Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant57unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGT-UNIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1862

LE

CORRESPONDANT

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

A LONDRES

Au sud de l'emplacement occupé par le Palais de cristal en 1851 s'étendaient, il n'y a guère plus d'un an, de vertes prairies d'une herbe menue et luisante, tout émaillées de marguerites et de pâquerettes; de grosses vaches y paissaient, assistant, d'un œil distrait, au mouvement, à l'agitation qui s'étendait au delà des limites de cette oasis perdue dans l'immensité de Londres. Des arbres touffus formaient une ceinture à ces prairies au-dessus desquelles les alouettes, comme suspendues dans un ciel bleu et sans fumée, versaient le flot de leur mélodie aérienne, et l'on pouvait se croire encore à la campagne, bien que la ville fût partout à distance, qu'elle s'appelât Brompton ou Kensington. Tout cela n'est plus.

Où s'épanouissaient les fleurs naturelles, où chantaient les oiseaux, où paissaient les vaches, se dressent maintenant les murailles babyloniennes de l'édifice où, pour la seconde fois en Angleterre, les

nations apportent, afin de les comparer entre eux, l'élite de leurs produits industriels. Tout autour du nouveau palais s'allongent de grandes rangées de maisons que les Anglais appellent *écossaises*, et que j'appellerai *parisiennes*, pour faire entendre qu'elles ont un nombre défini d'étages; quant à l'emplacement à jamais célèbre du *Cristal-Palace*, dans Hyde-Park, il était devenu l'asile des voitures de toutes sortes, le jour de l'inauguration de son successeur.

Je ne parlerai pas de cette inauguration, ou du moins tout ce que je me permettrai d'en dire, c'est qu'elle s'est passée on ne peut plus civilement... je m'explique : sans soldats, ni infanterie, ni cavalerie. L'artillerie cependant a donné, mais c'était si loin, qu'il était plus facile de l'entendre que de la voir. Voilà un trait, le seul de l'inauguration que je tenais à noter, à cause du contraste qu'il offre avec les habitudes d'un peuple chez qui on ne saurait faire l'exposition d'une femme barbue ou d'un veau marin, dans une arrière-boutique, sans en décorer l'entrée d'un uniforme militaire.

I

Vu du dehors, le palais de Kensington a un grand air de famille avec celui des Champs-Élysées. De même que ce dernier ressemble à une gare de chemin de fer français, l'édifice de Kensington fait le même effet qu'une gare anglaise, par exemple, celle de *Northern Railway*, à Londres. On sait toutes les critiques dont il a été l'objet. Les Anglais ne les lui ont pas épargnées; quant à nous, Français, les débauches d'architecture auxquelles nous nous livrons depuis dix ans à Paris nous commandent la plus prudente réserve.

Comment traduire l'impression que produit la première vue de l'exposition? En regardant d'une extrémité de l'édifice à l'autre, à travers sa nef colossale et de proportions harmonieuses, avec son jour adouci, sa couleur grise si caressante, relevée d'ornements blancs, le coup d'œil est éblouissant. La hardiesse de la charpente, bien plus simple, me semble-t-il, que celle du Palais des Champs-Élysées, le bon goût de la décoration, les drapeaux aux couleurs et aux dispositions diverses, les rosaces semblables à celles des églises, tout forme un ensemble d'une magnificence intraduisible. Les dômes mêmes, si justement critiqués quant à leur aspect extérieur, contribuent pour une large part au grandiose de ce spectacle.

Que s'est-on proposé en instituant d'abord des expositions natio-

nales, puis des expositions universelles? D'appeler de temps à autre l'industrie à donner la mesure de ses forces, de ses progrès, et mettre un pays en état de comparer ses produits entre eux ou avec ceux des pays étrangers. Voilà, je crois, le but premier de l'institution. De généreux esprits sont partis de là pour rêver la paix universelle. Ils disent, ils répètent sur tous les modes que c'est l'ère de la fraternité des peuples qui commence. Un écrivain charmant disait à propos de la première exposition de Londres : « La poésie a changé de mobile; elle s'est déplacée; mais elle est grande, vivace, jeune et puissante toujours. Ne soyons pas injustes; nous qui avons un pied dans le passé, réunir dans une pensée commune tous les peuples de la terre, faire un appel à leur génie, stimuler leurs efforts, les instruire les uns par les autres, confondre leurs intérêts, leur ouvrir un concours universel, et préparer ainsi par une fusion générale la solidarité future de toutes les races de la terre, n'est-ce pas là de la poésie?... Oui, c'est la grande poésie de l'ère qui commence, et elle vaut bien celle de nos méditations maladives, de nos élégies de poitrinaires et de nos terribles bataillons. »

Ces lignes datent de l'année 1851. Dieu sait et le lecteur aussi quelle consécration leur ont donnée les événements. La fraternisation industrielle avec la Russie à Londres n'a point empêché la campagne de Crimée; les médailles accordées par la France aux produits autrichiens en 1855 n'ont point mis obstacle à la campagne d?Italie, et, au moment où nous écrivons, nous ne croyons pas que la troisième exposition universelle ait grande influence sur les affaires du Mexique. Que ne disait-on pas, dans le principe, du prétendu rôle des chemins de fer! Quelle action providentielle ne devaient-ils pas remplir chez les peuples! Nous les avons vus et nous les voyons tous les jours à l'œuvre. Ne semble-t-il pas que les faits veuillent donner un démenti à toutes les espérances que font concevoir les inventions modernes? Remarquons que jamais les relations entre les divers États de l'Europe ne furent plus compliquées, plus difficiles, ce dont on est peut-être redevable à la rapidité des communications télégraphiques. Plus les peuples se rapprochent, plus ils se lient facilement, mais plus facilement aussi peuvent surgir entre eux des sujets de brouille et de rupture.

Dans le même ordre d'idées que je critique, on nous parle des expositions universelles comme de congrès nationaux, qui font vivre pacifiquement et côte à côte, dans une mutuelle estime des peuples qui se jalousaient et se détestaient presque sans bien savoir pourquoi. Il est certain que beaucoup d'opinions erronées, de préjugés ridicules tomberont à la suite de ces rapprochements; mais n'est-il pas à craindre qu'à une antipathie aveugle ne succède une

haine éclairée? Il n'y aura plus de jalousie entre les peuples, nous dit-on; mais où la trouvez-vous, sous le nom d'émulation, plus active, plus ardente que dans l'enceinte de ces palais industriels?... Que penser alors de ces beaux noms de congrès des nations, de jubilés, de tournois industriels, de lutte pacifique des peuples, de fêtes du travail, etc., qu'on donne aux expositions?

Les manufacturiers, les commerçants, tout ce qui vend et achète, tout ce qui trafique, sacrifie rarement à l'imagination. Faisons comme eux pour juger leurs produits, et voyons l'exposition sous son vrai jour, voyons-la dans sa réalité, non à travers les nuages dorés d'aspirations qui de longtemps, bien sûr, ne seront que des rêves. Les expositions universelles sont des musées temporaires de l'industrie, des foires, d'immenses et splendides bazars où l'on ne vend pas. Je n'y vois pas autre chose, et c'est à ce point de vue que j'entreprends la tâche d'en rendre compte.

II

La disposition intérieure du palais de Kensington, le classement des objets surtout ont été presque aussi vivement critiqués dans les premiers jours de l'exposition que l'apparence extérieure de l'édifice. Ces critiques, la plupart fondées, n'ont pas été faites en vain, en ce qui concerne le placement de certains trophées anglais qui semblaient un défi porté au sentiment du goût; mais il reste à dire autant qu'auparavant sur l'exiguïté relative de l'espace accordé à la France. Tout le long de la nef sont quatre grands carrés appelés *cours*. La France occupe une de ces cours. L'Angleterre deux autres, plus tout le transept oriental; la quatrième cour et les deux tiers de l'annexe des machines, et ce qui reste de disponible au rez-de-chaussée, ont été partagés entre les différents peuples.

L'exposition actuelle est supérieure, par ses éléments et ses dispositions, aux deux précédentes. Elle embrasse les arts aussi bien que l'industrie; ce qui n'avait pas eu lieu en 1851 et n'a été fait que d'une manière qui laissait fort à désirer en 1855. Cette fois, toutes les œuvres de l'activité humaine, celles qui relèvent de la force collective et celles qui sont plus spécialement le fruit de l'intelligence ndividuelle, celles qui ont pour objet l'idéal comme celles dont la réalité est le but, sont réunies et abritées sous les mêmes voûtes. L'Angleterre a exposé les œuvres de ses plus grands peintres; la France celles de ses peintres contemporains. Plusieurs pays, qui ne tiennent

dans la famille des nations qu'un rang modeste, tels que l'Italie, la Belgique, le Danemark, voient leur mérite industriel ou leur valeur comme puissance relevés par leur gloire artistique, qui les fait marcher de pair avec les plus forts. Désormais, pensons-nous, les expositions de peinture, de sculpture et de tout ce qui se rapporte à ces deux branches des arts libéraux, devront ainsi faire inséparablement partie des expositions industrielles. On ne comprendra plus les unes sans les autres.

Il faut bien le dire, le coup d'œil d'ensemble des cours anglaises, comparé à celui de la cour française, n'est pas à l'avantage de cette dernière. Je ne parle pas ici de l'emploi qu'on a fait de l'emplacement alloué : je crois qu'il eût été difficile d'en tirer un meilleur parti, et les membres de la commission française chargés du service des plans ont dû faire de grands efforts d'imagination pour enfanter l'espèce de labyrinthe de la cour française avec les voies de circulation réduites aux dimensions strictement nécessaires. Ce dont je parle, c'est de la physionomie de l'exposition en elle-même. Des bronzes, des porcelaines, des tapis de luxe, voilà les trois sortes de produits dans lesquels semble se personnifier l'industrie française. Il en résulte beaucoup de monotonie. Les bronzes surtout y sont trop représentés. On ne s'est pas contenté d'accueillir trois fois plus de fabricants qu'il ne fallait, on a accordé des espaces considérables à de simples intermédiaires, en renom il est vrai, au détriment de fabricants qui n'exposent que leurs propres produits, la plupart œuvres d'art véritables, et qui sont réduits à des espaces d'une exiguïté qui serait plaisante si elle n'était déplorable pour eux. La surface à partager entre les 4,800 exposants français n'étant que de 13,740 mètres, on n'aurait point dû accorder à des marchands de bronzes, de plaqués, de cristaux, des emplacements vraiment considérables, quand un si grand nombre de constructeurs ont dû se retirer faute de place.

L'Angleterre, je viens de le dire, occupe deux cours, le transept oriental et les deux tiers de l'annexe des machines. L'Autriche et l'Association allemande, la Prusse en tête, s'étalent à leur aise dans le transept opposé. Autour de la France se trouvent groupés l'Espagne, le Portugal, les États pontificaux et le reste de l'Italie. La cour correspondante, qui est au nord, est partagée entre la Belgique, le Danemark, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède et la Norwége, la Russie et la Turquie. Les divers États de l'Amérique occupent des espaces insignifiants. Remarquons en passant que, tandis que l'Autriche n'a demandé que 50,000 pieds carrés, et la Russie, avec ses immenses territoires, 15,000, la petite Belgique occupe seule une superficie de 4,800 pieds carrés. L'étendue de la cour française est de 113,000 pieds, autant que l'Autriche, la Russie et la Belgique réunies.

III

Si l'on compare l'exposition de 1862 avec les deux précédentes, on trouve qu'elle s'en distingue par quelques traits particuliers. Sans parler du progrès général observable dans plusieurs pays, tels que l'Espagne, la Russie, la Suède, dans diverses branches de l'industrie, on est frappé de la tendance de plus en plus prononcée de plusieurs peuples, qui, de temps immémorial, vivaient dans un isolement absolu, à entrer en rapports suivis et multipliés avec l'Occident, et à échanger les produits de leur hémisphère avec ceux du nôtre. Un second trait, propre à l'exposition actuelle, c'est le grand espace occupé par les engins de guerre et l'importance relative qu'ils ont au milieu des fruits et des promesses de la paix. Le troisième trait caractéristique, c'est le développement des colonies françaises et anglaises, mais surtout de ces dernières. Presque toutes les colonies anglaises font l'étalage le plus intéressant et le plus curieux de leurs productions naturelles. A elles seules, elles occupent 16,000 pieds carrés contre 6,000 qu'elles couvraient en 1851. Grâce à la multiplicité et à la facilité croissante des transports, aucune richesse naturelle ne reste maintenant sans emploi : le chanvre, le lin, la laine, les métaux, tout cela et bien d'autres choses arrivent en abondance et à bon marché des régions les plus éloignées, naguère inconnues. Les échantillons de coton sont nombreux, et l'on ne voit pas sans surprise des files de bouteilles de vins australiens.

Le contraste est frappant entre les départements des colonies françaises et anglaises. Des pays naguère inconnus prospèrent de toutes parts à l'ombre du drapeau anglais : c'est la Tasmanie, hier la terre sauvage de Diémen, qui envoie des produits manufacturés rivalisant avec ceux de la vieille Europe; c'est le Canada dont le trophée de bois s'élève dans le transept oriental comme une tour à quatre étages; c'est toute l'Australie qui marche à la formation d'un empire des plus puissants, et de quel pas! Sur cette pyramide dorée dressée sous le dôme de l'Est, et qui représente le volume de l'or exporté de l'Australie pendant dix ans, sont inscrites diverses légendes; aucune ne me semble plus instructive que celle-ci relative à la population de Victoria :

En 1836 :	177	personnes.
1851 :	77,345	—
1861 :	540,322	—

Et dire que depuis trente ans que le drapeau de la France flotte sur l'Algérie on n'a pas pu y appeler plus de cent mille *Européens!*

Les colonies françaises, malgré leur progrès, font à notre pays une couronne des plus modestes. Je n'en puis donner une meilleure preuve qu'en disant qu'un pépiniériste de Paris occupe à lui seul autant de place dans le palais que l'exposition des produits de la Martinique, de la Réunion, des Indes françaises et des côtes occidentales d'Afrique. Aux colonies que je viens de nommer, il faut ajouter la Guadeloupe, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, Taïti et ses dépendances, même la Cochinchine; enfin l'Algérie, qui est encore celle qui fait la meilleure figure.

Puisque je suis sur le chapitre des colonies, je ne dirai peut-être pas sans profit que cette opinion que nous avons de notre peu d'aptitude à coloniser est parfaitement partagée par les Anglais. Il n'est pas un de leurs journaux en ce moment qui ne voie d'un œil tranquille le prétendu établissement de la France au Mexique. « Elle n'en sera que moins forte, » disent-ils tous.

Mais ce qui frappe le plus dans la réunion de produits pacifiques, c'est l'importance donnée aux engins de guerre. Il n'est pas surprenant que les nations aient porté leur attention sur les instruments qui doivent assurer leur sécurité. Il n'y a pas que des canons anglais sous les voûtes du palais de Kensington; presque toutes les nations, la France excepté, s'y sont fait représenter sous cette forme, et au milieu de cette fête pacifique du travail ils sont l'objet de la préoccupation de chacun.

IV

L'exposition a droit à son titre « d'universelle,» la presque totalité des États dans lesquels le globe se divise ayant répondu à l'appel qui leur a été adressé. Il en est néanmoins un certain nombre qui brillent, comme on dit, par leur absence; ceux-ci par une cause inexpliquée, ceux-là par des raisons de force majeure. Il faut ranger parmi les premiers l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, la Perse, le Chili, la Bolivie et le Guatemala, États en paix soit au dedans, soit au dehors, et dont on ne peut attribuer l'abstention qu'à l'indifférence. On n'en saurait dire autant du Mexique, de la Nouvelle-Grenade et de la confédération Argentine; la guerre est leur excuse. Par contre plusieurs

États font leur apparition pour la première fois : Haïti, le Pérou, l'Équateur et le Venezuela. Les États européens sont au grand complet. Autour de la France l'on voit groupés l'Espagne, l'Italie, le Portugal, pays latins, et, de l'autre côté de la nef, la Belgique, pays intermédiaire.

L'Espagne expose des échantillons de produits minéraux fort nombreux et non moins variés, des vins et des substances alimentaires, des soieries, des objets en fer damasquinés, des bijoux en filigrane; elle a aussi un exposant de machines. Le Portugal a envoyé également des vins et d'autres productions naturelles qui s'adressent à la table. L'Italie, après la France, le pays le plus vivant du groupe latin sous le rapport des arts, se fait remarquer entre autres choses par une belle collection d'instruments de physique et surtout d'optique. Elle montre d'ailleurs un peu de tout, excepté de l'architecture navale. L'exposition de Rome est toute artistique. Venise s'est abstenue : les Vénitiens n'ont pas voulu mettre leurs produits sous la bannière de l'Autriche. Quant à la Belgique, elle se fait remarquer par ses fers, ses tissus de laine, de coton, de fil et de soie; mais surtout par ses dentelles.

Si du groupe latin nous passons à la famille allemande nous voyons qu'elle se partage commercialement elle-même en deux sections distinctes : d'une part les États du Zollverein, ralliés autour de la Prusse, de l'autre l'Autriche seule; puis, autour de ces deux représentants du génie germanique nous apercevons, rangés un peu au hasard, les villes hanséatiques et une foule de duchés et de principautés.

La Prusse et le Zollverein se distinguent dans l'industrie métallurgirque et la céramique. On remarque les aciers de la fabrique de Krup en Westphalie, un canon en acier et une locomotive de Berlin. Le même groupe douanier étale aux regards éblouis ou charmés des tissus de soie, de la bijouterie, de l'orfévrerie, de grands bronzes d'ornement de Berlin et de Hanovre, et les porcelaines des manufactures royales de Berlin, de Dresde et de Meissen. Dans l'orfévrerie, l'Allemagne, au dire des connaisseurs, vit sur ses propres inspirations, contrairement à l'opinion suranée reçue communément en France. Les orfévres de Berlin excellent à travailler l'argent, et il y a dans l'exposition prussienne des objets exécutés au repoussé qui sont de véritables objets d'art.

L'Autriche, dont les produits industriels me semblent avoir généralement de la lourdeur, sans ce cachet d'originalité qui, chez les Anglais, rachète en partie ce défaut, l'Autriche, outre des porcelaines et des cristaux, expose des tissus de laine, de la coutellerie, des instruments de musique, des ouvrages en cuir qui se font remarquer; quant à la fameuse verrerie de Bohême, on la dit encore en progrès sur celle des expositions précédentes.

La Suisse expose principalement des montres, des pendules et aussi des sculptures en bois. Ses productions tiennent un rang honorable, mais sans nouveauté saillante.

Si nous passons dans le groupe scandinave, nous y verrons briller surtout le Danemark ; il expose des meubles, des porcelaines et des bijoux du meilleur goût. La Suède a envoyé de riches minerais, des bois et des métaux; la Norvége du chanvre, des fers et une petite mais curieuse collection, où les articles d'habillement tiennent la première place, et où il y a des étoffes de laine si épaisses et si fines tout à la fois, que l'on se sent rassuré sur le sort de ceux qui sont obligés de vivre sous son ciel inclément.

La Hollande a exposé des fers, des meubles, d'intéressants spécimens de papier et d'impression, des pipes et du tabac, et des aliments de toute nature, où les sucreries entre autres font venir l'eau à la bouche.

La Russie, qui occupe au palais de Kensington une place en raison inverse de l'étendue qu'elle a sur le globe, s'est fait représenter naturellement par toutes les fourrures imaginables. Elle a envoyé aussi des minéraux et des céréales, des produits végétaux et animaux. Entre autres curiosités, elle expose un tapis en peau de phoque. La Russie, si tard venue dans la civilisation, conserve dans ses œuvres de luxe un goût particulier, un cachet original, où l'on sent l'alliance du nord européen avec le génie asiatique.

Quant à la Turquie, ses tapis de Smyrne, ses vêtements tout chamarrés de broderies, ses chibouques incrustés d'or, gardent leur physionomie locale bien connue, quoiqu'elles aient bien perdu de leur prix. Cela pourtant vaut mieux qu'une maladroite imitation des produits *européens;* la Turquie échappe du moins au reproche que l'on peut adresser à presque tous les États de l'Occident de s'imiter les uns les autres, et de finir par n'avoir plus aucun trait distinctif, aucun caractère propre. Chacun cherche à réussir dans la partie où son voisin excelle; et, soit que l'on veuille s'affranchir d'un tribut, soit que l'on veuille s'enrichir dans la même branche, l'on finit par donner naissance à un produit bâtard ou manqué. L'exemple de la Turquie serait donc à suivre, mais comment désarmer la convoitise, qui est le mobile de ce calque réciproque et général?

Il ne faudrait pas oublier un petit État, le plus vieux de l'antique Europe et le plus jeune de l'Europe moderne, le plus glorieux autrefois et un des plus modestes aujourd'hui, notre maître en civilisation à tous, la Grèce, si récemment échappée aux étreintes mortelles de la Turquie. Elle n'est guère représentée que par des produits bruts, à l'exception de plusieurs beaux bustes de marbre du sculpteur Kossoz.

Sortant de l'Europe, nous rencontrons les expositions de la Chine du Japon, et de Siam. Il faudrait ne pas les mentionner en particulier, pas plus que celle de l'Inde, et des îles Ioniennes, comprise dans l'empire Britannique. Je dirai cependant que la commission de Hong-Kong a envoyé des porcelaines, des sculptures sur ivoire et des tableaux présentant beaucoup d'intérêt. J'ajouterai, pour clore cette revue des peuples, que les États de l'Amérique font assez bonne figure.

V

Si je suivais un ordre strictement logique, le moment serait venu de parler des matières premières nouvelles; mais je préfère arriver tout de suite aux agents qui les mettent en œuvre, aux machines qui se substituent de plus en plus à l'action de l'homme, si bien que le terme de manufacture (*facture de la main*) ne tardera pas à être, s'il n'est déjà, une expression à contre-sens. Il ne sera bientôt plus permis aux gens qui se rendent compte de la signification des mots que d'employer le terme de fabrique, car on fabrique de plus en plus. Il n'est pas de travail si compliqué dont la machine ne s'acquitte, et ce qu'il y a de particulier, c'est que la machine, œuvre de l'homme, ne tombe pas dans les distractions et les erreurs auquelles celui-ci est sujet, c'est vraiment à rendre l'homme honteux et confus devant sa création.

On voit fabriquer bien des choses sous les voûtes aériennes du palais de Kensington; on y voit, dans les cours anglaises, mouler des pipes, frapper des médailles, coudre, etc. Ici la machine prend part au travail de l'homme, elle ne le remplace pas entièrement; mais transportez-vous dans l'annexe de l'Ouest, et vous l'y verrez s'y comporter comme l'être animé le plus intelligent et le mieux élevé, Ce ne sont plus des outils que vous avez devant les yeux, ce sont des ouvriers. Les machines travaillent suivant leur tempérament et leur humeur : les unes isolément, les autres en groupes, celles-ci à poste fixe, celles-là changeant de place, toutes avec une méthode et une docilité dont ne sont pas doués les êtres les plus doux sortis de la main de Dieu. Tandis que les unes se font remarquer par la lenteur solennelle de leurs mouvements, d'autres attirent l'attention par leur furie réglée. Les premières confectionnent les filés de coton, les autres les ouvrent en étoffes, et le spectateur, assourdi par le fracas des bras de la ma-

chine et de ses poumons, a peine à suivre du regard les va-et-vient vertigineux de la navette, aussi rapide que l'éclair.

On peut porter sur les machines le même jugement que sur les autres éléments de l'exposition : des perfectionnements qui ne sont pas sans valeur, mais point de nouveautés. Parmi les améliorations les plus importantes, l'on signale l'emploi de divers combustibles nouveaux, le système de la fumivorité, — je risque le mot après d'autres, — l'adoption plus générale et la construction mieux entendue des chaudières tubulaires, l'usage de dispositions propres à mieux utiliser la vapeur, telles que les doubles enveloppes, les appareils de distribution à détente variable, les appareils automoteurs d'alimentation, l'emploi plus général, surtout dans les appareils destinés à la navigation maritime, des condenseurs à surface et des surchauffeurs de la vapeur, un choix plus judicieux des dispositions tendant à spécialiser les moteurs aux conditions des appareils à mettre en mouvement, progrès dont on trouve de nombreux exemples dans les machines pour la marine à hélice, dans les locomobiles, les machines d'extraction et dans les machines à mener les marteaux et les laminoirs.

Il y a une sorte de machine à laquelle s'intéressent vivement les gens du monde depuis quelques années : ce sont les machines à air chaud et les machines à gaz. Les unes et les autres méritent l'attention dont elles sont l'objet. A l'avénement de ces machines, on s'était imaginé qu'il allait s'ensuivre dans toute la machinerie une révolution complète. Point du tout, et nous sommes encore dans l'attente de l'omnibus à air dilaté qui devait parcourir les rues et les boulevards de Paris. Toutefois, la machine Lenoir, à air dilaté, fonctionnant par la combustion du gaz d'éclairage au moyen de l'électricité, n'est plus seulement du domaine de la spéculation, elle est entrée dans la pratique et donne lieu dès à présent à un commerce très-étendu. Les imprimeries et plusieurs ateliers où on n'a besoin que de forces modérées, emploient avantageusement un moteur qui, pour donner la force de quatre chevaux, n'occasionne pas une dépense au-dessus de deux francs par jour. Autre avantage : la machine Lenoir n'usant pas de combustible n'a pas de foyer et par conséquent pas de cheminée; le gaz qu'elle brûle écoule ses résidus par un tuyau de simple communication avec l'air extérieur. On a cru longtemps que la combustion du bois ou du charbon de terre déterminant la transformation de l'eau en vapeur pouvait donner seule naissance à une force assez puissante et assez soutenue pour pouvoir être utilisée par l'industrie; l'invention de M. Lenoir prouve l'existence d'un nouveau générateur de force. L'expérience en est faite maintenant depuis quelques années.

Les jurys signalent, dit-on, des progrès incontestables dans la construction de tous les moteurs à air chaud, raréfié ou comprimé, des moteurs à mélange d'air et de vapeur et des moteurs à gaz. La science pratique de l'exploitation des mines est regardée aussi comme en progrès. Un Anglais a exposé un appareil de sûreté contre la rupture des câbles; je ne sais s'il est fondé sur un principe nouveau ou s'il est une inspiration ou une copie du système inauguré avant l'exposition de 1855 dans les mines de Decize, et qui avait été signalé dans les comptes rendus de cette époque comme un progrès marquant.

Dans les grandes machines pour chemins de fer et navires, la France est représentée avec honneur par la maison Derosne et Cail et la Société des forges et chantiers de la Méditerranée. Cette dernière a exposé une machine à vapeur de la force de quatre cents chevaux, destinée à un steamer de l'État. L'Angleterre, dans la personne de M. Penn, constructeur à Greenwich, montre des machines de même nature, de mille deux cent cinquante et mille trois cent cinquante chevaux de force. S'il n'y a pas à proprement parler d'invention nouvelle, car je ne considère pas comme assez importante pour qu'on s'y arrête une machine à fabriquer la glace par la vaporisation de l'éther, on s'accorde à considérer le perfectionnement des détails comme bien marqué. Cette observation s'applique non-seulement à la France et à l'Angleterre, mais encore à l'Autriche et à la Prusse. Le premier de ces deux derniers États a progressé au delà de toute attente, au dire des gens compétents. Il se distingue par l'exposition d'une énorme locomotive destinée à gravir les pentes réputées jusqu'ici infranchissables.

VI

Ce n'est pas une proposition nouvelle d'affirmer que la France tient la palme du goût; mais il ne faudrait pas accepter cette vérité dans un sens trop absolu, ce ne serait pas sans danger. Le goût est, dans l'industrie, le trait distinctif de la France, mais elle n'en a pas le monopole, comme voudraient le persuader des complaisants.

Il y a longtemps que le bon goût de la France est reconnu comme un des éléments de notre esprit. Cette faculté charmante, César la découvrait chez les Gaulois, comme l'atteste la description que, dans ses *Commentaires*, il fait de leur toilette; cependant ce goût national

s'est plus d'une fois oblitéré à travers les âges, et nous ne devons pas oublier que les Italiens furent nos maîtres sur ce point au seizième siècle. L'idée peu flatteuse qu'ils avaient des Français de cette époque se perpétua même à travers plusieurs générations, et il n'y a pas longtemps que, pour les populations d'au delà des Alpes, les Français étaient encore des barbares. Qu'on parcoure la *cour* française, et l'on verra que les infractions au bon goût, les accrocs à la logique, au bon sens, n'y sont pas rares.

La France remplit aujourd'hui auprès de l'Angleterre la mission d'esthétique, dont les Italiens s'acquittèrent envers nos aïeux, et ce n'est que rendre hommage à la vérité de dire qu'il serait difficile de trouver une élève plus attentive, plus curieuse, plus désireuse d'apprendre et de progresser. De ce que le goût semble une faculté innée, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse point l'acquérir par une longue pratique. On arrive assez souvent, par une méditation raisonnée, aux inspirations du génie. Reconnaissons-le, pour en faire notre profit, l'Angleterre ne néglige aucun effort pour conquérir la réputation de bon goût qui lui fait défaut. Pour y parvenir, elle ouvre des musées, tels que celui du *South Kensington Museum*, tout voisin du Palais international, où a lieu le soir aussi bien que le jour une exposition permanente d'œuvres d'art et d'industrie. Quatre jours par semaine, l'entrée de ce musée est absolument gratuite C'est dans cette vue aussi qu'a été encouragée et mise en exécution l'édification du *Cristal Palace* à Sydenam. C'est également au même ordre d'idées qu'il faut rapporter l'exposition des œuvres d'art qui eut lieu à Manchester il y a quelques années. Voilà quelques-uns des efforts que l'Angleterre fait chez elle pour épurer le goût de ses artistes et de ses ouvriers. Il ne lui reste plus qu'à emprunter à l'étranger ses meilleurs artistes, à l'exemple de ce que fit la France, et elle n'y manque pas, comme nous le verrons en détail dans la suite de ce travail. Quelquefois elle s'approprie la considération du talent de ces artistes, plus souvent elle leur laisse signer leurs œuvres, se trouvant encore fière de l'encouragement ou des récompenses qu'elle leur donne et qu'ils attendraient peut-être vainement dans leur propre pays. La France, disons-le encore, n'a pas agi autrement.

Si les Français, grâce à la rapidité de conception qui leur est propre, sont rentrés bien vite dans le domaine du goût, s'ils y règnent, s'ils en tiennent le sceptre, il ne faudrait pas croire que l'Anglais, dont la conception est plus lente et qui n'a pas la faculté d'assimilation du Français, ne fasse pas de sensibles progrès. C'est le contraire qui est vrai. Nos compatriotes ont généralement la conviction que la France possède sans partage cette précieuse faculté que l'on nomme le goût, qu'elle en a le monopole. Or il se trouve au Palais de l'ex-

position et dans les endroits les plus apparents des spécimens de l'industrie française qui ne prouvent que trop contre cette prétention. Je crois donc que l'on s'expose à de graves mécomptes, si l'on ne se surveille à cet endroit.

Les Anglais n'arrivent pas dans leurs créations aussi près que nous de cet idéal du beau que nous nous proposons, mais il ne faut pas fermer les yeux sur les qualités par lesquelles ils se distinguent. Nous sommes Romains ou Grecs dans nos créations comme dans nos lois, les Anglais sont Germains en tout. Ils se cramponnent au moyen âge dans les choses d'art, comme ils s'y tiennent dans l'ordre social et politique. Nous tendons à la pureté, à la simplicité, à la correction; ils visent surtout à l'abondance et à la richesse. On sent encore, en passant devant les produits de l'industrie anglaise, la présence d'une aristocratie, l'influence des grandes fortunes. Si les Anglais fabriquent en quantité pour les classes moyennes et les classes pauvres, s'ils travaillent surtout pour l'exportation et au meilleur marché possible, les classes riches ne sont pas perdues de vue, tant s'en faut. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point. Nous n'y touchons que pour rappeler qu'en Angleterre les gens à la tête des grandes fortunes payent libéralement. C'est une façon qui nous est peu familière de récompenser le talent et l'adresse.

Je veux terminer par le récit d'un fait qui montrera à quels rivaux les Français ont affaire dans leurs voisins d'outre-Manche. Les Anglais possèdent un savoir faire, qui leur est plus avantageux que le savoir, et, au moyen de certaines qualités qui leur sont propres, parviennent presque à remplacer celles qui leur manquent. Il court, au sujet de cette habileté consommée, une histoire que je raconterai à mon tour. On sait qu'il existe dans les palais impériaux une magnifique réunion de meubles dont les plus anciens datent de la Renaissance et les plus modernes du règne de Louis XVI. C'est un fond de richesses accumulées de siècle en siècle, où les hommes de travail, les artistes français viennent puiser des motifs d'inspirations. L'emprunt, jusque-là, ne prenait jamais de formes plus accusées que l'étude; on se contentait de regarder, de contempler, de dessiner probablement, et tout était dit. Dernièrement, en passant devant les produits d'ébénisterie d'une riche maison anglaise, Jackson et Graham, des artistes émérites, des connaisseurs consommés, furent frappés de la beauté des détails de leurs meubles. C'étaient des bronzes, des appliques, des ornements de toute sorte, d'un dessin si délicieux, d'une exécution si délicate, qu'on désirait en connaître l'auteur. Tous ces détails ne s'accordaient toutefois pas trop avec les meubles auxquels ils servaient d'ornement, mais on passait condamnation sur ce point, et la curiosité n'en restait pas moins grande. L'Angleterre en était encore à l'enfance de l'art

dans la conception générale d'un meuble, mais elle atteignait la perfection la plus exquise dans les motifs de décoration. Le mot de l'énigme ne tarda pas à être trouvé. Les chefs de la fabrique en question avaient obtenu la permission d'aller dans tous les palais impériaux de France copier le vieux mobilier qui y est réuni et d'y faire tous les surmoulages possibles. Des Français eurent l'idée bien naturelle de se faire accorder une permission semblable : elle leur fut refusée. Quand ils réclamèrent, en invoquant l'exemple des manufacturiers anglais, il leur fut répondu que cette permission venait de leur être retirée.

VII

Les machines étendent chaque jour leur empire, et je croirais la revue sommaire que j'en fais très-incomplète, si je ne mentionnais pas quelques machines qui ne sont ni du domaine des manufactures, ni de celui des chemins de fer. — Je me réserve de parler bientôt de celles qui se rapportent à l'agriculture.

Les machines auxquelles je fais allusion sont les appareils pour la panification et ceux pour la production de la glace. On s'occupe avec raison, depuis plusieurs années, de substituer les pétrins mécaniques, soit cylindriques, soit à cubes concaves, au travail de l'homme dans la confection du pain, à l'action de ses bras, dans le nord de la France, et à celle de ses *pieds* dans le Midi. Tous les avantages qui résulteraient de cette révolution ont été signalés depuis longtemps, et je ne les redirai pas après tant d'autres. Un point sur lequel je tiens à insister, c'est le peu de faveur que rencontrent généralement ces machines. Elles ont beau être l'objet des rapports les plus favorables de la part des corps les plus savants, elles sont systématiquement et universellement repoussées par ceux à l'intention desquels elles ont été imaginées. Cependant il est telle de ces machines, donc l'action est aussi complète que prompte, et qui, mue par un seul homme, peut, en un quart d'heure, transformer plus d'un sac de farine en une pâte parfaitement homogène, levée et aérée, sans pelotes ni grumeaux, et telle que le pétrissage à bras (et à plus forte raison l'incroyable pétrissage à pieds) n'en produirait jamais d'aussi satisfaisante et surtout d'aussi pure.

Je ne parlerais pas des autres machines, de celles à produire la glace, si leur fonction se bornait à nous procurer des congélations

d'eau pour la seule satisfaction de la bouche; mais leur part d'action dans l'hygiène et leur association à la thérapeutique les recommandent comme des instruments de première nécessité et d'une utilité générale. Au moyen de ces machines, on peut obtenir de la glace sous toutes les latitudes, en toutes saisons, produire des températures basses à volonté dans les hôpitaux, les théâtres et autres lieux fermés où se forment de grandes agglomérations d'hommes; changer l'eau de mer en eau potable, et conserver dans leur état naturel les substances alimentaires.

Je viens maintenant aux appareils et instruments d'agriculture.

Il n'y a, pour la France, que quarante-neuf exposants de machines agricoles; mais la raison de ce petit chiffre nous est donnée par le catalogue de la section française. « En France, nous est-il dit, les machines agricoles s'exécutent principalement par des ouvriers isolés, ou par de petits fabricants qui n'ont pas les ressources nécessaires pour profiter des expositions de l'étranger. » Les machines et instruments d'agriculture ont été partagés en quatre groupes : les machines et appareils employés à l'intérieur de la ferme, pour préparer le sol, semer les graines, répandre les engrais, récolter les produits, etc., et les machines et appareils d'intérieur employés à l'élaboration des récoltes et des produits agricoles, tels que batteuses, coupe-racines, hache-paille, etc.; les plans et documents relatifs aux travaux d'améliorations foncières et les outils de jardinage. Je n'ai pas besoin de dire combien tout cela est ingénieux, curieux, parfait. Parmi les progrès réalisés depuis dix ans dans les machines, on signale l'emploi plus fréquent des moteurs à eau ou à vapeur, et d'appareils perfectionnés dans toutes les branches de l'industrie rurale.

L'emmagasinement des céréales, si je puis en juger par les plans en relief soumis au public, s'opère dans des conditions infiniment meilleures sous tous les rapports. Le drainage, le dessèchement, les canaux d'irrigation, exécutés sur une vaste échelle par des syndicats de propriétaires intéressés, ont donné de grands résultats comme rendement, sans parler de la salubrité. Je citerai enfin le mode de mise en silos des grains imaginé par M. Doyère, mode qui, d'après les rapports des commissions instituées en France et en Algérie pour prononcer sur sa valeur, présente de grands avantages : conservation indéfinie et complète dans le poids et la qualité des blés, économie dans la construction des capacités conservatrices, économie de main-d'œuvre par la suppression du pelletage, enfin sécurité contre l'incendie et contre le feu de l'ennemi dans les places de guerre.

Sous la dénomination de produits agricoles et alimentaires, on a groupé les produits spontanés de notre sol, ceux des exploitations

rurales ou forestières, ceux enfin qui se préparent dans des ateliers dépendant de ces exploitations. Ces divers produits, divisés en sept classes comprennent les céréales, les plantes alimentaires, les plantes fourragères, les plantes industrielles; les laines, les cornes, les plumes, les duvets, la soie, la cire, le miel et autres produits animaux; les farines et les fécules, les sucres, les vins, les bières, etc.; les bois de chauffage et les charbons; les produits spontanés, tels que les champignons, les truffes, les gommes et les résines; les gibiers et animaux acclimatés, les plans de drainage et de desséchement.

On signale, parmi les progrès accomplis depuis plus de dix ans dans l'exploitation du sol : l'extension donnée à la culture des blés tendres ou à grains blancs; le développement de la culture de la betterave, du maïs blanc, de l'orge chevalier, des variétés de pommes de terre résistant mieux à la maladie; l'adoption de meilleurs procédés de conservation des céréales; la mise en culture de terrains vagues dans les Landes et dans la Sologne; la propagation, par la distillation des betteraves, d'une nourriture plus économique pour le bétail, etc. Chez nous, comme chez nos voisins, on s'est attaché à faire des mélanges rationnels dans les diverses variétés de semences, afin de diviser les chances fâcheuses et d'accroître les rendements moyens; on a perfectionné les engrais par l'élévation de leur titre en azote; en un mot, rien n'a été négligé, grâce aux comices agricoles, pour propager de saines notions d'agriculture dans nos campagnes.

Les Anglais, dont l'esprit embrasse tout, et qui ont la prétention assez justifiée d'exceller dans tout, s'intéressent non moins vivement à l'exposition des produits agricoles de la France qu'à celle de ses objets d'art ou de luxe, comme le prouve le grand nombre d'entre eux que l'on voit examinant, interrogeant et prenant des notes dans les compartiments où sont exposés les produits de notre sol ou les instruments à l'aide desquels nous les avons obtenus.

Je signale comme des conquêtes réalisées ou un acheminement à des perfectionnements qui se produiront simultanément, peut-être avec un bon marché réel, dans la transformation pour l'industrie des fils et tissus de coton, de la plupart des anciens métiers à filer en métiers dits *self-acting* ou renvideurs automates; l'usage des machines à peloter et des machines à dévider; l'emploi presque général aujourd'hui des moyens mécaniques pour le tissage des tissus serrés; la création de métiers à tisser à grande vitesse, battant de cent quarante à deux cents coups à la minute, etc., enfin l'emploi de métiers mécaniques à broder. Dans l'industrie des fils et tissus de lin et de chanvre, il faut noter, comme devant se traduire avec le temps par un bon marché progressif, une trans-

formation du travail automatique et des moyens nouveaux pour arriver à une fabrication plus économique des rubans; dans l'industrie des tissus de soie, le développement du tissage mécanique en atelier. J'en dirai autant à propos de l'industrie des fils et tissus de laine pure et mélangée. Dans celle des tapis, je signalerai la réduction d'un tiers environ dans les prix de la moquette imprimée depuis le moment où elle a été introduite en France.

Il s'est opéré aussi durant ces dernières années des progrès qui se traduiront probablement aussi par un bon marché progressif et qui tourneront par conséquent à l'avantage des masses et contribueront à leur bien-être, dans l'industrie de teinture et d'impression, dans celle des objets d'ameublement, entre autres le développement donné à la fabrication des meubles de fer, soit pour l'usage des habitations modestes, soit pour l'ameublement et pour la décoration des jardins, enfin dans les industries de la coutellerie, de la verrerie et de la céramique. — Il est bon de noter en passant que les porcelaines anglaises ordinaires ont le pas, sous le double rapport de la qualité et du bon marché, sur les porcelaines françaises, qui encore aujourd'hui sont presque un objet de luxe.

De même que l'administration de la guerre, celle de la marine s'est abstenue d'exposer. Dix départements, dont quatre non maritimes, ont envoyé au palais de Kensington, par l'intermédiaire de seize exposants, des spécimens de notre industrie en matière d'armement maritime, et c'est bien peu à côté de l'orgueilleux étalage qu'ont fait les Anglais. Je n'ai vu dans la section française que diverses sortes de cordages, de câbles-chaînes, de poulies; des appareils dont l'emploi se rattache au gréement des navires, à la mesure de leur vitesse, au moyen d'établir, en cas de naufrage, une communication facile entre la terre et le bâtiment; des appareils pour le hallage à terre, des ceintures de natation et de sauvetage, des appareils de plongeur, des lampes sous-marines, des engins de pêche, etc., mais rien qu'on puisse comparer aux belles réductions des derniers navires de guerre sortis des chantiers anglais, telles que celles de la *Warrior* et autres frégates blindées.

Les *constructions civiles* ont exposé des réductions d'œuvres d'art fort remarquable, au premier rang desquelles il convient de placer le pont tournant en tôle construit à Brest sur la Penfeld. Ce sont ensuite des jetées, des têtes d'écluse, des phares, des formes de visite et de radoub, des modèles de viaduc, de puits artésiens, et jusqu'à des machines à faire les pavés, pour le jour sans doute où on les remettra en honneur à Paris.

VIII

J'aborde maintenant l'examen comparatif des industries dont l'objet est le comfort et le luxe, et vais essayer d'établir le mérite respectif des divers pays dans la fabrication des choses qui contribuent à la commodité ou à l'embellissement de nos demeures, à l'ornement ou à l'élégance de nos vêtements.

L'industrie de l'ameublement cherche aujourd'hui ses inspirations dans tous les temps; elle demande des modèles d'ensemble ou de détails à Rome ou à la Grèce, aux Maures et aux Byzantins, à la Renaissance et aux siècles de Louis XIV et de Louis XV, aux époques les plus éloignées comme aux temps les plus rapprochés. Malgré la variété des sources où il s'alimente pour tout ce qui a trait à la forme, l'ameublement des peuples actuels se ressemble d'un bout de l'Europe à l'autre, sans doute par l'effet de la communauté de leurs croyances, de leurs idées, et, par suite, de leurs habitudes et de leurs usages. Où cette communauté cesse d'exister, la ressemblance cesse également. Jetez les yeux sur l'ameublement des Turcs : ils ont beau être Européens, selon la géographie au moins, il est évident que cet ameublement répond à un corps d'idées, de croyances et de coutumes tout à fait différent de celui des peuples chrétiens.

Si l'ameublement contemporain est, en général, composé de pièces de tout âge, il en est certaines parties qui ont un caractère tout à fait moderne : telle est celle qui se rapporte à l'ornementation des murs.

Dans des temps relativement rapprochés du nôtre, les appartements somptueux étaient tendus des fameuses tapisseries d'Arras ou des célèbres cuirs de Cordoue, ou bien encore étaient décorés de sculptures, de fresques ou de mosaïques. De nos jours, aux riches tentures des Flamands et des Espagnols, aux diverses peintures des Italiens s'est substitué peu à peu l'emploi du papier peint. Depuis quelques années cette industrie, grossière dans le principe, a fait de considérables progrès, et aujourd'hui la France, représentée par quelques fabriques, semble avoir atteint le sommet de la perfection. Deux de nos fabriques ont exposé en ce genre des produits hors ligne. La maison Desfossé, de Paris, a envoyé, entre autres tableaux sur papier peint, un sujet de grandeur capitale intitulé l'*Éden*, et la maison Zuber, de Rixheim, des paysages champêtres, et une vue de mer on ne peut plus remarquables. Ce n'est plus de l'industrie, c'est de l'art.

Dans l'*Éden*, les feuillages sont nets et bien découpés, l'horizon parfaitement réussi. La marine, et surtout les paysages champêtres de la manufacture du Haut-Rhin, me semblent encore supérieurs au tableau précédent. On a peine à se persuader qu'on a devant soi le produit d'impressions en couleurs successives au lieu de l'œuvre d'un pinceau exercé. La campagne est lumineuse, la perspective profonde, les fonds vaporeux. Pas de couleurs criardes, pas de tons heurtés, partout une suavité exquise. Cette industrie du papier peint est donc une de celles qui peuvent contribuer le plus puissamment à l'embellissement de nos demeures.

Une autre industrie, qui, dans cette spécialité de la tenture, n'a pas de rivale à l'étranger et promet tant, qu'elle a mérité, à son début, les encouragements de l'État, — ceux des particuliers eussent mieux valu, — c'est celle des étoffes dites de *Versailles*. Un ingénieur civil, M. Despréaux, réunissant l'art du mécanicien et celui du graveur à de rares connaissances chimiques, a obtenu, à l'aide de ces trois moyens d'action, des effets entièrement nouveaux au nombre desquels je citerai parmi les plus marquants : la reproduction sur cuir et sur maroquin des plus riches tentures vénitiennes du seizième siècle; le transport des dessins les plus délicats sur les velours unis; l'imitation sur les étoffes de soie des plus beaux effets du broché, et tout cela par des procédés « cent fois plus rapides » que le métier à la Jacquart.

Mais si les deux industries du papier peint et des étoffes de Versailles font honneur à l'esprit d'invention de la France, de quels termes me servirai-je pour traduire le sentiment d'admiration qu'excitent ces tentures des Gobelins, inimitables chefs-d'œuvre pour lesquels il faudrait élever des palais tout exprès? Les éloges les plus pompeux seraient impuissants en présence de telles créations. Je n'apprendrai sans doute rien à personne en disant que les Gobelins ont envoyé à Londres la copie de l'*Assomption de la Vierge* d'après le Titien. Cette œuvre prodigieuse, œuvre collective d'artistes qui ont pour toutes couleurs des laines teintes, pour tous pinceaux des fuseaux et des aiguilles, est, chez les étrangers, un continuel sujet d'admiration.

Est-il besoin de dire que tous les mérites de l'*Assomption de la Vierge* se retrouvent dans le portrait en pied de Louis XIV, d'après Rigault, exposé par la même manufacture? Comme pour la copie du Titien, l'illusion est complète, et il faut être prévenu pour croire qu'on a devant soi non de la peinture de maître, mais un ouvrage de tapisserie.

J'en dirai autant pour les envois somptueux de Beauvais, consistant en ameublements dans le style Louis XV et Louis XVI destinés

aux palais impériaux et dans la reproduction d'un tableau de Desportes représentant des pièces de gibier mort et des attributs de chasse.

La France peut être justement fière de ces incomparables travaux. Aucune nation jusqu'ici n'a essayé de lutter sur ce point avec elle; seuls les Anglais ont, dans ces dernières années, tenté quelque chose de semblable. Si leur patriotique hardiesse est de nature à inquiéter certaines de nos industries jusqu'ici sans rivales, celle de nos tapisseries de Beauvais et des Gobelins peut jouir en paix de sa renommée. La grande tapisserie représentant l'Empereur des Français offrant le traité de commerce à la reine Victoria, que les Anglais ont exposée, est tout ce qu'il y a de plus rassurant; sous le double rapport du dessin et de l'exécution, cet ouvrage se classe honorablement dans la catégorie des tapis de pied, et, n'était la nature du sujet, ne mériterait pas une autre destination.

Les produits sans rivaux des Gobelins et de Beauvais ne doivent pas me faire oublier ceux d'Aubusson, de Nîmes, de la Savonnerie, qui vont de pair avec les similaires étrangers les plus parfaits, s'ils ne les surpassent. En somme, dans cette industrie des tapisseries de tenture et de pied, la France occupe le premier rang.

Qu'il me soit permis de dire, à propos des tapis de pied, que la représentation de tout sujet vivant, de tout paysage, et, plus que cela, de tout relief simulé, devrait en être exclue. Au lieu de cela, les fabricants européens, partant d'une donnée absurde, se font comme un malin plaisir de créer des obstacles factices sous vos pas, vous soumettant éternellement à des épreuves comme celles de l'entrée en franc-maçonnerie. Ils placent sous vos pieds des arbres, des rivières, des bergeries entières, des flottes, des basses-cours, des personnages célèbres ou non, des animaux féroces ou domestiques, même des motifs d'architecture, tours, colonnades, frontons. Et on se promène sur tout cela comme l'homme-mouche des théâtres populaires. On a beau nous dire : « Mais voyez donc comme c'est exécuté! N'est-ce pas la nature prise sur le fait? » Raison de plus pour que cela nous choque; car plus vous aurez approché de la perfection, plus vous aurez dépensé de talent en dépit du simple bon sens.

C'est une justice à rendre à ces bons Turcs qu'ils ne tombent pas dans ces aberrations. Si leurs croyances religieuses leur interdisent la représentation des créatures humaines, elle leur laisse les mains libres quant à la nature morte, et ils ont la sagesse de ne pas abuser de cette liberté contre les convenances. Si donc leurs tapis ne se rangent pas parmi les plus brillants, ils comptent au moins au nombre des tapis raisonnables. Leur trame, on le sait, représente des dessins plats, des sortes de mosaïque, des arabesques sur lesquels on marche

tranquillement sans préoccupation, sans regarder sans cesse et involontairement à ses pieds, parce que, quelque compliqué qu'en soit le dessin, leur surface ne cesse pas de paraître plane et unie. Les Anglais ont exposé de grands tapis de ce genre des manufactures de Kidderminster, dont le fond est relevé par des combinaisons de nuances plus claires, et que, par cette raison, ils appellent *illuminated;* ce sont de magnifiques produits d'un style oriental raffiné, baptisés des noms séduisants de *Smyrne* et d'*Alhambra*, ce dont doivent immanquablement leur savoir gré leurs amis et protégés de Stamboul. Sur ces tapis, comme sur les tapis turcs, on peut marcher sans crainte de se heurter à quelque obstacle.

IX

J'arrive aux meubles. Quelle variété dans les matériaux et le style! Chêne, palissandre, acajou, noyer, érable, citronnier, ébène, thuya, tous les bois indigènes, tous les bois exotiques, sont mis à contribution. Et comme si ce n'était pas assez que l'emploi des espèces les plus rares et les plus coûteuses, on en rehausse encore la valeur par des incrustations d'ivoire, d'or, d'argent, de lapis-lazuli et autres matières précieuses. Sous le rapport de la richesse et de la rareté des matières premières, l'Angleterre a naturellement l'avantage. Si la France se présente avec le thuya et quelques autres bois de l'Algérie, l'Angleterre nous montre l'infinie variété des essences que lui fournissent ses colonies de Vancouver et de la Tasmanie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Quant aux styles, il y a peut-être encore plus d'espèces que dans les bois. Depuis l'époque du plus ancien Pharaon jusqu'à celle de Louis XVI, les meubles reproduisent ou rappellent les formes de tous les temps. Chez les ébénistes français, le style grec et le style Louis XVI prédominent. Les Anglais partagent leur goût entre celui-ci et le style moyen âge, époque avec laquelle ils n'ont pas entièrement rompu, comme nous. Cette prédilection les égare quelquefois, et l'on ne peut retenir un sourire en voyant, par exemple, des bois de lit découpés en créneaux comme s'ils étaient destinés à soutenir un siége. Mais ces fautes contre le goût sont rares, je m'empresse de le dire, l'impression que laisse l'examen des meubles de fabrique anglaise n'est point défavorable. Dans l'art de la décoration, comme dans plusieurs autres, on est forcé de reconnaître que, depuis une dizaine d'années, les Anglais ont fait des progrès considérables.

Grâce à l'espace qu'ils se sont attribué, ils ont pu former, au moyen de tentures et de panneaux peints, une sorte de vaste salle où ils ont réuni leurs maîtresses œuvres en ce genre. On peut juger là du point d'avancement où ils sont arrivés; on ne sort pas de cette division sans emporter la conviction qu'aujourd'hui ils soutiennent parfaitement la concurrence avec nous. Les ébénistes anglais marchent de pair avec leurs émules de France; comme ceux-ci, ils ont souvent travaillé avec goût les bois précieux en les ornant artistement. Leurs ouvrages ne laissent enfin rien à désirer sous le rapport du dessin et de l'exécution. Les éloges que méritent, à cet égard, les ébénistes anglais, on ne saurait les accorder que fort exceptionnellement à ceux des autres pays. La plupart ont envoyé à l'Exposition des meubles aussi excentriques que prétentieux. L'Italie ne fait pas cependant très-mauvaise figure; après la France et l'Angleterre, elle a exposé des produits qui font honneur à quelques-uns de ses fabricants, surtout ses marqueteries. Mais la Prusse et les autres États allemands, y compris l'Autriche, dont quelques meubles avaient été remarqués en 1851, ne se sont distingués cette fois par aucune œuvre de goût.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il y a dans l'exposition française comme dans l'exposition anglaise une variété inimaginable de secrétaires, buffets, chiffonniers, bureaux, cabinets, dressoirs et le reste; aussi n'entends-je me préoccuper que des ouvrages hors ligne. Dans cette catégorie se rangent, — je commence par les Anglais : 1° Une petite bibliothèque en bois de Sycomore à panneaux de bois de rose, et une toilette toute dorée, style Marie-Antoinette, d'une très-grande beauté, qu'ont exposées MM. Wright et Mansfield; 2° un dressoir en chêne sculpté avec des hérons pour pilastres et une étagère à incrustations de bois imitant l'ivoire, de M. Thomas Fox; 3° une grande console, de MM. Bird et Hull; 4° un bureau et une bibliothèque en ébène avec incrustations de bois de couleur, de Trolloppe; 5° du même : une belle cheminée gothique et un buffet avec glace d'un dessin remarquable; 6° enfin, un buffet, de MM. Jackson et Graham, dans lequel on s'accorde à reconnaître une imitation du fameux buffet de M. Fourdinois, à l'Exposition de 1851.

Parmi les exposants français, MM. Fourdinois, Mazaroz-Ribailler, Marchand, de Paris; Beaufils, de Bordeaux, et Fontaine, de Valenciennes, sont ceux dont les produits attirent plus particulièrement l'attention. Ces deux derniers fabricants se distinguent : le premier par ses meubles de luxe, l'autre pour ses meubles sculptés. Ils soutiennent la comparaison avec les meilleurs modèles de l'ébénisterie d'art de Paris. Outre des meubles divers, M. Mazaroz a exposé trois statues en chêne de demi-grandeur, représentant la Chasse, la Pêche et le Temps, qui sont des œuvres de maître. Mais l'œuvre capitale de

cet ébéniste est un buffet dans le style grec. Avec son soubassement soutenu par des gaînes antiques, à têtes et sabots de taureaux, ses colonnes ioniques cannelées, sur lesquelles reposent deux statues antiques supportant un acrotère décoré par une lyre et des palmes et terminé par un buste de Jupiter, ce meuble a un aspect monumental. La décoration est complétée par des amphores d'où s'échappent des pampres et des guirlandes liées par des bandelettes.

Le principal ouvrage de M. Marchand procède de la même inspiration : c'est une cheminée de façon grecque, dont les éléments, marbre noir, bronze, or et acier, composent un tout simple et sévère, — un peu trop sévère même pour les climats du Nord, où six mois de l'année les rayons du soleil sont si rares. Aussi, malgré tous les mérites artistiques de cette œuvre et les éloges dont elle a été l'objet, je me demande si elle ne pèche point par le défaut d'appropriation.

Bien des gens, et je suis de ce nombre, préféreraient à la cheminée de M. Marchand celle de M. Fourdinois. Elle est en marbre vert, décorée de lions et d'enfants en bronze. C'est une œuvre habilement conçue et d'un superbe ensemble. Elle a, sur la cheminée de M. Marchand, l'avantage d'être plus en rapport avec nos idées et nos habitudes. Un autre produit du même fabricant, qui ne fait pas moins sensation, c'est le buffet d'ébène, dans le style de la Renaissance, avec incrustations d'ivoire, de lapis-lazuli, de serpentine et de jaspe. C'est une œuvre excellente, tant dans l'ensemble que dans les détails. Les statuettes et les figures sont du galbe le plus délicat; les colonnes cannelées, les corniches, les frontons, de l'architecture la plus gracieuse. Maintenant, est-il vrai, comme je l'ai entendu dire et répéter, qu'en ouvrant les panneaux, les fûts des colonnes se détachent de leur base et de leur chapiteau? Le comble de la perfection est de concilier la beauté artistique avec les fonctions auxquelles l'objet est destiné. Si dans le meuble de M. Fourdinois se produit l'anomalie en question, leur beauté doit singulièrement en souffrir.

X

J'aborde maintenant un sujet aussi intéressant que celui que je viens de traiter, mais beaucoup plus important au point de vue du commerce : j'entends parler de la céramique. La France, l'Angleterre, la Saxe, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et la Russie

sont représentées dans cet art, à l'Exposition, par des produits variés et nombreux. Pour commencer par les plus humbles, je dirai que l'Italie, qui fut le berceau de l'art céramique en Europe, a des majoliques fort remarquables. De sa porcelaine il n'en faut pas parler. Il faut en dire autant des produits espagnols. Saint-Pétersbourg, Copenhague, Berlin, Vienne, Munich, ont des manufactures appartenant à l'État qui réussissent assez bien à imiter les grands ouvrages de Sèvres. La manufacture impériale de Vienne a envoyé, entre autres produits, un magnifique groupe en biscuit, le *Jugement de Pâris*, quelques grands plateaux et des coupes d'une forme heureuse. La montre de la manufacture royale de Berlin offre à l'admiration des connaisseurs des pièces d'un rare mérite. Elles sont d'un beau style, de formes gracieuses et d'une décoration élégante. Leur seul défaut, à mes yeux, c'est de sortir d'une manufacture de l'État. Ces produits excitent, à cause de cela, moins d'intérêt que ceux du commerce, parce qu'ils ne prouvent, ainsi, que fort peu en faveur du pays d'où ils proviennent. J'en dirai autant de la manufacture royale de Dresde, et j'ajouterai que les produits actuels de la Saxe me semblent pécher par défaut de vérité dans la forme comme dans la couleur; c'est toujours le même monde de petits bergers et de petites bergères, de moutons et de colombes, les mêmes rocailles, les mêmes guirlandes de roses et d'oiseaux formant des consoles et des cadres de glace, et tout cela sans la grâce mignarde des anciens saxes.

Dès avant l'ouverture de l'Exposition, les Anglais se confiaient à voix basse qu'ils n'avaient bien progressé, depuis les deux expositions universelles de 1851 et 1855, que dans les arts de la céramique. Ils péchaient, cette fois, par trop de modestie. En effet, ce n'est pas seulement de leurs progrès dans la céramique que les Anglais ont droit de se féliciter, comme nous le verrons; mais les compliments qu'ils se faisaient eux-mêmes à cet endroit, il faut en convenir, étaient parfaitement légitimes. Leurs porcelaines, leurs faïences, leurs terres cuites, en général, sont incontestablement aujourd'hui au premier rang. Quand on jette un coup d'œil en arrière, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en voyant quels progrès ont accompli en quelques années les manufactures du Staffordshire. Dans le principe, elles se livraient exclusivement à la fabrication de cette poterie de terre fine revêtue de l'émail à porcelaine qui est généralement connue sous le nom de porcelaine anglaise. Encouragés par le succès, les Anglais ont eu l'ambition de faire de vraie porcelaine, puis de la faïence d'art, et ils y ont complétement réussi. Aujourd'hui ils égalent les porcelainiers français dans les services de table et les surpassent dans la fabrication des grandes pièces. Sèvres, heureusement, est là pour empêcher l'Angleterre de l'emporter sur nous. Mais Sèvres est une manufacture

d'État, et si l'on réfléchit à la distinction qu'il convient de faire entre un établissement de ce genre et les industries privées, on est bien forcé d'avouer que, si Sèvres maintient encore la balance en notre faveur, c'est seulement sous le rapport de l'art et non sous celui du commerce. Nos fabricants attribuent le succès des Anglais au bon marché de la houille et de la terre qu'ils ont en abondance. Je crois, moi, que cela tient à d'autres causes, notamment à la facilité que l'on a en Angleterre de se procurer des capitaux et à la libéralité avec laquelle on y traite les bons ouvriers et les artistes de mérite. Les manufacturiers anglais attirent chez eux nos céramistes les plus habiles en les rétribuant trois ou quatre fois plus qu'on ne le fait en France. Il ne faut pas non plus oublier que, s'ils fabriquent principalement pour les masses, ils travaillent aussi pour une aristocratie qui sait estimer les belles choses à leur valeur. Voilà, je crois, la véritable raison de la supériorité des Anglais. Ce n'est pas l'invention qui manque aux porcelainiers de France; ils ne cessent de se distinguer par des nouveautés charmantes, des formes originales, par la pureté de la couleur et du style, ou par la perfection du travail. Les manufacturiers d'outre-Manche, au contraire, sont la plupart du temps occupés d'imiter nos chefs-d'œuvre. D'où vient donc qu'ils finissent par l'emporter? C'est qu'il y a quelque chose de plus funeste aux porcelainiers français que la cherté de la houille et de la terre céramique, ce sont les conditions particulières de l'industrie française en général : au dedans, défaut d'encouragement; au dehors, absence de marché. Au lieu de voir le mal où il est, chez nous, c'est-à-dire dans l'encouragement de l'esprit d'agiotage aussi désastreux qu'est fécond l'esprit d'entreprise que rien ne stimule, on crie contre les Anglais qui nous enlèvent nos meilleurs ouvriers, on se livre à d'amères récriminations qui ne prouvent qu'une chose, notre croissante impuissance à lutter. D'où que cela vienne, les Anglais, sachons-le, sont les maîtres de nos secrets, de nos formes, de notre palette, et, les grands capitaux aidant, ils ont accompli cette année des prodiges. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à s'arrêter devant les vitrines de MM. Copeland, Minton, Wedgewood et Duke. M. Copeland, l'inventeur de cette pâte d'un blanc adouci, auquel les Anglais donnent le nom de *paros doré*, ou plus simplement de *parian*, a exposé une multitude de pièces fort distinguées, dont beaucoup sans doute sont des imitations françaises, mais dont plusieurs aussi sont des créations personnelles de cet habile manufacturier. Je citerai, dans le nombre, un grand vase de porcelaine à fond blanc, décoré d'une somptueuse guirlande de fleurs peintes, qui est à la hauteur des produits de Sèvres; une belle collection de figures d'un mètre, d'une grande pureté et d'un beau style; deux bustes de la Vénus de Milo : l'un tel que nous le connais-

sons, avec les dégradations du temps, l'autre reproduisant la perfection primitive, et tous deux admirablement rendus; des vases de toutes formes et de tous styles, travaillés à jour, ou incrustés d'imitation de perles et de pierres fines mêlées à des entrelacs d'arabesques indiens. Ces vases, ces figurines donnent à l'exposition de M. Copeland un caractère si frappant d'originalité, qu'il suffit de voir une seule fois pour ne plus l'oublier.

Un autre manufacturier anglais, aussi hardi et aussi entreprenan que M. Copeland, M. Minton, a exposé des pièces d'une dimension extraordinaire. Vasques colossales, jardinières gigantesques, candélabres de douze pieds de haut, objets destinés à prendre place dans les palais, les hôtels et les châteaux de l'aristocratie britannique. En France, il n'y a guère que Sèvres qui fabrique des œuvres aussi magistrales; aussi l'exposition de Minton, en prenant rang immédiatement après celle de notre manufacture nationale, écrase-t-elle celles de notre industrie privée.

L'œuvre capitale de Minton, c'est une fontaine de majolique qu'il a dressée sous le dôme oriental. Cet ouvrage atteint les proportions d'un monument. En ceci, cependant, Minton a été plus hardi qu'heureux. Prises séparément, les pièces de cette fontaine sont d'une belle exécution et d'un travail fort soigné, mais l'ensemble n'est pas harmonieux; il manque de proportions. Les vasques montées sur des hérons, les demi-figures, le saint Georges terrassant le dragon, sont excellents comme dessin et comme couleur; mais les amours, les lions, sont trop petits, et en fait de couleur il y a profusion de jaune de chrome. De plus, la distribution et la chute des eaux ont été si mal combinées, qu'elles ajoutent à l'effet de gracilité et de maigreur. Il faut reconnaître toutefois que M. Minton a fait preuve de hardiesse en essayant ce qui serait, dit-on, impossible à nos fabricants; et, s'il est vrai qu'il n'y ait, chez nous, que la manufacture de Sèvres capable d'entreprendre des œuvres de cette grandeur, il est glorieux pour un particulier de s'élever au niveau d'un établissement pourvu d'aussi puissants moyens.

Je passe à M. Wedgewood. C'est à ce fabricant que revient l'invention de ces bas-reliefs en biscuit blanc sur fond bleu mat, si répandus aujourd'hui chez nous. Depuis 1855, époque à laquelle M. Wedgewood fit connaître en France ce genre de porcelaine, il a ajouté au bleu, qu'il employait seul alors pour ses fonds, des noirs, des gris de perle et des teintes orangées de l'effet le plus charmant. L'exposition de Wedgewood contribue comme celle de Copeland à donner à l'industrie anglaise de la céramique un cachet tout particulier. A propos de ce fabricant, il s'est fait beaucoup de bruit autour du nom d'un artiste français, M. Lessore, qui, bien que passé à l'Angleterre et travaillant pour des

manufacturiers anglais, signe ses pièces de son nom. Les majoliques de Lessore méritent leur renom; aussi n'est-ce pas leur valeur que j'entendrais discuter si j'avais assez de temps et de place, mais les attaques dont Minton et Copeland sont l'objet. A propos des majoliques de Lessore, quelques-uns de nos critiques ne craignent pas d'aller jusqu'à dire que les porcelainiers anglais sont gens déterminés à arriver au succès *per fas* et *nefas*, comme si « l'émigration » d'un artiste pouvait être une honte pour ceux qui l'attirent! Pour d'autres critiques d'un tempérament moins jaloux et d'un jugement un peu plus droit, c'est une consolation de voir que les manufacturiers anglais sont redevables de quelques-uns de leurs succès à des artistes français. Au lieu de « consolations, » n'est-ce pas douleur qu'il faudrait dire?

Tel est à l'Exposition l'effet de la porcelaine anglaise, que les produits français, pour soutenir la comparaison en masse, ont besoin de l'appoint de la manufacture de Sèvres. On donne pour raison de cette infériorité que chez nous l'industrie céramique est plus occupée de se perfectionner sans cesse et de créer des formes nouvelles, que de fabriquer de grosses pièces de luxe, comme le fait l'industrie anglaise. Les manufacturiers français ne doivent pas y songer, parce qu'il n'y a pas en France d'aristocratie comme en Angleterre, et que d'autre part ils ne sont pas en état d'entrer en concurrence avec Sèvres, qui les écraserait. A la première de ces deux prétendues explications je n'ai rien à répondre; mais quant à l'autre, c'est différent. Je m'étais imaginé jusqu'à présent que Sèvres était un bienfait, et voilà qu'on en parle comme d'un fléau! Comme cela est flatteur pour la bourse des contribuables et l'amour-propre du gouvernement! Qu'on ferme donc Sèvres, s'il est vrai que Sèvres empêche les manufacturiers français de prendre tout leur essor! Je dois, pour être juste, ajouter que, si l'impression que l'on reçoit d'un premier coup d'œil d'ensemble est défavorable aux Français, on peut se convaincre par l'examen détaillé de leurs produits qu'il ne leur manque que la force et de l'audace pour être en tout égaux à leurs voisins. Ce qui le prouve, c'est l'empressement de ces derniers à acheter toutes nos nouveautés; ce sont les nombreuses inventions, les perfectionnements incessants accomplis chez nous depuis 1855. Un des caractères dominants de la porcelaine française, c'est la blancheur éclatante et un peu crue de la pâte par opposition à la porcelaine anglaise. La porcelaine de Limoges, qui se distingue par sa blancheur, laissait fort à désirer à l'exposition de 1855 sous le rapport de la forme. Il s'est opéré dans ce sens un progrès considérable. Certains fabricants se présentent avec des éléments nouveaux, tels sont MM. Gillet et Brianchon, dont les émaux chatoyants, irisés, imitent les nacres colorées,

l'ivoire et l'émeraude. Le musée de South Kensington s'est empressé d'acquérir plusieurs de leurs produits. D'autres se distinguent par l'élégante originalité de la forme ou le piquant du détail. Ainsi MM. Hache et Lehalleur exposent des vases à frises de peintures pompéiennes qui rappellent les bons modèles de Sèvres; M. Pillivuyt des services de café dont toutes les tasses avec leurs soucoupes sont de couleurs différentes, sans autre ornement qu'un filet d'or; originalité que les Anglais se sont empressés d'imiter; — M. Rousseau des vases de porcelaine et de faïence artistique, embellis de délicieux ornements orientaux; M. Bettignies, de grands vases roses, vert tendre, bleu de roi et bleu turquoise, qui rivalisent avec les plus beaux produits de Sèvres et de la céramique anglaise. Je ne dois pas oublier de citer encore les vases Céladon de M. Pillivuyt. Je n'en finirais pas si je voulais mentionner tous les fabricants français qui ont produit quelque objet remarquable. Il en est un pourtant que je ne passerai point sous silence, c'est M. Gille, dont les statues de grandeur naturelle en porcelaine blanche et les sujets de fantaisie, véritables petits chefs-d'œuvre, sont justement admirés. Parmi les statues on remarque entre autres une jeune baigneuse d'une grande beauté : toutes ces pièces soutiennent l'examen le plus sévère.

Que ne faudrait-il pas dire de Sèvres! C'est, pour la porcelaine, ce que les Gobelins sont pour la peinture. Là tout est merveilleux, à part de rares exceptions et quelques fautes contre le goût, qu'on pourrait appeler volontaires. J'aurais aimé voir Sèvres donner l'exemple de quelques-unes des nouveautés dont est fier M. Copeland. Entre autres objets hors ligne, je noterai le grand vase vert de chrome Céladon, avec pieds de griffon et une frise d'amours en plein relief qui fait le tour de la plinthe centrale. Je citerai aussi les vases étrusques, à fond clair, avec figures en demi-teintes, et les échantillons de terres émaillées. Sèvres continue d'être à la hauteur de son ancienne réputation; elle ne s'engourdit pas dans la routine du passé comme les manufactures de Saxe, mais elle a besoin de faire des efforts soutenus pour garder toute sa supériorité.

Je viens de parler de terres émaillées. Après avoir joui au seizième siècle de la plus grande faveur, puis être tombées dans le dédain le plus profond pendant deux siècles, les faïences ont été recherchées de nos jours avec un engouement passionné, et le résultat de ce retour a été la résurrection en quelque sorte de l'art du faïencier. Le nombre des hommes de talent qui se sont consacrés à cette tâche de retrouver les anciens procédés sont nombreux aujourd'hui en France et n'ont pas de rivaux en Angleterre. M. Avisseau sait refaire les poissons, les fruits, les feuilles et tous les objets qui ornent la poterie de Palissy, avec une habileté qui ressemble bien à celle de ce maître,

si elle n'est égale. M. Lavalle, inventeur d'un émail qui défie le tranchant de l'acier, surpasse ses rivaux anglais par l'incroyable grandeur de ses pièce; plusieurs de ses plats émaillés ont plus d'un mètre de diamètre. M. Pinard, à la fois céramiste et peintre, a trouvé un nouveau procédé pour peindre sur la terre à nu et sur l'émail, qui ne nécessite qu'une seule cuisson. Ses produits sont remarquables par le moelleux des couleurs et la justesse des effets de lumière. M. Deck fait des ornements par voie d'incrustation, et M. Devers a fourni de belles plaques de figures en demi-bosse destinées à l'église Saint-Eustache.

XI

Venons maintenant à une industrie dans laquelle les Français excellent, je veux parler de celle des bronzes. Il n'y a dans les fabriqus étrangères que M. Elkington de Londres, et à Birmingham quelques manufacturiers de moindre importance en état de faire des bronzes d'art capables de supporter quelque comparaison avec les bronzes français. Quel que soit d'ailleurs, le métal qu'ils traitent bronze, fer, zinc ou plomb, et quelles que soient les dimensions de leurs ouvrages, les fondeurs français se distinguent de leurs concurrents étrangers par une rare habileté d'exécution et un goût excellent. Aussi la France est-elle, dans la vaste branche industrielle des fontes d'art, en possession d'un monopole incontesté. Il faut citer, parmi les bronzes destinés à l'ornementation des intérieurs, la garniture de cheminée de M. Marchand, le faune faisant danser le jeune Bacchus sur une cuvée de raisins de M. Thiébault, le tigre et le lion de grandeur naturelle de M. Barbezat; les lampes, statues et animaux de M. Paillard, objets dignes de sa réputation; les candélabres et les bustes de M. Levallé, surtout ses deux femmes nubiennes portant des lampes sur leurs épaules. Dans ces deux figures, sorties des mains du sculpteur Cordier, la tête, les pieds, les bras et une partie du sein sont en bronze oxydé, le reste du corps est enveloppé de draperies d'onyx d'Algérie, dont on a fait valoir avec beaucoup d'intelligence les bandes teintées comme celle d'une étoffe africaine. Ces deux sujets sont d'une grande beauté, et si leur attitude est un peu trop fière peut-être, elle est du moins plus naturelle que celle des deux éthiopiens de M. Denière, qui, au lieu de garder l'immobilité qui convient à leur fonction, semblent exécuter un entrechat, sans compter que l'appareil luminaire qu'ils soutiennent sur leur tête est

d'un goût plus que douteux. Je mentionnerai encore le Méphistophelès et le don Quixotte de M. Boy, les chevaux de M. Peyral et sa pendule au hibou; les porte-torchères de M. Graux-Marty et les nombreux produits de M. Barbedienne, surtout ses réductions par le procédé Collas.

Dans le genre monumental pour la décoration extérieure, on remarque, parmi les fontes, la grille de M. Barbezat, la fontaine en fonte de M. Durenne et celle au Neptune de M. Ducel.

Les Italiens ont envoyé quelques bronzes estimables; mais on voit que ce n'est pas leur affaire. La Prusse, l'Autriche et la Russie ne viennent que bien après l'Angleterre dans cette industrie de la fonte qui peut être justement regardée comme une industrie française.

Je viens, à propos des bronzes, de parler du marbre-onyx d'Algérie. Ce produit, qui est une des nouveautés de l'Exposition universelle et l'une des spécialités les plus remarquables du département français, mérite une mention à part. C'est un marbrier italien de Carrare du nom de Delmonte qui, il y a une vingtaine d'années, a fini, après de longues recherches, par découvrir dans les environs d'Oran cet ancien gisement des célèbres stalagmites d'Afrique, exploité autrefois par les Romains. Ce calcaire, qui a la dureté du marbre et est susceptible de prendre un poli presque aussi fin que celui des pierres précieuses, se distingue des autres marbres par une transparence qui lui donne quelque analogie avec l'albâtre de la haute Égypte et l'agate. Il est remarquable par la variété de ses nuances, depuis le blanc le plus pur ou le jaune d'or le plus brillant, jusqu'au rouge et au vert le plus vif. L'espèce la plus estimée est celle dont la blancheur verdâtre et translucide est légèrement veinée de bandes bleues, roses, jaunes ou blanches avec des reflets de nacre dans le corps de la pierre. La surface, quelquefois floconneuse, produit à la lumière des effets merveilleux. Le marbre-onyx d'Algérie se tourne en colonne, se taille en vases, se sculpte en chambranles, en frises, en cartouches. Le vaste compartiment de la Compagnie parisienne qui en a le monopole, orné de larges panneaux et entouré d'une superbe balustrade de ce marbre, montre quel parti on peut en tirer pour la décoration architecturale. On y voit une cheminée dans le style Louis XVI, des amphores, un guéridon, des coupes, des plats, des bustes, des médaillons, des lustres, des vases, des flambeaux, des pendules, des candélabres. Cette précieuse pierre s'adapte à tous les usages, et telle est sa beauté, que les plus riches moulures d'or et d'argent ne sont que des accessoires de son ornementation. Ceux de nos lecteurs qui connaissent l'onyx d'Algérie par l'emploi qui en a été fait jusqu'à présent en France, ne seront pas surpris d'entendre dire qu'il a le plus grand succès à l'Exposition et restera comme un des meilleurs souvenirs de l'industrie française.

XII

Je passe à l'orfévrerie.

L'industrie de la dorure et de l'argenture par les procédés Ruolz et Elkington ne sera jamais qu'une industrie d'ordre inférieur, aussi ai-je de la peine à m'expliquer que les trois pièces du surtout de table exécutées par M. Christofle pour la ville de Paris occupent la place d'honneur dans le département français.

Je ne ferai pas la description détaillée de la pièce principale. Cette galère qui représente Paris est une œuvre d'un goût fort douteux, et je plains ceux qui durant tout un dîner d'apparat seront appelés à digérer devant cette composition indigeste.

Je dis que je ne comprends pas la faveur exceptionnelle dont cette pièce, et d'ailleurs celles du même fabricant sont l'objet, car, si elle pèche par la forme, ce qui à mon avis est incontestable, elle n'est pas moins condamnable par le fond. La distinction dont ce produit de M. Christofle est l'objet n'est ni plus ni moins que la glorification du faux, du frelaté, du clinquant au détriment du vrai. Dans notre siècle de faussetés, il y avait encore quelque chose de vrai au milieu de nous, c'était l'argenterie de table. Grâce à M. Christofle et consors, elle a disparu pour faire place au plaqué, à l'électro, à toutes les contrefaçons, à tous les trompe-l'œil imaginables. C'est là un bien fidèle reflet de notre époque si petite, si mesquine, malgré les airs de grandeur et de richesse qu'elle s'escrime à se donner. Maintenant le règne du faux sera consacré. Vous figurez-vous des têtes couronnées assises autour de ce surtout de cuivre aux émanations toxiques? Des potentats servis dans du laiton couvert d'un bain électrique de dorure? Que nous sommes loin de Condé envoyant son argenterie à la monnaie, et, sans remonter si haut, de ces seigneurs anglais de nos jours, dont les plats et autres pièces d'argent massif de plus d'un mètre de large et de la moitié autant de profondeur, font provisoirement l'ornement du *South Kesington Museum*, en face même du palais de l'Exposition. Ce surtout a un fort médiocre succès auprès des Anglais, à cause principalement du cuivre dont il est fait. Les Anglais, gens positifs, ne se payent pas si facilement que nous de semblants, et aiment que les choses répondent par leur fond à leur apparence extérieure. Aussi ne peuvent-ils admettre que l'on puisse dépenser trois cent mille francs à une collection de pièces dans la confection desquelles entrent cent francs de cuivre et mille francs

d'or et une trentaine de mille francs de main-d'œuvre. Il y a là une anomalie dont ne peut s'accommoder leur solide bon sens.

Il est regrettable de voir l'orfévrerie française, illustrée à deux reprises, s'engager dans la voie que lui indique M. Christofle. Il faut espérer qu'elle ne l'y suivra pas. Quelle infériorité on s'inflige volontairement par rapport à l'Angleterre ! Divers usages nationaux et la constitution de la propriété surtout empêchent que l'on suive là de si misérables exemples, et on s'y transmet de père en fils les pièces d'argenterie, et je viens de dire de quelles dimensions sont quelques-unes de ces pièces. On y est aussi dans l'habitude d'offrir des témoignages d'estime ou d'admiration, ce que nous appellerions des « souvenirs » et ce que les Anglais nomment des *testimonials*, à tout citoyen qui s'est distingué d'une manière quelconque. Les présents sont le produit de souscriptions particulières, et les Anglais croiraient faire preuve de la mesquinerie la plus sordide si ces présents n'étaient au moins en argent. Que l'on compare.

Les orfévres anglais, les Hancok, les Hunt, les Roskell, les Elkington, ont fait des étalages opulents, et nombre de leurs pièces, exécutées tantôt avec, tantôt sans secours étrangers, sont fort remarquables. M. Hancok a produit entre autres pièces un vase consacré à Shakspeare et des coupes à Milton, Byron et Thomas Moore, dans la décoration desquels les créations de ces génies divers ont été représentées avec bonheur par un sculpteur italien, Raphaël Monti. MM. Hunt et Roskell ont exposé, parmi des morceaux dignes d'attention, un magnifique bouclier; M. Elkington une admirable table en argent dont un artiste français M. Morel Ladeuil a dessiné et exécuté les statues en bosse et les reliefs.

Dans cette revue de l'ameublement de luxe, je ne saurais passer les glaces sous silence. Je serais d'autant moins excusable de le faire que l'usage des glaces est aussi commun chez nous que l'est en Angleterre celui des tapis. Les Français de la fortune la plus modeste ne conçoivent pas une chambre un peu meublée sans l'apparence d'une glace ou deux; les Anglais de la condition la plus humble ne l'imaginent pas sans tapis. Je suis donc sûr d'intéresser en parlant des glaces, et il va sans dire, des glaces hors lignes.

On sait que la glace sans tain envoyée à l'Exposition par la Compagnie de Saint-Gobain a été brisée pendant l'opération de la mise en place. Cette glace présentait une surface de quinze mètres carrés, savoir : cinq de haut sur trois de large. Je ne sais s'il est vrai que nos glaces soient les plus pures et les moins chères du monde entier, mais elles ne sont pas les plus grandes, ainsi que l'attestent les glaces belges, exposées plus heureusement à quelques pas du cadre vide de la glace française.

Je ne prétends pas que l'infériorité de dimensions soit une infériorité de valeur. Il est des objets où la taille ne fait rien. Faire du grand est plus facile, en toute chose, que de faire du bon et du beau. Les dômes du palais de Kensington sont plus grands que celui de Saint-Pierre de Rome de je ne sais combien de pouces en diamètres. Tout le monde vous répète cela à Londres. Est-ce à dire que le hangar de fer et de verre du capitaine Fowke soit digne d'être mis en ligne avec le monnment de Michel-Ange? J'ai de même entendu faire l'éloge de la fontaine de M. Durenne dans les mêmes termes. Heureusement elle a d'autres mérites que celui d'être de dimensions plus grandes que celles de la place de la Concorde.

Pour en revenir aux glaces, si celles qu'ont exposées les Belges étaient de la même eau que la glace de Saint-Gobain, ce dont les gens les plus compétents auraient quelque peine à juger à Londres, nous serions battus sur ce terrain.

Mais il paraît que nous ne le sommes pas, du moins commercialement, et que, dans cette partie, nous avons l'avantage sur les nations étrangères par le bon marché relatif du produit. Toute œuvre dont le prix de vente dépasse le prix de l'objet similaire à l'étranger peut bien, dans ces temps d'échange, être une œuvre exceptionnelle, voire une œuvre d'art faisant grand honneur à celui qui l'a produite; ce n'est point un produit industriel. Tel n'est point le cas, paraît-il, pour l'industrie française des glaces, et il faut s'en féliciter, puisque cela tourne au profit de notre pays. L'argenture substituée aux anciens procédés d'étamage par un inventeur français achève de constituer en faveur de cette branche de notre industrie un avantage qui la place au premier rang parmi les industries similaires de l'étranger.

La musique occupe une telle place dans la vie moderne, que je ne puis me dispenser de dire deux mots des instruments qu'elle emploie.

La réputation des pianos français est faite. Il y a, seulement à Paris, dix fabricants dont le nom est européen, et la province en compte un grand nombre dont les produits ne souffrent pas de la comparaison avec les instruments les plus parfaits de la fabrique parisienne.

M. Debain a fait montre tous les jours de son système mécanique au moyen duquel on peut jouer du piano sans savoir déchiffrer une note, aussi bien et mieux qu'un artiste émérite, attendu qu'il s'agit de tourner une manivelle comme on le fait pour un orgue. Malgré les avantages qu'elle présente, il paraît que l'invention de M. Debain n'aurait pas obtenu grand succès auprès des Anglaises. Et en effet ne joue-t-on que pour la musique? Il y a aussi à l'Exposition force pianos anglais qui offrent les formes les plus élégantes et les plus riches. Je ne sais ce qu'ils valent comme instruments; mais, comme

meubles, ils atteignent, par les bois précieux dont ils sont faits et par leurs incrustations, les dernières limites de la magnificence.

XIII

Du luxe des habitations, passons à celui des personnes, c'est-à-dire à tout ce qui fait partie de la toilette des femmes, aux dentelles, aux étoffes, aux bijoux, aux diamants. Dieu sait s'il y a au palais de Kensington de quoi tourner les têtes féminines! Mais j'ai toutes sortes de raisons de m'étendre aussi peu que possible sur ce sujet. Je me bornerai donc à dire qu'en fait de dentelles, de guipures, de châles, de points d'Alençon, de gros de Naples, de velours et le reste, il doit y avoir de bien remarquables choses si j'en juge par les attitudes et les exclamations admiratives des charmantes personnes à qui tout cela est destiné, et qu'une bonne part de ces démonstrations flatteuses s'adresse aux manufacturiers français, ce qui est fait pour rassurer celles de nos compatriotes qui n'ont pu visiter le palais de Kensington.

Je me hasarderai plus volontiers sur le terrain brillant des diamants et des pierres précieuses.

La joaillerie et la bijouterie forment une des sections les plus remarquables de l'Exposition, et les fabricants français paraissent tenir sans conteste la tête de cette industrie. Comme dans beaucoup d'autres branches, les Anglais font une concurrence ardente et redoutable à la France en employant des ouvriers et des artistes français; mais il serait injuste de ne point reconnaître qu'ils ont beaucoup acquis et gagné par eux-mêmes. Ce qui distingue la manière de faire des fabricants des deux pays, c'est du côté des Anglais le goût pour les bijoux de grosses dimensions, tandis que la tendance des Français est absolument opposée et qu'on peut leur reprocher quelquefois de la maigreur.

La bijouterie de Londres, considérée dans son ensemble, est remarquable par sa solidité, obtenue trop souvent aux dépens de l'élégance.

Les bijoutiers parisiens sont sobres dans leurs conceptions, mais très-ingénieux sous le rapport du dessin. Chez eux, la plupart du temps, la main-d'œuvre est supérieure à la valeur de la matière. Les bijoutiers français possèdent et posséderont longtemps encore leur supériorité sur leurs rivaux d'outre-Manche; mais c'est à la condition de faire d'incessants efforts.

De la bijouterie aux diamants célèbres, la transition n'est pas grande, et je la franchirai d'un trait, mais non sans dire que ces sortes d'étalages sont une déviation du but qu'on se propose par les expositions. J'ajouterai que j'ai de la peine à comprendre l'empressement fébrile de la foule autour de ces cristaux rares. Est-ce leurs scintillements qui l'attire ou vient-elle faire la cour à leur valeur vénale?... J'avoue humblement que l'*Étoile du Sud* que je vois de loin en passant me laisse froid, et si j'attache un instant les yeux sur le *Koh-I-Noor*, ou « montagne de lumière, » c'est pour réfléchir sur son origine et me dire qu'il a cessé d'être le mystérieux talisman des destinées de l'Inde. Sa valeur historique seule m'intéresse.

Malgré le triage auquel sont soumises les demandes, chaque exposition offre un certain nombre d'objets auxquels on peut appliquer la dénomination collective de curiosités.

Ces curiosités sont de deux genres. Les unes sont ingénieuses et intéressantes sous le rapport du parti qu'on en peut tirer, les autres sont simplement des puérilités.

L'Exposition de 1862 n'a pas fait exception à la règle, et l'on peut y trouver maintes preuves de ces écarts de l'esprit humain, de cette course après le merveilleux qui n'aboutit le plus souvent qu'au ridicule.

Au nombre des curiosités de la première espèce, je citerai l'arithmomètre, ou machine à calculer, de M. Thomas, de Colmar. Au moyen de cette machine, on multiple 8 chiffres par 8 chiffres en en 18 secondes; on divise 16 chiffres par 8 chiffres en 24 secondes; l'extraction de la racine carrée d'un nombre exige moins d'une minute. Cette machine est d'une utilité réelle comme le prouve l'emploi qui en est fait à la Caisse des consignations, aux forges du Creuzot et dans d'autres établissements de grande importance.

Une autre machine non moins curieuse est celle d'un Anglais, M. Peters, destinée à exécuter des écritures microscopiques. Cette machine n'est pas la première du genre, mais elle est infiniment plus merveilleuse que celle de Withworth, capable, comme on sait, de mesurer le millionnième d'un pouce, et qui causa tant de surprise à l'Exposition de 1851. Au moyen de la machine de M. Peters, le *Credo* de l'Église anglicane peut s'écrire lisiblement dans un cercle qui serait la trois cent cinquante-six millième partie d'un pouce carré; l'on ajoute que la Bible tout entière pourrait être écrite trente-deux fois dans le même espace d'un pouce carré. Ce sont là des tours de force d'une prodigieuse inutilité.

Un machine bien plus fertile en résultats, si l'on pouvait remédier à ses imperfections, serait le compositeur d'imprimerie anglais, dont

les caractères sont mis en mouvement par le léger attouchement des touches disposées comme celles du clavier d'un piano.

Dans la classe des curiosités bizarres et de mauvais goût, il faut ranger les paysages en cheveux d'un exposant français, et en cheveux également, mais cette fois l'œuvre d'un Anglais, des châles pour dames.

Tout cela est amusant; dans le département anglais on aurait eu le plaisir de voir bien des excentricités si les commissaires n'y avaient mis bon ordre. Dans plus d'un cas, on se demande si chez les auteurs ou propriétaires de certains objets, la prétention de les destiner à une exposition publique ne révèle pas un état de manie ou de folie? Un Anglais a demandé l'autorisation de dresser une machine aérienne qui aurait été en mouvement sous un des dômes, et dans laquelle il se serait élevé et abaissé « comme un acrobate. » Un autre demandait qu'on lui accordât l'espace nécessaire pour exposer un pain d'un *penny* (10 centimes) de 1801, époque à laquelle le blé coûtait en Angleterre 26 francs le boisseau. Il se plaignait que les commissaires de l'Exposition de 1851 avaient repoussé son pain, ce qui n'a pas empêché ceux de 1862 de suivre leur exemple. Un autre Anglais voulait faire une exposition de cercueils : il a eu beau dire qu'ils étaient magnifiques, les commissaires se sont bouché les oreilles.

Un autre enfin, — car enfin il faut que je me borne, — désirait exposer un « paramoustache, » petit appareil au moyen duquel on peut désormais manger la soupe et approcher de la bouche toutes sortes de liquides sans se mouiller les moustaches.

Pour compléter cette revue sommaire de l'Exposition de Londres, il me faudrait maintenant aborder la division des beaux-arts; car, ainsi que nous en 1855, les Anglais ont en 1862 ouvert l'Exposition aux œuvres de l'idéal, ainsi qu'à celles de la réalité. Mais je laisse cette tâche à une plume plus compétente que la mienne, et n'ajoute plus en terminant qu'une réflexion.

Cette institution des expositions devenue générale aura une grande influence sur l'avenir industriel et commercial des nations, mais à une condition d'abord, c'est qu'on entourera ces concours de toutes les garanties de sincérité et de justice désirables que le peuple chez lequel ils auront lieu tiendra envers les nations appelées à y prendre part une conduite vraiment libérale.

Je ne dissimulerai pas, à ce sujet, tout ce qu'on a dit contre les procédés fiscaux des commissaires royaux de Londres. Je reconnais tout ce que ces plaintes ont eu de fondé. Mais avant d'en faire tant de bruit, chez nous en particulier, on aurait dû se rappeler les réclamations unanimes qu'excita aussi la Commission française en 1855. L'indulgence

qu'il convenait de montrer pour les exigences des ordonnateurs de l'exposition de Londres, je la réclamerai pour un fait d'un autre ordre : je veux parler de l'orgueilleux étalage fait par les Anglais des armes de guerre nouvellement inventées par eux, Nous n'avons pas eu de termes assez vifs pour blâmer l'inconvenance d'une exposition de cette nature, et tout ce que nous avons dit à ce sujet est fort juste. Mais nous-mêmes, si prompts à accuser nos voisins, avons-nous été plus sages en 1855? N'y avait-il pas à l'exposition de Paris des canons qui ont fait du bruit plus tard, et qu'alors l'on montrait avec autant d'ostentation que les canons Armstrong et Withworth à Londres? D'ailleurs si les Anglais ont eu tort, ils n'ont pas été les seuls, et toutes les nations européennes, la France exceptée cette fois-ci, sont tombées dans la même faute. Et il en sera longtemps encore ainsi, je le crains. C'est se faire illusion que de croire que des expositions industrielles détruiront la guerre et amèneront la paix et la fraternité entre les hommes. Les phrases sentimentales que l'on écrit là-dessus n'y feront rien, non plus que les sentences évangéliques dont on couvre les murailles des édifices consacrés à ces solennités. Ceux qui se livrent à ces beaux rêves ont-ils remarqué un fait : c'est la création des *attachés militaires des ambassades*, laquelle coïncida juste avec l'ouverture de la grande Exposition! Cela est assez significatif.

Rentrons dans le sentiment des choses réelles. Ne demandons pas aux expositions plus qu'elles ne peuvent donner. Les expositions sont des écoles excellentes pour l'industrie. Elles rendent possibles des comparaisons infiniment instructives; elles peuvent tirer de l'obscurité tel inventeur qui sans elle se consumerait dans la pauvreté, servir à vulgariser rapidement d'excellents procédés, ouvrir des canaux nouveaux à l'activité commerciale, marquer la marche du progrès de certaines industries, les temps d'arrêt et même la dégénérescence de certains autres, voilà les services qu'elles sont appelées à rendre. C'est plus qu'il n'en faut pour les justifier et les rendre nécessaires. Quant à régénérer la société, quant à rendre les hommes meilleurs qu'ils ne sont, ce n'est pas ce qu'il faut en attendre.

Commercialement, industriellement, tous les peuples tireront profit des expositions, les deux nations surtout à qui appartient l'idée et l'application la plus large de cette institution. Les Anglais pourront s'y convaincre, qu'en matière d'art et de bon goût, ils ont encore bien des leçons à recevoir de nous; les Français que leurs émules font et seront probablement bien longtemps encore leurs maîtres dans le champ de la grande industrie et du négoce qui en est le fruit.

JUSTIN AMÉRO.

SIX MOIS

DANS LE FAR-WEST

QUATRIÈME PARTIE[1]

LA CAPTIVITÉ.

I

Après avoir, comme je l'ai dit précédemment, déterminé la position du ravin où j'avais fait une si merveilleuse trouvaille, je m'enfonçai brusquement au plus épais de la forêt dans laquelle je devais passer la nuit.

Je m'arrangeai de mon mieux pour faire ma sieste nocturne, l'oreille toujours ouverte et mes armes à la portée de ma main, toutes chargées. La forêt était à peu près silencieuse, à part ces mille bruits de feuilles remuées, de branches rompues, qui prouvaient que cette forêt avait des hôtes de toutes sortes, petits et grands, perchant et rampant, et que leurs rêves étaient de temps en temps interrompus, comme les miens du reste. Je ruminais mes souvenirs, récapitulant le chemin fait et celui qui me restait à faire, songeant enfin à ces choses multiples qui passent comme des ombres rapides dans la mémoire et dans le cœur du voyageur; et, de temps en temps, j'en-

[1] Voir le *Correspondant* des mois de mars, de mai et de juillet 1862.

tendais dans l'éloignement des cris rauques d'un mauvais augure : c'étaient des cris d'ours.

Ma nuit fut un peu troublée par ce tonnerre vivant qui grondait à quelque distance de moi, et je cessai tout à fait de rêver au passé et à l'avenir, pour m'occuper du présent, qui me semblait gros de menaces. En conséquence, j'enlevai de mes armes les balles de plomb qui s'y trouvaient et je mis à leur place quelques lingots de fer trempé qui me paraissaient, en effet, mieux convenir au puissant voisin dont j'appréhendais la visite.

Ainsi préparé à tous événements, je continuai mon voyage.

A quelque distance de l'endroit où j'avais fait ma nuit se trouvait une rivière; cette rivière, que je reconnus plus tard pour un affluent du Rio-Verde, se déroulait dans une assez grande étendue sans présenter d'obstacles sérieux : je la côtoyai le plus longtemps que je pus, jusque vers le milieu du jour. Quand je la jugeai suffisamment côtoyée ainsi, je résolus de prendre le chemin de la forêt. J'avais alors oublié les cris formidables de la nuit, et l'ours qui les avait poussés était aussi loin de ma pensée qu'il devait être loin de moi, lorsque cet animal prit la peine de me rafraîchir la mémoire de sa personne. Des clameurs lointaines, désespérées, se firent entendre. Pour connaître mieux leur signification précise, pour savoir au juste à quels ennemis j'allais avoir affaire, je me baissai et collai mon oreille droite à terre, à la manière des Indiens, et les clameurs, d'abord confuses, devinrent de plus en plus perceptibles.

Un danger arrivait de mon côté : je m'occupai immédiatement de l'éviter, et d'un bond je me jetai dans un bouquet de cerisiers et de saules qui bordait la rivière. Là, immobile, muet, la carabine en main, j'attendis.

J'attendais depuis quelques minutes à peine, qu'une bande d'Indiens, avec leurs squaws, débouchèrent sur la rive opposée et sautèrent incontinent à l'eau comme les grenouilles d'un marécage troublé dans sa solitude.

Croyant à une attaque, je me mis sur la défensive. C'était bien à tort : les pauvres Indiens, au lieu d'être chasseurs étaient chassés, au lieu de songer à m'attaquer, songeaient à se défendre par une fuite qui faisait plus honneur à l'agilité de leurs membres qu'à la vaillance de leurs cœurs. Hommes et femmes nageaient désespérément, et de manière à mettre bientôt quelque distance entre eux et l'ennemi qu'ils avaient sur leurs talons; seulement, comme les squaws portaient sur leur dos, ficelés dans des écorces de bouleau, un ou deux enfants, ce poids précieux alourdissait d'autant leurs mouvements et les laissait de beaucoup en arrière de leurs compagnons. Ceux-ci, du reste, empoignés par une panique folle et occu-

pés exclusivement du soin de leur propre sûreté, s'étaient déjà empressés de fuir, une fois sur le rivage, à l'exception de trois d'entre eux qui, du geste et de la voix, encourageaient les retardataires à se hâter.

Quel ennemi causait donc cette déroute? Je n'en apercevais encore aucun, et, m'attendant à voir apparaître un gros d'Indiens ennemis, je me disposais à battre en retraite, moi aussi, lorsque retentit, plus formidable que jamais, le cri sauvage qui m'avait tenu si fortement éveillé dans la seconde moitié de ma nuit, et, au même moment, roula du haut d'un talus assez élevé une masse énorme, d'un gris sale, qui descendit ainsi jusque dans la rivière, où elle se mit à nager avec un empressement inquiétant.

Cette masse était un ours gris du plus déplorable développement.

Il nageait avec une vigueur telle qu'en moins de rien il eut rejoint la dernière squaw, une jeune mère qui traînait à sa remorque deux petits bambins jumeaux dont les cris, souvent interrompus par l'eau qui leur entrait dans la bouche, eussent attendri des rochers. Mais l'ours avait faim sans nul doute, et il n'avait garde de manquer l'excellente occasion qui se trouvait à sa portée.

La position de la malheureuse Indienne était des plus critiques. Les Indiens avaient beau s'évertuer, de la rive, à envoyer à l'ours gris quelques-unes de leurs flèches empoisonnées, l'animal avançait toujours, sans souci de ces projectiles que la trop grande distance rendait impuissants; une minute encore, et la mère et ses deux enfants étaient perdus.

Je ne pouvais, on le devine, rester spectateur impassible d'une scène aussi poignante. Je sortis du bouquet de saules et de cerisiers où je me tenais botti, et, tout en encourageant les Indiens, effrayés de plus en plus, de mon apparition comme de celle de l'ours, je plaçai ma carabine dans la fourche d'un arbre qui se trouvait là fort à point; mon arme fixée, sûr de sa précision, j'ajustai et je tirai à une distance de cent vingt mètres environ.

Le lingot de fer arriva à son adresse, c'est-à-dire à la tête du monstrueux animal, qui plongea alors à plusieurs reprises, et teignit en pourpre l'eau tout autour de lui. Mais, quoique atteint, il n'était pas mort, et sa course, quoique ralentie, n'en continua pas moins. Il y avait eu une suspension de danger, mais le danger existait toujours, aussi imminent. Après avoir forcé un peu brutalement l'Indien qui me semblait être le mari de l'infortunée squaw ainsi menacée à entrer dans la rivière et à aller au secours de sa compagne qui, paralysée par la peur et épuisée d'ailleurs de fatigue, ne pouvait plus nager, j'épaulai de nouveau ma carabine et je tirai.

Pour la seconde fois ma balle de fer arriva à son adresse, comme la première, dans la tête du grizzly-bear, et, comme la première, si elle ne le tua pas, elle l'arrêta du moins pendant deux ou trois minutes, dont profita l'Indienne pour gagner terre avec son précieux fardeau. Il était temps. En mettant le pied sur la rive, elle tomba évanouie, et il fallut que son père, son frère et son mari, les trois Indiens plus courageux que les autres, l'emportassent, avec ses enfants, dans la forêt voisine.

L'ours et moi allions nous trouver directement en présence, sans être distraits par rien dans notre duel.

Pendant que les trois Indiens et la squaw s'éloignaient en grande hâte, j'avais, en plus grande hâte moi-même, coulé deux nouveaux lingots dans ma carabine, et, après l'avoir jetée en bandoullère, j'avais grimpé au sommet d'un des saules qui bordaient la rivière. Je n'y étais pas encore installé convenablement, je n'avais pas encore eu le temps de m'attacher à une branche à l'aide de ma ceinture, ce que je jugeais indispensable pour ne pas glisser, que le grizzly-bear était déjà dressé de toute sa hauteur le long de l'arbre au faîte duquel je me tenais, et que je sentais à pleines narines sa nauséabonde haleine de carnassier.

A cette époque, je m'imaginais que tous les ours avaient à peu près les mêmes mœurs, s'ils n'avaient pas la même taille, et que tous, surtout, grimpaient aux arbres avec la facilité des écureuils. Je me trompais, du moins quant au grizzly-bear.

M'attendant donc à être pris d'assaut et ne voulant pas l'être, je me hâtai de décharger ma carabine, presque à bout portant. Les deux balles, tirées en pleine gueule, avaient pris un chemin différent : l'une avait traversé la mâchoire et était ressortie par le cou; l'autre s'était enfoncée dans le poitrail.

L'ours poussa un rugissement terrible, se roidit dans un suprême effort pour tâcher d'arriver jusqu'à moi, et retomba lourdement sur le dos, au pied du saule.

J'avais quelques raisons de le croire hors de combat, car s'il n'avait pas conservé les trois premiers lingots que je lui avais envoyés, je pouvais supposer qu'ils avaient dû causer de graves avaries dans ce bâtiment de chair; et d'ailleurs le quatrième lingot y était resté, bon gré mal gré.

Mes raisons étaient mauvaises, parce que le coffre de l'animal était excellent. Les quatre coups de feu qu'il avait reçus, après l'avoir étourdi et chagriné pendant quelques instants, n'avaient pas tardé à lui servir d'éperons, pour ainsi dire : il se releva furieux, et revint à la charge.

Bien que mes précédentes rencontres avec les ours m'eussent ha-

bitué à de telles résurrections, celle-ci apporta quelque trouble à la régularité de mes mouvements. Je voulais d'abord me servir de mon revolver : cela me fut impossible. J'eus alors recours à la hache que j'avais à ma ceinture : je la retirai et en assenai un coup violent sur la tête de l'ours, qui en fut presque fendue à moitié et dont le sang jaillit jusque sur mes vêtements. L'animal, ainsi atteint, retomba sur le sol, où il resta pendant quelques secondes, se tordant dans les convulsions de la mort.

Pendant qu'il se débattait ainsi, je parvins à dégager mon revolver, et, comme il devenait évident pour moi maintenant que le grizzly-bear ne savait pas aussi bien monter à l'arbre que Martin du Jardin des Plantes de Paris, je pris tout mon temps pour viser et tirer. Mon coup de hache de tout à l'heure avait arraché un œil à l'animal : un coup de mon revolver lui arracha l'autre.

Ainsi traité, il s'étendit enfin, pour ne plus se relever, et les convulsions de son agonie durèrent une vingtaine de minutes, pendant lesquelles le saule qui me protégeait fut à peu près déraciné.

Quand le grizzly-bear fut mort, bien mort, je m'approchai, et, après lui avoir coupé ses formidables défenses, après lui avoir cassé les dents à coups de hache pour m'en faire un trophée à l'instar des Indiens, je me mis en devoir de lui découdre le ventre, pour suivre, en vrai chasseur, le trajet de mes projectiles dans son corps.

Pendant cette curée, mes Indiens et leurs squaws qui, de loin, de très-loin, avaient assisté aux dernières péripéties de ce drame, mes Indiens et leurs squaws revinrent enthousiasmés. Ils nous entourèrent, l'ours et moi, et commencèrent une ronde extravagante en chantant une chanson que j'appellerais volontiers une chanson de table, car à certains mots qui revenaient fréquemment et que je comprenais, il m'était facile de supposer qu'ils se félicitaient de l'excellent gibier dont ils espéraient prendre leur part. Je les laissai tourner et chanter. Je fis plus : fatigué de ma besogne, je m'assis sur les flancs rebondis du grizzly-bear, et je joignis ma voix au chœur gastronomique. Ce que voyant et entendant, les Indiens me prièrent, par signes, de me mêler à leur ronde et de me réjouir avec eux. Cela ne m'était pas arrivé depuis assez longtemps, et j'avais les jambes un peu rouillées à cet endroit; mais ces braves gens eurent l'air d'y tenir tant, que je ne me sentis pas le courage de leur refuser, et que je me mêlai à leur danse comme je m'étais mêlé à leur chanson.

La ronde finie, je comptai mes compagnons ils étaient une vingtaine. J'en triai les plus vigoureux et je leur fis découper, à coups de hache, le corps de ma victime qui avait failli devenir leur bourreau. Chacun des morceaux qu'ils débitèrent ainsi pouvait peser de quinze à vingt livres, et il y en avait beaucoup de morceaux. Les squaws ré-

clamèrent de ma générosité les intestins et les poumons, qui étaient d'une dimension telle qu'ils dépassaient de beaucoup ceux des plus forts bœufs que j'ai vus jusqu'ici : je les abandonnai avec plaisir, d'autant plus volontiers même que je n'aurai vraiment pas su quoi en faire.

Bientôt la forêt s'illumina d'une vingtaine de feux , où les femmes indiennes, après avoir disposé une série de petits échafaudages composés de branches de saules, exposèrent leur part de venaison.

La peau de l'ours, une fois dépouillée, avait huit pieds et demi de l'extrémité des pieds de derrière à ceux de devant. Elle était vraiment trop belle pour que je me décidasse à l'abandonner. Je la fis apprêter par les Indiens, qui employèrent pour cela le procédé que j'ai déjà décrit. Elle était superbe ainsi, moëlleuse au possible, mais puante en diable. Je regrettai d'en avoir enlevé les griffes, dont les Indiens m'avaient déjà fabriqué un collier de guerrier, qu'ils me passèrent gravement autour du cou comme un ordre de chevalerie. J'étais armé Timpabache, car, ainsi qu'on le verra si l'on veut bien me suivre encore, c'est au milieu de guerriers appartenant à la nation qui porte ce nom que je me trouvais [1].

Ma peau de buffle me devenait inutile, maintenant que j'avais cette plantureuse fourrure, la mieux fournie de toutes celles que j'avais eues depuis le commencement de la campagne. Je la donnai à l'Indienne, mère des deux jumeaux, non toutefois sans en avoir découpé un morceau pour m'en faire des mocassins, dont j'avais grand besoin, et qui me furent confectionnés, séance tenante, par le savetier de la bande.

Ce bottier sauvage ne manquait pas d'habileté. Il se servait de fines lanières de cuir en guise de ligneul, et remplaçait l'alêne traditionnelle de nos cordonniers par une épine de bois très-dur. Pendant qu'il travaillait à mes mocassins, je songeai de mon côté à recoudre certains endroits de ma vareuse de peau, et, pour cela faire, j'eus naturellement recours à mon aiguille. Une aiguille chez les sauvages ! Le petit instrument, fidèle compagnon de travail de nos ménagères françaises, passa de main en main, et devint pendant un quart d'heure un sujet d'étonnement profond, qui augmenta encore lorsque je m'en servis avec la dextérité d'un tailleur de campagne.

Quand tous les préparatifs de départ furent terminés, le trucheman de la bande, qui parlait un peu l'espagnol, m'annonça que ses compagnons et lui allaient se remettre en marche pour rejoindre leur tribu, et il me dit que, si je voulais les suivre, leur chef me recevrait

[1] La nation des Timpabaches habite les bords du San-Juan, rivière tributaire du Rio-Colorado.

avec plaisir, satisfait de contempler le Visage pâle plus fort que l'ours gris.

Je déclinai cet honneur et répondis que j'avais hâte de les quitter pour retourner à San Francisco, et de là m'embarquer pour ma patrie.

Cette réponse eut l'air de les chagriner; mais ils ne m'en remercièrent pas avec moins d'effusion du service que je leur avais rendu et des libéralités que je leur avais faites.

Et, à ce propos, l'interprète, qui me parut être le bel esprit de la troupe, ajouta :

— La reconnaissance est une vertu peau-rouge, et l'ingratitude le vice des Visages pâles.

Peut-être avait-il raison, quant aux Peaux-Rouges, le trucheman; mais, quant aux Visages pâles, assurément il n'avait pas tort.

La seule compagnie que je consentis à accepter, ce fut celle de l'un d'eux, avec sa squaw, qui se rendaient sur Rio-Grande pour y voir des parents, et qui me proposèrent de faire route avec moi, disposés, me dirent-ils, à me servir de guides pour atteindre cette rivière, qui, d'après ma carte, devait être un point de repère pour moi. Et encore je ne consentis que d'assez mauvaise grâce, non que j'eusse défiance de mes compagnons, mais parce que j'aimais la solitude du désert.

L'Indien s'empara de mon sac, qu'il plaça sur ses robustes épaules. Sa squaw, outre sa part d'ours, qui était déjà d'un bon poids, se chargea d'un morceau de filet que je m'étais réservé ainsi que de l'énorme langue noire du grizzly-bear, — un morceau de roi. J'admirais le courage de cette femme qui ressemblait si peu aux femmes de nos villes, si mièvres, si frêles, qu'un souffle renverserait. Mais, au bout de trois ou quatre milles, mon admiration se changea en pitié, en remarquant que cette pauvre Indienne était enceinte. Je lui repris mes provisions pour ne pas la fatiguer plus longtemps.

Nous voyageâmes ainsi côte à côte jusqu'au lendemain sans que rien d'extraordinaire se présentât. La conversation entre nous trois n'était pas très-brillante, on le comprend, car nous ne pouvions guère nous entretenir que par signes, — du reste très-bien interprétés par les Indiens en général, — et à l'aide de quelques mots que je savais, comme on sait le fond d'une langue.

Vers quatre heures du soir, ayant découvert une mare dont les alentours, piétinés par les bêtes fauves, disaient suffisamment qu'elle était un rendez-vous d'eau, nous établîmes notre campement sur ses bords.

Tandis que l'Indien et sa squaw cherchaient du bois sec pour préparer notre souper, je restai blotti dans un buisson des environs de la mare, avec l'intention d'y tuer quelque gibier d'eau pour varier

un peu notre table. J'attendais depuis vingt minutes environ : une volée de canards vint s'y abattre. Profitant du moment, assez fugace, où ils décrivaient leur cercle au-dessus du bord, je leur envoyai une double charge de gros plomb qui en tua quelques-uns et en blessa quelques autres. Ceux qui étaient tués ne songèrent pas, tout naturellement, à m'échapper, mais ceux que je n'avais que blessés, plus ingénieux que je ne l'eusse supposé dans des volatiles si vulgaires, se jetèrent au plus vite à l'eau, en ayant soin de se tenir au centre même de la mare, où je ne pouvais les aller chercher. Je me contentai de leurs camarades, au nombre de six, que je ramassai et plaçai dans mon sac, que j'avais eu l'heureuse idée de conserver en guise de carnier.

Je ne pouvais m'arrêter, étant en si belle voie. Je me mis donc une seconde fois à l'affût. Au bout d'un quart d'heure, le gibier se montrant rebelle, c'est-à-dire ne se montrant pas, et la faim se faisant d'ailleurs sentir, je sanglai mon sac sur mes épaules et rejoignis le lieu choisi pour le campement, où je ne trouvai plus mes compagnons de voyage.

Qu'étaient-ils devenus? Je me demandais cela avec étonnement, et je cherchais des yeux de tous côtés. La réponse ne se fit pas attendre : l'Indien et sa femme étaient partis avec ma belle peau d'ours et quelques-unes de mes provisions.

Ah! si le trucheman avait été là, quelle belle occasion pour moi de lui prouver que l'ingratitude était aussi bien un vice peau-rouge qu'un vice de Visage pâle!

Cette fuite malhonnête me chagrina doublement. Je tenais beaucoup à ma peau de grizzly-bear, souple, chaude et moelleuse; en outre, j'avais quelque amitié pour ces braves gens qui s'étaient offerts à moi de si bonne grâce pour être mes compagnons et mes conducteurs.

Mon deuil fait de ces deux ingrats, je ne songeai plus à eux, qui n'en valaient pas la peine, et ne m'occupai plus que de moi. J'avais faim, je cassai quelques branches de bois sec et me mis en devoir de plumer et d'apprêter l'un des canards que j'avais abattus. Cela fait, j'allumai un feu de garde plus étendu qu'à l'ordinaire, destiné à me protéger contre le froid, ma peau de grizzly-bear n'étant plus là pour jour ce rôle protecteur.

Vers deux heures de la nuit, arraché au sommeil par les cris des bêtes féroces et par une sensation de froid désagréable, la fantaisie me vint d'aller à la mare, d'où partaient des gloussements de gibier aquatique. En quelques minutes j'étais arrivé. Une fois là, j'entendis distinctement, venant de l'extrémité de la mare, une sorte de clapotement qui ne ressemblait pas au bruit de la brise sur l'eau. Cela m'intrigua. Je rampai dans l'ombre, à travers les buissons, sur les pieds

et sur les mains, et au moment où je m'étais assez approché de l'endroit d'où partait ce clapotement pour en connaître la cause, la lune, jusque-là cachée par un nuage, montra sa face d'argent et éclaira en plein deux Indiens accroupis au bord de la mare, derrière un épais buisson de joncs.

J'avançai plus près encore, toujours rampant avec précaution pour savoir exactement à qui j'avais affaire, à des amis ou à des ennemis. Malheureusement, dans ma course à quatre pattes, je rencontrai une branche sèche qui se cassa, et fit un petit bruit sec qui résonna dans le silence de la nuit. Les deux Indiens, entendant ce bruit, se retournèrent, et je reconnus en eux mes deux indélicats compagnons, la couleur blanchâtre de ma peau d'ours, que la squaw avait sur le dos.

A la petite distance où j'étais d'eux, il m'eût été facile de les tirer, comme c'était mon droit, comme l'ordonnait ma sécurité dans ces solitudes où le voleur peut devenir si facilement meurtrier sans que la justice humaine ait à prendre parti pour la victime. Mais je préférai user de clémence, et comme je tenais à ma couverture de peau, je m'élançai, pour la reconquérir, à la poursuite des deux Indiens, ses ravisseurs.

Je courais bien : ils couraient mieux, et, d'ailleurs, j'étais arrêté à chaque instant par des halliers ou par des arbres contre lesquels je me buttais. Malgré cela, je courais toujours, prenant une ardeur nouvelle de chaque obstacle, et intéressé plus que jamais à recouvrer mon bien.

Je n'étais plus qu'à cinquante pas d'eux, lorsque je crus voir la squaw s'affaisser sur elle-même, tandis que l'Indien fuyait à toutes jambes vers le plus épais de la forêt. « La galanterie n'est pas une vertu peau-rouge! » pensai-je, ému de compassion, malgré moi, pour cette femme enceinte que son mari avait condamnée à courir, malgré son état, et qu'il abandonnait lâchement au moment où elle avait le plus besoin de lui.

Ma compassion ne me fit pas ralentir ma marche, on l'imagine bien; tout au contraire, en deux bonds je fus auprès de la squaw, que je m'attendais à trouver évanouie. Je m'élançai, je me baissai, j'étendis les bras, et... je ne saisis que ma peau de grizzly-bear, dont l'Indienne s'était sans doute débarrassée pour alléger sa course.

Ce désappointement ne me chagrina pas trop, car il avait sa compensation : j'avais reconquis ma toison d'ours!

Je regardai çà et là, dans le voisinage : je n'aperçus rien qui ressemblât à une femme. Décidément la squaw avait rejoint son mari et tous deux avaient échappé à ma poursuite. J'avais ce que je voulais :

je regagnai mon campement, guidé par la flamme de mon feu que je dus raviver pour m'aider à attendre le jour.

Tout le reste de la nuit, je le passai, le dos appuyé contre un arbre, à fumer de cet excellent tabac havanais dont j'avais fait une ample provision avant mon départ de Nevada-City.

Le jour vint étincelant, il illumina la forêt, et chassa aussi de mon esprit les ombres qu'y avait apportées la conduite de mes deux compagnons de voyage. Cela me donna même appétit, et comme lorsqu'on a faim on veut les moyens de manger, je disposai mon gibier et ma broche au-dessus de mon feu.

Je venais de tourner ma broche pour la centième fois peut-être, réchauffant avec bonheur aux rayons salutaires du soleil mes membres engourdis par le froid de la nuit, quand tout à coup une flèche vint s'enfoncer en sifflant à deux pas de moi. L'inclinaison qu'elle avait gardée me porta à jeter les yeux du côté d'où elle devait être partie, et où j'espérais apercevoir l'ennemi qui me l'envoyait. Il n'y avait personne.

Une minute après, une seconde flèche arriva au même endroit, partant de la même direction, qui était une éminence escarpée;couronnée par un plateau, à soixante mètres environ, à ma droite. La première flèche s'était enfoncée seulement en terre; cette seconde flèche venait de s'enfoncer dans le tronc du cèdre auquel j'étais adossé, et à quelques pouces seulement de mon épaule. Il y avait progrès évident, et, ce progrès continuant, il y avait tout lieu de craindre que la troisième ou la quatrième flèche ne m'atteignît directement. La prudence exigeait donc que je me misse à l'abri, et sans perdre de temps. Je me levai donc aussitôt et courus me dissimuler derrière un épais tronc d'arbre, m'en servant comme d'un bouclier contre mon agresseur invisible, tout en avançant un peu la tête à droite et à gauche pour essayer de l'apercevoir sans être aperçu.

La pensée était bonne, la précaution était excellente. Dans l'intervalle de la deuxième à la troisième flèche j'avais disparu, et mon agresseur était assez embarrassé pour le placement de ce projectile. Il ne me voyait pas, mais je le voyais bien maintenant. C'était un Indien de haute taille, à demi caché derrière un bloc de rochers, et cet Indien qui mettait tant d'âpreté à me chercher était le même qui avait mis précédemment tant de précipitation à me fuir.

Mon parti fut arrêté à l'instant. J'étais en face d'un ennemi qui, après en avoir voulu à la peau de mon grizzly-bear, en voulait maintenant à ma vie, comptant reprendre l'une en prenant l'autre : il fallait donc me débarrasser de lui avant qu'il ne se débarrassât de moi. Ai-je dit que ses flèches étaient empoisonnées?

En quittant mon tournebroche et le déjeuner qui rôtissait autour

pour me réfugier derrière le tronc d'arbre qui me dérobait pour l'instant aux recherches de l'Indien, j'avais emporté ma carabine, qui ne me quittait presque jamais, dans la veille comme dans le sommeil. Elle était toute armée : je n'eus qu'à épauler et à tirer, choisissant le moment précis où mon ennemi présentait le plus de surface. Il fut atteint un peu au-dessus de l'aisselle droite, et s'affaissa brusquement sur le rocher, la tête et les bras pendants. Jetant alors ma carabine en bandoulière, je grimpai comme un chat jusqu'au sommet de la roche où se tenait l'Indien, en m'aidant des aspérités et des racines que pouvaient rencontrer mes mains. Mais l'ascension n'était pas aisée, et il s'écoula un certain temps avant que je fusse parvenu jusqu'au sommet du rocher, ce qui permit à mon ennemi de revenir de sa surprise, de son émotion et de la douleur que devait lui causer sa blessure, et, se redressant sur ses jambes, de redescendre le versant opposé du plateau qui descendait vers la plaine. Quand il me fut possible de l'apercevoir, il avait sur moi une avance d'un quart de mille. Le suivre eût été folie. Je me contentai de lui envoyer, en guise de souhait de bon voyage, une balle conique de mon coup à grande portée, qui ne l'atteignit pas.

La place était marquée de sang, et si j'avais eu à le retrouver, cela m'eût été facile, à cause de la trace rouge qu'il avait laissée derrière lui. Mais le coquin ne valait pas mon déjeuner, vers lequel je redescendis, plein d'appétit.

Je me trompe : mon déjeuner et ce coquin d'Indien se valaient, car, en arrivant près de mon tournebroche, qui naturellement n'avait pas tourné en mon absence, je constatai avec colère que mon canard était aux trois quarts carbonisé. Je fis un très-maussade repas, assaisonné par une mauvaise humeur qui devait bientôt avoir d'autres occasions de s'exercer.

II

Mon déjeuner terminé, je repris ma route à travers la forêt.

Le lendemain, vers onze heures, un bruit, d'abord assez lointain, et comme tel assez confus, attira mon attention. Rien n'est à dédaigner au désert, et tout bruit a sa signification. Tant pis pour celui qui ne veut pas entendre : il peut y perdre ses oreilles, et, avec les oreilles, la tête. Je me couchai contre le sol, écoutant, et, en écoutant, je me convainquis que j'allais avoir affaire à un parti de

guerre indien. De minute en minute le bruit se rapprochait, plus menaçant.

La fuite n'était pas possible. Je ne gagnais rien à me cacher, rien que le mépris des Indiens, qui se cachent quelquefois, mais qui crachent sur leurs ennemis quand ceux-ci les imitent. Il me fallait rester là et faire tête à l'orage qui approchait furieux. J'avais confiance en ma bonne étoile, qui m'avait tiré déjà de tant de mauvais pas ; confiance aussi dans ma bonne carabine et dans mon revolver : je m'adossai à un arbre, la face tournée vers le danger, et j'attendis de pied ferme et de cœur ferme aussi, j'ose le dire.

Un instant après, un bande de Timpabaches était devant moi, à une soixantaine de pas environ. Comme entrée en matière, ils firent pleuvoir sur moi un grêle de flèches, dont aucune ne m'atteignit, protégé que j'étais par les branches des arbres. Ce n'était pas une raison pour que je ne ripostasse pas : j'allais le faire et vendre cher ma vie, lorsque je compris, à leur grand nombre, que ma défense serait inutile, et que le parti le plus sage était encore de me rendre. Prisonnier ne veut pas toujours dire massacré, et, en me rendant ainsi sans coup férir, je pouvais tout espérer de la bienveillance de ces Indiens. En conséquence, je posai mon revolver et ma carabine au pied de l'arbre que j'avais choisi comme point d'appui, et je me dirigeai vers eux.

Ils avaient une attitude peu rassurante, l'arc bandé et les flèches près de voler. Un féroce cri de guerre accueillit ma résolution, et en un clin d'œil je fus entouré, couché sur le sol et garrotté des pieds et des mains.

J'eus beau protester, m'adressant successivement en anglais et en espagnol à celui d'entre eux qui paraissait être leur chef : il ne me comprit pas, ou, me comprenant, il me répondit en langue indienne quelques paroles que je ne compris pas moi-même. Il parlait très-fort et gesticulait plus fort encore au milieu de ses compagnons, en me désignant : il s'agissait probablement de savoir si l'on me porterait, puisque j'étais lié, ou si l'on me délierait pour me faire marcher. Le chef avait l'air de pencher pour le premier moyen, qui lui offrait quelques garanties; mais ses compagnons, qui, en somme, se voyaient menacés d'avoir à me porter à tour de rôle, firent prévaloir le second moyen ; je fus dégarrotté, et on m'ordonna de suivre, sans mettre de politesse dans cet ordre, auquel du reste il m'était impossible de me soustraire. Les Indiens prirent le pas gymnastique à travers la forêt, et je dus les imiter.

Vers les deux heures, ce voyage au pas de course fut interrompu par une rivière. Mes compagnons, résolus à la passer à la nage, désignèrent un des leurs, homme robuste d'ailleurs, pour être mon saint

Christophe, et l'on me boucla sur son dos avec force lanières de peau de buffle, malgré mes protestations, par lesquelles je voulais faire comprendre que je savais nager et qu'il vaudrait mieux me laisser libre que de me confier ainsi à un autre dont j'augmentais le poids et le péril. Quant à mon sac et à mes armes, ils en firent un ballot avec ce qu'ils avaient eux-mêmes de plus précieux, et enveloppèrent le tout dans ma peau d'ours, qu'ils lancèrent à l'eau devant eux.

Heureusement pour moi et pour lui, mon saint Christophe était bon nageur; il gagna sans encombre l'autre bord, à l'endroit choisi pour le débarquement, c'est-à-dire dans une petite anse bordée de joncs et autres plantes aquatiques. Comme il faisait très-chaud, je ne tardai pas à être complétement sec, de complétement mouillé que je venais d'être, car les Indiens avaient dédaigné de prendre la précaution de me retirer mes vêtements de peau, et je les suivis le long de la rivière jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré, habilement dissimulés sous un bouquet d'arbres, trois canots construits en branches de saules et recouverts en écorce de bouleau d'un travail fort ingénieux. On s'y installa, les pagayes firent leur devoir, on descendit la rivière, et, au bout de deux heures de ce voyage, dont j'ignorais le but et le résultat, on arriva en vue d'une immense prairie semée de huttes, les leurs sans doute.

D'après ma carte, ce village, appartenant à la grande tribu des Timpabaches, subdivision des Pah-Utahs, était situé sur les bords du San-Juan, rivière tributaire du Rio-Grande, branche mère du Colarado de l'Ouest.

Nos trois canots s'arrêtèrent dans une anse, où se trouvaient amarrés, avec des cordes végétales, d'autres canots et un certain nombre de pirogues. Les habitants, qui nous avaient aperçus, accoururent avec empressement sur le rivage, femmes, enfants, adultes et vieillards, au nombre de quelques centaines, et les plus impatients d'entre eux se jetèrent à l'eau avec des cris et des contorsions des plus grotesques; quelques enfants même plongeaient sous notre canot comme de jeunes marsouins en gaieté.

Si je n'avais pas été prisonnier, cet empressement aurait eu lieu de flatter mon amour-propre, car c'était moi qui le provoquais, c'était mon visage pâle au milieu des Peaux-Rouges, mes compagnons. J'étais une bête curieuse qui arrivait là pour jeter un peu de variété, par sa présence, dans l'existence monotone de ces braves gens.

Je fus saisi et porté à terre comme un colis précieux, au milieu d'une foule considérable sans cesse grossissante, et qui, lorsque nous fûmes dans la principale rue du village, formée par deux rangs de huttes, devint tellement compacte, qu'il fallut que le grand chef de

la tribu donnât des ordres énergiques pour la tenir à quelque distance de moi, qui me sentais littéralement étouffé par cette ceinture vivante.

Le chemin dans lequel nous étions engagés montait un peu, et je pouvais distinguer à son extrémité la hutte principale, celle du chef, au sommet de laquelle se tenaient Indiens et Indiennes dans l'attente de ma présence. Mais mon escorte, au lieu de se diriger directement vers cet endroit, prit à droite à travers un dédale de huttes, et, s'arrêtant devant l'une d'elles, m'y fit entrer en compagnie du grand chef et de trois autres Indiens, chefs inférieurs.

L'épaisse fumée qui emplissait le logis ne me permit pas tout d'abord de distinguer les objets ou les gens qui s'y pouvaient trouver. Mais peu à peu je m'habituai à cette atmosphère désagréable, et je ne tardai pas à me trouver pour ainsi dire face à face avec l'Indien que j'avais blessé l'avant-veille d'un coup de carabine.

Il était couché sur une natte, me regardant d'un air moitié dolent, moitié irrité. A côté de lui se tenaient sa squaw et tous ses parents, grands et petits.

Le chef me demanda en espagnol si je le reconnaissais : je répondis affirmativement, quoique pressentant le danger qu'il y avait à dire la vérité, comme cela arrive souvent dans la vie.

Il leva une peau de buffle qui couvrait l'Indien, et, me montrant du doigt la blessure qu'avait faite ma balle et sur laquelle on avait appliqué un emplâtre composé de feuilles écrasées, il me demanda si j'étais l'auteur de cette blessure : je répondis encore affirmativement.

Après ce court interrogatoire, on me conduisit, accompagné d'une foule considérable, à la hutte du conseil, beaucoup plus vaste que toutes les autres cases de la tribu, mais ne différant en rien d'elles par sa construction, qui était de branches de chênes fichées en terre et maçonnées en terre glaise.

Quatre des principaux chefs de la tribu m'y attendaient, assis gravement, comme il convient à des hommes qui vont disposer de la vie ou de la liberté d'un de leurs semblables. Ils étaient tous quatre fraîchement tatoués, à en juger par l'éclat des couleurs bizarres qui se croisaient sur leurs mâles visages. Chacun d'eux avait son tomahawk posé à côté de lui. Des plumes d'aigle étaient plantées dans leurs cheveux. Leur cou et leurs poignets étaient ornés de dents humaines et de griffes d'animaux. Autour de leurs reins pendaient des queues de loups et de renards bleus.

Voilà pour le costume de mes juges.

Quant à la décoration de la chambre de justice, elle était dans le même goût. On voyait aux parois de la hutte des trophées de guerre de toutes sortes, des crânes humains avec leur chevelure, des armes enle-

vées dans les rencontres, des peaux d'ours et de panthères, etc. Une chose, entre autres, me frappa : ce fut le monstrueux serpent que j'avais tué, quelque temps auparavant, dans la savane des absinthes; je le reconnus facilement à sa tête hideuse, percée de mes deux coups de feu.

Au centre de cette cour d'assises improvisée brûlait un brasier homérique, dont la fumée sortait en spirale par l'ouverture pratiquée au sommet de la hutte.

Deux Indiens, armés de leurs tomahawks, faisaient sentinelle à la porte; ils étaient chargés de contenir la foule grondante qui se pressait au dehors pour voir et pour entendre, et ils s'acquittaient si mollement de leur mission que les chefs du conseil, troublés d'avance dans leur concience, sans doute, par les clameurs, ordonnèrent de placer une peau d'ours en guise de portière. Les cris ne cessèrent pas; mais du moins ceux qui les poussaient cessèrent de me voir.

Ce soin pris, la cérémonie du calumet commença.

Le chef le plus âgé, après avoir décrit un cercle sur le sol et y avoir tracé des signes cabalistiques, se fit apporter un charbon ardent auquel il alluma son calumet, qu'il offrit au grand Manitou, au soleil, à la lune, à la terre et aux quatre points cardinaux. Il le passa ensuite aux assistants. Ceux-ci le reçurent d'un air digne, mais aucun d'eux ne s'en servit de la même façon, chacun d'eux s'étant engagé solennellement devant le Manitou de fumer d'une façon unique pendant le cours de son existence.

J'aurais vivement désiré qu'on m'offrît aussi le calumet, comme dédommagement à l'ennui que j'éprouvais et comme réconfort à ce moment suprême. Bien loin de songer à me procurer cette innocente distraction, l'un des Indiens présents, le bourreau de la tribu sans doute, me plaça sous le nez d'abord, puis brandit férocement ensuite au-dessus de ma tête, un tomahawk teint de sang. J'avais toujours les bras liés derrière le dos, et j'étais par conséquent sans défense : une ligne de plus, et le tomahawk me fracassait le crâne. Heureusement que celui qui le maniait l'arrêta à temps dans son évolution. Il voulait m'intimider, et j'avoue qu'il y réussit à moitié; un homme n'aime pas à mourir comme un bœuf, que diable!

Ces préliminaires terminés, on replaça le tamahawk de guerre à l'endroit où on l'avait pris à mon intention, c'est-à-dire au-dessous d'une abominable peinture exécutée par un artiste de la tribu sur une écorce de bouleau fixée aux parois de la hutte, et qui avait la prétention de représenter le soleil, dans lequel, selon les Timpabaches et beaucoup d'autres Indiens, réside le Grand-Esprit.

En ce moment on amena, comme accusateur et comme témoin, la squaw de l'Indien blessé par moi et que je regrettais si fort, précisé-

ment, de n'avoir pas tué, ainsi qu'il le méritait. Celui des chefs qui avait ouvert la séance l'interrogea sur ce qu'elle savait au sujet de son mari et de moi.

La squaw répondit, et il me parut, à ses gestes et à ses yeux, que sa déposition était empreinte d'une grande sincérité et d'une grande commisération à mon sujet, et qu'elle plaidait autant ma cause que celle de son mari blessé. Entre autres choses, je compris qu'elle racontait à mes juges la scène du combat contre l'ours, dans laquelle les Indiens ses compagnons avaient reçu de moi un si efficace secours.

Mes juges se regardèrent entre eux après cette déposition, qui ne pouvait que m'être favorable, et, après un débat assez animé, le grand chef m'adressa, toujours en espagnol, la question suivante :

— Pourquoi le Visage pâle est-il venu dans ces régions déclarer la guerre aux Timpabaches? Qu'il réponde ; le grand chef de cette nation attend.

— Le Visage pâle n'a déclaré la guerre à personne, répondis-je ; il a été attaqué injustement, il s'est défendu justement : voilà tout.

— Alors qu'il me montre la blessure que lui a faite son agresseur, reprit le grand chef.

— Le Visage pâle n'a pas reçu de blessure, répliquai-je ; et s'il en a fait une, il ne l'a faite que pour sauvegarder sa vie menacée.

— Le Visage pâle n'avait pas ce droit, conclut gravement le vieux président du conseil; il avait été vaillant devant l'ours gris, il pouvait fuir sans lâcheté devant les flèches du Timpabache, qui du reste ne l'eussent pas atteint. Il a versé le sang, son sang doit être versé... Le grand chef, le *Serpent à corne*, et son conseil pensent que le Visage pâle a mérité la mort.

Cet arrêt ne fut pas plutôt prononcé que l'Indienne, mon avocate, poussa un cri, ajoutant quelques paroles entrecoupées dont je ne saisis pas le sens, puis elle sortit rapidement de la hutte.

Après son départ, il y eut un nouveau conciliabule, à l'animation duquel je compris que les avis étaient partagés à mon sujet, et tout sembla remis en question. Mais bientôt, résolu de faire prévaloir son sentiment, qu'il venait de m'exprimer d'une façon si claire, le vieux chef se fit apporter une seconde fois le tomahawk de guerre, me le posa sur la tête et prononça quelques paroles en langue timpabache, les yeux fixés sur l'abominable peinture dont j'ai déjà parlé.

J'étais décidément, irrévocablement condamné à mort.

Un soldat n'est pas un enfant, et j'avais bravé de gaieté de cœur assez de dangers de toutes les couleurs pour n'avoir pas à redouter une faiblesse quelconque en cet instant suprême. Mon visage resta calme, indifférent en apparence; mais, au fond, involontairement, par un retour bien excusable, je songeai avec amertume à la patrie

absente, aux êtres chers que je ne devais plus revoir, et les larmes que je ne voulais pas avoir dans les yeux m'inondèrent le cœur.

Cette émotion intérieure fut de courte durée. L'arrêt était prononcé : je me préparai à le subir avec fermeté, et je tirai le verrou sur mes souvenirs. Il y avait au fond de la hutte un tronc de chêne rugueux, une sorte de billot naturel : on m'y attacha par le cou, au moyen d'une forte lanière de cuir, fixée elle-même à un carcan d'or massif dont le poli intérieur faisait supposer qu'il avait servi à attacher plus d'une victime. Quand les Indiens se furent ainsi assurés de ma personne, ils firent apporter une botte de joncs secs, sur laquelle il me fut permis de me coucher, à la condition de la partager avec mes gardiens.

Pendant que ceux-ci fumaient et chantaient une sorte de complainte funèbre à mon intention, je m'étendis de mon mieux sur le lit qu'on m'avait improvisé, et je ne tardai pas à m'y endormir, bercé par cette psalmodie, et d'ailleurs brisé d'émotion et de fatigue.

« Qui dort, dîne. » C'est ainsi que j'étais menacé de souper, ce soir-là, car je ne m'estimais pas rassasié par le morceau de galette de glands doux cuits sous la cendre que m'avaient jeté mes gardiens, lorsque, vers le milieu de la nuit, je fus réveillé par des pas furtifs et j'aperçus, à la lueur du brasier qui brûlait au centre de la hutte, la squaw de l'Indien qui me valait un arrêt de mort. Elle s'avançait, légère, sur la pointe du pied; et quand elle se fut assurée que mes deux gardiens dormaient sérieusement, elle se pencha sur moi et me jeta doucement une part de viande grillée, destinée à me réconforter, et une pierre de silex, tranchante comme verre, dont l'usage était aisé à deviner; puis elle se retira avec les précautions qu'elle avait prises pour entrer.

Je la remerciai du fond du cœur de ce double secours, dont le dernier surtout était d'une inappréciable valeur, et je résolus d'en profiter sur-le-champ.

Mes gardiens dormaient toujours, exténués comme moi de leurs fatigues de la journée. A l'aide du silex je coupai la lanière de cuir qui tenait par une extrémité au billot et par l'autre au carcan d'or, qui resta scellé à mon cou, et, devenu ainsi libre d'aller et de venir, je gagnai la porte, après avoir eu soin toutefois de décrocher le tomahawk de guerre comme arme défensive.

La nuit était noire, et il m'eût été difficile de m'orienter si je ne me fusse rappelé que le haut de la savane était bordé par la forêt. Je me dirigeai donc à tâtons dans cette direction, passant entre les huttes de la tribu, dans quelques-unes desquelles j'entendis encore parler, ce qui m'indiquait que, puisqu'on veillait là dedans, tout péril n'était pas passé.

Cependant j'avançais toujours, haletant, plein d'émotion, prenant des précautions infinies pour ne faire aucun bruit. Encore deux cents mètres environ, et je touchais à la forêt dont je voyais maintenant la cime des arbres se découper en noir épais sur le ton gris du ciel. L'assurance d'être bientôt hors d'atteinte, que me donnait la vue de la forêt, me fit oublier la prudence que j'avais montrée jusque-là, et, au lieu de continuer à marcher à tâtons, je me mis à courir, croyant l'espace libre devant moi.

Cet empressement causa ma perte. L'espace était bien libre devant moi, mais il y avait en travers, d'une hutte à l'autre, une perche de séchoir à viande contre laquelle j'allai rudement donner de la tête, si rudement même que je tombai à la renverse et que la perche tomba avec moi.

Ma chute n'avait produit qu'un bruit sourd, à peine perceptible; mais celle de la perche fut plus bruyante, et elle appela l'attention des Indiens de l'une des huttes auxquelles elle était précédemment fixée. En un instant, quoique je me fusse presque immédiatement relevé, me disposant à gagner la forêt, en un instant je fus entouré par six ou sept Timpabaches, armés de leurs arcs.

Comprenant que ce nombre allait s'accroître, l'éveil donné, et que je ne tarderais pas à succomber, je voulus du moins mourir en me défendant, et, m'armant de mon tomahawk, je fis des moulinets rapides, furieux, désespérés, dont les sifflements dans l'air étaient pour mes assaillants un avertissement du danger qu'il y avait à s'en approcher de trop près. Ils s'éloignèrent donc un peu et me lancèrent des flèches nombreuses, un peu au hasard, sans qu'aucune d'elles m'atteignit.

Tout en jouant du tomahawk, dont les voltées me formaient une espèce de cuirasse contre laquelle venaient se briser ou s'émousser les flèches de mes ennemis, j'avais gagné du terrain, beaucoup de terrain même, et je n'étais plus qu'à quelques pas de la forêt, lorsque, en me reculant, je tombai dans un fossé qui longeait le haut de la savane.

Ce fut le coup de grâce.

Les Indiens se jetèrent sur moi, et, profitant de l'étourdissement que m'avait causé cette chute fatale, ils m'arrachèrent le tomahawk sacré, me lièrent solidement pieds et poings, et, dans cet état, me portèrent à la hutte du conseil au milieu des cris féroces de la tribu tout entière, dont j'avais si mal à propos interrompu le sommeil.

Les cris étaient féroces, je viens de le dire; cependant aucun de ceux que j'avais ainsi réveillés ne me maltraita, comme j'aurais pu m'y attendre. Seulement on se contenta de me garrotter plus étroitement encore et de me donner quatre gardiens au lieu de deux, en

leur recommandant de ne dormir que d'un œil, et même de ne pas dormir du tout.

Quand le jour parut, ce fut une interminable procession de visiteurs des deux sexes qui voulaient jouir de la confusion d'un prisonnier qui s'était laissé reprendre au moment où il allait être libre, et beaucoup me firent des grimaces grotesques d'où toute sympathie pour moi était absente. J'étais exaspéré contre eux et contre moi-même, et c'est à peine si je touchai à l'espèce de bouillie de glands qu'on m'apporta vers midi dans une écuelle faite avec de l'alpha. J'avais trois raisons pour cela : j'étais maussade, la bouillie était détestable, et je n'avais pas très-faim, ayant mangé avant mon évasion une bonne partie de la viande de buffle que je devais à la squaw reconnaissante.

La journée se passa ainsi.

Dans la nuit, comme je dormais d'un sommeil fébrile facile à interrompre, je fus réveillé par le bruit, assez léger pourtant, de quelque chose qui tombait à côté de moi. Je tournai les yeux vers mes gardiens : l'un d'eux, couché sur le ventre, selon l'habitude indienne, dormait profondément sans souci de son prisonnier; les trois autres, assis sur le sol, luttaient de leur mieux contre le sommeil en faveur du devoir, mais le devoir n'allait pas tarder à avoir le dessous.

Le même bruit se renouvela deux ou trois fois à mes côtés, et je m'aperçus qu'il était produit par la chute de morceaux de buffle grillés que l'on me jetait du dehors. Qui me les jetait? J'avais jusque-là tourné le dos à la porte de la hutte : je me retournai après quelques efforts pénibles de mes membres endoloris par les liens trop serrés, et je reconnus la bonne squaw de la nuit précédente, droite sur le seuil, et me faisant des signes d'intelligence pour m'engager à manger. Le brasier éclairait en plein mon visage et une partie de mon corps; je regardai mélancoliquement mes bras garrottés, et l'Indienne comprit ce regard, qui disait éloquemment l'impossibilité dans laquelle j'étais de profiter de cette aubaine. Alors elle s'en vint doucement, bien doucement, en rampant, jusqu'à moi, me mit chaque morceau de buffle dans la bouche, et quand ce rôle charitable eut été rempli, elle se retira, légère comme un faon, en semblant me promettre par un dernier signe le même secours pour les nuits suivantes. Et, en effet, pendant deux nuits encore elle revint, m'apportant la subsistance, sinon l'espérance de la liberté. Si j'avais pu parler, ou plutôt si je n'avais pas craint de la compromettre gravement, je lui aurais demandé de couper mes liens, et j'aurais essayé, coûte que coûte, une seconde évasion.

Le matin du troisième jour, il se fit au dehors un tumulte inaccoutumé. Il y avait des allées et venues, des piétinements, des voix ani-

mées qui avaient une signification particulière à laquelle je ne devais pas être étranger, d'après mes pressentiments lugubres de la nuit, ma dernière nuit.

Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé. On entra bientôt dans la hutte du conseil, on me délia les jambes, on me passa une corde au cou, et l'on me poussa hors de la hutte, devant laquelle étaient rassemblés les quatre chefs, majestueusement équipés, et une centaine de guerriers, les uns armés de fusils à silex, les autres d'arcs et de boucliers de bois dur recouverts de peaux d'ours gris peintes de diverses couleurs. Après qu'on eut remis le tomahawk au grand chef, et qu'on m'eut placé au milieu d'une escorte d'Indiens montés sur des chevaux magnifiquement caparaçonnés de peaux d'ours, de panthères et de buffles, avec des chevelures humaines pendues au mors de leur bride, on partit pour le lieu du supplice.

Mon attitude était celle qu'elle devait être. Si j'étais homme, et que, comme tel, j'eusse des battements de cœur en disant l'éternel adieu à ma patrie et aux créatures chères qui ne devaient plus me revoir, j'étais aussi soldat, et j'avais pour devoir de marcher à la mort comme au feu, courageusement.

L'immense prairie qui entourait le wigwam des Timpabaches était littéralement couverte d'Indiens : c'était une véritable inondation humaine. Outre ceux de la tribu au milieu de laquelle j'avais été amené prisonnier, il y avait là un grand nombre de tribus, convoquées sans doute pour cette solennité, assez rare chez eux : la mort d'un blanc.

Mon escorte de cavaliers avait grand'peine à éloigner, en menaçant de leurs tomahawks, la masse d'Indiens accourus pour me voir, et qui s'écrasaient à qui mieux mieux pour se rapprocher de moi et se repaître de mes angoisses.

On arriva au centre même de la savane, où s'élevait, sur un petit monticule de gazon, un tronc de jeune chêne fourchu auquel je fus attaché par les pieds et par les mains : c'était le poteau de mort.

J'étais là, immobile, calme, résigné, attendant, lorsque bientôt s'avança vers moi le grand chef, accompagné d'un interprète qui, quoique affublé à la manière indienne, avait cependant le type européen. C'était un homme d'environ soixante ans, d'une haute taille et d'une musculature puissante. Il portait une barbe rousse très-longue, contre l'habitude des Indiens, qui l'arrachent, trouvant cet ornement naturel indigne d'eux. Son vêtement en peau de panthère non tannée, son rifle en bandoulière, sa hache et son revolver dans la ceinture, ajoutaient encore à sa physionomie sauvage.

— Le grand chef des Timpabaches, ici présent, me dit-il en fort bon anglais, me charge de vous annoncer qu'il vous a condamné à

mort, et que cette condamnation lui a été conseillée par plusieurs motifs : le premier et le plus concluant est votre qualité d'Américain; le second, c'est que vous avez osé blesser mortellement, sur le territoire des Timpabaches, un Indien de cette tribu. Vous me dispenserez des autres motifs, ceux-là étant suffisants. Toutefois, en considération du bien qu'il a entendu raconter de vous, le grand chef consent à vous épargner les supplices qui sont le châtiment de votre crime, supplices cruels, que je n'approuve pas, et auxquels je me serais certainement opposé, moi qui suis Indien seulement de cœur et Anglais d'origine.

— Sir, je vous remercie bien sincèrement de votre générosité, répondis-je; mais vous pouvez rassurer le grand chef au sujet de ma nationalité, puisqu'il me hait comme Américain. Je ne suis pas Américain. Quant au crime qu'il m'accuse d'avoir commis sur un des siens et pour lequel il me condamne à mort, répétez-lui, je vous prie, ce que j'ai déjà essayé de lui faire comprendre une première fois, à savoir que je n'ai pas été agresseur, mais qu'au contraire ce n'est qu'après avoir été volé et attaqué à coups de flèches empoisonnées que je me suis décidé à me défendre à coups de carabine contre un misérable dont j'avais préservé de péril la squaw et l'enfant.

L'interprète fit un léger signe de tête, comme pour m'approuver, et transmit ma réponse au grand chef, qui en parut médiocrement satisfait et alla rejoindre, pour conférer sans doute encore avec eux, les autres chefs de la tribu, qui surveillaient à quelques pas de là les apprêts de mon exécution.

L'interprète revint vers moi.

— Sir, me dit-il en me laissant voir une sympathie qui jurait un peu avec sa barbe rouge et son accoutrement sauvage, je reviens vers vous pour quelques instants, que je veux employer le plus utilement possible... Votre position m'intéresse et m'attriste... Vous allez mourir, puisque ainsi le veut l'aveugle et inexorable loi des Timpabaches; vous allez mourir et vous êtes calme... Ne laissez-vous donc rien derrière vous? Ne regrettez-vous donc personne? N'avez-vous pas une famille, une mère, une sœur, une amie que votre mort va plonger dans le deuil?

— Oui, répondis-je, j'ai tout cela et je regrette tout cela. On me pleurera dans un coin de l'Europe, là où mon souvenir vit encore. On me pleurera, ne me voyant pas revenir m'asseoir, comme je le devais, au foyer de mes pères; mais du moins on ignorera les détails de ma misérable fin et les regrets en seront moins amers. C'est là la seule chose qui m'émeuve en cet instant, car pour la mort qui m'attend ici, je ne la redoute pas; elle me trouvera calme, ainsi qu'il con-

vient à un soldat qui l'a vue souvent en face, et surtout à un soldat qui a eu l'honneur de servir la France.

L'émotion gagna mon interlocuteur, dont la physionomie avait depuis quelques instants cessé d'être farouche.

— Quand j'ai su, reprit-il, qu'il s'agissait de l'exécution d'un blanc, je suis accouru avec ma tribu, je me suis enquis, auprès du grand chef, des motifs qui l'avaient amenée, et, les apprenant, j'ai tout fait pour obtenir votre grâce. Mais le grand chef est resté sourd à mes exhortations, donnant pour raison à son refus que l'Indien mortellement blessé par vous était le beau-frère de la femme d'un des chefs de la tribu.

— Je vous remercie, répondis-je encore, sincèrement touché de l'intérêt que me témoignait cet étranger sans me connaître; et, ajoutai-je, puisque vous m'avez montré une bienveillance dont j'ose dire que je suis digne, permettez-moi d'y avoir recours pour deux choses à l'une desquelles je tiens beaucoup.

— Dites, je ferai, si cela dépend de moi.

— La première, c'est d'employer votre influence auprès des chefs de cette tribu pour faire abréger autant que possible mon supplice. La mort n'est rien : le mourir est tout.

— Je vous promets cela. Quel autre service souhaitez-vous que je vous rende?

— Celui-là est le plus important, celui pour lequel je vous donne d'avance un cordial remercîment.

— Dites, je ferai, si cela dépend de moi.

— J'ai là, sur ma poitrine, une image chère, celle de ma femme, une de vos compatriotes que j'ai laissée en France lors de mon départ pour l'Amérique. Je ne veux pas que cette précieuse relique soit profanée après ma mort par ces barbares. Vous irez sans doute un jour à Sacramento, peut-être à San Francisco; là, en cherchant avec soin, vous pourrez rencontrer un Français digne de recevoir de vos mains ce dépôt sacré et de le remettre dans celles de la femme à laquelle il est destiné, en lui disant, sans autre détail, que je suis mort dans les placers...

— Cette mission est honorable à remplir, et je m'en charge volontiers; je ferai ce voyage à San Francisco, je vous le promets sur mon honneur de gentleman.

— Alors, ouvrez ma vareuse, je vous prie, vous y trouverez ce médaillon.

L'interprète se hâta d'obéir à cette prière; il écarta les plis de ma vareuse et s'empara de ma chère relique.

M'ayant demandé la permission de l'ouvrir, il y jeta un rapide re-

gard, qui eût été une indiscrétion peut-être dans un tout autre moment et dans un tout autre lieu.

— Je vous plains du plus profond de mon cœur, maintenant que je l'ai vue, ne put-il s'empêcher de me dire : si séparation fut jamais poignante, c'est bien celle-ci, car jamais femme peut-être ne mérita comme elle d'être aimée... Elle a sur son visage une mélancolie qui vous gagne; il semble qu'elle pressente le dénoûment brutal de votre vie... Vous devez la regretter âprement, n'est-ce pas?

Plusieurs larmes tombant de mes yeux sur la fourrure de mon vêtement furent ma seule réponse.

Dans l'intérieur de la boîte de métal qui contenait cette chère relique se trouvait le nom écrit de celle qu'elle représentait : l'interprète l'avait lu en même temps qu'il avait vu le portrait.

— Est-ce que ce nom que je vois là est aussi le vôtre? me demanda-t-il. C'est un nom d'origine anglaise...

— Ce nom est le mien, cette origine est la mienne, répondis-je. Mes aïeux avaient suivi la fortune des Stuarts, et, pour suivre en France leur roi exilé, ils avaient tout abandonné sans regrets...

— Si j'ai encore présent à ma mémoire notre histoire nationale à tous deux, votre nom alors est un des plus illustres de la Grande-Bretagne[1].

— Vous ne vous trompez pas. Je suis devenu Français, ce qui est un grand honneur pour moi, mais je suis Anglais par mes ancêtres, ce qui n'en est pas un moindre, car ces ancêtres-là sont connus pour leur fidélité et pour leur dévouement à leurs rois... Mais vous-même, monsieur, qui êtes-vous donc, vous qui poussez l'humanité à ce point de me consoler en ce suprême moment? Qui êtes-vous donc vous-même pour connaître ainsi la souche dont je suis le dernier et le plus humble rameau ?

— Je suis Anglais, vous le savez déjà, et je suis d'une souche aussi glorieuse que la vôtre... Seulement, comme mon père appartenait à

[1] Le capitaine Wogan, dont le caractère entreprenant est si bien dépeint dans l'histoire de la rébellion par Clarendon, avait d'abord été attaché au Parlement, mais il avait adjuré ce parti lors de l'exécution de Charles Ier. Dès qu'il eut appris que le comte de Glencairn et le général Middleton avaient arboré l'étendard royal dans les highlands d'Écosse, il prit congé de Charles II qu'il avait accompagné à Paris. Il revint en Angleterre, leva un corps de cavalerie à ses frais dans les environs de Londres, traversa le royaume qui, depuis si longtemps, était sous la domination de l'usurpateur, et par des démarches habiles, il parvint à joindre, sans avoir perdu un seul homme, un corps de highlanders alors sous les drapeaux des Stuarts. Après avoir fait la guerre pendant plusieurs mois et acquis, par ses talents et son courage une grande réputation, il eut le malheur d'être blessé dangeureusement, et aucun secours de l'art ne fut capable de prolonger sa glorieuse carrière. *Waverley*, chap. XXVIII.

la branche cadette, il était pauvre; et la pauvreté, dans un pays riche comme l'Angleterre, étant une charge impossible à supporter, je dus m'expatrier; je vins en Amérique, quoique ce pays fût encore trop civilisé pour ma nature primitive; mes goûts me rapprochèrent petit à petit des Indiens; je me mêlai à leur vie, je m'accoutumai à leurs mœurs, je dépouillai le vieil anglais pour m'indienniser tout à fait, et, un jour, la nation des Tabegouaches, à qui j'avais eu occasion de rendre quelques services dans une guerre contre des tribus voisines, la nation des Tabegouaches me choisit pour son chef. Voilà mon histoire.

— Sans doute; mais je ne connais pas votre nom, vous qui connaissez à présent le mien.

— Mon nom?

— Oui. Vous pouvez le confier à un mourant; nul après moi ne le saura, et je n'aurai pas longtemps à garder ce secret.

— Cette considération douloureuse me décide. A nulle autre créature vivante je n'aurais voulu le confier, non pas qu'il y ait quelque déshonneur à le faire, mais parce que j'avais résolu de mourir inconnu dans ces pays inconnus, sauvagement parmi des sauvages. Vous allez partir pour un pays plus inconnu encore, et je peux vous laisser lire dans mes parchemins de famille. Je m'appelle Lennox, et je descends de Louise-Renée de Kéroualle, jeune Bretonne venue en Angleterre avec la famille royale, et qui, par ses charmes et par son esprit, sut captiver le cœur du galant Charles II.

— Lennox, duc de Richmond, fut le fruit de cette union du roi d'Angleterre avec la duchesse de Portsmouth, n'est-ce pas?

— Oui, sir.

— Ce que vous m'apprenez là me comble de surprise! La main de Dieu est dans cette étrange aventure; lui seul a pu ainsi réunir, sur ce coin perdu du monde, deux hommes presque parents, et cependant inconnus jusqu'à présent l'un à l'autre, car ma mère sort de la même souche que mademoiselle de Kéroualle.

— Je n'en demandais pas tant pour prendre mon parti, s'écria Lennox, et tout à l'heure, au moment où vous m'annonciez que vos ancêtres avaient versé leur sang pour la cause des miens, je me jurais d'empêcher à tout prix le vôtre de couler. Le chef des Tabegouaches n'eût peut-être pas sauvé l'aventurier français victime de sa témérité; mais le descendant des Wogan doit être sauvé par le descendant des Lennox.

Cette conversation avait duré moins de temps que je n'en mets à la raconter. Lennox s'éloigna, suivi des principaux guerriers de sa tribu, et je restai seul, attaché à mon poteau de mort, me demandant ce que je devais raisonnablement attendre d'une nouvelle démarche

de mon compatriote, et me disant que peut-être j'allais être le prétexte et la victime d'une conflagration entre des tribus jusque-là amies.

J'attendais depuis un quart d'heure environ, lorsque je fus tiré de mes réflexions par une rumeur subite qui, partie du camp, ne tarda pas à se communiquer aux guerriers qui m'entouraient. C'étaient les cris de guerre des tribus qui s'apprêtaient au combat, ainsi que je l'avais redouté. De l'éminence où j'étais enchaîné je pouvais tout embrasser d'un seul regard : je vis distinctement le brave Lennox groupant autour de lui les hommes de la tribu qui l'avait adopté pour son chef et les adossant à la lisière de la forêt, tandis que les Timpabaches gardaient le centre de la plaine.

Quelques instants après, les chefs de chaque tribu se rendaient gravement, solennellement au milieu de la savane, s'entretenaient rapidement entre eux, et, à l'issue de ce rapide entretien, s'avançaient ensemble vers moi, Lennox en tête, et venaient me rendre à la liberté et à la vie.

C'était l'éloquence de l'arrière-petit-fils de la duchesse de Portsmouth qui avait enfin triomphé des obstacles; c'était aussi des dispositions belliqueuses de sa tribu, très-redoutée des Timpabaches. Certes, les Timpabaches tenaient beaucoup à venger sur moi la mort de l'un des leurs; mais ils tenaient beaucoup moins à le faire au préjudice d'eux-mêmes, les vivants, et, tout bien pesé, il leur avait semblé prudent de paraître cléments.

Je me jetai dans les bras de mon libérateur et ami Lennox, et nous nous embrassâmes cordialement tous les deux, moi pour lui exprimer ma reconnaissance, lui pour me dire la joie qu'il éprouvait à me voir enfin libre.

III

Ma délivrance ne fut pas seulement fêtée par moi et par Lennox, ce qui, en somme, était très-naturel; elle le fut encore par mes ennemis, qui étaient subitement devenus mes amis. Pendant quatre jours ce ne furent que festins, danses, jeux, réjouissances de toute espèce. Enfin, l'heure du départ ayant sonné pour moi et pour toutes les tribus conviées, je fis mes adieux à mon nouvel ami. Lennox eût désiré que je l'accompagnasse; mais j'avais hâte de gagner le San Joaquin, par lequel le retour devait m'être plus facile. Je résistai donc bravement à son affectueuse insistance, ainsi qu'à celle des autres chefs

qui voulaient me retenir, et, leur serrant une dernière fois la main, j'allais me mettre en route, lorsque le grand chef, s'approchant de moi, me dit qu'il avait à honneur de me faire reconduire à l'endroit même où j'avais été fait prisonnier. Quoique je désirasse avant tout la solitude, je dus accepter des offres aussi gracieusement faits. Il donna des ordres pour qu'une pirogue fût préparée, ce qui fut fait immédiatement.

Pendant qu'on gréait la barque, un magnifique aigle royal vint se poser sur un cèdre distant de nous d'environ deux cents mètres; il dévorait évidemment une proie, car chaque fois qu'il inclinait la tête, des plumes, celles de sa victime probablement, volaient dans l'air.

— Voilà, me dit le grand prêtre de la tribu qui nous accompagnait, un mauvais présage pour toi. Nous ferons tout pour te protéger contre les dangers dont ton voyage sera entouré; mais la volonté du grand Manitou est plus puissante que celle des hommes. Tiens-toi sur tes gardes.

— Ma destinée est entre les mains de Dieu, vénérable grand prêtre, lui répondis-je. Quant à cet aigle, il n'a rien de commun avec elle. Chef, ajoutai-je en me tournant vers mon hôte, te serait-il agréable d'avoir les plumes de cet aigle pour orner ta tête?

— Oui, me dit-il; mais je crois que nulle puissance terrestre ne pourrait le livrer aux hommes rouges; car la distance qui sépare cet aigle des hommes rouges est trop grande pour que leurs flèches puissent l'atteindre. Et ton arme de feu elle-même...

— La distance serait plus énorme encore que je le tuerais pour mon frère rouge, répondis-je.

Effectivement, m'éloignant de quelques mètres, j'ajustai l'oiseau avec précision, je tirai, et l'aigle, traversé par mon lingot, tomba de branche en branche jusqu'à la dernière, à laquelle il resta accroché, tenant encore dans ses serres puissantes la proie qu'il dévorait.

Ce coup me valut les félicitations de tous les assistants, y compris celles de Lennox, qui pourtant était bien meilleur tireur que moi; et il l'avait prouvé peu de temps auparavant à une tribu ennemie de la sienne en la détruisant presque entièrement avec l'unique secours de son rifle. Mais ici qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse.

Si à diverses reprises j'ai eu l'occasion d'entretenir le lecteur de mon adresse, c'est moins, on le pense, par vanité que par une vieille manie de chasseur, qu'il faut me pardonner, et pour expliquer aussi comment j'ai pu faire le tour du monde sans autre aide que ma carabine. Quiconque, d'ailleurs, a fait la guerre en Afrique, y a appris à se servir de ses armes d'une façon supérieure, et il en est peu, parmi les soldats qui y ont séjourné, qui n'aient acquis ce sang-froid,

cette fermeté de main, cette promptitude de mouvement, et enfin cette sûreté de coup d'œil qui constituent un bon tireur.

Puisque je parle et de l'Afrique et de l'habileté qu'on y acquiert dans le maniement du fusil, qu'il me soit permis de raconter un fait qui m'est personnel et qui est en même temps un exemple de ce que je viens d'avancer.

C'était en 1838, et quelque temps après la bataille de la Tafna. Je tenais précisément garnison près de l'embouchure de cette rivière, à Rochegoun, îlot situé, comme on le sait, entre Oran et la frontière du Maroc. Cette garnison était alors la plus ennuyeuse des garnisons qu'on puisse imaginer; car, à part le petit nombre d'hommes qui étaient chargés de la représenter, on ne comptait absolument sur l'île, en fait d'habitants non militaires, qu'Antonio, le patron du canot de service, sa femme, la cantinière de la troupe, et enfin la femme du commandant, mes compatriotes, et auxquels je donnais tous les loisirs que me laissait mon service. La chasse au loup marin était notre unique passe-temps; or, pour un homme qui avait chassé la grosse bête en Algérie, ce n'était pas fort divertissant; aussi me prenait-il parfois des envies furieuses de me rendre à terre... Mais la consigne était là, malheureusement, à laquelle il fallait obéir.

Un jour vint cependant où nous l'enfreignîmes. Chaque soir nous apercevions sur la plage de la Tafna un lion magnifique qui, sortant de la plaine, venait chercher, dès que le soleil commençait à baisser, les détritus de poisson que la mer rejetait au plein; c'est dire que c'était pour nous, chaque soir, un nouveau supplice de Tantale. A la fin nous n'y pûmes résister. Nous étant entendus, le lieutenant Ferrand, l'aide-major Bouchery et moi, nous armâmes le canot, et, par une belle après-midi, ayant pris deux soldats en qualité de rameurs, nous nous dirigeâmes vers la côte. Là, nous étant embusqués dans les rochers qui bordent le rivage, nous attendîmes.

Cette attente ne fut pas de longue durée. Vingt minutes s'étaient à peine écoulées depuis notre installation lorsque des rugissements rauques, répercutés d'échos en échos, vinrent nous avertir de la présence du lion dans le voisinage. En levant la tête, je l'aperçus, en effet, qui s'avançait vers nous de son pas grave et majestueux. Par malheur nous nous trouvions dans son vent, et il ne tarda pas à nous sentir. S'arrêtant alors, il dirigea son regard perçant de notre côté, et, battant ses flancs amaigris de sa longue queue, je le vis qui frémissait de rage et d'impatience. Toutefois il flairait un danger sérieux pour lui, car, bien qu'une dizaine de pas tout au plus le séparassent de nous, il ne bougeait non plus qu'une sentinelle placée à la porte d'une prison. Mais nous, qui n'avions pas les mêmes motifs que lui, d'un commun accord, nous baissâmes nos carabines et... c'était sans

doute ce qu'il attendait, car, se ramassant, il s'élança avec une telle force, qu'il atteignit notre plate-forme, et là, se cramponnant à l'aide de ses puissantes griffes, il allait s'installer assez vraisemblablement dans notre place forte par quelque vigoureux mouvement de reins. Nous ne lui en laissâmes pas le temps, et, tirant ensemble, nos trois lingots lui traversèrent le crâne; ses griffes se détendirent, il retomba sur le sol : il était mort.

Je n'ai pas besoin d'ajouter combien nous fûmes heureux de ce dénoûment; et déjà, tout joyeux, nous nous voyions, faisant notre rentrée triomphale à Rochegoun, précédés de notre butin, lorsqu'un bruit sec, tel que celui que font les balles sur le roc, vint subitement donner un autre cours à nos pensées. Au même moment une fusillade retentit au-dessus de nos têtes; nous levâmes les yeux : nous aperçûmes alors une dizaine d'Arabes qui, du haut d'une falaise voisine, étaient tout simplement en train de nous chasser, nous aussi.

Emporter notre lion n'était donc plus possible; il ne nous restait qu'à fuir; c'est ce que nous fîmes aussitôt, et sans nous concerter. Le canot n'était pas loin heureusement, et, avant que nos ennemis fussent descendus de leur citadelle, nous avions quitté la côte sains et saufs.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des Arabes. Agiles comme ils sont, ils furent en un clin d'œil sur le rivage, et tandis que les uns rechargeaient leurs longs fusils, quelques autres, le *flissa* aux dents, se jetèrent à la nage. Bien que nous fissions force de rames, l'un d'eux, meilleur nageur que les autres, eut rejoint notre barque en un moment, et, en saisissant le bord, il s'apprêta à monter à l'abordage. C'était hardi; mais cette hardiesse lui coûta cher; car, m'emparant de la barre, je l'en frappai si fortement à la tête, qu'il lâcha prise et s'enfonça dans l'eau, sur laquelle il ne reparut plus. Ses compagnons se le tinrent pour dit, et, comprenant qu'un sort semblable les attendait, ils retournèrent au rivage. Quant aux miens, ils ne perdaient point leur temps et ripostaient vivement aux Arabes. Je ressaisis ma carabine, une carabine de Devismes, et, bien qu'à six cents mètres des Arabes, j'en blessai grièvement plusieurs.

Lorsque la distance entre notre embarcation et la terre fut devenue trop considérable, nous abandonnâmes la partie et fîmes l'appel. Aucun de nous ne manquait, aucun de nous n'avait même été atteint; en revanche, notre canot avait reçu de graves blessures, et, nous en apercevant un peu tard, nous n'eûmes que le temps de nous diriger vers un rocher appelé l'*Aiguille*, distant du rivage d'à peu près huit cents mètres, où nous parvînmes à aveugler suffisamment nos voies d'eau pour nous permettre de regagner Rochegoun.

Cette histoire eut malheureusement une suite, et une suite fu-

neste. Trois jours après, les Arabes ayant fait des signaux à plusieurs reprises, le commandant de la place leur envoya un sous-officier accompagné d'un interprète et de six hommes. En arrivant sur la côte, ils y trouvèrent un cheik qui les invita à descendre à terre. Pleins de confiance, nos soldats obéirent à son invitation; mais à peine le canot touchait-il le bord, qu'une bande d'Arabes qui s'était tenue cachée jusque-là fondit sur eux, et, en un moment, massacrèrent nos compatriotes, à l'exception d'un nommé Desmares, excellent nageur, qui parvint à regagner Rochegoun à l'aide d'un radeau qui lui fut envoyé.

Mais quittons les peaux noires pour les Peaux-Rouges, les Arabes pour les Indiens, et revenons aux Timpabaches, dont la pirogue, gréée et montée par une dizaine d'Indiens, m'attendait au rivage.

Je sautai dans l'embarcation qui, vigoureusement poussée, remonta rapidement la rivière jusqu'au lieu où, suivant le désir du grand chef, je devais être déposé. Là, ayant pris congé de mes guides, je me dirigeai dans la direction du nord-ouest.

Je voyageais depuis plusieurs jours, lorsqu'un soir que je côtoyais une rivière, mon attention fut attirée par une excavation qui, à voir le guano dont l'ouverture était maculée, me parut être un nid de quelque gros oiseau. En effet, c'était une aire où j'aperçus une douzaine d'aiglons de la plus belle venue, qui, à mon entrée dans leur domicile, ouvrirent de larges becs pour recevoir des aliments que j'étais moi-même fort en peine de trouver pour mon propre estomac. L'habitude de la vie sauvage m'avait appris heureusement à subir la faim sans trop en souffrir. Cela me permit de m'installer tout d'abord dans la place et de prendre mes mesures pour recevoir l'ennemi : celui-ci ne se fit pas attendre. Il y avait à peine dix minutes que j'étais là lorsqu'un aigle magnifique y entra à son tour, tenant un serpent dans son bec. Ma vue ne laissa pas que de le surprendre beaucoup, ainsi qu'on le pense, mais, paraît-il, fort désagréablement, car, laissant tomber sa proie, il poussa un cri d'effroi et s'enfuit. Où allait-il? Chercher un renfort qui n'était pas loin. Presque aussitôt je le vis rentrer avec sa femelle, et tous deux tombant sur moi, je crus un moment que j'allais éprouver le sort de mon radeau. Pour comble de malheur, mon revolver rata, imprégné qu'il était d'humidité; le prenant par le canon et m'en servant comme d'une massue, je réussis toutefois à éviter les coups d'aile et de bec qui m'étaient destinés. Enfin, après un combat acharné, je parvins, presque à regret, à assommer mes deux ennemis.

Ma victoire assurée, je m'aperçus qu'elle n'avait pas été gratuite, et si, grâce à mon vêtement, ma personne s'était trouvée à l'abri des égratignures, celui-là était fort déchiré. L'étoffe, heureusement, n'en

était pas rare. Pour le moment, il fallait songer à faire rôtir l'étrange gibier. Je le plumai donc; puis, ayant allumé du feu avec le débris des nids des années précédentes qui jonchaient la grotte, je fis rôtir un des aigles; mais il était si dur que, malgré l'excellence de mes dents, je ne parvins qu'avec la plus grande peine à l'entamer un peu. Les petits aiglons se montrèrent moins délicats que moi, et avalèrent sans répugnance le cadavre des auteurs de leurs jours. Leur horrible voracité diminua sensiblement mon regret de les avoir faits orphelins.

Une autre rencontre signala le jour suivant. Je veux parler d'un parti d'Indiens au beau milieu duquel je tombai. Par bonheur ceux-ci appartenaient à l'espèce pacifique. C'étaient des Chameguabas, qui chassaient. Ces Indiens me firent un excellent accueil et s'empressèrent même de me donner tous les renseignements qui m'étaient nécessaires. J'appris ainsi que, loin de me trouver dans la direction de la Sierra-Nevada, qu'il me fallait traverser pour atteindre le San Joaquin, je m'en écartais au contraire beaucoup. Ils m'engagèrent à descendre le Rio-Colorado jusqu'à la Virgen, un de ses affluents; je devais remonter ensuite cette dernière jusqu'à sa source, située à quelques journées de marche seulement d'une chaîne de montagnes qui, si je la suivais, me conduirait directement sur la Sierra-Nevada. « Celle-ci traversée, ajoutèrent-ils, rien ne vous sera plus facile que de joindre le San Joaquin, et, par ce cours d'eau, San Francisco. »

Le ton de franchise avec lequel parlaient ces Indiens m'engagea à suivre leur conseil, d'autant mieux qu'ils m'offraient, si je consentais à attendre la fin de leur expédition, de me faire descendre le Rio-Colorado dans leurs pirogues jusqu'à la Virgen, où ils me laisseraient. J'acceptai de grand cœur leur proposition.

Nous causions encore lorsque survint une seconde troupe d'Indiens; ceux-ci venaient de chasser dans une autre direction. Ils étaient chargés d'antilopes superbes, mais porteurs d'une mauvaise nouvelle; ils avaient découvert les traces d'un parti de guerre des Jumas, nation avec laquelle ils étaient en guerre. Notre petit nombre ne nous permettait pas d'attendre l'ennemi; aussi en un clin d'œil les pirogues furent chargées de tous les bagages, les femmes et les enfants y montèrent, et, quittant la rive, elles se dirigèrent aussitôt vers la rive opposée. Quant aux hommes, moi compris, ils se jetèrent à l'eau et imitèrent les pirogues.

Le but de cette tactique était de mettre le fleuve entre les Jumas, qui n'avaient pas de canots, mais qui en revanche étaient fort bien armés, et nous, qui avions de nombreuses provisions et qui n'étions que de modestes et tranquilles chasseurs.

Le Rio traversé, nous établîmes notre campement, tandis que les

vedettes s'éloignaient de divers côtés. Du nombre de ces derniers était un Indien qui, par la façon correcte dont il parlait l'anglais et par ses manières, avait à diverses reprises piqué ma curiosité. Je le suivis donc, et, tout en ce faisant, je le questionnai sur sa vie.

L'Indien ne fit aucune difficulté pour me répondre.

— Je me nomme Guetoë, me dit-il, mot qui, dans la langue de ma nation, signifie *roseau*. C'est ma taille, qui, ainsi que vous le voyez, est haute et élancée, m'a valu ce nom. Mon père connaissait des Européens. Plusieurs fois par an il rassemblait toutes les pelleteries qu'il pouvait se procurer, en faisait un ballot et se rendait à la côte. Là il trouvait toujours quelque navire américain sur lequel il portait ses peaux, en échange desquelles on lui donnait de l'eau-de-vie, des couteaux, des hameçons, des poteries, tous objets de minime valeur pour vous autres Européens, mais très-estimés chez nous.

Un jour, — j'avais alors vu fleurir pour la sixième fois les plantes de nos prairies, — mon père, se rendant comme d'habitude à la côte, m'emmena avec lui. Un vaisseau américain y était à l'ancre. Nous nous rendîmes à son bord, et mon père offrit ses pelleteries; on les trouva satisfaisantes; mais, lorsqu'il s'agit de les payer, le capitaine en offrit si peu de chose, que mon père résolut aussitôt de les remporter. « Eh bien, tu n'en auras rien, » s'écria le capitaine. Révolté par cette déloyauté, mon père saisit son ballot. « Qu'on jette cet homme dans la cale! » reprit le capitaine furieux. Mon père était le guerrier le plus fort et le plus agile de sa tribu. Aussi, sans attendre que les matelots eussent porté la main sur lui, il tira son tomahawk, et, se frayant un chemin sanglant jusqu'au capitaine, il l'en frappa d'un coup tel que sa cervelle vola sur les bastingages; puis, me saisissant dans ses bras robustes, il monta sur le bord du navire et se précipita dans la mer. Un moment après deux coups de feu partaient du vaisseau; l'eau se teignit de sang, et je sentis que le bras de mon père ne me soutenait plus, lui-même disparaissait bientôt sous l'eau. Deux balles lui avaient traversé la poitrine. Quant à moi, recueilli aussitôt par la pirogue du navire, je fus conduit à bord et enfermé étroitement.

Le souvenir de la fin tragique de mon pauvre père tint d'abord ma douleur éveillée, et je refusai toute nourriture. Pendant deux jours j'alimentai ainsi ma faim de mes larmes; celle-ci finit cependant par triompher, et comme d'ailleurs les matelots me traitaient avec beaucoup d'humanité, je consentis à manger d'abord, puis à quitter ma prison.

Le navire se rendait en Angleterre; la traversée fut donc très-longue. Vivant côte à côte avec mes ravisseurs, j'appris leur langue, et, lorsque j'arrivai à Londres, je pouvais me faire comprendre. Là, le

Grand Esprit envoya sur ma route un noble Anglais, lord Aylmer, qui, touché du récit de mes infortunes, m'acheta aux matelots américains moyennant la somme de 50 livres sterling (1,250 francs).

Je vécus sept ans chez cet excellent homme; mais bien qu'on cherchât à me distraire de mille manières, le souvenir de ma mère et du désert me revenait sans cesse à l'esprit. Lord Aylmer vit que la nostalgie ne tarderait pas à me tuer si je n'étais rendu bien vite au sol sur lequel j'étais né. Aussi, bien qu'il eût pour moi une véritable affection, il n'hésita pas devant une séparation qui allait me rendre la vie. Il me mit sur un bâtiment qui se rendait aux possessions russes de l'Amérique du Nord; il recommanda au capitaine de me débarquer à San Diego, et, après m'avoir fait plusieurs cadeaux, il m'embrassa et m'abandonna à mon sort.

Je revis ma mère et nos prairies; sous le ciel de mon pays je retrouvai la santé et la force, et avec elles le sentiment de la vengeance contenu dans mon cœur. Chaque fois que s'est présentée l'occasion de l'assouvir sur les envahisseurs de nos territoires et les assassins de mon père, sur les Américains, cette occasion-là, je ne l'ai jamais laissée s'échapper; et en voici la preuve, ajouta-t-il en me montrant avec orgueil son bouclier couvert de chevelures scalpées.

J'étais trop habitué à la vue de ces horribles dépouilles pour m'effrayer de celles que me montrait Guetoë.

— Je ne saurais t'approuver, lui dis-je, car je suis d'une nation où l'on apprend à détester ces cruautés.

Il me répondit par le geste de dédain familier aux Indiens.

Nous en fûmes tous deux pour notre guet; la nuit s'écoula sans que rien ne vînt nous révéler l'arrivée des Jumas.

Le jour venu, mes Indiens, qui tenaient à leurs provisions et à leur chevelure, donnèrent l'ordre à leurs squaws de remonter en pirogue, et tandis que celles-ci descendaient le courant, les hommes, côtoyant les bords du fleuve, les suivirent à pied.

Après avoir voyagé ainsi pendant cinq jours, nous atteignîmes, sur le midi, l'embouchure de la rivière Virgen. Là nous halâmes les canots à terre, et nous les cachâmes dans la partie la plus boisée de la orêt. Puis nous établîmes notre campement au bord du fleuve, les ndiens pour attendre le retour des espions qu'ils avaient envoyés quelques jours auparavant sur les traces des Jumas, moi, pour voir ce que tout cela allait devenir.

Or voici ce qu'il advint. Les coureurs revinrent; ils avaient surpris les Jumas. Ceux-ci, sachant que les Chameguabas retournaient vers leur wigwham après une chasse fructueuse, étaient allés se poster entre les territoires de chasse et le wigwham sur lequel se dirigeaient es Chameguabas. Leur intention, en agissant ainsi, était de massa-

crer les Chameguabas d'abord, et de leur voler les provisions qu'ils rapportaient ensuite. Le plan n'était pas mauvais; mais celui que formèrent séance tenante les Chameguabas était encore meilleur. Il consistait à prévenir la tribu et à lui demander du secours. Ce renfort arrivant en même temps qu'eux à l'embuscade, les deux partis chameguabas tomberaient ensemble sur les Jumas et leur feraient subir le sort qu'eux, les Jumas, leur avait réservé.

Je ne pouvais que m'incliner devant des mesures aussi sages, ce que je fis lorsque le chef du parti me demanda mon avis. J'ajoutai de plus qu'il pouvait compter sur mon concours dévoué. Cette proposition, à laquelle les Indiens ne s'attendaient pas, je ne sais pourquoi, leur causa un vif plaisir, car le chef, se tournant vers moi :

— Quand le visage pâle affirme qu'il est l'ami des Chameguabas, sa langue n'est pas fourchue, me dit-il; la preuve est dans le parti qu'il vient de prendre de les accompagner au combat. Nous l'acceptons comme un frère.

Deux coureurs furent aussitôt désignés, auxquels on donna le canot le plus léger qu'on put trouver. Ils devaient essayer de franchir l'embuscade, soit en passant devant le campement juma avec la plus grande vitesse possible, soit en se laissant dériver la nuit au cours du fleuve, soit enfin en tournant la position, en s'enfonçant dans la forêt avec leur canot sur les épaules, pour reprendre ensuite le fleuve et continuer leur voyage.

Il y avait quatre jours que ces coureurs étaient partis, lorsqu'au matin on nous signala l'un d'eux, et un moment après il était au milieu de nous. Son expédition n'avait pas été heureuse; son compagnon et lui avaient été surpris au moment de franchir l'embuscade; les Indiens étaient tombés sur eux, et ce n'est qu'en se frayant un passage de sang au milieu de l'ennemi avec son tomahawk qu'un seul de ces hommes avait échappé. Quoique blessé, il avait pu cependant prendre un canot aux Jumas, avec lequel il avait enfin atteint, exténué de fatigue et mourant de faim, le wigwham de la tribu. Il avait rempli sa mission, et le grand chef le renvoyait pour nous dire qu'il se trouverait au rendez-vous à l'heure et au jour convenus, c'est-à-dire trois jours après, au lever du soleil.

Il importait que nous arrivassions à temps : aussi, bien que les pirogues fussent encombrées par les provisions, les femmes et les enfants, nous arrivâmes au rendez-vous bien avant le lever de l'aurore du jour fixé. Nous nous arrêtâmes dans une anse du fleuve en attendant le moment de l'attaque concertée; puis le chef, Guetoë et moi, montâmes sur le sommet de la falaise qui dominait ce fleuve, d'où nous aperçûmes aisément les feux de nuit des Jumas, qui, comme nous, paraissaient campés sur les bords du Colorado. Bientôt des

tons d'opale, précurseurs du lever du soleil, se montrèrent sur le ciel; nous vidâmes les pirogues, nous nous y embarquâmes, et, rapidement entraînés par le courant, nous fûmes en un instant devant le campement des Jumas. En mettant le pied sur la rive, chacun se jeta dans les hautes herbes qui la bordaient, et, silencieux et rampant, nous nous dirigeâmes vers nos ennemis. Enfin, nous en trouvant assez rapprochés, le chef poussa son cri de guerre, nous y répondîmes, et, nous élançant comme des tigres, nous bondîmes au milieu du campement des.... Chameguabas, nos amis.

Il paraît que, s'étant dirigés, suivant leur convention, vers l'embuscade des Jumas, ils avaient découvert que ceux-ci, sans doute prévenus par leurs espions, avaient disparu, croyant plus prudent de battre en retraite.

Ce parti de Chameguabas était fort de cent vingt guerriers et conduits par le grand chef de la tribu en personne. Tous voulaient que je les accompagnasse à leur wigwham; mais je les remerciai, prétextant l'impérieuse nécessité où je me trouvais de regagner la côte. Tout ce que je leur demandais, c'était d'échanger avec moi un de leurs canots contre quelques hameçons. Ils voulurent bien me donner le canot, mais ils refusèrent les hameçons, objets d'une grande valeur pour eux cependant, et que j'eus beaucoup de peine à faire accepter du propriétaire du canot que j'avais choisi.

Mon but, en me procurant une pirogue, était de remonter par son aide la Virgen jusqu'à sa source, et de diminuer ainsi les fatigues de mon voyage. C'était aussi l'avis de Guetoë, qui voulut à toute force m'accompagner, me disant que j'aurais les plus grandes difficultés à remonter seul le cours de cette rivière, et plus de peine encore à traverser le pays qui s'étend de la source de la Virgen aux premiers soulèvements de la Sierra-Nevada. Je refusai son offre, prétextant que sa femme et ses enfants pourraient avoir besoin de lui pour retourner au wigwham; mais il persista dans sa résolution, objectant que le frère de sa femme, qui faisait parti de la troupe amenée par le grand chef, se chargerait de ce soin. Ne trouvant plus de raisons que je pusse lui faire valoir, je cédai, et il fut convenu que nous partirions dès le lendemain, lui, moi et sa fille Zeloë (Feuille de roseau), dont le secours devait, disait-il, nous être très-utile.

Le lendemain donc, à la pointe du jour, je fis mes adieux aux Indiens et je m'embarquai. Trois jours après, mes compagnons et moi arrivions au coucher du soleil à l'embouchure de la Virgen, et nous couchions dans le campement même où quelques jours auparavant nous avions tenu conseil.

Nous naviguions depuis plusieurs jours lorsqu'un matin nous nous trouvâmes tout à coup dans un vaste bassin au milieu duquel

s'élevait une île d'une circonférence de deux kilomètres à peu près. Elle était si pittoresque avec ses fleurs et ses arbres séculaires que, le vent et la curiosité nous poussant, nous résolûmes de la visiter. Une anse parfaitement propice au débarquement s'étant présentée, nous abordâmes.

Cette île n'était pas habitée; seuls, de superbes cygnes à col noir s'en étaient arrogé la propriété. Sans respect pour l'antériorité du droit, nous nous installâmes immédiatement chez eux; nous fûmes plus ingrats encore, comme tous les hommes. Guetoë et moi en tuâmes plusieurs, tandis que Zeloë, ayant découvert leurs nids dans les joncs du rivage, s'emparait des œufs qu'ils contenaient. Ce crime perpétré avec le sang-froid des scélérats accomplis, nous plumâmes l'une de nos victimes sans trouble aucun, et Guetoë l'embrocha. De son côté, Zeloë cassait les œufs, et, grâce au morceau que nous avions, nous pûmes nous régaler d'un mets dont je n'avais pas goûté depuis fort longtemps : l'omelette aux fines herbes (du désert) accommodée à la graisse... de cygne à défaut de beurre de la Prévallaye.

Zeloë fit ensuite une espèce de pâte composée d'œufs et de viande hachée, qu'elle assaisonna avec certaines plantes aromatiques; elle étendit ensuite ce hachis au soleil, dont les rayons, en le séchant, devaient l'aider à se conserver; puis, tissant un sac avec les joncs les plus frais qu'elle put trouver, elle y introduisit le mélange alors convenablement séché, et qui me fut offert, car n'allais-je pas me séparer bientôt de mes deux amis...

Ce travail culinaire nous retint forcément dans l'île jusqu'au surlendemain. Nous ne nous en plaignîmes pas, car le lieu était réellement féerique. Oui, féerique, comme on va le voir.

Je venais de me réveiller, le matin du jour fixé pour le départ, lorsque, regardant autour de nous, je ne reconnus rien de ce qu'avaient vu mes yeux la veille au soir. C'était bien l'île; mais les rives du bassin n'étaient plus les mêmes. Aux rochers d'un ton rougeâtre qui hier découpaient leurs dentelures sur le fond du soleil couchant, avaient succédé une rive plate donnant accès à une plaine semée de bouleaux espacés. Toutefois, en sondant l'horizon, je ne tardai pas à les retrouver, mais dans le sud-est. Les montagnes du nouveau monde avaient-elles donc la faculté de se mouvoir et d'aller se planter ailleurs lorsqu'elles se déplaisaient là où les avaient primitivement placées les convulsions du globe? C'était à n'y rien comprendre.

Comme moi, Guetoë paraissait très-intrigué; le malin sauvage s'amusait à mes dépens; enfin, me donnant son lazzo, il y attacha une lourde pierre et me pria de sonder. Je suivis son conseil, mais sans pouvoir y trouver le fond; nous étions donc sur un radeau, ou plutôt

sur une île flottante, qui, suivant le courant, nous reconduisait à l'embouchure de la Virgen.

Ces sortes de rencontres ne sont pas rares sur les fleuves américains et s'expliquent aisément. La chute constante des branches mortes sur le sol des forêts produit des couches de détritus qui, entraînées lors des fortes pluies dans les havres, y forment bientôt des radeaux qui se recouvrent de terre végétale. Quelques graines ou des brins de racines s'y attachent, germent, poussent d'autant mieux que ni l'eau ni le soleil ne leur manquent. Des années s'écoulent; enfin une forte tempête survient qui détache ces fractions de forêts du rivage et les lance dans le lit des fleuves qui les entraîne, les porte ailleurs et les conduit même parfois jusqu'à l'Océan, qui, moins bienveillant, les brise bientôt de ses longues et fortes vagues.

Ce pays enchanté était le terme du voyage de Guetoë et de sa fille, la *Feuille de roseau*, le lieu qui devait être témoin de notre séparation; l'idée que celle-ci allait bientôt s'effectuer me rendait tout songeur. Quant à eux, ils ne parlaient plus, ne mangeaient plus. Ces marques muettes d'affection me touchaient plus que les plus beaux discours, et plusieurs fois l'envie me prit d'engager Guetoë à m'accompagner encore. Je sentais que pour cela je n'avais qu'un mot à dire, qu'un signe à faire, et il m'eût suivi au bout du monde. Ce mot, je ne voulus point le prononcer, car si la présence de mes compagnons au milieu de ces déserts où je m'en allais un peu au hasard m'était utile à moi, elle éloignait Guetoë des siens, qui l'attendaient, inquiets sans doute et non sans raison, puisqu'elle les privait de son secours. Les quelques jours que j'avais consacrés à mes préparatifs s'étant écoulés, je résolus de partir; et j'allais le faire effectivement, lorsqu'un incident assez heureux me força d'ajourner de nouveau mon voyage.

C'était le matin; roulé de mon mieux dans la toile de la pirogue, c'est-à-dire dans mes peaux d'élan, je sommeillais tranquillement, couché sur le sable de la grotte, lorsque je fus réveillé par un bruit semblable à un tremblement de terre; d'un bond je fus sur pied, et d'un autre bond dehors. Mon regard se portant aussitôt sur les environs, j'aperçus une troupe de chevaux sauvages, la queue et la crinière au vent, qui fuyaient à une centaine de pas de moi vers la savane avec la rapidité de l'éclair; puis, à une petite distance du troupeau, Guetoë entraîné par un magnifique mustang noir qu'il avait lacé par le cou.

Je courus immédiatement à son aide.

Doué de jarrets assez solides, je les eus bientôt rejoints; les choses changèrent alors de face, et, malgré sa vigueur, le mustang fut arrêté. Ce ne fut pas sans peine, car, trois fois abattu, trois fois il se releva;

enfin, se sentant étrangler, il tomba anéanti sur le sol. Nous profitâmes rapidement de notre victoire pour attacher le bout du lazzo à un arbre, qui par bonheur se trouvait là; après quoi Guetoë s'approcha de lui pour couvrir ses yeux; mais l'animal, ayant repris ses forces, se releva vivement, et ruant, montrant les dents, nous fit voir que, quoique notre prisonnier, il n'était pas encore notre esclave. Zeloë, qui avait suivi cette scène des yeux en vraie fille du désert, nous apporta vivement la voile de la pirogue, et Guetoë l'ayant jetée sur la tête de l'animal, nous nous précipitâmes sur lui et l'encapuchonnâmes fortement avec des lanières. Nous aurions bien voulu lui lier les jambes de derrière, mais dès qu'il sentait le nœud coulant glisser sur sa peau, il envoyait de tels coups de pied, que nous ne pûmes prendre cette dernière précaution. Il nous fut plus facile de lier ses jambes de devant, ce que nous nous empressâmes de faire; sur quoi l'ayant ainsi mis hors d'état de bouger et privé de lumière, nous le laissâmes tranquillement réfléchir sur l'instabilité des choses terrestres, et retournâmes à la grotte.

— La *Feuille de Roseau*, en pourvoyant à ta nourriture, me dit Guetoë, m'a donné la pensée de chercher à mon tour un moyen de transport qui te permît de gagner plus rapidement la Sierra. Je n'ai pas vécu dans ces régions jusqu'à ce jour sans connaître les habitudes des animaux qui l'habitent. Aussi l'autre jour, ayant vu fuir ces chevaux, je ne me suis pas désolé; sachant qu'ils reviendraient, je me suis mis à l'affût, car on ne chasse pas les chevaux quand on n'a pas soi-même de cheval, on les guette, et on s'en saisit par ruse. Lorsque ce matin j'ai vu la lune rentrer en terre, je me suis caché dans un trou près du chemin que suivent ces chevaux lorsqu'ils viennent boire à la source. Ils ont paru, j'en ai choisi un, je lui ai jeté mon lazzo; tu sais le reste.

— Guetoë, bon et brave ami, comment jamais reconnaître tant de dévouement! lui dis-je en lui serrant affectueusement les mains.

— Je ne te demande qu'une chose, me répondit-il; c'est de te souvenir de Guetoë et de la Feuille de Roseau quand tu seras rentré dans ta patrie, là-bas, de l'autre côté de la mer.

Comme on le voit, je n'ai point oublié mes deux amis. Leur image est aussi vivante dans mon cœur qu'elle l'était pour mes yeux à l'heure où, sur les bords de la Virgen, je tenais leurs deux mains dans les miennes.

Lorsque nous eûmes pris notre frugal repas du matin, nous retournâmes près du prisonnier. Il était toujours à la même place, couché sur le flanc; seulement nous devinâmes qu'il avait dû essayer de se décapuchonner, car la voile avait été dérangée; il était de plus haletant et couvert d'écume. Nous desserrâmes un peu le nœud du lazzo

afin d'éviter la strangulation, et nous l'abandonnâmes de nouveau à ses réflexions.

Étant aux spahis, j'avais appris à dresser les chevaux, et je n'avais pas oublié les méthodes en usage dans notre cavalerie. Je commençai donc par mettre mon Pégase à la diète et l'y laissai pendant deux jours. Ce temps écoulé, et voyant ses forces diminuer, je parvins à lui établir un pince-nez qui rejoignait un mors en bois dur maintenu par une gourmette de fil de fer. A la moindre tentative de rébellion, je le rappelais à l'ordre par une réaction qui, si légère qu'elle fût, lui faisait pousser un cri de douleur. Je lui sautai ensuite sur le dos et lui rendis un peu la main, ce dont il profita, ainsi qu'on le pense, pour se livrer à une série de sauts désordonnés et de ruades folles. Je le laissai faire, car, épuisé comme il l'était, je savais que cette colère ne serait pas de longue durée. En effet, quand après avoir couru comme un fou à travers la savane, je le ramenai au campement au bout d'une demi-heure, ce ne fut que pour tomber d'épuisement sur le sol. Guetoë lui apporta alors quelques poignées d'herbe qu'il dévora avec avidité. Ce fut tout ce qu'il obtint de nous jusqu'au lendemain; quant à la vue, je ne jugeai pas prudent de la lui rendre aussitôt.

Plusieurs jours s'écoulèrent, que je consacrai ainsi à l'éducation de mon élève; enfin, lorsque je le vis soumis, discipliné et capable d'entrer en campagne, je m'apprêtai à quitter mes compagnons. Nous nous embrassâmes à diverses reprises, et, après avoir donné à Guetoë et à sa fille ce qu'il me restait de ma pacotille et avoir en échange reçu d'eux quelques petits souvenirs qui ne m'ont point quitté depuis, humbles et précieux présents de ces cœurs affectueux et naïfs, je leur répétai de nouveau le mot douloureux, je sautai sur mon cheval et partis au galop sans retourner la tête, sans faire semblant d'entendre leur dernier *farewell!*

Toutefois, j'avais à peine franchi une petite distance que je sentis mon courage s'envoler; je me retournai. Mes deux compagnons avaient toujours les yeux fixés sur moi, et, agitant leurs mains, m'envoyaient encore leur cœur dans un geste, mille souhaits de prospérité et de bonheur.

IV

Mon mustang marchait comme le vent, et j'estime que ce premier jour je franchis quatre-vingt-dix à cent milles. Autour de moi ce n'étaient que plaines; leur couleur uniformément rousse leur don-

nait un aspect désolé qui serrait le cœur. Je traversai bien quelques ravins où se voyait un peu de verdure, mais ils devenaient plus rares à mesure que je me rapprochais des sierras.

Le dirai-je? Au moment de toucher au port, le courage m'abandonna et j'eus peur. Oui, pour la première fois depuis mon départ de Grass-Valley, je me sentis inquiet; il me semblait qu'un ennemi invisible me guettait; j'avais hâte de fuir l'inconnu au milieu duquel je venais de vivre si longtemps sans soucis, sans crainte. En mettant le pied dans le désert, j'avais fait le sacrifice de ma vie, et en cela j'avais, je crois, montré beaucoup de sagesse, car si, durant ce voyage insensé, la mort ne m'a pas atteint, ce n'est pas qu'elle n'ait essayé de me frapper; et si je lui ai échappé, je dois moins tirer vanité de mon habileté que de la protection manifeste dont la Providence m'a entouré. Je m'en revenais donc sain et sauf. Aussi, en le constatant, ne pouvais-je m'empêcher de m'effrayer de ce bonheur qui était insolent, et par cela même condamnable. Malgré ma philosophie, je pressentais une catastrophe, et j'avais peur, parce que, ayant conservé ma vie, l'ayant achetée par une lutte de tous les instants, elle m'était devenue chère, comme une fortune péniblement amassée, et je voulais la garder encore, revoir les miens, les embrasser...

Aucun de mes noirs pressentiments ne se réalisa heureusement; et six jours après mes adieux à Guetoë j'arrivai sur les bords du lac Owen. Je le contournai, et, de défilé en défilé, j'arrivai de l'autre côté de la sierra.

Je dois avouer que tout avait singulièrement changé depuis mon départ pour les Rocheuses. J'avais laissé un désert, et je retrouvai un pays civilisé, des villes, des villages, de vastes champs, les uns défrichés, les autres en plein rapport. Toutefois je m'arrêtais peu, surtout dans les maisons isolées, où l'hospitalité n'était pas toujours sûre, et, si je le faisais, c'était seulement quand j'y étais forcé. Là, j'étais entouré et regardé comme un être extraordinaire, et j'entendais constamment bourdonner à mes oreilles des compliments dans le genre de ceux-ci : *From whence comes that orang-outang? Where has he left his vail*[1]*?* disait l'un. — *Probably in the door way of the menagery, in his hasty flight*[2], répondait un autre.

Ces railleries glissaient sur mon amour-propre comme la pluie d'orage sur mes vêtements de peau, et, loin de me fâcher, elles me faisaient rire — dans mes moustaches, — dont la longueur, jointe à mon bizarre accoutrement, devait, en effet, me donner plus qu'une ressemblance vague avec l'animal en question.

[1] D'où vient cet orang-outang? et où a-t-il laissé sa queue?
[2] Dans la porte d'une ménagerie quelconque, dans sa hâte de fuir.

Quand j'avais vidé mon verre de vin ou de *brandy*, je remontais à cheval et reprenais ma course avec toute la rapidité dont était capable mon vigoureux mustang, pour lequel, pas plus que pour moi, il n'y avait d'obstacles. Aussi, dès qu'on m'apercevait galopant dans le lointain, on cessait toute besogne : le hoyau retombait sur le sol, le verre était reposé sur la table, et on accourait aux portes pour me voir passer.

— C'est une âme damnée, disaient les uns.

— C'est plutôt le diable en personne, disaient les autres.

— Oh hé! l'ami! me criait celui-ci, retenez-moi une place en enfer.

Haut de cinq pieds quatre pouces, entièrement vêtu de fourrures, la tête couverte de mon capuchon, la barbe inculte et longue, le teint bistré, une carabine en bandoulière et un revolver à la ceinture, monté sur un cheval sauvage échevelé, noir comme le crime, j'avais, je ne saurais le nier, un faux air de diable se rendant aux eaux du Styx ou de l'Achéron, si ce n'est de Satan en personne.

J'arrivai enfin au sommet de l'une des trois montagnes qui dominent Grass-Valley. En apercevant mes pénates, mon cœur battit avec violence; mon pauvre petit ermitage était là, seul, silencieux comme autrefois. Je descendis le versant de la montagne, et, dix minutes après, je foulais mon seuil. Je vis du premier coup d'œil, aux meubles qui se trouvaient dans l'intérieur de ma cabane, que celle-ci était occupée. Je respectai la propriété qui n'était plus mienne et me dirigeai vers la demeure de mes anciens voisins les Canadiens, que je trouvai réunis autour de l'âtre et prenant leur repas du soir.

Mon arrivée inattendue fut pour ces braves gens un coup de théâtre. Ils ne voulaient pas me reconnaître. Enfin, après leur avoir répété que j'étais bien moi et leur avoir rappelé certains épisodes de nos expéditions communes, ils consentirent à me serrer la main. Mon mustang fut conduit dans un frais pâturage des environs; je m'installai, et, tout en prenant une tasse de thé, je racontai à mes hôtes une partie de mes aventures, entre autres celle qui se rattachait au précipice dans lequel j'avais trouvé tant d'or. Ils s'enthousiasmèrent si bien que, séance tenante, ayant reconnu que leur claim était presque épuisé, ils résolurent de former une société de dix Canadiens, dont je devais être le chef, et qui se rendrait sur le lieu désigné. Là on établirait un blockhaus pour résister aux attaques des Indiens, on formerait un établissement, etc., etc.

Mais depuis quelque temps la nostalgie me gagnait; comme je l'ai dit précédemment, j'avais hâte de quitter la Californie; je craignis que l'énergie qui m'avait soutenu jusque-là ne finît par m'abandonner, et qu'au lieu d'être de quelque secours à mes amis, je ne de-

vinsse pour eux, au contraire, un embarras : je refusai leur offre amicale en leur donnant la raison de ce refus, qu'ils comprirent.

Je leur abandonnai ma carte, ma boussole, et leur indiquai et le point précis du gisement, et la route qu'ils devaient prendre pour l'atteindre. Ils me promirent de suivre mon itinéraire, et ils l'ont suivi en effet. J'ai appris depuis qu'ils avaient découvert mon placer et qu'ils y avaient trouvé leur fortune.

Le lendemain, de bonne heure, je m'acheminai vers Nevada-City, dans le but d'y voir mes compatriotes, les frères Dep.... Cette bourgade, si petite un an auparavant, était devenue une ville, construite, il est vrai, en toile et en bois, mais déjà très-importante par le nombre de ses habitants et par les affaires qui s'y faisaient. On m'y reçut avec cordialité, et je vis que, malgré la prospérité dont ils jouissaient, les deux frères avaient bien envie de m'imiter, c'est-à-dire de retourner au pays. C'est qu'on n'est pas Breton pour rien.

Je retournai à Grass-Valley le soir même, et, le lendemain de bonne heure, je me dirigeai vers mon ancienne demeure; là je cueillis un bouquet de fleurs sauvages, qui figure aujourd'hui parmi mes souvenirs de voyage, et après avoir jeté un dernier regard à ma petite habitation, je retournai chez mes amis. Ceux-ci m'attendaient pour me remettre le dépôt de poudre d'or qu'ils avaient accepté lors de mon départ pour les Rocheuses; je leur fis mes adieux et allai me joindre à une caravane d'émigrants qui, comme moi, retournaient en Europe. Mais comme leur marche était trop lente au gré de mes désirs, je les quittai au village de *Rough-and-Ready*. Rendant alors toute la main à mon mustang, je galopai jusqu'à la nuit. J'arrivais le lendemain à Sacramento-City.

De peur de manquer le steamer, je me rendis de bonne heure le lendemain sur le quai, avec mon noir compagnon de voyage, et là je rêvais au moyen de le transporter à San-Francisco, lorsque je me vis aborder par un monsieur qu'à sa mine et à ses manières je reconnus aussitôt pour être un gentleman.

— Est-ce que ce cheval est à vendre, sir? me demanda-t-il en me saluant.

— Ma foi! sir, lui répondis-je, vous voyez en ma personne un homme très-embarrassé. J'aime beaucoup cette bête, autant qu'elle m'aime moi-même assurément. Nous revenons ensemble des bords du Rio-Virgen, dans l'est. Je retourne, moi, en Europe; je vais monter tout à l'heure sur le steamer de San-Francisco, et j'hésite entre laisser mon cheval ici et l'emmener.

— Je comprends votre embarras, sir, et, à votre place, j'hésiterais aussi à me défaire d'un tel compagnon. Mais l'emmener avec vous est impossible. Vendez-le-moi. Avec moi, je vous l'assure, il

sera bien traité, et ni l'un ni l'autre n'aurez à regretter votre séparation.

Ce gentleman avait si bonne façon, et il y avait sur son visage tant d'honnêteté et dans sa voix tant de douce bienveillance, que je l'écoutai. Il avait raison. Tôt ou tard je devais me séparer de mon brave compagnon; ne valait-il pas mieux m'en défaire alors que je lui trouvais un parti sortable, que de faire comme le héron de la fable, et de le vendre à San-Francisco au premier maquignon venu?... Je me décidai, et, moyennant deux cents piastres, je cédai mon mustang à ce gentleman, qui se nommait Wright, et qui venait de débarquer en Californie avec un matériel considérable pour y pulvériser le quartz.

J'embrassai mon ami sur le nez et montai sur le steamer, qui, après un voyage de huit heures, me déposait sur le wharf de San-Francisco.

Mon intention n'était pas de retourner directement en France; je désirais revenir par la Chine, l'Inde et la mer Rouge, ce qui n'était pas beaucoup plus long. En tous cas, je voulais partir le plus tôt possible. Malheureusement le seul navire qui suivît l'itinéraire que j'avais choisi, le trois-mâts *le Tyne*, ne devait lever l'ancre que dans trois jours.

J'employai ces trois jours à chercher ceux de mes amis que j'avais laissés à San-Francisco et qui pouvaient s'y retrouver encore. De ce nombre était M. de Raousset-Boulbon, que je revis. Il travaillait alors avec persévérance à l'organisation de sa fameuse expédition dans la Sonora, expédition dans laquelle notre infortuné compatriote devait trouver une fin si misérable. Il voulait m'emmener avec lui et m'avait promis de me prendre pour second; peut-être me serais-je décidé. Vingt minutes de retard à un rendez-vous qu'il m'avait donné me sauvèrent très-probablement la vie, car je ne le rencontrai plus, et, loin de son amicale et chaude éloquence, mes incertitudes cessèrent, et je revins à mes projets de retour.

Le troisième jour de mon arrivée, accompagné de quelques amis, je descendis vers le *wharf*, où m'attendait le grand canot du *Tyne;* là, ayant échangé avec eux de ces bonnes et franches accolades qu'on se donne de si bon cœur loin de la patrie, je m'éloignai de cette terre privilégiée, qui, quelques heures après, disparaissait à mes yeux, noyée dans les brumes matinales.

Baron E. de Wogan.

FIN.

LA

PHILOSOPHIE RATIONALISTE

ET LE SURNATUREL

I. — *La Question du surnaturel ou la grâce, le merveilleux, le spiritisme au dix-neuvième siècle*, par le P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. 1 vol., 1861.

II. — *Les morts et les vivants, entretiens sur les communications d'outre-tombe*, par le même. 1 vol., 1862.

III. — *L'Église et la société chrétienne en* 1861, par M. Guizot. 1 vol., 1861.

Le surnaturel est un phénomène dont il est loisible à chacun de méconnaître la signification véritable, mais dont nul ne peut nier l'existence, et auquel tous sont contraints de reconnaître un caractère propre et distinct. Ce qui a été dit du naturel : « Chassez-le, il revient au galop, » est vrai aussi du surnaturel; on peut l'attaquer sous une de ses formes, mais non le détruire dans son essence. Tous les peuples, tant anciens que modernes, ont cru au surnaturel, les maîtres de la science l'ont confessé comme les ignorants, et ceux d'entre les philosophes qui ont essayé de le nier n'y ont réussi qu'en apparence; le surnaturel, quoi qu'ils en eussent, est demeuré leur principale et instante préoccupation, le mobile secret de leurs affirmations comme de leur négation. Lorsque Voltaire écrit au bas de chacune des pages de son livre : « Écrasons l'infâme, » c'est le surnaturel, il ne faut pas s'y tromper, qui siége au chevet de la pensée, qui la poursuit et l'étreint de son inexorable présence. Dans la réa-

lité, on ne nie pas le surnaturel, on ne fait que lui attribuer, en vertu d'une appréciation arbitraire, une autre signification que celle qui lui appartient. L'histoire du siècle dernier et celle du nôtre sont, à cet égard, d'un grand enseignement. Jamais à aucune époque, ni avant, ni depuis le christianisme, il n'avait été fait au surnaturel une guerre si vive, si habile, si implacable; jamais ses adversaires n'avaient pu se croire si près d'en triompher, et cependant c'est au moment même qu'ils pensaient l'avoir enfin anéanti sous sa forme la plus auguste et la seule entièrement véritable, qu'il reprenait une vie nouvelle sous cette même forme, et se reproduisait aussi sous mille autres qui, pour être fausses ou ridicules, ne dénonçaient que mieux la persistance indestructible du principe. Il n'y a pas cinquante ans encore qu'une société de gens d'esprit proclamait à l'envi, sous les ombrages d'Auteuil, que toutes les religions sont non-seulement fausses, mais immorales et funestes, et aujourd'hui les disciples de ces mêmes hommes confessent au contraire que toutes les religions sont vraies, utiles, nécessaires à l'humanité; le progrès sans doute est moins considérable qu'il ne paraît, puisque, si toutes les religions sont vraies, la logique veut qu'elles soient toutes fausses, au moins par certains côtés; mais cet aveu, qui sort de toutes les bouches, comme malgré elles, n'en confirme pas moins ce que nous disons, qu'on peut bien fausser la notion du surnaturel, mais non la détruire dans l'esprit et le cœur de l'homme.

Cependant il ne suffit pas de constater que le surnaturel a une existence propre et distincte, et qu'on ne peut le reléguer au pays des chimères, il faut encore déterminer quel en est le vrai caractère.

L'homme, être fini, a la conscience de la vie intellectuelle et physique dont il est en possession, et il trouve dans les ressources de sa nature les moyens de satisfaire aux conditions de cette double existence. Il sait qu'il a une âme distincte de son corps, et la raison, comme le sentiment qu'il a de la vie, lui assure que cette âme survivra au corps, à la dissolution duquel même il ne croit que parce que l'expérience de chaque jour la lui atteste. Il sait que son existence a une cause, car il porte en lui un principe qui le pousse à chercher derrière tout phénomène la cause qui l'a produit; et il parvient à l'aide de sa raison à déterminer les principaux attributs de cette cause qu'il appelle Dieu. Mais là s'arrête sa puissance de connaître; s'il sait que Dieu est, il ignore ce qu'il est, et dans quelle sorte de rapport il est placé vis-à-vis de lui; par suite l'homme ne sait, ni d'où il vient, ni où il va, et n'a aucun moyen de le savoir; son origine et sa fin lui demeurent également inexpliquées. En vain il interroge la raison et l'expérience; ni la raison, ni l'expérience ne lui répondent rien de satisfaisant sur un point si essentiel. Il est libre, s'il le veut, de demeu-

rer dans cette ignorance dont sa nature propre ne peut le tirer, car il trouve en lui-même, nous l'avons dit, de quoi satisfaire aux exigences de sa vie intellectuelle et physique. Cependant il a le plus haut intérêt à pénétrer ce mystère; il ne s'agit pas pour lui d'un fait curieux à éclaircir, il s'agit de sa destinée tout entière à connaître et à accomplir. Que fera-t-il donc? Se résignera-t-il à toujours ignorer, ou bien plutôt, confessant sa propre impuissance, n'appellera-t-il pas à son aide, à l'exemple de Platon, l'intervention d'une puissance supérieure qui lui révèle ce qu'il ignore et ce qu'il a besoin de savoir? Oui, assurément, à moins que, plus heureux que le chantre du Phédon, il ne trouve déjà ouvert devant lui le livre de cette révélation. Ce livre, il aura sans doute, à en constater l'authenticité, mais, préalablement à tout examen, il est un fait en présence duquel il se trouve placé, à savoir que, dès l'origine, le genre humain a cru à l'existence d'une communication de la raison divine à la raison humaine, et que depuis dix-huit siècles il y a dans le monde une grande société, la société chrétienne, qui croit et affirme en avoir reçu l'auguste et sacré dépôt.

Ainsi une révélation divine apprenant à l'homme la loi du rapport qu'il doit entretenir avec Dieu, et lui dévoilant par là le mystère de sa destinée, qu'il est au-dessus du pouvoir de sa nature de pénétrer, tel est le caractère propre du surnaturel.

Le surnaturel n'est donc pas un mot vague dont le sens varie au gré de celui qui l'emploie, une poésie de l'âme dont se berce l'enfance des peuples ou des individus. C'est un phénomène qui se produit au dehors sous une forme précise et déterminée, à la fois un fait et un enseignement dont la science doit connaître, comme elle connaît de tous les faits et de tous les enseignements. De plus, c'est un phénomène d'une importance souveraine, puisque c'est de la destinée même de l'homme qu'il s'agit.

Il n'y a pas lieu dès lors de s'étonner si, malgré les hauts dédains, plus apparents d'ailleurs que réels, qu'affectent plusieurs à son endroit, malgré surtout les progrès toujours croissants du matérialisme pratique, la question du surnaturel est encore celle qui a le privilége de passionner le plus profondément les âmes, ainsi que suffirait seul à le prouver le grand nombre d'écrits qui ont été publiés sur ce sujet dans ces derniers temps. Nous n'avons mentionné que le livre de M. Guizot et celui du P. Matignon; mais il en est beaucoup d'autres d'un sérieux intérêt aussi que nous aurions pu citer, et dont les auteurs sont du reste pour la plupart étrangers à la foi catholique.

M. Guizot a posé plutôt qu'il n'a traité d'une façon directe la question du surnaturel, mais il l'a fait avec cette autorité et cette hauteur de vues qui le distinguent. « Toutes les attaques, ainsi s'exprime-t-il (*l'Église et la société chrétienne en* 1861, p. 19), dont le chris-

tianisme est aujourd'hui l'objet, quelque diverses qu'elles soient dans leur nature et dans leur mesure, partent d'un même point et tendent à un même but, la négation du surnaturel dans les destinées de l'homme et du monde, l'abolition de l'élément surnaturel dans la religion chrétienne comme dans toute religion, dans son histoire comme dans les dogmes.

« Matérialistes, panthéistes, rationalistes, sceptiques, critiques érudits, les uns hautement, les autres discrètement, tous pensent et parlent sous l'empire de cette idée que le monde et l'homme, la nature morale comme la nature physique, sont uniquement gouvernés par des lois générales, permanentes et nécessaires, dont aucune volonté spéciale n'est jamais venue et ne vient jamais suspendre ou modifier le cours.

« Je ne songe pas à discuter ici cette question qui est la question fondamentale de toute religion; je ne veux que soumettre aux adversaires déclarés ou voilés du surnaturel deux observations, ou, pour parler plus exactement, deux faits qui, selon moi, la décident.

« C'est sur une foi naturelle au surnaturel, sur un instinct inné du surnaturel, que toute religion se fonde. Je ne dis pas toute idée religieuse, mais toute religion positive, pratique, puissante, durable, populaire. Dans tous les lieux, sous tous les climats, à toutes les époques de l'histoire, à tous les degrés de la civilisation, l'homme porte en lui ce sentiment, j'aimerais mieux dire ce pressentiment que le monde qu'il voit, l'ordre au sein duquel il vit, les faits qui se succèdent régulièrement et constamment autour de lui ne sont pas tout; en vain il fait chaque jour, dans ce vaste ensemble, des découvertes et des conquêtes; en vain il observe et constate savamment les lois permanentes qui y président; sa pensée ne s'enferme pas dans cet univers livré à sa science; ce spectacle ne suffit pas à son âme; elle s'élance ailleurs; elle cherche, elle entrevoit autre chose; elle aspire, pour l'univers et pour elle-même, à d'autres destinées, à un autre maître.

« Par delà tous ces cieux, le Dieu des cieux réside, a dit Voltaire, et le Dieu qui est par delà tous les cieux, ce n'est pas la nature personnifiée, c'est le surnaturel en personne. C'est à lui que les religions s'adressent; c'est pour mettre l'homme en rapport avec lui qu'elles se fondent; sans la foi instinctive des hommes au surnaturel, sans leur élan spontané et invincible vers le surnaturel, la religion ne serait pas. »

Il est impossible, on le voit, de faire ressortir en un plus beau langage quelle est l'importance du surnaturel, et quel rôle considérable et nécessaire il joue dans la vie de l'humanité.

Le P. Matignon est allé plus loin que M. Guizot; il ne s'est pas

proposé seulement de constater l'importance de la question, il a voulu la résoudre, ou du moins l'élucider en la dégageant des ombres qui l'obscurcissent. Dans ce but, il a déterminé nettement ce que c'est que le surnaturel, et, après en avoir rétabli la vraie notion à l'aide d'une savante et sévère analyse, il s'est senti autorisé à conclure ainsi : « Si nos démonstrations sont contestables, encore faudra-t-il nous accorder que, même au dix-neuvième siècle, elles sont capables de faire impression sur des esprits sérieux; que dès lors la croyance à la possibilité du surnaturel peut devenir l'objet d'une conviction raisonnée et s'appuyer sur des motifs qui ne paraissent pas si méprisables.

« Or, en nous en tenant à ce *minimum*, comment expliquer le parti pris de regarder cette cause comme irrévocablement perdue? Comment justifier la désinvolture avec laquelle tout homme qui se dit philosophe s'accoutume à prendre en pitié quiconque conserve la foi au surnaturel?

« Il y a là ou une ignorance profonde, ou une mauvaise foi insigne, ou une absence totale de réflexion et une légèreté impardonnable. Le monde instruit ne peut être plus longtemps la dupe d'une pareille mystification.

« Donc, quand on viendra nous dire que nous sommes en dehors de la critique parce que nous admettons certains faits merveilleux, nous répondrons que c'est tant pis pour la critique si elle se met en dehors de nous et du miracle, parce qu'elle pourrait bien se trouver par là même en dehors de la raison. » (*La Question du surnaturel*. p. 447.)

On ne saurait, ce nous semble, ne pas adhérer à des conclusions si modérées et en même temps si bien déduites des faits. Le P. Matignon ne dit pas à ses adversaires : « Croyez au surnaturel tel que je viens de le définir, » il se contente de leur remontrer que le surnaturel tient une place trop considérable dans la vie de l'humanité pour qu'ils ne doivent en tenir le plus grand compte dans leurs appréciations, sous peine, s'ils ne le font, de se mettre eux-mêmes en dehors de la critique et de la science.

Cependant il est une philosophie qui persiste à nier purement et simplement le surnaturel; nous ne parlons pas du panthéisme, le panthéisme ne voit dans l'ensemble des phénomènes dont le monde est le théâtre que des formes multiples et variées sous lesquelles Dieu, l'unique substance, se manifeste, le surnaturel dès lors et le naturel pour lui se confondent et ne peuvent être que de vaines et passagères apparences qu'il n'y a aucun intérêt à distinguer; nous parlons d'une philosophie plus sérieuse, qui vit dans le monde réel, dans le monde des lois et des faits, qui professe des principes déterminés, et

avec laquelle dès lors on peut entrer en discussion, de la philosophie rationaliste en un mot. Or nous voudrions rechercher à notre tour ici, d'abord sur quels motifs s'appuie cette philosophie pour rejeter le surnaturel; ensuite quelle sorte d'explication elle essaye de donner du phénomène après en avoir faussé la notion; enfin quelles conséquences entraîne dans la pratique pour l'enseignement philosophique lui-même la négation de l'ordre surnaturel.

I

La philosophie rationaliste est, avons-nous dit, une philosophie sérieuse, qui vit dans le monde des réalités, qui a des principes déterminés, et, en effet, elle professe deux vérités fondamentales, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Mais ce n'est pas assez d'énoncer qu'une philosophie professe ces deux dogmes, il faut dire encore comment elle les entend et les détermine; cela est nécessaire aujourd'hui surtout qu'il n'est guère d'école panthéiste qui ne paraisse les admettre quoique dans la réalité, elle les nie dans leur essence. Nous ajoutons donc que le Dieu de la philosophie rationaliste est un Dieu véritable, personnel, distinct du monde qu'il a créé et qu'il gouverne; que l'immortalité qu'elle enseigne est une véritable immortalité, puisque la personnalité demeure et doit recevoir après la mort récompense ou châtiment.

Il convient néanmoins d'observer que, si la philosophie rationaliste professe la croyance en l'existence d'un Dieu personnel et distinct du monde, plusieurs de ses représentants les plus autorisés, tels que MM. Jules Simon et Ém. Saisset, enseignent que cette vérité, si certaine qu'elle soit d'ailleurs, ne peut être démontrée rationnellement, que les démonstrations qui en ont été données par Descartes, Fénelon, Clarke, Leibnitz, etc., sont bonnes sans doute, mais non entièrement concluantes. « Pour les incrédules, ainsi s'exprime M. J. Simon, leurs preuves seront insuffisantes, parce qu'elles reposent toutes sur l'impuissance où nous sommes de nous faire l'idée de Dieu sans Dieu, impuissance que les rationalistes seuls confessent, et, pour les rationalistes, elles seront inutiles, puisque, si l'idée de Dieu est en nous, comme ils le croient, sans que nous l'ayons faite, il est clair, avant toute démonstration, que Dieu existe.

« Nous pensons qu'au lieu de s'attacher à des formules toujours

contestables, et qui, quoi qu'on fasse, ne paraîtront jamais une base suffisante pour asseoir une telle croyance, il faut entrer dans la philosophie avec cette salutaire pensée qu'on entre dans le temple de la vérité qui se manifeste seulement aux esprits sincères, et parcourir successivement toutes les parties dont la science se compose sans se préoccuper de l'insignifiance des premiers résultats, et sans vouloir arriver du premier coup aux problèmes les plus importants et les plus difficiles. Quand on cherche Dieu ainsi, on trouve pour ainsi dire sa trace à chaque pas. » (*La Religion naturelle*, p. 24 et 25.)

Cependant, quoi qu'il puisse être de cette théorie que nous avons dû faire connaître, mais que nous ne voulons pas juger en ce moment, il reste que la philosophie rationaliste croit à l'existence de deux substances distinctes, d'une substance incréée et d'une substance créée, et ne peut éviter dès lors de se demander s'il existe un rapport entre ces deux substances, elle se le demande en effet; mais que répond-elle? Elle répond qu'il n'y a pas de rapport, bien plus, qu'il n'est pas possible qu'il y en ait un; de sorte qu'au lieu de chercher à résoudre la question qu'elle vient de poser et qui n'est autre que celle du surnaturel, elle la supprime. Mais sur quoi s'appuie-t-elle pour procéder ainsi? Il vaut la peine de s'en enquérir. Elle allègue deux motifs de sa négation : tout rapport de Dieu avec l'homme suppose une révélation, et une révélation est inconciliable, 1° avec l'immutabilité de Dieu; 2° avec la liberté de l'homme. Elle établit ainsi le premier point : Dieu est immuable, il a une volonté générale, mais il n'a pas de volonté particulière, car, s'il en avait une, il serait sujet au changement. Or la révélation ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une volonté particulière; par conséquent elle est inconciliable avec l'immutabilité divine.

Toute la force de l'objection repose sur la distinction qui est faite entre la volonté générale et la volonté particulière : Dieu, dit-on, ne veut que les faits généraux qui se produisent dans le monde, il ne veut rien quant aux faits particuliers. Mais qui ne voit qu'une telle distinction est entièrement arbitraire, et n'a pu être imaginée que pour le besoin de la cause. Les rationalistes, en effet, admettent que la pensée de Dieu connaît les faits particuliers comme les faits généraux, non-seulement ils l'admettent, mais ils prouvent que cette omniscience ne porte aucune atteinte, ni à l'immutabilité divine, ni à la liberté humaine. Pourquoi donc refusent-ils à la volonté ce qu'ils accordent à l'intelligence. Dieu, selon eux, gouverne le monde physique par des lois fixes et immuables; il gouverne aussi le monde moral, mais d'une manière générale, sans entrer dans le détail, et sans rien vouloir quant aux faits particuliers. Mais n'est-il pas évident que, par une semblable hypothèse, on limite la puissance de

Dieu en plaçant à côté d'elle d'autres volontés qui la bornent de toutes parts, puisqu'elles en sont indépendantes. Dira-t-on que si Dieu ne veut rien, c'est par indifférence; mais alors pourquoi le châtiment ou la récompense après la mort? Serait-ce que, si la volonté de Dieu intervenait, elle absorberait, elle anéantirait la volonté humaine ? Mais raisonner de la sorte, ce serait supposer que Dieu n'est pas maître de lui-même et ne peut déterminer la mesure de son action. Il n'en est point, il ne saurait en être ainsi. La volonté de l'homme est finie comme l'homme lui-même, et ne peut prétendre dès lors à l'indépendance absolue; Dieu, qui l'a créée et la conserve, n'a pu abdiquer son droit souverain; il agit donc sur elle, mais par voie d'attrait, non de contrainte, il ne la violente pas, il l'attire à lui, et sans cesse l'invite au bien. La volonté répond ou ne répond pas à l'appel divin; lorsqu'elle y répond, il n'y a pas à dire qu'elle se confond avec la volonté de Dieu, car c'est en vertu d'une délibération qui lui est propre qu'elle a donné son adhésion; lorsqu'elle n'y répond pas, on ne saurait prétendre qu'elle tient en échec la volonté divine, puisque c'est cette volonté même qui, en la créant libre, lui a laissé la possibilité de ne pas y répondre.

Ainsi la distinction que fait l'école rationaliste entre la volonté générale et la volonté particulière de Dieu est un non-sens métaphysique. Pour Dieu il n'y a ni général ni particulier; il connaît et il veut par un seul et même acte, à la fois par analyse et par synthèse. Sa puissance n'a point de bornes, elle s'étend à tout, aux phénomènes du monde moral comme à ceux du monde physique. Aussi bien l'école rationaliste ne tient pas tellement à sa théorie qu'elle ne l'abandonne dès qu'elle la gêne. Ainsi il lui répugne de professer que Dieu est absolument étranger au gouvernement du monde moral, et que ce qu'on appelle la Providence est un mot vide de sens. Que fait-elle alors? elle se décide à confesser qu'en effet Dieu pourvoit dans une certaine mesure aux affaires générales de l'humanité, sans paraître s'apercevoir que par là même elle suppose que Dieu a une volonté particulière; car comment pourrait-il agir sur l'humanité en général, s'il n'agissait d'abord en particulier sur les individus qui la composent, et par le moyen desquels la destinée générale s'accomplit?

La révélation n'est donc pas incompatible avec l'immutabilité divine. En se produisant dans le temps, elle ne change rien aux déterminations éternelles de Dieu, elle les accomplit au contraire. Dieu a toujours voulu qu'elle illuminât le monde des esprits, comme il a toujours voulu que le soleil éclairât le monde des corps.

Mais si la révélation se concilie avec l'immutabilité divine, ne porte-t-elle pas atteinte à la liberté de l'homme? Les rationalistes, qui

le prétendent, argumentent de cette sorte : si Dieu a parlé, disent-ils, la raison n'a plus qu'à se soumettre, et dès lors cesse de s'appartenir à elle-même pour devenir serve de la parole de Dieu. Voici en effet ce qui arrive, ou peut arriver : ma raison a jugé d'abord dans la plénitude de sa liberté que telle proposition est vraie, et voilà que la révélation intervient qui prononce qu'elle est fausse. Que fera ma raison ? si elle maintient son premier jugement, elle sera déclarée rebelle et impie; si elle le rétracte, elle abdique et se renie elle-même. Il faut donc opter : ou tenir pour la liberté en rejetant la révélation, ou admettre la révélation en rejetant la liberté.

Tel est le langage que l'on tient, et à l'aide duquel on trompe beaucoup d'esprits inattentifs, qui se laissent prendre aux apparences. Allons donc au fond des choses et étudions dans son économie intime l'acte par lequel l'homme adhère à la révélation, l'acte de foi, nous verrons alors si en effet il porte atteinte à la liberté. Mais avant tout il importe de bien se rendre compte de ce que c'est que la liberté, car trop souvent on s'en forme une notion, ou fausse, ou inexacte.

La liberté, ou la volonté, est l'élément substantiel de l'être intelligent, ce par quoi il entre en possession de lui-même, a une puissance qui lui est propre, qui le personnifie, et le distingue de tout ce qui n'est pas lui.

L'homme donc est libre parce qu'il a une puissance qui lui est propre et dont il a conscience. Mais cette puissance comment l'exerce-t-il ? Il l'exerce conformément aux conditions d'existence dans lesquelles il est placé. Être fini et borné dans toutes ses facultés, il ne lui est pas donné de connaître toujours le vrai, de vouloir toujours le bien, et dès lors il ne peut mettre sa puissance en exercice sans avoir à choisir entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal. Mais ce choix n'est que la conséquence de sa nature finie; il est l'épreuve de sa liberté, il n'en constitue pas l'essence. Et ceci est important à considérer, car, si la liberté consistait essentiellement, comme plusieurs l'ont supposé, dans le choix, l'être libre par excellence serait celui qui se tiendrait le mieux en équilibre entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal; par contre, Dieu ne serait pas libre, et l'homme le serait d'autant moins qu'il serait plus fermement attaché au vrai et au bien, ce qui ne peut être, puisque manifestement Dieu est libre, et manifestement aussi plus l'homme est fixé dans le vrai et dans le bien, plus il est maître de lui-même, plus il a de puissance, plus il a de liberté. De là il suit que tout ce qui concourt à faire graviter l'homme dans le sens du vrai et du bien accroît sa liberté, tandis que tout ce qui le pousse dans le sens contraire la diminue, et il n'y a pas à s'enquérir des moyens employés; que l'homme les tire de son propre

fonds ou qu'il les reçoive du dehors, il n'importe, dès qu'il s'en sert, il se les approprie et les fait siens.

La vraie notion de la liberté étant ainsi déterminée, étudions l'acte de foi dans sa nature intime et dans ses effets.

La raison de l'homme porte en elle la notion d'une révélation possible; mais la révélation réalisée, elle la reçoit du dehors. La révélation dès lors est un fait extérieur que la raison doit connaître et juger, comme elle connaît et juge les faits extérieurs. Ainsi, lorsqu'une révélation quelconque lui est donnée par le témoignage, la raison ne peut nier cette révélation en tant que fait, elle peut et doit seulement rechercher si elle réunit les différents caractères qu'on lui attribue, c'est-à-dire l'examiner dans son histoire, dans sa signification métaphysique et morale, dans ses conséquences pratiques, et ce n'est que lorsqu'elle a ainsi fait qu'elle prononce. Or que prononce-t-elle? ou que la révélation n'est pas ce qu'elle prétend être et qu'il y a lieu de s'abstenir, ou, au contraire, qu'elle présente des motifs suffisants de crédibilité et qu'il y a lieu d'adhérer. Dans le premier cas, il n'y a plus rien à faire qu'à en appeler à un nouvel examen; mais dans le second, lorsque la raison juge qu'il y a lieu d'adhérer, tout est-il fini, et l'acte de foi est-il accompli en son entier? Non, il n'est encore qu'ébauché, préparé; pour qu'il s'achève, pour qu'il se consomme, il faut un second et nouveau travail, sinon plus difficile du moins d'une nature autre que le premier. Le fait en présence duquel la raison se trouve placée est un fait divin, le fait d'un Dieu qui se communique à l'homme, un fait dès lors qui n'intéresse pas seulement l'intelligence, mais la volonté, mais l'être tout entier. L'adhésion de la raison ne peut donc suffire, il faut que la volonté donne son concours. Mais qu'est-ce que ce concours de la volonté, et en quoi consiste-t-il? Serait-ce un élément nouveau qui intervient? Non, car il n'y a pas un phénomène de connaissance auquel la volonté ne prenne part, c'est seulement un élément déjà existant qui acquiert plus d'importance. La volonté ou la liberté, nous l'avons vu, est l'élément qui représente la personnalité, et, en quelque sorte, la substance de l'être; par suite, il ne se peut qu'elle soit étrangère au phénomène de la connaissance, mais le rôle qu'elle y joue est plus ou moins considérable, selon que, d'une part, l'objet est plus ou moins difficile à percevoir, selon que, de l'autre, il intéresse plus ou moins la personnalité.

Ainsi, dans l'ordre philosophique, où la matière est délicate, difficile à saisir et à dégager, puisqu'il s'agit avant tout de l'Être des êtres, de Dieu, qui, par essence, est incompréhensible, où l'intérêt est grand aussi, puisqu'il ne peut être indifférent que Dieu soit ou ne soit pas, que l'âme meure ou ne meure pas, que la vertu soit une

réalité ou une chimère, il est inévitable que la volonté s'émeuve, se passionne même, et joue dès lors un rôle considérable. On ne peut d'ailleurs expliquer autrement les variations et les contradictions de toute sorte qui se sont produites au sein de la philosophie, et il faudrait désespérer à jamais de la raison et de la vérité si, par exemple, il n'y avait d'autre différence à signaler entre Socrate et Gorgias que celle d'un degré de sagacité de plus chez le premier que chez le second. Or s'il en est ainsi dans l'ordre philosophique, combien plus dans l'ordre religieux, où la matière est plus difficile et l'intérêt plus grand encore. De quoi s'agit-il? Du rapport entre Dieu et l'homme. Or Dieu, nous l'avons vu, est incompréhensible, et l'homme ne se comprend guère mieux lui-même : comment dès lors la raison pourrait-elle saisir facilement le rapport nécessairement mystérieux qui les unit? Et quant à ce qui est de la fin dernière, est-il quelque chose qui intéresse plus profondément la personnalité, non moins par le sacrifice exigé dans le présent, que par la récompense promise dans l'avenir? L'acte de foi requiert donc une intervention plus grande de la volonté, et c'est ce qui fait qu'il n'est pas seulement un phénomène intellectuel, mais un phénomène moral, une vertu.

Nous pouvons désormais décider, ce nous semble, si la révélation porte atteinte ou non à la liberté, par la nature de l'adhésion qu'elle requiert. On sait comment les choses se passent : la raison, d'abord aidée de l'expérience, examine le fait qui lui est proposé, interroge la tradition, pèse les témoignages, s'efforce de pénétrer le sens des propositions qui en découlent, s'enquiert des conséquences qu'elles entraînent, et ne donne son adhésion que lorsqu'elle est suffisamment éclairée. Rien de plus libre assurément qu'un pareil travail; la raison ne l'entreprend que parce qu'elle le veut, et elle a la conscience intime que c'est la force de la vérité seule qui l'a déterminée à se prononcer dans un sens plutôt que dans l'autre. Mais en est-il de même au second degré de l'acte de foi, lorsqu'il se consomme, grâce au concours plus grand que donne la volonté? Poser la question, c'est la résoudre. La volonté est la liberté en puissance, de même que la liberté est la volonté en acte. N'est-il pas évident dès lors qu'un phénomène de connaissance est d'autant plus libre, que la volonté y joue un rôle plus considérable?

Cependant on insiste, et on dit : Oui, sans doute! nous l'accordons, l'acte de foi est libre, le plus libre même de tous les actes[1]; mais on

[1] L'acte de foi est tellement libre et volontaire que l'on en argumente pour prétendre qu'il est produit par la volonté seule, et que la raison n'y a point part. Mais s'il en était ainsi, il deviendrait impossible d'en rendre compte. La volonté, en effet, lorsqu'elle n'est pas dirigée par la raison, ne recherche que sa satisfaction présente et actuelle; or la foi n'apporte au présent que des privations et des sacrifices, bien

ne saurait nier aussi que son résultat dernier ne soit de détruire la liberté, puisqu'il asservit la raison à une autorité supérieure à elle. La raison, en un mot, est libre encore lorsqu'elle l'accomplit; mais, en l'accomplissant, c'est un suicide qu'elle consomme.

Un pareil langage ne prouve qu'une chose, c'est qu'on a une idée aussi fausse de la liberté, que du vrai caractère de l'acte de foi. On suppose que la liberté consiste essentiellement dans le choix à faire entre la vérité et l'erreur, d'où l'on induit que le croyant, ayant fait ce choix une fois pour toutes, a par là même abdiqué sa liberté ! Or, en premier lieu, nous avons suffisamment montré que l'essence de la liberté est dans la puissance propre à l'être intelligent, non dans le choix; en second lieu, il est faux, en fait, que l'acte de foi, même lorsqu'il est consommé, supprime le choix qui est, nous l'avons reconnu, la condition de l'exercice de la liberté. La foi, il est vrai, exclut le doute, comme le oui exclut le non; mais elle n'interdit pas l'examen, elle le provoque, au contraire, et l'examen suppose le choix; les Pères et les Docteurs n'ont fait autre chose qu'examiner et choisir sans cesse. La foi d'ailleurs, si puissante qu'elle soit, n'a pas la vertu de changer les conditions d'existence dans lesquelles l'homme est placé, et le doute est chez l'homme une infirmité native qu'elle peut bien combattre, mais non extirper dans son germe. Ne sait-on pas que les plus fermes croyants ont eu leurs heures de doute et de trouble indicible, et que d'autres ont lamentablement succombé sous l'attaque ! La foi ne supprime donc pas l'épreuve de la liberté, elle ne fait que donner plus de force pour en triompher.

Serait-ce du moins qu'elle entrave l'activité de l'esprit? Mais est-il permis même de le supposer en présence de l'immense travail intellectuel qu'elle a inspiré, et de cet incomparable monument de la science chrétienne auquel chaque siècle a apporté sa pierre, qui s'est continué sans interruption d'âge en âge, et ne sera achevé que lorsque la dernière heure du monde aura sonné ? Nous disons plus : la foi encourage la curiosité investigatrice de l'esprit, loin d'en comprimer l'essor. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer lesquels des philosophes chrétiens ou des philosophes incroyants ont été, en fait, les plus hardis dans l'examen. Ceux-ci, lors du moins qu'ils ne voulaient pas se perdre dans les abîmes du nihilisme, ont été contraints de se renfermer dans le plus étroit horizon, et de demeurer toujours à la surface, de peur, s'ils descendaient trop avant dans le sol, de ne pouvoir

plus, fait du renoncement même de la volonté le principe de sa morale. L'incroyance, au contraire, trouve sa satisfaction dans le présent où elle vit dégagée de toute autre obligation morale que celle qu'elle *veut* bien se faire à elle-même. A ce point de vue là seul, toutes les séductions étant de son côté, toutes les probabilités d'erreur y sont aussi.

remonter et retrouver la lumière. Ceux-là, au contraire, forts de l'appui qu'ils recevaient d'en haut, n'ont pas craint, quoique déjà plus riches en vérités, d'affronter le péril pour en trouver d'autres, à l'instar du plongeur qui ne craint pas d'aller chercher la perle au plus profond des océans, lorsqu'il sait qu'au premier signal une main amie et sûre le ramènera au rivage.

Cependant ce n'est pas la révélation seulement, c'est le miracle et la prière que la philosophie rationaliste déclare inconciliables, soit avec l'immutabilité divine, soit avec la liberté humaine. Admettre le miracle, dit-elle, c'est faire de Dieu un ouvrier mal habile qui s'y reprend à deux fois pour parachever son œuvre. Mais, parler ainsi, c'est montrer qu'on ne sait pas même ce dont il s'agit. Le miracle a pour but de prouver, non la puissance de Dieu qui n'est pas en cause, mais son assistance spéciale dans une circonstance donnée. Lorsque le Sauveur des hommes ressuscitait Lazare, il ne se proposait pas de manifester la toute-puissance de Dieu, dont les Juifs n'avaient jamais douté, il voulait seulement leur prouver qu'il était réellement ce qu'il disait être, le Fils de Dieu, Dieu lui-même, puisqu'il avait en main une puissance qui n'appartient qu'à Dieu.

Il y a des monstres dans la nature physique comme dans la nature morale, et ce phénomène ne peut s'expliquer que de deux manières : ou Dieu n'a pas la puissance de faire tout ce qu'il veut, ou, ayant cette puissance, il juge utile de montrer que le monde n'est pas gouverné par des lois fatales, et que, sans l'action incessante de sa providence, tout bientôt retomberait dans le chaos. De plus, Dieu, en créant l'homme libre, a voulu toutes les conséquences de son acte; or, à moins de renoncer à tout droit sur sa créature, il faut qu'il intervienne sans cesse pour la diriger et la contenir, en raison même de la liberté qu'il lui a donnée, et le miracle n'est qu'un des moyens dont il se sert pour agir sur la volonté de l'homme sans la contraindre. Le miracle ne porte donc aucune atteinte, ni à l'immutabilité de Dieu, puisqu'il entre comme tous les autres phénomènes dans ses éternelles déterminations, ni à la liberté de l'homme, puisqu'il a pour but de la persuader sans la contraindre.

On peut en dire autant de la prière. La prière est un acte qui, métaphysiquement parlant, ne diffère en rien des autres actes que la liberté de l'homme peut produire. Dieu a sa part dans tous les actes humains; qu'il intervienne directement ou indirectement il n'importe, c'est toujours lui qui agit dans la mesure où il le veut. Pour que je lève le bras, il ne suffit pas que je le veuille, il faut encore que le sang continue à circuler dans mes veines, ce qui n'arrive qu'en vertu d'une loi voulue par Dieu. De même, pour que ma prière soit exaucée, il ne suffit pas que je le veuille, il faut encore que ce que

je demande soit conforme aux lois voulues par Dieu; dans les deux cas, il y a la part de l'homme et celle de Dieu qui l'un et l'autre coopèrent à l'acte. Voici une mère au chevet du lit de sa fille malade; le prêtre arrive et dit : « Priez, priez avec instance, et peut-être Dieu rendra la santé à votre enfant. » Le médecin vient à son tour et dit : « Donnez cette potion à la malade, et peut-être elle guérira. » La mère fait la prière et donne la potion, l'enfant recouvre la santé. Est-ce la prière ou la potion qui a opéré la guérison? Nul ne peut le dire avec certitude; le prêtre invoque les lois de la miséricorde infinie de Dieu, le médecin celles de la nature et de la science; mais tous deux reconnaissent qu'ils n'ont fait que proposer un moyen, lequel ne devait pas nécessairement produire l'effet attendu. Pourquoi donc l'effet s'est-il produit? Évidemment parce que Dieu l'a voulu, et l'a voulu de toute éternité, en prévision, soit de la prière, soit de la potion, et peut-être de l'une et de l'autre. Il n'y a pas ici d'autre difficulté que celle de la conciliation de la prescience divine avec la liberté de l'homme, mais elle est la même, qu'il s'agisse de la prière ou de tout autre acte, et lorsque l'on admet que la prescience de Dieu ne fait pas obstacle à la liberté de l'homme, on n'a aucun motif sérieux pour nier l'efficacité possible de la prière.

Au surplus, la philosophie rationaliste n'interdit pas la prière, elle la conseille même; elle veut que l'homme élève son âme vers Dieu et lui exprime avec affection son amour et sa reconnaissance; mais en même temps elle prend soin de l'avertir que Dieu ne l'écoute pas, qu'il ne tient et ne peut tenir aucun compte de ses vœux, si ardents et si justes qu'ils puissent être. Nous ignorons si les philosophes dont nous parlons pratiquent l'espèce d'oraison jaculatoire qu'ils préconisent; mais, ce que nous affirmons, c'est qu'ils rencontreront peu d'imitateurs, et que c'est bien mal connaître la nature de l'homme que de supposer qu'il puisse consentir longtemps à faire un semblable monologue avec lui-même, sans auditeur, et sans espoir de réponse possible.

Ainsi la philosophie rationaliste nie l'ordre surnaturel en son entier, la révélation, le miracle, la prière, et elle le nie arbitrairement en alléguant, nous venons de le voir, des motifs qui n'ont aucun fondement sérieux. Mais, du moins, met-elle quelque chose à la place? Non, elle l'essaye, mais sans y pouvoir réussir. Le livre de la *Religion naturelle*, de M. J. Simon, et l'*Essai de philosophie religieuse*, de M. Ém. Saisset, dénoncent sans doute des préoccupations sérieuses et de louables efforts dans ce sens, mais n'ont en fait amené aucun résultat. La philosophie rationaliste croit donc en un Dieu créateur, mais ce Dieu est sans rapport aucun avec l'homme et vit solitaire perdu dans l'immensité des cieux; nous savons qu'il

existe, et rien de plus. Il en est de lui comme de ces astres lumineux dont la science a constaté l'existence, mais dont elle ne peut dire ni ce qu'ils sont, ni quelle sorte d'action ils exercent sur le globe. De même elle enseigne que l'âme est immortelle et sera traitée après la mort selon qu'elle aura mérité; mais d'ailleurs elle n'apprend rien à l'homme de sa destinée et de la voie qu'il doit suivre pour l'accomplir.

Ainsi l'homme qui s'en tient à l'enseignement rationaliste sait qu'il a été créé par Dieu, et qu'après cette vie il lui rendra compte du bien ou du mal qu'il aura fait. C'est quelque chose sans doute, mais est-ce assez? Et d'abord, qu'est-ce que le bien et le mal? Lorsque je descends en moi-même, j'y découvre sans doute des sentiments innés de justice, d'amour et de tempérance, et j'ai la conscience que ces sentiments sont bons, et que les sentiments contraires sont mauvais. Mais que d'incertitude et de doute, lorsque j'arrive à l'application! Je sens que je dois aimer Dieu; mais comment lui prouver mon amour, si je ne puis entrer en rapport avec lui, s'il ne m'écoute pas, et si, lorsque je lui parle, il ne me répond et ne peut me répondre? Je vois également que je ne dois pas faire tort à autrui; mais dois-je l'aimer, dois-je surtout me sacrifier à lui? Ma vie vaut la sienne, et dès lors pourquoi sacrifier l'une à l'autre? J'éprouve un sentiment d'affection naturelle pour tous ceux qui m'ont fait du bien, ou dans la société desquels je me complais; mais ceux qui me sont étrangers, qui peut-être m'ont fait tort, ou pour lesquels j'éprouve une sorte de répulsion instinctive, pourquoi les aimerais-je? Je sais bien que je dois être chaste, probe, tempérant; mais dans quelle mesure, et comment discerner ce que la loi naturelle autorise de ce qu'elle défend? Je suis donc arrêté à chaque pas, sans savoir que décider, et cependant j'ai le plus grand besoin d'être instruit, car je serai jugé sur ce que j'aurai fait. Si encore je ne portais pas en moi-même un principe d'égoïsme qui me pousse sans cesse à tout ramener à ma propre satisfaction, de telle sorte qu'il faut combattre mes penchants les plus intimes pour demeurer libre dans le choix que j'ai à faire. Ce n'est pas tout; non-seulement je me sens plus porté au mal qu'au bien; mais la douleur et la souffrance m'étreignent de toutes parts sans que je sache ce que j'ai fait pour les mériter. Je conçois l'existence de l'erreur et du mal; être fini, borné dans mon intelligence et dans ma volonté, je suis sujet à ne pas connaître toujours le vrai, à ne pas vouloir toujours le juste; la possibilité de l'erreur et du mal est donc une des conditions de mon existence en ce monde; mais ce qui m'étonne, ce que je ne puis comprendre, c'est qu'ils soient portés à cet excès. Or toutes ces questions d'un si haut intérêt que pose, non ma curiosité, mais le besoin où je suis de savoir d'où je viens et où je vais,

non-seulement la philosophie rationaliste n'y répond pas, mais, en niant l'ordre surnaturel, elle m'ôte jusqu'à l'espoir d'en avoir jamais la solution.

II

Cependant, s'il est possible, à la rigueur, de nier le surnaturel, il ne l'est pas de nier le fait religieux qu'il engendre, fait universel et aussi ancien que le monde. Il y a donc là, quel que soit le point de vue auquel on se place, un phénomène d'une importance souveraine que la philosophie ne peut éluder et dont elle doit rendre compte. Or quelle explication la philosophie rationaliste en donne-t-elle? Elle n'en donne ou plutôt elle n'en propose qu'une seule : la religion, selon elle, n'est qu'une forme, la forme de la philosophie, forme variable selon les temps, les lieux et le génie divers des peuples. La philosophie et la religion sont vraies, mais la vérité de la philosophie est absolue, tandis que celle de la religion n'est que relative, et dès lors sujette à changement comme tout ce qui est relatif. Telle est la théorie qu'elle met en avant; mais la science ne se paye pas de mots, et il est facile de s'assurer qu'ici il n'y a rien sous les mots dont on fait usage. Et, en effet, qu'est-ce que la forme, et en quoi diffère-t-elle de la réalité, idée ou fait, qu'elle exprime?

Toute substance a une forme sous laquelle elle se manifeste, et sans laquelle elle serait comme si elle n'était pas, ou serait autre qu'elle n'est. La substance est distincte de la forme, et néanmoins a avec elle une relation si intime que l'une ne peut être modifiée sans que l'autre le soit dans la même mesure, de telle sorte que deux substances absolument identiques ne peuvent être exprimées que par deux formes également identiques. Ainsi la pensée est distincte de son expression, et cependant elle a avec elle un rapport si étroit, que qui change l'expression modifie à un certain degré la pensée, ce qui se voit clairement lorsqu'on entreprend de faire passer une pensée d'une langue dans une autre; le traducteur le plus habile n'arrive jamais à rendre en son entier la pensée de l'original. Tout phénomène a donc une forme qui lui est propre, et cette forme ne peut être modifiée sans que le phénomène le soit également. Ceci étant, lorsqu'on énonce que la religion n'est que la forme de la philosophie, on entend, ou qu'elle en est la forme nécessaire, ou qu'elle en est une des formes possibles. Dans le premier cas, la philosophie et la religion ne sont qu'une seule et même chose, ou du moins elles ne

diffèrent que comme la pensée de son expression. Dans la seconde hypothèse, comme toute modification dans la forme en entraîne une correspondante dans la réalité, la forme religieuse, quelle qu'elle soit, ajoute ou retranche quelque chose à la réalité philosophique, par conséquent est elle-même une réalité, et il reste à dire ce qu'elle est, en d'autres termes, ce que c'est que le phénomène religieux. L'explication de l'école rationaliste n'explique donc rien, et il ne faut pas en être surpris ; elle ne lui appartient pas en propre, elle l'a empruntée au panthéisme hégélien, sans s'apercevoir qu'elle n'a quelque signification qu'au point de vue de la doctrine qui l'a produite.

Hegel s'est fait un monde à lui, qu'il a créé de ses mains et où il règne en maître absolu; tout y obéit à ses lois, rien ne lui résiste, il y dispose à son gré des faits comme des idées. Pour s'arroger ce souverain empire, il n'a eu, comme le Créateur, qu'une parole à prononcer : Dieu est l'unique substance. Ceci dit, il explique tout. Les idées, les lois, les phénomènes et les êtres ne sont que des formes diverses sous lesquelles Dieu se manifeste, prend conscience de lui-même. Il n'y a pas à s'inquiéter de concilier des réalités qui peuvent paraître contradictoires, car il n'y a point de réalités; il n'y a que des apparences, des formes qui se plient et s'accommodent à toutes les exigences. La philosophie est la forme sous laquelle se produit la raison souveraine, impersonnelle, de Dieu, elle est donc toujours vraie, car, quelle qu'elle puisse être, c'est toujours la raison divine qui se manifeste d'une certaine manière. De même de la religion; qu'elle se produise sous un mode ou sous un autre, il n'importe, elle est toujours la forme qui exprime le rapport, ou plutôt l'unification de l'homme avec Dieu.

Nous ne disons pas qu'une télle explication soit très-satisfaisante, ni même très-intelligible, mais on ne saurait nier qu'elle ne découle légitimement du principe posé et n'y trouve sa justification. Or la philosophie rationaliste repousse le principe, comment pourrait-elle admettre la conséquence qui n'a plus de raison d'être? La philosophie rationaliste reconnaît, non une substance unique revêtant des formes multiples, mais une variété infinie de substances, ayant chacune une forme qui lui est propre. Dieu et l'homme sont, pour elle, deux êtres substantiels, absolument distincts, réellement existants, comment le rapport qui les unit ne serait-il pas réel aussi? Elle nie, il est vrai, que ce rapport existe; mais alors la religion, loin d'être la forme, ou une des formes de la philosophie, n'est plus rien qu'un mot vide de sens, sans signification aucune.

Rien de plus ingénieux que l'explication des phénomènes religieux ou autres par les mythes et les symboles, lorsqu'on accepte la donnée du panthéisme; mais rien de plus vide ni de plus inconsistant

quand on croit à la réalité des faits et des lois universelles qui régissent le monde. L'imagination de l'homme peut sans doute produire, à l'occasion de ces faits et de ces lois, des symboles et des apologues qui les expriment sous une forme plus vive et plus saisissante; mais derrière tout symbole et tout apologue, il y a une loi, ou un fait qu'il représente, et c'est cette loi ou ce fait que l'on retrouve lorsqu'on le dégage de la forme qui l'enveloppe. Ainsi on peut supposer, si l'on veut, que l'histoire de la déchéance, telle que la raconte la Genèse, est un mythe, mais alors on est tenu de rechercher et de dire ce que ce mythe cache et recouvre, et lorsqu'on fait ce travail, on ne peut rien trouver, ce nous semble, sinon que l'humanité a été, ou croit avoir été autrefois dans un état supérieur à celui ou elle est maintenant. Or si c'est là ce que signifie le récit de l'auteur sacré, on peut bien penser encore qu'il a écrit un apologue, mais un apologue qui témoigne de ce qu'il y a d'essentiel dans le dogme, à savoir le fait de la déchéance. On voit que lorsqu'on consent à vivre dans le monde réel, dans celui des lois et des faits, non dans le monde tout idéal des panthéistes, on ne gagne rien à transformer les dogmes en symboles, car il reste à déterminer ce que cache le symbole, et toujours on trouve la loi ou le fait qui constitue l'essence du dogme.

Les rationalistes qui croient à la réalité substantielle des lois et des faits ne peuvent donc, et nous le disons à leur honneur, avoir recours à la théorie des mythes et des symboles; ils ne feraient que reculer la difficulté. Il ne leur reste plus dès lors qu'à nier purement et simplement le rapport que l'on prétend exister entre Dieu et l'homme, en disant que la religion n'est qu'une chimère, illusion chez les uns, calcul chez les autres. Mais alors il faut dire d'où vient la croyance universelle en l'existence d'un tel rapport, et comment elle tient une si grande place dans la vie de l'humanité. Il y a là, quoi qu'on prononce, un fait et une doctrine; un fait très-précis, une doctrine très-déterminée, ayant l'un et l'autre des conséquences immédiates et des applications positives dont la philosophie doit rendre compte. Eh quoi! vous avez devant vous le fait le plus considérable de l'histoire, la doctrine la plus compréhensive, la plus savamment coordonnée qui se soit jamais produite, et il vous suffirait de ces trois mots : poésie, illusion, mensonge, pour en avoir raison! Mais alors qu'est-ce donc que la science et quelle idée doit-on s'en former, si, pour sortir d'embarras, il lui est permis de traiter si légèrement des choses si graves? Et puis, prenez garde, ce n'est pas tout, il reste à expliquer la prodigieuse méprise du genre humain tout entier qui a cru à ce que vous niez. Vous parlez de mythes et de symboles, à la bonne heure! mais si ces mythes et ces symboles ne représentent aucune réalité, s'ils sont le produit pur de l'imagination, comme

enfin l'humanité les a pris au sérieux, c'est au génie, à la raison et à la conscience de l'humanité elle-même que vous vous attaquez. Si, au contraire, vous accordez qu'il y a sous les mythes et les symboles quelque réalité, il faut dire laquelle. J'entends que vous insinuez que cette réalité est celle même de la philosophie et qu'il n'y a, entre la religion telle que vous la comprenez, et la philosophie dont vous faites profession, qu'une différence de forme. Mais encore une fois cette réponse est trop vague pour que la science, qui ne tient compte que de ce qui est précis et déterminé, puisse s'en contenter. Outre que la forme, ainsi que nous l'avons montré, emporte toujours avec elle quelque réalité, il faudrait dire en quoi et par où la religion correspond à la réalité philosophique, et c'est ce que vous ne faites et ne pouvez faire, parce que manifestement la religion a un enseignement et une action sur les âmes qui lui sont propres et entièrement distincts de ceux de la philosophie, ce qui ne serait pas, si la première n'était que la forme de la seconde.

Mais d'où vient cette radicale impuissance où est la philosophie rationaliste d'expliquer le phénomène religieux? Elle vient de ce qu'elle se place dans une position contradictoire, de ce que, tout en faisant profession d'être spiritualiste, et tout en l'étant même, puisqu'elle croit en un Dieu créateur, elle a recours cependant pour nier la religion à un principe panthéiste, au principe de la souveraineté de la raison; mais ceci demande à être examiné de plus près.

Nous avons montré que la révélation ne portait atteinte ni à l'immutabilité divine, ni à la liberté de l'homme, et que par conséquent la philosophie rationaliste ne pouvait s'appuyer sur un pareil motif pour la rejeter. Mais on ne saurait en dire autant du principe de la souveraineté de la raison, et il faut reconnaître que, si, en effet, la la raison de l'homme est souveraine, comme le disent les rationalistes qui en font même le fondement de leur doctrine, il n'y a pas, il ne peut y avoir de révélation, puisque, s'il y en avait une, elle serait nécessairement supérieure à la raison, laquelle dès lors ne serait pas souveraine. Or nous disons que la doctrine de la souveraineté de la raison est une doctrine toute panthéiste. La raison peut se prendre en deux acceptions différentes; elle peut signifier l'ensemble des lois universelles qui régissent les êtres intelligents; elle peut signifier aussi la faculté de connaître et de juger conformément à ces lois. Dans le premier sens, la raison est impersonnelle et souveraine; impersonnelle, car elle n'appartient en propre à aucun être particulier; souveraine, car elle régit souverainement les êtres intelligents qui relèvent tous de ses lois. Entendue dans le second sens, la raison est personnelle et non souveraine; personnelle, car elle est une faculté propre à un être particulier; non souveraine, du moins

en l'homme, car il ne se peut que l'homme ait une seule faculté qui dépasse les bornes de sa nature, et l'homme manifestement n'est pas souverain.

Il suit de là qu'on ne fait la raison de l'homme souveraine qu'à l'aide d'une confusion dans les termes qui en entraîne une dans les idées, qu'en attribuant à la faculté de connaître et de juger propre à chaque homme la souveraineté qui n'appartient qu'à la raison universelle, commune à tous les êtres intelligents, et qu'en détruisant ainsi la personnalité de l'être raisonnable, ce qui est le caractère propre du panthéisme, lequel voit dans les différents êtres, non des personnes, mais des modalités d'une seule et unique substance.

Cependant qu'arrive-t-il lorsqu'on fait ainsi? Il arrive que, sous prétexte de donner à la raison de l'homme une souveraineté que sa nature ne comporte pas, on lui retire sa plus noble et sa plus essentielle prérogative, la liberté, puisqu'il n'y a liberté que là où il y a personnalité; et ce n'est pas là une conséquence excessive ou éloignée, c'est celle que les rationalistes tirent eux-mêmes du principe posé. « La foi philosophique, dit M. J. Simon (*la Religion naturelle*, p. 234), est contrainte et forcée par la vertu de la preuve, il n'y a donc *aucun mérite* à croire une doctrine philosophique. » Ce langage est clair; « il n'y a aucun mérite à croire une doctrine philosophique, » par conséquent, la raison qui la croit n'est pas libre, car, si elle était libre, elle serait responsable, elle mériterait ou démériterait. Et pourquoi la raison, telle que l'entend M. Simon, n'est-elle ni libre ni méritante? parce qu'elle est impersonnelle et qu'en effet, nous le répétons, il n'y a point de liberté là où il n'y a point de personnalité.

Mais s'il en est ainsi, objectera-t-on peut-être, si la souveraineté n'est pas dans la raison, où est-elle donc? Il faut qu'il y en ait une, il faut du moins qu'il y ait un criterium en vertu duquel l'homme décide sans appel de ce qui est vrai et de ce qui est faux, sans quoi on le condamne à un irremédiable scepticisme. Oui, sans doute il faut un criterium, mais un criterium n'est pas une loi; la loi est universelle, le criterium est particulier; le criterium est le moyen de connaître, et le moyen doit toujours être en rapport avec le sujet qui connaît et l'objet qui est connu. L'homme ne fait pas la vérité, il la reçoit, il y adhère, et il n'y peut adhérer qu'en se conformant aux conditions du développement normal de la connaissance. Le criterium est donc pour lui dans la faculté de connaître dont il est doué, dans la raison, si l'on veut, mais dans la raison qui connaît ce qu'elle peut et ce qu'elle ne peut pas, qui s'éclaire de l'expérience et s'en appuie, qui sait qu'elle est libre et responsable, mais finie, et que, si elle manque, ou d'attention, ou de désintéressement, elle aura à en

rendre compte, qui ne prétend pas faire la loi, qui l'interprète seulement, qui remplit office de juge, non de législateur, dont la juridiction ne s'étend qu'à des cas particuliers, et dont la sentence dès lors, quoique portant sur des vérités générales, ne peut avoir aussi qu'un caractère particulier, non universel, ni souverain.

Ainsi telle est la cause de l'impuissance de la philosophie rationaliste en présence du problème religieux. Elle nie la révélation au nom d'une théorie toute panthéiste, la souveraineté de la raison, et est contrainte dès lors, pour justifier sa négation, d'avoir recours à la théorie également panthéiste des mythes et des symboles, ce qu'elle ne peut faire sans se renier elle-même, car, étant spiritualiste, ayant proclamé et reconnu la pluralité des substances, la réalité substantielle des êtres, des lois et des faits, il lui est interdit de prétendre ensuite que ces êtres, ces lois et ces faits ne sont que des formes, de vaines apparences, des chimères.

Mais ce n'est pas assez de constater l'impuissance de la philosophie rationaliste, il faut encore montrer quelles conséquences en découlent, en d'autres termes, quel résultat la négation de l'ordre surnaturel entraîne pour la philosophie elle-même.

III

Considérée à son point de vue le plus général, la philosophie est la science des sciences, le principe et la fin de toutes les autres; le principe, car c'est elle qui leur fournit les lois premières d'où elles partent; la fin, car c'est elle qui, en les résumant dans une synthèse suprême, doit leur attribuer leur signification dernière. Telle est la philosophie en soi, et indépendamment de toute application; mais il importe aussitôt d'observer que les deux œuvres qu'elle a ainsi à accomplir ne sont pas de même nature, et qu'il est d'autant plus essentiel de les distinguer, qu'elle n'a pas dans les deux cas la même puissance pour atteindre le but proposé. Dans sa première œuvre, la philosophie ne relève que d'elle-même, tire tout de son propre fonds, c'est-à-dire des lois éternelles de la raison, en constate l'existence, en observe l'application dans l'homme et dans le monde, en détermine les rapports, en tire les conséquences, et parvient ainsi, l'expérience le prouve, à établir et à démontrer plusieurs vérités essentielles, qui, pour avoir été souvent contestées, n'en sont pas moins demeurées le fondement de la vie spirituelle et morale du

genre humain tout entier. Dans sa seconde œuvre, lorsqu'elle recherche la fin des choses, la philosophie peut bien préparer la solution du problème posé, mais elle n'a pas en elle les moyens de la donner; d'une part, il y a dans la fin des choses un inconnu dont Dieu s'est manifestement réservé le secret, et au sujet duquel la raison ne peut que proposer des hypothèses plus où moins plausibles; de l'autre, les sciences, malgré leurs progrès, ne sont pas assez avancées pour qu'il soit permis d'en induire aucune synthèse définitive. Lors donc qu'on parle de la philosophie il faut s'entendre : si c'est de la philosophie première qu'il s'agit, elle est une grande et véritable science, puisque c'est elle qui fournit à l'humanité les assises de sa vie intellectuelle et morale; si au contraire c'est de la philosophie seconde qu'il est question, on ne peut l'appeler une science, puisque, comme nous venons de le dire, elle n'a encore produit que des hypothèses, trop souvent même des chimères et des scandales.

Ceci étant observé, nous demandons quelle sorte d'action la religion ou le surnaturel peut exercer sur la philosophie. Interrogeons en premier lieu l'expérience, et voyons ce que l'histoire nous apprend à cet égard. La philosophie antique jeta d'abord sur le monde intellectuel une grande et vive lumière, en établissant par l'organe de Platon et d'Aristote les vérités premières, fondements de toutes les autres, mais elle ne sut pas se renfermer longtemps dans une si fructueuse étude; oubliant bientôt le précepte de Socrate qui lui avait appris à savoir ignorer, elle voulut aller plus loin, envahit le champ, ouvert de toutes part aux abîmes, de la philosophie seconde, et ne tarda pas à s'y perdre. Lorsque le christianisme parut, tout était devenu confusion et négation dans l'école, pas une vérité qui fût restée debout; les plus sages cherchaient un refuge dans le doute savant et contenu de l'Académie. La religion nouvelle releva la philosophie de cette ruine, et bientôt on vit sortir de son sein une foule d'éminents penseurs qui, reprenant les vérités que la philosophie avait d'abord établies, puis méconnues, les développèrent, et en les développant leur donnèrent une consistance et une clarté qu'elles n'avaient jamais eues. Nous ne recherchons pas ici ce que le dogme chrétien peut être en lui-même, nous constatons seulement qu'il a eu pour effet, dès son apparition, de retirer la philosophie de l'abîme où elle était tombée, et que de saint Justin le martyr à Bossuet un grand et constant progrès n'a cessé de s'accomplir dans la science. De plus, ce qui achève de prouver que c'est bien à l'influence du dogme que ce résultat a été dû, c'est que, du jour où la philosophie a voulu se passer de son concours, elle a perdu aussitôt tous ses avantages et est retombée dans la confusion première.

Mais il ne suffit pas de constater le fait, il faut l'expliquer. Le but de

la science en soi est de déterminer, c'est-à-dire d'établir des rapports entre les êtres, les lois et les faits, de montrer en quoi et par où ils diffèrent, en quoi et par où ils se rapprochent, comment enfin ils s'harmonisent tout en restant distincts. Il n'y a de science qu'à cette condition, et une science a fait d'autant plus de progrès qu'elle a établi plus de rapports et atteint une plus entière détermination. Ceci étant, qu'est-ce que la philosophie! La philosophie, nous l'avons dit, est avant tout la science des vérités premières, elle en constate l'existence et les détermine ; mais, qu'on le remarque, elle ne les détermine que dans leurs rapports généraux avec l'ensemble des choses, non dans leurs rapports particuliers avec l'homme; elle pose les principes, mais elle n'en fait pas l'application. Ainsi elle démontre que Dieu est, mais elle ne dit, ni ce qu'il est, ni quels rapports il entretient avec ses créatures. L'existence de Dieu, dès lors, est une vérité à laquelle l'homme ajoute foi parce qu'elle lui est démontrée, mais qui seule éclaire peu son intelligence, et intéresse médiocrement sa volonté, car, étant sans rapport particulier avec lui, elle le laisse dans l'ignorance de ce qu'il lui importe le plus de connaître, de ses droits, de ses devoirs et de sa destinée. De là les hésitations qu'il montre et les contradictions dans lesquelles il tombe au sujet d'une vérité si fondamentale et si bien établie d'ailleurs. Or la révélation a précisément pour effet de suppléer à cette insuffisance de la philosophie en déterminant les rapports particuliers des vérités dont celle-ci ne fait connaître que les rapports généraux. Ainsi, pour user du même exemple, l'homme, grâce à elle, ne sait plus seulement que Dieu est, il sait encore ce qu'il est, et quelle sorte de relation il entretient avec lui! L'existence de Dieu devient dès lors une vérité aussi lumineuse que féconde devant laquelle l'esprit cesse d'hésiter parce qu'elle a acquis sa pleine et entière détermination.

Telle est donc la raison du phénomène. La philosophie ne donne et ne peut donner que les rapports généraux des vérités qu'elle enseigne. La révélation y ajoute les rapports particuliers de ces mêmes vérités avec l'homme, par là elle achève de les déterminer, ce qui entraîne la pleine adhésion de l'esprit, et non pas de l'esprit seulement, mais de l'être intellectuel et moral tout entier.

On voit assez, par contre, quelle sorte d'atteinte on porte à la philosophie lorsqu'on nie l'ordre surnaturel; on lui retire le bénéfice de cette pleine et entière détermination que seule la révélation peut donner. On ne détruit pas l'édifice de la connaissance, mais, en lui ôtant son couronnement, on en ébranle la solidité, et on laisse s'y former une brèche par où pénètre le doute, un doute qui, pour n'être ni avoué ni formulé, n'en est pas moins réel ni moins destructeur. Nous nous expliquons : il y a deux sortes de scepticisme; il y a le

scepticisme qui se pose en système, qui, scindant en deux la raison humaine, rejette la synthèse pour ne retenir que l'analyse, et, après avoir ainsi séparé ce qui doit rester uni, se fait un jeu pervers d'arracher une à une à l'esprit humain toutes les vérités qu'il possède. Ce n'est point là le scepticisme dont il est question; loin de rejeter toute vérité, la philosophie rationaliste en professe plusieurs qui sont essentielles; loin de se complaire dans le doute, elle le repousse autant qu'il est en elle; mais en vain : le principe d'où elle part est le plus fort, et les aveux qui lui échappent montrent assez que, quoi qu'elle en ait, le doute envahit et mine en secret tout son enseignement. Ainsi elle fait profession de croire en l'existence de Dieu, et cependant elle avoue que la raison, bien qu'elle la proclame souveraine, n'a pas néanmoins en elle assez de puissance pour démontrer d'une façon irréfragable une si essentielle vérité; de telle sorte que, si elle y croit, c'est en vertu d'un sentiment à la fois instinctif et réfléchi, mais non d'une démonstration rationnelle et scientifique. De même, d'où peut venir la complaisance singulière qu'elle a pour les doctrines les plus contraires à la sienne? Elle combat le panthéisme avec force et succès, et cependant elle affecte la plus tendre sympathie pour le père du panthéisme moderne, pour Spinosa, qui n'est à ses yeux qu'un ascète, une âme pieuse que l'excès même de son amour pour Dieu a égarée. Elle repousse le matérialisme, et néanmoins n'a que des paroles de ménagement pour ceux qui professent une si dangereuse erreur. Serait-ce que l'esprit de tolérance surabonde en elle? Nous voudrions le croire; mais, outre que cette tolérance n'est plus la même lorsqu'il s'agit de la philosophie chrétienne que volontiers elle met hors la loi, ou du moins hors la science, il est difficile que tant de complaisance pour l'erreur ne recouvre pas quelque affinité secrète avec elle; et, en effet, lorsqu'on va au fond des choses, que trouve-t-on, et qu'est-ce que la philosophie pour les rationalistes? Est-ce, selon la définition antique, la science de la sagesse dont la fin est de connaître la vérité et de la mettre en pratique, qui éclaire les principes de la métaphysique au flambeau des lois de la morale, et veut que la conscience soit satisfaite aussi bien que la raison? Non, la philosophie n'est pour l'école rationaliste que la science des idées, de leur origine et de leurs rapports, la logique, en un mot, ce qui justifie cette parole de M. J. Simon, que la foi philosophique est nécessitée par la vertu de la preuve, n'est pas libre, ne peut être imputée ni à mérite ni à démérite. Dès lors un panthéiste ou un athée n'est qu'un esprit qui s'égare par mégarde dans les voies de la logique, et qui, n'étant coupable que d'un manque de sagacité ou d'attention, ne saurait être repris bien sévèrement. Dès lors aussi professer la vérité ou l'erreur, croire en Dieu ou ne pas y croire, est

chose moralement indifférente. Or nous disons qu'une semblable tolérance, qui s'adresse aux doctrines, non aux personnes, ne peut s'expliquer que par un défaut de foi, car, lorsqu'on tient pour absolument certain que Dieu existe et qu'il nous a créés, on doit tenir aussi que ce n'est pas une erreur seulement, mais une impiété que de nier son existence.

Mais, objectera-t-on peut-être, s'il en est ainsi, si la philosophie tombe fatalement dans le scepticisme dès qu'elle rejette la révélation, la philosophie n'est pas une science qui s'appartienne à elle-même, et le mieux qu'elle ait à faire, c'est d'abdiquer entre les mains de la théologie. Nous avons déjà répondu : la philosophie première, celle qui pose les principes, non celle qui recherche la fin des choses, et n'a encore produit que des hypothèses, la philosophie première, disons-nous, est une science réunissant tous les caractères d'une véritable science, car elle démontre, en vertu de procédés qui lui sont propres, et sans le secours d'aucun élément étranger, un certain nombre de vérités fondamentales, mais en même temps une science dont la puissance d'action est circonscrite dans les plus étroites limites; le sol sur lequel elle construit est solide et profond, puisqu'il soutient tout l'édifice de la connaissance, mais il a peu d'étendue. L'œuvre, dès lors qu'elle produit, a ce double caractère d'avoir une importance souveraine et cependant d'être insuffisante, de donner la vérité, mais non toute la vérité dont l'homme a besoin. Lors donc que la philosophie, nonobstant cette insuffisance, qu'elle avoue d'ailleurs, vient dire à l'homme qu'il n'y a rien au delà de ce qu'elle enseigne, et que, quoi qu'il fasse, il n'atteindra jamais à cette pleine et entière vérité à laquelle il aspire, elle le désespère, et, en le désespérant, elle ébranle sa foi dans le petit nombre de vérités élémentaires qu'elle lui a données, mais dont la signification dernière lui échappe.

Qu'on nous entende bien, considérée en soi, la vérité demeure ce qu'elle est, qu'elle soit ou ne soit pas appliquée, qu'elle ait ou n'ait pas son entière détermination; mais il n'en est plus de même lorsqu'on l'envisage au point de vue de l'adhésion que lui donne l'esprit humain. L'esprit humain ne sait pas se contenter de l'idée seule, la loi ne lui suffit pas, il lui faut le phénomène qui l'applique; lorsque la vérité se présente à lui sous forme purement abstraite, non éclairée et vérifiée par l'expérience, il hésite et demeure indifférent. Dieu existe, voilà une vérité que la philosophie démontre, mais si elle ajoute aussitôt qu'elle ignore ce que Dieu est, qu'elle sait seulement qu'il n'a et ne peut avoir aucun rapport avec sa créature, l'homme a peine à se représenter une personnalité si vague, si étrangère à sa nature, de plus, il n'y prend aucun intérêt, puisque dans tous les cas Dieu est pour lui comme s'il n'était pas. Lorsqu'au contraire la

révélation vient éclairer et féconder cette même vérité, en établissant le rapport de Dieu avec l'homme, tout change, la personnalité divine prend âme et vie, l'homme peut encore lui refuser sa foi, mais non rester indifférent; il la hait ou il l'aime, et ce n'est que lorsqu'il l'aime qu'il y adhère de toutes les forces de son âme, de façon à exclure le doute.

Une comparaison achèvera de nous faire comprendre. Un navigateur relâche dans une île des régions polaires, y dépose quelques grains de blé, et dit aux habitants : « Semez ce blé en terre, il y multipliera, et, lorsqu'il sera mûr, vous en tirerez une nourriture saine et substantielle. » Confiant en sa parole, les habitants sèment le blé, le voient bientôt surgir de terre, pousser en herbe, se changer en épi, mais, comme déjà le soleil a quitté leur hémisphère, au lieu de mûrir, l'épi se flétrit, se dessèche et meurt. La même épreuve est renouvelée les années suivantes, et toujours le même résultat se reproduit. Les insulaires alors croient qu'ils ont été trompés, et rejettent avec colère une plante qu'ils ont toujours trouvée inféconde et rebelle. Ils ont tort assurément d'accuser le navigateur, car le grain de blé a bien la vertu qu'il annonçait, mais ils ont raison de renoncer à le semer de nouveau, car il est vrai que, sans la fécondation du soleil, jamais il ne portera de fruits.

Ainsi en est-il de la philosophie qui habite les régions polaires du monde intellectuel, loin du soleil de la révélation. En vain elle sème le grain de la vérité, en vain elle le fait surgir de terre et le transforme même en épi; comme la fécondation d'en haut lui manque, toujours l'épi de la vérité se dessèche et meurt entre ses mains. Qu'arrive-t-il alors? Ceux mêmes qui d'abord avaient le plus fermement cru en elle la rejettent et la nient comme une science vaine et stérile. Ils ont tort sans doute de nier la philosophie, puisque c'est elle qui fournit l'élément premier de toute connaissance; mais on ne saurait être surpris qu'ils renoncent à la cultiver davantage, car l'esprit humain est ainsi fait qu'il ne goûte la science que lorsqu'elle mûrit et porte des fruits.

V. de Chalambert.

UNE

TERTULIA LITTÉRAIRE A SÉVILLE

LETTRE A M. XAVIER MARMIER

Vous souvenez-vous, mon ami, de nos anciennes réunions littéraires dans votre petit appartement de la rue de l'Odéon, en l'an de grâce 1838? C'est une des meilleures dates de notre jeunesse. C'est alors que Brizeux, qui était déjà le grand poëte que la France a salué depuis, au lendemain d'une mort prématurée, nous récitait avec cet accent pénétré, un peu guttural, et de cette voix dans laquelle on croyait entendre le bruit éloigné de la vague brisant sur ses côtes de Bretagne, quelque page nouvelle de son idylle de *Marie* ou des fragments de sa rustique épopée, inédite encore, des *Bretons*. Sainte-Beuve, qui n'était pas de l'Académie, mais qui déjà eût mérité d'en être, tirait de sa poche ou de sa mémoire ce morceau d'un souffle si large, *A une Chasseresse*, et d'autres pièces qu'il retenait encore. Vous, quand les autres se taisaient, vous retrouviez, dans quelque tiroir de votre table à écrire, une élégie heureusement traduite de l'évêque Tegner, ou une chanson naïve rapportée d'Islande ou de Norvége, deux contrées qu'il a été, qu'il est encore de mode de découvrir après vous.

Entre minuit et une heure, on s'en allait un par un, deux par deux, et je restais encore un moment à savourer avec vous les beaux vers que nous venions d'entendre. On se quittait avec regret, quoiqu'on emportât l'espoir de se retrouver le jeudi suivant. Mais un jour arriva où le groupe dispersé ne se rejoignit plus. Vous étiez parti pour

l'un de ces lointains voyages d'où vous nous reveniez le cœur plein d'autres rêves, les yeux éblouis de nouvelles images, les mains chargées de gracieux récits.

Ces souvenirs, que je cultive fidèlement, me revenaient l'autre jour à l'occasion d'une lettre par laquelle un de mes amis d'Espagne me conviait à des réunions du même genre qui allaient s'établir ou se renouveler à Séville.

Il me semble que c'est à vous que je dois raconter ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ce que j'ai ressenti dans ces *tertulias* qui, plus d'une fois, m'ont rendu quelque chose des bonnes heures de notre jeunesse. Malgré vos préférences pour le Nord et pour le génie de ses poëtes, vous n'avez, je le sais, aucun parti pris contre le Midi, et vous aimez l'Espagne, bien que vous n'ayez fait que l'entrevoir en effleurant ses côtes. Laissez-moi donc vous entretenir de l'Espagne comme vous me parliez jadis (loin de moi toute comparaison malséante) du Groënland et de la Laponie.

Les tertulias littéraires étaient autrefois fort communes en Espagne; pas de ville, quelque peu amie des lettres, qui n'eût la sienne. Elles sont devenues plus rares, mais il en existe encore. A Madrid, cela va sans dire; du moment que l'Espagne, contrairement à ses habitudes et à son génie, persiste à vouloir se donner une capitale unique, il va de soi que la vie intellectuelle afflue vers ce centre un peu artificiel du pays. Vous trouverez donc à Madrid, à côté des académies officielles, des salons où l'on se réunit pour entendre des vers et pour en lire, celui entre autres de M. le duc de Rivas, un grand poëte; celui de M. le marquis de Molins, un littérateur distingué; l'atelier de M. Picquer, un sculpteur de mérite; le cabinet de don Aureliano Fernandez y Guerra, un érudit maître en l'art d'écrire; celui enfin d'un critique supérieur, don Manuel Cañete. Je n'ai pas eu occasion d'assister à ces réunions.

Mais, en Espagne, la cause de la centralisation n'est pas tellement gagnée, que Madrid soit déjà toute l'Espagne. Il n'est pas encore tout à fait vrai de dire que l'art aussi n'a qu'une capitale, et de même que les acteurs les plus consommés dans leur art se rencontrent tantôt à Barcelone et tantôt à Séville, aujourd'hui à Valence, demain à Malaga ou à Cadix, le premier poëte, le premier prosateur de l'Espagne peut fort bien se rencontrer dans telle ou telle de ces villes. Seulement, si l'on n'y prend garde, il n'en sera plus longtemps ainsi. Ceux donc qui, sur un point ou sur l'autre, travaillent à créer ou à conserver en Espagne un foyer littéraire, font acte de véritable patriotisme, peut-être de prévoyance, et tout bon Espagnol doit savoir gré à don Juan Jose Bueno d'ouvrir sa maison à ses amis, et l'encourager, le soutenir dans le généreux dessein de sauver de la loi commune l'originalité de cette

grande école andalouse qui, au seizième siècle, donnait de si beaux noms à la poésie espagnole, Herrera, Rioja, Arguijo, Jauregui, pour ne parler que de ceux-là, et qui paraît peu disposée, ce n'est pas moi, c'est elle qui le dit, à voir s'égarer les eaux profondes de son Guadalquivir sur les sables arides du Manzanarès.

C'est le mercredi que M. Bueno a choisi, et j'avais reçu pour ce jour-là une cordiale invitation. Qui est M. Bueno? me demanderez-vous. J'allais vous le dire. M. Bueno est un avocat, mais un avocat dans lequel il y avait, il y a encore un poëte. Qui donc lui a persuadé qu'il devait y avoir aussi en lui un démocrate? La démocratie pourtant ne va guère à la mesure de son esprit, à la grâce de ses manières, à l'élégance de ses habitudes. Toute la personne de M. Bueno est jeune, sa physionomie est expressive, sa parole caressante. Autre contraste non moins vif que le premier, M. Bueno est un curieux, un chercheur de raretés, un bibliophile. Dans sa première jeunesse, il n'en est encore qu'à la seconde, M. Bueno publia avec don J. Amador de los Rios, aujourd'hui membre distingué de l'Académie de l'histoire à Madrid et historien d'un sérieux mérite, un petit recueil de poésies qui ont gardé bien de la fraîcheur. M. Bueno semble vouloir revenir aujourd'hui aux douces et pures inspirations de ses jeunes années, et cette tertulia à laquelle j'étais invité est aussi peut-être un signe de cet heureux retour.

Me voilà donc en route par un beau clair de lune pour me rendre à la rue Marmolès, où demeure notre ami. Je passai devant l'ancien collége de Maese Rodrigo, à la porte duquel se dressent encore ces colonnettes de marbre dont Cervantès parle dans ses *Nouvelles exemplaires*. Ces souvenirs de la vieille Espagne me préparaient à prêter une oreille curieuse aux beaux esprits de la nouvelle. Par l'étroite rue San-Gregorio, la place de la Contratacion et la rue de Mañara (que de souvenirs encore !) j'arrivai sous cet arceau où le Cid d'Andalousie provoqua et tua son ami Bustos, tradition qui reste acquise à la poésie et presque à l'histoire, depuis que Lope de Vega l'a consacrée dans un drame[1]. L'arc séculaire s'ouvre sur une place plantée d'acacias et

[1] Depuis que ceci a été écrit, l'arc a été démoli, sans respect pour les souvenirs qui semblaient devoir le protéger. Mais quoi? il gênait un peu la circulation. Un poëte, témoin de cette profanation, n'a pu se retenir d'écrire, à cette occasion, les strophes suivantes, qui ont eu quelque retentissement en Espagne :

A ceux qui démolissent l'arc de Sancho Ortiz de las Roelas.

Quand le noble Bustos expira sous le glaive,
De sa main défaillante il montra cet arceau,
Et dit : « Que la nuit tombe ou que le jour se lève,
Tant qu'il sera debout, tu gémiras sans trêve,

d'orangers et qui est formée à droite par l'Alcazar, à gauche par la Lonja et la cathédrale, en face par le palais de l'archevêque. Comme je tournais l'angle de l'Alcazar, j'aperçus au-dessus d'une petite maison enclavée dans la vieille muraille une étroite fenêtre doucement éclairée. Je fus un peu tenté, je l'avoue, de laisser là mon premier dessein, et d'aller passer quelques heures de cette belle soirée à côté de celle ou de celui qui, à la lueur d'une lampe, veillait, lisant ou écrivant derrière la mystérieuse fenêtre. J'étais sûr, sans aller plus loin, de rencontrer là la poésie : cette fenêtre était celle de Fernan Caballero. Pourtant je passai outre.

Laissant donc à ma gauche la Giralda se dresser dans l'ombre de toute sa hauteur, je m'enfonçai dans une longue rue tortueuse qui fuit comme un serpent dans le quartier qui fut jadis celui des Maures, et j'arrivai enfin à la porte de M. Bueno.

Un certain nombre de personnes étaient arrivées avant moi, et je reconnus, en entrant, quelques figures amies à travers l'atmosphère légèrement voilée par la discrète fumée d'une demi-douzaine de cigarettes.

Un cabinet de moyenne grandeur, dont les murs sont couverts d'anciennes estampes, de plâtres choisis avec goût, de portraits entre lesquels je distinguai celui d'Espronceda, une lampe sur le bureau, et sur la cheminée deux candélabres de bougies, un bon feu, un canapé confortable et d'excellents fauteuils, tous ces agréments du chez soi eussent paru, à Séville, il y a douze ans, quelque chose d'assez nouveau dans les habitudes de qui que ce soit et surtout d'un homme de lettres. Aujourd'hui on ne s'étonne plus de rien à Séville ; deux mots expliqueront le miracle : Séville est habité par un prince français, et

Te souvenant, Ortiz, que tu fus mon bourreau.

Et le voilà tombé, l'arc aux souvenirs sombres !
Vieux témoin de Bustos, te voilà condamné !
Et ce soir, au milieu de tes tristes décombres,
Pendant que j'évoquais les deux tragiques ombres,
Une voix murmurait : Ortiz est pardonné !

C'est bien. Son crime fut le crime de cet âge
Où, quand le roi parlait, il fallait obéir.
Il eût, aimant la sœur, le sublime courage
De défier le frère; et, d'un ferme visage,
Dans la maison du mort il rentra pour mourir.

Dors, brave Ortiz; mais toi qui, dans ta frénésie,
Et d'un bras désormais que rien n'arrêtera,
Vas arrachant du sol de notre Andalousie
Les monuments de l'art et de la poésie,
Niveleur sans pitié, qui te pardonnera ?

aux deux extrémités de la ville deux chemins de fer échangent, jour et nuit, les coups de sifflet de leurs locomotives.

M. Bueno eut la bonté de me nommer les personnes qui m'avaient précédé : c'étaient des littérateurs, des peintres, des sculpteurs, des professeurs, des académiciens, des journalistes, de jeunes officiers dont la main sait tenir la plume comme l'épée.

M. Bueno ouvrit lui-même la séance par la lecture d'une épître familière adressée à ses hôtes. Après quelques vers de bienvenue, le poëte nous conviait à l'étude des lettres antiques, et ce lui fut une occasion toute naturelle de passer en revue tous les classiques de l'Espagne. Vous me permettrez bien de vous traduire un fragment de ce vif et rapide dénombrement.

« Applaudissons à la force comique de Moreto, aux magnifiques élans de Rojas, à la simplicité de Luis de Alarcon, au sel dont le picaresque Tirso sait assaisonner de mordantes vérités. Souvenons-nous de Mescua, de Velez, de Canizares. Admirons la facilité d'Ercilla, qui, témoin de sauvages rencontres et souvent même arrosé du sang des guerriers d'Arauco, excelle à raconter les luttes intrépides des Indiens, et, maniant tantôt la plume, tantôt la tranchante épée, se couronne du double laurier du poëte et du soldat.

« Lisons aussi les pages de nos meilleurs prosateurs; laissons-nous enchanter à la candeur du royal Alonso, aux tours familiers de l'auteur de la *Célestine*, à la gravité de Mariana, à l'énergie de Mendoza, aux grâces piquantes de Quevedo, à la science de Solis, à la pure élégance de Cascales, de Melo, de Luis de Granada, du père Malon de Chaide, de fray José de Sigüenza, d'Argensola et de Marquez.

« Mais, ô toi, le prince des beaux esprits, l'honneur d'Alcala de Henares, montre-nous le sentier caché qui t'a conduit à la renommée, et par où, à travers les tourments d'une horrible captivité, les persécutions et la faim, tu as mérité que ta plume conquît le respect des siècles ! Gloire au vaillant soldat qui, s'il eut dans les batailles navales la douleur de perdre un bras, sut avec l'autre, en écrivant, s'élever à des hauteurs que nul n'atteignit avant ou après lui, pour graver son nom sur un marbre éternel, inaccessible désormais aux coups du temps et de l'envie. Inclinons-nous et rendons un pur hommage au maître de la langue, au grand Miguel de Cervantès ! »

C'est un peu redondant, n'est-ce pas ? Mais n'oublions pas qu'il s'agit de Cervantès. Nous-mêmes y regardons-nous de si près et savons-nous être concis, quand nous parlons de notre Molière ?

Et pour donner lui-même l'exemple de ce culte qu'il veut faire revivre envers les demi-dieux du Parnasse espagnol, M. Bueno prend, au milieu de ses livres, un manuscrit dont j'ai parlé ailleurs, et y lit, d'un contemporain et d'un ami du *divin* Herrera, une notice sur ce grand poëte, le Pindare espagnol, le chantre immortel de Lépante et

de la mort de don Sébastien. Ce manuscrit est la copie d'un autre bien autrement précieux dans lequel un peintre du seizième siècle, don Francisco Pacheco, avait dessiné le portrait de tous les illustres de son temps, ses amis pour la plupart, joignant à l'image une biographie, second portrait non moins ressemblant que le premier, et dessiné d'une main aussi ferme.

Cette lecture était pour moi une véritable révélation, non du manuscrit que je connaissais déjà, mais de l'indestructible unité du génie espagnol.

Je ne pouvais m'étonner assez de voir, à l'air épanoui des visages, à la souriante attention de tous, comment, aujourd'hui encore, un Espagnol, quelle qu'ait été la spécialité de son éducation, et quel que soit le tour particulier de son esprit, entre de plein-pied, pour ainsi dire, dans l'intelligence de la vieille Espagne. L'Espagne littéraire comme l'Espagne politique a eu ses guerres civiles; je pense à Gongora et à son école, à Huerta et à ses réformes, et à tant d'autres épisodes qui ont laissé leur trace; mais dans toutes ces luttes, le génie castillan est resté lui-même, et de toutes ces luttes est sorti plus lui-même que jamais; en littérature surtout, il a gardé intacte la religion de son passé. En est-il de même chez nous? Lequel de nos grands écrivains n'a perdu quelqu'un de ses fidèles?

Mais M. Bueno n'avait pas rassemblé ses amis uniquement pour chanter avec eux les gloires antiques de l'Espagne. Après cette double introduction, un appel direct fut adressé aux poëtes qui se trouvaient là, et là comme partout, comme toujours, ce fut à qui ne tirerait pas de sa poche le manuscrit qu'il avait apporté.

Pendant cette lutte entre la bonne volonté et la modestie, en voyageur curieux et attentif à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend, je prêtais l'oreille à une voix grave, pénétrante et douce, qui, à côté de moi, récitait un sonnet au milieu d'un groupe. J'ai pu me procurer ce sonnet, et le voici; il y a dans l'original une expresson de douleur et de désabusement que je désespère de rendre :

« Qu'elle est belle la naissante aurore sortant du sein frais des mers éclatantes! Qu'il est beau le soleil s'inclinant sur l'autel de l'heureuse nuit qui l'appelle aux amours!

« Qu'elle est belle l'heure du soir quand, au son des chansons rustiques, le pâtre retourne à ses lares agrestes, et que la lune pleure des larmes d'amour!

« Qu'il est beau le ciel d'azur baignant notre vie dans son repos, à la lueur des astres de la nuit! Mais que peut-il encore trouver beau

« Celui qui, en son âme endolorie, abrite la pensée qu'il n'y a que vide, laideur et mensonge dans le cœur d'une femme adorée? »

L'auteur de ces vers est don Miguel de los Santos Alvarez, un des derniers envoyés de l'Espagne au Mexique; un diplomate sans doute? Martinez de la Rosa et le duc de Rivas étaient hier encore des ambassadeurs, et je n'ai pas oublié le temps (c'était avant 1830) où M. de Lamartine s'évertuait à me soutenir qu'il y avait en lui surtout l'étoffe d'un diplomate.

Mais quel était celui qui récitait à demi-voix ce mélancolique sonnet? Plus je le regardais, et plus il me semblait avoir déjà vu quelque part cette figure expressive, avoir entendu ailleurs cette voix passionnée; je le crois bien! c'était Romea, un des premiers, le premier peut-être des comédiens de l'Espagne. Le murmure des beaux vers ayant peu à peu attiré l'attention de ce côté : « C'est vous-même que nous voulons entendre, dit M. Bueno au grand acteur. Cherchez encore dans votre mémoire, vous y trouverez bien quelque chose de vous. » Et Julian Romea accueillit cette prière, appuyée à la ronde, avec une bonne grâce pleine de simplicité et avec cette aisance de l'artiste qui, habitué à un public plus redoutable, sait bien qu'il peut compter sur une attention toute reconnaissante de la part d'un auditoire qui, cette fois, n'a pas payé le droit de l'entendre et de l'applaudir.

Romea, je le savais, est un vrai poëte. Il y a longtemps déjà qu'il a publié avec succès un recueil de ses vers qu'on réimprime en ce moment. Toutefois, je ne fus pas médiocrement étonné lorsque, après avoir rassemblé quelques feuillets raturés (était-ce coquetterie de la part d'un homme qui, par état, récite si bien?), il en lut le titre : Sur la mort de Jésus-Christ. L'étonnement me parut gagner tous les assistants; mais chez eux il avait un autre motif que chez moi. Un poëte distingué, un grand professeur de l'université de Séville, don Alberto Lista, mort il y a quatorze ans, a composé sur la mort de Jésus-Christ une ode à laquelle il doit en grande partie sa réputation de poëte, et voilà pourquoi ceux qui m'entouraient étaient embarrassés, inquiets, peut-être un peu scandalisés d'entendre lire une ode sur le même sujet, à Séville, dans la patrie de Lista et devant quelques-uns de ses disciples, encore sous le charme de son enseignement et de ses vers. On dut voir quelque chose de cette surprise sur le visage du premier qui lut l'affiche du Théâtre-Français, le jour où Voltaire, après Corneille, y fit annoncer un *Œdipe* ou une *Sémiramis* après Crébillon. Cependant la curiosité prit bientôt le dessus, et on n'éprouva plus que de l'admiration pour l'audacieux, lorsque, après avoir montré la grossière soldatesque dépouillant le Christ, Romea reprit :

« Toi, dépouillé, ô mon Dieu! et par les mains de ta propre créature, toi qui as donné au lion son courage, à la mer son élan irrésistible, au fleuve son cours impétueux!

« Toi qui as vêtu le jour de ses blanches clartés et le ciel limpide de sa suprême richesse, et le soleil de ses splendeurs, les animaux de leur fourrure, les oiseaux de leur plumage, la montagne de chênes et la prairie de fleurs !

« Et ils t'ont craché au visage, et ils ont flagellé ton corps sacré, et leurs barbares mains t'ont blessé, et ils ont couronné ton front d'épines, et ils t'ont couvert du manteau de leurs crimes !

« Ah ! pleurez, pleurez sans fin, filles charmantes de Jérusalem, pleurez ! Celui qui marche dans l'angoisse en arrosant la terre de son sang, c'est le Dieu du ciel !

« Celui qui marche, chargé d'outrages, au milieu de ces hommes, hardis pour leur malheur, c'est le même qui, à son peuple en armes, parmi les vagues de la mer rugissante, ouvrit un chemin facile, fermé à Pharaon.

« Et vous l'avez vu, ô race d'Israël, et vous l'avez nié ! Vous avez entendu sa parole et vous avez fermé les yeux à la lumière! il a prêché la vérité, et vous avez refusé d'y croire ! ».

J'avais récemment relu l'ode de Lista, et, tout en rendant justice au vigoureux talent de Romea, il ne me paraissait pas qu'il se fût tout à fait élevé à la même hauteur que son devancier.

— Ce qui m'étonne ici, dis-je à M. Bueno, ce ne sont pas les beaux vers; que Romea, avec l'inspiration qui lui est propre et vivant dans la familiarité de vos grands poëtes, ait appris d'eux l'art d'écrire comme eux, rien de plus naturel. Ce qui m'étonne c'est, chez un démocrate, d'entendre un acteur réciter des vers de sa composition sur la mort de Notre-Seigneur.

— Et devant, le directeur de *la Cruz*, me jeta dans l'oreille, en passant derrière moi, un petit homme chauve dont j'avais serré la main en entrant, et qui m'avait beaucoup rappelé Sainte-Beuve.

M. Bueno sourit de mon observation, complétée d'une manière si piquante par don Léon Carbonero y Sol, et un jeune journaliste ajouta :

— Nous sommes ici sur un terrain neutre.

— Dites plutôt, répliquai-je, que nous sommes en Espagne, le pays des contrastes, où tout se rencontre sans se confondre, où tout se heurte sans se mêler.

— C'est cela même, reprit Romea. Venez à Madrid, et vous y verrez les choses se passer de la même manière, et, dans le salon du duc de Rivas ou chez le marquis de Molins, Alcala Galiano, un modéré s'il en fut, tendre la main à Hartzembush, le plus progressiste de nos poëtes.

Cependant le journaliste dont j'ai parlé s'était rapproché du bureau et commençait la lecture d'un mémoire. Don Francisco Tubino est

un jeune homme instruit et qui se souvient d'avoir suivi, à la Sorbonne, les cours de notre ami Saint-Marc Girardin. Il accompagnait l'année dernière, au Maroc, l'infortuné général Rios, et ayant rapporté de Tétuan une douzaine de manuscrits arabes, il nous racontait comment il les avait acquis dans la Ville Sainte et ce qu'ils contenaient : c'étaient pour la plupart des traités de médecine, d'histoire naturelle, de philosophie. Personne n'écoutait ce récit et cette analyse avec une attention plus intelligente, avec une bienveillance plus compétente que don Léon Carbonero y Sol. C'est que ce dernier n'est pas seulement l'éloquent rédacteur et l'habile propagateur d'une revue religieuse, *la Cruz*, c'est aussi un savant professeur d'arabe à l'université de Séville.

Le mémoire de Tubino avait détourné l'attention de la poésie. On y revint, mais par un détour. Pendant que les poëtes s'encourageaient à reprendre la parole, le maître de la maison faisait circuler des dessins, des esquisses en plâtre ou en bois, des modèles de statues ou de bas-reliefs. Les peintres et les sculpteurs ramenaient doucement le tour des poëtes.

Don Juan Justiniano avait pris son parti. C'est un capitaine de hussards, auteur d'une épopée qui a pour titre *Roger de Flor*.

Roger de Flor est ce capitaine d'aventure qui, au commencement du quatorzième siècle, emmena une armée de Catalans et d'Aragonais au secours de l'empereur de Constantinople, épousa la nièce d'Andronic, et qui, si la trahison ne l'eût arrêté en chemin, s'emparait de l'empire d'Orient. Soldat et poëte comme Alonso de Ercilla, Juan Justiniano a quelque chose de la merveilleuse fluidité de son devancier, je me garderai bien de dire de son modèle; car, si j'en croyais ses amis (les illusions sont permises à l'amitié), notre moderne aurait, avec plus d'élégance que l'ancien, une imagination plus féconde. Mais la comparaison clochera toujours en un point. Ercilla a combattu lui-même les combats qu'il a chantés. Ce que Justiniano récitait l'autre soir, c'est une ode au poëte. Il dit ses vers en inspiré. La voix, l'accent, le geste, le regard, tout est en harmonie avec les vers, et on croirait que l'auteur improvise, tant il retrouve pour réciter son œuvre ce qu'il éprouva en la composant. Je ne détache rien de ce beau morceau, il faudrait le traduire tout entier, et j'aurais vraiment l'air de me parer de la dédicace qui m'est adressée. Un fragment d'ailleurs n'en donnerait qu'une pauvre idée. C'est un fleuve qui passe; essayez d'y plonger une coupe, le flot que vous y puiserez vous rendra-t-il l'impétuosité de son cours ?

Chaque réunion amenait de nouveaux visages, de nouveaux lecteurs, quelque circonstance qui réveillait l'attention et donnait des ailes à la pensée. Un jour, par exemple, don Francisco Astorga, un sculpteur

habile, apporta un Enfant Jésus sculpté en bois et peint. C'est un genre de sculpture particulier à l'Espagne et à l'Italie, qui en tenaient école. Mais, ici du moins, cet art se perd et tombe dans le métier. Il a pourtant donné à l'Espagne des œuvres durables, et, avec maints autres, deux artistes célèbres, l'énergique Montañez et le noble Roldan, qu'il ne faut pas séparer de sa fille, la Roldana, comme on l'appelle avec une gracieuse familiarité, laquelle se confessait et communiait chaque fois qu'elle prenait le ciseau pour travailler à une image du Christ ou de sa sainte mère. Ah! le bon temps où les artistes avaient cette foi dans leur art, et, si on osait le dire, cette foi dans leur foi même!

L'Espagne, hâtons-nous de le dire, en a gardé quelque chose. Dans la soirée où Astorga exposa son *Niño Dios*, M. Bueno nous lut des stances qu'il venait d'improviser et desquelles on ne saurait dire si elles s'adressaient au Dieu ou à l'image, tant il y eut de religieuse émotion dans sa voix, et tant, à mesure que le lecteur s'attendrissait en avançant dans sa lecture, il semblait que, par un mouvement involontaire, son genou allait de lui-même chercher la terre pour s'y poser.

Le poëte dont je vais parler ne nous éloignera pas trop des artistes, car il a chanté Murillo. Don José-Fernandez Espino est un des savants maîtres de Séville. Critique excellent et poëte d'un talent très-varié, don José-Fernandez Espino cache sous les dehors d'une gravité naturelle un esprit charmant, un savoir étendu, une aménité rare. C'est une belle et large composition que son ode à Murillo, destinée à une couronne poétique que l'on prépare en l'honneur de ce grand peintre. Mais vous voulez savoir ce que c'est qu'une *Couronne poétique?* N'allez pas croire que ce soit rien de semblable à ce que, en Italie, on appelle parfois une Médaille, une Inscription. En Italie, on fond beaucoup des unes, on grave beaucoup des autres; mais le plus grand nombre est un simple hommage, une pensée, une date condamnés à attendre éternellement leur statue, leur colonne, leur monument, et qui, s'ils n'étaient avertis, pourraient faire le désespoir des numismates et des collecteurs d'épigraphes. La Couronne poétique, en Espagne, est quelque chose de plus réel, car enfin ce sont des vers, et, si les vers sont beaux, ils survivent à la circonstance. Combien de pièces ont pris rang dans des recueils consacrés qui d'abord furent composées pour une Couronne poétique! Le temps a emporté les autres; celles-ci ont gardé leur écho dans la mémoire des hommes. Il n'est guère d'événement un peu bruyant, littéraire, politique ou même privé, qui ne provoque une Couronne. La fin d'un écrivain éminent est une occasion qu'on ne laisse guère échapper. Quand Lista mourut à Séville, une Couronne fut dédiée à sa mémoire, et de tous les coins de l'Espagne ses anciens

élèves et ses rivaux voulurent s'associer à ce dernier hommage. Le malheur lui-même n'en met pas toujours à l'abri. Un jour, la mer qui baigne la côte de Biscaye, où s'élève le naissant village de Saraüz, engloutit une enfant du célèbre député aux Cortès, don Pascual Madoz. Il n'entra pas un moment dans la pensée des amis de la famille désolée qu'on pût leur reprocher d'avoir fait un jeu d'esprit d'une telle catastrophe, et une Couronne fut offerte par eux à l'inconsolable douleur des infortunés parents : *Manibus date lilia plenis.*

Mais une Couronne est surtout à sa place, lorsqu'il s'agit de perpétuer un souvenir qui touche à la gloire du pays. Il y a quelques années, lorsqu'une main royale sauva de la dernière ruine ce couvent de la Rabida dans lequel Christophe Colomb, encore méconnu, rencontra enfin son bon génie, le prieur Juan de Marchena, une Couronne poétique solennisa cette patriotique restauration qui aurait dû être l'œuvre de l'Espagne entière.

Voilà Séville, autre exemple, qui, au bout de deux siècles, s'aperçoit qu'elle a oublié d'élever un monument à la gloire de Murillo; et pendant que les listes de souscription courent l'Espagne, que le sculpteur pétrit son moule, que le fondeur amasse le bronze, que l'architecte creuse les fondations du piédestal, les poëtes aussi sont à l'œuvre, et Murillo aura sa Couronne poétique en même temps que sa statue. J'emprunte à l'ode de J. Fernandez Espino la description d'un des chefs-d'œuvre du peintre. Ceux qui n'ont pu que deviner dans l'obscure chapelle de la cathédrale où les ténèbres la gardent, l'admirable *Vision de saint Antoine de Padoue*, la retrouveront mieux éclairée dans les vers que j'essaye de traduire :

« Dans l'atmosphère lumineuse et pure, enfant par la forme, svelte et gracieux, Dieu descend d'un mouvement sûr, d'une allure légère, aisée et tranquille.

« Et si sur sa face d'une angélique beauté se laisse voir l'ardent amour, en elle éclate aussi l'éternelle majesté de celui qui d'un souffle de sa toute-puissance créa la lumière, la mer et le sublime firmament.

« Une phalange de chérubins l'environne amoureusement, heureuse du seul bonheur de le contempler. Leur brillant visage, dégagé à peine du voile céleste, respire la flamme ardente du divin amour, source intarissable de l'éternelle béatitude.

« De même que le soleil répand sur ce monde, avec ses rayons d'or, les parfums, l'allégresse et les fleurs, ainsi la lumière qui anime le chœur sacré le revêt d'éblouissantes clartés, et l'humble demeure où prie à genoux le saint de Padoue se voit baignée d'une splendeur inaccoutumée : la gloire de l'Éternel est venue jusqu'à lui. Sous la vision divine, la face du juste abîmée s'éclaire d'une séraphique lueur, et, dans une extase profonde, il tend les mains, il s'élance, déjà prêt à quitter ce monde misérable. »

Je n'ai bien compris le caractère que revêt, dans la littérature espagnole, la poésie lyrique, qu'après avoir entendu les poëtes réciter eux-mêmes leurs vers. La musique de la parole ajoute alors à l'expression de la pensée, et parfois tient un peu lieu de la pensée elle-même. Ces rapsodes de leur propre muse ont dans l'accent une ardeur et dans le regard une flamme qui vivifient le vers, et, sous ce rapport, il existe, dans le même pays, une singulière analogie entre le poëte lyrique et le prédicateur. Ce dernier n'est pas toujours, comme chez nous, par exemple, un infatigable scrutateur de la conscience humaine, un patient investigateur du cœur de l'homme. Il ne porte pas le flambeau dans ces mille replis de notre âme où l'impitoyable main d'un Bourdaloue va saisir l'ennemi caché pour l'amener au grand jour et la marquer au front de son véritable nom. Le prédicateur espagnol s'adresse plus volontiers à l'imagination, à la sensibilité, comment dirai-je? aux nerfs de son auditoire. Il lui parle des châtiments ou des récompenses de la vie future, il lui peint les souffrances de Jésus-Christ et sa triomphante résurrection; il l'enivre, en un mot, de sentiments et d'images. De tels sermons ne veulent pas être lus, mais écoutés, et écoutés dans l'ombre des cathédrales ou sous le reflet des mille cierges qui prêtent un éclat plus vif à l'or prodigué sur les autels et les tabernacles. Entrons dans une de nos églises à l'heure du sermon, qu'y voyons-nous? Un auditoire recueilli, tranquillement assis et suivant sans effort d'esprit, parce que le corps n'en a point à faire, la pensée du prédicateur. Le spectacle qu'offre, en pareil cas, une église espagnole est, je l'avoue, plus pittoresque. Quelques hommes debout, et, par cela même, tentés ou forcés à tout instant de changer de place ou d'attitude; puis des groupes de femmes vêtues de noir et assises sur leurs talons, telles que nous les avons vues dans les mosquées du Caire ou de Constantinople. Pour immobiliser les uns, pour tenir les autres éveillées et attentives, suffirait-il d'une ferme démonstration des dogmes de la foi, d'un lumineux exposé de la morale chrétienne? Non, il faut surtout secouer, agiter les âmes, les promener dans la légende, les ravir au ciel ou leur faire peur de l'enfer. Aussi que de fois j'ai entendu de profonds soupirs répondre à la voix qui descend de la chaire, et pour peu que cette voix fût vibrante et sonore, des sanglots éclater soudain! Avec un auditoire plus naïf et qui serait moins en garde, la poésie lyrique aurait un peu de ce succès-là.

« Oui, me disait un soir, chez M. Bueno, quelqu'un à côté de qui j'étais assis, ce qui manque à notre poésie lyrique (il aurait pu dire à la poésie lyrique de tous les peuples), ce n'est ni la passion ni le mouvement, c'est quelquefois la pensée, cette pensée qui fait que, même

traduit dans une autre langue, le vers reste poésie, et, en perdant le rhythme, ne s'évapore pas. »

Celui qui me tenait ce langage était un grand jeune homme d'une physionomie très-distinguée. A la manière seule dont il écoutait les vers, on eût deviné un poëte, et la pâleur expressive répandue sur son visage donnait un certain charme à cette conjecture. C'était le marquis d'Auñon, fils aîné du duc de Rivas. Depuis quelques années, le talent de cet héritier du nom et de la lyre d'un poëte s'est révélé à l'Espagne par des compositions peu nombreuses encore, mais écrites avec un art achevé, beaucoup d'élégance et de délicatesse. S'il ne fallait pour bien traduire qu'une admiration sincère, je serais sûr de faire passer dans la traduction de l'élégie que j'ai entendu lire au marquis d'Auñon les rares qualités qui la distinguent :

A UN ARBRE

« Arbre, dis-moi pourquoi, dans la vaste plaine, mes pas toujours vont te chercher? Pourquoi, quand je contemple ton riche et brillant feuillage, éprouvé-je dans l'âme une indéfinissable anxiété?

« Pourquoi, si le vent, dans son incessant tourbillon, secoue avec fureur tes rameaux, soupiré-je involontairement en moi-même pour chaque feuille perdue, pour chaque fleur enlevée?

« Qui sait? peut-être ta vie brillante offre-t-elle à mon cœur quelque mystère à déchiffrer? Peut-être ma destinée sera-t-elle unie à ton existence par quelque lien invisible?

« Qui sait si tu ne prêteras pas à mes amours le frais ombrage de ton pavillon vert, si, caché sous tes fleurs, je ne dois pas sentir contre mon cœur battre le cœur d'un ange?

« Peut-être tes vigoureux rejetons me donneront-ils une lance robuste et pesante. Peut-être, si j'atteins le but où tend mon espoir, tes verts rameaux viendront-ils couronner mon front.

« Qui sait si, quand je franchirai le large sein des mers, tu ne seras pas le timon du navire, ou, dans la détresse d'un triste naufrage, la pauvre planche qui me sauvera des flots?

« Mais si tu ne dois être ni la tente enchanteresse de l'amour, ni la lance ni le timon, ni l'heureuse et flottante planche qui doit me sauver de la mer et de l'aquilon,

« Quand la mort allégera ma destinée, ô arbre, qui sait si tu ne tomberas pas avec moi, si tu ne seras pas le cercueil où doit reposer ma poitrine glacée, ma tête flétrie? »

Je trouvais à ces vers, avec plus d'élévation toutefois, comme dans

la personne même de l'auteur, je ne sais quelle analogie touchante avec le talent et la physionomie de Millevoye. *Di prohibite!...*

Il faut pourtant bien chercher un contraste à ce dernier morceau. La poésie, en Espagne, est loin d'avoir, en toute occasion, cet air sérieux, cette corde grave, ce ton passionné. La patrie de Quevedo et de Baltazar del Alcazar est aussi un pays de bonne humeur et de piquante fantaisie. Les saillies y abondent comme les traits sublimes, et l'enjouement y a aussi sa muse. La poésie castillane n'a renoncé, de nos jours, à aucune des formes sous lesquelles elle enchantait déjà le quinzième et le seizième siècle. Don Juan Velasquez y Sanchez nous en fournira une preuve. C'est un jeune poëte qui, récemment chargé de mettre l'ordre dans les archives de Séville, s'en est tiré à son honneur et à l'honneur de la capitale de l'Andalousie, laquelle, sous ses mains patientes et heureuses, voit reparaître chaque jour bien des titres enfouis de son antique gloire. Ce travail rempli d'émotions imprévues n'était pas pour faire oublier au savant archiviste que ce nom de Velasquez, qui fut celui d'un grand peintre, peut être aussi celui d'un poëte. A force de fouiller ces vieux parchemins, à travers lesquels il lui était aisé de suivre toutes les transformations successives des mœurs et de la langue du pays, l'idée est venue à don Juan Velasquez de montrer dans une suite de petites pièces comment, en Espagne, s'est exprimé l'amour dans ces cinq derniers siècles, et la diversité des temps se retrouve à la fois dans le sentiment et dans le langage. Il y a là une curieuse et habile étude que la traduction ne ferait pas assez sentir, du moins en ce qui concerne les temps anciens. Permettez-moi seulement, en arrivant au nôtre, de détacher le passage où il est peint. En Espagne, comme en France, tout le monde, hélas! mettrait ici des noms propres :

« Bon Samuel Lévy, retiens cette lettre de change que tu allais lancer contre moi, car tout ce que j'avais au monde, je l'ai laissé entre tes griffes.

« Je suis à la veille d'épouser la petite-fille d'un banquier en crédit dont la richesse est colossale et qui associera volontiers dans une marche triomphale mes armoiries et son argent.

« Mon antique blason va prêter à ses trésors le relief qui manque à son ambition, et, en échange, il m'offre un marchepied pour monter au Capitole.

« Reparaître au jour restauré, quelle source d'honneurs et de profits! En payement de ce que tu as fait pour moi, je ferai briller sur ta poitrine le cordon d'une grand'croix.

« Aie confiance dans ma tactique, emboîte le pas derrière moi; où je vais, viens avec moi; mais retiens d'abord la lettre de change que tu allais lancer contre moi! »

C'est une chose digne de remarque que de retrouver ici, populaires comme au premier jour, tous ces genres de poésie, sonnet, ode, élégie, *cancion*, *romance letrilla*, épître morale ou badine, poëme épique, que cultivaient, il y a des siècles, Lope de Vega, Rioja, Quevedo, Arguijo, Ercilla, et qui sont traités aujourd'hui, sinon avec la même supériorité, du moins avec la certitude de n'étonner personne et de répondre au goût de tout le monde. J'aime à signaler partout où je la rencontre cette étroite parenté de l'Espagne ancienne et de l'Espagne moderne, parce qu'elle n'ôte rien d'ailleurs au progrès naturel des temps et des idées.

Je retrouvais encore cette unité de race, de génie et de langue dans la personne et dans les vers de deux jeunes Chiliens que le vent des révolutions avait poussés jusqu'en Europe, et qui, après avoir parcouru et étudié le Nord, étaient venus chercher en Andalousie quelque chose du ciel de leur patrie. Fils de ce pays conquis par les héros au milieu desquels Ercilla a combattu et chanté, l'inspiration de Lira et de Mata n'a pas le souffle épique. Leurs compositions délicates, rêveuses, mais courtes, me rappelaient plutôt ces fragments mélancoliques que quelques voyageurs ont recueillis en Amérique et qu'on trouve déjà cités dans Montaigne, comme leurs traits et leur teint, chez l'un surtout, me frappaient par un vague et lointain rapport avec le type des tribus indiennes.

A ce petit groupe américain, j'aimais à opposer, comme un vif contraste, et comme un de ces caprices que rend chaque jour moins rares et moins singuliers la facilité nouvelle des communications, une physionomie toute germanique, celle du docteur Hosaüs, homme de grand savoir et voyageur sympathique au bien sous toutes ses formes; le docteur reste de son pays tout en aimant l'Espagne et croit pouvoir se souvenir avec amour du *Rhin allemand*, sans jeter au Guadalquivir la lourde épigramme de l'homme du Nord.

Ce qui nous plaisait ici à nous autres qui n'étions Espagnols que de cœur et de sympathie, c'était de rencontrer chez M. Bueno non-seulement les maîtres vivants de la lyre, mais ceux-là même qui depuis des siècles reposent sous les dalles des églises ou des couvents. Expliquons-nous cependant. Ce n'était pas la magie qui évoquait au milieu de nous les génies d'un autre âge. Il n'est guère, en Espagne, de poëtes, si grands qu'ils soient, dont les œuvres aient été publiées complétement, et chaque jour on a la surprise de voir apparaître de l'un ou de l'autre une page oubliée. En France, ces jouissances sont plus rares, et aussi plus vives, en proportion de leur rareté même. Vous souvenez-vous de tout le bruit qui se fit chez nous, il y a quelques années, autour d'une traduction en prose de Juvénal attribuée à Boileau, et plus tard à l'occasion d'un pastiche qui se donnait pour

l'ébauche d'une comédie de Molière? Bientôt on ne trouvera plus rien dans les portefeuilles des amateurs, tant chacun revendique pour soi le soin de rassembler et d'imprimer ses propres ouvrages. La mort surprend-elle un homme célèbre avant qu'il ait publié sa dernière page, un ami se trouve là qui la recueille, et si quelque temps elle est retenue par cette main fidèle et partant discrète, on saura plus tard où la retrouver, et aussitôt que les convenances le permettront, la page réservée ira rejoindre les autres et compléter la collection. Le poëte, en Espagne, n'a guère ce souci de ses vers; personne ne l'a pour lui, et il jette volontiers au vent les feuilles de la sibylle : c'est à la postérité à les ramasser. Celle-ci finit par là, mais sans se presser, et elle a beau entasser volume sur volume, elle n'arrive jamais à tout réunir. Il y a deux causes à cela : la première, c'est que les poëtes produisent beaucoup; la seconde, c'est que les libraires vendent peu; mais on copie volontiers ces pages inédites. Dans un de ses charmants dialogues, Antonio Cavanilles lit à son interlocuteur un beau sonnet de Lista.

— C'est magnifique! s'écrie l'autre.

— Copiez-le, reprend Cavanilles, il est inédit.

M. Bueno possède beaucoup de ces originaux et de ces copies-là, et il aime à ouvrir à ses habitués ces trésors de son cabinet. Chacun de ces morceaux était savouré comme une nouveauté. J'en jouissais, pour ma part, comme d'une confidence de leurs glorieux auteurs. Par un étrange renversement des choses, c'étaient ces poëtes, âgés déjà de tant de siècles, qui se faisaient nos contemporains.

Mais une heure venait où, désertant notre siècle, nous devenions les leurs à notre tour. A la fin de chaque réunion, l'un des assistants les plus autorisés s'empare d'un des classiques de l'Espagne et en lit quelques pages. Par là, on l'a vu, avait commencé la première séance, par là aussi elle avait fini, par là finissent toutes les autres. J'ai manqué celle, et je le regrette, où don Fernando de Gabriel y Ruiz de Apodaca, après avoir acquitté son tribut personnel par la lecture d'une ode éloquente, adressée à un ami, le colonel don Thomas de Reina qui allait tenir garnison en Amérique, a lu, à la grande joie de tous les écoutants, un chapitre de *Don Quichotte*. Dans l'ode en question, le poëte évoque, avec une vive imagination, les grands souvenirs, les grandes ombres que son ami verra se dresser devant lui sur ces mers qu'il va sillonner : Christophe Colomb, Fernan Cortez, François Pizarre; et les derniers vers nous font voir le jeune colonel s'élançant, *l'épée à la main, parmi le bruit et la fumée du canon, à la belliqueuse harmonie du clairon, au son redoublé du tambour, et chantant les gloires de sa patrie, digne émule de l'illustre Erçilla*. Cette ode m'en rappelait une autre, non moins belle et plus

complète, où le même poëte énumère avec un juste sentiment d'orgueil tous les nobles guerriers qui, en Espagne, ont été en même temps de glorieux poëtes. Don Fernando de Gabriel y Ruiz de Apodaca est lui-même un capitaine d'artillerie, qui porte dignement l'épée et le manteau d'Alcantara de ses ancêtres, qui joint au caractère le plus sympathique des connaissances littéraires fort étendues, et qui, lorsque ses devoirs militaires lui en laissent le temps, sait être, je viens de le prouver, un remarquable écrivain.

Pour en revenir à *Don Quichotte*, ne nous lassons pas de répéter que l'immortel ouvrage de Cervantès n'est pas seulement le livre par excellence de l'Espagne, c'est l'Espagne elle-même dans l'héroïque hauteur de ses sentiments et dans la simplicité de ses mœurs, dans l'élan démesuré de son génie et dans la protestation naïve de son bon sens. Aussi y revient-on toujours, et chaque fois cette lecture épanouit les cœurs et les visages, qu'elle soit faite par don Jorge Diez, un savant ecclésiastique (il me faisait penser au curé brûleur des romans de chevalerie), ou par Julian Romea, qui met tout son goût à y laisser paraître le moins possible son talent d'acteur.

En m'en revenant le soir, par les rues désertes de Séville, où je n'entendais plus que la voix monotone du Sereno, dont le chant commence invariablement par une invocation à Marie, il m'arrivait assez souvent de ne pouvoir plus distinguer le présent du passé, de confondre ce que j'avais entendu lire dans un vieux livre avec ce qui venait d'être récité par l'auteur lui-même, et si l'on m'eût demandé d'où je sortais, peut-être eussé-je répondu : « De l'atelier de maître Pacheco. »

ANTOINE DE LATOUR.

Séville, 1862.

CHATEAUBRIAND

ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1]

I

J'ai commencé il y a un an, dans ce recueil, une étude interrompue par des devoirs plus impérieux. Je suis presque tenté de me féliciter d'avoir été obligé de suspendre ce travail, puisque je le reprends et le termine aujourd'hui, sous l'influence d'une décision récente de l'Académie française, que les défenseurs de Chateaubriand peuvent à bon droit considérer comme un encouragement.

Quand je soutenais ici, l'an dernier, que la défaveur marquée dont la renommée de cet homme illustre avait été l'objet depuis sa mort ne durerait pas, que cette défaveur tenait en grande partie à des causes passagères, à des animosités de divers genres, dont les plus légitimes s'affaibliraient naturellement les premières, et dont les autres perdraient toute valeur aux yeux du public aussitôt qu'il y reconnaîtrait, non pas l'effet d'une irritation justement motivée par les attaques injustes de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, mais l'influence d'une vanité blessée, soit par sa froideur, soit par son silence, ou encore d'un désir intéressé de plaire à ceux qu'on suppose malveillants pour cette grande renommée; quand j'affirmais enfin que l'équilibre ne tarderait pas à se rétablir entre l'admiration outrée qui fut prodiguée au vivant et la revanche abusive que l'esprit de dénigrement s'acharne à prendre sur le mort, je n'espérais pas que mes prévisions seraient si promptement confirmées, et que celui de tous les survivants de Chateaubriand, qui seul avait opposé au déchaînement de tant de critiques contre un noble génie l'autorité d'un ouvrage équitable

[1] Voir le *Correspondant* des mois de septembre et d'octobre 1861.

et éloquent, viendrait sitôt annoncer à la France que l'Académie « propose, pour le prix d'éloquence à décerner en 1864, l'*Éloge de Chateaubriand*, et que, par la forme de ce titre, ajoute M. Villemain, elle place déjà dans l'avenir le grand écrivain dont il sied si bien de reconnaître l'*influence généreuse* et le génie durable. »

L'Académie française, quoi qu'en disent ses détracteurs, a presque toujours eu un sentiment très-sagace et très-juste des vœux du public, c'est-à-dire de ce public à la fois éclairé, impartial et indépendant avec lequel il lui importe de rester en communication intime et constante. Elle a senti que ce public-là, après avoir trouvé tout simple que les violences ou les injustices posthumes de Chateaubriand aient valu à sa mémoire de dures représailles, commençait à se fatiguer de voir une foule de barbouilleurs de papier, enhardis par la rigueur de quelques écrivains plus notables, traiter avec un dédain ridiculement injurieux l'homme dont trois générations ont admiré le talent et honoré le caractère; elle a pensé que c'était pour elle le moment de s'interposer et de placer, comme le dit M. Villemain, ce glorieux mort *dans l'avenir*, c'est-à-dire au-dessus des ressentiments intéressés quoique légitimes, au-dessus des atteintes de la vanité en souffrance ou des intempérances du zèle, et quoique Chateaubriand ait eu des torts réels envers quelques-uns des membres les plus considérables de cette illustre compagnie, on peut se persuader, sans crainte d'erreur, que ceux-là mêmes se sont noblement montrés supérieurs à toute préoccupation personnelle, et qu'ils n'ont pas été les derniers à approuver que la plus grande autorité littéraire de la France prît en quelque sorte sous sa protection la gloire trop attaquée du plus grand écrivain français du dix-neuvième siècle.

L'annonce du concours proposé, telle que nous venons de la citer, indique, ce me semble, très-nettement les intentions de l'Académie; il est évident que ce n'est pas un travail politique, mais avant tout un travail littéraire qu'elle demande aux concurrents; ce n'est pas l'éloge de l'homme d'État, c'est surtout l'éloge du grand écrivain qu'elle attend. Mais faudrait-il par hasard en conclure, comme on l'a fait, que l'Académie voudrait imposer aux concurrents la tâche difficile de louer Chateaubriand en séparant son génie de son caractère, et sans dire un mot des grandes qualités morales qui, chez l'homme, ont fait le grand écrivain, dont l'Académie constate elle-même l'*influence généreuse*? Qui pourrait admettre une telle supposition? Qui pourrait l'admettre, quand l'honorable académicien qui parle au nom de sa compagnie, dont il est le seul organe autorisé, a, lui-même, comme écrivain, rendu un juste hommage au noble caractère de Chateaubriand?

Cette hypothèse aurait d'ailleurs contre elle tous les précédents de l'Académie, et en particulier un précédent des plus éclatants.

Il y a une quinzaine d'années, l'Académie française mit au concours, non pas un *Éloge de Voltaire*, mais un *Discours sur Voltaire;* elle déclara expressément, par l'organe de son illustre secrétaire perpétuel, qu'elle s'écartait de la forme ordinaire de ses programmes, et qu'elle employait ce mot *discours*, afin de laisser aux concurrents plus de liberté pour apprécier impartialement *les fautes aussi bien que le génie de Voltaire.*

Or à quel travail l'Académie décerna-t-elle le prix? A l'ouvrage, il est vrai, le plus remarquable sous le rapport du style et le plus ingénieux, mais à un travail qui dépassait de beaucoup le programme, car c'était un éloge presque absolu, non-seulement du talent, mais des idées, des intentions, de l'influence, du caractère public et du caractère privé du philosophe de Ferney. L'Académie, il est vrai, dégagea sa responsabilité en déclarant, par la voix de M. Villemain, que le défaut de l'ouvrage qu'elle couronnait était de contenir « des jugements qui donnaient prise à plus d'une objection, de ne pas insister assez sur des restrictions nécessaires, et de généraliser trop l'éloge. » Mais elle n'en couronna pas moins le travail de M. Harel pour sa valeur littéraire.

A qui donc pourrait-on espérer de faire croire que l'Académie française, qui s'est montrée assez impartiale pour couronner, à cause de son talent, un écrivain qui lui apportait, non pas le *discours* qu'elle avait demandé sur Voltaire, mais un panégyrique très-accentué de ce caractère si discuté, ne serait pas assez impartiale en proposant l'*Éloge* de Chateaubriand pour trouver bon que cet éloge porte non-seulement sur l'écrivain, mais sur l'homme, qu'en un mot, elle refuserait à l'auteur du *Génie du Christianisme* la tolérance qu'elle a manifestée pour l'auteur de la *Pucelle?*

Cette hypothèse est évidemment insoutenable. Mais cependant il y en a une autre plus insoutenable encore et que je ne me permettrais seulement pas d'énoncer par respect pour l'Académie, si elle ne me semblait, à tort ou à raison (on en jugera tout à l'heure), indiquée au public précisément par un membre de cette illustre compagnie : c'est celle qui consisterait à croire qu'en mettant au concours l'*Éloge* de Chateaubriand, l'Académie a en quelque sorte tendu un piége à cette grande renommée, qu'elle compte que le talent de l'écrivain sera loué aux dépens de son caractère, et que la réputation d'un homme jadis si respecté, fera plus ou moins ostensiblement les frais de l'admiration prodiguée à son génie.

Si cette hypothèse avait la moindre chance de devenir une réalité, ce serait certainement le cas d'appliquer ici, en la transformant, la fameuse prosopopée de Fléchier sur le duc de Montausier, et il n'y aurait aucun écart d'imagination à supposer que l'ombre même de

Chateaubriand sortirait de sa tombe pour venir dire à ses confrères : « Vous m'avez accordé un honneur inusité en me plaçant, quatorze ans seulement après ma mort, au rang des illustrations littéraires que la postérité a consacrées. Mais je vous supplie de me retirer cet honneur, si le panégyrique de l'écrivain doit être en même temps le pilori où sera immolé le caractère de l'homme public et de l'homme privé, car le but de ma vie ne fut pas de conquérir un nom célèbre, mais, avant tout, de laisser une mémoire honorée; c'est pour que mon nom survécût, entouré de quelque estime, que, dans un siècle où la force entraîne tout et décide de tout, j'ai constamment bravé la force; que, dans un siècle où tant d'hommes vendent leur conscience pour obtenir de l'or et des dignités, je n'ai jamais hésité devant le moindre scrupule de conscience ou même de fierté à fouler aux pieds les dignités et les richesses; que, dans un siècle où les engagements politiques sont *des billets à la Châtre*, j'ai enseigné par mon exemple le respect de la foi jurée, la résistance au succès, la fidélité à l'infortune; que, dans un siècle enfin où chaque parti ne veut la liberté de la parole et de la plume que pour lui, je l'ai réclamée dans tous les temps et dans toutes les situations pour mes adversaires aussi bien que pour moi; qu'après cela j'aie commis des erreurs ou des fautes, que j'aie été orgueilleux, vaniteux, irascible, trop préoccupé de mon importance personnelle, capable d'injustice ou de dédain envers mes rivaux ou mes ennemis, lequel d'entre vous, en étudiant sur lui-même l'effet ordinaire des passions politiques et des adulations qui entourent une glorieuse et longue vie, voudrait me jeter la première pierre? Qu'on refuse si l'on veut à mon caractère tel agrément ou telle vertu qui lui a manqué; mais vous ne voudrez pas permettre qu'on le flétrisse en lui contestant ce qui fait l'essence même d'un caractère honorable, c'est-à-dire la loyauté. Périsse cent fois ma gloire d'écrivain, si de tant d'efforts sincères pour concilier en moi toutes les tendances généreuses et diverses qui s'agitent et se combattent au sein d'une époque transitoire et troublée, pour faire vivre et triompher ensemble la foi, l'honneur, la liberté, l'égalité même dans ce qu'elle a de juste et de chrétien, je ne dois recueillir d'autre récompense que celle qui m'est décernée depuis ma mort par des critiques qui entouraient ma vieillesse de leur respect et qui disent aujourd'hui : « Ce fut un bril-« lant écrivain, mais ce fut un grand égoïste et un grand comédien. »

En prenant la liberté de prêter à Chateaubriand un langage peu digne de lui quant à la forme, mais que je crois exact quant au fond, j'oublie que j'ai l'air d'un homme qui invente des chimères pour se donner le plaisir de les dissiper. L'hypothèse en question est en effet complétement chimérique en ce qui concerne les intentions de l'Académie; mais est-elle aussi chimérique par rapport à celles d'un brillant

académicien qui a cru devoir expliquer lui-même au public comment il comprenait l'*Éloge* de Chateaubriand?

Dans un de ses derniers articles du *Constitutionnel*, M. Sainte-Beuve commence par approuver très-sommairement la décision prise par l'Académie, et il ajoute :

« Il n'y a pas de danger qu'on se méprenne sur ce mot *éloge*, il ne saurait s'appliquer qu'au grand écrivain toujours debout et subsistant; l'homme et le caractère sont dorénavant trop connus, trop *percés* et *mis à jour*, pour que l'éloge puisse y prendre pied décidément, et, quoique les appréciations de ce genre soient sujettes à de perpétuelles vicissitudes, quoiqu'il semble qu'en littérature et en morale les choses ne se passent point comme dans la science proprement dite, et que ce soit toujours à recommencer, je pense toutefois qu'il y a dans cet ordre d'observation aussi de certaines conclusions acquises et démontrées sur lesquelles il n'y a pas lieu pour les bons esprits à revenir. La science morale bien comprise, bien appliquée aux individus, a, comme toutes les sciences, ses jugements définitifs et ses résultats. »

Que signifie tout ce passage, sinon que le caractère de Chateaubriand a été *percé à jour* par des jugements définitifs qui excluent l'éloge, et sur lesquels il n'y a pas plus à revenir que sur la rotation de la terre autour du soleil? Or ces jugements que nous discuterons tout à l'heure sont précisément les derniers, mais non pas les seuls qu'a portés M. Sainte-Beuve sur Chateaubriand. L'éminent critique est-il bien sûr que, même pour lui, ce sont ceux-là qui seront définitifs? Toujours est-il qu'après avoir cherché à fortifier ses plus récentes appréciations par de nouveaux arguments sur lesquels nous reviendrons aussi, M. Sainte-Beuve conclut en expliquant plus nettement encore ce que doit être, suivant lui, l'*Éloge de Chateaubriand* proposé par l'Académie : « Son éloge reste à faire, dit-il, un éloge littéraire, éloquent, élevé, brillant comme lui-même, animé d'un rayon qui lui a manqué depuis sa tombe, mais un éloge qui, pour être juste et solide, devra pourtant *supposer en dessous* ce qui est acquis et démontré. »

Ainsi donc les concurrents sont bien avertis que, s'ils veulent plaire à M. Sainte-Beuve, ils doivent non-seulement s'abstenir de louer le caractère de Chateaubriand, mais encore *supposer en dessous* (le mot est charmant comme portrait) ce que M. Sainte-Beuve croit avoir irrésistiblement démontré. Or ce qui résulte des deux derniers volumes et des différents articles que le brillant critique a publiés sur Chateaubriand depuis sa mort, c'est que le trait essentiel et distinctif du caractère de cet homme illustre était de ne s'intéresser absolument qu'à lui-même et de rester étranger par la conscience

aux sentiments ou aux opinions qu'il exprimait, qu'en un mot, et comme nous l'avons dit plus haut, Chateaubriand était d'abord et avant tout un grand égoïste et un grand comédien.

J'ai rendu, dans mes précédents articles, pleine justice à la valeur littéraire du dernier ouvrage de M. Sainte-Beuve sur l'auteur du *Génie du Christianisme*. Quelques personnes même, dont l'approbation a beaucoup de prix pour moi, m'ont reproché d'avoir surfait cet ouvrage. Je persiste à penser que les jugements du critique sur le génie du grand écrivain, portent souvent l'empreinte de cette justesse originale de cette finesse profonde ou élevée qui le distingue dans les questions où son goût ne se laisse influencer par aucun parti pris. Mais cette déclaration me met d'autant plus à l'aise, pour affirmer plus que jamais que, aussitôt qu'il s'agit de juger dans Chateaubriand, non plus l'écrivain mais l'homme, M. Sainte-Beuve n'est plus un juge, il est manifestement un adversaire; il a, si l'on me passe cette expression, *pris en grippe* le caractère de Chateaubriand; cela crève les yeux. Ceux-même qui le trouvent très-bon le lui disent, et lui seul ne semble pas s'en apercevoir, et paraît convaincu que dans cette opération anatomique, il ne met pas plus de malveillance qu'il n'en aurait mis à disséquer un *sujet* quand il s'occupait de médecine. Et cependant presque tous ses jugements sur l'homme, toutes ses interprétations toutes ses inductions ont les allures excessives ou insidieuses de l'animosité qui vise avant tout à atteindre un caractère sur le point à la fois le plus vital et en même temps le plus exposé, je veux dire la *sincérité*. Quel est l'homme public qui ne puisse aisément être pris en défaut de ce côté, quel est celui qui dans tous les détails de sa vie se retrouve toujours l'homme de son rôle? quel est celui, en un mot, qui serait plus invulnérable que Chateaubriand s'il était soumis comme lui aux rapprochements, aux interprétations, aux inductions, aux malices d'un adversaire aussi subtil que M. Sainte-Beuve. Tel est, suivant moi, l'impression que produit à première vue cette partie de son livre sur tout lecteur plus disposé à se défier d'une injustice qu'à s'amuser d'une malignité même ingénieuse.

M. Sainte-Beuve m'a fait l'honneur de se préoccuper des motifs qui ont pu m'inspirer ce qu'il appelle agréablement mon *soupir* en faveur de Chateaubriand, il aime à expliquer ce soupir par des influences de coterie, et à m'attribuer des opinions politiques qui ne sont pas les miennes. Le brillant critique sait pourtant mieux que personne qu'on peut éprouver beaucoup d'estime pour le caractère de Chateaubriand sans être ni légitimiste, ni *affilié* au parti légitimiste, puisque lui-même, à une époque où il se proclamait républicain, professait pour ce caractère le plus respectueux enthousiasme. Il suffit tout simplement d'être libéral, d'être chrétien, et

assez désintéressé de sa propre personnalité pour sentir vivement chez cet homme illustre, à travers des défauts même très-marqués, mais qui ne sont pas rares, des qualités qui le sont beaucoup plus.

Je pourrais, à mon tour, me demander si les opinions *actuelles* de M. Sainte-Beuve n'entrent pas pour quelque chose dans sa rigueur *récente* envers un homme dont la vieillesse fut honorée de ses hommages; mais j'aime mieux supposer que l'excessif amour-propre, qu'un vieillard trop adulé pendant sa vie, étale souvent dans ses Mémoires avec une gaucherie naïve, qui, suivant moi, devrait désarmer le lecteur au lieu de le mettre en colère, a produit trop énergiquement sur l'organisation impressionnable du critique cet effet d'irritation dont parle la Rochefoucauld quand il dit : « Ce qui nous rend la vanité d'autrui insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre. »

Peut-être aussi à ce sentiment se joint celui d'une certaine ingratitude de la part de Chateaubriand; c'est du moins ce qu'on peut induire de plus d'une phrase de M. Sainte-Beuve, notamment de ce passage de son livre où, traçant le portrait de Chateaubriand tel qu'il aurait dû être dans sa vieillesse, le critique nous dit : « Il n'eût point *fait la part la plus injuste et la plus maussade* à ceux précisément qui avaient avec lui le plus d'affinités, et qui lui témoignaient le plus de sympathie, le plus de piété poétique. »

L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a eu le tort en effet de ne pas accorder dans cet ouvrage, à M. Sainte-Beuve, une mention digne de son mérite. Il eût été à la fois plus équitable et plus prudent à lui de rendre une justice plus accentuée au remarquable talent d'un écrivain dont il avait à se louer. Mais un tort de ce genre pourrait-il légitimer aux yeux du public une irritation qui ne viserait à rien moins qu'à démolir moralement une grande renommée, et si cette irritation, suivant moi évidente dans le dernier ouvrage de M. Sainte-Beuve, pouvait être contestée, ne serait-elle pas mise hors de doute par le récent article du *Constitutionnel* dont je parlais tout à l'heure. N'est-ce pas l'attitude d'un adversaire que celle que vient de prendre M. Sainte-Beuve? Étant lui-même un des juges futurs du concours proposé par l'Académie, il n'hésite pas à se prononcer publiquement et d'avance, non-seulement contre tout éloge de Chateaubriand qui s'appliquerait à l'homme, mais contre tout éloge, qui, dans l'appréciation de l'écrivain, ne *supposerait pas en dessous* que ses accusations contre l'homme sont parfaitement motivées.

En faisant cette déclaration, suivant moi un peu anormale, M. Sainte-Beuve n'a pas réfléchi qu'il donnait aux futurs concurrents un conseil que ceux-ci ne suivront pas, parce qu'ils ne peuvent pas le suivre. Il n'a pas réfléchi que, si les jeunes talents qui ont l'intention de traiter le beau et difficile sujet proposé par l'Académie,

interprétaient le programme à sa manière, ils s'imposeraient un tour de force qui rendrait leur travail, non plus seulement difficile, mais impossible. Comment, en effet, des esprits jeunes et sincères, pourraient-ils admirer *avec éloquence* un écrivain éloquent, si, comme le conseille M. Sainte-Beuve, ils devaient *supposer en dessous* que cet auteur éloquent n'est qu'un égoïste et un charlatan. Je m'empresse de déclarer que M. Sainte-Beuve n'emploie jamais ce gros mot de charlatan, il dit *un comédien*, quelquefois *un tragédien*, ou encore un *grand acteur cherchant à placer et à déployer son talent*, mais comme ce gros mot s'est trouvé sous la plume de tous ceux qui ont admiré sans restriction l'ouvrage du critique, et comme tous déclarent qu'il est démontré par cet ouvrage qu'en politique et en religion Chateaubriand ne fut qu'un *charlatan*, il est permis, je crois, tout en reconnaissant qu'ils exagèrent dans la forme les jugements de M. Sainte-Beuve et qu'ils négligent quelques-unes de ses réserves, de reproduire le mot un peu brutal qu'ils emploient, afin de rendre encore plus saillante la difficulté ou plutôt l'impossibilité dont je viens de parler.

Il est donc évident que tout esprit élevé et sincère, c'est-à-dire capable d'éloquence, ne peut espérer de louer éloquemment le génie de Chateaubriand qu'autant qu'il *supposera en dessous* précisément le contraire de ce que désire M. Sainte-Beuve, et cette supposition lui coûtera d'autant moins qu'elle est infiniment plus naturelle que l'autre, et qu'*a priori* il est difficile d'admettre qu'un homme, dont le génie littéraire respire la noblesse et la grandeur d'âme, puisse être en même temps un type d'égoïsme et de charlatanisme. C'est cette thèse très-simple que je me propose de soutenir ici au sujet de Chateaubriand. N'ayant plus la vivacité de jeunesse qui convient aux éloges académiques, désireux d'ailleurs de toucher librement à tous les points de cette glorieuse existence, je borne toute mon ambition à espérer que peut-être quelques-uns de mes arguments intéresseront les concurrents qui se préparent à la noble lutte ouverte par l'Académie française, et contribueront à les détourner des *suppositions en dessous* qu'on leur conseille, et à les convaincre au contraire que l'homme illustre, dont ils sont appelés à louer le génie, ne mérite leur admiration comme écrivain que parce que son caractère est digne de leur estime.

II

Puisque nous en sommes aux suppositions, qu'on nous permette de supposer pour un instant que nous n'avons pas lu ce que M. de Cha-

teaubriand a écrit sur lui-même dans sa vieillesse, et que nous ne le connaissons comme homme public, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre religieux, que par ses actes ou ses ouvrages. Nous examinerons ensuite jusqu'à quel point les déclarations du vieillard ou les témoignages de ses amis ou de ses ennemis peuvent changer l'idée que la vie entière de l'homme nous donne de son caractère.

Voici un émigré qui, après avoir payé par huit années d'exil et d'affreuses misères la dette qu'il croyait imposée à son nom, rentre dans son pays sous le Consulat, et conquiert du même coup par un beau livre l'admiration publique et la sympathie du chef tout-puissant qui gouverne la France. Quand bien même cet émigré n'aurait pas déjà prouvé dans un précédent ouvrage, publié au milieu de l'émigration, qu'il ne partageait point les préjugés politiques de ses compagnons d'exil. Quand bien même, dès 1796, il n'aurait point écrit cette phrase : « La Révolution française ne vient point de tel ou tel homme, de tel ou tel livre, elle vient des choses, elle était inévitable, c'est ce que mille gens ne veulent pas se persuader [1]. » Quel scrupule de conscience pourrait le tenir éloigné de ce glorieux chef d'une république qui lui a ouvert les portes de sa patrie, qui ne s'est pas encore assis sur le trône des rois pour lesquels Chateaubriand a combattu, et qui se montre plein de bienveillance pour lui? N'est-il pas naturel que pour l'auteur du *Génie du Christianisme* le premier consul, soit, ce qu'il est alors pour toute la France, un grand génie réparateur qui, au milieu des ruines entassées par la Révolution, cherche à déblayer le terrain, et, en abandonnant les choses périssables, à relever celles qui ne doivent pas périr.

Heureux de rencontrer dans son œuvre de restauration religieuse le concours d'une plume aussi puissante que celle de Chateaubriand, l'auteur du *Concordat* tend la main à l'auteur du *Génie du Christianisme*, et celui-ci accepte le poste de secrétaire d'ambassade à Rome.

Quoique appartenant à une famille relativement opulente, Chateaubriand n'a recueilli en héritage qu'une mince portion de cadet engloutie dans les vicissitudes de sa vie. Il a épousé une femme qu'on avait crue riche et dont la fortune a disparu complétement dans les orages de la Révolution. Il a reçu de la nature des goûts de grand seigneur qui lui rendent plus pénible qu'à un autre l'existence toujours plus ou moins précaire de l'écrivain vivant de sa plume. Il est donc dans les meilleures conditions possibles pour se justifier à lui-même, si le cas se présente, toutes les capitulations de la conscience devant l'intérêt personnel ; cela lui est d'autant plus facile, qu'il n'a qu'à se laisser faire, à s'abandonner à la haute faveur dont il est l'objet : il obtiendra

[1] *Essai sur les révolutions*, édition de Londres, p. 349.

tout d'un homme qui peut tout, qui aime et admire son rare génie et ne demande qu'à se l'approprier.

Et voilà que tout à coup Chateaubriand, prêt à partir pour un nouveau poste diplomatique créé pour lui dans le Valais, avec promesse d'obtenir la première grande ambassade vacante, foule aux pieds cet avenir assuré d'ambition et de fortune et n'hésite pas à échanger volontairement la faveur du maître contre sa redoutable inimitié. Que s'est-il donc passé? Il s'est passé un fait odieux, reconnu comme tel, non-seulement par la postérité, mais par les contemporains, par les amis dévoués du premier consul. Ici nous laissons la parole à un jurisconsulte éminent, à M. Dupin aîné :

« Un jeune prince, à la fleur de l'âge, dit M. Dupin, surpris par trahison sur un sol étranger, où il dormait en paix sous la protection du droit des gens, entraîné violemment vers la France, traduit devant de prétendus juges qui en aucun cas ne pouvaient être les siens; accusé de crimes imaginaires; privé d'un défenseur; interrogé et condamné à huis clos; mis à mort de nuit dans les fossés du château fort qui servait de prison d'État; tant de vertus méconnues, de si chères espérances détruites, feront à jamais de cette catastrophe un des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'abandonner un gouvernement absolu! Si aucune forme n'a été respectée, si les juges étaient incompétents; s'ils n'ont pas même pris la peine de relater dans leur arrêt la date et le texte des lois sur lesquelles ils prétendaient appuyer cette condamnation; si le malheureux duc d'Enghien a été fusillé en vertu d'une sentence *signée en blanc*... et qui n'a été régularisée qu'après coup! alors ce n'est plus seulement l'innocente victime d'une erreur judiciaire; la chose reste avec son véritable nom; c'est un odieux assassinat[1]. »

Tel est l'acte qui restera la tache la plus sombre d'une grande et glorieuse vie, et contre cet acte, que tous réprouvent dans le secret de leur âme, Chateaubriand seul a le courage de protester officiellement par une démission d'autant plus irritante pour le puissant coupable, qu'elle est le seul témoignage *public* d'improbation, qui même sous cette forme indirecte ose arriver jusqu'à lui[2].

[1] Nous empruntons ce passage à une brochure de M. Dupin, publiée en 1823, envoyée par lui à M. de Chateaubriand, qui la cite dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. M. Dupin a reproduit lui-même ce passage dans ses *Mémoires* récemment publiés, au tome Ier, p. 142; mais il lui a fait subir des changements de rédaction assez notables, que les curieux pourront constater en comparant les deux textes. Il m'a semblé, quant à moi, qu'il était plus convenable, vu l'importance qui s'attache naturellement aux opinions de M. Dupin sur une question de ce genre, de donner la préférence au texte primitif, à celui de 1823.

[2] Nous disons le seul témoignage *public*, parce sous la Restauration il s'est trouvé une foule de personnes qui ont déclaré qu'elles avaient manifesté officieusement au premier consul leur indignation contre le meurtre du duc d'Enghien.

Tandis que Chateaubriand se précipite ainsi volontairement dans la disgrâce, le fait imprévu qui l'a révolté s'est accompli avec toutes les apparences d'une de ces iniquités utiles qui troublent quelquefois la conscience des historiens. Il est bientôt suivi de la fondation d'un trône nouveau, et parmi les amis de Chateaubriand durant cette période de sa vie, il s'en trouve quelques-uns, royalistes comme lui d'origine, qui, après avoir hésité à servir le chef irréprochable d'une république, n'hésitent pas à se rallier, avec enthousiasme jusqu'à 1814 *exclusivement*, au souverain dont cet acte semble avoir affermi à jamais la puissance. Ce sont ces hommes qui, disputant plus tard avec Chateaubriand de dévouement aux Bourbons de la branche aînée, pour passer ensuite à ceux de la branche cadette, ne lui pardonneront point de n'avoir pas subi comme eux l'irrésistible attraction du succès et dont le témoignage sera un jour invoqué contre sa moralité politique.

Toujours est-il qu'à mesure que grandit la toute-puissance impériale, on voit se prononcer de plus en plus la résistance de Chateaubriand. Pendant dix ans il reste inflexible, non-seulement devant les rigueurs du maître, mais aussi devant ses retours de bienveillance, car il faut rendre cette justice à Napoléon, qu'après les premiers moments d'irritation passés il avait lui-même l'âme trop haute pour ne pas désirer

Parmi ces personnes il en est certainement qui méritent toute confiance. On ne saurait mettre en doute, par exemple, le témoignage du loyal prince Eugène, quand il nous dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Ma mère lui dit (au premier consul) que c'était un acte atroce dont il ne pourrait jamais se laver, qu'il avait cédé aux conseils perfides de ses propres ennemis, enchantés de pouvoir ternir l'histoire de sa vie par une page si horrible. » (*Mémoires du prince Eugène*, édités par M. Ducasse, page 91.)

Ces nobles paroles de Joséphine étaient l'expression sincère du sentiment public, sur un fait qui, par les circonstances dont il avait été précédé et accompagné, se distinguait fâcheusement même des sauvages immolations de la Terreur; mais elles font ressortir encore davantage le triste état des âmes à cette époque, puisque, au milieu de la *stupeur profonde* occasionnée par ce meurtre, stupeur dont nous parlent unanimement tous les contemporains, le silence universel n'est troublé que par la démission immédiate de M. de Chateaubriand.

On a cherché, dans des intentions fort louables, à découvrir quelque autre signe *public* d'improbation donné en 1804, à côté de celui qui honore M. de Chateaubriand. Mais jusqu'ici, il faut l'avouer, ce qu'on a trouvé équivaut à rien ou à peu près; et en présence de ce rien, nous ne pouvons partager l'opinion d'un éloquent écrivain, quand il nous dit à ce sujet : « Ces marques d'indépendance, ou plutôt de conscience, qui seraient peu comptées dans un État libre, n'étaient pas alors même aussi rares que les serviles apostasies de quelques époques pourraient le faire supposer. » Nous ne connaissons point d'époque, parmi celles qui ont suivi le meurtre de Vincennes, qui offre quelque chose de pareil au silence absolu de tous devant un acte de ce genre. Des faits infiniment moins graves ont été au contraire l'objet de protestations éclatantes.

la conquête de ce fier génie dont l'attitude contrariait ses théories générales sur l'espèce humaine. Mais, quoique la porte de la faveur lui fût toujours ouverte dans un temps où la disgrâce ne produisait que des désagréments sans compensation et où l'opposition était aussi dénuée d'encouragements que d'espérances, l'illustre écrivain ne se montre à nous que sous l'aspect d'un dissident opiniâtre saisissant toutes les occasions de réveiller dans les cœurs engourdis la flamme qui brûle dans le sien. Tantôt, en 1807, au milieu de la France et de l'Europe prosternées, il fait entendre cet éloquent appel à l'héroïsme moral et civique, alors trop éclipsé par l'héroïsme guerrier, qui amena la suppression du *Mercure*. Tantôt, nommé à l'Académie française avec l'assentiment même de Napoléon, il écrit un discours de réception où retentissent encore les mêmes appels et qui ranime toutes les colères du souverain, il refuse de modifier ce discours, et préfère rester sur le seuil du palais de l'Institut à l'état d'académicien élu, mais non reçu, plutôt que d'affaiblir l'expression de sa pensée

Au moment de la chute de l'Empereur, Chateaubriand, il est vrai, a le tort grave de publier contre lui un écrit violent jusqu'à l'outrage et même parfois jusqu'à la calomnie; mais il appartient peut-être à ceux qui pour blâmer énergiquement les injustices de ce pamphlet n'ont pas attendu que l'auteur fût mort et que l'Empire fût rétabli, de faire remarquer à la décharge de cet homme illustre que son écrit, si blâmable qu'il soit, ne fut point publié, comme quelques-uns se plaisent à le dire aujourd'hui, pour satisfaire sans péril un misérable sentiment d'animosité personnelle, mais pour activer la solution d'une crise terrible où la France se trouvait engagée et qui durait encore.

Les adversaires actuels de Chateaubriand suppriment volontiers les dates dans une circonstance où il importe essentiellement de les maintenir. Le pamphlet en question, composé et imprimé secrètement et non sans danger quand l'Empire était encore debout, fut publié dans la matinée du 1er avril 1814, c'est-à-dire le lendemain de la capitulation de Paris, deux jours avant la publication du décret de déchéance prononcé par le Sénat, et dans un moment où rien n'était encore absolument décidé, quand Napoléon à Fontainebleau, après avoir réuni toutes les forces qui lui restaient et avant d'avoir été paralysé par la défection du corps de Marmont, se préparait à tenter, sur les premières colonnes étrangères entrées la veille au soir dans la capitale, une attaque qui eût pu changer la face des choses; dans un moment enfin où, à défaut d'une d'attaque sur Paris, la ressource de l'abdication en faveur de Napoléon II, appuyée par les maréchaux, avait encore des chances de succès.

Qu'on fasse un crime au célèbre pamphlet de Chateaubriand d'avoir contribué puissamment, par l'impression très-vive qu'il produisit sur le public, à précipiter le cours des événements, et à mettre fin aux hésitations d'Alexandre qui, on le sait, se souciait médiocrement des Bourbons, cela se conçoit, suivant le point de vue politique ou historique où l'on se place, et cette opinion ne fait que rendre plus saillante l'ingratitude dont Louis XVIII paya plus tard un service qu'il évaluait d'abord à la force d'une armée de cent mille hommes. Mais ce qu'on ne peut méconnaître sans injustice, c'est que l'initiative prise par Chateaubriand le 1er avril 1814 n'était pas tellement dénuée de perspectives incertaines et redoutables, qu'elle pût séduire le premier venu, et ce qui le prouve, c'est qu'il fallut encore deux jours, qui dans de telles circonstances égalent des années, pour déterminer les serviles adulateurs de la prospérité impériale à renier leur maître vaincu, et à rivaliser contre lui de violence avec l'homme qui, du moins, ne s'était jamais attelé au char du triomphateur[1].

III

S'il est une époque où l'attitude politique de Chateaubriand ne mérite que des éloges, c'est incontestablement la courte période de la première Restauration. Quoiqu'il vienne de rendre aux Bourbons par son pamphlet un très-grand service, quoiqu'il soit le plus illustre parmi le très-petit nombre de ceux qui pour se séparer de l'ancien gouvernement n'ont pas attendu qu'il fût en péril ou tombé; il voit sa philosophie mise à l'épreuve par ce spectacle si commun dans les révolutions, où les serviteurs du pouvoir déchu se retrouvent les agents préférés du pouvoir triomphant. C'est M. de Talleyrand, l'instigateur de l'enlèvement du duc d'Enghien, qui est l'homme important de la première Restauration, de même que, plus tard, Fouché sera

[1] Les considérants si injurieux de ce fameux décret de déchéance ne parurent même pas le 3 avril; ils ne furent publiés que dans le *Moniteur* du 4. Quant à nos assertions sur la date de la publication du pamphlet en question et sur son effet, on les trouvera confirmées dans le tome II de l'excellente *Histoire du gouvernement parlementaire*, de M. Duvergier de Hauranne. Je ne comprends pas bien pourquoi on a voulu, dans l'intérêt de Chateaubriand, contester cette version, qui est non-seulement la vraie, mais celle qu'il a donnée lui-même. N'est-il pas évident que la seule excuse qu'on puisse alléguer en faveur de son pamphlet, c'est qu'il le publia non après coup pour se venger et pour plaire sans utilité, mais pour concourir à la solution qui lui paraissait la meilleure, étant donné l'état des choses.

pour un instant le personnage considérable de la seconde, et Louis XVIII ne sait que faire d'un homme dont la plume est une puissance qu'il ne peut méconnaître, mais qu'il n'aime pas et ne comprend pas. Il ne lui trouve pas même d'abord assez d'étoffe pour figurer à la Chambre des pairs. Quand on voit de quel bois littéraire on a fait depuis des personnages politiques, on se demande à quoi sert l'esprit chez un roi qui, ayant tout droit de compter sur l'écrivain à la fois le plus grand et le plus populaire de son temps, commence par le tenir à l'écart et le soumet ainsi à la tentation de s'imposer.

Il faut rendre toutefois cette justice à M. de Chateaubriand, que rien dans ses écrits politiques appartenant à cette période ne trahit une préoccupation personnelle. Quiconque lira sans parti pris son principal ouvrage de ce temps-là, ses *Réflexions politiques*, publiées en décembre 1814, sera forcé de reconnaître que, la situation étant donnée, on n'a jamais parlé un langage plus judicieux à la fois et plus habile, pour prouver aux hommes de l'ancien régime qu'ils doivent renoncer sans réserve et même sans regret à toute prétention de rétablir ce que la force des choses a détruit, et aux hommes de la Révolution qu'ils doivent accepter sans arrière-pensée la monarchie constitutionnelle, qui seule peut leur garantir, avec la liberté, la paisible possession de ce qu'ils ont acquis.

Ceux qui par hasard seraient disposés à s'en rapporter sur ce point aux critiques à la fois injustes et légères dont Chateaubriand a été l'objet à l'occasion de cette période de sa vie, feront bien de recourir au jugement plus important, dans une question de ce genre, d'un historien illustre que personne à coup sûr ne suspectera de partialité pour Chateaubriand, car il s'agit de M. Thiers, à qui l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a donné le droit d'être pour lui fort sévère, et qui use largement de ce droit, même quand son équité l'oblige à louer un adversaire. Or voici ce que dit M. Thiers de cette première partie de la vie politique de Chateaubriand, qui se termine aux Cent-Jours : « M. de Chateaubriand employait sa plume, devenue, *contre son ordinaire*, ferme, sobre, sensée, à calmer les partis, à leur prouver que leurs vœux extrêmes étaient déraisonnables..... Il donnait ainsi à tous les partis, et principalement au sien, de sages et utiles leçons, plus sages que lui-même[1]. »

C'est à partir de la seconde Restauration que l'attitude de Chateaubriand subit plus ou moins le contre-coup du choc des partis et présente des déviations, mais ces déviations ont été singulièrement dénaturées par l'esprit de dénigrement qui s'est attaché à son nom depuis sa mort. Je lisais, il y a quelque temps, dans un journal cette

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XXVIII, p. 379.

sentence : « Chateaubriand met avant 1824 autant d'éloquence au service de l'*absolutisme* qu'il en mettra plus tard au service des idées *constitutionnelles*. » Si l'auteur de cette découverte avait bien voulu prendre la peine d'ouvrir le principal ouvrage politique de Chateaubriand, la *Monarchie selon la Charte*, publié en 1816 au moment où cet homme illustre était un des chefs du parti appelé *ultra-royaliste*, il y aurait vu entre autres maximes celles-ci :

« Sous la monarchie constitutionnelle le roi seul est irresponsable.

« Les ministres sont responsables devant les Chambres. Ils doivent sortir de la majorité de la Chambre des députés, parce que les députés sont les principaux organes de l'*opinion populaire*. Ils doivent se concerter avec la majorité, et ils ne peuvent rien faire d'important sans son assentiment. L'initiative dans la proposition des lois doit appartenir également au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif. Le droit d'amendement doit être sans limite. Point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse, le gouvernement représentatif s'éclaire par l'opinion publique et est fondé sur elle, les Chambres ne peuvent connaître cette opinion que par la presse; la liberté de la presse, il est vrai, ne peut exister qu'en ayant derrière elle une loi forte, *immanis lex*... Mais il la faut cette liberté, ou, encore une fois, la Constitution n'est qu'un jeu. »

On peut trouver ces idées trop absolues en libéralisme, mais si ce sont là des doctrines *absolutistes*, comment sont donc faites les *doctrines constitutionnelles?*

Plus éclairé sur ce point que le critique dont nous venons de parler, M. Sainte-Beuve reconnaît qu'il y a dans *la Monarchie selon la Charte* des *parties libérales*, mais il ajoute que « ce serait une vue inexacte et fausse que d'aller aujourd'hui les y chercher en les isolant de l'intention et du but, » ce qui veut dire que la première moitié de cet ouvrage, c'est-à-dire la partie vraiment importante, la partie *doctrinale* ne compte pas, et qu'il faut s'occuper seulement de la seconde moitié, de la partie polémique, où Chateaubriand aborde les questions du jour, s'attaque aux personnes et fait de fâcheuses concessions à son parti.

On comprend très-bien que les rédacteurs du *Censeur* de 1816, dont M. Sainte-Beuve cite l'opinion à l'appui de la sienne, engagés eux-mêmes dans la lutte, fussent disposés à ne s'intéresser dans ce livre qu'à ce qui touchait aux personnes; mais c'est précisément parce que nous ne sommes plus dans les mêmes circonstances que ce qui était pour eux le principal devient pour nous l'accessoire, et réciproquement, et que par conséquent l'erreur dont M. Sainte-Beuve veut nous préserver est précisément celle dans laquelle il tombe lui-même. A l'appui de notre opinion, nous invoquerons l'autorité de

M. Villemain, qui, après avoir signalé ce qu'il y a de défectueux dans cet ouvrage, nous dit : « Hormis ces stigmates de parti marqués sur le livre et quelques torts d'animosité personnelle, on ne saurait mieux tracer les conditions d'une monarchie régulière et libre[1]. » C'est en se plaçant au même point de vue qu'un publiciste éminent, M. Duvergier de Hauranne a écrit, au sujet de *la Monarchie selon la Charte*, ces lignes : « Dans un livre célèbre et dont la première partie doit obtenir grâce pour la seconde, M. de Chateaubriand posa, maintint, développa avec une rare vigueur les principes fondamentaux du gouvernement représentatif[2]. »

Quelles sont donc les erreurs de cette seconde partie? Au lieu de les examiner en détail, nous les résumerons en une observation générale qui expliquera en même temps la déviation opérée dans l'attitude de Chateaubriand entre la première Restauration et la seconde. Sous la première Restauration, il disait avec une égale netteté : « Point d'ancien régime, point de despotisme, une monarchie constitutionnelle et libérale. » Au début de la seconde, il est devenu un des chefs d'un parti très-passionné, très-irrité par les désastreuses conséquences du retour de l'île d'Elbe, et en même temps très-aveuglé par la victoire si éclatante en apparence qu'il vient d'obtenir devant des colléges électoraux organsés par l'Empereur lui-même. Ce parti déteste également le régime impérial et la Révolution française, qui lui semblent deux choses inséparables; il voudrait détruire tout ce que la Révolution a fondé, et rétablir tout ou partie ce qu'elle a détruit. De là l'embarras de Chateaubriand. Il est trop sensé pour ne pas comprendre la dangereuse témérité de cette prétention, et il dit encore : « Point d'ancien régime; » mais il ne le dit plus avec la même netteté. Comme il est lui-même séduit par l'espérance de rendre sous des formes nouvelles, à la noblesse et au clergé, un rôle politique spécial que ces deux corps avaient perdu depuis longtemps, même sous l'ancien régime, il n'accepte l'état social créé par la Révolution qu'avec des distinctions plus ou moins subtiles sur les *intérêts matériels* et les *intérêts moraux*, et, pour faire accueillir des doctrines libérales à un parti plus avide de représailles ou de priviléges que de liberté, il flatte des passions que d'ailleurs il partage, contre les hommes et les choses de la Révolution et de l'Empire[3].

[1] *Chateaubriand*, par M. Villemain, p. 288.

[2] Duvergier de Hauranne, *De la réforme parlementaire*, p. 35.

[3] Ayant moi-même très-librement critiqué la partie défectueuse de *la Monarchie selon la Charte* à l'époque où M. de Chateaubriand vivait, on ne pourra pas, je pense, m'accuser de parti pris, si je dis ici que je trouve singulièrement exagérée l'indignation que beaucoup de personnes expriment pour une phrase de ce livre en particulier. Il y a des histoires de la Restauration qui ne citent de tout l'ouvrage

Tel sera Chateaubriand jusqu'en 1824, foncièrement et invariablement libéral, reproduisant dans le *Conservateur* toutes les doctrines constitutionnelles qu'il a énoncées dans *la Monarchie selon la Charte*, se refusant personnellement à toutes les concessions que son parti fait aux circonstances sur les questions de liberté, par exemple, repoussant les lois d'exception présentées après la mort du duc de Berri par le ministère Richelieu, et acceptées par l'opposition royaliste, soutenant toujours que le parti royaliste « ne veut pas le rétablissement de l'ancien régime, mais ajoutant qu'il veut fonder des institutions aristocratiques qui manquent à nos libertés. »

Tout le monde sait comment ce parti royaliste, après avoir régulièrement conquis le pouvoir et obtenu en grande partie cette conquête par les efforts de Chateaubriand, abandonna son chef le plus brillant au moment même où celui-ci venait de compléter la victoire commune en y ajoutant le prestige d'une guerre heureuse.

On peut louer tant qu'on voudra l'habileté de M. de Villèle, cette réputation d'habileté ne se relèvera pas de la maladresse avec laquelle il laissa non-seulement expulser, mais outrager l'homme redoutable dont l'amour-propre faisait ombrage au sien. Qu'un roi, même très-intelligent comme Louis XVIII, se figure dans un accès de colère qu'il peut faire sans péril tout ce qu'il veut, cela n'a rien d'étonnant; mais qu'un ministre habile homme, et qui, dit-on, se distinguait de Chateaubriand par le tact politique et la préoccupation du lendemain, n'ait pas offert sa démission au roi pour le contraindre au moins à ménager, en l'écartant, le plus illustre serviteur des Bourbons; qu'il ait, au contraire, triomphé puérilement de l'humiliation d'un rival aussi fier que dangereux, la chose reste absolument incompatible avec cette sagacité trop célébrée; que Chateaubriand, de son côté, ait ressenti trop vivement l'injure qui lui était faite, et qu'il ait poussé trop loin son opposition, on ne saurait le contester; mais tant que les hommes seront des hommes et tant qu'il existera

absolument que cette phrase et qui partent de là pour maudire l'auteur et le livre : c'est la phrase où Chateaubriand dit : « Confiez les premières places de l'État aux véritables amis de la monarchie légitime. Vous en faut-il un si grand nombre : je n'en demande que sept par département. » Il énumère ensuite les sept principales autorités du département, et il ajoute « que ces sept hommes-là soient à Dieu et au roi, je réponds du reste. » Entre les divers partis qui se disputent le pouvoir en France depuis la Révolution, en est-il donc un seul qui au moment de son triomphe n'ait tenu le même langage. En est-il un seul qui n'ait prétendu exclure, pour employer une expression célèbre, les hommes du *lendemain* au profit de ceux de la *veille*. Quand M. Sainte-Beuve reproche à l'auteur de cette phrase, d'avoir voulu *brider* la France, est-ce qu'il trouverait mauvais, par hasard, qu'aujourd'hui les sept principales autorités de chaque département fussent à Dieu et à l'Empereur?

Parmi ces autorités, Chateaubriand, il est vrai, en fait figurer une qui existait

des gouvernements libres, mettant aux prises, non-seulement des idées, mais des passions, on verra se produire les mêmes entraînements : chacun sait que, si Chateaubriand en offre un exemple éclatant, cet exemple qui n'est pas le premier n'est pas non plus le dernier, et que depuis ce temps-là il s'est manifesté des irritations aussi vives, qui n'étaient peut-être pas aussi motivées que la sienne. Les partisans de l'*unité* stricte, en fait de pouvoir, se flattent en vain de supprimer ce danger. Pour que leur prétention fût admise, il faudrait qu'ils prouvassent, et cela est assez difficile, que les luttes des personnes et des partiss, ous un régime de liberté, ont eu pour la France des conséquences plus désastreuses que les erreurs des gouvernements absolus.

Maintenant est-il vrai que cette seconde moitié de la carrière de Chateaubriand sous la Restauration ne puisse plus, comme on l'a dit, se *rejoindre* avec la première? En voyant l'usage que ses anciens compagnons d'armes faisaient du pouvoir et l'effet que produisaient sur le pays des conceptions telles que la loi du droit d'aînesse et la loi du sacrilége, Chateaubriand n'a-t-il pas pu reconnaître sincèrement que toute la partie aristocratique de son ancien programme était chimérique et irréalisable, et en abandonnant celle-ci perdait-il le droit de maintenir l'autre, perdait-il le droit de défendre contre M. de Villèle, en 1826, ce qu'il avait défendu en 1816 de concert avec lui contre M. Decazes, l'intégrité du gouvernement représentatif, c'est-à-dire des élections libres, une majorité indépendante, un ministère responsable pris dans le sein de cette majorité, une presse affranchie de la censure et jouissant d'une liberté réglée par

alors, et qui très-heureusement n'existe plus aujourd'hui, c'est celle de président de la *Cour prévotale*. Mais quand un illustre écrivain parle à ce sujet de *grand prévôt* et de *magistrature odieuse*, n'oublie-t-il pas trop que si c'est le parti-ultra qui a demandé les Cours prévôtales, c'est le parti royaliste modéré, celui où il figurait lui-même, qui les a organisées; que c'est notamment M. Royer-Collard qui a été le rapporteur et le défenseur du projet de loi qui les instituait ; qu'un des arguments du parti modéré en établissant cette juridiction exceptionnelle, c'est qu'elle était un milieu entre le régime des commissions militaires et la justice ordinaire. Dans ces Cours en effet, il n'y avait qu'un *seul* militaire, remplissant les fonctions de mmistère public, les autres juges étaient pris parmi les membres du tribunal de première instance. Toute juridiction exceptionnelle étant détestable, celle-là l'était incontestablement, et l'usage qu'on en fit fut également détestable. Mais quel parti, quel gouvernement n'a cédé en de certains moments au prétendu besoin de se défendre avec d'autres armes que celles de la justice ordinaire ? Le gouvernement de Juillet, lui-même, qui fut certainement le plus libéral de tous, n'a-t-il pas eu, lui aussi, la fâcheuse idée de recourir, après une insurrection, aux conseils de guerre; arrêté, il est vrai, dans cette entreprise par la résistance de la Cour de Cassation, il n'a pas persisté, mais ce n'est pas volontairement qu'il y renonça.

la loi? Tel est le fonds d'idées qui se retrouve invariablement le même à travers toutes les phases de la carrière politique de Chateaubriand sous la Restauration; tel est le programme qu'il a non-seulement professé dans ses deux périodes d'opposition, mais qu'il a loyalement pratiqué durant son court passage au pouvoir. Dans un temps où le rétablissement de la *censure* était, au moindre embarras, la ressource habituelle de tout ministère quelle que fût sa nuance, Chateaubriand a pu se glorifier d'avoir fait la guerre d'Espagne sans toucher à la liberté de la presse; et lorsque, après son expulsion du cabinet Villèle, la censure fut rétablie, perdait-il le droit de la combattre dans l'opposition, pour l'avoir repoussée quand il était au pouvoir?

Si enfin cet homme illustre n'a pu, sans compromettre sa consistance morale, changer d'adversaires en ne changeant point de principes, que dira-t-on de ceux qui, en gardant toujours les mêmes adversaires, leur opposaient, suivant l'occurrence, les principes les plus inconciliables? Lequel est le plus grave, ou de *tourner sur pivot*, comme l'a dit spirituellement un des adversaires de Chateaubriand, ou de rester, comme M. Royer-Collard, par exemple, immobile sur un *pivot* qui tourne? Quand ces deux hommes, qui se combattaient sous le premier ministère de la Restauration, se sont trouvés réunis pour combattre ensemble le dernier, lequel des deux hommes était le plus inconséquent? M. Royer-Collard, il est vrai, avait en face de lui les mêmes adversaires, mais il les combattait avec des doctrines radicalement contraires à celles qu'il leur avait jadis opposées. Défenseur du ministère Decazes, en 1816, contre une majorité ultra-royaliste, ce philosophe avait prouvé doctement que, « le jour où il serait établi qu'une majorité parlementaire peut repousser les ministres du roi et lui en imposer d'autres, c'en serait fait de la Charte et de la royauté. » Et il venait maintenant signifier à un ministère ultra-royaliste repoussé par une majorité parlementaire que sa prétention de vivre malgré la majorité était un attentat contre la Charte et un crime contre la royauté.

Le même philosophe qui avait défendu les lois d'exception quand elles lui convenaient, et qui alors dogmatisait pour établir que la liberté des journaux n'était que la *liberté des partis déchaînés*, démontrait éloquemment aux ministres qui n'avaient pas sa confiance que la liberté des journaux était la condition essentielle du gouvernement représentatif. Si la faculté de dogmatiser ainsi en sens opposé contre les mêmes adversaires n'a point diminué la considération de M. Royer-Collard, serait-il juste de déprécier Chateaubriand, parce qu'il s'est séparé d'un parti qui, après s'être servi de lui pour conquérir le pouvoir, avait non-seulement abandonné son chef le plus

illustre, mais renié ses doctrines libérales et parlementaires et perdu par des fautes accumulées la brillante situation de 1824; est-il inexcusable pour avoir combattu son ancien parti au nom des mêmes principes que ce parti professait autrefois, et répété contre lui en 1830 ce qu'il disait avec lui en 1816 : « Pas de gouvernement représentatif, si le ministère ne s'appuie sur la majorité du parlement, et pas de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse? » Dira-t-on que le changement en fait de personnes est plus scandaleux que la mobilité, en fait de principes? Il est possible que le second de ces deux genres de mobilité soit moins saillant, mais n'est-il pas plus dangereux par le trouble qu'il apporte dans les notions sur le vrai et le faux en politique? Quant à réserver pour Chateaubriand exclusivement les explications tirées d'un motif d'ambition et d'orgueil, qui peut sonder le fond des âmes? M. Royer-Collard était peut-être moins ou plutôt autrement ambitieux. Était-il moins orgueilleux? Qui se chargera de résoudre cette question?

Qui ne sait, d'ailleurs, que dans les deux phases de sa vie politique sous la Restauration Chateaubriand se montra toujours prêt à immoler ses intérêts à ses engagements et à donner l'exemple de la fidélité à ses anciens aussi bien qu'à ses nouveaux amis, tant que les uns et les autres lui restaient fidèles? Soit qu'ambassadeur à Berlin, il eût à suivre dans sa retraite M. de Villèle, quand celui-ci se sépara du ministère Richelieu, soit qu'ambassadeur à Rome à la chute du ministère Martignac, il dût renoncer avec tristesse, malgré l'insistance du roi et des nouveaux ministres, à ce poste où il n'avait eu que le temps de s'installer en y contractant des dettes, jamais Chateaubriand n'hésita à sacrifier brusquement les splendeurs d'une grande situation officielle aux misères d'une vie étroite et embarrassée.

Qui ne sait aussi que, lorsque le gouvernement auquel il s'était voué tomba, non pas sous sa direction, mais au contraire pour avoir dédaigné et repoussé ses conseils, Chateaubriand, qui aurait pu se croire autorisé, comme tant d'autres, par sa qualité d'opposant et de libéral, à s'associer au gouvernement nouveau ou du moins à recevoir de lui cette splendide retraite de l'ambassade de Rome qu'il avait souvent rêvée pour ses vieux jours, se crut obligé par l'honneur non-seulement à ne rien accepter d'un pouvoir qui ne lui aurait rien refusé, mais à lutter seul pour une race proscrite et abandonnée de ceux-là même qui avaient le plus contribué à l'égarer et à la perdre? Parmi tant de pairs de France qui, pour employer les banales expressions de l'enthousiasme officiel, avaient juré « de mourir sur les marches du trône » et avaient joui auprès du souverain déchu d'une faveur et d'une confiance constamment refusées à Chateaubriand, il

ne se trouva que lui pour oser, au milieu de l'ivresse d'une révolution triomphante, rompre une dernière lance en faveur de la cause vaincue et se condamner ainsi à un divorce irrévocable avec le succès.

Qui ne sait, enfin, qu'en descendant de la tribune il se dépouilla pour jamais de ses broderies, de ses honneurs, de ses pensions, et qu'à soixante-deux ans, à l'âge où le travail est dur pour l'homme qui a beaucoup travaillé, on vit l'ex-pair, l'ex-ministre, l'ex-ambassadeur, se remettre courageusement aux gages des libraires, ne reculant pas même devant la rude tâche de traduire, pour vivre, et cela avec la plus scrupuleuse exactitude, un poëme anglais, sublime, il est vrai, mais tellement austère dans son ensemble, que plus d'un Français n'a jamais eu le courage de le lire jusqu'au bout, même en français.

IV

Si la carrière que nous venons de raconter mérite les rigueurs et le dédain d'une époque aussi vertueuse que la nôtre, si cet homme, qui, à part un engagement court et noblement rompu avec le Consulat, n'a jamais servi qu'un seul gouvernement, et qui n'a pas voulu survivre politiquement au seul pouvoir qu'il ait servi; si cet homme, qui n'a jamais hésité à garantir la dignité et la loyauté de chacune de ses paroles par un sacrifice de position ou de fortune; si cet homme, enfin, dans l'esprit duquel cent mille francs de rente et des honneurs n'ont jamais contre-balancé un instant les jouissances de la pauvreté et du délaissement, accompagnées de ce qu'il appelait à tort ou à raison l'honneur; si cet homme-là n'est qu'un *charlatan*, que sont donc tous ces citoyens austères qui depuis quatre-vingts ans trouvent des biais ingénieux pour rester ou rentrer au pouvoir sous les gouvernements les plus différents; à qui les déclarations et les protestations les plus contraires ne coûtent pas plus que la formule du *très-humble et très-obéissant serviteur;* qui ont passé leur vie à répudier le vaincu, à acclamer le vainqueur, et qui ont dû à cette heureuse flexibilité de caractère de pouvoir, jusqu'au bout de leur carrière, s'imposer par dévouement pour leur pays le poids des honneurs et le désagrément des richesses?

Ce qui est certain, c'est qu'avant la mort de Chateaubriand personne n'eût osé contester à sa vie politique le mérite d'une consistance morale suffisante pour imposer l'estime aux adversaires même

les plus irréprochables. Les hommes de toutes les opinions, sans en excepter ceux qui servaient ou acceptaient un gouvernement que l'illustre vieillard poursuivait de sa haine, n'auraient pas prononcé son nom en public sans se croire obligés de rendre hommage à la dignité de sa vie, et de signaler, à travers ses variations de détail ses exagérations ou ses erreurs d'homme de parti et d'homme passionné, l'invariable persistance de son attachement à la cause de la liberté. C'était le temps ou un publiciste éminent, M. Duvergier de Hauranne, disait de lui, en parlant précisément de l'époque la plus discutable de sa vie : « Il y avait alors dans le parti royaliste un homme de génie, que les passions de son temps et de son parti ont pu égarer quelquefois, mais qui, au milieu de ses erreurs même, a toujours compris la nécessité et la grandeur des institutions libérales[1]. »

On eût probablement fort étonné M. Sainte-Beuve, si on lui avait prédit en 1834 qu'il rétracterait un jour, comme un acte de pure politesse imposé par une *influence aimable*, le passage qui suit, où il résumait la carrière publique de Chateaubriand en ces termes :

« Politiquement le rôle de M. de Chateaubriand est à peu près unanimement apprécié aujourd'hui. Sauf quelques mots, quelques écarts dus à la tourmente des temps et aux engagements de parti, on le voit constamment viser à une conciliation entre la liberté moderne et la légitimité royale. La liberté de la parole et de la presse est, en quelque sorte, l'axe fixe autour duquel sa noble course politique a erré. Et puis, d'époque en époque, on rencontre dans la vie publique de M. de Chateaubriand de ces actes d'honneur désintéressé et de généreuse indignation qui font du bien au cœur parmi tant d'égoïsmes prudents et d'habiles indifférences. Cette faculté électrique qui, lors de l'assassinat du duc d'Enghien, le porta instantanément à briser avec le gouvernement coupable, ne l'a pas abandonné encore; elle est chez lui restée irrésistible et entière comme son génie... Cette faculté d'indignation honnête, ce sens d'énergie palpitante et involontaire que rien n'attiédit, et

[1] Je m'empresse de reconnaître que ce que M. Duvergier de Hauranne disait dans sa brochure *sur la Réforme parlementaire*, publiée en 1847, il le dit encore aujourd'hui dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, où il prend assez au sérieux le libéralisme de M. de Chateaubriand pour encourir les critiques de M. Sainte-Beuve. Qu'il me soit seulement permis de faire remarquer que l'éminent historien est quelquefois un peu sévère et ne choisit pas toujours parmi les passages qu'il emprunte, soit aux écrits, soit aux discours de M. de Chateaubriand, les plus propres à constater ce fonds de libéralisme intelligent qu'il lui reconnaît. Après cela, il faut bien dire aussi que quelques-unes des saillies d'amour-propre maladroit qui se rencontrent trop souvent dans les *Mémoires d'outre-tombe* ont pu mettre l'équité de M. Duvergier de Hauranne à une assez rude épreuve pour qu'on doive le louer d'avoir résisté, autant qu'il l'a fait, au désir de rabattre une vanité si accentuée et parfois si désobligeante. On le doit d'autant plus, que la modération qu'il met dans sa sévérité tranche davantage avec l'aigreur de quelques écrivains moins autorisés que lui à se montrer rigoureux.

qui se fait jour, après des intervalles, à travers le factice des diverses positions, est une marque distinctive de certaines âmes valeureuses, et constitue une forte portion de leur moralité[1]. »

Qu'il y eût quelque indulgence dans ce jugement où l'auteur atténuait, en les indiquant cependant, les *écarts* qu'on peut reprocher à l'homme d'État de la Restauration, cela est incontestable; mais le point de vue où se plaçait alors M. Sainte-Beuve était-il complétement faux, comme semble le croire aujourd'hui le célèbre critique, quand il affirme que l'unité politique de Chateaubriand n'est qu'une vraie *marqueterie?* Parce que la liberté de la parole et de la presse, qui paraissait, en 1834, à M. Sainte-Beuve, un *axe fixe*, ne lui paraît plus aujourd'hui qu'un redoutable instrument d'agitation et de destruction, ce changement du critique peut-il ôter à Chateaubriand le mérite de la *fixité*, au moins sur ce point? L'exposé que nous venons de tracer suffit déjà, ce nous semble, pour répondre à cette question. Nous examinerons tout à l'heure si l'ouvrage posthume de M. de Chateaubriand est de nature à lui ôter le bénéfice de tous les actes de sa vie. Constatons seulement dès à présent qu'en modifiant ses anciens jugements sur l'ensemble de cette carrière illustre, M. Sainte-Beuve a été entraîné à remettre plus ou moins en question même le mérite de certains faits particuliers qui lui inspiraient autrefois la sympathie la plus ardente et la plus légitime.

On vient de voir avec quelle justesse éloquente de pensée et d'expression l'éminent critique caractérisait autrefois l'attitude de M. de Chateaubriand en 1804. Il est évident que cette fameuse démission se présente aujourd'hui à son esprit sous un aspect assez différent, car il nous dit :

« Était-ce le royaliste qui avait donné sa démission lors de la mort du duc d'Enghien? » — Si M. Sainte-Beuve ajoutait : Non, c'était l'honnête homme doué de cette faculté électrique de généreuse indignation dont je parlais en 1834, nous ne le chicanerions pas pour si peu; mais il ajoute : — « Non, c'était le poëte, l'homme de premier mouvement, l'homme ennuyé des premiers dégoûts et des lenteurs inévitables de la carrière; le jeune homme encore enivré de la poésie des déserts qui la voulait aller ressaisir sous d'autres cieux, et qui n'avait pas tiré de lui toutes les œuvres grandioses auxquelles il demandait la gloire. Ces dégoûts, ces désirs vagues, ces espérances romanesques, se confondirent au moment de sa démission dans un sentiment d'indignation généreuse et firent un éclat qui lui imposait désormais un rôle[2]. »

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1834.
[2] *Causeries du Lundi*, tome II, p. 507.

Quoique dans ce nouveau jugement M. Sainte-Beuve ait conservé quelques mots de l'ancien, il n'est pas besoin d'une bien grande sagacité pour discerner la différence qui sépare les deux interprétations. Dans la première, la démission de 1804 est le produit spontané direct et naturel de cette faculté électrique d'indignation honnête qui, comme le disait si bien M. Sainte-Beuve en 1834, distingue certaines âmes valeureuses et constitue une forte portion de leur moralité. Dans la seconde, le motif apparent de cette démission n'en est plus que le prétexte. Les motifs réels se confondent, il est vrai, un moment dans un sentiment d'indignation généreuse, mais ils sont étrangers à ce sentiment et ils n'en dérivent pas. Le démissionnaire est un poëte ennuyé d'une carrière officielle qui gêne sa liberté et dans laquelle il n'avance pas assez vite; il cherche une occasion d'en sortir, celle-là se présente, il la saisit. Mais, dira-t-on, le poëte ennuyé ne pouvait-il pas choisir un prétexte moins dangereux? Est-il donc si difficile de se démettre d'une place pour qu'on en soit réduit à arranger les choses de telle sorte que cette démission vous expose à blesser au vif le maître de la France et bientôt de l'Europe, en mettant en quelque sorte le doigt sur le point le plus douloureux et par conséquent le plus irritable de sa conscience?

M. Sainte-Beuve a prévu l'objection, car, dans la même page, il nous dit : « M. de Chateaubriand ne cherchait qu'une porte pour sortir, la mort du duc d'Enghien lui en offrait une belle et magnifique, une sortie éclatante, comme il les aimait, il n'y résista pas. » Voilà comment M. Sainte-Beuve explique aujourd'hui ce qu'il nommait autrefois « un de ces actes d'honneur désintéressé et de généreuse indignation qui font du bien au cœur parmi tant d'égoïsmes prudents et d'habiles indifférences. » Que l'habile critique nous permette de préférer pour lui-même sa première interprétation à la seconde.

En fait, rien n'autorise à contester ici à Chateaubriand le mérite d'une spontanéité courageuse et sincère. Il avait eu, il est vrai, pendant qu'il était secrétaire d'ambassade à Rome, des difficultés avec le cardinal Fesch, qui le portent à exprimer de temps en temps dans ses lettres de cette époque du dégoût pour la carrière qu'il avait embrassée; mais personne n'ignore qu'au moment de l'exécution du duc d'Enghien il n'était plus à Rome, il était à Paris, débarrassé de toutes les tracasseries qui l'avaient tourmenté, ayant obtenu un nouveau poste qui lui plaisait; car, dans ce poste créé pour lui en Valais, il n'avait point de supérieur, il allait dans un beau pays dont les habitants venaient de lui manifester par une adresse flatteuse la joie qu'ils éprouvaient de sa nomination. Ce poste lui laissait tous les loisirs nécessaires pour se livrer à des travaux littéraires, et, loin de

chercher, comme le dit M. Sainte-Beuve, une porte pour sortir, il avait fait, au contraire, tous ses préparatifs pour rester, c'est-à-dire pour partir. Nous tenons même d'un de ses illustres survivants qui le voyait beaucoup à cette époque, qu'après avoir fait venir de Bretagne madame de Chateaubriand pour l'emmener avec lui, il avait acheté un mobilier dont il se plaisait à signaler la simplicité un peu agreste, ayant voulu, disait-il, le choisir en rapport avec les mœurs du pays dans lequel il allait vivre.

Il faut donc que ceux qui ne veulent plus voir dans Chateaubriand qu'un comédien en prennent leur parti ; c'est tout à fait malgré lui qu'il donna sa démission en 1804; c'est sous l'impulsion soudaine de ce noble sentiment si bien décrit autrefois par M. Sainte-Beuve, et qui lui faisait, dit-il, du bien au cœur.

Les hommes que, dans sa jeunesse ardente et généreuse, cet éminent écrivain considérait comme des types d'*égoïsme prudent et d'habile indifférence*, semblent être aujourd'hui devenus pour lui des personnifications de la vertu politique. C'est leur témoignage qu'il invoque pour établir que Chateaubriand a joué la comédie pendant cinquante ans. En vérité, il serait trop facile de rétorquer l'argument et de prouver que si tel homme d'État, célèbre par sa flexibilité, a déclaré en effet que Chateaubriand *avait porté un masque* durant toute sa vie, il n'en a du moins porté qu'un, tandis que son accusateur en a porté successivement plusieurs, et même un instant, aux *Cent-Jours*, deux à la fois. Mais il nous répugnerait, dans un travail destiné à défendre une illustre mémoire contre des accusations injustes ou exagérées, d'user envers d'autres renommées de cette rigueur prodiguée à Chateaubriand par des écrivains qui, de son vivant, lui prodiguaient la louange et contribuaient ainsi à développer en lui cet excès de personnalité qui les irrite aujourd'hui et dont ils s'autorisent pour méconnaître ses qualités les plus incontestables.

Quand nous opposons aux opinions récentes de M. Sainte-Beuve sur Chateaubriand, non pas, comme il le dit, d'*anciens compliments*, mais d'*anciens jugements*, nous ne faisons d'ailleurs rien autre chose qu'adopter les principes qu'il invoque lui-même contre l'homme illustre dont il est devenu l'adversaire.

M. Sainte-Beuve, en effet, n'accorde à Chateaubriand le droit de changer d'opinion sur J. J. Rousseau qu'avec cette restriction : « Si, dit-il, M. de Chateaubriand, au moment où il juge Jean-Jacques avec sévérité, ajoute qu'il n'a jamais pensé comme lui, et le prend sur un ton de hauteur et de dédain qui sent un fond de mépris, je l'arrête et j'ai droit de lui opposer ses aveux, ses hommages d'autrefois; si en présence des mêmes faits, des mêmes souvenirs, il substitue la

malveillance à la *bienveillance*, j'ai droit de lui en demander compte. C'est là en partie le rôle du critique. »

Ce jugement de M. Sainte-Beuve sur les variations de Chateaubriand ne lui est-il pas applicable à lui-même? Cette substitution de la *malveillance* à la *bienveillance*, en présence du même fait, n'est-elle pas sensible dans les deux interprétations que nous venons de citer au sujet de la démission de Chateaubriand en 1804? Lorsque dans une autre page, dont nous reparlerons, le critique sévère compare l'homme qui fut autrefois l'objet de son respectueux enthousiasme à « ces courtisanes d'Italie, qui, quand elles veulent *faire de certaines choses de leur métier*, tirent le rideau devant la madone.» N'est-ce pas là une figure qui, pour employer les expressions de M. Sainte-Beuve, ne *sent pas* précisément un *fonds* d'estime? Le critique, à la vérité, n'encourt pas absolument le troisième reproche fait par lui à Chateaubriand, et qui consiste à oublier qu'on a loué autrefois ce qu'on blâme aujourd'hui. Sa déclaration sur ce point ne laisse pas cependant que d'être embarrassante à apprécier, puisqu'elle consiste tout simplement à écarter comme des compliments sans valeur tout jugement *ancien* en désaccord avec le jugement actuel. Nous reconnaissons toutefois volontiers que cette explication est plus méritoire que le silence, puisqu'elle prouve au moins qu'on reconnaît au public le droit de nous la demander.

Mais comment ne pas s'étonner davantage, quand on voit d'anciens thuriféraires de Chateaubriand, qui se montraient jadis plus enthousiastes encore que M. Sainte-Beuve, et qui ne peuvent pas même alléguer comme lui l'excuse d'une *influence aimable*, châtier aujourd'hui avec un dédain superbe quoique miséricordieux les prétentions de cet homme illustre, sans daigner seulement se souvenir que de son vivant ils ont travaillé de toutes leurs forces à l'empêcher d'être modeste.

Quand don Juan rencontre sur son chemin Elvire qu'il a délaissée, s'il lui disait : « Je ne vous ai jamais aimée, et vous m'avez toujours paru très-désagréable, » son procédé nous semblerait fort dur; aussi Molière lui fait-il dire : « Il m'est venu des scrupules, madame, j'ai fait réflexion que pour vous épouser je vous ai dérobée à la clôture d'un couvent. Le repentir m'a pris, et j'ai craint le courroux céleste; » en un mot, il donne des explications qui ressemblent plus ou moins à celles de M. Sainte-Beuve alléguant les exigences de la politesse et le prestige d'une influence aimable. Mais comment voir sans surprise un auteur aussi grave que M. Nisard, par exemple, refuser à son ancienne passion pour Chateaubriand les égards que don Juan lui-même a pour Elvire.

Dans un volume récemment publié, ce docte écrivain nous déclare

que la politique ne fit pas de Chateaubriand un homme d'État, et qu'elle gâta l'écrivain littéraire; qu'il n'avait que l'ambition d'un dégoûté, et que, ne sachant être ni de ceux qui commandent, ni de ceux qui servent, il se dissimulait cette impuissance de sa volonté par l'ardeur de ses attaques contre les uns et l'injustice de ses mépris pour les autres. » A cette appréciation, le savant critique ajoute le récit suivant relatif à la vieillesse de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe :*

« C'est vers ce temps-là, dit-il, qu'étant allé faire visite à M. de Chateaubriand, il me montra, tout humide encore des dernières corrections, une page qu'il venait d'achever, voulant, disait-il, me rendre témoin de ce qu'il se donnait de peine pour plaire *aux plus difficiles*. Je pris le feuillet avec émotion, pensant y trouver le secret de ce travail supérieur qui, sous la plume des maîtres, amène les choses à la clarté, à la justesse éloquente, à l'accent. *Quel ne fut pas mon chagrin* en voyant à chaque rature les pensées s'éloigner du vrai et les mots de leur sens propre, et tout le morceau jeter de vains rayons qui m'éblouissaient en me laissant l'âme vide! Il y avait pourtant des beautés dans ce travail; *je n'en regrettais que plus* de voir se dissiper ainsi les restes d'un talent encore puissant, et une œuvre de vieillard à laquelle manquait la gravité. L'ouvrage auquel appartenait cette page, les *Mémoires d'outre-tombe*, écrits à différentes époques de la vie, mais repris et, si j'ose le dire, surchargés dans une dernière rédaction, ont eu la triste fortune de faire trouver l'orgueil de J. J. Rousseau modéré. Ce livre, où il n'y a d'épargnés que *les oubliés*[1], fait penser avec effroi que l'on courait le même péril à être des amis de l'auteur que de ses ennemis. Je ne vois guère dans les *Mémoires* d'autres joies que celles de la raillerie ou de la vengeance. Tristes joies! Virgile les a placées à la porte des enfers. Elles s'appellent les mauvaises joies de l'âme, *mala gaudia mentis*. — L'histoire des ouvrages durables n'aura qu'une mention sévère pour les *Mémoires d'outre-tombe*[2]. »

Qui se douterait, à la lecture de cette page, que M. Nisard, loin d'avoir éprouvé comme il le croit aujourd'hui *un profond chagrin* en recevant de M. de Chateaubriand une communication anticipée de son ouvrage posthume, a ressenti au contraire une joie si vive que cette joie s'est traduite par l'éloge le plus flamboyant peut-être qui ait jamais été écrit, non seulement du génie littéraire, mais du caractère politique de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*.

[1] Le lecteur devine sans peine, d'après cette remarque, que dans le nombre trop restreint sans doute, mais encore assez considérable des personnes non-seulement *épargnées*, mais *louées* dans les *Mémoires d'outre-tombe*, le nom du savant écrivain brille par son absence et qu'il est au nombre des *oubliés*.

[2] Voir le quatrième volume de l'*Histoire de la littérature française*, par M. Nisard, p. 537-539.

Il est évident que M. Nisard ne se souvient plus du tout que les impressions dont il nous parle en 1861, il les a racontées déjà une fois au public en 1834, dans un moment où elles étaient toutes fraîches, et où il les raconte avec de telles protestations *de sincérité*, que nous lui ferions, ce nous semble, une grave injure si nous mettions cette sincérité en doute. Il faut donc opposer à sa rigueur actuelle quelques témoignages de son ancien enthousiasme, non pas seulement pour lui reprocher de l'avoir trop oublié, mais parce que l'équité exige qu'avant d'apprécier les défauts de Chateaubriand on tienne compte des influences adulatrices, qui ont concouru à les développer de plus en plus pendant sa vieillesse et à les rendre si saillants dans les *Mémoires*.

Comment l'illustre vieillard aurait-il résisté à la tentation de se surfaire, quand il voyait, en 1834, un écrivain très-indépendant, et même un peu farouche à l'égard des puissants de la terre (c'est sous cet aspect qu'a débuté M. Nisard), ambitionner l'honneur d'écrire la préface d'un recueil d'articles consacrés à la glorification de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, et dépasser en enthousiasme tous ses collaborateurs [1].

« Ce livre-ci, écrivait en 1834, M. Nisard, est un hommage de tous les partis à l'homme que tous les partis honorent, ceux même que leurs peurs obligent à le craindre, ou que leurs intérêts forcent de le diminuer. C'est que cet homme a toujours aimé l'honneur par-dessus toute chose; c'est que, dans ce siècle où l'amour de l'argent est l'objet d'un culte légal, et a un temple, le seul où vont les hommes, il a toujours, au moindre embarras, au moindre risque pour son honneur, fait comme Bias pour sa vie, c'est-à-dire jeté ses richesses à la mer; c'est que ses sentiments ont toujours fait respecter ses idées; c'est qu'il ne tient aux partis les plus opposés que par des liens nobles : à l'un par le devoir, à l'autre par la liberté, à celui-ci par le respect envers le malheur, à celui-là par la foi dans l'avenir. »

Après avoir dit de ce même recueil d'éloges, *il sera beau d'y avoir mis son nom*, M. Nisard racontait que, n'ayant point assisté aux lectures de l'Abbaye-aux-Bois, il avait, dit-il, *osé demander à M. de Chateaubriand la grâce* de le recevoir quelques heures chez lui, et de lui communiquer son manuscrit. L'auteur des *Mémoires* y avait consenti : « Au jour fixé (je pourrais dire ce jour), j'allai rue d'Enfer; le cœur me battait, je suis encore assez jeune et assez candide pour sentir des mouvements intérieurs à l'approche d'une telle joie. »

[1] Ce livre, dont la préface est signée de M. Nisard, et dont la lecture est aujourd'hui mélancolique, car la plupart des thuriféraires qui y figurent se sont transformés depuis en accusateurs, est un volume in-8 intitulé : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*. Paris, chez Lefèvre, 1834.

M. de Chateaubriand lui ayant laissé lire le voyage à Prague, en lui disant : *On ne montre cela qu'aux hommes comme vous.* « Je mets quelque vanité, nous disait alors M. Nisard, à rappeler ces détails, bien que je tienne à ce qu'on sache bien que j'ai été encore plus heureux que vain d'une telle faveur; mais c'est peut-être le meilleur prix que j'aie reçu encore de quelques habitudes de dignité littéraire, et à ce titre il doit m'être permis de m'en enorgueillir. »

Le docte écrivain s'attachait ensuite à prouver, non-seulement que tout était beau dans les *Mémoires d'outre-tombe*, même les sommaires des chapitres[1]; « que les pages écrites d'hier n'avaient pas à craindre la comparaison avec leurs aînées, que M. de Chateaubriand n'en était encore qu'à son midi; » mais il ajoutait :

« S'il m'était permis de montrer une préférence, mes pages de prédilection seraient peut-être dans la dernière partie des *Mémoires*. Là, les qualités fortes de M. de Chateaubriand me semblent s'être affermies; l'imagination n'y est plus que la poésie de la raison... Cette préférence d'ailleurs porterait moins sur l'ensemble que sur certaines parties; car, pour l'ensemble, il faudrait plus que de la subtilité pour remarquer des différences entre les volumes qui datent de 1811 et ceux qui datent des trois dernières années. Lisez *Cinthie* après la *Sylphide*, c'est la même jeunesse et la même poésie; poésie abondante et ferme, *pour le dire en passant*, poésie sans chevilles, où il ne faut pas payer une beauté par un centon, ni une pensée par un lieu commun. Lisez la *Description de Venise* et les *Rêveries au Lido : Atala* et *René* n'ont ni plus de magnificence, ni plus de mélancolie. C'est toujours la même âme qui sent, c'est toujours la même main qui écrit; seulement, dans la dernière partie, un fruit amer des années qui s'en vont, l'ironie, et une faculté née des longs désenchantements, la plaisanterie comique, répandent çà et là des détails singulièrement gais sur un fond de tristesse infinie; c'est une corde de plus à l'instrument du grand artiste. »

On pourrait supposer que M. Nisard en louant la forme faisait ses réserves sur le fond, et se sentait déjà choqué des injustices qui le frappent aujourd'hui, et qui sont surtout visibles dans la dernière partie de l'ouvrage. Point du tout : « Qui ne sait à merveille, disait-il, qu'on trouvera dans les *Mémoires d'outre-tombe* la vérité pour tout le monde, douce pour ceux qui ont beaucoup perdu et beaucoup souffert, dure pour les médiocrités importantes, qui se disputent les ministères et les ambassades auprès d'*une royauté qui ne peut plus même donner de croix d'honneur!*[2] » Nous avons cru un instant re-

[1] Il y a une demi-page rien que sur ces sommaires. « Je trouvais déjà un vif intérêt, dit M. Nisard, à ces simples énoncés de matières. »

[2] La vérité exige que nous fassions ici une note bibliographique analogue à celle que

saisir dans ce travail primitif, sous les ménagements polis qu'on doit à un vivant, une nuance importante du travail postérieur de M. Nisard, celle qui a trait à l'impuissance politique de M. de Chateaubriand, et nous nous préparions à rendre hommage à la persistance du critique sur ce point, lorsqu'en relisant le passage primitif nous avons été frappé au contraire du singulier contraste qu'il présentait avec le récent jugement que nous venons de citer :

« M. de Chateaubriand, nous disait M. Nisard en 1834, est avant tout homme de lettres : il a pu être imposé aux gouvernements par sa gloire, il a été *inévitable par ses talents supérieurs*, mais impossible par sa loyauté et par cette hauteur de cœur que les gens médiocres appellent de l'orgueil, parce qu'elle n'est pas faite pour transiger avec leurs tripotages. »

Voici enfin l'original ancien de ce récent tableau, où M. Nisard se peint aujourd'hui lisant *avec un profond chagrin une œuvre de vieillard à laquelle manquait la gravité.*

« Quand j'eus le précieux manuscrit, je m'accoudai sur la table, et me mis à la lecture avec une avidité recueillie, détournant de temps en temps

nous avons faite plus haut à l'occasion d'un jugement de M. Dupin. En reproduisant *textuellement* le passage de l'article de M. Nisard qu'on vient de lire d'après l'édition de 1834, la seule qui fût entre nos mains, nous avions cru sincèrement que les trois dernières lignes étaient une satire un peu amère adressée par l'auteur à la royauté de Juillet. Outre que ces lignes prises en elles-mêmes ne nous paraissaient pas pouvoir être interprétées autrement, plusieurs autres passages du même article nous confirmaient dans cette idée. Ainsi, ces hommes que *leurs peurs* obligent à craindre Chateaubriand ne pouvaient être évidemment que les hommes du gouvernement de Juillet. Quand M. Nisard nous disait dans le même article que nous vivions « à une époque où l'écrivain qui ne se met pas au service d'une coterie pour exploiter, sous un certain appareil de théories et de principes, des intérêts de boire et de manger et un sale amour de l'argent », est isolé, cela nous confirmait encore dans notre manière d'interpréter le passage en question. Nous savions d'ailleurs que M. Nisard figurait, si nous ne nous trompons, en 1834, parmi les rédacteurs du *National* et les disciples de Carrel. Nous nous étions cependant trompés sur le sens de ce passage et sur *cette royauté qui ne peut plus même donner de croix d'honneur*. En comparant l'article sur Chateaubriand, publié en 1834, avec ce même article réimprimé en 1838, dans le 2e vol. des *mélanges de M. Nisard*, édition in-8, Delloye et Lecou, nous constatons, sans parler ici des retranchements qu'a subis l'article, une modification importante faite à la phrase en question : au lieu de ces mots de l'édition de 1834 : « une royauté qui ne peut plus même donner de croix d'honneur, » on lit, à la page 478, de la seconde édition, ceux-ci : « une royauté *exilée* qui ne peut plus même donner de croix d'honneur. » Des esprits défiants pourraient supposer que l'intercalation de ce mot *exilée* est motivée par le changement opéré dans la situation politique de M. Nisard entre l'édition de 1834 et l'édition de 1838. Quant à nous, nous nous contentons de regretter que ce mot ne figure pas dans l'édition de 1834, la seule que nous connaissions d'abord. Cela nous aurait épargné l'erreur que nous avons commise en supposant que la phrase était dirigée contre la royauté de Juillet.

la tête vers le secrétaire de M. de Chateaubriand, et lui montrant par mes yeux quel charme j'y trouvais; quelquefois, à la fin des chapitres, regardant par-dessus mes feuilles l'illustre écrivain appliqué à son minutieux travail de révision, effaçant, puis, après quelque incertitude, écrivant avec lenteur une phrase en surcharge et l'effaçant à moitié écrite. J'entendais le bruit de sa plume exarant le papier : j'assistais aux hésitations de son goût; je voyais l'imagination et le sens aux prises... Il me semblait voir l'image qui avait apparu intérieurement à l'écrivain nette et colorée, arriver obscurcie et terne dans l'expression, et lui, essayant divers moules et les brisant jusqu'à ce qu'il *eût trouvé le meilleur... Je suis bien aise* de montrer au petit nombre d'écrivains, qui, dans d'humbles sphères, croient qu'on double le talent par la *conscience*, cet exemple de l'homme de génie le plus fécond de cet âge, rompu au métier d'écrire des chefs-d'œuvre, qui fait comme eux à force de refaire, avec la seule différence de facultés plus vastes, d'un don de penser plus soudain, et d'un travail intérieur dont la grandeur et la poésie sont en proportion avec une plus haute destinée littéraire. Quelquefois il m'arrivait, à de certains passages admirables, soit de plaisanterie fine et gaie, soit d'émotion éloquente, de tressaillir sur mon fauteuil, et de laisser échapper un *oh!* étouffé.....

« Je passai deux heures ainsi; deux heures qui compteront plus dans ma vie que bien des jours entiers où je n'ai eu à m'alimenter que de mes propres ressources, deux heures que mes amis m'ont déjà fait raconter bien des fois, et que j'ai marquées dans l'histoire de mon humble vie avec deux petits cailloux blancs, comme Horace faisait de ses jours heureux.

« Je vois des gens qui s'apitoient généreusement sur l'embarras qu'on doit éprouver en louant à bout portant un grand écrivain. Cela est vrai de certains éloges, banalités de convention qu'on débite d'une lèvre froide, et avec la face parfaitement indifférente, qui ne *sortent point du cœur* de celui qui loue, et ne vont point au cœur de celui qui est loué, ampoules de flatterie dont la formule a été redigée par de *faux admirateurs* pour de faux grands hommes. S'il me fallait répéter ces sortes d'adulations ridicules, j'avoue que mon embarras serait grand, et l'effet sur *mon héros* probablement médiocre. Mais il n'y a rien qui mette plus à l'aise et l'admirateur et le héros que des louauges *naïves*, balbutiées avec émotion, sous forme de remercîments bien plus que de flatteries; car la première chose que sente un homme *sincère*, en présence de celui dont les écrits l'ont réjoui, amélioré et agrandi, c'est une sorte de reconnaissance, comme pour un bienfait reçu. Cette louange brusque, mal tournée, point ingénieuse, mais point fade, souvent avec un serrement de main familier, dont l'intention excuse la liberté, et avec ce frémissement de tout le corps, après une lecture remuante et une jouissance vive, qui fait qu'on salue mal, qu'on a des manières abruptes, et qu'on n'observe pas bien la *courbure dorsale si parfaitement gardée par les faux admirateurs;* une telle louange, *sachez-le bien*, est un bonheur pour celui qui la donne et pour celui qui la reçoit. Quand, après mes deux heures de délices, amusé, instruit, intéressé, transporté, ayant passé du rire aux larmes, et des larmes au rire... je me suis

brutalement jeté sur la main de M. de Chateaubriand, et lui ai bredouillé quelques paroles de gratitude *tendre et profonde*, ni lui, ni moi n'étions gênés, je vous jure; moi parce que je donnais cours à un sentiment *vrai;* lui, parce qu'à ce moment-là il voulait bien mesurer la valeur de mes louanges sur leur *sincérité*. « J'accepte de tout cœur vos éloges, me dit-il; « aussi bien vous m'avez lu dans mon négligé, sur un manuscrit raturé, « surchargé; je dois être heureux d'être sorti de la plus délicate de toutes « les épreuves avec les avantages que vous me faites. » Et il se mit à se promener à pas rapides dans son cabinet, me disant d'une voix animée des choses que je vais gâter : « Qu'il lui était venu souvent des doutes en « écrivant ces *Mémoires*, qu'il les avait plus travaillés qu'aucun autre de « ses ouvrages; qu'il sentait le besoin d'être rassuré contre ses défiances; « que plus d'une fois il s'était troublé, dans son travail solitaire, craignant « que les années, en dégarnissant sa tête de cheveux, n'y eussent tari la « source des pensées et des images. » Et moi, de ma place, libre de ma première émotion, ayant retrouvé ma langue et pouvant donner un tour au sentiment brut que je lui avais jeté d'abord au visage, j'analysais les impressions qui m'avaient traversé dans le courant de cette lecture, et cherchais à donner à mon admiration le poids d'un jugement réfléchi et d'une opinion raisonnée. Et j'éprouvais, faut-il le dire, une *joie exquise* de voir qu'un homme chétif, n'ayant que le don de sentir vivement les œuvres du génie, et celui, plus rare peut-être, de savoir pourquoi ses écrits n'en sont pas et d'en prendre son parti, pouvait par un accent *sincère* avoir prise un moment sur un homme supérieur, et comment il n'était pas impossible que le rat donnât du cœur au lion. »

Après avoir ainsi encouragé le lion avec une effusion où l'on chercherait en vain la trace du chagrin dont il nous parle aujourd'hui, M. Nisard terminait par ce dernier coup d'encensoir :

« . . . . . C'est quand on est pénétré d'une *conviction aussi profonde* qu'est la mienne, qu'on voudrait posséder une voix qui en valût cent, et une autorité littéraire qui fût écoutée, non point, certes, pour rassurer les contemporains sur le dernier ouvrage de M. de Chateaubriand, mais pour dédommager cet homme illustre des longues veilles qu'il y a données, et pour pouvoir lui promettre avec quelque poids une gloire nouvelle plus belle encore et plus incontestée que l'ancienne et *des joies d'esprit inconnues même* à lui, qui a eu les plus vives et les plus enviées de ce siècle. »

N'est-il pas merveilleux que cette dernière phrase se retrouve après vingt-cinq ans sous la plume du même écrivain, au sujet du même homme, avec la même tournure, mais avec le sens le plus contraire, et que ces joies d'esprit, promises à Chateaubriand de son vivant par un admirateur enthousiaste, animé, dit-il, d'une *conviction*

profonde, soient devenues, après sa mort, les joies placées à la porte des enfers, les mauvaises joies de l'âme, *mala gaudia mentis !*

En citant fort au long cet exemple assez curieux de la fragilité des enthousiasmes trop expressifs, nous ne prétendons, comme nous l'avons déjà dit dans un premier article, contester à personne le droit de changer d'opinion sur tel ouvrage ou sur tel homme. S'il ne s'agissait ici que de l'écrivain, rien ne serait d'ailleurs plus naturel que le refroidissement d'un enthousiasme de jeunesse. Nous devons même constater que M. Nisard garde en partie l'admiration qu'il professait autrefois pour le style de Chateaubriand, en l'appliquant à d'autres ouvrages que les *Mémoires*, et aussi, nous le reconnaissons, en faisant preuve de plus de goût qu'à l'époque où il s'extasiait sur l'*Invocation à Cinthie*.

Mais il ne s'agit pas de l'écrivain, il s'agit de l'homme et du caractère, et il me semble que sur ce point on ne peut pas contester que l'appréciateur n'ait passé d'une conviction *sincère et profonde* à une conviction diamétralement opposée. Dès lors, n'est-il pas permis, en vertu même du principe établi tout à l'heure par M. Sainte-Beuve, de s'étonner qu'on ne daigne pas au moins nous expliquer comment et pourquoi s'est opéré ce changement. C'est en vain qu'on nous opposerait comme une fin de non-recevoir la maxime de Voltaire : « On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité. » Cette maxime que, d'ailleurs, nous ne contestons pas, n'a rien à faire ici, car ce ne sont pas des *égards* qu'on a eus pour le vivant, c'est une sorte de vénération enthousiaste qu'on a professée pour son caractère, et maintenant on parle du mort avec un ton qui n'a même plus l'accent de l'estime. Quoi qu'on en puisse dire, ce n'est pas là un phénomène naturel.

Prétendrait-on, pour expliquer le phénomène, que la lecture d'un ouvrage imprimé, dont on ne connaissait que des fragments manuscrits, a suffi pour dessiller nos yeux et transformer l'objet de notre vénération en un impuissant envieux ou en un charlatan égoïste? Il faudrait au moins le dire, et surtout le prouver, mais on ne le dit même pas, car on tient encore plus à ne pas compromettre sa réputation de sagacité qu'à justifier son changement. On aime mieux dire avec une parfaite tranquillité qu'on a toujours trouvé déplorable, moralement et littérairement, ce qu'on déclarait pourtant sublime sous ce double rapport, ou bien on allègue les nécessités de la politesse, et on dit : « Je n'étais pas libre. » Mais comme les esprits naïfs aiment à motiver ce qu'ils ne comprennent pas, il en est un bon nombre qui se persuadent volontiers que tout ceci est uniquement la faute de Chateaubriaud, que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a accompli ce tour de force de s'enlever lui-même à plaisir tous ses

droits à l'estime publique, en se montrant dans cet ouvrage posthume sous un jour tellement déplorable qu'il n'est plus possible de le prendre au sérieux. C'est cette opinion qu'il s'agit de discuter rapidement.

V

Nous avons déjà constaté dans un précédent article, en étudiant les *Mémoires d'outre-tombe* sous le rapport littéraire, que les retouches les plus fâcheuses qu'a subies cet ouvrage datent de la vieillesse de l'auteur; il est encore plus important, quand on veut apprécier avec équité cet ouvrage sous le rapport moral, de ne pas oublier qu'il a été incessamment retouché par l'auteur jusqu'à la fin de sa vie. Or, de même qu'en vieillissant les traits du visage s'accentuent de plus en plus, de même les défauts du caractère deviennent de plus en plus saillants. La part d'orgueil, d'égoïsme, de vanité, de frivolité, que Chateaubriand avait reçue de la nature, s'étale souvent dans ce livre posthume avec d'autant plus de gaucherie que, sous la double influence des années et d'une longue et permanente adulation, cet homme illustre perdait de plus en plus ce tact que possède pourtant le moindre écrivain et qui consiste à déguiser plus ou moins au public ses défauts, alors même qu'on s'y abandonne. Mais, avec un peu d'attention, il n'est pas difficile de reconnaître qu'entre les défauts de Chateaubriand et ceux de ses contemporains, la différence est plutôt dans la forme que dans le fond.

Que n'a-t-on pas dit, par exemple, de son intolérable amour-propre? Il est souvent, en effet, très-maladroit; est-il plus intense que celui de la plupart des personnages qui, après avoir joué un rôle public, nous entretiennent de leurs faits et gestes, sans préjudice de l'amour-propre non moins intense d'une foule d'hommes sans valeur, et qui n'ont pas l'ombre d'une excuse pour s'idolâtrer eux-mêmes et se croire digne d'attirer sur eux l'attention d'autrui? Si l'on voulait comparer toutes les nuances variées de la présomption humaine, telle qu'on la rencontre aujourd'hui dans une foule de livres, on s'apercevrait peut-être que celle de Chateaubriand est d'autant moins désagréable qu'elle est moins artificieuse. Ne semble-t-il pas en effet que de nos jours les prétentions individuelles aient augmenté en raison directe de la fragilité universelle des situations, des combinaisons, des caractères, des renommées? Plus nous nous sentons déjoués et contestés, plus nous éprouvons le besoin d'affirmer notre

supériorité, voire notre infaillibilité. Si rien n'est plus commun que cette maladie, pourquoi se scandaliserait-on de la rencontrer chez un homme qui a été soumis pendant si longtemps à la double *intoxication* de la gloire littéraire et de l'importance politique?

Quelques-uns insistent pour faire remarquer que l'orgueil de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* emprunte un caractère particulièrement désagréable à la forme qu'il revêt, qu'au lieu de se présenter à nous avec une figure gonflée, mais calme et pacifique, il est souvent empreint d'une amertume dédaigneuse et agressive. Chateaubriand, il est vrai, ne se contente pas de se surfaire, il est enclin à déprécier les autres; mais, outre que c'est là une forme très-ordinaire de l'orgueil qu'on retrouverait aisément chez une foule d'hommes qui ne le valent pas, on peut se demander, en y regardant de près, si cette tendance, à la vérité déplaisante, n'est pas le signe d'un orgueil plus inquiet que confiant, et si Chateaubriand, orgueilleux jusqu'au dédain quand il se compare, ne laisse pas voir quand il se juge une défiance sincère de lui-même, de son talent et de sa renommée, qu'on ne trouve pas chez d'autres hommes plus disposés à accorder à chacun la part de mérite qui lui revient?

Si donc il n'y avait dans les *Mémoires d'outre-tombe* que les défauts dont nous venons de parler, il suffirait, je crois, de dire à ceux qui ne peuvent pas les supporter : Regardez en vous-même et autour de vous, et dites-nous franchement qui est modeste, qui est enclin à faire abnégation, je ne dis pas de ses intérêts matériels (car sous ce rapport Chateaubriand peut défier toute comparaison), mais de son importance littéraire ou politique qui est enfin uniquement préoccupé de faire de sa vie un emploi utile et sérieux?

Mais il y a autre chose dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il y a une manie de vieillard qui prête le flanc à des attaques insidieuses, contre lesquelles il importe de prémunir tous les hommes de bonne foi. Soit qu'il s'imaginât que sa supériorité paraîtrait d'autant plus manifeste, qu'elle serait accompagnée d'une déclaration d'indifférence pour la plupart des choses sur lesquelles elle s'était exercée; soit plutôt, car il faut craindre de prêter à Chateaubriand des calculs qu'il n'a pas faits; soit plutôt que son orgueil, sous l'influence des années, prit de plus en plus le caractère d'une indifférence dédaigneuse, l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* s'est abandonné sans mesure à l'expression de ce sentiment. Nous disons sans mesure, parce qu'ici encore le tort consiste dans la forme bien plus que dans le fond. Qui aurait en effet le droit de s'étonner ou de se scandaliser qu'un vieillard morose, aigri, déçu dans toutes ses espérances politiques, aime à se venger en quelque sorte de son désenchantement en exagérant son indifférence? Qui pourrait même trouver mauvais

que ce vieillard déclare avec sincérité qu'après avoir cru *sincèrement* à la possibilité de concilier la légitimité avec la liberté, et de comprimer plus ou moins les besoins d'égalité engendrés par la Révolution, il n'y croit plus aujourd'hui? Aimerait-on mieux qu'il se conduisit comme un sycophante, et que, par respect pour les convenances, il affichât effrontément des espérances qu'il n'a plus? On dit à cela : c'est un calcul de vanité au profit de sa mémoire; il a craint d'être diminué dans l'avenir si la cause qu'il avait servie était définitivement vaincue : mais il craignait donc qu'elle ne fût vaincue; et n'est-ce pas d'ailleurs le supposer bien faible d'esprit que de lui prêter l'idée qu'un homme est diminué moralement aux yeux de la postérité, parce qu'il a cru jusqu'à la fin de sa vie au triomphe des idées pour lesquelles il a combattu?

Mais si ce vieillard introduit imprudemment l'expression de son scepticisme et de son indifférence séniles dans le récit d'un temps où il n'était ni sceptique ni indifférent, où il était au contraire très-ardent à la défense de certains principes politiques et à l'attaque de certains autres, très-vivement intéressé au triomphe des institutions qui lui paraissaient les plus propres à préserver son pays du despotisme ou de l'anarchie ; si en racontant sa vie active, soit sous l'Empire, soit sous la Restauration, au lieu de se peindre tel qu'il était alors, avec ses idées, ses sentiments d'homme mûr, il mêle trop souvent aux couleurs que lui fournissent ses souvenirs, ou même à des tableaux portant la date de l'époque qu'ils décrivent, des nuances d'orgueil dédaigneux et indifférent, qui sont du septuagénaire, peut-être même de l'octogénaire dégoûté de tout; si, en un mot, parce que ce vieillard aime à dire à tout propos : « Je ne m'intéresse plus à rien, » il met un amour-propre dangereux et presque enfantin, en nous racontant une époque où il agissait, écrivait et parlait comme un homme très-passionné, à nous dire de temps en temps : « Je m'intéressais fort peu à tout cela, » il résulte de ce mélange des sentiments du vieillard et de ceux de l'homme mûr un bariolage moral, analogue au bariolage littéraire signalé dans un précédent article; mais dans ce dernier cas ce bariolage a pour la renommée de l'auteur des conséquences plus graves que dans le précédent; car ce n'est plus seulement son talent littéraire qu'il compromet, c'est sa bonne foi, c'est sa loyauté, qu'il expose aux attaques de toute une classe de critiques à qui il est dur d'accorder à quelqu'un la distinction de la sincérité, même sur un point ou à un moment de sa vie. Ceux-là recueillent avec soin, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, toutes les phrases portant le caractère que nous venons d'indiquer, et ils s'écrient avec joie : *habemus reum confitentem!* cet homme-là n'a jamais été qu'un comédien; ne voyez-vous pas qu'au moment même où

il nous parle des combats où il s'est montré le plus ardent, il s'échappe sans cesse à nous dire : *Que me faisait tout cela?* N'est-ce pas lui qui, en nous racontant sa lutte avec M. de Villèle, nous dit tout net : « Mon défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel? » Et c'est un homme ainsi constitué qui a eu l'audace de se présenter au public pendant plus de quarante ans comme le champion résolu de la religion, de la monarchie et de la liberté! Il est bien vrai que dans les phrases sceptiques échappées à sa vieillesse, il a toujours soin de mettre de côté ses sentiments religieux; mais cette parenthèse n'est qu'un reste de son ancienne comédie qu'il lui coûte d'abandonner tout entière. A vingt-cinq ans il a débuté par le scepticisme universel, entre soixante-dix et quatre-vingts ans il est rentré dans sa vraie nature, sauf les parenthèses hypocrites sur la religion, par conséquent la période de quarante-cinq ans, qui sépare ces deux périodes extrêmes, représente une longue mystification que Chateaubriand a fait subir au public.

Cette manière de voir a son charme pour certains esprits. Elle a aussi son avantage, en ce qu'elle prête au déploiement de la sagacité dans l'art d'interpréter défavorablement les intentions, d'étudier les déguisements et de deviner les dessous de cartes. Mais il s'agit de savoir si elle a pour elle la vérité et la justice.

Une première chose frappe d'abord tout lecteur impartial et attentif des *Mémoires d'outre-tombe*, c'est que les phrases plus ou moins malencontreuses, dont on abuse contre Chateaubriand, sont incessamment combattues par des phrases dont le sens est tout à fait contraire. Que l'homme qui dit, par exemple, en parlant de ses combats sous la Restauration : « Mon audace me venait de mon indifférence; comme il m'aurait été parfaitement égal d'échouer, j'allais au succès sans m'embarrasser de la chute, » est le même homme qui dira tout à côté : « J'aurais donné avec joie tout mon sang pour rendre la légitimité possible à la France, » et qui nous parlera non-seulement de ses transes, de ses perplexités, de ses scrupules, de ses colères en politique, mais même de ses *rugissements;* que le même homme qui nous dit : « Mon cœur n'a jamais battu pour les rois, » est celui qui a écrit, en racontant sa visite à Charles X, en Bohême, cette page si émue qui commence ainsi : « O mon vieux roi! votre sommeil était pénible! » le même homme enfin qui, recopiant après la mort de Charles X une page de sa polémique sous la Restauration, nous dit : « Mes yeux se sont remplis de larmes en copiant cette page, et je n'ai plus le courage de continuer ces extraits. O mon roi! vous que j'avais vu sur la terre étrangère[1], je vous ai revu sur cette même

[1] Pendant leur émigration à tous deux.

terre où vous alliez mourir! Quand je combattais avec tant d'ardeur pour vous arracher à des mains qui commençaient à vous perdre, jugez, par les paroles que je viens de transcrire, si j'étais votre ennemi ou bien le plus tendre et le plus sincère de vos serviteurs! Hélas! je vous parle et vous ne m'entendez plus! »

Cette apostrophe à un roi mort dans l'exil est-elle bien d'un comédien indifférent qui ne songe plus qu'à faire sa cour aux républicains de l'avenir? N'est-il pas évident qu'ici, du moins, il oublie que cette apostrophe risque de leur paraître ridicule?

On pourrait multiplier à l'infini ces contradictions qui réduisent à rien les arguments qu'on prétend tirer contre la sincérité de Chateaubriand des affectations d'indifférence auxquelles il s'abandonne dans sa vieillesse, mais l'étude de sa vie offre des arguments plus puissants encore. Il est certain que si le vieillard, ennuyé, dégoûté et sceptique en tout, sauf en religion, où le scepticisme lui était insupportable, si ce vieillard, qui intervient trop souvent dans les *Mémoires d'outre-tombe*, était le vrai et le seul Chateaubriand, il serait tout simplement impossible d'expliquer l'autre, même en se servant de l'explication si commode, qui consiste à dire : Ce fut un comédien.

Il faudrait, en effet, expliquer comment ce sceptique ennuyé et dégoûté de tout a pu s'obstiner, pendant dix ans, sous le premier Empire, à jouer la comédie de l'indépendance, dans un temps où cette comédie ne rapportait que des sifflets bruyants, des tracasseries de police et quelques applaudissements secrets. Il faudrait expliquer comment, une fois mêlé aux affaires publiques, ce comédien, indifférent à tout, ennuyé de tout et doutant de tout, a pu trouver, dans son seul goût pour la comédie, la force d'agir souvent avec une persévérance passionnée et opiniâtre, qui semblait jusqu'ici réservée aux fanatiques les plus ardents ou aux ambitieux les plus caractérisés. Il faudrait enfin expliquer comment cet homme, qui, si on le prenait au mot sur quelques phrases de ses Mémoires, n'a jamais connu de plus grand plaisir que de contempler « le nuage qui passe, la feuille qui tremble ou le brin d'herbe qui s'incline, » a été capable, soit comme écrivain, soit comme ambassadeur, soit comme ministre, de travailler quinze heures par jour, de tout écrire, de tout faire, de tout voir par lui-même, et de déployer parfois, dans la poursuite de ses desseins, autant de persévérance et d'habileté que le stratégiste politique le plus consommé.

Comment expliquer tout cela, si nous le prenions au mot, quand son orgueil se complaît à faire parade dans ses Mémoires de ce qu'il appelle son défaut capital : *l'ennui*, *le dégoût de tout*, *le doute perpétuel*. Que cet élément, qu'on pourrait appeler l'élément négatif de

son caractère, ait eu sa part d'influence sur ses actions et principalement sur son esprit, on ne saurait le méconnaître, puisque c'est cette disposition intellectuelle et morale, presque maladive, qui a donné à ses travaux d'imagination une couleur particulière qu'on retrouve plus ou moins dans tous ses ouvrages; et puisque, enfin, dans sa vieillesse, cette maladie a fini par l'envahir et le dominer, au point de lui faire porter parfois sur sa propre existence un témoignage inexact et dangereux pour lui-même.

Mais est-il vrai que l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel, fussent, comme il le dit, son défaut capital? N'est-ce pas ici le vieillard qui intervient et substitue son image à celle de l'homme tout entier? Ce défaut était peut-être le défaut favori de son imagination, puisque c'est à ce défaut qu'il avait dû le genre d'inspirations d'où sortit *René;* mais son défaut capital c'était l'orgueil, et c'est par orgueil qu'il aime à forcer ce qu'il y avait dans sa nature d'incompatible avec l'action, afin de faire mieux ressortir le phénomène extraordinaire d'une vie active, agitée, aventureuse, échue à un homme créé pour contempler de haut les orages de la vie en les dédaignant. C'est le même sentiment qui lui fait dire ailleurs : « J'ai mis *ma main* (rien que cela) dans le siècle, mon intelligence au désert. » C'est par orgueil que, même lorsqu'il se définit avec plus d'exactitude, il se complaît encore à diminuer en lui la part d'énergie et de rectitude morale qui corrige les impulsions égoïstes de son orgueil ou les fluctuations de son scepticisme. Voici, par exemple, une autre phrase des Mémoires où Chateaubriand se peint, suivant nous, avec plus de vérité, tout en se calomniant encore par orgueil : « Mon esprit, dit-il, fait pour ne croire à rien, *pas même à moi*, fait pour dédaigner tout, grandeurs et misères, peuples et rois, a nonobstant été dominé par un instinct de raison qui lui commandait de se soumettre à ce qu'il y a de reconnu beau : religion, justice, humanité, liberté, gloire. » Qui parle ici? N'est-il pas évident que c'est un orgueilleux plus encore qu'un sceptique; n'est-il pas évident qu'au lieu de dire ingénument qu'il y a en lui un ressort moral très-vif, qui le pousse instinctivement à combattre tout ce qui abaisse l'homme, et à prendre fait et cause pour tout ce qui le relève, il aime mieux, dans sa superbe, se présenter ici comme un être en quelque sorte supérieur par nature aux devoirs qu'il s'impose par raison. Ainsi « ce serait pour obéir à un instinct de raison qui lui commandait de se soumettre à ce qu'il y a de reconnu beau, » qu'il aurait accompli spontanément les actes courageux, les nobles et rares sacrifices, que nous venons d'énumérer en résumant sa vie; ce serait par soumission à un instinct de raison qu'il aurait écrit

tant de pages enflammées par l'exaltation de l'âme; par exemple, cette admirable page du *Mercure* de 1807 :

« Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices; le dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter : les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie! Nous ne doutons point que du temps de Sertorius les âmes pusillanimes qui prennent leur bassesse pour de la raison ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Sylla. Heureusement la postérité juge autrement les actions des hommes, et ce n'est pas la lâcheté et le vice qui prononcent en dernier ressort sur le courage et la vertu. »

C'est ainsi qu'en vieillissant Chateaubriand s'est souvent laissé duper par son orgueil; il était certainement un homme singulier et difficile à définir, mais au lieu d'aider ingénument ses lecteurs à trouver cette définition, il s'est souvent abandonné avec complaisance à l'idée qu'il était un être unique, incompréhensible et indéfinissable. « Il n'y a jamais eu, dit-il, d'être à la fois plus chimérique et plus positif que moi, de plus ardent et de plus glacé, *androgyne bizarre* pétri des sangs divers de ma mère et de mon père. » Cette dernière distinction, Chateaubriand oublie qu'il la partage avec tous les mortels, et qu'à ce compte-là nous sommes tous des *androgynes bizarres*. Il oublie enfin qu'avec cette double prétention d'avoir mis la main à tout en ne s'intéressant à rien et de ne ressembler à personne, il fait la partie belle aux esprits dénigrants et jaloux, et qu'au lieu de l'accepter comme un *androgyne bizarre*, ceux-ci trouveront plus simple de le proclamer un charlatan.

Mais parce qu'un vieillard, dont l'esprit se contracte en quelque sorte sous le poids des années, dont l'humeur s'aigrit, dont le tact s'affaiblit, intervient de temps en temps dans les *Mémoires d'outre-tombe*, les lubies du vieillard suffiront-elles pour enlever à l'homme le bénéfice de toutes les nobles actions de sa vie, suffiront-elles pour que, dans l'ouvrage même où ces lubies apparaissent çà et là, on ne tienne plus compte des pages innombrables qui les effacent? Parce qu'on sera quelquefois choqué dans les *Mémoires d'outre-tombe*, soit par les gaucheries d'un amour-propre qui ne sait plus s'habiller convenablement pour se faire accepter, soit par des idées frivoles ou des fadeurs plus ou moins prétentieuses, soit par des affectations d'indifférence ou de singularité, faudra-t-il fermer les yeux devant tant de pages qui portent l'empreinte d'une grande âme, d'une

âme à la fois honnête, fière et généreuse, aussi capable de sentir vivement tout ce qui est beau dans l'ordre moral, que de détester énergiquement tout ce qui est laid, d'une âme à qui tous les genres de vertu et tous les malheurs immérités inspirent les accents les plus élevés ou les plus touchants, et qui peut en même temps flétrir tantôt avec une indignation vigoureuse (*mascula bilis*), tantôt avec une ironie âpre et corrosive tous les genres de fourberie, de bassesse, de lâcheté, de cupidité, d'oppression et d'iniquité? Quels que soient les déguisements dont ses vices ou ses crimes se couvrent, quels que soient les prétextes qu'ils invoquent ou les noms dont ils se parent, partout où Chateaubriand croit les voir, il les poursuit et les attaque sans ménagement.

Il est incontestable que dans cette poursuite, s'il s'est plus d'une fois trompé, il a parfois mal appliqué aux personnes l'indignation sincère qu'il éprouvait contre l'astuce ou l'injustice. Il est certain qu'il s'est montré particulièrement injuste envers un roi dont la mémoire s'éclaire aujourd'hui à la lumière des événements qui ont suivi sa chute et se dégage de toutes les calomnies accumulées sur lui pendant un règne, qui a eu ses fautes, mais qui a du moins donné aux hommes ce rare bonheur dont parle Tacite, *rara temporum felicitas*, de pouvoir « penser ce qu'ils veulent et dire pensent. »

Mais, à moins d'être complétement ignorant de l'état d'exaltation haineuse et dédaigneuse où vivait l'opposition de toutes les nuances à l'époque où Chateaubriand a écrit son portrait de Louis-Philippe, ou encore à moins d'être intéressé à cacher qu'on est soi-même pour quelque chose dans une violence qu'on a d'abord non-seulement imitée, mais excitée, admirée et ensuite remplacée par des sentiments beaucoup plus doux, je ne pense pas qu'on puisse, en conscience, contester la bonne foi de Chateaubriand, non-seulement pour ce cas particulier, mais pour tous ceux où il manifeste une antipathie souvent mal fondée, toujours *sincère* contre les hommes du gouvernement de Juillet.

Il est tellement sincère, qu'il n'a pas l'air de soupçonner sérieusement qu'il ait pu se rendre coupable d'injustice, et qu'en terminant ce dernier volume de ses *Mémoires*, qui contient des choses si violentes contre un assez grand nombre de personnes, il écrit tranquillement les lignes que voici :

« Une idée me revient et me trouble, ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de nos veilles ; je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes. Ce que j'*écris est-il bien selon la justice? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées?* Ai-je eu le droit

de parler des autres? Que me servirait le repentir si ces *Mémoires* faisaient quelque mal? »

Et il passe à un autre ordre d'idées. C'est là tout ce qu'il accorde à l'hypothèse d'une accusation d'injustice. Ceux qui cherchent partout en lui un charlatan diront peut-être que c'est précisément parce qu'il se sent très-injuste qu'il glisse légèrement sur cette question; mais, dans ce cas, il serait un charlatan bien stupide, car, puisqu'il en dit assez pour appeler lui-même l'attention du lecteur sur cette idée, l'habileté la plus vulgaire voudrait, ce me semble, qu'il partît de là pour justifier ses rigueurs, vanter son équité et proclamer d'avance que, s'il s'est quelquefois trompé, ses erreurs devront lui être pardonnées, à cause de ses bonnes intentions et de sa sincérité. S'il n'en fait rien, c'est qu'il ne suppose pas qu'on puisse lui reprocher autre chose que des excès dans la forme et qu'il tient ses accusations pour inattaquables quant au fond.

Il n'y a donc, suivant moi, aucun argument sérieux à tirer des *Mémoires d'outre-tombe* contre la loyauté de Chateaubriand, considéré comme homme politique. Voyons maintenant si sa sincérité d'homme religieux est compromise par cet ouvrage.

VI

Il semble au premier abord que sur ce point l'attaque n'est pas possible, car autant Chateaubriand se montre enclin à dire et à repéter trop souvent dans ses Mémoires qu'il ne croit plus à rien, ne s'intéresse plus à rien en politique, autant il met d'ardeur à se réfugier dans ses croyances religieuses, comme dans le dernier et solide abri qui lui reste contre l'invasion d'un scepticisme désespéré. C'est ce qu'il explique lui-même en répondant à ceux qui lui reprochent de ne rester catholique que par convenance et parti pris : « Non, dit-il, je n'ai point fait une gageure avec moi-même, je suis sincère; voici ce qui m'est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m'est resté qu'un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde; ma conviction religieuse en grandissant a dévoré mes autres convictions, il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. »

Malgré cette déclaration, on n'en a pas moins refusé à Chateaubriand toute sincérité religieuse, on a prétendu prouver son incrédulité par l'expression même de ses croyances et par les désaccords

qui, chez lui, pouvaient se rencontrer entre l'homme et le chrétien.

M. Sainte-Beuve a écrit autrefois sur la nature des sentiments religieux de Chateaubriand une belle page qui jure étrangement avec ses idées actuelles sur le même sujet. Citons d'abord cette appréciation d'autrefois : on jugera si, comme le voudrait aujourd'hui le brillant critique, ce n'est là qu'un vain témoignage de politesse, si ce n'est pas au contraire un jugement dont les erreurs mêmes prouvent la parfaite sincérité de celui qui l'a émis. N'est-il pas plaisant d'ailleurs que nous soyons obligé d'argumenter contre M. Sainte-Beuve pour démontrer qu'il n'était pas seulement *poli*, mais qu'il était *sincère* quand il écrivait en 1834 la page que voici :

« Religieusement, il ne tombe plus à l'esprit de personne de chicaner M. de Chateaubriand sur quelques désaccords qui pouvaient faire le triomphe de l'abbé Morellet, de Ginguené, de Marie-Joseph Chénier. Ces honorables représentants ou héritiers du dix-huitième siècle ne soupçonnaient pas la grande révolution morale qui allait s'opérer dans les esprits des générations naissantes. M. de Chateaubriand en a donné l'éclatant signal. Le premier il s'est retourné contre le dix-huitième siècle et lui a montré le bouclier inattendu, éblouissant de lumière, et dont quelques parties étaient de vrai diamant. Si tout, dans ce brillant assaut, n'était pas également solide, si les preuves qui s'adressaient surtout à des cœurs encore saignants et à des imaginations ébranlées par l'orage ne suffisent plus désormais, l'esprit de cette inspiration se continue encore : c'est à l'œuvre et au nom de M. de Chateaubriand que se rattache le premier anneau de cette renaissance. Et pour ce qui est des contradictions, des luttes, des alternatives entre cet esprit chrétien une fois ressaisi et le monde avec ses passions, ses doutes et ses combats, qui de nous ne les a éprouvées en son cœur? qui de nous, au lieu de *prétendre accuser et prendre en défaut la sincérité de celui qui fit René*, *n'admirera*, *ne respectera* en lui ce mélange de velléités, d'efforts vers ce qu'on a besoin de croire, et de rentraînements vers ce qui est difficile à quitter? M. de Chateaubriand, qui a eu l'initiative en tant de choses, l'a eue aussi par ses orages intérieurs et par les vicissitudes de doute et de croyances qui sont aujourd'hui le secret de tant de jeunes destinées : « Quand « les semences de la religion, dit-il en un endroit de ses *Mémoires*, ger- « mèrent la première fois dans mon âme, je m'épanouissais comme une « terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Sur- « vint une bise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié ; « il lui rendit ses tièdes rosées, puis la bise souffla de nouveau. Cette alter- « native de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de déses- « poir et d'ineffables délices. » Voilà en ces deux mots l'histoire religieuse d'une âme qui est le type complet de beaucoup d'âmes venues depuis. Quand M. de Chateaubriand ne confesserait pas cette lutte dans ses *Mémoires*, on en retrouverait l'empreinte continuelle dans sa vie, et elle y répand une teinte de mélancolie et de mystère qui en achève la poétique beauté. »

(*Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1834.)

Ce qu'il y a d'erroné dans cette appréciation consiste, on le voit, non pas à excuser les désaccords, les doutes, les faiblesses qui ont pu se mêler aux sentiments religieux de Chateaubriand, mais à les *admirer* et à en faire autant de beautés qui ajoutent quelque chose à la beauté générale de cette figure.

Cet excès d'indulgence, loin d'être, comme on pourrait le croire, la conséquence d'un excès de politesse, était au contraire d'autant plus sincère alors chez M. Sainte-Beuve, qu'il représentait parfaitement l'état de son propre esprit. Tous ceux, en effet, qui ont étudié les évolutions très-variées de cette intelligence à la fois si vivace et si mobile, de laquelle on peut dire *mobilitate vigens*, savent qu'en 1834 M. Sainte-Beuve en était à l'enthousiasme des désaccords et des contrastes dans l'ordre moral et dans l'ordre religieux. Plus ces désaccords étaient tranchés, plus ils lui paraissaient poétiques. Ce qui le charmait et l'attirait, c'était de peindre dans la personne d'Amaury, par exemple, et avec des détails parfois singuliers, ce qu'il appelait « l'embarras paralysant d'une nature née pour le bien, qui ne sait plus aboutir ni en vertu franche ni en désordre insouciant et hardi. » En ce temps-là le critique eût volontiers, comme aujourd'hui, exagéré les désaccords chez M. de Chateaubriand, mais pour les faire valoir, pour les poétiser, pour les admirer. A l'heure où nous sommes, il ne peut plus supporter non-seulement les désaccords, mais même les nuances en matière de religion ou de morale. Pour l'intéresser, il faut être absolument ou un saint, ou l'opposé d'un saint, et voilà pourquoi M. de Chateaubriand, qui n'est ni l'un ni l'autre, lui est devenu antipathique, et voilà pourquoi, après avoir repoussé, en 1834, comme une espèce de crime la seule idée de chercher à *prendre en défaut la sincérité de celui qui fit René*, il a consacré dans son dernier ouvrage tant de notes plus ou moins malicieuses, dont l'unique but est d'insinuer par induction que Chateaubriand ne croyait à rien.

Voici, par exemple, une de ces inductions dont il fait grand cas, car il la reproduit deux fois avec quelques variantes dans les *Causeries du lundi* et dans son dernier ouvrage sur l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*.

Celui-ci, après avoir peint les défauts de la Harpe avant sa conversion, ajoute : « Il avait un de ces fonds propres à porter le repentir, il n'a pas manqué sa fin, je le vis mourir chrétien courageux, le goût agrandi par la religion, n'ayant conservé d'orgueil que contre l'impiété. » Cette phrase est une révélation pour M. Sainte-Beuve? Mais, dira-t-on, où est la révélation? elle est tout entière dans ces mots : *il n'a pas manqué sa fin*. « C'est bien cela, s'écrie M. Sainte-Beuve, c'est ainsi que Chateaubriand aurait dit de l'auteur dramatique, il n'a pas

manqué son cinquième acte, la vie pour lui est une œuvre d'art, une pièce de théâtre, ô tragédien! » O critique! répondrons-nous, votre induction ici est à peu près de la même force que celle où, pour pour prouver apparemment que Chateaubriand est un égoïste incomparable, vous l'accusez de mettre la *nature au second plan*, et *lui au premier*, parce que, dans une lettre à un ami, pensant à ses nombreux voyages et comptant, dit-il, sur ses doigts, les fleuves qu'il a traversés, il ajoute : « J'ai été effrayé de la multitude des rivages qui *m'ont vu passer*. » Si ces mots sont encore une révélation, que d'égoïstes à dénoncer à M. Sainte-Beuve depuis l'auteur de la romance : *Suisse qui m'a vu naître*, jusqu'à Chaulieu avec ses deux vers :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

Cette même lettre dont je viens de parler, qui est très-longue, très-affectueuse, très-aimable, se termine par deux lignes de *post-scriptum* où Chateaubriand dit à son ami : « Avez-vous remis votre article (un article sur le *Génie du Christianisme*), comme vous me l'aviez promis? » Vite, M. Sainte-Beuve ajoute en note : « Ce *post-scriptum* est la chose importante, celle qui *probablement* a fait écrire la lettre. » Presque toutes les notes que M. Sainte-Beuve a eu l'idée malheureuse de coudre à son ouvrage présentent le même caractère, et ce brillant critique veut nous faire croire qu'il est le *juge impartial* de Chateaubriand.

Quand il ne procède point par insinuation malveillante, il émet des jugements d'une sévérité qu'on s'étonne de trouver sous sa plume. Citons-en seulement un exemple qui a trait à la question qui nous occupe : celui de la sincérité de Chateaubriand en matière de religion. On a vu dans un précédent article qu'en 1834 il admirait volontiers comme un beau spectacle Chateaubriand et Béranger *se tendant la main*. Nous aurions mauvaise grâce à lui en faire un crime, appartenant à une génération que ce spectacle ne scandalisait pas. Aujourd'hui encore nous ne nous sentons pas le droit de nous montrer rigoriste au point d'exclure tout témoignage de sympathie entre des personnes qui professent des opinions contraires, soit en politique, soit en religion; nous reconnaissons toutefois que Chateaubriand a mis quelque faiblesse à se parer trop publiquement des louanges d'un tel adversaire. C'est là du reste encore un genre de faiblesse qui témoigne contre l'excès de présomption qu'on se plaît à lui attribuer; car elle prenait certainement sa source dans l'idée que les compliments qu'il échangeait avec le chansonnier populaire pourraient étayer sa renommée, et cette idée implique l'excès de la modestie bien plutôt que de la présomption.

Toujours est-il qu'en 1832 Béranger lui écrivit une lettre dans laquelle on lit le passage suivant :

« Oui, monsieur, la société subit une transformation; oui, elle accomplit la grande pensée chrétienne de l'égalité. Cette pensée chrétienne, que vous avez remise en honneur parmi nous, en l'ornant de toutes les richesses du génie, s'empare du monde, élaborée comme elle l'est depuis près d'un demi-siècle. Beaucoup d'hommes des anciens jours la nient parce qu'elle s'est dépouillée d'une partie de ses voiles religieux ; mais elle est claire et distincte pour ceux qui, comme moi, n'ont jamais vu dans le christianisme qu'une grande forme sociale *qui à sa naissance a eu besoin de la sanction divine.*

En publiant, dans les notes du *Congrès de Vérone*, cette lettre que M. Sainte-Beuve déclare lui-même très-spirituelle et très-travaillée, Chateaubriand la fit précéder de quelques lignes où il disait : « M. de Béranger me pardonnera d'avoir fait connaître sa lettre aussi spirituelle qu'admirable (ma foi catholique mise à part). » M. Sainte-Beuve remarque avec raison, à ce sujet, qu'un catholique *sincère* ne pourrait un seul instant admettre ni par conséquent admirer une telle profession de foi, qui ressemble à celle du *Vicaire Savoyard*. Mais ce n'est pas là ce qui est en question. Ce qui est en question, c'est de savoir si un catholique sincère peut, tout en faisant formellement des réserves contre ce qui est en désaccord avec sa foi, admirer une lettre qui contient beaucoup d'autres passages qui n'ont rien de commun avec sa foi, ou qui lui rendent hommage plutôt qu'ils ne la contrarient. Dans cette même lettre, en effet, Béranger dit à Chateaubriand : « Lié plus intimement avec vous, monsieur, je me serais sans doute amendé, et de plus nobles inspirations me seraient venues auprès de votre muse héroïque et pieuse. »

Telle est la question à résoudre. Si elle était posée à l'abbé de Saint-Cyran, il est possible qu'il prononçât contre Chateaubriand; mais je doute que lui-même se crût autorisé à le faire, dans les termes qu'emploie M. Sainte-Beuve pour repousser cette parenthèse : « Ma foi catholique mise à part. »

« *On raconte*[1], dit-il élégamment, qu'en Italie les courtisanes ont le plus souvent dans leur chambre un crucifix, une image de la Vierge ou d'un saint ; quand elles veulent *faire de certaines choses de leur métier*, elles tirent le ri-

[1] Ce mot, *on raconte*, est vraiment trop *ingénu* pour ne pas exiger une note. Le fait que M. Sainte-Beuve a *entendu raconter*, est précisement peint, ce me semble, ou à peu près, par Joseph Delorme, dans la pièce intitulée *Italie*. Rien n'y manque, pas même la *Madone*.

deau et mettent ainsi *leur foi catholique à part*. Puis, quand *elles ont fini de ces choses-là*, elles relèvent le rideau, l'image dévote reparaît, et la foi catholique avec elle. La parenthèse de M. de Chateaubriand rappelle tout à fait ce rideau qu'on tire à volonté, qui permet tout et n'empêche rien. De même qu'il fraternisait avec Béranger (sa foi catholique à part), Chateaubriand fraternisait avec Carrel (sa foi monarchique à part). Il y gagnait en popularité, et n'y perdait pas en faveur dans son propre parti qui lui passait tout, ne pouvant se passer de son nom. Il y a disette de croyances et de convictions sincères en ce temps-ci, on prend ce qu'on trouve, on fait parade et tapage du peu qu'on a[1]. »

Comment M. Sainte-Beuve ne s'est-il pas aperçu, en écrivant cette tirade austère, qu'il allait soulever dans l'esprit de tout lecteur impartial et instruit l'idée d'un désaccord beaucoup plus grand que celui dont il est lui-même choqué, que tout lecteur impartial et instruit, en lisant cette note si étrange, se demanderait nécessairement : « Mais qui donc nous parle ainsi ? » Si c'est l'abbé de Saint-Cyran ou le père Bridaine en personne, il n'y a qu'à s'incliner, quoique la sentence soit dure; mais si c'est un écrivain qui a souvent confondu dans un même enthousiasme, et *sans rien mettre à part*, non-seulement Chateaubriand, Béranger et Carrel, dont la *fraternisation* le scandalise si vivement aujourd'hui, mais une foule de noms bien plus incompatibles encore, comment peut-il comparer Chateaubriand à une courtisane, parce qu'il met quelque chose à part dans son admiration pour Béranger? Quand cet écrivain nous dit « qu'on fait de nos jours parade et tapage du peu de croyances et de convictions qu'on a, » que veut-il dire? Veut-il dire qu'on n'en a pas assez ou qu'on en a encore trop? Et, dans cette dernière hypothèse, n'est-il pas tout naturel qu'on préfère des croyances, des convictions, des scrupules, même insuffisants, à l'absence totale de croyances, de convictions et de scrupules?

Il y aurait encore bien des choses à dire sur d'autres arguments allégués contre la sincérité de Chateaubriand en matière de religion; mais le temps et l'espace nous manquent, et il faut finir en essayant de résumer les traits principaux de ce caractère.

VII

Quiconque veut juger équitablement le caractère d'un homme il-

[1] *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t, I, p. 288.

lustre doit d'abord tenir compte de l'époque où cet homme a vécu, et des circonstances particulières de son existence, car cette double considération peut tout à la fois atténuer ses défauts et donner plus de prix à ses qualités.

Placez Chateaubriand au dix-septième ou au dix-huitième siècle, il devient presque aussi inexplicable comme contemporain de Bossuet que comme contemporain de Voltaire. Placez-le au contraire à l'époque où s'est écoulée sa vie active, c'est-à-dire à la fin d'un siècle et au commencement d'un autre séparé du premier par une grande crise sociale, qui a remis en question tous les droits consacrés, toutes les idées reçues; voyez-le, comme il dit, « se rencontrant entre deux siècles comme au confluent de deux fleuves et nageant dans leurs eaux troublées, » vous serez étonné de tout ce qu'il a déployé d'énergie et de rectitude morale pour résister au choc des deux courants contraires et n'en être pas submergé. C'est certainement son caractère qui est ici venu en aide à son esprit. C'est ce caractère fier et généreux, incompatible avec le repos dans l'indifférence, la corruption ou la servitude, qui, remué par une grande secousse intérieure, a arraché l'esprit de Chateaubriand aux rêveries sceptiques, incohérentes et énervantes de l'*Essai sur les révolutions* pour le conduire dans sa véritable voie, sur un terrain qui est le seul point de soudure entre le passé et l'avenir, sur le terrain de la religion associée à la liberté. C'est sur cette base solide et fixe que Chateaubriand s'est établi pendant quarante-huit ans. Il a pu varier et il a varié sur d'autres points. Il a été disposé d'abord, dans l'intérêt même de la liberté, à tenter pour la France une nouvelle organisation de l'élément aristocratique, et il a fini par être convaincu que la démocratie seule avait pour elle la force et même le droit. Après avoir servi fidèlement l'antique royauté en espérant qu'elle pourrait reprendre racine dans notre pays, il a cru reconnaître dans sa vieillesse que l'avenir était à la république; mais aristocrate ou démocrate, royaliste ou républicain, ou plutôt résigné à la démocratie et à la république, Chateaubriand n'a jamais cessé un instant de proclamer que le salut du monde présent ou futur consistait pour lui dans l'alliance du catholicisme et de la liberté. Deux classes d'adversaires peuvent également soutenir que cette alliance est impossible, Chateaubriand n'a pas fait là-dessus une théorie *ex professo*, mais, comme l'écrivait il y a quelque temps un homme illustre bien connu des lecteurs de ce recueil, « il a fait bien mieux, il en a donné l'exemple. Le plus grand génie littéraire du dix-neuvième siècle a été catholique et libéral, et il a *voulu l'être*. »

Qui l'empêchait, en effet, puisqu'on lui reproche de courtiser trop souvent dans ses Mémoires la république future, qui l'empê-

chait de faire aussi sa cour aux *révélateurs* du présent et de l'avenir, qui l'obligeait, au risque de leur paraître stupide, de répéter sous toutes les formes et à toutes les pages de son livre posthume, cette phrase du dernier chapitre : « Je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme et le christianisme *catholique*, » qui l'obligeait dans ses récits de voyage à raconter sans vergogne les visites qu'il fait aux églises de village rencontrées sur son chemin, comme quoi il s'est agenouillé, il a prié et pleuré aux pieds des autels, et à pousser même l'audace jusqu'à écrire avec uue parfaite tranquillité une phrase qui certainement a fait hausser les épaules à son ami Béranger, lequel a pu la lire après sa mort. Il est dans une église d'Allemagne, il pense à sa mère qu'il a perdue depuis plus de quarante ans, et il écrit comme le ferait la plus pieuse et la plus simple des paysannes : « Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ : votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme. » Si ce vieillard illustre s'expose si résolûment à passer parmi les adversaires du catholicisme pour un idiot ou un cafard, c'est qu'apparemment il ne croit ni à leur force ni à leur droit.

Qu'après cela M. Sainte-Beuve tienne à constater que l'auteur du *Génie du Christianisme* a eu des maîtresses, qu'il en enfle la liste, qu'il y fasse figurer toutes les dames de sa connaissance qui ont à ce titre des prétentions peut-être mal fondées, libre à lui; mais puisqu'il a étudié de si près la vie de Chateaubriand, il doit savoir mieux que personne que cet homme illustre ne s'est jamais chargé de détourner du droit chemin les dames qui ne s'en détournaient pas d'elles-mêmes, qu'il n'a jamais eu, après tout, qu'à se défendre des empressements dont sa célébrité le rendait l'objet de la part des personnes que la célébrité attire invinciblement comme les papillons la lumière, et que s'il a eu doublement tort, comme catholique, de succomber peut-être plus d'une fois aux tentations qui venaient l'assaillir, il est au moins aussi excusable que tant de philosophes courant vainement après les tentations qui les fuient.

Que prouve aussi cette lettre de M. Joubert dont M. Sainte-Beuve a fait récemment tant de bruit? Un ami de Chateaubriand déclare qu'il va le juger en se plaçant au point de vue d'un adversaire, qu'il veut le *peindre* et l'*estimer en mal à la rigueur;* il fait alors l'énumération de tous ses défauts, dont la plupart n'ont jamais été contestés, et que Chateaubriand indique lui-même presque aussi complétement que M. Joubert dans un des volumes de ses *Mémoires*, et l'ami conclut en disant que, s'il lui paraît inévitable que l'homme qu'il vient de peindre « *fasse quelques étourderies, il ne lui paraît pas possible qu'il commette des fautes graves;* que si l'amitié lui donne le droit de blâmer son ami, *il ne faut pas accorder ce droit à d'autres*

hommes qui ne le valent pas. » Il ajoute qu'il y a « dans le fond du cœur de Chateaubriand une sorte de bonté et de pureté ; » que s'il n'a pas toujours la conscience de sa conduite qui exigerait des réflexions, c'est qu'il y oppose machinalement le sentiment de son *essence qui est fort bonne.* La phrase n'est pas très-claire, mais elle est certainement plus favorable que contraire à Chateaubriand. Ce même M. Joubert a écrit sur son illustre ami ces mots : *On adore ce bon garçon*, et bien d'autres passages encore que je pourrais citer qui prouvent que Chateaubriand lui inspirait à la fois beaucoup d'affection et beaucoup d'estime, et parce qu'un jour où il veut, dit-il, le *juger en mal*, il l'aura déclaré capable « d'aimer mieux les erreurs que les vérités dont son livre (*le Génie du christianisme*) est rempli, parce que ces erreurs sont plus siennes, parce qu'il aura dit que Chateaubriand ne se parle point et ne s'écoute guère, qu'il attache plus de prix à l'apparence qu'au fond des choses, qu'il est transparent par nature et boutonné par système, qu'il a des manies de grand seigneur, qu'il n'est pas assez occupé des autres et pas assez détaché de lui. » Voilà M. Sainte-Beuve qui triomphe et proclame que le caractère de l'homme est maintenant *percé à jour;* comme si, en tenant compte de toutes les circonstances de la carrière de Chateaubriand, en le voyant passer tout à coup, sans aucune transition, d'une vie d'obscurité et de misère à une vie éclatante, célébrée, entourée, adulée, il y avait lieu de s'étonner qu'il eût non-seulement les défauts que nous avons tous plus ou moins, mais qu'il en eût quelques-uns plus marqués qu'ils ne le sont chez le commun des mortels.

Qu'importent toutes ces chicanes de détail? La question n'est pas de savoir si Chateaubriand n'a jamais été coupable d'égoïsme et s'il à toujours conformé strictement ses actions à ses paroles, la question est de savoir s'il peut être justement présenté et analysé comme le *type* d'un égoïste et d'un comédien. Il m'a semblé que toutes les critiques de M. Sainte-Beuve tendaient à cette conclusion, je ne prétends pas qu'il l'ait énoncée aussi formellement que je le fais moi-même, mais tous ceux qui déclarent partager son opinion sur Chateaubriand, l'ont comprise et exprimée ainsi, et l'éminent écrivain n'a pas réclamé ou du moins il n'a réclamé que pour dire qu'il n'était pas responsable des interprétations d'autrui, sans indiquer d'ailleurs en quoi ses opinions avaient été mal interprétés. Je ne crois donc pas avoir exagéré le sens de ses jugements actuels sur l'homme illustre dont il s'agit. Si je me suis imposé le désagrément de combattre sa thèse, c'est que ma conscience me l'a commandé. C'est que je pense au contraire que ce qui distingue le caractère de Chateaubriand en mettant à part des défauts plus excusables peut-être chez lui que chez d'autres, c'est un grand fonds de noblesse, de loyauté,

de délicatesse et de générosité, et quant à sa vie publique, je crois qu'il l'a lui-même très-bien résumée, lorsqu'il a dit : « Si je n'ai pas toujours été semblable à moi-même dans les détails qu'on le pardonne à la faiblesse humaine, mais du moins les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi. »

LOUIS DE LOMÉNIE.

MÉLANGES

UNE QUESTION DE DROIT A PROPOS DES ÉLECTIONS

Qu'est-ce qu'un électeur? par M. André Pasquet, avocat à la Cour impériale de Paris. — Faure, 1862.

Un avocat au barreau de Paris, qui est en même temps un écrivain connu, M. André Pasquet, expose dans un court écrit une question politique de la plus haute importance, dont il a déjà fait l'objet d'une pétition au Sénat et de plusieurs articles dans le *Siècle*. Il a l'intention de revenir à la charge par toutes les voies de droit, voulant, dit-il, « rendre hommage à cette disposition constitutionnelle qui permet à un simple citoyen de saisir la plus haute juridiction du pays, » et demander, « sans aucune intention de pamphlet ou d'attaque, la réforme d'une interprétation qu'il croit loyale, mais erronée, du système électoral qui nous régit. »

Il faut louer M. André Pasquet de comprendre et d'exercer ainsi le devoir de tout homme qui veut revendiquer son droit par des voies pacifiques; il vaut mieux acquérir la liberté comme on acquiert une honnête fortune, par des efforts persévérants, que de la conquérir comme une province par des batailles et des violences. L'honorable écrivain mérite aussi des remercîments pour la manière claire et concluante avec laquelle il soumet à l'opinion la question qui l'occupe, et dont voici l'objet, rendu plus important, plus opportun, par la possibilité d'élections prochaines :

Les articles 34 et 35 de la Constitution de 1852 sont ainsi conçus :

L'élection a pour base la population.

Il y aura un député au Corps législatif à raison de 35,000 *électeurs.*

Le décret organique du 2 février 1852, art. 12, définit les électeurs en ces termes :

Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français, âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques.

L'art. 26 du même décret déclare *éligibles*, sans condition de domicile, tous les *électeurs* âgés de vingt-cinq ans.

Comment connaître le nombre des députés à élire? Par le nombre des électeurs. Comment connaître le nombre des électeurs, c'est-à-dire des Français de vingt-un ans? Par le recensement de la population.

Aux termes de la loi française, ce dénombrement a lieu *tous les cinq ans*. C'est pourquoi le décret de 1852, art. 2, déclare que le tableau des circonscriptions électorales, fixé, pour chaque département, par un décret du pouvoir exécutif, sera révisé *tous les cinq ans*.

Il résulte de la lecture de ces textes très-clairs que, pour assigner à chaque circonscription le nombre des députés qui lui revient, le gouvernement n'a qu'une simple règle de proportion à faire sur les tableaux officiels qui indiquent les âges et les sexes de la population française.

Or, d'après le dénombrement inséré au *Bulletin des lois*, la population de la France s'élevait, au 1er juillet 1856, à. . . . . 36,012,669 h.
et au 1er juillet 1861, y compris Nice et la Savoie, à. 37,382,225

Si l'on retranche les femmes, les mineurs et les incapables, il reste, pour la population électorale de 1861, d'après les tableaux officiels de 1856, complétés pour 1861, par les calculs de M. André Pasquet (les tableaux de détail n'ayant pas encore été officiellement publiés pour ce recensement), il reste un total de 10,894,000 électeurs, savoir :

Département de la Seine.	559,000 h.
Autres départements.	10,335,000
	10,894,000 h.

Si ces chiffres sont exacts, en les divisant par 35,000 on arrive à conclure que le nombre total des députés doit être de 311.

Or il n'est que de 270. Différence : 41[1].

Le département de la Seine spécialement devrait avoir 559,000 électeurs et 16 députés; or, il n'aurait que 325,722 électeurs et 9 députés, si l'on se reportait aux listes arrêtées le 31 mars dernier. Différence : 233,278 électeurs et 7 députés.

Ce département qui, le 4 février 1852, élisait 9 députés avec 1,422,065 habitants, n'en élirait encore que 9, en 1863, avec 1,953,660 habitants.

Comment expliquer cet énorme écart?

Par ce fait que l'administration au lieu de calculer le nombre des dépu-

[1] A la page 11, l'auteur dit 272 et 39. C'est à rectifier.

tés sur le nombre des habitants, le calcule sur le nombre des électeurs *inscrits sur les listes.*

L'élection n'a dès lors plus pour base le fait, indépendant de toute volonté humaine, de la population, mais le fait dépendant de la volonté de ceux qu'on inscrit et de ceux qui inscrivent, de l'enregistrement sur les listes électorales. Le nombre des députés n'est plus proportionnel au nombre des électeurs *existants*, mais au nombre des électeurs *inscrits.*

Mais, dit-on, un électeur ne peut voter sans être connu, ni être connu sans être inscrit. Cela est parfaitement vrai, en ce qui touche la participation au scrutin. Cela est inexact, en ce qui touche la fixation du nombre des députés. Dans le premier cas, la loi demande qu'est-ce qui vote; dans le second cas, elle demande seulement qu'est-ce qui vit. Dans le premier cas, elle a affaire à des personnes, dont elle recueille les suffrages; dans le second cas, elle n'a affaire qu'à des quantités, dont elle calcule le total.

Telle est la distinction que M. André Pasquet met en lumière.

Il est si vrai que la *qualité* d'électeur est distincte de l'*exercice* du droit, assuré par l'inscription, que rien n'empêche de nommer un éligible, choisi parmi les électeurs *non inscrits.* En avril, juin, septembre 1848, le prince Louis-Napoléon Bonaparte fut élu dans plusieurs départements. Était-il domicilié? Non. Était-il inscrit? Non. Était-il électeur et par suite éligible? Oui, parce qu'il était Français, majeur, capable.

La Constitution de 1852 ne prononce pas une seule fois le mot d'électeur, en y ajoutant : *inscrits*, et il en était de même de la Constitution qui a servi de modèle à la nôtre, celle de l'an VIII, qui proportionnait le nombre des membres du Corps législatif, pour chaque département, à l'*étendue de sa population.* (*Constitution de l'an VIII, art.* 31, *Sénatus-consulte du* 16 *thermidor an* X, *art.* 69.)

Après avoir rappelé, rapproché, éclairé tous ces principes et tous ces textes, dans une argumentation pressante, M. André Pasquet dit au gouvernement :

Une première application de la loi électorale, faite dans des moments de trouble et de précipitation, a pu être erronée, sans qu'il y ait lieu d'en rendre personne responsable. Mais, une fois la question posée, elle est résolue par la lettre et l'esprit de la Constitution d'une façon si péremptoire, qu'il n'est pas possible de l'éluder. Réformez donc votre pratique : 1° fixez le nombre des députés à élire d'après le chiffre de la population, sans vous occuper des listes électorales ; 2° comptez le nombre des suffrages, d'après le nombre des électeurs inscrits. Guidez-vous, pour le premier cas, sur le recensement; pour le second, sur la liste.

Il insiste sur un troisième point, d'une gravité presque égale.

L'art. 2 du décret organique du 2 février 1852 exige que le tableau du nombre des députés et de la division des départements en circonscriptions électorales soit révisé *tous les cinq ans.* Pourquoi? parce que le dénombre-

ment de la population a lieu tous les cinq ans, tandis que la révision des listes électorales a lieu tous les ans, ce qui prouve une fois de plus, par parenthèse, que le nombre des députés ne varie pas avec cette liste, mais avec la population. Le Corps législatif étant élu pour *six ans*, l'esprit de la loi est de ne pas faire coïncider le remaniement des circonscriptions avec les élections, afin qu'on ne puisse même pas soupçonner ce remaniement d'être opéré en vue de considérations personnelles.

Le recensement, antérieur au décret de 1852, ayant d'ailleurs été connu le 1er juillet 1851, et le premier tableau quinquennal ayant été arrêté le 4 février 1852, en respectant, cinq ans par cinq ans, les dates correspondantes, dont l'écart, qui est de huit mois, suffit amplement à l'administration pour recueillir ses renseignements, on aurait dû publier le second tableau quinquennal le 4 février 1857. Il a été seulement connu le 29 mai. On aurait dû publier le tableau qui servira aux prochaines élections le 4 février 1862. Nous touchons au mois d'octobre, et ce travail demeure encore secret.

En un mot, l'administration interprète ces mots : *tous les cinq ans*, comme si la loi disait : *dans le cours de la cinquième à la sixième année.* Aux yeux de M. André Pasquet, c'est violer le texte de la loi, parce que les délais sont de rigueur, et son esprit, parce qu'elle a voulu que le remaniement eût pour base le mouvement de la population et non celui de la politique.

On conviendra que ces questions ne manquent pas d'à-propos, ni d'importance.

Depuis 1789, aucune Constitution, pas même celle de l'an VIII, aucune Charte, n'a réduit le nombre des représentants du pays à un chiffre aussi peu élevé que le nombre actuel. Sous le premier empire, il y avait 300 députés pour 26 millions d'habitants ; 430 sous la Restauration; 459 sous la monarchie de Juillet, et nous n'en avons plus que 270 pour 37 millions d'habitants ! La Chambre des Communes d'Angleterre a 658 membres, et le Reichsrath autrichien n'en compte pas moins de 332. Si le nombre des députés n'importe pas toujours à la bonne confection des lois, il importe au plus haut degré à la représentation sincère des populations. Quoi qu'on pense d'ailleurs du système électoral français, de ses défauts ou de ses avantages, il est de l'honneur et de l'intérêt de tous qu'il soit ponctuellement appliqué, et qu'une interprétation erronée ne subordonne pas aux volontés de l'administration la lettre et l'esprit de la Constitution elle-même.

Je me borne à résumer l'écrit de M. André Pasquet, sans prétendre que l'administration manque de raisons à lui opposer, pour justifier la pratique contre laquelle il proteste. Mais je serais heureux de connaître ces raisons, je ne les devine pas; et, quelle que soit la réponse, nous devons remercier le citoyen intelligent qui a posé les questions avec tant d'à-propos, de netteté, de persévérance et de mesure.

AUGUSTIN COCHIN.

NÉCROLOGIE

M. FERJUS BOISSARD.

Depuis que le *Correspondant* a été fondé, dans le but d'entretenir au milieu d'un public qui s'est beaucoup accru, l'amour de la religion, le goût des lettres, le dévouement aux institutions libres, il a rencontré, il a perdu peu de collaborateurs plus utiles et peu d'amis plus zélés que M. Ferjus Boissard. Il fut moins connu qu'il ne méritait de l'être, et, mort prématurément, il emporte des regrets que la reconnaissance, plus juste que la renommée, doit rendre ici publics. Elles sont bien rares les âmes remplies, ou pour parler plus exactement encore, enflammées, consumées, comme la sienne, par l'ardente passion du bien; ne les laissons point partir sans une louange et un remercîment.

Tous ceux qui ont connu M. Boissard savent que son caractère dominant était de poursuivre en tout l'idéal. Il le cherchait en religion, et il l'avait trouvé dans la foi. Il le cherchait en politique, et, libéral enthousiaste, il professait des opinions que quelques-uns nommaient trop avancées, et qu'il est plus juste, tant il était sincère, d'appeler trop élevées. Il le cherchait dans les arts, objets de sa prédilection, et l'on a pu lire ici ses jugements délicats sur M. Flandrin et sur madame Ristori. Il le cherchait dans les lettres, et c'est à ses profondes études que nous devons un volume savant et original sur Dante. Il le cherchait dans la vie, et, fidèle à ses amitiés, on le vit prendre, dans un écrit chaleureux, la défense de son maître Ozanam. Il le cherchait enfin dans la société, et cette inclination, il avait su la satisfaire par la pratique d'une charité vraiment fraternelle envers les malheureux et les petits.

Il connut donc toutes les plus nobles passions de la jeunesse, mais son mérite particulier fut de leur demeurer opiniâtrément fidèle. Combien vite elles s'envolent au premier revers! La richesse les engourdit, l'âge les glace, l'ambition les dessèche, les soins matériels les dissipent, la maladie les renverse; en un mot, elles disparaissent évanouies derrière chacun des nuages dont le ciel est moins semé que la vie. Il ne connut pas le succès, son talent n'égala pas son ardeur, les événements multiplièrent les mécomptes sous ses pas. Il se maria de bonne heure, il était riche, il eut cinq enfants, il était souffrant, il voyait ses amis s'élever : rien ne changeait son

âme. Il s'était fait de l'étude et de la vertu une carrière suffisamment occupée, il croyait obstinément au triomphe de la liberté et au règne de la religion, il ne désira rien et travailla toujours, souvent brisé, jamais lassé. Après deux ou trois révolutions, il nourrissait les mêmes espérances; à quarante ans, il poursuivait le même idéal qu'à vingt ans; père de famille ou jeune homme, il accomplissait les mêmes bonnes œuvres, et c'est dans un journal populaire, l'*Ouvrier*, que la mort a interrompu les dernières lignes qu'il ait écrites.

La récompense de cette vie modeste et ardente fut l'amitié. M. Boissard exerça autour de lui une véritable influence sur de nombreux amis. Ils formèrent une réunion d'études, de piété, de bonnes actions, dont il fut, pendant dix ans, le président. Tous lui portaient ce sentiment, plus touchant quand il est mérité par un jeune homme, le respect. Il le mérita par sa vie, il le mérita par sa mort, une de ces morts calmes qui suivent les vies pures; il l'obtint d'hommes éminents, il l'obtint des paysans du petit village, voisin de Paris, où il passa la plus grande partie des dernières années de sa vie. Quand on le porta au tombeau, il y a peu de mois, c'était le jour du Saint-Sacrement, et une partie des fleurs que les enfants semaient devant son Dieu fut répandue sur sa tombe. Je ne sais ce qui aura été gravé sur la pierre, mais si l'on y rappelle que ce jeune homme, mort avant quarante ans, aima passionnément et servit utilement la religion, la liberté, les arts, les pauvres, on ne dira que la vérité.

AUGUSTIN COCHIN.

UN MONUMENT THÉOLOGIQUE[1]

Nous avons tardé trop longtemps peut-être à entretenir nos lecteurs d'une œuvre considérable, entreprise pour la gloire de Dieu et l'honneur de son Église par un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. l'abbé Sire.

Cette œuvre se rattache à la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception, par N. S. P. le pape Pie IX, le 8 décembre 1854.

Ce que fut cet événement, à quelles profondeurs il alla solliciter l'attention, l'émotion, la vénération religieuse des âmes, c'est ce que l'on ne connaît point comme il le faudrait. La vie extérieure et politique de l'Église

[1] *Collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, par M. l'abbé Sire, directeur au Séminaire Saint-Sulpice.

occupe seule et uniquement les journaux, les revues, les assemblées, l'opinion. Tout le bruit se fait autour d'elle. Pour l'attaquer ou pour la défendre, c'est d'elle qu'on parle, qu'on écrit et qu'on dispute. Il en résulte trop souvent dans le monde l'illusion de croire que tout est là pour l'Église, et qu'on lui a fait tout l'honneur qu'on lui peut faire quand on a discuté la question des Romagnes et le budget des États pontificaux.

Il y a cependant une autre vie dans cette grand Église catholique : vie intérieure, vie spirituelle, qui accomplit dans le secret des consciences ses œuvres divines, et poursuit dans des régions inaccessibles à la variété des jours le grand ouvrage de l'enseignement et de la sanctification des hommes.

Pendant que l'on s'étonne de voir cette Église si intimement mêlée aux agitations de l'histoire, pendant que l'on s'enrôle avec ardeur ou angoisse dans tel ou tel rang de la controverse, et que l'on s'épuise à suivre dans les conflits de chaque jour la fortune incertaine des hommes, que l'on oublie trop souvent, hélas! de regarder la grande majesté des eaux tranquilles, et ces profondeurs de grâce et de vérité où Dieu a caché les trésors essentiels du monde!

Pour combien d'esprits, de ceux qu'on dit *éveillés* et *clairvoyants*, la définition du dogme de l'Immaculée Conception n'a-t-elle été qu'un accident théologique sans grande portée, capable de satisfaire la dévotion de la partie pieuse et sensible des âmes chrétiennes, intéressant peut-être pour les écoles dont elle a jugé et terminé les antiques discussions, mais en somme bien peu important, si on le compare aux grands événements qui ont ému l'opinion depuis 1854, et assez indifférent en un mot à notre histoire générale?

On étonnerait, je pense, ces esprits, si on leur disait que cette grande lumière théologique n'a cessé de faire son chemin dans le monde, depuis qu'ils n'y ont plus pensé; qu'elle a pénétré avec la douceur et la puissance des choses divines, jusqu'aux extrémités de la terre; qu'elle a été recueillir par delà les mers, et sous des latitudes négligées par la politique et le commerce, l'assentiment d'âmes humaines avides de vérité; que ce grand enseignement donné par l'Église sur la première gloire de la Mère de Dieu et des hommes a soulevé dans tous les coins du monde l'expression d'une joie et d'une reconnaissance filiales, et qu'enfin les témoignages authentiques de ces sentiments de toute la terre sont en ce moment réunis quelque part, dans un lieu célèbre de notre France, qui a souvent le privilége — Dieu veuille le lui maintenir — de garder les choses de Dieu!

C'est aux pieds de *Notre-Dame du Puy*, et comme pour servir de fondements à l'indestructible image de notre Mère élevée par la main d'un grand artiste avec le bronze de Sébastopol, que se trouve la prodigieuse collection dont nous voulons parler, et dont il convient de raconter d'abord l'origine.

Acceptant avec joie et confiance des projets qui vivaient depuis quelque temps déjà dans l'âme d'un jeune prêtre, professeur de son séminaire, Mgr de Morlhon, évêque du Puy, entreprit de réunir tous les documents qui avaient précédé, accompagné, suivi la définition dogmatique de l'*Immaculée Conception*. Voici en quels termes le pieux prélat faisait connaître naguère les premiers résultats de ses efforts :

« En 1854, avant de partir pour la ville de Rome, où nous allions si joyeusement représenter, avec vingt de nos frères dans l'épiscopat, l'Église de France, à la grande solennité du 8 décembre, nous avions ordonné que, le jour même de cette fête, au moment où Pie IX proclamerait Marie immaculée, on posât sur le rocher Corneille, auprès de notre cathédrale, la première pierre d'un *monument* gigantesque, destiné à devenir l'hommage de la France entière à la Vierge sans tache. Tous savent comment l'auguste Mère de Dieu a daigné bénir nos humbles efforts...

« Eh bien, nous devons le dire, là ne s'arrêtaient pas nos vues. A peine arrivé, de la capitale du monde chrétien, dans notre paisible ville du Puy, nous fûmes frappé de cette pensée : qu'à côté du *monument artistique* le plus colossal, érigé à la mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, il serait vraiment beau de pouvoir placer et conserver à jamais un *monument littéraire* non moins colossal : la *collection des documents* relatifs à ce mémorable événement; nous résolûmes en conséquence de fonder, dans notre cathédrale, une *bibliothèque* en l'honneur de la sainte Vierge, et de faire de la *collection historique* les premiers éléments de cette bibliothèque.

« Mais cette collection où la trouver? comment l'avoir? La difficulté était grande, car rien de pareil n'existait encore nulle part; la difficulté était aussi grande peut-être que celle que nous avions rencontrée quand nous avions résolu d'ériger le monument du rocher Corneille; car nous voulions que tout ce qui a paru dans le monde entier, à l'occasion du décret dogmatique, tout ce qui a été fait dans les diverses parties de l'Église, de 1849 à 1860, fût réuni là. La Providence est encore venue à notre secours! Pour nous aider à vaincre les difficultés qui s'opposaient à l'érection du *monument artistique*, elle nous avait ménagé un homme de génie, un sculpteur éminent, le célèbre M. Bonassieux, et le concours empressé de toute la France; pour nous aider à surmonter les difficultés qui s'opposaient à la formation de la *collection historique*, elle nous a aussi ménagé un homme capable de faire face à tout; un ouvrier dévoué, intelligent, actif, infatigable, et le concours généreux de tout l'univers catholique... C'est un ces messieurs de la Compagnie de Saint-Sulpice, aussi pieuse et savante qu'elle est modeste, M. l'abbé Sire, alors professeur et directeur dans notre grand séminaire, maintenant professeur et directeur au grand séminaire de Paris, qui a voulu se charger de cet immense travail, capable d'effrayer une commission tout entière. Se souvenant que M. Olier, fondateur et premier

supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, s'est toujours volontiers reconnu redevable à Notre-Dame du Puy des grâces dont il avait été comblé, par l'intercession de la vénérable mère Agnès de Jésus, et surtout du succès merveilleux, avec lequel il avait réussi à établir les séminaires en France; se souvenant encore que M. de Lantages, premier supérieur du séminaire du Puy, a toujours fait ce qui était en son pouvoir pour glorifier la Vierge du mont Anis, M. l'abbé Sire a été heureux de pouvoir marcher sur les traces de ses pères; durant six années entières, il n'a rien épargné, pour répondre à nos désirs, et la sainte Vierge a si bien récompensé son zèle, qu'au moment même, où le *monument artistique* s'achève, le *monument littéraire* touche aussi à son terme. »

C'était désormais à M. l'abbé Sire qu'il appartenait d'exposer lui-même le plan général de son immense entreprise, et la méthode qu'il voulait suivre pour l'exécuter. Il les a fait connaître en effet dans un mémoire publié en 1860, sous ce titre : « *Notice sur la collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception.* »

Cette notice nous fait connaître avec soin la nature et la classification des documents recherchés. Ils se divisent en neuf catégories dont voici les titres. — I. *Les actes du Saint-Siége.* — II. *Les actes épiscopaux.* — III. *Les ouvrages théologiques.* — IV. *Les Sermons.* — V. *Les articles des revues et journaux.* — VI. *Les publications hostiles.* — VII. *Les récits des fêtes et les descriptions des monuments commémoratifs.* — VIII. *Les poésies et les chants.* — IX. *Les associations de prière.*

Il fallait d'abord à M. Sire un collaborateur difficile à rencontrer : je veux dire tout le monde. Car ce que l'Église dit, elle le dit à toute la terre, *orbi universo*, et quand elle a parlé, c'est de tous les points du globe que vient la réponse. Dialogue divin, qui unit, dans la profession de la même foi et dans le même terme de l'amour, des hommes qui ne s'approcheront jamais que dans l'éternité !

Mais l'entreprise de M. Sire était trop vraiment *catholique* pour ne pas rencontrer partout dans l'Église faveur et dévouement. De toutes parts, en effet, et dès que le projet fut conuu, affluèrent les documents demandés. Les évêques se firent une joie et un honneur de communiquer au zélé directeur de Saint-Sulpice les témoignages de la piété de leurs églises envers l'Immaculée Vierge Marie, et les plus lointains surent triompher de tous les obstacles. Les congrégations dévouées aux missions furent ici d'un grand secours. Ces vaillants corps de l'Église militante ne connaissent ni distances, ni frontières, ni difficultés de langues ou de climats, ils se firent les collecteurs de M. Sire, et lui envoyèrent bientôt d'étranges et inattendus témoignages de ce consentement universel qui accueillera toujours l'enseignement de la chaire apostolique. En ce moment les documents recueillis forment déjà la matière de plus de quatre cents volumes in-8°, c'est-à-dire de plus de cen soixante mille pages in-8° de toutes langues comme elles sont de tous pays

Encouragé par cet heureux début, M. Sire résolut de tenter dans le domaine de l'art ce qu'il venait d'accomplir dans celui des lettres, et il composa deux grands *Albums* de toutes les œuvres artistiques auxquelles avait donné naissance la définition de l'Immaculée-Conception. L'art religieux peut être entendu, lui aussi, comme témoin de la foi. Il a ses formules et ses définitions, d'autant plus exact qu'il est interprété par des artistes plus fidèles à l'Église, d'autant plus puissant aussi sur l'âme du peuple. Cette contre-épreuve artistique de l'œuvre littéraire ajoute un charme et un prix singuliers à la collection de Notre-Dame du Puy.

Enfin, et pour couronner l'œuvre, M. l'abbé Sire entreprit de faire traduire dans toutes les langues parlées dans l'Église catholique, la bulle *Ineffabilis*, qui définit de foi l'Immaculée Conception de Marie. Ce chef-d'œuvre de linguistique comportera cinq divisions, et portera cinq titres principaux, divisions et titres des cinq parties du monde. Il est en voie d'exécution. Déjà plusieurs des grandes nations européennes ont envoyé leur traduction. L'Angleterre offre un exemplaire merveilleux, dont chaque lettre est exécutée en or et chaque page ornée de riches miniatures. Le texte latin et le texte français sont d'admirables œuvres d'art. En même temps, et à côté de ces splendides expressions de la foi européenne, on a reçu déjà des missions la traduction de la bulle en plusieurs langues et dialectes sauvages. Il est touchant de penser qu'un temps viendra, bientôt peut-être, où ces langages imparfaits, destinés à disparaître au contact de la civilisation, ne vivront plus que dans le pieux hommage qu'ils auront fait d'eux-mêmes, avant de mourir, à la Reine de tous les peuples.

Lorsque Mgr l'évêque du Puy se rendit à Rome, il y a quelques mois il eut le bonheur de faire connaître au Souverain Pontife la grande œuvre dont nous venons de parler. Pie IX, dont la haute et tendre dévotion envers la Vierge immaculée est un sujet d'édification et d'espérance pour toute l'Église, se montra fort ému de cette vaste entreprise; et, touché profondément de l'œuvre qui la couronne, de cette traduction universelle de la bulle *Ineffabilis*, il saisit une plume, et daigna sur-le-champ adresser au modeste prêtre de Saint-Sulpice quelques lignes d'encouragement, de cette main, que ni l'âge ni le malheur n'ont fait encore trembler, et dont nul catholique ne lit sans vénération la ferme et solennelle écriture.

Après le témoignage d'une si haute approbation, comment oserons-nous féliciter M. l'abbé Sire de l'héroïque persévérance avec laquelle il poursuit et achèvera bientôt les travaux dont nous venons de parler? « L'amour est patient, » a dit l'apôtre : *Caritas patiens est.* M. Sire nous en donne une preuve touchante. Dans un temps où l'on accuse justement les esprits d'être à la fois hâtifs et inconstants dans leurs productions, il nous donne l'utile exemple d'un de ces longs travaux qu'aurait seule affrontés, sans inquiétude, la persévérance bénédictine.

Nous le remercions de ce bon exemple. Nous nous réjouissons de ce que,

grâce à lui, cette grande œuvre littéraire est une œuvre ecclésiastique. Nous nous réjouissons de ce que, grâce à lui, elle est une œuvre française. Nous sommes heureux, enfin, de la voir accomplie par un membre de cette illustre Compagnie de Saint-Sulpice, grave, pieuse et humble, à laquelle le clergé de France s'honorera toujours de demander des maîtres et des modèles.

L'abbé Henri Perreyve.

L'éditeur Giraud a eu la bonne pensée de recueillir en un volume les œuvres diverses de Mgr Plantier, évêque de Nîmes[1]. Ce n'est point ici un livre fait avec des mandements et des sermons, c'est un livre de littérature profane où il est parlé, en termes dignes à la fois d'un maître en l'art d'écrire et d'un évêque, de l'Église et de l'agriculture, des expositions de fleurs et de la musique sacrée, des polémiques entre les diverses sectes protestantes et des reliques de sainte Marie-Magdeleine. Ce dernier discours se recommande à nous par un triste et pieux souvenir. C'était le R. P. Lacordaire qui devait lui-même prononcer le panégyrique de la sainte patronne de la Provence. Huit prélats, une population immense étaient accourus, le 8 juin 1860, au bourg de Saint-Maximin, où allait avoir lieu la cérémonie de la translation des reliques. Ce fut Mgr Plantier qui monta en chaire à la place de l'illustre dominicain, arrêté à Montpellier par les premières atteintes du mal qui devait sitôt nous le ravir. On trouvera, dans la brillante et solide improvisation du prélat, ainsi pris au dépourvu, une des manifestations les plus remarquables de cette parole si chère à nos populations méridionales. Tous les admirateurs — et ils sont nombreux — de l'éloquent et populaire évêque de Nîmes, sauront gré à M. Giraud de la publication de ce recueil de beaux discours.

F. de Launay.

[1] A Paris, chez Étienne Giraud, 20, rue Saint-Sulpice. — A Nîmes, chez Louis Giraud, boulevard Saint-Antoine.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉCHAPPÉ DE PARIS, par M. Frédéric Béchard[1].

Heureux les optimistes! Et comme les choses iraient mieux, si tout le monde était de leur avis! Maurice Vernier, le héros du livre de M. Frédéric Béchard, n'est pas optimiste, ou du moins, pour commencer à se trouver heureux, pour renoncer à ses ambitieuses chimères, pour reconquérir le calme de l'esprit et la paix du cœur, il lui a fallu quitter Paris, se faire ermite, se retremper et se reposer dans les pittoresques solitudes de la Crau et de la Camargue. On peut, dès ces premières lignes, pressentir la donnée et le plan du livre : un homme doué de facultés brillantes, traversant les différentes zones de la civilisation parisienne, touchant au monde aristocratique auquel le rattachent d'anciennes relations, passant par le monde des arts, effleurant les coulisses, arrivant au monde des affaires, essayant de l'amour, du théâtre, du pouvoir, assistant, au milieu de tout cela, à deux ou trois révolutions, et subissant assez de mécomptes pour qu'un beau jour la chasse aux canards sauvages et la tendresse d'une jeune et belle paysanne lui paraissent préférables à toutes ces vanités. On voit d'ici le cadre et le fond du tableau. Sans tomber dans des excès de palette, M. Béchard y a déployé un vrai talent de peintre, et quiconque a voyagé ou séjourné dans cette partie de notre Provence pourra reconnaître la vérité des impressions et l'exactitude du ton local. Quant aux scènes qui se succèdent dans le récit de Maurice Vernier, elles appartiennent à un tout autre ordre d'idées et de souvenirs. On a accusé, nous le savons, l'ouvrage de M. Frédéric Béchard de pousser au scepticisme; c'est n'en voir, selon nous,

[1] 1 vol. Michel Lévy, 2 bis, rue Vivienne.

que la surface. Ce ne sont ni les opinions, ni les croyances en elles-mêmes qui justifient le désabusement et provoquent la raillerie de Maurice Vernier, c'est la manière dont chaque parti ou chaque individu les interprète suivant son préjugé ou son intérêt; c'est surtout la *naïve* inconséquence de ce vieux gentilhomme qui, tout en se disant libéral, refuse sa fille à Maurice parce qu'il n'est pas noble; de ce vieux soldat de l'Empire qui crie vive la liberté, et se bat sur toutes les barricades jusqu'à ce que le coup d'État du 2 décembre ait réalisé son idéal de gouvernement; c'est la paradoxale contradiction de ces raffinés du journalisme républicain qui, au sortir de leurs bureaux, mettent des gants jaunes et courtisent les princesses du quartier Bréda, ou bien encore de ce spirituel ministre, sorti des rangs de l'opposition parlementaire, et oubliant, le lendemain, ses discours de la veille. Encore une fois, tout ceci n'est pas du scepticisme politique, mais de la comédie humaine. L'essentiel, en un pareil sujet, c'est que le crayon n'appuie pas trop, que rien ne soit poussé au noir. Le sourire résigné de Gil Blas, une ombre de mélancolie entre deux traits ironiques, une nuance qui indique que l'on peint le monde tel qu'il est et qu'on n'espère pas le réformer, voilà ce qui convient à ce genre, et voilà ce que M. Béchard a parfaitement compris. Ce ne sont pas là les seuls mérites de l'*Échappé de Paris;* l'auteur dramatique s'y révèle, non-seulement par des détails pris sur le fait et d'excellentes silhouettes de vaudevillistes traitant leur art comme un négoce et leurs œuvres comme une denrée , mais encore par un très-habile mélange de comédie et de drame, d'observations satiriques et de scènes intéressantes. En somme, ce livre comptera parmi les meilleures publications de l'année. L'auteur a eu le talent de désabuser sans désespérer, de peindre au naturel les mœurs de son temps sans personnalité et sans emphase, d'être vrai sans être irritant. Il aura pour lui, non pas les gens décidés à tout voir en beau, sauf à ne jamais se regarder eux-mêmes, mais tous ceux qui ont subi les déceptions parisiennes ou qui les ont devinées. C'est annoncer d'avance ou plutôt c'est expliquer le succès de l'*Échappé de Paris*.

A. DE PONTMARTIN.

LES MÉDECINS AU TEMPS DE MOLIÈRE. Mœurs, institutions, doctrines, par M. Maurice Raynaud, docteur en médecine et docteur ès lettres. 1 vol. in-8°, Didier, éditeur.

Molière a persécuté les médecins, on peut le dire : il n'y a peut-être pas une de ses pièces, où, quand ils ne sont pas l'objet principal de ses attaques, le grand comique ne trouve moyen de leur lancer à la dérobée quelque épigramme inattendue. Pour les poursuivre ainsi sans paix ni trêve, il fallait qu'il fût bien sûr de ne pas blesser le sentiment de ses contemporains; il n'eût pas tant ri de la Faculté, s'il n'avait été certain de faire rire autour de lui.

Et en effet, le dix-septième siècle ne pensait pas des médecins autrement que Molière. Souvent on avait recours à eux, car jamais on ne s'est plus saigné, purgé, phlébotomisé qu'à cette époque; mais on ne les en aimait et on ne les en estimait pas plus pour cela.

Les gens du dix-septième siècle en agissaient avec le médecin comme les sauvages avec le Manitou, ou le paysan russe avec son Pope : malades, ils l'imploraient, se soumettaient religieusement à ses prescriptions; guéris, ils le bernaient ou crachaient dessus :

Passato il pericolo, gabbato il santo.

Rien dans la condition actuelle du médecin ne peut donner une idée de celle qu'il avait chez nous sous Louis XIII et Louis XIV. Aujourd'hui, un médecin est un homme qui vit, s'habille et se conduit comme les autres; qui se mêle à la société, et qui même, s'il est homme de mérite et d'honneur, y jouit d'une considération toute particulière. Il n'en était pas ainsi alors; les médecins en ce temps-là formaient une caste très-exclusive, très-orgueilleuse, plus occupée de la conservation de ses priviléges que des progrès de son art; ils vivaient à part, portaient un costume quasi ecclésiastique, quoiqu'ils ne fussent plus, comme autrefois, tenus au célibat, et observaient dans leurs communications avec leurs clients des formalités oiseuses et ridicules. Quand on voit, au théâtre, la cérémonie finale du *Malade imaginaire*, ou la consultation de *M. de Pourceaugnac*, on est porté à croire que ces scènes grotesques sont une invention. Il n'en est rien; ces façons de procéder avec les malades ou de subir les épreuves de l'agrégation sont entièrement historiques, et loin d'y ajouter pour les rendre bouffonnes, le poëte a souvent adouci la réalité, en retranchant ce qu'il y avait parfois de leste et d'indécent dans les plaisanteries pédantes dont ces doctes personnages croyaient devoir égayer la gravité de leurs *Actes*.

Pour s'en convaincre, il n'y qu'à lire le livre de M. Raynaud où le programme officiel de ces Actes est exposé tout au long. Cet ouvrage dont le *Correspondant* a eu la primeur et dont nos lecteurs ont pu apprécier le mois dernier, dans l'article intitulé : *Molière et les médecins*, la solide et piquante érudition, est une ample et curieuse enquête sur l'état de la médecine en France au dix-septième siècle. M. Raynaud l'a étudiée dans ses doctrines, son enseignement et ses usages, dans la condition de ceux qui la pratiquaient et dans les différentes branches dont se composait le corps médical et les rapports qu'elles avaient entre elles. Rien de plus nouveau, de plus singulier, de plus amusant que ce que nous apprend sur ce sujet notre jeune collaborateur. C'est tout un côté inconnu d'un siècle et d'une société sur lesquels il semblait qu'il n'y eut plus rien à apprendre.

Le corps médical se composait alors de trois corporations : les médecins, les chirurgiens et les barbiers, qui, loin de s'accepter et de vivre entre eux dans les cordiales relations d'une subordination harmonieusement hiérarchisée, se niaient, se méprisaient et s'anathématisaient réciproquement. L'histoire de ces trois corporations et le récit de leurs querelles, celle de leur laborieux développement, occupent une longue place dans l'ouvrage

de M. Raynaud. L'auteur nous fait assister à ces luttes intestines, où l'odieux se mêle au grotesque : c'est un vrai poëme héroï-comique. Les plus bouffons entre les héros de cette nouvelle *Batrachomyomachie* ne sont pas les barbiers; les médecins, dans leurs jours de fureur ou leurs heures d'amabilité atteignent à un ridicule que rien n'égale. Il faut lire, pour s'en faire une idée, le chapitre relatif à la soutenance des thèses et à l'admission des aspirants dans le *docte corps*, ainsi que les suivants : sur la guerre de l'antimoine et de la saignée, et le duel de la Faculté de Paris avec celle de Montpellier. N'oublions pas l'extermination si dramatiquement racontée de Théophraste Renaudot, ce père infortuné du journalisme, dont la destinée symbolique a de quoi toucher en ce moment.

Ce n'est là qu'un bien incomplet aperçu de ce que contient le savant et spirituel ouvrage de M. Raynaud; cela suffit pourtant, ce semble, pour faire comprendre tout ce que sa lecture doit offrir d'attrayant. Hâtons-nous d'ajouter, pour qu'on ne se méprenne pas sur l'esprit qui l'a inspiré, qu'au milieu de tant d'éléments comiques, l'auteur est resté sérieux et n'a cessé de traiter avec respect le grand et bienfaisant art auquel il a consacré sa vie.

VIE DE M. EMERY, neuvième supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, 2 vol. in-8, Jouby, éditeur, rue des Grands-Augustins.

On a publié récemment la vie d'un prêtre qui a eu sur l'Église de France, au commencement de ce siècle, la plus grande et la plus salutaire influence; c'est celle de M. Emery, neuvième supérieur de la communauté de Saint-Sulpice. Notre clergé a compté dans son sein, depuis soixante ans, des prêtres plus savants, plus éloquents, plus brillants que M. Emery : il n'en a pas eu de plus sages. La sagesse fut le don que Dieu départit à cet homme qu'il destinait au gouvernement des autres et se réservait pour les jours d'épreuve.

M. Emery était né à Gex, d'une vieille famille bourgeoise qui avait de la fortune, de belles alliances et surtout d'anciennes traditions de vertu. Il avait cinquante ans, et il y en avait huit que l'estime de ses confrères l'avait porté à la direction de sa communauté, quand la Révolution vint bouleverser de fond en comble la société française. C'est à ce moment que se révélèrent les éminentes qualités dont il était doué. N'exagérons rien, et ne le faisons pas plus grand qu'il n'était : pas plus qu'un autre, M. Emery n'avait prévu les événements qui éclatèrent alors avec une si déconcertante rapidité. En entrant dans la vie, il avait trouvé la France, bien que souffrant un peu dans le jeu de ses vieilles institutions, pleine d'ardeur et de confiance en soi. Il fut donc ébranlé en la voyant s'abîmer tout à coup dans une confusion sanglante. Comme tout le monde il trembla et gémit, mais il ne se troubla pas et surtout ne perdit point l'espoir. Ce n'est pas pourtant

qu'il se fît illusion sur le résultat de ce qui se passait, ni qu'il crût, comme tant d'autres esprits, d'ailleurs remarquables, au retour de l'ordre de choses qu'il voyait succomber; non, quoiqu'il l'aimât et, probablement, s'en exagérât les avantages, jamais il n'eut foi au rétablissement du régime politique et religieux sous lequel il avait vécu. De bonne heure il comprit qu'une irrévocable révolution se consommait pour le monde et pour l'Église; il se dit qu'un esprit nouveau naissait avec lequel le catholicisme aurait un jour à compter. Au milieu des événements les plus propres à troubler la raison et à révolter le cœur, M. Emery sut voir juste et rester calme. Il ne quitta point le poste où Dieu l'avait placé, il assista, l'âme profondément émue, mais le regard ferme à la démolition qui abattait autour de lui les édifices petits et grands de l'ancienne constitution, et ne se retira que quand celui dont il faisait partie, fut à le fin atteint lui-même.

Cette retraite pied à pied de M. Emery devant la Révolution est un spectacle instructif et curieux.

M. Emery n'avait pas vu sans inquiétude la convocation des états généraux. « Néanmoins, dit son biographe, lorsque le séminaire dut prendre part au choix des électeurs ecclésiastiques qui se faisait dans l'église Saint-Sulpice, sentant toute la portée de cette opération préliminaire, il engagea tout le monde à user de ses droits, et recommanda fortement l'abbé de Montesquiou, qui justifia en effet, dans l'assemblée dont il devint membre, la confiance de M. Emery. » (T. I, 222.)

Malgré l'excitation révolutionnaire où la prise de la Bastille, la nuit du 4 août et les journées du 5 et 6 octobre avaient jeté Paris, M. Emery crut devoir, la fin des vacances venue, ouvrir le séminaire comme si rien ne s'était passé et en faire recommencer les leçons. Puis, quand, au 14 août de l'année suivante, vint l'anniversaire de la prise de la Bastille et la fête de la fédération, il n'hésita pas à envoyer une partie des élèves travailler, avec le peuple, aux terrassements du Champ de Mars, où ces jeunes gens se trouvèrent d'ailleurs en compagnie d'un grand nombre de prêtres et de religieux. C'est un morceau curieux et plein d'intérêt que celui où l'auteur de la *Vie de M. Emery* raconte ce jour de corvée ecclésiastique. La résolution formelle de M. Emery était dès lors d'ôter tout prétexte aux ennemis de l'Église en se prêtant, dans l'ordre des choses extérieures, à tout ce qu'elle ne condamne pas et qui n'est contraire ni à ses dogmes, ni à ses enseignements traditionnels, ni à son esprit. C'est ainsi qu'à la même époque, ayant été consulté sur la prestation du serment de fidélité à la Constitution, exigé des ecclésiastiques, il répondit que, à son avis, rien ne s'y opposait. Et cet avis en effet fut suivi dans toute la France.

Mais, quelque disposé qu'il fût aux concessions, M. Emery ne fléchit jamais devant les principes, et s'arrêta toujours net et ferme en face des limites qu'un catholique ne peut franchir; la ligne qui les trace ne flotta jamais incertaine à ses yeux. On le vit bien quand l'Assemblée constituante vota la constitution civile du clergé. M. Emery refusa péremptoirement de l'accepter, et toute sa communauté le suivit, tant dans les provinces qu'à Paris. Prévoyant les destitutions, les expulsions, les proscriptions peut-être qui devaient en résulter pour ses confrères, il leur adressa un long mé-

moire sur la conduite qu'ils auraient à tenir dans ces éventualités. Ce mémoire respire la sollicitude la plus paternelle et révèle l'esprit pratique le plus remarquable. (T. I,243.)

Cette sollicitude pour son Institut avait inspiré, quelque temps auparavant, à M. Emery la pensée de profiter des événements vraiment providentiels qui se passaient alors en Amérique et que Dieu semblait offrir à l'Église en compensation de ceux qui se produisaient en France. La république des États-Unis d'Amérique, récemment affranchie par les armes de la France, avait proclamé dans sa constitution la liberté des cultes et le Saint-Siége venait d'y établir un premier évêché. Dans la vue de ménager là, en cas de persécution en France, un refuge à sa communauté, M. Emery avait créé un séminaire à Baltimore, auprès du siége épiscopal qui venait d'être érigé dans cette ville. Il ne fut pas longtemps sans se louer de cette fondation prévoyante. Les sulpiciens, ayant partout refusé, comme nous venons de le dire, le serment à la constitution civile du clergé, furent presque partout expulsés des postes qu'ils occupaient, et plusieurs s'en allèrent chercher un asile à Baltimore.

On devrait naturellement penser que, les membres étant frappés, le chef n'aurait pas dû être épargné. Il n'en fut rien cependant; M. Emery resta à Paris et y garda son séminaire jusqu'au moment des massacres de septembre, où, plusieurs des sulpiciens ayant péri martyrs avec les prêtres immolés dans la maison des Carmes, il ne crut pas devoir exposer plus longtemps la vie des jeunes gens qui s'étaient mis sous sa direction, et les renvoya dans leurs familles. Quant à lui, il continua à résider au séminaire, dont les bâtiments, presque tous envahis par la Commune, servaient de réunion à la section du Luxembourg. C'était un étrange voisinage, mais qui n'était pas sans avantage pour M. Emery. D'un petit réduit voisin de la salle des séances, il entendait les motions et les récits qui se faisaient, et était ainsi tenu exactement au courant des affaires publiques et surtout de la situation des esprits.

On ne lira pas sans quelque surprise une petite anecdote de cette époque rapportée par le biographe de M. Emery. « Un jour, dit-il, M. Emery entendit de sa cachette, avec un singulier intérêt, le fameux Legendre, boucher de profession, ardent révolutionnaire et doué d'une éloquence naturelle très-remarquable. M. Emery a souvent rapporté depuis que, dans une discussion importante où un avocat de grand talent venait d'établir son sentiment par de très-bonnes raisons, il avait entendu Legendre combattre ce sentiment avec tant de chaleur et d'entraînement, que le parti qu'il proposait fut aussitôt adopté par acclamation. « Il m'aurait entraîné moi-même à son opi-« nion, ajoutait M. Emery, si je n'avais pas eu auparavant des idées bien « arrêtées sur le sujet de la discussion. »

Dans cette situation étrange, M. Emery ne cessait de soutenir et d'encourager les prêtres restés fidèles, et de combattre hautement le schisme. Il publia, dans ce but, plusieurs brochures qui firent grand bruit. Son influence sur les ecclésiastiques restés fidèles était grande, mais elle le mettait souvent dans la nécessité de se prononcer sur des questions difficiles et qu'il eût bien voulu écarter. Telle est celle qui lui fut posée après le 10 août

quand l'Assemblée législative changea la formule du serment réglée par l'Assemblée constituante, et obligea les prêtres comme tous les citoyens à jurer d'être fidèles à la *nation, à la liberté et à l'égalité*. Ce serment effrayait bien des consciences. Moralement forcé de manifester son opinion à cet égard, M. Emery déclara qu'il croyait ce serment licite, et qu'il pensait que, dans l'intérêt de l'Église, les prêtres devaient le prêter. Il faut voir dans sa *Vie* (I, 305 et suiv.) les raisons excellentes, selon nous, sur lesquelles il fondait son opinion. Quelque sage qu'elle fût, cette opinion excita pourtant une profonde division chez les catholiques. L'abbé Maury, qui vivait alors à Rome, où il venait d'être fait archevêque de Nicée, se mêla au débat avec cette absence de mesure qui est presque toujours la marque des zèles peu solides, et ne se refusa pas même, pour combattre M. Emery, le secours des assertions mensongères.

Les vertus de M. Emery, et peut-être aussi sa façon de prendre les événements, lui avaient fait des amis même parmi les patriotes de la section du Luxembourg. Longtemps ceux-ci le protégèrent contre les exaltés, qui ne supportaient pas qu'on lui laissât son logement au séminaire. Ces derniers l'emportèrent à la fin. M. Emery fut dénoncé pour avoir correspondu avec les émigrés, traduit devant le tribunal de Fouquier-Tinville, et renvoyé sans jugement en prison. Il y resta jusqu'au 9 thermidor, continuant là son apostolat auprès de ses co-détenus, dont il ramena plusieurs, notamment quelques évêques assermentés qu'il éclaira sur leurs erreurs, ou dans l'âme desquels il fit naître le remords.

A sa sortie de prison, il trouva les esprits plus que jamais divisés sur la question du serment de fidélité à la *liberté et à l'égalité*. Nous ne pouvons suivre ici cette querelle, dont les éléments étaient loin d'être exclusivement religieux. Les illusions où l'on était dans un certain monde, en France et dans l'émigration, sur la possibilité de rétablir, dans un avenir prochain, l'ordre de choses renversé, entrait pour beaucoup dans les efforts que l'on faisait pour empêcher les prêtres d'accepter les conditions que le gouvernement mettait à l'exercice de leur ministère. On voulait les détourner de rien faire qui pût aider l'œuvre de la révolution à se consolider. On immolait ainsi, sans se l'avouer bien entendu, l'intérêt des âmes à un intérêt de dynastie ou de parti. L'ignorance des faits, d'une part, et de l'autre l'inintelligence de la situation, étaient l'excuse de cette conduite. M. Emery qui voyait mieux, parce qu'il envisageait les choses de plus haut, persévéra imperturbablement dans la sienne. Nommé du conseil archiépiscopal qui gouvernait le diocèse de Paris en l'absence de l'archevêque émigré, il y fit constamment prévaloir l'esprit de zèle intelligent et de sage transaction dont il était animé.

C'est dans cet esprit qu'il conseilla de souscrire et qu'il souscrivit lui-même la déclaration de *soumission aux lois de la République* que la Convention mettait pour condition à l'exercice du culte catholique. L'explication que le gouvernement lui-même avait donnée de l'esprit de cette déclaration semblait de nature à enlever tout scrupule. Elle rencontra cependant beaucoup d'opposition, et l'opinion de M. Emery fit scandale. Il en fut surpris, paraît-il, et en éprouva une sorte d'impatience. « Il semble aujour-

d'hui, écrivait-il en date du 22 juillet 1795, que toutes les têtes soient renversées. On a peine à trouver un homme sage; on outre tout, on exagère tout; l'imagination frappée voit tout en noir. On croit être plus catholique à proportion qu'on ferme les yeux à la lumière et que l'on rejette les conseils de la prudence. » (I, 371.)

Les difficultés que l'on fit de prêter le serment en question eurent pour résultat d'irriter la Convention et de la pousser à en aggraver la formule en y ajoutant d'abord la reconnaissance de la souveraineté du peuple, puis la haine de la royauté. M. Emery le reconnaissait et en gémissait. « J'observe avant tout, écrivait-il le 22 octobre de la même année, que les malheurs où la religion et ses ministres sont précipités sont une suite du zèle outré et des prétentions excessives de certaines personnes. Si on avait fait sans difficulté la déclaration de soumission (et cette déclaration, dans le vrai, n'en souffrait aucune), nous n'en serions pas où nous sommes; on n'aurait pas préparé d'autre déclaration, et on ne nous traduirait pas comme des ennemis irréconciliables de la République. »

Ce zèle dont il déplore l'exagération devenait quelquefois dur. C'était à l'égard des prêtres assermentés dont il paraît qu'on n'aplanissait guère le retour à l'unité. M. Emery se plaint aussi amèrement à ce sujet, et avec raison. En effet, s'il y eut, lors de la proclamation de la constitution civile du clergé, des défections coupables à plus d'un titre, il y en eut aussi de relativement excusables; bien des prêtres acceptèrent cette constitution par défaut de lumière et pour n'en avoir pas compris la portée ni l'esprit. M. Emery voulait qu'on se montrât indulgent pour eux. Il travailla ardemment lui-même à leur réconciliation.

La révolution du 18 brumaire ouvrit une ère nouvelle pour la France et pour la religion. « En renversant le Directoire et en portant le général Bonaparte à la tête des affaires, cette révolution, dit l'auteur de la Vie de M. Emery, n'avait pas été, comme toutes celles qui l'avaient précédée, la substitution d'une forme de la tyrannie à une autre. C'était la force intelligente qui détrônait la violence aveugle et brutale, l'ordre qui chassait devant lui le chaos. » M. Emery y applaudit comme toute la France. Il fut un des premiers à conseiller au clergé le serment de *fidélité à la constitution* que le nouveau gouvernement substitua à tous les serments antérieurs. Ici encore il rencontra parmi ses adversaires Maury, devenu cardinal et resté aussi peu scrupuleux que par le passé, dans les procédé de sa polémique. Ce haut dignitaire, qui devait bientôt trahir le Saint-Siége, se montrait alors bien plus exigeant que le Saint-Siége lui-même.

Le rôle que, à partir de ce moment, joua M. Emery sous le Consulat et l'Empire est plus connu que sa conduite pendant la Révolution. Nous ne nous arrêterons donc pas sur cette période de sa vie, comme nous l'avons fait pour la précédente. Tout le monde sait la part qu'il eut dans les affaires publiques, les emplois que, dans la vue du bien à faire, il accepta, l'attitude ferme qu'il prit vis-à-vis de l'Empereur dans sa lutte contre le pape, le ton tout à la fois hardi et respectueux avec lequel il lui parla dans les différentes entrevues qu'il eut avec lui, enfin l'énergique résistance qu'il fit, en 1811, au sein de la *commission ecclésiastique*, aux entreprises de Napoléon contre

l'autorité du souverain pontife. Mais tout cela est à relire ici, parce que ces faits y sont racontés avec des détails nouveaux et d'après des documents authentiques que nul autre que l'écrivain à qui nous devons cette *Vie de M. Emery* ne pouvait avoir en aussi grand nombre et puiser plus directement aux sources. Personne n'ignore en effet que cet écrivain est M. l'abbé Gosselin, mort récemment directeur à Saint-Sulpice, et l'un des plus remarquables élèves qui fussent sortis des mains de M. Emery. Son livre, écrit avec modération et simplicité, est d'une lecture attachante en soi, et emprunte aux circonstances où nous nous trouvons un véritable intérêt d'actualité. En le publiant, on a rendu un grand service à l'Église. Pour son zèle si ardent et si éclairé, son esprit si conciliant et si ferme, c'est en effet une belle vie à offrir en exemple aujourd'hui, que la vie de M. Emery.

P. Douhaire.

LE MONTENEGRO, par Henri Delarue, secrétaire du prince Daniel de 1850 à 1859. Paris, Benjamin Duprat, 1862.

Dans les pays que nous voyons sur la carte figurer comme dépendants de l'empire ottoman, il en est où l'autorité du sultan n'avait jamais été jusqu'ici reconnue. Certains massifs de montagnes ont été des centres de résistance contre lesquels se sont brisés les efforts de nombreuses armées turques. Le Liban a maintenu jusqu'en ces derniers temps son indépendance. Les Maniotes, habitants du Taygète, n'ont jamais ni payé une piastre ni fourni un homme à la Porte jusqu'au jour où Pétro-bey, leur chef, s'est mis à la tête des insurgés du Péloponnèse pour inaugurer l'indépendance de la Grèce. Les anciens sujets de Scanderbeg, les Myrdites albanais, ont conservé leur foi catholique, maintenu leur autonomie et savent encore se faire respecter en menaçant les populations musulmanes de la plaine à la moindre infraction à leurs capitulations. Mais le Monténégro est le plus remarquable de ces petits États où la vaillance a longtemps maintenu la liberté. En 1389, la bataille de Kassovo livra à Amurat II le royaume de Servie, à l'exception toutefois de cette montagne noire où s'étaient retirés les plus braves des Serbes. Profitant des obstacles offerts à l'invasion par la nature du sol, soutenus par la république de Venise aux possessions de laquelle ils touchaient, ces hommes intrépides ne se sont jamais laissé entamer, et si, après cinq cents ans de luttes, ils viennent d'être vaincus, espérons que le jour de leur affranchissement n'est pas éloigné. Dans l'inévitable dissolution qui menace l'empire ottoman, le Monténégro est certainement appelé à jouer un rôle important. Ce qui concerne ce petit pays est donc d'un intérêt réel. Le ilvre de M. Delarue nous fait connaître en quelques pages l'histoire souvent légendaire et poétique, les mœurs, les usages, le gouvernement de cette vaillante contrée. Une carte jointe à l'ouvrage complète le récit et sert

au lecteur à se rendre compte des faits et de la situation géographique du pays. L'auteur ne nous donne peut-être pas tous les détails, tous les documents importants que sa position près du prince Daniel lui a permis de connaître. Il faut espérer que d'autres écrivains, à défaut du regrettable auteur lui-même, pourront compléter ce travail, déjà d'un puissant intérêt. M. Delarue a écrit au milieu de toutes les agitations de la politique et de la guerre. Esprit intelligent et cultivé, caractère généreux, il s'était attaché au Monténégro et a contribué plus que personne à le faire connaître. Il y a rendu populaire le nom de la France. Il a succombé au moment où il se disposait à partir de Paris pour y retourner. Le volume dont il est question n'a été publié qu'après sa mort. L'auteur érudit de la *Bulgarie chrétienne*, M. Ad. d'Avril, son ami, s'est chargé de ce soin. Dans une charmante notice qu'il a mise en tête de l'ouvrage, il a fait un pieux éloge de l'auteur, dont la mort est une perte regrettable non-seulement pour son pays d'adoption, mais aussi pour l'influence de notre patrie.

LE MONT HOR, LE TOMBEAU D'AARON, CADÈS, Étude sur l'itinéraire des Israélites dans le désert, par M. le comte de Bertou.

Tandis qu'une école prétendue savante cherche à contester la véracité des livres saints et leur inspiration réellement divine, de nouvelles preuves viennent chaque jour démontrer leur exactitude et donner raison à notre foi. Les grandes découvertes de la géologie moderne ont mis en lumière les merveilles de la cosmogonie de la *Genèse*. Les papyrus trouvés dans les fouilles d'Égypte ont confirmé la réalité des miracles de Moïse. D'intrépides et savants voyageurs sans souci des fatigues, ont marqué la trace du peuple de Dieu dans tous les pays où il a passé. L'un des plus distingués de ces hommes de foi et d'intelligence, auquel ses adversaires eux-mêmes ont rendu pleine justice, M. le comte de Bertou nous offre, dans un livre récemment publié, une étude desplus intéressantes sur l'itinéraire des Israélites dans le désert. S'éclairant à la fois des textes sacrés, de la connaissance des auteurs chrétiens, païens ou musulmans, consultant la tradition si vivante encore en ce pays d'Orient, il nous indique et nous fait suivre la route des douze tribus pendant les quarante ans qui se sont écoulés de la sortie d'Égypte au passage du Jourdain. Chaque point important est déterminé par une discussion pleine de sagacité, et l'aspect des lieux, rapidement décrit, nous explique tous les détails contenus dans les livres saints. C'est ici que le peuple a murmuré, là qu'il a été vaincu, là qu'il a été triomphant. Ce sont ces eaux amères qui ont été rendues douces, c'est à cette station que l'eau est sortie du rocher.

L'Arabe montre près des ruines de Petra, sur un sommet isolé, un marabout relativement moderne, bâti, dit-il, sur le tombeau d'Aaron. M. de Bertou, par la position de la montagne, par son rapprochement de la capitale de l'Idumée, par sa forme même, par les témoignages d'Eusèbe et de Fla-

vius Josèphe, nous prouve que c'est réellement là que le frère de Moïse a été *remis à ses pères*.

Le lieu indiqué par les livres saints, comme celui où la terre s'est entr'-ouverte en vomissant des flammes pour engloutir Coré, Dathan, Abiron et ses partisans, est le seul endroit du pays où le sol porte les traces d'une éruption volcanique. « On y trouve, dit l'auteur, des scories, des pierres « calcinées qui sont là comme autant de témoins dont l'autorité des saintes « Écritures pourrait se passer, mais que le voyageur contemple avec un res- « pect plein d'émotion. »

Nous comprenons, après avoir lu le livre, le sentiment profond qui doit agiter l'âme en parcourant ces contrées où Dieu est resté si longtemps en contact presque direct avec les hommes, où chaque chose a conservé son empreinte. Nous remercions le savant auteur, nous dirions volontiers le précieux guide, qui, le flambeau de la science à la main, nous fait toucher du doigt, du regard, ces traces divines, et, sans avoir la prétention d'ajouter des preuves à notre foi, augmente du moins l'éclat des preuves anciennes qu'un savoir récent voudrait couvrir de la vaine poussière de son érudition suspecte.

A. Benoist d'Azy.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

I

24 septembre.

On a souvent raconté qu'au retour de son voyage de Plombières en 1858, M. de Cavour ayant réuni à la campagne les principaux chefs révolutionnaires de la Péninsule pour leur exposer son plan, aurait mis fin aux objections de l'un d'entre eux, en s'écriant : Laissons là la morale et faisons de la politique! *Lasciamo la morale!* On sait si cette consigne toute italienne a été irréprochablement suivie. M. Rattazzi paraît avoir dit à son tour : Laissons là le sentiment et faisons de la politique! Mauvais jeu, quoi qu'en puissent penser les habiles, que d'affranchir ainsi l'art de gouverner les hommes de toute règle, de tout souci, autre que le succès. A sacrifier la morale, on perd tout d'abord l'estime de cette élite des gens de bien de toutes les opinions et de tous les pays qui jugent les événements aux seules lumières de la conscience : à fouler aux pieds le sentiment, on s'aliène à jamais les masses qui ne touchent à la politique que par leurs passions, égarées souvent, mais généreuses. Que reste-t-il alors au disciple de Machiavel? Demandez-le à M. Rattazzi, qui est aujourd'hui plus impopulaire en Italie que n'ont jamais pu l'être le maréchal Radeski ou le roi *Bomba*.

Il faut reconnaître aussi qu'il y a eu trop d'étranges surprises et de coups de foudre dans les événements auxquels on nous fait assister depuis six semaines en Italie. On ne peut exiger d'un peuple qu'il s'habitue à changer d'idole aussi vite qu'un courtisan change de maître ou que la scène politique change de décor. Le libérateur devenu *brigand*[1] parce qu'il a voulu

[1] « Tous ceux qui seront pris, errants et armés, dans les campagnes de Sicile et des Calabres, et qui ne pourront pas justifier de leur présence en ces lieux, seront considérés comme *brigands*, et traités comme tels. »

(Proclamation du général Cialdini, datée de Messine, le 31 août.)

achever en 1862 son œuvre de 1860, l'ami du roi traité en ennemi de l'État, le vainqueur des Deux-Siciles combattu comme rebelle, parce qu'après avoir donné au Piémont Naples et Palerme qu'on n'osait pas lui demander, il a essayé de lui donner Rome que le roi, les Chambres, les ministres, réclament chaque jour avec tant de passion; Garibaldi enfin « cette vertu, ce Romain, » comme vient de l'appeler M. Hugo dans ses hyperboles de Bruxelles, traqué, blessé, désarmé, conduit prisonnier dans une forteresse du Piémont par les bersagliers de Cialdini; au lieu de couronnes civiques, des balles coniques; au lieu d'ovations, la cour d'assises; au lieu du Capitole, cette roche tarpéienne d'Aspromonte, d'où le héros a été précipité, c'est là, convenons-en, un spectacle fait pour ébranler des esprits plus solides que les esprits italiens. « A Rome, à Rome! s'écriait le nouveau Mithridate, dans sa proclamation de Catane, si j'ai fait quelque chose pour la patrie, croyez à mes paroles; je suis résolu à entrer à Rome vainqueur ou à périr sous ses murs!... »

... Je sais tous les chemins par où je dois passer,
Et si la mort bientôt ne me vient traverser,
Sans retarder plus loin l'effet de ma parole,
Je vous rends, dans trois mois, au pied du Capitole!

Et déjà, la Sicile entraînée, l'armée royale tournée ou séduite, Catane conquise sans coup férir, la mer traversée en dépit du blocus, Naples frémissante qui s'apprêtait à fêter, par une nouvelle entrée de Garibaldi, l'anniversaire de son entrée du 8 septembre 1860, tout semblait promettre au hardi *condottiere* une campagne facile et bruyante comme celle qui lui avait livré une première fois le royaume des Deux-Siciles. Et cependant à peine débarquée sur le continent, toute cette expédition soi-disant nationale, tout ce tumulte révolutionnaire s'évanouissait aux premiers coups de fusils d'une poignée de bersagliers. Comment ne pas reconnaître dans ce brusque dénoûment la main de Celui qui conduit les hommes à ses fins par les voies mêmes qu'ils se sont frayées pour s'en éloigner? Royaume fondé, disait-on, pour l'unité, tu périras par la division de ceux qui t'ont voulu! Piémont, qui jurais, il y a deux ans, que tu ne voulais qu'emprunter le territoire du Saint-Père pour aller mettre Garibaldi à la raison, tu seras forcé cette fois de tenir ta parole menteuse et de faire feu sur ton héros! Insulteur de Pie IX et de Rome, tu tomberas en marchant contre le Vatican, non sous la baïonnette d'un défenseur du pape, mais sous la balle d'un Piémontais, ennemi comme toi de l'Église! Envahisseur des Marches et de l'Ombrie, tu viendras perdre dans cette équipée la popularité de ta triste victoire contre l'armée du pape! Garibaldi blessé nous vengera de Pimodan immolé. Aspromonte criera justice contre Castelfidardo. Non, nous ne savons pas rester insensible à cette intervention manifeste de Dieu dans

les affaires de ce triste monde. Lorsque nous voyons ce même soldat brutal qui, du champ de bataille où quelques centaines d'enfants de mères françaises venaient de tenir tête à toute une armée, avait le cœur d'écrire : *L'ennemi a laissé entre nos mains un grand nombre de morts*, stigmatisé aujourd'hui par la révolution pour avoir écrit au colonel Pallavacino : « Votre mission est de *poursuivre Garibaldi sans lui donner un instant de repos, de l'attaquer et de le détruire s'il accepte le combat.* » Quand nous voyons ce même homme qu'on exaltait alors pour avoir appelé les volontaires de Lamoricière des *mercenaires*, honni aujourd'hui pour avoir appelé les volontaires de Garilbadi des *brigands*; quand nous le voyons livré désormais à toute la haine de ceux dont il avait mérité toute l'admiration, courir à Turin où les conseils de la clémence étaient sur le point de l'emporter et mettre sa démission dans le plateau de la rigueur; quand nous voyons tout cela, nous disons : C'est la justice de Dieu qui passe; et nous contemplons d'un œil plus résigné le spectacle des choses de notre temps.

Mais revenons au conseil des hommes d'État de Turin et faisons de la politique. Si formidable qu'elle paraisse, cette aventure de la levée de boucliers et de la chute de Garibaldi pouvait être depuis longtemps prévue. On se rappelle, en effet, qu'en abandonnant au roi sa conquête de Naples, en laissant à Cialdini l'odieux d'achever par le bombardement de Gaëte le coup de main de Marsala, en refusant, pour se retirer à Caprera, tous les honneurs qu'on mettait à ses pieds, l'ex-dictateur avait annoncé aux nouveaux sujets de Victor-Emmanuel qu'il reviendrait au printemps prochain pour reprendre la guerre sainte de l'unité italienne. Que de lettres, que de discours où cette promesse a été solennellement répétée! C'est au point que le public français, peu épris des héros qui publient trop à l'avance les bans de leur mariage avec la gloire, commençait à trouver que celui-ci parlait trop. L'habileté fort légitime en cette occasion de M. de Cavour consista à ne point se heurter de front à une résolution si bruyamment affichée. Il se contenta de la tourner, de la flatter, de l'endormir, d'en faire le blocus et de lui ravir insensiblement ses adhérents les plus redoutables. C'est ainsi que les principaux généraux du conquérant de la Sicile lui furent enlevés un à un sans que ni lui ni eux peut-être n'en aient pu concevoir aucun soupçon. De celui-ci on fit un député auquel on persuada qu'il était orateur et qu'il serait ministre; d'autres reçurent avec des épaulettes régulières des places d'aide de camp du roi ou de commandant de quelque capitale. L'armée des volontaires, conservée d'abord, tolérée ensuite, finit par se fondre dans l'armée royale, où ses officiers eurent grand'peine à se faire accepter avec leurs grades. Aussi, lorsque Garibaldi, qui s'était laissé arrêter, au printemps de 1861, par la mort inopinée de M. de Cavour et par les assurances du baron Ricasoli, poussa son cri de guerre : *Roma o morte!* il ne vit arriver au bois de Ficuzza que quelques milliers d'en-

fants de quinze à dix-huit ans, inhabiles au maniement des armes et aux fatigues de la guerre. L'Italie n'avait pas eu le temps, en deux années, de refaire une seconde armée de volontaires. Que tenter avec de tels éléments? Une campagne en règle contre les forces combinées du Piémont et de la France? Non, mille fois; mais une manifestation révolutionnaire, quelque chose comme un vaste 15 mai italien avec les grands chemins pour boulevards et Rome pour but. Là encore Garibaldi a été déçu. Les masses n'ont pas répondu à son appel; l'Italie n'est pas si pressée que lui d'aller chasser le pape. Le besoin de compléter son unité piémontaise la séduit moins que le besoin de revenir sur cette unité elle-même établie par une surprise de scrutin et maintenue par l'appui des baïonnettes. Puisque le gouvernement de Turin revendique sérieusement son droit fondé sur le suffrage des Italiens, qu'il essaye donc de retirer les soixante mille hommes qui écrasent les provinces du Sud, et qu'il laisse voter! Nous osons lui promettre qu'il ne recueillerait pas, en deçà et au delà du détroit, la moitié autant de *oui* qu'il y entretient de soldats.

En attendant, le Piémont paraît plus embarrassé de sa victoire que Garibaldi de sa défaite. Que va-t-il faire de ce prisonnier qui tient évidemment plus de place dans l'État que le roi lui-même? Un seul parti restait à prendre, au lendemain de cette victoire d'Aspromonte qui devait, si on ne se hâtait d'en effacer le souvenir par la clémence, laisser l'Italie divisée en deux camps irremédiablement ennemis. Il fallait là une de ces inspirations à la Henri IV, un de ces *Soyons amis, Cinna!* que la politique toute seule ne suffit pas à conseiller.

Au lieu de cette scène qui, à l'honneur de l'humanité réussit partout sur le public, on a eu le plus misérable *imbroglio* de procédurier voulant s'essayer à la politique. Il y a eu délit, donc il doit y avoir répression. Le Piémont n'a-t-il donc pas des lois? n'a-t-il pas des tribunaux compétents? Il en a même tant que le ministère reste hésitant entre eux depuis trois semaines. Où renvoyer ce criminel qui a voulu prendre Rome sans la permission du roi? Quelle juridiction saisir de cet étrange procès? Le Sénat, la Cour de cassation, la Cour d'assises? et laquelle? M. Ratazzi ne doit-il pas attacher un grand prix à ne pas se donner pour aussi habile que M. de Cavour? Donc, on retient le blessé d'Aspromonte en prison, et l'on assure, quoique nous ayons peine à le croire, que le procès aura son cours.

Voit-on d'ici cette scène inouïe? Douze Italiens assis dans un prétoire pour juger celui qu'on a appelé jusqu'ici le grand Italien; un procureur général réclamant contre lui et ses complices les peines édictées par la loi contre les coupables de rébellion à main armée; sur la sellette du crime un homme qui peut se lever et dire au pouvoir : « Vous m'accusez d'avoir voulu aller à Rome malgré votre défense; je vous accuse, moi, de ne pas y aller, malgré votre promesse. J'avais donné ma parole à mes

volontaires, je l'ai tenue; vous avez donné vingt fois la vôtre à la nation, dégagez-la. Nous ne sommes pas des rebelles, nous n'étions que votre avant-garde partie avant l'heure. Si par miracle j'étais arrivé d'un bond sur le Capitole, comme je suis arrivé à Naples il y a deux ans, vous seriez maintenant sur la route de Rome pour venir me demander de succéder à ma dictature.

« Entre nous, la partie n'est jamais égale : sur le champ de bataille, vos troupes régulières ont eu facilement raison de mes bandes; ici c'est moi qui vous domine et qui vous réduit en silence. Que vous dois-je, et que ne me devez-vous pas? Qu'ai-je reçu de vous? rien quoique vous m'ayez tout offert. Je n'ai pas même à vous rendre ce ruban de Saint-Maurice et Lazare qui verdit la boutonnière de vos démocrates, et j'ai pu traiter de *chincalleria* votre grand-croix de l'Annonciade dont vous avez à mon refus affublé tous mes amis. Mon titre de général? Vous savez bien que ce n'est pas de vous que je le tiens. La Constituante romaine me l'a reconnu, il y a 13 ans, lorsque je faisais ma première incursion sur le territoire de Naples et mes premières armes contre les Français. Oui, pendant que vous étiez condamné à venir implorer la paix sous la tente de Radeski, pendant que vous rappeliez votre flotte de Venise abandonnée aux bombes autrichiennes, pendant que vous renvoyiez les volontaires lombards et que vos bersagliers entraient à la baïonnette dans le faubourg de Gênes, je luttais à la villa Borghèse, à la porte Saint-Pancrace contre l'étranger qui allait vous fermer pour si longtemps l'accès du Capitole. A mes volontaires revient, vous l'avez reconnu, une grande part de la gloire exclusivement italienne de la campagne de 1859. Après la fatale paix de Villafranca que vous n'avez pas refusé de signer, à qui avez-vous dû cet enthousiasme des uns, cette terreur des autres, qui ont rempli de *oui* les urnes de l'annexion? A qui la Sicile et Naples, 10 millions d'Italiens que je vous ai livrés de la main à la main sur la route de Capoue un jour que vous m'avez appelé votre ami? A qui enfin avez-vous emprunté cette consigne aujourd'hui mise en pièce de l'*Italia una* pour laquelle je n'ai cessé de conspirer depuis le jour où le roi Charles-Albert m'a jeté en exil jusqu'à celui où le roi Victor-Emmanuel m'a jeté en prison? Arrière donc votre prétention à me condamner puis à me faire grâce ! Vous êtes le roi élu; soit, je suis le suffrage universel ! vous êtes le Piémont et rien que le Piémont, je suis l'Italie..! »

Telle est en réalité le dernier mot et le vrai sens de la victoire d'Aspromonte. C'est une victoire du Piémont sur le parti qui lui a livré la Péninsule. « Les factions sont mortes de la même balle qui a blessé Garibaldi » lisions-nous dernièrement dans un journal ministériel de Turin. C'est le contraire qui est vrai; ces factions existaient sans doute avant l'événement du 29 août, mais elles vivaient en bonne intelligence, au moins apparente, avec le gouvernement. Depuis, elles se sont déclarées ouvertement contre lui, et l'on a vu des commencements d'insurrection à Gênes, à Milan, à Pavie, à Brescia,

à Côme, à Monza, à Parme, à Palerme. Partout refoulés par la troupe qui a fait énergiquement son devoir, où vont aboutir tous ces mouvements? Inévitablement à la reconstitution de l'ancien parti républicain et à la ruine de la fameuse devise : *Italie et Victor-Emmanuel!* Déjà tout le Sud est soumis à l'état de siége : à Reggio, à Catane, à Messine, à Naples, les populations vivent sous la gueule des canons piémontais braqués sur les places exactement comme à Venise ou à Varsovie. A ce sujet, le correspondant du *Temps* rappelant que depuis l'annexion, le gouverneur militaire des provinces napolitaines a droit de faire arrêter et fusiller les gens sans jugement, se demande ce que l'état de siége pourra lui accorder de plus. Le Piémont sent si bien qu'il est à lui seul toute l'Italie, et qu'il n'y a d'organisé dans ce malheureux pays que son gouvernement ou plutôt que son armée, qu'on vient de faire un choix parmi les officiers les plus énergiques pour les envoyer comme préfets, dans les provinces méridionales! C'est le vieux régime tant décrié des gouverneurs militaires de l'ancien Piémont; il n'y manque plus que le coup de sabre qui doit en finir avec le Statut. De cet exposé succinct de la situation, il ne paraîtra pas, ce nous semble, trop téméraire de conclure que si le vainqueur d'Aspromonte s'appelle le Piémont, le vaincu s'appelle le royaume d'Italie.

II

La presse catholique ne sera plus seule désormais à repousser cette plate chimère de l'unité italienne à laquelle on voudrait sacrifier la royauté pontificale. De précieux renforts nous sont venus, soit du côté du pouvoir, soit des rangs de la démocratie la plus avancée. S'ils ne sauraient apporter des idées nouvelles dans un débat depuis longtemps épuisé, s'ils ne disent rien que nous n'ayons dit nous-mêmes en plus d'une rencontre, ils le disent au moins à un public qui n'est pas le nôtre et avec un désintéressement catholique dont notre charité peut s'affliger, mais dont notre dévouement ne doit pas hésiter à profiter. Il serait à coup sûr difficile de persuader même au plus complaisant des cent cinquante mille abonnés dont se vante la presse antipapale, que MM. Proudhon et Pelletan ont été prendre leurs inspirations chez les Jésuites.

Quand le célèbre socialiste dénonce à l'Italie l'unité qu'on lui montre comme le couronnement de ses destinées, comme le démenti de son histoire et la ruine de ses espérances; quand rappelant à la France que la religion est une de ses forces traditionnelles et que ce serait trahison de la sacrifier sans avoir pourvu à son remplacement, il s'écrie : « Oui,

je suis par position catholique, clérical, si vous voulez, parce que la France, ma patrie, n'a pas encore cessé de l'être, et que les Anglais sont anglicans, les Prussiens protestants, les Suisses calvinistes, les Américains unitaires, les Russes grecs; parce que tandis que nos missionnaires se font martyriser en Cochinchine, ceux de l'Angleterre vendent des bibles et autres articles de commerce! » Quand M. Proudhon parle ainsi, quand il répète sans s'en douter toutes les raisons que donnaient nos orateurs de 1849 pour justifier l'expédition de Rome, que fait-il? il encloue les plus gros canons de MM. Havin et Guéroult, qui ne savent faire feu que sur les évêques et sur nous.

Quand M. Pelletan annonce à l'Italie rendue de force unitaire qu'elle aura à compter dans son parlement avec une opposition génoise, une opposition lombarde, une opposition florentine, une opposition napolitaine, une opposition vénitienne, et qu'au bout de cette guerre civile de tribune en permanence, elle trouvera immanquablement un 18 brumaire; quand reconnaissant loyalement l'impossibilité de faire cohabiter dans la même ville le pape et le roi d'Italie et de placer le successeur des apôtres ailleurs que dans son vieux reliquaire de Rome, il vient à dire : « Laissons donc le Pape à Rome pour le bon ordre de l'Europe [1]! » lorsque concluant à la fois et contre le pouvoir temporel que nous voulons conserver et contre la monarchie d'Italie que s'efforcent de fonder les singuliers démocrates de notre temps, il se prononce en faveur d'une république fédérale avec un humble avoyer qui pourrait, croit-il, résider au Capitole sans offusquer la suprématie morale du pontife; quand il écrit ces choses et bien d'autres, que fait M. Pelletan? il met évidemment en déroute toute la polémique des journaux qui ont remplacé si avantageusement pour le pouvoir les anciens journaux républicains.

Veut-on savoir ce que ceux-ci ont trouvé jusqu'à présent à opposer à ces nouveaux et embarrassants adversaires? Un argument auquel il n'y a rien à répondre, parce qu'il ne répond rien lui-même, le silence. Ainsi les cent cinquante mille abonnés ne sauront pas que MM. Proudhon et Pelletan, l'un le dialecticien du socialisme, l'autre, un des écrivains, à coup sûr, les plus originaux et les plus dignes d'estime de son parti, se permettent de ne pas penser absolument comme MM. Havin et Guéroult, sur la question d'Italie. Refuser la discussion, quel moyen de prouver qu'on est pour la diffusion des lumières et la liberté de la presse! C'est d'ailleurs la seule répression dont on puisse user en ce moment contre ces indisciplinés de la libre pensée. Nous sera-t-il permis cependant d'insister pour notre compte et de demander décidément aux journaux de la démocratie pourquoi ils dépensent tant d'éloquence pour faire des recrues au roi d'Italie. Prétendront-ils être à ce point convertis à la monarchie qu'ils aient senti le besoin de se poser en

[1] *La Comédie italienne*, par M. Eugène Pelletan. Paris, chez Pagnerre.

paladins d'un nouveau trône à fonder. Ah! nous comprendrions leur enthousiasme s'il s'agissait de quelque grande entreprise nationale, fut-elle imprudente ou prématurée, comme par exemple de reprendre les frontières du Rhin; mais il ne s'agit pour le moment que d'agrandir démésurément les possessions du roi de Sardaigne. Comment expliquer que les mêmes hommes qui refusaient en 1848 le secours de la France à Charles-Albert de peur de le voir s'établir en Lombardie, veuillent aujourd'hui donner à son fils toute la Péninsule? La France serait-elle intéressée à créer de l'autre côté des Alpes une nation de vingt-deux millions d'habitants, qui par sa position sur deux mers serait l'alliée la plus recherchée de l'Angleterre, et par sa position sur le continent l'alliée la plus utile de l'Allemagne? M. Proudhon leur dit dans sa langue que l'unité en elle-même est un principe essentiellement *monarchique*, *militariste* et *bourgeois;* ils ne se rendent pas, soit : mais ne comprennent-ils pas du moins, à l'enthousiasme des *meetings* pour Garibaldi, que l'unité italienne est avant tout une idée anglaise? Voudrait-on nous bercer de la reconnaissance des Italiens pour le service rendu? Mais oublie-t-on que ce sentiment qui a le tort, hélas! de trop ressembler à un devoir, compte pour moins encore dans la vie politique que dans la vie privée? N'avons-nous pas profité sans scrupule en 1854 de la *reconnaissance* de l'Autriche envers la Russie qui venait de la sauver? Et à ce même moment, le royaume de Grèce, que nous avions, quelques années avant, arraché tout sanglant des mains de la Turquie, se montra-t-il bien efficacement notre ami? On a parlé encore de l'identité de race entre la France et l'Italie, qui devrait se traduire en une fraternité véritable dès que le vieux Latium aura retrouvé son vieux Capitole. — Mais ce n'est-là évidemment qu'un texte et un prétexte à faire des phrases. — Les politiques ne se laissent pas prendre à ces piéges couverts de fleurs de rhétorique. Est-ce que l'Espagne n'est pas comme nous de race latine, et trouvez-vous que nous ayons fait bon ménage ensemble dans l'histoire? Les Américains ne sont-ils par des Anglais d'hier et ne détestent-ils pas cordialement les Anglais d'aujourd'hui?

Mais si ce n'est ni par donquichotisme monarchique, ni par aucun intérêt manifeste du pays, ni par aucune illusion à se faire sur la future intimité entre Français et Italiens que vous pouvez désirer l'unité de la Péninsule, dites-nous donc pourquoi vous semblez croire que tout est perdu si on vous condamne à l'attendre encore quelques mois? Il y a des raisons à tout. Prenez garde! si c'était par hasard la seule haine du pape qui fût votre mobile, ce serait honteux; mais si cette haine dominait à ce point tous vos sentiments, qu'elle vous fermât les yeux sur le dommage irremédiable causé à la France, ce serait criminel.

III

L'autre auxiliaire inattendu du pouvoir temporel, venu celui-là des régions du pouvoir, c'est le nouveau journal de M. de la Guéronnière. Nous avouerons tout de suite que son apparition ne nous a ni étonné, ni rassuré autant que ses fondateurs l'auraient peut-être espéré. Il est connu de tout le monde que depuis la guerre d'Italie, il y a deux politiques, sinon dans le gouvernement, du moins autour de lui. L'une s'efforçant de rester fidèle à l'inspiration de Villafranca, disant tout haut qu'il faut demeurer à Rome, défendre le pape et ne jamais laisser s'établir à nos portes, au cœur de l'Europe, sur les ruines de l'influence catholique de la France, un nouveau royaume condamné à vivre en ennemi de l'Église et en obligé de la révolution. L'autre réclamant la prompte retraite de nos troupes, la fin du pouvoir temporel, l'avénement de l'unité italienne et annonçant par le télégraphe aux quarante mille communes de France les discours du prince Napoléon. De ces deux politiques, la première a eu jusqu'ici la presque unanimité du Sénat et l'immense majorité du Corps législatif; mais la seconde seule était représentée dans la presse gouvernementale. Une influence inexpliquée avait agi sur ces journaux et les avait gagnés un à un à ce qu'on veut appeler la cause italienne. C'était un curieux mais triste spectacle. Les feuilles officieuses en étaient venues à enregistrer triomphalement comme des victoires les infractions les plus criantes au traité conçu et signé par l'Empereur. Jamais on n'avait vu encore un gouvernement afficher, comme la femme de Sganarelle, tant de joie d'être battu. On se disait malgré soi : *Qui trompe-t-on ici?* et cette conviction désolante s'enracinait dans le public qu'au fond le gouvernement français souhaitait la chute de la papauté temporelle, mais sans vouloir rien faire pour la précipiter. La *France* est donc venue combler une lacune et répondre à une nécessité gouvernementale.

Quand nous disons que le journal de M. de la Guéronnière ne saurait suffire à nous rassurer, c'est parce qu'il n'est pas autre chose, en effet, que le journal de M. de la Guéronnière. Il y a bien eu sur ce point dans les premiers jours une équivoque habilement exploitée par la nouvelle feuille et que les précédents de son principal écrivain justifiaient assez. Mais le *Constitutionnel* qui ne se targue plus d'indépendance, comme au temps de M. Véron, a fait tapage dans les antichambres, et la *France* a du rentrer, sur sa propre déclaration, dans la catégorie des journaux qui n'engagent hélas! que la signature de leurs rédacteurs.

Nous pourrions dès lors tenir la cause pour entendue et nous dispenser d'attacher à des idées purement personnelles l'importance d'un manifeste.

Dans la société de plus en plus démocratique où nous vivons, les opinions d'un sénateur, il ne faut pas s'y méprendre, ne font guère plus autorité que celles de tout autre journaliste. Quand M. de la Guéronnière annonce que cette grave affaire d'Italie doit tôt ou tard se régler par un congrès, il n'avance rien de trop hasardé. C'est ainsi en effet que se sont terminés jusqu'ici les différends entre États. Mais nous permettra-t-il de lui dire qu'il eût été bien plus facile de ne pas dissoudre à l'avance le congrès qui allait se réunir en janvier 1860, qu'il ne le sera d'en former un nouveau. A cette époque, le directeur actuel de la *France* couvert de ce voile des Pythonisses sous lequel on croit toujours deviner un Dieu, vint dire à l'Europe fort émue des premières usurpations du Piémont : Il est inutile que vous nous envoyiez vos agents pour s'occuper avec nous de rappeler Victor-Emmanuel aux stipulations de la paix de Zurich; il y a fait accompli en sa faveur dans les duchés, en Toscane, à Bologne. La France ne peut s'inscrire nulle part contre les décisions du suffrage universel, ni vous prêter ses soldats pour défaire son œuvre de Magenta et de Solferino... Et le congrès qui était convoqué à jour fixe ne s'ouvrit pas. Aujourd'hui que quatre grandes puissances sur cinq ont reconnu non-seulement l'Italie de 1859, qu'elles étaient alors à la veille de condamner, mais l'Italie de 1862, aggravée de deux provinces nouvelles volées au pape et de tout le royaume de Naples, on vient leur dire : Il ne faut plus songer à l'unité vers laquelle l'Italie marche à si grands pas depuis trois ans. La France n'en a jamais voulu. Profitons du désarroi où nous avons laissé tomber ce malheureux pays et faisons chez lui un coup d'Europe. Le nord au Piémont, le sud au royaume de Naples; entre les deux le petit État actuel du Saint-Père garanti et neutralisé. N'est-ce pas un arrangement à satisfaire tout le monde?

Oui, tout le monde, excepté l'Angleterre, qui a trop bien vu que l'unité italienne serait l'abaissement de la puissance française, pour renoncer jamais à fomenter cette utopie dans la Péninsule; excepté l'Autriche à qui le congrès consentirait à laisser la Vénétie, jusqu'à ce que « le temps, ce grand diplomate, » qui de nos jours a la révolution pour courrier d'ambassade, parvienne à la restituer à l'héritier de Charles-Albert; excepté la Prusse et la Russie qui seraient autorisées à nous dire : Pour qui nous prenez-vous? Quoi! vous nous poursuivez d'avances de tout genre pour nous décider à reconnaître ce que vous avez fait ou laissé faire chez votre allié, et quand nous avons à peine eu le temps de nous compromettre par un *oui* pour avoir la paix, vous nous demandez un *non* pour avoir l'ordre !.. excepté l'Italie, livrée aux revendications de ses princes dépossédés et aux fureurs d'une faction qui pourrait se réclamer du suffrage universel; excepté la France, enfin, qui ne trouverait pas dans cette Italie à deux couronnes le contre-poids dont elle a besoin pour assurer l'indépendance du pape et la sécurité de ses frontières. Voilà comment cette solution contenterait tout le monde!

Nous n'en pouvons accepter, quant à nous, et nous n'en voulons retenir qu'une chose, c'est qu'elle est contraire à l'unité italienne. Cela nous suffit pour considérer comme heureux qu'elle ait été publiée avec tant de fracas et dans une feuille notoirement dévouée à l'Empire. Seulement nous craignons que M. de la Guéronnière n'enlève toute autorité à sa polémique contre le *Constitutionnel* en n'osant pas faire rendre à sa thèse tout ce qu'elle contient. Puisqu'il voit si clairement, quel est l'intérêt de la France dans les événements d'outre-Manche, comment affecte-t-il de ne pas voir quelle est sa responsabilité? Et ce n'est pas là, qu'on veuille bien nous croire, une vaine récrimination de notre part, c'est tout le côté moral et pratique de cette difficile affaire. Les peuples comme les individus doivent répondre du mal qu'ils ont fait sans vouloir le faire et de celui qu'ils laissent s'accomplir, lorsqu'ils pourraient l'empêcher. Nous sommes d'autant plus obligés de sauver le pape que c'est notre guerre d'Italie qui l'a amené à la cruelle extrémité où nous le voyons réduit. Nous sommes d'autant plus tenus à ne pas céder Rome au Piémont que nous avons eu le tort de lui laisser prendre, il y a deux ans, une partie du territoire dont nous étions censés avoir accepté la garde. Nous devons d'autant plus établir que nous parlons un même langage à Turin et à Rome, que le ministre de Pie IX n'est que trop autorisé à nous répondre : Que venez-vous me proposer? la garantie de ce qui me reste moyennant l'abandon de ce qu'on m'a enlevé? Mais votre allié de Turin crie à travers les chancelleries qu'il veut Rome, qu'il aura Rome, que la devise de Garibaldi est devenue celle du roi : *Rome ou la mort!* Au lieu de venir vers le spolié qui ne dit rien, allez donc vers le spoliateur qui ose donner par avance de tels démentis à vos démarches. Vous vous plaignez du *non possumus* de Rome, mais n'y a-t-il pas un *non possumus* tout autrement accentué à Turin dont personne n'a l'air de se plaindre? »

Si nous sommes responsables vis-à-vis de l'Église, pouvons-nous nous croire libres de tout engagement vis-à-vis de l'Italie? Les Italiens ne le pensent pas. Il est curieux de trouver dans le *Recueil des œuvres parlementaires de M. de Cavour*, publiées par son secrétaire, à quel acte du gouvernement français cet homme d'État rattachait nos principales obligations envers son pays :

« Si le programme de Milan, dit-il, avait pu être rempli jusqu'au bout, si l'Italie avait été libre des Alpes à l'Adriatique, les souverains de Naples et de Toscane, le pape lui-même, auraient pu être amenés à adhérer à une politique italienne, *et la confédération aurait pu s'établir avec plus ou moins de chances de succès*. Au contraire, l'Autriche étant restée campée sur le Mincio et le Pô, les Italiens ne purent nourrir l'espoir de voir se modifier la politique des anciens alliés de la maison de Habsbourg. L'instinct de la défense éloigna l'Italie de l'idée de la confédération, et fit mûrir plus rapidement la conception de l'unité. »

Ainsi, c'est notre campagne inachevée, c'est notre proclamation de Milan,

c'est notre convention de Villafranca qui nous laissent débiteurs des alliés auxquels nous avons cependant donné la Lombardie.

Responsables vis-à-vis de l'Église à cause de la guerre, responsables vis-à-vis du Piémont à cause de la paix, telle serait au vrai notre position morale en Italie. Elle a droit sans doute à demander qu'on la ménage, à choisir son temps, sa route, ses moyens, mais elle est de celles qui se traduisent par un seul mot : *devoir*. Nous croyons que la dissimuler par déférence, comme le fait M. de la Guéronnière, n'est pas le moyen de l'améliorer. Le conseil d'Horace, de mêler l'agréable à l'utile, n'est bon que pour les poëtes. On n'est un homme politique qu'à la condition de savoir déplaire.

C'était le mois des solutions, tout le monde ayant compris que l'événement d'Aspromonte allait produire ce résultat de fixer pour un temps la politique de la France en Italie dans un sens ou dans un autre. M. Forcade nous a donc, lui aussi, donné son idée. Elle est simple, et, nous en sommes sûr, inspirée par un sentiment irréprochable. Au lieu de la garantie matérielle d'un territoire inviolable, se transmettant de pape en pape comme le *palladium* de l'indépendance du chef de l'Église, le chroniqueur de la *Revue des Deux-Mondes* nous offre quoi? la garantie idéale de la liberté, les principes de 89. Certes, nous sommes loin d'en faire peu de cas comme citoyens; mais, comme catholiques, nous avons la faiblesse de confesser que le pape et les évêques en savent plus long que les journalistes sur les conditions d'existence qui conviennent le mieux à l'Église. C'est une prétention qu'un homme sérieux ne saurait avouer que de venir au lendemain d'un manifeste, signé de l'épiscopat tout entier, présenter comme préférable l'opinion d'un écrivain qui a grand soin de se donner tout d'abord pour étranger aux intérêts de la religion. La liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association qu'on fait miroiter à nos yeux, nous ont, dans notre pays, pour amis décidés, et nous croyons qu'on en pourrait tirer, comme jadis, grand honneur pour les caractères et grand profit pour les âmes. Mais ces libertés sont loin d'être nécessaires à l'existence d'une société politique. Une révolution les proclame, une révolution les détruit. Il en est un grand nombre qui ne les ont jamais connues; il en est d'autres, tout à fait à plaindre, qui ont mérité de les perdre pour n'en avoir pas bien joui. Or, pendant des *intérims* comme celui que nous traversons, que deviendrait, je le demande, la société religieuse, qui ne peut vivre un seul jour, elle, sans indépendance?

Belle indépendance, nous objecte-t-on avec M. de Cavour et lord Palmerston, que celle d'un souverain réduit à se faire garder par les baïonnettes étrangères! Eh quoi, n'avez-vous pas dit vingt fois que le gouvernement français doit se hâter d'abandonner Rome, parce qu'on s'obstine à n'y pas écouter ses conseils? Mais c'est la preuve de l'indépendance du pape, que cette prétendue ingratitude dont vous aimez tant à lui faire un crime. Vous reconnaissez en effet par là qu'il peut avoir garnison catholique dans sa capitale, et

ne pas faire la volonté de la puissance qui s'est constituée sa protectrice. En serait-il toujours de même, si cette garnison gardait le pape chez elle au lieu de le garder chez lui? Non, sans doute, car l'indépendance de l'Église n'aurait alors pour répondant que la fermeté d'âme du pontife, et, quels que soient les rassurants exemples que l'histoire nous a légués, la politique a préféré jusqu'ici et préférera toujours la garantie des choses à la garantie des personnes.

Ce n'est pas sérieusement non plus qu'on a parlé de faire résoudre, par le suffrage universel, ce problème de haute politique. Quoi! voilà une question qui tient depuis des années le monde en suspens et la diplomatie en haleine : l'honneur de la France, le sort de l'Italie, le repos de deux cents millions de consciences y sont engagés; M. de Cavour s'y est tué, lord Palmerston trouve plus commode de la traiter en protestant qu'en homme d'État, les souverains réputés les plus habiles ont l'air de ne plus savoir par où en sortir, et c'est cette question que vous voudriez livrer aux orages des comices et aux hasards d'un scrutin populaire! Elle embarrasse les cabinets, on la jetterait dans la rue! Les gouvernements n'ont su qu'en faire, et le premier venu en pourrait faire un brandon! Vous ne confieriez pas au suffrage universel, et vous auriez raison, cette simple interrogation : « La *Revue des Deux-Mondes* doit-elle paraître le 15 du mois prochain? » et vous oseriez lui poser celle-ci : « Le pouvoir religieux doit-il être indépendant ou asservi au pouvoir politique ? » Allons donc! c'est un expédient à laisser au *Siècle* et à l'*Opinion nationale*. Qu'on demande à un peuple en péril d'anarchie : « Voulez-vous être gouverné? » il répondra *oui* par ses millions de voix. Voilà le suffrage universel, voilà une question qui est faite pour lui, parce qu'elle est simple, évidente et d'une application tout à fait urgente. Mais s'il faut raisonner, distinguer, résoudre par soi-même, n'y comptez plus. Des sanctions, tant que vous voudrez; des solutions, jamais!

IV

On se demandait en effet, il y a quelques jours, si les élections générales n'allaient pas avoir lieu dans le courant d'octobre. Bien que le *Moniteur* n'ait rien dit, il ne paraît pas qu'elles soient si prochaines. On s'accorde généralement à les attendre pour le dernier mois de l'année courante ou pour le premier mois de 1863. Quelques-uns qui se croient mieux informés fixent même la date du 20 décembre, anniversaire du scrutin qui a fondé l'Em-

pire. Quoi qu'il en soit, nous voulons protester dès ce moment contre le mot d'ordre déjà bruyamment colporté de faire de la question romaine la question par excellence du renouvellement de la Chambre. Selon nous la première affaire des élections, ce serait tout simplement la liberté électorale. S'il est vrai que les électeurs n'auraient à se prononcer qu'entre le candidat imposé du préfet et le candidat impuissant de l'opposition, les diverses questions qu'on aurait l'air de leur poser, nous paraîtraient de peu d'importance.

Puisqu'on est en quête de manifestations à leur demander, pourquoi ne prendrait-on pas leur avis, par exemple, sur les derniers événements du Monténégro? En plein dix-neuvième siècle, une nation chrétienne rayée du catalogue des nations par le cimeterre des Musulmans, cela vaut bien la peine d'être remarqué et signalé aux gouvernements. Était-ce donc là ce que l'Europe civilisée avait prévu et voulu dans le traité de 1856? Ah! que nous préférerions en ce moment voir nos troupes au milieu des populations menacées du Liban qu'au Mexique! Ce que nous voudrions flétrir au fer rouge, c'est l'horrible politique du cabinet anglais qui s'apitoie sur le sort des sujets du pape en Italie et qui se fait en Syrie, en Servie, dans le Monténégro, le valet des bourreaux des Turcs pour l'extermination des chrétiens. Cette double conduite n'a évidemment pour l'Angleterre qu'une seule et même explication, l'abaissement de la puissance française et la domination de la Méditerranée.

En attendant que le congrès provoqué par M. de la Guéronnière aborde de front tant de difficultés redoutables, les catholiques d'Allemagne viennent de tenir le leur à Aix-la-Chapelle, dans la grande salle des Empereurs. Seize cents députés des associations catholiques de ce libre et heureux pays et plus de deux mille autres assistants y ont pris part. Il y avait là des évêques, des professeurs, des hommes politiques, des membres des diverses assemblées délibérantes de Belgique et de Hollande. On y remarquait Mgr Nardi, auditeur de rote pour l'Autriche à Rome. Après avoir, sur la proposition de M. Jean Moëller, célèbre professeur d'histoire à l'université de Louvain, décrété la fondation depuis longtemps attendue d'une université catholique en Allemagne, l'assemblée a voté les résolutions suivantes que nous sommes heureux de rencontrer dans le *Monde* du 20 septembre et auxquelles notre plus complète adhésion était acquise à l'avance :

« 1. L'Église catholique n'oblige personne à une opinion politique quelconque. Elle se concilie avec toute forme et tout système politique qui n'est point en opposition avec les commandements de Dieu et les principes de la justice.

« 2. L'Église catholique n'est ni l'appui du despotisme, ni l'ennemie de la vraie liberté et d'une légitime indépendance. Comme dans tous les siècles,

elle rejette encore aujourd'hui toute domination arbitraire, qu'elle soit exercée par des princes, des parlements ou des partis.

« 3. Les catholiques ne sont pas des adversaires du progrès politique ; ils saluent avec joie toutes les réformes utiles à l'intérêt des peuples, mais ils rejettent consciencieusement toute violation du droit et abhorrent toute révolution, qu'elle s'appuie sur le suffrage universel, sur le principe des nationalités ou sur le soi-disant principe des faits accomplis.

« 4. L'assemblée catholique réitère la protestation formulée à Munich l'année dernière contre la spoliation du Saint-Siége. Elle réclame pour le Saint-Père la pleine jouissance de son pouvoir temporel, tel que la divine Providence le lui a donné, et tel qu'il lui appartient en vertu du droit international et des traités, et elle professe solennellement les principes manifestés par les évêques réunis à Rome dans leur adresse à Pie IX.

« 5. L'assemblée voit dans l'existence du soi-disant royaume d'Italie une victoire de la révolution menaçante pour l'ordre européen tout entier ; elle déplore donc profondément la reconnaissance partielle qu'il a obtenue et remercie les princes et tous les hommes qui s'y sont opposés.

« 6. Pénétrés du plus profond amour pour la patrie allemande, les catholiques assemblés ici protestent contre cette calomnie, qu'ils ne sont pas de bons patriotes, eux qu'on rend suspects en leur jetant l'épithète d'ultramontains. Ils appellent le grand passé de Charlemagne en témoignage de ce que le dévouement au Saint-Siége n'a jamais porté préjudice à la grandeur et à la gloire de la patrie.

«7. Quoique l'unité de la foi soit le fondement le plus solide de l'unité politique, les catholiques ne voient cependant pas dans le schisme religieux de l'Allemagne un obstacle insurmontable à l'unité allemande, pourvu que les principes de justice et de véritable tolérance soient respectés dans tous les États et dans la patrie commune.

« 8. Les catholiques assemblés à Aix-la-Chapelle, la vieille ville impériale aux frontières allemandes, déclarent crime toute tentative de morcellement de l'Allemagne, soit en faveur d'une puissance allemande, soit dans l'intérêt d'une puissance étrangère. Ils protestent contre tout projet d'exclure de l'Allemagne la maison impériale catholique, et abhorrent toute concession à l'ambition étrangère.

« 9. L'assemblée catholique générale, considérant les embarras croissants du Saint-Père le pape Pie IX et ses besoins de jour en jour plus grands pour le soutien de sa dignité, déclare que le Denier de saint Pierre est une œuvre éminemment bonne dans les circonstances actuelles. Non-seulement le chrétien pratique par là le devoir de la charité chrétienne, mais encore il manifeste son zèle pour la sainte foi et son amour de l'Église et de la li-

berté. L'assemblée invite donc tous les membres des associations catholiques à continuer eux-mêmes le don du Denier de saint Pierre et à faire tout ce qui dépend d'eux pour engager tous ceux sur qui ils ont quelque influence à les imiter. »

Heureux pays ! répétons-le, où la liberté, en autorisant de telles réunions des catholiques, sait leur inspirer une série de résolutions frappées à la double et solide empreinte de l'esprit de sagesse et de l'esprit du temps.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE MEXIQUE

L'AMÉRIQUE DU NORD ET L'EUROPE

Lorsqu'au mois de novembre dernier le bruit d'une expédition française au Mexique commença à se répandre, l'incrédulité fut générale; les plus indifférents pensèrent avoir mis enfin la main sur une invention des anciens partis, ces êtres malfaisants et pervers, ces auteurs perpétuellement signalés des embarras de la diplomatie, des perturbations du commerce, des souffrances de l'industrie, des inquiétudes de l'opinion. C'était le moment où M. Fould faisait ses courageuses et terribles révélations: plus de doute à avoir; à moins de résister à l'évidence, et même, ce qui pouvait être plus grave, à moins de résister au *Moniteur*, il fallait reconnaître dans notre budget l'existence d'un déficit d'environ un milliard. En dix années, de 1851 à 1861, une somme de près de trois milliards se trouvait avoir été dépensée sous forme de crédits extraordinaires et supplémentaires; somme énorme pour laquelle le vote posthume du Corps législatif avait été, comme le proclamait le sincère ministre, *presque illusoire;* somme dont la plus grande partie était dispersée au loin sur les rivages les plus divers, en Crimée, en Italie, en Chine, en Cochinchine, en Syrie! Comment admettre que l'expédition du Mexique fût encore possible?

A mesure que la nouvelle acquérait de la consistance, l'étonnement redoublait, étonnement mêlé de quelque anxiété.

Cette expédition, que serait-elle? inévitablement laborieuse et coûteuse, fût-elle même réduite aux proportions les plus modestes. Le Mexique est dans des conditions stratégiques à part; il n'a pas de grand fleuve, comme le Mississipi ou le Potomac, le long duquel une flottille puisse balayer le pays et faire le chemin libre sur le passage des troupes dont elle porte les approvisionnements; il n'offre pas sur ses côtes de point maritime où il soit permis à une armée de dresser sa base d'opérations sous la garde de ses vaisseaux, car la fièvre jaune habite la Vera-Cruz. L'armée d'invasion devrait pousser plus avant, s'enfoncer avec ses malades, ses blessés, ses recrues, ses munitions de guerre et de bouche, dans l'intérieur d'une contrée qui a les pieds dans la peste et la tête dans les nues, atteindre péniblement par des routes mal frayées, sur des pentes très-roides, les hauteurs où règne un air salubre, établir son dépôt en lieu sûr, puis se diriger vers la capitale, et avoir assez de soldats pour maintenir ses communications à travers une immense étendue de territoire. C'était donc une série presque indéfinie de dépenses, s'ajoutant à toutes celles qu'avait dénoncées avec tant d'éclat M. Fould; et cela, pourquoi? Quel besoin urgent de donner un surcroît à toutes les ébauches et à toutes les ruines dans lesquelles notre politique est déjà engagée, depuis Pékin jusqu'à Turin et jusqu'à Rome, depuis Saïgon jusqu'à Constantinople et jusqu'à Beyrouth? Les intérêts de la France au Mexique paraissaient à première vue peu considérables; les créances que nous avions contre lui d'État à État, ne dépassaient pas 750,000 fr., et un chiffre de 20 millions représentait la valeur de nos échanges, importations et exportations réunies. Était-ce une simple réparation pour l'honneur de nos agents et la sécurité de nos nationaux, également lésés par un gouvernement indigne, que nous poursuivions? Un blocus, un bombardement, une indemnité auraient provisoirement suffi; et si nous exigions davantage, si c'était le renversement du gouvernement lui-même qui nous semblait nécessaire, nous entrions dans l'inconnu, nous étions sur le seuil de l'une de ces entreprises qui, aisées et simples au début, laissent bientôt apercevoir d'interminables difficultés.

En même temps, il était certains contrastes qui s'imposaient vivement à tous les esprits. L'expédition du Mexique aurait pour conséquence probable d'ébranler les institutions d'un peuple, peut-être d'amener sur l'emplacement d'une république l'avénement d'une royauté; et là, à nos portes, sous les coups de l'un de nos protégés, s'amoncelaient les débris des trônes les plus antiques, les débris du trône sacré qu'éleva Charlemagne au comble de sa gloire et que Napoléon Ier releva à l'aurore de la sienne! Elle allait vraisemblablement nous condamner à tenir garnison au delà des mers; et autour

de nous, ce n'étaient que doléances sur les frais de cette occupation de Rome, qui même financièrement est avantageuse, et qui nous assure, pour une charge modique aux bords du Tibre, une économie sérieuse sur les rives du Mincio! Elle avait l'air d'être le droit d'intervention dans ce qu'il a de plus délicat et de plus contestable, le droit d'intervention appliqué aux affaires intérieures d'une nation; et sous nos yeux le principe de non-intervention, plus puissant que tous les traités, permettait au Piémont de se jeter sur ses voisins, d'écraser sous la supériorité numérique de ses bataillons la faiblesse d'autrui, de changer en une espèce de Mexique la patrie profanée de Balbo et de Rossi!

Nous ne saurions assez regretter qu'un débat public n'ait pas préalablement éclairé aux yeux du pays toutes les questions dont était grosse cette nouvelle expédition. C'est une grande avance pour le succès d'une entreprise que l'adhésion motivée de l'opinion; la confiance du gouvernement dans le résultat de la discussion qu'il provoque, atteste sa foi dans l'évidente utilité de la mesure qu'il propose. Il est juste d'ailleurs de le proclamer à l'honneur de nos assemblées délibérantes : les devoirs de la France au dehors ont toujours formé un de ces terrains neutres et supérieurs où se sont limités sans s'anéantir et concertés sans se confondre ces deux droits souverains, celui de faire la paix et la guerre, qui est le privilége du prince, celui de voter les contingents et les subsides, qui est la propriété du peuple. Ah! si le Corps législatif avait été immédiatement consulté, comme M. Fould nous a donné la confiance qu'il le serait désormais en pareille occurrence, quelque député aurait pu reproduire purement et simplement les graves considérations par lesquelles, le 31 décembre 1849, M. Rouher, alors garde des sceaux, parlant au nom du *ministère personnel* dont M. Baroche faisait partie, combattait jusqu'à la pensée d'une négociation armée avec Rosas, d'une immixtion militaire dans les démêlés de Montevideo et de Buenos-Ayres : « Ce qu'on vous propose, disait-il[1], c'est l'installation d'une autre Algérie à trois mille lieues de la France. Vous voulez faire une expédition qui sera nécessairement considérable, et, une fois engagés, vous ne voudrez pas vous retirer; alors vous serez pris, permettez-moi cette expression vulgaire, comme dans un engrenage qui attirera successivement et vos bataillons et vos flottes. Vous serez à trois mille lieues de la France! Demandez-vous si dans l'état de l'Europe, si dans l'état de la France, à peine convalescente de ses guerres civiles, vous voulez vous jeter imprudemment, et sans une nécessité évidente actuelle, présente à tous les yeux, dans les hasards d'une

[1] *Moniteur* du 1er janvier 1850, p. 9.

guerre pareille, à trois mille lieues! » Le ministre revenait encore, dans une des séances suivantes, sur cette dernière objection qu'il exprimait sous une forme plus saisissante : « Qui sait les périls et les mystères que réserve l'avenir? Et souvenez-vous alors de l'immense regret que nous aurions tous d'avoir engagé à trois mille lieues de la France une partie de notre armée et de notre flotte, qui serait coupée ensuite sur mer par l'impossibilité où nous serions de lui porter secours[1]! » Certes, ce que M. Rouher disait d'un accent si convaincu, retombe bien plus fortement sur ce qui se fait au Mexique! A la Plata, du moins, nos griefs comme nos intérêts[2], les facilités comme les bénéfices de l'expédition, étaient tout autres : nous avions à garantir d'une tyrannie conquérante et absorbante près de vingt mille de nos nationaux disséminés sur les deux rives du Rio, le bassin où se porte de préférence le flot de l'émigration française, le débouché le plus sûr de notre commerce, la libre navigation des grands cours d'eau de l'Amérique du Sud; au lieu de nous ingérer dans les affaires intérieures d'une nation, c'était l'indépendance de la république Orientale, notre alliée, que nous protégions contre l'invasion de la république Argentine, notre ennemie; loin d'inspirer des soupçons hostiles aux États du voisinage, notre influence se trouvait raffermie au Brésil et au Paraguay, dont la cause était la même; d'après les calculs d'hommes comme M. Thiers et l'amiral Baudin, on venait à bout de l'entreprise avec une poignée de trois à quatre mille soldats; ils n'avaient pas besoin, pour découvrir la capitale, de traverser cent lieues de déserts et de montagnes, Montevideo est à l'entrée même du fleuve, et Buenos-Ayres sur ses bords, à une faible distance dans les terres; et enfin, si nous comparons l'Europe de ce temps-là avec celle d'aujourd'hui, qui oserait affirmer que l'horizon était plus sombre?

Mais le moment n'est plus de nous livrer à ces réflexions, l'expédition du Mexique est un fait accompli qui a déjà ses vicissitudes et son histoire.

Au départ des premières troupes, l'action combinée de l'Espagne et de l'Angleterre avec la France autorisait à penser que, dans les conférences diplomatiques qui l'avaient décidée, les moyens, le but, le caractère, les limites, la durée, toutes les éventualités de l'entreprise, avaient été minutieusement envisagées, discutées, déterminées. Cette espérance ne s'est pas réalisée. En débarquant à la Vera-Cruz, les trois corps d'armée n'avaient pas d'artillerie

[1] *Moniteur* du 6 janvier 1850.

[2] Tandis que notre commerce ne cesse de décliner au Mexique, il n'a pas cessé de croître dans l'Amérique du Sud : de 150 millions en 1850, il est aujourd'hui de 458 millions.

suffisante, pas de chariots de transport, pas d'objets de campement pour s'aventurer au delà; et cependant, sous peine d'être décimés sur place par le *vomito-negro*, sous peine de voir leur prestige abaissé devant des bandes à qui cette immobilité semblerait mollesse ou peur, ils étaient impérieusement obligés de poursuivre leur route! Étrange situation de ne pouvoir ni avancer, ni reculer, ni demeurer! La convention de la Soledad ouvrait une issue, elle permettait à l'armée des alliés d'attendre ses renforts et de compléter son matériel sous un climat plus clément, à Orizaba, à Tehuacan, à Cordova. Alors autre contre-temps : arrivés à leur rendez-vous lointain, les alliés s'aperçoivent qu'ils ne s'entendent pas : les Espagnols et les Anglais se retirent. Les Français sont restés; trompés par leur courage, noblement oublieux de leur petit nombre, ils ont voulu achever à eux seuls ce qui avait été commencé à trois, force leur a été de s'arrêter devant les défenses naturelles de Guadalupe.

Une nouvelle expédition, plus considérable, a dû être ajoutée à la première, l'une et l'autre réunies compteront plus de trente mille hommes et coûteront plus de 100 millions. A l'heure où nous écrivons, nos soldats reprennent leur marche interrompue; ils repassent par ces plaines de Puebla, toutes couvertes d'un deuil héroique; nul doute qu'au 1er janvier 1863 notre drapeau ne flotte à Mexico.

Nous n'avons donc plus à examiner si dans la crise persistante de nos finances, en face d'une Europe malade et d'un Orient agité, tout pleins à l'envi de semences de conflagration et de bouleversement, avec l'arriéré du passé, les complications du présent, les menaces de l'avenir, il était opportun d'aller au Mexique.

Un seul point nous occupe : cette expédition une fois engagée, avec quelle société, avec quels besoins et quels devoirs, avec quelle responsabilité en un mot la France est-elle aux prises?

I

Nous le reconnaissons tout d'abord : en principe, à un point de vue de politique générale, une grande œuvre peut être accomplie au Mexique, œuvre de conservation et de civilisation.

Le Mexique est merveilleusement doué, il est placé presqu'au centre du globe, à moitié chemin de l'Europe et de l'extrême Asie, entre l'Atlantique et le Pacifique; quand on a gagné ses premiers plateaux, on se trouve dans une nature incomparable. Sur un ciel

perpétuellement rafraîchi par les brises que se renvoient les deux Océans, le soleil des Tropiques règne, il a perdu son accablante chaleur, et il n'a retenu que sa fécondité radieuse : le climat le plus tempéré engendre les cultures les plus variées; à côté du blé, de la vigne, de l'olivier, croissent le coton, le caféier, le cacaoyer, l'indigo, la canne à sucre, et, non loin de la liane sur laquelle se récolte la vanille, du nopal sur lequel vit l'insecte de la cochenille, s'élèvent le pin, le chêne, d'abondantes forêts qui seront quelque jour de vastes chantiers; la terre luxuriante épanche de son sein, que le travail de l'homme aurait besoin de fatiguer à peine, les productions des deux hémisphères. Comme si ce n'était pas assez de toutes les richesses dont la Providence a couvert cette contrée, elle a rempli des métaux les plus précieux ses profondeurs. Sur les 50 milliards auxquels on évalue la somme totale du numéraire en circulation dans l'univers, le Mexique passe pour avoir fourni à lui seul 20 milliards; il est surtout la patrie de l'argent, il en a durant trois siècles donné une moisson annuelle qui atteignait 100 millions, et, s'il faut ajouter foi aux témoignages les plus compétents[1], il n'aurait livré encore qu'une parcelle des trésors dont il regorge.

Le Mexique a reçu de Dieu une autre faveur, plus grande peut-être, il touche et commande à l'un des lieux les plus visiblement prédestinés du monde, l'isthme de Panama. Chose singulière! Il y a plus de trois cents ans, le premier empereur chrétien du Mexique, le monarque à qui il arriva de tenir presqu'en même temps captifs aux deux bouts de son royaume François Ier à Madrid et Guatimozin à Mexico, Charles-Quint, dans une lettre datée de Valladolid, enjoignait à Fernand Cortez de trouver le secret du détroit, *el secreto del estrecho*, secret dont la découverte devait, d'après ses calculs, diminuer des deux tiers la distance de Cadix à la Terre des épices. Et l'héroïque aventurier devant qui tout avait cédé, se faisait fort d'obéir à son maître, il lui promettait cette dernière conquête, « laquelle, disait-il, rendrait le roi d'Espagne possesseur de tant de royaumes, qu'il pourrait s'appeler le souverain du monde entier[2]. » Les tentatives se sont multipliées depuis lors; l'isthme a été sondé dans tous les sens, la communication de l'Atlantique et du Pacifique cherchée sur tous les points, tantôt à Panama, tantôt par le lac de Nicaragua,

[1] Voir notamment, dans le *Moniteur* du 11 mars 1862, un rapport adressé à M. le ministre des travaux publics par M. Laur, ingénieur des mines, sur la production des métaux précieux en Californie. « On est amené, dit-il, à partager cette opinion répétée par tous les mineurs mexicains, que les exploitations passées ou actuelles n'ont encore attaqué qu'une minime partie des filons de ces contrées. »

[2] *Essai politique sur le royaume de la nouvelle Espagne*, par M. Alexandre de Humboldt, t. II livre III, ch. VIII.

tantôt à Tehuantepec, dans la province méridionale du Mexique. Si rien de définitif n'a abouti encore, c'est l'incertitude des événements et des volontés qu'il faut accuser, et non la résistance des choses : tôt ou tard, cela se fera; tôt ou tard, dans ces régions magnifiques, un détroit de main d'homme sera ajouté à la création primitive, il forcera l'Atlantique et le Pacifique à mêler leurs eaux, mettra à peu près hors de service la vieille et longue traversée du cap Horn, deviendra une des grandes routes fréquentées des peuples, accélérera et augmentera les relations de l'Amérique avec la Chine, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, celles de l'Europe avec l'Océanie, le Chili, le Pérou, l'Équateur, la Californie, rapprochera de trois mille cinq cents lieues le Havre de San-Francisco.

Eh bien, le Mexique, au milieu de ses prodigieuses ressources, au bord de l'avenir qui l'environne et le sollicite, est misérable, il s'abîme et se meurt dans l'anarchie, dans le vol, dans la banqueroute, dans l'assassinat, dans des dissensions intérieures qui sont bien plutôt un brigandage public qu'une guerre civile. Proie incessamment disputée de quelques chefs de bandes, il ne lui a été donné jusqu'à présent d'échapper au joug violent et précaire de ses possesseurs d'un jour que pour tomber sous la domination moins rude, mais plus ferme de l'étranger!

Les États-Unis, en effet, sont là, héritiers naturels d'une succession qui s'ouvre d'elle-même. En trente années environ, d'un espace huit fois grand comme la France, ils ont recueilli plus de la moitié, ils ont pris au Mexique cent neuf mille neuf cent quarante-cinq lieues carrées sur deux cent seize mille douze! C'est par le Texas qu'ils ont commencé; un mensonge, décoré du nom d'annexion volontaire, une comédie armée, moins vile que toutes celles dont le Piémont a souillé l'Italie, mais bien méprisable encore, leur a procuré ce riche butin. « Il est des crimes, écrivait Channing en 1837 dans une lettre célèbre à M. Henri Clay, il est des crimes qui par leur énormité touchent au sublime; la prise du Texas par nos concitoyens a des droits à cet honneur. Les temps modernes n'offrent aucun exemple de rapine commis par des individus sur une aussi large échelle. Ce n'est rien moins que le vol d'un État. Le pirate prend un vaisseau, les colons et leurs associés ne se contentent pas à moins d'un empire. » L'éloquent apôtre, plus soucieux de l'honnêteté de sa patrie que de son étendue, concluait tristement en ces termes : « L'annexion du Texas est le commencement de conquêtes qui, si une juste Providence ne les frappe pas, ne s'arrêteront qu'à l'isthme de Darien. » De cette brutalité résultèrent des guerres entre le spoliateur et le spolié; elles se terminèrent par d'autres spoliations : le nouveau Mexique et la Californie eurent le sort du Texas. Les États-

Unis ont poursuivi leurs desseins, ils ont été convoitant et menaçant toujours quelque lambeau de territoire : au nord, la Sonora avec ses mines aurifères et sa proximité de la mer Vermeille; au sud, la presqu'île d'Yucatan. La province de Tehuantepec, que nous nommions tout à l'heure, ne pouvait se soustraire à la sollicitude avide du peuple qui, l'œil fixé sur l'isthme de Panama, bouleverse périodiquement les petites républiques de l'Amérique centrale; il a enveloppé à l'avance cette province de ses intrigues politiques et de ses spéculations financières. C'est par là, c'est par Tehuantepec que les États-Unis ont de tout temps songé à opérer la jonction des deux Océans : ils y trouvent leur voie la plus prompte et la plus sûre pour aller de la Nouvelle-Orléans à San-Francisco et des bouches du Mississipi aux bords du Pacifique; ils y trouvent aussi l'inappréciable avantage de laisser à distance le canon anglais de la Jamaïque sous les batteries duquel un canal creusé à Saint-Jean de Nicaragua, ou sur un point plus méridional de la côte, contraindrait leurs vaisseaux de naviguer. Une année, au mois de septembre 1846, on crut le Mexique perdu : une armée américaine vint camper jusqu'au cœur de la république, jusqu'à Mexico, puis elle se retira d'elle-même, semblable à une marée qui voudrait peu à peu accoutumer le rivage, déjà promis à son irrésistible empire.

L'histoire du Mexique roule dans un cercle dont l'issue est fatale. A-t-il avec ses voisins quelque contestation, un litige de frontières, une difficulté pécuniaire; et assurément ses abominables gouvernements ne sont que trop aptes à fournir des prétextes et des excuses à toutes les violences dont ils tombent victimes ! Vite les États-Unis d'intervenir, de réclamer des indemnités, d'exiger des réparations, de stipuler des garanties qui se résolvent à l'échéance en quelque cession territoriale. En 1858, le président Buchanan demande au Congrès l'autorisation de prendre en gage, jusqu'à l'arrangement des questions pendantes, une partie des provinces mexicaines les plus rapprochées de l'Union. Cette même année, des plaintes s'étant élevées contre le défaut de sécurité qui entravait la colonisation de l'Arizona et le service de malle-poste établie d'un Océan à l'autre, M. Buchanan propose à ses concitoyens de distribuer des stations militaires et d'exercer d'office une surveillance armée dans toute la longueur du Mexique. Les États-Unis, de leur côté, entretiennent soigneusement un désordre qui leur profite; la direction de la franc-maçonnerie, dont leurs agents diplomatiques sont habituellement les grands-maîtres, réside entre leurs mains. Ils pratiquent l'art, familier à tous les conquérants, de susciter deux factions, de les aigrir, de les mettre aux prises, d'épuiser par leurs fureurs stériles la patrie commune; et toujours, de ces deux factions

qui désolaient le Mexique, leur protégée a été la pire. Qu'est-ce, par exemple, que Juarez? Une créature des États-Unis. On le connaissait à peine, il était sans crédit, lieutenant obscur et rebelle d'un président évincé, M. Comonfort. Il chercha son appui là où il sentait la force; pour saisir et garder le pouvoir, il vendit son pays. L'origine de sa fortune fut un traité à peu près pareil à ce traité Corwyn que le congrès de Washington vient d'avoir la sagesse de refuser. En échange de leur assistance, il cédait aux États-Unis, par la convention Mac-Lane négociée en 1859, le droit de faire passer leurs troupes et leur matériel de guerre par plusieurs provinces mexicaines, notamment par l'isthme de Tehuantepec, de se charger de la police, de pourvoir eux-mêmes à la sécurité de leurs nationaux dans l'intérieur de la république. Et pourtant, malgré le patronage considérable qu'il s'était acquis, Juarez était battu, chassé de ville en ville, il n'occupait au commencement de 1860 qu'un point isolé, la Vera-Cruz. Un homme de famille et d'éducation françaises, un général qui avait déployé quelques qualités de soldat, Miramon l'emportait partout; la diplomatie s'était prononcée en sa faveur, toutes les classes conservatrices le soutenaient, il ne lui restait plus, pour asseoir son gouvernement, qu'à enlever la Vera-Cruz, dont il avait déjà commencé l'investissement. C'est alors que les États-Unis intervinrent; le procédé fut simple. Tout à coup, sans mise en demeure, sans déclaration de guerre préalable, le commandant de l'escadre américaine se jeta sur les deux bâtiments qui étaient préposés au ravitaillement de l'armée assiégeante, les décréta de bonne prise, les expédia comme tels à la Nouvelle-Orléans. Le tour était joué. Pressé entre la famine et la fièvre jaune, démoralisé, Miramon dut regagner précipitamment la capitale; et bientôt après l'heureux client des États-Unis, Juarez, y introduisait une tyrannie pillarde et sanguinaire qui dure encore.

Nous ne savons pas d'ailleurs pourquoi nous nous arrêtons à prouver ce qui est clair comme le jour : la marche des États-Unis vers le Mexique. Ils ont parlé eux-mêmes, ils ont signifié leurs intentions; les États du Sud, qui de tous les États-Unis se sont montrés les plus âpres à la curée et les plus voraces à l'annexion, les États du Sud, vrais coupables de toutes les déprédations accomplies ou entamées, usurpateurs du Texas, où ces champions de la liberté n'ont rien eu de plus à cœur que d'introduire l'esclavage, les États du Sud ont trouvé dans le dernier président de leur choix l'interprète cynique et franc d'une politique qui ne périra pas. Voici ce que disait M. Buchanan dans son Message de 1859; après avoir fait reluire aux yeux de ses compatriotes les richesses que recèle le Mexique, le prédécesseur de l'honnête Lincoln continue en ces termes : « Est-il possible qu'un tel pays soit abandonné à l'anarchie et à la ruine

sans qu'il soit fait quelque effort pour le délivrer et le sauver? Les nations commerçantes du monde qui ont tant d'intérêts engagés au Mexique resteront-elles indifférentes à ce résultat? Les États-Unis surtout qui doivent avoir avec le Mexique le plus grand nombre de relations commerciales, laisseront-ils cet État voisin se détruire lui-même et les ruiner? Sans appui, le Mexique ne saurait reprendre sa position parmi les nations, ni entrer dans une carrière féconde en bons résultats. Cette assistance exigée à la fois par son intérêt et par celui du commerce en général, c'est au gouvernement des États-Unis à la lui donner à raison de son voisinage immédiat, et en raison de notre politique qui n'admet pas l'intervention d'une puissance européenne quelconque dans les affaires intérieures de cette république. » Le président Buchanan insiste encore, il résume et exprime sa pensée dans une image qui la gravera plus fortement dans l'esprit public des deux mondes : « Le Mexique est un navire s'en allant à à la dérive sur l'Océan et gouverné seulement par les passions des partis contraires qui s'y disputent le pouvoir; bon voisin, le gouvernement des États-Unis ne doit-il pas lui tendre une main secourable pour le piloter? Si nous ne le faisons pas, il est à croire que d'autres le feront, et, qu'en dernière analyse, force nous sera d'intervenir à notre tour dans des conditions moins avantageuses[1]. »

Le programme de M. Buchanan sera exécuté : le Mexique achèvera de s'en aller pièce à pièce, morceau par morceau; il disparaîtra tout entier dans le gouffre où le poussent moins encore les secousses extérieures que le poids de sa propre indignité. Avec lui seront vraisemblablement entraînés sous la même domination le golfe qui porte son nom, la plupart des îles et des presqu'îles qui l'environnent, les contrées de l'Amérique centrale qui ne sont guère que ses dépendances; et la menaçante prédiction de Channing s'acheminera vers son accomplissement : tout jusqu'à l'isthme de Darien sera aux États-Unis. Alors il se passera ce qui se passe dans tous les lieux sur lesquels la race anglo-américaine a répandu le souffle de son indomptable activité : une transformation s'opère, les déserts sont peuplés, les forêts défrichées, les plaines cultivées, les mines exploitées, le dessus comme le dessous du sol fécondé; là où gisaient des marais empestés, s'épanouissent de riantes moissons; là où sommeillaient des sables arides, des flots d'or et d'argent ruissellent au soleil : en un rien de temps, le génie de l'homme, assisté par toutes les puissances de la nature, aura découvert comme une seconde fois le Nouveau Monde. Alors, nous ne le contestons pas davantage, l'isthme

[1] Ces documents se trouvent dans le livre de M. Cochin sur l'*Abolition de l'esclavage*.

de Panama sera percé sans retard, l'étroite langue de terre, que la Providence a étendue entre l'Atlantique et le Pacifique, sera fendue en deux comme un rideau qu'on déchire, et les missionnaires, les ambassadeurs, les soldats, les négociants de l'Occident seront mis dans des communications plus fréquentes et plus rapides avec l'extrême Orient. Et puis, après, qu'y aura-t-il? quel sera le dernier terme de ces changements? quel contre-coup pourront-ils avoir sur la situation de l'Europe dans l'univers, sur l'antique et glorieuse prééminence de la France dans l'univers et dans l'Europe? Les générations à venir sont-elles appelées à voir, comme un voyageur érudit et poëte le rêvait au milieu des Cordillères[1], la civilisation, qui est aujourd'hui fixée sur une portion du globe, se dilater dans tous les sens, une plus égale distribution des lumières et des forces se faire parmi les nations, et à mesure que le niveau s'établira, le siége des grandes influences s'éloigner insensiblement de nos rivages, quitter Paris et Londres, se rapprocher du centre de l'Amérique? Vastes horizons, superbes et immenses perspectives auxquelles une ombre se mêle! Le Mexique avec le reste de l'Amérique centrale, qui l'aura? Ces greniers d'abondance, ces inépuisables réservoirs de matières premières et de richesses métallurgiques, qui les possédera? Ce golfe fermé comme un lac, qui le tiendra sous sa garde, nous allions dire sous sa clef? Quel colosse posera ses deux pieds sur les bords du Bosphore américain? Une nation, une seule, déjà considérable par ses dimensions, maîtresse du blé, du coton, des mines de la Californie, presque suzeraine de notre continent dans les crises alimentaires, économiques, monétaires qu'il traverse, en marche vers une dictature gigantesque devant laquelle pâliraient nos plus beaux rêves européens ou français de monarchie universelle.

Loin de nous, en traçant ce tableau, de former quelque désir, de réclamer surtout quelque intervention contre l'intégrité des États-Unis. Puissent-ils, au contraire, surmonter leurs épreuves présentes pour se rasseoir dans leur enceinte, affranchie enfin de l'esclavage! C'est notre vœu réfléchi, c'est l'intérêt de la France deux fois reconnu en des jours bien divers, quoique très-rapprochés de son histoire, par Louis XVI qui voulut être le témoin et la providence de la liberté américaine, par Napoléon Ier qui céda la Louisiane aux concitoyens de Washington, et les amena lui-même jusqu'au delta du Mississipi. Si cette œuvre nationale était condamnée à périr, s'il n'y avait d'autre issue à des déchirements passagers qu'un irréparable démembrement, ce serait une calamité publique; sur la poussière d'une grande nation libre s'agiteraient deux tronçons incohérents et

[1] M. Ampère, *Promenade en Amérique.*

bâtards : au nord, une république qui, étouffant faute de débouchés légitimes, serait à ses voisins et à elle-même un trouble perpétuel; au sud, quelque chose de pire encore, un Portugal cotonnier et négrier, végétant grassement sous la verge britannique. La France serait la première atteinte par cette ruine : son commerce aurait perdu un pavillon neutre qui l'eût protégé contre des éventualités terribles; sa marine, un pavillon allié que, le cas échéant, elle n'eût pas dédaigné. Et vraiment, comme le remarquait ici même un spirituel écrivain[1], il serait par trop douloureux qu'après être allé brûler et couler la flotte russe au bout de la Méditerranée, nous dussions encore, non aider assurément, mais seulement assister à la destruction des dernières forces navales qui pouvaient se déployer à côté des nôtres!

Mais parce que nous sommes pour le développement normal des États-Unis, nous n'avons pas besoin d'être pour leur débordement immodéré : comme il nous sied d'avoir dans leur masse imposante une réserve contre le despotisme mercantile et maritime de l'Angleterre, il ne nous messiérait pas de rencontrer sur quelque point de l'Amérique centrale un contre-poids et une digue à la puissance, qui hier encore se jouait paisiblement des sources du Saint-Laurent à la mer des Antilles, et qui dans cette immensité se trouvait à l'étroit.

Sans doute les événements actuels donnent à penser qu'aux États-Unis démesurément accrus il arriverait ce qui est le sort de toutes les grandeurs exorbitantes : elles s'affaissent, elles s'abattent; l'énormité de leurs proportions devient le principe de leur division et de leur chute. Sans doute aussi il est juste de ne pas oublier les institutions intérieures qui, ne cessant pas d'animer cet empire sans bornes, seraient sa limite morale, elles lui serviraient de tempérament et de frein, elles le contraindraient à garder en lui et à dispenser à autrui la liberté; de telle sorte que, en conquérant pour elle-même, la république anglo-américaine pourrait paraître avoir conquis pour tout le monde. Si belles ou si spécieuses qu'elles soient, ce ne sont là, après tout, que des espérances, fondement bien fragile et matière bien flottante pour les déterminations de la politique; qui sait ce que les États-Unis seront demain, qui sait même ce qu'ils sont aujourd'hui? Plus que toute autre nation, ils laissent en suspens toutes les prévisions et tous les calculs; au sein de leurs prospérités les plus tranquilles, ils offraient déjà l'image d'une société en fermentation continue, d'une fournaise toujours bouillonnante d'hommes, d'idées, de lois, de mœurs, d'une espèce de Moyen Age démocratique

[1] M. François Lenormant, dans le *Correspondant* du 25 juin.

et industriel, travaillé par des courants opposés, tantôt fidèle à ses hauteurs sublimes et à ses voies régulières, tantôt menaçant de se perdre dans la confusion d'une multitude oppressive au dedans comme au dehors.

Ainsi, ne nous faisons pas d'illusions : le Mexique traînera quelque temps encore, il continuera à être, durant un nombre d'années plus ou moins long, une inutilité pour la civilisation; après quoi, sa dépouille grossira une puissance dont l'excès finirait par être un péril pour l'équilibre des peuples et pour la liberté des mers. C'est le dénoûment dont l'inévitable spectacle attend l'Europe!

II

A cela, quel remède? Il y en a un peut-être, s'il est lui-même possible : détruire la cause qui tient le Mexique dans la dissolution; à la république substituer une monarchie indépendante et représentative.

Le malheur du Mexique, comme des autres colonies hispano-américaines, a été de viser à l'imitation de la démocratie glorieuse qui devait les fasciner de son exemple avant de les absorber dans ses replis.

Aux États-Unis, la république est née du sol; elle est le produit, à la fois original et naturel, d'une terre toute pétrie de libertés municipales et provinciales; elle a passé des mœurs dans les lois, et des habitudes de la race dans les institutions du peuple; le gouvernement avait encore les formes monarchiques que déjà la société était républicaine. Qu'est-ce que l'Angleterre elle-même, mère féconde de cette robuste colonie, sinon une république aristocratique, couronnée par un roi ou par une reine? Ce n'est pas le désir d'une nouveauté incertaine qui a décidé les hommes de la Pensylvanie et de la Virginie à s'ériger en république, ils demeuraient conservateurs, ils mettaient leur ancien régime à couvert sous une enseigne moderne, ils défendaient leurs traditions, leur légitimité, leurs franchises héréditaires, l'âme même de toute leur histoire à jamais vivante dans cette vieille maxime de droit public et chrétien, d'après laquelle *nul impôt n'est valable s'il n'a été librement consenti.* « Est-ce donc, écrivait Washington à Bryan Fairfax, sur le payement d'une taxe de six centimes par livre de thé comme trop lourd que nous disputons? non, c'est le droit seul que nous contestons. » Et l'un des successeurs de Washington, le président

Fillmore, justement fier de la longue généalogie des libertés nationales, avait raison de dire dans son Message de 1852 : « Nos institutions libres n'ont point été le produit de notre révolution, elles existaient antérieurement, elles étaient implantées dans les chartes libres du *self-government*, sous lesquelles naquirent les colonies anglaises. » On pourrait appliquer à la plus grande république de la chrétienté les paroles qui servaient à Cicéron pour peindre la plus grande république païenne, issue, elle aussi, moins des vices de la royauté que des fautes des rois, *non tam regni quam regis vitiis :* « Il n'y eut de changé que le nom du chef de l'État, et l'État lui-même resta intact, puisqu'un seul continua à commander aux autres magistrats[1]. »

La république à peine établie aux États-Unis, il fut aisé de voir qu'elle était l'ordre; elle se révéla de prime abord comme l'expression de leurs besoins, comme le rapport le plus exact entre leur génie et leur vocation, entre leurs qualités innées et leurs vertus acquises. Sous son égide les États-Unis ont prospéré, traversé d'un bond l'enfance et la jeunesse, atteint sans fatigue la virilité, déployé la plus étonnante croissance de peuple que l'œil de l'homme ait vue; en moins d'un siècle, cette nation, dont les plus antiques monuments sont encore ses vieillards, avait porté sa population de trois millions d'âmes à plus de trente millions! Ce n'est pas tout : au milieu de toutes leurs imperfections, les États-Unis n'ont pas cessé d'être un exemple; sur la liberté ils ont assis le règne de la vérité[2]; sur le mélange de l'es

[1] Cicéron, *de Legibus*, lib. III, § VII. « Sed quoniam regale civitatis genus, probatum quodam, postea, non tam regni, quam regis, vitiis, repudiatum est, nomen tantum videbitur regis repudiatum, res manebit, si unus omnibus reliquis magistratibus imperabit. »

[2] On ne saurait assez citer cette belle lettre du 16 juin 1862, par laquelle quatre évêques des États-Unis, accusés à leur retour de Rome, où ils avaient été *en toute liberté* apporter au Saint-Père, avec l'hommage de leur vénération, le produit de quêtes *librement* faites pour le denier de saint Pierre, accusés, disons-nous, d'avoir représenté leur patrie comme une terre où il n'y a que *la liberté du revolver*, répondaient à de puérils déclamateurs : « Si les évêques américains eussent parlé de la liberté qui règne en leur pays, c'eût été pour bénir Dieu de la facilité qu'ils y trouvent pour faire le bien. »

De cette profession de foi, rapprochons les réflexions qu'un vétéran de l'Église et de la liberté belges, M. le chanoine de Haern, membre de la Chambre des représentants, fait, dans le numéro de la *Revue belge et étrangère* du mois d'août 1862, à propos de la *Question américaine*, où ses sympathies sont naturellement pour la cause du Nord : « Nous avons de grandes analogies constitutionnelles avec les États-Unis. Si leurs institutions venaient à tomber, les nôtres en souffriraient par réaction. Nous avons copié la Constitution américaine non-seulement quant à la décentralisation communale et provinciale, quant à celle des associations industrielles, financières, charitables, etc., quant aux grandes libertés des cultes, de l'enseignement et de la presse, franchises, dont la charte anglaise nous offrait également le modèle; mais nous avons suivi particulièrement l'Amérique, en ce qui regarde l'ab-

prit d'association et du respect de l'individu, cimentés l'un et l'autre par les croyances morales et religieuses, ils ont fondé l'alliance de l'égalité et du droit, de la démocratie et de l'honneur. Le jour des humiliations s'est levé pour cette grande société, n'en triomphons pas trop haut en Europe; un accident monstrueux a provoqué une crise épouvantable, et cet accident n'est pas l'ouvrage de ses victimes, le germe corrupteur a été communiqué par nos monarchies à leur république. Lord John Russell le confessait l'année dernière avec une généreuse éloquence. « Lorsque je pense à la cause de cette querelle, lorsque je songe que les reproches faits par les États du Nord aux États du Sud, et la résistance qui en a été la suite, ont pour cause une détestable institution, l'esclavage, je ne puis m'empêcher de me souvenir qu'avec nos grandes et glorieuses institutions nous leur avons fait ce fatal présent, nous leur avons donné cette robe de Nessus, qui, dès la première heure de leur indépendance, s'est attachée à eux et les a desséchés. Je ne pense donc pas qu'il soit digne de nous de nous réjouir de leurs discordes, et encore moins de les leur reprocher, comme si nous n'avions rien à nous reprocher à nous-mêmes[1]! »

Mais si des États-Unis, avant ou après leur émancipation, on passe à Mexico, à Lima, à Buenos-Ayres, à Santiago, dans les colonies espagnoles, tout est différent, on se croirait égaré dans un autre univers. Là, plus de *self-government*, nul vestige d'activité indigène, nul champ ouvert à l'initiative de l'individu, rien qui sente la liberté et sa germination laborieuse; sur de vastes contrées était tendue comme un réseau la tutelle administrative la plus serrée et la plus jalouse qui fût jamais. L'absolutisme politique de l'Espagne émergeait au delà des mers, encore surchargé de l'absolutisme fiscal de la métropole. Le conseil des Indes réglait tout, prescrivait tout, exécutait tout; à lui de décider quelles cultures seraient autorisées dans les colonies, quelles manufactures établies, quels livres imprimés, quelles opinions reçues! Il entrait dans les plus vulgaires détails; quelques

sence d'un culte officiel, liberté dont le Maryland catholique avait donné le premier exemple; nous l'avons imitée dans l'institution d'un Sénat éligible, dans celle d'une Chambre des représentants *rétribués* dans un intérêt démocratique. Le Congrès national a voté la Constitution belge, les yeux fixés sur celle de l'Union américaine. A ne consulter que l'intérêt de la Belgique, nous devons désirer que les États-Unis continuent à rester ce qu'ils ont été et à nous donner l'exemple de l'union, de l'esprit de liberté et de décentralisation, qualités qui caractérisent la race anglo-saxonne avec laquelle les Belges ont des liens de parenté et de grandes affinités. »

Quiconque n'a pas renié à tout jamais la liberté, quiconque (ce qui reviendrait au même), n'a pas dérisoirement ajourné son règne jusqu'à la reconstitution, ou plutôt jusqu'à la constitution d'une aristocratie politique, doit, selon nous, penser comme ces prélats américains et comme ce prêtre belge.

[2] Séance de la Chambre des communes, 30 mai 1861.

personnages séant à Madrid faisaient à travers un espace de trois à quatre mille lieues ce que faisaient dans l'Amérique anglaise les corporations locales, les assemblées de communes et de comtés répandues sur le territoire. L'exercice de la bureaucratie, cette dernière et pauvre éducation des sociétés mineures, manquait même aux colons de l'Espagne; la plupart des fonctions salariées étaient réservées aux étrangers arrivés de Cadix sur les bâtiments qui venaient chercher et escorter les galions. Ce n'est pas d'ailleurs que, dans ce dénûment de races d'hommes sans institutions et sans droits, il n'y eût qu'oppression et misère. Un grand nombre de vice-rois furent intègres, éclairés, bienfaisants, plusieurs signalèrent leur passage par des travaux d'utilité publique où la patience castillane égala souvent la vigueur romaine. Le mal de leur gouvernement était son arbitraire même; régime moins brutal et moins odieux, mais plus énervant à la longue que le despotisme pur. Son influence ne profita pas mieux à l'Espagne qu'aux colonies; sur notre continent, il avait dévoré rapidement la monarchie et jusqu'à la dynastie de Philippe II [1]; dans les régions transatlantiques, il ne sut créer ni des sujets dociles ni des citoyens capables; et lorsqu'à la fin il s'évanouit d'impuissance, il ne laissait qu'une foule là ou la Providence avait donné aux héritiers d'Isabelle la Catholique la mission auguste de fonder une nation.

Voilà donc ce qu'elles étaient, ces populations du Mexique qu'une révolution intérieure jeta brusquement en pleine république; autant valait prendre un nouveau-né, l'exposer sur l'Océan, à la merci des tempêtes et des flots! Les conséquences accoutumées se produisirent: au milieu des multitudes qui n'ont connu que le joug et qui ignorent tous les freins, l'instabilité périodique du pouvoir suprême n'est bientôt plus qu'une anarchie entrecoupée de servitude, elle ouvre l'arène à toutes les ambitions, met en ébullition toutes les convoitises et toutes les chimères, en alarme tous les intérêts, tient la société constitutionnellement sens dessus dessous, la livre comme

[1] Si l'on veut savoir comment les plus grands et les plus saints d'entre les catholiques de France jugeaient, au dix-septième siècle, le régime de Philippe II, régime qui loin d'être, comme on a osé le prétendre, l'expression du catholicisme, n'en fut que l'oppression, nous engageons à lire, dans les œuvres de Fénelon, le *Dialogue des morts* entre Charles-Quint et François Ier. Un évêque qu'on peut nommer sans déchoir après Fénelon, Mgr Dupanloup, raconte, dans le discours prononcé dans sa cathédrale le 27 juillet dernier, qu'il disait à Rome à un évêque espagnol qui venait d'arriver en compagnie de trente-deux de ses vénérables collègues : « Philippe II vous aurait-il ainsi laissé partir? » Ces évêques, du reste, qui s'étaient embarqués à Barcelone sur un vaisseau de l'État au milieu des acclamations d'un peuple croyant et libre, déclaraient très-haut que la liberté politique assurait depuis plusieurs années à l'Église d'Espagne une liberté sans exemple dans son histoire.

une place démantelée au premier occupant. Ç'a été le sort du Mexique : au gouvernement contre nature qui l'accablait il essaya de résister; il se débattit en vain, parcourant le cercle entier des combinaisons républicaines, passant de la forme fédérative à la forme unitaire, variant avec un volubilité convulsive ses législateurs et ses dictateurs; rien n'y fit, rien ne l'arrêta sur ses pentes fatales, et sa déchéance alla s'agrandissant toujours.

Pendant ce temps-là une leçon, plus poignante encore que leurs propres malheurs, est donnée au Mexique comme à ces autres affranchis de l'Espagne qui, le Chili excepté, ne font pas meilleure figure; ils voient à Rio-Janeiro ce que gagne un peuple à ne pas forcer sa destinée. Quel contraste en effet! A côté d'eux, une colonie portugaise, établie sur un sol moins riche, dans des conditions géographiques et ethnographiques moins salutaires, une colonie à qui ses maîtres n'avaient pas communiqué davantage l'esprit de discipline morale et de dignité civile, s'est proclamée indépendante sans se déclarer en république; un instinct guidé par les circonstances l'a conduite à greffer sur une branche détachée de sa vieille dynastie de Bragance ses libertés naissantes et à fixer au centre de sa constitution le principe de l'hérédité. Aujourd'hui, considérez le Brésil; a-t-il à se repentir de son choix? La monarchie pondérée s'est trouvée être le climat tempéré qui lui convenait. Quarante années déjà passées à l'ombre d'une royauté inviolable et d'un parlement à peu près souverain ont achevé son expérience : il n'a pas cessé de se développer malgré quelques agitations fugitives, malgré la plaie de l'esclavage dont il importe à son honneur et à sa sûreté qu'il se débarrasse au plus vite; il est en repos, et il est aussi en progrès. La civilisation se propage insensiblement parmi ses populations; les chemins de fer, les bateaux à vapeur qui remontent et redescendent l'Amazone, toutes les inventions modernes pénètrent peu à peu dans ses profondeurs à demi sauvages; il a une grande capitale qui compte trois cent mille âmes, il est lui-même un grand empire qui, placé dans un des plateaux de la balance, représente honorablement l'Amérique du Sud devant l'Amérique du Nord.

L'idée d'une monarchie ne pouvait guère abandonner tout à fait le Mexique, elle a surnagé, aspiration confuse plutôt que résolution nette d'hommes harassés d'anarchie et de servitude, tour à tour refuge de bons citoyens désespérés et d'intrigants trompés, dernière chance d'une société perdue. Ce ne sont pas les prétendants qui ont manqué; on sentait qu'il y avait là, dans cette république en déshérence, une couronne vacante; elle tenta les candidats les plus divers, un Brunswick, Joseph Bonaparte après 1830, presque toujours un infant d'Espagne, elle avait peut-être souri à ce jeune et

hardi Français qui mourut fusillé, M. de Raousset-Boulbon. Était-ce aussi sous l'inspiration de quelque ambition lointaine que le prince Louis-Napoléon Bonaparte, dans une brochure publiée en 1846[1] pour le percement du canal de Nicaragua, appelait la construction, dans l'Amérique centrale, « d'un État florissant et considérable qui rétablira l'équilibre du pouvoir en créant dans l'Amérique espagnole un nouveau centre d'activité industrielle assez puissant pour faire naître un grand sentiment de nationalité, et pour empêcher, en soutenant le Mexique, de nouveaux empiétements du côté du Nord? » Le prince ne se bornait point à des pressentiments vagues; l'imagination toute remplie des grands désirs et des belles espérances qu'excellait alors à susciter l'ardeur vivifiante de la tribune et de la presse, il voyait déjà s'élever sur quelque point de ces rivages une ville unique, une capitale, Constantinople future du nouveau monde, plus heureuse que cette Constantinople de l'ancien monde, *dont l'admirable position*, écrivait-il juste dix années avant le traité de Paris, *est un objet de jalousie pour toutes les grandes puissances de l'Europe, qui s'accordent pour y maintenir un gouvernement à demi barbare, incapable du moins de tirer parti des avantages que lui a prodigués la nature.* L'avenir recueillera un jour ces pages du prisonnier de Ham dont l'empereur Napoléon III semble l'exécuteur testamentaire; il sera plus à même que nous de décider s'il y a quelque parenté entre des rêves ou des pensées éclos dans les loisirs de la solitude, et l'expédition qu'un échec imprévu arrêtait hier devant les hauteurs de Guadalupe.

III

La grosse affaire est de trouver un roi, et, l'ayant trouvé, de le faire tenir.

A mesure que nous envisageons cette obscure et délicate entreprise, il est de moins en moins douteux pour nous que le parti le meilleur, le plus commode et le plus avantageux tout ensemble, le plus politique en un mot, était de laisser l'Espagne la tenter seule, à ses risques et périls, au profit de l'un de ses infants.

C'est l'Espagne, si l'on veut bien se le rappeler, qui la première songea à une intervention au Mexique; les griefs qu'elle alléguait étaient nombreux et sérieux : son ministre, M. Pacheco, brutalement

[1] Elle figure dans les *Œuvres complètes de l'empereur Napoléon III.*

expulsé par Juarez, plus de soixante de ses nationaux presque officiellement assassinés, une créance d'État à État qui, réglée après conférences, montait déjà, non pas, comme la nôtre par exemple, à la somme relativement modique de 150,000, mais au chiffre plus respectable de 8 millions de piastres. Venger dans le passé tout un système d'avanies et d'insultes, l'abolir pour l'avenir, telle était la tâche forcément dévolue à l'Espagne.

La résolution du cabinet de Madrid, qui couvait depuis longtemps, fut bientôt prise; agité dès 1859, son plan de campagne était arrêté au commencement de 1861 : il était décidé qu'on ne se contenterait plus d'une manifestation contre le littoral, une armée espagnole irait à Mexico, elle appréhenderait au corps et frapperait au cœur un gouvernement sans foi ni loi qui, derrière le désert et la fièvre jaune, se croyait insaisissable, elle montrerait de près à d'anciens compatriotes leur vieux drapeau. Alors qu'arriverait-il? Au contre-coup d'une expédition qui imposerait par sa vigueur et rassurerait par sa modération, ne se produirait-il pas quelque mouvement assez semblable à celui qui avait tout récemment ramené dans le giron de la métropole la partie orientale de l'île de Saint-Domingue? La situation était à peu près la même : ici et là, des populations épuisées, lasses d'être le perpétuel enjeu de quelques hommes occupés à se battre et à se culbuter, n'apercevant d'autre terme à des douleurs croissantes que la mort de leur race sous la domination de ces Américains du Nord à qui elles se sentent physiquement inférieures, mais à qui moralement elles s'estiment supérieures. Peut-être verrait-on le Mexique profiter de l'occasion qui lui était offerte, faire un effort pour sortir de sa misère, chercher à mettre d'accord ses traditions et ses conquêtes, à concilier, sous un prince emprunté au sang de ses rois déchus, son indépendance et la liberté, sa nationalité et l'ordre? Ces espérances ou ces illusions fermentaient vaguement au delà des Pyrénées, dans l'attente de l'intervention qui se préparait. C'est un des caractères de l'Espagne, que, dans les plus grands naufrages de sa fortune, ses prétentions les plus hautes demeuraient debout; combien son impérissable et mâle orgueil ne doit-il pas être plus prompt encore à s'éveiller, aujourd'hui qu'elle se relève avec une armée aguerrie, une marine renaissante, des finances prospères! Les circonstances paraissaient favorables pour son entreprise; son crédit se rétablissait au delà des mers, les haines qu'elle avait amassées se dissipaient, les rancunes qu'elle avait inspirées s'adoucissaient, témoin encore cette annexion si spontanée et si honnête de la république dominicaine! Ce n'était plus, il est vrai, l'Espagne d'autrefois, cette sombre monarchie, toute décrépite d'absolutisme, oubliée et silencieuse dans un coin de l'Europe, considérant avec un air de violence irritée et

d'impuissance confuse ses colonies qui s'échappaient; non : au bord de ses rivages, une nation nouvelle était née, purifiée de l'Inquisition par les Cortès, donnant à ses dernières possessions des deux Indes la liberté commerciale comme elle s'était donné à elle-même la liberté politique, intrépide à Tetuan contre les Maures, courageuse et loyale à Gaëte, digne, quoique résignée, à Rome. Le régime constitutionnel rendait en influence à l'Espagne ce que lui avait fait perdre en territoires le règne du bon plaisir. Ajoutez à cela les facilités qu'elle trouvait à la Havane pour une expédition au Mexique, la proximité d'une station navale, une pépinière de soldats acclimatés[1], un lieu de ravitaillement toujours ouvert et toujours pourvu, une base d'opérations sans égale. Ajoutez encore que les intérêts qu'elle avait en jeu, étaient proportionnés aux sacrifices militaires et pécuniaires auxquels elle s'exposait : en essayant de constituer au Mexique un État pupille qui pourrait être un jour un allié utile, c'était un contre-fort qu'elle se bâtissait pour les débris de son empire colonial, pour Cuba, pour Porto-Rico, pour ses trois magnifiques rades de Santo-Domingo, de Porto-Plata, de Samana; et un hasard opportun faisait qu'à ce moment même l'ombrageux contradicteur que des précautions de ce genre eussent rencontré à une autre époque, était occupé ailleurs, les soins de la guerre civile absorbaient les États-Unis.

Nous l'avouons en toute sincérité : jamais, à notre sens, jamais la ligne à suivre ne se dessina pour la France en traits plus simples et plus nets.

La France évidemment ne veut pas conquérir, elle ne recherche pas d'agrandissement au Mexique; son ambition se réduit à y voir régner un peu de stabilité et de tranquillité. Il lui suffisait donc, sans contribuer elle-même à l'expédition, d'encourager le cabinet de Madrid, de le pousser en avant, de l'appuyer moralement; trop heureuse qu'à côté d'elle un voisin prît le fardeau, fît la dépense, acceptât la pesante responsabilité d'une œuvre d'utilité commune, dont l'échec retomberait sur lui et donc le succès profiterait à tout le monde! Y avait-il un désastre? il ne nous atteignait pas, nous n'avions rien promis ni rien compromis, notre budget comme notre drapeau, notre parole comme notre prestige restaient intacts. La tentative, au contraire, réussissait-elle? l'Espagne arrivait-elle à tirer de ce chaos de barbares et de sauvages une société à figure humaine? tout était pour le mieux, un incontestable service nous était rendu gratuitement, nous gagnions à la manière anglaise une partie où nous n'avions couru aucune aventure; là, devant nous, se dresserait

[1] On a calculé qu'à la Vera-Cruz six de nos soldats étaient atteints du *vomito-negro* contre un seul Espagnol.

comme par enchantement un gouvernement qui finirait peut-être par payer ses dettes, qui, peut-être aussi, pourrait nous livrer en gage de sa solvabilité quelques mines inexploitées, inspirer confiance à nos nationaux, ouvrir des espaces vastes et sûrs à notre industrie et à notre commerce. La France avait la faculté, pour la satisfaction de sa propre dignité qu'avait offensée Juarez, d'ajouter à ses vœux pour l'Espagne l'éclat d'une démonstration maritime. Mais c'était l'extrême limite marquée à son concours; aller au delà, faire davantage, menaçait d'être onéreux et périlleux. Loin de se simplifier par la quantité des soldats, l'expédition, dont le mérite devait être un heureux mélange de maturité et de soudaineté, se compliquerait par les rivalités de commandement et par les divergences d'appréciation; nous nous infligions des charges, et nous ne nous procurions pas un bénéfice de plus. Après tout, si la France voulait agir pour son compte, si elle tenait à laisser une empreinte d'elle-même sur un point de ce golfe du Mexique où nous sommes déshérités aujourd'hui, elle pouvait se contenter, sans se condamner toujours au rôle platonique de faire la guerre pour des idées et des conquêtes pour autrui. N'aurait-elle pas à son tour, dans ces parages américains, quelque recouvrement direct à opérer, quelque réconciliation à l'amiable de métropole et de peuples affranchis à sceller de son patronage? Plusieurs juges compétents affirment qu'une évolution de notre escadre, précédée de négociations habiles, changerait rapidement en une colonie libre sous le protectorat de la France *la reine des Antilles*, cette île de Saint-Domingue qui nous rapportait par an 150 millions, et qui ne se rapporte à peu près rien à elle-même.

D'autres pensées prévalurent; il fut résolu que l'Espagne n'irait pas seule au Mexique; qu'à côté d'elle notre armée aurait une place, et naturellement une grande place.

Eh bien, même cela étant, c'était encore le choix d'un infant pour l'aléatoire monarchie d'outre-mer qui nous eût semblé, pour la France, la solution préférable !

Grâce à cette combinaison, nous ne prenions de l'expédition que la partie déterminée et claire. Nous entrions à Mexico, mais nous nous dispensions d'y rester; une fois la capitale tombée en notre pouvoir, notre mission était achevée, nous nous retirions, laissant de notre passage une trace exemplaire et mémorable. A l'Espagne ensuite revenait l'office de débrouiller la question dynastique, plus épineuse et plus ardue; à elle d'entretenir une armée d'occupation, jusqu'à ce que le temps eût permis aux passions de s'amortir, aux intérêts de se grouper, aux habitudes de se contracter, au respect de naître autour de cette frêle royauté, jetée nue sur la terre nue!

La désignation d'un infant avait un autre résultat : c'était de contraindre l'Espagne, lancée dans une carrière où l'attendaient inévitablement la mauvaise humeur de l'Angleterre et les mauvais procédés des États-Unis, à avoir besoin de nous, à se mettre sous notre influence, à graviter fatalement dans l'orbite de notre politique.

Et, disons-le ici avec quelque insistance, nous ne dédaignerions, aujourd'hui moins que jamais, aucune des démarches qui tendraient à rapprocher de nous l'Espagne, à resserrer d'un nouveau nœud une alliance, tradition de nos gouvernements les plus divers, depuis la guerre de Succession jusqu'à la campagne de 1823, depuis le pacte de famille jusqu'aux mariages sagement assortis de 1846, depuis Trafalgar jusqu'à la Cochinchine. Une rumeur commence à se propager, rumeur d'autant plus à surveiller qu'elle est plus ridicule : au mépris de la dynastie et de la patrie espagnoles, le Portugal serait appelé à faire l'unité ibérique[1]; tout gonflé des noces récentes de son roi avec une des filles du *galant homme*, il a déjà des titres, il a bravement chassé de Lisbonne nos Sœurs de Charité et fermé à ses évêques la route de Rome; encore quelques exploits du même genre, et il comptera autant de victoires comme autant de vertus que le Piémont! Si les idéologues que tourmentent parmi nous ces manies

[1] Il convient de dire que le roi de Portugal, mort si prématurément l'année dernière, désavouait avec indignation ces projets d'unité ibérique, il les trouvait blessants pour son honneur. C'est ce que nous racontait le *Journal des Débats* dans une intéressante notice publiée sur don Pedro V, le 7 décembre 1861, par M. Xavier Raymond : « On croit, disait ce prince à un Français qui est, on peut le supposer, M. Raymond lui-même, que ces visées flattent mon ambition, et que je les favorise. Vous avez parmi vos amis des gens qui le croient, mais ils se trompent. Outre les raisons de convenance, de politique et d'honneur qui doivent me retenir, il y a encore des considérations dont j'ai à tenir compte, moi, si les autres peuvent les oublier. Les extravagants, et même ici il y en a qui caressent ces chimères, ne réfléchissent pas que si jamais la maison de Bragance montait sur le trône de la Péninsule, le Portugal ne serait plus nécessairement qu'une province espagnole, notre nationalité s'absorberait et disparaîtrait. Or, moi, qui suis le premier des Portugais, le premier d'un peuple qui tient une place honorable dans l'histoire de l'espèce humaine, je ne serais qu'un mandataire infidèle si je patronais de pareils projets. Ces gens d'ailleurs sont un grand ennui, ils contrarient beaucoup de choses utiles qui pourraient se faire pour le bien commun des deux peuples : le développement des communications internationales, le rapprochement des intérêts matériels, l'unité des poids et mesures et des monnaies, l'association des douanes, » etc., etc.

Rien de plus noble que ce langage, rien de plus digne d'une intelligence et d'une conscience royales. Espérons que le frère de don Pedro V s'en souviendra et le répétera bientôt au prince qui est devenu son beau-père. Seulement, pourquoi donc le *Journal des Débats*, qui admire ces raisonnements en Portugal, ne les applique-t-il pas au Piémont? L'un a réussi, l'autre n'a pas essayé encore, c'est l'unique différence que nous puissions saisir, et évidemment elle est sans valeur pour le *Journal des Débats*.

de spoliation avaient lu l'histoire, ils sauraient que l'unité ibérique n'en est pas à son début; qu'elle a été exécutée par l'un des adversaires les plus acharnés de notre grandeur, par Philippe II; que, changeant toute la Péninsule en un seul peuple à la discrétion d'un seul homme, elle a placé bientôt la France dans la nécessité d'avoir une armée permanente au pied des Pyrénées dont chaque gorge lui était ennemie, ou de prendre à son tour l'offensive, de s'établir en Catalogne comme dans une de ses provinces, d'avoir à Barcelone un vice-roi, Armand de Maillé-Brezé, beau-frère de Condé, un archevêque, des intendants, toute une administration. L'œuvre du dix-septième siècle, poursuivie par Richelieu[1], Turenne[2] et Mazarin, achevée par Louis XIV, fut de restituer d'abord le Portugal à ses rois et à lui-même, puis d'asseoir en Espagne, dans l'héritage de Philippe II, la maison de France. Quand Napoléon Ier médita, dans les premiers mois de 1808, de ressusciter cette unité ibérique, il l'offrit, non pas aux Bragances de Portugal, qui n'étaient pour lui que les âmes damnées de l'Angleterre, mais aux Bourbons d'Espagne; seulement il exigeait des garanties: il réclamait pour la France la Catalogne, la Navarre, la Biscaye, le Guipuzcoa, la ligne de l'Èbre, les entrées en Murcie et en Castille. Ah! les minces Français qui ruminent de nos jours l'unité ibérique, ne regardent pas si loin : assurer notre frontière des Pyrénées, veiller à ce qu'une même et grande puissance ne nous dispute pas le privilége de régner également sur la Méditerranée et sur l'Atlantique; misère que cela! Leurs petits plans seront remplis si l'Espagne découronnée des Bourbons se fond dans le Portugal, aux applaudissements de la Grande-Bretagne, qui du haut de Gibraltar, étonnée, moqueuse et satisfaite, étendra sur toute la Péninsule les avantages du principe des nationalités et du traité de Methuen.

En résumé, l'essai d'une royauté mexicaine au profit d'un infant d'Espagne aurait pu être pour nous, sans le plus léger embarras, sans la moindre compensation onéreuse, une occasion de développer notre crédit à Madrid et à Mexico, de tenir ces deux capitales l'une par l'autre, de fortifier du même coup notre position dans le bassin de la Méditerranée comme au confluent futur de l'Atlantique et du Pacifique.

[1] Dans le *Dialogue des morts*, que Fénelon fait tenir entre Richelieu et Mazarin, le ministre d'Anne d'Autriche met au nombre des plus grandes œuvres du ministre de Louis XIII le soulèvement du Portugal contre l'Espagne, soulèvement préparé avec un impénétrable secret.

[2] Turenne donna un soin tout particulier à ces affaires du Portugal; il provoqua et dirigea en 1663 l'expédition de Schomberg qui, en soutenant les Bragances, consomma la séparation des deux royaumes.

Nous entendons, à la vérité, quelques personnes nous dire : Quoi! vous auriez donc voulu que la France des Bonapartes laissât l'Espagne des Bourbons s'agrandir quelque part, fût-ce même au Mexique? Cela eût été une anomalie, cela n'était pas possible.

Nous espérons que de pareilles considérations n'ont pas un instant pesé sur le gouvernement impérial. C'est encore à Napoléon Ier que nous en appelons, à Napoléon dans le plus beau temps de sa gloire, à cette époque du Consulat où il offrait l'image de la toute-puissance unie à la modération, et du génie réglé par la raison : le voilà après Marengo, il est vainqueur, il est maître; s'occupe-t-il à expulser ou à éliminer les Bourbons? Non, il est trop patriote pour cela, il comprend d'instinct qu'en dépit de nos prodigieux changements les petits-fils de Henri IV ont du sang de France dans les veines, et qu'il leur en restera toujours quelque chose; il a pour les Bourbons d'Espagne la déférence qu'on a pour des alliés naturels et héréditaires, il les favorise, il les comble, ses mains républicaines élèvent pour eux le royaume d'Étrurie au moment même où, dans le traité de Lunéville, il stipule le renvoi en Allemagne de tous les archiducs d'Autriche qui ont des possessions subalpines. Quelques années plus tard, tout est bouleversé, un soubresaut de cette volonté souveraine et mobile a précipité en Italie comme en Espagne les Bourbons; soyez tranquille, Napoléon n'a pas été donner aux premiers venus, à des intrus portugais et piémontais, les dépouilles bourboniennes! Homme extraordinaire dont l'imagination s'égare, mais dont l'esprit n'est pas faux, il garde ces dépouilles pour lui-même, il en couvre ses frères et ses beaux-frères; si l'intérêt français lui a fait préférer les Bourbons aux étrangers, l'égoïsme dynastique lui fait préférer aux Bourbons les Bonapartes; quoique révolutionnaire, sa politique conserve certaines allures nationales.

Une objection infiniment plus grave serait la haine qui, d'un bout à l'autre du Mexique, s'attacherait jusqu'au nom de l'Espagne.

A cela il pourrait nous suffire de répondre qu'il appartenait au gouvernement de la reine Isabelle de tâter et de préparer le terrain sur lequel s'avanceraient ses troupes. Tant pis pour lui si, pensant marcher à un facile triomphe, il rencontrait soudain quelque affreux mécompte!

Mais cette haine dont on parle, existe-t-elle avec l'intensité qu'on lui attribue? On nous avait annoncé qu'une fois les Espagnols rembarqués, le pays tout entier accourrait d'enthousiasme au-devant de nos soldats : les Espagnols se sont retirés, nous avons regardé avidement, nous n'avons rien aperçu, hélas! de ces consolants tableaux. La vérité est qu'au Mexique, parmi d'innombrables factions, il y a deux partis en présence : l'un plein d'animosité contre l'Espagne qu'il déteste

et qu'il renie; l'autre, mieux composé, qui, sans regretter le joug justement détruit de la métropole, voit en elle une aïeule, lui demande des conseils dans les guerres civiles et un asile au jour des proscriptions, se rappelle avec complaisance une parenté, formée par une religion commune, par la similitude des origines, du langage et des mœurs, par le va-et-vient perpétuel des relations de famille et des rapports commerciaux. D'un côté sont les métis, espèce de parvenus à la civilisation, dont Juarez est le chef; de l'autre, le clergé, les grands propriétaires, les conservateurs, dont la cause n'a succombé avec Miramon que par une embûche des États-Unis. L'Indien lui-même, dont la race constitue encore l'immense majorité de la population, n'a pas d'aversion pour l'Espagnol; sa misère présente lui fait pardonner à ses maux passés ; le régime de la conquête apparaît à son souvenir fatigué comme un temps déjà bien lointain où il souffrait moins, où il y avait plus de chemins praticables, plus de ponts sur les rivières, plus de sûreté dans les champs, moins de brigands et moins de tueries. Laissons ici parler un témoin, écoutons les explications que, le 22 novembre 1861, M. Pacheco donnait au sénat de Madrid sur l'intérieur de la société mexicaine : « A peine arrivé à Mexico, racontait le dernier ministre que l'Espagne ait eu dans cette ville, je compris qu'il y avait un parti espagnol et un parti anti-espagnol. Je dis parti espagnol, non parce qu'il serait disposé à nous vendre sa patrie, mais parce qu'il a de l'analogie, de l'affinité avec nous, parce qu'il conserve les traditions originaires. Je dis parti anti-espagnol, en parlant de l'autre, parce qu'il a commencé la guerre de l'indépendance en assassinant nos compatriotes, et qu'il n'a pas cessé de persévérer dans ces horribles habitudes. Le parti espagnol est celui qui est soulevé contre la constitution de 1857, il compte dans son sein toutes les notabilités du pays. On trouve dans ce parti Alamar; Cobo y a figuré; il y a encore Bonida, Lara, Ramirez, le P. Miranda, Helguero. L'autre parti est celui qui nous déteste, qui vend son pays aux Anglo-Américains, et qui raye de sa constitution le nom mexicain. Le parti qu'en Europe on a appelé réactionnaire et clérical est tolérant et libéral, il tolère même la liberté des cultes. Le parti fédéraliste, au contraire, est un parti de barbarie, un parti désorganisateur, un parti qui aspire à introduire de plus en plus l'anarchie au Mexique au moyen de la division, en établissant vingt républiques au lieu d'une. J'ajoute que la majorité du parti espagnol se compose de blancs, d'hommes comme nous, tandis que la presque totalité du parti anti-espagnol est composée de métis. La race indienne qui forme la majorité sur ce territoire, est la race la plus soumise, la plus facile à gouverner. Forcé de m'arrêter quelquefois au milieu de ces populations en me rendant à Mexico, ces bonnes gens me deman-

daient des nouvelles de « la reine notre souveraine. » Je leur répondais : La reine est ma souveraine et non la vôtre, car vous êtes des Mexicains. Ils me répliquaient alors : « Nous avons toujours entendu « nos pères qui nous disaient : Le roi notre souverain; et voilà pour- « quoi nous disons aussi : La reine notre souveraine. »

M. Pacheco, résumant le lendemain au Sénat ses observations de la veille, disait encore : « Le parti catholique est évidemment celui qui prédomine au Mexique[1]. »

Une royauté espagnole transportée à Mexico avait donc quelque chance de trouver, avec un parti tout fait, une clientèle déjà établie, des racines plutôt transformées que brisées, un premier fond de souvenirs et d'intérêts communs. Quant à l'autre parti, c'eût été aux institutions, et, le cas échéant, aux prévoyantes stipulations de la France à lui ménager la place et les garanties qui lui étaient dues.

IV

Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que la monarchie d'un infant a été librement élue par les populations mexicaines, même au milieu de leurs plus grandes colères contre la métropole, même au lendemain des vengeances mutuelles qui avaient mis entre les deux races comme un fleuve de sang.

L'origine des événements qui firent tomber le Mexique dans la république, remonte à 1808, année de la guerre d'Espagne. Au bruit de l'invasion de Murat, que son maître envoyait à Madrid en remplacement des Bourbons, l'honneur castillan poussa un cri dont l'écho retentit au loin, la patrie entière se sentit atteinte. Dans tout le Mexique, ce ne fut qu'une explosion d'indignation et de fidélité; une junte de gouvernement se forma où entrèrent pêle-mêle l'archevêque, les membres de l'audience royale, les chefs de l'armée, les délégués des provinces, les notables d'entre les ecclésiastiques et les laïques; habitants de toute couleur et de toutes classes, Européens et Indiens, créoles et métis, tous étaient décidés à n'avoir rien de commun avec l'usurpateur, à se garder en dépôt pour leur prince dépossédé, à lui réserver un trône sur leurs rivages. Un instant, à l'instigation de Godoï, le pauvre et débile Charles IV, objet de tous ces transports, avait eu l'idée de fuir à Mexico; ses préparatifs de départ

[1] *Gazette de Madrid* des 23 et 24 novembre 1861.

étaient déjà faits, le vaisseau qui devait l'emmener dans le Nouveau Monde avec les diamants de la couronne, avec les plus belles toiles de Velasquez et de Murillo, l'attendait à Cadix; le projet d'émigration aurait été exécuté sans l'émeute du peuple, qui, se révoltant contre son roi par crainte de le perdre, le retint de force, cerna en armes son palais, exigea la chute du favori abhorré, provoqua la régence du prince des Asturies. Le guet-apens de Bayonne étouffa dans son germe la rivalité qui divisait l'Espagne et le Mexique, il fit qu'entre eux il n'y eut pas de jaloux; attirés sur notre territoire, Charles IV et son fils furent pris et enfermés en France.

Mais d'autres péripéties se déroulaient au Mexique; le mot profond du cardinal de Retz se vérifia : assembler les hommes, c'est les émouvoir! La junte de gouvernement, qui s'était réunie à la hâte dans une heure de trouble, avait commencé à délibérer; ces colons et ces indigènes, hier encore inconnus les uns aux autres et qu'un hasard avait jetés face à face, s'étaient mis à se parler de leurs doléances et de leurs désirs; leur nombre leur révélait leur force, les sacrifices auxquels ils étaient prêts leur donnaient la mesure des garanties auxquelles ils avaient droit. La roideur hautaine des Espagnols tourna en une cause d'irréparable rupture ce qui aurait pu rajeunir et raffermir leur domination; tout honteux de rencontrer des alliés et des émules là où ils n'avaient jamais voulu voir que des inférieurs, ils méditèrent de refouler dans son néant cette multitude indiscrète. Un viec-roi qui s'était montré trop conciliant fut renvoyé à Cadix; un autre fut installé avec obligation expresse de n'avoir dans ses conseils que des Européens. De ce jour la révolution était faite, elle éclata le 1er novembre 1810. Ce furent les Indiens qui ouvrirent la lutte, ils s'insurgèrent sous la conduite du curé Hidalgo ; rien ne fut horrible comme leur entrée en scène, elle sembla l'éruption des haines accumulées par les trois siècles de la conquête. Armé de coutelas, de lances, de massues, l'Indien se jetait sur les canons dont il essayait de boucher la gueule avec son chapeau de paille, il courait au milieu des boulets et des balles avec l'insouciance furieuse de la bête fauve qui se joue dans les sables soulevés par le vent; il donnait et recevait la mort d'une façon naïve et formidable. L'étrangeté de la guerre fut telle que la plupart des adversaires de l'omnipotence espagnole se tinrent à l'écart, ils aimaient encore mieux leurs oppresseurs que leurs libérateurs. Cependant le torrent débordé ne s'arrêta plus, il gagna de proche en proche; maîtrisé sur un point, il grondait et s'échappait sur un autre. Dix années d'extermination stérile passèrent; dans l'intervalle, Charles IV et Ferdinand VII avaient recouvré l'Espagne contre les Bonapartes, ils ne recouvrèrent pas le Mexique, leur nouvelle Espagne, comme ils l'appelaient, contre

Hidalgo, et ses continuateurs, Morelos et Mina, tous fusillés, mais vainqueurs. Après qu'on eut beaucoup tué des deux côtés, il fallut bien penser à un accommodement, le temps pressait, le terrain sur lequel pourraient s'entendre encore les intérêts et les passions, allait se rétrécissant de plus en plus : il était manifeste que la colonie avait péri pour la métropole; consacrer par l'avènement d'une dynastie espagnole l'indépendance de la nation mexicaine, ne serait-ce pas satisfaire à tous les besoins comme à toutes les prétentions légitimes, marquer le principe et la fin de la révolution? Dans cette incertitude vague où s'agitaient les esprits, la Providence suscita un homme, le créole dom Augustin de Iturbide : enfant du Mexique et soldat de l'Espagne, il inspirait confiance aux deux causes; envoyé pour réprimer une insurrection qui recommençait toujours, il eut l'audace, le 24 février 1821, de se poser en médiateur et d'offrir à sa patrie et à sa mère patrie le traité de paix suivant :

« Art. Ier. — La nation mexicaine est indépendante de la nation espagnole et de toute autre.

« Art. II. — Sa religion sera la religion catholique, qui est celle que tous ses habitants professent.

« Art. III. — La nation sera une, sans aucune distinction entre les Américains et les Européens.

« Art. IV. — Le gouvernement sera une monarchie constitutionnelle.

« Art. V. — Il sera nommé une junte composée de personnes jouissant de la plus haute réputation dans les partis qui se sont montrés.

« Art. VI. — Cette junte se réunira sous la présidence de Son Excellence le comte del Venadito, vice-roi actuel du Mexique.

« Art. VII.— Elle gouvernera au nom de la nation, d'après les lois actuellement en vigueur (la constitution des Cortès), et sa principale affaire sera de convoquer, en suivant telles dispositions qu'elle jugera à propos de régler, un Congrès pour former une constitution plus convenable au pays.

« Art. VIII. — Sa Majesté Ferdinand VII sera invitée à monter sur le trône de cet empire, et, en cas de refus de sa part, on invitera successivement les infants don Carlos et don Francisco de Paula.

« Art. IX.— Si Sa Majesté Ferdinand VII et ses augustes frères n'acceptent point cette invitation, la nation sera libre d'appeler au trône impérial tel membre des familles régnantes qu'il lui plaira de choisir.

« Art. X. — La confection de la constitution et le serment de l'Empereur de l'observer fidèlement, devront précéder son entrée dans le pays.

« Art. XI. — La distinction des *castes* établie par les lois espagnoles, et qui en privait quelques-unes des droits de citoyen, est abolie. Tous les habitants sont citoyens et égaux, et les voies de l'avancement sont ouvertes à la vertu et au mérite.

« Art. XII. — Il sera organisé une armée pour la défense de la religion, de l'indépendance et de l'union, chargée de garantir ces trois grands intérêts, elle sera en conséquence appelée l'armée des Trois-Garanties.

« Art. XIII. — Elle jurera solennellement de défendre les bases fondamentales de ce plan. »

A peine cette déclaration, appelée le plan d'Iguala, eut-elle été connue, qu'elle rallia tous les suffrages : l'instinct du peuple, qui ne se trompe guère, avait tressailli; en un instant la pensée d'un homme était devenue l'opinion publique. Tous les partis s'effacèrent; le chef des révoltés, l'Indien Guerrero, comme le commandant des troupes royales, le Castillan O'Donoju, se réunirent à Iturbide; lui-même, proclamé *premier général de l'armée impériale mexicaine des Trois-Garanties*, n'eut qu'à se montrer pour être reçu triomphalement à Mexico, le 22 septembre 1821. La cour de Madrid n'avait qu'à dire un mot d'adhésion, et elle sortait de la crise qu'avaient provoquée ses rigueurs, avec des compensations et une dignité que n'avait pas eues l'Angleterre elle-même dans l'émancipation de l'Amérique du Nord! Malheureusement l'Espagne, malgré ses interrègnes de démagogie et de soldatesque, languissait encore dans l'absolutisme, elle était gouvernée par un roi qui, souffrant impatiemment les Cortès, jugeait plus royal d'être gouverné par ses familiers, race d'incorrigibles comme il n'en pullule que trop dans l'histoire! D'une ineptie que n'égale même pas leur imperturbable assurance, d'un art effrayant pour manquer d'à-propos, l'esprit beaucoup plus borné que contenu par ce qu'ils appellent leurs principes, criant à tort et à travers à la trahison contre tout citoyen assez osé pour s'être permis le crime facile d'avoir des idées qu'ils n'ont pas, tout occupés à faire le vide autour des trônes qu'ils gardent et l'abîme par-dessous, ils s'en vont répétant à leurs infortunés maîtres que les peuples sont de grands enfants mutins avec qui l'on ne compte pas, et ils n'aboutissent toujours qu'à les précipiter les uns et les autres dans des catastrophes au fond desquelles ils ont un secret infaillible pour les enterrer à perpétuité! Il fut fait au Mexique comme ils avaient voulu, le plan d'Iguala fut rejeté par la cour de Madrid. Le Mexique rompit tout pacte avec l'Espagne; plutôt que de se rendre à ces spectres d'un passé à jamais mort, il agit comme agissent invinciblement les nations en semblable occurrence, il s'enfonça sans hésitation, quoiqu'avec regret, dans le sombre inconnu des révolutions. Alors les aventures se multiplièrent avec les expériences. Iturbide trébucha au hasard comme un homme sorti de sa voie et ne sachant plus son chemin; il se fit empereur sous le nom d'Augustin Ier, recueillit beaucoup de serments, distribua beaucoup de traitements; cela dura environ un an; après quoi, à la suite d'une dispute où les députés, assemblés en congrès à Mexico, reprochaient à leur Empereur de dépenser trop, un des généraux qu'il avait le plus gorgés, Santa-Anna, l'embarqua

sur un bâtiment et l'expédia en Europe. Cette opération terminée, les sujets ne furent pas moins étourdis que ne l'avait été le souverain; il s'était cru le génie de Napoléon Ier, ils se crurent le savoir-faire et les mérites utiles de Franklin; ils bâtirent sur cette illusion une république qui ne tarda pas à être un fléau pour eux-mêmes et une ignominie pour la civilisation.

Quarante années de leçons sévères, de honte, de lassitude, de déchirements, se sont écoulées depuis ces événements. L'Espagne constitutionnelle, revenue à des lois et à des idées plus saines[1], pouvait-elle espérer de ramener et de ressaisir l'occasion qu'avait perdue l'Espagne absolutiste? Aurait-elle réussi à donner au Mexique le roi qui avait été demandé à ses gouvernants de 1821 et qu'ils avaient imprudemment refusé? Nous ne l'affirmons pas; de toute cette combinaison, encore une fois, un trait nous agrée et nous suffit : la plus naturelle à concevoir, la plus simple à tenter, la moins difficile peut-être à exécuter, elle était incontestablement celle qui, en cas de revers ou de succès, devait le moins compromettre et le mieux servir la France.

H. Mercier de Lacombe.

[1] Dans le discours que nous avons cité plus haut, M. Pacheco analysait ainsi les principaux articles des instructions qui lui avaient été données lors de son départ pour Mexico, où il était ministre plénipotentiaire d'Espagne :

« 1° Nous mettre à la tête de la race espagnole en Amérique en lui faisant comprendre que nous avons accepté de bonne foi son indépendance, mais que, dans la marche naturelle du monde, l'Espagne est et doit être à la tête de tous les individus de cette race;

« 2° Il y a en Amérique une nation qui n'est pas d'origine espagnole, la population de l'Amérique du Nord, que les circonstances rendent rivale de la nôtre. Cette race prétend que la race latine doit lui être subordonnée en Amérique; combattre cette prétention insensée et nullement fondée de la race anglo-saxonne. »

On voit quels changements se sont faits depuis moins d'un demi-siècle dans la politique de l'Espagne.

LES

GRANDS LACS DE L'AFRIQUE

ET

LES SOURCES DU NIL

Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale, par le capitaine R. Burton, traduit de l'anglais par madame H. Loreau, Paris, Hachette et Cie, 1862. — *Bulletin de la Société de géographie* et *Nouvelles annales des voyages.* — *Annales de la Propagation de la foi,* etc.

Pendant un grand nombre de siècles, l'Afrique intérieure ne fut pour le reste du monde qu'une terre mystérieuse, peuplée de monstres de toute espèce, dévorée par les feux d'un soleil torride, et formant un immense plateau anhydre aux rampes escarpées. Cette géographie fantastique s'est évanouie devant les découvertes des explorateurs modernes, qui ont déjà comblé bien des vides sur nos cartes, en même temps que plus d'un trait chimérique en a été pour toujours effacé. Sans parler de ces longues chaînes montagneuses enserrant, d'après la légende, le plateau africain de leur fabuleuse muraille de granit, ni de ces monstres, humains ou autres, dont nous dirons plus loin quelques mots, cette stérilité prétendue, cette inféconde aridité dont la tradition a trop longtemps frappé le continent noir, a fait place à un vaste système hydrographique qui, par ses mille canaux et ses mille réservoirs, fleuves, rivières, étangs et lacs, imprime au sol de l'Afrique centrale une exubérante fertilité qui, comme nous le verrons bientôt, ne le cède en rien à celle des régions tropicales les plus favorisées. Comment en pourrait-il être autrement, si l'on songe que les trois quarts de cette partie du monde,

dont l'étendue est le triple de celle de l'Europe, sont compris entre les deux tropiques et soumis, par conséquent, au régime des abondantes pluies estivales périodiques? Aussi les météorologistes estiment-ils les pluies annuelles qui tombent sur l'Afrique intertropicale à une somme cinq fois égale à celle des eaux que notre Europe reçoit de l'atmosphère.

Déjà nous avons vu [1] Barth, Overweg et Vogel explorer le bassin du Tsad et celui du Niger et reconnaître leurs divers affluents qui, alimentés pendant l'été par des eaux communes, établissent entre le lac et le fleuve des communications temporaires et ouvrent aux vaisseaux européens une voie vers le centre même du continent. A l'est, le bassin du Tsad paraît se relier également à celui du Nil Blanc par divers lacs et rivières, dont la position ou le cours sont encore incertains. Le centre équatorial semble aussi recéler de vastes amas d'eau, encore inexplorés. En 1849, le Dr Livingstone découvrit près du 20e parallèle austral le lac N'gami, dont les naturels lui avaient auparavant révélé l'existence, et qui est peut-être le nœud d'une communication fluviale inter-océanique entre l'Atlantique et la mer des Indes. Neuf années plus tard, deux autres voyageurs, compatriotes de l'intrépide missionnaire, voyaient se dérouler devant leurs yeux émerveillés les eaux du Tanganyika et du N'yanza d'Oukéréoué, vastes méditerranées comparables au lac Supérieur et à l'Ontario de l'Amérique du Nord : découverte intéressante à plus d'un titre, dont nous allons, en raccourci, retracer l'histoire avec ses curieux antécédents et exposer les conséquences.

I

La croyance à l'existence de grandes nappes d'eau dans la partie orientale de l'Afrique est fort loin d'être récente. Les marchands égyptiens, qui, pour les besoins de leur négoce, fréquentaient les diverses échelles de la côte, avaient appris ce fait des indigènes, il y a près de vingt siècles, et l'avaient répété à Ptolémée. Le célèbre géographe de Péluse nous parle, en effet, de deux grands lacs existant non loin l'un de l'autre dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, et d'où sortent plusieurs cours d'eau dont la réunion forme le Nil [2].

[1] Livraisons du 25 février et du 25 mai 1862.

[2] Selon Marin de Tyr, vingt-cinq jours de navigation séparaient le cap des Aro-

Nous verrons plus loin comment les géographes de nos jours en sont arrivés à faire revivre, après tant de siècles d'oubli, l'opinion de leur illustre et antique prédécesseur relativement à ce dernier point. Les Portugais, qui, comme chacun sait, avaient établi des comptoirs florissants sur les deux côtes opposées de l'Afrique, à la suite des glorieuses expéditions de Gama et d'Albuquerque, eurent de bonne heure connaissance des grands lacs voisins de leurs établissements orientaux. Dès le seizième siècle, les deux écrivains Barros et Pigaffetta donnaient sur ces vastes réservoirs, que Burton et Speke devaient voir les premiers près de trois siècles plus tard, des renseignements d'une singulière précision. Les missionnaires jésuites, qui évangélisaient dès lors ces lointaines contrées, avaient également appris de leurs néophytes l'existence de cette mer intérieure, à laquelle ils attribuaient, d'après le dire de leurs informateurs, des proportions telles, que ses bords septentrionaux devaient baigner les frontières de l'Abyssinie. Ce fut un membre de cette illustre compagnie, à l'infatigable et intelligent dévouement de laquelle la science géographique doit presque autant que le Christianisme lui-même, le P. Luis Marianna, qui, au commencement du dix-septième siècle, prononça le premier, en l'appliquant au lac mystérieux, ce nom de *Maravi* qui devait pendant si longtemps piquer, comme une énigme, la curiosité des savants, errant de latitude en latitude sur nos mappemondes, ou en disparaissant, selon le caprice des cartographes. Il est remarquable que la position assignée par l'ancien apôtre du Mozambique au lac dont il parle, se soit trouvée être précisément celle du Tanganyika. Dans une lettre, dont l'original existe encore dans les archives de Goa, le même missionnaire recommandait, dès cette époque, au gouverneur de cette ville d'envoyer une expédition pour explorer le Maravi. Ce fut aussi inutilement que, sur les instances de M. Jomard, la Société géographique de Paris proposa, en 1829, le même but aux investigations des voyageurs. Cependant un Français, le jeune enseigne de vaisseau Maizan, partait de Zanzibar en 1845, se dirigeant vers l'énigmatique rival du Tsad et résolu, si la chose était possible, à traverser le continent de la mer des Indes à l'Atlantique : une fin tragique attendait l'infortuné et courageux officier au début même de son aventureux voyage.

Les choses en étaient là, lorsque, il y a une dizaine d'années, trois missionnaires anglicans, résidant près de Mombaz, les RR. Rebmann, Erhardt et Krapf, envoyèrent en Europe des relations qui firent renaître l'ancien problème et en provoquèrent de nouveau la

mates (aujourd'hui cap Guardafui) de la latitude sous laquelle étaient situés les lacs d'où sortait le Nil.

solution. Des marchands arabes arrivant de régions de l'intérieur fort éloignées les unes des autres, et interrogés par eux, leur avaient tous raconté qu'à une certaine distance de la côte ils avaient rencontré une vaste étendue d'eau dont les riverains ignoraient les limites. De ce récit uniforme, les missionnaires avaient inféré que ces amas d'eau, aperçus à peu près sous le même méridien, étaient liés les uns aux autres et ne formaient qu'une même mer intérieure. Cette opinion suscita en France, en Angleterre et en Allemagne des doutes nombreux, que les faits ont depuis justifiés. L'existence, au sein de l'Afrique, d'une mer mesurant douze cents kilomètres de long sur quatre cents de large et près de trente mille lieues de superficie, parut fort problématique.

La Société géographique de Londres, sœur cadette de celle de Paris et son émule, résolut d'envoyer sur les lieux une expédition pour vérifier le fait en litige. La question était d'ailleurs d'un haut intérêt : outre qu'elle cachait un des plus curieux mystères de l'hydrographie africaine, sa solution devait peut-être entraîner celle de l'éternelle énigme des sources du Nil. Le moment, en outre, était propice : la célèbre entreprise de Livingstone, qui, parti de Saint-Paul de Loanda, venait de descendre le Zambèse jusqu'à son embouchure, démontrait la possibilité, jusque-là mise au rang des chimères, de traverser de part en part le redoutable continent africain et de vaincre le sphinx. Les vœux du P. Marianna allaient être enfin exaucés; mais ce n'étaient plus ses compatriotes qui devaient se charger de les accomplir. Deux siècles ont puissamment modifié la puissance comparative des peuples, et l'empire des mers, comme les autres, à eu ses révolutions. Le glorieux pavillon d'Albuquerque ne commande plus à l'océan Indien; la flamboyante croix britannique a dès longtemps éclipsé son éphémère prestige et règne en souveraine sur la presqu'île hindoustanique et sur sa double mer. Les folâtres néréides qui, suivant Camoëns, poussaient de la main sur les flots dociles et charmés les vaisseaux de Gama, vainqueur d'Adamastor, obéissent aujourd'hui au trident d'un autre Neptune. Des ruines et quelques inscriptions que le voyageur rencontre dans la ville déserte de Malindi (Mélinde) ou dans l'île de Mombaz, voilà tout ce qui reste d'une splendeur évanouie, de la domination portugaise sur la côte orientale de l'Afrique.

Le capitaine Richard Burton, auquel la Société géographique de Londres confia la direction de l'entreprise projetée, était un officier de l'armée des Indes, qu'un long séjour dans les chaudes régions tropicales avait aguerri contre le soleil, et que des voyages antérieurs en Arabie et en Afrique avaient déjà recommandé à l'attention du monde savant. Il s'adjoignit un de ses collègues, le capitaine Speke,

dont il avait appris à apprécier l'énergique sang-froid, et qui avait exploré en naturaliste le Thibet et l'Himâlayâ. Déjà, en 1855, ces deux officiers avaient inutilement essayé de descendre la côte africaine de Berberah à Zanzibar; et ils acceptèrent les propositions de la Société géographique de Londres avec d'autant plus d'empressement qu'ils y voyaient l'occasion d'une revanche de leur tentative avortée. Partis de Bombay le 2 décembre 1856, les deux voyageurs arrivaient dix-huit jours après à l'île de Zanzibar, désignée comme devant être le point de départ de l'expédition et le centre de ses futures opérations. Par malheur, le Saïd-Séïd, plus connu en Europe sous le titre, erroné selon Burton, d'*Iman* de Mascate [1], venait de mourir. C'était un homme éclairé, une façon de Méhémet-Ali de deuxième ordre, qui, par un caprice singulier, avait en 1837 transporté le siége de son pouvoir d'Asie en Afrique, de Mascate à Zanzibar, où il vivait tout ensemble en souverain et en planteur. Son fils, le Saïd-Medjid, délivra à l'expédition, à laquelle son père n'eût pas manqué de prêter un actif concours, des lettres de recommandation à l'adresse des trafiquants arabes ses compatriotes, et de divers roitelets du littoral et de l'intérieur sur lesquels il exerçait une suzeraineté nominale. De son côté, le colonel Hamerton, consul anglais à Zanzibar, prodigua aux deux voyageurs les conseils de sa longue expérience, en même temps que ses bons offices. Les préparatifs traînant en longueur et l'époque étant d'ailleurs peu favorable, Burton et Speke préludèrent à leur grand voyage par diverses excursions à Rabbaï-M'pia, résidence des missionnaires anglicans, à Pangani, ville située à l'embouchure du fleuve de ce nom, et à Fouga, capitale du haut et paradisiaque plateau d'Ousambara.

Enfin, le 26 juin 1857, l'expédition partait de Kaolé, petite ville située sur la mer des Indes, en vue de Zanzibar, et se dirigeait vers l'intérieur. La caravane, composée d'éléments hétérogènes, comprenait un métis arabe, deux métis portugais de Goa, treize soldats beloutchis, d'origine asiatique, huit esclaves destinés à servir de guides et d'interprètes, trente-six porteurs indigènes, et cinq âniers préposés à la garde et à la conduite de trente bêtes de somme ou de selle. Parmi ces bagages figuraient de grandes quantités de rassade ou verroteries, de cotonnades et de fil de métal : monnaie d'échange

[1] Le nom d'*iman* est un titre religieux et non politique.

Burton semble rattacher le mot de *Zanguebar* ou mieux *Zanzibar* à la racine persane *Zend*. Le Dr Krapf nous paraît plus près de la vérité en le faisant venir du mot *Zendj*, nom d'une nombreuse tribu africaine qui habite aujourd'hui au sud-ouest de l'île, sur le continent.

Centre d'un commerce actif, la ville de Zanzibar compte environ 60,000 habitants.

qui devait servir à solder le prix des vivres achetés sur la route aux naturels, ou être offerte en cadeaux à leurs barbares souverains. Les deux Européens eurent bientôt à essuyer de la part de leurs compagnons de voyage des avanies de tout genre, des embarras incessants. Burton nous en trace un récit qui fatigue par sa monotonie et sert à faire ressortir la trempe vigoureuse dont doit être doué le moral de tout voyageur qui se voue à ces lointaines expéditions.

Après avoir traversé la plaine basse et alluviale appelée *M'rima* (*côte*), la caravane entra dans le pays des belliqueux Ouazaramo [1]. Les peuples qui habitent cette partie du littoral africain sont les uns purement nomades, comme les Sçomâl, les Galla et les Masaï du nord; les autres à la fois pasteurs et agriculteurs, comme les Ouakamba et les Ouasambara. Les premiers, métis de sang asiatique et africain, s'adonnent plus volontiers au pillage, et leur voisinage est fort redouté. Les tribus qui sont disséminées entre la côte et les lacs se livrent à l'agriculture et à l'élève du bétail. Querelleurs et voleurs, ces naturels montrent néanmoins une tolérance relative à l'égard des étrangers. Le sang arabe coule dans les veines d'un grand nombre de ces peuplades, surtout de celles qui ont semé leurs huttes le long de la côte; mais le mulâtre arabe subit dans ce pays une rapide dégénérescence physique et morale, et ses frères blancs ne tardent pas à le méconnaître. Heureux s'il n'est pas vendu par eux comme un nègre vulgaire! L'Arabe du littoral est intelligent et rusé, mais faux, ignorant, paresseux et dissolu. Sous un climat qui inflige à la débauche un châtiment aussi cruel que prompt, les excès l'ont vite usé.

Ce fut en traversant l'Ouzaramo, au village de Dégé-la-Mhora, que Burton et Speke virent le baobab au pied duquel, douze années auparavant, le cupide et féroce sultan Mazoungéra avait égorgé de sa propre main, avec d'affreux raffinements de barbarie, l'infortuné Maizan. Si le meurtrier a pu échapper au châtiment exemplaire que le gouvernement français voulut alors tirer de son crime, il n'a pu éviter le remords : aujourd'hui il erre comme un insensé à travers les forêts et les jungles, sans cesse poursuivi par l'ombre de sa victime. Burton avait déjà vu à Zanzibar un de ses complices enchaîné à l'affût d'un canon.

[1] Comme spécimen des procédés linguistiques de ces peuples, disons tout d'abord que les préfixes *ou*, *m*, *oua* et *ki* sont ajoutés au radical pour désigner, *ou* le pays (comme *Ouzaramo*), *m* un individu (*Mzaramo*), *oua* la collection des habitants (*Ouazaramo*), *ki* l'idiome (*Kizaramo*). Ainsi que nous le démontrerons dans un travail ultérieur consacré à l'étude des races et des langues africaines, une même famille de dialectes règne sur presque toute l'Afrique australe, du Mozambique au Congo, des grands lacs au cap de Bonne-Espérance, à l'exception des pays occupés par les Hottentots et leurs frères les Bushmen.

La réputation suspecte des turbulents Ouazaramo faisait craindre à nos deux voyageurs, sinon de subir le sort de l'enseigne Maizan, du moins d'être inquiétés et peut-être même arrêtés dans leur marche. Il n'en fut rien heureusement. Mais, si les hommes les épargnèrent, la nature leur fit sentir ses rigueurs. Les pluies étaient venues et avaient fait de toutes les parties basses de l'Ouzaramo et du K'houtou, pays limitrophe, de vastes marécages.

Nulle part peut-être le phénomène périodique de l'hivernage intertropical ne s'accuse par des traits plus accentués que dans ces contrées. La *masika* (saison des pluies) arrive sur l'aile des alizés, directs ou défléchis, et, suivant le soleil dans son ascension vers le tropique, progresse du centre à la côte, escortée par la grêle, les éclairs et la foudre. Sur le littoral, la crise est presque permanente; huit saisons annuelles y bouleversent toutes les notions du temps; c'est une lutte constante des éléments affolés. Tantôt un ciel morne et lourd pèse sur la terre comme une coupole de plomb; l'horizon, d'une teinte blafarde, se rétrécit; le disque solaire, noyé dans la brume, apparaît indistinct et violacé; l'atmosphère, saturée de visqueuses et lourdes vapeurs, chargée des poisons d'une terre fétide pompés par le soleil, ne laisse passer à travers ses couches condensées qu'une chaleur moite et suffocante. Tantôt la tempête éclate avec toutes ses fureurs : d'épaisses et livides nuées, que les vents déchaînés ballottent en désordre dans le ciel, ainsi qu'ils font les vagues de l'Océan, se heurtent et, crevant en ondées diluviennes, lancent d'énormes gouttes de pluie, qui tombent lourdement comme des balles et s'enfoncent dans la terre détrempée. La grande voix du tonnerre et les sanglots du vent s'unissent, dans une formidable harmonie, aux gémissements des arbres qui se tordent sous l'effort de l'orage. Les oiseaux s'enfuient à tire-d'aile avec des cris sinistres, et les bêtes fauves regagnent précipitamment leur tanière. Le sol noir et putréfié fume sous le soleil comme un vêtement mouillé exposé à la flamme; il s'en exhale une odeur fétide et cadavéreuse; dans cette boue grasse et gluante la mort couve ses poisons. Le soleil les distille et en imprègne l'air, et le vent, messager de la peste, va les répandre au loin. Les rivières débordées roulent des eaux fangeuses et noires comme celles du Styx infernal, et vont se perdre dans de vastes et bourbeuses lagunes, actif foyer de pestilence, où croupissent pêle-mêle des détritus végétaux et animaux. Des herbes gigantesques, grosses comme le doigt et hautes de douze pieds, s'entrelacent dans un inextricable fouillis pour arrêter le voyageur, qui doit en outre affronter tour à tour la voûte glacée des forêts et l'atmosphère embrasée des plaines, les froids brouillards, le déluge des pluies, la rosée pénétrante et les brûlants coups de soleil.

Rien ne résiste à l'action dissolvante d'une telle humidité; elle corrode tous les corps; elle ronge le fer, putréfie les bois et les tissus, liquéfie le carton, réduit le cuir en gélatine et enlève à la poudre sa faculté explosive. Les plantes textiles, sous son influence, ne produisent plus ces fibres déliées et résistantes qui les rendent si précieuses, et le chanvre de ces contrées ne sert qu'à préparer le haschisch ou à être brûlé, concurremment avec le tabac, dans le fourneau de la pipe des fumeurs des deux sexes. La verdure elle-même pourrit quelquefois sous ces liquides avalanches.

Ne semble-t-il pas que la nature, dans certaines régions, fasse tous ses efforts pour se soustraire à l'empire de l'homme, son roi? Au pôle, elle entasse des montagnes de glace pour lui barrer le passage, ou elle fatigue ses pieds par les déserts sans fin de ses neiges éternelles. Sous l'équateur, elle le noie de ses pluies et l'empoisonne de ses miasmes, en même temps qu'elle se livre à toute la furie d'une sauvage fécondité et qu'elle crée en se jouant ses plus gigantesques productions [1]. Et comme si ce n'était pas assez de ses poisons, de ses forêts impénétrables et de ses déluges pour se garantir des atteintes de l'homme, elle confie la garde de ses inaccessibles retraites aux plus redoutables animaux, comme à autant de vigilantes sentinelles. Vaines précautions! l'homme a vaincu la nature et violé le secret de son sanctuaire : ni le lion, le léopard, l'éléphant et le rhinocéros, qui se disputent les jungles du K'houtou, ni l'hippopotame et le crocodile qui se jouent dans ses lacs et ses rivières, ni les mugissements de la grenouille géante, ni même le dard venimeux de la mouche *tsétsé*, le fléau de l'Afrique australe, ne l'ont arrêté. Mais la nature s'est vengée : sous l'action lente et continue d'un climat empoisonneur, les naturels de ces contrées malsaines n'offrent que des membres amaigris et déformés par les ulcères. L'humidité corrode le corps de l'homme comme les métaux, en même temps que la chaleur, le frappant d'alanguissement, allume la fièvre dans son sang et trouble son cerveau de vertiges. Pour comble de maux, le démon de l'esclavage est venu conspirer avec la peste pour dépeupler ces infortunées régions. Les Ouazégoura, tribu du K'houtou, sont les principaux pourvoyeurs du marché d'esclaves de Zanzibar. Leurs voisins, les Ouadoué, sont anthropophages et boivent, dit-on, dans des crânes humains. Marchands d'esclaves et cannibales vivent dans une sanglante anarchie.

Burton et Speke faillirent succomber aux atteintes du climat. Minés par la fièvre, presque mourants, ils se traînèrent péniblement

[1] Burton parle d'un figuier-sycomore dont la cime couvrait de son ombre un espace de près de cinq cents pieds.

à travers le Zoungoméro jusqu'au pays plus élevé et plus salubre d'Ousagara. Après avoir franchi avec mille fatigues la haute chaîne montagneuse du Roubeho, et traversé les arides plateaux de l'Ougogo, habités par une race active, industrieuse et relativement belle, mais idolâtre, adonnée à l'ivrognerie et gouvernée par des chefs rapaces, la caravane vit se dérouler devant elle la fertile *Terre de la Lune*, l'Ounyamouezi, avec ses champs de sorgho, de maïs, de millet, de sésame, de pastèques, de manioc, etc. C'était la terre promise après la traversée du désert. Le 7 novembre, l'expédition arriva à Kazeh, entrepôt du commerce des Arabes de l'Oman dans ces parages. Fondé en 1852 et destiné peut-être à un brillant avenir, grâce à sa position centrale entre la côte et l'intérieur, ce village, humble capitale de la Terre de la Lune, ne se composait encore que d'une demi-douzaine de *tembés* arabes, vastes bâtiments en carré long avec cour intérieure et vérandah, autour desquels se groupaient en désordre de nombreux et infects bouges africains, avec leur classique forme conique. Les bourgades de cette partie de l'Afrique se distinguent par une particularité singulière, qui les rapproche de nos villes d'Europe : à chaque extrémité s'élève un *ivouanza*, maison commune ou club, où chaque sexe va séparément fumer, boire, jouer, causer ou dormir. Ces cafés barbares, bâtis en argile et en chaume, s'ils n'ont pas le luxe princier des nôtres, s'ouvrent comme eux au désœuvrement et se prêtent aux mêmes excès.

Le Terre de la Lune est le jardin de l'Afrique orientale. Son sol onduleux et bien cultivé est couvert de nombreux villages et offre à l'œil des paysages d'une beauté riante et sereine. Sa faune et sa flore sont également riches et variées. Outre un nombreux bétail domestique, qui par ses races ne diffère pas sensiblement du nôtre, on y rencontre toutes les espèces de fauves particulières à l'Afrique, y compris le zèbre et la girafe. Parmi les variétés de quadrumanes se distingue le colobe à camail, qui, sans cesse occupé à lustrer sa blanche palatine, et jaloux comme l'hermine de l'éclat immaculé de sa fourrure, la déchire lorsqu'il se sent blessé et ne la livre qu'en pièces au chasseur. Cependant le séjour de certaines parties de ce beau pays est malsain pour le blanc. Tels sont les districts occidentaux de Mpété et surtout de Msené, que les pluies inondent comme le K'houtou, et où sévit la *mal'aria*. Malgré ses mortelles effluves, ce dernier est une vaste Capoue où indigènes, Sahouahili et Arabes Omani se livrent à l'envi à l'ivrognerie et à une débauche sans frein.

Dès le seizième siècle, l'Ounyamouezi faisait un actif commerce avec les Portugais de la côte. Suivant une ancienne tradition, ce pays aurait jadis formé un vaste empire sous l'autorité d'un seul chef. Il y

a un ou deux siècles, l'invasion d'un peuple étranger, peut-être d'un parti de Cafres, aurait amené la ruine du royaume de la Terre de la Lune, qui serait restée depuis, ainsi que l'est presque toute l'Afrique, fractionnée en une foule de districts dominés par d'infimes tyranneaux. C'est une coïncidence fort remarquable et qui fait entrevoir de lointains rapprochements, que Ptolémée ait placé ses problématiques *Monts de la Lune* précisément dans le voisinage de la terre portant actuellement le même nom. Si, comme nous le verrons plus loin, nous devons regarder les deux pics de Kénia et de Kilimandjaro, récemment découverts, comme les pères probables du Nil, n'est-il pas permis de croire que ce pays, situé entre les grands lacs et les monts ptoléméens retrouvés, prêta son nom à ceux-ci et fut connu du célèbre géographe?

Après une halte d'un mois à Kazeh, où ils trouvèrent la plus bienveillante hospitalité sous le tembé de l'Arabe Snay-ben-Amir, Burton et Speke se remirent en marche vers l'Oujiji, pays baigné par les eaux du lac tant désiré. Le fleuve Malagarazi, son principal affluent, les guida de son courant. Le 13 février 1858, Burton, du sommet d'une montagne, voit quelque chose qui brille au loin. — « Quelle est cette ligne étincelante, demanda-t-il à son domestique hindou? — Je crois que c'est de l'eau, » répond celui-ci. C'était le Tanganyika. Bientôt la scène se déployait dans toute sa magnificence aux yeux ravis des heureux voyageurs. Le lac apparaissait enchâssé dans sa triple ceinture de montagnes, de verdure et de sables aux fauves reflets. Ses eaux, d'un bleu de saphir, brodées par la brise d'une légère et blanche écume, dormaient au fond de leur bassin escarpé. De nombreuses embarcations, pirogues monoxyles et bateaux de transport, les sillonnaient, et sur le rivage s'échelonnaient des hameaux, entremêlés de champs cultivés. Tout contribuait à donner au paysage un charme saisissant. C'était la Méditerranée, avec des proportions moindres, il est vrai, mais avec les mêmes doux horizons, des tons plus chauds, un ciel plus éclatant, et ce mystérieux cachet particulier à la nature vierge que l'homme n'a pas encore violée et faite à son image. Assis aux frontières de trois parties du monde, près du berceau de l'humanité, notre grand lac européen a porté, de Tyr à Cadix, les vaisseaux des plus célèbres nations anciennes et modernes; il a vu passer sur ses flots les plus grands hommes de l'histoire et fleurir sur ses bords les civilisations les plus fameuses. La Méditerranée africaine, reléguée au centre du plus inconnu des continents, loin de tout foyer civilisateur, n'a porté jusqu'ici que le tronc d'arbre creusé du sauvage, et ses rivages n'ont été le théâtre que des scènes trop souvent sanglantes de la barbarie.

Le lac Tanganyika[1] gît par 27° longitude est, entre 3° et 8° latitude sud. De forme ovale, il mesure environ cent vingt-cinq lieues de longueur sur une largeur variant de dix à trente-cinq milles anglais, ce qui donne une aire d'à peu près cinq mille milles carrés. Comme celle de la mer Morte, sa formation géologique accuse l'action des forces plutoniennes; c'est un bassin volcanique, creusé, comme une coupe gigantesque, dans le granit d'une chaîne montagneuse circulaire, qui n'entr'ouvre ses flancs que pour permettre à plusieurs grandes rivières d'apporter au lac le tribut de leurs eaux, produit du drainage de la région ambiante. L'altitude de cette mer intérieure est de près de six cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan; elle semble connaître, comme le N'gami et notre Léman, cette marée des grands lacs appelée *seiche* et dont les causes sont encore obscures[2]. Ses eaux sont douces, poissonneuses, infestées de crocodiles et d'hippopotames, et semées sur leurs bords de nombreuses îles fertiles et riantes; la masika leur apporte de violentes tempêtes qui les bouleversent et les rendent fort dangereuses. De même que les autres lacs fermés d'Ourmiah, d'Elton et d'Utah, le Tsad et la mer Morte, le Tanganyika est dépourvu de déversoir extérieur, et c'est l'active évaporation tropicale qui est chargée de le débarrasser du trop-plein de ses eaux et d'en régulariser le niveau.

Les riverains du lac se divisent en un grand nombre de tribus, le plus souvent ennemies. Les Ouajiji, chez lesquels nos voyageurs trouvèrent une hospitalité peu bienveillante, sont de vigoureux ichthyophages, tenant plus du nègre que du négroïde. Adroits pêcheurs, intrépides canotiers, nageurs habiles, querelleurs, insolents, rapaces et ivrognes : telle est cette race presque amphibie, qui partage sa sauvage existence entre la dispute et la pêche, le *far niente* et le vin de palme. Comme tous les peuples africains échelonnés des lacs à la côte, et avec lesquels les Arabes ont lié des relations, les Ouajiji n'ont emprunté que ses vices à la race blanche. Quels étranges apôtres de moralisation, d'ailleurs, que ces trafiquants de l'Oman! Des marchands d'esclaves, des négriers, voilà les seuls missionnaires que la civilisation ait jusqu'ici députés vers ces barbares[3]!

[1] Les marchands portugais connaissaient le mot identique de *Zanganyka*, qu'ils appliquaient à un village ou marché situé sur la rive orientale d'un grand lac.

Tanganyika, nom indigène du lac, signifie *réunion des eaux*.

[2] M. Graham vient de constater le fait de marées lunaires dans le lac Michigan d'Amérique.

[3] Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que les Arabes ont poussé leurs expéditions commerciales jusqu'à l'Oujiji, dont ils ont fait depuis l'entrepôt de leur commerce d'ivoire et d'esclaves avec les tribus de l'ouest. Ils étendent aujourd'hui leurs relations dans le centre du continent jusqu'à l'équateur; Kibouga, capitale de

Sur la rive nord-occidentale, près de la grande île d'Ouvouari, végète la misérable et paresseuse tribu anthropophage des Ouabembé que visitèrent nos voyageurs, et qui, au lieu de cultiver leur sol, le plus fertile du monde, se nourrissent de charognes et de vermine et dévorent toute crue la chair humaine. Au nord des Ouabembé et de leurs turbulents voisins les Ouavira, se déploie en hémicycle une chaîne de montagnes hautes d'environ huit mille pieds anglais, et dans lesquelles le capitaine Speke a cru retrouver les Monts de la Lune de Ptolémée, rapprochement que repousse d'une façon absolue son compagnon de voyage.

Au sud du Tanganyika s'éparpillent en désordre divers autres lacs d'inégale étendue, et dont quelques-uns rivalisent avec la grande Méditerranée du Nord. Il n'en est que deux qui, jusqu'à ce jour, aient été explorés par des voyageurs européens : le Shirwa et le N'yassi. C'est à l'infatigable Livingstone, dont l'actif dévouement a rendu à la géographie de l'Afrique australe des services d'un si haut prix, que nous devons encore la connaissance du Shirwa. Après avoir remonté en 1859, à l'aide d'un petit steamer, la rivière de Shiré, l'un des affluents septentrionaux du Zambèze, le célèbre voyageur se trouva tout à coup, à sa grande surprise, en présence d'une vaste étendue d'eau, à côté de laquelle le lac N'gani, découvert par lui dix années auparavant, n'était qu'un simple étang. Elevé d'environ deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et entouré comme le Tanganyika d'une ceinture de hautes et verdoyantes montagnes, le Shirwa mesure de sept à dix lieues de largeur sur une longueur approximative de quatre-vingts kilomètres et une aire de près de deux cents lieues carrées. Ses eaux, d'où émergent de riants îlots, sont saumâtres; les poissons, les sangsues, les hippopotames et les alligators y abondent; les hautes vagues qui les soulèvent accusent une profondeur considérable. Le pays d'alentour est fort peuplé et abonde en plantations de coton. Au Shirwa succède, à quelques milles de distance, le lac N'yassi ou N'yinyesi [1], qui projette vers le nord ses eaux inexplorées : c'est le fameux *Maravi* des légendes. Au mois de septembre 1859, un jeune Allemand de Hambourg, compatriote et émule de Barth, le Dr Roscher, parti de Zanzibar le mois

l'Ouganda, située vers 0° 10′ lat. sud, non loin de la rive occidentale du grand lac N'yanza, est aujourd'hui le point le plus éloigné atteint par ces caravanes des traitants Omani.

[1] Dans la langue des naturels, *N'yassi* signifie *amas d'eau* ou *lac;* et *N'yinyesi, lac des étoiles.*

Le nom de Maravi qui lui a été indûment appliqué pendant si longtemps, n'est autre chose que le titre du chef d'une tribu voisine, ainsi que le savant Desborough Cooley l'avait appris à Londres, dès 1844, d'un noir africain.

précédent avec une caravane arabe, arrivait sur les bords de ce lac si célèbre et jusque-là si inconnu. Il se préparait à en faire une reconnaissance détaillée et projetait de relier ensuite ses découvertes à celles de Burton et de Speke en s'élevant jusqu'au Tanganyika, lorsqu'une flèche empoisonnée vint brusquement interrompre les travaux de cette autre infortunée victime de la science, et rougir d'un sang nouveau le sol fatal de l'Afrique. La mort inopinée du Dr Roscher et la perte de son journal nous ont laissés sans renseignements précis relativement au N'yassi ; et ce lac si intéressant, après avoir été sur le point de sortir enfin de son obscurité mystérieuse, y est retombé pour longtemps peut-être. C'est à peine si quelques phrases laconiques, éparses dans une ou deux lettres écrites par le voyageur à ses amis, nous ont appris que, au contraire de celui du Shirwa, le bassin du lac des Étoiles est plat et laisse libre passage aux vents qui soulèvent des vagues tempêtueuses. Pour ce qui est de l'étendue de la nappe liquide, nous en sommes réduits aux conjectures. Le N'yassi s'élève peut-être vers l'équateur jusqu'aux environs du 8e parallèle austral, c'est-à-dire près des lieux où se termine le Tanganyika, dont il serait comme le prolongement. Un missionnaire capucin, qui évangélise les Galla du Nord et à qui la science géographique et ethnologique doit la connaissance de plus d'un fait digne d'intérêt, le R. P. Léon des Avanchers a recueilli auprès des naturels des informations d'après lesquelles le N'yassi ne serait autre chose qu'un vaste renflement du fleuve Rufuma, qui s'en échapperait ensuite, comme le Rhône du Léman, pour aller se jeter dans la mer des Indes près du cap Delgado. Quoi qu'il en soit, l'existence de ces grands amas d'eau, qui se succèdent ainsi, comme les grains d'un gigantesque chapelet, depuis le 15e parallèle sud jusqu'au 3e et même, ainsi que nous l'allons voir, par delà l'équateur, depuis le Zambèze jusqu'au Nil, constitue un phénomène hydrographique des plus dignes de l'attention du géologue et du géographe, et n'a peut-être son analogue que dans le vaste bassin des lacs de l'Amérique du Nord.

Après avoir exploré, ensemble ou séparément, au prix de mille soucis et de mille fatigues, le Tanganyika sur une longueur d'environ 3°, depuis Kassengé jusqu'à Ouvira, l'*ultima Thule* de cette mer africaine, et visité plusieurs de ses charmantes îles, Burton et Speke songèrent au retour. La date en fut fixée au 26 mai. Au moment où la caravane s'ébranlait pour se mettre en marche, le soleil se levait sur le lac, comme pour saluer le départ des voyageurs qui étaient venus de si loin le contempler dans ces pays reculés. Ses rayons, faibles d'abord, eurent à lutter quelque temps contre un épais rideau de brumes matinales, derniers voiles de la nuit, qui faisaient à l'astre

naissant et à demi endormi encore, comme un lit vaporeux où il semblait mollement reposer. Mais bientôt le nuage se déchira et, montant vers le zénith en flocons empourprés, laissa l'orient libre au soleil victorieux, dont le disque, brillant d'un éclat que ne connut jamais le pâle soleil de nos froides latitudes, épancha ses flots d'or sur les verdoyantes rives du lac et sur ses eaux bleues, que la brise en même temps éveillait. Ce ne fut pas sans regret que nos deux voyageurs jetèrent un dernier regard sur cette splendide nature, qu'ils ne devaient plus revoir. Dès lors recommencèrent pour eux les longues épreuves et les dangers; ils avaient à traverser de nouveau ces pays tour à tour brûlés par le soleil et abîmés sous les torrents de la *masika*, et qui ne connaissent d'autre bête de selle que l'homme et d'autres grandes routes que la piste des bêtes fauves, défoncée par les pluies, minée par les insectes et embarrassée d'impénétrables jungles. Pour franchir la distance, relativement peu considérable, de trois cent cinquante lieues environ qui sépare la côte du Tanganyika, il ne leur avait pas fallu moins de huit longs mois : tant les obstacles, les difficultés de tout genre se pressent ici sous les pas du voyageur pour l'arrêter. Le retour allait exiger d'eux un espace de temps encore plus long. Après avoir traversé l'Ouhha, pays que la nature avait créé riche et fertile et dont l'homme pillard et cruel a fait un aride désert, Burton et Speke virent au loin se dessiner la ligne bleuâtre des collines de l'Ounyanyembé, province centrale de la riante Terre de la Lune. Quelques jours après, ils faisaient leur rentrée à Kazeh, où ils retrouvèrent chez les trafiquants omani le même bienveillant accueil qu'ils en avaient reçu à leur premier passage. Malheureusement la maladie était venue fondre sur le personnel de l'expédition. Burton en fut la victime la plus éprouvée. Plus valide, son compagnon se chargea seul de l'exécution d'un projet depuis longtemps conçu, et dont la réussite allait couronner l'entreprise de son résultat le plus intéressant.

Lors du premier séjour des deux Anglais à Kazeh, leur hôte, Suay-ben-Amir, homme fort intelligent et plus véridique que ne le sont d'ordinaire ses frères les Arabes, avait parlé aux voyageurs d'un grand lac, plus considérable encore que le Tanganyika, existant au nord de l'Ounyamouezi. Les autres marchands omani, interrogés, avaient à l'unanimité corroboré de leurs réponses le dire du schaikh. Le moment était arrivé d'en vérifier l'exactitude. Dans ce dessein, le capitaine Speke part de Kazeh, le 9 juillet, à la tête d'une petite escorte. La région qu'il eut à traverser a reçu de sa situation le nom d'Ousoukouma, ou *Pays du nord*. Elle se partage en plusieurs districts, dont l'un était alors gouverné par une sultane, fait étrange dans cette partie du monde où, comme dans tous les pays barbares,

la femme est traitée à l'égal d'une bête de somme et condamnée aux plus pénibles travaux. En traversant l'Afrique australe, Livingstone avait déjà trouvé, sur une échelle plus étendue, le phénomène social, si rare chez les peuples sauvages, de la suprématie domestique de la femme [1]. Le 3 août, après vingt-cinq jours de marche, Speke avait atteint le but : du haut d'une colline élevée, il découvrit une vaste nappe d'eau fuyant à perte de vue vers le nord. Les Arabes, dont un penchant inné à l'emphase rend habituellement les informations si suspectes, avaient dit vrai cette fois et n'avaient pas exagéré les proportions de cette nouvelle Méditerranée africaine : le voyageur avait en effet devant les yeux « un lac beaucoup plus étendu que le Tanganyika, si large qu'on ne pouvait en distinguer à la fois les deux rives, et si long que personne n'en connaissait les limites. » C'était le matin; le ciel était pur, une fraîcheur relative tempérait les ardeurs d'un soleil déjà radieux. A l'ouest, la vue était interceptée par un groupe d'îles, que l'officier de l'armée des Indes baptisa du nom d'*Archipel du Bengale*. A droite, la grande péninsule d'Oukéréoné, qui donne son nom au lac, projetait jusqu'au milieu des eaux son long cap marécageux. Au loin se mouvait un imperceptible point noir, qui n'était autre chose sans doute que la pirogue d'un pêcheur. Les eaux étendaient vers l'équateur, jusqu'au plus lointain horizon, leur nappe tranquille, pendant qu'un léger panache de fumée bleuâtre, ondoyant au-dessus de la rive prochaine, trahissait le voisinage d'un hameau tapi sous la verdure : spectacle plein de calme et de grandeur, qui frappa Speke d'admiration. Comme ceux du Tsad et du N'yassi, les bords du N'yanza (*lac*) d'Oukéréoné [1] sont plats ou légèrement accidentés, et n'accusent pas l'action des convulsions volcaniques dont les berges granitiques du Shirwa et du Tanganyika portent les traces. C'est un immense réservoir où vien-

[1] V., dans le *Correspondant* du mois de novembre 1858, l'intéressant travail que notre savant et regretté collaborateur M. le baron d'Eckstein, a consacré aux voyages de Livingstone.

[2] La similitude des noms du N'yanza et du N'yassì (ou N'yassa), mots qui signifient également *lac* ou *amas d'eau*, a été la cause de l'erreur qui a fait confondre si longtemps dans un seul ces deux lacs, ainsi que le Tanganyika qui les sépare.

Speke a imposé au N'yanza ce nom de *Victoria* que les voyageurs anglais ont, depuis vingt-cinq ans, inscrit sur les deux pôles et semé à la surface du globe avec une prodigalité que le patriotisme rend fort respectable, mais qui menace de devenir un sérieux danger pour la clarté des notions géographiques.

Par une remarquable coïncidence, le R. P. Léon des Avanchers, dans une carte de l'Afrique orientale adressée à M. A. d'Abbadie, à l'époque même où Speke découvrait le N'yanza, indiquait un vaste lac comme existant précisément à la même place.

nent se réunir les eaux pluviales, apportées par le courant de nombreuses rivières qui affluent du couchant, du levant et du midi, en drainant sur leur passage les pays environnants inondés par la mousson. L'étendue de la masse liquide n'est pas uniforme pendant tout le cours de l'année, et, comme celle de la grande et marécageuse lagune du Soudan central, elle varie suivant les saisons pluvieuses ou sèches. De couleur azurée le matin, les eaux se teignent d'un blanc laiteux pendant le jour, variations dues sans doute à la réflexion atmosphérique; elles sont douces, d'un goût agréable et plus saines que celles du Tanganyika, auxquelles les naturels attribuent des propriétés corrosives. Élevé de onze cent quarante mètres au-dessus du niveau de l'Océan, le bassin du N'yanza surpasse celui de son rival du sud de cinq cent soixante-dix mètres en altitude : fait qui rend impossibles les communications que les Arabes supposent gratuitement exister entre les deux lacs.

Les dimensions de l'Oukéréoné restent inconnues. Malgré son vif désir, le capitaine Speke, contre-carré par le mauvais vouloir des naturels et des trafiquants arabes, ne put en entreprendre l'exploration; et nous n'en connaissons avec certitude que la partie méridionale, la seule qu'il ait vue. A cette hauteur, le lac a déjà acquis une largeur que l'on peut évaluer de cent-vingt à cent-soixante kilomètres. Aussi, d'une rive à l'autre, n'existe-t-il pas de communications de tribu à tribu. N'osant exposer leurs fragiles canots aux flots orageux de cette vaste mer et redoutant les dangers d'une aussi lointaine traversée, les naturels des deux côtes opposées se bornent à caboter le long de leur rivage respectif, et vivent aussi inconnus les uns aux autres qu'autrefois l'Amérique et l'Europe séparées par l'Atlantique. Gisant entre le 30e et le 32e méridien à l'est de Paris, le N'yanza voit descendre son golfe le plus méridional sous le 3e parallèle sud.

Jusqu'où s'étend vers le nord ce roi des lacs africains? S'arrête-t-il en deçà de la ligne équinoxiale, ou bien, la coupant, la dépasse-t-il? L'évaporation seule le débarrasse-t-elle de l'excédant que lui apporte la masika, ou ses eaux gonflées donnent-elles naissance à quelque grand cours d'eau? Le fleuve *Kivira*, dont il fut parlé à Speke, est-il un simple tributaire qui vient se perdre obscurément dans cette Caspienne équatoriale, ou un effluent qui en sort pour aller prendre au nord un nom célèbre? Questions du plus haut intérêt géographique, car elles en impliquent une autre plus importante encore : celle des sources du Nil.

Il s'agit de savoir en effet si, renouant la chaîne longtemps rompue des antiques traditions, nous avons retrouvé les grands lacs ptolémées, les pères si longtemps cherchés du Fleuve-Blanc. Malheureuse-

ment le capitaine Speke ne put éclaircir le problème. Aucun des naturels et des Arabes interrogés par lui et par Burton ne connaissait les limites septentrionales du N'yanza d'Oukéréoné; et les deux voyageurs durent revenir à Zanzibar avec le regret de n'avoir pu achever une entreprise si fructueusement commencée, mais avec l'espérance d'être plus heureux dans une prochaine tentative.

II

De tous les problèmes débattus par les géographes anciens et modernes, le plus célèbre par son antiquité et par la persévérance avec laquelle on en a poursuivi la solution, est incontestablement celui des sources du Nil[1]. C'est une question vieille comme la civilisation elle-même, car elle date des commencements de l'histoire égyptienne et s'enfonce avec elle dans l'impénétrable nuit du passé. De tout temps on s'est enquis, mais en vain, du lieu où le Nil prend naissance; et sur ce point, qui les intéressait si puissamment, les Égyptiens en étaient réduits à se payer de conjectures ou de fables. De quelles mystérieuses profondeurs tombait ce fleuve bienfaisant qui fertilisait de ses eaux d'arides régions, et qui, sous l'influence d'un agent inconnu, sortait de son lit chaque année pour répandre sur les campagnes un limon fécondant? Nul ne le savait, et nul ne le sait encore d'une façon positive : la plus ancienne des questions géographiques en est toujours la plus nouvelle. Cependant, depuis cet hiérogrammate de Saïs qui racontait gravement à Hérodote que la Thébaïde voit naître le Nil, jusqu'à nos jours, que de voyageurs, que de géographes ont essayé de soulever le voile sous lequel se dérobent si obstinément ces sources introuvables! Sans parler d'une ancienne colonie égyptienne qui, remontant le fleuve, serait jadis allée, dit-on, s'établir à deux mois de marche au-dessus d'Éléphantine, l'empereur Néron lui-même, au rapport de Sénèque, aurait envoyé sur le Nil des explorateurs qui, arrêtés par de vastes marais, se seraient avancés, selon certains interprètes modernes, jusqu'au lac Nô (9° lat. nord), et même, suivant d'autres, jusqu'au Bahr-el-Ghazal, à la frontière du pays des Niam-Niam. C'est à peine si aujourd'hui nous

[1] L'origine de ce nom lui-même est aussi mystérieuse que celle du fleuve qui le porte. On a tour à tour attribué au mot *Nil* une étymologie copte, égyptienne, arabe et sanscrite. Avec leur habituelle subtilité, les grammairiens byzantins sont allés jusqu'à y voir une combinaison arithmétique.

venons d'atteindre de nouveau cette dernière limite. Il est vrai que, pendant les dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis cette lointaine exploration, les sources du Nil ont été l'objet d'un long oubli. Si nous exceptons quelques voyages en Abyssinie, tels que ceux du médecin français Charles Poncet et de du Roule, ambassadeur de Louis XIV près du Négus, et celui de Bruce à la fin du dix-huitième siècle, aucune tentative importante ne fut dirigée de ce côté, depuis Néron jusqu'à Méhémet-Ali. En suscitant ce grand mouvement scientifique qui, créant l'égyptologie dans ses diverses branches, a dénoué les bandelettes séculaires dont s'enveloppait un peuple mort, et tiré l'histoire des Pharaons des triples ombres d'une langue perdue, des hiéroglyphes et du temps, l'expédition française vint du même coup réveiller l'antique problème. Il y a lieu de penser qu'il ne sommeillera plus jusqu'à ce qu'une solution décisive l'ait enfin éclairci. Burckhardt et Russegger entreprirent en vain de reprendre cette éternelle trame de Pénélope, que tant de siècles n'avaient pu achever. Puis vint M. F. Cailliaud qui, le premier des modernes, s'avança jusqu'au cœur de la Nubie et découvrit les ruines de l'antique et fameuse cité de Méroë, au point précis que, soixante-sept années auparavant, la sagacité de d'Anville leur avait assigné. Le célèbre voyageur nantais vit le village qui plus tard devait s'appeler Khartoum, et ce Bahr-el-Abyad sur lequel il attira dès lors l'attention du gouvernement égyptien, et dont, au dix-septième siècle, du Roule avait appris le nom à l'Europe. Jaloux, comme chacun sait, d'attirer sur lui les regards du monde civilisé et cédant aux instances réitérées du consul de France, Méhémet-Ali envoya en 1839 vers le haut Nil une première expédition, qui, conduite par des officiers turcs, n'eut pas de grands résultats. Il en fut tout autrement de celle qui, l'année suivante, partit sous la direction de deux Français, MM. D'Arnaud et Sabatier. Le Nil Blanc fut remonté jusqu'à la latitude nord de 4°42′42″. Les anciens étaient dépassés. Dès lors les tentatives et les découvertes se succèdent, sans amener toutefois de résultat décisif. Mais avant d'en dresser l'exposé succinct, et afin de mieux faire comprendre à nos lecteurs où en est cette intéressante question, jetons un coup d'œil d'ensemble sur le Nil et sur le régime de son cours.

Semblable à un arbre immense, le Nil voit ses divers affluents, comme autant de racines chargées de l'alimenter de leur séve, plonger leurs ramifications dans les profondeurs de l'Afrique équatoriale, dont ils aspirent les eaux surabondantes, et se déployer en éventail sur une surface qui ne mesure pas moins de quatre à cinq cents lieues de l'est à l'ouest et autant du nord au sud. C'est la région des pluies périodiques, dont l'affluent le plus septentrional, l'Atbarah (l'*Astaboras* des anciens), marque l'extrême limite. Le Nil, en effet,

tombant de l'équateur en ligne à peu près perpendiculaire, subit l'influence des phénomènes naturels des diverses latitudes qu'il coupe, et offre dans son cours un indicateur météorologique d'une singulière précision. Au nord de l'Atbarah commence la zone sèche et la stérilité; aussi nul affluent ne vient-il plus apporter son tribut au fleuve, qui coule dès lors solitaire à travers les déserts arides de la Nubie et de l'Égypte, dont il concentre toute la vie sur ses bords. C'est le tronc du grand arbre : tronc gigantesque qui, pareil au stipe élancé des palmiers qui l'ombragent, se dresse, pour ainsi parler, du 17e parallèle au 32e, sur une longueur d'environ cinq cents lieues, et va porter à la Méditerranée les eaux de l'équateur. Des sept branches qui jadis leur livraient passage, deux seulement, celles de Damiette et de Rosette, couronnent aujourd'hui le tronc dépouillé; les autres ont disparu successivement sous les alluvions [1]. Le Rhône a vu aussi cinq de ses sept bouches primitives se combler une à une. Ce fait remarquable paraît général d'ailleurs; sur presque toute la surface de la terre, le nombre des embouchures fluviales tend à diminuer : phénomène singulier qu'expliquent la nature des fleuves et le travail incessant qu'ils accomplissent.

La superficie de notre globe est travaillée par deux forces contraires : le feu central qui la soulève et lui imprime ses reliefs, et l'eau du ciel qui la nivelle.

Un flocon de neige tombe sur le sommet d'une montagne; d'innombrables autres blancs atomes lui succèdent. Le soleil les fond, la nuit les congèle; un glacier naît bientôt, d'où s'échappe, sous l'influence du calorique interne, un mince filet d'eau. Réuni à d'autres, le filet liquide est devenu torrent; quelques pas encore, et le torrent s'appellera fleuve. Filet d'eau, torrent et fleuve se sont successivement chargés de molécules solides empruntées aux montagnes et aux plaines et qui, tenues en suspension jusqu'au moment où leur poids spécifique plus fort que le courant les précipitera au fond, roulent ainsi pêle-mêle avec les eaux qui fuient. La quantité des éléments solides qui entrent dans la composition de ces *chemins qui marchent*, selon le mot de Pascal, est énorme. Les fleuves sont de véritables masses continentales en mouvement : c'est le sang de la terre, chair liquide comme l'autre.

Sur son passage, le fleuve abandonne une partie du limon dont il est chargé; le choc des flots de la mer achève de le débarrasser, en la refoulant vers la terre, de l'argile qu'il a transportée jusqu'à son

[1] Selon Hérodote, ces deux bouches du Nil auraient été jadis creusées de main d'homme. L'une d'elles s'ensable chaque année davantage, et l'on peut prévoir le jour où le Nil n'aura plus qu'une seule embouchure.

embouchure : ainsi naissent et se modifient les deltas, ces précieux chronomètres géologiques, dont les couches successives révèlent à l'observateur le nombre de siècles qu'a vécu notre globe depuis sa dernière transformation. Les proportions acquises par les divers deltas sont en raison des masses alluviales charriées par les fleuves qui les ont formés. Le plus actif de ces puissants *travailleurs*, comme les appelle Karl Ritter, est le Hoang-Ho de la Chine, capable de créer en vingt-cinq jours, à son embouchure, une île d'un kilomètre carré de surface, et qui, suivant M. d'Escayrac de Lauture, aura bientôt achevé de combler le vaste golfe où il débouche. Au dire de Barrow, le Yang-tse-Kiang ou fleuve Bleu, son rival, charrie par an l'énorme quantité de quatre cent quatre-vingt-seize millions de tonnes d'argile, trois fois plus à peu près que le Gange, qui en transporte cent quatre-vingts millions. Le limon de l'Amazone s'en va blanchir les eaux bleues de l'Atlantique à cent lieues au large de l'embouchure de ce roi des fleuves [1]. Suivant les calculs de M. Élie de Beaumont, le delta du Mississipi s'allonge de douze cents pieds par an [2], et celui du Shat-el-Arab (Tigre et Euphrate réunis) de cent quatre-vingts. Le Pô rivalise en puissance avec ces géants et surpasse même ce dernier fleuve. Encaissé par des digues qui suspendent son lit au-dessus des toits de la ville de Ferrare, et le contraignent à charrier la masse de ses molécules argileuses jusqu'à la mer, il empiète sur l'Adriatique de soixante-dix mètres par an, malgré l'affaissement progressif des côtes, évalué par un géologue à deux mètres depuis la fondation de Venise. La ville d'Adria, située jadis près de la mer à laquelle elle a donné son nom, en est aujourd'hui éloignée de vingt-trois kilomètres.

Le cours des fleuves est un phénomène qui se rattache au système newtonien de l'attraction universelle, Entraînés par le poids spécifique de leurs eaux, ils gravitent à la surface du globe vers le centre

[1] L'Amazone égale six à huit fois le Mississipi; dans la saison des pluies, ses eaux s'étendent sur une largeur de 200 kilomètres, et les navires peuvent le remonter jusqu'à près de onze cents lieues de son embouchure.

[2] Selon d'autres observateurs, ses progrès annuels ne seraient que de vingt mètres. L'âge assigné par les géologues au delta mississipien varie en proportion de ces différences : suivant M. E. de Beaumont, il ne serait que de 6,000 ans; MM. Ellett et Lyell l'évaluent, le premier à 55,000 années, et le second jusqu'à 100,000. Rapprochés des données fournies par les autres chronomètres géologiques, ces deux derniers chiffres nous paraissent fort exagérés. Nous en dirons autant de l'âge de 57,000 années, attribué arbitrairement au corps d'un Indien découvert dans le sol au-dessous de l'usine à gaz de la Nouvelle-Orléans. Une hypothèse aussi étrange et qui n'a pour garant que l'action, incertaine et sans doute mal observée, d'un agent aussi capricieux qu'un fleuve de cette puissance, ne peut détruire à elle seule l'ensemble des faits qui proclament la jeunesse relative de l'humanité.

commun, en suivant la pente qui les en rapproche le plus. Si aucune cause ne contrariait leur marche, ils se rendraient à la mer en ligne droite; mais qu'un obstacle vienne à les faire dévier, c'en est assez pour troubler, jusqu'à la fin peut-être, la régularité de leurs cours : repoussées d'un côté, les eaux se rejettent sur le bord opposé; et elles s'en vont ainsi oscillant d'une rive à l'autre, selon la loi même du pendule, avec une vitesse isochrone de courant et creusant une série correspondante de méandres en angles tour à tour rentrants et sortants, au détriment de leur double rivage, dont elles ravagent et entraînent l'humus. Qui ne sait que les riverains du Mississipi et de l'Amazone les voient souvent charrier sur le vaste sein de leurs eaux gonflées de véritables îles flottantes, des pans de forêt tout entiers, avec leurs fleurs, leurs draperies de lianes verdoyantes et leurs arbres séculaires, arrachés ainsi par ces fleuves dans leurs oscillations dévastatrices : dépouilles de la terre, que ces géants des eaux vont porter triomphalement à l'Océan?

Il est une autre force qui vient troubler l'harmonie du cours des fleuves et accroître la puissance de leur action, une force à laquelle obéissent d'ailleurs tous les corps qui se meuvent à la surface de la sphère terrestre, — boulets vomis par le canon, locomotives emportées sur l'aile enflammée de la vapeur, cours d'eau, fleuves océaniens et courants atmosphériques : nous voulons parler de la rotation du globe. Par suite de l'inégalité du mouvement rotatoire qui, presque nul au pôle, a acquis à l'équateur son maximun, c'est-à-dire une rapidité d'environ seize cent soixante-six kilomètres par heure, tous les corps mobiles inclinent vers leur droite dans l'hémisphère nord et vers leur gauche dans l'hémisphère sud, qu'ils remontent de l'équateur au pôle, ou qu'ils descendent de l'un ou de l'autre pôle vers l'équateur, les premiers gagnant la terre de vitesse et ceux-ci étant distancés par elle.

Les rives de plusieurs fleuves présentent cette loi écrite en caractères éclatants. L'Indus, qui se jetait autrefois dans le golfe de Cush, inclinant de plus en plus vers sa droite, a insensiblement érodé son rivage occidental sur une largeur d'environ mille kilomètres. Les vingt-trois cités construites sur la rive droite du Volga, voient leurs maisons démolies une à une par le fleuve envahisseur et reculent à mesure devant ses invasions. La rive gauche ne présente qu'un vaste steppe bas et nivelé : c'est le lit successif du fleuve, qui dans ses inondations périodiques revient encore l'occuper chaque année et le rend inhabitable. Le Gange, l'Obi, l'Ienisseï, la Vistule, l'Elbe, la Gironde, sont également entraînés vers leur droite par une force constante.

Ainsi se trouve modifiée la surface terrestre par ces puissants

agents naturels, qui abaissent les montagnes et comblent les vallées. Les mers elles-mêmes sont soumises à leur influence. La Baltique voit chaque jour diminuer sa profondeur; la mer d'Azof, la mer Noire et la Propontide ne sont plus, la première qu'une lagune et les deux autres que des lacs. La physionomie de la Méditerranée elle-même tend à varier dans le même sens; un jour peut-être elle se scindera à la façon des grands lacs américains, jadis mer eux-mêmes, en deux ou trois vastes bassins, qui se déchargeront dans l'Atlantique par le détroit de Gibraltar, devenu un autre Saint-Laurent. Selon Keith Johnston, l'Océan reçoit chaque jour, par le canal des divers fleuves du monde, une quantité d'eau d'environ *cent soixante-quinze kilomètres cubes*. En réduisant à un trois millième seulement, comme cela a lieu pour le Mississipi, les alluvions contenues dans cette prodigieuse masse liquide, on arriverait à un total approximatif de soixante millions de mètres cubes d'argile charriés journellement au sein des mers, soit annuellement environ *vingt-deux mille millions* de tonnes. La persistance d'une telle force ne peut manquer d'amoindrir à la longue la profondeur de l'Océan. Manfredi a évalué l'exhaussement de son lit à un mètre en trois mille ans; selon Tyler, il ne serait que de huit centimètres en dix mille années, chiffre qui serait déjà fort considérable, si l'on songe que les mers recouvrent près des trois quarts du globe [1].

Un rapprochement fera mieux ressortir l'incalculable puissance dynamique déployée par la nature dans le jeu de ses éléments. La force motrice à vapeur de cette vaste usine qui s'appelle la Grande-Bretagne s'élève aujourd'hui, dit-on, au chiffre nominal de trois millions six cent cinquante mille chevaux, soit un chiffre effectif de onze millions de chevaux à peu près, représentant le travail de soixante-dix-sept millions d'hommes, à raison de sept hommes par cheval [2]. Or, un cheval-vapeur équivalant à une force qui éleverait un poids de soixante-quinze kilogrammes à une hauteur d'un mètre en une seconde, onze millions de chevaux soulèveraient pendant le même espace de temps, et à la même hauteur, huit cent vingt-cinq mille tonnes métriques, ou un cube d'eau de quatre-vingt-quinze mètres de côté, — volume prodigieux, sans doute, mais bien insignifiant si on le compare seulement à la masse des eaux sans cesse portées à l'Océan par les fleuves. La puissance hydraulique de la cataracte de Niagara qui, tombant de cinquante mètres de hauteur, débite

[1] Nous empruntons ces chiffres curieux à une remarquable étude de M. E. Reclus. (*Bulletin de la Société de géographie*, 1859.)

[2] En 1852, la puissance motrice de la France ne s'élevait encore qu'à 75,500 chevaux-vapeur environ.

par jour cinq milliards de barils d'eau, égale à elle seule le pouvoir moteur du Royaume-Uni tout entier [1].

Que sera-ce si des fleuves nous passons au globe terrestre lui-même se mouvant dans les espaces avec une si prestigieuse rapidité, et si de la terre nous nous élevons au soleil et à son cortége de planètes [2], et du soleil au vaste ensemble du système stellaire se jouant dans l'infini des cieux! Comparé à lui-même, l'homme est fort et grand; mais, en présence de la nature, combien dans ses plus gigantesques efforts il est faible et petit!

Le Nil, classé désormais parmi les premiers fleuves du monde, en est aussi l'un des plus puissants et l'un des plus intéressants à étudier. A l'apogée de sa crue annuelle, le débit de sa double embouchure est énorme [3]. Chaque année, les vents et le fleuve recouvrent successivement de deux couches superposées de sable et de limon le sol égyptien, qui voit ainsi sa surface renouvelée annuellement et sa fécondité constamment ravivée. L'exhaussement du bassin du Nil va en diminuant à mesure qu'on approche de la mer, la plus grande partie du limon se déposant en chemin. L'élévation du sol, évaluée par siècle à $0^m,161$ à Éléphantine, à $0^m,126$ à Thèbes, n'est plus que de $0^m,069$ au Caire. Ainsi en est-il de la crue périodique : haute de neuf mètres à Assouan, elle est d'un mètre seulement à l'embouchure, les eaux se répandant sur une plus large surface où s'égarant en route pour imbiber les plaines. Des inscriptions gravées sur les rochers voisins de la cataracte de Semneh, en Nubie, et remontant pour la plupart au règne d'Amenemha, le Mœris des Grecs (vers 2200 ans avant J.-C.), apprirent à Lepsius, qui les découvrit en 1844, que les débordements du Nil s'élevaient, à cette époque reculée, à sept mètres au-dessus de leur niveau actuel dans les mêmes lieux. Ces remarquables variations, révélées par les antiques nilomètres et dont le savant Allemand chercha vainement la cause,

[1] La force motrice du Niagara est évaluée à 4,533,344 chevaux, (J. J. Ampère, *Promenade en Amérique.*)

[2] Selon les calculs de M. Pouillet, la chaleur seule rayonnée par le soleil s'éleverait à un nombre de calories dont l'équivalent mécanique serait d'environ 75,000 chevaux *par seconde* et par *mètre carré* de sa surface.

[3] Suivant quelques-uns, il s'éléverait jusqu'à *huit millions* de mètres cubes par seconde; mais ce chiffre nous semble fort exagéré, surtout si nous le jugeons par comparaison. Le débit du Mississipi, par exemple, ne paraît pas dépasser 30,000 mètres cubes pendant les crues. Celui de l'Amazone doit être incomparablement plus considérable à son embouchure; dans sa partie la plus resserrée, au détroit d'Obidos, le fleuve roule déjà près de 250,000 tonnes par seconde.

Nos fleuves européens sont fort loin d'atteindre à de tels chiffres. La Néva, large comme le Bosphore à Saint-Pétersbourg, ne donne passage qu'à 4,036 tonnes par seconde. Au sortir du lac de Genève, dans les plus hautes eaux, le Rhône ne débite, pendant le même espace de temps que 649 *mètres cubes!*

doivent être sans doute attribuées à la lente destruction de masses granitiques, qui comme un barrage naturel, maintenaient jadis la partie supérieure du fleuve à une hauteur plus grande. Alors le Nil, étendant ses eaux en une profonde et large nappe en amont de Semneh, devait baigner de vastes régions aujourd'hui stériles en partie, telles que le Dongolah, le Fazo'glou, la Nubie méridionale et l'île de Méroë. Mais le fleuve, par l'action séculaire de ses eaux, a rongé molécule par molécule la barrière de granit que la nature lui avait opposée et dont les débris embarrassent encore aujourd'hui son courant. C'est par le même procédé que l'Amazone a creusé dans le roc vif le célèbre défilé de Manzeriche, que le Danube a desséché l'un après l'autre ses cinq bassins ou lacs primitifs ; que le Rhin, ce *fleuve héroïque*, s'est frayé un passage entre la forêt Noire et les Vosges, et que le Niagara, corrodant sans cesse le rocher du haut duquel il tombe, recule insensiblement, avec une vitesse que l'on a pu calculer à quelques milliers d'années près, vers le lac Érié, qui restera à sec, ainsi que sa fameuse cataracte, le jour où celle-ci l'aura rejoint en arrière. L'étude des alluvions du Nil a révélé l'existence de trois niveaux successifs. Sir Gardner fait remonter à quinze ou dix-sept siècles avant J.-C. la principale de ces révolutions.

Les fleuves ont exercé sur la vie de l'homme une influence considérable dont l'histoire serait pleine d'intérêt. Le Nil, l'Euphrate, l'Indus, le Hoang-Ho ont vu se produire sur leurs rives le même phénomène d'une civilisation florissante dès son aurore. Aujourd'hui surtout que la vapeur fait marcher en avant ou en arrière, à son gré, ces mobiles chemins, les fleuves, comme l'Océan, sont des liens qui unissent, et non plus des barrières qui séparent, et leur action civilisatrice ne peut que s'accroître dans l'avenir. Un jour, les fleuves et les lacs africains, que sillonne seule aujourd'hui la pirogue du sauvage, verront leurs eaux profondes labourées par l'hélice du pyroscaphe. Il en sera également ainsi de ces grands cours d'eau récemment découverts dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande, et surtout de ces immenses fleuves sud-américains qui offrent dans leur ensemble le plus magnifique système de voies fluviales existant au monde, et qui, depuis tant de siècles, roulent leurs eaux inutiles au sein des solitudes, offrant en vain de mettre au service de la civilisation la puissance de leur courant, et de soumettre au joug de la vapeur leur énergie sauvage et indomptée.

La diversité des affluents du Nil a longtemps égaré et égare encore aujourd'hui les recherches dont ces sources ont été l'objet. Il n'en est peut-être aucun que l'on n'ait un jour regardé comme la branche principale. Le dernier de tous du côté du nord, l'Atbarah ou Takkazié, a joui comme les autres de cette éphémère dignité. Mais c'est sur-

tout par le Nil Bleu ou *Fleuve d'azur* (*Barh-el-Azrek*) que le Fleuve Blanc (*Barh-el-Abyad*) s'est vu disputer longtemps l'honneur de porter le nom de Nil. Dès le seizième siècle, des missionnaires portugais visitèrent dans les montagnes de l'Abyssinie les sources du premier, qu'ils prirent pour les sources du vrai Nil; erreur que deux siècles plus tard le voyageur Bruce répéta, malgré l'opinion contraire de son contemporain d'Anville, et de Ptolémée lui-même, dont le texte est précis sur ce point[1].

La grande expédition de M. d'Arnaud en 1840, dont nous avons parlé, vint donner raison à ces deux derniers géographes, et démontrer la prééminence du Nil Blanc sur son rival. Mais alors aussi le problème se compliqua; de nouveaux affluents, jusque-là inconnus surgirent, et le doute renaquit. Depuis le 15e parallèle, au-dessous duquel le fleuve Bleu mêle ses eaux limpides et azurées aux eaux blanchâtres du Barh-el-Abyad jusqu'au 9e, aucun tributaire important ne vient dérouter l'explorateur. Mais, sous la latitude de 9°, le fleuve Blanc se scinde en plusieurs branches, dont le nombre est encore incertain. A l'ouest, c'est le Barh-el-Ghazal, ou *Fleuve des gazelles*, qui arrive, à travers les lagunes du lac Nô, des profondeurs inexplorées du centre, et dans lequel nous devrions voir le vrai Nil, au jugement de M. Brun-Rollet, trafiquant savoisien, qui a habité sur ses bords pendant plusieurs années, et qui vient de mourir, comme tant d'autres, dans ces parages malsains[2]. A l'est, c'est un autre fleuve qui, sous des noms divers, Saubat, Telki, Adgiouba, etc., s'en vient apporter au commun confluent les pluies et les neiges fondues des régions orientales. Le R. P. Angelo Vinco, attaché à la mission catholique du haut Nil, et deux autres Italiens, MM. Debono et Terranuova, l'ont exploré dans une partie de son cours. Selon le R. P. Léon des Avanchers et son supérieur, Mgr Massaja, ce grand affluent prendrait sa source, sous le nom de Barro, dans le lac d'El-Boo, vaste nappe d'eau de plusieurs journées de tour, que domine une ceinture de cimes neigeuses, et située au sud des montagnes du Kaffa, sous le 1er parallèle nord. Les deux apôtres des Galla n'hé-

[1] Les anciens Égyptiens eux-mêmes ne s'y trompèrent pas, et la branche de l'ouest fut toujours considérée par eux comme étant la principale.

On sait que le Nil fut toujours l'objet d'une sorte de culte pour ses riverains qu l'appellent le *fleuve béni*.

« D'où vient l'eau du Nil? demandait un jour à un indigène un voyageur français, M. Maxime du Camp. — Du ciel, où elle a servi aux ablutions des anges, » répondit l'Égyptien.

[2] Selon le savant Beke, le Bahr-el-Ghazal serait le Nil d'Hérodote et des autres écrivains antérieurs à Ptolémée, tandis que le Bahr-el-Abyad serait le Nil du géographe de Péluse.

sitent pas à voir dans le Barro le vrai Nil, et dans l'El-Boo l'un des lacs ptoléméens[1].

Sans nous immiscer dans les débats que soulèvent ces prétentions contraires, et sans fatiguer nos lecteurs des nombreux incidents qui sont venus obscurcir cette question déjà si embarrassée, disons que la plupart des géographes et des voyageurs sont toujours d'accord pour maintenir au fleuve Blanc sa dignité et son nom, à l'exclusion de ses rivaux : opinion que paraissent d'ailleurs partager les naturels eux-mêmes. Aussi est-ce de ce côté surtout que se sont dirigées les tentatives, sans que les résultats aient été jusqu'ici proportionnés aux efforts. Depuis le jour où M. d'Arnaud s'avança jusqu'à moins de 18′ du 4ᵉ degré de latitude nord, les progrès vers l'équateur ont été peu sensibles. Le supérieur de la mission du haut Nil, le R. P. Knoblecher et le P. A. Vinco ont dépassé les premiers les limites de l'expédition de 1840. Ce dernier paraît même s'être avancé jusqu'à 2°. Si la mort n'était venue arrêter trop tôt ces deux intrépides missionnaires dans leur apostolat, en même temps que dans leurs travaux scientifiques, nous aurions peut-être à relater ici une solution positive, au lieu de raconter de simples recherches. Il y a deux ans, un Vénitien, homme énergique que les révolutions de son pays avaient jeté dans ces contrées lointaines, M. Miani, entreprit de dépasser ses devanciers. Les rapides de Makédo, qui avaient déjà arrêté les précédentes expéditions, dressant bientôt devant son embarcation égyptienne leur double chute comme un obstacle infranchissable, le courageux voyageur prit le parti de côtoyer par terre le Bahr-el-Abyad, à travers le pays montagneux des Barry et des Aouidi. Le 28 mai 1860, il atteignait le 2ᵉ parallèle; mais les sources insaisissables fuyaient toujours. La maladie contraignit à son vif regret, M. Miani à revenir sur ses pas[2]. L'année suivante, un Français, le docteur Peney, qui était au service du gouvernement égyptien dans le Soudan oriental depuis de longues années, résolut de reprendre, où il l'avait laissée, l'œuvre inachevée de Miani. Au mois de mai 1861, il part plein de courage et d'espoir; quelques semaines plus tard, il s'en revenait mourir près de Gondokoro, atteint par la pernicieuse influence d'un climat qu'il bravait depuis si longtemps. Rarement, en effet, l'Afrique centrale épargne l'Européen

[1] Suivant un autre voyageur, M. P. Trémaux, le Barro des Galla ne serait pas le même fleuve que le Saubat et serait un affluent du Nil Bleu.

[2] Le voyage de M. Miani a trouvé quelques contradicteurs relativement à la limite qu'il dit avoir atteinte. Sans prétendre nous porter juge en matière aussi délicate, nous dirons seulement que M. Miani nous a affirmé à nous-même avoir effectué toutes les opérations astronomiques et autres nécessaires pour mesurer la latitude du lieu où il s'est arrêté.

qui vient affronter sa masika, ses fièvres et son soleil; si elle paraît, pendant quelque temps, lui pardonner son audace, ce n'est que pour le mieux frapper. Le nombre des voyageurs qu'elle a tués est relativement bien plus considérable que celui des victimes du pôle lui-même; et il semblerait que l'extrême froid fût moins redoutable pour les blancs du Nord que l'extrême chaleur. Certaines régions de l'Afrique équatoriale offrent à l'explorateur plus de dangers et des fatigues plus accablantes encore que les glaces et les neiges arctiques. Quelle lamentable hécatombe, par exemple, que celle de ces héroïques missionnaires du haut Nil succombant les uns après les autres, au nombre de trente-trois sur trente-sept, en douze années[1]! A mesure que tombe un de ces soldats de la charité et de la civilisation, un autre accourt prendre sa place. Rien ne rebute ces Las Casas du Soudan, ni les coups subits d'un climat dévorant, ni la haine du négrier auquel ils disputent sa proie, ni l'indifférence de ces noirs qu'ils sont venus arracher au démon de l'esclavage et à l'autre, et qui, pratiquement athées, vivent dans le plus grossier naturalisme.

Il est fort regrettable que la grande expédition organisée par le gouvernement égyptien, il y a quelques années, et dont le commandement avait été confié à un homme fort versé dans les choses et les hommes de l'Afrique, M. le comte d'Escayrac de Lauture, ait échoué avant même d'avoir commencé ses opérations. Les ressources de tout genre, dont la sollicitude d'un vice-roi éclairé l'avait amplement pourvue, l'expérience et les talents de son chef et du personnel d'élite qui la composait, tout promettait des résultats sérieux sinon décisifs. La France a peut-être perdu là pour toujours l'occasion de voir résolue par un de ses enfants une question qui, par ses antécédents, est surtout française. Dans cette lutte pacifique, elle risque de se voir encore distancée par sa grande rivale d'outre-Manche. Les *découvreurs* par excellence, les Anglais, sont à l'œuvre en effet. Au moment même où nous écrivons ces lignes, le grand lac N'yanza voit sans doute flotter sur ses eaux étonnées une barque européenne. C'est le capitaine Speke qui, fidèle à la promesse qu'il s'était faite, est revenu sur le terrain de ses découvertes, résolu à remonter l'Oukéréoné jusqu'à son extrémité septentrionale, et, au cas où il s'en échapperait quelque cours d'eau, à se laisser emporter par lui vers le nord jusqu'à ce qu'il en ait reconnu la nature et le nom. A la même époque, une seconde expédition, conduite par M. Petherick,

[1] La mission du haut Nil a été fondée par Pie IX en 1849, sous l'inspiration de l'archiduchesse Sophie d'Autriche. Elle a semé ses établissements le long du fleuve, du 15e parallèle au 4e, depuis Khartoum jusqu'à Gondokoro et Bélénia. Un instant interrompue, elle a été reprise en 1861.

consul d'Angleterre à Khartoum, a dû partir de Gondokoro, remontant par terre le cours du Bahr-el-Abyad, jusqu'à ce qu'elle rencontre la barque de Speke ou qu'elle découvre enfin les sources mystérieuses[1]. Si les espérances de l'officier de l'armée des Indes se confirment; si, rendu aux dernières limites du grand lac, il voit fuir devant lui une rivière, il est à peu près certain, en effet, qu'en s'abandonnant à son courant, il viendra tôt ou tard tomber avec elle dans le Nil ou dans l'un de ses affluents, le grand fleuve devant attirer à lui tous les cours d'eau qui descendent de l'équateur vers son bassin. Mais cette rivière inconnue, quelle sera-t-elle? Sera-ce le Nil Blanc lui-même, ainsi que le pensent Speke et Petherick? Il est permis d'en douter. Avec son habituelle sagacité, M. Jomard a remarqué qu'il existe entre le niveau du N'yanza et Gondokoro, station du Bahr-el-Abyad située par 4° environ, une telle différence d'altitude, qu'il est difficile de supposer entre le lac et le fleuve des rapports d'aussi proche parenté[2]. D'ailleurs, ceux qui ont remonté le fleuve Blanc le plus loin s'accordent à donner à son cours une direction plus orientale. De ce côté, en outre, se sont révélés deux traits curieux de l'orographie africaine. Il y a quelques années, les RR. Rebmann et Krapf, voyageant l'un dans l'Oukambani et l'autre dans le Djagga, virent étinceler au loin, comme de gigantesques minarets, deux pics aériens qu'un dôme de neige semblait couronner. C'étaient le Ndour-Kénia (*montagne blanche*) et le Kilimandjaro, ou mieux *Kilima-dja-âro* (*grande montagne*). Les naturels confirmèrent par leurs explications l'opinion des deux missionnaires relativement à l'existence de la neige au sommet de ces montagnes jusque-là inconnues. Pleins d'un respect superstitieux pour le mystérieux *hôte blanc* qui les habite, les indigènes racontèrent à Rebmann la tragique histoire d'une expédition envoyée par un de leurs rois pour explorer le Kilimandjaro et qui périt presque tout entière sous les coups du génie qui, comme le Fafnir du *Niebelungenlied*, garde les immenses trésors accumulés dans les flancs du mont. Ce génie prétendu n'était autre chose sans doute que le froid, ennemi mortel en effet pour des sau-

[1] Dans une précédente excursion au pays des Niam-Niam, M. Petherick se serait avancé, dit-il, jusqu'à l'équateur; mais cette assertion, que n'appuie aucun calcul astronomique, est généralement rejetée.

Speke et Petherick espéraient se rencontrer au mois d'octobre 1861; mais ils comptaient, le premier surtout, sans les obstacles qui devaient les arrêter. Nous sommes sans nouvelles de Speke depuis plus de dix-huit mois.

[2] Il est d'autres grands cours d'eau, encore fort peu connus, tels que l'*Irè* des Makaraka Niam-Niam, et le *Giei* ou *Itiei*, affluents probables du Bahr-el-Ghazal, qui semblent par la direction de leur cours se rapprocher davantage du N'yanza.

vages demi-nus et brûlés par le soleil. Cependant la nouvelle de la découverte, sous l'équateur, de montagnes couronnées de neige rencontra en Europe plus d'un incrédule, notamment le savant Desboroug Cooley. Un voyageur allemand vient de lever tous les doutes. Dans une lettre adressée récemment au docteur Barth, M. le baron von Decken annonce qu'il a opéré en partie l'ascension du Kilimandjaro, et qu'il a péremptoirement constaté que son double pic est coiffé d'une épaisse couche neigeuse. Selon le voyageur, ce géant africain n'aurait pas moins de vingt mille pieds de hauteur, ce qui ferait plus de deux mille mètres au-dessus de l'altitude regardée comme devant être, sous l'équateur, la limite des neiges éternelles[1].

Dès 1851, un homme qui est aujourd'hui l'une des lumières de la science européenne, et qui, ancien membre de l'expédition d'Égypte, s'occupe depuis plus de soixante années de la géographie africaine et en particulier des sources du Nil, M. Jomard n'hésitait pas à désigner le mont Kénia comme devant recéler, sinon l'origine complète du Nil, du moins l'une de ses sources principales. Bien plus, le même savant pressentit l'existence d'un grand lac à l'ouest de la montagne, et en marqua d'avance la place sur la carte, à l'endroit même où sept années plus tard Speke decouvrait le N'yanza. Comment se forment les lacs en effet? Les pluies et les neiges fondues qui tombent d'une chaîne montagneuse, arrêtées dans leur marche par un obstacle quelconque, hauteur ou cavité, s'épanouissent et s'amassent, étendant leur nappe jusqu'à ce qu'elles élèvent leur niveau au-dessus de l'une de leurs rives, et écoulent leur trop-plein par cette issue. La plupart des grands fleuves ont ainsi à leur origine un ou plusieurs lacs qui leur servent de régulateurs. Il en est sans doute également ainsi du Nil.

Le fleuve Blanc vient-il du Kénia ou du Kilimandjaro? Serait-il plutôt le produit de la réunion de deux affluents descendant chacun de l'une de ces deux montagnes? Traverse-t-il un lac au sortir de ses sources, comme le Rhône traverse le Léman? Ce lac serait-il le N'yanza, comme le croit Speke, ou le Baringo, comme seraient portés à le penser les missionnaires de Mombaz[2]? Devons-nous voir ici les

[1] Le pic de Gaurisankar (Himâlayâ), mesuré par Hermann Schlaginweit, et regardé comme le plus élevé du globe, compte huit mille huit cent quarante mètres de hauteur, deux mille trois cent quarante mètres seulement de plus que le Kilimandjaro.

Des indices non équivoques ont démontré au baron de Decken que le Kilimandjaro n'est qu'un volcan éteint.

Le mont Kénia n'a pas encore été exploré.

[2] Le Bar-Ingo, dont le nom signifie *vaste mer* et qui n'a encore été exploré par

introuvables *Monts de la Lune* de l'antiquité, le *Djebel-Komr* des Arabes, dont les neiges, au dire de Ptolémée, alimenteraient le Nil, et qu'Aristote appelait, à peu près comme les Africains d'aujourd'hui, du nom caractéristique de *Montagnes d'argent?*

Autant de questions auxquelles vraisemblablement nous ne tarderons plus guère à recevoir une réponse satisfaisante. Sept degrés de latitude seulement séparent Gondokoro de l'extrémité méridionale du N'yanza d'Oukéréoné, c'est dans cet espace relativement si restreint que les divers voyageurs ont successivement acculé, si je puis ainsi dire, l'*arcanum magnum* de la géographie, et que gît sa future solution[1].

Quoi qu'il en soit, et sans parler des affluents secondaires qui apportent au Nil le contingent de leurs eaux, il paraît certain qu'il faut aller chercher les sources du Bahr-el-Abyad par delà l'équateur. Sous le 4e parallèle nord, au-dessous des rapides de Makedo, son courant, sa largeur et sa profondeur dénotent que le lieu qui le voit naître est encore éloigné. En outre, l'ex-provicaire apostolique du haut Nil, le R. P. Ignaz Knoblecher, a remarqué que les crues périodiques commencent à se faire sentir à Gondokoro dès le mois de janvier, c'est-à-dire à l'époque des pluies estivales de l'hémisphère austral, tandis que sous le 15e parallèle, à Khartoum, le fleuve ne commence à grossir qu'au mois de mai, lorsque se font sentir les pluies de l'hémisphère septentrional. Les fleuves africains, en effet, ayant les pluies pour principal aliment, voient leur volume varier avec elles; phénomène fort simple, dont Hérodote néanmoins demanda vainement l'explication à ses informateurs de Memphis et d'Héliopolis. Il en est autrement de nos fleuves d'Europe, l'hiver et l'été les alimentant tour à tour, l'un de ses pluies et l'autre de ses neiges fondues. En Afrique, l'aride hiver assèche les cours d'eau, qui ne présentent plus qu'un long chapelet de flaques et d'étangs. Comme l'Australie, à laquelle elle ressemble par sa forme massive et inarticulée, l'Afrique offre en outre de nombreuses rivières qui, arrêtées dans leur cours, se perdent dans les sables ou se jettent dans des lacs, océans en miniature.

aucun Européen, que nous sachions, ne serait-il pas le même lac que le N'yanza dont on le fait voisin?

[1] Selon don Knoblecher, les Barry donnent au Bahr-el-Abyad le nom de *Toubiri*. Le Dr Krapf, de son côté, apprit des Ouakamba que de leur Kénia descend un cours d'eau appelé *Toumbiri*. Cette ressemblance d'appellations en usage chez des peuples séparés par 5° à 6° fut d'abord accueillie par les géographes comme une découverte; mais il semble qu'il faille encore renoncer à voir ici un argument sérieux. Suivant MM. Lejean et Miani, le mot *toubiri* des Barry et sans doute aussi le *toumbiri* des Ouakamba ne seraient que des termes génériques s'appliquant à tous les canaux et rivières indistinctement.

De Kartoum au lac Nô[1], l'aspect du Nil Blanc est grandiose; une végétation tropicale ombrage les eaux de son feuillage pressé et festonne les rives de ses guirlandes de lianes en fleurs : on dirait d'un fleuve du Nouveau-Monde avec ses forêts vierges. Au-dessus du lac Nô, la scène change : entre des bords plats, monotones et marécageux, que recouvrent de hautes herbes où pullulent insectes et reptiles, coulent paresseusement des eaux noires et fangeuses qui, débordant çà et là, vont se perdre en un lacis de mares croupissantes, foyers de *mal'aria*. Au 7e parallèle commence la région montagneuse avec ses cataractes et ses rapides, que l'on ne peut franchir qu'à l'apogée des crues. Le désert et les nombreux écueils dont le lit du Nil est obstrué, et que les ingénieurs de Méhémet-Ali essayèrent en vain d'attaquer par la mine, établissent entre la vallée égyptienne et le Sennâr, pendant les deux tiers de l'année, une infranchissable barrière, et sont pour la prospérité de ces contrées un obstacle fatal. Le Nil et ses affluents embrassent d'immenses régions dont les richesses agricoles et minérales sont inépuisables et qui, faute de débouchés, se perdent ou dorment inutiles au sein de la terre.

Au nord du lac Nô errent des tribus pastorales de sang arabe, auxquelles succèdent diverses peuplades noires ou négroïdes, entre lesquelles existent des liens plus ou moins étroits de parenté : Schelouk, Dînka, Kik, Nouerh, Dôr, Djour, Beri, Barry, etc. Le voyageur qui remonte, dans son *dahabié*, le Bahr-el-Aybad ou l'un de ses affluents, voit de distance en distance surgir sur le rivage un noir géant demi-nu, aux extrémités longues et grêles, au corps mince et efflanqué, debout sur une jambe et tenant l'autre en l'air repliée sur sa lance. Semblable au marabout pêcheur qui, juché sur un de ses longs pieds, guette sa proie non loin de là, le riverain du Nil, véritable échassier humain, reste ainsi immobile, attendant patiemment qu'un poisson vienne à se montrer à la surface de l'eau pour le harponner.

Depuis le jour néfaste où, sous Méhémet-Ali, la conquête égyptienne a soumis à ses armes le Soudan oriental, l'esclavage fait peser sur ces malheureux peuples son joug sanglant. Les premiers blancs qui parurent dans ces contrées furent salués par les indigènes étonnés du nom de *Fils du ciel;* mais ces prétendus envoyés célestes n'étaient que les messagers du mal; les *Fils du ciel* ne tardèrent pas à

[1] Le lac Nô serait-il le *Nilides* ou *Nuchul* (par abréviation *Nu*) des anciens? Faut-il voir ici le troisième lac de Ptolémée, celui où ce géographe fait confluer les deux branches de son Nil?

Situés à peu près sous les mêmes latitudes, le Soudan égyptien et le Sénégal offrent entre eux de nombreux points de ressemblances, en particulier pour leur faune et leur flore.

montrer à leurs naïves victimes désabusées qu'ils n'étaient que des démons vomis par l'enfer. Bientôt le Soudan égyptien fut mis à feu et à sang. La chasse à l'éléphant fit place à la chasse à l'homme. Aux Turcs et aux Arabes vinrent se joindre les aventuriers asiatiques et européens. Deux millions d'êtres humains furent mis en coupe réglée. Aujourd'hui c'est une guerre d'extermination entre les infortunés Soudaniens et leurs persécuteurs. Un voyageur qui élevait récemment une voix indignée contre ces horreurs, dont il était le témoin oculaire, il y a quelques mois à peine, M. G. Lejean évalue à soixante mille la quantité de noirs vendus sur les marchés du Soudan oriental depuis dix années, et à cent cinquante mille le nombre de ceux qui, dans la même période, ont péri de faim ou sous les balles des chasseurs d'hommes. Le Bahr-el-Abyad emporte chaque année vers Khartoum[1], et de là vers le nord des centaines de canges où sont entassés les enfants et les femmes, marchandise préférée à cause de sa faiblesse par les barbares traitants. Les timides mesures que le gouvernement du vice-roi a essayé de prendre contre ce commerce infâme, sont venues échouer devant l'immoralité et la vénalité de ses agents. C'est également en vain jusqu'ici que les missionnaires catholiques sont allés combattre le mal sur son propre théâtre, et essayer de l'attaquer au cœur. Quand, à force de fatigues et de soins, ils sont parvenus à grouper autour d'eux un troupeau naissant, arrivent des négriers, leurs compatriotes et leurs coreligionnaires quelquefois, qui leur ravissent leurs néophytes; ils avaient cru préparer des hommes et des chrétiens, ils n'ont travaillé qu'à faire des esclaves!

III

Détournons nos regards de ce lamentable spectacle et reportons-les un instant sur un autre point du continent africain qui, hier encore inconnu, vient de nous révéler plusieurs traits intéressants dont nous devons, en terminant, dire quelques mots.

[1] Humble village composé de trois huttes, il y a quarante années à peine, Khartoum, grâce à sa position au confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc, est aujourd'hui une ville de quarante à cinquante mille âmes appartenant à toutes les races. Sa prospérité ne peut que s'accroître, à mesure que les relations des riches contrées du centre avec le Nord seront plus suivies, et lorsque la hideuse plaie de l'esclavage fera place à un commerce honnête et régulier. *Khartoum*, en arabe, signifie *trompe d'éléphant*, les deux Nils figurant les deux cartilages qui terminent la trompe d'un proboscidien.

A l'époque même où Burton et Speke visitaient les grands lacs orientaux, le littoral opposé était exploré par un jeune voyageur américain, d'origine française. C'était M. Paul du Chaillu, dont la relation, œuvre d'un homme plus habile à manier le fusil du chasseur que la plume de l'écrivain, a soulevé, surtout en Angleterre, de si vives contradictions. Des géographes éminents, M. Vivien de Saint-Martin entre autres, nous paraissent avoir victorieusement réfuté des attaques qui n'étaient peut-être pas complétement pures de tout alliage de jalousie, et qui rappellent celles dont Caillié fut autrefois l'objet. Pendant quatre années entières, de 1855 à 1859, M. du Chaillu a parcouru dans tous les sens la région, encore imparfaitement connue, du Gabon[1], et s'est avancé sous l'équateur jusqu'à une distance d'environ cent cinquante lieues des côtes. De vastes forêts vierges recouvrent en grande partie ces contrées. Activée par une période annuelle de neuf mois de pluies, la végétation y déploie toute la fougue sauvage particulière à la nature tropicale. Des arbres de tous les âges et de toutes les essences enchevêtrent leurs rameaux dans un impénétrable lacis; de leurs dômes superposés, que le soleil ne peut percer de ses flèches verticales, descend une éternelle nuit. De rares animaux errent au sein de ces noires retraites et en rompent le solennel silence. Ils semblent fuir le voisinage du plus redoutable d'entre eux, pour se soustraire à sa tyrannie. C'est là en effet, c'est dans la profondeur de ces mystérieuses solitudes, que règne en souverain cet étrange animal dont le nom nous était connu depuis près de trente siècles, et sur lequel M. du Chaillu nous a le premier donné des renseignements précis.

Un jour, le voyageur et son escorte, en quête de gibier, traversaient un bois. Tout à coup retentit un formidable rugissement. et en même temps apparaît hors du fourré un être extraordinaire, une façon de géant velu, qui par ses proportions, ses membres, sa démarche et surtout par sa face, offre avec l'homme la plus effrayante ressemblance. Ses traits, horriblement contractés par la fureur, ses cheveux qui se hérissent sur sa tête, la peau de son front qui s'abaisse et se relève convulsivement, ses lèvres qui se plissent et laissent voir une double rangée de longues dents grinçantes, tout donne à sa physionomie l'expression la plus terrifiante. Quarante pas le séparent des chasseurs; il s'arrête un instant, comme pour se demander quels sont ces ennemis inconnus et prendre conseil de lui-même. Mais

[1] Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs que la France possède un comptoir sur le vaste golfe improprement appelé *rivière* du Gabon. M. P. Cousin, capitaine au long cours du port de Nantes, fut, avec le père de M. Paul du Chaillu, l'un des fondateurs de cet établissement.

bientôt, frappant sa large poitrine de ses bras gigantesques et poussant un second rugissement plus terrible encore que le premier, le monstre marche sur ses agresseurs. M. du Chaillu met en joue : « Pas encore, » lui dit à voix basse son guide indigène. Les adversaires ne sont plus qu'à vingt pas de distance. Un troisième rugissement ébranlant la forêt retentit sous ses voûtes sonores comme la voix du tonnerre, et, agitant ses longs bras avec une croissante frénésie, le géant avance toujours. « Feu! » crie le noir Malaouen. Au même instant, le gorille, car c'en était un, tombe foudroyé par trois balles à la fois.

Hannon est le premier qui, dans son *Périple*, ait parlé des gorilles ou *gorgades*. Cet antique navigateur, qui dit leur avoir livré plusieurs combats et avoir apporté à Carthage les dépouilles de trois femelles, les prit pour des sauvages vêtus de peaux, tant leur ressemblance avec l'homme est frappante[1]. Ce grand quadrumane, dont Cuvier nia d'abord l'existence, paraît être aujourd'hui en Afrique plus rare que du temps d'Hannon. Peut être devons-nous croire avec M. du Chaillu que les gorilles de l'amiral carthaginois n'étaient que des chimpanzés, dont la race est encore fort répandue dans la Sénégambie. Outre le chimpanzé et le gorille proprement dit, le jeune naturaliste franco-américain rencontra plusieurs autres variétés de singes anthropomorphes, telles que le *kooloo-kamba*, ainsi appelé à cause du cri particulier qu'il pousse, et le *nscheigo-mbouvé*, ou troglodyte chauve. Celui-ci se bâtit autour du tronc des arbres, à une hauteur de vingt-six à trente pieds du sol, deux huttes jumelles en branchages, qu'un toit épais en forme de parapluie garantit des intempéries de l'air. L'un de ces abris sert de logement à la femelle; le mâle se réserve l'autre. Les petits ont la peau blanche, et ressemblent par la couleur à des enfants maladifs. M. du Chaillu entreprit l'éducation d'un de ces jeunes animaux; mais, à l'exemple des sauvages ses compatriotes, le jeune singe ne prit guère de la civilisation que ses vices : en peu de temps il devint le plus adroit voleur et, qui pis est, un incorrigible ivrogne, brisant le goulot des bouteilles pour en boire le contenu.

De tous les animaux connus, sans en exempter l'orang-outang, le gorille du Gabon est celui qui, par sa physionomie extérieure, se rapproche le plus de l'homme. L'aspect de ce monstre à figure humaine, surtout lorsqu'il est en fureur, est horrible. C'est pour l'homme comme une effroyable caricature de lui-même, et le chasseur, quand il le vise, sent sa main trembler, comme s'il craignait de commettre un homicide. M. du Chaillu déclare que ce ne fut jamais sans un in-

[1] V. Charton, *Voyageurs anciens et modernes*, I.

volontaire sentiment de terreur qu'il se trouva face à face avec un aussi formidable adversaire. Le voyageur affirme que le rugissement du gorille se fait entendre à une distance d'une lieue et plus. La mâchoire de ce redoutable animal est supérieure en force à celles du tigre et du lion. Les étreintes de ses membres supérieurs sont également mortelles. Ces singes ont des formes massives et carrées qui expliquent leur force prodigieuse. Un jour, un des hommes de la suite de M. du Chaillu vient à rencontrer un de ces Hercules des bois; en un clin d'œil, d'un double revers de main, la brute ploie le canon de sa carabine, et lui brise à lui-même l'épine dorsale. Le lendemain, le meurtrier expirait à son tour sous une balle du chasseur français. Le public anglais a pu en voir le squelette dans les salons de la Société géographique de Londres; car M. du Chaillu a appuyé ses affirmations de preuves palpables, de spécimens authentiques. Plusieurs de ces squelettes de gorilles ont été rapprochés de celui du géant irlandais si connu, conservé au collége de chirurgie de Londres; il est ressorti de cette comparaison que le tronc de ces singes extraordinaires excède les dimensions de celui du géant. Si les extrémités inférieures étaient proportionnées au reste, la taille des gorilles serait également gigantesque[1]; mais il semble que le Créateur, tout en se jouant dans ses innombrables formes comme dans autant d'essais se rapprochant de plus en plus de son chef-d'œuvre, ait réservé pour le corps humain seul cette proportion dans les divers membres qui en constitue l'harmonieux équilibre. Nous n'insistons pas aujourd'hui sur un rapprochement qui nous conduirait trop loin, nous réservant d'étudier à part cette grande question anthropologique, au point de vue spécial des races africaines comparées au reste de l'espèce.

L'homme est rare dans ces magnifiques contrées; encore y vit-il misérable. Les guerres intestines, l'esclavage, la sorcellerie, les sanglants sacrifices, sont autant de causes qui déciment la population. De temps en temps s'éteint quelque tribu sous les coups de ces fléaux réunis. La principale peuplade du littoral, les M'pongouï, que la beauté de leurs formes place à la tête des nègres africains, sont sur le point de disparaître. Avant un demi-siècle peut-être, leur nom seul leur aura survécu. Plusieurs des tribus de l'intérieur portent dans elles-mêmes un autre élément de destruction encore plus actif. Nulle part l'horrible pratique de l'anthropophagie ne se montra sous des traits plus hideux. Ces barbares ne se contentent pas, comme font leurs pareils, d'immoler à leur monstrueuse voracité leurs prisonniers de guerre; ils vont en outre à la chasse les uns des autres, se

[1] Elle est d'environ cinq pieds huit pouces.

traquant mutuellement comme des fauves et se repaissant de la chair palpitante de leur gibier humain. Mieux encore, ils échangent entre eux, contre quelques morceaux d'ivoire, les corps de leurs parents morts de maladie et les dévorent à belles dents. On en voit même qui, comme des hyènes et des chacals, ou comme les goules de nos légendes, déterrent les cadavres et les mangent. La chair en décomposition semble avoir un fumet particulièrement délicat pour le goût dépravé de ces sinistres cannibales. Le roi de la tribu des Apingi, ayant un jour invité du Chaillu à souper, voulut lui faire les honneurs d'un quartier d'un esclave tué pour la circonstance. Un autre voyageur européen, un intrépide chasseur hongrois, qui, depuis plusieurs années, vit au sein d'une peuplade anthropophage de l'intérieur, dont le chef l'a adopté pour gendre, M. Ladislaüs Magyar, faillit un jour se brouiller avec son royal beau-père pour avoir refusé de prendre sa part d'un plat de chair humaine.

Chose étrange et bien digne d'être méditée, ces peuples dont MM. Magyar et du Chaillu nous peignent les mœurs sous d'aussi horribles couleurs, sont de beaucoup supérieurs à leurs voisins au double point de vue physique et intellectuel. Les Faw et les Apingi du Gabon entre autres, sont des hommes intelligents et beaux, à la taille élevée, au teint rougeâtre et nullement noir, aux traits réguliers; ce sont de fort habiles forgerons, qui travaillent le fer avec un singulier talent, et s'en fabriquent de gracieux ornements et des armes d'une trempe supérieure. Il y a là, dans les mœurs et dans l'origine de ces peuples, un curieux problème que nous essayerons une autre fois d'éclaircir[1].

A deux ou trois degrés dans l'intérieur s'étend parallèlement à la côte une chaîne montagneuse que les Portugais ont appelée *Monts de cristal*. Du Chaillu entendit de loin gronder une cataracte qui, au dire des naturels émerveillés, serait précipitée du sommet de la montagne par la main d'un génie, et qui, épandant ensuite dans la plaine ses flots apaisés, devient un fleuve considérable. A la même époque, Livingstone, descendant le Zambèse, découvrait une chute de même nature, la cataracte *Victoria*, qui, par sa magnificence et ses proportions, rivalise avec celle de Niagara.

Ainsi se soulève peu à peu le voile qui depuis tant de siècles cache l'intérieur du continent africain. Le sphinx laisse insensiblement échapper son secret; chaque année qui s'écoule déchiffre une lettre

[1] Suivant M. du Chaillu, la rareté de la nourriture animale et l'insuffisance des végétaux nutritifs cultivés par les naturels, provoquent dans ces contrées un singulier malaise, une sorte de fringale de chair qui expliquerait jusqu'à un certain point, sans les justifier toutefois, les affreuses pratiques de ces peuples. Le voyageur affirme avoir lui-même été en proie à cette étrange maladie.

de son énigme quarante fois séculaire, et l'on peut désormais prévoir le jour qui la verra entièrement résolue. Que d'Œdipes y travaillent, ou y travaillaient hier encore, attaquant le problème par tous les points à la fois ! Au sud, c'est l'audacieux chasseur suédois Andersson et son rival Ladislaüs Magyar; c'est surtout l'illustre Livingstone, celui que l'on pourrait appeler le Colomb de l'Afrique australe. Au nord, c'est Barth, Vogel, Overweg et Richardson, dont trois meurent victimes de leur dévouement à la science; c'est M. Henri Duveyrier, jeune savant français qui, depuis plusieurs années déjà, étudie le Sâh'ra et se prépare à le traverser; c'est le docteur Baikie qui poursuit la reconnaissance du Niger et de ses affluents; c'est dans la région du haut Nil, cette légion d'explorateurs de toutes les nations, Brun-Rollet, Vayssière, Miani, Peney, Malzac, les Poncet, Lejean, Trémaux, les PP. Knoblecher et Angelo Vinco, et tant d'autres, qui tour à tour ou à la fois demandent à l'antique fleuve la clef de ses mystérieuses origines. A l'est, c'est Mgr Massaja et son collaborateur le P. des Avanchers; ce sont leurs émules, les missionnaires de Rabbaï-M'pia, Krapf, Erhardt et Rebmann, qui préparent les voies aux découvertes de von Decken, de Burton et de Speke. A l'ouest, c'est M. du Chaillu, ce sont les officiers de notre marine qui dressent la carte de nos possessions et visitent les diverses parties de nos vastes et riches colonies africaines. Missionnaires, savants, naturalistes, commerçants, officiers de terre et de mer, simples chasseurs, tous semblent se liguer dans un accord tacite pour resserrer l'inconnu dans des limites de plus en plus étroites. Le centre proprement dit de l'Afrique reste seul inexploré, du 10e parallèle sud au 10e parallèle nord à peu près. Nous touchons enfin à ces sources fameuses, dont la découverte était déjà dans l'antiquité le proverbial synonyme de l'impossible. Bientôt nous ne pourrons plus dire avec Lucain : « O Nil, la nature a voilé tes sources, afin que les peuples ne pussent te voir faible et petit. » Pour achever de pénétrer ce mystère géographique, il reste peu de chose à faire; et cependant celui qui accomplira ce peu de chose conquerra un immortel renom.

Lucien Dubois.

L'AME ET LA VIE

La Vie dans l'homme : existence, fonctions, nature, condition présente, forme, origine et destinée future du principe de la vie; esquisse historique de l'Animisme, par J. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon [1].

Du Principe vital et de l'Ame pensante, ou Examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie, par Francisque Bouillier, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Lyon [2].

I

La science de l'homme, sous le souffle de Descartes, se sépara en deux parts tellement éloignées, qu'elles ne paraissaient plus tenir à un tronc commun, ni manifester les aspects divers d'un même être. D'un côté l'âme et la pensée; de l'autre, et à une distance infinie, l'organisme et la vie. La psychologie et la métaphysique traitaient de la science de l'âme; l'anatomie et la physiologie exposaient la science de l'organisme vivant. Ces sciences s'établissaient ignorantes les unes des autres; et entre l'âme et le corps, les rapports étaient si malaisés à concevoir, qu'on en venait à imaginer une harmonie préétablie pour les expliquer. Ces pénibles fictions, au lieu d'amener à la science de l'homme réel, contribuaient à en écarter. Dès que les métaphysiciens entrevoyaient la vie, ils s'en détournaient comme d'une étran-

[1] Paris, Victor Masson et fils.
[2] Paris, J. B. Baillère et fils.

gère avec laquelle tout commerce eût été un sacrifice de dignité; dès que les physiologistes entrevoyaient l'âme, ils la bannissaient comme une image vaine ou nuageuse, que la science positive doit abandonner à ceux qui s'égarent dans les rêves et se perdent loin de toute observation. Dans ces dédains et ces abandons, la possession des réalités de l'être chancelait. Tous les systèmes enfantés d'un et d'autre côté se coloraient fatalement de teintes chimériques; tous reflétaient, en effet, ce qui n'existe pas dans les milieux réels et accessibles. L'homme n'est jamais pensée sans vie, ni vie sans pensée : il est, ici-bas, la pensée vivante; ou mieux, il est la vie humaine qui résume en elle l'activité pleine de notre être, celle qui pense et qui sent, qui veut et qui agit.

Ce que la science de l'âme a perdu de vérités, de vues souples et profondes à cet isolement arbitraire, l'histoire philosophique le dira un jour : montrer ce que la physiologie a conçu d'erreurs à considérer la vie comme un effet de l'organisation matérielle, ce qu'elle a amassé d'obscurités et d'étroites distinctions à imaginer un principe de vie indépendant du principe pensant, serait écrire une large part de l'histoire des déviations physiologiques et médicales.

Nous ne parlerons pas de ceux, philosophes ou médecins, qui font de la vie un simple résultat de l'organisation, l'effet du jeu des organes; ou qui, dépassant ce grossier mécanicisme, la considèrent comme une expression particulière des forces de la matière universelle. Ceux-là, si nombreux et savants qu'ils soient, enchaînés à la sensation, n'ont pas à rechercher l'unité de l'être à travers l'âme et la vie; ils nient tout, et cette unité, et l'âme, et la vie misérablement réduite par eux en une poussière de phénomènes. Mais, à nous en tenir aux doctrines fondées sur la notion première de cause, qui cherchent dans les faits les principes qui les régissent, et dans les êtres la force qui les constitue, on ne peut méconnaître le mouvement intérieur et profond qui les agite et leur prépare une expansion et une fécondité nouvelles. Ce mouvement ranime les sciences philosophiques; il gagne parallèlement et vivifie les sciences physiologiques et médicales. Des deux côtés on s'attache à retrouver l'homme; on rétablit l'unité vivante et pensante; on cherche la vie dans l'âme, et l'âme dans l'organisme vivant; on sort des séparations arbitraires, des fictions qui morcellent et défigurent l'observation et les conceptions des choses; on entre dans les réalités humaines. Les proportions et les harmonies infinies de l'œuvre divine se révèlent, plus simples et plus merveilleuses, à la voix d'une science qui ne sacrifie pas l'être qu'elle prétend étudier.

Cette restauration philosophique de l'homme se prépare depuis longtemps. Peu à peu, depuis Descartes, l'âme humaine a semblé grandir,

et, à chaque effort, elle a conquis davantage de l'être qu'elle animait. A la pensée, qui était l'âme entière pour la philosophie du *je pense, donc je suis*, on a d'abord ajouté la volonté; l'âme est devenue le principe qui pense et qui veut; principe libre, a-t-on dit aussitôt. En contemplant l'âme de plus haut encore, on l'a vue comme activité et cause propre. Dès ce moment on était prêt à ressaisir les grandes traditions : l'activité, ce n'est pas seulement la pensée, la volonté, la liberté; c'est aussi la vie. L'âme n'est plus l'exclusif foyer de la réflexion et des mouvements volontaires; elle devient le foyer des mouvements sans conscience et sans liberté; c'est l'universelle cause humaine, le principe de toutes nos activités. Les deux importants ouvrages dont nous inscrivons les titres en tête de ces pages sont consacrés à la démonstration de cette dernière vérité.

Le monde est vieux pour nous, qui avons à recueillir tous les travaux qui marquent sa laborieuse durée. Il n'est pas une question intéressant et concernant directement l'homme, qui ne nous offre, comme point important d'étude, le devoir d'interroger de longues traditions. On devine, dès lors, ce que la suite des temps a accumulé de réflexions et de recherches sur l'ensemble de ces questions : Qu'est l'âme par rapport à la vie? Est-elle sa voisine obligée, son associée impatiente; agissant, durant un temps de servitude, sur la vie à laquelle elle est conjointe; mais n'en demeurant pas moins distincte, ne participant pas à l'essence de cette œuvre inférieure; ne rencontrant pas en cette œuvre le développement d'une activité légitime, y trouvant plutôt un obstacle à son essor, à son activité véritable?

La science primitive s'est d'autant plus attachée à ces hauts problèmes que la pensée et l'âme, la vie et l'organisme sont ce que l'entendement a vu et distingué d'abord en se contemplant directement, en se repliant sur ses facultés et sur ses conditions d'existence. Toutes les inquiétudes, toutes les curiosités de l'esprit humain devaient d'abord s'adresser à lui-même; il lui fallait s'assurer de soi, de ses forces et de sa constitution, de sa nature et de son être, avant de passer aux existences extérieures. Celles-ci nous étaient certainement un ensemble aussi indifférent que vaste, tant qu'inconnus à nous-mêmes, nous passions comme des ombres inconscientes à travers les phénomènes innombrables de la nature. Rechercher en nous la cause de nos sensations, était la condition d'intelligence de ces sensations, et d'interprétation des phénomènes perçus par nos sens. Nous connaître se trouvait la nécessité première pour que nous connussions le monde qui nous environne. La tradition devait donc, sur le problème de la constitution de l'homme, offrir une particulière valeur. Aussi MM. Tissot et Bouillier ont-ils traité avec soin ce point d'histoire philosophique. Ils ont compris que la démonstration historique

rivalisait ici avec la démonstration dogmatique, tant elle réunissait de lumières sur ce sujet imposé aux premières méditations de l'homme. En sorte que MM. Tissot et Bouillier ont, à bien dire, fourni deux démonstrations de l'identité de l'âme et de la vie; l'une traditionnelle, ce n'est pas la moindre en valeur comme en vues nettes et hardies; l'autre puisée dans l'observation directe des faits intérieurs, dans l'étude de l'activité de l'âme et de la vie, dans la mutuelle pénétration des faits éclairés par la conscience et des actes organiques silencieux pour le moi, inaccessibles à la conscience et à la volonté.

Cette double démonstration n'était pas inutile, et MM. Tissot et Bouillier avaient besoin de trouver, dans le passé, de fermes et glorieux appuis, pour s'en servir contre les autorités et les oublis du présent. Les préjugés cartésiens ne sont pas en entier vaincus. Dans la science moderne, l'âme et la vie demeurent encore séparées en essence comme en attributs. Ceux de nos savants physiologistes qui admettent une âme, la placent au faîte de l'organisme, solitaire et indépendante : au-dessous d'elle, suivant une expression récemment produite, bout le *pot-au-feu* de l'économie animale. Les uns ne voient dans ce *pot-au-feu* qu'une mise en action des forces physiques et chimiques de la matière; c'est là toute la vie; d'autres invoquent un principe à part, principe vital, distinct de l'âme, et constituant la vie par union avec l'agrégat organique. Or, évidemment, l'esprit humain n'a plus à apporter de solutions nouvelles sur des questions posées depuis qu'il s'interroge. Une solution positivement traditionnelle a, sur ces matières, toutes les chances, je dirai presque la certitude d'être vraie. Il y avait donc intérêt pressant à savoir si cette prétendue unanimité qui désintéressait l'âme de la vie était un fait enraciné dans le passé, ou un fait déjà condamné dans l'histoire philosophique, et qu'une singulière indifférence laissait reparaître et subsister, comme un enseignement d'ailleurs accessoire et sans portée.

La démonstration historique donnée par MM. Tissot et Bouillier est complète. Les grands législateurs de la pensée humaine l'ont proclamé, l'âme, c'est la cause vitale elle-même. Les dissentiments d'opinions sont rares et effacés; l'ensemble qui conclut à cette vérité est imposant. Nous ne pouvons résumer ici la longue suite des documents produits et examinés par les philosophes dont l'œuvre nous occupe en ce moment : ce sont ces œuvres elles-mêmes que doivent interroger ceux qui veulent embrasser, dans toute son étendue, le travail du génie humain sur la constitution de l'homme et des êtres vivants. Toutefois, quelques grands noms dominent sur l'ensemble, et sont restés la gloire des âges passés. C'est à eux que les esprits pressés de connaître s'adressent tout d'abord; ce sont eux seuls que nous interrogerons.

II

Sur l'identité de l'âme et de la vie, le langage figuré de Platon a pu prêter aux équivoques. Platon semble souvent attribuer à des principes distincts ce qui appartient seulement à des puissances diverses d'un même principe. Il substantialise familièrement les facultés variées de l'âme, de façon à faire supposer l'existence de plusieurs âmes. Mais si l'on éclaire les images du poëte par les exposés du philosophe, si l'on rapproche des ingénieuses fictions où se complaît l'heureux génie des Grecs, les enseignements où la pensée devient dogmatique et le langage réservé, on ne saurait douter que Platon n'ait professé l'unité du principe actif de l'homme, et reconnu l'âme, cause de la pensée, comme la cause aussi de tous les mouvements vitaux. M. Bouillier analyse avec une vive sagacité les doctrines platoniciennes, et cite, à cet égard, des textes qui nous paraissent convaincants.

« Peut-on, écrit M. Bouillier, se prononcer plus nettement en faveur de l'unité de l'âme que Platon dans ce passage du *Théétète*, souvent opposé par les commentateurs anciens aux partisans de la pluralité des âmes?... Ce serait, dit-il, une chose étrange qu'on pût loger en nous, comme dans des chevaux de bois, plusieurs principes de sentiment, sans qu'ils se ramenassent à une forme ou à une âme unique. »

« Plus décisif encore nous semble cet argument célèbre de l'identité de l'âme et de la vie, que donne Socrate, dans le *Phédon*, en faveur de l'immortalité : — Qui fait, dit Socrate, que le corps est vivant? — C'est l'âme, dit Cébès. — Et en est-il toujours ainsi? — Comment en serait-il autrement? — L'âme apporte donc avec elle la vie partout où elle entre? — Cela est certain. »

« Les définitions du *Cratyle* viennent à l'appui de cette doctrine du *Phédon*. — Je pense, dit Platon, que ceux qui ont donné à l'âme le nom de ψυχή ont par là voulu signifier quelque chose qui, lorsqu'il est présent, est cause de la vie du corps, lui donne le souffle et l'animation. Quelle autre chose, ajoute-t-il, que l'âme, pourrait posséder et diriger la nature de tout le corps, de façon à le faire vivre et à le mouvoir? »

Platon cependant ne mesure pas toute l'étendue du dogme qu'il entrevoit; il ne poursuit pas l'âme dans les activités vitales, et, de préférence, il la contemple dans les seuls et sublimes attributs de la

pensée. Mais les développements ne se font pas attendre : Aristote écrit le *Traité de l'âme*, et le dogme est désormais fixé. Aristote a si résolûment embrassé de son regard la nature entière, et a posé les questions avec une telle largeur de doctrine, qu'après lui les esprits ont fléchi plutôt qu'ils ne se sont portés en avant. On n'a pas dépassé ces vastes synthèses du *Traité de l'âme*, qui percevaient la force et la vie, c'est-à-dire l'âme, dans l'ensemble des êtres animés, et savaient y soumettre toutes les modalités diverses de l'existence organique.

« L'âme qu'Aristote se propose de définir, dit M. Bouillier, ce n'est pas l'âme humaine, mais l'âme en général, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiel et de commun à toutes les âmes sans exception. Or, ce caractère essentiel de toutes les âmes, c'est d'être, selon Aristote, des principes de vie dans les corps naturels vivants. Mais qu'est-ce que la vie et à quel signe reconnaît-on les êtres qui en sont doués? Ceux-là sont doués de vie, dit Aristote, qui se nourrissent, croissent et dépérissent par l'effet d'un principe interne. Or c'est l'âme qui est ce principe interne, c'est l'âme qui est la cause de la vie; tout ce qui possède une âme est vivant. Tel est, en effet, croyons-nous, le caractère commun et essentiel de toutes les âmes, sans exception, depuis l'âme de l'animal et de la plante elle-même jusqu'à l'âme de l'homme. »

L'âme, c'est donc partout la vie. Mais tous les êtres vivants ne sont pas pareils; si tous ont une âme, vivent par une âme, ils ont des âmes différentes. Aristote édifie ici cette admirable systématisation des existences, demeurée l'éternelle expression du monde vivant. Prenons encore M. Bouillier pour interprète d'Aristote :

« L'âme est le principe de l'être animé; nul ne vit que par la vertu de l'âme. Mais vivre se prend en plusieurs sens; autres sont les caractères et les fonctions de la vie, suivant les différentes classes d'êtres animés. On ne définit pas l'homme en disant qu'il est un être animé, il faut dire à quelle espèce d'êtres animés il appartient, s'il est ou s'il n'est pas sensible, s'il est ou s'il n'est pas raisonnable, ou, en d'autres termes, quelle est, en particulier, l'âme de l'homme et l'âme de l'animal ou de la plante. Or, la vie se manifeste par quatre grandes facultés auxquelles se ramènent toutes les autres, la nutrition, la sensibilité, la locomotion et l'entendement. L'âme, dit Aristote, est ce par quoi nous vivons, nous sentons, nous nous mouvons et nous connaissons. De quelle âme s'agit-il ici? Non plus de l'âme en général, qu'il a définie l'entéléchie d'un corps naturel organisé, mais de l'âme humaine. L'âme humaine seule, en effet, comprend en elle ces quatre grandes manifestations de la vie. Elle en est à la fois le principe et, pour ainsi dire, le résumé.

« Aristote étudie ces manifestations comme il a étudié l'âme elle-même, non pas seulement dans l'homme, mais sur toute l'échelle des

êtres vivants, en parlant des facultés communes à tous les êtres animés, sans exception, pour s'élever jusqu'à celles qui sont le propre de l'homme. Sur les divers degrés de cette échelle on voit successivement apparaître chacune de ces facultés, on les voit prendre place les unes au-dessus des autres, et marquer, selon qu'elles sont présentes ou absentes, les grandes lignes qui séparent les diverses classes des êtres animés. Elles s'enchaînent de telle sorte que les supérieures ne vont jamais sans les inférieures, la sensibilité, par exemple, sans la nutrition, la locomotion sans la sensibilité et la nutrition, la raison sans tout le reste; au contraire, ce qui est au-dessous peut exister sans ce qui est au-dessus. Prenez, à un degré quelconque de la série, un être animé, cet être contient et résume en lui toutes les perfections des êtres inférieurs. »

L'homme ne perd rien de sa grandeur par les traits communs qui l'attachent à l'animalité. Les êtres organisés inférieurs à lui ont une âme; la sienne n'en est pas diminuée. Si dans la constitution humaine on ne voit pas apparaître un principe de plus, on voit le principe animateur atteindre à la pensée réfléchie, consciente et libre. L'âme douée de cette puissance nouvelle s'élève dans un monde nouveau, dans le monde des causes et des forces; et, de ces hauteurs où il pressent l'infini, l'homme domine tout le reste de la nature animée. Cette nature semble toute créée pour lui; les êtres divers sont comme les échelons par lesquels la force créatrice a monté peu à peu jusqu'à l'homme, l'œuvre dernière et parfaite. « Tout, selon Aristote, dit M. Bouillier, tend à l'homme dans la nature; l'humanité est la fin de la nature entière. Toutes les formes inférieures sont comme des degrés par où la nature s'élève jusqu'à cette forme excellente. Non-seulement l'homme les résume toutes en lui, mais il en représente la suite dans la succession de ses actes divers. Dans le sein qui l'a conçu, il vit, comme la plante, d'une vie toute végétative; une fois venu à la lumière, il respire, il sent, il se meut. Mais d'abord ses membres ne peuvent le porter, et il s'élève à peine au-dessus des fonctions purement animales de la sensibilité. Bientôt la jeunesse le relève; il a l'agilité et la beauté; de sa tête intelligente il domine l'horizon. Sans avoir rien perdu des facultés de son enfance, végétant comme la plante, sensible comme l'animal, il est devenu homme, il est libre, il pense. »

Nos plus grands généralisateurs ont-ils fait autre chose que développer ces vues primitives du génie humain? Aristote n'est-il pas le vrai prédécesseur des Cuvier et des Humboldt, des Blainville et des Geoffroy Saint-Hilaire?

Les Pères de l'Église recueillent sur la vie les traditions de la philosophie grecque. Saint Augustin, le Platon chrétien, est aussi net

et précis qu'Aristote. Le premier degré de l'âme, suivant saint Augustin, est la puissance vivifiante ou végétative, puissance commune à l'homme, aux animaux, aux plantes; le second degré de l'âme est la vie sensitive, commune à l'homme et à l'animal; la vie intellectuelle forme un nouveau degré exclusif à l'homme. Mais ici le spiritualisme de saint Augustin s'élève; l'homme n'est pas encore le chrétien. Si l'âme de l'homme dépasse celle de l'animal et possède des facultés supérieures, l'âme que la foi du Christ inspire et grandit, dépasse l'âme naturelle de l'homme. Au-dessus de l'intelligence, premier degré de l'âme humaine, saint Augustin admet quatre degrés, quatre ascensions progressives, dont la dernière est la vision contemplative de Dieu et le pur amour. L'âme qui a conquis cette puissance est autant au-dessus de l'âme intelligente que celle-ci est au-dessus de l'âme sensitive, et que cette dernière est au-dessus de l'âme végétative.

Les écoles philosophiques du moyen âge sont unanimes dans leur adhésion au dogme de l'unité de l'être humain. M. Bouillier cite Gennadius, prêtre ou évêque de Marseille, qui, au cinquième siècle, écrivait : « Nous n'admettons pas qu'il y ait deux âmes dans l'homme, une âme animale cachée dans le sang et principe de la vie du corps, et une âme spirituelle siége de la raison. Nous reconnaissons une seule âme qui à la fois vivifie le corps, en l'unissant à lui, et se dirige elle-même par sa raison. »

Abélard, dans sa *Dialectique*, reconnaît à l'âme trois puissances; parmi ces puissances, la puissance végétative est seule, suivant lui, inhérente à l'essence même de l'âme; les deux autres n'appartiennent qu'à certaines sortes d'âmes, la sensibilité à l'âme de l'animal, la rationalité à l'âme de l'homme.

Les deux grands docteurs du moyen âge, Albert le Grand et saint Thomas, viennent enfin consacrer l'enseignement d'Aristote et lui donner une autorité nouvelle, mais sans y rien ajouter d'essentiel. Saint Thomas appelle Aristote le philosophe et le maître, et, sans dessein prémédité, il réalisé une admirable alliance de la science et de la foi, que d'autres ont, depuis, essayé d'ébranler. Saint Thomas repousse, par son exemple, les séparations funestes de la vérité scientifique et de la vérité révélée; il n'abaisse pas l'une pour grandir l'autre, il les élève toutes deux, et reconnaît à chacuue sa libre et glorieuse mission.

L'enseignement d'Aristote et de saint Thomas, cependant, malgré le sentiment profond de la nature qu'il révélait, devenait peu à peu stérile et nominal; et la tradition, en le perpétuant sans l'agrandir, frappait d'immobilité l'esprit humain qui le recevait. Son autorité même lui nuisait; il devenait tout, et la nature semblait être un spec-

tacle inutile à regarder. La science de l'âme et de la vie se perdait en de stériles commentaires d'opinions sans chaleur et d'idées éteintes. Les générations pâlissaient sur de volumineux manuscrits; elles ne sortaient pas des cloîtres pour se répandre sur le monde animé, et pour y poursuivre l'étude vivante et renouvelée des êtres. Une réaction inévitable se préparait contre ces despotismes d'une scolastique froide et bavarde. L'antique édifice s'ébranla au premier mouvement des esprits réveillés; la renaissance des lettres et des sciences en dispersa les débris. S'affranchir d'Aristote et de saint Thomas, s'abandonner à toutes les témérités de l'imagination, enfanter les plus mystérieuses hypothèses, donner des fondements nouveaux aux vieilles sciences, tout agrandir, tout transformer, tout renverser, devint la folie et la grandeur de ce temps. Voir dans l'âme la puissance vivifiante, et constituer l'homme sur cette donnée, était une idée simple et vieille; elle fut par là condamnée. D'ailleurs, privée d'air et de lumière, qu'avait-elle produit? Rien; et les esprits fougueux d'alors la brisèrent comme une idole vermoulue. « Sous l'influence, dit M. Bouillier, de la cabale, de la doctrine de l'émanation, du mysticisme ou de l'alchimie, il y eut alors comme un débordement d'âmes dans l'homme et dans la nature. »

Paracelse et Van Helmont comptent parmi les plus hardis agitateurs des sciences renaissantes. Ils remuent la nature entière. Toute faculté notable de l'entendement, toute grande fonction organique reçoit, pour les diriger, des âmes, des esprits particuliers, désignés sous le nom d'archées. Suivant Van Helmont, l'âme raisonnable et immortelle, et qui communiquait au corps son immortalité, a été, après la chute, remplacée dans le gouvernement du corps par une âme sensitive et périssable. Cette âme sensitive réside à l'orifice supérieur de l'estomac. L'âme spirituelle subsiste toujours dans l'homme, mais elle n'y est plus libre et ne le gouverne plus directement; elle est reçue dans l'âme sensitive qui l'enveloppe et la voile de ses ténèbres. L'âme sensitive, immobile dans le poste où l'a placée le Créateur, agit sur toutes les parties de l'organisme en dictant ses commandements à des principes particuliers qui résident dans les organes et les mettent en jeu. Ces principes sont les archées. « L'homme, dit M. Bouillier, n'est plus un être un, ni double, ni triple, c'est une véritable légion. » Certes, voilà d'étranges fictions; mais elles secouaient les formules engourdies de la scolastique, et ranimaient les esprits parce qu'elles émanaient de l'observation directe de l'homme. Cette origine les a marquées de son empreinte. Ces fictions, en effet, recouvraient des vérités profondes, et y ont conduit les physiologistes et les médecins. Les archées expriment, en l'exagérant, la vie propre des organes, les vies fonctionnelles particulières. Van Helmont, en

faisant de chaque vie organique une vie indépendante, a été le prédécesseur de Bordeu et de Bichat. Bordeu tendait à faire de l'ensemble des vies particulières la vie une et première : Bichat créa de nos jours l'anatomie générale par la division de la vie en vies diverses, et de l'organisme humain en éléments généraux, en organismes secondaires. Aucune de ces conceptions n'est rigoureusement vraie. La vie est force et unité, et non un ensemble, ni une somme, lesquels ne sauraient être unité et force propres. Ce n'en est pas moins une féconde vérité que cette vie particulière des organes et des systèmes organiques. Le médecin, le physiologiste, je dirai même le moraliste, doivent la comprendre et l'étudier jusque dans ses manifestations les plus délicates. Sans cesse en physiologie, en pathologie, en thérapeutique, nous nous trouvons en présence de la sensibilité et de la spontanéité propres des organes. La vie fait concourir toutes ses spontanéités à un but supérieur; elles vivent dans la vie commune; mais l'analyse de celle-ci serait bientôt arrêtée, et la plupart de ses déterminations mal comprises, si on ne connaissait le rôle particulier des fonctions, comment la fonction spéciale est soumise à la fonction suprême du tout, et comment en même temps elle influe sur le tout, et peut dominer dans la vie de l'être au point de l'entraîner presque toute à elle.

On ne multipliait pas seulement les âmes dans l'homme; on les répandait sur tout le monde visible. Cardan et Paracelse donnaient une âme à tous les métaux. Campanella accorde une âme, jusqu'à un certain point sensitive, à tous les éléments, à l'air, à l'eau, au feu, à la terre, aux pierres. Un grand esprit, Képler, se laissait aller aux plus bizarres rêves : « La terre elle-même, selon Képler, dit M. Bouillier, n'est qu'un membre faisant partie d'un immense organisme. Tous les astres sont animés comme elle; s'ils se meuvent dans l'espace suivant des courbes savantes, sans se heurter les uns les autres, sans troubler l'harmonie de l'univers, c'est à cause d'une âme intelligente et directrice qui les anime et les guide, comme un pilote, à travers l'espace. Au centre du système planétaire est le soleil, siége d'une intelligence parfaite. »

La science de l'âme et de la vie se perdait dans le tumulte de ces causes innombrables. Tout étant âme et vie, rien ne l'était plus distinctement. Les règnes divers de la nature étaient confondus. L'inorganique ne se séparait pas de l'organique. L'homme lui-même sombrait dans l'océan de la vie universelle.

Descartes parut au milieu de ce désordre. On connaît l'influence profonde qu'il exerça. Il n'y eut plus qu'une âme dans le monde, l'âme humaine. Celle-ci n'eut d'autre attribut et d'autre activité que la pensée. La vie organique se réduisit aux proportions d'un sim-

ple mécanisme; l'homme vivant devint une sorte d'horloge, un automate. L'animal qui ne pense pas, n'a d'âme d'aucune espèce, ni végétative, ni sensitive, ni rationnelle; c'est une machine mise en mouvement par un peu de chaleur. L'organisme n'est, dans toute la série des êtres animés, qu'un assemblage varié de fibres, de liquides, de gaz, de canaux, de pompes aspirantes et foulantes, de ressorts, de poulies, d'engrenages, de cordes vibrantes, le tout mis en branle par un agent physique, et transmettant le mouvement d'un point à l'autre.

Descartes écrit un *Traité de la formation du fœtus*, dans lequel il démontre que le développement de l'embryon n'offre lui-même qu'un enchaînement de faits mécaniques. Il n'y a donc pas de science de la vie; la physiologie n'est qu'une branche de la physique; elle n'obéit à aucun principe particulier d'action, ne reconnaît aucune cause propre, n'existe pas comme science distincte et spéciale. « Je désire, dit Descartes, dans le résumé qui termine le *Traité de l'homme*, que vous considériez que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, etc., suivent naturellement, en cette machine, la seule disposition de ses organes, ni plus ni moins que font les mouvements d'une horloge ou autre automate, de celle de ses contre-poids et de ses roues; de sorte qu'il ne faut point, à leur occasion, concevoir en elle aucune autre âme végétative ou sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie que son sang et ses esprits, agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés. »

Les grandes découvertes anatomiques et physiologiques qui apparaissaient au temps de Descartes prêtaient un appui à toutes ces fausses interprétations. La circulation du sang, la découverte des vaisseaux lymphatiques, la contractilité de la fibre musculaire, l'étude chimique de la digestion, aidaient à construire une machine humaine où tout circulait et se mouvait d'après les lois de la mécanique pure. La médecine fut infestée des théories physiques ou chimiques; la thérapeutique prétendit y puiser à son tour. Les plus sûres vérités médicales et les saines inspirations de l'art eussent été perdues dans un délire savant, si les médecins, en face du malade, n'eussent oublié tous les principes d'une science déviée, pour s'abandonner aux inspirations salutaires de vérités méconnues. L'inconséquence est un tribut involontaire que l'erreur rend chaque jour à la puissance du vrai; elle a sauvé notre science alors qu'elle semblait périr sous les préjugés des systèmes.

Descartes sacrifiait la vie et toutes les sciences dont la vie est le su-

jet : il nous serait aisé de démontrer que l'âme, réduite à la pensée et à la conscience, était diminuée au point de devenir étrangère au moi qu'elle anime et constitue. Ombre insaisissable, elle se dérobait sans cesse à l'observation; car la plupart des modalités par lesquelles elle se manifeste et agit lui étaient enlevées. Nous semblions souvent vivre sans elle. Que de sensations, en effet, que d'actes, que de pensées, dont nous n'avons pas conscience! Où est l'âme pensante durant cette activité de notre être qui demeure pour nous inaperçue, quoique féconde? Où est l'âme de l'enfant conçu ou qui naît à la vie? Se sentir vivre, n'est-ce pas se sentir tout entier, se sentir pensant et agissant? La pensée, l'action, la fonction ne s'enlacent-elles pas en une invincible union, et les isoler, n'est-ce pas immoler l'être lui-même?

Si nous portons nos regards sur les autres existences vivantes, quel éloquent enseignement! Voir la nature avec candeur et bon sens est la plus sûre philosophie; tout y est écrit, tout y est clairement manifesté. Or que l'on considère la suite des êtres animés : elle conduit près de l'homme, jusqu'à l'animal qui semble le comprendre et l'imiter, qui l'aime et le sert, et devine jusqu'à ses désirs. L'espèce humaine a ses représentants inférieurs et bien misérables, hélas! Que l'on prenne ces types dégénérés et affreux de notre race, leur âme ne nous amènera-t-elle pas à l'âme des bêtes qui révoltait Descartes, et que notre inimitable la Fontaine faisait valoir avec un charme émouvant et une si pénétrante finesse? La nature élève-t-elle l'animal si près de l'homme, et abaisse-t-elle celui-ci si bas, pour qu'arrivés à cet homme, nous soyons obligés d'admettre un principe d'action absolument nouveau, et entièrement étranger au principe d'action de l'animal? Avare de causes, féconde en actes, telle est la nature dans l'un de ses plus imposants caractères. N'est-ce pas réduire le type des êtres aux plus faibles conceptions, que d'imaginer un principe d'existence pour chaque apparence diverse? Qui présumerait que c'est la même âme, le même principe de pensée et de perfectionnement qui anime l'homme de ces peuplades plongées, depuis l'origine du monde, dans une immobile barbarie, et l'homme des races supérieures, et, dans ces races, l'homme de génie, le héros et le saint? Il y a l'ensemble des races et des hommes qui comble la distance, et nous force à accepter ces ressemblances que tout semblait repousser : pourquoi refuser ces convaincantes démonstrations lorsqu'elles vont de l'animal à l'être humain?

L'automatisme cartésien et le mécanicisme physiologique avaient accumulé de trop pernicieuses erreurs dans la science de la vie, pour qu'une puissante réaction n'intervînt pas à leur encontre. Au milieu de l'entraînement général, des protestations isolées s'étaient, il est

vrai, produites; mais elles restaient sans écho; et l'âme et la vie demeuraient profondément éloignées l'une de l'autre.

« L'homme du dix-septième siècle, dit M. Tissot, qui renoua le plus solidement avec l'antiquité sur la question du rapport entre l'âme et le corps, sans, du reste, qu'il ait bien connu la doctrine d'Aristote, sans peut-être avoir connu davantage celle d'Albert et de saint Thomas, c'est Stahl. Dans cette voie qu'il semble rouvrir plutôt que parcourir à leur suite, il se distingue par des détails physiologiques dans lesquels on n'était pas entré jusque-là, soit que ces questions de *comment* eussent semblé insolubles; soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'elles ne se fussent pas présentées à l'esprit de ses plus illustres devanciers. Suivant lui, l'âme ou la nature animale, mais la nature active, le principe de la vie, sont une même chose. »

Stahl fut, jeune encore, nommé professeur à l'université de Halle, et le respect de sa grande mémoire est conservé dans cette université qu'il illustra durant une longue carrière. Disciple de deux célèbres médecins, physiciens et iatrochimistes, Willis et Sylvius, il sonda de bonne heure le néant de toutes les théories auxquelles s'abandonnaient les savants de son temps, et ceux, en particulier, dont il suivait l'enseignement. « Il sentit, dit M. Bouillier, la nécessité de retirer la médecine de l'ornière où l'avaient enfoncée le mécanicisme et le chimisme, et de l'asseoir sur l'idée de la vie, qui partout se présente à lui, au début de ses études médicales, et dont il se plaint que plus personne ne dise mot. — Il n'y a plus de médecins, s'écrie-t-il, car la médecine est la science de la vie, il n'y a plus que des mécaniciens et des chimistes ! De là ses colères, de là les injures, dont il est si prodigue, contre les médecins et les doctrines médicales de son temps. »

Cette vie, dont Stahl veut relever l'idée, il la fait dépendre tout entière de l'action de l'âme sur le corps. L'organisme est une merveilleuse machine disposée pour le mouvement : l'âme est la cause unique du mouvement de la machine. C'est à l'âme qu'il faut demander, non plus seulement la raison des faits intellectuels, mais encore celle des faits vitaux. Ceux-ci témoignent, en effet, d'une direction raisonnée. Dans l'organisme, tout n'est-il pas lié, ne conspire-t-il pas vers un but déterminé, ne proclame-t-il pas l'intervention d'une raison supérieure qui sait résister aux puissances destructives et réparer les désordres accidentels? Les efforts de la vie intellectuelle retentissent sur la vie organique, et réciproquement. Les passions dominent et ravagent aussi bien notre intelligence que les fonctions animales de l'économie. On ne saurait, sur de nombreux points, établir les limites entre l'âme intelligente et la cause de la vie organique. Qui pourra dire de certains phénomènes : ils appartiennent à l'une plutôt qu'à l'autre? Cette impossibilité de distinction ne trahit-elle pas une

manifeste identité? Tout donc doit se rapporter, dans l'organisme, à une cause unique, à une seule force animatrice, l'âme; elle peut se tromper dans la direction de la vie, comme elle se trompe dans la direction de l'intelligence; mais toujours, d'intention au moins, elle veut le bien et la conservation du domaine qu'elle gouverne.

Y a-t-il indignité, comme le pensent quelques médecins et philosophes, à donner à l'âme, douée du mode intellectuel, le mode vital? Il est, disent-ils, aussi absurde de dire que le cerveau sécrète la pensée, que dégoûtant d'attribuer à l'âme la sécrétion de la bile ou d'autres liqueurs plus sales encore. Ces rapprochements sont peu sérieux. Les sécrétions, même celles qui n'ont d'autre fin apparente que l'excrétion, se rattachent aux fonctions les plus essentiellement vitales, à la nutrition intime de nos tissus, aux mouvements continus de composition et de décomposition organiques. Comme toute fonction, une sécrétion n'est rien en elle-même et isolément; elle est l'un des moments, et son produit l'un des aboutissants extérieurs de la vie nutritive. Son indignité ne saurait être autre que celle de la vie organique et nutritive. Serait-ce donc que la vie elle-même est tellement au-dessous de la pensée, qu'on ne saurait songer à les rattacher à une même cause? Mais qui témoigne de cette indignité? Le principe de la pensée n'est-il pas, tout au moins, condamné à une coexistence et à des rapports incessants avec la vie? En quoi serait-il dégradé pour être considéré comme présidant aux fonctions vitales au lieu de leur être associé? Dans cette association, le principe intellectif a sans doute sa part considérable d'action; mais souvent n'est-il pas étrangement soumis au principe de l'activité vitale? Si la sécrétion de la bile s'interrompt ou s'altère, la pensée se trouble : n'est-ce pas une indignité plus marquée que celle qui ressort d'une fusion des deux principes, l'organique et le moral en un seul?

De plus graves reproches ont été adressés à la doctrine de Stahl. La cause invoquée par lui, dit-on, ne répond pas aux faits vitaux. L'âme, telle que nous la révèle l'étude des faits intellectuels, agit avec conscience, réflexion, volonté : dans les faits vitaux, rien n'est libre, rien n'est réfléchi, tout est inconscient. Il y a donc erreur à rapporter les fonctions organiques à des affections morales, à des impressions avec conscience, à des volontés réfléchies. Haller, Locke, Barthez, l'école de Montpellier tout entière ne formulent pas une autre réfutation de la doctrine animiste. Stahl pressentait certainement ces reproches, et avait essayé d'y répondre. En faisant de l'âme le moteur et le régulateur de l'organisme, il s'était attaché à distinguer en elle deux modes essentiels, l'un qui préside aux mouvements purement vitaux, aux transformations continues de la matière organique, mode inconscient du travail qu'il exécute et des lois auxquelles

il obéit; l'autre qui régit l'exercice supérieur de la pensée, l'âme consciente, douée de raisonnement et de volonté. Toutefois, Stahl fixait mal les limites et les attributs de ces deux modes de l'âme. Il subissait, malgré lui, l'influence de Descartes, dont il croyait détruire l'œuvre : l'âme à laquelle il demandait la vie était encore pensante et raisonnante, armée toujours de ses facultés libres et réfléchies; il l'introduisait telle dans le domaine vivant, et soumettait souvent à la réflexion et à la volonté les impressions sans conscience, les déterminations instinctives et nécessaires de la vie organique.

Ces taches de l'animisme stahlien ne touchaient pas au fond de la doctrine, à l'unité du principe vivifiant et pensant; il était aisé de les effacer, tout en sauvegardant l'unité de l'homme. Il suffisait de reconnaître franchement à l'âme deux modes d'action, l'un gouvernant les phénomènes de la vie, et l'autre ceux de la pensée; ces deux modes d'ailleurs, s'unissant en proportions diverses, se complétant mutuellement, et pouvant même, dans bien des cas, se substituer l'un à l'autre. C'est ce qu'à Montpellier même enseignait Grimaud, suppléant de Barthez et remarquable par sa résistance isolée, mais persistante, à l'enseignement obscur et subtil de son chef. « C'est à tort, disait Grimaud, qu'on a cru devoir regarder le sentiment intérieur comme le caractère nécessaire des opérations de l'âme. L'âme est susceptible d'autres facultés, ou plutôt le sentiment qui accompagne ses actes n'est qu'un accident, qu'une circonstance qui se trouve ou ne se trouve pas avec eux. »

Cette réforme de la doctrine stahlienne semblait donner pleine satisfaction à ceux que frappait la nécessité d'adapter étroitement la cause aux effets; elle maintenait, d'un autre côté, l'unité de l'homme vivant, et traduisait, avec cette simplicité qui est le garant du vrai, les rapports du physique et du moral, rapports si intimes et si multipliés que la plupart résistent à l'analyse ou échappent à l'observation. Le physique et le moral, c'est-à-dire, la vie et la pensée, rayons d'un même foyer, s'unissent et s'identifient dans l'âme d'où ils procèdent.

Cependant cette réforme fut mal comprise ou dédaignée. Les préjugés cartésiens ne lui permirent pas de gagner les suffrages de la foule. Philosophes et médecins continuèrent à ne voir l'âme que dans l'entendement, et, dès lors, se virent conduits à chercher pour la vie un principe d'action distinct du principe pensant. Cette doctrine avait séduit, dans le passé, quelques esprits éminents. Bacon et Gassendi avaient déjà admis deux âmes, l'une spirituelle pour la pensée, l'autre matérielle pour la vie. Buffon veut aussi que l'homme intérieur soit double, et composé de deux principes différents par leur nature, et contraires par leur action : opinion que Condillac, prenant

en main la cause de l'unité de l'homme, combattit avec énergie et bonheur. Mais la doctrine des deux âmes acquit tous ses développements et trouva ses plus habiles défenseurs à Montpellier, où elle reçut le nom de doctrine du double dynamisme. Le chef d'école fut Barthez, et les *Nouveaux Éléments de la science de l'homme* devinrent le code vénéré de la doctrine.

Cependant, présenter Barthez comme le fondateur direct et convaincu du double dynamisme, résumer sa pensée dans l'admission banale d'un principe vital comme cause des phénomènes vitaux, c'est apprécier superficiellement l'œuvre de ce médecin. Barthez est une figure autrement complexe. Il n'est pas d'homme qui s'enveloppe de plus de réticences, qui, sous des allures de logicien sévère, cache de plus audacieuses contradictions, et sous l'affirmation absolue plus de doutes réels. Barthez, au fond, ne croit à rien, ni à l'âme, ni au principe vital. Comme tous ceux de son siècle, il est, en philosophie, sensualiste pur. L'analyse est, pour lui, la méthode scientifique première, et la seule qui agisse et découvre directement. La synthèse, dont il abuse dans ses écrits, est un artifice, une expression générale destinée à représenter d'une manière commode les faits analytiques, sans leur adjoindre un élément nouveau, sans les animer et les soutenir d'un souffle propre. Aussi, loin de pénétrer largement l'idée de cause ou de force, idée mère de toute doctrine, il n'y arrive qu'en hésitant et malgré lui. Il avoue que la cause ne tombant pas sous les sens, n'est rien en soi, n'est qu'une *fiction* de l'imagination. Par suite, au lieu de rechercher les conditions d'être, les rapports nécessaires de la cause avec les phénomènes, il étouffe celle-ci, il la réduit à un moyen artificiel de classification, destiné à retenir l'élan de la pensée, afin qu'elle ne s'égare pas dans de vaines illusions. Il fait donc du principe vital une pure convention; il réduit cette cause au rôle d'une inconnue, remplissant les mêmes fonctions que les lettres x et y dans les mathématiques. Cette comparaison le séduit et lui paraît une vue supérieure. Elle est pourtant vide et trompeuse. Les lettres x et y, mathématiquement employées, sont aptes à représenter les chiffres dont elles tiennent la place. Ce sont des valeurs indéterminées plutôt qu'inconnues; elles jouissent de toutes les qualités des nombres, se divisant et se multipliant à volonté. Par conséquent, elles laissent aux lois du calcul toute leur pureté, et conduisent à des résultats aussi certains que si elles étaient déterminées comme valeur particulière. En est-il ainsi du principe vital? Ce mot, d'après Barthez, tient lieu d'une inconnue; c'est une valeur x et y. Mais quelle est la nature générale de cette inconnue? A quelle espèce de choses, d'êtres ou de valeurs se rapporte-t-elle? Ce n'est plus une inconnue dans un ordre connu; c'est une inconnue

dans l'inconnu même. En mathématique, les lettres algébriques indiquent un nombre indéterminé, il est vrai, mais nombre toujours; en médecine, l'x, principe, est-il une force, un être matériel, une âme, un résultat de l'organisation, une simple modalité de la substance organisée? Chacune de ces choses indifféremment, dit Barthez. Quoi! même un résultat de l'organisation? Oui, répond-il, cela est possible; et ce oui traduit sa plus secrète pensée. Qu'est une doctrine qui, dès ses premières affirmations, ne repousse pas invinciblement une semblable possibilité, et qui permet à ceux qui croient que la vie est un résultat de l'organisation, de donner la main à ceux-là qui, avec Stahl, la croient une cause, une force unie à la matière et lui imprimant une activité nouvelle? Qu'est une doctrine de la vie qui ne perçoit rien des conditions nécessaires de l'activité vitale, et flotte incertaine d'un doute à l'autre? Cette conviction d'un principe vital purement nominal est tellement la conception vraiment neuve de Barthez, qu'il repousse toute autre nouveauté qu'on voudrait lui attribuer. « On n'a pas su ou voulu m'entendre, écrit-il, quand on a assuré que je fais consister la nouveauté de ma théorie (ou manière de voir) en physiologie et en médecine, dans l'adoption d'un principe vital, comme d'un être dont il suffisait de supposer l'existence et l'action pour expliquer toutes les fonctions de la vie. Il ne m'importe qu'on attribue ou qu'on refuse une existence particulière et propre à cet être que j'appelle principe vital. »

La longue analyse de Barthez aboutit ainsi à une supposition, à une convention, à une vaine formule. Si la doctrine du double dynamisme était restée dans cet état incertain, si elle n'avait pu se traduire en une affirmation claire et précise, elle ne serait jamais devenue le drapeau d'une école. Mais les idées barthéziennes ont peu à peu dépouillé leur allure embarrassée, et étouffé les doutes qu'elles avaient amassés sur la réalité du principe vital. Ces doutes, du moins, n'ont été conservés que comme une réserve destinée à répondre aux objections que soulevait une affirmation décidée. Le double dynamisme s'est donc constitué, sans détour, à Montpellier, et c'est le disciple et l'héritier de Barthez, M. le professeur Lordat, qui l'a élevé au rang de système affirmé, d'interprétation nette et franche de la nature de l'homme.

L'être humain obéit à deux forces, à deux principes : le premier de ces principes, l'âme, le sens intime, est immatériel, insénescent[1], impérissable, et commande à la pensée, au sentiment avec con-

[1] Je prends ce mot dans l'acception que M. Lordat lui a donnée dans son livre de l'*Insénescence du sens intime*, quoiqu'elle soit philologiquement inexacte : *insenescere* ne signifie pas ne pas vieillir, mais s'avancer dans la vieillesse.

science, à la volonté; le second, le principe vital, sorte de *medium plasticum*, décline, dépérit, se divise même, disparaît enfin avec la vie; il gouverne les phénomènes vitaux proprement dits, les relie entre eux, constitue l'unité de l'être vivant, l'animalité, en un mot. Ce second principe s'unit à l'agrégat matériel et sert d'intermédiaire entre le corps et l'âme; il est, suivant l'expression de M. Lordat, une âme de seconde majesté, l'âme véritable étant de première majesté.

Cette systématisation compliquée de la vie humaine méritait-elle une préférence marquée sur l'animisme de Stahl? Elle prétend répondre aux deux ordres de faits humains, les faits avec conscience, et, les faits organiques accomplis, sans que le moi les veuille et les perçoive. Mais, nous l'avons déjà dit, pourquoi l'âme n'agirait-elle pas avec conscience, réflexion et volonté, dans les fonctions intellectuelles, et par des impressions sans conscience, par des déterminations instinctives, et suivant des lois primordiales, dans l'exercice des fonctions organiques?

La nécessité, la raison du second principe s'évanouissent donc dans une vue complète de l'âme : rien de décisif ne l'appelle; tout, dès lors, le condamne. Un principe unique d'animation n'est-il pas plus simple et plus magistral que cette superposition de principes premiers et seconds? La nature prodigue-t-elle les causes et les forces, et ses œuvres sont-elles de subtils assemblages de principes d'action sagement superposés, bien symétriques et distincts, chacun ayant son rôle et son but? Cette unité de l'homme qui est au fond de nos plus intimes pensées, qui est l'affirmation simple et traditionnelle, par excellence, ne serait qu'une trompeuse apparence, et la science la dédoublerait hardiment! Qu'ajoute cependant à nos connaissances cette libéralité ontologique de causes, et quelles notions inaccessibles sans elle lui devons-nous? Aucune, et la science ne gagne réellement à cette conception qu'une hypothèse de plus. En revanche, elle y perd beaucoup, et la plupart des réalités vivantes qu'elle mutile ou défigure. MM. Tissot et Bouillier accumulent, en de pressantes argumentations, les faits considérables que la doctrine du double dynamisme obscurcit ou méconnaît; et ces faits appartiennent à tous les modes de l'activité humaine, relèvent de la pensée comme de la vie. Ces deux principes, que l'on invoquait pour mieux posséder la pensée et la vie, sont fatals à chacune et les étouffent toutes les deux; et cela devait être, car la pensée et la vie s'entremêlent incessamment, se complètent et s'expliquent l'une par l'autre, et ne sont possédées en entier que lorsqu'on les poursuit jusqu'à leur foyer commun, jusqu'à l'âme pensante et vivante qui les unit en elle.

Ce n'est pas seulement l'unité de l'homme que le double dynamisme sacrifie, mais encore l'unité de l'œuvre divine vue dans son

ensemble, l'unité de l'ensemble des êtres animés dont l'homme est l'aboutissant et le faîte. Les enseignements d'Aristote et de saint Thomas, ces hautes inspirations qui proclamaient « l'humanité comme la fin de la nature entière, » qui jugeaient « toutes les formes inférieures comme des degrés par où la nature s'élève jusqu'à la forme excellente de l'homme, » ces inspirations vivent dans la mémoire de ceux que ravit la simplicité sublime du monde, et qui savent y lire la pensée souveraine et créatrice : elles ne tomberont pas devant les conceptions hésitantes de Barthez et les antithèses ingénieuses de M. Lordat.

III

La doctrine stahlienne modifiée, l'animisme moderne tel que le professent MM. Tissot et Bouillier, convient sans doute à l'étude philosophique de l'âme. Cette étude s'attache surtout à la pensée, et savoir que la pensée et la vie ne sont pas des étrangères associées malgré elles, mais découlent d'une même source et traduisent une même existence, suffit à donner à la pensée une base réelle, et permet d'en saisir les rapports, les conditions diverses, les transformations cachées. Cette même doctrine fournit-elle à la physiologie les vérités premières qui doivent l'éclairer, établit-elle la vie avec la même plénitude que la pensée? La plupart des médecins animistes répondent affirmativement; pour eux, toute la doctrine de la vie est là : MM. Tissot et Bouillier le croient aussi, et, mieux que les médecins, avaient droit à le croire. Philosophes, ils ne sauraient posséder, malgré leur érudition, le sens intime de toutes nos déviations médicales, ni imaginer la perfide aisance avec laquelle la notion systématique se substitue, parmi nous, à la notion simple et vraie. Je touche ici à des questions difficiles à exposer, surtout lorsqu'on ne doit pas y appuyer, et qu'on est réduit à les indiquer d'un trait rapide. J'essayerai cependant; et, pour y parvenir plus sûrement, je rappellerai, au préalable, quelques principes fondamentaux.

La raison humaine, et tout jugement qui la réfléchit, se résout nécessairement en deux idées, idée de grandeur et idée de perfection, suivant les expressions de Malebranche. La première représente ce qui est de soi inerte et divisible, ce qui peut s'évaluer en nombre, en étendue, en durée; la seconde représente la force, l'unité, l'indivisible, l'infini. Toute notion scientifique, toute chose jugée, toute existence définie contient ces deux termes : l'un nécessaire,

absolu, substantiel, causal, parfait, infini; l'autre contingent, imparfait, phénoménal, relatif, multiple, fini. L'analyse identifie tous les premiers termes sous le nom d'idées nécessaires, et les seconds sous le nom d'idées contingentes. Prenons en exemple ce jugement : tout phénomène reconnaît une cause. Cette affirmation trahit une double idée, l'une nécessaire, universelle, planant bien au-dessus de la sensation; l'idée de cause; une autre relative et variable, limitée quant à l'espace et à la durée, celle du phénomène. Ces deux éléments sont les éléments universels des choses, telles que nous pouvons les connaître; car c'est dans notre monde intérieur et spirituel que nous connaissons, et que nous avons à chercher les conditions mêmes du monde extérieur et visible.

Comment ces éléments s'unissent-ils pour constituer la raison humaine et l'ensemble des existences? Y a-t-il entre eux des rapports nécessaires ? Chacun d'eux peut-il exister isolément; leur union est-elle libre, susceptible d'être ou de ne pas être, ou est-elle une invariable condition de leur existence mutuelle ? Question aussi importante que la détermination même de ces éléments, et qui, méconnue, ruinerait les connaissances fournies par chacun d'eux. Or, si l'on rentre en soi-même, on voit clairement que des deux éléments de la pensée, idées nécessaires et idées contingentes, l'un suppose l'autre, et que les isoler c'est les détruire. Leur coexistence et leur mutuelle pénétration ne sont pas arbitraires, mais voulues par leur nature même. La pensée, sous peine de les perdre sans retour, doit les contempler d'une seule vue, confondus en une invincible étreinte. Essayons de séparer un instant l'idée d'unité de celle de pluralité, que devient-elle dans l'isolement ? Une unité stérile, incapable de rien fournir au-dessus, ni au-dessous d'elle, indéterminée et indéterminable, perdue dans les profondeurs inaccessibles de l'existence pure, ne pouvant se mouvoir, ni être mue; car, au moindre mouvement que la pensée lui imprimerait, qu'on tentât de la comparer, de la mesurer, de la diviser ou de l'ajouter à elle-même, l'idée de multiplicité apparaîtrait, et la fiction tomberait. D'un autre côté, que sont la multiplicité et la variété privées d'une unité qui les engendre, qui les constitue et les préserve d'une dissolution sans termes? Où s'arrêteraient-elles dans cet irrésistible entraînement vers le néant, si l'unité ne les pénètre et ne les relie en une totalité, en une collection quelconques ?

Veut-on un exemple qui traduise directement l'activité de la matière, l'existence des corps, la vie elle-même? Que l'on prenne l'élément force et l'élément quantité, le simple et le composé, et qu'on s'essaye à les éloigner l'un de l'autre. La force enlevée à la quantité, que devient cette dernière? La quantité est de soi divisible à l'infini; si une force active ne la maintient, ne la constitue substantiellement,

la quantité nous échappe, et, suivant l'expression de Pascal, elle fuit d'une fuite éternelle. En un mot, elle n'est pas, et ne peut être. Que l'on imagine pareillement la force un instant isolée du composé, et l'on a une force perdue dans l'indétermination. Elle s'immobilise et s'éteint dans les pâles régions de l'indéfini. C'est une activité incapable d'action, une prétendue cause qui ne saurait produire un effet. Une existence muette, placée hors de tout regard, loin de toute perception possible, que ne décèle aucune apparence, aucun mouvement, aucun acte, touche au néant, et de bien près se confond avec lui.

Quelle est la condition essentielle de cette mutuelle pénétration de l'un et du multiple, de la force et de la quantité? Cette condition découle de la nature des rapports qui relient ces éléments. La force est nécessaire à la quantité, celle-ci à la force, et cette nécessité est absolue; elle va donc à l'infini. La force doit, en effet, pénétrer à l'infini la quantité. Si elle s'arrêtait à un point, la quantité qui resterait en dehors n'aurait plus de raison d'être; et le point arbitrairement choisi pour détermination à la force disparaîtrait avant toute réalisation possible de celle-ci. La quantité ne serait pas seule anéantie. La force, entravée dans sa poursuite de l'infini, succomberait aussi dans cette fiction. Une unité, de son essence, doit pouvoir se développer en nombres sans fin; une activité nécessaire ne peut être arrêtée dans sa marche sans être brisée. Une force qui ne se meut pas à l'infini dans le composé qu'elle anime, n'est ni unité, ni activité, ni force; elle perd tous ses caractères en cédant, un moment, devant la quantité pure, qui est de soi inertie et division. Elle devient contingente et limitée comme la quantité qui l'arrête.

Examinons à la lumière de ces principes la vie stahlienne, et jugeons si elle répond aux nécessités premières que nous venons d'entrevoir. Stahl, d'une vue supérieure, reconnaît dans l'homme une cause unique de mouvement, l'âme; tout y est soumis, la pensée et la vie. Mais ce n'est pas tout de proclamer une cause, il faut savoir l'unir aux phénomènes et trouver en elle la réalité des effets qu'elle engendre; il faut que son union avec le fait qui découle d'elle soit, non pas fictive et légère, mais réelle et profonde, de façon à ce que les deux se pénètrent et vivent l'un dans l'autre pour ainsi dire. Or, cette union de la force et du fait, du simple et du composé, cette union qui donne et qui reçoit l'être à la fois, Stahl en ignore les essentielles conditions, et, par suite, il s'égare dès ses premières affirmations. L'âme, la cause humaine est, suivant lui, un principe indépendant, existant et actif par lui-même, superposé à la machine organique, et en déterminant l'évolution et les diverses fonctions par l'activité qu'elle exerce sur cette existence inférieure. La cause vitale,

au lieu d'être une force réalisée par l'évolution organique, et trouvant l'être dans l'évolution qu'elle réalise, est une force substantialisée en elle-même en dehors de toute forme visible, de toute multiplicité qui la traduise à nos perceptions. Stahl lui accorde une existence affranchie de la matière organisée, et transporte sur elle toute activité, toute impression, tout sentiment. Philosophiquement il dénature par là l'idée de force et crée un fantôme d'être qui se dérobe invinciblement à une saine observation. Qu'est, en effet, la force en dehors du composé qui la réalise et qu'elle réalise? Une abstraction impossible, une fiction pure, une cause vue sans aucun de ses effets nécessaires, et donner à une cause une activité qui ne se traduit par aucun de ses effets, c'est fatalement lui donner une activité chimérique. Fonder la notion de vie sur cette illusion, c'est fonder la science entière de la vie sur une base impalpable et imaginaire. C'est pourquoi tout devient arbitraire et fictif dans la science de Stahl; tout s'y rapporte aux affections, aux déterminations, aux volontés, à la prévoyance de l'âme. Le travail de l'économie s'efface pour laisser la place à cet être supérieur qui se meut sur le terrain organique et y conduit tout par un mécanisme savant et une incessante surveillance. On conçoit combien les obscurités et les erreurs se doivent amonceler dans une science où l'observation simple et droite a si peu de part, et où tous les faits sont torturés jusqu'à ce qu'ils se soient pliés sous les interprétations systématiques de la doctrine.

Il y a plus : non-seulement Stahl, par l'idée d'une âme indépendante et présidant à la vie, détruit l'idée de force et se perd dans une fiction, mais encore il détruit l'idée d'organisme et rend impossible l'instrument ou le théâtre de son âme. Si l'âme, en effet, indépendante de l'organisme, se détermine par elle-même et commande à celui-ci, ce dernier, à son tour, existe en dehors de l'âme; il la supporte et lui obéit, subit sa volonté et son activité, ne saurait fonctionner privé de ce gouvernement, mais n'en reste pas moins quelque chose de distinct; c'est un composé d'organes, muet, immobile, alors que le moteur se tait, mais qui, mû, n'est pas le moteur et ne se confond pas avec lui. Où cela conduit-il en médecine? Au mécanicisme; conclusion inattendue et cependant inévitable du stahlianisme. L'activité, la spontanéité sont, en effet, toutes déférées à un principe simple; l'organisme, par contre, n'est qu'une machine complexe et délicate appropriée à l'action du principe.

L'économie marche donc comme ces merveilleuses inventions du génie industriel, que gouverne, accélère ou ralentit une main habile et vigilante. Aussi Stahl prodigue-t-il, dans ses œuvres, les explications *physico-mécaniques*, *mécanico-organiques* (ces mots sont de lui), et ne croit-il donner une vraie théorie des phénomènes physiologi-

ques ou morbides que lorsqu'il la fonde sur les conditions chimiques physiques, mécaniques, des humeurs et des organes.

Cet entraînement au mécanicisme fut général parmi les animistes. Écoutons le stahlien Sauvages : « L'homme, dit-il, est un agrégat composé d'une âme vivante et propre au mouvement, et d'une machine hydraulique unis ensemble. » Le sensualisme organicien le plus décidé n'a pas dépassé ces affirmations : on diffère sur le moteur, mais on tombe d'accord sur le mouvement.

Tels sont donc les aboutissants réels de l'animisme : une activité idéale, hypothétique, conçue en dehors de ses effets propres, se dérobant, par conséquent, à l'observation qui la cherche : un mécanisme savant et compliqué, au lieu d'un organisme palpitant de spontanéité et de vie. Double erreur inscrite au sommet de la science, et qui, se prolongeant comme une ombre sur tous les faits, les enveloppe d'obscurités et les dénature sous l'hypothèse. Ces vues incomplètes de la notion de cause et de force n'appartiennent pas seulement à l'animisme stahlien, mais encore à l'animisme modifié qu'enseignent aujourd'hui les philosophes et qu'acceptent quelques médecins. Comprendre dans l'âme les faits de conscience et de volonté ainsi que les faits organiques et fatals, les distinguer tout en les rattachant à une cause unique, ne suffit pas pour constituer la doctrine de la vie. Il faut poursuivre l'âme dans les réalités mêmes de l'acte vivant, et ne pas l'isoler en la plaçant au-dessus de l'économie, dans des régions inaccessibles où, séparée de tous ses effets organiques, elle se dérobe à l'observation physiologique.

Le double dynamisme n'échappe pas à ces aberrations de l'animisme. Le principe vital, substantialisé hypothétiquement ou affirmativement, n'en demeure pas moins un principe distinct de la machine qu'à Montpellier on appelle l'agrégat organique. Les phénomènes vitaux ne sont plus conçus qu'à travers cette image d'un être spécial, sentant, voulant, agissant. Barthez parle sans cesse, et avec une fatigante abondance, des affections du principe vital, de ses déterminations, de ses volontés, de ses idées, de son attention, de son activité. La lecture des *Nouveaux Éléments de la science de l'homme* peut seule faire comprendre à quel point cette personnification, toujours présente d'un principe de vie, altère le langage médical et défigure l'observation naïve. Ce n'est plus la nature vivante que l'illustre auteur fait mouvoir devant nous; il n'en a, ni n'en transmet le sentiment; c'est un perpétuel et pénible retour vers une fiction ontologique, qui seule remplit la scène; et cette incessante intervention d'un être imaginaire fatigue et révolte l'esprit.

Les médecins se sont ainsi accoutumés à séparer la vie, de l'orga-

nisme, et la cause organisante, de l'organisation. C'est une erreur répandue en science biologique que de considérer comme étant encore un organisme, comme offrant une organisation, des corps où la vie est éteinte, tant qu'une décomposition complète n'en a pas dispersé les éléments. Écoutons un savant médecin, M. Gintrac, qui a tracé un *Précis de bionomie* en tête de l'ouvrage considérable dont il vient de terminer la publication : « Dans un cadavre, dit-il, il n'y a que l'organisation; dans un être vivant il y a l'organisation et de plus le dynamisme ou la vie... L'organisation et la vie sont comme deux lignes parallèles qui ont commencé à peu près en même temps, mais qui finissent l'une après l'autre. La vie s'éteignant la première, l'organisation demeure seule. Un être organisé peut donc se trouver dans l'un ou l'autre de ces états avec ou sans coïncidence de la vie. » Voilà où conduisent les notions superficielles ou tronquées : l'être organisé peut n'être pas vivant; la vie est une simple coïncidence! On met hardiment le multiple en dehors de l'unité active qui l'engendre; on isole la réalisation de la force d'avec la force réalisante, et on avoue que la première peut persister sans la seconde! On range sous un même nom deux êtres que tout sépare; l'un qui est la vie incarnée, l'autre où rien de la vie n'apparaît, et qui appartient en entier à l'ordre physique. Il semble que ce ne soit plus la cause intérieure et génératrice qui régisse et caractérise les choses, mais de vaines ressemblances extérieures. Qu'un sensualisme conséquent appelle indifféremment organisme et organisation l'être qui sent et se meut devant nous, et celui que la vie a désormais abandonné, soit; mais que des médecins qui reconnaissent à la vie une cause et des lois propres s'y trompent, et sacrifient à leur insu leurs convictions, rien de plus étrange, et pourtant rien de plus commun. Non, l'organisme et l'organisation ne sont pas une machine ou un agrégat, mis ou non en jeu par un moteur indépendant; non, ce sont des corps pleins de l'unité qui les fait être, qui se transforment, se renouvellent, s'engendrent incessamment par la vie; ils sont la vie elle-même, se manifestant à nous par une évolution sans repos, car le repos, pour la vie, c'est l'extinction même. Ce qui a vécu, qu'est-ce donc? Rien de plus que la forme éphémère d'un passé vivant, mais forme inanimée et vide, tombée sans retour dans le domaine physique, et pas plus organisée qu'elle n'est vivante.

Ces sophismes en amènent d'autres plus cachés et plus dangereux. L'organisme n'étant pas tout conçu dans la vie, étant, pour ainsi dire, partagé par moitié, l'une livrée à la cause vitale, âme ou principe vital, l'autre ramenée aux forces physiques et chimiques, il s'ensuit que l'on prétend trouver, dans cet organisme vivant, des phénomènes vitaux et des phénomènes physiques. Des médecins par-

lent donc sans hésitation des phénomènes physiques et chimiques de la vie. C'est ainsi qu'après avoir placé au sommet de la science une cause ou force propre, on développe la science en dehors de cette cause et de cette force, et l'on aboutit au plus étrange et contradictoire amalgame. Les vérités doctrinales perdent toute virilité, et s'affaissent au milieu de ces faits et de ces principes qui se combattent et se repoussent. Les conditions extérieures et physiques sont nécessaires à la vie; on en fait partie intégrante de la vie. La chaleur et l'humidité sont nécessaires au développement du germe végétal : dit-on, cependant, que la chaleur et l'humidité fassent partie du germe et se développent avec lui? Pourquoi commettre ces confusions dans la science de l'ordre vivant?

Quelque nécessaires qu'elles lui soient, les conditions extérieures de la vie n'entrent pour rien dans son essence. Celle-ci demeure indépendante; rien de l'ordre physique ne la pénètre physiquement; rien n'agit sur elle que par elle. Le fait extérieur, l'impulsion physique ne suscite une action organique qu'en se transfigurant dans l'organisme qui les reçoit, qu'en se changeant en impression vitale, origine de l'acte, en un mot, qu'en se vitalisant. Les forces de même ordre peuvent se rencontrer, se combiner, s'ajouter les unes aux autres, s'identifier dans une action commune; les forces d'ordres différents ne sauraient, au contraire, se marier, se fondre en une seule réalisation, et, en même temps, conserver leur existence distincte, rester elles-mêmes.

L'apparence qui le fait croire, au premier abord, est trompeuse. Dans le conflit de ces forces, les unes cèdent devant les autres, sont soumises et absorbées. Les forces appartenant aux existences complexes, représentatives, supérieures, rangent sous elles, conquièrent, transforment en les concevant dans l'ordre supérieur celles de l'existence simple et inférieure. Ces dernières deviennent vis-à-vis des premières une occasion d'exercice et de développement, un sujet sur lequel elles opèrent, mais qui ne les pénètre jamais. Il n'y a donc pas de phénomènes mécaniques ou chimiques de la vie; il n'y a dans la vie que des phénomènes vitaux. Les forces physiques du monde n'agissent sur l'être vivant qu'en l'incitant à des actes vitaux, jamais en y suscitant des faits physiques. Vérité profonde que Buffon exprimait en un magnifique langage, rappelé avec éloquence par M. Dubois (d'Amiens), dans un éloge académique. « Formés de terre et de poussière, disait Buffon, nous avons avec la terre et la poussière des rapports communs : l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur...; mais ces rapports qui nous lient à la matière ne font point partie de notre être...; c'est l'organisation, c'est la vie, l'âme, qui fait proprement notre existence. »

L'âme, la vie, l'unité vitale, c'est donc l'être tout entier; l'agrégat physique n'est rien en lui et par lui; il est l'âme et la vie visible dans ses effets. Cette âme, cette vie n'occupe pas seulement une partie de l'organisme, elle le pénètre jusqu'aux derniers atomes, se confond organiquement avec lui par delà les infinies divisions que la pensée peut concevoir. Cette invincible et mystérieuse union est la condition de toute unité et de toute substance, mais il ne nous est pas donné d'en sonder le comment et l'abîme. L'unité vivante se substantialise jusque dans les profondeurs inaccessibles de l'organisation par les éternelles nécessités qui commandent à l'étreinte de la force et du composé, de l'un et du multiple. Si la vie n'imprégnait pas à l'infini la matière organique, si elle s'arrêtait à un terme déterminé, il s'ensuivrait qu'au delà de ce terme la matière organique soustraite à la vie tomberait exclusivement sous d'autres forces, lesquelles seraient les forces physiques libres, et, par cela seul, la constitution de l'économie deviendrait impossible. Ces forces physiques, maîtresses sur un point, en dissoudraient les éléments suivant leur action propre pour les livrer au monde inorganique; et la vie manquant de base, privée du point d'arrêt qu'on prétendait lui fixer, verrait se dérober devant elle toute détermination organique. Il semble qu'il y ait un point, raison dernière des choses, substance de l'infini, un point où la force causante s'identifie au composé et à l'effet, la force devenant une sorte de matière simple, la matière se perdant dans l'activité de la force. A ce point, nous tombons en éblouissement, suivant une expression de Montaigne.

Ces conditions premières et essentielles de la vie dominent la physiologie et la médecine tout entière; elles sont la raison constitutive et partout présente de l'une et de l'autre. Toute étude de fonction et de maladie, toute notion de thérapeutique doivent s'instituer à ces clartés. Je ne puis poursuivre ici ces vastes et profondes dépendances : j'en retracerai ailleurs la longue histoire : ces premiers aperçus suffisent pourtant à indiquer le milieu où se doivent puiser les vérités doctrinales de la médecine. Ce n'est pas plus l'animisme que le double dynamisme qui les fournit. La doctrine de la vie qui convient aux médecins s'appelle du nom même de la vie : vitalisme. Ce mot ne veut pas dire, comme celui d'animisme, que la vie résulte de l'union d'une âme et d'un agrégat organique; mais que l'âme et la cause organique c'est la vie, et que la vie c'est l'organisme évoluant, c'est l'être humain considéré dans son développement légitime. La vie c'est tout, c'est l'origine, l'aboutissant et la raison de tout l'ordre vivant.

MM. Tissot et Bouillier en sont demeurés à l'animisme : j'avoue cependant que cet animisme, ils l'ont fait aussi vivant que possible;

ils ont rapproché la cause vitale de ses effets avec plus de décision que les philosophes ne l'avaient fait jusqu'ici. Les ouvrages que nous avons annoncés au début de cet article marqueront un progrès dans l'histoire philosophique de l'homme. Celui de M. Bouillier séduira surtout par la clarté des développements historiques, et convaincra par la pénétrante sagacité avec laquelle il analyse et rapproche les faits inconscients de l'âme pensante, et les faits vitaux perçus cependant par la conscience.

Ém. Chauffard,
professeur agrégé de la Faculté de médecine,

L'INDÉPENDANCE DU MONT LIBAN

ET

L'AVENIR DE L'ORIENT

L'avenir de l'Église grecque unie, par le R. P. J. Gagarin. — *La Syrie en* 1861, par M. Saint-Marc Girardin. — *Six mois en Orient en* 1851 *et* 1852, par M. J. Bottu de Limas.

Le maintien de l'équilibre européen par le maintien de l'empire ottoman est un des axiomes de la diplomatie contemporaine empruntés à la politique séculaire et traditionnelle de la France.

Je ne viens ni dénigrer cette politique nationale, ni en proposer une autre; mais rechercher à quelles conditions on pourrait y persévérer sans sacrifier les intérêts de l'humanité et de l'honneur.

Bien souvent déjà, à cette même place, il m'a été permis de répéter que la question d'Orient attendait une solution orientale et chrétienne; qu'en dehors de ces deux termes on ne recueillerait que guerre, massacre et confusion.

Rien jusqu'ici n'est venu démentir cette affirmation, à la suite de laquelle il faut en ajouter une autre non moins fondée, à savoir, que l'indépendance des montagnards du Liban est l'élément indispensable de cette solution orientale et chrétienne.

On a essayé de tout, en Orient, depuis vingt-cinq ans : de l'intervention militaire et diplomatique de l'Europe, de la puissance égyptienne, de l'intégrité de l'empire ottoman, de la non-intervention, des hatt-houmayoun octroyés ou imposés, des emprunts, des réformes, de l'admission de la Sublime-Porte, le plus honteux des gou-

vernements, au sein de la grande famille des gouvernements civilisés; rien n'y a fait, les choses ont marché de mal en pis, les Turcs se sont montrés plus barbares, leur administration plus impuissante que jamais. Tout le monde en convient, chacun voit la honte et les dangers d'une situation prolongée au détriment de tous par la jalousie de chacun, et la barbarie profite seule de l'égoïsme général.

Un peu d'abnégation et quelques efforts généreux suffiraient cependant pour faire sortir une garantie de paix et de prospérité de ce qui paraît aujourd'hui une si formidable difficulté; mais pour cela il faudrait savoir ce que peut l'Église catholique, se fier à elle et lui laisser le champ libre. Malheureusement les tendances de la grande politique ne sont pas dans cette voie, et en visant si haut elle croirait déroger.

Pour ma part, quand j'entends exposer les procédés mis en avant par la diplomatie pour prolonger la vie de l'empire ottoman, cela me fait un peu l'effet que produirait sur un simple paysan les savantes dissertations d'une académie à la recherche d'une substance propre à faire du pain. Comme le paysan offrirait probablement aux académiciens un simple grain de blé, en leur recommandant de le confier à une terre bien préparée je voudrais, à mon tour, présenter aux diplomates le petit peuple chrétien et libre du mont Liban, comme le germe fécond d'un Orient régénéré.

Pourquoi, en effet, ce petit germe ne deviendrait-il pas un grand peuple? Ne sort-il pas de la terre fertile qui fut le berceau de la famille humaine et ne se désaltère-t-il pas encore aux sources de ce petit lac d'où partirent les Apôtres pour faire la conquête du monde?

L'action civilisatrice du christianisme n'est pas épuisée; ce qu'elle a produit toujours et partout, elle le produirait encore en Orient : pour cela elle n'a besoin que d'un peu de liberté.

Que l'Europe, au lieu de livrer les montagnards du Liban au joug abrutissant et dévastateur des Turcs, comme elle vient de le faire par la convention de Constantinople[1], se fasse au contraire la gardienne de leur indépendance; qu'elle aide les hommes généreusement dévoués à l'éducation de ce peuple intelligent, et bientôt la civilisation aura dans le Liban comme un foyer dont les rayons iront porter la lumière et la vie dans toutes les directions de l'empire. Si les puissances exigeaient en même temps l'application des réformes stipulées au traité de Paris en faveur des sujets chrétiens du sultan, si l'égalité promise n'était plus outrageusement violée, si chacun pouvait travailler, cultiver, posséder avec sécurité et jouir en paix du produit

[1] Cette convention, portant la date du 9 juin 1861, se trouve dans le n° 8 des *Archives diplomatiques*, tome III, p. 313.

de son labeur, on verrait bientôt l'empire se repeupler et changer de face.

L'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, les îles de Candie et de Chypre, sans parler du reste, avec la liberté et la parfaite égalité garantie aux chrétiens, en voilà assez pour nourrir cinquante millions d'habitants et approvisionner l'Europe des denrées qu'elle attend vainement aujourd'hui du Nouveau-Monde ou n'obtient qu'à des prix onéreux.

Les cotons de l'Égypte et de la Syrie, les soies, les céréales, les cannes à sucre, l'indigo, la cochenille et tant d'autres produits précieux récoltés en abondance sur des terres aujourd'hui improductives, iraient s'échanger sur les marchés d'Alexandrie, de Tyr, de Beyrouth, de Smyrne, de Constantinople, contre les produits de l'industrie occidentale, au grand profit de l'activité, du bien-être et du progrès général.

Cette perspective, toute brillante qu'elle paraisse, n'a rien d'excessif ni que l'expérience n'ait justifié d'avance; car l'Orient, chacun le sait, fut la contrée la plus riche et la plus peuplée du vieux monde jusqu'aux jours malheureux où la conquête musulmane fit passer sur elle le niveau de la dévastation.

La France, ainsi qu'on l'a répété bien souvent avec une grande sincérité, ne recherche en Orient aucune acquisition de territoire; c'est le bonheur et la gloire de sa politique d'avoir des intérêts qui ne coûtent rien à son honneur, et certainement, de toutes les puissances qui ont garanti l'intégrité de l'empire ottoman, aucune ne tiendra plus fidèlement sa parole et avec moins de regret.

La France ne désire pas le démembrement du vieil empire de Byzance, loin de là; mais elle veut absolument sa régénération et ne saurait supporter plus longtemps, sans dommage pour son honneur, qu'on détruise sous ses yeux les chrétiens qui lui sont attachés par les plus anciennes traditions et sur lesquels reposent ses meilleures espérances de voir un jour l'empire se transformer et renaître sous l'influence bienfaisante du christianisme.

Un des malheurs de la question d'Orient est d'avoir été peu connue et trop négligée dans un temps où tout le monde n'avait pas encore la prétention de s'en mêler, et où, par conséquent, il était plus facile de lui préparer une bonne solution. Aujourd'hui les voiles tombent, la lumière pénètre partout; mais en même temps les intérêts se multiplient, se croisent, les difficultés se compliquent et les catastrophes se précipitent. Est-ce à dire qu'il soit trop tard pour recourir aux remèdes, lents, il est vrai, mais sains et efficaces de la civilisation chrétienne? Non, mille fois non, car l'Orient ne cessera d'être un danger et un malheur que quand les Orientaux auront été relevés au niveau des nations chrétiennes.

A l'œuvre donc, hommes de bonne volonté! Que vous soyez religieux comme le P. Gagarin, publicistes comme M. Saint-Marc Girardin, touristes comme M. Bottu de Limas, ne vous lassez pas d'appeler l'intérêt de l'Occident sur cette terre désolée aujourd'hui, mais qui fut le berceau de notre grandeur; et, si vous voulez le maintien de l'équilibre européen par le maintien de l'empire ottoman, préparez en Orient des hommes droits, généreux, instruits, forts, des chrétiens enfin, car c'est par de tels hommes que l'Orient peut être sauvé et la paix du monde assurée.

Pour apprécier de quel poids le Liban pourrait peser dans les futures destinées de l'Orient, il faut se rappeler que de tout l'empire byzantin c'est le seul point qui ait échappé à la ruine, en résistant à l'invasion. Pendant quatre siècles, l'administration turque a fait de constants et inutiles efforts pour pénétrer dans cette montagne; mais, hélas! ce qu'elle n'avait pu réaliser au temps de sa plus grande puissance, elle vient de l'accomplir dans les jours de sa décrépitude avec le concours de la politique européenne.

Introduits dans le Liban sous certaines conditions restrictives, les Turcs y ont semé la haine et la division entre les habitants, puis accompli eux-mêmes les horribles massacres qui ont ému l'Europe; et c'est au moment où nous frémissions encore aux récits des abominables saturnales de 1860 que les représentants de la civilisation, réunis à Constantinople, livraient définitivement aux bourreaux musulmans les victimes chrétiennes qui s'étaient jetées avec confiance dans leurs bras. Les représentants de la France, il faut le reconnaître, ont fait des efforts pour s'opposer à cette funeste résolution; mais leur voix n'a pas été écoutée, leur avis n'a pas prévalu.

Pour juger le mérite et la moralité de l'arrangement de Constantinople, il faut l'examiner à la lumière des faits cités par M. Saint-Marc Girardin, et empruntés, par une recherche de sa délicatesse, uniquement aux témoignages officiels des agents anglais disséminés sur les différents points de la Turquie. D'ailleurs, les projets des musulmans ne sont plus un mystère pour personne, chacun sait désormais que c'est par l'extermination des chrétiens qu'ils entendent résoudre la question d'Orient en se réservant la Syrie, pour s'y réfugier, quand ils seront chassés d'Europe.

De tels calculs de la part des Turcs n'ont rien qui puisse étonner, mais que la diplomatie européenne les encourage et y prête les mains, voilà qui passerait toute vraisemblance si nous ne vivions dans un temps où, en plein parlement anglais, un premier ministre peut impunément vanter les progrès du sultan et dénoncer le gouvernement du doux et généreux Pie IX comme étant la honte de l'humanité.

Il ne s'agit pas de répondre ici à de telles énormités, l'histoire en

fera justice; ma tâche est toute autre. Je dois, d'une part, exposer les droits des montagnards du Liban à conserver leur autonomie, et, de l'autre, montrer que leur indépendance est l'élément nécessaire, le germe providentiel de la régénération des peuples orientaux; ce sont les deux points sur lesquels je voudrais donner quelques éclaircissements.

I

L'indépendance du mont Liban remonte aux plus lointaines origines, et se montre, à travers la suite des temps, toujours étroitement liée aux destinées du peuple maronite. Ce peuple, dont la nationalité s'appuie sur une tradition aussi ancienne qu'incontestable, doit son nom à saint Maron, pieux personnage de la fin du quatrième siècle. Antérieurement à cette époque, les habitants du Liban étaient connus sous le nom de Madianites, épithète syriaque indiquant l'indépendance dont ils jouissaient déjà aux temps bibliques.

Le mont Liban, comme toute la Syrie, reçut de bonne heure les lumières du christianisme et y puisa l'amour de la liberté en même temps que l'habitude de la charité. Dès le septième siècle, on vit les Maronites résister, d'une part, à l'invasion des barbares, et de l'autre, offrir l'asile de leurs montagnes aux fugitifs de la plaine fuyant devant les hordes dévastatrices du trop célèbre Mohawia.

Pendant que les Maronites opposaient une digue au flot toujours montant de l'invasion, le faible et lâche pouvoir de Byzance lui livrait les provinces méridionales, croyant ainsi sauver le reste. Ce fut alors que les Maronites, reconnaissant qu'ils ne pouvaient plus attendre aucune protection de l'empereur, se constituèrent en État indépendant sous le gouvernement de chefs ou émirs héréditaires.

Dès que la Syrie fut aux mains des musulmans, les Maronites luttèrent avec des fortunes diverses, mais sans jamais renoncer à l'autonomie de leur race, ni à l'indépendance de leur Montagne. Quand les croisés arrivèrent, les chrétiens du Liban coururent au-devant de Godefroy de Bouillon, offrant de lui servir de guide, et réclamant l'honneur de combattre sous ses ordres.

Au siége de Jérusalem, les nobles enfants de la Montagne se montrèrent dignes de la cause qu'ils servaient, et, pendant les deux siècles suivants, cinquante mille d'entre eux tombèrent à côté des nôtres sur les innombrables champs de bataille où la croix et le croissant se heurtèrent sans trêve et sans merci.

Le roi Baudouin Ier, voulant reconnaître leurs services et consacrer leur gloire, fit élever à Jérusalem, en leur nom, une église magnifique, et leur céda la chapelle de la Vraie-Croix, près du saint sépulcre.

Après la chute du royaume latin d'Orient, les Maronites recueillirent dans leur montagne, le petit nombre de croisés échappés au cimeterre d'Aschraf-el-Malek; puis, luttant tour à tour contre les sultans mamelouks de l'Égypte et contre les Arabes qui se disputaient la possession de la Syrie, ils arrivèrent au jour funeste où les Turcs envahirent cette malheureuse contrée.

Les nouveaux spoliateurs de la plaine achevèrent de la ruiner et de la dépeupler, mais, pas plus que leurs prédécesseurs, ils ne parvinrent à se rendre maîtres de la Montagne, et, comme eux, durent se contenter de percevoir un tribut en exerçant un droit de suzeraineté, sans entamer la situation indépendante de cette noble et fière nation libanaise.

Depuis le temps des croisades jusqu'à la fin du dix-septième siècle, l'administration du Liban resta dans les mains de la famille Maan. Le dernier émir de cette maison étant mort sans postérité en 1698, les cheiks chrétiens et Druzes se réunirent dans la vallée du Baroucq, près de Deïr-el-Kamar, et, d'un commun accord, offrirent le pouvoir à l'émir Béchir, fils de l'émir Hossein Chéab de Rascheya.

L'avénement des Chéab donna naissance à la féodalité dans le mont Liban. Parmi les peuples fugitifs qui étaient venus profiter de l'hospitalité des Maronites et vivre librement sous leurs lois patriarcales, les Druzes, plus actifs, plus guerriers, plus remuants que les autres, ayant pris parti pour l'émir Haïdar Chéab, contre une faction qui lui était opposée, réclamèrent et obtinrent le prix de leur concours.

L'émir, voulant reconnaître les services rendus, et en même temps consolider son pouvoir naissant, essaya d'intéresser à son maintien les personnalités les plus considérables du pays. Il divisa la montagne en un certain nombre de districts placés sous la juridiction d'autant de familles, et leur conféra ainsi une existence et des droits féodaux.

Les familles druzes ne furent point oubliées dans le partage des fiefs, mais l'émir, en acquittant une dette personnelle, déposait en même temps au sein de son pays un germe de discorde qui ne pouvait manquer de mettre aux prises deux races divisées par la religion et par les mœurs.

Au demeurant, quels que fussent les éléments de rivalité introduits dans la Montagne à la suite du régime féodal, ils prévalurent rarement contre l'autorité de l'émir, et n'empêchèrent jamais les volontés ni les bras de s'unir, chaque fois qu'il s'agissait de repousser le joug des Turcs, également haï et méprisé de tous.

Le gouvernement de Constantinople, impuissant dans la Montagne, n'exerçait sur le reste de la Syrie qu'une autorité pour ainsi dire fiscale. Il nommait les pachas chargés d'administrer cette province éloignée, mais en leur abandonnant le choix des procédés administratifs, toujours suffisamment justifiés à ses yeux, quand ils faisaient tomber beaucoup d'or dans les coffres du trésor impérial et dans les mains des eunuques du harem. Si parfois un pacha négligeait d'alimenter le trésor de Constantinople, on lui nommait un successeur, qui s'emparait de son poste comme il pouvait, par violence, trahison ou intrigue, à son choix et selon les circonstances, et faisait ensuite payer chèrement sa bienvenue au pauvre peuple, qui allait s'appauvrissant et se décourageant de travailler au profit de maîtres impitoyables.

Tout le monde a entendu parler du trop fameux Djezzar, pacha de Saint-Jean-d'Acre, de qui l'on put dire sans métaphore :

« Il fit autour de lui la solitude et la nomma la paix. »

Son règne fut long, terrible à ses administrés, mais lucratif au sultan, et les événements qui suivirent sa mort ouvrirent la voie à l'occupation égyptienne, pendant laquelle l'indépendance du Liban allait recevoir une terrible et funeste atteinte.

II

Après la mort de Djezzar, la Syrie respira un moment sous l'administration de Soliman, pacha de Damas. Bientôt après elle tomba aux mains d'un jeune homme sans expérience, mais non sans audace, qui rêva un moment de se faire proclamer roi de Syrie.

En présence d'une prétention aussi exorbitante, les autres pachas s'entendirent, unirent leurs forces, et allèrent assiéger le jeune ambitieux nommé Abdallah, dans les murs de Saint-Jean-d'Acre[1]. Après neuf mois d'une défense énergique, Abdallah, voyant sa garnison aux abois et ses ressources épuisées, eut recours à Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, qui consentit à intervenir en sa faveur auprès de la Sublime-Porte.

Le sultan traita avec le rebelle et le laissa en possession de son pachalik, moyennant un revenu annuel considérable qu'Abdallah promit de payer exactement. Pour satisfaire à cette redevance et remplir en

[1] Au mois d'août 1822.

même temps ses coffres épuisés par la guerre qu'il venait de soutenir, le pacha d'Acre voulut étendre ses exactions jusqu'aux Montagnards, ses voisins, et se mit en route à la tête de son armée, afin de faire dans le mont Liban une tournée lucrative.

L'émir Béchir Chéab, prince du mont Liban, et le cheik Béchir Djomblat, mokataggi des Druses, informés des projets d'Abdallah, marchèrent à sa rencontre et furent vaincus dans la plaine près de Saïda.

L'émir Béchir s'enfuit le long du rivage jusqu'à l'embouchure du fleuve Damour; là il trouva un navire français, se réfugia à son bord et se fit conduire en Égypte. Le cheik Djomblat, moins heureux, tomba aux mains des bedouins du Haouran, fut livré à Abdallah et étranglé dans les prisons de Saint-Jean-d'Acre.

Méhémet-Ali, au contraire, accueillit courtoisement l'émir Béchir Chéab, s'enquit auprès de lui de l'état de la Syrie, de ses ressources, et peut-être les projets qu'on lui vit accomplir quelques années plus tard prirent-ils naissance dans les entretiens qu'il eut alors avec son hôte. Toujours est-il que l'émir, réconcilié avec Abdallah par les bons offices de Méhémet-Ali, ne tarda pas à retourner dans son gouvernement du mont Liban.

Les choses reprirent leur train ordinaire et continuèrent ainsi pendant plusieurs années; quand tout à coup, en 1833, Son Altesse le vice-roi d'Égypte, ayant peut-être rêvé des droits du padicha de Stamboul si audacieusement mis en oubli par Abdallah, envoya son fils Ibrahim devant Akka[1], à la tête d'une armée de trente mille hommes et d'une flotte nombreuse, pour rappeler le pacha insoumis à ses devoirs envers leur commun maître[2].

Disposant à peine de trois à quatre mille hommes abrités derrière de mauvaises murailles, Abdallah tint bon pendant huit mois, mais à la fin il fallut céder. Les Égyptiens entrèrent dans la place, et envoyèrent le pacha vaincu à Méhémet-Ali, qui le reçut à merveille, pendant qu'Ibrahim achevait la conquête de la Syrie, culbutait les Turcs, s'avançait en Cilicie, et ne se laissait arrêter dans sa marche sur Constantinople, que par l'intervention diplomatique des puissances européennes, qui aboutit, on s'en souvient, à la convention de Kutaieh et ensuite au traité d'Unkiar-Skelessi[3].

[1] Saint-Jean-d'Acre.

[2] C'était du moins le motif mis en avant, mais ce prétexte ne fit illusion à personne, pas plus que l'excuse donnée plus tard par Méhémet-Ali à M. de Bois-le-Comte. « Que vouliez-vous que je fisse, disait-il alors à cet agent français qui lui reprochait cette agression ? J'avais en main des preuves irrécusables que la Porte, décidée à me détruire, allait fondre sur moi dans un an ; j'ai dû la prévenir. Je me suis trouvé entre deux abîmes; j'ai mieux aimé descendre dans l'un qu'être précipité dans l'autre. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, t. IV, p. 47.)

[3] La convention de Kutaieh avait mis fin à la guerre entre le sultan et le pacha,

Les premières années de l'occupation égyptienne se passèrent assez paisiblement. La Syrie avait eu tant à souffrir des exactions et des cruautés des pachas turcs, qu'elle était toute disposée à accepter la promesse d'un meilleur avenir. Les difficultés commencèrent plus tard, en 1834, quand Ibrahim voulut soumettre les montagnards de Naplouse au régime de la conscription.

III

L'occupation de la Syrie par les Égyptiens, devait naturellement fixer l'attention de l'Europe et rappeler particulièrement à la France, les droits et les devoirs du protectorat qu'elle avait exercé, pendant des siècles, au profit des populations chrétiennes de la Syrie; mais qui, depuis les malheurs de nos révolutions, était tombé à l'état de ces propriétés improductives auxquelles on ne renonce pas, mais dont on ne tire aucun parti.

Si le gouvernement qui présidait alors aux destinées de la France, eut été mieux assis et plus libre dans ses rapports avec l'Europe, nul doute qu'il n'eût résolûment entrepris de faire tourner les événements qui venaient d'éclater en Syrie, au profit de la politique intelligente et généreuse toute tracée, devant lui, par les plus respectables traditions.

Il y avait alors en France un grand engouement pour les réformes égyptiennes; le public était dupe de beaucoup d'illusions, et le gouvernement, qui avait contribué à les faire naître, les partageait lui-même au point de livrer, au gouvernement égyptien, la direction d'une entreprise, dans laquelle les intérêts et l'honneur de la France allaient se trouver gravement engagés[1].

Le cabinet des Tuileries avait applaudi à l'occupation de la Syrie par Méhémet-Ali; mais, en lui accordant le concours de son approbation, devait-il lui livrer sans condition le sort des populations chré-

et le traité d'Unkiar-Skelessi conclu quelques jours plus tard (le 8 juillet 1833) entre la Russie et la Porte, contenait un article en vertu duquel « le sultan s'engageait à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous aucun prétexte quelconque. » (M. Guizot. *Mém.*, vol. IV, p. 49.)

[1] M. Guizot, dans ses Mémoires, convient, avec une noble simplicité, qu'en 1840, il partageait, dans une certaine mesure, les illusions des partisans de Méhémet-Ali. « Il croyait à sa force, » dit-il. (T. IV, p. 373.) Voyez aussi au Ve volume des mêmes *Mémoires*, p. 28 et 29.

tiennes, et s'en remettre du soin de les diriger dans les voies du progrès et de la civilisation au pacha qui avait inauguré son pouvoir en Égypte, par le massacre des mamelouks?

Les sympathies des Montagnards pour la France et leur situation indépendante auraient dû lui inspirer la tentation et lui offraient certainement la facilité de mettre sous les yeux des Égyptiens un spécimen de la civilisation chrétienne qui aurait sans aucun doute trouvé des imitateurs dans les contrées voisines et vraisemblablement changé la face des choses, de façon à faciliter beaucoup la transformation de l'Orient tout entier.

Cette politique si simple ne fut malheureusement pas mieux comprise alors qu'aujourd'hui. Le protectorat fut négligé comme un vieux droit suranné et propre tout au plus à figurer dans les archives de la diplomatie. On crut rassurer l'Europe en négligeant une situation si bien acquise que personne n'avait encore osé la contester, et on laissa Méhémet-Ali appliquer librement en Syrie le système administratif au moyen duquel il avait achevé la ruine de l'Égypte.

Pendant la plus grande partie du printemps de 1834, Ibrahim fut aux prises avec les Montagnards de la Palestine qui refusaient des recrues à son armée. Tour à tour vainqueur et vaincu, forcé de reculer devant les bandes d'Abou-Ghos ou tenu en échec par celles de Kassem-el-Achmed, il fut réduit à capituler pendant que son père lui amenait des renforts d'Égypte.

A peine échappé au danger, Ibrahim viola les promesses sur la foi desquelles il avait pu opérer sa retraite, et soutenu par les troupes fraîches qui venaient de le rejoindre, il opéra le recrutement parmi les populations de Naplouse, de Jérusalem et d'Hébron, en usant des procédés les plus sauvages.

Maître du sud de la Syrie, le général égyptien tourna ses vues du côté du Liban, dans lequel il brûlait de pénétrer, et dès le printemps de l'année suivante il entama des pourparlers avec l'émir Béchir, demandant à ce prince de fournir à son armée des bras druzes et musulmans, et à son trésor de l'argent chrétien.

L'occasion de faire viser à nouveau son ancien droit de protectorat se présentait ainsi d'elle-même au gouvernement français. Il eût suffi pour cela qu'il s'avançât en médiateur entre son allié égyptien et ses protégés libanais : les uns et les autres auraient accepté de sa main et avec reconnaissance le règlement de leurs droits et de leurs devoirs réciproques.

Une conduite si simple assurait la paix de la Syrie, imprimait un grand élan aux bonnes dispositions des Montagnards, et ménageait à la diplomatie française un point d'appui très-sérieux, pour agir utilement sur les allures brutales de l'administration d'Ibrahim, et empê-

cher qu'elle ne fournit des griefs ou des prétextes, à la politique jalouse des autres puissances.

L'Europe subissait déjà alors cette politique de non-intervention, qui depuis a toléré et couvert tant de faits lamentables, et la France, craignant sans doute qu'on ne se méprît sur le désintéressement de ses intentions, laissa marcher les événements sans rien faire pour les diriger, quant, un jour du mois d'octobre 1835, le Liban se trouva tout à coup envahi par les Égyptiens.

Ibrahim-Pacha, pressentant le refus caché sous les fins de non-recevoir opposées par l'émir Béchir aux demandes d'hommes et d'argent qu'il lui avait adressées à plusieurs reprises, résolut d'appuyer ses prétentions par une démonstration militaire; mais, sachant bien aussi que son armée ne parviendrait pas à forcer les défenses naturelles de la Montagne, il eut recours à la ruse.

Affectant de renoncer aux prétentions si souvent éludées, le pacha fit exprimer au prince du Liban le désir de lui faire une visite dans son palais de Beit-ed-Din. L'émir accueillit cette ouverture avec une satisfaction mêlée d'orgueil et d'inquiétude, envoya deux de ses fils vers le pacha pour le complimenter de sa part, l'inviter officiellement et régler avec lui le jour de la visite, le cérémonial de la réception, et surtout le nombre de l'escorte égyptienne que le pacha mènerait avec lui.

Au jour fixé, Ibrahim se mit en route, accompagné comme il avait été convenu, mais après avoir pris secrètement des dispositions pour que des colonnes mobiles, disposées au pied des deux versants du Liban, entrassent par les défilés les plus praticables et marchassent vers Beit-ed-Din afin d'opérer leur jonction autour du palais de l'émir après qu'il y serait arrivé lui-même.

Le général égyptien traversa la Montagne sans y exciter d'autre sentiment que celui de la curiosité; mais, arrivé à Beit-ed-Din, le vieux Béchir l'accueillit avec les égards dus au fils de son ancien bienfaiteur[1]. Après le cérémonial dicté par les usages orientaux et pratiqué avec cette dignité respectueuse et facile, connue seulement dans les sociéciétés hiérarchiquement organisées, la conversation s'engagea sur les sujets les plus étrangers aux préoccupations des interlocuteurs et en frayant sa route à travers les formules les plus pompeuses et les protestations les plus exagérées de la politesse asiatique.

Le divan de Beit-ed-Din offrait ce jour-là un aspect curieux, où le passé et l'avenir du Liban se montraient sous les traits si différents de la race indigène et de la race envahissante.

[1] On se souvient de l'hospitalité de Méhémet-Ali envers l'émir Béchir et de ses bons offices pour le faire rentrer dans sa principauté. Voyez ci-dessus, p. 318.

L'obésité précoce d'Ibrahim, l'expression grossière de ses traits alourdis par l'abus des liqueurs fermentées, tout, jusqu'au costume des Turcs aux allures grotesques, contrastait péniblement avec les physionomies intelligentes, les manières dignes et faciles, les costumes riches et pittoresques des chefs montagnards, convoqués au divan de leur émir pour saluer et fêter le vainqueur de Homs, de Hama et de Koniah.

Le vieux Chéab, paré de cette dignité qui naît de l'habitude et de l'exercice d'un pouvoir incontesté, promenait sur l'ensemble de la scène un regard paisible et assuré; ses beaux yeux, de la couleur et de la transparence du saphir, brillaient d'un éclat encore plein de feu, au milieu du nimbe neigeux formé par sa barbe blanche et son élégant turban de mousseline.

Les cheiks chrétiens et druzes regardaient le Turc Ibrahim avec une curiosité mêlée de mépris, tandis que le fils du vice-roi calculait de son côté les chances de son entreprise, comptant les minutes, attendant avec une secrète inquiétude l'effet de sa trahison sur son hôte et son entourage : le moment qui allait suivre n'était pas sans périls. En reconnaissant dans quel guet-apens il était tombé, Béchir pouvait tenter d'en sortir par une résolution énergique, arrêter l'invasion en frappant son chef et appeler aux armes les Montagnards, qui auraient certainement bon marché des Égyptiens.

De son côté, l'émir informé de la marche des colonnes égyptiennes par des dépêches qui lui parvenaient en même temps de toutes les directions, voyait le piége dans lequel il s'était laissé prendre. Chacun des procédés de son hôte lui apparaissait dans sa triste réalité, et tout en continuant la conversation sur le ton d'une déférence amicale, il calculait, sans doute, en lui-même les chances de la partie. Se voyant tenu en échec, il cherchait une manœuvre qui pût le dégager et le soustraire à l'humiliante extrémité de s'avouer pris et vaincu comme un simple écolier. Toutefois cette âme orgueilleuse et rusée, renonçant tout à coup aux résolutions courageuses qui pouvaient peut-être encore tout sauver, se décida à livrer l'indépendance de son pouvoir et de son peuple, pour rançon de ses richesses personnelles et d'une autorité désormais subordonnée aux dominateurs de la plaine.

Le moment où le prince de la Montagne se leva pour s'avancer vers Ibrahim en se déclarant le vassal humble et soumis du vice-roi d'Égypte, fut pour les témoins de cette scène imprévue un moment solennel et douloureux. Ibrahim reçut cette déclaration sans manifester aucune surprise, comme une démarche naturelle et prévue; mais les chefs chrétiens et druzes, ignorant les mouvements des troupes égyptiennes opérés depuis quelques heures seulement, restèrent comme frappés de stupeur devant cette démarche, qui parut à

leurs yeux une trahison combinée entre leur émir et Ibrahim. Il leur fallut faire un grand effort pour contenir l'indignation qui succéda en eux, au premier moment de surprise et empêcher qu'il n'éclatât en reproches amers, et même en rébellion, contre un acte qui les livrait tous en masse, à des mains étrangères.

L'arrivée des colonnes égyptiennes ne tarda pas à tout expliquer. Pendant que les soldats formaient leurs faisceaux et se disposaient à camper dans les vastes cours du palais, leur général dictait à l'émir les conditions auxquelles celui-ci administrerait désormais le Liban, sous la suzeraineté du vice-roi d'Égypte. Le désarmement immédiat de tous les Montagnards; la conscription établie sur toute la population, à l'exception des chrétiens, déclarés indignes de servir dans une armée musulmane, mais soumis à une lourde taxe d'exonération et réservés en outre, pour travailler aux constructions militaires. Telles furent les clauses principales dictées par Ibrahim et acceptées par l'émir Béchir, sans que la France fît entendre la moindre réclamation.

Tous les chefs de la Montagne n'acceptèrent pas ces dures et honteuses conditions; plusieurs quittèrent le Liban pour chercher un refuge dans l'est, vers Rachéia, Hasbeya, et jusque dans les plaines du Haouran; mais on vit alors l'émir, pour les contraindre au retour et les soumettre à l'obéissance, user contre leurs familles de procédés dignes des Cialdini et des Pinelli.

Le désarmement s'opéra dans toute la chaîne du Liban et le vieux Chéab, désormais parfaitement identifié avec son rôle de lieutenant du pacha d'Égypte, ne s'occupa plus que de lever de fortes contributions pour son maître et pour lui-même.

Les années 1836 et 1837 s'écoulèrent assez paisiblement dans le Liban; mais en 1838 une nouvelle demande de conscrits jeta l'alarme parmi les Druzes et les musulmans. Ces derniers, moins nombreux et plus soumis que les autres, n'opposèrent pas grande résistance à la mesure qui venait les frapper; mais les Druzes prirent de nouveau le chemin du Haouran et du Ledjà, où Ibrahim les poursuivit et les menaça, pendant le reste de l'année et les premiers mois de 1839, sans avoir jamais pu ni les vaincre, ni les réduire.

L'insuffisance de l'armée égyptienne et l'énergique résistance des Montagnards avaient montré là, dans l'éclatante lumière des faits, ce qu'on pouvait attendre de ces forces restées si longtemps en présence.

Le prestige des victoires, remportées naguère par Ibrahim contre les troupes du sultan, tombait devant l'échec infligé aux Égyptiens par les Druzes. Il était désormais évident que l'armée du vice-roi, dénuée de force morale et d'esprit militaire, était un troupeau d'esclave, suffisant sans doute pour résister à des Turcs abandonnés à

eux-mêmes, mais incapable de tenir devant une force quelconque, animée d'un sentiment énergique.

Éclairé par la lumière des événements, le gouvernement égyptien aurait dû comprendre combien il lui importait de se concilier l'esprit des Montagnards. Au lieu de cela, il l'exaspérait par des levées d'hommes et d'impôts hors de toute proportion avec les ressources du pays. Fidèle à la maxime de la politique turque, diviser pour régner, il cherchait à réveiller les rivalités de races, ordonnait à l'émir d'armer les chrétiens, écrasés d'impôts, pour les lancer contre les Druzes, refusant de livrer des recrues à l'armée.

Des soldats et de l'argent, tel était le fond de tous les messages adressés à l'émir par Ibrahim, prêt à marcher vers le nord à la rencontre des Turcs, s'avançant à l'instigation de lord Ponsomby[1], pour réclamer la Syrie au nom du sultan.

La situation se dessinait avec une précision chaque jour de plus en plus nette.

En Europe, la France négociait en faveur de Méhémet-Ali, demandant pour lui la possession héréditaire de l'Égypte et de la Syrie. On ne lui refusait pas tout, mais on lui proposait des partages impossibles, en lui imposant des conditions dérisoires.

En Asie, les armées musulmanes se rapprochaient, et, quand vint le mois de juin[2], elles se heurtèrent en Anatolie dans un pêle-mêle de deux heures, suivi d'un sauve qui peut général, du milieu duquel un Français, devenu pacha en Égypte, proclama la victoire de Nézib.

Les deux armées s'étaient débandées au premier choc, mais Soliman-Pacha[3] ayant retenu sous sa main puissante quelques pièces d'artillerie et quelques escadrons de cavalerie, les employa habilement à balayer l'ennemi et à ramener les Égyptiens pour leur apprendre qu'ils étaient vainqueurs.

Telle fut la victoire de Nézib : militairement, elle ressemblait beaucoup à celles de Homs et de Hama, qui avaient inauguré l'établissement égyptien en Syrie, et, politiquement, elle allait aussi, comme ses devancières, être arrêtée dans ses conséquences par l'intervention de la diplomatie européenne.

Le cabinet des Tuileries, prévoyant le choc rendu imminent par la marche des deux armées musulmanes, avait envoyé un aide de camp du ministre de la guerre vers Ibrahim avec la mission de le contenir.

[1] L'ambassadeur de S. M. Britannique à Constantinople pratiquait déjà, à son corps défendant, la politique adoptée seulement l'année suivante par son gouvernement.

[2] Le 21 juin.

[3] Sèves (Octave-Joseph), lieutenant dans l'armée française en 1814, passé en Égypte, devenu pacha et major général de l'armée d'Ibrahim.

L'officier diplomate[1] arriva au camp égyptien le lendemain de la journée de Nézib, et, muni du consentement du vice-roi, arrêta le mouvement en avant, qui allait conduire son armée sur la route de Smyrne et de Constantinople, au moment même où le sultan Mahmoud venait de mourir et où le capitan-pacha, Achmed Feruzi, avait conduit l'escadre ottomane dans le port d'Alexandrie.

L'acte de modération du gouvernement égyptien, accompli à la demande du cabinet français dans de telles circonstances, aurait dû rassurer l'Europe et la rendre plus favorable à une politique si prudente et si mesurée. Il n'en fut rien toutefois : l'influence anglaise fit partout prévaloir ses prétentions jalouses, le traité du 15 juillet 1840 fut signé et plaça le gouvernement de Louis-Philippe dans un isolement absolu, montrant une fois de plus que l'alliance de l'Angleterre n'implique jamais de sa part, la réciprocité des égards et des bons procédés.

Cette nouvelle coalition formée contre nous, causa dans le public une vive sensation; le gouvernement parut s'y associer en ordonnant des armements considérables sur terre et sur mer, mais sans rien rabattre de la trompeuse sécurité que lui inspirait l'armée de Méhémet-Ali, sur laquelle il eut le malheur de beaucoup trop compter pour assurer le succès de sa politique en Orient.

Après le traité du 15 juillet, la question se posait de plus en plus nettement entre la France et les puissances : nous demandions que Méhémet-Ali fût maintenu en possession de la Syrie; les puissances voulaient ramener les Turcs dans cette province; mais, si les Turcs ne parvenaient pas à y rentrer, notre politique triomphait, et l'Europe déconcertée ne restait pas unie contre nous[2].

Pour fermer aux Turcs l'accès de la Syrie, il y avait l'armée d'Ibrahim, qui venait de vaincre à Nézib et aurait sans doute suffi à sa nouvelle tâche si les circonstances fussent demeurées les mêmes; mais depuis Nézib un grand changement était survenu, les Turcs n'étaient plus seuls, ils se présentaient sous les auspices des signataires du traité de la quadruple alliance, protégés par leur flotte, dirigés par leurs officiers, appuyés par leurs soldats.

Les Égyptiens n'avaient pas les mêmes avantages, et si, pour les encourager, on leur parlait beaucoup de l'appui de la France, nos vaisseaux, impatiemment attendus, ne paraissaient pas. Toutefois Ibrahim conservait un avantage, celui d'occuper un pays dont la configuration permet, à l'armée défensive, de s'abriter dans les mon-

[1] Le capitaine d'état-major, aujourd'hui général Callié.

[2] Voyez les détails intéressants donnés par M. Guizot, sur les ouvertures qu'il reçut à Londres de plusieurs des agents diplomatiques qui avaient signé le traité du 15 juillet. (*Mém.*, t. V, ch. XXXII.)

tagnes qui forment, le long du rivage de la mer, une infranchissable barrière. Toutefois, cette configuration, si avantageuse dans l'hypothèse d'une bonne entente avec les populations, devenait un danger si les Montagnards se tournaient contre les Égyptiens, car alors ceux-ci, ne pouvant s'exposer à être pris entre les attaques des flottes alliées et celle des Montagnards insurgés, n'avaient d'autre ressource que d'abandonner le littoral pour aller prendre position à l'intérieur, au risque d'affamer le pays et d'y manquer de ravitaillement.

Dans cette situation, la clef de la question d'Orient était dans le mont Liban, et cette clef, nous n'avions qu'à tendre la main pour la prendre, car les chrétiens et les Druzes, unis en ce moment par les liens d'une commune infortune, nous la présentaient à l'envi et nous suppliaient de la prendre pour les délivrer.

Vu des hauteurs du Liban, le rôle de la diplomatie française paraissait bien simple, il consistait à obtenir de Méhémet-Ali un règlement tolérable pour l'administration du mont Liban, puis à le porter aux Montagnards, en leur en garantissant la sincère et loyale exécution.

Si la France avait fait cela à temps, l'insurrection de la Montagne n'éclatait pas, et la Syrie restait au pacha d'Égypte.

Les flottes alliées auraient bien pu bombarder les villes de la côte, ruiner de vieilles murailles et de modernes factoreries, anglaises pour la plupart; elles auraient même pu débarquer les cinq mille Turcs et les deux cent cinquante soldats européens à la tête desquels le commodore Napier a fait la triste besogne qu'il a si noblement désavouée depuis[1]; mais rien de tout cela n'aurait chassé de la Syrie les cent mille soldats d'Ibrahim, si, au lieu d'être harcelés par les Montagnards, ils eussent été fraternellement d'accord avec eux et paisiblement retranchés à l'abri de leur inexpugnable forteresse.

L'union des Montagnards avec l'armée égyptienne réduisait les puissances, soit à une inaction ridicule, soit à des provocations odieuses, mais stériles, contre les villes du littoral, et le mois de novembre survenant, accompagné des tempêtes périodiques qu'il traîne à sa suite et contre lesquelles la côte de Syrie n'a point d'abri, la flotte combinée eût été réduite à rembarquer son monde et à s'éloigner.

La campagne de 1840, ainsi conduite par la France sans qu'elle brûlât une amorce, constituait un premier échec pour l'alliance. Notre diplomatie, au contraire, y puisait un accroissement de force morale,

[1] On se souvient des généreuses paroles prononcées par la brave marin anglais à Édimbourg; elles ont été citées à cette même place, répétées en cent endroits, et sont aujourd'hui dans tous les souvenirs.

et se trouvait avoir devant elle tout un hiver pour reprendre les négociations sans que les probabilités offrissent aux puissances de meilleures chances pour le printemps suivant[1].

Cette ligne de conduite était si naturellement indiquée à la politique française, que ses agents s'y engagèrent spontanément sous la pression des circonstances.

M. Bouré, consul de France à Beyrouth, parfaitemeut identifié avec les intérêts qu'il devait défendre, ne crut pas pouvoir les séparer de la cause des Montagnards. Voyant Ibrahim laissé sur une pente funeste, accablant ses plus précieux auxiliaires d'exactions de tout genre, les réduisant par l'excès de ses rigueurs à chercher un abri dans les rangs de la coalition, il ne pensa pas qu'il fût possible d'accepter pour la France la solidarité d'une conduite aussi odieuse que funeste. A bout d'arguments, ne parvenant pas à contenir la rage aveugle du pacha, il protesta du moins pour dégager la responsabilité de son gouvernement, amena son pavillon et demanda des instructions à Paris.

Il fut désavoué et rappelé!

Ce désaveu et ce rappel mirent le comble au désespoir des Montagnards. Abandonnés de la France, livrés à Ibrahim, ils prêtèrent l'oreille aux offres séduisantes d'un agent britannique connu depuis longtemps dans la Montagne, personnellement aimé et estimé comme catholique.

M. Richard Wood n'était pas homme à négliger la chance favorable ouverte devant lui par le rappel du consul français. Il s'en servit activement auprès des principaux chefs chrétiens et druzes, leur démontra qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la France, tandis qu'en agissant d'accord avec les puissances alliées, ils chasseraient Ibrahim et rentreraient de plein droit en jouissance de leur antique et précieuse indépendance.

Arrivés à cette situation où les maux endurés surpassent les maux à craindre, les Montagnards n'hésitèrent plus à suivre les conseils de l'ambassade anglaise de Constantinople.

A dater de ce moment, la politique de la France en Syrie se trou-

[1] Je ne saurais résister au désir de citer ici l'opinion de M. le duc de Broglie, dans les termes où je la trouve exprimée par lui-même dans une lettre adressée à M. Guizot pendant son ambassade à Londres : Méhémet-Ali « résistera-t-il avec avantage? réussira-t-il à maintenir la Syrie, à garder le littoral, à jeter dans la mer quiconque débarquerait? C'est là notre belle carte; c'est celle sur laquelle nous avons mis à la loterie. Si le numéro sort, tout ira bien. Si le traité est convaincu d'impuissance et que les alliés soient mis en demeure d'en conclure un autre qui livre décidément la Turquie à la Russie, nous aurons beau jeu, soit à Berlin, soit à Vienne, soit même dans le sein du cabinet anglais, pour en prévenir l'adoption. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot. 2 vol., p. 378.)

vait sans point d'appui, les plans de la quadruple alliance n'avaient plus d'obstacles sérieux à redouter, et l'Angleterre s'étonnait elle-même de la longanimité avec laquelle nous la laissions triompher sur notre terrain et avec nos propres armes.

Pendant qu'Ibrahim-Pacha, l'allié de la France, mettait tout à feu et à sang dans le Liban et poussait ainsi les Montagnards au désespoir, la flotte anglaise brûlait beaucoup de poudre sur la côte contre de vieilles murailles que personne ne songeait à défendre. Puis, quand le bruit de son artillerie eut terrifié les Égyptiens, elle débarqua au nord de Beyrouth, sur la frontière du Kesrouan, cinq à six mille Turcs, flanqués de deux cent quarante matelots anglais et autrichiens. C'est à la tête de cette faible colonne que le commodore Napier, en veste blanche, un gros bâton à la main, modestement monté sur un âne, pénétra dans la Montagne en suivant la profonde et étroite vallée au fond de laquelle coule le torrent du Lycus [1].

Dirigé par les Montagnards, le commodore déroba facilement sa marche aux Égyptiens, et alla prendre à revers la formidable position dans laquelle Ibrahim s'était établi, avec ses meilleures troupes, aux environs de Beckfaya. Une seule charge à la baïonnette et au pas de course suffit pour mettre les Égyptiens en pleine déroute. Leur général dut à l'excellent mulet qu'il montait, de n'être pas pris lui-même; il arriva seul et exténué au couvent latin de Solima, y fut accueilli avec hospitalité et dès le lendemain quitta le Liban pour rallier son armée, déjà très-amoindrie par les désertions, et prendre position, d'abord à Baalbek et ensuite à Damas, avant d'évacuer définitivement la Syrie.

Mis en possession de la Montagne par les Montagnards eux-mêmes, les Anglais voulurent se débarrasser de l'émir Béchir, suspecté de partialité envers la France; ils l'attirèrent hors de sa résidence de Beit-ed-Din, en lui offrant une conférence sur le bord de la mer, à Sayda. Là, ils l'invitèrent à monter à bord d'un vaisseau anglais sous prétexte de l'accompagner à Beyrouth [2], et, quoiqu'il eût formellement demandé à être conduit en France ou à Rome, ils l'emmenèrent à Malte, d'où il ne devait plus revenir.

Le mois suivant [3], le dernier refuge des Égyptiens sur le littoral, Saint-Jean-d'Acre, fut attaqué par la flotte combinée; après deux heures d'un bombardement terrible, l'explosion d'une poudrière ayant causé d'affreux ravages dans les rangs des assiégés, rendit une plus longue résistance impossible. Après cette expédition, conduite avec

[1] En arabe Nahr-el-Kelb (*fleuve de chien*).
[2] Le 12 octobre 1840.
[3] Le 4 novembre.

plus de fracas que de périls, la flotte reprit son mouillage sur la rade de Beyrouth, où elle demeura jusqu'à la première tempête d'hiver qui éclata dans la nuit du 3 au 4 décembre, faillit la jeter à la côte, causa de graves avaries à plusieurs navires, et la força de s'éloigner pour aller chercher à Marmorissa un hivernage moins périlleux.

IV

Le traité de 1840, fait sans la France et contre elle, avait reçu, grâce à l'active direction de l'Angleterre, sa pleine et complète exécution : les Turcs étaient rentrés en possession de la Syrie, et Méhémet-Ali, réduit à l'Égypte, ne pouvait se dissimuler que le gouvernement de cette province resterait difficilement aux mains de ses successeurs, sans l'agrément des quatre puissances unies avec la Porte.

Cette situation n'avait rien de brillant pour la France : tout le monde le sentait, et les partis s'en renvoyaient réciproquement la responsabilité, sans se dire assez qu'elle résultait moins d'une faute de conduite quelconque, que d'une incompatibilité radicale entre le fond de la politique française, en Orient, et la marche oblique de la politique à contre-poids imaginée par l'Angleterre, pratiquée par l'Europe, et subie par nous avec une résignation trop souvent onéreuse.

Mais, dira-t-on peut-être, la France pourrait-elle contraindre l'Angleterre à changer de politique, entraîner l'Europe ou régler seule les affaires de l'Orient? Non, ces prétentions paraîtraient exorbitantes: mais serait-il excessif de demander que la France pratiquât en Orient la politique française et que l'intégrité de l'empire ottoman par la régénération des races chrétiennes fût le but hautement avoué, ouvertement poursuivi, de ses persévérants efforts? Je ne le saurais croire. Témoin attentif de ce qui s'est passé en Orient depuis vingt ans, je voudrais qu'il me fût permis d'adresser à M. le ministre des affaires étrangères d'aujourd'hui la question que M. le comte de Montalembert posait déjà en 1845 à M. le ministre des affaires étrangères d'alors, quand il lui demandait si, ébranlé par les massacres qui avaient ensanglanté le mont Liban, « il ne se sentait pas porté à se retirer plus ou moins des liens qui l'avaient enchaîné dans la quintuple alliance pour adopter, au moins en ce qui touche à la question

catholique en Orient, une politique plus indépendante et plus efficace[1]. »

Alors, comme aujourd'hui, la France réclamait en faveur de l'indépendance séculaire des chrétiens du Liban, mais avec aussi peu de succès, se heurtant toujours aux mêmes rivalités. A peine rentré, par son adhésion au traité des détroits[2], dans ce funeste concert où nous sommes toujours *un* contre *quatre* ou *cinq*, notre gouvernement essaya d'y faire entendre une parole généreuse et prévoyante ainsi que M. Guizot en donna l'assurance, en répondant à M. de Montalembert dans les termes suivants : « Quand en 1841, disait-il, on a commencé à s'occuper sérieusement à Constantinople des affaires de la Syrie, la France avait prédit les malheurs qui allaient accabler ce malheureux pays..... Nous avons pensé dès lors, ajoutait-il, que la chute de l'ancien mode d'administration de la Syrie, d'une *administration unique*, *nationale et chrétienne*, livrerait la Syrie à une anarchie déplorable. » Assurément il eût été difficile de voir plus juste et de dire plus vrai; mais cette parfaite intelligence d'une des faces de la situation n'excluait malheureusement pas la dangereuse illusion qui perçait dans la suite de ce discours, quand M. Guizot, dans sa loyale confiance, ajoutait : « Le cabinet anglais est dans les mêmes sentiments que le gouvernement français. Il ne serait pas capable d'abaisser sa politique au niveau de cette vieille politique turque dont je parlais tout à l'heure, qui travaille à détruire les Druzes par les Maronites et les Maronites par les Druzes. Non, le gouvernement anglais ne veut pas cela; il veut sincèrement, comme nous, que l'ordre et la justice soient établis dans le Liban[3]. » Si l'erreur était excusable alors, le serait-elle encore après tout ce qui a été fait et dit depuis ?

En réalité, l'Angleterre a toujours voulu détruire notre influence en Orient, et comme elle sait, mieux que nous peut-être, à quel point cette influence est étroitement liée à l'indépendanre du Liban, c'est contre cette indépendance qu'elle dirige ses plus constants efforts. En ramenant les Turcs en Syrie, elle savait bien quels auxiliaires elle donnait à sa politique, et, en effet, avant la fin de 1841, un premier coup avait déjà atteint les chrétiens du Liban. Les Druzes, excités secrètement par les musulmans, enhardis par la partialité que leur témoignaient les Anglais, se ruèrent sur les Maronites et

[1] Discours de M. le comte de Montalembert à la Chambre des Pairs. (*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

[2] Conclu en juillet 1841, précisément un an après celui qui nous avait placé dans un isolement qui aurait pu devenir fécond si les avantages en eussent été compris.

[3] Chambre des Pairs. (*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

en égorgèrent un grand nombre sous les yeux et quelquefois avec le concours des troupes régulières du sultan.

A la suite de ce premier massacre, Mustapha-Pacha fut envoyé en Syrie en qualité de commissaire extraordinaire, pour rétablir l'ordre. En débarquant, son premier soin fut de prononcer la déchéance de l'émir Béchir Cassem, qui avait succédé dans le gouvernement de la Montagne à son oncle le vieil émir Béchir Chéab enlevé, on s'en souvient, par les Anglais. Puis, immédiatement après, au mépris des promesses solennelles faites aux Montagnards par les puissances signataires du traité de 1840, il décréta que le Liban serait désormais administré directement par les Turcs.

Ce coup hardi réalisait les plus chers désirs du divan, mais dépassait un peu les allures méticuleuses de la diplomatie. Les ambassadeurs réclamèrent, la Porte louvoya comme elle sait si bien le faire; mais, en abandonnant l'application immédiate de sa mesure, elle en maintint le principe en prophétisant qu'il n'y aurait de tranquillité dans le Liban que quand il serait un pachalik comme les autres, c'est-à-dire ruiné, sans culture et sans population.

Les intrigues nouées alors, à Constantinople et en Syrie, fourniraient un curieux chapitre à l'histoire de la politique orientale. Les limites qui me sont tracées ne permettent pas d'en aborder le détail, je dois me borner à en indiquer, à grands traits, les principales lignes.

Après bien des négociations et des notes échangées, les cinq puissances et la Porte décidèrent que le Liban serait soumis à un ordre de choses que le ministre de la guerre, Rifat-Pacha, caractérisait d'un seul mot en le nommant : « La guerre civile organisée, » et qui consistait à faire gouverner les Maronites par un caïmacan maronite et les Druzes par un caïmacan druze.

Pour être logique et paraître équitable, ce régime aurait dû admettre autant de gouvernants qu'il y a de catégories diverses à gouverner dans le Liban : pour être applicable, il aurait fallu que chaque catégorie habitât un district séparé; mais, avec le mélange qui existe dans plusieurs districts, et même dans un grand nombre de villages, le double gouvernement des caïmacans devait amener, non-seulement la guerre civile, mais l'anarchie la plus complète.

Les chrétiens des districts mixtes se voyant menacés de passer sous l'administration des chefs druzes, faisaient entendre les plus énergiques comme les plus légitimes réclamations. Cependant la France, paralysée par les liens de la politique collective, ne pouvait rien contre les décisions de cette politique, et l'Angleterre, heureuse de trouver l'occasion d'humilier les Maronites, pressait le divan de faire exécuter les résolutions prises par les puissances d'accord avec lui.

La Porte toutefois ne se pressait pas d'installer le gouvernement

des caïmacans décrété en 1842; elle temporisait devant les déclarations d'Essad-Pacha, qui annonçaient non-seulement de grandes difficultés locales, mais même une résistance ouverte de la part des Montagnards.

On gagna ainsi 1844. Quatre années s'étaient écoulées depuis le retour des Turcs ramenés par les Anglais, et l'anarchie, rentrée à leur suite, avait eu le temps de faire regretter l'administration précédente. Plusieurs chefs druzes allèrent alors trouver l'évêque de Beyrouth, chargé des intérêts du patriarche maronite auprès des autorités musulmanes, le priant de s'entremettre pour rétablir la bonne harmonie entre eux et les chrétiens, afin de réclamer, tous ensemble, la restauration du gouvernement unique, national et chrétien qui avait si longtemps assuré l'indépendance du Liban.

Si la France eût joui alors de sa liberté d'action, au lieu d'être liée à la politique collective, elle aurait certainement appuyé cette heureuse démarche, ouvertement, résolûment, comme son droit de protectorat sur la Montagne l'y autorisait; au lieu de cela, elle porta la question devant la politique européenne, rarement disposée à lui donner raison.

Pendant ce temps-là, le colonel Rose, consul général d'Angleterre à Beyrouth, déploya une grande activité pour empêcher le rapprochement des deux races rivales, et n'eut pas grand'peine à ranimer les anciennes inimitiés qui les divisent.

Sur ces entrefaites, et pendant que la plus grande agitation régnait dans la Montagne, un ordre de Constantinople vint porter le comble au désespoir des chrétiens en leur annonçant que, dans les districts mixtes, ils seraient soumis à des chefs druzes.

Prenant avantage des circonstances, le consul général d'Angleterre pressait le pacha d'exécuter les ordres du divan et conseillait en même temps aux Maronites de se soustraire, par l'émigration, au danger qui les menaçait; promettant son intervention, auprès de la Porte, pour faire payer généreusement aux émigrants, les propriétés qu'ils laisseraient derrière eux.

Ce projet d'expropriation d'un peuple en masse, pour cause d'utilité britannique, avait, aux yeux du colonel, aujourd'hui sir Hugh Rose, l'immense avantage de faire disparaître la base même du protectorat français, condamné dans les conseils anglo-turcs; mais les Maronites ne s'y prêtèrent pas.

De son côté, Essad-Pacha, retenu par un sentiment de justice et même de bienveillance pour les chrétiens, hésitait à exécuter les derniers ordres du divan et résistait aux excitations passionnées de l'agent britannique. Il fut représenté à Constantinople comme un partisan de la France et immédiatement rappelé.

Peu de temps après le départ d'Essad, au mois d'avril 1845, les Mutualis, unis aux Druzes et aux Turcs, assaillirent les chrétiens et commirent des abominations dont il faut lire le récit détaillé dans les papiers du temps et dans le récit fort instructif publié par M. Poujade [1], qui fut successivement voyageur et consul en Syrie, où il tint avec honneur et dignité le drapeau de la France.

La complicité des autorités musulmanes, dans les massacres de 1845, n'est l'objet d'aucun doute pour les personnes qui ont suivi, à cette époque, la marche des événements et qui se souviennent des révélations faites dans les parlements de France et d'Angleterre. Cependant, tant de choses se sont passées depuis, que, pour rafraîchir les souvenirs et ne laisser place à aucune hésitation, j'emprunterai le témoignage hautement impartial de M. Guizot, tel qu'il se trouve dans une dépêche officielle, adressée à l'ambassadeur de France à Constantinople : « J'ai appris, dit M. le ministre des affaires étrangères d'alors, que la partialité du muchir de Sayda et des troupes turques en faveur des Druzes était devenue plus manifeste et plus odieuse. Non-seulement ces troupes, dont la mission devait être de s'interposer entre les deux partis, ont protégé les Druzes et laissé systématiquement accabler et égorger les chrétiens, mais encore elles ont dans maintes circonstances pris part au massacre de ceux-ci; elles ont commis d'affreuses cruautés, et il n'est pas possible maintenant de douter de la complicité des agents de la Porte avec les ennemis des Maronites. » Après avoir rendu hommage à la fermeté courageuse du consul de France à Beyrouth [2] et rappelé les circonstances odieuses de l'assassinat d'un religieux placé sous la protection française, M. Guizot termine sa dépêche en déclarant noblement, « qu'un tel attentat affecte à un trop haut degré l'honneur et les intérêts de notre protectorat religieux, pour qu'il puisse et doive rester impuni. »

Les instigateurs, les acteurs et les protecteurs des massacres de 1845 ne furent pas punis, ils ne furent pas même désavoués, mais les victimes furent désarmées et rançonnées. Il y eut bien un simulacre de jugement où l'on fit comparaître le cheik druze Hamoud-Abou-Naked, un des principaux directeurs des massacres, mais pour lui procurer la gloire d'un acquittement qui devint naturellement un grand encouragement à recommencer en 1860.

Voilà comment nos protégés du Liban et notre influence en Orient avaient profité de notre rentrée dans le concert des puissances! Une si douloureuse expérience nous a-t-elle du moins éclairés? La suite répondra.

[1] *Le Liban et la Syrie*, 1845-1860, par Eug. Poujade.
[2] M. Poujade.

V

La révolution de 1848 et les événements qui en furent les conséquences détournèrent un moment vers d'autres points de l'horizon les regards habitués à se tourner vers l'Orient; mais cette distraction ne fut pas de longue durée, et la question des Lieux saints, soulevée dès les premiers mois de 1850, fournit au gouvernement de la République, l'occasion de revendiquer les anciens priviléges concédés à nos rois [1]. Rien n'est plus curieux et plus instructif que la lecture des dépêches diplomatiques échangées depuis cette époque jusqu'au jour où éclata la guerre de Crimée, et le langage dans lequel notre ambassadeur à Constantinople réclamait alors le bénéfice exclusif de l'article 33 des capitulations de 1740 [2] n'était pas de nature à faire prévoir que, après avoir vaincu les Russes en Crimée, nous les admettrions à Jérusalem, avec nous et en compagnie des Turcs, à réparer la coupole du Saint-Sépulcre, consacrant ainsi à leur profit une situation qui doit dépasser leurs espérancs les plus ambitieuses. L'examen de cette correspondance intéressante entraînerait des développements beaucoup trop étendus; je dois me borner à en recommander la lecture aux personnes qui s'intéressent aux variations de la politique, et, revenant à mon sujet, je me retrouve en présence du traité de Paris et de son fameux article 9, qui place évidemment les chrétiens sujets du sultan, sous la protection de toutes les puissances signataires de ce traité.

Les malheurs de 1860 et notre intervention en Syrie nous ont montré, comment l'Europe exerce la protection qu'elle a promise aux chrétiens de l'Orient. Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis de demander si l'Europe, au congrès de Paris, a prétendu dépouiller les chrétiens du Liban, de cette antique indépendance que les Turcs n'avaient jamais pu leur enlever et si la France a ratifié cette prétention? Évidemment non. La question des chrétiens du Liban est demeurée ce qu'elle était auparavant, elle n'a pas été mise en discussion, et comment l'eût-elle été, quand il y avait là quatre puissances qui, en 1840, avaient garanti l'indépendance du Liban par les promesses

[1] Un grand massacre de chrétiens eut lieu à Alep en 1850; mais cette ville étant en dehors des limites de ce travail, je dois m'abstenir de raconter les scènes horribles qui s'y passèrent alors et jetèrent tout le pays dans la consternation.

[2] *Documents anglais*, 1854. P. 4, n° 7.

les plus solennelles, et quand le congrès était réuni, à Paris, chez la puissance protectrice de ce noble petit peuple, dont l'autonomie a été si longtemps respectée.

L'article 9 du traité de Paris est donc la garantie des chrétiens de tout l'empire ottoman, même des chrétiens de Syrie, hélas! il faut bien en convenir; mais ceux du Liban ont un autre titre, c'est la jouissance de cette antique indépendance reconnue et garantie en 1840 par l'Europe et toujours protégée par la France.

Tel est, à mon sens, le terrain sur lequel la France aurait bien fait de se placer quand elle envoya ses soldats au secours des chrétiens d'Orient. Peut-être, à la rigueur, avait-elle besoin du consentement d'autrui pour protéger les chrétiens de la Syrie, mais pour ceux du Liban, c'était toute autre chose : là, elle agissait en vertu d'un droit que personne ne lui a encore ouvertement contesté, et que sans doute elle ne souffrirait pas qu'on lui disputât.

Je n'entends pas parler, ici, du droit en vertu duquel la France n'a pas hésité à porter ses armes au secours des Piémontais, quand elle a pu craindre qu'ils ne fussent pas en état de se défendre contre les Autrichiens; mais d'un droit net, défini, incontestable, le droit de puissance protectrice.

Il se trouverait peut-être encore des voix prêtes à déclarer que ces vieux droits-là sont tombés en désuétude? nous en avons entendu! mais les organes officiels de l'État leur ont répondu, en proclamant hautement la résolution du gouvernement de n'abandonner aucun des droits ni des devoirs de la France.

Je m'arrêterai encore moins à décrire les scènes sanglantes de 1860 que celles de 1845 ; elles ont laissé en Europe une impression d'horreur trop profonde et encore trop récente pour qu'il y ait à la raviver. D'ailleurs, si quelques mémoires plus distraites avaient besoin qu'on leur rappelât ces tristes souvenirs, il faudrait les renvoyer aux récits authentiques faits sur place, en présence des victimes agonisantes, par M. François Lenormant[1], et par M. Baptistin Poujoulat[2].

Toutefois, en renonçant à répéter ce que d'autres ont si bien dit, je ne puis me dispenser d'enregistrer ici le fait capital, attesté par tout le monde et mis hors de toute contestation par les documents officiels eux-mêmes, à savoir que les massacres de 1860, comme ceux de 1845 et de 1842, ont été provoqués, conduits, exécutés par les autorités turques. « Il y a un fait remarquable, écrit le 8 août 1860 le major Fraser à lord John Russel, c'est que les seuls

[1] *Massacres de la Syrie*. In-8. Douniol.
[2] *La Vérité sur la Syrie et l'Expédition française*, par B. Poujoulat.

points où il y a eu de graves massacres *sont précisément ceux où il y avait des garnisons turques*, » et M. le consul général Moore, avec sa loyauté bien connue, atteste le même fait dans une lettre portant la date du 6 août 1860, où il dit « que dans toutes les places de la Montagne où des massacres ont été commis, il y avait des garnisons de troupes régulières s'élevant de deux à six cents hommes, avec des pièces de campagne[1]. » Ce que les deux témoins anglais auraient pu ajouter, c'est que partout, les troupes régulières du sultan avaient prêté main-forte aux assassins.

Dans son livre intitulé : *La Syrie en* 1861, M. Saint-Marc Girardin, en exposant la politique de Constantinople et la conduite des autorités turques en Syrie, pour mieux résister à tout entraînement français, n'a jamais voulu admettre que des témoignages anglais, et c'est de cette enquête, poursuivie avec autant de sagacité que d'impartialité, qu'il faut apprendre le sort réservé aux protégés de la France dans les conseils de la politique collective.

Quant à la politique turque en Syrie, elle est toute dans ce mot d'Achmed-Pacha, gouverneur de Damas, qui disait pendant les massacres : « Il y a deux grands fléaux en Syrie, les chrétiens et les Druzes, et, quand un parti massacre l'autre, c'est tout profit pour la Porte[2]. » Comme le remarque si judicieusement M. Saint-Marc Girardin, ne semble-t-il pas que lord Dufferin ait voulu commenter et expliquer le mot d'Achmed-Pacha, quand il dit, le 3 novembre 1860, en s'adressant à sir H. Bulwer : « Il n'y a pas le plus petit doute que les derniers massacres et toutes les guerres, troubles et querelles qui ont agité le Liban depuis les quinze dernières années, ne doivent être attribués au mécontentement qu'a causé au gouvernement turc l'autonomie partielle accordée à la Montagne. Sa politique a été de prouver que le système accordé par les grandes puissances en 1845 était impraticable. A ce point de vue, les Turcs excitaient, quand l'occasion s'y prêtait, l'animosité chronique qui existe entre les Druzes et les Maronites. A mesure que les influences étrangères vinrent encourager l'arrogance et le fanatisme des chrétiens, leur indépendance devint plus insupportable aux Turcs, et ils en arrivèrent à la résolution d'infliger aux chrétiens une répression supérieure à toutes celles qu'ils avaient subies jusque-là. Ce qui s'est passé à Hasbeya, à Rasheya, à Deïr-el-Kamar, fut l'exagération de ce plan. Khourshid-Pacha et ses complices étaient incapables *d'exécuter une politique aussi subtile*. Le *jeu a été forcé et a fait scandale*. Disons-le bien, tant que l'Europe admettra que la Turquie doit gouverner la Syrie, exclure les Turcs du

[1] *Recueil anglais*, p. 75, n° 88.
[2] Rapport de M. le consul Brant à sir H. Bulwer (*Recueil anglais*, p. 132, n° 138.

gouvernement de la Montagne, c'est rendre la tranquillité impossible. Il faut faire que l'intérêt du gouvernement soit de procurer la paix dans le Liban, au lieu d'y exciter la guerre. C'est le seul moyen de garantir la bonne intelligence entre les tribus hostiles [1]. »

Je ne sais avec quel sentiment on lira cette page; mais, en la transcrivant, j'ai peine je l'avoue, à contenir mon indignation, et je me demande comment un chrétien a pu penser et parler ainsi. Je répéterai volontiers ici ce que disait M. de Montalembert en 1845 : « On ne peut expliquer cette exécrable politique que par la jalousie qu'inspire à l'Angleterre l'autorité séculaire de la France dans les Montagnes du Liban [2]. » Mais écoutons M. Saint-Marc Girardin analysant ce passage du mémoire de lord Dufferin et mettant à nu les éléments de l'étrange politique qui y est professée : « Les Turcs ont fait tout le mal dans le Liban ; le remède est de les faire maîtres absolus du Liban. Ils ont permis et commis les plus horribles attentats pour arriver à la souveraineté absolue : eh bien ! consacrons cette souveraineté absolue, et, comme nous ne pouvons pas supprimer chez les Turcs le penchant qu'ils ont à tuer les chrétiens, qui ne sont pas tout à fait leurs esclaves, faisons tout à fait des chrétiens d'Orient les esclaves des Turcs. Il y a des gens qui prétendent que la meilleure manière de se délivrer des tentations dans ce monde, c'est de les satisfaire. Lord Dufferin applique cette maxime à la politique turque. Les Turcs seront tentés de faire le mal dans le Liban tant qu'ils n'y auront qu'un pouvoir restreint : donnez-leur un pouvoir absolu [3]. » Sans rien dire de la moralité de cette politique, voyez donc comme elle est probante. Est-ce que les chrétiens de Damas étaient protégés par les puissances chrétiennes? Est-ce que la France revendiquait leur autonomie? N'étaient-ils pas de purs raïas, comme on voudrait que le fussent les Maronites? cela les a-t-il sauvés ?

Qu'on ne dise pas que les massacres de Damas étaient la suite de ceux de la Montagne, que les Druzes, enivrés de sang dans le Liban, se sont rués ensuite sur Damas... Tout le monde sait qu'il n'y avait pas de Druzes à Damas et que si là, le *jeu a été forcé*, selon l'heureuse expression de lord Dufferin, ce fut exclusivement par les autorités turques.

Toute la politique anglaise en Orient est dominée par l'ardent désir de détruire l'influence française en Syrie, en annulant l'élément chrétien sur lequel elle repose.

Personne ne cache sa pensée à cet égard ; diplomates et ministres,

[1] *Recueil anglais*, p. 211, n° 182.
[2] Discours à la Chambre des Pairs. (*Moniteur* du 16 juillet 1845.)
[3] *La Syrie en* 1861, p. 58, 59.

tous sont d'accord. Le mot d'ordre s'échange et se croise de Londres à Constantinople, à Paris, à Beyrouth, partout : « Il faut rétablir et faire triompher la suprématie musulmane, n'importe à quel prix, et, quand il s'agit de faire partir nos soldats de la Syrie, où ils protégent les pauvres chrétiens contre leurs bourreaux, on redouble d'ardeur. Écoutez plutôt ce que lord John Russell écrit à lord Cowley :

« Augmenter les forces européennes et les maintenir en Syrie, ce serait, dit-il, changer tout à fait le but du concert qui s'est établi entre le sultan et les cinq puissances...

« Le gouvernement de Sa Majesté, n'ayant qu'à choisir entre les maux, préfère que le gouvernement de la Syrie soit rendu aux autorités nommées par la Porte. Il est vrai que de cette manière il n'y aura pas de garantie contre le renouvellement des luttes entre les Druzes et les chrétiens ; mais aussi longtemps qu'il y aura deux races dans le pays, on ne peut pas songer à avoir une sécurité permanente [1]. »

Cette note ne dissimule rien. Le gouvernement anglais se résigne à voir recommencer les scènes de sang et de carnage qui ont épouvanté l'Europe, pourvu que les soldats français s'éloignent au plus vite de la Syrie. Que deviendra cette province après l'évacuation ? « *Elle deviendra*, dit lord John Russell, *ce qu'elle pourra* [2]. »

Nous voici donc désormais parfaitement renseignés, et si nous consentons encore à soumettre les intérêts de notre influence et le sort de nos malheureux et fidèles alliés du Liban aux arrêts de la politique collective, nous saurons d'avance ce que nous devons en attendre.

Dès que le retour de nos soldats fut annoncé comme devant précéder l'accomplissement des mesures réparatrices promises par la Porte et la réorganisation du Liban attendue par les chrétiens, l'opinion publique se montra très-émue dans toute la France, et le sénat eut à statuer sur des pétitions, couvertes d'un grand nombre de signatures, demandant la prolongation de l'occupation protectrice. Le gouvernement intervint au débat, en déclarant que ce n'était pas la France, mais l'Europe qui évacuait la Syrie, et M. Billaut calma les inquiétudes de messieurs les sénateurs en leur lisant une dépêche par laquelle M. le ministre des affaires étrangères, chargeait l'ambassadeur français de déclarer aux ministres de la Porte que, dans le cas ou, après le départ de nos troupes, de nouveaux événements viendraient à surgir en Syrie, « des traditions séculaires nous impose-

[1] Dépêches du 7 novembre 1860. (*Recueil anglais*, p. 186, n° 172.)
[2] *Documents anglais*, p. 181, n° 172. Lettre de lord John Russell à lord Cowley.

raient le devoir de prêter aux chrétiens du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions [1]. »

On avait fait au sénat plus de sentiment que de politique; on s'était ému à la perspective de nouveaux massacres, mais on s'était peu occupé des grands intérêts généraux engagés dans la question du Liban. Et, soit que les uns n'eussent pas vu le fond des choses, ou que les autres ne se fussent pas soucié de le montrer, il n'en avait été rien dit ou presque rien, excepté cependant par M. Billaut, qui y avait touché en donnant à entendre que les anciens édits de nos rois ne constituaient pas un protectorat aussi étendu que l'esprit de parti cherchait à le faire croire.

Ce qui ne fut pas dit, mais qu'il importe de ne pas oublier, c'es que, sous la protection de ces anciennes capitulations, les Maronites ont vécu à peu près en paix pendant des siècles, et que, depuis vingt ans qu'ils sont sous la protection collective des diverses puissances de l'Europe, les Turcs les exterminent ou les font exterminer sans trêve et sans merci.

D'ailleurs, disait avec raison M. Billaut, la question n'était pas libre d'engagements antérieurs, les précédents de 1840 l'ont fait tomber dans l'arbitrage de cinq puissances, et à cette occasion il lançait en passant à l'émir Béchir et à ses administrés le reproche d'avoir tourné le dos à la France, pour se jeter dans les bras de l'Angleterre. Ce grief, né il y a vingt ans de l'irritation causée par l'insuccès de la politique d'alors, n'était pas la seule réminiscence qu'on fût surpris de rencontrer dans ce discours où M. Billaut exprimait sa confiance dans les bonnes intentions de l'Angleterre, comme cela se faisait en 1841 et 1845. « L'Angleterre, disait M. le ministre sans portefeuille, « qui n'est pas catholique, mais qui est chrétienne, n'oubliera pas non plus les devoirs que la chrétienté lui impose [2]. »

Toutefois, si le gouvernement cédait aux susceptibilités jalouses de l'Angleterre et de la Porte, en rappelant ses troupes de la Syrie, avant que la Montagne eût reçu une organisation capable de lui assurer un meilleur avenir, il n'abandonnait cependant ni la question d'humanité, ni la question politique. Ses vaisseaux croisaient devant les côtes de la Syrie, et le ministre des affaires étrangères négociait pour faire rendre aux populations du Liban le gouvernement *unique*, *national*, *chrétien* que la France n'avait cessé de demander depuis vingt ans pour elles.

[1] Dépêche de M. Thouvenel à M. le marquis de la Vallette. Séance du sénat. (*Moniteur* du 16 mai 1862.)

[2] Séance du sénat. (*Moniteur* du 16 mai 1862.)

Le 15 avril 1861, M. Thouvenel écrivait à M. le duc de Montebello, d'insister auprès du prince Gortschakoff pour lui faire adopter les conséquences des principes sur lesquels les deux cours étaient déjà d'accord, spécifiant bien que ces conséquences sont l'unité du gouvernement et le choix d'un chef *chrétien et indigène*[1].

La nationalité du gouvernement, voilà bien en effet le point capital du débat qui allait s'engager à Constantinople et qui s'était déjà discuté tant de fois, depuis vingt ans, en amenant toujours une solution contraire à nos protégés. Dès la première séance, le représentant de l'Angleterre et celui de la Russie se prononcèrent contre le choix d'un gouverneur indigène, ainsi que M. l'ambassadeur de France en rendit compte à son gouvernement par une dépêche télégraphique datée du 22 mai 1861.

Le 28 du même mois, M. Thouvenel répond à l'ambassadeur : « N'abandonnez l'indigénat qu'à la dernière extrémité. »

La France négocie à Pétersbourg, à Vienne, à Berlin en faveur d'un gouvernement national, de l'*indigénat*, puisque le mot est passé dans le langage diplomatique ; elle obtient l'assentiment de deux puissances, une troisième se montre hésitante ; mais l'Angleterre a une politique ferme et résolue, elle ne cédera pas et déclare qu'elle se retirera de la conférence si on maintient la condition d'un gouvernement indigène.

En vain le représentant de la France démontre-t-il le droit des Montagnards à se gouverner eux-mêmes, l'incapacité et l'insuffisance de la Porte pour maintenir le bon ordre dans un pays que ses propres agents viennent de saccager, rien n'y fait, et l'Angleterre l'emporte, parce que personne n'est résolu à faire pour la cause des chrétiens ce qu'elle ferait pour la cause des musulmans. Déjà chacun se dispose à céder, et cependant M. l'ambassadeur de France hésite encore; il en réfère à son gouvernement, qui, par deux dépêches du 1er et du 7 juin[2], l'autorise à se rallier à la transaction proposée par la Prusse, « tout en restant convaincu que l'arrangement dont il avait indiqué les trois bases essentielles (gouvernement unique, chrétien, national) répondait au véritable objet que les puissances devaient avoir en vue. »

C'en est fait, la convention est signée le 9 juin par toutes les puissances ; un arménien serviteur des Turcs est nommé pacha du Liban avec l'autorisation d'y introduire des troupes musulmanes quand il le jugera utile !!! C'est un essai, dit-on ; s'il ne réussit pas, on avisera.

[1] Dépêche de M. le ministre des affaires étrangères à M. le duc de Montebello à Saint-Pétersbourg. (*Moniteur* du 11 février 1862.)

[2] *Journal des Débats*. — *Moniteur* du 11 février 1862.

L'arrangement de 1842 était aussi un essai, il portait une moins grave atteinte aux droits des Montagnards que celui du 9 juin 1862 et a été suivi des massacres de 1845 et de 1860. Combien faudra-t-il d'essais pour que l'expérience soit complète, et quand elle paraîtra telle, combien restera-t-il encore de *Maronites* dans le mont Liban?

L'arrangement du 9 juin n'est pas sorti tout d'une pièce du cerveau britannique qui en avait recommandé un autre à la Porte. Les projets de solution n'ont pas plus manqué aux problèmes de la politique orientale qu'à toutes les autres questions nées ou naissantes; M. Saint-Marc Girardin en a fait connaître plusieurs et en a dit son avis, avec ce sens droit et fin qui a bientôt percé la bulle de savon de ces fantaisies, issues du besoin d'écrire une brochure quelconque. Je ne le suivrai pas dans cette campagne à coups de chiquenaudes, et on me saura gré de ne point m'arrêter à relever des morts et des blessés, qui renaîtront bien assez tôt sous de nouvelles formes.

Quant à M. Saint-Marc Girardin, il ne recommande aucun système tendant à conquérir ou à partager l'Orient; il demande tout honnêtement que l'Orient soit rendu à ses légitimes possesseurs, c'est-à-dire aux chrétiens conquis et asservis. Il s'étonne à bon droit que, dans un temps où l'on parle tant des nationalités souffrantes, celle qui souffre les plus cruelles tortures soit si peu secourue. Toutefois, en réclamant l'Orient au profit des chrétiens orientaux, l'éminent publiciste admet des tempéraments; il ne prétend pas qu'il faille donner congé aux Turcs à jour fixe, et, en attendant qu'ils s'en aillent, il examine parmi les différents systèmes proposés pour l'organisation de la Syrie, celui qui répondrait le mieux aux exigences de la situation. C'est à celui de lord Dufferin qu'il eût accordé la préférence en substituant Abd-el-Kader à Fuad-Pacha, que le noble commissaire anglais recommandait à son gouvernement, pour en faire un vice-roi de Syrie. « J'acceptais le système, mais je changeais l'homme, dit M. Saint-Marc Girardin, et avec Abd-el-Kader, gouverneur de la Syrie, érigée en principauté presque indépendante, je ne trouvais presque plus rien à critiquer dans le système de lord Dufferin. » Et plus loin : « Le Liban étant soumis à la loi générale de la Syrie, je ne crains pas qu'avec Abd-el-Kader cette loi soit sévère et injuste pour les chrétiens, complaisante et molle pour les musulmans[1]. »

Je ne voudrais pas entamer ici une controverse de détail, mais je demande à M. Saint-Marc Girardin la permission de soumettre à ses réflexions deux ou trois remarques empruntées à l'ordre des idées que nous avons en commun. Qu'il me soit d'abord permis d'insister sur la distinction à faire entre la Syrie et le Liban, dont on confond trop souvent les intérêts et les droits.

[1] *La Syrie en* 1861.

Depuis la conquête musulmane, l'une a toujours été soumise au croissant, l'autre jamais, et c'est bien vraiment aux Maronites qu'il convient d'appliquer cette apostrophe de M. Saint-Marc Girardin : « Vous n'avez songé qu'à rester chrétiens, et cela fait que vous êtes restés un peuple et une nation. »

Si ce peuple et cette nation existent, pourquoi laisser porter atteinte à leur indépendance? Nous qui ne voudrions pas que l'Orient fût partagé, mais qu'il fût régéneré par la nationalité chrétienne, n'oublions pas qu'au milieu de ce vaste empire il n'y a qu'un seul point, le Liban, où l'indépendance chrétienne se soit maintenue : ne l'abandonnons pas, c'est le germe qui doit tout ranimer, tout sauver, et à l'ardeur que les Anglais et les Turcs mettent à l'attaquer, reconnaissons que là est certainement le point qu'il faut défendre.

M. Saint-Marc Girardin croit qu'Abd-el-Kader eût respecté tout ce qui doit l'être, qu'il eût traité les chrétiens comme les musulmans. Je l'accorde, mais le sort des musulmans serait-il bien enviable pour les chrétiens indépendants du Liban?

Que Dieu me garde d'être ingrat pour les services rendus aux chrétiens de Damas par Abd-el-Kader ou de voir, dans la conduite de notre pensionnaire, aucune trace de calcul personnel et ambitieux; je veux croire de lui tout le bien qu'en ont dit ceux qui l'ont vu à l'œuvre durant les tristes jours du massacre de tant de victimes; mais enfin je connais aussi les préjugés de sa foi, et tant qu'il sera, comme il l'est, un fervent musulman, je redouterai de lui livrer nos chers Maronites. Qu'on fasse de lui un gouverneur de la Syrie, puisque la Syrie, dans l'état actuel des choses, doit être gouvernée par un musulman, j'y applaudirai; mais qu'on ne livre le dernier asile de l'indépendance et de la liberté chrétienne à aucun musulman et que M. Saint-Marc Girardin me permette de répéter avec lui, en l'appliquant au Liban, ces belles paroles que je lui emprunte : « Qui donc oserait essayer de perdre ce que Dieu a sauvé, de défaire ce que Dieu a fait! »

Quand l'arménien Daoud fut placé à la tête de l'administration du mont Liban je jetai, ici même, un cri d'alarme que les lecteurs du *Correspondant* n'auront peut-être pas oublié et que malheureusement les événements justifient. Il n'y a pas beaucoup plus d'une année que le nouveau système est en pratique, et déjà la Montagne s'agite dans les plus douloureuses et les plus légitimes anxiétés. Le pacha Daoud, pour gagner ses éperons, veut conduire les Turcs dans la forteresse des Maronites, dans le district du Kesrouan, là où les Turcs ni les Druzes n'ont jamais pénétré, pas même en 1860. Si à cette époque ils y fussent entrés, il ne serait pas resté un seul chrétien en vie, non-seulement dans le Liban, mais même dans la Syrie.

C'est du Kesrouan que le brave Joseph Karam se disposait à mar-

cher au secours de ses frères de Zahlé et des districts mixtes en 1860, quand, par un malheur à jamais déplorable, on parvint à lui persuader que les troupes turques s'avançaient au secours des chrétiens, qu'il fallait les laisser faire et ne pas compromettre la pacification générale par une intervention intempestive. Les Turcs avancèrent, en effet, mais pour aider les Druzes.

Daoud a fait enlever Joseph Karam on sait par quels procédés, et voici qu'aujourd'hui il veut supprimer les défenses naturelles du Kesrouan en faisant ouvrir une route qui mettrait le pays à la merci des Turcs.

Dans tout pays civilisé, une route est un bienfait, mais là où elle introduirait les Turcs, elle serait la plus funeste et la plus affreuse calamité.

Déjà une collision a eu lieu entre Daoud et les habitants de Ghazir, tout le pays est en émoi et chaque paquebot arrivant de Beyrouth apporte les nouvelles les plus inquiétantes [1]. Daoud réussira-t-il? Cette belle contrée du Liban que nous avons tous vue naguère si riche, si peuplée, si heureuse, et qu'aucun Français n'a traversée sans éprouver les douces émotions de la patrie, comme le dit si bien M. Bottu de Limas dans son beau livre, cette contrée, fertilisée à force de labeurs, sera-t-elle dévastée, ruinée, réduite à n'être plus qu'un désert? Non, nous voulons espérer que la France ne le permettra pas et que M. le ministre des affaires étrangères, après avoir fait des réserves pour le cas où la combinaison du 9 juin ne donnerait pas à la Montagne la paix et la prospérité dont nous voulons qu'elle jouisse [2], n'attendra pas, avant de prendre des mesures efficaces, qu'un nouveau massacre soit venu les rendre inutiles.

VI

Lord Chatam disait : « Je ne discute pas avec quiconque me dit que le maintien de l'empire ottoman n'est pas pour l'Angleterre une question de vie ou de mort. » Chaque Français, à son tour, repre-

[1] Je ne parlerai pas plus ici du massacre des Arméniens de Marâsh que je n'ai parlé du massacre des chrétiens d'Alep, et toujours par la même raison, pour ne pas sortir de l'objet principal de cette étude.

[2] Circulaire de M. le ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques près les cours étrangères, sous la date du 1er juillet 1862. (*Journal des débats* du 12 février 1862.)

nant la même formule, devrait dire : « Je ne discute pas avec quiconque me dit que l'empire ottoman peut être sauvé autrement que par la régénération et l'émancipation de ses sujets chrétiens. »

Comment opérer la régénération des sujets chrétiens du sultan? Là est toute la question, car une fois retrempés dans les forces vives du christianisme, ils seraient bientôt émancipés, non-seulement parce qu'ils sont au moins aussi nombreux que les musulmans, mais surtout parce que le progrès moral décuplerait leurs forces.

Excepté les chrétiens du Liban, qui jusqu'ici avaient échappé à l'influence délétère de l'administration musulmane, tous les chrétiens de l'empire ont vécu, depuis plus de quatre siècles, sous le poids d'un système inventé par Mahomet II, et dont tout le secret a consisté à enchaîner le clergé byzantin dans les liens de la vénalité, et à lui livrer le peuple pour qu'il le maintînt dans l'état de servitude et d'ignorance où nous le voyons aujourd'hui.

Pour soustraire les quatorze ou quinze millions de chrétiens qui vivent dans cette situation lamentable, il faut avant tout former un clergé instruit, pieux, ayant conscience de sa mission.

L'Église romaine, qui a l'instinct et la générosité de tous les sacrifices utiles, n'a point hésité devant cette nouvelle entreprise.

Comment former un tel clergé, où prendre des professeurs capables de bien remplir cette mission? Dans le clergé grec? on ne les y trouverait pas. Dans les rangs du clergé latin? les grecs n'iraient pas à eux dans la crainte d'être entraînés au latinisme.

Le problème, qui d'abord paraît insoluble, se simplifie beaucoup si des professeurs latins, dûment autorisés par le Souverain Pontife, consentent à se rapprocher de ceux qu'il s'agit d'instruire, en adoptant eux-mêmes le rite oriental des Grecs-unis.

Dans l'Église de Jésus-Christ, le dévouement est toujours à la hauteur de la tâche, et voici déjà que le R. P. J. Gagarin est en route pour l'Orient, où il va prendre la direction d'un séminaire qui sera commun à toute l'Église orientale unie, sans distinction de nationalité, et où on s'occupera de former des professeurs et des directeurs pour tous les séminaires diocésains.

Quelques années suffiront pour transformer le clergé oriental, et avec lui, le peuple confié à sa direction. En vain objecterait-on que le procédé est lent, qu'on n'a pas le temps d'attendre ses résultats. Si on ne peut pas en proposer un autre aussi certain et plus prompt, il faut se rallier à celui-ci ou déclarer qu'on ne veut pas travailler au rapprochement des diverses Églises d'Orient, et par ce rapprochement, à la grande solution chrétienne de la question orientale.

Où placer ce séminaire, qui doit devenir le centre et comme le générateur de tous les autres, si ce n'est sous la garde des chrétiens du

Liban, dans cette contrée sur laquelle la France a toujours veillé, non point avec l'arrière-pensée ambitieuse de la conquête ou de la domination, mais, avec le sentiment généreux et traditionnel qui réunit tous les cœurs et tous les partis, et que M. Billaut constatait devant le sénat, quand il disait : « En résumé, messieurs, que résulte-t-il de cette discussion solennelle ? La France et le sénat ont une profonde sympathie pour les chrétiens d'Orient, une profonde horreur pour ceux qui les ont massacrés. »

Oui, nous avons une profonde sympathie pour les chrétiens d'Orient, mais, comme le dit excellemment M. Saint-Marc Girardin, peut-être n'avons-nous pas assez d'admiration pour le miracle de la foi conservée par eux sous la persécution des Turcs. Nous n'avons pas assez d'admiration pour tant de pauvres chrétiens endurant toutes les souffrances, subissant tous les outrages, allant à la mort par milliers, sans qu'aucun d'eux, ni parmi les vieillards, ni parmi les femmes, ni parmi les enfants, ait encore failli en chemin et cherché à se racheter des souffrances et de la mort au prix de la foi en Jésus-Christ. Non, nous n'admirons pas assez non plus chez les Maronites le sentiment profond et inébranlable qui les attache à la France. Depuis 1840, ils savent bien, ces pauvres Montagnards, que toutes les haines accumulées contre eux sont provoquées par l'attachement qu'ils nous gardent. On le leur a dit en cent circonstances et sur tous les tons; les offres les plus séduisantes ne leur furent point épargnées, on les pressa bien souvent d'accepter une protection qui aurait garanti leurs biens et leur vie, comme ils peuvent constater après chaque massacre, qu'ont été protégés la vie et les biens de tous ceux qui ont des rapports avec les Anglais ou même avec les missionnaires américains. Assurer sa fortune et sa vie dans un pays où l'un et l'autre sont sans cesse en danger, c'est bien quelque chose! Eh bien, cependant, que l'on compte ceux qui ont consenti à chercher cette garantie loin de la France.

On a dit qu'en 1840, les Montagnards s'étaient laissé entraîner par les agents de la quadruple alliance, et que leur insurrection contre les Égyptiens avait fourni un argument contre la politique de la France. J'ai répondu d'avance à ce reproche mal fondé. Je n'y reviendrai plus, mais j'ajouterai seulement que, depuis 1841, trois massacres plus affreux les uns que les autres, n'ont rien pu contre l'attachement tant de fois séculaire de ce petit peuple admirable et fidèle qui mourra jusqu'au dernier homme avant d'avoir renié la France.

Il a raison, il a mille fois raison de nous rester fidèlement attaché, car la France n'est pas ingrate; elle l'a bien montré en 1860 par l'élan de sa charité et l'élan de ses soldats, comme elle le montrerait encore au besoin. Ce n'est pas sa faute si notre brave armée est restée si peu et

n'a pas fait plus pour la répression des crimes et la réparation des désastres; les Maronites le savent, et, confiants dans un avenir meilleur, ils attendent, en supportant l'épreuve qui leur est imposée, avec une résignation inébranlable.

Ce n'est pas non plus la faute de la France si l'indépendance du Liban, cette indépendance qui a coûté tant de sang et d'efforts aux pauvres Montagnards, a été livrée aux Turcs par la jalousie de l'Angleterre et l'indifférence ou les calculs égoïstes des autres puissances.

La France a parlé en faveur de cette indépendance, ses diplomates ont agi dans toutes les cours de l'Europe et lutté à Constantinople; si leur voix n'a pas prévalu dans une réunion où leurs plus généreuses prétentions étaient condamnées d'avance, qui dit que la France consentira toujours à subordonner son avis et sa conduite en Orient aux exigences d'une puissance qui, selon l'expression d'un de ses hommes d'État, veut que la Turquie demeure comme un marais infranchissable interposé entre l'Europe et son vaste empire des Indes!

J. de Bertou.

UN

CONSEIL DE FAMILLE

PROVERBE

PERSONNAGES

DON LOPEZ DE AZAGRA, homme politique.
SAMUEL, banquier, frère de dona Serafina.
PANTALEO.
DON RAMIRE DE LAS CALEBAZAS, capitaine de hussards.
DONA SERAFINA, femme de don Lopez.
INEZ, leur fille.

La scène se passe dans l'Amérique du Sud. Le prince X. vient de renverser le prince Y. et de rétablir l'ordre dans le pays de Z.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

DON LOPEZ, DONA SERAFINA, puis INEZ.

DON LOPEZ.

Non, je n'adhère pas à ce nouveau pouvoir!
Je reste indépendant... tout m'en fait un devoir :
Mon passé, mes serments sous les drapeaux contraires,
Le nom de mes aïeux et le sang de mes frères,

Aux abus triomphants les coups que j'ai portés...
Je veux, je dois finir avec nos libertés.
J'abdique mes emplois, et je fuis cette ville,
Ce vainqueur entouré d'une foule servile.
Tout offusque mes yeux; j'ai le monde en horreur!
Retournons à nos champs; je me fais laboureur.

DONA SERAFINA.

Cher Lopez! toujours fier et digne de lui-même;
Tel que je l'ai choisi, tel, enfin, que je l'aime :
Un vrai sage, élevé dans le mépris de l'or,
Un gentilhomme, un fils du Cid Campeador.
C'est bien là mon héros, mon époux et mon maître!
Ma jeunesse, une dot, — quelque beauté, peut-être, —
Quand je te donnai tout, je te rêvais ainsi!
Mon superbe idéal ne s'est pas obscurci.
Va! je suis digne, ami, de ton nom que je porte.
M'appuyant sur ton bras, je suis la femme forte.
Oui, je veux partager tes indignations...
Je comprends mal, c'est vrai, ces grandes questions;
Tu n'as pas dans ta femme un secours politique;
Tout mon savoir se borne au domaine pratique;
Et les événements, d'ailleurs, nous ont surpris.
Si tu prenais conseil de quelques bons esprits?
Mon frère? Il est expert dans les grandes affaires;
Il est heureux en tout; et, dans les hautes sphères,
Monsieur Pantaleo? C'est un homme très-fort,
Qui met ses intérêts et ses vertus d'accord.
Il sait persuader les gens les moins crédules :
Tu devrais avec lui causer de nos scrupules.

DON LOPEZ.

Qui prend conseil d'autrui, quand l'honneur a parlé,
A, dans le fond du cœur, déjà capitulé.
Qu'ai-je besoin, vraiment, de ton lourd casuiste?

DONA SERAFINA.

C'est une idée en l'air; ne crois pas que j'insiste.
Va! sur le point d'honneur et le haut sentiment,
Je te sais infaillible et marche aveuglément.
Partons! J'aime, d'ailleurs, les champs, l'agriculture...
J'appris de toi, poëte, à chérir la nature;
Des foins et des lilas je sens, déjà, l'odeur,
Et je fais mes adieux, sans peine, à la grandeur.
Partons! loin de la cour, loin de tout ce qui brille.
Pour un sort plus modeste élevons notre fille.

INEZ, entrant.

Mon père, embrassez-moi, j'apporte du nouveau!

DON LOPEZ.

Serait-ce un changement?...

INEZ.

C'est d'abord qu'il fait beau,
Qu'on peut aller au bois, et qui m'aime me suive!
Mais c'est mieux que cela : l'excellent oncle arrive;
Mon oncle Sam, si gai, — n'étaient ses gros jurons, —
Son nègre est à l'office. — Oh! comme nous rirons!... —
Mais que vous êtes triste! Est-ce votre migraine?

DONA SERAFINA, à don Lopez.

Chère enfant! sa gaieté me charme... et me fait peine;
Vois donc! qu'elle est jolie!

DON LOPEZ.

Et quel cœur! A la voir,

J'ai bien vite oublié les honneurs, le pouvoir.
Comment peut-on s'éprendre à semblable guenille,
Quand on peut vivre aux champs, aimé, libre, en famille?

DONA SERAFINA.

Oui, plus d'ambition, l'honneur nous la défend;
Vivons obscurs, heureux!... Ah! cette pauvre enfant,
Qu'il nous faudra sevrer des plaisirs de son âge!...
Mais elle est votre fille, elle aura du courage.
Nos goûts seront les siens... Lorsque j'avais seize ans,
Je trouvais le désert, les bois très-séduisants.
Plus de bal, de concerts, nous vivrons en fermières,
Loin de tout...

INEZ.

Vous parlez d'habiter les Bruyères?
Quel bonheur! J'aurai là des moutons, des oiseaux,
Un rouet comme Berthe et de jolis fuseaux,
Je ferai des bouquets, du fromage à la crème;
J'irai seule à cheval...

DONA SERAFINA, à don Lopez.

C'est l'innocence même,
Un trésor!

A Inez.

Mais ton oncle est là, dans un moment;
Viens, jetons un coup d'œil sur son appartement.
Je dois t'initier aux soucis du ménage;
Il en coûte plus tard, c'est plaisir, à ton âge.
Ton père est un héros du temps des vieux Romains;
Les femmes des consuls travaillaient de leurs mains,
Elles ne connaissaient ni thé, ni porcelaine;
Sachons les égaler dans le tricot de laine.

SCÈNE II

DON LOPEZ, seul.

Comme elle a doublement souci de mon honneur,
Femme des anciens jours! et que j'ai de bonheur!
Que d'hommes, devenus des renégats infâmes,
Que j'ai connus si purs!... Tous tombés par leurs femmes.
Voyez ce pauvre duc, l'ami, le familier
Du dernier prince, — un peu son mauvais conseiller, —
Un grand nom, pas d'enfants, un million de rente...
Noble et riche à ce point, aller se mettre en vente!
Madame s'ennuyait et voulait, à tout prix,
Le train d'une ambassade avec Londre ou Paris,
Pour s'y mettre à l'affût des nouveautés commodes,
Et veiller de plus près sur le journal des modes.
Et l'orateur Sanchez, libéral éprouvé,
Un Brutus! A quel sort il était réservé!
On parlait trop chez lui des bals de Son Altesse;
Il vient de nous trahir... Mais sa femme est comtesse;
Elle est des petits soirs, elle est des grands galas.
Telle autre, en jupon court, voulait des falbalas;
Il faut alimenter ces flots de mousseline.
La politique un jour conçut la crinoline,
Sachant bien qu'elle entrait, par là, dans nos maisons,
Qu'elle y vendrait ce luxe au prix des trahisons;
Elle a soufflé chez nous ces molles habitudes.
L'ampleur de ce velours couvre des platitudes :

Tel Caton, par madame à César converti,
Pour changer un vieux meuble a changé de parti.
Combien sont immolés, par leur douce mégère,
A ces magots chinois rangés sur l'étagère.
On a la tête vide; on remplit ses salons
Avec du bric à brac. Il nous faut des galons.
On veut briller; on fait d'un air de bonhomie
Crever d'accès jaloux quelque meilleure amie.
Nos moitiés font de nous de tristes citoyens!
Le diable connaît seul tous leurs petits moyens.
La liberté leur doit de bien mauvais services.
Moi, je crains leur mérite encor plus que leurs vices :
La conspiration des petites vertus,
C'est par là que, toujours, les maris sont battus;
Et l'on porte, à l'abri du devoir domestique,
Les coups les plus mortels à l'honneur politique.
Lorsqu'un ange du ciel, sur un tendre oreiller,
Invite chaque soir Brutus à sommeiller,
Quand d'un ménage heureux l'intérêt sans réplique
Vous fait, chaque matin, une ardente supplique;
Quand la dévote en pleurs prêche contre un orgueil
Qui réjouit Satan et met la caisse en deuil,
Pouvez-vous, dites-moi, rebuter cette sainte,
Qui d'ailleurs se soumet, sans pousser une plainte,
Mais tire, à tout propos, un sermon tout entier,
Tantôt du pot-au-feu, tantôt du bénitier?
L'amour, chez nos aïeux, et la foi, couple austère,
Étaient plus détachés des trésors de la terre;
Et sans prendre conseils de l'intérêt étroit,
Les femmes nous poussaient du côté du bon droit.

Chère Lucrèce, aujourd'hui, l'amour le plus sincère,
Veille à nos capitaux, tout comme chez Glycère;
Le vice et la vertu, dans un touchant accord,
Nous tirent doucement du côté du plus fort;
Et, dans ce beau pays de la chevalerie,
Tout sordide félon a sa nymphe Égérie.
Moi, plus heureux, j'obtins ce lot, rare entre tous,
Une femme d'esprit, très-simple dans ses goûts,
Et de qui la fierté, dans un moment suprême,
Me saurait, au besoin, garder contre moi-même.

SCÈNE III.

DON LOPEZ, DONA SERAFINA, puis SAMUEL et INEZ.

DONA SERAFINA.

Je viens sans votre avis, — facile à deviner, —
De répondre à mon frère : il devait m'amener
Un mari pour Inez, le neveu d'un ministre,
Un des plus compromis dans ce pouvoir sinistre.
Ce jeune homme est fort bien, son curé le connaît.
Mais j'ai vos instincts, moi! j'ai refusé tout net.

DON LOPEZ.

C'est aller un peu vite; il s'agit de ma fille;
Et le temps est passé des guerres de famille.
On peut rester amis, voisins et bons parents,
Et suivre avec honneur des drapeaux différents.

DONA SERAFINA.

Je le pensais ainsi. Mais chez vous, homme antique,

Il est permis d'outrer le devoir politique.
Vous êtes un Romain... Puis votre noble cœur
M'a soufflé son mépris pour le parti vainqueur.

DON LOPEZ.

C'est plus sage, après tout : pas de ces alliances!
Un mariage mixte entame les croyances.
Puis notre Inez est jeune; il n'est rien de pressé;
Son cœur dans ce projet n'est pas intéressé,
Elle ignore...

DONA SERAFINA.

Entre nous, je n'en suis pas bien sûre;
Elle a vu ce jeune homme, il a belle tournure,
Il est fort amoureux...

SAMUEL, entrant brusquement.

Or çà vous êtes fous!
Vous parlez, me dit-on, d'aller planter vos choux;
Vous avez refusé l'hommage au nouveau prince.

A don Lopez.

On te voulait nommer gouverneur de province;
Je t'amenais un gendre, un gars de bon aloi,
Qui sera général à trente ans, sur ma foi.
Et ma sœur me répond : — Tout ceci me renverse. —
Comme si j'apportais les présents d'Artaxerce!
C'est le serment, le droit, l'honneur, la liberté!
Qui donc vous les conteste, en bonne vérité?
On a mis à la porte, en des temps difficiles,
Un vieux prince entouré d'honnêtes imbéciles,
Des gens qui nous citaient un vieux code moisi
Et qui nous chicanaient pour des points sur les *i!*
Les intérêts souffraient sous ce bon patriarche!

On s'est mis au niveau de son temps et l'on marche;
On renouvelle tout, on jette ses haillons,
Et, si c'est le déluge... il pleut des millions.
Tout va vite; on n'est plus à cheval sur les formes;
J'ai vu faire, en six mois, des fortunes énormes!
Aussi bien tout renaît, le luxe, les beaux-arts,
Les plaisirs. Le génie éclot de toutes parts.
On parle de nos bals dans le vieil hémisphère,
Paris en est jaloux.

DONA SERAFINA.

Vous savez bien, mon frère,
Que de ces vanités nous avons peu souci.
Don Lopez est un sage, un héros, Dieu merci;
Ni l'or, ni les plaisirs ne touchent sa grande âme,
Il est tout à l'honneur; et moi... je suis sa femme!

SAMUEL.

Toi, mon ange de sœur, je te l'ai dit souvent,
Tes farouches vertus méritaient le couvent.
Suis ton sublime époux dans sa retraite austère,
Mais pour ta fille, au moins, veux-tu qu'elle s'enterre?
Gardez, si vous voulez, votre serment chéri;
Renoncez à la place... et prenez le mari!
Un garçon si rangé! nourri dans vos principes.
Il hante les sermons, il a l'horreur des pipes.
Le père, un fin matois et qui vise en haut lieu
A voulu sagement que son fils crut en Dieu.
— Nous travaillons, ma chère, en pays catholique, —
Il eut Pantaleo pour maître en rhétorique,
Et, tout hussard qu'il est, il lit les bons auteurs.
Il tournerait fort bien un *speech* aux électeurs.

Je ne demande pas huit jours, sur ma parole,
Si vous le recevez, pour qu'Inez en raffole.

DONA SERAFINA.

Je crains que son cœur n'aille un peu de ce côté.
Il m'a semblé déjà...

SAMUEL.

Je m'en étais douté !

DON LOPEZ.

Si ma fille l'aimait !... Ils se sont vus à peine,
Je ne comprendrais pas...

DONA SERAFINA.

Monsieur, j'en suis certaine !
Pensez-vous que je manque à mon premier devoir ?
J'ai veillé sur ma fille, à moi de tout savoir.
Moi qui formai son cœur, je sais ce qui s'y passe.

Entre Inez.

SAMUEL.

Ah ! cette chère enfant ! viens donc que je t'embrasse !
Eh bien, l'on veut forcer tes inclinations ?
Mais ton vieil oncle arrive et nous y veillerons
Et tu l'épouseras...

INEZ.

Qui ? Je n'aime personne.
Vous plaisantez toujours, parrain, c'est monotone.

DON LOPEZ, à dona Serafina.

Je vous l'avais bien dit !

DONA SERAFINA, à don Lopez.

Et je vous répons, moi,
Qu'Inez est bien ma fille et maîtresse de soi.
Elle est ma digne élève et saura, je l'espère,

Sacrifier ses goûts à l'honneur de son père.

SAMUEL.

Un père ne peut pas immoler son enfant !
Et d'ailleurs l'oncle Sam est là qui te défend.
Et voici du renfort : c'est Achille en personne,
Un homme à tenir tête à toute la Sorbonne;
Ce cher Pantaleo, l'oracle de ma sœur,
Le mien aussi, morbleu ! — connu pour sa douceur.
Il se hâte, il a pris son air le plus aimable;
C'est un signe, je crois, qu'on va se mettre à table.

A don Lopez.

Je sais que tes Bordeaux, mon cher, sont sans pareils :
Dînons ! les bons dîners portent les bons conseils.

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE.

DON LOPEZ, SAMUEL, PANTALEO, DONA SERAFINA.

PANTALEO.

Puisqu'on m'a consulté, je répondrai, madame,
Qu'on change de parti sans risque pour son âme.
Vous pouvez au vaincu dire adieu sans regrets,
Puis aller, sagement, où vont vos intérêts.
Dans ces changements-là, plus je les examine,
Rien n'offense le dogme et rien la discipline.

Je dis mieux : tout condamne un parti renversé;
Le pouvoir vient du ciel, le ciel s'est prononcé.
Sous la loi du vainqueur rangez votre prudence,
Vous marcherez d'accord avec la Providence.
Ah! si c'était Néron, Marat, Caligula, .
D'affreux républicains... Et même en ce cas-là,
Il vaut mieux se soumettre, attendre ou disparaître;
Puis l'on peut espérer de convertir un maître.
Aujourd'hui, grâce à Dieu, pas un sujet d'effroi :
Nous sommes à l'abri, le prince a de la foi.
Le vaincu, c'est l'usage, à crier s'égosille :
J'entends parler de gens qu'on coffre et qu'on fusille.
Tous ces grands citoyens, de quoi se mêlaient-ils?
Pourquoi dérangeait-on messieurs les alguazils?
Pour sauver, dites-vous, de vieux droits, une charte!
Oui, comme les païens d'Angleterre ou de Sparte!
Mais qu'importe au chrétien la constitution,
Tant qu'on l'a laissé libre en sa dévotion?
Sauf l'intérêt du ciel, qui passe avant tout autre,
Pour règle, en pareil cas, ne prenons que le nôtre.
On prouve en vous offrant de l'or, des dignités,
Qu'on veut d'honnêtes gens, qu'on les aime... Acceptez!

SAMUEL.

Que vous avais-je dit? Foin de tous ces scrupules,
Qu'un aussi grand docteur a jugés ridicules.
Seriez-vous de ces gens qui trouvent qu'on a tort
Par la seule raison que l'on est le plus fort?
Allez-vous repousser le parti le plus sage
Parce qu'on y rencontre aussi son avantage?
Ce serait du nouveau! Messieurs les entêtés,

Voyez en ma faveur combien d'autorités :
Le devoir, l'intérêt, l'amour!... Mais rien n'y manque;
Les livres en ceci parlent comme la banque.

DON LOPEZ.

Ceux qui font comme vous, je ne les blâme point :
J'admets vos arguments, mais je réserve un point.
— Sans vouloir me donner aux autres pour modèle, —
J'ai mon passé; l'honneur est d'y rester fidèle.
Je me dois de finir ainsi que j'ai vécu;
J'étais plus qu'un soldat dans le parti vaincu.
Trente ans j'ai péroré, le front haut, les mains nettes.
Mon fier libéralisme a rempli les gazettes.
On cite encor mes mots contre les courtisans
Et les tribuns grossiers, bourrus... et complaisants.
Je puis me taire, hélas! je ne rends pas les armes.
Ah! pour la liberté laissez couler mes larmes.

SAMUEL.

Liberté, liberté! des mots, toujours des mots.
Laissons ces joujoux-là, mon cher, à nos marmots.

PANTALEO.

Ne rions pas, monsieur, de ces choses majeures;
Le mot est bon; je veux m'en servir... à mes heures.
Distinguons seulement, dans un état normal,
La liberté du bien d'avec celle du mal.
Oui, certes, un vrai dévot est fait pour être libre!
Mais gardons-nous, monsieur, d'un fâcheux équilibre;
Dans ma justice, à moi, le bien seul est permis.

SAMUEL.

Ah! je comprends!... Le bien, c'est nous et nos amis!
La proposition n'admet pas de réplique;

Moi je suis libéral, du moment qu'on s'explique.

PANTALEO.

La liberté, monsieur, c'est un prince très-fort
Et très-sage, — avec nous sachant rester d'accord, —
Supprimant, à son gré, ce qui nous importune,
Et sous qui je pourrais avancer ma fortune.

SAMUEL.

C'est juste mon avis ! Les bons gouvernements
Sont nés pour couper court aux longs raisonnements,
Et pour mettre à l'abri des chicanes vulgaires
Tous les habiles gens qui font bien leurs affaires...
Surtout, pour qu'on soit libre et que l'on vive heureux,
Mettez-moi le bâillon à tous ces rêve-creux,
A ce tas d'écrivains pointilleux, formalistes,
Et ne souffrez chez vous que de bons journalistes.

PANTALEO.

Ah ! voilà le vrai mal ! la presse et les auteurs,
Qui n'ont pas pris chez nous leur bonnet de docteurs,
Et qui s'en vont criant aussitôt qu'on les touche :
La liberté consiste à leur fermer la bouche.
Étouffons les erreurs sous un réseau de lois,
Pour que la vérité fasse entendre sa voix.

SAMUEL.

Parbleu ! laissez-la donc cette pauvre ingénue,
La vérité, sortir de son puits toute nue,
Et courir sans trousseau, sans dot et sans tuteur,
Livrée aux quolibets d'un monde corrupteur,
Pour triompher réduite au pouvoir de ses charmes...
La vérité, vous dis-je, a besoin des gendarmes !
Pour combattre l'erreur, nous en mettrons partout.

La vérité, monsieur, c'est ma caisse après tout;
Et pour que je sois libre il faut qu'on la défende.
Voilà la liberté!... celle que je demande;
Je l'entends comme vous... la liberté du bien.

PANTALEO.

Qu'on ne parle de rien et qu'on ne touche à rien,
Sans avoir mission de l'Église et du prince!

SAMUEL, à part.

Il me reste ma caisse... et la part n'est pas mince.

Haut.

Quand aux droits d'agiter cent mille opinions,
Dont je n'ai nul souci!... ceux-là nous les nions.

PANTALEO.

Oui, pour la liberté dangereuse, insensée,
Qui permet à chacun d'avoir une pensée,
Qui veut voir de ses yeux et toucher de ses mains,
Et qui ferait de nous des Grecs et des Romains;
Cette liberté-là, vraiment...

SAMUEL.

Je la déteste.

PANTALEO.

Je la tiens pour impie.

SAMUEL.

Et je la tiens funeste.

PANTALEO.

Elle perdit Adam, même en plein paradis.

SAMUEL.

Elle empêche nos fonds de monter à cent dix.

PANTALEO.

C'est une occasion de péchés et de hontes.

SAMUEL.

C'est un hideux prétexte à réviser les comptes.

PANTALEO.

C'est une entrave aux rois de bonne intention.

SAMUEL.

C'est un retard gâtant mon opération.

PANTALEO.

Avec la liberté, chacun sort de sa sphère
Et...

SAMUEL.

Tout s'embrouille: on met le nez dans mon affaire.

PANTALEO.

Gros-Jean veut tenir tête à monsieur le curé.

SAMUEL.

On veut, sans être riche, être considéré.

PANTALEO.

On rit de la Sorbonne, on divague à son aise,
C'est la tour de Babel!

SAMUEL.

C'est du quatre-vingt-treize!

PANTALEO.

Liberté! de rêver jusqu'à devenir fou!

SAMUEL.

Liberté!... de piller et de couper le cou!

PANTALEO.

Mais nous supprimerons ce travers ridicule;
Emparez-vous du glaive!

SAMUEL.

Et vous de la férule!

PANTALEO.

Plus de rêveurs!

SAMUEL.

Et plus d'éplucheurs de budgets!

PANTALEO ET SAMUEL, ensemble.

Au fond, la guillotine est de tous leurs projets.

DONA SERAFINA.

Ah! par pitié, messieurs, vous me déchirez l'âme!
Je la hais comme vous cette déesse infâme.
Non, mon époux n'est pas de ces buveurs de sang;
Je vous le garantis pour un être innocent.
Il ne troublera pas l'ordre qui se relève.
Mais il eut des amis qui faisaient un beau rêve;
Il ne peut les trahir vaincus, tombés, proscrits.
Son cœur est si loyal! Ces gens-là l'ont surpris,
Même en portant sur eux un jugement sévère,
L'honneur, sous ce drapeau, voudra qu'il persévère.

PANTALEO.

L'honneur, madame! encor un sentiment païen.
Autant vaudrait, tout court, s'appeler citoyen.
L'honneur! vous voulez dire un orgueil satanique
Qui faisait les Brutus et les Caton d'Utique.
Un bon chrétien n'a pas de ces entêtements;
Il voit le doigt de Dieu dans les événements;
Il n'est pas d'un parti, — c'est là votre folie, —
S'il faut s'humilier, eh bien, il s'humilie.
Voilà mon sentiment.

SAMUEL.

Et voici ma raison!
De quel siècle êtes-vous, ma sœur, dans ta maison?

L'honneur! — à part celui que l'on garde en ménage, —
Mais c'est du bric-à-brac, mais c'est du moyen âge!
Or çà vous avez donc sur les yeux des bandeaux!
Rêvez-vous de la dîme et des droits féodaux?
L'honneur! autant vaudrait, dans le siècle où nous sommes,
Réclamer, franchement, vos droits de gentilshommes;
L'honneur! il vous faut donc des tours dans le décor,
Des pont-levis, des paons servis sur un plat d'or,
Des pages, des varlets coiffés d'une salade?
Très-bien, mon cher, très-bien, partons pour la croisade.

PANTALEO.

L'honneur, c'est un démon!

SAMUEL.

C'est un aveuglement!
Quand on peut prendre pied dans le gouvernement,
Donner de vrais dîners, protéger l'industrie...

PANTALEO.

Et des auteurs païens délivrer sa patrie...

SAMUEL.

Toucher, bon an mal an, cinquante mille écus...
On se met au pain sec par amour des vaincus!

PANTALEO.

J'en conclus que, chez nous, le paganisme rentre.

SAMUEL.

Moi j'appelle cela bouder contre son ventre.

A don Lopez.

Te faire campagnard! Mais c'est ébouriffant!
Tu veux assassiner ta femme et ton enfant!
Les déporter, là-bas, dans vos manoirs, des bouges;
Leur mettre des sabots, leur faire des mains rouges!

DONA SERAFINA.

Ah! vous méconnaissez le meilleur des époux.
Don Lopez ne travaille et ne vit que pour nous;
Jamais il n'oubliera ses devoirs de famille,
Et ne fera souffrir sa femme ni sa fille.

PANTALEO.

J'en suis sûr!... Je lui vois une larme dans l'œil.
Mais tout peut arriver, madame, avec l'orgueil.
Cet honneur, que l'on mèle à ce libéralisme,
Peut nous mener fort loin... Au fond, c'est l'égoïsme.
L'honneur est personnel plus que les autres biens;
Qui songe tant à soi, ne songe guère aux siens.
Ah! qu'une humble sagesse avec qui l'on prospère,
Convient mieux aux devoirs et d'époux et de père!
Et puis, allons au fait! sans parler du bonheur,
Pour faire son salut, à quoi sert-il, l'honneur?

SAMUEL, à don Lopez.

Résous la question! Pour moi, j'en ajoute une :
A quoi peut-il servir pour faire sa fortune?

PANTALEO.

Qu'importe à tout vrai sage un lustre passager?

SAMUEL.

C'est juste. Et puis l'honneur donne-t-il à manger?

PANTALEO.

Songeons à l'avenir.

SAMUEL.

Et songeons au solide.

PANTALEO.

Ne rêvons pas si creux!

SAMUEL.

Ne mâchons pas à vide!

PANTALEO.

Réfléchissez, monsieur, pensez aux vrais devoirs.

SAMUEL.

Fais tes calculs, mon cher, consulte tes tiroirs.

A Pantaleo.

Mais la discussion, peut-être, l'embarrasse;
Un directeur prudent laisse opérer la grâce;
Sortons, mon cher, faisons au grand air quelques pas,
Puis un tour de billard.

Lui offrant un cigare.

Vous fumez, n'est-ce pas?

PANTALEO, prenant le cigare.

Merci.

A part,

Que mon élève irait bien là pour gendre!

A Samuel.

Mais je suis inquiet du parti qu'ils vont prendre.

SAMUEL.

J'ai bon espoir... Je vois un rayon précurseur.

PANTALEO.

Ah! comptons sur le ciel!

SAMUEL.

Beaucoup!... et sur ma sœur.

SCÈNE II.

DON LOPEZ, DONA SERAFINA.

DON LOPEZ.

Pantaleo raisonne en très-grand casuiste;
Pourtant, j'ai quelque chose, ici, qui lui résiste.
L'Église à nul docteur, si renommé qu'il soit,
De parler en son lieu n'a conféré le droit;
Et le premier pédant qui veut tenir chapitre,
De son bonnet crasseux ne fait pas une mitre.
Ce monsieur, l'ex-mentor de ton gendre futur,
Est-il un si grand saint?... Je n'en suis pas bien sûr.
Sous cette politique à nos fins détournée,
Je flaire en ton dévot un courtier d'hyménée,
Je connais des chrétiens, — qui ne sont pas d'hier, —
D'un esprit très-soumis, mais d'un honneur très-fier;
Professant qu'avant d'être un dévot qu'on renomme,
Il faut, chemin faisant, rester un honnête homme;
Et prouver qu'en dehors des articles de foi,
D'un intérêt sordide on ne fait pas sa loi.
Oui, j'ai vu de vrais saints qui faisaient bonne garde
Dans le camp d'un parti, qui portaient sa cocarde,
Soldats d'un droit humain et d'un serment prêté,
Ayant pour ennemis ceux de la liberté.
Je sais que ton docteur prêche à qui veut l'entendre
Une autre opinion; mais j'ai peine à m'y rendre;
Mon premier sentiment...

DONA SERAFINA.

C'était aussi le mien;
Je vous approuve en tout, vous le savez fort bien.
Mais l'avis d'un tel homme, — excusez ma franchise, —
Me trouble et me confond, et je reste indécise.
En fait de politique et de gouvernements,
Un vrai dévot n'a pas tous nos raffinements;
C'est le point capital, celui que je vous livre.
Du reste, mon ami, je suis prête à vous suivre
En exil, au désert, en prison s'il le faut,
Sur le champ de bataille et jusqu'à l'échafaud.

SCÈNE III.

DON LOPEZ, seul.

Un pareil sacrifice! Oh! femme incomparable,
L'accepter! Non, jamais, je serais trop coupable.
Dans un obscur manoir, enfouir ce trésor,
Tant de vertus, d'esprit, tant de jeunesse encor!
Perdre du même coup, — disons-le sans mystère, —
Un mari pour Inez... peut-être un ministère!
Pourquoi? pour un parti qui sera mort demain.
C'est plus que n'aurait fait un citoyen romain.
Mais mon passé, mon nom cité comme un précepte!
— Car on me sifflera franchement si j'accepte.
O ma fille! ô ma femme! ô mes fiers sentiments!
O la place qu'on m'offre! ô tous mes vieux serments!
O tous mes quolibets sur les palinodies!...

Avec moins de matière on fait des tragédies.
Contre vous, ô Caton, j'oserais parier,
Si vous aviez eu femme... et fille à marier !
Ciel, de mes volontés est-ce moi qui dispose ?
Ou père, ou citoyen, décidons quelque chose :
Choisissons, il le faut, les honneurs ou l'honneur;
Ou soyons paysan, ou soyons gouverneur.

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE.

DONA SERAFINA, seule.

Comprend-on les maris avec leur politique?
Voici le mien, bon homme, esprit droit, sans pratique,
Ayant jusqu'à ce jour pas mal fait son chemin;
Tout lui sourit; il tient son succès dans la main;
Il n'a qu'à dire un mot pour être un personnage,
Pour tripler sa fortune et le train du ménage,
Pour donner à sa femme une entrée à la cour...
Et — que sait-on? — pour être Excellence à son tour.
Eh bien, nous projetons de fuir l'espèce humaine,
D'aller vivre en fermiers dans un affreux domaine,
D'avoir pour tout plaisir une chasse au renard,
De marier ma fille à quelque campagnard.
Pourquoi? Parce qu'on change un nom sur les affiches !
Qu'il faut dire bonsoir à quelques vieux fétiches,

Et qu'un prince, — après tout, celui qui tient l'argent, —
S'appelle maître Jacques au lieu de maître Jean;
Que deux ou trois anciens, tremblant qu'on les écarte,
Pleurent sur un papier qu'ils nomment une charte;
Que l'on a déporté des tas de vauriens,
— Des gens qui projetaient de partager les biens; —
Qu'on réduit les journaux à de simples réclames...
Mais je reçois toujours mon *Conseiller des Dames!*
Tout refleurit, les arts, le luxe et cætera;
On dit que Rossini compose un opéra.
Et voilà le moment où monsieur s'imagine,
De m'emmener bouder au fond d'une cassine,
Avec des hobereaux, des gens de mauvais ton,
Pour l'écouter gémir et parler de Caton!
Cela ne sera pas... ou gare à ma rancune!
Après tout, c'est de moi que lui vient la fortune;
Un mari de la dot nous doit l'équivalent.
Quand on épouse un titre, un succès, un talent,
C'est pour faire figure et mener grande vie;
C'est pour briller; enfin, c'est pour qu'on vous envie.
J'en vois, dont je riais, — j'expie, hélas! mes torts, —
Et qui vont m'éclipser, ayant pris des butors,
Un épais magistrat, un procureur, un cuistre...
Les voilà maintenant des femmes de ministre!
La señora Mendez, par exemple; elle avait
La moitié de ma dot, — à peine, — elle en crevait;
Des gens de rien! Son père a porté la marmotte,
Elle a de grosses mains; de plus, c'est une sotte...
Elle a fait cet hiver l'ornement de la cour,
Et le prince avec elle a dansé l'autre jour!

On cite son hôtel, ses chevaux, ses livrées;
Et les ambassadeurs fréquentent ses soirées.
Et moi, j'irai trôner sur trente paysans!
J'aurai là des plaisirs nouveaux et séduisants :
Le boston du curé flanqué du vieux notaire,
La promenade au bord de l'étang solitaire,
Les beautés du ciel bleu, du bois noir, des prés verts,
La nature... Et qui sait? Monsieur fera des vers !
Grâce à Dieu, je suis femme! un docteur me seconde,
Tout peut se réparer...

SCÈNE II.

DONA SERAFINA, INEZ, DON LOPEZ.

INEZ.

Mais qu'a donc tout le monde?
L'oncle Sam discutait avec cet homme noir.
Je rencontre mon père; il passait sans me voir;
Il se parlait tout seul de la Grèce et de Rome...

DONA SERAFINA.

Oui, vous avez pour père, ô ma fille, un grand homme,
Vous lisiez au couvent un Plutarque abrégé,
Et pour les jeunes miss avec soin corrigé...
Votre père est taillé sur ces patrons antiques.

A don Lopez.

Eh bien, seigneur, où vont nos desseins politiques:
Restons-nous, partons-nous, qu'avez-vous résolu?
J'exècre pour ma part le pouvoir absolu;

Mais, réfléchissons bien! quelque chose me crie :
« Un homme de talent se doit à sa patrie. »
Écoutez ce qu'hier m'a dit, très-sensément,
Un grand homme de plume et de gouvernement :
« Vis-à-vis mon pays, je me croirais coupable,
Si j'avais une foi par trop inébranlable,
Un principe trop fixe, une conviction
Qui m'interdit de prendre une position,
Et de servir, selon que le vent me l'indique,
Ou bien la monarchie, ou bien la république.
Lorsqu'un homme a reçu quelque talent du ciel,
Une plume, une épée, une langue de miel,
C'est un crime... et de plus une sottise extrême,
D'en priver sa patrie et le monde... et lui-même. »

DON LOPEZ.

Je le sais. La vertu doit trouver son emploi.
Mais Sparte a bien des fils qui valent plus que moi!

DONA SERAFINA.

Connais-toi mieux Lopez!... Et d'ailleurs, dans sa ville,
Si modeste qu'on soit, il faut se rendre utile.

DON LOPEZ.

J'y songeais.

DONA SERAFINA.

Plus on voit, — m'avez-vous dit souvent, —
Le vaisseau de l'État balloté par le vent,
Et plus les citoyens, redoublant de courage,
Doivent, jeunes ou vieux, se porter à l'ouvrage.

DON LOPEZ.

C'est vrai.

DODA SERAFINA.

Plus les marins, diligents au travail,
Doivent revendiquer l'honneur du gouvernail.

DON LOPEZ.

On le faisait du temps de la grandeur romaine.

DONA SERAFINA.

Qu'importent le drapeau, le nom du capitaine,
— Je vous cite toujours, — chacun, dans ce moment,
Sert l'État, non pas tel ou tel gouvernement.

DON LOPEZ.

Oui, quel que soit le chef, qu'on l'aime, ou le déteste,
Il demeure, il s'en va; mais la nation reste.

DONA SERAFINA.

Tenez, pour vous parler, en ce moment, je crois
Que la patrie en pleurs choisit ma faible voix :
« Quoi! mon fils, nous dit-elle, en ces jours d'agonie,
Tu m'abandonnerais, toi, l'homme de génie,
Qui peux être, à ton gré, publiciste, orateur,
Financier, général, juge, administrateur!
Que t'importe la main qui signe ton office?
Accepte le fardeau... Fais-moi ce sacrifice :
Sois duc et sois ministre, au moins soit gouverneur! »

DON LOPEZ.

Pour sauver mon pays, rien ne me ferait peur!
Mais tous ces gens perdus de dettes et de crimes,
J'irais m'associer...

DONA SERAFINA.

Pour des fins légitimes
Dieu permet les moyens; tout est pur pour les purs.
D'ailleurs, ces mauvais bruits... En sommes-nous bien sûrs?

Vous le savez! toujours la noire calomnie
Bave sur le pouvoir, comme sur le génie.
Les mécontents, Lopez, ont un art odieux
De tout dénaturer...

DON LOPEZ.

Mais j'ai vu, de mes yeux!

DONA SERAFINA.

Oui, les yeux des partis! Il me reste à vous dire
Une chose — on a dû certainement l'écrire : —
Plus le gouvernement nous paraît aller mal,
Plus tel ou tel nous semble un méchant animal.
Plus tel autre se carre en ses fainéantises,
Plus on vexe les gens, plus on fait de sottises;
Plus le pouvoir, enfin, est aux mains des manants,
Plus vous devez tâcher d'être un des gouvernants.
C'est là le seul moyen qu'un peu de bien se fasse,
Et vous mettez au moins un honnête homme en place.
Vous écartez ainsi les sots, les parvenus;
Puis le pouvoir, ces gens mal jugés, mal connus,
N'attendent, pour rentrer dans une bonne voie,
Qu'un exemple, peut-être, et Dieu le leur envoie.
Cet exemple c'est vous! dites-leur : me voilà!
Dieu le veut!

DON LOPEZ.

Que répondre à cet argument-là!
De moi, de mes talents que mon pays dispose,
Mais, ma chère — entre nous, — m'offre-t-on quelque chose?
Un homme tel que moi, vaut qu'on se presse un peu.
Quant à solliciter... jamais! s'il plaît à Dieu.
Plutôt du sombre exil, prendre avec toi les routes,
Plutôt mourir....

SCÈNE III.

DON LOPEZ, DONA SERAFINA, INEZ, SAMUEL, PANTALEO, DON RAMIRE.

SAMUEL.

Voici qui vient lever nos doutes :
Le roi t'a, de son chef, — va ! nul ne l'en pria, —
Fait duc et gouverneur de Barataria :
Cent mille écus de rente, une île fortunée
Où l'on a des pois verts pendant toute l'année :
Pas un seul opposant, pas l'ombre d'un journal.
De plus, voici monsieur, neveu du cardinal,
Capitaine en premier, dans les hussards-orange,
Qui conduit un carrosse et valse comme un ange,
Il vient, par ordre exprès, très-heureux de te voir,
Pour te passer au cou l'ordre du Tigre-Noir;
Sept rangs d'or et de jais, plus un rubis énorme...

INEZ, à part.

Comme il est bien ganté ! quel charmant uniforme !

DON RAMIRE.

Monsieur, le roi mon maître, instruit de vos talents,
Dit, à votre sujet, les mots les plus galants.
Le cardinal-ministre aussi vous apprécie,
Ils m'ont chargé, monsieur, — je les en remercie ! —
Que dis-je ! ils m'ont donné, l'heureuse mission
De venir — enchanté de cette occasion ! —

Regardant Inez, et à demi-voix.

Que de grâce et d'attrait... — je suis ravi dans l'âme ! —

A don Lopez.

Vous me présenterez, je l'espère, à madame
La duchesse... Ah! messieurs, crions vive le roi!

DON LOPEZ.

Dites au souverain qu'il peut compter sur moi.
Libre d'ambition, simple et d'humeur discrète,
J'admirais... mais j'avais des projets de retraite.
Le roi fait un appel à mon cœur, j'obéis!
Il faut aider son prince à sauver son pays.

SAMUEL.

Voilà le dévouement!

PANTALEO, montrant Inez et don Ramire.

Voici la récompense!

DON LOPEZ.

Il m'en coûte, messieurs, beaucoup plus qu'on ne pense,
Mais l'état social lui-même est en péril,
Et nous le sauverons; j'en jure!

SAMUEL.

Ainsi soit-il!

DON LOPEZ.

J'aime un pouvoir très-fort; j'en ai les habitudes.
J'ai là certain programme éclos de mes études;
J'ai consacré mes nuits à l'améliorer;
Accepté par le prince il peut tout réparer.
C'est un vaste système, une encyclopédie;
Tout est réglementé jusqu'à la comédie :
Un impôt sur les chats et sur les perroquets,
Un plan qui des portiers réprime les caquets,
Une éducation sans livres et sans maitres.
Même un canon portant à cent vingt kilomètres.

Je rends plus général l'usage des savons :
Des milliers d'omnibus...

DONA SERAFINA.

Quel grand roi nous avons !

PANTALEO.

C'est un nouveau Cyrus prédit par les prophètes.

DON RAMIRE.

Comme il met sa cravate, et quel goût dans ses fêtes !

DONA SERAFINA.

Voir de près un tel homme, ah ! quelle émotion !

PANTALEO.

C'est lui qui dans sa gloire a rétabli Sion.

SAMUEL.

C'est lui qui fait hausser ou fait baisser la rente.

DON RAMIRE.

Il crée un régiment de dragons amaranthe.

INEZ.

Que ce doit être beau !

DON RAMIRE, à part.

L'instant est solennel !

Il rajuste son uniforme et met un genoux en terre. A Inez.

Voyez-en à vos pieds le futur colonel.

DON LOPEZ.

J'ai donc tout un programme...

DONA SERAFINA, à part.

Il n'en veut pas démordre !

DON LOPEZ.

Par qui la liberté se combine avec l'ordre.
Sans secousse et sans bruit, j'extirpe les abus...
Je crois que j'en étais aux nouveaux omnibus ;

Tout pour le peuple...

SAMUEL.

Allons, à demain les programmes !
Et songeons un peu plus aux plaisirs de ces dames.
Vraiment, si chez nous l'ordre a gagné son procès,
Elles ont large part dans un si beau succès ;
Et je compte le bal, les rubans, la musique,
Parmi les fondements du pouvoir monarchique.

A Pantaleo.

Vous aussi ! vous avez d'un esprit résolu
Travaillé pour le ciel et le prince absolu.
Nous avons tous ici fait d'excellentes choses ;

Montrant don Lopez.

Ce Brutus est guéri de ses projets moroses.
Nous réconcilions, dans le parti du bien,
Avec un très-grand prince un très-grand citoyen.

Montrant Inez et don Ramire.

Enfin, nous marions les bruns avec les blondes !
Et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

MÉLANGES

L'AUTRICHE ET LA HONGRIE. — SITUATION PRÉSENTE.

L'Autriche est une vaste confédération de nationalités diverses : l'instinct de conservation, la sympathie, l'intérêt, les ont agrégées autour du trône des Hapsbourgs.

Le principe de fédération politique affaiblit souvent les États. Il laisse trop de liberté aux fractions qui, selon leurs forces, en usent dans une mesure inégale. Et quand ces fractions, comme en Suisse, et en Allemagne, ont des religions différentes, il doit en résulter des déchirements intérieurs. La guerre du Sonderbund nous en offre un triste et mémorable exemple.

État fédératif d'une nature toute exceptionnelle, l'Autriche n'a à redouter aucun de ces inconvénients. Chez elle, le président-né de la confédération est le souverain auquel les peuples obéissent, les uns en vertu d'une union réelle, les autres en vertu de l'union personnelle; chez elle la religion catholique est la religion principale de toutes les nationalités. L'Autriche est donc à la fois un centre catholique et un centre politique. Centre catholique maintenant les religions différentes à la circonférence; centre politique ramenant des nationalités éparses de la circonférence au centre.

Seul empire où le génie de la centralisation n'a pas encore pu accomplir son œuvre d'absorption, l'Autriche a de singulières et hautes destinées, si elle sait les comprendre. Elle peut montrer aux peuples du dix-neuvième siècle le surprenant spectacle d'une quadruple et étroite alliance de la religion, du droit, de la liberté et de la nationalité.

Il y a quelques jours, un Italien, M. Petrucelli della Gatina, rendait un hommage spontané à la puissance de cet empire qui se relève toujours plus fort, plus il est abattu. Voici les paroles du député italien :

« Depuis deux siècles déjà on répète que l'Autriche se ruine, etc. Cette

prédiction ne s'est pas encore vérifiée. L'Autriche n'est ni un gouvernement, ni une nation, c'est une armée. L'empereur d'Autriche, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie, est invulnérable : il est l'incarnation du *rex noster Maria Theresa* [1]. »

Cette définition de l'Autriche n'est pas la nôtre : cependant nous devons enregistrer avec soin cet hommage peu suspect rendu à la grandeur des Hapsbourgs, à la fidélité de leur armée. « Au milieu du vaste désordre qu'aucune autorité ne savait réprimer, qu'aucune force ne pouvait combattre, on vit, dit le comte de Ficquelmont, l'armée seule rester ferme, inébranlable, fidèle à ses devoirs. Elle combattit avec une égale décision les ennemis intérieurs et les ennemis extérieurs [2]. » Non, l'Autriche ne périra pas. Mais il importe que le cabinet de Vienne se défie de deux tendances qui lui ont toujours été funestes : pouvoir monarchique, il a trop souvent employé l'exagération de la force; pouvoir habile, il a trop souvent louvoyé entre la légalité des moyens et l'immoralité des expédients. La droiture et la justice ne sont nullement incompatibles avec une habileté héréditaire.

Il y a donc dans le cabinet autrichien deux politiques agissantes : l'une toute dévouée au Saint-Siége, au droit, à la justice; l'autre peu favorable au Pape, fortement inclinée vers la démocratie, peu scrupuleuse sur certaines violations des droits et des traités. Les représentants de cette politique, oubliant que le mandat religieux de l'Autriche est de protéger le catholicisme, que son mandat politique est de protéger les nationalités, c'est-à-dire ces « petits États » dont les libéraux les plus éclairés tels que MM. de Montalembert et Saint-Marc Girardin se sont déclarés les champions, ont conçu le projet d'une réforme gouvernementale et religieuse, sans tenir compte ni des lieux, ni des temps, ni des institutions. Ils ont rêvé l'unité de l'empire sous le manteau du constitutionnalisme ; ce sont des Schwartzenberg déguisés en la Fayette !

Au moment où des négociations, sagement et patriotiquement conduites, sont, dit-on, sur le point de terminer par une heureuse transaction la question de Hongrie, un court exposé historique est nécessaire pour bien faire comprendre le dualisme qui existe entre l'Autriche et le royaume des Jagellons.

I

Le royaume de Hongrie date de l'an 1000.

A cette époque le pape Sylvestre II confère à Étienne Ier le titre de *roi-apôtre* ou *apostolique*.

[1] Parlement italien. Séance du 20 juillet 1862.

[2] *Lord Palmerston, l'Angleterre et le continent*, page 60.

En 1301, la lignée d'Arpad s'éteint.

En 1526, celle des Jagellons, qui l'avait remplacée, finit avec Louis II sur le champ de bataille de Mohacz, où ce roi périt généreusement en combattant les Turcs.

L'archiduc Ferdinand d'Autriche, beau-frère et héritier du roi Louis II, en vertu d'anciens traités, ayant été élu empereur romain en 1558, réunit sur sa tête les deux couronnes de Charlemagne et de Saint-Étienne. Cependant les Hapsbourgs ne furent longtemps rois que de nom. La révolte des Zapoyla et des Tœkœli livre la Hongrie aux musulmans.

En 1683, l'immortel Sobieski sauve la capitale de l'Autriche. En 1686, un Français, tige de la maison impériale actuelle d'Autriche, le duc Charles de Lorraine, enlève Bude aux Turcs. Un Piémontais, le prince Eugène de Savoie, anéantit près de Zentha, en 1697, la domination ottomane. La paix de Carlowitz, en 1699, et celle de Passarowitz, en 1718, achèvent de reconstituer la Hongrie dans ses limites actuelles. Les aigles impériales, guidées par des capitaines étrangers, ont rétabli la descendance de l'archiduc Ferdinand dans son héritage.

Le dix-huitième et le dix-neuvième siècle assistent au dévouement des magyars pour Marie-Thérèse et pour l'empereur François II. En 1848, la Hongrie, trompée par la révolution, s'efforce de briser le pacte fondamental : elle déclare les Hapsbourgs déchus de la couronne de Saint-Étienne. Son expiation est terrible. Les supplices, l'exil, la prison, la confiscation, accompagnent le général Haynau.

L'Autriche avait arraché la Hongrie aux infidèles, et la Hongrie s'était donnée à elle. Si l'Autriche, en 1848, a failli succomber sous les coups de la Hongrie, la Hongrie avait sauvé l'Autriche sous Marie-Thérèse, et sous François II elle avait puissamment contribué à la défense du territoire autrichien contre Napoléon Ier. Aux yeux de la justice et du sens commun, l'Autriche reste encore l'obligée de la Hongrie. Sans la couronne de Saint-Étienne, il y a longtemps que la couronne de Charlemagne aurait eu le sort de la couronne de fer.

Voilà les faits. Examinons le droit historique qui se réfère aux événements que nous venons d'indiquer.

Depuis 1522 jusqu'en 1848, la Hongrie a été gouvernée d'après ses propres lois et une constitution féodale basée sur la *Bulla aurea*, ou grande charte des Hongrois, consentie par André II en 1215.

La Hongrie a vécu trois cents ans, unie *personnellement* et non *réellement* à la dynastie des Hapsbourgs. C'est en vain que l'on voudrait arguer de quelques faits exceptionnels en faveur de l'union *réelle*. Les exceptions ne font que confirmer l'union *personnelle*, c'est-à-dire l'indépendance absolue de la Hongrie à l'égard des États héréditaires.

La Hongrie, dira-t-on, n'a jamais refusé son concours pour des intérêts communs et réciproques. Son dévouement à la maison d'Autriche ne peut

infirmer son droit. Nul doute qu'une position exceptionnelle comme celle des magyars vis-à-vis des empereurs n'ait engendré un dualisme dangereux et des abus inévitables. Sans doute les Hapsbourgs ont essayé de substituer l'union réelle à l'union personnelle, et de leur côté les Hongrois ont tenté une séparation illégitime et préjudiciable à leurs propres intérêts. Mais il reste acquis à l'histoire qu'il n'y a jamais eu d'union réelle, et que la constitution de la *Bulla aurea*, sauf l'article 31 abrogé par l'empereur Léopold Ier, a subsisté intacte jusqu'en 1848.

A cette date, les Hongrois, spontanément et librement, ont modifié leurs lois dans le sens des principes de 1789.

Ceci posé, l'Autriche, avec un à-propos et une sincérité qu'on ne peut contester, conçoit le dessein de donner une constitution à ses peuples, et de concilier l'unité avec la liberté. Le 20 octobre 1860, l'empereur publie un diplôme suivi bientôt de la patente contradictoire de février 1861. La Hongrie est sommée d'exécuter les ordres impériaux. A quel titre, cependant, l'empereur d'Autriche pouvait-il exercer le pouvoir constitutionnel à l'égard des sujets de la couronne déjà constitutionnelle de Hongrie?

Des lois ont été votées en 1848 : elles ont été revêtues de la sanction royale. Un contrat bilatéral a été signé par les parties intéressées. Il existe depuis trois siècles; il a été consacré de nouveau en 1848 avec les modifications apportées par le temps et les idées de la société moderne; l'Autriche et la Hongrie l'ont ratifié. De quel droit l'Autriche agirait-elle sans le consentement de la Hongrie? Et, — tous droits réservés, — quels arguments le cabinet de Vienne peut-il faire valoir pour colorer l'autocratie de son initiative à l'égard d'un peuple libre, autonome, et qui ne relève que du roi de Hongrie?

Les flatteurs de l'Autriche affirment que la Hongrie s'étant révoltée en 1848, le pacte fondamental n'existe plus et que la loi de conquête a décidé pour la dernière fois du sort de la Hongrie. Ils ajoutent insidieusement que l'empereur étant le père de tous ses sujets, il ne peut souffrir l'inégalité civile et l'inégalité religieuse; que les magyars veulent primer les autres races du royaume de Saint-Étienne; que les catholiques hongrois méconnaissent les lois de la tolérance chrétienne, etc.

Sur le premier chef nous répondrons : qu'un monarque qui soumet des sujets révoltés n'a pas sur eux le droit de conquête. S'il en était ainsi, il n'y aurait eu en Europe que des esclaves. Les droits d'un peuple ne sont pas détruits parce qu'une minorité s'est révoltée à un jour donné; et réciproquement, les droits acquis par la couronne ne sont pas renversés par des fautes personnelles et transitoires, lorsque le trône est occupé par un tyran. Le second principe est la conséquence du premier. La révolution de 1649 en Angleterre, celle de 1793 en France, n'ont supprimé que momentanément, les libertés de la grande Charte et celles de 89. Paris, Lyon, la Vendée se sont révoltés plusieurs fois : les Parisiens, les Lyonnais, les Vendéens sont-ils des vaincus et des sujets conquis?

Sur le second chef, nous répondrons avec les Hongrois eux-mêmes que: « la diète de 1848, composée encore des classes privilégiées, a, de son propre mouvement, sans contrainte, sans pression, créé les lois qui abolissaient les rapports de vasselage, introduit l'égalité des droits et des devoirs avec la liberté religieuse, et étendu à toutes les classes du peuple les droits civils aussi bien que les droits politiques. *Le roi de Hongrie a sanctionné toutes ces lois, et dès lors elles sont entrées en vigueur*[1]. » Les Hongrois étaient donc parfaitement dans leur droit en repoussant l'initiative du diplôme d'octobre et principalement de la patente de février. Le roi de Hongrie est tenu au pacte qu'il a fait originairement avec ses peuples et avec les princes qui lui ont transféré le droit de souveraineté sur leurs provinces. On n'a pas le droit d'entreprendre de changer un gouvernement sous prétexte de mieux, si ce n'est du consentement unanime des parties intéressées. Et ici, nous devons faire observer qu'il y a une différence essentielle, une contradiction virtuelle entre le diplôme d'octobre 1860 et la patente de février 1861. Le diplôme d'octobre fut accepté sans hésitation par les hommes les plus dévoués à la Hongrie, par les comtes d'Appony, Majlath, Scecsen; le baron Vay, lui-même, chef du parti protestant hongrois, accepta le poste de chancelier de Hongrie. Malgré l'illégalité de la promulgation d'un diplôme qui devait se borner à convoquer la diète hongroise simultanément avec le conseil de l'empire, et à indiquer sommairement la pensée libérale du souverain, les magyars toujours généreux et portés à oublier d'anciens griefs, surent gré à l'empereur François-Joseph de la spontanéité de cet acte de justice et d'équité. Mais des conseillers maladroits ou perfides s'interposèrent entre la manifestation de la volonté du jeune et chevaleresque monarque et l'exécution de ses ordres. Le comte Goluchowski dut quitter le ministère; il fut remplacé par M. de Schmerling. On sait comment la patente impériale de février 1861 a rendu impossible toute entente entre l'Autriche et la Hongrie; comment, sous prétexte de sauvegarder les intérêts des provinces autrichiennes, on a entrepris de ravir à la Hongrie son autonomie. Tout ce qu'il y a d'honnête au delà de la Leitha, le vénérable cardinal-primat de Hongrie en tête, a protesté contre des mesures centralisatrices tendant à compromettre la signature du souverain, à faire douter de sa parole auguste, à mettre en suspicion de droites et généreuses intentions.

Nous venons de poser avec netteté la question de droit, voyons maintenant la question d'intérêt. Les Hongrois ont-ils un intérêt quelconque à l'unité constitutionnelle de l'empire? doivent-ils s'empresser de venir occuper leurs siéges vacants au reichsrath?

[1] Réponse de la diète de Hongrie au rescrit royal du 21 juillet-15 août 1861.

II

Il est incontestable que la Hongrie, en consentant purement et simplement à se faire représenter au conseil de l'empire, sacrifierait son autonomie, sa diète, le plus sacré de ses droits historiques. Écartons encore, si on veut, les souvenirs si populaires du passé, et posons seulement le dilemme au cabinet de Vienne :

« Ou vous êtes sincères, et vous vous suicidez; ou vous ne l'êtes pas, et vous méditez la perte de la Hongrie. » Expliquons-nous. La patente de février fixe à 343 le nombre des députés qui doivent venir siéger à Vienne. Déduisons de ce chiffre celui des députés de Venise dont le siége restera vacant jusqu'à nouvel ordre, il nous reste 323 votants et une majorité absolue de 162 voix. Or la patente impériale accorde 85 députés à la Hongrie, 9 à la Croatie et à la Slavonie et 26 à la Transylvanie. Les députés hongrois, certains d'être soutenus dans toutes les questions d'autonomie par les députés croates, esclavons et transylvaniens, réuniraient assurément la majorité. Si vous ajoutez à la puissance du nombre la supériorité de l'éloquence et de l'intelligence, on comprendra facilement que les Hongrois seraient les maîtres au conseil de l'empire. Et cependant ils refusent d'y venir! Parce que avec le sens exquis et la pénétrante finesse qui les distinguent, les magyars, ne peuvent pas admettre que l'Autriche, cette souveraine impérieuse, jalouse et habile, consente à obéir, lorsque depuis des siècles elle tient à commander. Ils se disent qu'une fois l'unité consommée sous le manteau de la constitution, qu'une fois l'autonomie de la Hongrie confisquée, l'Autriche tentera quelque coup d'État.

Nous n'aimons pas à citer les ouvrages d'un écrivain officieux qui se contredit à chaque page. Toutefois, comme le pavillon couvre la marchandise, nous citerons une page de M. Debrauz, dans laquelle ce la Guéronière autrichien laisse entrevoir une arrière-pensée qui mérite d'être signalée. Nous sommes trop dévoués à la cause du droit pour ne pas protester contre les opinions purement personnelles, nous l'espérons, du moins, de l'écrivain patenté de la cour de Vienne.

« Il est vrai, dit M. Debrauz [1], qu'au milieu des convulsions politiques de 1848 la diète hongroise arrachait à la faiblesse de Ferdinand (surnommé le Bon) la sanction de plusieurs lois devenues incompatibles avec l'unité et la sécurité de l'empire.

« L'élu de la nation française, lorsqu'il prit en 1848, les rênes de la « République, promit aussi de maintenir la constitution votée par l'Assem-

[1] *Solution de la crise hongroise*, p. 39 et 40.

« blée constituante; mais, lorsqu'il vit que les chefs des différents partis se « flattaient de faire de lui l'instrument aveugle de leurs ambitions person- « nelles; que, violant ouvertement la constitution, ils s'efforçaient de trans- « mettre au Corps législatif les attributions les plus essentielles du pouvoir « exécutif et de tenir dans une humiliante tutelle le chef de l'État, Louis- « Napoléon n'hésita pas un instant à combattre l'anarchie déjà menaçante « pour le repos de la France et de l'Europe : il la dompta bientôt.

« Au-dessus du serment que le prince avait prêté de garder et d'obser- « ver la constitution de 1848, dont la viabilité s'éteignait chaque jour da- « vantage par l'effet de ses vices organiques, se trouvaient les devoirs les « plus sacrés du citoyen envers la patrie...

« A plus forte raison doit-on reconnaître à François-Joseph, qui n'a jamais « sanctionné aucune des lois hongroises de 1849, la faculté de n'admettre « que celles qui sont destinées à apporter au droit historique les sages et « utiles tempéraments que commandent les véritables besoins du pays. »

Une pareille théorie n'a pas besoin de commentaires. La main sur la conscience, nous le demandons, ces paroles sont-elles encourageantes pour les Hongrois? Au nom de l'Autriche, on propose la paix, la concorde, une transaction à la Hongrie et on parle aux magyars de coups d'État, de faits accomplis, de vengeances. On leur donne à entendre que, si le président Lincoln a eu le droit de faire une « guerre d'extermination » aux séparatistes, l'empereur François-Joseph, à plus forte raison, saura bien châtier les Hongrois révoltés. M. Debrauz, dans sa dernière brochure, avait encensé simultanément la démocratie et le droit divin. Dans sa brochure sur la Hongrie, il courtise à la fois la bourgeoisie et la dictature. Dans son prochain écrit, il faut espérer qu'il n'oubliera pas le clergé.

Franchement, comment un gouvernement qui se respecte peut-il autoriser la publication d'écrits où le manque de dignité s'allie à l'absence la plus complète de sentiments politiques et à l'ignorance des plus simples notions du droit et de la justice? Les officieux sont donc partout les mêmes?

Revenons aux choses *sérieuses*. Ainsi de deux choses l'une : ou l'unité constitutionnelle ne sera qu'un leurre, et la Hongrie sera sacrifiée, ou la Hongrie régnera dans le reichsrath, et l'empereur d'Autriche sera non-seulement le vassal du roi de Hongrie, mais à la merci de ces Hongrois, à la bonne foi desquels ses conseillers l'empêchent de se fier.

Ces deux alternatives violent les intérêts réciproques, menacent l'existence des deux couronnes et sont dangereuses pour la paix de l'Europe et le maintien de l'équilibre entre les États. Ne pourrait-on donc pas trouver une solution qui satisfasse à peu près à des intérêts aussi différents ?

III

La solution de la question hongroise doit être recherchée dans le programme qui a été formulé dans le diplôme d'octobre et la patente de février. Nous ne sommes pas, on le sait, le partisan de l'unité constitutionnelle : à l'heure qu'il est, nous trouverions un danger à une politique rétrograde. Nous pensons que le gouvernement autrichien se trompe de bonne foi; et nous commettrions une mauvaise action en refusant la discussion sur le terrain où il s'est placé. Nous avons donc à concilier le droit historique avec l'unité constitutionnelle dans les limites de notre foi politique et de nos idées de droit et de justice.

« Je dis que *celui qui est en possession est heureux*, et il n'a jamais été conseillé à qui que ce soit de quitter sa maison tant qu'il est assez heureux pour pouvoir s'y maintenir [1]. » Voilà la solution que propose M. de Schmerling aux Hongrois, et M. Debrauz a résumé en trois cents pages cette théorie, qui n'est pas celle de Proudhon, mais que Victor-Emmanuel, heureux de posséder les Romagnes, les duchés et les Deux-Siciles, ne renierait pas.

Nous serons moins long que le publiciste autrichien, et nous proposerons au cabinet de Vienne le compromis suivant qui réserve et concilie tous les droits. Nous dirons : « Vous voulez l'unité constitutionnelle, soit; faites-en « l'application purement et simplement sur les États héréditaires qui n'appar- « tiennent pas expressément à la couronne de Saint-Étienne. Les circonstances « malheureuses dans lesquelles vous vous trouvez ne vous permettent pas « d'appliquer à la Vénétie votre régime constitutionnel. Dans ce fait excep- « tionnel, se trouve la justification complète du refus des Hongrois d'adhérer à « vos ordres. Si vous pouvez vous passer au reichsrath des députés vénitiens, « vous pouvez également délibérer sans le concours des députés hongrois. « Concédez entièrement à la Hongrie la position dans laquelle elle se trou- « vait en 1848, en réservant néanmoins votre droit de maintenir séparées « les provinces de Transylvanie, de l'Esclavonie, de la Dalmatie et de la « Croatie; puisque leurs représentants n'ont pas voté les lois de 1848. Une « fois que vous aurez généreusement reconnu le droit historique des Hon- « grois, adressez-vous sans crainte à la bonne foi de ces Magyars, qui ne « reculent devant aucun sacrifice pour témoigner leur reconnaissance à ceux « qui placent leur confiance en eux [2], proposez-leur la révision des lois de « 1848 et toutes les réformes que vous jugerez nécessaires. Allez droit au « but sans hésiter, et rappelez-vous cette admirable définition échappée à « la haine de Petrucelli : « L'Autriche est l'incarnation du *Rex noster Ma-* « *ria Theresa.* »

[1] Discours de M. de Schmerling au reichsrath, 30 août 1861.

[2] Lettre du prince Eugène de Savoie au prince de Salm.

« De deux choses l'une : ou la Hongrie consentira, *ce que nous ne lui con-* « *seillons pas*, à envoyer des députés à Vienne, et alors vous aurez ac- « compli légalement votre programme; ou bien elle maintiendra l'auto- « nomie de sa diète. Dans ce dernier cas nommez une commission d'avo- « cats de la couronne d'Autriche pour défendre vos droits à Pesth et traiter « les affaires communes, telles que les questions d'impôts, de service mili- « taire, de douanes, et invitez la Hongrie à envoyer des avocats de la cou- « ronne de Saint-Étienne pour surveiller les délibérations du conseil de « l'empire. »

Telles sont les bases sur lesquelles, selon nous, la réconciliation de l'Autriche et de la Hongrie peut s'opérer. Il y a trois partis au delà de la Leitha : les débris du parti Schwartzenberg-Bach, auquel on peut rattacher le parti de M. de Schmerling, ceux du parti Kossuth, et enfin le parti national qui s'est personnifié dans Deak, et qui est de beaucoup le plus nombreux. Les deux premiers sont impuissants, et, en dehors de quelques fonctionnaires et de quelques rares Allemands, ils n'existent pour ainsi dire pas.

Quant au parti révolutionnaire dont Kossuth est resté l'organe, que le gouvernement autrichien le sache bien, une conflagration générale peu embraser la Hongrie, mais ce ne sera pas l'œuvre de Kossuth. L'ancien dictateur est jugé. Au surplus, répétons-le avec Petrucelli della Gattina, « l'Autriche est une armée. » Au jour d'une nouvelle révolte l'histoire recueillerait encore de nombreux témoignages de sa fidélité.

En revanche, les Hongrois auraient grand tort de se retrancher derrière les détails de la question, lorsque pour le fond ils auront obtenu ce qu'ils réclament. Ils prétendent réunir à la Hongrie la Transylvanie, la Croatie et l'Esclavonie : nous terminerons cet écrit en citant le seul argument plausible qui se soit trouvé sous la plume de M. Debrauz; nous lui devons bien cela. « A la Croatie, à l'Esclavonie et à la Dalmatie, ainsi qu'à la Transylvanie seules, il appartient de décider si leur autonomie respective se trouve mieux sauvegardée en se faisant représenter à la diète de Pesth ou bien au sein du reichsrath d'Autriche. »

Si la diète de Pesth voulait absorber dans son unitarisme hongrois des provinces qui s'y refuseraient, elle aurait bien mauvaise grâce à ne pas accepter à son tour la patente de février dans toutes ses conséquences. Ce serait « vouloir établir deux poids et deux mesures. »

Nous venons d'esquisser loyalement la situation dans laquelle l'Autriche se trouve vis-à-vis de la Hongrie. Avec impartialité nous avons constaté les devoirs et les intérêts réciproques. Plusieurs trouveront que notre jugement sur l'Autriche est sévère. A ceux-là nous répondrons qu'à l'heure du danger et des révolutions on doit la vérité aux rois. Dieu merci, nous sommes décidés à la leur dire. Nous faisons de la politique, et nous laissons aux adulateurs le soin des apologies.

HENRY DE VALORI.

ÉTATS-UNIS. — PROCLAMATION DE M. LINCOLN.

Pendant ce mois, le télégraphe a continué à nous apporter d'Amérique des dépêches qui se résument toutes dans le titre d'un des chapitres de *Don Quichotte : Conclusions dans lesquelles rien n'est conclu.* La fortune de la guerre, tantôt favorable au Sud, tantôt au Nord, semble cependant revenir au Nord, doublement faible sur le champ de bataille par la singulière organisation de son armée de volontaires et par les tiraillements de sa politique, ainsi que le démontre si bien un remarquable article envoyé à la *Revue des Deux-Mondes* par un officier qui a M. Trognon pour secrétaire. Le gouvernement de Washington a pris deux grands partis : il a enfin rendu l'autorité absolue au général Mac-Clellan, et, par une proclamation, il a déclaré libres, à partir du 1er janvier 1863, tous les esclaves des États qui ne se seraient pas soumis à l'Union.

Nous aurions aimé que cette proclamation ne fût pas précédée de l'étrange discours par lequel M. Lincoln avait tenu aux noirs à peu près ce langage : « Soyez libres, mais faites-nous le plaisir de vous en aller, car nous ne pouvons pas vous souffrir. »

La liberté de l'exil n'est pas séduisante.

Bien qu'affaiblie par ce malheureux précédent, la proclamation du président est un fait considérable. On pouvait la prévoir, car cette importante mesure, qui place les maîtres entre une émancipation avec indemnité et une émancipation sans indemnité, est la conséquence forcée de la situation. Pourquoi la guerre? afin d'apaiser la rébellion du Sud. Pourquoi la rébellion? afin de maintenir et de défendre l'esclavage. Il est donc naturel que pour frapper la rébellion à sa racine, on frappe l'esclavage, on rappelle tous les maîtres chez eux, on crée au Sud un parti d'hommes noirs favorables à l'Union qui leur promet la liberté. S'il en résulte des calamités nouvelles, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui ont commencé la guerre? Ah! certes, il vaudrait bien mieux que l'affranchissement vînt de la vertu des maîtres, selon la méthode évangélique; il vaudrait bien mieux que l'émancipation fût graduelle, entourée de précautions, selon la méthode des peuples prévoyants, comme la Hollande, qui vient à petit bruit, par une loi du 8 août, de mettre en liberté tous les esclaves de ses colonies. Mais si l'on attend que les maîtres s'exécutent eux-mêmes, on attendra longtemps, et, quant aux voies de prudence, elles peuvent être suivies dans les temps de paix ; en guerre, on recourt à des instruments de guerre. L'émancipation générale est devenue une nécessité militaire. Ils nous surprennent, ces

journalistes anglais, tous les jours occupés du canon Armstrong et du canon Withworth, c'est-à-dire des moyens de causer le plus de dommage possible à des ennemis à venir, et qui dénoncent à l'humanité comme un acte de barbarie la proclamation du président Lincoln, après deux ans de guerre acharnée. Ils nous surprennent encore plus, ces journalistes français qui, ne sachant pas un mot des affaires d'Amérique, si ce n'est à travers les journaux anglais, applaudissent à tout ce que ceux-ci impriment dans des vues si intéressées, si transparentes, contre les États-Unis.

Il est très-possible sans doute que la séparation se consomme de plus en plus. Pour ceux qui désirent la destruction des États-Unis, leur opinion est logique, elle est grave, et nous n'avons rien à leur répondre, si ce n'est que nous ne comprenons pas ce que l'humanité gagnera à voir crouler ce peuple puissant et libre. Mais croit-on que la séparation ce sera la paix? Nullement. Si l'on nous permet cette expression, la guerre à l'état aigu se changera en une guerre à l'état chronique. Croit-on que la séparation ce sera la renaissance du travail cotonnier, la satisfaction des intérêts de Manchester et de Rouen? Nullement. S'ils sont libres, les noirs demeureront au Sud; mais s'ils sont esclaves, ils fuiront au Nord, à moins d'une nouvelle muraille de la Chine. S'il est uni, le Sud produira du coton; s'il est séparé, il fera du blé. Ni les intérêts, ni les désirs pacifiques n'ont rien à gagner à cette séparation que M. Gladstone proclame déjà accomplie, malgré les réserves de ses collègues, Palmerston et Cornwall Lewis. Elle est probable, nous ne le nions pas, mais à nos yeux elle n'est pas désirable. Qu'elle s'accomplisse ou non, nous demandons au ciel que tant de sang ne soit pas versé en vain, et nous nous trouvons à la fois d'accord avec le sénateur Sumner (*Discours à Boston* du 6 octobre), et avec le catholique Brownson (*Quaterly Review* d'octobre), pour répéter jusqu'à la fin, comme le vieux Caton au temps de Carthage : *Delenda est servitudo!*

AUGUSTIN COCHIN.

LITERARISCHER HANDWEISER FUR DAS KATHOLISCHE DEUTSCHLAND (*Indicateur littéraire à l'usage de l'Allemagne catholique*), publié par MM. FR. HULSKAMP et HERMANN RUMP[1].

Nous avons sous les yeux la 6e et la 7e livraison de ce recueil, qui paraît en une feuille in-8°, toutes les six semaines, pour la modique somme de *un franc soixante-quinze centimes* par an. Nous remplissons un devoir de conscience en le recommandant de nouveau, mais avec une insistance toute particulière, à tous ceux d'entre nos lecteurs qui savent l'allemand, et à qui

[1] Münster, chez Theissing

leurs yeux permettent de ne pas redouter les caractères microscopiques et les abréviations trop multipliées. Dans notre longue carrière de journaliste, nous n'avons nulle part rencontré de recueil plus instructif et plus complet.

On y trouve d'abord une bibliographie exacte de toutes les publications religieuses, historiques, philosophiques, politiques et littéraires de l'Allemagne, et des productions les plus importantes du même ordre en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre et en Italie. Puis une table très-détaillée des articles publiés dans chaque livraison des principaux recueils périodiques de chacun de ces pays. Enfin des jugements courts, mais très-substantiels, sur les ouvrages qui ont fait le plus de bruit ou qui méritent le plus d'être recommandés ou déconseillés au lecteur. En parcourant les pages trop peu nombreuses de cet *Indicateur*, dont chaque ligne, on peut l'affirmer, porte coup, on aura un aperçu du prodigieux mouvement intellectuel et religieux de l'Allemagne catholique et protestante, et de cette diffusion de la vie littéraire et scientifique si différente de la centralisation lamentable, qui, en France, énerve et appauvrit l'intelligence nationale.

On connaîtra en outre l'appréciation de juges très-compétents et très-éclairés sur les publications qui intéressent le plus les amis de la vérité religieuse et historique. On jouira de les trouver tout à fait à l'abri de cette adulation béate ou de ces complaisances intéressées, qui règnent trop souvent dans les jugements littéraires rendus par les organes de tous les partis parmi nous. Je ne prétends pas qu'il en soit ainsi dans la plupart des recueils d'outre-Rhin; mais j'ose affirmer que les rédacteurs de l'*Indicateur* de Münster sont tout à fait à l'abri de l'aveugle partialité qui prodigue des éloges sans mesure et sans valeur à tout ce qui porte nos enseignes, et qui regarde comme un crime la réserve et la critique à l'endroit de nos amis ou de nos coreligionnaires. J'ajoute qu'ils osent rendre justice aux travaux et aux idées de ceux de nos adversaires qui sont savants ou honnêtes. Rien de plus curieux, et de plus indépendant que leurs jugements sur les œuvres et les écrivains de notre pays. Nous ne pouvons que les en féliciter en les exhortant à persévérer dans cette mâle, loyale et utile sévérité. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour la louer qu'elle s'est plus d'une fois exercée à nos dépens et à ceux de nos meilleurs amis.

Ch. de Montalembert.

HENRI SARASIN

Il nous arrive de Genève un livre à peine fait pour la publicité, puisqu'il ne se vend nulle part, mais qui vaut cependant qu'on en parle. C'est encore une biographie; mais c'est surtout l'histoire d'une âme, car celui qu'elle animait de son souffle n'a laissé de nom sur la terre que pour ses amis. Il s'appelait Henri Sarasin, jeune savant de Genève, qui n'a pu qu'apparaître quelques instants dans le monde de Paris et de l'Allemagne, et l'ami qui lui rend témoignage après sa mort est M. Ernest Naville, ce pasteur érudit et sincère à qui nous devons de si précieuses révélations sur Maine de Biran. Né dans la cité de Calvin où il fut élevé et retenu jusqu'à l'âge de vingt ans, M. Sarasin arriva à Paris, il y a trois ou quatre ans, imbu de tous les préjugés de son pays et de sa secte. Ce qui attirait ce jeune homme dans la capitale, ce n'était pas la vie de plaisirs ou d'affaires qui s'offre si brillante et si facile à l'étranger riche et muni, comme il l'était, de bonnes relations; c'était le désir de compléter son éducation, de prendre ses grades dans nos Facultés, de devenir un savant, suivant l'ambition de toute sa vie. Le Collége de France et la Sorbonne, où il se plaisait, surtout au cours de M. l'abbé Bautain, l'eurent aussitôt pour auditeur assidu. Particulièrement épris d'histoire et de philologie, mais élevant toutes ses études vers Dieu, où sa pensée était invinciblement fixée, il recherchait avec ardeur les travaux d'érudition religieuse, qu'ils fussent de M. Renan ou de M. de Montalembert. Lorsqu'il lut, dans l'été de 1860, *les Moines d'Occident*, qui venaient de paraître, il fut entièrement, dit M. Naville, sous le charme de cet écrit. Peu de mois avant sa fin, il écrivait à un ami qui n'est autre peut-être que son biographe : « J'ai voulu lire l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie;* c'est une œuvre admirable, un vrai livre d'édification, comme il y en a peu. Ce qu'aucune instruction n'aurait pu faire pour moi, ce livre l'a fait. Il m'a fait comprendre le dévouement chrétien et donné le désir de le réaliser. » « Si j'avais, ajoute M. Naville, à apprécier l'œuvre de M. de Montalembert, un semblable témoignage serait l'un des motifs sérieux de mon jugement. »

Paris, dont il avait rapidement épuisé les ressources scientifiques, ne lui suffisant plus, l'infatigable étudiant partit pour Berlin. En route, il entendit parler d'une représentation digne du moyen âge, qui se donnait dans un village reculé de la catholique Bavière. C'était les bons paysans d'Ober-Ammergau qui jouaient le mystère de la Passion, tel que leurs aïeux l'avait joué avant Luther, aux siècles heureux où les peuples avaient la foi des enfants. Le curieux voyageur y courut. « Cette représentation, écrivait Henri Sarasin,

a dépassé de beaucoup mon attente. J'y allais en savant, pour trouver un aliment à mon désir de connaître, et j'y ai trouvé, en outre, ce que j'étais loin d'y chercher : l'édification la plus pure. On ne saurait croire, quand on ne l'a pas vu, l'impression profonde que fait sur nous *la vue* des souffrances de Notre-Seigneur. Il y eut des moments où moi, qui ne suis pas une femmelette, je sanglottais comme un enfant! » Ne sent-on pas éclater ici ce besoin du culte extérieur que Dieu a mis dans le cœur de sa créature, et que le protestantisme condamne sans parvenir à l'étouffer? Que de catholiques moins émus que ce Génevois, et quelle leçon pour ceux qui ne savent que railler la pompe dramatique de nos cérémonies! Chrétiens-protestants, avait le courage d'écrire l'année suivante le pèlerin d'Ober-Ammergau dans la *Bibliothèque universelle*, humilions-nous devant la piété des Ammergoviens. Sachons, dégagés de tout préjugé de secte, nous réjouir de ce qu'il existe encore quelque part un coin de terre où la foi soit aussi naïve et le sentiment religieux si vivant! »

Cette âme si naturellement attirée vers la vérité aurait mérité d'en voir la pleine lumière. Dieu en avait disposé autrement. « Je puis dire, écrivait-il dans un vague pressentiment de sa fin prochaine, que maintenant je suis sans cesse tourné vers la sphère supérieure, c'est-à-dire que j'ai réussi à me détacher à peu près complétement de ce monde périssable. Je puise dans cet état une joie et une sérénité parfaites. Je suis prêt à déloger dès demain de cette vie sans regret. » C'est dans ces sentiments qu'une mort presque subite est venu surprendre dans une hôtellerie d'Allemagne ce mystique de vingt-trois ans, laissant à tous ceux qui l'ont connu la plus pure mémoire, et à tous ceux qui liront les pages émues de M. Ernest Naville l'impression pieuse et triste d'une belle âme catholique dans un esprit protestant.

Léopold de Gaillard.

REVUE CRITIQUE

I. *La Grèce moderne, guerriers et poëtes*, par M. E. Yéméniz, 1 vol. — II. *Le Mahâbharatâ*. Onze épisodes traduits de ce poëme, par M. Foucaux. 1 vol. — III. *Mémoires sur Fouquet*, par M. Chéruel. 2 vol. — IV. *Une vocation et une disgrâce à la cour de Louis XIII*, par le P. Ch. Daniel. 1 vol. — V. *L'Italie des Italiens*, par madame Louise Collet. 2 vol.

Les journaux ont raconté, il y a quelques jours, que le gouvernement anglais avait signifié à la Grèce d'avoir à s'abstenir de toute démarche et même de toute manifestation en faveur des peuples chrétiens qui chercheraient à s'affranchir du joug des Turcs. Et pas une voix dans l'Europe libérale et chrétienne ne s'est élevée pour signaler à l'indignation du monde cette odieuse injonction !

« Que les temps sont changés !... » Il y a quarante ans, un gouvernement qui eût pris ainsi parti pour la barbarie musulmane aurait excité les clameurs de l'opinion. C'était le temps où les tribus hellènes étaient engagées dans leur lutte suprême avec leurs oppresseurs, et, d'un bout de l'Europe à l'autre, éclatait pour elle la plus ardente sympathie. La presse les aidait de toutes ses voix et mettait les rois en demeure de les secourir. Il y eut comme une croisade, à laquelle ne manquèrent même pas les prédications publiques. Je me rappelle en effet avoir vu, dans l'automne de 1826 et de 1827, nos petites villes et nos bourgades de l'Est parcourues par des jeunes gens de condition et d'éducation manifestement libérales qui s'en allaient par groupes de trois ou de quatre chantant le soir, dans nos promenades et nos carrefours, les combats de terre et de mer des Grecs contre les Turcs.

On écoutait avec émotion ces rapsodes nouveaux, la vieille haine pour le Turc se ranimait dans le cœur du peuple, et, dans l'esprit des classes lettrées, les noms classiques des Miltiade et des Léonidas jetaient de magiques reflets sur ceux des Botzaris, des Canaris et des Ypsilenti.

Ces noms qui excitaient alors tant d'enthousiasme, la génération actuelle les ignore ou n'en a qu'une vague idée. Cependant, même aujourd'hui que le temps les a dépouillés d'une partie de leur prestige et ramenés aux proportions de l'histoire, ce sont encore de grands noms que plus que jamais il importe de rappeler. Quel meilleur et plus encourageant exemple en effet à offrir aux populations chrétiennes de l'Orient, abandonnées en ce moment aux vengeances de l'islamisme, que celui de ces courageuses tribus hellènes, dont la persévérance a triomphé de la fureur des Turcs et de la froideur des diplomates, et qui, à force de persévérance, ont acquis rang de peuple parmi les nations.

Or voici un livre qui vient tout à point pour apprendre à ceux qui l'ignorent et rappeler à ceux qui l'ont oubliée l'héroïque histoire de leurs luttes et de leur triomphe. C'est le volume que vient de publier sous ce titre : *La Grèce moderne, héros et poëtes* [1], un Grec devenu Français par la naissance, la religion et la langue, mais resté Grec par le cœur, M. E. Yéméniz, consul de la Grèce à Lyon. Cet ouvrage n'est pas une histoire régulière de l'insurrection hellénique, mais une galerie de portraits consacrée aux hommes qui ont le plus contribué à la délivrance de la Grèce, ou qui l'ont le plus illustrée depuis son affranchissement. L'auteur a choisi parmi les premiers ceux en qui s'est personnifiée plus particulièrement la lutte nationale : Photos Tsavellas, le plus intrépide chef qu'aient eu les Pallikares et le dernier boulevard de Souli;—Marc Botzaris, le défenseur de Missolonghi, dont Byron pleura la perte, et qu'il eût immortalisé une seconde fois dans ses vers si la mort ne l'eût enlevé lui-même avant le temps; — l'amiral Miaoulis, dont les brûlots jetèrent si souvent l'effroi dans l'âme des marins turcs, et qui, de crainte de voir passer entre les mains des Russes la flotte qu'il avait formée, préféra la brûler de sa main : patriote à l'esprit étroit mais au cœur dévoué; — enfin le gigantesque Colocotronis, dont la parole savait calmer les soldats révoltés, comme son bras savait les conduire aux combats, qui eut la rare force d'âme, lui homme de guerre, de respecter les délibérations lentes et sans bienveillance pour lui des négociateurs de la paix, et qu'on vit, le jour où la Grèce affranchie reçut son roi allemand, venir se ranger au pied du nouveau trône comme le plus humble des sujets.

Une auréole poétique entoure tous ces noms, et leur histoire est encore en grande partie dans les chants de guerre que redisent les pâtres et les matelots grecs, et que la presse n'a pas recueillies. C'est auprès de ces chroniqueurs populaires que, pour l'avoir dans sa vraie couleur, M. E. Yémé-

[1] 1 vol. in-12. Paris, Michel Lévy, éditeur.

niz a dû l'aller chercher. Ses études sur la guerre de l'indépendance grecque ont été complétées en effet par un pèlerinage à ses divers champs de bataille et par des entretiens avec les vétérans qui en sont revenus. Aussi, bien qu'il ait contrôlé la poésie par la critique et les relations populaires par les rapports officiels, les notices de M. E. Yéméniz ressemblent-elles plus à des légendes qu'à des biographies. Il n'en pouvait être autrement, les vies qu'il avait à raconter sont pleines de faits merveilleux, quoique d'une incontestable authenticité. Fallait-il en retrancher le vrai sous prétexte qu'il peut paraître invraisemblable? M. Yéméniz n'a pas cru le devoir faire, et ses lecteurs lui en sauront gré, ceux surtout qui ont gardé le souvenir des *Chants populaires de la Grèce moderne*, publiés autrefois chez nous par Fauriel; peut-être même lui reprocheront-ils d'avoir trop discrètement exploité cette mine précieuse.

Les poëtes, dans le livre de M. E. Yéméniz, prennent rang tout à côté des guerriers. C'est un voisinage fréquent dans l'histoire et qui s'imposait ici à l'écrivain. En effet, la plupart des poëtes de la Grèce contemporaine ont été soldats et ont eu leur rôle, rôle souvent brillant, dans les exploits qu'ils ont célébrés. Tel est, entre autres, M. Zalocostaz, que l'on vit tout jeune à Souli aux postes les plus dangereux, maniant avec la même ardeur la plume et le mousquet, et qui, laissé, à la paix, dans les derniers grades de l'armée, s'en est glorieusement vengé en se plaçant au premier rang parmi les poëtes. On lira avec intérêt ce que M. Yéméniz a traduit de ses poëmes. Il y a de la couleur encore, autant qu'on peut en juger par les minces extraits qu'on en trouve ici, dans les poésies de M. Orphanidis.

Je ne sais si, malgré la nationalité de ses sujets, généralement pris dans les événements ou dans les mœurs contemporaines, le drame grec est bien national. Ce qui ne l'est guère, ce sont ces poëmes byroniens qu'il nous semble apercevoir en assez grand nombre sur le Parnasse grec moderne, — cette mythologique expression peut être ici permise, — et dont le désespoir de commande contraste fort tristement avec le caractère religieux de la nation. Quant à la satire, je n'en dirai rien, sinon qu'elle ne me paraît guère se distinguer du pamphlet.

Je ne prétends pas au surplus juger la poésie grecque sur les rares et courts échantillons que nous en a donnés M. Yéméniz : il n'y aurait pas information suffisante. Quand le jeune écrivain complétera son ouvrage, — car il lui reste beaucoup à nous apprendre sur ce petit et si intéressant royaume de Grèce, — il sera possible d'apprécier ce côté de la vie morale du nouveau peuple, et de s'assurer si sur tous les points il y a résurrection. Jusqu'ici c'est dans le sentiment patriotique et dans la guerre qui en est la manifestation directe que paraît résider plus particulièrement la force de la Grèce. C'est par là qu'elle a été grande et par là qu'elle se recommande à l'estime. En écrivant les pages détachées d'une histoire trop oubliée, M. E. Yéméniz a fait, je le répète, une œuvre de patriotisme et d'à-propos

Le moment est bien choisi pour raconter les efforts heureux de la Grèce. Que ceux qu'on abandonne aujourd'hui, peut-être après les avoir compromis, apprennent des Hellènes à peu compter sur les secours étrangers, et à chercher surtout dans leur foi, dans l'oubli de leurs divisions intestinales, dans leur indéfectible courage, les plus sûrs moyens de briser le joug qu'ils portent depuis si longtemps, et de reconquérir le droit de vivre par eux-mêmes et pour eux-mêmes, comme il convient à des hommes et à des chrétiens.

II

Tout le monde a entendu parler de la grande épopée indienne, le *Mahâbharatâ*. Ce poëme gigantesque, qu'on pourrait, à l'imitation d'un livre du moyen âge, appeler la *Mer des poëmes*, parce qu'il en contient de toutes sortes et en grand nombre, n'est cependant connu chez nous que par un seul de ses innombrables épisodes, celui de *Sakountalâ*, dont la traduction par M. de Chézy inaugura en France, il y a quarante ans, l'étude de la langue et de la littérature sanskrites. Les fragments qu'en ont donné plus tard M. d'Eckstein et M. Pavie n'ont pas causé en effet, à beaucoup près, la même sensation. Un meilleur sort est réservé, nous l'espérons, à ceux que publie aujourd'hui l'un de nos premiers indianistes, M. Foucaux[1]. D'abord, les conditions où ces épisodes paraissent sont meilleures; la civilisation indienne nous est moins étrangère, et le *Mahâbharatâ* en particulier nous est mieux connu. Les morceaux traduits sont du reste bien choisis, et l'introduction qui les précède est propre à les faire lire avec intérêt. Cette introduction contient, avec beaucoup d'autres renseignements historiques, littéraires et bibliographiques, une analyse complète du poëme indien.

Malgré le travail analogue de Wilson, dont M. Foucaux reconnaît s'être aidé, ce n'était pas une petite tâche que celle de résumer en quelques pages un livre qui contient cent sept mille trois cent quatre-vingt-neuf *slokas* ou distiques, et de montrer la suite et le lien d'une action multiple qui se brise à chaque pas et s'éparpille en incidents confus et où l'ordonnateur n'a peut-être pas vu bien clair lui-même. Car, si cela est contestable pour l'*Iliade* et l'*Odyssée*, c'est un fait admis pour le *Mahâbharatâ* que ce n'est pas l'œuvre d'un seul homme, et que, dans l'état où elle nous est arrivée, cette épopée est le travail d'un arrangeur qui a fait un tout, en les reliant tant bien que mal entre eux, des nombreux chants qui existaient de son temps sur la grande guerre des fils de Bharatâ, guerre politique et religieuse qui en-

[1] Le *Mahâbharatâ*. Onze épisodes tirés de ce poëme, traduits pour la première fois du sanskrit en français, par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au collége de France. 1 vol. in-8. B. Duprat.

sanglanta l'Inde entière, et dont les Brahmanes ont voulu, après coup, tirer des enseignements théologiques. De là le caractère disparate des diverses parties de l'œuvre, où le drame, la pastorale, l'hymne et la satire, se mêlent dans une confusion toute accidentelle qu'on n'eût pas manqué, au beau temps du romantisme, de nous donner pour « un effet de l'art. »

Je n'analyserai pas l'analyse de M. Foucaux; j'y renvoie le lecteur curieux de pénétrer dans ce labyrinthe : en l'amincissant, on pourrait briser ce fil.

A la suite de cette analyse, on trouvera des observations curieuses sur les transformations qu'ont subies, dans le Mahâbharatâ, les doctrines primitives de la religion indienne, et sur l'esprit de l'exégèse bouddhique appliquée à ces grands récits. Cette partie de l'introduction de M. Foucaux intéressera vivement les indianistes, surtout ceux qui s'appliquent à l'étude des sectes qui se sont produites autrefois ou qui subsistent encore dans la religion de Brahma. Ils trouveront aussi des indications précieuses dans plusieurs des fragments traduits ici, en particulier dans la légende du Pigeon, poëme étrange, pleine de mystères, quoique brillant d'ailleurs, au point de vue littéraire, de détails ravissants. Il en est ainsi fréquemment dans les autres épisodes. Néanmoins ces formes grandioses recouvrent un fond d'idées si éloignées des nôtres, que, pour arriver à les goûter, il faut une préparation spéciale. Rien n'y saurait mieux suppléer, pour la masse des lecteurs, que des traductions comme celle de M. Foucaux, écrivain aussi habile qu'indianiste distingué, unissant, comme son maître Burnouf, le talent de l'écrivain à celui du linguiste.

III

Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes,
Pleurez, nymphes de Vaux, faites croître vos ondes,
Et que l'Anqueil enflé ravage les trésors
Dont les regards de Flore ont embelli ses bords.
On ne blâmera point vos larmes innocentes:
Vous pouvez donner cours à vos douleurs pressantes.
Chacun attend de vous ce devoir généreux;
Les destins sont contents : Oronte est malheureux, etc.

Quels qu'aient été ses torts, ses faiblesses, ses fautes, l'homme qui a inspiré ces vers en était digne. On n'aurait pas ceux de P. Corneille, ceux de Pélisson avec ses plaidoyers; on n'aurait pas les lettres si émues et si touchantes de madame de Sévigné, que l'élégie seule de la Fontaine inspirerait de l'intérêt pour Fouquet. Et n'est-ce pas en effet à cette plainte échappée d'un cœur honnête, et qui est restée dans toutes les mémoires, que

tient surtout la compassion qu'excite depuis deux siècles la disgrâce du fameux surintendant? On ne sait pas généralement les antécédents de sa vie, on ignore les circonstances qui auraient pu excuser, sinon justifier sa conduite, on a même, en sa qualité de financier, des préventions contre lui; mais il fut pleuré de la Fontaine : c'est assez pour l'amnistier.

Un livre a paru récemment qui justifie pleinement les dispositions du public à l'égard de Fouquet et leur donnera la haute sanction de l'histoire. Ce sont des *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, publiés il y a quelques mois par M. Chéruel [1]. Mémoires *sur* Fouquet, ai-je dit, et non Mémoires *de* Fouquet. En effet, le surintendant, ni ses frères (il en avait trois), ni sa femme, ni aucun des siens n'a laissé de Mémoires. Mais il reste d'eux tous des correspondances, des notes authentiques et personnelles, des plaidoyers inspirés ou dictés; il reste, de Nicolas Fouquet en particulier, la minute des interrogatoires détaillés qu'il subit devant la commission chargée de le juger. Ses amis, d'ailleurs, et ses ennemis, ses courtisans, ses maîtresses, ses contemporains de toute condition, ont beaucoup parlé de lui. Il existe, sur lui, tant imprimés que manuscrits, des documents nombreux, qui répandent sur sa vie un jour tel, qu'il n'y reste plus aucune obscurité. C'est à rassembler, à coordonner, à comparer, à discuter ces matériaux historiques, que M. Chéruel a consacré les deux gros volumes qu'il vient de nous donner. Ces volumes ne sont pas une histoire du surintendant, mais ils en contiennent les éléments. Dans ce travail, M. Chéruel s'est proposé, — et il ne pouvait mieux choisir, — l'exemple du savant Walckenaër, dont les *Mémoires sur madame de Sévigné* sont entre les mains de tous ceux qui aiment vivre par la pensée dans le grand siècle. C'est le même procédé de composition, c'est-à-dire l'analyse des renseignements connus, la citation intégrale ou partielle des documents inédits. Je ne parle pas de la forme, le style n'étant pas, en général, le don des érudits. Mais quant à l'intérêt, il est, je ne dirai pas plus grand, mais plus neuf dans les *Mémoires sur Fouquet* que dans les *Mémoires sur madame de Sévigné*. Le monde que nous rencontrons dans les premiers est moins connu en effet; la génération qui s'y montre est sur son déclin; son rôle s'achève, elle a vieilli, elle est épuisée, elle rend les armes et se sent comme dépaysée au milieu de celle qui arrive. C'est la société encore inassouplie à laquelle a eu affaire Richelieu et qui a essayé de se relever sous Mazarin, société énergique, mais atteinte d'horribles corruptions, offrant les contrastes de la vertu la plus haute et du vice le plus odieux, et cependant meilleure encore à tout prendre, que celle qui allait lui succéder.

Puis, que de figures ignorées ou à peine entrevues jusqu'ici, et d'une si grande originalité pourtant ! Et d'abord cette famille de Fouquet, représentée jusqu'à présent par le surintendant et sa pieuse mère, laquelle encore ne

[1] 2 vol. in-8; Paris, Charpentier, quai de l'École.

se dessinait que comme une pâle silhouette sur le fond du tableau que son fils remplissait tout seul. Désormais il faudra placer à côté de lui son frère, l'abbé Fouquet, longtemps son auxiliaire et devenu à la fin son ennemi. Grande fut la part d'action de ce personnage dans la période qui s'étend de la mort de Richelieu au gouvernement effectif de Louis XIV. Créature dévouée de Mazarin, l'abbé Fouquet le servit par ses intrigues audacieuses et sa très-peu scrupuleuse direction de la police de Paris, autant au moins que le surintendant par ses opérations de finances. La cause royale leur dut immensément, à l'un et à l'autre, durant la guerre de la Fronde. Certes la justice et l'honneur pourraient rarement avouer leur conduite; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle servit singulièrement au roi et à son ministre. Ajoutons, sans vouloir plaider leur innocence, que les mauvaises inspirations qu'ils suivirent leur vinrent presque toujours du cardinal, — ce qui ne veut pas dire assurément qu'ils ne fussent capables de les avoir par eux-mêmes. — N'est-ce pas Mazarin qui leur apprend l'art de la charité politique? « Je vous ai prié, écrivait-il à l'abbé, d'avancer six mille livres pour les livres et autres dépenses de cette nature qu'il faudrait faire faire à Paris... Je vous adresserai au premier jour une lettre de change payable à vue, qui fera fonds pour employer encore tant à distribuer dans les religions (couvents) que pour les autres dépenses que M. le coadjuteur jugera à propos de faire pour faire parler par les voies qu'il jugera meilleures au curé de Saint-Paul et aux autres personnes qu'il croira capables de servir le roi. » (Tom. I, p. 32.) N'est-ce pas lui encore qui écrit au même, après l'avoir remercié de ses services et de son dévouement généreux *à l'innocence opprimée :* « Si le procureur général (Nicolas Fouquet avait alors cette charge) croyait qu'il fallût faire quelques présents à quelqu'un qui soit capable de faire quelque chose à mon avantage, j'en suis d'accord, et vous en pourrez parler à de Lyonne, qui donnera là-dessus des ordres? » (*Ibid.* 79.)

C'était au début, l'innocent ministre se bornait alors à des insinuations. Il n'en fut plus ainsi quand, la guerre tirant à sa fin, les plus fiers des frondeurs n'attendaient, pour terminer le règlement de leurs comptes avec la cour, que l'appoint de quelques dons ou de quelques pensions; alors Mazarin demanda formellement, et il fallut que Fouquet trouvât les fonds. Il le fallut bien plus encore, quand il s'agit de satisfaire le cardinal lui-même. Ce qu'il fallut surtout, ce fut de fermer les yeux sur les procédés de Mazarin, devenu traitant et spéculateur sous le nom de ses créatures, et se faisant accorder sur les fournitures de l'État les pots-de-vin les plus effrontés. Qu'au milieu d'un monde aussi corrompu, à une époque où la concussion était admise en fait à tous les degrés de l'échelle administrative, et où les traditions de sa charge l'autorisaient à s'aider, pour ses propres affaires, des deniers de l'État, le surintendant des finances ait cédé aux tentations qui s'offraient à lui de toute part, il n'y a vraiment rien d'étonnant; c'est le contraire qui surprendrait. C'est ce dont on restera convaincu lorsqu'on aura

lu les remarquables chapitres que M. Chéruel consacre à l'exposé des moyens financiers auxquels Fouquet eut recours pour faire face aux embarras où se trouvait le trésor public par suite des dilapidations dont il était victime. Telle était la facilité qu'il y avait à voler, qu'il faut presque lui savoir gré de ne pas l'avoir fait davantage.

Mazarin ne s'abusait pas sur le compte de Fouquet, mais il ferma longtemps les yeux sur sa conduite, parce qu'il avait besoin qu'on en fît autant sur la sienne. Un jour arriva pourtant (c'était vers 1657) où la position que le surintendant se faisait dans le royaume, grâce au trésor public dont il disposait à son gré, lui causa une véritable inquiétude. Colbert, alors simple intendant de Mazarin, avait pénétré la comptabilité de Fouquet et pouvait fournir au premier ministre les preuves incontestables de sa culpabilité. Mais ce n'était pas tant les malversations et le pillage éhonté de Fouquet qui donnaient du souci à Mazarin, que le rôle qu'il pouvait être tenté de jouer avec les provinces qu'il gouvernait par ses amis, les forteresses qu'il tenait par lui-même et par ses créatures et le parti qu'il s'était fait à la cour et à la ville par ses générosités envers les grands besoigneux ou avides, les artistes et les gens de lettres. Fouquet pouvait mettre la main sur Mazarin, le faire conduire à la Bastille, à la grande joie des Parisiens si peu guéris encore de leur humeur frondeuse qu'au coin des halles on applaudissait à Mademoiselle d'Orléans lorsqu'elle s'y montrait. S'il chouait à Paris, Fouquet avait en province le moyen de se défendre et de recommencer la guerre civile.

Malgré la dissimulation de Mazarin, Fouquet devina les soucis qu'il lui inspirait, et prit ses mesures en conséquence. C'est alors qu'il rédigea ce projet de défense qui fut trouvé dans sa maison de Saint-Mandé lors de son arrestation et qui devint une des principales charges de l'accusation. M. Chéruel donne tout au long, avec ses variantes, le texte de cette instruction *pro casu belli* [1], c'est tout un plan de guerre civile. Nulle pièce n'est plus curieuse et ne peint mieux la faiblesse où était encore le pouvoir à la veille du jour où Louis XIV devait prendre les rênes du gouvernement. La mort de Mazarin empêcha les hostilités d'éclater, mais Fouquet y gagna peu. Il s'était attendu à se trouver en face d'un premier ministre, mais il eut affaire à Louis XIV lui-même. Le péril avait augmenté.

Ici commence le drame universellement connu de la vie de Fouquet. Il comprend, si l'on peut parler ainsi, trois actes, à la façon des tragédies antiques : la lutte, la catastrophe et l'expiation. Le récit qu'en fait M. Chéruel remplit tout son second volume. Quoique moins nouveau, pour le fond, que le premier, qu'on peut considérer comme le prélude de l'action dramatique, ce volume est riche de détails souvent inédits. C'est ici en effet que se déroule le tableau de la vie privée du surintendant et que s'ouvre la fameuse cassette dont les révélations jettent de si tristes lumières sur les

[1] T. p. 359.

mœurs du grand monde dans la première moitié du dix-septième siècle. Nous ne savons pas et le public ne sut jamais tout ce qu'il y avait de lettres compromettantes dans ce coffret. Le contenu en fut porté à Fontainebleau et remis au roi. Les commissaires nommés pour l'instruction n'en eurent pas communication. Il est probable que quelques-unes de ces lettres furent détruites par le roi; d'autres, conservées par Colbert et son bibliothécaire Baluse, sont parvenues jusqu'à nous. La malignité publique en inventa d'infâmes qui circulèrent dans le premier moment et contre lesquelles l'accusé protesta avec indignation. Il n'était pas besoin, hélas! de rien ajouter à la réalité, elle était bien assez honteuse en elle-même. Ce qui nous reste de ces tristes documents peut, dit M. Chéruel, se diviser en cinq catégories : 1° Les correspondances de femmes qui s'occupent d'intrigues amoureuses et où figurent en première ligne mesdemoiselles de Fouilloux et de Menneville, filles d'honneur de la reine mère; 2° les lettres d'affaires mêlées d'intrigues d'amour; 3° les rapports des espions dont Fouquet cherchait à entourer les personnages puissants, afin de pénétrer les secrets du roi, de Colbert, de la reine mère et des ministres; 4° les sollicitations adressées au surintendant des finances par des personnes de toutes les classes, dont quelques-unes occupaient les plus hautes positions; 5° enfin, les papiers concernant les intérêts publics ou les intérêts privés de Fouquet. De ces cinq catégories, la première est de beaucoup la plus considérable, paraît-il. Ce n'est pas ici le lieu d'étaler toutes les hontes qu'elle renferme; cependant, il ne faut pas oublier de dire que, si les témoignages de la fatale cassette flétrissent à jamais la mémoire de plusieurs femmes de l'aristocratie, ils répandent un nouvel éclat sur le nom de plusieurs autres, sur celui de madame de Sévigné notamment et de madame de Maintenon. Ajoutons que ces deux femmes illustres ne sont pas les seules qui brillent par leur vertu entre celles dont les rapports avec Fouquet furent alors rendus publics; les pièces du procès constatèrent que tout n'était pas corruption à la cour, et que le surintendant avait rencontré parmi les femmes, de pures et nobles amitiés. La corruption, chez cet homme, n'avait pas tout gâté; il avait un noble fond et une puissance de sympathie qui lui attirait les esprits et les cœurs honnêtes. On le vit bien à la masse d'amis qu'il conserva dans son malheur, à la ville comme à la cour, ainsi qu'on parlait alors. Poëtes, artistes, écrivains, grands seigneurs et grandes dames, à mesure que son procès avançait vers sa solution, multipliaient leurs prières, leurs démarches, leurs vœux. C'est un consolant spectacle à opposer à celui qu'avait offert l'enquête, et j'aime à voir M. Chéruel s'appliquer à le déployer. C'en est un fort touchant aussi que celui qu'offre Fouquet lui-même au milieu de ses revers.

Le coup qui l'atteint l'éclaire immédiatement et le ramène au sentiment chrétien qui n'avait jamais fait que sommeiller dans son cœur. Dans la main du roi qui le frappe il reconnaît celle de Dieu qui veut lui

faire expier dès cette vie ses fautes. Il se courbe devant la justice du ciel, mais sans se déshonorer devant celle des hommes. Son attitude est digne durant son procès, elle est noble après sa condamnation. Le récit de sa captivité de dix-neuf ans n'est pas la partie la moins émouvante du livre de M. Chéruel.

Ce livre est, nous l'avons dit, moins une histoire qu'une mine historique. Mais nous l'aimons mieux ainsi : informer sur le passé, est, selon nous, tout ce dont une époque comme la nôtre est capable.

IV

Bien légère, auprès de celle de Fouquet, fut, quelque vingt-cinq ans auparavant, la disgrâce du P. Caussin dont le P. Ch. Daniel nous a donné récemment le récit authentique [1]; et si le savant éditeur a appelé de ce nom le peu tragique incident dont il s'agit, ce n'est, sans doute, que pour se conformer aux idées et au langage des contemporains. Au dix-septième siècle, on regardait comme une faveur pour un prêtre d'entrer dans le confessionnal du roi, et comme un malheur d'en être écarté. Cela arriva à plus d'un, sans que l'histoire s'en soit occupée; s'il en a été autrement pour le P. Caussin, c'est que son aventure se lie à des faits plus intéressants et plus graves et qu'à son nom se joint, dans l'histoire, celui d'une femme belle, vertueuse et célèbre. Le P. Caussin ne fut pas seulement en effet l'un des confesseurs du roi Louis XIII, il fut en même temps le directeur de mademoiselle de la Fayette et se trouva, par suite, engagé dans une des dernières entreprises du parti de la cour contre la tyrannie du cardinal Richelieu.

Ce qu'il y eut de piquant dans cette intrigue ourdie contre Richelieu, c'est que l'homme qui y joua le principal rôle était sa créature. C'est lui, en effet, qui, ayant à remplacer le P. Gordon devenu infirme, avait choisi le P. Caussin. Il lui fallait un prêtre pieux et bien étranger au monde et à la cour, et il crut l'avoir trouvé dans ce jésuite. C'était un bon latiniste, comme ils l'étaient tous alors, qui, après avoir brillé dans les colléges de la Société par des tragédies édifiantes, venait de se produire dans le monde pieux par un livre de haute mysticité : *La Cour sainte*. Avant de l'introduire auprès de son royal pénitent, le cardinal ne manqua pas de lui faire la leçon et de l'éclairer à sa manière, sur les dispositions où il allait le trouver par rapport à mademoiselle de la Fayette. Cette fille d'honneur de la reine causait depuis quelque temps de l'ombrage au ministre. L'inclination toute platonique que lui témoi-

[1] *Une vocation et une disgrâce à la cour de Louis XIII*, Lettre inédite du P. Caussin à mademoiselle de la Fayette, publiée et précédée d'une introduction par le P. M. Daniel. 1 vol., Brunet, éditeur, rue Bonaparte, 31.

gnait le roi fut présentée au confesseur comme une passion naissante et dangereuse pour le salut de l'un et de l'autre, qu'il fallait travailler à éteindre. Mais Richelieu avait affaire à un homme plus fin qu'il ne le supposait; le P. Caussin avait pénétré les mystères de la cour de Louis XIII aussi bien au moins que ceux de la *Cour sainte*. Il ne crut pas qu'en lui recommandant de travailler à séparer le roi de la femme à laquelle il portait une affection parfaitement pure, le ministre n'eût que des vues désintéressées. « J'aperçus, dit-il lui-même, que ce grand génie ne se montrait à moi que par ce qu'il avait de plus beau. On lui avait dit que j'avais une simplicité toute religieuse; mais j'avais assez d'esprit pour voir venir de loin ses artifices et pour découvrir la jalousie qu'il voulait colorer d'un faux zèle. »

En effet, loin de devenir l'instrument naïf du cardinal, le P. Caussin fut, dès le premier jour, celui de la reine et du parti qui se groupait autour d'elle. Au lieu de presser mademoiselle de la Fayette d'entrer au couvent, comme elle en avait manifesté l'intention, il la retenait à la cour afin de profiter, s'il était possible, de son influence sur le roi pour l'amener à remédier à quelques-uns des maux dont la France souffrait par le fait de la politique du ministre. Celui-ci, qui n'imaginait pas que le pieux auteur de la *Cour sainte* pût le jouer, s'étonnait que la vocation de mademoiselle de la Fayette fût si longue à se décider : « Que voulez-vous? le Saint-Esprit ne se prend pas à coups de canon, » répondit le P. Caussin, en plaisantant et en faisant une fine allusion aux victoires du belliqueux prélat.

Mais Richelieu n'était pas homme à se payer longtemps de cette monnaie; il soupçonna le jeu du confesseur et l'observa de près. Un jour (c'était quelque temps après que mademoiselle de la Fayette eut quitté la cour), il vit le roi soucieux et sombre; il le pressa de questions et finit par lui arracher le secret de sa préoccupation. Le faible monarque révéla à son terrible ministre que le lendemain de l'entrée de mademoiselle de la Fayette en religion, le P. Caussin, pressé par elle et par la reine, s'était cru obligé en conscience de l'éclairer sur la situation de son royaume, où les peuples étaient écrasés d'impôts pour subvenir à une guerre sans nécessité et qu'entretenait seule l'ambition du cardinal. S'animant peu à peu, le roi reprocha à son ministre de n'engager tant d'entreprises qu'afin qu'on ne pût se passer de lui, de semer à dessein la division dans sa famille, d'éloigner de lui les princes et les grands, etc. Richelieu essaya de se justifier; mais le roi, qui ne se sentait pas de force à lui tenir tête, refusa de l'entendre autrement que devant son confesseur, qui s'était offert à soutenir les accusations dont il s'était fait l'interprète.

En prenant cet engagement, le P. Caussin s'était-il flatté d'amener le cardinal à discuter sa politique avec lui? S'il eut cette simplicité, son illusion ne fut pas longue; car, au moment où il s'attendait à entamer le débat contradictoire que Richelieu avait feint d'accepter pour sortir d'embarras, le P. Caussin fut enlevé de sa cellule et conduit sous bonne escorte à Rennes

d'abord, puis à Quimper-Corentin, où il resta jusqu'à la mort de celui à qui il s'était si honnêtement mais si imprudemment attaqué.

C'est, selon toute probabilité, de la première de ces villes qu'il écrivit la lettre, jusqu'ici inédite, que le P. Daniel vient de publier, et dont le manuscrit authentique existe dans la bibliothèque des Dames de la Visitation de la rue Saint-Jacques. Cette lettre est adressée à mademoiselle de la Fayette alors au couvent, comme nous l'avons dit, et a tout l'air d'un mémoire justificatif que la jeune religieuse aurait été chargée de répandre discrètement. Elle y joue littéralement le rôle des confidents de tragédie, à qui l'on raconte des choses qu'ils savent à merveille. En lui parlant, c'est au public, ou tout au moins, — car rien ne porte à supposer que le pieux religieux ait songé à la postérité, — à cette partie du public qu'il tenait à cœur d'édifier sur sa conduite à la cour, que le P. Caussin s'adresse manifestement. Cette apologie, dont rien ne permet de soupçonner la sincérité, éclaire de plus d'une lumière nouvelle l'un des derniers mais non l'un des moindres obstacles que Richelieu ait rencontrés sur sa route. M. Cousin, qui en soupçonnait l'existence, mais qui ne la connaissait point, a exprimé plusieurs fois le regret de ne pouvoir lui demander les éclaircissements qui lui manquaient pour expliquer tous les incidents de l'entrée en religion de mademoiselle de la Fayette. Les lecteurs curieux de détails sur les événements intérieurs de la cour de Louis XIII sauront donc gré au P. Daniel de leur avoir fait connaître ce document, œuvre d'un homme d'esprit qui, sans le chercher, a souvent le mot heureux. A-t-on jamais, en effet, et en moins de termes, caractérisé Richelieu que par ce trait qu'il laisse tomber comme en passant : « l'esprit du cardinal, qui a tant d'ondes et de replis. » Et comme il exprime bien l'étrange pénétration du regard de Richelieu : « Il étudia tous les plis du visage du roi, et lui ayant semblé que quelques-uns n'étaient pas à leur place, il en eut de l'inquiétude. » N'est-ce pas un joli mot aussi que celui qu'il met dans la bouche de Louis XIII, pressé par le cardinal de faire entrer mademoiselle de la Fayette au couvent : « Mais, monsieur, mon métier, à moi, n'est point de mettre les filles en religion ! » Puis quelle peinture plus énergique que celle qu'il fait de ce pauvre prince contraint de sacrifier le seul amour véritable qu'il eût peut-être jamais éprouvé : « Il ne me restait plus qu'à gagner le roi. J'allai le trouver à son lever et lui fis l'ouverture de votre proposition (la permission demandée par mademoiselle de la Fayette d'entrer au couvent). Il parut étonné de cette sollicitation; il s'assit sur son lit comme étant affaibli de la perte qu'il allait faire. Il me dit en pleurant : « Qu'est-ce qui la presse? qu'elle diffère encore quelques mois; j'irai à « l'armée, et cette séparation me sera moins sensible; mais maintenant cette « pensée me réduit à l'agonie. » J'aperçus sur l'heure en effet des agonies si violentes en son esprit et un visage si abattu, qu'il me fit pleurer moi-même. »

L'introduction et les notes ajoutées par le P. Daniel à la lettre du P. Caus-

sin sont d'un critique instruit et de bon goût, qui sait montrer l'importance de la pièce qu'il produit, sans en exagérer la valeur, comme on y est naturellement trop porté quand on a fait une heureuse trouvaille.

V

Il y aurait beaucoup à ajouter au spirituel chapitre de M. Jouvin sur la *Géographie du Piémont dans la presse française*. Le hardi feuilletonniste n'a parcouru que le dangereux archipel des journaux. Que n'eût-il pas découvert, s'il avait poussé ses explorations jusque dans les brochures et dans les livres! Là aussi le Piémont possède des terres nombreuses, terres médiocres, du reste, lourdes, froides, malsaines pour la plupart, d'un entretien coûteux et d'un rapport jusqu'à présent assez problématique. Il en surgissait naguère par centaines dans l'océan bourbeux de la librairie politique. Ces soulèvements des couches inférieures, comme disent les géologues, sont devenus dans ces derniers temps plus rares. Il en naît cependant encore de temps en temps, témoin l'apparition, sur deux points à la fois, d'un gros pamphlet de madame Louise Collet. C'est dans le *Constitutionnel*, paraît-il, que l'éruption aurait eu lieu d'abord et avec de tels bouillonnements, que la police de la presse aurait dû s'en occuper dès le premier jour. Ce qui s'était produit là serait rentré, dit-on, sous l'eau. L'autre fraction de l'œuvre est venue au jour sans obstacle sous la forme de deux massifs volumes de 500 pages chacun [1]. Selon des gens bien informés, les deux volumes en question et celui qui a fait naufrage au *Constitutionnel* n'auraient fait primitivement qu'un même ouvrage, et c'est dans la crainte d'outrepasser les forces digestives des lecteurs, et sur les conseils d'un ami habitué à jauger la capacité des consommateurs de ces sortes de choses, qu'il en aurait été fait deux parts, avec quelques arrangements de mise en scène pour la première.

Quant à la forme de la seconde, c'est celle d'un voyage, ou plutôt, d'un *guide* de voyage en Italie. Cela en a l'art, le savoir, l'élévation d'esprit et le style. La relation, des plus circonstanciées, commence à la sortie de Paris; elle nous montre d'abord, entre autres curiosités, le pont de Monterau, les auberges de Tonnerre avec leurs mendiants d'autrefois dont la vue arrache à l'auteur, avec un beau mouvement de compassion, cette pensée profonde : « Dégageons-nous de nous-mêmes pour valoir quelque chose, » et, selon la belle expression de mon ami Babinet : « participons à l'âme universelle. » Vient ensuite Dijon, puis Mâcon, puis Lyon, Avignon, Beau-

[1] *L'Italie des Italiens*, par madame Louise Collet. Première partie : Italie du nord; deuxième partie : Italie du centre. 2 vol. in-18, Dentu, libraire, Palais-Royal.

caire, Tarascon, Marseille avec la Cannebière, Toulon et Draguignan, sans oublier l'auberge des Adrets. Il y en a comme cela quarante pages émaillées de plusieurs pièces de vers; car madame Collet, dont la vocation première fut la poésie, en a gardé çà et là quelques réminiscences.

On peut juger par là ce qu'est le reste. Comme itinéraire, c'est complet, mais peu varié. « De l'hôtel j'allai au palais de... En quittant le palais de... j'entrai à l'église... je courus chez le grand artiste X... je reçus la visite du courageux journaliste Z..., » etc. Madame Collet ne sort pas de là. Il est vrai qu'arrivée en face des hommes ou des choses, elle les peint avec un peu plus d'art. Rien pourtant dans ses portraits et ses descriptions qui soit d'un pinceau original; on y reconnaît une main exercée, mais rien de plus. Il est même vrai de dire que, dans l'appréciation artistique ou morale, le luxe des formules n'est guère plus grand, ni plus neuf que dans le récit. Qu'elle critique ou qu'elle loue, madame Collet ne sort guère de la phraséologie courante; il est peu de période que, sur le premier mot donné, on ne puisse achever à coup sûr.

Mais c'est là son moindre souci; son livre n'est pas une œuvre d'art, c'est un plaidoyer politique en faveur de l'Italie garibaldienne et en l'honneur du Piémont. Il s'accuse ainsi du reste lui-même dès l'exorde à grands traits oratoires par lesquels il s'ouvre brusquement : « Les trois premiers mois de l'année 1859 se passèrent, l'on s'en souvient, dans une grande attente; on sentait bien toujours en France cette espèce de torpeur politique qui, depuis le coup d'État, pesait sur les esprits; les signes du mouvement et de l'activité morale qui sont la vie des nations, ne se trahissaient point encore à l'intérieur; mais tous ceux qui aimaient l'Italie voyaient poindre avec joie sur cette terre de la lumière et du beau les lueurs d'un de ces grands orages bienfaisants qui assainissent les âmes, et sont aux sociétés engourdies ce que sont les pluies fécondes à un sol desséché et stérile. Ceux à qui les jouissances de la fortune suffisent, ceux qui aiment la quiétude molle et pesante du foyer et du clocher; ceux qui *s'épatent* dans une existence somnolente jusqu'au sommeil de la mort, qui pour nous est un réveil, une marche collective ascendante, tandis qu'il n'est pour eux qu'un repos éternel, égoïste et froid; ceux-là, effrayés et irrités qu'on les troublât dans les béatitudes de la matière, crièrent à la révolution, à la révolution, qui, comprimée au dedans, viendrait du dehors, d'autant plus forte et d'autant plus redoutable qu'elle revêtirait les attributs de la justice de tout un peuple revendiquant sa nationalité et son indépendance... »

Respirons, s'il vous plaît! la période est de taille. Maintenant poursuivons :

« On n'a pas oublié *ce* qui se produisit alors dans *ce* que j'appellerai la partie inerte de la France, qui pèse, et s'en flatte, de toute sa force d'inaction, sur l'âme du pays. Dirigée par la main occulte et *endormeuse* du clergé *organisant* (si ce mot peut s'appliquer à ce qui proteste contre le mouvement

des êtres inspirés par Dieu même), *organisant*, dis-je (c'est l'auteur qui souligne en cet endroit), une résistance *torpide* dans les conseils généraux des départements, cette partie opaque de la nation décréta le danger de la guerre d'Italie, supplia le Pouvoir de se livrer à elle, qui, en définitive, représentait le nombre, les intérêts visibles de la France, de rester spectateur indifférent des événements qui allaient s'accomplir. »

Le Pouvoir comme on le sait, ne tint compte de ces vœux de la partie *opaque* du pays; la guerre se fit, et madame Collet qui appartient évidemment à la partie lumineuse de la nation courut, vers la fin de la lutte, en contempler les effets sur le théâtre et dans les environs du théâtre où elle venait d'avoir lieu. Elle vit le Piémont d'où était parti le mouvement libérateur de l'Italie et d'où sa liberté et sa félicité devaient sortir, comme on peut s'en convaincre aujourd'hui. Tout y était grand, héroïque, saint; madame Collet y fut dans une émotion continuelle de respect et de vénération. Peu s'en fallut qu'elle ne se trouvât mal en traversant l'appartement de Charles-Albert : « Je songe, s'écrie-t-elle, à cette figure royale si tourmentée vers sa fin (la fin de la figure?), si triste et si grande, aux fières aspirations de sa jeunesse étouffées par tous les réseaux du despotisme, à son héroïsme à Novare (et sa trahison envers les carbonari, ses anciens complices?), à sa mort de martyr sur la terre étrangère. »

Quelle différence à Venise ! Jérémie n'a pas plus de larmes que madame Collet à cet endroit de son livre. La vue des uniformes autrichiens lui fait horreur; à rien ne tient qu'elle ne saute d'un wagon en y voyant entrer un monsieur à cheveux blonds et à figure allemande... Heureusement, malgré sa figure malencontreuse, il était italien et se hâta de le dire, sans quoi madame Collet s'élançait au péril de sa vie, et nous y perdions les deux volumes compacts qu'elle vient de nous donner, sans compter celui qui vient de couler bas dans le *Constitutionnel*.

On peut deviner, après cela, dans quelle disposition madame Collet, qui parle beaucoup des messes qu'elle entend, « bien qu'elle ne croie pas, dit-elle, au paradis catholique, » doit assister à celle du patriarche de Venise, soupçonné de préférer la domination de l'Autriche à celle du Piémont et d'être dévoué à son chef spirituel. Peu s'en faut qu'elle ne fasse à sa vue comme pour le monsieur à visage autrichien. Elle reste pourtant, mais pour le peindre et le livrer au mépris de la postérité, qui saura par elle que c'était (il vient de mourir) un ancien avocat lombard, très-médiocre, qui, ne faisant pas fortune au barreau, *la* chercha dans les ordres. « Ses cheveux sont noirs et son visage est vulgaire ; il officie sans onction et sans dignité ; il semble accablé de sa mitre somptueuse et de sa splendide chasuble. Il est de retour seulement depuis quelques jours de Vienne et de Rome, où il est allé chercher ses instructions; certes il n'y a pas, dans ce pauvre évêque, la moindre étoffe d'un saint Ambroise, et il ne chasserait pas du seuil du temple le plus misérable des empereurs. »

Le joyeux aumônier de Garibaldi, officiant en chemise rouge, lui eut paru plus édifiant sans doute !

Mais le héros de Marsala n'apparaît pas dans ces volumes tout empreints du reste de sa vénération : il travaillait, précisément à l'époque où s'effectuait ce voyage dans l'Italie du nord, à la conquête de l'Italie du midi pour le compte de la maison de Savoie. C'est dans les duchés annexés que s'arrête l'excursion de madame Collet. L'espace nous manque pour l'y suivre, pour contempler avec elle les dispositions belliqueuses des populations désolées de n'avoir plus l'occasion de verser leur sang, pour assister aux audiences que lui accordent les ambassadeurs, et aux confidences qu'ils lui font des secrètes intentions de leur gouvernement, pour la suivre aux fêtes de la cour piémontaise, où, rencontrant des femmes célèbres engagées avant elle dans le parti où elle cherche à se poser, elle en fait de si charitables et de si gracieux portraits (voyez t. I, 338) ; pour écouter enfin ses entretiens avec les hommes de lettres et les poëtes italiens, auxquels elle peint les nôtres sous de si belles couleurs (voyez t. I, 114). Mais il nous suffira d'avoir signalé tant d'intéressantes et touchantes choses ; le lecteur averti voudra sans doute se donner le plaisir d'en juger par lui-même.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

24 octobre.

Il y a juste un mois aujourd'hui que le *Moniteur* livrait inopinément à la publicité trois pièces officielles sur lesquelles la discussion est ouverte depuis ce temps. Comme nous l'avons vu tant de fois, l'opinion s'est aussitôt partagée en deux camps sur le sens qu'il convenait d'attribuer à ce nouvel acte de la politique impériale. Les uns ont salué de leurs acclamations la chute prochaine du trône pontifical; les autres ont béni le ciel de la sécurité indéfinie qui lui semblait désormais assurée. Dans l'intérêt de la dignité de chacun de nous, ou tout au moins de la réputation de peuple spirituel que l'Europe veut bien nous laisser, ce jeu, ce nous semble, s'est trop souvent répété. Pour que cette équivoque se reproduise à chaque déclaration du *Moniteur* sur la question de Rome, il faut assurément, ou que les partis soient frappés d'une incurable opacité de cerveau, ou que le langage du gouvernement ne brille pas de toutes les splendeurs de l'évidence.

Quoi qu'il en soit, de ces trois documents si graves, dont l'existence n'était pas même soupçonnée, un seul reste debout après un mois de controverse. Les dépêches échangées entre M. Thouvenel et M. de Lavalette devant être considérées comme désavouées, ou tout au moins comme retirées du débat,

la lettre de l'Empereur, confirmée par la circulaire du nouveau ministre des affaires étrangères, domine seule toute la situation. Traiter de la question romaine, et n'avoir aucun avis sur cette lettre, ce serait se condamner à parler pour ne rien dire, et mieux vaudrait à coup sûr ne pas parler. Il nous sera donc permis d'exprimer notre sentiment avec cette franchise qui rend toute discussion honorable et cette convenance que la loi toute seule ne suffirait pas à nous imposer. Aussi bien, à prendre la constitution dans sa lettre, l'Empereur étant responsable et non plus les ministres, ne semblerait-il pas logique que les paroles du chef de l'État fussent seules soumises à l'épreuve de la contradiction publique?

Ce qui nous frappe tout d'abord dans la publication du *Moniteur*, c'est sa date, ou plutôt ses deux dates. Rédigées il y a cinq mois, ces trois pièces n'ont été rendues publiques que le 25 septembre. Ne s'est-il donc rien passé à Rome entre ces deux époques? Cette période n'a-t-elle vu se produire aucun événement capable d'ouvrir de nouvelles directions ou d'atténuer d'anciens partis pris? Quoi! l'allocution du Pape, l'adresse des trois cents évêques présents à Saint-Pierre, à laquelle ont adhéré tous les absents, ne seraient pas des documents dignes d'être pris en considération! Ces actes du 8 juin, que le *Moniteur* a reproduits et qui ont marqué leur place parmi les plus importants de l'histoire de l'Église, ne vaudraient la peine d'être mentionnés ni dans la dépêche de notre ambassadeur qui est du 24 juin, ni dans l'en-tête du journal officiel, qui est du mois dernier! Cette prétérition volontaire, nous l'avouons, ne nous semble ni juste ni heureuse, surtout quand le but excellent qu'on se propose est la conciliation.

Mais tenons pour ignorée, puisqu'on y tient, cette grande manifestation catholique, et ne voyons que les faits qu'on nous veut montrer. La lettre du 20 mai a été écrite, et nous l'en louons, pour « prévenir désormais l'accusation sans cesse renouvelée contre la politique impériale de pencher tantôt d'un côté tantôt de l'autre. » D'où peut venir cette disposition de l'esprit public, fâcheuse, à coup sûr, pour un gouvernement qui doit aimer, comme le vulgaire des honnêtes gens, à mettre son honneur dans sa franchise? Ne pourrait-on par hasard l'imputer à cette prétention de ne voir à Rome que « deux partis extrêmes, absolus dans leurs haines comme dans leurs convictions, sourds aux conseils inspirés par le seul désir du bien? » Qu'il y ait, qu'il doive se produire dans tous les camps des tendances excessives, c'est le cours inévitable des choses humaines. Mais ce n'est pas, à coup sûr, entre de telles tendances que la conciliation serait possible, et poser la question en ces termes serait tout simplement la montrer comme insoluble. Le Pape n'est pas un parti extrême. L'extrême iniquité, c'est le Piémont, qui lui a pris les deux tiers de ses États, et qui brûle de lui prendre le reste; le droit par excellence, c'est le Saint-Père, qui défend le droit des catholiques en défendant le sien propre. Ces sortes de compensations, où le vulgaire trouve une facile satisfaction, peuvent rarement être acceptées

sans dommage pour la justice. La justice est tout entière ou elle n'est pas. Mettre sur la même ligne le spolié et le spoliateur, ne paraîtrait ni équitable ni généreux. Reconnaître le même droit au faible que l'on protége et au puissant qui le menace, serait encourager involontairement les entreprises de ce dernier. Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, c'est le bon sens.

C'est encore cette préoccupation de terminer le différend en mettant une moitié des torts de chaque côté qui vient nous gâter ce passage de la lettre du 20 mai, où, après d'excellentes paroles « sur les droits reconnus d'un pouvoir qui dure depuis dix siècles, » il est fait mention du peuple romain comme d'un *peuple qui demande à vivre*. Entendons-nous, un peuple qui demande à vivre, c'est probablement un peuple qui ne vit pas, ou qui vit si peu que ce n'est pas la peine d'y prendre garde. Qu'on parle ainsi de l'Irlande, de la Pologne, des chrétiens d'Orient, cela se conçoit; mais d'un peuple qui a sa religion, son gouvernement, ses arts, ses monuments, son industrie, cela est plus nouveau. Nous reconnaissons toutefois que cette opinion ne date pas de la lettre du 20 mai, et c'est dans la prévention publique plutôt que dans ce document officiel que nous prétendrions la réfuter. Deux faits tout récents que le hasard, qui sert quelquefois les bonnes causes, nous met sous la main, viennent contredire carrément une appréciation si peu flatteuse pour les Romains et pour la souveraineté pontificale. On sait que chaque nation a été appelée cette année par l'Angleterre à venir faire ses preuves de vitalité, non plus sur un champ de bataille, mais dans l'arène pacifique d'une exposition universelle de l'industrie. Le petit État du Saint-Père y est accouru comme les plus grands. Or veut-on savoir ce qu'en a dit le *Times*, organe peu clérical, et plus à même, paraît-il, de juger une question de progrès industriel que de droit international? « Le petit compartiment occupé par l'exposition romaine, lisons-nous dans le compte rendu de ce journal, est vraiment le joyau du palais de l'industrie. » Rien, en effet, de l'aveu des innombrables visiteurs du *Kingston palace* de plus intéressant et de plus encombré que le pavillon réservé aux sujets si peu nombreux laissés par le Piémont au Saint-Père. Cela prouve-t-il que leur activité ait atteint son plus haut degré de développement et de perfection? Loin de nous cette prétention; mais cela prouve que de grands progrès se sont effectués dans les États romains depuis quelques années, et que ce n'est pas là un peuple mort ou endormi.

L'autre fait, qui n'est pas moins incontestable, ne nous semble pas avoir moins de portée. Un tableau statistique que nous relevons dans le *Siècle* du 12 octobre établit, en effet, que la population de Rome, qui était de cent quatre-vingt mille trois cent cinquante-neuf habitants en 1858, est aujourd'hui de cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-dix-huit. On peut donc répondre, sans se faire accuser de plaisanter en un sujet sérieux, que si réellement les sujets du Pape demandent à vivre, ils sont servis à leur goût, puisque voilà une augmentation de seize mille sept cent dix-neuf ha-

bitants en quatre années. Remarquons immédiatement que sous la loi de la tolérante Angleterre, la malheureuse Irlande a perdu, par famine ou par expatriation forcée, plus de deux millions de ses enfants depuis la mort d'O'Connel. Que le gouvernement du Saint-Père retrouve enfin, grâce à quelques mots catégoriques adressés par le cabinet des Tuileries au cabinet de Turin, cette sécurité du lendemain, sans laquelle rien ne se fonde, et l'on verra bientôt l'effet complet de cette douce parole adressée par le Pape à M. de Rayneval pendant les conférences de Gaëte : « Soyez tranquille, Pie IX sera toujours Pie IX ! »

Ce qu'il faut louer sans réserve dans le manifeste impérial, c'est l'énumération des torts et des dangers du nouveau régime essayé en Italie. Oui, il est très-vrai de le dire et très-utile de le rappeler, « la plupart des populations catholiques lui sont hostiles. » Mais est-il aussi juste de prétendre que le Saint-Siége ait contre lui « tout ce qui est libéral en Europe? » Remarquons tout de suite qu'à prendre ces deux déclarations dans leur sens littéral, il faudrait conclure à un antagonisme radical entre « ce qui est libéral et ce qui est catholique. » Mais qui ne voit que cette conclusion contre laquelle ce recueil aurait pour premier devoir de protester, au mépris de tous les périls, ne pourrait jamais être signée par le chef de la plus grande et, quoi qu'on fasse, de la plus libérale des nations soumises à l'Église! Qu'un trop grand nombre d'esprits sincèrement épris de la liberté se soient laissés rallier par les préjugés du temps contre le pouvoir temporel, cela n'est pas contestable. Mais que « tout ce qui est libéral » ait fait contre lui le serment d'Annibal, cela ne peut se dire ni de la Belgique parlementaire, ni de l'Allemagne constitutionnelle, ni de la libre Angleterre, ni de la républicaine Amérique. Cela n'est pas plus vrai, Dieu merci! de la France impériale. Il y a encore, si l'on veut bien le permettre, d'autres libéraux parmi nous que MM. Havin, Guéroult et Piétri!

Conciliation entre la papauté et l'Italie! nous dit-on. Noble but, répondons-nous, déjà atteint par Charlemagne le jour où il fonda ce pouvoir temporel que l'on veut détruire. Conciliation entre l'Église et la liberté! Sublime entreprise, dirons-nous encore, réalisée par Pie IX au début de son règne, emportée par la révolution, et qui reste la glorieuse mission de notre temps!

Si notre politique est mal engagée en Italie, si nous ne sommes parvenus qu'à irriter les impatiences de Turin sans gagner l'entière confiance de Rome, c'est qu'ainsi que nous le disions à cette même place il y a un mois, et que vient de le répéter dans les mêmes termes le journal *la France*, on s'est obstiné à ne demander de sacrifices que d'un côté, du côté le plus faible et le plus sacrifié. A toute proposition nouvelle ou renouvelée, le Pape pourrait donc répondre : « Vous me demandez des réformes, de nouveaux arrangements intérieurs : je suis résolu à m'y prêter, mais encore faut-il que je sois maître chez moi, comme l'a écrit l'Empereur. Or, à laisser dire

le Piémont, mes États ne m'appartiendraient légalement plus. Un décret du parlement italien, contre lequel a protesté seulement le maintien de vos troupes autour de ma personne, m'a ravi ma capitale. C'est une loi du royaume de Victor-Emmanuel que Rome n'est plus au Saint-Père. Vous voulez que j'entreprenne l'œuvre difficile des réformes, quand je ne suis pas sûr de pouvoir dire ma messe demain matin sur le tombeau des Apôtres! Que me reproche-t-on? De ne pas savoir me défendre par mes propres ressources? Et quand, sous l'impulsion énergique d'un général qui est une des illustrations de la France, je commençais à me faire une armée, le Piémont a pu, sans grief, sans déclaration de guerre, franchir ma frontière et faire des martyrs de mes jeunes héros. Si c'est un tort de n'avoir pas de soldats quand on a été depuis des siècles une puissance en paix avec toutes les autres, pourquoi menacer si durement de la perte de leur nationalité ceux qui partent pour venir me défendre? Si c'est un tort de n'avoir plus de finances quand un voisin plus fort a dérobé mes provinces, pourquoi mettre tant d'obstacles à la collecte du denier de Saint-Pierre, ce libre tribut qui suffirait à combler les vides du trésor de l'Église? Non, tant que tout danger n'aura pas cessé, tant que toute prétention hostile n'aura pas été démentie par ceux qui se sont faits mes ennemis, il ne me restera qu'à laisser en Dieu toute ma confiance, et à attendre dans une immobilité dont on me fait à la fois un crime et une loi, que les passions se soient tues ou que les événements aient parlé! »

Telle est au vrai la situation respective de la France et du gouvernement pontifical au moment où M. Drouyn de l'Huys remplace M. Thouvenel au ministère des affaires étrangères. Cette situation va-t-elle changer suivant le vœu des catholiques? Ceux qui fondaient leur espoir sur la circulaire du nouveau ministre auront été assez tristement déçus. Cette pièce est loin de parler, en effet, ce langage ferme et précis qui peut seul en finir avec cette éternelle question romaine. Ce n'est qu'un acte *ad referendum*, comme on dit en diplomatie. Peut-être après tout est-ce la faute non d'un ministre, mais d'une situation trop compliquée pour que le plein jour y pénètre dès le premier *fiat lux*. Tous ceux qui se sont occupés de peinture savent que lorsque les couleurs sont brouillées sur une palette, on a beau broyer, il n'en sort que du gris.

Pour nous, il nous convient de saluer dans le ministre de Napoléon III le ministre de la république qui prit, il y a 13 ans, une part active et résolue à l'expédition de Rome. L'histoire de cet épisode si décisif et si peu connu de la politique contemporaine lui doit une page honorable. Aussitôt après Novare, M. Drouyn de l'Huys se prononça pour l'expédition dans les conseils du gouvernement; la résolution d'agir une fois prise, il la défendit bravement au milieu des derniers orages de la Constituante, contre M. Ledru-Rollin, M. Jules Favre et même M. Billault [1]. Ambassadeur à Londres après avoir

[1] Voir la séance du 30 mars 1849.

résigné son portefeuille dans les mains de M. de Tocqueville, il eut à faire accepter par le gouvernement de la reine la prise de Rome et les mesures qui en furent la conséquence. Les débats des Chambres et les dépêches anglaises de ce temps prouvent qu'il réussit pleinement dans cette difficile mission. Si de tels souvenirs sont propres à nous rassurer, nous ne pouvons dire cependant que la situation présente de M. Drouyn de l'Huys nous semble aussi nette que ses antécédents. On avait cru d'abord à un changement de ministère et l'on n'a en définitive que le changement d'un ministre. Nous savons bien que les théoriciens de la nouvelle constitution vont expliquant partout qu'il importe d'oublier, pour comprendre quelque chose à ce qui se passe, tout ce qu'on savait et tout ce qui se passait autrefois. Nous n'aurons garde de prétendre le contraire; mais encore est-il des innovations que notre intelligence se montre rétive à s'assimiler. Il n'y a plus de cabinet, de question de cabinet, de crise ministérielle, soit! Le gouvernement, c'est l'Empereur : *le Constitutionnel* le proclame, *la France* le répète. Ces deux enfants de chœur mal-appris, qui se battent à coups d'encensoir aux pieds de l'autel, se sont mis d'accord sur ce point important. Nous le tenons pour démontré. Mais les ministres n'ont pas abjuré, sans doute, le droit d'avoir des opinions sur la politique dont ils sont les agents et de manifester ces opinions! La meilleure preuve, c'est que l'Empereur leur écrit avec toute la courtoisie possible : *J'ai été obligé de vous remplacer*. Ce n'est pas probablement pour avoir trop obéi à ses inspirations! Il y a donc place à côté de l'action très-dominante du chef de l'État, pour une action particulière de chaque ministre, limitée sans doute, mais efficace dans la sphère qui lui est confiée. Peut-on oublier, par exemple, qu'au dernier renouvellement des conseils généraux, M. le ministre de l'intérieur ait systématiquement repoussé de ces assemblées plusieurs membres du Corps législatif qui faisaient partie de ce qu'on appelle l'opposition catholique? Est-il permis d'ignorer que dans les arrondissements qui avaient nommé de ces députés, tout est préparé depuis longtemps pour les remplacer aux élections prochaines par de nouveaux candidats du gouvernement? Ainsi, pendant que le ministre des affaires étrangères travaillerait au dehors à désarmer les défiances de la cour de Rome, le ministre de l'intérieur lancerait ses préfets à la rescousse contre les défenseurs du pouvoir temporel dans les Chambres. Politique conservatrice à l'extérieur, politique de mouvement à l'intérieur, ce serait prendre le contre-pied de la tactique des hommes d'État d'Angleterre, qui portent volontiers la révolution hors de chez eux, mais qui se gardent bien de lui donner droit de cité dans leur île. Que personne donc ne s'avise de croire que tout est sauvé et qu'il n'y a plus qu'à se reposer après cette première satisfaction d'avoir vu remplacer par des noms plus rassurants un ministre et un ambassadeur qui avaient su se rendre impossibles à Rome. Le repos, hélas! il n'y faut pas compter de longtemps pour ceux qui sont engagés dans les grandes luttes de l'Église et de la liberté

contre le despotisme et la révolution. La prolongation du *statu quo* actuel, qui n'a jamais été désirable n'est même plus possible. M. Drouyn de l'Huys se doit à lui-même et doit à l'Empereur, qui a écrit dans sa lettre du 20 mai cette phrase dont on voulait nous faire peur : « *Il y a urgence à ce que la question romaine reçoive une solution définitive,* » M. Drouyn de l'Huys, disons-nous, se doit d'entreprendre immédiatement une nouvelle campagne diplomatique. *Le Constitutionnel* avait dressé un plan, il y a quelques jours, que son indépendance bien connue n'oserait reproduire aujourd'hui. Proposer de retirer nos troupes en nous bornant à intimer défense au Piémont de franchir les frontières des États pontificaux et laisser ainsi le Saint-Père en face des sociétés secrètes qui règnent par la terreur sur les Romains, serait le plus honteux des expédients. On rougit vraiment pour la France quand on voit de si plates imaginations débitées avec une assurance quasi officielle ! La situation qu'on voudrait refaire à Rome est précisément celle contre laquelle le général Cavaignac tira si noblement l'épée en 1848 et que nous devions détruire l'année suivante. En attendant et en dernière analyse, rien n'est changé au fond, c'est *le Constitutionnel* qui le dit, et tous les échos officieux le répètent à Paris et à Turin.

Beaucoup se sont étonnés que l'Italie ait accepté avec un calme parfait la nouvelle d'un changement qui doit avoir tout au moins pour résultat de renvoyer à un autre temps Rome capitale et l'unité réalisée. On n'a pas manqué de vanter, à ce sujet, la sagesse et l'esprit politique de nos voisins; nous ne croyons, quant à nous, qu'à leur indifférence pour un but que la masse du peuple italien condamne comme impie et les habiles comme impossible. La prompte déconfiture de Garibaldi nous avait déjà laissé soupçonner qu'au fond le sentiment populaire ne crie pas aussi haut que le héros d'Aspromonte et le ministre Durando : *Roma o morte!* On oublie trop qu'en Italie les classes politiques seules ont donné dans le mouvement, et que si la paix eût été signée à Venise au lieu de l'être à Villafranca, personne ni à Turin, ni à Rome, n'eût pensé à l'unité. Il faut le constater à l'éternelle confusion de notre presse démocratique, c'est en France que se sont trouvés et que se trouvent encore les plus obstinés propagateurs de cette chimère anti-française. M. Proudhon vient de porter le dernier coup à ces enfants-perdus de son parti dans une brochure terrible de verve, d'éclat, de raison dont tout le monde parle et qu'ils affectent bêtement de ne pas connaître[1]. Qui les a précipités, qui les pousse malgré l'intérêt évident de leur patrie, malgré l'indifférence non moins évidente de l'Italie dans cette voie sans issue? Est-ce, comme ils le disent, dévouement au principe de la souveraineté nationale, commisération pour des peuples qu'ils croient être mal gouvernés? Non, car ils ont sous les yeux l'Angleterre unie à l'Irlande, comme le requin est uni à sa proie, a dit lord Byron, et ils n'ont garde

[1] *De la Fédération et de l'unité de l'Italie,* par M. Proudhon (chez Dentu.)

d'élever la voix contre cette longue iniquité de la grande puissance protestante. Ils voient d'un œil indifférent cette infortunée race catholique tombant exténuée sur le sol qu'elle cultive pour ses ravisseurs, condamnée à payer 16 millions par an au riche clergé anglican, chassée de ses cabanes par des maîtres bien autrement cruels que les planteurs d'Amérique[1]. Et quand quelques milliers de ces malheureux, qui se résignent à venir mourir de faim à Londres dans les hideux quartiers de *Spitalfield* et de *Commercial Road*, ne peuvent se résigner à entendre crier : « A bas Pie IX ! » Il faut entendre ces fiers amis des opprimés parler comme le *Times* de la *racaille irlandaise* et se plaindre des tribunaux de police, qui n'en font pas assez sévère justice ! Non, le seul mobile de ces grands politiques, c'est la haine. Par haine de l'Église, ils tentent de faire de force l'unité impossible de l'Italie. Par haine de l'Autriche, ils poussent à l'unité allemande avec la compensation déjà stipulée d'une Savoie des bords du Rhin. Par haine pour l'antique maison royale de France qui règne encore à Madrid, ils caressent le rêve de je ne sais quelle unité ibérique réalisée au profit du Portugal, c'est-à-dire de l'Angleterre, métropole attitrée de ce triste royaume. De sorte que si leurs plans pouvaient jamais se réaliser, notre France se trouverait prise entre 26 millions d'Italiens sur les Alpes, 20 millions d'Ibériens sur les Pyrénées, 40 millions d'Allemands sur notre frontière du nord, trois peuples nouveaux qui ne demanderaient qu'à faire leurs preuves aux dépens du voisin qui les aurait tirés du néant. Et c'est là ce qu'on ose nommer une politique intelligente et nationale !

II

Après l'Italie, qui, grâce à la question romaine, n'a plus le droit de compter parmi les questions extérieures, c'est la Prusse qui a le plus occupé l'opinion publique pendant le mois qui vient de s'écouler. Ce royaume a ce malheur que, par suite des fautes combinées de son gouvernement et de ses Chambres, sa situation présente remet à l'ordre du jour le délicat problème de la légitimité des coups d'État. Nous ne disons pas qu'une telle discussion soit absolument sans embarras pour nous, mais ses plus dangereuses me-

[1] Voir le beau et navrant livre intitulé : *Études sur l'Irlande contemporaine*, par le R. P. Adolphe Perraud de l'Oratoire. (Paris, chez Douniol.)

naces sont encore pour le pays dont elle fait en ce moment toute la politique. Corneille, que Napoléon aurait créé prince, disait-il, parce qu'il comprenait d'instinct la raison d'État, a distingué en deux catégories ces tragiques aventures que l'histoire, hélas! absout ou condamne suivant qu'elles réussissent ou qu'elles échouent. Après avoir rappelé à Auguste « tant de rares vertus qui le firent monarque, » Cinna ajoute :

Vous l'êtes justement, et c'est sans attentat
Que vous avez changé la forme de l'État.

Dans une autre pièce, un autre courtisan, un conseiller de Ptolomée qui n'est pas d'avis d'essayer de désarmer César en lui présentant la tête de Pompée, s'écrie :

Non qu'en un coup d'État je n'approuve le crime,
Mais s'il n'est nécessaire, il n'est pas légitime!

Voilà toute la morale de cette politique. M. de Bismark pencherait, croyons-nous, pour la manière d'Auguste; il voudrait bien ne pas tuer Pompée et se débarrasser sans crime d'une constitution qui le gêne. Mais c'est là le difficile, et ce que nous voyons de sa conduite parlementaire ne nous permet pas de croire qu'il soit de force à ce qu'on lui applique jamais les vers de l'ami d'Auguste.

On sait quel est l'objet du différend survenu, ou plutôt aggravé entre le roi de Prusse et la seconde Chambre. Il s'agit d'une question militaire et d'une question de finances. Le roi est le chef de l'armée, ou il n'y a plus de monarchie. La chambre élective est maîtresse de l'impôt, ou il n'y a plus de constitution. Posée et maintenue en des termes aussi absolus, la question aboutit purement et simplement à la subversion de l'État. C'est précisément pour épargner aux peuples la honte et le danger de telles situations que le régime constitutionnel a été inventé. Il faut donc que le roi et la Chambre, et peut-être tous les deux, aient manqué à quelque règle essentielle de ce régime. Sa première règle, en effet, c'est une parfaite et constante modération dans l'exercice des divers pouvoirs. Si chacun d'eux prétend aller jusqu'au bout de son droit, c'en est fait du droit supérieur de la nation à l'ordre, à la justice, à la liberté. La savante patrie de M. de Savigny devrait se rappeller le fameux adage de la sagesse romaine, qui semble avoir été écrit pour les gouvernements constitutionnels, *Summum jus, summa injuria.* En fait de politique surtout, l'absolu c'est l'injuste.

Au fond, qu'avait à redouter la Chambre des députés du plan de réorganisation militaire auquel le roi a la faiblesse de tenir comme à une conception personnelle, et qui consiste, en reléguant la *landwehr* sur l'arrière-

plan, à fortifier l'armée permanente par la conscription et par la prolongation du temps exigé sous les drapeaux? La Prusse n'est-elle pas une monarchie nécessairement militaire? A-t-elle d'autre passé que le camp du grand Frédéric ou la tente de Blücher? Qui lui donne droit de siéger, elle petit État, parmi les grandes puissances, si ce n'est son armée? Ce plan n'était-il pas d'ailleurs en pleine voie de réalisation depuis plusieurs années, et en pleine harmonie avec les projets d'agrandissement qu'on prête à la Prusse. Trois mobilisations effectuées coup sur coup depuis 1849, étaient venues juste à point pour faire sentir au pays les graves inconvénients de l'ancienne pratique. Tandis qu'un grand nombre de jeunes gens, épargnés par une loi de conscription trop bénigne, restaient tranquillement dans leurs foyers, on avait vu des hommes mariés, des négociants, des citoyens exerçant des professions libérales, forcés de venir prendre part à ces interminables parades guerrières, qui ont été le seul mode d'intervention de la Prusse dans les événements de Crimée et d'Italie. Ce n'est pas tout : pour enrégimenter un plus grand nombre de conscrits, il fallait établir de nouveaux cadres, et obtenir du parlement une allocation plus ou moins considérable sur le budget. Six millions de thalers avaient donc été demandés et votés, et, pour engager de plus en plus la Chambre élective dans cette innovation chère au parti de la cour, ses membres avaient dû figurer officiellement dans la cérémonie de la distribution des drapeaux aux régiments nouvellement créés. Le malheur était que, sentant derrière eux un pays fatigué de payer de gros impôts pour subvenir à d'inutiles démonstrations militaires, les députés avaient glissé dans le texte du vote le mot de *provisoirement*, et le vœu perfide que le temps du service, fixé par une loi de 1814 à trois ans, serait réduit à deux, tout au moins pour les fantassins. Le gouvernement accepta le crédit, mais n'eut pas l'air d'avoir entendu les conditions auxquelles il lui était accordé. Ne plus exiger des soldats trois ans de présence effective sous les drapeaux, lui eût semblé, de l'avis de tous ses généraux, prononcer la dissolution de l'armée. Au lieu d'aborder franchement cette grave difficulté, on se contenta d'équivoquer, et de ne présenter chaque année le budget à la Chambre, suivant la coutume encore usitée dans plusieurs États de l'Allemagne, que lorsqu'il était déjà aux trois quarts dépensé. Ce procédé, qui avait pour résultat de rendre illusoire le contrôle des députés, ne pouvait être longtemps toléré. C'est pour avoir demandé que la loi des finances fût portée devant elle en temps opportun et votée par articles et non par chapitres, que la dernière assemblée a été fort injustement frappée de dissolution. Comme il arrive toujours dans les pays où le scrutin est libre, les nouvelles élections ont renforcé à tel point l'opposition que le gouvernement, tombé en minorité, a dû accorder tout de suite à une Chambre ennemie ce qu'il avait sottement refusé à une Chambre indépendante. Il n'était plus temps. Le budget de 1862, qui est déjà presque tout entier perçu et consommé, n'a pas été ratifié, et le gouvernement s'est vu

invité à présenter avant le 1er janvier le budget de 1863, sous peine de refus constitutionnel de l'impôt. Depuis ce jour, l'orage n'a fait que grandir. C'est en vain que la Chambre des seigneurs a voulu venir en aide au pouvoir exécutif : le vote des charges publiques regarde d'abord et tout naturellement la Chambre des députés. Le roi ayant fait savoir qu'il mettait l'honneur de sa couronne à ne rien céder de l'autorité absolue qu'il a héritée des rois ses ancêtres sur l'armée, le conflit s'est nettement accusé et la carrière a été ouverte aux coups d'État.

A qui la faute? Évidemment aux deux pouvoirs qui sont aux prises. Le roi a eu tort de faire un usage intempestif de son droit de dissolution et d'affirmer aussi solennellement une prétention à laquelle il sera probablement forcé de renoncer, s'il tient à rester fidèle à la Charte dont il a juré le maintien en montant sur le trône. Mais la Chambre n'est pas excusable d'avoir voulu imposer, sans délai ni miséricorde, une réduction de quatre-vingt mille hommes sur une armée de deux cent mille. Le pouvoir parlementaire n'est pas plus qu'un autre dispensé de modération et de prévoyance. Que penser d'une assemblée devant laquelle le rapporteur d'une commission, M. de Forkenbekt, peut faire applaudir des paroles comme celles-ci : « Ce qu'il adviendra par suite de notre vote, *nous l'ignorons*, *nous ne le cherchons pas. La suprême science politique pour nous en ce moment*, *c'est de ne pas nous poser en hommes politiques.* » L'orateur progressiste ne croyait pas à coup sûr dire si vrai. On n'est plus des hommes politiques quand on prononce et quand on approuve par deux cent cinquante et une voix contre trente-six de si folles déclarations!

Il y a en Prusse, dans ce moment, trois partis acharnés à la lutte, ou plutôt deux partis qui sont aux prises et un troisième qui devrait être modéré, puisqu'il est placé entre deux extrêmes. Le parti féodal entoure le roi, il remplit l'armée, il a la presque unanimité dans le *herren-hause* ou Chambre des seigneurs. Sa consistance ne doit étonner personne dans un pays où le paysan était encore serf il y a une cinquantaine d'années. Au-dessous de lui vient le parti dit de Gotha, celui qui a conquis la Charte de 1850 et qui aurait pu ménager au pays une ère glorieuse de progrès et de liberté. Ayant préféré rêver pour la Prusse le rôle d'un Piémont d'Allemagne et reconnaître le nouveau royaume d'Italie, cette fraction a mérité d'être noyée aux dernières élections dans le triomphe du parti progressiste. M. de Vincke, l'ancien chef de l'opposition parlementaire, n'est plus dans la nouvelle Chambre que le comparse à peine écouté, tantôt du gouvernement, tantôt de l'extrême gauche. C'est au plus épais du camp féodal que le roi a été chercher son nouveau ministre. Jeune, ardent, ambitieux, se qualifiant lui-même de *hobereau*, M. de Bismark-Schœnhausen a fait ses preuves de courage et de présence d'esprit dans les tumultes de 1848. Récompensé par l'ambassade auprès de la diète de Francfort, puis envoyé à Vienne, à Pétersbourg, à Paris, c'est de chez nous qu'il vient de retourner à Berlin

pour congédier avec menace la seconde Chambre et professer en pleine tribune la théorie d'un gouvernement absolu à peine déguisé sous des apparences constitutionnelles. Réussira-t-il à l'implanter en Prusse? Nous espérons hautement que non. Outre que tout succès remporté contre la liberté nous est odieux, ce nouvel état de choses nous infligerait le détestable spectacle d'un pouvoir réactionnaire condamné à chercher sa force dans la révolution. Il lui faudrait au plus vite une querelle allemande, soit avec le Danemark, soit avec l'Autriche, et nous verrions l'Allemagne bouleversée comme l'Italie par le système des annexions et des conquêtes. Une transaction est-elle encore possible? Nous nous plaisons à en nourrir l'espérance. Le roi Guillaume s'est montré, comme régent, favorable aux idées constitutionnelles, et il est loin d'être porté par caractère aux moyens extrêmes. Les partis manquent d'organisation et de chefs capables. Le parti féodal qui acclame M. de Bismark en ce moment s'est usé homme par homme dans le long ministère de M. de Manteuffeld. Le pays qui vient à peine d'échapper à sa domination ne consentirait pas bénévolement à s'y laisser remettre. Un coup d'État échouerait probablement en Prusse comme il a échoué dans la Hesse, devant la résistance passive du pays. M de Bismark, entouré de quelques collègues routiniers et médiocres, ne paraît pas de taille à se mesurer avec une telle situation. Il est plus probable qu'on va négocier activement, tant auprès du roi qu'auprès des députés importants, d'ici au mois de janvier, époque fixée pour la convocation des Chambres. La moindre concession de la couronne mettrait le désarroi dans la majorité. Il ne faudrait pas, en effet, s'en rapporter aux journaux anglais, qui confondent plaisamment la Chambre des députés de Berlin avec leur Chambre des communes. La question des économies, qui pour le moment a seule le privilége de passionner le pays, est aussi la seule qui lie entre eux les éléments hétérogènes dont se compose la seconde Chambre prussienne. Les journalistes de Londres n'ont pas l'air de se douter que les deux tiers de ses membres sont de modestes employés de l'ordre judiciaire, nommés par la seule influence de la bureaucratie et dont la plupart ne pourraient vivre à Berlin sans l'indemnité de 11 francs par jour qu'on les a insolemment menacés de supprimer. Cette composition de la représentation nationale, qui ne date pas des récentes élections, suffit à donner la clef de bien des variations et de changements à vue dont l'histoire parlementaire de la Prusse nous a offert le spectacle. Le seul parti catholique est resté fidèle à lui-même depuis 1848. Debout entre les partis extrêmes, il n'a jamais réclamé autre chose que le droit commun, le maintien de la constitution à laquelle il doit la liberté de son culte, la consolidation de toute l'Allemagne sur la base des traités et du droit de tous. Bien que les journaux de Berlin et de Paris affectent de ne parler qu'avec dédain de ce qu'ils appellent une poignée d'ultramontains et de cléricaux, le temps viendra de compter avec eux. Au moment où, par un vrai miracle de patience et d'habileté, l'Autriche

devenue libérale voit se relever une à une ses branches brisées par l'orage en 1848; au moment où la Prusse semble à la veille de se lancer dans la voie de la révolution par l'absolutisme, nous suivrons avec la plus active sympathie les évolutions de ce petit groupe d'hommes de cœur et de talent qui ont signé pour la plupart la belle déclaration du récent congrès catholique d'Aix-la-Chapelle et qui représentent au parlement de Berlin près de la moitié des sujets du roi Frédéric-Guillaume.

III

S'il est vrai de dire que la seconde Chambre prussienne a mérité d'être renvoyée devant ses électeurs, on est généralement d'accord en France pour reconnaître que le Corps législatif n'a rien fait pour encourir une telle mesure de la part du gouvernement. Aussi avons-nous appris sans étonnement que les députés nommés en 1857 siégeraient jusqu'en 1863, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration légale de leur mandat. On redoutait autrefois, il nous en souvient, de laisser l'Assemblée élective arriver ainsi jusqu'à sa dernière session. A mesure que se rapprochait le jour du scrutin, on voyait les représentants du pays sentir le besoin de faire leurs preuves d'indépendance. En outre, l'extrême impressionnabilité d'un corps électoral tout politique faisait au ministère un devoir de prudence de ne pas se fier aux chances du dernier moment. Rien de tout cela n'est plus à craindre aujourd'hui. Le suffrage universel ne s'émeut pas pour peu de chose, et les députés qui trouveraient habile de chercher la popularité dans l'opposition n'y gagneraient que de perdre leur titre précieux de candidats du gouvernement. Nous concevons donc tout à fait que celui-ci n'ait aucune hâte de se priver d'une Assemblée dont il n'a pas à se plaindre, et de courir au-devant d'une crise électorale, qu'il a d'ailleurs tout le temps de prévoir et de régler d'avance.

L'époque fixée pour le renouvellement du Corps législatif serait, assure-t-on, dans les deux ou trois premiers mois de 1863. Nous aurons donc plus d'une occasion de revenir sur ce grave sujet. Disons tout de suite que ces élections auront une tout autre importance que celles auxquelles il nous a été donné d'assister depuis l'établissement de l'Empire. Cette importance se mesure, en effet, à celle du député lui-même. Or, il s'agit cette fois de nommer des députés qui ont le droit de parler politique, d'influer par la discussion sur les résolutions du gouvernement, ou tout au moins sur les dis-

positions du pays. Qui oserait dire, par exemple, que la défense des droits du Saint-Père aurait eu cet éclat dont nous sommes fiers, et, à tout prendre, cette efficacité dont nous sommes heureux, si les débats de l'Adresse dans les deux Chambres ne fussent venus ranimer le zèle des catholiques? Qu'on le croie bien! les décrets du 24 novembre 1860 ont modifié plus profondément qu'on ne s'y attendait le caractère des institutions actuelles. Avec le suffrage universel, les institutions sont d'ailleurs moins ce qu'elles paraissent être que ce qu'on les fait. Chacun ayant droit d'y mettre la main, elles doivent s'élargir et se transformer au contact des faits inévitables et des besoins nouveaux. On peut dire que depuis le 13 mai 1849, jour où le pays nomma ses représentants à l'Assemblée législative, aucune élection générale n'aura eu la portée de celle qu'il s'agit de faire pour six ans en 1863. Il y avait alors à se porter à la défense de l'ordre; il y a aujourd'hui, œuvre bien plus difficile, à couronner l'édifice par la liberté. Six ans! cela compte dans la destinée des individus et des gouvernements; cela doit mener jusqu'en 1869! Les plus indifférents accepteraient-ils d'être condamnés à l'inaction jusqu'à cette époque? Qu'on prépare donc partout les comités, les candidats, les électeurs, et qu'on se résigne d'avance à une de ces nobles luttes où le devoir doit tenir plus de place que le succès. Que, d'ailleurs, les journaux officieux se rassurent : les anciens partis, comme ils disent, n'auront pas à se montrer. Plût à Dieu que l'administration voulût consentir à ne pas se montrer davantage!

IV

Nous nous reprocherions de fermer ces pages sans dire un mot d'un événement judiciaire et politique, qui a laissé sa trace dans l'histoire de ce mois. Nous voulons parler du procès des ouvriers typographes, poursuivis comme coupables de coalition. Curieux procès en vérité, soit qu'on regarde à la tenue si distinguée des accusés, à l'illustration connue de la défense, à l'étrangeté douloureuse de l'accusation! Certes, si un étranger, entrant ce jour-là dans la salle de la police correctionnelle, eût prétendu juger de nos classes ouvrières par les ouvriers mis en jugement, et de nos orateurs par M. Berryer, notre patriotisme, nous l'avouons, se fût bien gardé de réclamer. Mais s'il eût voulu juger de nos lois par l'article 414 du Code pénal, que le tribunal n'a pu faire autrement que d'appliquer, nous nous serions ré-

criés aussitôt pour l'honneur de nos Codes. De l'aveu de tous les jurisconsultes, le plus grave reproche qui puisse être adressé à un texte pénal, c'est de ne pas définir rigoureusement le délit dont il fixe la peine. Tout acte punissable doit se reconnaître à des signes certains. On a tué, on a volé, on a escroqué, chacun sait ce que cela veut dire, et, dès que le fait est juridiquement établi, chacun dicte d'avance la condamnation qui va être prononcée. En est-il ainsi du délit de coalition? Où commence-t-il? Comment peut-il se caractériser? Par où le saisir? Deux ouvriers qui se rencontrent et qui se mettent à causer de leurs salaires, est-ce une coalition? Et s'ils sont quatre, dix, vingt? et s'ils sont moins nombreux, mais délégués par les ateliers de la même industrie? Voilà la faute, nous dit-on, voilà le concert établi entre les ouvriers pour imposer des conditions à leurs patrons ou faire fermer les ateliers.

Il nous semble tout d'abord que si le refus de travail nuit aux patrons, dont il supprime les bénéfices, il nuit bien plus encore aux ouvriers, dont il supprime tout simplement le moyen de vivre. Ainsi, contre l'existence de ce singulier délit, et pour innocenter ceux auxquels on l'impute, on peut invoquer, en tout état de cause, quoi? précisément le mobile que la loi suppose à tous les actes de l'homme, l'intérêt. Personne ne prétendra, assurément, que le premier intérêt de celui qui vit de ses bras ne soit pas de travailler. Le délit de coalition n'est-il d'ailleurs reprochable qu'aux seuls ouvriers? Les patrons ne peuvent-ils aussi s'en rendre coupables? Mais l'article 414, nous a-t-on répondu, les atteint tout comme les ouvriers. Dites seulement qu'il les menace! Pour les atteindre, il faudrait que leur entente préalable, afin d'arriver soit à une diminution de salaires, soit au maintien de salaires insuffisants, pût être prouvée contre eux. Or, s'il est impossible aux masses ouvrières de se permettre le moindre mouvement sans éveiller l'attention de la police, rien de plus facile, on le conçoit, à quelques patrons. C'est ainsi que sous le régime d'individualisme qui a remplacé celui des corporations, le travail n'est organisé que du côté de ceux qui le dispensent, et c'est ainsi encore que l'ouvrier, abandonné par la loi, va chercher trop souvent dans des associations coupables ou de folles théories, la garantie plus nécessaire que jamais de ses intérêts.

Il fallait entendre la grande voix de M. Berryer prêchant la concorde entre les maîtres et les travailleurs, et demandant pour gage de cette concorde le rappel de cette loi d'un autre temps, qui réserve ses rigueurs pour ceux qu'elle devrait surtout protéger. Noble et consolant spectacle que de voir ce vieil et glorieux athlète du droit monarchique consacrer les accents d'une éloquence toujours jeune à la défense du droit populaire!

Parmi les journaux que cette cause a noblement inspirés et qui ont trouvé comme nous qu'il y a profit pour la liberté à faire juger certaines lois en se faisant condamner par elles, nous aimons à citer en première ligne le *Courrier du Dimanche*, qui a pu, sans être averti, discuter à fond le prin-

cipe de l'art. 414[1]. Nous saisissons cette occasion pour féliciter ce spirituel et courageux confrère, dont nous séparent d'ailleurs bien des points de dissidence, de sa résurrection inespérée. Nous en féliciterions même tous les journaux, s'il était permis de voir dans ce fait isolé l'indice de dispositions plus favorables de la part de la nouvelle direction de la librairie et de la presse.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] L'avertissement qui a frappé le *Courrier du dimanche* porte sur un article dialogué de M. Prévost-Paradol, inséré dans ce même numéro du 5 octobre. C'est encore la question romaine qui endosse celui-là à son compte!

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE MEXIQUE

ET

LA RECONNAISSANCE DES ÉTATS DU SUD

I

Nous disions, dans un précédent article[1], qu'à nos yeux, le parti le plus avantageux pour la France eût été de laisser l'Espagne tenter seule, à ses risques et périls, la régénération du Mexique.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour parler ainsi, que déjà, en ce siècle, la création de monarchies franco-espagnoles a été l'objet de notre politique nationale, la volonté ou plutôt la velléité de la France au Nouveau-Monde.

Quand la Restauration vint, les colonies hispano-américaines étaient tout en feu et se détachaient de toutes parts; de l'immense domination qu'au traité d'Utrecht Louis XIV avait laborieusement assurée à son petit-fils Philippe V, il n'allait bientôt pas rester plus que de cet autre royaume transatlantique laissé par le Grand Roi à son autre petit-fils Louis XV, sur un espace huit fois vaste comme la France, sur les incomparables bassins du Saint-Laurent et du Mississipi!

Le gouvernement de Louis XVIII se tint tout d'abord en dehors d'une querelle où il ne pouvait rien. La sagesse comme l'intérêt lui commandaient cette réserve; il n'avait pas, à son avénement, la prépondérance requise pour agir efficacement auprès des parties contendantes. La France se trouvait, en Amérique comme en Europe, telle que l'avait faite l'Empire : ici, vaincue et épuisée; là, presque ou-

[1] Voir, pour la première partie, le numéro du 25 octobre.

bliée ou inconnue; ici, son nom ne figurait même plus sur la liste des grandes puissances, elle n'avait plus voix dans leurs conseils, ses arsenaux étaient vides, ses ports déserts, son sol entamé, militairement envahi, grevé de charges de guerre qui dépassaient un milliard; là, son pavillon avait cessé de flotter sur des mers depuis longtemps ennemies; on ne citait pas un seul de ses vaisseaux de ligne qui eût doublé le cap Horn, de loin en loin elle n'avait donné quelques signes de vie que par ses corsaires; l'Angleterre régentait ces contrées livrées à l'anarchie, ses marchands payaient des droits de 15 pour 100, arbitrés d'après leurs propres factures, dans des pays où les nôtres étaient assujettis à des tarifs de 24 pour 100 d'après les estimations de la douane indigène. Ce qu'il fallait dans cette détresse, c'était relever préalablement la France : grâce à ses institutions tutélaires, la Restauration mena son œuvre à bien, elle nous procura avec le duc de Richelieu la libération du territoire et notre réintégration dans le concert européen, avec le baron Louis et M. Corvetto le crédit et des finances, avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr les cadres d'une armée, avec le baron Portal le noyau et les éléments d'une flotte. Ces premières nécessités de la vie d'un peuple satisfaites, elle travailla à rendre à la France cette possession morale du monde qui lui avait échappé. Une mission dans les parages de l'Amérique espagnole fut confiée, en 1820, au contre-amiral Jurien de la Gravière, père de l'honorable chef de notre escadre du Mexique; ses instructions, rédigées par les ministres de la marine et des affaires étrangères, MM. Portal et Pasquier, lui prescrivaient d'observer la neutralité la plus sévère entre la métropole et ses colonies, de recueillir tous les renseignements de nature à éclairer le gouvernement royal sur l'avenir d'un mouvement qu'on ne voulait encore ni favoriser ni désavouer, de ménager à notre commerce tous les avantages désirables. « Non contente, dit M. Jurien de la Gravière dans les pages où il a consigné *les Souvenirs d'un amiral*[1], non contente de ranimer notre industrie mourante, de rouvrir à notre navigation marchande tous les ports dont une influence hostile l'avait exclue, la Restauration ne se lassait point, avec un budget bien réduit, d'aller chercher jusqu'au delà des caps que notre pavillon ne savait plus doubler, des débouchés nouveaux pour les richesses nouvelles de notre sol, des marchés inexploités pour les produits de nos manufactures. »

Pendant ce temps-là, les appréciations mûrissaient au souffle des événements : à travers l'épaisse mêlée où se consommait la scission de la métropole et des colonies, on apercevait plus distinctement le terme auquel il serait utile de tendre; l'idée de monarchies séparées

[1] 2 vol. Paris, Hachette.

se présentait à quelques esprits, on murmurait des noms propres pour les couronnes futures, on passait même, par une suite naturelle, des Bourbons d'Espagne aux Bourbons de France; dès 1818, tandis que la pensée de plusieurs autres diplomates se portait sur le prince de Lucques, aïeul de la Maison actuelle de Parme, et sur l'infant dom François de Paule, M. le marquis d'Osmont, ambassadeur de Louis XVIII à Londres, proposait de constituer à Buenos-Ayres, dans les provinces Argentines déjà émancipées, sur les rives opulentes du Parana, une royauté pour le duc d'Orléans.

Quatre ou cinq années s'écoulèrent encore, années de réparation pour la France, de déchirement continu entre l'Espagne et l'Amérique, jusqu'à ce que M. de Chateaubriand arriva au pouvoir.

L'image de nations nouvelles qui s'éleveraient au delà des mers sous l'autorité des Bourbons, avait séduit de bonne heure le grand écrivain : il avait jugé vite que c'était fait des prétentions de l'Espagne sur ses colonies; que son empire était irrémissiblement perdu; que leur indépendance était irrévocablement acquise; qu'il ne restait plus qu'à la reconnaître, et, en la reconnaissant, qu'à la régler. Dans cette conviction, un dessein s'était formé en lui, dessein où les vues du politique concordaient avec les visions du poëte : persuadé que la royauté constitutionnelle était préférable à la république pour le tempérament des races latines, peut-être ébloui au spectacle que son imagination se donnait à elle-même de ces fils de la plus vieille famille française s'en allant régner sur des sociétés nées d'hier, entre les forêts vierges et le désert, comme leurs aînés avaient été autrefois régner en Hongrie, en Pologne, dans la Grèce du Moyen Age, en Italie, en Espagne, M. de Chateaubriand avait salué d'avance dans ces monarchies bourbonniennes le moyen de rattacher à l'Europe l'Amérique où s'énonçaient déjà les maximes de Monroe, d'affermir par leur extension les principes conservateurs, d'arrêter la contagion des aspirations démocratiques qui refluaient prématurément, avec leur séve puissante et leur écume folle, sur notre continent [1].

M. de Chateaubriand fut nommé, dans les premiers mois de 1822, ambassadeur à Londres; il avait à peine pris place sur ce retentissant théâtre, qu'il mandait, le 28 mai, à M. de Montmorency, ministre des affaires étrangères : « Le Pérou vient d'adopter une constitution monarchique. La politique européenne devrait mettre tous ses soins à obtenir un pareil résultat pour les colonies qui se déclarent indépendantes. Les États-Unis craignent singulièrement l'établissement d'un empire au Mexique [2]. »

[1] Voir le *Congrès de Vérone*, la *Polémique*, et les dernières pages du *Voyage en Amérique*, de M. de Chateaubriand.

[2] Cette dépêche est reproduite dans les *Mémoires d'outre-tombe*, tome VII.

Seulement, dans l'esprit de M. de Chateaubriand, l'exécution de son projet se liait à tout un système, elle devait être une œuvre de négociation et de transaction. C'eût été imprudence à la France d'affronter les hasards d'une campagne lointaine pour une cause où elle n'avait que des intérêts de seconde main[1]; la voie la plus simple et la plus sûre était la réunion d'un congrès européen où seraient entendues toutes les parties, d'un côté les représentants de la métropole, que les trois cours du Nord, dans la ferveur de la Sainte-Alliance, encourageaient à une inflexible résistance, d'un autre côté les délégués des colonies elles-mêmes que l'Angleterre poussait aux résolutions extrêmes : intervenant alors parmi ces passions contraires, la France aurait chance d'amener tous les suffrages à son plan de pacification américaine. Mais, pour que dans un congrès la France eût pareille influence, il fallait au préalable qu'elle eût attesté sa force; on n'écoute généralement que ceux qu'on redoute, et d'ordinaire la considération se mesure à la peur : or, jusqu'à l'époque dont nous parlons, avec une armée sur la fidélité de laquelle planait un soupçon, avec une armée encore accablée sous le poids des Cent-Jours et toute tiraillée par des conspirations intérieures, la Restauration paraissait vacillante. Faire en conséquence une guerre qui dissiperait cette incertitude, qui aurait le double avantage d'achever la résurrection militaire et la résurrection diplomatique de la France, de relever du même coup la royauté au dedans, le royaume au dehors, telle était, aux yeux de M. de Chateaubriand, l'opération préliminaire à accomplir. Il avait cru un instant que l'Italie pourrait fournir à la Restauration un champ de bataille ou de manœuvres convenable; il le trouva enfin en Espagne où, par une transition logique, Ferdinand VII était passé du joug de sa *camarilla* sous celui des clubs : un Bourbon captif, qu'on avilissait aujourd'hui et qu'on déposerait demain, une grande monarchie menacée dans la personne d'un chétif monarque, Madrid au pouvoir de la soldatesque et de la populace, une liberté naissante qui allait elle-même se tuer sans retour dans le crime, peut-être dans le régicide[2], un foyer révolutionnaire établi à nos portes, et l'Angle-

[1] Cette pensée revient sans cesse dans la correspondance diplomatique de M. de Chateaubriand. « Le continent, écrivait-il le 29 novembre 1823 à M. de Talaru, ambassadeur de France en Espagne, parle fort à son aise des *quelques vaisseaux* et du *peu de soldats* qu'il faudrait pour réduire le Pérou et le Mexique : et qui les fournirait, ces vaisseaux et ces soldats? Nous, sans doute... Jouons serré et ne soyons la dupe de personne. »

[2] M. Villemain dit excellemment dans la *Tribune moderne*, Ire partie, chap. XIII, en parlant de la guerre d'Espagne : « Elle fut salutaire et préservatrice pour tout le monde, en arrêtant les derniers excès où allait s'emporter la révolution espagnole, sans détruire pourtant le principe de cette Révolution que nous voyons vivante aujourd'hui. »

terre dominant au centre de cette confusion, il y avait certes bien assez de motifs pour une expédition qui, devant la raison d'État, était moins une nécessité à subir qu'une occasion à saisir !

Ces dispositions accompagnèrent M. de Chateaubriand au congrès de Vérone : préparer les gouvernements européens à la solution des affaires d'Amérique qu'il avait conçue, et, en attendant, presser le plus possible la guerre d'Espagne. Dans une note verbale en réponse à un mémorandum du duc de Wellington qui avait représenté la reconnaissance pure et simple de l'indépendance des colonies espagnoles comme sollicitée par le commerce britannique, il indiquait qu'*une mesure générale, prise en commun par les divers cabinets de l'Europe, pourrait ménager à la fois les intérêts de l'Espagne, ceux de ses colonies et ceux des nations européennes, concilier les droits de la légitimité et les nécessités de la politique;* en même temps, à quelques jours de là, il écrivait le 31 octobre 1822 à M. de Villèle, encore hésitant à commencer la guerre, plus frappé de la première et passagère alerte causée par la crise qu'attentif à la féconde et durable transformation qui serait le prix d'une audace heureuse : « C'est à vous, mon cher ami, à voir si vous ne devez pas saisir une occasion, peut-être unique, de replacer la France au rang des puissances militaires, de réhabiliter la cocarde blanche dans une guerre courte, presque sans danger, vers laquelle l'opinion des royalistes et de l'armée vous pousse aujourd'hui fortement[1]. »

La guerre d'Espagne eut lieu ; au point de vue politique, le seul qui ait à nous occuper ici, elle réussit pleinement, elle dépassa, suivant la remarque récente de l'un de ses adversaires les plus constants et les plus dignes[2], les espérances de ses fauteurs : la fidélité de l'armée éclata dans une campagne *facile, quoique non sans gloire;* par une juste harmonie, la Restauration était redevenue plus forte devant la France, la France devant l'Europe. Les témoignages abondent; citons l'hommage si désintéressé que l'honnête et éloquent comte de Serre, ambassadeur de Louis XVIII à Naples, adressait au ministre, qui na-

[1] Ces pièces sont publiées dans le *Congrès de Vérone,* de M. de Chateaubriand. Voici notamment ce que, dans une lettre du 5 décembre 1822, M. de Villèle pensait de la guerre d'Espagne : « La position est changée par l'expérience faite sur nos fonds, notre commerce maritime, notre industrie, par l'expérience de l'effet désastreux qu'auront sur eux une guerre qui, je dois vous le dire, en opposition avec les déclamations soldées de quelques journaux, est repoussée par l'opinion la plus saine et la plus générale, tandis qu'elle est désirée, et vivement désirée, nous en sommes sûrs, par les meneurs libéraux, qui ont l'habileté cette fois de laisser crier par leurs subalternes qu'ils ne la veulent pas.... Dieu veuille pour mon pays et pour l'Europe qu'on ne persiste pas dans une détermination que je déclare à l'avance, avec une entière conviction, compromettre le salut de la France elle-même! »

[2] *Mémoires de M. Guizot,* t. I, ch. VI, p. 258.

guère dans l'opposition, l'avait combattu lui-même avec une verve implacable : « Vous avez le premier, écrivait-il à M. de Chateaubriand, rendu à la France cette vie, cette action extérieure nécessaire à un grand peuple, et qui semblait suspendue depuis la Restauration. Dans cette carrière, les grandes affaires s'appellent l'une l'autre[1]. » Citons encore cette touchante et patriotique effusion de M. de la Ferronnays, écrivant de Saint-Pétersbourg, où il représentait noblement la France : « Je n'ai point d'expression pour rendre ce que j'éprouve. Il faut avoir connu les chagrins que j'ai essuyés depuis que je suis ici, pour comprendre le sentiment que me fait éprouver l'exaltation avec laquelle j'entends parler aujourd'hui des Français, de la France et de ceux qui la gouvernent. »

La guerre d'Espagne conduite à bonne fin, il importait de passer sans retard à ses conséquences, d'aborder ces autres affaires, comme celle des colonies hispano-américaines, dont elle avait dû être le prélude ; pour conserver et accroître sa force, disait à ce sujet même M. de Serre, il faut en user. M. de Chateaubriand, plus explicite, écrivait le 1er novembre 1823 à M. de la Ferronnays : « Nous avons une armée excellente et fidèle qui pourrait être quadruplée demain, si nous en avions besoin. Notre commerce intérieur est dans l'état le plus florissant. Jamais nation, après tant de malheurs, n'eut de plus belles espérances et ne fut replacée plus vite à son rang. Je voudrais vivre assez pour voir l'empereur Alexandre accomplir avec nous quatre grandes choses : la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine, l'affranchissement de la Grèce, la création de monarchies bourbonniennes dans le Nouveau-Monde, et le juste accroissement de nos frontières. » Beaux songes de poëte! s'écrieront quelques personnes; mais songes dont l'accomplissement intégral aurait peut-être coûté moins d'efforts, d'iniquités et de deuil que tant de réalités frivoles ou sinistres qui ne réussissent même pas à durer!

Ce n'était pas une tâche facile que d'avoir à décider tous les intéressés dans les grands débats de l'Espagne et de l'Amérique à accepter le principe même d'un congrès.

Le roi d'Espagne était le premier à regimber; il s'était replongé

[1] Lettre du 9 août 1823. — M. de Serre ajoutait ces autres réflexions que nous prenons plaisir à transcrire : « Cette jalousie de la France, que déjà vous voyez poindre, grandira malgré votre prudence et votre générosité. Il y a de l'habitude autant que de la raison. On craint ce nom même de la France, qui, depuis des siècles, a si souvent rempli le monde; on craint, plus encore que la contagion de l'anarchie, l'effet lent mais irrésistible de nos institutions, le mouvement et la force qu'elles nous impriment.» Et plus loin : « Il ne faut point faire halte non plus dans le développement de nos institutions politiques; en conservant ce qui est propre à la France et à une monarchie continentale, elles doivent marcher vers cette perfection que vous admirez, à si juste titre, en Angleterre. »

aux mains de sa domesticité, dont la sottise incurable et cruelle recommençait à le perdre. Les calamités trop méritées, d'où l'avait tiré la France, ne lui avaient rien fait : buté à son droit, tout figé dans l'infatuation de lui-même, caressé dans ses chimères rétrogrades par les cours absolutistes, il n'entendait aucun conseil, il ne comprenait aucune leçon; lui qui, la veille, enfermé à Cadix, n'avait pas rougi de mettre sa signature au bas du décret des Cortès sanctionnant l'érection de Buenos-Ayres en république, il récusait à présent, comme une offense à sa dignité, l'arbitrage de l'Europe entre la métropole et les colonies ! Il n'y aurait eu qu'à désespérer, si l'armée française n'avait été à Madrid, tenant Ferdinand VII par l'intérêt et par la la peur, ressorts de cette volonté capricieuse et inerte.

Contraste étrange en apparence! Moins de tergiversations et d'objections étaient à craindre des insurgés. Sous leur violent et légitime amour de l'indépendance, presque tous avaient gardé le goût de la monarchie. Nous l'avons bien vu au Mexique, par l'histoire d'Iturbide. Le héros de la Colombie, le personnage le plus attrayant qu'aient suscité ces stériles remuements d'hommes de l'Amérique espagnole, Bolivar, ne se dissimulait pas davantage l'insuffisance de ses compatriotes pour supporter le régime républicain; il désirait la fondation d'un empire que par choix il eût déféré à un Bourbon de France[1]. Même à Buenos-Ayres, parmi des populations industrieuses et commerçantes où la démocratie rencontrait un terrain mieux préparé, la révolution n'avait pas présenté un autre aspect : quelque temps, de 1810 à 1815, les chefs de la guerre nationale, Rivadavia à leur tête, avaient conçu une idée singulière, ils s'étaient flattés d'obtenir de Napoléon Ier la restitution de leur vieux monarque Charles IV, qui se serait trouvé encore, avec un grand royaume formé de la Plata, du Chili et du Haut-Pérou, un riche et puissant seigneur[2]; depuis, leur candidat royal avait changé, non leurs intentions monarchiques, à tel point qu'en 1819 un vœu public fut exprimé par les autorités des provinces Argentines en faveur du duc d'Orléans. Sans doute, il commençait à être tard pour renouer des combinaisons de ce genre; les colonies d'Espagne, successivement éconduites dans leurs demandes les plus modérées, s'étaient réfugiées les unes après les autres dans la république. Rien pourtant ne paraissait irréparable : avec la république était venu à ces colonies, en particulier au Mexique, le double fléau des divisions intestines et des intrigues extérieures; ne fussent-elles pas déjà lasses et corrigées d'un essai ruineux, elles se

[1] *Les Républiques de l'Amérique du Sud*, par M. A. de Botmiliau, ancien consul de France au Pérou. *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1850.

[2] *Considérations historiques et politiques sur les républiques de la Plata*, par M. le comte de Brossard, consul de France à Buenos-Ayres.

seraient vraisemblablement rendues à une pression collective de l'Europe, faisant de leur conversion en monarchie la condition d'une reconnaissance sans laquelle leur indépendance elle-même flotterait précaire et mal assurée.

Ce qui était plus grave, c'étaient les dispositions de l'Angleterre, son mauvais vouloir, ses mauvaises influences, le patronage qu'elle accordait aux factions les plus turbulentes et aux ambitions les plus insensées.

La chute de l'Espagne en Amérique avait été pour le commerce britannique une bonne affaire; il s'était jeté sur ces inépuisables contrées, si longtemps fermées par la prévoyance étroite du Conseil des Indes : en peu d'années, il les avait couvertes de produits manufacturés, d'agents de toute nature, de compagnies affectées à toutes les destinations possibles, à l'exploitation des mines, à l'extraction des perles, au défrichement des forêts, au creusement des canaux, au percement des isthmes. Les emprunts que les colonies émancipées firent aux capitalistes de la Cité, de Liverpool, de Manchester, atteignirent le chiffre de 20,978,000 livres sterling, somme énorme sur le payement de laquelle les prêteurs avaient opéré force prélèvements et retenues, mais pour laquelle en réalité ils s'étaient donné hypothèque sur le Nouveau-Monde. L'Angleterre renoncerait-elle à cette anarchie lucrative que perpétuerait infailliblement la république? Laisserait-elle se former des États policés et réglés qui pourraient, d'après le mot de Montesquieu, ne plus posséder inutilement la terre? Elle était en butte à l'une de ces tentations comme elle en a souvent éprouvé dans son histoire, et qui, trop souvent aussi, ont fait fléchir ses grands intérêts devant ses petits profits, ses devoirs éternels devant ses passions éphémères.

A cela il convient d'ajouter que, depuis Waterloo, le gouvernement du peuple qui avait vaincu en cette journée solennelle, traversait une crise profonde, sa politique au dehors errait toute désorientée : il avait, vingt-cinq années durant, placé son honneur et trouvé son gain à se dresser par-dessus toutes les violences révolutionnaires comme un pouvoir conservateur et libérateur, comme le représentant armé de l'ordre universel; et tout à coup, dans le sein même du triomphe, cette mission dont il avait fait son rôle parfois outré, lui était tombée des mains, la Restauration l'avait restituée à la France ! Le gouvernement anglais se cherchait de nouveaux clients et de nouveaux alliés; il allait, indécis dans sa marche, n'ayant pas entièrement rompu avec le système que le génie impérieux de Pitt avait légué à l'inexorable ténacité de lord Castlereagh, et déjà entraîné par M. Canning à fomenter l'usurpation en haut, l'insurrection en bas, la révolution partout C'est ainsi qu'après avoir si courageusement relevé en Espagne

la dynastie de Philippe V, il protégeait les démagogues qui la renversaient; c'est ainsi encore que le même Parlement qui avait, en 1810, rendu des bills pour défendre aux sujets des Trois-Royaumes de fournir des munitions de guerre aux colonies espagnoles, ouvrait maintenant aux vaisseaux de ces colonies les ports du Royaume-Uni!

Enfin, si quelque chose avait manqué aux défiances que devait causer à l'Angleterre un plan de monarchies bourbonniennes en Amérique, l'expédition d'Espagne, cette reprise hardie du Pacte de famille [1], cette rentrée triomphale de la France dans la récente arène du duc de Wellington, eût été là pour combler la mesure : « Vous avez uni contre la France, écrivait M. Canning à M. de Chateaubriand, les opinions de l'Angleterre comme celles d'un seul homme. Vous avez excité contre le présent souverain de ce royaume les sentiments dirigés contre le maître de la France et de l'Espagne en 1808; bien plus, l'assentiment, je suis forcé de le dire, est plus parfait aujourd'hui qu'il ne l'était alors; car alors les Jacobins avaient de la répugnance à blâmer leur idole; maintenant, eux, et wighs et tories, d'un bout du pays à l'autre, sont tous du même avis [2]. » L'Amérique pouvait même offrir au premier ministre, blessé dans sa vanité comme son pays l'était dans sa fierté, une compensation à l'échec qu'ils avaient essuyé en Europe; au mois d'octobre 1823, peu de jours après la reddition de Cadix au duc d'Angoulême, M. Canning annonçait à l'ambassadeur de France, M. de Polignac, que, par un acte prochain, l'Angleterre reconnaîtrait purement et simplement les nouvelles républiques.

Et cependant, malgré tant d'obstacles accumulés, l'écueil contre lequel se brisèrent les monarchies bourbonniennes, ne fut ni à Madrid, ni à Mexico, ni même à Londres; il fut à Paris, au centre du gouvernement.

Sur l'affaire des colonies espagnoles, comme en d'autres matières, les deux personnages éminents qui se trouvaient alors assis aux conseils de la Restauration, étaient entrés en lutte avec toutes leurs divergences naturelles : celui-ci, M. de Chateaubriand, à qui faisait défaut le caractère et non le génie de l'homme d'État, d'une pénétrante sagacité qui était son genre de profondeur, doué de ces deux qualités précieuses qui ont souvent suppléé à bien des lacunes et obvié à bien des excès, celle de répondre à son siècle et celle de ne pas douter de la France, plein de sympathie pour l'un et de foi dans l'autre, tout possédé de l'idée qu'il fallait distraire au dehors l'imagination des générations modernes, *l'occuper à la gloire, la mener à la réalité par*

[1] On sait qu'en 1814 lord Castlereagh avait voulu imposer à l'Espagne l'engagement de ne jamais renouer le Pacte de famille.

[2] Lettre du 7 février 1823, publiée dans le *Congrès de Vérone*, chap. LVII.

des songes, et capable en même temps de satisfaire ces désirs inquiets sans les déchaîner, de les déployer dans l'ordre, d'ouvrir à ces grands instincts populaires quelque grand but national, comme il le prouva par la campagne d'Espagne, dont il eut l'initiative, par l'affranchissement de la Grèce, dont il fut le prophète dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et le tribun dans ses articles de journal, par l'expédition d'Alger, dont il émettait la pensée dès 1816 dans une motion à la Chambre des pairs; celui-là, M. de Villèle, administrateur consommé, vraiment créateur dans cette science et dans cet art qui s'appelle le crédit, à jamais digne de mémoire par ses règlements de finances et par la loi de l'indemnité, mais peu tourné vers les vastes conceptions politiques auxquelles son éducation comme son tempérament l'avaient laissé étranger, d'un esprit moins perçant que clair et moins sûr que net, plus apte à réparer le passé qu'à préparer l'avenir, allant toujours au plus pressé, exposé quelquefois à étouffer les questions par envie de les simplifier, et à prendre des résultats immédiats pour des solutions définitives.

Certainement, avec un peu de condescendance mutuelle, il eût été aisé de changer ces diversités mêmes en un principe d'harmonie et de force. Bien au contraire, elles n'amenèrent que le déchirement : là où le ministre des affaires étrangères méditait l'érection de monarchies, le président du Conseil voyait avant tout des marchés à disputer le plus vite possible par des tarifs à la concurrence britannique. Non que des royautés bourbonnienes ne lui eussent mieux convenu à tous égards; mais l'entreprise était longue, les difficultés nombreuses et délicates, à travers toutes ces lenteurs l'Angleterre pourrait, dans un traité de commerce secrètement négocié, se ménager d'énormes priviléges! M. de Villèle, dès le Congrès de Vérone, s'était montré pressé d'en finir; il eût été assez d'avis de mettre les plénipotentiaires d'Espagne en demeure d'indiquer quels moyens avait leur souverain de rétablir son autorité, puis, sur leur réponse évasive ou négative, de considérer la France comme dégagée, et de procéder à la reconnaissance des colonies indépendantes[1]. Après la guerre

[1] Nous devons à une bienveillante communication de M. Alfred Nettement, digne historien de cette grande époque, le texte inédit des instructions rédigées par M. de Villèle pour MM. les plénipotentiaires au Congrès de Vérone, relativement aux affaires des colonies espagnoles : « Si, disaient ces instructions, la disposition des souverains était telle que les plénipotentiaires français crussent pouvoir faire traiter utilement au Congrès la question de la reconnaissance des gouvernements établis dans le Brésil et les Amériques espagnoles, il serait utile, il serait digne de l'assemblée des souverains de faire demander à l'Espagne et au Portugal la communication de leurs intentions, de leurs moyens pour rétablir l'ordre, la paix et la sécurité pour la navigation européenne dans cette partie du monde, d'offrir à ces puissances de concourir avec elle à ce rétablissement par notre médiation, et, dans le cas probable d'un refus de la part

d'Espagne, son impatience s'accrut de toute l'humeur qui animait M. Canning; il disait un jour au directeur des douanes, M. de Saint-Cricq : « Regardez bien, mon cher directeur, à nos expéditions et à nos retours du côté de l'Amérique méridionale. Préparons pour cela des tarifs bien entendus. Moi, vous le savez, je ne mets pas de poésie dans les affaires. Tout ce beau pays de là-bas ne sera qu'un marché anglais, si Chateaubriand continue seulement une année sa correspondance tête à tête avec Canning[1]. » N'en déplaise à M. de Villèle, M. de Chateaubriand avait raison; la seconde vue du poëte était plus pratique que la lucidité du financier : même pour le bien du commerce, plutôt que d'accepter tel quel un *statu quo* anarchique, sans garantie pour personne, il fallait essayer de bâtir sur des assises durables un gouvernement sérieux, capable d'observer les traités qu'il signerait.

C'est une justice à rendre à M. de Chateaubriand que, dans les quelques mois qu'il allait passer encore au ministère, il agit avec vigueur et suite. Comme ces soleils de montagnes, qui jettent d'abord tous leurs feux et se couvrent en un instant de vapeurs, il arrive aux grands artistes mêlés aux affaires, que d'une intuition admirablement prompte et vive, ils se laissent, à l'heure de l'exécution, envelopper par les langueurs dormantes ou par le trouble de la passion. M. de Chateaubriand, cette fois, évita le péril vers lequel penchait sa nature. Son premier soin fut de demander à Ferdinand VII un décret proclamant la liberté du commerce avec les colonies insurgées. C'était un point essentiel à gagner. L'Angleterre, pour motiver sa prochaine reconnaissance des nouvelles républiques, mettait en avant les inconvénients du provisoire, les dommages que causait à ses nationaux l'absence d'officiers diplomatiques régulièrement institués. La liberté du commerce promulguée, tout prétexte lui était enlevé, elle pouvait légalement accréditer des consuls où bon lui semblait; elle était condamnée, si elle persistait dans ses résolutions, à faire un éclat qui l'isolerait en Europe. Or, devant cette conséquence, l'Angleterre ne reculerait-elle pas? Les torys la gouvernaient encore, avec eux l'habitude et le respect un peu superstitieux des alliances continentales; au sein même du ministère les opinions étaient divisées sur l'issue à donner au conflit hispano-américain; lord Liverpool, M. Peel, le duc

des métropoles, de convenir par un traité entre les grandes puissances, qu'elles considèrent ce refus et la situation réelle des colonies comme suffisant pour leur faire reconnaître, comme États indépendants, toutes les parties constituées régulièrement des États d'Amérique, s'obligeant à ne réclamer pour aucune puissance particulière des avantages spéciaux dans les relations commerciales auxquelles l'acte de reconnaissance de ces nouveaux États devrait donner lieu. »

[1] M. Villemain. *La Tribune moderne*, chap. XIV, p. 353.

de Wellington représentaient les traditions britanniques en face de M. Canning, dont les bouffées révolutionnaires venaient moins d'un calcul que d'un dépit. Mais déjà Ferdinand VII s'était récrié contre le décret qui lui était proposé. Il ne voulait pas le signer. En vain l'ambassadeur de France à Madrid, M. le marquis de Talaru, cherchait à lui expliquer que, loin de nuire à sa cause, la liberté du commerce la servirait; qu'elle aurait le mérite de tenir en échec l'hostilité de l'Angleterre; que de plus, elle aurait celui de permettre à la France et aux autres puissances amies de l'Espagne d'avoir à leur tour des consuls qui seraient, parmi les populations en révolte, les représentants officiels et efficaces des idées de conciliation. Ferdinand refusait toujours. Il imagina un moyen-terme en vertu duquel son gouvernement s'engagerait secrètement à tolérer le commerce de l'Europe avec les colonies. M. de Talaru lui répondit qu'une tolérance de ce genre, déguisée sous cette forme, serait dénuée de tout effet politique; qu'il n'en résulterait ni un argument de moins pour l'Angleterre, ni une force de plus pour l'Espagne. Louis XVIII était justement irrité par une obstination aussi aveugle : « Je désire vivement, pour votre honneur et pour le nôtre, écrivait M. de Chateaubriand à M. de Talaru le 24 janvier 1824, que vous emportiez ce décret de la liberté du commerce. Vous devez tout mettre en usage. Vous sentez qu'il ne nous est pas possible de rester comme nous sommes. Songez à ce que nous deviendrons lorsque les discussions vont s'ouvrir dans le Parlement d'Angleterre, et que nous verrons celle-ci s'emparer, sous nos yeux, des colonies espagnoles; car, déclarer leur indépendance ou les prendre, le résultat est le même; et c'est là ce que nous aurions fait à Madrid! Cela n'est pas tolérable. La déclaration de l'indépendance du commerce sauve notre honneur, nous met dans une bonne position à la tribune, et obligerait l'Angleterre à se faire ouvertement le champion de l'insurrection, puisqu'elle ne pourrait plus argumenter de ses intérêts commerciaux. Attaquez le roi corps à corps, faites signer devant vous. » Et insistant sur la nécessité qu'il y avait, pour réussir, de séparer le roi de son entourage, le ministre ajoutait : « Il y a un moyen, c'est de faire signer le roi sans en passer par les conseils. Et ne sortez du palais que le décret ne soit signé. Faites-vous, si vous voulez, accompagner de M. de Bourmont, qui déclarera qu'il attend vos ordres pour évacuer Madrid. » Ferdinand se décida et signa. « Le décret sur la liberté du commerce, écrivait quelques jours après M. de Chateaubriand à M. de Talaru, fait un effet considérable. Les Anglais sont dans la position la plus embarrassante; ils ont de l'humeur, et n'osent ouvertement attaquer un acte inattaquable et qui les gêne en les forçant de s'expliquer. » Avec cette négociation, une autre, non moins compliquée et non moins importante, avait été suivie

d'un égal succès : Ferdinand VII s'était résigné à provoquer la médiation de l'Europe entre la métropole et les colonies. Là aussi, que de répugnances à vaincre! que de luttes de détail à engager! Le roi qui avait commencé par écarter absolument le projet de médiation, l'avait ensuite accueilli sous cette condition que l'Angleterre n'y figurerait pas : rien de plus imprudent; il se jetait tête baissée dans le piége qui lui était tendu : « Isoler les quatre cours continentales de la cour de Londres, écrivait M. de Chateaubriand à M. de Talaru, le 25 novembre 1823, serait donner à celle-ci le droit de se déclarer, à l'instant même, pour l'indépendance des colonies : faites-bien réparer cette erreur capitale. » Ferdinand VII se ravisa et céda encore. Restait maintenant l'Angleterre : contrariée et blessée par le décret sur la liberté du commerce, elle se vengeait en ne voulant point prendre part à la médiation. Le plus sage était de laisser passer cette bouderie, de laisser surtout finir la session du Parlement, devant lequel les ministres se sentaient moins à l'aise. « La demande en médiation que j'ai également obtenue de l'Espagne, écrivait M. de Chateaubriand [1] à M. de Rayneval, ministre de France à Berlin, est restée sans effet pour le moment; car il m'aurait paru de la dernière imprudence d'avoir ici des conférences sur cette immense question, l'Angleterre refusant d'y participer. Nous aurions justifié toutes les résolutions de M. Canning; sous prétexte que les puissances continentales s'occupaient des colonies, il se serait hâté d'en reconnaître l'indépendance, et nous aurions ainsi précipité les colonies dans les bras de l'Angleterre en voulant les sauver. » Gagner du temps, voilà donc ce que conseillait la politique; et, en attendant, elle commandait d'agir sans relâche auprès du gouvernement britannique, de lui faire comprendre la solidarité de ses intérêts avec ceux de l'Europe, de lui montrer quelle imprévoyance il y aurait à traiter trop à la hâte avec des républiques à peine écloses, et dont quelques-unes étaient déjà menacées par les États-Unis. L'Angleterre persévérait-elle dans ses dispositions, d'autres moyens plus énergiques étaient en réserve, il serait facile de l'inquiéter et au besoin de l'intimider par la menaçante perspective d'une occupation indéfinie de l'Espagne : campée à Cadix et à l'île de Léon, à la Corogne et à Badajoz, l'armée française ne se trouvait-elle pas singulièrement rapprochée de Gibraltar et du Portugal? Sous l'empire de cette arrière-pensée, M. de Chateaubriand mandait au prince de Polignac : « Si l'Angleterre précipite trop la question, si elle se décide, malgré les protestations de l'Espagne et le sentiment des cours alliées, à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, les choses n'iront pas aussi facilement; nous pouvons

[1] Lettre du 17 février 1824.

gêner le pavillon de ces colonies, y soutenir le parti royaliste; et enfin si l'Angleterre nous poussait à bout, nous n'avons pas encore évacué Cadix, Barcelone et la Corogne. *Ceci*, prince, *est pour vous seul*, et pour vous faire comprendre que, sans manquer aux convenances et à la mesure diplomatique, vous pouvez parler d'un ton ferme à M. Canning[1]. »

Les choses allèrent ainsi jusqu'au printemps de 1824; à cette époque, l'on put croire que la solution désirée se réaliserait. Du côté de l'Espagne et des puissances continentales les plus gros empêchements étaient levés. En Amérique, les vices des institutions républicaines se trahissaient de plus en plus dans les souffrances des populations, ce n'étaient que guerres civiles se mêlant à la guerre nationale qui durait toujours; tandis que les soldats de Ferdinand VII occupaient encore le fort d'Ulloa auprès de la Vera-Cruz, Iturbide préparait une expédition contre la patrie qui l'avait chassé. Peu à peu aussi l'Angleterre quittait son attitude chagrine et solitaire; aux ardentes invectives dont M. Canning avait poursuivi la campagne d'Espagne, succédaient les plus beaux hommages à la vertu militaire comme à la mission libérale de notre armée et de son chef, le duc d'Angoulême[2]. La

[1] Lettre du 6 novembre 1823.

[2] Dans la séance de la Chambre des communes, du 23 mars 1824, l'opposition attaqua en termes très-vifs l'occupation de l'Espagne par les Français : « Il n'y a pas dix ans, disait notamment lord John Russell, que le sang anglais le plus pur a été répandu en Espagne pour affranchir cette contrée du joug français, et cependant les Français sont aujourd'hui maîtres de ces champs où nous avons livré tant de combats; leurs étendards flottent sur les tours de Cadix, de Badajoz et de Saint-Sébastien, dont la conservation ou la conquête nous avait coûté tant de trésors ! Tant que ce pays restera occupé par l'armée d'invasion, qui osera dire qu'un tel état de choses n'intéresse pas essentiellement le Parlement et la nation ! »

M. Canning répondit qu'il fallait se fier à la loyauté du gouvernement français; puis il ajouta : « Pour éviter les guerres civiles, les déchirements intérieurs dans un pays où l'union est impossible en ce moment, la présence d'une force étrangère est de toute nécessité, et les Français sont plus que tous autres, capables de remédier au mal qu'il s'agit de guérir. Je ne veux pas dire cependant que le bien qu'ils peuvent faire efface l'injustice de l'invasion : leur système a été vicieux, je le répète, mais leur conduite pendant les hostilités a été digne des plus grands éloges. Il serait difficile de citer un autre exemple d'une armée nombreuse traversant tout un royaume dans une si bonne tenue, faisant si peu de mal, et prévenant partout celui que d'au tres voulaient faire... Enfin, une chose bien remarquable, c'est que le parti fanatique est précisément celui qui se trouve comprimé en Espagne par les Français. On n'a donc pas à leur reprocher la persécution des libéraux, comme quelques-uns le prétendent. Au contraire, les constitutionnels les appellent aujourd'hui comme protecteurs. Les fanatiques, qui étaient entrés en Espagne pour détruire les constitutionnels, sont mis chaque jour hors d'état de nuire, et ce sont eux particulièrement qui demandent le départ des troupes françaises. »

Qu'on veuille bien rapprocher un instant de ce langage celui que tiennent aujourd'hui lord Palmerston et le même lord John Russell, devenu comte Russell, sur l'oc-

session du Parlement était presque arrivée à son terme, et cette fameuse reconnaissance des républiques américaines, dont s'était vanté M. Canning dès le mois d'octobre 1823, n'avait pas eu lieu : loin de là, M. Canning lui-même, au mois de mars 1824, s'était chargé de faire rejeter une motion d'un membre de la Chambre des communes, sir James Mackintosh, qui tendait à la provoquer; et quelques jours auparavant, à la Chambre des lords, le vénérable lord Liverpool, répondant à lord Lansdown dans le même sens, n'avait pas caché sa préférence pour la formation de nations indépendantes, au Nouveau-Monde, sous le régime monarchique. Le gouvernement britannique en était venu à ne plus repousser absolument l'établissement d'un infant au Mexique où l'ombre croissante des États-Unis lui donnait à réfléchir. M. de Chateaubriand avait quelque raison d'écrire au prince de Polignac, le 10 mai : « Je n'ai jamais désespéré de cette affaire, parce que la résistance passive de l'Espagne et du continent avec l'Espagne contre l'indépendance complète des Amériques espagnoles doit embarrasser beaucoup l'Angleterre »; et le 19 mai, à M. de la Ferronnays : « Tout marche à présent; le Parlement va finir, et alors j'ai toujours l'espérance d'amener l'Angleterre à écouter ses véritables intérêts. »

Sur ces entrefaites tout manqua; on n'avait surmonté les grands obstacles que pour échouer contre les petits. C'était au mois de mai de l'année 1824 que M. de Chateaubriand s'abandonnait à cette confiance; quelques jours après, le 6 juin, il était brusquement renversé du ministère, non point par un vote des Chambres ou par un mouvement de l'opinion, mais par une rivalité intérieure de cabinet. Il tomba, emportant avec lui tous ses projets. Des monarchies bourboniennes d'Amérique, du congrès d'où elles pourraient pacifiquement sortir par un acquiescement unanime, il n'y eut plus trace; comme l'Espagne dans l'absolutisme, les colonies allèrent à la dérive dans l'anarchie. Les événements vont se précipiter avec un enchaînement qui ne laisse rien à ajouter : en octobre 1824, les Mexicains, vainqueurs d'Iturbide, leur pauvre empereur relaps qu'ils ont fusillé, promulguent solennellement leur constitution républicaine; au mois de novembre, le gouvernement français communique au gouvernement britannique la détermination qu'il a prise de retirer d'Espagne la plus grande partie de l'armée d'occupation; le 1er janvier 1825, M. Canning annonce officiellement au Corps diplomatique que l'Angleterre reconnaît l'indépendance des États de Buenos-Ayres, du Mexique et de Colombie, qu'elle se dispose en conséquence à nom-

cupation de Rome par les Français! Et cependant elle est mille fois moins faite, aux points de vue politique, stratégique ou autres, pour leur inspirer de l'ombrage, que l'occupation de l'Espagne!

mer des chargés d'affaires dans leurs capitales et à passer avec chacun d'eux des traités de commerce. Dès lors c'était fini; quand, au mois d'avril suivant, M. de Metternich voulut à son tour recommencer une négociation dont naguère, avec sa frivolité grave, il avait souri comme d'une chimère, quand, *pour maintenir*, écrivait-il, *le principe monarchique et éviter un grand scandale*, il offrit à M. Canning un compromis par lequel les puissances continentales reconnaîtraient, à l'exemple de l'Angleterre, l'indépendance des nouveaux États américains, mais par lequel, en revanche, elles ne seraient pas entravées dans leurs efforts pour fixer à l'amiable cette indépendance sous l'autorité de princes légitimes. Le ministre de Georges IV invoqua le fait accompli, il répondit *qu'il était trop tard*. L'Espagne n'avait plus qu'à se courber devant l'inexorable arrêt de la nécessité : le 18 novembre 1825, les derniers soldats qu'elle avait au Mexique évacuèrent le dernier coin de terre qu'ils possédaient à la Vera Cruz; le drapeau de Fernand Cortez cessa de flotter sur le fort d'Ulloa. M. de Villèle hésita quelque temps encore, avant d'envoyer à Mexico un chargé d'affaires sous le titre d'agent commercial supérieur; dans l'intervalle, il s'était enlevé tout prétexte de différer, le jour où, reconnaissant, moyennant une indemnité fictive, l'État d'Haïti engraissé de la dépouille de nos colons, il avait vendu l'indépendance à une république insolvable de noirs révoltés. Le président du Mexique disait avec une justesse relative, dans son message au Congrès, le 1er janvier 1826 : « Quelle que soit la véritable intention de l'acte, jusqu'alors sans exemple en diplomatie, qui a reconnu l'indépendance d'Haïti, toujours est-il qu'il a reconnu le droit d'insurrection, et mis ce principe, qui convient à notre temps, au-dessus de celui qui faisait les rois propriétaires des nations comme de vils troupeaux. Je considère cet événement comme un grand pas fait par la France vers l'exemple que lui a donné son heureuse rivale, l'Angleterre. »

Nous regrettons, quant à nous, que l'expérience tentée par M. de Chateaubriand n'ait pas été poussée jusqu'au bout. Quoi qu'il advînt, dût-elle avorter avec éclat, rien n'eût été pire que ce qui est arrivé, rien ne pouvait être plus dommageable à tous les grands intérêts des deux mondes; réussissait-elle, au contraire, par un hasard qui n'aurait pas été extraordinaire, quel bienfait universel! Quel triomphe pour l'Amérique et pour l'Europe! A l'heure du siècle où nous sommes, au milieu de ces régions splendides où le regard ne distingue guère que des formes de peuples roulant confusément dans une agitation stagnante, il y aurait des Bourbons couronnés parmi des citoyens libres; peut-être les fils de don Carlos, ces infants que nous avons vus si douloureusement vivre et mourir pour leur pays et pour leur race, commanderaient-ils en paix à des nations prospères

comme le Brésil? Et même la surabondance du sang de France étant venue en aide à l'Espagne pour remplir tous les trônes vides d'outre-mer, qui sait si Buenos-Ayres ou bien Mexico ne reposeraient pas aujourd'hui sous l'épée de quelqu'un de ces princes qui d'Anvers et de Constantine se sont montrés jusqu'à Saint-Jean d'Ulloa? C'est un des traits de l'histoire contemporaine que presque toujours la cause de la civilisation a perdu la partie sans même l'avoir jouée.

Nous n'avons nul dessein d'établir la moindre comparaison entre la négociation ébauchée alors et la récente expédition franco-espagnole, mort-née sous nos yeux. Trop de différences, et des différences trop saisissantes, existent entre les situations respectives des deux alliés, pour qu'il soit besoin de s'y arrêter! Et pourtant, puisqu'en 1862 la France faisait ce qu'elle n'avait pas voulu faire en 1824, puisqu'elle s'imposait la lourde tâche de régénérer à main armée le Mexique, n'y avait-il pas encore avantage pour elle à utiliser, avec le précieux concours, l'ambition naturelle de l'Espagne? Nous souhaitons ardemment qu'une solution définitive, plus prompte et plus sûre, moins chanceuse et moins coûteuse, nous prouve vite notre erreur.

A Dieu ne plaise d'ailleurs que la conduite du cabinet de Madrid nous paraisse exempte de reproches! Ce n'est pas précisément la retraite de ses troupes à Orizaba que nous blâmons; du moment que le général Almonte et quelques autres pouvaient publiquement, presque officiellement, sous la protection des couleurs françaises, arborer le nom de l'archiduc Maximilien pour l'empire futur du Mexique, il était difficile aux Espagnols de s'employer au succès d'une candidature qui ne semblait inventée que pour l'exclusion d'un de leurs Bourbons[1]. Oui, demander à la reine Isabelle d'infliger à son peuple et à sa dynastie cet affront, demander à la petite-fille de Louis XIV et de Philippe V de placer la Maison d'Autriche là où ses aïeux avaient placé la Maison de France, de donner un démenti à ce qu'ils avaient poursuivi à travers cent batailles, de renier en Amérique le testament de Charles II et le traité d'Utrecht, qui sont après tout ses titres devant l'Europe, c'était trop présumer de la

[1] On se rappelle le procès-verbal de la conférence des commissaires alliés, tenue à Orizaba le 9 avril 1862. Le général Prim et le commodore Dunlop attestèrent l'un et l'autre que le général Almonte leur avait déclaré « qu'il comptait sur l'influence des trois puissances pour changer la forme du gouvernement du Mexique en une monarchie, et pour en placer la couronne sur la tête de l'archiduc Maximilien d'Autriche..., qu'*il était sûr de l'appui des armes françaises.*» Là est la véritable cause, sinon de la retraite du général Prim, que des considérations personnelles et particulières ont influencé, du moins de l'approbation que le gouvernement espagnol a donnée à sa conduite.

bonne volonté humaine! Le tort de l'Espagne a été de ne pas percer dès le principe l'obscurité qui couvrait, pour le lendemain de la victoire, le terme suprême de l'entreprise, elle a fait à peine quelques réserves vagues, dénuées de sanction[1]; elle a marché en avant, espérant sans doute que par un débarquement rapide à la Vera-Cruz, elle déjouerait tous les projets ou les déciderait en sa faveur; puis, cette faute commise, elle l'a aggravée en présentant le mauvais exemple d'un allié qui déserte son allié en face du péril.

Chose triste à penser! une coopération destinée à nous créer, de l'un et de l'autre côté de l'Atlantique, des liens puissants de solidarité et d'amitié, a tourné contre elle-même; le dénoûment subit qui l'a brisée, a rapproché de l'Angleterre l'Espagne et du parti qui est notre ennemi au Mexique, le parti conservateur, le parti européen, le parti espagnol, à l'exception toutefois de Marquez, le lieutenant le plus décrié de Miramon. Et pour résoudre le problème soulevé à trois mille lieues de nos rivages, pour renverser Juarez comme pour l'œuvre infiniment plus embrouillée et plus longue de le remplacer, la France est demeurée seule!

II

Mais ici se présente une question : que va faire la France au Mexique?

Nous n'avons, pour nous orienter en une matière aussi délicate, parmi les conjectures les plus diverses et les commentaires les plus contradictoires, que le discours de M. Billault au Corps législatif, le 27 juin dernier. A entendre l'orateur officiel, appuyé par la proclamation récente du général Forey, la France appellerait au scrutin tous les citoyens et les inviterait à se prononcer sur les mérites de leur gouvernement; elle serait décidée, pour son compte, à ne jamais

[1] Dépêche de M. Calderon Collantes à M. Mon, ambassadeur de S. M. C. à Paris, du 9 décembre 1861 : « La même ample liberté devra être laissée aux Mexicains pour choisir le souverain qui devra les gouverner, s'ils préfèrent la monarchie à la république. Mais le gouvernement de S. M. ne pourra pas dissimuler qu'en ce cas il croirait conforme aux traditions historiques et aux liens qui doivent unir les deux peuples, qu'un prince de la dynastie de Bourbon, ou intimement allié avec elle, fût préféré. »

négocier avec Juarez, à moins toutefois que le suffrage universel ne le renvoyât au pouvoir d'où nos armes l'auraient précipité, car alors, ajoutait M. le ministre sans portefeuille, *si le gouvernement de Juarez convient aux Mexicains, ainsi soit-il!*

Nonobstant ces déclarations, nous avons peine à croire qu'il suffise à un grand peuple d'assister en amateur au spectacle, d'ailleurs très-amusant, de cinq à six millions d'Indiens transformés en électeurs. Cette attitude serait trop modeste; après l'énorme responsabilité qu'il a librement acceptée, le gouvernement impérial est tenu d'avoir un avis dans les affaires du Mexique, il est tenu de le faire triompher, de peur que, là aussi, tout cela ne finisse n'importe comment.

Nous nous trouvons ainsi ramenés à notre première question : que voudra la France au Mexique, une monarchie ou une république?

Si c'était une monarchie qui dût sortir de l'urne, nous n'en aurions guère compris qu'une seule. Il nous eût paru raisonnable ou plutôt rationnel que le gouvernement se réservât les bénéfices de l'opération dont il courait les chances et endurait les charges; qu'il tentât au Mexique ce qu'on avait reproché à Louis-Philippe de n'avoir pas accompli en Belgique; qu'en un mot, puisqu'il se donnait les embarras de faire un roi, il le fît français. Pourquoi, par exemple, le prince Napoléon ne serait-il pas intronisé empereur d'Anahuac, comme on disait d'Iturbide? Avec un souverain de sa création et de sa race, la France aurait plus de garanties d'une alliance fidèle et sûre, elle serait dans des conditions meilleures pour tirer quelque profit sérieux du Mexique, pour changer cette lande de la barbarie en une espèce de Canada aurifère et argentifère où elle battrait monnaie; peut-être, dans une dislocation fatale des États-Unis, ce grand nom de Napoléon se dressant sur un point des rivages américains, pourrait-il attirer vers le royaume naissant le Texas, où émigrèrent après 1814 de nombreux vétérans de nos armées, la Louisiane, que les premiers jours du siècle trouvèrent toute pleine encore de la France!

Nous ne prétendons nullement, qu'on veuille bien ne pas l'oublier, exprimer un regret ou un vœu, nous sommes même convaincu que le but à atteindre serait hors de proportion avec l'enjeu et les risques; ce que nous nous bornons à remarquer, c'est qu'en cas d'établissement monarchique à Mexico, il y aurait là, dans l'avénement d'un prince français, l'apparence d'un succès national comme prix de tant d'efforts et de dépenses. M. Billault, du reste, a annoncé que rien de pareil ne se produirait; il a reconnu l'hypothèse, la probabilité même d'un essai de monarchie, puis il s'est empressé d'ajouter,

dans son discours du 27 juin : « La France n'a dit qu'une chose : je déclare n'avoir ni pour mon pays ni pour la famille impériale aucune ambition, je ne rêve aucune conquête. » C'est pousser un peu loin l'abnégation, dès qu'on se résout aux rudes nécessités de la guerre; quand Louis XV, de futile mémoire, se vantait au traité d'Aix-la-Chapelle de faire la paix *en roi et non en marchand*, il élevait des fils de France sur ces trônes de Naples et de Parme que viennent de renverser les Piémontais pour se blottir dans leurs débris.

Nous cherchons alors avec une curiosité inquiète quel serait le candidat français au Mexique.

En dépit de quelques théoriciens plus en faveur auprès du pouvoir qu'en vogue auprès du public, nous ne nous résignons pas à admettre que la pensée du gouvernement impérial se soit sérieusement arrêtée sur l'archiduc Maximilien d'Autriche ou sur tout autre prince étranger, badois, suédois, hollandais, russe.

Certes, pour ne parler que d'un seul, de celui qui après tout vaudrait le mieux, de l'archiduc Maximilien, l'idée en elle-même ne laisse pas d'être piquante; en un temps où le principe des nationalités sert à jeter à bas des dynasties qui ne justifient, comme celle de saint Pierre à Rome, que de dix-huit cents années d'existence commune avec leurs peuples, s'en aller choisir pour commander à un mélange d'Atzèques, d'Alpaches, d'Indiens, de Latins, d'Ibères, de créoles, de métis, qui donc? un Allemand, cela semble une plaisanterie! Plaisanterie amère et cruelle pour la France! Imaginez-vous cet Allemand subitement transporté au Mexique; quelles que soient ses qualités personnelles, il sera dépaysé, sans racines dans le sol, sans appui dans les traditions, exilé parmi ses sujets avec lesquels il ne correspondra que par trucheman, ayant contre lui le parti européen de Miramon et le parti américain de Juarez, tout perdu dans une désespérante unanimité d'indifférence et de haine. Qui l'assistera? Qui lui fournira une garde? Qui l'aidera à expérimenter son empire? Ce ne sera pas l'Espagne; promu malgré elle et contre elle, le prétendant devra s'arranger sans elle. Ce ne sera même pas l'Autriche : à une autre époque, elle n'eût pas manqué de saisir avec son opiniâtreté proverbiale cette occasion de reprendre pied au Nouveau-Monde; aujourd'hui que, des Alpes du Tyrol aux montagnes de la Hongrie et de la Bohême, un tas de brouillons lui dispute jusqu'au nécessaire, elle a peu de goût pour le superflu ruineux d'une vice-royauté dans les Cordillères. Ce sera la France! Cette même France qui jadis, avec Louis XIV, Villars, Torcy, s'acharnait à supplanter dans la succession de l'Espagne la Maison d'Autriche ! Son rôle serait changé, elle ne pourrait évacuer le pays qu'elle n'eût étayé son œuvre, sans quoi tout croulerait derrière elle; l'honneur la condamnerait à faire de son

armée une légion étrangère à Mexico, le tout pour assurer un apanage transatlantique à un cadet des Hapsbourgs.

Nous osons même prédire que, la monarchie de l'archiduc finît-elle par se soutenir de ses propres forces, le bénéfice ne serait pas pour nous; avec le dernier de nos soldats se retirerait notre influence, et le pavillon britannique se déploierait bien vite sur notre protégé. Tant que l'édifice sera inachevé et chancelant, nous n'avons pas de rivalité à craindre, l'Angleterre demeurera soigneusement et dédaigneusement à l'écart; si, d'abord, elle a fait mine de contribuer à l'expédition, ç'a été dans des vues assez confuses, peut-être pour surveiller de plus près la France et l'Espagne, peut-être aussi dans le désir de pratiquer du côté du Texas une brèche par où elle achèterait aux États du Sud leur coton et leur livrerait ses produits; mieux avisée, elle est rentrée dans son isolement, elle attend et regarde, plutôt favorable qu'hostile à une entreprise qui nous occupe à grands frais, inquiète et irrite l'Amérique du Nord, détourne du Canada une explosion imminente. Qu'il s'élève jamais au Mexique quelque établissement respectable; elle se remontrera alors, pour le confisquer! L'Angleterre a sur nous une incontestable avance; toutes les places de sûreté, tous les postes importants sont à sa discrétion. Pendant que de nos antiques richesses coloniales de la Louisiane et de Saint-Domingue nous n'avons pas conservé la moindre station maritime, cette nation, que la liberté a faite si grande, est partout; elle possède à l'entrée du golfe du Mexique les îles de Bahama, au milieu la Jamaïque, à l'extrémité Balise, comptoir autrefois fondé par ses négociants pour l'exploitation des bois de teinture et d'ébénisterie, seul port oriental de la presqu'île de Yucatan, rade magnifique qui s'étend sur un espace de cinq lieues. Dans l'intérieur même du Mexique, elle a des intérêts engagés : c'est à ses nationaux qu'appartiennent les mines d'argent de Montréal; ses vaisseaux de guerre s'adonnent régulièrement, le long des côtes, à la contrebande des piastres; ils ont, en certaines années[1], recueilli à cette source pour plusieurs millions de métaux précieux. Devant cette puissance anglaise qui l'enserrera de toute part, puissance mortelle à ses ennemis et propice à ses amis, comment l'archiduc d'Autriche ne tomberait-il pas tout entier sous le joug d'une alliance vers laquelle l'inclineraient déjà des sympathies communes, des habitudes domestiques et séculaires? Quelque chose se passera au Mexique de ce

[1] M. Michel Chevalier, dans un article publié le 15 décembre 1846, sur *les mines d'argent et d'or du Nouveau-Monde*, dit « que la valeur des métaux précieux embarqués en 1840 dans les différents ports mexicains de l'océan Pacifique, sur les navires de guerre anglais, par contrebande, s'est élevée à plus de 6 millions de piastres. »

qui vient de se passer en Syrie; il est plus de ressemblance qu'il ne paraît, entre le nouveau monde espagnol et le vieux monde turc, l'un et l'autre enfouis dans une oisiveté agitée, avec cette différence toutefois, qu'à travers toutes leurs souffrances, celui-ci se reconstitue et celui-là se décompose! En Syrie comme au Mexique, deux partis, ou, pour mieux dire, deux races animées de passions furieuses se trouvaient en présence : pour les faire vivre en paix, il fallait s'appuyer sur la race la plus nombreuse et la plus saine, les Maronites, lui demander un chef dont l'autorité s'exercerait également sur tout le Liban; au lieu de cela, toutes les forces indigènes ont été rejetées en bloc, Joseph Karram a eu le même sort que Miramon, on a improvisé un Arménien de Constantinople, lequel, inconnu, suspect, odieux à tous, gouverne adossé à la Grande-Bretagne.

Mais nous raisonnons comme si la monarchie mexicaine avait pris quelque consistance; il y a plus de chances pour qu'elle n'arrive même pas à terme, invinciblement contrariée par la nature des choses, ou bien dispersée dès ses premières semences par un ouragan venu du dehors.

A considérer simplement le Mexique, que de motifs d'appréhension! Est-il temps encore pour une monarchie? Après des convulsions de toute sorte, dans les terres mouvantes de cette société plus dissoute que dissolue, au milieu d'hommes à qui manquent les vertus civiques comme les vertus chevaleresques, un trône aura-t-il où s'implanter? Les conspirations, les ambitions, les querelles de races, les révoltes du sang américain et du sang indien ne se déchaîneront-elles pas impunément dans ces contrées d'une immensité insaisissable? La république, qui est le juste idéal des nations assez viriles pour se conduire elles-mêmes, n'est-elle pas aussi, comme le remarquait M. Donoso Cortès, le gouvernement légitime des sujets ingouvernables? C'est le comble de la misère, pour les peuples, de ne pouvoir plus supporter le remède qui les sauverait; ils ont besoin d'un principe de durée, d'une règle immuable et supérieure, et ils s'en sont rendus incapables; accessibles à la peur, ils ont cessé de l'être au respect; ils poursuivent l'ombre de plus en plus effacée de la royauté dans des dictatures de plus en plus avilies.

A l'extérieur, sur les frontières, le péril n'est pas moindre, un geste de l'Amérique du Nord bouleverserait les matériaux à peine rassemblés de la monarchie. Et ce péril, qu'on ne le croie pas supprimé par la crise qui sévit en ce moment; elle ne l'ajourne dans le présent que pour lui donner, dans un court avenir, plus d'intensité.

Si l'Union américaine se ressoude jamais, elle aura subi une transformation, elle sera bien près d'être l'unité. Ce n'est pas en vain que la guerre, avec tous les jeux de la force, s'abat sur une société : elle

la dénature; d'autres goûts, d'autres mœurs se prennent; tous les instincts de violence qui bouillonnaient dans les profondeurs cachées, montent au sommet, tous les défauts innés tendent à grossir, le citoyen s'annule sous le soldat, et le règne du droit sous la loi martiale. Quelle révolution déjà! Une armée qui se suffisait avec un effectif de treize mille hommes, en compte plus d'un million; de son autorité privée, le Président, l'intègre et scrupuleux M. Lincoln lui-même, contracte des emprunts, convoque des milices, suspend l'*habeas corpus*. Encore quelques années de ce genre, et des innombrables multitudes enrégimentées qui ont changé le pays le plus libre et le plus heureux du monde en un cirque où l'on s'égorge, sortira vraisemblablement une démocratie militaire, menée par un gouvernement plus concentré et plus compacte. Supposez la paix conclue, tous ces bras et toutes ces âmes désarmeront-ils par enchantement? Où les occuper? Quel emploi offrir à ces ambitions? Quelle diversion à ces haines? Quel aliment à ces passions qu'on entendra gronder, douloureusement repliées sur elles-mêmes? Le champ de bataille, le terrain commun où se consommera la réconciliation, sont tout indiqués : ils seront au Mexique.

Que si, au contraire, un nouvel État s'élève, ce sera pis encore; il a notifié depuis longtemps sa morale, sa politique, son droit des gens. L'annexion du Mexique, celle de Cuba, celle du Nicaragua, les programmes officiels de M. Buchanan, les prospectus officieux de Lopez et de Walker, voilà quelle sera la Charte diplomatique de la Confédération du Sud : créée par la guerre et pour la guerre, obligée d'être perpétuellement sous les armes, industrieuse association de négriers et de flibustiers régie par une dictature, cette Confédération n'aura qu'à aller en avant, elle conduira jusqu'à sa dernière étape la besogne inaugurée au Texas. Le Nord ne sera plus là pour la gêner de ses méticuleuses entraves, elle aura des freins de moins et des aiguillons de plus : à ses appétits d'usurpation et de conquête s'ajoutera maintenant pour elle le besoin de la conservation; elle devra s'arrondir et s'agrandir à tout prix, afin de ne pas être trop inférieure à l'autre Confédération qui s'agitera sur sa tête.

Ah! ils sentiront tôt ou tard leur faute, les imprudents qui dès le début ont accueilli et précipité les événements d'Amérique avec une joie sauvage. Il était si facile de tenter une pacification! Le grand cœur de la France s'interposant entre ces frères divisés n'aurait-il pas été capable d'exercer l'office sublime qu'en 1833, deux simples citoyens, MM. Clay et Calhoun, avaient rempli au milieu des acclamations et de la gratitude nationales? Qu'y avait-il à faire, au surplus? S'adresser d'abord à ceux qui étaient les révoltés et les assaillants, ne leur témoigner aucune sympathie, ne leur laisser aucune

espérance, parler énergiquement à leurs délégués qui conspiraient en Europe, leur montrer dans l'opinion publique indignée et unanime le mur d'airain qui s'élèverait éternellement contre leur cause flétrie par l'esclavage; puis se tourner vers les États du Nord, vers les chefs qui les représentent et les dirigent, vers M. Lincoln, en appeler à cette longanimité dont ils ont fourni tant de gages, les exhorter à toutes les concessions acceptables, leur conseiller l'abaissement des tarifs exorbitants, la ratification et au besoin l'extension des garanties constitutionnelles pour l'indépendance des souverainetés locales. Et quel rôle pour la France, deux fois mère des États-Unis! Quel magnifique rajeunissement de son influence aux sources mêmes qui l'avaient fondée! Avec l'honneur lui serait échu le profit, et le service rendu à l'humanité aurait abouti par surcroît à son avantage particulier; d'une main elle sauvait d'épreuves sans but la république américaine, de l'autre elle la ramenait à des conditions de modération et d'équilibre : le lien fédéral se serait trouvé relâché et non rompu; il n'y aurait toujours eu qu'un gouvernement central, mais avec des intérêts de plus en plus distincts et de mieux en mieux protégés à l'entour, pour être son contre-poids; la masse intacte des États-Unis aurait perdu de sa puissance d'agression contre les neutres, les inoffensifs, les faibles, et elle aurait gardé toute sa force de résistance contre l'Angleterre. Ce n'est pas, hélas! ce qui s'est passé; l'insurrection avait commencé à peine, que déjà les excitations et les hommages lui étaient prodigués. Les écrivains familiers, ceux-là précisément dont les résultats de la guerre faite au Pape avaient attesté les informations exactes, s'étaient remis en campagne; ils donnaient à la grande république du Nouveau-Monde la gloire de se voir bafouée comme l'humble royauté pontificale; les redresseurs d'abus à Rome étaient à Richmond les courtisans les plus souples de l'esclavage; de la même bouche qui saluait l'unité de l'Italie, cette chimère de Mazzini gorgée de sang, ils déclaraient morte à jamais l'Union américaine, cette pensée de Washington et de Louis XVI consacrée par plus d'un demi-siècle de majestueuse et bienfaisante fécondité. Il ne leur a pas suffi que les droits des belligérants fussent conférés tout de suite aux sécessionistes : ils leur ont annoncé tous les matins une intervention, une médiation, une reconnaissance, dont ils avaient l'air en même temps, par une aggravation d'outrage envers la France, de demander le signal à lord Palmerston; ils ont été ainsi, sorte d'agents provocateurs, montant les esprits et encourageant les sacrifices par le leurre d'un prochain secours, entraînant aux résolutions décisives et irréparables, allumant peu à peu avec des brandons épars, avec des étincelles fugitives, le formidable incendie qui ravage aujourd'hui un des plus beaux monuments de la

dignité humaine. Puisse leur patrie, puisse la France ne pas apprendre trop chèrement ce qu'il en coûte d'immoler les créations profondément simples de la Providence et des années aux arrangements arbitraires de la fantaisie et du hasard! Et puisqu'ils sont les mêmes qui ont réclamé un roi pour le Mexique, ils auront simultanément dressé la pierre d'achoppement contre laquelle se heurtera et volera en éclats leur monarchie future.

III

Nous n'ignorons pas que les ingénieux publicistes qui nous occupent, ne sont pas troublés pour si peu, ils ont une ressource qu'ils ne produisent encore qu'à mots couverts; patience, elle éclora à son heure : c'est d'annexer ou tout au moins d'unir aux États du Sud le Mexique, de confondre les deux questions, de faire des deux peuples une même et vaste Confédération. Çà et là, des difficultés de détail pourront se rencontrer, les États du Nord seront mécontents, ils résisteront; rien de plus aisé que de passer outre : à quel meilleur usage employer ces bâtiments cuirassés, ces batteries blindées, ces chaloupes canonnières, tout cet immense appareil naval, dirigé au Mexique contre un pays sans flotte et sans fleuves? On reconnaîtrait d'abord les États du Sud comme nation indépendante et séparée; après, viendrait le traité d'alliance; après, la coopération armée. La France serait conviée à jeter son glaive en guise de hache dans le faisceau déjà brisé de l'Union, elle donnerait à la victime le coup de grâce. Ce serait à nous, bien entendu, à reprendre la Nouvelle-Orléans aux fédéraux, à pourchasser et à détruire leur marine, à nettoyer le Mississipi et ses affluents de tous les obstacles qui partagent en deux le camp des sécessionistes, à rétablir la liberté des communications depuis le Texas jusqu'à la Caroline; et bientôt, sous nos auspices, la Confédération méridionale, accrue du Mexique, régnerait paisiblement entre les deux océans.

A merveille! Seulement, sans même nous arrêter à la moralité des moyens, nous voici loin du but assigné et des perspectives entr'ouvertes; adieu la monarchie latine et catholique dans laquelle devait revivre le Mexique sous le protectorat de la France! L'œuvre est moins héroïque, il s'agit de tuer nous-mêmes notre client, puis d'enfler avec ses restes la grande république négrière qui est en train de se constituer sous la suzeraineté de l'Angleterre. Le Mexique, au bout

du compte, retirerait de notre expédition la dernière honte qu'il n'a pas encore, l'esclavage, que lui inoculeront les États du Sud, tout comme ils l'ont inoculé au Texas, où il n'y avait pas en 1840 un esclave, et où le recensement en marquait cinquante-huit mille cent soixante-un en 1850, cent soixante-quatorze mille neuf cent cinquante-six en 1860.

Alors on se récrie, on proteste, on jure bien haut que l'esclavage est la plus mince préoccupation des séparatistes, qu'il n'est pour rien ou presque pour rien dans leur querelle; nos docteurs sont mieux informés que les belligérants eux-mêmes, des motifs authentiques de la guerre. C'est à propos de tarifs, c'est au sujet de dissidences sur les avantages de la protection et du libre-échange, que les États-Unis se ruinent consciencieusement, que les États du Nord se condamnent à une dépense annuelle de plus de trois milliards pour leur budget militaire, que les États du Sud décrètent la banqueroute, émettent le papier-monnaie, brûlent sur place leurs ballots de coton, au lieu de les expédier en Europe par la Nouvelle-Orléans débloquée! C'est par amour-propre, par une pure rivalité de prépondérance, que des citoyens d'une nation jeune, florissante, prospère, se traitent mutuellement comme, au jour de leurs plus aveugles fureurs, ils ne traitaient pas les Hurons et les Peaux-Rouges!

A des assertions aussi bouffonnes il n'y a guère à opposer que l'évidence.

Non, assurément, que les États du Nord aient pris les armes pour l'abolition de l'esclavage; ils n'ont pas été les agresseurs, et lorsque le droit de la plus légitime défense qui fut jamais, leur eut montré enfin leur devoir impérieux et terrible, ils n'ont pas dit, comme on le leur eût reproché si amèrement : Périsse l'Union plutôt qu'un principe! Décidés, plus décidés que par le passé, à se préserver chez eux de tout contact de l'esclavage, à ne plus en souffrir l'importation illimitée dans les nouveaux territoires, à ne plus tolérer que leurs officiers fussent chargés d'en faire la police par une interprétation abusive du bill des fugitifs, ils ont respecté pleinement ce que les autres nommaient leur institution particulière, ils se sont inclinés devant la souveraineté intérieure des États, ils ont gardé le pacte fédéral avec une fidélité, des ménagements, une religion que leurs détracteurs, oubliant leurs arguments de la veille sur les prétendus empiétements du Nord, se sont mis à dénoncer comme une indifférence coupable à l'endroit des noirs et de la servitude.

Mais s'il n'est pas exact de dire que les États du Nord aient recouru à la guerre pour l'abolition de l'esclavage, il est manifeste que les États du Sud s'y sont précipités par peur de cette abolition :

à l'idée d'un Président qui ne serait pas esclavagiste, ils ont eu une panique, la tête leur a tourné; tous ces possesseurs d'hommes ont tremblé pour leur bétail humain, ils n'ont plus rien connu, rien entendu; l'instinct de la propriété même la moins avouable a refoulé le culte de la patrie même la plus maternelle, et ç'a été fini, l'affreuse mêlée avait commencé. Veut-on des témoignages et des témoins? Remontons à une ou deux années en arrière, à 1860 par exemple; M. Buchanan est encore président, M. Buchanan qui, tout enfant du Nord qu'il soit, est naturalisé par les gens du Sud, parce qu'il aime les négriers et les flibustiers. Les passions sont émues, on s'inquiète de l'élection présidentielle qui approche; M. Buchanan ne se contente pas d'employer ou de laisser employer ses derniers mois de pouvoir à désorganiser l'armée de la république, à disperser de côté et d'autre les régiments, à dépouiller les arsenaux au profit des États du Sud qui apprêtent leur révolte, il fait un Message pour donner tort d'avance aux États du Nord. L'Union est en péril, il ne le nie pas; la cause, l'unique cause du mal, ce sont les périls mêmes que court l'esclavage. « Pourquoi, disait-il le 3 décembre 1860, règne-t-il aujourd'hui un mécontentement si universel? Pourquoi l'union des États est-elle menacée de se voir détruite? L'immixtion prolongée et sans ménagements du peuple du Nord dans la question de l'esclavage des États du Sud a produit à la fin ses conséquences naturelles. Le danger ne provient pas seulement de la prétention du Congrès ou des législatures territoriales à exclure l'esclavage des territoires, il ne provient pas seulement des efforts de différents États pour entraver l'exécution de la loi des esclaves fugitifs; ces griefs, soit ensemble, soit isolément, auraient pu être tolérés par le Sud, sans péril pour l'Union, comme d'autres l'ont été, dans l'espoir que le temps et la réflexion y apporteraient remède. Le danger immédiat naît du fait que la violente et incessante agitation de l'esclavage dans tout le Nord, pendant le dernier quart du siècle, a enfin exercé son influence maligne sur les esclaves et leur a inspiré de vagues notions de liberté. » Quelques jours après le Message de M. Buchanan, l'insurrection éclate; c'est de la Caroline du Sud que part le signal : *elle croit devoir à elle-même*, selon ses propres expressions, *elle croit devoir aux autres États d'Amérique et aux autres peuples du monde, d'indiquer les causes immédiates qui l'ont amenée à reprendre son rang distinct parmi les nations*. Sans doute, dans le langage qu'elle va tenir, dans son Acte public, destiné à être la Grande Charte, l'Exposé des Motifs, la Déclaration des Droits de l'homme de cette monstrueuse révolution faite pour la servitude, il sera fort question des tarifs par lesquels le Nord exploite le Sud, de l'odieuse prépondérance sous laquelle il l'accable; non, pas un mot, pas la plus légère allusion

n'a trait à ces matières. Sans doute, au moins, la faculté légale qu'ont tous les États d'accéder à l'Union et d'en sortir à leur gré, sera l'objet d'une revendication solennelle; pas davantage : ces inventions-là sont réservées à notre continent; il a des écrivains pour lui raconter sérieusement qu'il est au monde un pays où l'on dit dans les contrats : « Je serai engagé si je veux l'être; » où l'on dit dans les statuts des associations : « Je me soumets à la pluralité des suffrages, à la condition que j'aurai toujours la majorité; » où la Constitution autorise les citoyens qu'elle régit à la déchirer si bon leur semble, et à se déchirer eux-mêmes pour incompatibilité d'humeur. Les sécessionistes, rendons-leur cet hommage, ont eu moins de zèle et plus de pudeur que leurs avocats d'office; M. Buchanan, dans son fameux Message, ne ridiculisait pas ainsi la république qu'il aidait à bouleverser : « La Constitution, répétait-il après le président Jackson et tant d'autres, a été faite dans une intention de perpétuité, et non pour être annulée suivant le bon plaisir de l'une ou de l'autre des parties contractantes. » Mais alors, qu'allèguent les meneurs de la Caroline? Qui a été lésé parmi eux? Qui réclame et se plaint par leur bouche? L'esclavage, l'esclavage tout seul! C'est la grande victime qui demande justice! Les États du Nord ont empiété sur ses droits; avec leurs prêtres, leurs orateurs, leurs journalistes, leurs romanciers, elle n'est plus en sûreté, elle est honnie, montrée au doigt, livrée à la moquerie populaire. Ce n'est pas tout : la Constitution est sans cesse violée à son détriment, le bill des fugitifs ne reçoit qu'une exécution mensongère : les États du Nord s'imaginent avoir rempli toutes leurs obligations, parce qu'ils n'empêchent pas les agents des États du Sud de saisir sur leur propre territoire l'esclave qui s'est enfui; équivoque indigne! ils doivent se charger eux-mêmes de rechercher et de restituer le misérable qui s'est volé à son maître. Notons, en passant, que les États du Sud, ces champions farouches des souverainetés particulières, refusent aux États du Nord le droit le plus élémentaire et le plus sacré, le droit d'asile! Les États du Nord, d'ailleurs, poussent plus loin encore le scandale; plusieurs affranchissent l'esclave qui devient leur hôte; quelques-uns ne vont-ils pas même jusqu'à faire de l'affranchi un citoyen? Il ne reste qu'à reproduire le résumé de ces étranges doléances. « Le droit de posséder des esclaves a été reconnu par la concession de droits politiques distincts, faite aux personnes libres, par le droit qui leur a été accordé d'être représentées et taxées d'impôts directs, en proportion des trois cinquièmes du nombre de leurs esclaves, par l'autorisation d'importer pendant vingt ans des esclaves, et par la stipulation relative à la remise des fugitifs. Nous affirmons que ces objets pour lesquels le gouvernement fédéral a été institué, ont été

annulés, et que le gouvernement lui-même s'en est fait l'instrument destructeur par l'action des États n'ayant pas d'esclaves. Ces États ont assumé le droit de décider de la convenance de nos institutions domestiques, et ont dénié les droits de propriété établis dans quinze des États et reconnus par la Constitution. Ils ont dénoncé comme étant un péché l'institution de l'esclavage; ils ont permis l'établissement parmi eux de sociétés ayant pour but avoué de troubler la paix et d'enlever les propriétés des citoyens d'autres États. » Puis arrive le crime capital. « Une ligne géographique a été tracée dans l'Union, et tous les États du Nord de cette ligne se sont entendus pour élever aux hautes fonctions de Président des États-Unis un homme dont les opinions et les intentions sont hostiles à l'esclavage. Il doit être chargé de la direction du gouvernement commun, parce qu'il a déclaré que « ce gouvernement ne peut subsister toujours moitié libre, moitié esclave, » et que l'opinion publique doit être persuadée que l'esclavage est sur le point d'être définitivement supprimé. Cette combinaison d'un parti a été favorisée par ce fait que, dans quelques États, on a accordé le droit de cité à des gens qui, en vertu de la loi suprême du pays, sont incapables de devenir citoyens; on s'est servi de leurs votes pour soutenir une nouvelle politique hostile au Sud, et destructive de sa paix et de sa sécurité. » La guerre est donc déchaînée, cette guerre à laquelle on nous assure que l'esclavage est étranger; il faut donner du cœur aux combattants, exaspérer leur enthousiasme, les fanatiser pour tous les sacrifices; écoutez le vice-président de la Confédération du Sud, M. Stephens, c'est l'âme même de la nouvelle république qui respire dans ces paroles : « Notre Constitution vient enfin de résoudre toutes les questions émouvantes qui se rapportaient à nos institutions particulières. L'esclavage a été la cause immédiate de la dernière rupture et de la révolution actuelle. Jefferson avait bien prévu que sur cet écueil se briserait un jour la vieille Union. Il avait raison. L'idée dominante admise par lui et par la plupart des hommes d'État de son temps, a été que l'esclavage de la race africaine était une violation des droits de la nature. Mais ces idées étaient fondamentalement fausses; elles reposaient sur l'égalité des races. C'était une erreur; les fondements de l'édifice reposaient sur le sable. Notre nouveau gouvernement est basé sur des idées toutes contraires. Ses fondations sont placées, sa pierre d'angle repose sur cette grande vérité, que le nègre n'est pas l'égal du blanc, que l'esclavage, la subordination à la race supérieure est sa condition naturelle et morale. Notre gouvernement est le premier dans l'histoire du monde qui repose sur cette grande vérité physique, philosophique et morale. Le nègre, en vertu de sa nature, et par suite de la malédiction de Cham, est fait pour la position qu'il occupe dans notre

système. Cette pierre, que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la pierre angulaire de notre nouvel édifice. » Les sophismes ne se sont pas arrêtés là, ils se sont succédé, renchérissant les uns sur les autres et se subtilisant à l'infini; après avoir eu son apologie, l'esclavage a eu son apothéose, et, déjà légal et légitime, il a été proclamé saint; de là ces professions ou plutôt ces confessions de foi des synodes protestants[1], épiscopaux, presbytériens, baptistes, méthodistes, érigeant en dogme l'infériorité du nègre, sa déchéance originelle sans rédemption possible, sa consécration par Dieu lui-même au service, aux besoins, aux plaisirs du blanc. Tant il est vrai qu'en dehors de l'autorité régulatrice de l'Église catholique, la raison individuelle fait dire aux livres révélés tout ce qu'elle veut! Grande leçon aussi pour ces faux savants qui contestent l'unité de la race humaine; leur démenti au Dieu de la Bible et de l'Évangile retombe en oppression sur l'homme!

Aujourd'hui les événements ont marché : selon l'usage, chacun s'est enfoncé plus avant dans ses propres instincts; ce qui n'était qu'une thèse pour plusieurs est devenu pour tous une cause, et la passion a produit la conviction. Pendant que les États du Sud, meilleurs que leurs maximes, sont emportés à des énormités qui les perdront, les États du Nord jettent des semences qui ne cesseront plus de fermenter, ils promulguent pour le 1er janvier prochain un édit de libération universelle, ils sont même entraînés à des concessions que n'avait pas prévues leur orgueil, jusqu'à enrôler l'affranchi sous leurs drapeaux, et jusqu'à contracter avec lui cette fraternité des armes qui appelle l'égalité civile. La guerre des États-Unis, commencée au nom de l'esclavage, n'a plus que son abolition pour conclusion suprême et pour excuse; comme si la mystérieuse justice de la Providence avait voulu, avec tout le sang des blancs follement versé, les racheter eux-mêmes, laver et tarir la trop longue iniquité commise sur le nègre!

Eh bien, la question réduite à ces termes simples, y a-t-il pour la France deux façons de penser et deux manières d'agir?

Certes, nous espérons que si jamais la reconnaissance des États du Sud a lieu, ce sera le plus tard possible, à la dernière extrémité. L'Angleterre, qui n'a guère de pruderie en fait de droit des gens, a résisté des années à ses désirs et à ses rancunes, avant de traiter officiellement avec les colonies détachées de l'Amérique espagnole; la France, à qui tous ses intérêts conseillent la neutralité, sera-t-elle moins scrupuleuse? Aura-t-elle moins d'égards pour un peuple

[1] Voir, pour ces documents, les excellentes *Études morales et politiques* de M. Laboulaye.

qui fut toujours son allié et son ami, pour un gouvernement qui hier encore repoussait les offres de Juarez? Dans la situation présente des choses, une reconnaissance que ne suivrait pas une médiation armée, serait une investiture inutilement donnée à une insurrection méprisable, elle nous compromettrait en pure perte, elle prêterait un appui moral aux États du Sud sans ôter une ressource matérielle aux États du Nord; nous aurions attisé le feu, et nous ne tenterions même pas un effort pour l'éteindre[1].

Nous devons ajouter qu'une telle démarche, envisagée en elle-même, ne serait pas sans gravité. Lorsque, au Congrès de Paris, l'Empire ottoman, réputé hors la loi, *ex lege*, par un droit public immémorial, fut accueilli dans le concert européen, dans la famille des nations civilisées, ce fut une nouveauté qui ne passera point inaperçue devant l'histoire; que serait-ce si dans *cette auguste confrérie de la chrétienté*[2] venait s'asseoir, conduite et présentée par la France, une république servile, deux fois fratricide par l'inspiration qui l'a conçue et par les moyens qui l'ont enfantée, une république pour laquelle l'esclavage serait, non pas, comme pour le Brésil ou l'Espagne, une souillure accidentelle, une excroissance parasite et transitoire, mais le principe constitutif et la raison d'être, une république qui, à l'ombre de la Croix, en pleine lumière évangélique, dix-huit cents années après la mort du Christ, ferait tranquillement les œuvres du paganisme? Tout effrayés d'une vision pareille, nos regards se détournent involontairement vers le trône d'où une lignée de vieillards sacrés, depuis Alexandre III jusqu'à Grégoire XVI, lança si souvent l'anathème contre l'asservissement de l'homme à l'homme. Quel contraste! ou plutôt quelle instructive harmonie! Ici, l'humiliation, le pouvoir à moitié détruit, la royauté énervée et mutilée, la liberté menacée du vicaire de Celui que les siècles ont nommé le libérateur éternel; là, l'esclavage réhabilité et couronné! Ces deux spectacles, placés dans les deux hémisphères, sont dignes l'un de l'autre, ils sont le signe des temps.

Mais, quoi qu'il en soit, réclamer plus qu'une reconnaissance diplomatique des États du Sud, contraindre notre patrie à se battre pour eux, à leur livrer le Mexique, à se faire elle-même la pour-

[1] Ces lignes étaient écrites lorsqu'a paru, dans le *Moniteur* du 13 novembre, la dépêche de M. Drouyn de Lhuys relative à la guerre civile d'Amérique. Malgré une modération de langage à laquelle nous rendons hommage, et bien que M. le ministre des affaires étrangères semble, par son silence au moins, écarter toute pensée de reconnaissance, nous ne pouvons que maintenir nos réflexions. La proposition d'armistice, pour être efficace, devrait aboutir forcément à une reconnaissance diplomatique, qui, pour être efficace à son tour, appellerait une médiation armée.

[2] Madame de Staël

voyeuse de l'esclavage, c'est un rêve qui ne s'accomplira pas, ses auteurs en seront pour leurs frais. L'épée de la France, cette épée dont un roi chevaleresque et malheureux brisait les chaînes des derniers captifs d'Alger, s'entrelaçant au fouet du planteur négrier! Dans les lieux où flotta sur le berceau d'une république le drapeau blanc, le drapeau tricolore protégeant de ses plis glorieux l'inviolabilité du gibet de John Brown! Non, grâce à Dieu, cela n'est pas possible, cette joie sera refusée aux ennemis de la liberté, aux âmes basses qui jappent et ne se possèdent plus, toutes les fois qu'elles flairent dans un coin du monde une servitude à défendre.

Nous ne savons si quelques personnes se flattent de trouver dans une reconnaissance octroyée aux États du Sud la rançon de l'esclavage; en tout cas, nous les inviterions à dépouiller vite cette illusion. Quant à une promesse d'abolition à bref délai ou à long terme, on ne l'aura pas, on ne l'aura jamais; la demander à la nouvelle Confédération, même pour prix d'une coopération armée, ne serait pas moins naïf que d'offrir à l'Angleterre un traité de paix perpétuel, pourvu qu'elle renonçât amiablement à Gibraltar, Malte, Corfou, Héligoland, Aden et autres petites bagatelles perdues dans l'espace. Qu'on essaye, au surplus, qu'on tente l'aventure, et l'on verra; nous prévenons qu'une proposition de cette sorte, formulée avec injonction et sommation, du ton qui est à la mode, par exemple, pour convier le Pape aux réformes, aurait chance de rapprocher des États du Nord les États du Sud, et serait peut-être la manière la plus prompte de restaurer l'Union. Tout ce qu'on peut espérer sans trop de présomption, c'est de circonscrire le fléau : la Confédération méridionale s'engagerait au *statu quo*, elle ne profanerait pas le sol libre du Mexique qui lui serait annexé, elle consentirait à être un parc à esclaves, une espèce de Chine fermée où l'on élèverait l'homme à coton, comme dans l'autre on élève le ver à soie. Hélas! nous avons sous les yeux l'échantillon d'une Confédération mi-partie de territoires à esclaves et de territoires libres; l'épreuve a-t-elle si bien réussi, qu'il soit urgent de la recommencer? Les États du Nord ont été d'une complaisance qui touchait à la complicité, ils se sont prêtés à tout, au bill des fugitifs, à leur extradition sans jugement préalable, au compromis du Missouri, qui autorisait la servitude à s'ébattre à l'aise dans une zone déterminée, à l'abrogation de ce compromis qui, cette zone suffisamment remplie de noirs, devenait d'une licence une barrière, à la jurisprudence qui forçait le Kansas à recevoir, malgré le vote de ses députés, l'impure institution; qui conférait aux planteurs le droit de se transporter où ils voudraient, avec leur troupeau d'hommes comme avec leur meute de chiens, et de n'être régis que par la loi de leur domicile; à quoi tout cela a-t-il abouti? Un jour est arrivé où la

contradiction sourde a dégénéré en une éclatante rupture. A la place des États du Nord mettez le Mexique : il sera le jouet débile des mêmes fantaisies arrogantes et brutales, jusqu'au moment où il sera leur proie, pour un prétexte ou pour un autre, pour une infraction quelconque au pacte fédéral, parce que, en chaire, ses moines auront mal parlé de l'esclavage, ou parce que ses habitants auront recélé des esclaves.

L'annexion du Mexique aux États du Sud reconnus, leur alliance offensive et défensive, leur union sous une forme plus ou moins intime, tendraient encore à un autre résultat peu enviable : elles ne feraient que grossir la part de l'Angleterre ; car, ne cherchons pas à nous abuser, ce qui se prépare en Amérique n'est pas pour nous. Lord Chatham disait qu'il ne prendrait pas la peine de discuter avec tout citoyen britannique assez aveugle pour ne pas apercevoir l'intérêt de la Grande-Bretagne à l'intégrité de l'Empire ottoman. A notre avis, un dédain égal est dû à tout Français qui ne voit pas l'intérêt de la France à l'intégrité de la république américaine. Celui-là qui nous démentirait ne se rappelle donc pas ce qu'étaient pour l'Angleterre les États-Unis : son trouble-fête dans le Nouveau-Monde, le point obscur de son immense et éblouissante prospérité! En Europe, presque rien ne la gêne, elle trouve l'île de Périm à sa convenance, la saisit et la dérobe au Turc, l'année même où dans un traité solennel elle a fait jurer à toutes les puissances le respect de l'intégrité de cet Empire ottoman ; en Amérique, elle a aussi des caprices, elle s'avise de mettre le pied à St.-Jean de Nicaragua et dans l'île du Tigre : les négociants de New-York tempêtent et crient, il faut déguerpir, et la reine des mers s'exécute, après avoir déclaré par l'organe du *Times* que, tout bien pesé, il n'y a pas de *déshonneur positif*. L'affaire du *Trent* a été la première revanche de la vieille métropole, hier encore si bénigne devant son enfant rebelle, qui semblait venu tout exprès pour la former à l'humilité et à la patience. Il est certain, mathématiquement certain, que l'événement qui scindera en deux nations les États-Unis, aura, pour l'Angleterre, le double avantage d'affaiblir un rival et de créer un vassal[1]. Le rival, mais le rival diminué, continuera à être le peuple

[1] Qu'il nous suffise de citer les paroles que prononçait en 1859 au Sénat américain M. Jefferson Davis, aujourd'hui président de la Confédération du Sud; il était alors partisan de l'Union qui était régie par lui et les siens : « Les enseignements et la philanthropie des Anglais sont pour nous ce qu'était le cheval de bois pour les Troyens, ils recèlent un mal secret. Ils ont pour objet, je crois, la séparation des États, la ruine des États maritimes et manufacturiers, qui sont les rivaux de l'Angleterre, mais non celle des États du Sud, qui contribuent à sa richesse et à sa prospérité. »

industriel, commerçant et marin, toujours objet de suspicion et de surveillance pour sa concurrence sur l'Océan, dans les mers du Japon et de la Chine, pour son contact incommode avec les colonies du Canada, de l'Orégon, de la Colombie, de l'île Vancouver. Le vassal sera nécessairement le peuple issu de l'insurrection; une hostilité commune et solidaire, le besoin d'une protection contre le Nord le rendront tout anglais, et en outre le protecteur-né de cette république agricole se trouvera être son plus fort consommateur, le capitaliste qui lui fera des avances de fonds, le spéculateur qui aura le plus de matières premières à lui acheter et le plus de produits manufacturés à lui vendre, le filateur dont la fabrication absorbe par an 2,260,000 balles de coton contre 6 à 700,000 employées par la France. Peu à peu, sans intrusion violente, par un mouvement naturel qu'accélérera le libre échange, Londres remplacera New-York dans l'exploitation des États du Sud; le phénomène dont nous sommes témoins se régularisera et s'étendra : avant la guerre, le trafic entre les États-Unis et la France se faisait directement, mais presque exclusivement, pour les huit dixièmes, sous pavillon américain; la guerre survient, le gouvernement fédéral arme tous ses bâtiments et distribue les commandements à ses capitaines au long cours, l'Angleterre recueille le service des transports, et aujourd'hui la plupart des marchandises américaines nous arrivent par la voie anglaise, avec les inévitables retards d'un trajet indirect, toutes grevées des frais d'entrepôt qu'elles ont subis à Liverpool. Si le démembrement actuel se consolide d'une manière définitive, l'avenir verra probablement l'Amérique du Nord se dépecer encore, trois ou quatre républiques, tout au plus rattachées ensemble par le lien diplomatique, s'élever sous l'influence de l'Angleterre, qui, de son établissement militaire des Bermudes, comme d'un promontoire inaccessible, les tiendra en laisse; elle augmentera du Maine le Canada, ou peut-être, après s'être assuré un traité de commerce, rendra-t-elle sa colonie à l'indépendance; elle se contenterait alors de faire la police et d'exercer le monopole de cette mer intérieure qui, depuis les bouches du Saint-Laurent jusqu'à celles du Mississipi, baigne d'un flot non interrompu les plus riches contrées du globe.

Enfin, ne fût-elle pas nuisible, la reconnaissance de la Confédération méridionale serait oiseuse et stérile, elle attirerait la France, et le Mexique à sa suite, dans des querelles qui n'ont pas d'issue.

Les États du Nord, d'abord, s'imagine-t-on qu'ils mettront bas les armes dès qu'un ministre français aura été accrédité à Richmond? S'il est quelque chose de plus essentiel à un peuple que ses frontières naturelles, c'est la liberté de ses débouchés naturels; en dépit des sages règlements du Congrès de Vienne sur la neutralisation des fleuves,

l'Allemagne laisserait-elle la Russie s'approprier l'extrémité orientale du Danube? et la Russie à son tour renoncerait-elle sans coup férir à l'accès de la mer Noire? Or, ce qu'on ne peut envisager en Europe qu'à travers la poussière des batailles, un trait de plume, un décret ou un protocole inséré on ne sait où, l'imposeraient d'emblée en Amérique; plus de vingt millions d'hommes, répandus de New-York aux vallées de l'Ohio et du Missouri, abandonneraient avec une résignation lâche l'empire du Mississipi et de ses innnombrables affluents, leur voie principale de communication, leur grand chemin stratégique et commercial, leur entrée dans le golfe du Mexique, l'instrument et le véhicule de leur fortune, l'artère, ou, comme s'exprime un économiste contemporain [1], le *poumon*, qui les fait respirer et se dilater au dehors! Déjà, à deux reprises, les Américains ont montré quel prix ils attachent à la garde exclusive de la Nouvelle-Orléans; pour eux il y va d'une question de vie ou de mort. Dans les premières années de leur émancipation, c'était l'Espagne qui régnait sur le delta du Mississipi; sa faiblesse et son indolence sous Charles IV devaient les rassurer, elle leur avait même conféré le droit d'entrepôt à l'embouchure du fleuve; n'importe, les contestations furent sans intermittence, elles tournaient en conflit lorsque, en 1800, par le traité de Saint-Ildefonse, la Louisiane revint à la France. Les garanties de bon voisinage semblaient plus sérieuses encore : les compatriotes de Rochambeau et de la Fayette n'allaient-ils pas être les bienvenus, n'étaient-ils pas des hôtes amis pour une terre dont ils avaient été les soldats et les libérateurs? Tout fut vain : à l'aspect de la France, tenant dans ses mains puissantes les clefs du Mississipi, la guerre parut aux États-Unis imminente et urgente sous peine d'un suicide national. Washington avait depuis longtemps prévu et accepté la douloureuse éventualité; Jefferson lui-même, le plus Français de tous ces Anglo-Saxons, ne recula pas devant elle, sa condescendance eût été pour la république entière, pour les provinces de l'Ouest en particulier, une irrévocable déchéance. « Il n'y a, écrivait-il à M. Livingston, ministre américain à Paris, il n'y a sur le globe qu'un seul point dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est la Nouvelle-Orléans. C'est par là, en effet, et par là seulement que les produits des trois huitièmes de notre territoire peuvent s'écouler, produits que la fertilité du sol doit élever bientôt à la moitié de notre production totale. En nous fermant cette porte, la France fait acte d'hostilité contre nous. Établir un point de contact et de froissement perpétuel entre la France et l'Amérique, créer entre eux des rapports aussi irritants, c'est rendre impossible l'amitié des deux peu-

[1] M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

ples. Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée e long de ses côtes par le niveau des basses mers; elle scellera l'union de deux peuples qui, réunis, peuvent être maîtres exclusifs de l'Océan; elle nous contraindra à nous marier avec la flotte et la nation anglaise[1]. » Napoléon, encore Premier Consul, sentit au dernier moment qu'il engageait la France dans une lutte contre la force des choses, il céda aux États-Unis la Louisiane; quels qu'aient été les mobiles déterminants de sa conduite, qu'on puisse ou non lui reprocher d'avoir échangé contre la somme insuffisante de 80 millions une superficie qui dépassait un million de milles carrés, il n'obéit pas moins à cette vérité banale et profonde, dont plus tard il fut trop oublieux dans les fumées du despotisme : c'est que, pour établir la paix entre deux peuples, il ne faut pas commencer par glisser dans leurs rapports mutuels un cas de guerre perpétuel.

Tant d'exemples, tant de mémorables enseignements seront-ils perdus pour notre génération? Les circonstances ne sont plus les mêmes, répliqueront les séparatistes; oui, cela est évident : à la place de la république naissante de 1800, on a devant soi un géant; l'Hercule dont parlait M. Thiers, est sorti de son berceau, les contrées de l'Ouest, les plus intéressées de toutes à la libre navigation du Mississipi, ont transformé leurs déserts et leurs forêts en des ruches d'hommes actifs, ambitieux, audacieux, insouciants de tous les obstacles; et tandis que les États du Nord ont ainsi grandi, le voisin qu'on prétend leur donner à la Nouvelle-Orléans, le suzerain et le tuteur de leur indépendance, ce n'est plus ni l'Espagne ni la France, ce sont leurs révoltés d'aujourd'hui qui seront demain et toujours leurs irréconciliables ennemis!

Par contre, du côté des États du Sud, la situation sera-t-elle améliorée? Eux du moins, seront-ils contents? Les offenses et injures qui leur ont paru assez graves pour motiver une insurrection, seront-elles à jamais étouffées? Ils se plaignent de la propagande exercée contre leur institution particulière; ils déclarent qu'avec les prédications et les publications des abolitionnistes ils ne sont plus maîtres chez eux; ils s'irritent du refuge prêté aux fugitifs, des excitations qui sont adressées, de la tentation qui est offerte à leurs noirs, même par le spectacle muet d'une terre libre. Le mal est sans remède; loin de le guérir, leur triomphe ne tendra qu'à l'envenimer. Longtemps, trop longtemps peut-être, par respect pour le pacte fédéral comme par

[1] *Jefferson*, par Cornélis de Witt, pages 273 et suiv. — On peut voir également, dans cet intéressant ouvrage, avec quelle intolérance jalouse les États du Sud, dont on voudrait faire les Français de l'Amérique, se sont montrés les plus ardents à faire passer la Louisiane sous *le laminoir anglo-saxon*.

zèle pour l'Union, les États du Nord ont patienté, ils se sont retenus, ils ont traité l'esclavage avec des ménagements excessifs, ils l'ont autorisé, de 1790 à 1860, à quadrupler sa caste, à la porter de 700,000 à plus de 4 millions de sujets. Une fois la scission consommée, ce sera tout autre chose : plus de compromis, plus de bill des fugitifs, plus de merci, plus de pitié; la conspiration reprendra avec une impétuosité accrue de toutes les jalousies et de toutes les rancunes; l'esprit de justice et l'esprit de vengeance mêleront leurs souffles, ils feront perpétuellement remuer et gémir les assises de cette société, assises qui seront de la chair vivante d'hommes garrottés et fustigés. Les États du Sud se défendront au-dedans; malheur à l'esclave! Il expiera pour les coupables : contre lui, les lois terribles qui existent déjà dans la Caroline seront déployées; contre lui, la peine de mort à tout propos, pour un mot, pour un signe, parce qu'il aura été trouvé porteur de proclamations ou de brochures qu'il ne saura même pas lire; on le séquestrera de plus en plus, l'isolant de ses semblables, lui refusant le mariage, la famille, l'instruction, la religion, le laissant sans foyer, sans école, sans autel, on s'évertuera à résoudre l'insoluble problème de l'esclavage, qui consiste à faire que la créature marquée au front par le Créateur pour être un homme, continue à l'être par les bras, et cesse de l'être par l'âme. Ce ne sera pas assez : par une fissure ou par une autre, la liberté s'insinuera du dehors; que ce soit la faute de la Providence ou du siècle, de la conscience ou de l'opinion, de l'Évangile ou de la presse, toujours est-il que l'esclavage est fini, il tombera où sont tombées tant d'inégalités plus protectrices ou moins oppressives. Il a suffi d'un chef de bandes comme Rosas, dictateur grossier d'une anarchie tumultueuse, pour ébranler le Brésil; en semant l'insubordination et l'espérance parmi ses esclaves, il a un instant suspendu sur le vaste empire portugais que Montevideo séparait de Buenos-Ayres, la menace d'un nouveau massacre de Saint-Domingue; qu'arrivera-t-il du choc immédiat, quotidien, permanent, des deux grandes Confédérations de l'Amérique septentrionale, qui seront côte à côte, qui se toucheront par tous les bouts, que rien ne divisera, rien qu'une haine incessamment fomentée par l'esclavage?

A moins que les habiles gens qui poussent la France à reconnaître les États du Sud, ne la décident subsidiairement à corriger les États du Nord de leurs préjugés abolitionnistes, à inscrire à main armée dans leurs Codes des pénalités afflictives et infamantes pour toute attaque, toute bulle, tout mandement, tout discours, tout article contre la servitude, à s'arroger un droit de visite d'un nouveau genre dans leurs territoires, pour y déterrer les pauvres noirs fugitifs qu'elle restituerait elle-même à la potence de Char-

lestown, la paix entre les deux Confédérations serait à peine une trêve, la guerre renaîtrait toujours; sous prétexte de fermer une blessure, on aurait ouvert un ulcère; le coton ne reviendrait pas plus sur les marchés de l'Europe, que le travail dans les plaines inquiètes de la Virginie et de la Géorgie; et, comme au demeurant c'est à la liberté, personnifiée dans les États du Nord, qu'appartiennent le nombre, l'industrie, les progrès accomplis ou en germe, l'énergie aventureuse et féconde, la vie, à elle aussi, à la liberté, appartiendra, dans un dernier combat, la dernière victoire!

En résumé, la destruction de l'Union américaine, précipitée ou sanctionnée par la France, froisserait toutes nos maximes, toutes nos traditions, tous nos intérêts; notre devoir est dans une neutralité bienveillante pour le Nord et inflexible pour le Sud : devoir qui s'étend et s'éclaire encore, si nous songeons au Mexique! Joindre à notre expédition actuelle une immixtion quelconque dans le duel qui se poursuit sur les bords du Potomac, ce serait provoquer à plaisir les complications, embrouiller et aigrir deux affaires dont chacune est énorme. Pour la sécurité future de l'établissement que nous hasardons à Mexico, il est à désirer que la guerre des État-Unis porte son fruit : la liberté de l'homme. C'est l'esclavage qu'on retrouve au fond de toutes les calamités présentes comme de toutes les iniquités passées de l'Amérique! C'est lui qui a envahi le Texas, intimé diplomatiquement à l'Espagne le commandement de ne pas se faire abolitionniste à Cuba, dessiné à l'avance au Mexique quatre grands territoires qu'il se promettait de peupler avec sa matière noire! C'est lui, l'appétit esclavagiste, qui a vraiment été au Nouveau-Monde le démon de la conquête! Fasse le ciel que le principe de désordre soit coupé par sa racine; et peut-être quelque repos sera-t-il accordé dans l'avenir à nos fondations mexicaines.

IV

Ne l'oublions pas : même toute seule, la régénération du Mexique par une monarchie est une expérience assez vaste pour satisfaire la politique la plus active ou la plus agitée; elle a de quoi, durant d'interminables années, solliciter toute l'attention et tout l'effort, détourner une portion de la substance même de la France.

A nos yeux, les difficultés de la tâche ne s'atténueraient pas, alors même que, sans changer la forme du gouvernement, on se con-

tenterait de changer la personne des gouvernants. Président ou roi, il nous faudra toujours, ne fût-ce que par respect humain, soutenir notre ouvrage; les frais d'installation, les répugnances, les rébellions, les embûches du dedans et du dehors ne seront pas diminués; nous n'apercevons guère, à première vue, qu'une différence : au milieu de toutes ses incertitudes, l'essai d'une monarchie laisse luire le vague et lointain espoir que si un jour, à force de peines et de temps, elle entrait sincèrement dans la vie du Mexique et y introduisait un peu de consistance, le rappel de nos troupes serait possible; avec une république, jamais! Nous serions là, condamnés à perpétuité : le vice chronique qui tourmente cette société en poussière, y serait invétéré de plus en plus; chaque échéance électorale, chaque renouvellement des pouvoirs présidentiels ramènerait la crise; et la surveillance de l'Angleterre, l'occupation mixte du pays par l'Espagne, qui aurait lieu probablement, empirerait de toutes les brigues et compétitions étrangères les rivalités intestines; le Mexique montrerait l'Europe se disputant autour d'une espèce de rocher de Sisyphe qui nous roulerait éternellement sur les bras.

Cependant, est-ce à dire que nous conseillerions de renoncer à toute tentative d'organisation, de négocier avec Juarez ou avec le premier venu dont le nom s'échapperait de l'urne, d'exiger une réparation pour nos griefs, puis de partir? Nullement; comme l'écrivait ici même une plume éloquente[1] à propos d'une question plus capitale encore, le moindre projet mis en avant aurait le grave inconvénient d'infliger une part dans une responsabilité qu'il convient de laisser tout entière à ceux qui en ont pris sur eux le fardeau. Notre prétention n'est pas de fournir une solution, elle se borne à analyser une situation; or, cette situation, quelle est-elle? Le monde sait par les déclarations de nos ministres et par les proclamations de nos généraux, il sait que la France s'est engagée à ressusciter le Mexique; que le recouvrement d'une créance officielle de 750,000 francs, n'aurait pas suffi à l'entraîner dans une dépense de plus de 100 millions; qu'elle a eu des visées plus hautes le jour où, malgré les chances les plus douteuses et les objections les plus sérieuses, elle s'est déterminée à traverser les mers, à obérer ses finances, à exposer quelques milliers de ses enfants à la fièvre jaune, aux traits de feu d'un soleil dévorant, aux fatigues obscures d'une course peu retentissante; que désormais elle est en demeure de faire honneur à sa parole, au sang de ses soldats, à l'immensité de ses sacrifices. Si notre programme n'était pas rempli, si notre campagne ne devait

[1] *La Souveraineté pontificale et la liberté*, par le prince de Broglie. *Correspondant* du 25 octobre 1861.

être qu'une marche militaire de trois mille lieues, si nous nous retirions sans avoir substitué à une république caduque un régime viable, les conséquences seraient incalculables : au Mexique, nous aurions travaillé contre nous-mêmes, nous aurions agi assez pour allumer au cœur de nos ennemis humiliés, non domptés, un inextinguible ressentiment, pas assez pour les réconcilier; les idées dont nous revendiquons le patronage, périraient atteintes d'une impopularité mortelle; Juarez ou les hommes de Juarez reparaîtraient derrière nous, retrempés par l'épreuve destinée à les emporter; la nation entière serait tombée plus bas que nous ne l'avions trouvée. Ce n'est pas tout encore : la stérilité de notre passage constaterait solennellement notre impuissance politique dans toutes ces contrées; tant de périls affrontés aboutiraient à la confirmation des doctrines de Monroe, à l'accomplissement de la devise : L'Amérique aux Américains! Nous partis, les États-Unis ou désunis n'auraient qu'à entrer, ils seraient les maîtres, ils pourraient impunément prendre possession des postes que nous occupions la veille; nous n'aurions été un instant camper dans la ville de Montézuma que pour y signer la capitulation de la race latine devant les Anglo-Saxons, et de l'influence européenne devant le *Yankee*. Et la France, que dirait-elle à ce spectacle? N'est-ce pas le cas de répéter les avertissements sévères que M. le comte Molé, alors président du Conseil, adressait en 1838 aux députés, pour les dissuader d'une intervention en Espagne, infiniment moins coûteuse et moins dangereuse : « Si vous ne faites en Espagne qu'une excursion, si vous en revenez sans rien laisser après vous, si vous vous retirez comme le flot du sol qu'il avait envahi, la France vous demandera compte des sacrifices que vous lui avez imposés; elle vous demandera ce qu'a gagné l'Espagne aux charges que vous avez fait peser sur elle, et peut-être aux périls que vous lui aurez fait courir. Si vous ne pouvez répondre à la France qu'en lui montrant l'anarchie qui dévore encore la Péninsule, songez à la responsabilité que vous aurez encourue! »

Au moment de conclure, l'esprit s'arrête et hésite devant une alternative également redoutable : une entreprise laborieuse, d'une durée illimitée, d'un succès malaisé à saisir, plus malaisé encore à garder; ou bien un échec tel que nous en écartons jusqu'à la pensée!

La France est volontiers prodigue d'elle-même pour la cause de la civilisation; ce ne sont ni les obstacles ni les distances qui l'effrayent, elle ne demande d'habitude à ses conducteurs que de savoir où ils vont : à la fois désintéressée et positive, alliant au vague de l'imagination un sens pratique qui n'est qu'une des formes de son bon sens proverbial, poursuivant toujours, à travers ses aspirations les

plus confuses quelques idées claires, les aventures ne répondent pas mieux à son humeur que la routine; elle bondit hors de toutes les ornières, à la condition de ne pas retomber dans des précipices ou dans des impasses. Cette vocation de notre pays indique la mission de ceux qui le gouvernent : avoir un but, le maintenir invariable au-dessus des accidents qui changent, ne pas laisser flotter et trébucher au hasard les événements qu'on a soulevés, faire produire à ses actions tout ce qu'a décrété sa pensée, n'est-ce pas là, d'ailleurs, le premier devoir comme l'ambition la plus modeste du politique? La France, dans ses longues annales, a beaucoup de ces guerres, où son patriotisme fut satisfait parce qu'il avait servi la Providence et le progrès; elle retrouve sa trace généreuse et féconde aux lieux les plus grands de l'histoire : Jérusalem, Rome, Washington! Ainsi, récemment encore, apparaissaient à nos pères les campagnes de Grèce et d'Alger : à l'image de l'idéal antique qui exigeait pour ses créations plus d'art que de matière, elles fondèrent sans fracas, sans étalage, à peu de frais, une œuvre qui ne périra pas; grâce à elles, un résultat précis et irrévocable, une solution définitive ont été acquis à l'humanité, et, dans nos victoires nationales, les plus indifférents ont senti un triomphe de l'ordre éternel. Nous n'avons rien de mieux à souhaiter à l'expédition du Mexique que de prendre place dans la mémoire reconnaissante de la postérité, à côté de ces deux inspirations magnanimes de la monarchie constitutionnelle qui ont rendu celle-ci une terre barbare à la chrétienté, celle-là une terre chrétienne à la liberté!

H. Mercier de Lacombe.

LA

LOI SUR LES COALITIONS

A PROPOS

DU PROCÈS DES OUVRIERS TYPOGRAPHES.

Le procès des ouvriers typographes, qui vient d'être plaidé devant le tribunal et la cour, est un fait très-important, très-instructif et plus intéressant que beaucoup d'événements diplomatiques. Il touche aux intérêts fondamentaux de la société et pose un de ces problèmes profonds qu'on appelle *sociaux* pour les distinguer des difficultés purement *politiques*, qui tiennent surtout à la forme des gouvernements et au mécanisme des pouvoirs publics. L'enseignement qu'il en faut tirer, c'est que nous sommes loin des extravagances imaginées par les socialistes de 1848, que les ouvriers ont fait des progrès remarquables dans la voie de la modération, qu'ils comprennent bien leurs intérêts et savent les discuter avec convenance et fermeté. La conduite des ouvriers typographes, pendant tout le cours des conférences où la question des salaires a été débattue, leur attitude dans les débats, le nom de leur défenseur, M. Berryer, tout annonçait que ces hommes n'étaient pas des agitateurs violents, mais les représentants, aussi modérés que fermes, d'une cause juste. M. Berryer qui avait, en 1848, lutté au premier rang contre les utopies des socialistes et les violences de la multitude, prêtait aujourd'hui à quelques ouvriers l'appui de son éloquence, toujours chaleureuse, malgré les fatigues de cinquante années passées dans les combats judiciaires ou politiques; il leur consacrait les *restes d'une voix qui est loin de tomber et d'une ardeur qui ne s'éteint pas.* Tout

était changé. Les ouvriers parlaient aujourd'hui le langage calme de la justice, et c'est pour cela que M. Berryer s'était attaché à leur cause comme à toutes celles qu'il a crues équitables. Si le grand avocat a un nom populaire, il faut surtout attribuer les sympathies qu'il inspire à l'ardeur qu'il déploie pour défendre ses adversaires politiques aussi bien que ses amis, toutes les fois que les uns ou les autres réclament au nom de l'équité. Si la postérité, qui a dévoré tant de glorieuses mémoires, pouvait oublier que M. Berryer a été le premier orateur de notre temps, la tradition du Palais au moins rappellerait longtemps après nous que, pendant quarante années, son nom a été mêlé à toutes les grandes causes, qu'il a choisi ses procès parmi les plus justes et qu'il a aimé à défendre l'infortune, quel que fut le rang de ceux qu'elle avait frappés. M. Berryer a parlé pour les ouvriers typographes avec autant de chaleur que s'il avait plaidé pour les princes malheureux, qui, sans distinction de parti, sont tous venus à lui pendant les mauvais jours. Aussi ce procès ne peut-il qu'augmenter la bonne et saine popularité de ce grand nom.

Dans l'intérêt de la cause qu'il défendait, M. Berryer s'est habilement abstenu de discuter, au point de vue législatif, le mérite des art. 414 et 415 du Code pénal sur les Coalitions, et a maintenu sa démonstration dans les termes d'une question purement légale. On l'a vu cependant dans d'autres procès, brisant les liens des textes de la loi, s'attaquer au législateur lui-même avec une hardiesse que son nom pouvait seul autoriser. La réserve dont il a fait preuve aujourd'hui s'expliquerait mal si on ne voulait y voir que de la prudence et presque de la timidité. C'est de la tactique judiciaire, et M. Berryer n'est pas sorti du terrain légal, parce qu'il savait bien que la pensée d'abroger les art. 414 et 415 du Code pénal causerait sur beaucoup de personnes (qui ne sont pas toutes des chefs d'atelier) une véritable impression de terreur. Comment oublier que récemment un journal quotidien avait reçu un avertissement pour avoir répété les attaques que chaque jour les économistes élèvent contre la loi des coalitions? La raison tirée des nécessités de la tactique judiciaire n'était sans doute pas la seule. L'article 414 avait été modifié en 1849 par une chambre dont M. Berryer faisait partie. L'ancienne rédaction distinguait entre les coalitions de patrons et celles d'ouvriers, ne punissait les premiers qu'autant qu'ils avaient agi *injustement et abusivement*, tandis qu'elle frappait les seconds par cela seul qu'ils s'étaient coalisés, que leur coalition fût ou non *abusive*. D'un autre côté, la peine prononcée contre les ouvriers était plus sévère que celle dont les patrons pouvaient être frappés. Dans la rédaction qui fut consacrée par la loi du 27 novembre 1849, les mots *injustement* et *abusivement* disparurent, et la même peine fut appliquée aux patrons et

aux ouvriers. M. Berryer avait voté ces modifications avec la majorité de la Chambre et un devoir de convenance voulait qu'il respectât une loi à laquelle il avait concouru. Il a cependant, à la fin de sa plaidoirie, ouvert quelques aperçus qui montrent l'imperfection de la loi et des vues qui tendent à son amélioration plutôt qu'à son abrogaation pure et simple.

N'étant lié ni par les besoins de la stratégie judiciaire, ni par des antécédents législatifs, nous allons librement examiner les motifs de la loi et les attaques dont elle a été l'objet.

Deux motifs servent de fondement à la loi, et il est d'autant plus facile de les distinguer qu'ils sont empruntés à deux ordres d'idées complétement différents. Premièrement, les coalitions sont pour l'ordre public un juste sujet d'alarme. Les grèves donnent un loisir insupportable à des hommes actifs que le malheur ne tarde pas à rendre remuants, et il est à craindre qu'une question de salaire ne se transforme en une question politique, qu'une agitation d'atelier ne devienne une révolution. A ce point de vue, il est incontestable que les lois répressives des coalitions ont leur raison d'être. Mais ce motif ne justifierait que les peines prononcées en cas de coalition turbulente et s'aggravant d'actes de violence, de menaces ou de troubles; il n'expliquerait pas la répression d'une coalition pacifique, strictement contenue dans les limites d'une question de salaire, c'est-à-dire de conventions entre ouvriers et patrons. — Or, la loi, même la loi modifiée en 1849, va plus loin; elle fait un délit de la coalition ayant pour objet d'influer sur les salaires et, suivant l'interprétation donnée à ces dispositions par les magistrats, le concert entre ouvriers ou patrons est punissable alors même que l'influence exercée sur le taux des salaires serait conforme à l'équité. En d'autres termes, chaque ouvrier est libre de faire individuellement à son patron les conditions qu'il lui plaît de fixer. Le délit commence au moment où plusieurs ouvriers s'entendent pour dicter les mêmes conditions aux patrons et, en cas de refus, sanctionnent leurs demandes par une désertion non-seulement simultanée, mais encore concertée. La liberté des conventions n'est donc accordée qu'aux individus, qu'ils soient patrons ou ouvriers ; elle est exclusive de l'entente entre personnes ayant le même intérêt, et toute coalition, fut-elle, dans le fond, aussi juste que possible, serait considérée comme une pression illégitime sur le taux des salaires. Ce système fut combattu à l'Assemblée nationale législative par MM. Wolowski et Valette qui proposèrent un amendement ayant pour but de maintenir les mots *injustement* et *abusivement* et de les appliquer aux coalitions d'ouvriers comme ils s'appliquaient déjà, dans l'ancien article 414, aux coalitions de patrons. La proposition fut rejetée, et c'est en argumentant

de ce rejet que la jurisprudence a décidé que la coalition était punissable, quelle que fût l'intention des coalisés [1].

Il faut convenir que c'était bien la conclusion qu'on pouvait tirer des termes absolus de la loi combinés avec le rejet de l'amendement. On a cependant cru trouver dans les travaux préparatoires des explications contraires à l'interprétation adoptée par la jurisprudence. Non-seulement un membre de la Commission, M. Baze, avait reconnu que les magistrats auraient le droit d'apprécier l'intention, puisqu'ils l'ont toujours en principe lorsqu'il s'agit d'un délit, mais le ministre de la justice lui-même, M. Rouher, avait tracé le devoir des magistrats en des termes qui reconnaissaient formellement la faculté aux tribunaux d'aller, au delà des faits matériels, chercher la volonté et la cause : « La Commission, disait-il, veut-elle, par la suppression des mots *injustement* et *abusivement*, constituer une contravention de haute police ou caractériser un délit? Non. Elle vous dit, c'est du moins ainsi que j'ai saisi les nombreuses explications qui se sont échangées à cette tribune, elle vous dit : considérer le fait de coalition, c'est-à-dire l'absence concertée, collective de l'atelier à un moment donné, comme une simple contravention; punir cette absence concertée et collective, isolément de tout examen de l'intention, c'est une chose trop dure, nous ne le voulons pas. On objecte que le rapport le dit. Je ne l'ai pas bien présent à la mémoire; les objections auxquelles on fait allusion seraient en tout cas rectifiées par les explications de l'honorable M. de Vatimesnil, et j'ai dit, au commencement de ces courtes observations, que je montais à cette tribune pour atteindre un double but, préciser le fait et la mission de la magistrature. Je précise le fait et je dis que la Commission n'a pas voulu constituer une contravention brutale,

[1] Voici les motifs qu'on peut lire dans un arrêt rendu par la cour de cassation, chambre criminelle, le 24 février 1859 :

« Attendu que les articles 414 et suivants du Code pénal ont pour objet d'assurer la liberté industrielle et commerciale, en réprimant toute contrainte ou pression, soit de la part des patrons, soit de la part des ouvriers, qui serait de nature à porter atteinte à cette liberté; — qu'il y a contrainte ou pression sur les patrons, toutes les fois que les ouvriers d'une ou plusieurs fabriques, agissant par suite d'un concert, quittant à la fois les ateliers, même après avoir donné les avertissements prévus par les règlements, en réclamant des modifications aux conditions actuelles de leur travail, soit en ce qui concerne la fixation des salaires, soit en ce qui concerne la fixation des heures de la journée ou de la tâche de chaque jour; — qu'il importe peu que les causes de cette réclamation puissent paraître en elles-mêmes légitimes; — que la loi, en effet, exclusivement préoccupée de protéger la liberté de l'industrie, a puni la coalition indépendamment de ses motifs, et par cela seul que les ouvriers qui se sont concertés agissent collectivement avec le but, en suspendant ou en tentant de suspendre le travail des ateliers, de forcer les patrons d'en modifier les conditions. »

punissable, indépendamment de l'intention, de la cause ; mais en même temps qu'elle a posé ce système, elle s'est préoccupée d'une autre pensée, elle a dit : « On veut employer ces deux mots : *injustement* et *abusivement*, uniquement pour introduire dans l'appréciation du fait incriminé, l'élément intentionnel. N'ira-t-on pas plus loin ? Ne voudra-t-on pas, comme par une sorte d'engrenage, associer dans la lutte la question de la réglementation du contrat ? Ne voudra-t-on pas forcer le tribunal à intervenir dans les contrats qui seraient déjà intervenus entre les patrons et les ouvriers ou qui pourraient intervenir ultérieurement ? Il y a là un danger. Vous jetez la magistrature dans une appréciation difficile pour laquelle elle n'a pas été créée et constituée ; vous la jetez dans une question économique qui n'est pas de son ressort, qui est du ressort de la libre et naturelle concurrence du commerce. Vous faites plus. Vous préjugez indirectement, par le fait de la condamnation ou de l'acquittement, les clauses du contrat. Eh bien, vous dit la Commission, nous ne voulons pas de cela; nous ne voulons pas donner aux mots *injustement* et *abusivement* une pareille portée, une pareille signification. Est-ce à dire que nous repoussons l'excuse de la bonne foi ? Non, mille fois non. Lorsque le magistrat statuera, il examinera le fait de la coalition, il en constatera la matérialité, puis il interrogera la bonne foi des coalisés, les entraînements qui ont pu amener à ce fait fâcheux en lui-même, à la coalition ; il interrogera leur ignorance ; en un mot, il ne sera pas enserré dans un texte, mais il aura tout à la fois à apprécier le fait matériel et la conscience de l'agent. Que faut-il de plus ? La magistrature sera avertie ; si, par son vote, l'assemblée homologue les observations que je viens de présenter, le rôle de la magistrature sera tracé nettement, il sera précis, et la coalition recevra son utile et sévère répression. »

Au commencement de ses observations, M. Rouher disait que le système de la Commission, tel qu'il le comprenait, ne différait pas sensiblement de l'amendement Valette-Wolowski. Il y avait cependant un abîme ouvert entre les deux idées. La Commission ne voulait pas que les tribunaux fussent conduits par les mots *injustement* et *abusivement* à s'occuper d'une question économique qui n'était pas naturellement de leur compétence, tandis que les auteurs de l'amendement rejeté voulaient permettre aux magistrats d'entrer dans l'examen du but poursuivi par les coalisés. L'objection ayant été faite dans la discussion de l'amendement, M. Valette répondit avec une grande sagacité que cette question pourrait être jugée par les magistrats puisque, depuis 1808, ils avaient eu, jusqu'à 1849, un pouvoir semblable pour les coalitions entre patrons et qu'ils l'avaient encore dans le cas prévu par l'art. 419 du C. pén., lorsqu'il s'agissait de punir les coalitions entre détenteurs d'une même den-

rée. En effet, pour savoir si le concert entre marchands a déterminé un cours artificiel, ne faut-il pas d'abord fixer le prix légitime?—Ainsi la question de savoir si les magistrats auraient le pouvoir d'apprécier la légitimité de la coalition fut posée et discutée devant la Chambre; c'est précisément pour qu'ils n'eussent pas à s'en occuper que les mots *abusivement* et *injustement* furent repoussés. La cour suprême a donc eu raison, selon nous, de donner de l'article 414 l'interprétation juridique qu'elle a consacrée par son arrêt du 24 février 1859. Le texte de la loi ne distingue pas, et à la conclusion qu'on peut tirer de la rédaction de l'art. 414 s'ajoute l'argument fourni par le rejet de l'amendement Valette; les explications de M. Rouher, de M. Baze, membre de la Commission, et de M. de Vatimesnil, rapporteur, concourent à la même solution. Le droit d'apprécier *l'intention* des délinquants fut, il est vrai, reconnu par ces orateurs, mais, dans leur pensée, il n'allait pas jusqu'à juger *la légitimité du but*. Tout devait se borner à examiner si, en participant à la coalition, les coalisés avaient agi sciemment et volontairement ou s'ils avaient été soit trompés, soit entraînés. Une fois l'intention et la participation en connaissance de cause bien démontrées, MM. Rouher, Baze et de Vatimesnil étaient d'accord pour reconnaître que la loi était applicable, quel que fût le but proposé, juste ou non, et alors même que tout s'était passé sans excès ni violence ; car, la violence, qui est une cause d'aggravation, n'est pas une des conditions du délit. Comme jurisconsulte (s'il nous appartenait de prendre ce titre), nous entendrions la loi ainsi que l'a fait la jurisprudence. Cette observation faite, passons à un autre ordre d'idées.

Parlons de la loi elle-même et des raisons économiques sur lesquelles elle repose. Le rapporteur lui-même, M. de Vatimesnil, les a développées avec détail, de telle sorte qu'il ne peut pas y avoir d'équivoque sur la pensée du législateur. Le but qu'on s'est proposé a été d'assurer la libre concurrence et d'écarter tout ce qui pourrait altérer les conditions qui déterminent naturellement le taux des salaires, de la même manière qu'un article placé plus bas, l'art. 419, punit le concert entre détenteurs de la même denrée dans le but de créer des cours artificiels. « Dans l'état régulier et normal du commerce, disait M. de Vatimesnil, deux éléments déterminent le prix de toutes choses, y compris le travail. Ces deux éléments sont premièrement la proportion entre les offres et les demandes, en second lieu, la concurrence, d'une part, entre ceux qui font les offres, et de l'autre entre ceux qui font les demandes. Quand ces éléments de la fixation du prix agissent sans entraves, le commerce, le travail et l'industrie sont libres, et les prix s'établissent d'une manière vraie et loyale. Dans le cas contraire, la liberté du travail, du commerce et

de l'industrie est altérée, et les prix deviennent factices. Or, les coalitions ont pour effet manifeste de détruire ou de modifier les effets de la concurrence et de la proportion entre les offres et la demande... N'est-il pas certain que, lorsque les détenteurs de la même marchandise viennent à se coaliser, le prix de cette marchandise subit une hausse injuste et abusive, et que, par conséquent, le fait de la coalition qui a produit la hausse est punissable? Pourquoi donc les chefs d'atelier pourraient-ils se coaliser contre les ouvriers et ceux-ci contre les chefs d'atelier? On objecte que tout chef d'atelier est libre de diminuer le prix du travail, que tout ouvrier est libre de demander une augmentation, et que ce qui est licite de la part de chacun pris isolément ne peut pas devenir criminel de la part de la réunion d'un certain nombre d'individus coalisés. La réponse est facile... Lorsqu'un chef d'atelier ou un ouvrier agit individuellement, il n'altère pas la libre concurrence qui doit déterminer le taux vrai et loyal des salaires. Si le chef d'atelier veut faire subir à ses ouvriers une réduction plus considérable que ne le comportent les circonstances où l'industrie se trouve placée, qu'arrivera-t-il? Que les ouvriers le quitteront pour aller chercher ailleurs un salaire plus équitable; que sa fabrique sera frappée d'inactivité, et qu'il supportera la peine de sa faute. De même, si un ouvrier élève des prétentions exagérées et que le chef d'atelier ne saurait accueillir, celui-ci le congédiera; il le remplacera par un autre moins exigeant, et l'ouvrier qui ne trouvera pas dans un autre atelier le salaire excessif qu'il avait espéré sera obligé, en définitive, de se montrer plus raisonnable. Il n'y aura donc aucune perturbation dans les conditions de l'industrie et du travail. Ainsi quand le chef d'atelier ou l'ouvrier stipulent dans leur intérêt propre, et sans former avec d'autres un concert illicite, la liberté de traiter des conditions du salaire doit être complète, car elle ne nuit à aucun droit légitime. Mais lorsqu'il y a une coalition pour exercer une pression, soit de la part des chefs d'atelier contre les ouvriers, soit de la part des ouvriers contre les chefs d'atelier, la liberté de la concurrence et, par conséquent, la liberté constitutionnelle du travail est étouffée par cette coalition. Un tel fait ne saurait être toléré. Ainsi conclure de la liberté que chacun a de négocier personnellement à la faculté de former une coalition pour imposer à autrui ces conditions, c'est faire un raisonnement évidemment faux. C'est comme si du droit que chacun a de stationner sur la voie publique, on tirait la conséquence qu'il peut se réunir à d'autres individus pour y former des attroupements. »

M. de Vatimesnil a transporté dans une matière économique le langage clair et précis du jurisconsulte. Mais cette précision sert à montrer que l'analyse du taux des salaires, telle qu'il la donne, est

incomplète. Son point de départ n'est pas solide, parce que si sa proposition est vraie elle ne comprend pas toute la vérité. Or, l'élément qu'a négligé l'éminent rapporteur est capital dans la question qui nous occupe, et je n'hésite pas à dire que c'est le plus important.

C'est aujourd'hui une vérité banale que le prix du salaire est déterminé, comme le prix de toutes choses, par la proportion des demandes et des offres et par la concurrence qui s'établit entre ceux qui offrent et ceux qui demandent. Il est vrai que, par un mouvement incessant d'oscillation, le taux tend à s'égaliser avec les frais de subsistance, l'ouvrier ne pouvant pas gagner moins sans endurer le plus cruel des supplices. Mais ce n'est là qu'une tendance, et souvent cette tendance n'aboutit pas à son point de convergence. Il est démontré que plusieurs catégories d'ouvrières ne gagnent qu'une partie de leur subsistance et qu'elles mourraient littéralement de faim si le supplément du nécessaire ne leur était fourni, quelquefois par leur famille, quelquefois par la charité publique ou privée, quelquefois par les complices de leur inconduite. C'est là une vérité navrante et qu'on me reprochera peut-être d'affirmer brutalement; mais à quoi sert-il de cacher sa tête sous l'aile pour ne pas voir le mal? La vérité est-elle moins forte parce qu'on refuse de la regarder et qu'on aime mieux rester dans l'obscurité? Qu'on me pardonne si, pressé par l'amour du bien et du vrai, je m'expose à déplaire aux lecteurs de cette Revue.

L'offre et la demande, la concurrence entre vendeurs et acheteurs, la tendance qui ramène les salaires vers le *minimum* des frais d'entretien sont des éléments fort importants; mais ce serait mutiler la vérité que d'oublier l'influence de la *coutume*. Cependant elle modifie profondément l'action de l'offre et de la demande et maintient les prix longtemps après que les proportions entre les demandes et les offres ont été modifiées. Comment en serait-il autrement? Les chiffres relatifs des demandes et des offres ne sont pas donnés par un instrument gradué qui en fasse connaître les variations, si peu importantes soient-elles; pour qu'une variation devienne sensible, il faut qu'elle soit considérable. Les petits changements passent inaperçus, et même ceux qui sont importants n'ont d'influence que longtemps après. En attendant, les prix se maintiennent en vertu de l'habitude prise et de la force de résistance qui est inhérente à la coutume. Si on veut se rendre compte de la puissance dont je parle, on n'a qu'à réfléchir sur ce qui se passe dans nos campagnes. Depuis vingt ans tout s'est modifié : les terres ont presque doublé de valeur, les denrées se vendent plus facilement sinon plus cher qu'autrefois, l'argent circule et l'agriculteur fait des avances à la terre qui, mieux cultivée, rend davantage; les ouvriers ont une

tendance à émigrer vers les villes et les propriétaires trouvent moins facilement les bras dont ils ont besoin. Toutes ces circonstances réunies auraient dû produire partout un grand changement dans le prix de la journée puisqu'elles constituent une profonde modification dans les conditions de la production. Cependant l'augmentation n'a pas été générale. Si, dans quelques départements, le prix de la journée s'est élevé jusqu'à être excessif, il en est d'autres où les salaires des ouvriers agricoles sont demeurés stationnaires pendant de longues années, et n'ont à la fin été augmentés que d'un chiffre hors de proportion avec l'importance des changements survenus dans la situation générale de l'agriculture. Dans l'industrie on pourrait citer des faits analogues. A Paris les ouvriers charpentiers sont rémunérés au prix fixé par un tarif ancien qui n'a pas, malgré l'immense accroissement des travaux publics, été enseveli sous les ruines des vieux quartiers. Dans la cause même des ouvriers typographes, la coutume n'est-elle pas rédigée et divisée en chapitres et articles? Les débats nous ont appris qu'en 1843 on arrêta un tarif, et que ce tarif ne fut changé qu'en 1850. C'est le tarif de 1850 que les ouvriers demandent qu'on révise; ce tarif les a régis pendant douze ans et lesr égit encore, absolument comme s'il ne s'était, pendant ce long intervalle, produit aucun changement dans les conditions de l'offre et de la demande. Croit-on que de 1850 à 1862 tout soit demeuré à la même place, et que les proportions entre les demandes et les offres n'aient éprouvé aucune variation? — S'il est impossible de le soutenir, que chacun reconnaisse la puissance de la coutume et les déviations qu'elle fait éprouver au jeu normal des lois économiques. Il faut maintenant montrer comment l'influence de la coutume sur les salaires est un point décisif dans la question que nous traitons.

Au premier abord, la connexité des idées n'apparaît pas; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, il est facile de voir que l'ouvrier isolé est dans l'absolue impossibilité de résister à la puissance de la coutume, parce qu'il se trouverait seul en lutte avec l'intérêt naturellement très-résistant des patrons, fortifié de l'usage adopté par ses co-intéressés eux-mêmes. La coutume exerce, sur le plus grand nombre, une action semblable à celle de l'opinion publique, et l'on sait que l'idée de lutter contre ce qui est généralement reçu, ne vient qu'aux âmes vigoureusement trempées. Dire aux ouvriers qu'ils peuvent individuellement débattre, avec une entière liberté, les conditions de leur travail, c'est tout à la fois *accorder* et *retenir;* c'est proclamer la liberté avec des conditions qui en paralysent l'exercice. Autant vaudrait leur dire : « Si vous croyez avoir droit à un salaire plus élevé, soyez assez héroïques pour combattre seuls contre des patrons puissants et triompher de la coutume. Gardez-vous de faire partager vos dé-

sirs à vos compagnons pour arriver à des moyens qui en préparent la réalisation; pendant qu'ils continueront à subir la loi, combattez seul au risque de voir suspendre votre travail, d'être remplacé à l'atelier par un ouvrier plus docile et de tarir la source qui alimente votre famille. » Tant qu'ils agissent individuellement, les ouvriers (sauf les ouvriers distingués par quelque talent exceptionnel), sont à la discrétion des patrons. Ceux-ci écouteront sans doute la voix de l'humanité révoltée contre leur propre intérêt. Mais, en général, les chefs d'atelier sont maîtres du terrain, et, si au lieu de suivre l'humanité, ils persistent à refuser, quelle facilité n'auront-ils pas pour réduire au silence l'ouvrier rebelle! Le renvoyer de l'atelier, le remplacer par un ouvrier plus doux, c'est l'affaire de quelques instants. Pour triompher des résistances des patrons et de la coutume, l'individu ne peut rien, et le concert entre ouvriers est la seule mesure qui soit douée de quelque efficacité. Aussi, loin d'admettre avec M. de Vatimesnil, que la coalition détruise ou altère la liberté de la concurrence et le mouvement naturel de l'offre et de la demande, je dis que sans la faculté de se coaliser, il n'y a pas pour l'ouvrier de concurrence possible. Car tant qu'il est isolé, il lui est impossible de triompher de la coutume observée par ses camarades et de la puissance d'un patron qui, malgré son unité personnelle, constitue une force véritablement collective.

C'est en partant de prémisses analogues à celles que nous venons de poser que M. Billault, dans un discours fameux qui lui a tant de fois été reproché, établissait que le *droit au travail* était la conséquence forcée de la libre concurrence. La liberté de l'industrie est excellente, surtout pour les forts. Mais que deviendront les faibles qui ne peuvent pas suivre cette course haletante? Que deviendront même les plus vigoureux en temps de chômage? En un mot, la liberté, soit qu'elle s'applique à l'industrie, soit qu'elle s'applique aux droits politiques, élève les mieux doués et laisse en route les plus petits ou les moins fortunés : heureux encore quand elle ne les écrase pas sous les roues brûlantes de son char. A côté du mal, il faut donc placer le remède et, suivant M. Billault, il n'y avait de possible que le droit au travail ou ce qui, dans sa pensée, était sans doute synonyme, le *droit à l'assistance par le travail* dans des ateliers dirigés par les agents de l'État.

Assurément le remède était déplorable, et tout le monde est convaincu que M. Billault n'a pas persisté dans son erreur. Il a vu, comme tous les bons esprits, que le droit au travail a pour conséquence l'organisation du travail, c'est-à-dire la suppression de la liberté et de l'individu, et que, si on réduit le droit à l'assistance par le travail, on tombe dans le système de la *taxe des pauvres* qui a tant

développé le paupérisme en Angleterre, et dont on pourrait dire avec raison qu'elle a fait autant ou plus de pauvres qu'elle n'en a secourus.

L'Angleterre, instruite par les tristes effets de la taxe des pauvres, a compris avant nous que le meilleur moyen de soulager l'État du poids de l'assistance était de laisser aux ouvriers la liberté de se concerter sur leurs intérêts communs, à la condition de ne porter aucune atteinte à l'ordre public, et de n'employer aucun moyen pour intimider ceux qui refuseraient d'entrer dans le concert.

« Aucun ouvrier, dit un acte du Parlement de 1859, ou individu quelconque, actuellement employé ou non, qui se serait borné à entrer dans une ligue avec un ou plusieurs ouvriers, une ou plusieurs personnes quelconques, dans le but de fixer ou essayer de fixer le taux des salaires ou de la rémunération du travail de tous ou de quelqu'un d'entre eux, ou qui se serait borné à essayer paisiblement, et par des moyens raisonnables, sans menace ou intimidation, directes ou indirectes, d'en amener d'autres à cesser ou à refuser de travailler, dans le but d'obtenir ainsi des changements de salaires ou d'heures de travail fixés, consentis ou à fixer et consentir par eux, ne pourra désormais et pour ce seul fait être accusé ou condamné comme coupable de vexation ou d'empêchement, et ne sera, en conséquence, sujet ou exposé à aucune poursuite ou châtiment pour complot (*conspiracy*). — Il reste entendu que rien dans le présent acte, n'autorise aucun ouvrier à rompre ou violer aucun engagement, ni à faire aucune tentative pour induire aucun ouvrier à rompre ou violer aucun engagement. »

La législation anglaise qui, prise en masse est bien inférieure à la nôtre, reprend l'avantage toutes les fois qu'il s'agit des questions qui intéressent la liberté, et il est rare qu'en cette matière elle ne donne pas l'exemple à nos législateurs attardés. L'acte que nous venons de citer est cependant de date bien récente, puisque avant 1859 les coalitions étaient régies par une loi sévère. Mais si la loi est nouvelle la liberté des coalitions est ancienne en Angleterre. Avant la proclamation légale du droit de coalition pacifique, la liberté existait, *de fait*, en vertu d'une tolérance consacrée par un long usage. Depuis 1824, la loi n'était plus appliquée, et la liberté était *en fait* aussi entière que si elle avait été écrite dans un texte formel.

Les mœurs libérales de l'Angleterre ont réagi contre une législation fort rigoureuse dont l'historique peut être présenté en quelques mots. Un statut de Georges Ier avait, au commencement du siècle dernier, puni les coalitions d'*ouvriers tisserands* d'un emprisonnement de trois mois, simple ou avec travaux forcés, suivant les circonstances. Une disposition du même édit prononçait la peine de sept années de transpor-

tation, à titre de félonie, contre les ouvriers qui écrivaient à leurs maîtres des *lettres menaçantes*. — Georges II étendit à plusieurs autres industries les dispositions qui n'avaient d'abord été faites que pour les ouvriers tisseurs. Le statut organique sur la matière, qui fut rendu sous Georges III en 1800, s'appliquait à toutes les manufactures. Il déclarait illégales toutes conventions (*agreements*) autres que celles passées entre ouvriers et maîtres et punissait avec une extrême rigueur toute tentative pour élever le salaire ou diminuer le travail. Vains efforts! les coalitions se jouèrent de la sévérité du législateur; car, jamais elles ne furent plus nombreuses, plus fréquentes, plus périlleuses que pendant la période 1800 à 1824 ou, en d'autres termes, tant que le statut de Georges III fut en vigueur. La loi avait-elle pour effet d'augmenter les coalitions, au lieu de les prévenir? M. Huskisson le soutint au parlement, en 1823 : « Les lois contre les coalitions, disait-il, les ont multipliées; elles ont accru le mal qu'elles devaient prévenir. Les ouvriers n'y ont vu qu'une offense et n'ont plus songé qu'au moyen de les éluder. » Il est certain au moins que ces dispositions n'ont pas empêché les faits qu'elles voulaient prévenir ou réprimer, et qu'à aucune autre époque les coalitions n'ont été aussi nombreuses que pendant la période de 1800-1824. Aujourd'hui les ouvriers se concertent comme ils le veulent, à la seule condition de respecter les lois qui protégent la sécurité sociale. Le gouvernement ne se préoccupe que de l'ordre public, et malgré les souffrances que causent ces réunions et associations à ceux-là même qui en font partie, il laisse les ouvriers agir sous leur propre responsabilité, apprendre à s'occuper eux-mêmes de leurs intérêts et connaître les douleurs d'une vie libre. Les plus terribles enseignements ne leur ont pas manqué. S'ils étaient tentés de s'engager légèrement dans les périls de la grève, l'histoire des coalitions suffirait pour les ramener ou au moins pour leur donner les plus salutaires conseils. Il est surabondamment démontré, par ce martyrologe de la classe ouvrière, que les grèves sont aussi funestes aux ouvriers qu'aux patrons, même davantage puisque ces derniers peuvent attendre pendant longtemps tandis que les premiers après quelques jours, quelques semaines au plus, ont épuisé leurs petites économies et voient apparaître le spectre de la faim.

Les Anglais ont eu raison de croire que la crainte de pareils maux suffirait à prévenir les réclamations exagérées et les grèves irréfléchies. Elle produirait en France un effet semblable, sinon identique. Chez nous d'ailleurs elle offre des dangers moindres qu'en Angleterre à cause de la différence des législations sur les réunions et associations. De l'autre côté de la Manche, les ouvriers peuvent comme tous les citoyens tenir des *meetings* et former des associations. Il est

facile dès lors à des ouvriers coalisés de mêler la politique à leurs réclamations et si le tempérament politique de l'aristocratie anglaise était moins robuste qu'il ne l'est, il serait naturel de craindre qu'une coalition ne devint promptement une agitation révolutionnaire. En France, au contraire, le gouvernement est fortement armé contre les réunions et associations puisqu'elles ne peuvent pas se former sans la permission de l'autorité, puisque toutes celles qui s'établissent sans autorisation tombent sous l'application des articles 291-294 du Code pénal. Il n'est donc pas à craindre que la coalition, changeant de caractère, devienne menaçante pour le gouvernement; forcément elle sera contenue dans les limites d'un fait purement industriel et, si elle tentait d'en sortir, le pouvoir n'est destitué d'aucun des moyens nécessaires ou seulement utiles pour la faire rentrer dans l'ordre.

Faut-il importer la législation des Anglais, adopter purement et simplement l'acte de 1859 ? Si la question se posait uniquement entre les articles 414 et 415 de notre Code pénal et l'acte de 1859, mon choix serait promptement fait et le lecteur a pu pressentir qu'il se porterait vers la législation la plus favorable à la liberté. Mais ne pourrait-on pas, tout en profitant du principe adopté par nos voisins, le modifier par quelques changements qui le rendissent mieux approprié à nos mœurs et à notre tempérament industriel?

Il est incontestable qu'en France les industries n'ont pas, en général, les mêmes éléments de vitalité qu'elles possèdent en Angleterre. Une crise a chez nous des conséquences qui durent longtemps, tandis que chez nos voisins le capital est assez abondant pour réparer vite les maux produits par un accident industriel. Quand une industrie a été détruite, que son capital a été dévoré par le gouffre de la perte trop prolongée, il nous faut longtemps pour reconstituer ce qui a été perdu, parce que le capital n'est dans notre pays ni très-abondant, ni très-hardi, que les insuccès le découragent et qu'il s'éloigne avec frayeur des lieux et des entreprises qui ont éprouvé des sinistres. Dans l'examen des questions industrielles, il faut donc partir de cette idée que l'industrie française a besoin de ménagements, et que les crises retardent ses progrès pour longtemps. La grève, en particulier, est, de tous les accidents, celui qui exerce la plus funeste influence sur la situation de l'industrie. Non-seulement elle condamne les ouvriers à l'atroce supplice de la faim pendant la durée du chômage, mais elle tarit la source du travail en frappant d'inactivité les établissements dont beaucoup ne se relèvent pas. Misère dans le présent et diminution de travail pour l'avenir, voilà quelles sont les conséquences des grèves pour les ouvriers. Perte actuelle et ruine prochaine, tels sont les effets que produisent contre les patrons ces tristes

dissentiments. Ce qui serait désirable, c'est qu'on trouvât un moyen d'empêcher ces désastres, une conciliation entre le principe de liberté et les intérêts des parties, un terme moyen entre la responsabilité individuelle absolue et la protection dont les classes ouvrières méritent qu'on les entoure. Un pareil système ferait beaucoup de bien en Angleterre, mais il serait surtout précieux pour l'industrie française qu'il préserverait des chocs les plus dangereux.

Nous avons remarqué dans la plaidoirie de M. Berryer des aperçus vraiment lumineux sur cette partie du problème. En terminant, l'avocat a, d'un esprit complétement dégagé de préjugés, fait la part de l'ancien et du nouveau régime. Les jurandes et maîtrises furent, à l'époque où elles s'établirent, un progrès considérable et fécond, comme la féodalité dont elles n'étaient qu'une application à l'industrie fut un progrès, en matière politique, sur les désordres de l'époque barbare. Qu'est-ce qui donna naissance aux jurandes et maîtrises? La nécessité de se réunir pour défendre le travail et lui assurer la sécurité dont il lui est impossible de se passer. Les mêmes raisons groupèrent les vassaux autour du château féodal, qui leur offrait un abri, et réunirent les artisans en corporations, organisées pour prêter aux individus l'appui d'une force collective. Mais avec le temps les meilleures institutions s'altèrent, et ce qui avait été un bienfait ne tarde pas à devenir un intolérable abus lorsque les circonstances viennent à se modifier. C'est ce qui arriva pour les corporations et les jurandes dès que la sécurité fut établie par suite des progrès de la police royale. L'institution, qui avait servi à protéger le travail contre les troubles de l'époque féodale, devint une insupportable gêne lorsque l'ordre fut bien assuré et que, par conséquent, les priviléges de la corporation perdirent leur raison d'être. Les attaques qui chaque jour faisaient tomber quelque lambeau de l'édifice féodal ne manquèrent pas au monopole bourgeois des corporations. Turgot les abolit en 1776, malgré la résistance du parlement qui prit habilement la défense de la bourgeoisie pour dissimuler ses efforts en faveur de sa propre cause. Comme les priviléges tiennent tous à la même racine, les parlementaires combattirent pour leurs propres immunités sous les apparences du désintéressement, en luttant pour les bourgeois privilégiés. La résistance vaincue par un lit de justice tenu à Versailles en 1776 se releva aussitôt après la chute du contrôleur général et les jurandes furent, sauf quelques modifications d'une faible importance, rétablies par le successeur de Turgot; elles durèrent jusqu'à ce que leur suppression fut prononcée par la loi des 2-17 mars 1791, comme conséquence de la liberté du travail. Depuis cette époque, la concurrence est la loi suprême de l'industrie. N'est-on pas tombé d'un excès dans une autre? L'ancien monopole avait de graves inconvé-

nients et on a eu raison de le supprimer. Mais la libre concurrence n'a-t-elle pas aussi ses défauts, et ne faudrait-il pas atténuer, autant que possible, les douleurs qui en sont la suite? Il y avait dans les corporations une sollicitude qui s'étendait sur tous les membres de l'association. Cette protection de l'individu était le correctif du monopole. Au lieu de prendre l'idée de protection en répudiant le privilége, la loi de 1791 a tout détruit, mêlant le bien et le mal, sans discernement, dans une proscription commune, tandis qu'on aurait pu (et puisqu'on le pouvait on aurait dû), en supprimant les dispositions oppressives, garder celles qui avaient un caractère protecteur. Il est temps encore d'améliorer la législation et M. Berryer, en terminant sa plaidoirie, a émis le vœu que les corporations ouvrières fussent rétablies, sans détriment pour la liberté du travail, uniquement pour procurer aux ouvriers le moyen d'amortir les maux inhérents à la concurrence. M. Berryer n'a pas été aveuglé par son attachement à la cause des institutions monarchiques. Avec une impartialité qui est l'indice d'un esprit large et droit, il a sacrifié ce qui était mauvais dans nos anciennes institutions et accepté ce qui était bon dans les nouvelles, se bornant à demander qu'on choisît les meilleures dispositions pour faire une loi nouvelle.

Pourquoi les ouvriers n'auraient-ils pas une représentation permanente chargée de proposer leurs réclamations et, si elles lui paraissaient justes, de les soutenir dans des conférences mixtes avec les délégués des patrons? Comment! les patrons imprimeurs ont une chambre officiellement établie, qui se réunit à volonté, discute, délibère, vote, et on pourrait trouver mauvais que des ouvriers typographes eussent une chambre qui s'occupât de leurs intérêts et, dans les temps de crise, entrât en négociation avec la chambre des maîtres-imprimeurs? Ce serait le meilleur moyen d'assurer la solution pacifique de ces contestations irritantes. On demandera ce qui arriverait dans le cas où l'accord ne pourrait pas s'établir entre les deux chambres et comment le débat serait tranché? Je crois qu'on pourrait, soit instituer une commission mixte d'une composition analogue à celle du conseil des prud'hommes, soit étendre les attributions du conseil des prud'hommes pour obtenir un avis motivé sur la question contestée entre les ouvriers et leurs maîtres. Ce ne serait là qu'un avis qui ne lierait personne; les ouvriers et les chefs d'atelier auraient individuellement la faculté de le suivre ou non. Mais ne comprend-on pas que toutes ces épreuves, sans porter atteinte au principe de la liberté industrielle, amortiraient bien des chocs et ramèneraient bien des égarés? Les maîtres se conformeraient probablement toujours à l'avis de la commission mixte. S'ils ne le faisaient pas, comment pourraient-ils se plaindre d'une désertion gé-

nérale, même concertée, de leurs ouvriers? Qui oserait, en pareille occurrence, condamner une coalition pacifique, c'est-à-dire la seule sanction que puisse recevoir l'avis de la commission mixte inobservé par les patrons? La loi qui s'abstiendrait de frapper une coalition, faite dans de pareilles conditions, serait parfaitement conforme au sentiment public parce qu'elle serait d'accord avec la justice. Je suis persuadé aussi que les ouvriers ne s'écarteraient pas de l'opinion émise par la commission mixte. S'ils ne voulaient pas l'adopter, il leur serait assurément loisible de quitter individuellement l'atelier. Mais s'ils organisaient, en ce cas, une coalition même pacifique, il n'y aurait aucune injustice à frapper un concert qui n'est pas dirigé vers un but légitime. Ami des législations simples (*simplicitatem legibus amicam*), j'aimerais mieux une disposition qui ne punirait que les coalitions accompagnées de violences ou de menaces; mais si on voulait étendre la répression aux coalitions pacifiques, au moins faudrait-il qu'il fût constant que ces coalitions poursuivaient un but injuste et abusif, comme le proposaient en 1849 MM. Valette et Wolowski. Afin de faciliter aux magistrats l'appréciation du caractère *injuste* et *abusif* de la coalition, il serait juste d'organiser 1° une chambre des corps de métiers; et 2° une commission mixte chargée de donner son avis sur les dissentiments entre les ouvriers et leurs patrons. Ainsi les institutions administratives, en facilitant aux juges l'examen de la question économique, enlèveraient à la répression le caractère de dureté qui peut être reproché à la loi actuelle.

Pourquoi les ouvriers n'auraient-ils pas une représentation permanente pour régulariser les réclamations qui, dans l'état d'isolement où ils vivent, se produisent sans ordre et presque toujours sans efficacité? Tout ce qui est doué de quelque force est syndiqué. Les avocats ont leur conseil de l'ordre; les notaires et les avoués leurs chambres avec président, syndic, rapporteur et trésorier; les agents de change ont un syndicat; presque tous les commerçants de Paris, chacun dans sa spécialité, ont essayé d'organiser une chambre, et nous avons vu que les maîtres-imprimeurs, en particulier, ont une représentation régulière et officielle. Les commerçants nomment une chambre du commerce, dont les attributions sont définies par la loi. Si les forts se réunissent pour augmenter leur puissance, sera-t-il interdit aux faibles de se grouper pour diminuer leur faiblesse? Dans une législation équitable, je n'hésite pas à dire que les ouvriers devraient être corporés, à plus forte raison que leurs maîtres, parce que l'isolement, combiné avec leur pauvreté, les met hors d'état de débattre le salaire avec indépendance. Encore une fois, ce n'est qu'en donnant des organes officiels et autorisés aux corps de métiers qu'on peut arriver à diminuer l'action de la coutume sur le taux des sa-

laires, et à dégager les seuls éléments qui doivent déterminer les prix du travail, savoir : *la concurrence*, *l'offre* et *la demande*.

Le besoin d'une représentation officielle est tellement réel, que les ouvriers ont tourné leurs regards vers le seul corps constitué qui pût leur servir d'interprète, vers la Société de secours mutuels. Cette Société, établie dans la rue de Savoie, avait pour président, nommé par le gouvernement, M. Gauthier, un des ouvriers typographes les plus distingués de Paris, et aussi un des prévenus de coalition. Elle est devenue le centre des réclamations, pourparlers, négociations, et, d'après l'accusation et l'arrêt, c'est de la Société de secours mutuels que sont partis les mots d'ordre et tous les faits qui constituent le délit de coalition. Notre intention n'est pas de discuter l'arrêt, étant fermement convaincus que les magistrats ont rempli un devoir qu'il leur était pénible d'accomplir, en appliquant une loi sévère. Nous ne serions, d'ailleurs, pas juste si, après avoir loué la belle plaidoirie de l'avocat, nous ne rendions pas hommage au talent et à la modération de l'avocat général. Mais quel que soit notre respect pour l'œuvre de la justice, il nous sera permis sans doute de tirer des faits les conclusions et l'enseignement qu'ils renferment. La Société de secours mutuels, que l'accusation et l'arrêt ont sévèrement traitée, est sans doute sortie de son rôle officiel, et il est incontestable que rien dans ses statuts ne lui confère la mission dont elle s'est chargée. Il ne faut cependant pas se montrer trop rigoureux, ni méconnaître la force des choses. La question du taux des salaires est intimement liée à l'assistance publique, et la connexité des matières peut facilement conduire une société de secours mutuels à s'intéresser aux ressources de ses membres. Il est d'ailleurs bien naturel que des ouvriers ayant le même intérêt et sentant que, dans leur isolement, ils sont dans l'impossibilité de se défendre, s'adressent spontanément à la société qu'ils connaissent, qui a été faite par eux et pour eux, qui par sa composition et son but est dévouée aux intérêts de la classe ouvrière. Qui donc auraient-ils chargé de leurs intérêts? Où auraient-ils pu choisir mieux? Et je demande à toute personne de bonne foi si la Société de secours mutuels n'était pas la représentation la plus naturelle d'ouvriers qui n'en avaient pas d'autre. J'admets avec M. l'avocat général et avec l'arrêt que la Société de secours est sortie des attributions que lui confère la législation actuelle. Je pense aussi que si les corps de métiers avaient chacun une chambre ou un syndicat, il serait juste de maintenir les sociétés de secours mutuels dans les limites de leurs pouvoirs et de réprimer tous les empiétements. Mais dans un ordre de choses où l'ouvrier est condamné à l'isolement, on devrait peut-être voir d'un regard plus indulgent les usurpations commises par une société constituée pour venir, dans les

mauvais jours, en aide aux ouvriers qui l'ont investie de leur confiance, d'accord avec le gouvernement qui l'a autorisée. Je vais plus loin. Puisqu'il est question de syndiquer les corps de métiers, ne pourrait-on pas, pour profiter d'une institution déjà régulièrement établie, étendre les attributions de la société de secours mutuels? Quel inconvénient y aurait-il à charger les mêmes hommes, qui envoient des secours aux ouvriers malades, de porter la parole au nom des ouvriers valides? Les améliorations qui consistent à se servir des institutions déjà existantes sont les meilleures, parce qu'elles sont les plus simples et qu'elles donnent aux innovations la force de la tradition. Aussi serions-nous plus porté à étendre les attributions des sociétés de secours mutuels, qu'à créer une représentation spéciale et distincte pour la classe ouvrière. Nous sommes donc bien éloigné de partager le vœu de ce maître imprimeur qui s'est écrié : « Tant qu'on ne dissoudra pas la Société de secours mutuels, elle sera un centre de coalition qui agitera les ouvriers typographes. » Elle pourrait, au contraire, selon nous, si elle était investie d'une mission officielle, faire cesser bien des dissentiments, calmer bien des irritations, prévenir bien des luttes.

Il y aurait injustice à croire qu'en parlant comme nous venons de le faire, nous cherchons une vaine popularité. Ainsi que M. Berryer, nous avons défendu ce qui nous paraissait être juste, sans nous inquiéter des accusations de socialisme que les intérêts contraires ne nous épargneront sans doute pas. Mais ce mot déclamatoire, plus injurieux que probant, ne nous détournera pas de la voie de l'équité. On abuse fort de la terreur qu'ont inspirée les socialistes. Quoique sérieuse, cette crainte ne dispense pas de se montrer bienveillant et juste envers les ouvriers. La bienveillance et la justice ne sont-elles même pas le meilleur moyen de dissiper ces appréhensions? Il y a bientôt quatorze ans que le socialisme pèse sur la société française comme un cauchemar. Le monstre a dévoré presque toutes nos libertés et, quoique vaincu, il nous épouvante après sa défaite par le souvenir des menaces qu'il a proférées autrefois. Je suis loin de croire que le danger du socialisme soit chimérique; mais je pense qu'on se trompe sur les moyens de le combattre. Soyons sévères contre les utopies et les violences; mais pour donner un plus grand crédit au jugement que nous porterons, commençons par être justes dans nos rapports avec la classe ouvrière. Les grotesques inventions des utopistes ne me feront plus peur le jour où les ouvriers seront convaincus qu'on les traite avec justice, parce qu'alors les irritations latentes, qui font la force des agitateurs, auront pris fin. Le grand grief qui rendit la bourgeoisie hostile à l'ancien régime était puisé dans l'idée de justice, souvent méconnu par la législation antérieure

à 1789. Ce grief put être parfois exagéré; mais il était fondé en bien des points. Nous adjurons la bourgeoisie de se montrer, à son tour, fidèle aux idées qu'elle a servies; qu'elle ne laisse pas aux ouvriers l'occasion de lui imputer les griefs qu'elle a autrefois élevés contre l'aristocratie nobiliaire; qu'elle ne se perde pas par les mêmes causes qui ont servi à humilier la noblesse d'épée et de robe!

La modération dont les typographes ont donné la preuve constante pendant tout le cours de cette affaire, semble rendre inutiles les conseils que nous allons donner aux ouvriers. Cependant, comme tous les corps de métiers ne sont pas également éclairés, nous finirons en esquissant le tableau des déceptions que les grèves ont causées à leurs devanciers. Si ces pages tombent sous les yeux de quelque ouvrier, elles lui apporteront peut-être quelque lumière sur les dangers des coalitions et lui inspireront l'esprit de prudence.

Les coalitions ont rarement porté bonheur à ceux qui les ont faites; l'histoire des grèves en Angleterre est une série de douleurs dont les ouvriers ont presque toujours plus souffert que les maîtres. Quelques-unes ont été également funestes aux uns et aux autres puisqu'elles ont produit la suppression de l'industrie. Dans un discours tenu devant une assemblée populaire, O'Connel a déclaré que les coalitions avaient chassé l'industrie de Dublin et des autres cités de l'Irlande. L'industrie de Nordwich a été ruinée par la grève de 1830. A Manchester, il y a eu grève dans les années 1826, 1829, 1833, 1837, 1842, et chaque fois les ouvriers ont été obligés de renoncer à leurs prétentions, après avoir improductivement dépensé des sommes considérables et souffert des privations qui les ont mis, de guerre lasse, à la disposition de leurs patrons. A Glascow les fileurs ont fait, en 1837, une grève de quatre mois pendant laquelle ils ont dépensé 600,000 francs. Ils ont fini par rentrer aux conditions qu'il a plu aux maîtres de fixer, et on raconte que le chef de la grève qui gagnait, avant le chômage, une quarantaine de francs par semaine fut réduit, par suite de la fermeture de la fabrique qui l'employait, à casser des pierres sur les routes au prix de dix francs environ par semaine. Le plus instructif des exemples est celui que nous présente la coalition qui fut organisée en 1836 par les ouvriers fileurs de Preston. Voici le récit qu'en a fait M. Léon Faucher dans ses *Etudes sur l'Angleterre :* « Au mois d'octobre 1836, dit-il, les ouvriers fileurs de Preston gagnaient en moyenne 22 shillings 6 d. (28 fr. 60) par semaine ou près de 5 francs par jour. Mais, dans la ville voisine de Boston, la moyenne des salaires s'élevait alors à 26 shillings 6 d. (33 fr. 75) pour les mêmes ouvriers. Les fileurs de Preston, excités par les émissaires de l'Union, demandèrent à être mis sur le même pied que leurs voisins. Les fabricants s'assemblèrent et, reconnaissant qu'il y avait quelque chose

de fondé dans ces plaintes, ils offrirent une augmentation de 10 pour 100, qui reportait le salaire de la semaine à un taux nominalement inférieur de 1 fr. 15 au prix de Boston, mais tout à fait égal si l'on tient compte du bon marché des denrées. On ne parvint pas à s'entendre, et les quarante-deux filatures de la ville s'arrêtèrent à la fois.

« Dans les premiers jours qui suivirent la rupture, le peuple fit bonne contenance; il ne paraissait éprouver ni souffrance ni regret. Mais cette attitude stoïque ne tarda pas à se démentir. Il y avait à peine un mois que le travail avait cessé, quand les rues de la ville se remplirent de mendiants; l'administrateur des secours publics fut assiégé de demandes, et la population du dépôt de mendicité s'accrut rapidement. A cette époque, les fileurs recevaient de l'Union une subvention de 5 shillings par homme et par semaine; les rattacheurs de 2 à 3 shillings; quant aux cardeurs et aux tisserands, ils n'avaient d'autre ressource que la pitié des manufacturiers, qui se manifestait par l'aumône d'un morceau de pain chaque jour.

« Vers le milieu de décembre, les fonds de l'Union se trouvèrent épuisés. Le conseil municipal, ému de cette détresse, vota un faible secours de 100 liv. sterl. Il était évident que la lutte touchait à son terme. Les manufacturiers prirent la résolution d'ouvrir leurs ateliers, annonçant qu'ils ne retireraient pas l'offre faite par eux d'augmenter de 10 pour 100 les prix courants du travail, mais exigeant de chaque ouvrier, qu'ils admettaient, l'engagement de rompre avec l'Union. La première semaine qui suivit cette déclaration, quarante fileurs seulement répondirent à l'appel des maîtres; dès la seconde semaine on en comptait cent; quarante furent en outre attirés des villes voisines, et les services des autres devinrent moins nécessaires, les maîtres s'étant décidés à employer les métiers renvideurs. A la fin de la querelle, deux cents fileurs, ceux qui avaient soulevé et prolongé l'agitation, remplacés par d'autres ouvriers, se virent réduits à quitter la ville.

« Durant cette coalition, soixante-quinze personnes furent arrêtées pour cause de désordre; douze furent condamnées à l'emprisonnement comme s'étant rendues coupables de menaces ou de violences; vingt jeunes filles descendirent au rang des prostituées; deux personnes furent condamnées à la déportation, et trois moururent de faim. La perte essuyée par les ouvriers, à ne parler que du salaire, s'éleva à un million et demi de francs; les maîtres perdirent plus d'un million, les petits boutiquiers furent ruinés[1]. »

Puissent ces tristes exemples, plus encore que nos exhortations, fortifier l'esprit de justice chez les patrons et l'esprit de prudence chez les ouvriers!

[1] *Études sur l'Angleterre*, par Léon Faucher, t. II, p. 247.

Résumons en quelques mots les trop longs développements qui précèdent. Nous demandons: 1° que le gouvernement qui tient le droit de réunion dans ses mains, à la disposition de son pouvoir discrétionnaire, autorise les corps de métier à se donner des représentants ou syndics, ou confère cette mission à la société de secours mutuels dans les villes où il y en a; 2° que les réclamations relatives au salaire soient l'objet de négociations entre les syndics des ouvriers et les chambres des patrons; 3° qu'en cas de désaccord une commission mixte d'ouvriers et de chefs d'atelier, dont le président serait nommé par le gouvernement, soit appelée à donner un avis sur le différend; 4° que si, après l'avis de la commission mixte, il y avait coalition, elle ne fût punissable qu'autant qu'elle serait injuste et abusive. En d'autres termes, sur ce dernier point, nous demandons que le législateur réformant la loi de 1849 adopte l'amendement que MM. Valette et Wolowski avaient proposé à l'Assemblée nationale législative.

A. Batbie.

OTTO GARTNER

Wilhelm Gartner de Steinbach, mon père, était, à la fin du siècle dernier, l'unique représentant d'une famille patricienne de Schwitz, qui depuis plusieurs générations avait donné des officiers de mérite aux compagnies suisses entretenues par les rois de France. Pourvu lui-même d'une commission de lieutenant aux gardes, il avait passé sa première jeunesse à Paris. Mais, son corps ayant été licencié en 1792, il revint habiter le vieux château de Steinbach, près du village de Goldau, au pied du mont Ruffi, à quelques lieues de Lucerne. C'est là qu'il possédait un bien modique, mais qui passait pour considérable dans un pays où les grandes fortunes sont très-rares.

Vers 1798, ses concitoyens le nommèrent landamman du canton de Schwitz; et, peu après, il épousa la fille d'un pauvre gentilhomme breton, poussé par l'émigration sur la terre hospitalière de Suisse. Magistrat, agriculteur, père de famille, Wilhelm Gartner fit de son mieux pour remplir ses différents devoirs. La plus grande union régnait entre lui et ma mère. Ils avaient trois fils : j'étais le plus jeune.

Au mois de mai 1806, je venais d'atteindre ma cinquième année, ma mère m'avait emmené passer quelques jours à Lucerne chez une vieille parente, ma marraine, lorsqu'un affreux événement vint tout à coup jeter la consternation dans le pays, et nous plongea, ma mère

et moi, dans le deuil et la misère. Le 5 mai, vers dix heures du matin, une partie de la montagne du Ruffi s'écroula dans la vallée du Goldau et couvrit de ses immenses débris plusieurs milliers d'arpents de terre. Mon père, ses deux fils aînés, et tous les gens qui habitaient le château de Steinbach, les maisons voisines et le village de Goldau furent ensevelis sous cette effroyable avalanche. Nos champs et nos maisons disparurent du même coup.

Seuls survivants de la famille, ma mère et moi, nous avions échappé à la mort; mais, dans son désespoir, ma mère semblait parfois le regretter, et elle avait besoin de me serrer dans ses bras pour se rattacher à la vie. Pour moi, je ne pouvais comprendre dans toute son étendue le malheur qui nous atteignait, j'éprouvais seulement une grande terreur en voyant la désolation universelle.

Deux ans après cet horrible événement qui nous avait laissés sans ressources, ma mère fit en France un petit héritage qui se composait d'une somme de quatorze mille francs en argent et d'une maison avec ses dépendances, savoir : un jardin, un pré et trois ou quatre arpents de terre labourable. Le tout, réuni à la somme placée sur l'État, formait environ douze cents francs de revenu.

Nous vînmes habiter la maison qui venait de nous écheoir. Elle était située aux portes de Chalonnes, en Anjou, sur les bords de la Loire. Là, ma mère sut gouverner sa petite fortune de façon à me donner quelque éducation et à conserver elle-même les apparences d'une situation honorable.

Madame Gartner ne passait pas sans doute pour être bien riche, mais on la croyait dans l'aisance. Sa maison brillait par une admirable propreté, l'ordre y tenait lieu de luxe; son jardin s'ornait en été de belles fleurs, les fruits y abondaient; les trois ou quatre champs se prolongeant au delà étaient cultivés avec soin; partout une économie dissimulée avec intelligence. Jamais un marchand ne se voyait obligé d'attendre payement après avoir fourni quelque denrée au petit logis du Pin, c'est le nom que portait notre maison; jamais surtout un pauvre n'était venu frapper inutilement à notre porte. Nous avions le nécessaire, voire même un peu de superflu : trois fois par an ma mère donnait un dîner de cinq ou six couverts aux personnes qui formaient le cercle étroit de nos connaissances.

Mon instruction avait été confiée à un ancien oratorien, l'abbé Perrin, autrefois professeur au collége de la Flèche. Je fis sous sa direction des études assez bonnes. Lorsque j'eus atteint dix-huit ans, le bon abbé déclara qu'il n'avait plus rien à m'apprendre, ce qui toutefois faisait plus l'éloge de sa modestie que de mon savoir. La vérité est qu'il était vieux et fatigué, le repos lui devenait nécessaire, repos d'ailleurs bien justement mérité. Il avait une petite fortune dont les

pauvres jouissaient plus que lui. Jamais il n'avait voulu recevoir d'émoluments pour les soins qu'il me donnait; il acceptait seulement de petits cadeaux, par délicatesse, afin de n'avoir pas l'air de me donner gratuitement son temps.

A l'époque où nous avions quitté Lucerne, deux ans après la terrible catastrophe du Ruffi, la vieille parente, chez laquelle nous avions vécu pendant ces deux années, fit présent à ma mère d'un portrait en pied de Fritz Gartner, mon aïeul. Ce portrait, qui représentait un brillant capitaine aux Cent-Suisses, exerça une grande influence sur mon imagination enfantine : je voulais être soldat. Ma mère n'avait pas précisément envie de satisfaire mon goût qui n'était qu'une fantaisie puérile, cependant elle en profita pour stimuler mon ardeur à l'étude. « Travaille bien, mon cher Otto, me disait-elle souvent, tu pourras devenir officier comme ton grand-père. »

Peu à peu cette parole que j'avais prise au sérieux entra si bien dans ma tête que je songeai réellement à faire tous les efforts imaginables pour atteindre ce but, qu'on ne m'avait proposé d'abord que comme un mobile d'émulation. Ma mère elle-même, me voyant si fortement déterminé, en vint à considérer la chose comme possible. Il lui eût fallu, à la vérité, faire une brèche considérable à son petit capital pour payer ma pension à l'une des écoles du gouvernement, si j'y étais admis un jour; mais cette perspective ne l'effrayait pas, elle était résolue à tous les sacrifices pour m'assurer un avenir.

Lors donc que l'abbé Perrin eut cessé de me donner des leçons, je me livrai avec ardeur à l'étude des mathématiques. Malheureusement mon instruction avait été fort négligée de ce côté-là. J'étais seul, sans maître, sans direction; selon toute apparence, les deux années qui me restaient avant d'atteindre la limite d'âge fixée pour l'entrée à l'École polytechnique (déjà je ne pouvais plus songer à l'École militaire), ne devaient pas suffire pour réparer le temps perdu. Cependant, je travaillai avec courage, et je subis mes examens d'une manière qui me parut satisfaisante, faute de point de comparaison.

Je me flattais, hélas! Lorsque le *Moniteur* publia la liste des candidats reçus, j'y cherchai vainement mon nom.

Frappé comme par un coup de foudre, il me sembla que tout avenir était fermé pour moi. « Que peut faire un jeune homme en ce monde, me disais-je, sinon entrer dans l'armée, dans la magistrature ou dans le commerce? Je ne puis faire mon droit, les ressources de ma mère ne me permettraient pas de vivre plusieurs années dans une grande ville. Entrer dans le commerce? Outre que je n'y ai aucun goût, l'argent me manque. Eh bien, je serai soldat, en dépit de tout : je m'engagerai! »

Ce que je m'étais dit tout bas, je le déclarai tout haut. Ma mère,

qui avait infiniment de tact et de sens, ne me heurta point de front; elle me laissa réfléchir pendant quelques jours, sûre que je ne tarderais pas à revenir à des sentiments plus raisonnables. Certes, elle ne craignait pas de trouver en moi une résistance absolue, elle pouvait tout sur mon cœur; mais elle devait précisément une partie de son autorité au soin qu'elle avait toujours pris de n'en point user violemment et hors de propos.

La chose arriva comme elle l'avait prévu. Au bout de quelques jours, mon chagrin, sans s'être dissipé complétement, ne me poussait plus aux partis désespérés.

— Eh bien, Otto, me dit un matin ma mère, songes-tu toujours à t'engager? J'ai voulu te laisser le loisir d'y penser; cependant je ne te cacherai pas que, si tu mettais cette idée à exécution, j'en aurais une affliction véritable.

— En parlant ainsi, ma mère, lui répondis-je, vous avez résolu la question. Moi! vous causer une affliction! oh! non! Et pourtant, que ferai-je? à quoi suis-je bon, puisque je n'ai pas réussi?

— Mon enfant, reprit-elle, ton chagrin t'empêche de juger sainement des choses : tu n'as pas réussi, à la vérité; mais combien d'autres, qui s'étaient préparés depuis plus longtemps que toi, ont eu le même sort? Et crois-tu pour cela qu'ils sont incapables de tout?

— Non, sans doute, ils ont des amis, des protections, de la fortune peut-être. Tandis que moi, seul et sans secours, j'avais besoin de conquérir une position de haute lutte. J'ai échoué : la chance unique sur laquelle je pouvais compter m'échappe sans retour.

— Allons, Otto, conviens-en, c'est le découragement qui te fait parler ainsi. Sois homme, tâche de mettre dans tes actions la virilité qui paraît dans ton extérieur. Je suis fière, je l'avoue, de ta belle taille et de ton air décidé; mais ces avantages me toucheraient bien peu si, avec cela, tu avais le cœur faible. Vois : nous sommes pauvres; le travail, qui est un devoir pour tous les hommes, est en outre une nécessité pour toi. Puisque la Providence a permis que tu reçusses une éducation supérieure à celle des petites gens qui nous entourent, tu dois la mettre à profit. Ta naissance, sans être illustre, t'oblige également : ton père remplissait, comme landamman de Schwitz, la première charge de ce petit État : essaye, mon bon fils, de reconquérir une position sociale qui l'eût satisfait s'il eût vécu. Sache bien ceci : jeunesse occupée, forte maturité, vieillesse vertueuse, tout cela se tient. Me comprends-tu, Otto?

— Oui, ma mère, je vous comprends, et je suis prêt à faire ce que vous désirez.

— Bien, mon ami, je n'attendais pas moins de toi. Puisqu'il en est

ainsi, je te dirai tout de suite que, sans te consulter, j'ai prié notre excellent M. Renou, que sa place de percepteur met en rapport avec le receveur particulier d'Ancenis, d'écrire à ce dernier afin de lui demander pour toi une place dans ses bureaux. La réponse m'est arrivée ce matin. Le receveur particulier, M. Duclos, consent à te prendre en qualité de cinquième employé; il te donnera quarante francs d'appointements par mois. C'est bien peu sans doute : que cela ne t'arrête pas cependant, il faut commencer par les postes les plus humbles et les moins rétribués. D'ailleurs, je t'aiderai jusqu'au moment où tu pourras te suffire à toi-même.

— Je commencerais par travailler sans appointements, si cela devait seulement vous faire plaisir, ma bonne mère; mais quand faudra-t-il partir?

— Hélas! mon pauvre enfant, dès demain, si tu veux me croire : plus tôt tu partiras, mieux cela vaudra. Tu resterais ici encore pendant un mois, que nous n'en aurions pas moins sans cesse devant les yeux le terme de ce dernier séjour; notre angoisse se prolongerait, et voilà tout. Enfin, Chalonnes n'est qu'à sept lieues d'Ancenis, j'aurai fréquemment de tes nouvelles, et si tu peux venir me voir de temps en temps...

Ma mère n'acheva pas cette phrase, sa voix tremblait, les larmes la gagnaient. Elle se leva et sortit en me faisant signe de rester.

J'étais ému moi-même bien plus que je ne l'aurais imaginé d'avance. Quitter Chalonnes ne m'avait jamais paru très-effrayant lorsque j'y songeais de loin; mais, au moment de prendre cette résolution, je sentais tout à coup la force des liens qui m'attachaient à ma mère, à nos douces habitudes, à notre tranquille foyer, à cette maison, à ce jardin, à ces jolis lieux d'alentour, témoins des jeux de mon enfance. Tout cela m'apparaissait autour de l'image de ma mère comme un cadre charmant. Et j'allais m'éloigner, perdre ces biens si précieux, pour m'ensevelir dans un bureau où je devrais désormais travailler assidûment sous le contrôle d'un maître fort dur peut-être. « Ah! me disais-je, si du moins je connaissais ce receveur particulier, s'il ressemblait au bon abbé Perrin! » Je m'assis tristement et me laissai aller à mon chagrin.

Un quart d'heure s'était écoulé, ma mère rentra, sa figure avait repris toute sa sérénité.

— Allons, Otto, me dit-elle, il ne faut pas s'asseoir et pleurer; il faut agir. J'ai eu tort de laisser paraître devant toi mon chagrin; cependant, ne t'y trompe pas, je m'occupe moins du vide qui se fera près de moi lorsque tu seras parti que des dangers que tu peux courir. Tu vas être seul, sans amis et sans conseils; plus d'un piége te sera tendu; on rira de ta simplicité; on te dira que tu sens le villa-

geois. Moque-toi des rieurs, ils se tairont bientôt. Va, sois-en sûr, la simplicité dans le jeune homme, c'est la fleur dans la plante; le fruit qui en doit sortir, c'est la justice et la droiture dans l'homme fait. Mais non, mon Otto, je ne m'inquiète pas, tu ressembles à ton père : Wilhelm Gartner était l'honneur et la vertu mêmes; il m'a été enlevé, mais tu me restes pour être la joie et la couronne de ma vieillesse.

A l'appui de ces paroles, ma mère m'adressait un regard affectueux et confiant. Certes, elle ne se trompait pas en pensant que je m'efforcerais de réaliser ses espérances : j'avais pour elle un amour filial, un respect et une admiration sans bornes; elle était bien à mes yeux *la femme forte* dont parle l'Écriture, et je ne m'aveuglais point à son égard, le témoignage de tous ceux qui la connaissaient corroborait mon jugement. Elle ne possédait aucun des dons extérieurs qui causent l'illusion; elle était d'une taille très-médiocre, ses traits marquaient seulement la bonté; elle avait la vue fort basse, ses gestes et sa démarche, par leur indécision, trahissaient cette infirmité; mais sous des dehors aussi humbles une âme, un esprit, un cœur admirables! Active, laborieuse, sévère à elle-même, s'oubliant toujours, uniquement occupée de ses devoirs, pleine de mansuétude pour les autres, jugeant tout avec équité, douceur et une étonnante justesse. « Votre mère, me disait quelquefois M. Renou, est une fée, une sainte fée, veux-je dire; elle n'a jamais vu le monde, mais elle l'a deviné; elle sait tout, elle juge tout, et ne se trompe jamais. Si vous avez du cœur, mon garçon, vous ne lui ferez jamais de peine, car c'est la meilleure et la plus noble personne que j'aie vue. » Il disait à merveille, le brave homme, et ses paroles n'avaient pas été perdues pour moi; elles s'étaient gravées au plus profond de mon âme.

— Ma mère, m'écriai-je, lorsqu'elle eut achevé de parler, je ne veux ni m'asseoir ni pleurer; j'embrasse de grand cœur le parti que vous me proposez et, s'il plaît à Dieu, je ne tromperai pas votre attente.

Je consacrai la soirée à mes préparatifs de départ, et, le lendemain, j'étais prêt de bonne heure. Ma mère voulut m'accompagner jusqu'à l'endroit où je devais prendre le bateau à vapeur faisant le service d'Angers à Nantes et desservant l'escale d'Ancenis.

Nous étions au 20 août, à cette époque de l'année la Loire est fort basse, et le bras qui baigne les murs de Chalonnes ne contient plus assez d'eau pour le bateau à vapeur : les voyageurs sont obligés de prendre une petite barque et de gagner ainsi le bras principal, là ils attendent le passage du bateau.

Au moment où j'allais m'embarquer, ma mère m'embrassa et me fit ses dernières recommandations; sa voix était ferme, un pli de son front marquait seul l'effort qu'elle faisait pour contenir ses larmes. Je

ne pleurais pas non plus, mais mon cœur était si gros, mon esprit si inquiet, que j'entendais à peine ce qu'elle me disait. La voix du batelier m'arracha à ce trouble douloureux : je prononçai une fois encore le mot adieu! et je m'élançai dans la barque. Ma mère s'éloigna à pas lents, gagna un petit tertre ombragé par un saule, et s'assit la tête tournée du côté de la Loire. On eût dit qu'elle nous suivait des yeux, mais je savais que sa vue basse ne lui permettait pas de voir à plus de dix pas du rivage; elle écoutait sans doute le bruit des rames. Enfin, lorsqu'elle nous crut hors de toute portée, elle laissa éclater sa douleur; je la vis de loin se cacher la figure dans son mouchoir. Ce spectacle me navrait, j'aurais volontiers supplié le batelier de me ramener à terre, si la présence des autres passagers ne m'eût fait comprendre que mes prières seraient vaines. Lorsque le bateau à vapeur parut, j'hésitai encore à y prendre place; cependant la raison me fit triompher de cette défaillance, et je montai sur le pont. Longtemps mes yeux restèrent fixés sur les coteaux lointains de Chalonnes; à mesure qu'ils s'effaçaient à l'horizon, mon imagination en reformait les contours, et je croyais les revoir encore. Lorsqu'ils disparurent enfin, je me crus perdu dans un monde immense et inconnu. Toutefois cette émotion s'effaça peu à peu; le bruit du bateau, le mouvement des passagers, les aspects variés du paysage me procurèrent bientôt une distraction salutaire. D'ailleurs, j'avais vingt ans; si, en certaines choses, mes impressions étaient encore celles d'un enfant, parce que, pour la première fois de ma vie, je me voyais seul et séparé de ma mère, cet état ne pouvait être durable; j'allais y être arraché en quelques heures : ma vraie nature apparaissant alors, à mon grand étonnement, je ne devais me trouver ni aussi timide ni aussi naïf que je l'avais cru moi-même jusque-là. Dans les petites épreuves qui m'attendaient, le premier pas seul serait incertain.

En arrivant à Ancenis, le bateau accosta un ponton qui servait de débarcadère. Je désignai ma malle à un portefaix qui la chargea sur ses épaules et l'emporta d'un pas fort leste. Je ne sais quel embarras m'arrêta un instant : lorsque je voulus suivre mon homme, le pont volant qui conduisait sur le ponton se trouva encombré de gros bagages; voulant néanmoins suivre ma malle, je m'engageai sur une planche légère placée en dehors du pont volant; mais au beau milieu la planche se rompit sous le poids de mon corps, et je tombai à l'eau. Le mal n'était pas grand, je savais nager; en deux minutes j'eus atteint le rivage, ne perdant, de l'aventure, qu'un livre que j'avais sous le bras au moment de ma chute. Mais, par malheur, le ponton reposait sur un lit de vase, je sortis de l'eau noir des pieds à la tête. Quelques gamins attirés par l'arrivée du bateau à vapeur me trouvèrent, en l'état où j'étais, un objet très-digne de leur attention, et me

firent l'escorte la plus désobligeante du monde. Pour échapper à leur gaieté maligne, je me hâtai de rejoindre l'homme chargé de ma malle, et d'entrer dans la première auberge qui se trouva sur le port.

L'enseigne de ladite auberge portait une ancre d'or : mais les maîtres du logis avaient, paraît-il, épuisé dans l'enluminure de leur enseigne toute la dépense décorative qu'ils prétendaient faire, car l'intérieur de leur maison ne présentait ni dorure, ni ornement d'aucune sorte. Le rez-de-chaussée se composait de deux pièces, la cuisine et une grande salle occupée par une douzaine de tables grossières, un nombre proportionné de bancs et quelques escabeaux en bois. Au moment où j'entrai, la salle était vide, trois ou quatre mariniers seulement buvaient et fumaient dans la cuisine. A mon apparition, ils interrompirent leurs propos et me regardèrent avec étonnement. Je craignais au premier abord de n'avoir échappé à la conduite burlesque qu'on me faisait dans la rue que pour devenir la risée de quelques ivrognes; mais je me trompais heureusement : les buveurs cessèrent bientôt de m'inspecter et reprirent leurs libations. M'adressant alors à l'hôtesse, grosse matrone portant triple menton, je lui demandai une chambre. Elle me conduisit à l'étage supérieur dans une pièce située au-dessus de la grande salle et garnie d'autant de lits que celle-ci avait de tables.

— Je désirerais être seul, lui dis-je en jetant un regard d'effroi sur cette rangée de grabats dont les draps jaunes et maculés soulevaient le cœur.

— Sans doute, répondit-elle, c'est ce que j'entends aussi : croyez-vous que je ne connais pas mon monde? Vous devez être un des commis de *l'Union des Chalands*. M. Merruau me l'avait bien annoncé qu'il m'enverrait un de ses jeunes gens pour gager une douzaine de lurons : « C'est chez vous, madame Godillard, me disait-il la semaine dernière, qu'on trouve les meilleurs mariniers, il n'y pas une maison comme la vôtre entre Angers et Nantes. » Et il avait raison en ça; mais il a tort de m'appeler madame Godillard; je me nomme madame Godard : qu'ils appellent mon mari Godillard tant qu'ils voudront, mais, pour moi, je veux être *respectuée*.

Tout en parlant ainsi avec volubilité, madame Godard s'avançait à travers la double rangée de lits et m'introduisait dans une autre chambre :

— Là, monsieur, me dit-elle; serez-vous bien ici, hein? Voilà une jolie couchette, j'espère, et je vous mettrai des draps blancs !

— Mais je voudrais être seul, et voici encore trois lits qui me paraissent avoir été occupés.

— Oh ! ce n'est rien; il n'y a ici qu'un maître charpentier, son ou-

vrier et deux apprentis; les apprentis couchent ensemble; mais vous coucherez seul, comme vous le désirez. Allez, ne vous inquiétez pas, restez seulement huit jours à l'*Ancre d'or*, et vous direz ensuite, je m'en rapporte à vous, si jamais de votre vie vous avez été mieux couché et mieux nourri.

— Ainsi, vous ne pouvez pas me donner une chambre où je serais seul, absolument seul?

Madame Godard se retourna vivement de mon côté et me lança un regard de surprise et d'indignation.

— Comment! seul! absolument seul! Ah çà! vous moquez-vous de moi? Je vous donne ma plus belle chambre, un bon lit, des draps blancs, une honnête compagnie, et vous n'êtes pas content! Faudrait apparemment mettre mon monde dehors pour vous faire plaisir? Par ma foi, c'est ce que je ne ferai pas; allez ailleurs si ça vous plaît.

Je ne me le serais pas fait dire deux fois, si l'heure avancée, l'état pitoyable de mes habits tout couverts de boue, et le froid que j'éprouvais m'eussent permis de chercher une meilleure auberge. D'un autre côté, j'entendais encore dans la rue les cris des gamins qui m'avaient accompagné depuis le port, et je ne me souciais nullement de me remettre à leur discrétion : je me décidai donc à rester là où j'étais. Après tout, mes compagnons de chambrée étaient peut-être d'honnêtes gens, comme on me l'affirmait, et, si mauvais que fût le gîte, il m'abriterait bien pour une nuit. Cette résolution prise, je cherchai à apaiser la dame en lui demandant à souper. Nous fûmes bientôt grands amis, et je n'eus pas trop à me repentir du parti auquel je m'étais résigné. Madame Godard, flattée d'héberger un beau monsieur, m'entoura de soins, me fit faire la meilleure place au coin du feu, me traita de cousin, par une aimable familiarité à laquelle j'étais loin de prétendre, et, sur toutes choses, recommanda le silence aux buveurs.

— Le commissaire, leur répétait-elle chaque fois qu'il arrivait un nouveau venu, m'en a coulé dans le tuyau de l'oreille, voyez-vous, long comme d'ici dimanche. Gare aux tapageurs! je ne vous dis que ça, les amis!

Malgré les efforts de la bonne femme, je dormis assez mal; mais, au fond, j'étais beaucoup plus tourmenté du chagrin d'avoir quitté ma mère et des incertitudes de ma nouvelle vie que de l'étrange compagnie dans laquelle je me trouvais momentanément.

II

Le lendemain matin, malgré mon très-vif désir de quitter l'*Ancre d'or* au plus vite en m'assurant un logement ailleurs, je crus que mon premier devoir était de rendre visite à M. Duclos. J'éprouvais une certaine appréhension à la pensée de paraître devant un personnage aussi important que le receveur des finances de l'arrondissement d'Ancenis. Jamais jusque-là je n'avais fait ce que l'on appelle une visite officielle, et j'imaginais que celle-ci devait être rangée dans cette catégorie. Ma mère avait assurément quelques connaissances à Chalonnes et aux environs : les manières des personnes que nous voyions, quoique fort simples, étaient celles de la bonne compagnie, et je savais me présenter dans un salon sans trop d'embarras; mais la bienveillance qu'on me témoignait chez des amis m'avait rendu bien facile l'accomplissement des petits devoirs de société, que d'ailleurs ma mère m'indiquait toujours d'avance. Ici tout changeait subitement : j'étais seul, j'allais avoir affaire à un étranger, à un homme froid, sans doute, qui verrait en moi un inférieur, un commis, un suspect en quelque sorte. Bref, pour un garçon de mon âge, je tremblais plus qu'il n'est convenable. Néanmoins il n'y avait pas à hésiter, je quittai l'*Ancre d'or* vers dix heures du matin.

D'après les indications qui m'avaient été données par madame Godard, je n'eus pas de peine à trouver l'hôtel de la Recette. C'était une maison de bonne apparence, on n'en pouvait dire davantage; mais elle me parut pleine de majesté. Je passai et repassai dix fois devant la porte, cherchant à me recueillir et préparant mes paroles. A la fin, comme mon esprit s'embrouillait de plus en plus, je fis appel à tout mon courage, et je franchis la porte cochère. Elle donnait accès sous un porche où se trouvaient à droite l'entrée des bureaux, à gauche celle des appartements du receveur. Je sonnai et je demandai M. Duclos. Un valet de chambre me conduisit dans un salon où il me pria d'attendre. Demeuré seul, mes yeux se portèrent successivement sur la glace, la pendule, les flambeaux, le tapis, les rideaux, les siéges; tout cela me semblait d'une beauté merveilleuse. « Quel luxe, me disais-je, combien les plus belles maisons de Chalonnes sont loin d'être aussi magnifiquement meublées ! » Je n'avais pas fini l'inspection de ces richesses, lorsque le valet de chambre rentra.

— Monsieur a la goutte, me dit-il, et ne peut pas quitter sa chambre; veuillez me suivre.

Un instant après j'étais en présence du maître. Si j'avais cherché à deviner son âge, je lui aurais donné de quarante-cinq à cinquante ans; il avait les cheveux gris et clair-semés, la barbe fort noire au contraire et taillée en gros favoris qui encadraient sa figure, belle, régulière et sans rides. Il était assis dans un fauteuil, la tête un peu renversée, les jambes étendues, enveloppées de flanelle et appuyées sur un tabouret. L'expression de tristesse et de souffrance répandue sur sa physionomie venait de la goutte selon toute apparence; en définitive, il avait l'air moins redoutable que je ne me l'étais figuré.

— Asseyez-vous, monsieur, me dit-il après avoir répondu à mon salut par une inclination de tête, puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler?

— Monsieur, je suis le jeune Gartner.

— Le jeune Gartner? Ah! et quelle affaire vous amène, s'il vous plaît?

— Je croyais que M. Renou avait annoncé mon arrivée. N'avez-vous pas eu, monsieur, la bonté de lui répondre que vous me recevriez en qualité de cinquième employé?

— Ah! fort bien, je me rappelle à présent: Gartner? Otto Gartner, je crois?

— Oui, monsieur.

— Alors rien de mieux; vous arrivez à temps, car nous avons du travail par-dessus la tête en ce moment. Eh bien, savez-vous chiffrer? Connaissez-vous la comptabilité?

— Je ne connais pas la comptabilité, mais je sais l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie...

— Doucement, mon cher monsieur Gartner, m'interrompit-il en souriant, tout cela est inutile ici, nous n'avons besoin que des quatre règles; la comptabilité aussi est nécessaire, si l'on veut avancer, le reste ne sert à rien. Dans les finances, il faut de l'exactitude, de l'ordre, de la probité surtout. M. Renou m'a dit du bien de vous, j'espère qu'il n'y a pas mis trop de complaisance, et que vous justifierez ses éloges.

— Monsieur, je m'efforcerai...

— Bien, bien, je n'aime pas les protestations.

En disant cela, M. Duclos me regardait fixement, puis il se souleva sur son fauteuil et tira un cordon de sonnette.

Quelques instants après, une porte située en face de celle par où j'étais entré s'ouvrit et livra passage à un petit homme en habit râpé, les manches retroussées, la plume derrière l'oreille.

— Monsieur Colombet, dit le receveur, voici le remplaçant de Marion. Vous aurez soin de le former, et, dans quelques jours, vous me direz ce qu'il sait faire.

— Monsieur, répondit le petit homme, si vous vouliez le permettre, M. Gustave Mayaud se chargerait de cette éducation, car je suis très-accablé.

— Non pas, reprit M. Duclos, Gustave est un fou qui a plus besoin d'être surveillé lui-même que de surveiller les autres.

— Alors, si telle est votre volonté, je ferai de mon mieux.

— Attendez, monsieur Colombet, ne partez pas si vite, prenez votre plume et écrivez l'adresse de M. Gartner. — Jeune homme, ajouta-t-il en se tournant de mon côté, où demeurez-vous ?

Je ne m'attendais pas à cette question, et j'aurais bien voulu l'éluder.

— Monsieur, répondis-je, je n'ai pas encore trouvé de logement définitif.

— N'importe, vous êtes quelque part, apprenez-le-moi; j'ai besoin de savoir où prendre mes employés lorsque les percepteurs viennent faire leurs versements; car ces messieurs ne s'astreignent pas toujours à nos heures de bureau.

Poussé à bout, il me fallut bien dire que j'étais descendu à l'auberge de l'*Ancre d'or*.

— L'*Ancre d'or?* je ne connais pas ça; écrivez néanmoins, monsieur Colombet. Maintenant, vous pouvez vous retirer; M. Gartner vous rejoindra tout à l'heure, vous le conduirez à sa place, et vous le mettrez en besogne.

Cet arrangement ne faisait pas mon compte, je désirais vivement disposer de ma journée pour chercher un logement. Cependant je n'osai faire aucune objection.

— Mon cher monsieur Gartner, continua M. Duclos, vous venez de voir mon caissier; c'est lui qui dirige le travail et qui me représente dans les bureaux. Vous n'aurez d'ordres directs à recevoir que de lui; cependant, comme vous êtes absolument étranger à nos travaux, vous devrez écouter les observations des autres employés. Votre qualité de nouveau venu vous exposera peut-être à quelques plaisanteries: je vous engage à les supporter de bonne grâce, ce sera le meilleur moyen de les faire cesser. D'ailleurs, vous êtes un homme. M. Renou m'a écrit que vous aviez vingt ans, on vous en donnerait volontiers vingt-cinq; votre âge et votre mine doivent vous mettre à l'abri de toute avanie humiliante. Soyez donc soumis et de bonne humeur dans les bureaux, sage au dehors; je m'occupe de la tenue de mes employés plus qu'on ne le fait ordinairement. Si j'ai lieu d'être satisfait de vous, et si votre application le permet, j'augmenterai vos appointements dans un délai prochain.

En achevant ces mots, M. Duclos fit une inclination de tête, me dé-

signa du geste la porte par où le caissier venait de passer, et je me retirai.

La chambre du receveur communiquait avec la pièce où se trouvait la caisse, et celle-ci n'était séparée des bureaux que par un grillage en fil de fer.

Lorsque j'entrai, les éclats d'une gaieté, dont je faisais les frais probablement, s'apaisèrent tout à coup; néanmoins j'entendis encore mon nom prononcé fort irrévérencieusement.

— Chut! messieurs, fit M. Colombet, le patron n'a pas la goutte aux oreilles. Puis, s'adressant à moi : — Où allez-vous, monsieur Gartner? Voulez-vous donc que je vous encaisse? Vous prenez-vous pour une valeur?

Cette aimable plaisanterie causa une nouvelle explosion de rires. Je m'étais trompé effectivement en prenant la porte de la caisse, qui était encastrée dans le mur, pour la porte de communication avec les bureaux.

— Suivez-moi, reprit le caissier.

Il ouvrit un des panneaux et me conduisit devant un pupitre noir.

— Voici votre place, me dit-il; M. Gustave Mayaud, à qui je délègue mon autorité, va procéder à votre examen.

Je vis bien que j'allais servir d'amusement à ces messieurs; mais, fidèle aux recommandations de M. Duclos, je résolus de souffrir avec patience tout ce qui serait raisonnablement supportable. En attendant que la scène commençât, je jetai un regard rapide sur mes compagnons. M. Gustave Mayaud, qui paraissait occuper le premier rang dans le bureau des employés, était un jeune homme d'assez bonne mine, de deux ou trois ans plus âgé que moi; il avait l'air fort satisfait de sa personne; sa physionomie ne me plut pas. A côté de lui, un scribe de trente ou quarante ans, figure insignifiante, teint blanc et mat, chevelure soignée, un peu d'embonpoint; le type achevé de l'homme de bureau qui respire toute sa vie un air chaud et vicié, cherche ses délassements au café, ne connaît ni le soleil ni les champs, et meurt en méprisant les campagnards. Plus près de moi, j'aperçus un troisième personnage, et ce n'était pas certes le moins curieux : juché sur une chaise semblable à celles qu'on donne aux enfants de trois ans pour les faire figurer à table, sa grosse tête formait avec son corps chétif le plus étrange contraste : le malheureux était noir de visage et de poil, maigre, c'est-à-dire pointu à toutes les jointures comme un sac de clous, enfin borgne, mais d'une façon si apparente, que j'en fus choqué au premier coup d'œil.

Je n'eus pas le temps du reste de lui consacrer un plus long examen : M. Gustave Mayaud m'interpella d'une voix comiquement solennelle, et me fit une série de questions sur mon pays, sur mon âge,

sur ma famille, sur mes opinions, sur mille fadaises; le tout entremêlé de lazzi assez pauvres et qui avaient pourtant le don de divertir infiniment les autres employés, à l'exception du petit borgne qui ne soufflait mot.

Lorsque je refusais de répondre, le prétendu examinateur se tournait du côté de son voisin.

— Cordier, lui disait-il, écrivez que le candidat, ayant refusé de répondre, payera une bouteille de champagne.

J'espérais que l'imagination de M. Gustave Mayaud s'épuiserait bientôt, et qu'on me laisserait tranquille; mais non, l'admiration soutenue de MM. Colombet et Cordier le mettait en verve : il poursuivit ses questions saugrenues. Mon séjour à l'*Ancre d'or*, chez la mère Godillard, dame en grand renom, à ce que je compris, lui fournit des saillies intarissables; son auditoire en pâmait.

A la fin la mouche me prit :

— Çà, monsieur Mayaud, lui dis-je, ne jugez-vous pas que cette petite comédie dure depuis assez longtemps? Jusqu'à présent je me suis plié à toutes vos fantaisies, mais en voilà assez, ce me semble.

— Quoi! s'écria-t-il, un commencement de rébellion! Vous gâtez votre affaire, jeune homme. Mon opinion sur vous se confirme : vous n'êtes point apte à entrer dans les finances, mais bien à servir de suisse dans une cathédrale. Croyez-moi, votre véritable vocation, c'est de vous promener dans une église la canne à la main; vous avez juste assez d'esprit pour mettre les chiens à la porte.

— Et les impertinents, monsieur Mayaud.

— Oh! oh! de mieux en mieux! une insulte, à présent. Ceci est grave. Vous cherchez une affaire, soyez donc satisfait. La parole que vous venez de prononcer atteint tout le personnel du bureau; mais nous avons un vengeur officiel, un preux, un Roland : vous allez avoir à en découdre avec lui, et vous verrez quel homme c'est. — Ici, Polyphème! prenez deux couteaux de bois, vous allez en présenter un à ce candidat réfractaire et vous servir de l'autre. Souvenez-vous ensuite que la vie n'est rien sans l'honneur! Nous serons juges du camp.

Je vis le petit borgne descendre de sa chaise barreau à barreau; puis, au lieu de venir à moi, il s'approcha de M. Mayaud et lui parla bas.

— Polyphème, répondit celui-ci, vous manquez de cœur, je crois; vos scrupules sentent la couardise. Allons, pas de raisonnements, et en place!

Prenant alors Polyphème, ainsi qu'il l'appelait, par les épaules, il le poussa près de moi, après lui avoir mis dans la main deux couteaux de bois.

— Présentez une arme à votre adversaire, et en garde !

— Chut ! chut ! interrompit le caissier, voilà un coup de sonnette : vous parlez trop haut, monsieur Gustave, vous avez la voix si claire ! le patron vous aura entendu.

— Bah ! il a aujourd'hui une goutte enragée; il sonne pour avoir sa tisane.

— C'est égal, je ne m'y fie pas, tout cela retomberait sur moi.

Pendant ce temps-là, le petit borgne me conseillait tout bas de prendre un des couteaux et de ferrailler un instant avec lui pour satisfaire ces messieurs. Mais je n'étais plus d'humeur à jouer la parade. Je pris les deux couteaux et les poussai au fond de mon pupitre.

— Viendra les prendre ici qui voudra, dis-je ensuite.

— Par exemple ! s'écria M. Gustave Mayaud, voilà un procédé...

Il n'eut pas le temps d'achever, la porte de la chambre de M. Duclos s'ouvrit subitement, et celui-ci apparut, appuyé sur le bras d'une jeune personne de dix-sept à dix-huit ans. Les rires cessèrent à l'instant; le caissier saisit une pile d'écus, comme s'il vérifiait un compte, les deux autres employés cherchèrent précipitamment leur plume; seuls, le petit borgne et moi, nous restâmes en face l'un de l'autre comme deux figurants de théâtre.

— Eh bien, monsieur Colombet, dit le receveur, est-ce ainsi que vous formez ce jeune homme ? Je n'entends que des éclats de rire depuis qu'il est entré dans le bureau.

— Je vous demande bien pardon, monsieur, répondit le malheureux subordonné tremblant de tous ses membres, mais je viens précisément de supplier ces messieurs de reprendre leur travail.

— Alors c'est toi, Gustave, qui conduis cette belle pièce ?

— Nullement, mon oncle, je ne conduis rien. A la vérité, je riais un peu; mais aussi vous nous donnez un camarade plaisant au dernier point; on ne peut pas l'arrêter, il sait mille tours, parle comme une pie et se démène comme un diable; en dernier lieu il a voulu nous régaler d'une passe d'armes avec Noblot.

— Hum ! j'ai de la peine à croire cela. Et vous, monsieur Gartner, avez-vous aussi votre explication ?

— J'en conviens, monsieur, depuis une heure je n'ai pas cessé de divertir ces messieurs; mais en supportant de bonne grâce leurs plaisanteries, je n'ai fait, ce me semble, que me conformer à vos recommandations.

— Comment ! je vous ai recommandé de faire le baladin pour amuser mes employés ? et vous en convenez ! Voilà une heure que ça dure sans qu'on puisse vous arrêter.

— Monsieur, répondis-je en rougissant jusqu'aux larmes, je n'ai pas entendu reconnaître l'exactitude des dires de M. Mayaud, qui s'ex-

cuse en m'accablant. Loin de là, je ne sais et n'ai fait aucun tour; je n'ai parlé que pour répondre à cent questions ridicules, et en dernier lieu j'ai refusé de singer un duel avec des couteaux de bois.

— Voyez! s'écria M. Mayaud, comme il a la langue pendue, l'innocent personnage! Vous ne me croyez peut-être pas, mon oncle? Eh bien, demandez à Colombet et à Cordier si ce que j'ai dit n'est pas l'exacte vérité. Mieux que cela, ouvrez le pupitre de ce monsieur, vous y trouverez les deux couteaux de bois avec lesquels il prétendait nous donner une représentation, et qu'il s'est hâté de cacher à votre arrivée.

Le caissier et l'autre scribe firent avec la tête un signe d'assentiment.

— Bon, bon, je ne veux plus interroger, reprit M. Duclos; personne n'est coupable, cela est entendu; vous êtes tous sages, laborieux, exemplaires. Cependant, monsieur Colombet, sachez que je suis on ne peut plus mécontent. — Gustave, tu abuses étrangement de ma bonté, je souhaite que ta conduite, en cette circonstance, ne soit pas de celles qui méritent la plus sévère qualification. — Quant à vous, monsieur Gartner, vous êtes encore étranger; à ce titre, je ne veux rien approfondir; mais la manière nette et carrée avec laquelle vous venez de vous défendre me laisse douter que vous soyez assez ingénu pour vous être laissé tourmenter une heure durant, sans y apporter vous-même un entrain et une bonne volonté fort déplacés. Un mot encore, messieurs, et ce sera le dernier : vous avez avec vous un compagnon de travail excellent, doux, inoffensif, rempli de cœur et d'esprit; nul de vous n'ose en lui-même, j'en suis sûr, se croire meilleur que M. Noblot; et cependant, parce qu'il est incapable de se défendre, vous en avez fait votre jouet, vous le traitez le plus cruellement du monde, vous le donnez en spectacle aux étrangers qui viennent ici : savez-vous ce que vous faites en faisant cela? Une lâcheté, messieurs!

Ce disant, M. Duclos se retourna péniblement sur ses jambes endolories et ferma la porte de sa chambre.

Pendant qu'il nous parlait, revenu un peu de ma première émotion, je le considérais attentivement; il était grand, avait l'air fort noble; son accent, son geste, son attitude, exprimaient un sentiment plus relevé que celui d'un maître qui gourmande des commis paresseux : le temps gaspillé par ceux-ci à son détriment le touchait peu; il s'indignait beaucoup plus de voir ses bureaux devenus le théâtre de farces à peine pardonnables à des écoliers de quinze ans.

La jeune personne sur le bras de laquelle s'appuyait M. Duclos attira aussi mon attention : c'était sa fille apparemment, elle lui ressemblait; comment? je ne saurais trop le dire; on ne pouvait guère

trouver un rapport précis entre ce frais visage, arrondi, nuancé de rose, encadré par des cheveux bruns et soyeux, et cette figure d'homme à barbe rude, à traits sévères et imposants; et cependant il y avait entre eux ce quelque chose d'indéfinissable qui est la ressemblance. Au moment où M. Duclos nous était apparu sous la forme de Jupiter Tonnant, sa fille paraissait éprouver de l'embarras, une légère rougeur colorait ses joues; les yeux voilés sous de longs cils, elle regardait à terre comme pour écarter tout obstacle qui eût pu causer un choc douloureux aux pieds de son père; mais, lorsque M. Gustave Mayaud fut interpellé, elle releva la tête et le regarda avec une expression d'anxiété. La justification hardie du jeune homme dissipa ce nuage. Pour moi, je fus honoré d'un regard de curiosité d'abord, et ensuite de mécontentement, à ce qui me sembla du moins.

Toutes ces observations, je les avais faites d'un œil inquiet, comme un accusé qui cherche à lire d'avance sur les traits de ses juges la sentence qu'ils vont prononcer. Dès que M. Duclos eut disparu, je rendis les couteaux de bois au borgne, qui les reçut et les emporta sans se faire prier.

— Là! dit M. Mayaud d'un ton de colère concentrée, nous voici tous pincés à cause de ce maudit Suisse.

— Je suis vraiment très-fâché, répondis-je, de ce qui vient d'arriver; mais fallait-il, après vous avoir servi de plastron, que je portasse seul?...

— Taisez-vous, monsieur l'important, je vous mets en quarantaine. Hein? qu'en pensez-vous, Colombet? Mettons-le en quarantaine.

— Je le veux bien; cependant il faut qu'il travaille, autrement on s'en prendrait encore à moi.

— Soit : donnez-lui à faire les additions du carnet jaune.

— Les additions du carnet jaune! pour un nouveau venu! Vous n'y songez pas, monsieur Gustave; il fera cent erreurs : or j'ai besoin d'un travail exact, voici la fin du trimestre qui arrive.

— Bah! donnez-lui toujours le carnet pendant une semaine; après ça, s'il ne peut s'en tirer, Cordier fera le travail. N'est-ce pas, Cordier?

— Ma foi, monsieur Gustave, répondit le scribe, vous n'y allez pas de main morte. Faire les additions du carnet jaune! dans les quatre jours qui resteront! merci!

— Eh bien, en quatre jours, un comptable comme vous!

— Oui! et mes mandats, mes bordereaux, qui les fera?

— Vous allez préparer vos bordereaux cette semaine, mettez-y de la complaisance.

— En bonne justice, monsieur Gustave, vous devriez m'aider; car

enfin voulez-vous que je fasse seul et en quatre jours cette infernale besogne?

— Ta, ta, ta, j'ai des lettres à écrire, moi. Voyons, Cordier, je vous emmène dimanche déjeuner à l'Ermitage avec Colombet; j'ai déjà invité Chavin, Jules Miron et Doineau, c'est une partie carrée. Mais au moins faites-moi ce plaisir?

— J'essayerai. Cependant, si je n'en viens pas à bout, il faudra bien que vous m'aidiez.

— Eh! mon Dieu! je vous aiderai, c'est entendu.

Satisfait d'avoir gagné ce point, M. Gustave Mayaud se leva, prit dans un casier un énorme registre jaune et l'apporta sur mon pupitre.

— Voici, me dit-il, matière à exercer votre talent, monsieur de l'*Ancre d'or*. Puisque vous avez un mauvais caractère, il faut prendre chaque jour une bonne décoction de chiffres, le remède est souverain. Vous allez donc ouvrir ce carnet, et me faire les additions de la page 187 à la page 302 : vous écrirez au bas de chaque colonne le résultat, au crayon, s'il vous plaît. Tâchez d'avoir terminé lundi prochain, et sachez bien qu'une erreur d'un centime est une erreur monstrueuse; la Cour des comptes ne nous passe rien, nous ne vous passerons rien non plus. Par grandeur d'âme, je vous dirai encore un mot, et ce sera le dernier d'ici à lundi, car vous êtes en quarantaine, souvenez-vous-en; si, lorsque mon oncle est venu tout à l'heure, vous aviez agi en bon camarade, au lieu de nous accuser méchamment, vos épreuves se fussent terminées ce soir; mais puisque vous regimbez comme un Allemand, sachez du moins montrer que vous êtes un financier accompli, et qu'on s'est trompé en vous prenant pour un novice. Si votre travail est bien fait, vous aurez conquis votre droit de cité chez nous; si votre travail est mauvais, il faudra, bon gré, mal gré, vous soumettre de nouveau à l'examen de candidat que vous avez brutalement refusé de subir aujourd'hui.

J'avais envie de répondre à ce beau discours, mais plusieurs sentiments se combattaient en moi, et je ne savais auquel entendre. Je voyais qu'on m'imposait une tâche à peu près impossible à remplir, et j'en étais indigné; d'un autre côté, je regrettais d'avoir été, dès le jour de mon entrée dans ce bureau, la cause involontaire d'une réprimande pour mes compagnons avec qui j'aurais voulu vivre en bonne intelligence; puis je craignais, si j'aggravais ma situation par une nouvelle résistance, d'être obligé de quitter cette pauvre petite place de cinquième employé que ma mère considérait comme l'entrée d'une bonne carrière : affliger ma mère me semblait beaucoup plus monstrueux que de faire des erreurs d'addition. Cette dernière pensée m'inspira le courage nécessaire, et je pris le terrible registre sans rien dire.

M. Gustave Mayaud retourna à sa place d'un air de triomphe en clignant des yeux et riant à demi-voix. Puis il échangea encore quelques plaisanteries avec son voisin, M. Cordier. Mais bientôt, celui-ci s'étant remis au travail, M. Mayaud fut obligé de l'imiter, d'une façon toutefois assez singulière : il tira de son pupitre une brochure et se mit à lire.

Une fois le silence rétabli, je pus examiner attentivement le registre ouvert devant moi : il contenait une énumération, jour par jour, des payements effectués par la recette particulière d'Ancenis pendant le trimestre courant; chaque page portait à la dernière colonne une série de chiffres symétriquement superposés; puis, au bas de la page, sous la dernière ligne, était écrit le mot *total;* c'est là que je devais mettre le produit trouvé. Au premier abord, la difficulté ne me parut pas insurmontable; mais, lorsque je vins à songer qu'une erreur dans les premières pages rendrait fausses toutes les opérations ultérieures, je compris la malice de M. Gustave Mayaud. Certes, je savais faire une addition; mais une addition de quarante chiffres superposés! et cela cent quinze fois sans une seule erreur! c'était à donner le vertige. Toutefois je me mis bravement au travail. Malheureusement, j'eus beau concentrer toute mon attention, mes yeux se fatiguaient de parcourir cette colonne interminable, je me trompais de ligne, je comptais deux fois le même chiffre, ou bien j'en passais un; puis, à mesure que j'approchais du bas de la colonne, ma mémoire surchargée devenait incertaine, le moindre bruit, une parole d'un des employés, l'entrée d'un étranger ou quelque autre incident me troublaient, me faisaient perdre le résultat au moment où j'allais l'atteindre; tout était à recommencer. Au bout de deux heures j'avais réussi à additionner la première page : encore, étais-je bien sûr de ne m'être pas trompé? Hélas! non.

Cependant l'heure de quitter le bureau ayant sonné, je dus suivre les employés, qui, après s'être arrêtés un instant sous la porte cochère, se séparèrent en se serrant la main. Pour moi, je n'eus ni un mot, ni un signe, ni un regard de ces messieurs : j'étais en quarantaine.

III

Arrivé à l'*Ancre d'or*, je fis un repas rapide, puis je sortis pour chercher un logement définitif. Je n'eus pas de peine à trouver ce qui me convenait. Une petite chambre située au-dessus de la boutique

d'un serrurier me parut très-suffisante : elle était blanchie à la chaux, munie d'une cheminée, d'un lit, de quatre chaises, d'une armoire et d'une table; le prix de location peu élevé, à cause du voisinage de la boutique d'où sortait pendant le jour un bruit assourdissant, me parut en rapport avec mes ressources; j'arrêtai les conditions du marché. On me montra une sorte de restaurant où je pourrais prendre mes modestes repas; cette fois la fortune me souriait. Je me hâtai de retourner à ma méchante auberge et de payer madame Godard, qui me fit de chaudes représentations sur la folie que je commettais en quittant sa bonne maison pour aller m'établir en ville, au risque d'être mal logé, mal nourri, de trouver mauvaise compagnie, et de faire des dettes. Sourd à ces avis, je fis prendre mon bagage; et, une demi-heure après, j'étais installé dans ma chambrette. Là, après avoir placé mon linge et mes habits dans les meubles, je me mis à arpenter le terrain en repassant dans ma mémoire les événements de la journée. « J'ai peut-être eu tort, pensai-je, de repousser si vivement les allégations de M. Gustave Mayaud, j'aurais dû me taire : M. Duclos, loin de s'y tromper, m'aurait su bon gré de mon silence : j'ai accusé son neveu, son favori probablement, je me suis aliéné tout le monde, oui, tout le monde, jusqu'à cette jeune fille qui m'a jeté un regard de mécontentement. Et cependant, qui eût à ma place souffert volontiers les impudents mensonges de ce méchant fat? Faudra-t-il le supporter toujours?... Oh! ma bonne mère, je vous entends d'ici : « Point de passion, Otto, point d'emportement; du calme, de la pru- « dence; puis de la fermeté quand l'heure sera venue. » Résignons-nous donc jusqu'à ce que la place ne soit plus tenable. »

Réfléchissant ensuite à la tâche qu'on m'imposait en me donnant à faire les additions du carnet jaune, je cherchai les moyens d'en venir à bout. Je sentais bien que, peu habitué à travailler au milieu du bruit, je ne parviendrais jamais à additionner dix-neuf pages chaque jour, et il n'en fallait pas faire moins pour atteindre le but dans le temps prescrit. Si seulement on avait voulu me permettre d'emporter le registre, ou bien d'entrer au bureau à cinq heures du matin pour n'en sortir qu'à dix heures du soir! Mais non, cela n'était pas possible.

Tourmenté par ces difficultés presque insolubles, je me promenais avec une agitation croissante, lorsqu'une idée me frappa tout à coup. « Emporter ce registre! m'écriai-je en m'arrêtant, et à quoi bon? ne puis-je pas copier la colonne de chiffres pendant les heures de bureau? J'apporterai ici cette copie et je ferai mes additions pendant la nuit. Par ma foi! c'est cela. »

Le lendemain je me rendis au bureau à neuf heures précises. Des quatre employés, mes supérieurs, un seul était arrivé, le petit borgne. Il vint à moi et me dit mystérieusement :

— Lorsque vous aurez fait les additions des trente premiers jours du trimestre, demandez au caissier à contrôler le résultat que vous aurez obtenu avec son compte de fin de mois, du mois correspondant, vous entendez?

— Oui, monsieur Noblot; mais, dites-moi, si ces comptes sont déjà faits, pourquoi les recommencer?

— Ah! c'est une vérification nécessaire, vous comprendrez cela plus tard. Savez-vous faire les additions?

— Des additions ordinaires, assurément : celles-ci, je ne dis pas.

— C'est, en effet, une rude besogne; si je pouvais vous aider! Mais...

En ce moment un bruit de pas se fit entendre dans le couloir d'entrée; le petit borgne, qui me parlait à voix basse, s'interrompit et se hâta de grimper sur sa chaise.

— J'ai du moins un ami, pensai-je; mais quelle mine effrayée, bon Dieu! Que lui a-t-on fait pour le rendre craintif à ce point?

Pendant que je faisais cette réflexion, M. Colombet et M. Cordier étaient entrés; ils passèrent à côté de moi et du petit borgne sans nous dire un seul mot : décidément la politesse n'était point à ranger parmi les qualités de ces honnêtes comptables. A leur aise : on se console de pires malheurs. Je commençai mon travail, suivant la méthode que j'avais imaginée le soir précédent. Elle eût été assez facile sans l'arrivée de M. Gustave Mayaud, qui fit grand bruit en entrant, déposa des éperons d'acier poli et une cravache sur son pupitre, poussa jusqu'au milieu du bureau une chaise qui le gênait apparemment, et s'assit enfin en faisant un soupir d'ennui. Puis, après avoir répondu un bonjour assez bref aux compliments de M. Cordier, il s'adressa au caissier d'une voix haute :

— Çà, dites-moi, Colombet, n'est-ce pas votre beau-frère, Lorillard, qui possède une teinturerie à l'entrée de la ville, sur la route de Nantes?

— Oui, monsieur Gustave.

— Eh bien, dites-lui de ma part qu'il a chez lui un maraud que je le prierai de mettre à la porte, s'il recommence jamais une sottise semblable à celle qu'il vient de faire.

— Comment! vous aurait-il manqué de respect?

— Non, ma foi, il ne faudrait plus que ça; mais il a fait peur à *Clara*. Le belître était occupé à étendre des écheveaux de laine bleue sur une corde le long de la route; il ne s'est pas arrêté au moment où je passais; Clara est ombrageuse, elle m'a fait un écart de tous les diables. Corbleu! Jack, du grand manége de Nantes, eût pris un fameux billet de parterre s'il avait été à ma place!

— Vraiment, monsieur Gustave, j'en suis désolé, je le dirai à Lo-

rillard, qui donnera des ordres. Heureusement vous êtes un écuyer de première force.

— Mais! je m'en flatte, reprit le jeune homme d'un ton apaisé; cependant je n'aime pas à être surpris, et cet imbécile de teinturier du diable aurait dû comprendre que Clara ne ressemble pas au cheval poussif de M. Plantain. Ha! ha! ha! ça me rappelle justement le tour que je viens de lui jouer, au père Plantain : il était probablement à visiter un malade ce matin près de la route, du moins j'ai vu son vieux cabriolet jaune arrêté à l'entrée d'un chemin de traverse, le cheval n'était pas attaché; je connais les habitudes élégantes du bonhomme, en passant j'ai crié : «Hue! hue donc!» de cette voix enrouée que vous savez. ¡Voilà l'animal qui part, veut entrer dans le chemin de traverse, tourne trop court, et patatra! le cabriolet verse dans le fossé, ha! ha! ha! fallait voir ça, il y avait à crever de rire.

MM. Colombet et Cordier trouvèrent apparemment le récit du jeune Gustave presque aussi amusant que l'événement lui-même, car ils éclatèrent en chœur.

— Au moins, dit M. Cordier riant toujours, madame Plantain n'était pas dans la calebasse? Autrement nous l'aurions entendue crier d'ici.

— Pour ça non, j'honore trop madame Plantain pour me permettre une si forte plaisanterie à son égard. Madame Plantain a du mérite, elle reçoit bien, et sa cave serait la meilleure d'Ancenis, si je ne choisissais pas moi-même les vins de mon oncle.

— Mais, à propos de vins, monsieur Gustave, demanda le caissier, pourquoi votre oncle a-t-il refusé dernièrement de recevoir le représentant d'une excellente maison de Bordeaux qui tient les meilleurs crus de Graves? Je l'avais adressé ici croyant procurer une bonne affaire à lui et à votre oncle.

— Pourquoi, mon cher Colombet? précisément parce que c'est moi qui achète les vins; or, j'étais absent.

— Encore, M. Duclos doit s'y connaître aussi, lui.

— Peut-être; mais il y a dix ans qu'il ne boit plus à cause de sa goutte : privation d'ailleurs fort inutile!

— Inutile! observa M. Cordier. Cependant le vin est mauvais pour la goutte.

— Bah! à ce compte, les ivrognes l'auraient tous, et c'est ce qu'on ne voit pas.

— Mais, monsieur Gustave, les médecins disent...

— Des âneries.

— Les vrais médecins?

— Eh! oui, très-innocent Cordier, les médecins disent des âneries que les niais prennent pour des oracles.

— Alors la médecine ne sert à rien?

— Ah! doucement, les médecins, d'accord; la médecine, c'est différent :

Facit à gogo vivere
Tant de gens omni genere.

Mais vous n'avez probablement jamais vu jouer *le Malade imaginaire*, mon pauvre Cordier?

— Je vous demande pardon, monsieur Gustave, j'ai été plus de vingt fois au théâtre à Nantes.

— Et vous y avez vu jouer *le Malade imaginaire?*

— Certainement, j'ai vu une pièce où il y avait un malade et un médecin qui parlait latin.

— Mais ce n'est pas répondre, ça, mon bel ami; quel était le titre de la pièce?

— Ma foi, je ne me le rappelle plus au juste.

— Et le nom de l'auteur ?

— Ah dame! je ne m'occupe jamais de ça, pourvu que la pièce soit amusante, c'est tout ce qu'il me faut.

Là-dessus M. Gustave se mit à rire à gorge déployée, prouva péremptoirement à l'infortuné Cordier qu'il n'avait jamais vu jouer *le Malade imaginaire*, puis il déroula une érudition dramatique à effrayer tout adversaire qui eût voulu lutter avec lui sur ce terrain. Enfin sa faconde s'épuisa peu à peu, MM. Colombet et Cordier ne répondaient plus que par monosyllables; il cessa de pérorer, se mit à fourbir ses éperons, dévissa la tête de sa cravache, la revissa, et finalement ouvrit un livre où, à coup sûr, question n'était de comptabilité ou de finances.

La paix s'étant ainsi faite, au bout d'une heure j'avais copié plusieurs colonnes de chiffres, lorsque M. Gustave Mayaud, qui, jusque-là, n'avait pas daigné jeter un regard de mon côté, parut remarquer mon travail. Se levant aussitôt, il alla au caissier et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Qu'importe? lui répondit celui-ci assez haut pour que je l'entendisse, laissez-le faire à sa guise; il se donne double peine, et voilà tout : aussi vous lui avez donné là une pénitence de main de maître.

La conversation continua entre eux à voix basse, je ne m'en occupai pas davantage. Peu après la porte de la chambre de M. Duclos s'entr'ouvrit, la jeune fille que j'avais vue la veille passa la tête, fit un signe d'appel à son cousin, qui la suivit et ne rentra de la journée dans les bureaux : tout le monde y gagna, je pense; pour ma part, j'en tirai profit en copiant plus de vingt pages de mon fameux carnet jaune.

Rendu chez moi, je commençai mes additions : à trois heures du matin elles étaient achevées; mais j'osais bien peu compter sur l'exactitude des dernières, tant j'avais été obligé, pour les terminer, de lutter contre le sommeil.

Le lendemain et les deux jours suivants de semblables efforts me conduisirent aux deux tiers de ma tâche. J'avais espéré vainement que le travail me deviendrait plus facile à mesure que je me familiariserais avec lui, je comptais sans mon malin persécuteur, M. Gustave, qui semblait se faire un plaisir de m'étourdir de son caquetage pendant le temps du bureau, et sans la fatigue croissante qui m'ôtait ensuite une partie de mes forces. Le samedi matin il me restait deux jours, et j'avais encore quarante-trois pages à additionner : m'était-il possible désormais d'en venir à bout? hélas! c'était bien douteux. Je me sentais hébété, ahuri, j'éprouvais constamment un battement dans toutes les artères, ma tête était brûlante, le sommeil, que je chassais la nuit par quelques excitants, se vengeait de moi pendant le jour, à chaque instant je m'endormais sur mon pupitre; alors j'entendais vaguement les rires de mes compagnons qui jouissaient impitoyablement de ma détresse. Une crainte par-dessus tout me poursuivait sans cesse : « Ne me suis-je point trompé dans mes calculs? pensais-je. S'il en est ainsi, à quoi me servira toute la peine que je me donne? Je tiens ici une gageure désespérée. J'ai encore agi cette fois sans réflexion; j'aurais dû, lorsqu'on m'a imposé cette épreuve quasi impossible, répondre tranquillement que j'avais sans doute le désir de travailler, mais que je ne prétendais en aucune façon faire trente aunes d'additions en six jours. Et dans le cas où il eût plu à ces messieurs de doubler la tâche, aurais-je donc été obligé d'obéir? Ah! si seulement j'étais sûr de ne m'être pas trompé! ce serait une véritable victoire; j'aurais le droit d'imposer silence à ce petit faquin de Gustave Mayaud; mais c'est là précisément pour moi l'inconnue, la fatale inconnue! »

Ce doute me paralysait; parfois j'étais tenté de déchirer mes calculs, de refuser carrément de les poursuivre, et d'attendre ce qui en résulterait. En d'autres moments, je songeais à quitter le bureau sans rien dire et à retourner à Chalonnes. Mais quelle fuite honteuse! Et puis, ma mère, combien de chagrin n'aurait-elle pas si je faisais ce coup de tête? Alors le courage me revenait, je reprenais mon travail avec une nouvelle ardeur.

A la vérité, le petit borgne m'avait dit que je pourrais contrôler mes additions des trente premiers jours avec les comptes de fin de mois du caissier; mais le renseignement ne me suffisait pas, je craignais, en réclamant ce contrôle sans en savoir plus long, de m'exposer à quelque mauvaise plaisanterie. Le caissier avait plusieurs livres :

dans lequel se trouvaient les comptes de fin de mois? Vainement j'avais cherché à interroger de nouveau mon petit borgne. Depuis le jour où il m'avait manifesté sa sympathie, je le voyais entrer au bureau après les autres employés et en sortir avant eux; il entrait et sortait avec deux livres allemands et un cahier de papier sous le bras : où allait-il? je n'en savais rien.

Nous étions donc au samedi matin, deux jours me restaient; je venais d'entrer au bureau à neuf heures sonnantes, suivant mon habitude, lorsque, en approchant de ma place, je fus fort étonné de trouver le carnet jaune sur mon pupitre. Cependant je l'avais remis la veille dans mon casier; qui donc l'avait ôté de là et mis sur mon pupitre? Au demeurant, il importait peu, je ne m'épuisai pas à le rechercher; j'avais hâte de profiter des premiers moments pour copier les dernières pages; tant que M. Gustave Mayaud n'était pas là je faisais double besogne. Mais, en ouvrant le livre, j'éprouvai un nouvel étonnement : au bas de chaque colonne de chiffres, depuis la page 187 jusqu'à la page 270, on avait écrit au crayon, en caractères fort petits, le total que j'avais cherché moi-même. Ma surprise fut extrême; je me demandai d'abord si ce n'était pas un mauvais tour qu'on voulait me jouer, si ces chiffres n'étaient pas imaginaires et placés là par moquerie; mais bientôt j'en reconnus plusieurs pour semblables aux miens. Je n'avais eu garde jusque-là d'écrire ceux-ci sur le registre, je les inscrivais à mesure sur une feuille de papier soigneusement renfermée dans mon portefeuille : je la consultai immédiatement; les deux, trois, quatre, cinq, six premiers totaux étaient semblables à ceux écrits sur le livre : à la septième page il y avait une différence! je sentis les cheveux se dresser sur ma tête; mais heureusement cette différence était d'une centaine ronde; par conséquent les totaux suivants pouvaient être modifiés sans aucune difficulté. Continuant la comparaison, j'arrivai à la page 236 sans trouver de nouvelle différence entre mes chiffres et ceux du livre. Là une différence un peu plus sensible que la première. Cependant, avec quelques petits remaniements de chiffres, j'eus bientôt fait les rectifications voulues. Enfin, à la page 259, mon travail s'arrêtait, tandis qu'il continuait dans le livre jusqu'à la page 270 : il n'y avait plus de confrontation à faire.

J'avais à peine terminé, lorsque les employés arrivèrent. Je cachai promptement ma liste d'additions dans mon portefeuille; puis je restai quelque temps absorbé par mes réflexions, et cherchant à découvrir la clef de cette mystérieuse affaire. Qui pouvait être l'auteur de ces calculs? Certes, quel qu'il fût, je le bénissais dans mon âme. Mais qui était-ce, encore une fois? Un des commis du bureau à coup sûr. Et lequel? il fallait écarter d'abord M. Gustave. Après? M. Colombet?

M. Colombet n'avait pas l'air méchant à la vérité, cependant jamais il ne m'avait donné la moindre marque d'intérêt : représentant de M. Duclos, il eût pu empêcher les espièglerie dont j'étais victime; il ne l'avait pas tenté une seule fois : donc ce n'était pas lui. M. Cordier? Non non, M. Cordier était trop bête pour être bon. M. Noblot enfin? Peut-être, et cependant le pauvre petit borgne paraissait accablé de travail; c'est lui qui, sa besogne achevée, tenait les livres de M. Gustave; à peine celui-ci daignait-il les ouvrir. D'ailleurs, à quel moment eût-il pu faire ce compte qui m'avait coûté tant d'efforts depuis quatre jours et quatre nuits? Décidément c'était un mystère.

Toutefois, malgré la joie sans mesure que j'éprouvais en voyant que mes calculs étaient bons, sauf deux erreurs insignifiantes, je n'avais pas de temps à perdre si je voulais les achever avant le délai fixé. Remettant donc à faire ultérieurement des investigations plus amples, je m'attelai de nouveau à mon labeur, devenu si aisé, me semblait-il, depuis que je ne traînais plus après moi le poids d'incertitudes qui m'avait écrasé jusqu'alors. Par surcroît de bonheur, M. Gustave Mayaud fut absent une partie du jour; je pus achever de copier les dernières colonnes de chiffres du registre avant la sortie des bureaux.

En rentrant dans ma petite chambre le soir, je me sentais si fier d'avoir mené à bien la plus grande partie de mon travail, que je ne voulus point profiter des onze additions faites par l'auxiliaire inconnu; je m'étais borné à les copier à part pour contrôler mes propres calculs lorsqu'ils seraient faits. J'entendais ne devoir mon triomphe sur M. Mayaud et ses acolytes qu'à moi-même. Toutefois cette résolution magnanime pensa me coûter cher. Pendant quelques heures, une sorte d'excitation nerveuse me soutint, et je travaillai assez bien; mais il n'en fut pas ainsi bien longtemps; la nature était épuisée chez moi : cinq jours de travail et quatre nuits de veille avaient brisé mon corps et appesanti toutes mes facultés; il me fallut faire des efforts inouïs pour venir à bout des quarante-trois additions restantes; les douze dernières surtout me coûtèrent au delà de ce que je puis dire; je fus obligé, pendant la nuit du dimanche au lundi, de me promener sans cesse pour me tenir éveillé. Enfin, à cinq heures du matin, mon dernier chiffre se trouva écrit. Je me jetai tout habillé sur mon lit et j'aurais sans doute dormi vingt ou trente heures d'une haleine, si, prévoyant cela, je n'avais prié le serrurier, mon hôte, de m'éveiller à huit heures et demie.

Lorsque celui-ci eut réussi effectivement à me tirer de ma léthargie, à force de me secouer le bras, je me levai en trébuchant, et je pris la route du bureau. Ma démarche ressemblait à celle d'un homme ivre, je pouvais à peine recueillir mes idées; certes, je n'a-

vais guère la mine d'un homme qui marche à un triomphe. Cependant le grand air me ranima un peu. Lorsque j'arrivai au bureau, tous les employés, contre l'ordinaire, étaient déjà à leurs places. Je vis bien à l'air narquois de ces messieurs et à la gaieté provocante de M. Gustave qu'on se faisait une fête de mon humiliation présumée. Je n'y pris pas garde en apparence, et me hâtai d'écrire au bas des pages du carnet jaune les totaux définitifs; puis j'allai porter le livre au caissier. J'avais cru que je serais obligé d'effacer les chiffres qui m'avaient servi de vérification, deux jours avant; mais cette peine me fut épargnée, ils avaient été effacés, selon toute probabilité, par la main qui les avait écrits.

A peine étais-je de retour à ma place, que MM. Gustave Mayaud et Cordier quittaient la leur pour entourer le caissier. Celui-ci prit un autre livre, celui sans doute où se trouvaient les comptes de fin de mois, et vérifia rapidement. Pour un instant l'envie de dormir m'avait quitté; j'étais tout yeux et tout oreilles; je fixais le groupe formé par les employés, j'entendais quelques-unes de leurs exclamations, bien qu'ils les fissent à voix basse.

— Encore exact! disait M. Gustave.

— Ma foi oui, encore, répondait le caissier.

— Eh bien, c'est bon pour le commencement, mais nous allons voir le milieu et la fin.

— Colombet! Colombet! il doit y avoir une erreur ici : voyez sur votre livre, il y a 733,491,16, et sur le carnet jaune 133,491,16.

— Mais non, monsieur Gustave, vous vous trompez, il y a dans les deux endroits 733,491,16.

— Comment! ce chiffre là n'est pas un 1?

— Non, c'est un 7; voyez le report à la page suivante, il y a bien 733,491,16.

— Alors notre Allemand ne sait pas faire les chiffres; ce 7 là ressemble terriblement à un 1.

— Hé! hé! peut-être ne sait-il pas faire les chiffres, mais je commence à croire qu'il sait faire les additions.

La vérification continua encore pendant un quart d'heure. M. Gustave était devenu silencieux et affectait un air distrait. Tout à coup une idée sembla lui passer par la tête.

— Dites-donc, Colombet, vous n'avez pas besoin de moi ici? j'ai promis à Jules Miron de monter son nouveau cheval alezan, j'y cours.

— Allez donc, monsieur Gustave, et bien du plaisir!

— Merci, dit le jeune écuyer; puis il tourna les talons, prit son chapeau et gagna la porte en sifflant une fanfare.

— Il siffle un air de chasse, observa le caissier; il ferait mieux de battre la retraite sur son chapeau.

— C'est égal, répondit l'autre scribe, je ne suis pas fâché tout de même que ce chien de travail soit fait; j'en avais la chair de poule, lorsque je pensais qu'il allait me retomber sur le dos.

— Bah! vous avez le dos bon, mon cher Cordier, et puis voilà vingt ans que vous faites des additions; il n'y avait pas ici de quoi effrayer un homme comme vous.

— Oui-da! vous en parlez à votre aise; n'ai-je pas en outre mon travail et une partie de celui de cet écervelé à faire?

— Une partie de son travail? elle est belle cette partie! Noblot fait les trois quarts et demi, et vous parlez du reste! vous voyez double, mon cher.

— Ah! Noblot! Noblot! mettons qu'il fait tout, je veux bien, et il ne voit pas double, lui! pour ça c'est sûr, ha! ha! ha!

Satisfait apparemment de cette fine plaisanterie, M. Cordier retourna à sa place, laissant le caissier terminer seul la vérification.

Quelques instants après, celui-ci vint à moi le carnet jaune à la main.

— Monsieur Gartner, me dit-il, vos additions sont bonnes, excepté les cinq ou six dernières qui fourmillent de fautes, et de fautes si grossières que je n'y comprends rien.

— Cela est cependant assez facile à comprendre, lui répondis-je, je les ai faites dormant à moitié.

— Bien, bien, il est permis de se tromper à la fin d'un pareil travail; néanmoins je vous prie de reprendre le carnet et de rectifier ces erreurs.

— Je vous demande pardon, monsieur, je suis accablé de fatigue et hors d'état de travailler aujourd'hui, veuillez attendre à demain.

— Ceci n'est pas régulier, monsieur Gartner, cependant, pour une fois, je veux bien consentir à ce que vous me demandez. Mais alors, si vous ne travaillez pas, que prétendez-vous faire?

— Je désire m'en aller prendre un peu de repos chez moi.

— Oh! pour cela, impossible, de toute impossibilité; je suis responsable vis-à-vis du patron, vous comprenez...

— Non, je ne comprends pas; puisque M. Gustave Mayaud quitte le bureau pour essayer un cheval, il me semble que je pourrais bien le quitter aussi, moi, pour me reposer.

— Encore une fois, je ne puis vous y autoriser, monsieur Gartner; si vous quittez le bureau, je serai obligé d'en faire mon rapport à M. Duclos.

— Eh bien! soit, je resterai ici, mais je ne travaillerai pas.

— A votre gré; toutefois, si on me demande ce que vous avez fait, je répondrai que vous avez refusé de travailler.

Ce disant, M. Collombet me laissa libre de réfléchir au parti que je devais prendre; mais je n'hésitai pas une minute : posant mes bras croisés sur mon pupitre, j'y appuyai la tête et je m'endormis profondément.

Je n'aurais pu dire depuis combien de temps j'étais dans cette posture incommode et qui me paraissait pourtant la plus délicieuse du monde, lorsque je me sentis vivement tiré par le pan de mon habit : je relevai la tête en me frottant les yeux, puis je cherchai à recueillir mes esprits et à me rendre compte du lieu où je pouvais être; enfin, je vis à côté de moi M. Cordier qui me secouait, et devant moi M. Duclos, l'œil sévère et l'air étonné.

— Suivez-moi dans ma chambre, monsieur Gartner, me dit-il.

Je le suivis en m'affermissant de mon mieux sur mes jambes. J'éprouvais une grande appréhension de ce qui allait arriver, mais, dans tous les cas, j'étais bien résolu à me taire sur le traitement qu'on m'avait fait subir depuis six jours. Instruit par une première expérience, j'aimais mieux passer pour un paresseux aux yeux de M. Duclos que d'accuser une seconde fois les employés.

M. Duclos n'avait plus la goutte; au lieu de s'asseoir, il s'appuya le dos contre la cheminée et me fit signe de rester debout en face de lui.

— Voyons, monsieur Gartner, me dit-il, nous sommes seuls, vous plairait-il de m'expliquer pourquoi je vous ai trouvé dormant sur votre pupitre comme un buveur sur une table de cabaret?

— Mon Dieu! monsieur, tout simplement parce que j'éprouve depuis ce matin une envie de dormir irrésistible.

— En vérité! c'est très-simple, en effet; mais, cet étrange besoin de sommeil, d'où vient-il?

— De ce que j'ai très-peu dormi depuis plusieurs nuits.

— Encore fort naturel : mais alors, qu'avez-vous fait pendant ces nuits?

— Monsieur, permettez-moi de ne pas m'expliquer là-dessus.

— Ah! ah! nous sommes à la fin des réponses. Jeune homme, vous commencez bien promptement un triste métier : vous êtes arrivé ici depuis une semaine, et vous avez déjà passé vos nuits de telle sorte que vous ne pouvez ni vous tenir éveillé durant le jour, ni me rendre compte de l'emploi de votre temps. Je n'ai pas, il est vrai, rigoureusement parlant, le droit de vous suivre hors du seuil de ma maison; je m'abstiendrai donc de vous interroger davantage; mais, je vous en avais prévenu, je désire que mes employés tiennent une conduite régulière et avouable : la vôtre me donne de légitimes soupçons, et, si je n'étais retenu par la crainte de faire de la peine à M. Renou qui vous a chaudement recommandé, je vous prierais de chercher emploi ailleurs.

Ici M. Duclos fit une pause et me considéra attentivement; j'avais les yeux baissés, le rouge me montait au visage, je mourais d'envie de me disculper; cependant je me déterminai à ne le faire qu'à toute extrémité, uniquement pour éviter un renvoi.

— En effet, continua mon supérieur, vous avez la figure tirée, les traits abattus, vous avez sensiblement maigri depuis huit jours. Vraiment je ne sais ce que je dois faire. M. Renou m'a dit tout le bien imaginable de votre mère, et je me fais un scrupule de vous laisser suivre la voie détestable où vous me paraissez être entré. Le moins que je puisse faire, c'est d'écrire à votre mère.

— Ne le faites pas, monsieur! m'écriai-je, je vous jure que je n'ai rien fait de répréhensible.

— S'il en est ainsi, pourquoi craignez-vous de me répondre nettement?

— Je répondrai si vous l'exigez absolument, et vous verrez que je ne suis pas coupable; mais, monsieur, je vous en conjure, n'écrivez pas à ma mère.

— Allons, soit; néanmoins je n'aime pas ces énigmes : vous n'avez pas de secrets d'État à me cacher, je pense; dès lors, pourquoi ne pas parler avec franchise? je ne vous ferai pas de questions impératives, parce que, je le répète, je ne suis pas un inquisiteur; mais votre silence me laisse une très-fâcheuse impression, tenez-le pour certain.

« Où demeurez-vous présentement? je me suis informé de l'auberge de l'*Ancre d'or*, où vous étiez descendu en arrivant, on m'a appris que c'était la plus mauvaise taverne de la ville : y êtes-vous encore?

— Non, monsieur, je loge chez un serrurier, rue Saint-Pierre.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer maintenant. Je vous engage à vous conduire désormais d'une manière irréprochable; ce sera le seul moyen de me faire oublier les soupçons que j'ai conçus contre vous.

Je sortis de la chambre du receveur sans en demander plus long. Lorsque je traversai les bureaux, ils étaient vides; j'avais donc dormi depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Je ne m'en sentis pas moins disposé à reprendre cette heureuse occupation en rentrant chez moi. A peine si j'avais souvenir de ce qui venait de se passer; les paroles de M. Duclos résonnaient à mon oreille, mais comme un écho lointain, je n'en saisissais pas bien le sens; elles m'affectaient d'une manière pénible, mais confuse.

Le lendemain, je m'éveillai à temps pour arriver aux bureaux peu après leur ouverture. Le caissier me remit le carnet jaune, et lorsque j'eus rectifié les dernières additions, me donna quelque autre travail dont je m'acquittai aisément.

M. Gustave Mayaud fit apparition vers midi; sa loquacité habituelle me parut tempérée sensiblement par l'échec de la veille; au moins me fit-il la grâce de ne pas s'occuper de moi.

MARIN DE LIVONNIÈRE.

La suite au prochain numéro.

LA

RÉVOLUTION DE GRÈCE

SES CAUSES ET SES CONSÉQUENCES [1].

En venant entretenir les lecteurs du *Correspondant* de la révolution qui s'est accomplie à Athènes, je ne voulais pas faire le procès au gouvernement du Roi Othon, et le sentiment de reconnaissance personnelle que je porte à ce prince pour la royale bienveillance avec laquelle il daigna m'accueillir à Athènes, retenait ma plume. Il y a d'ailleurs un bien petit nombre de mois que je consacrais dans ce recueil même quelques pages à la situation de la Grèce, que je montrais l'étendue des difficultés en face desquelles se trouvait le gouvernement royal, la fausseté de la voie dans laquelle il était engagé et l'impossibilité d'éviter une révolution sans un changement absolu de politique, suppliant à la fois le Roi et le pays de se faire réciproquement les concessions nécessaires pour rétablir leur entente et pour ne pas affronter les périls d'une rupture. J'espérais donc pouvoir me borner à renvoyer le lecteur à ce travail pour lui faire connaître les causes

[1] Tous ceux qui suivent des yeux la phase révolutionnaire ouverte à Athènes par l'expulsion du Roi Othon, liront avec le plus vif intérêt et le plus réel profit cette curieuse histoire des origines et des suites probables de ce nouvel épisode de la question d'Orient. Le nom qui l'a signée, cher à plus d'un titre aux lecteurs du *Correspondant*, est en outre celui d'un des rares écrivains français auxquels, en dépit de l'aphorisme d'Horace, il est permis d'aller à Corinthe. Ces considérations nous ont déterminé à publier, tel qu'il nous a été offert, le travail de M. François Lenormant, mais, sous l'expresse réserve que jusqu'à plus ample informé, la direction du *Correspondant* entend laisser à son auteur la responsabilité de plusieurs de ses jugements et de ses vues.

(*Note de la rédaction.*)

de la chute du souverain qui, depuis trente ans, gouvernait la Grèce.

Mais au-dessus du Roi Othon et de la reconnaissance que je conserve pour lui, il est une chose qui m'est plus précieuse encore, ce sont les intérêts et la réputation de cette nation grecque à laquelle me rattachent tant de liens doux et tristes à la fois, au milieu de laquelle j'ai vécu, qui m'a accueilli comme un de ses enfants et que j'ai appris à aimer en apprenant à la connaître. La nation grecque m'a déjà trouvé plus d'une fois debout sur la brèche pour la défendre contre la malveillance et la calomnie, et je ne faillirai pas non plus aujourd'hui à cette tradition que m'a léguée mon père. La révolution de Grèce a été si faussement appréciée par toute la presse française, aussi bien la presse révolutionnaire que la presse conservatrice, le véritable caractère en a été tellement dénaturé, l'opinion publique est tellement exposée à s'égarer en la jugeant, que, tout en observant le respect dû à une grande et auguste infortune, je vois un devoir à sortir de la réserve que je m'étais d'abord imposée et, avant d'examiner les conséquences que peut avoir pour l'avenir de la Grèce la chute de la monarchie bavaroise, à exposer sans réticences les fautes et les erreurs qui ont fait périr cette monarchie.

I

On ne saurait s'étonner que la révolution de Grèce ait été généralement mal comprise et mal jugée. Il y a trente ans, il n'en eût pas été de même. Mais dans ce moment où les idées de droit et de liberté semblent partout oblitérées, où les conquêtes d'une ambition déloyale et sans frein peuvent impunément se couvrir d'un masque d'indépendance nationale, où les lois et les principes les plus sacrés font litière à l'anarchie révolutionnaire, un mouvement accompli exclusivement au nom de la liberté politique, des principes de la monarchie constitutionnelle et de l'ordre légal est un phénomène trop extraordinaire pour pouvoir être compris tout d'abord du plus grand nombre. Si parmi l'école révolutionnaire il y a quelques hommes qui connaissent réellement la Grèce et qui aient suivi attentivement ses affaires, tout en proclamant bien haut leur sympathie pour ce qu'a fait cette nation et en s'efforçant de démontrer que la chute d'Othon Ier est une grande victoire pour leur cause, au fond de leur pensée ils doivent trouver les Grecs bien arriérés, bien peu d'accord avec la marche des idées triomphantes. Mais les hommes qui sont à

la fois conservateurs et véritablement libéraux ne sauraient voir sans intérêt le phénomène que les Grecs viennent de montrer comme encore possible de nos jours.

Remarquons-le d'abord, pour répondre à la fois aux exclamations de joie des révolutionnaires et aux inquiétudes de certains conservateurs, le droit monarchique n'a subi aucune atteinte de ce qui s'est passé dans la Grèce. Roi par la grâce des protocoles, Othon Ier n'avait pour lui ni le droit de la tradition héréditaire, ni celui de l'élection nationale. Son appui et sa sauvegarde étaient seulement cette garantie diplomatique qui abandonne toujours les vaincus et dont sa chute a démontré d'une manière éclatante l'inanité. Privé d'enfants et ayant obstinément refusé de désigner son successeur malgré les demandes du pays, il ne représentait pas plus l'avenir que la tradition ; il n'était qu'un accident, qu'un provisoire, après lequel la nation marchait fatalement vers les nuages de l'inconnu et vers le choix d'une nouvelle dynastie. La seule légitimité à laquelle il eût pu, dans de telles conditions, prétendre, celle qui eût résulté d'une identification complète avec les intérêts et les instincts du pays confié à son sceptre, il n'avait, en trente ans, malgré sa bonne volonté, ni su, ni pu la conquérir. Discutons donc la justice ou l'iniquité de son renversement, mais n'y voyons pas une atteinte à ce droit des couronnes qui est le premier fondement de toute société bien organisée. L'idée de légitimité n'a rien à voir dans la question; en Grèce, comme dans tout l'Orient, il n'y en avait et ne pouvait y en avoir qu'une, celle de la nation.

Repoussons aussi loin de nous les accusations de tyrannie que les Grecs, dans l'ivresse de leur triomphe, ont le tort d'adresser au Roi Othon. Ces accusations sont injustes et elles rapetissent la solennelle leçon qui ressort pour les rois et pour les peuples des derniers événements de la Grèce. Othon Ier n'était pas un tyran, c'était un prince honnête et bon, mais une erreur fondamentale sur ses droits et ses devoirs de souverain a faussé toutes ses qualités et toutes ses intentions. Élevé dans un pays où le régime de la liberté politique n'était pas encore en vigueur, formé à l'école d'absolutisme des administrations d'Armansberg et de Ruydhart, ayant gouverné sans contrôle et sans constitution pendant les années où se prennent les impressions qui décident de la vie, il n'avait jamais, quoiqu'il en eût la bonne volonté, pu comprendre dans leur entier le rôle et les obligations d'un roi constitutionnel. Il se méprenait constamment sur la nature et l'étendue de sa prérogative royale, qu'il croyait lui donner le droit de prendre et de laisser ce qu'il voulait dans la Charte jurée par lui, laquelle ne contenait cependant pas d'article 14. Confondant l'opposition constitutionnelle, rouage indispensable de tout vrai gou-

vernement libre, avec l'opposition séditieuse, il la regardait comme une injure à sa personne et croyait consciencieusement tous les moyens licites pour l'étouffer. Persuadé, par une conviction erronée, que la Grèce n'était pas encore capable de la vie parlementaire, il s'étudiait avec persévérance à réduire les Chambres au rôle d'un Conseil d'État, et il ne voulait ni admettre ni pratiquer le principe de la responsabilité ministérielle. Resté Allemand en dépit de ses efforts et de son désir de devenir Grec, et, quoique en 1854 il eût un moment donné des gages de sa tendance à s'unir aux aspirations nationales, il se laissait aller à des influences antipathiques aux instincts de son peuple, et depuis le jour de son avénement jusqu'à celui de sa chute il n'était pas parvenu à sortir de la situation d'un prince étranger superposé à la nation hellénique sans s'être fondu dans ses rangs. C'est ainsi que, d'un côté, un souverain consciencieux, honnête et voulant le bien, et de l'autre un des peuples de l'Europe les plus facilement gouvernables, doué d'une rare intelligence politique, d'un instinct d'ordre remarquable et fermement attaché aux principes de la monarchie, de fautes en fautes, de malentendus en malentendus, de difficultés en difficultés, en sont arrivés à une rupture irréconciliable et à une situation où la crise ne pouvait plus être évitée. Grande leçon et bien digne des méditations des hommes d'État.

La justice oblige à reconnaître qu'en appelant le prince Othon de Bavière au trône de Grèce, l'Europe ne lui avait pas fait la tâche facile, et qu'il eût fallu, pour l'accomplir, une intelligence beaucoup plus qu'ordinaire. En se décidant à constituer chez les Hellènes un royaume indépendant, une partie au moins des Puissances qui siégèrent aux Conférences de Londres semblent avoir cherché à placer ce royaume dans des conditions où il ne fut pas viable. On a forcé la Grèce à restituer aux Turcs des contrées qui s'étaient affranchies du joug musulman; on n'a assigné qu'un million de citoyens au royaume grec, avec un territoire dont la moitié n'est pas susceptible de culture, tandis qu'on laissait soigneusement dans la part des Ottomans tous les cantons fertiles dont les produits auraient pu devenir une source de revenus pour le gouvernement hellénique. Oubliant les devoirs que leur imposait le titre de protectrices, les Puissances occidentales, au lieu de tendre une main secourable à la Grèce pour l'aider dans sa renaissance et de surveiller son éducation politique, n'ont vu en elle qu'un nouveau champ de bataille pour leurs luttes d'influence, et se sont étudiées avec émulation à la diviser pour s'y conquérir la prépondérance. Elles se sont créé des partis et souvent les ont poussés à la guerre civile; mais elles n'ont pas empêché la Régence bavaroise de pressurer un malheureux pays sortant des désastres de la plus effroyable guerre qu'on eût vu depuis Gengis et

Timour; de dilapider, sans profit aucun pour la nation, l'emprunt de soixante millions dont la Grèce est restée grevée, et dont les intérêts en s'accumulant ont fini par lui constituer une dette de plus de cent millions envers l'étranger; de faire passer l'absolutisme et la corruption à l'état de tradition gouvernementale, et de jeter la monarchie dans cette ornière de telle façon qu'elle n'a jamais pu en sortir. Sans compter le contraste de la faiblesse matérielle de la Grèce avec la grandeur de ses légitimes espérances, et la cause permanente d'agitation qui résultait de ce qu'on n'avait affranchi qu'une bien faible partie du peuple hellène, et qu'on avait laissé sous le joug turc la majorité de la nation, toujours désireuse de mettre fin à ses souffrances et de se joindre au centre de liberté définitivement fondé par le canon de Navarin. Bien peu d'hommes eussent été capables de surmonter une telle accumulation de difficultés, et l'on ne saurait être très-sévère envers le Roi Othon parce qu'il y a échoué.

Cependant au milieu de ces difficultés on pouvait vivre, puisque l'on a vécu trente ans; et tout ce que la nation est parvenue, durant ces trente années, à créer en dehors du gouvernement par l'initiative des particuliers et par la puissance de l'esprit d'association, aussi développé chez les Grecs que chez les Anglais, donne la mesure de ce qu'aurait pu faire le pouvoir, tandis qu'il n'a rien fait. Certainement, le Roi Othon ne pouvait rendre la Grèce ni grande, ni puissante, ni riche; mais il pouvait, dans l'étendue de ses limites et de ses ressources, la doter d'un bon gouvernement, d'une administration régulière et économique. Au lieu de dépenser une partie très-considérable du budget à entretenir une armée inactive, trop nombreuse pour le chiffre de la population et pour les revenus de l'État, trop faible pour enlever une seule province à la Turquie, il pouvait, en adoptant le même système que la Suisse, en ayant seulement un très-petit nombre de soldats en service permanent et une landwehr bien exercée par des manœuvres annuelles, décupler les forces militaires du pays et en même temps conserver plusieurs milliers de bras à l'agriculture, accroître les forces productrices, et créer, avec une partie de l'argent qu'il dépensait pour une armée insuffisante, des routes qui auraient répandu dans les provinces les plus reculées l'abondance et la prospérité. Au lieu d'entretenir à grands frais une frégate, trois corvettes et quelques petits bâtiments à voiles et à vapeur, c'est-à-dire une force maritime microscopique, il pouvait développer, par des subventions intelligentes, la marine à vapeur de commerce qui se fondait dans le port de Syra, et qui, comptant déjà douze grands navires, en aurait eu bientôt vingt ou trente avec un concours actif du gouvernement, de telle sorte qu'en cas de guerre elle eût fourni bien plus de ressources en bâtiments, en officiers et en matelots expérimentés que ne pouvait

en donner la petite marine royale. Au lieu d'enfouir quatorze millions, somme énorme pour le pays, dans les constructions d'un palais trop grand pour la liste civile de la monarchie hellénique, il pouvait employer la majeure part de cet argent à rouvrir l'exploitation de quelques-unes des mines ou des carrières de marbres précieux que la Grèce possède en si grand nombre, et qui seront un jour sa principale richesse. Au lieu de copier la centralisation française et de couvrir le pays des rouages compliqués d'une bureaucratie sans rapport avec l'étendue et avec la richesse du pays, qui absorbait, après l'armée, la presque totalité du budget, il pouvait créer une administration simple et peu coûteuse, et former en même temps ses sujets à la grande vie politique en favorisant le développement de la vie municipale, à laquelle les Grecs sont éminemment aptes, et qui, préservée même sous la domination turque, a été détruite au début de la monarchie par la Régence bavaroise. En agissant de cette manière, il eût notablement augmenté la puissance morale de son royaume, lui eût acquis plus de sympathies dans l'Europe et eût avancé sans recourir aux armes l'avenir d'agrandissement auquel la Grèce a droit d'aspirer. C'est là ce que les Hellènes lui reprochent de n'avoir pas fait. Lorsqu'ils disent que le Roi Othon, pendant les trente ans de son règne, n'a pas fait avancer autant qu'il le pouvait la réalisation de la *grande idée*, ils ne lui reprochent pas de n'avoir pas détruit violemment la Turquie malgré l'Europe, car ils savent que l'entreprise eût été impossible, et la déconvenue de 1854 a dessillé les yeux de ceux qui gardaient encore des illusions à cet égard. Mais ils se plaignent que la royauté n'ait pas assez compris combien son influence morale pouvait hâter la chute de l'Empire Ottoman; quel élément de dissolution elle pouvait ajouter à tous ceux qui minent cet empire en donnant à ses portes l'exemple d'un excellent gouvernement, auquel toutes les provinces esclaves, sans qu'il fût besoin d'autre propagande, auraient tendu par des efforts incessants à se réunir pour en recevoir les bienfaits; quel argument irréfutable elle pouvait opposer à ceux qui croient à la nécessité du maintien de la Turquie pour l'équilibre de l'Europe, en démontrant la possibilité de former avec les populations orientales elles-mêmes des États forts et prospères, qui ramènent la vie sur des contrées où l'on ne trouve plus que la mort, et qui garantissent d'une manière définitive le Bosphore contre les tentatives de toute ambition conquérante. C'est à cause de cela que, depuis quelques années, la question des réformes intérieures du Royaume Hellénique a primé pour tous les Grecs, même pour ceux de l'extérieur, la question d'accroissement du territoire, et s'est trouvée seule posée dans les derniers conflits.

La nation a certainement sa part de responsabilité dans les fautes

qui ont empêché la Grèce d'avoir un aussi bon gouvernement qu'elle aurait pu. La jalousie démocratique, les rivalités et les ambitions personnelles, les engouements passagers, les mécontentements sans cause suffisante jouent un grand rôle parmi les Grecs modernes comme parmi leurs ancêtres des âges antiques. Mais, en élargissant autant que possible la part de reproches qui doit être adressée au peuple, on est malheureusement obligé de reconnaître que les plus graves et les plus nombreux retombent sur la royauté. Malgré la Constitution votée en 1844, la liberté politique en Grèce était trop une simple fiction, la nation avait trop peu de part à ses propres affaires, pour qu'on puisse la rendre responsable des principales fautes de son gouvernement.

Convaincu fermement que son devoir de souverain était d'empêcher toute opposition, même légale, de se faire jour, le Roi Othon n'a jamais voulu laisser à son peuple la liberté des élections, et aucune Chambre des Députés ne représenta véritablement le pays sous son règne, si ce n'est la Constituante élue après le mouvement du 3 septembre 1843, et cette assemblée est demeurée la meilleure qu'ait encore possédée la Grèce, parce qu'elle fut nommée sans aucune pression du gouvernement. En réalité les élections se faisaient à Athènes dans le cabinet du Roi. Non-seulement le système des candidatures officielles florissait dans le Royaume Hellénique, mais l'administration ne se bornait même pas, quand elle voyait l'opposition prendre des forces sur un point, à une simple pression morale. Elle allait jusqu'aux actes matériels. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1857, un Anglais éminent, M. Nassau Senior, et nous pouvons, ayant assisté pour notre part à des opérations électorales en Grèce dans l'automne de 1859, attester l'exactitude de ses assertions. « Il est avéré que pen-« dant la nuit on viole le secret des urnes; si on craint qu'elles ne « contiennent pas le nom du candidat officiel, on y introduit des bul-« letins plus corrects. Quelquefois on glisse dans l'urne des bulletins « qui portent les noms des candidats bien pensants, avant que le vote « ait commencé. Dans la dernière élection, on s'y est pris si grossiè-« rement, dans certaines circonscriptions, que les urnes ont contenu « plus de bulletins qu'il n'y avait d'électeurs inscrits. On s'est arrangé « pour empêcher toute candidature gênante... Je sais beaucoup d'élec-« tions dans lesquelles les salles du vote étaient assiégées par des « bandes de gens armés, qui empêchaient les électeurs favora-« bles aux candidats ennemis de la cour d'approcher des urnes. » La Grèce, je le sais, n'était pas le seul pays de l'Europe où la liberté des électeurs fût traitée avec aussi peu de façons; le gouvernement royal pouvait alléguer pour son excuse l'exemple de certains grands États. Mais cet exemple ne légitimait pas les violations du

droit électoral. Un mal que plus puissant que vous commet n'en est pas moins un mal.

D'une Chambre nommée comme nous venons de le dire, on ne pouvait guère attendre d'indépendance. D'ailleurs le Roi, armé d'un *veto* négatif et du pouvoir de dissolution dont il menaçait toujours d'user, ne permettait aux députés ni l'exercice de l'initiative parlementaire, ni même le droit d'amendement. Prenant au sérieux la formalité de la présentation des lois par les ministres en son nom, il voyait dans toute proposition d'amendement une attaque à sa personne, et la plus légère modification introduite par la Chambre dans le texte d'un acte législatif suffisait pour le décider à refuser sa sanction, sans que rien pût faire fléchir sa volonté. C'est ainsi qu'il est parvenu, depuis 1843 jusqu'en 1862, à empêcher la réalisation de certaines promesses de la Constitution qu'il croyait dangereuses en tant que pouvant contenir des germes de résistance à l'autorité royale, telles que la promesse d'une loi électorale et celle de l'inamovibilité de la magistrature; c'est ainsi qu'il a fallu l'insurrection de Nauplie pour lui arracher la création de la garde nationale, promise aussi par la charte et toujours refusée. Le rôle du Parlement grec était donc entièrement nul; il se réduisait à l'homologation pure et simple des volontés de la couronne.

Quant aux ministres, ils n'étaient réellement que des commis d'un rang supérieur, travaillant sous les yeux du roi et d'après ses commandements. A part un ministère de quelques mois présidé par M. Metaxa, et qui suivit la révolution du 3 septembre, ainsi qu'un autre ministère également court, dirigé par M. Mavrocordatos; à part les premiers temps du ministère de Coletti, avant sa rupture avec M. Metaxa, le ministère de l'amiral Canaris en 1848, et le nouveau ministère de M. Mavrocordatos, imposé en 1854 par l'occupation anglo-française, la Grèce, depuis dix-neuf ans qu'elle possède nominalement le régime parlementaire, n'a jamais vu fonctionner un Cabinet vraiment constitutionnel, gouvernant par lui-même et sous sa propre responsabilité. Préoccupé par-dessus tout du droit, qui lui appartenait en effet d'après la Constitution, de choisir ses ministres lui-même, le Roi Othon, pour les appeler au pouvoir, ne consultait ni les Chambres ni le pays. Il prenait à droite et à gauche des hommes sans relation antérieures les uns avec les autres, mais qui lui paraissaient propres à diriger telle ou telle branche de l'administration, et formait ainsi des Cabinets sans homogénéité, ne représentant pas des partis ou des idées. Aussi ces ministères laissaient-ils toujours apercevoir la personne du prince agissant derrière eux. La responsabilité ministérielle, cette pierre angulaire de tout vrai gouvernement libre, était devenue en Grèce une fiction à laquelle personne n'attachait de va-

leur, et l'on avait vu se poser une question bien grave, qui conduit infailliblement les peuples chez lesquels elle est soulevée à de grandes crises politiques, la question de la part qui doit revenir au souverain dans le gouvernement.

Coup d'État ou révolution, telles sont les deux seules issues possibles lorsque la lutte s'engage d'une manière ardente sur ce terrain, et que, de part et d'autre, il est trop tard pour reculer. Mais comment les choses auraient-elles pu ne pas en venir finalement, dans la Grèce, à ce point extrême? Le Roi Othon avait le droit de dire comme Louis XIV : « L'État, c'est moi. » Il nommait toutes les autorités locales et usait d'elles pour choisir les députés à son gré. Il nommait les membres du Sénat et les gouvernait en les menaçant de doubler leur nombre. Il était commandant en chef de l'armée; il s'était réservé la nomination des évêques, qui ont un contrôle absolu sur le clergé; il plaçait et déplaçait les magistrats à sa volonté; en un mot, il était parvenu à créer dans un royaume constitutionnel un système d'absolutisme centralisé auquel il ne manquait que bien peu de chose pour être complet.

Il est vrai, nous le répétons, que ce n'était ni par déloyauté, ni par amour de la tyrannie que le Roi Othon avait poursuivi sans relâche cette annulation du régime constitutionnel. C'était avec des intentions droites, une ferme volonté de faire le bien de son royaume, et dans la conviction fausse que la Grèce n'étant point mûre pour la vie de liberté politique, ce seul régime pouvait lui convenir. Quoique amoureux de la liberté autant que l'étaient leurs pères, les Grecs, sentant très-bien le besoin d'ordre et d'autorité dans une époque de naissance et de formation comme celle qu'ils traversent, auraient probablement supporté jusqu'à la mort du Roi Othon le maintien d'un gouvernement absolu sous le nom d'une Constitution, s'ils avaient senti découler de ce gouvernement des bienfaits réels. Mais il eût fallu pour cela une conception des intérêts du pays plus juste que ne se l'était formée la royauté bavaroise. Othon Ier, qui eût pu faire, s'il l'eût voulu, un excellent roi constitutionnel, n'avait d'ailleurs aucune des qualités, ni aucun des vices qui permettent aux despotes de réussir et de durer. Il était trop humain pour être un tyran redouté. Son gouvernement n'admettait pas le droit d'*habeas corpus*, mais il n'usait que bien rarement de la faculté qu'il avait conquise d'emprisonner sans formes légales. Il n'avait ni la promptitude de résolution, ni l'énergie nécessaire au rôle d'un monarque absolu. Sa conscience dégénérait en scrupule et en irrésolution. Il lui fallait longtemps réfléchir avant de prendre un parti, même pour les plus petites choses. Enfin, quand sa résolution était arrêtée, il y persistait avec une ténacité qui était une cause de danger de plus

dans l'exercice d'un pouvoir sans contrôle; car les despotes habiles savent opérer des changements de front devant la nécessité, et abandonner une idée, au moins pour quelque temps, afin de donner une satisfaction apparente à l'opinion publique, lorsqu'ils la voient se réveiller.

Par suite de son caractère, le Roi Othon se trouvait ainsi sous le coup d'un double reproche, dont les deux termes semblent au premier abord se contredire. Comme il consultait peu et décidait encore moins, on l'accusait à la fois, et non sans raison, d'autocratie et d'inertie. Mériter ce double reproche est la pire des conditions pour un gouvernement. Un roi qui consulte beaucoup, mais qui en même temps décide beaucoup, est un prince actif qui donne une vive impulsion à son peuple; et, en même temps, comme cette activité passe par la délibération, d'une part elle peut s'y améliorer en chemin, et d'autre part elle n'a pas cet air exclusif et absolu qui déplaît. C'est le meilleur et le plus solide des gouvernements. Nous connaissons aussi de part le monde des princes qui consultent peu, qui décident beaucoup, et dont les peuples admettent assez patiemment le premier défaut à cause de la seconde qualité. Ce n'est pas que quelques-uns ne s'en plaignent et ne trouvent qu'il serait juste et convenable de demander plus souvent l'avis du pays; mais la masse les traite d'esprits chagrins et d'idéologues. On comprend alors le succès, au moins temporaire, de cette façon d'agir. Mais comment le mécontentement et l'impopularité n'atteindraient-ils pas rapidement un souverain qui tombe dans le défaut qu'ont beaucoup de princes de vouloir faire seuls ce qu'ils feraient mieux entre plusieurs, et qui en même temps ne se résout à rien décider? Le pays, ne recevant pas d'impulsion du pouvoir, cesse de progresser, et, n'ayant point part à la direction des affaires, il rejette sur la couronne la responsabilité de la stagnation dont il souffre.

Ici le lecteur va demander sans doute comment, si le gouvernement du Roi Othon était tel que nous venons de le décrire, il a duré trente ans, et pourquoi au bout de ce temps, dont on peut dire avec Tacite *grande mortalis ævi spatium*, les Grecs se sont subitement décidés à le renverser sans qu'un acte spécial, qu'une aggravation nouvelle d'absolutisme ait déterminé la crise suprême.

Nous répondrons d'abord en rappelant la longue liste des insurrections auxquelles ce gouvernement s'est trouvé en butte pendant la durée de son pouvoir, insurrections qui prouvaient qu'on en connaissait dans le pays tous les défauts, et que jamais son existence ne s'était assise d'une manière bien stable. Une seule chose avait empêché les soulèvements successifs de l'Acarnanie, de Lépante, de la Phthiotide et de l'Eubée, de la Messénie, du Magne, de Nauplie enfin et des îles

de l'Archipel, au commencement de cette année, de s'étendre et de se changer en révolutions, le mouvement universel de septembre 1843 d'aller au delà de l'imposition d'une Charte au souverain, c'était le sentiment général dans le peuple du besoin d'autorité solide et de tranquillité pour réparer les maux de la Guerre de l'Indépendance, l'instinct de l'ordre, le respect du pouvoir monarchique, la crainte des dangers et de l'inconnu d'une crise révolutionnaire. Il n'y avait pas de dévouement pour la personne du Roi, pas d'affection pour son gouvernement; le mécontentement était permanent; mais les masses, avec un grand bon sens, maintenaient sans l'aimer le pouvoir existant, par attachement à l'ordre légal, et comptaient sur l'avenir pour l'améliorer. On espérait que le malentendu, qui, depuis le premier jour de la monarchie, existait entre le prince et le peuple, irait en s'effaçant de plus en plus avec le temps; que le Roi, éclairé par les dangers de sa situation, finirait par entrevoir l'abîme vers lequel il marchait, par comprendre les désirs et les besoins du pays; qu'en un mot, il réformerait son gouvernement, accepterait franchement la situation de monarque constitutionnel et quitterait la voie de l'absolutisme pour celle de la liberté. C'est dans cette espérance que la Grèce a attendu trente années sans se lasser. On doit lui savoir gré d'une si longue patience; mais elle ne pouvait durer indéfiniment; et, rien de ce qu'on espérait ne se réalisant, l'attente a eu un terme, et la révolution, devant laquelle on avait si longtemps hésité, s'est accomplie par un effort unanime du pays tout entier.

Les difficultés du gouvernement royal de Grèce et les mécontentements qu'il excitait ont été d'ailleurs en croissant par une marche naturelle, à mesure que l'existence de ce gouvernement se prolongeait. Le plus imparfait des gouvernements chrétiens est cent mille fois supérieur au meilleur des gouvernements musulmans. Qu'est-ce donc en comparaison de celui des Ottomans, qui est de beaucoup le plus mauvais et le plus infâme qui se soit produit dans l'islamisme? Avec tous ses défauts, le gouvernement du roi Othon constituait donc un progrès immense sur la domination turque et même sur l'anarchie qui avait trop souvent régné pendant la durée de la lutte nationale. Tant que l'on fût assez rapproché de ces deux états de choses pour que le souvenir n'en fût pas affaibli et que la comparaison s'en présentât naturellement à tous les esprits, la nation se montra fort indulgente pour l'autorité royale. L'imperfection du gouvernement répondait à l'imperfection de l'état social, elle était très-supportable pour les débuts de la vie indépendante, et l'on était en droit d'espérer qu'elle se réformerait à mesure que le peuple s'élèverait dans l'échelle des nations civilisées.

Mais quand vingt ans d'indépendance eurent renouvelé la face de la

Grèce, quand le pays fut sorti de ses ruines et eut accompli, dans tout ce qui ne dépendait pas du gouvernement, les progrès qui font l'admiration de tous les hommes impartiaux, le pouvoir, demeuré stationnaire, ne se trouva plus à la hauteur de la nation, après avoir été, malgré sa mauvaise organisation, une cause de marche ascendante, par cela seul qu'il était un pouvoir fixe, il devint une cause d'arrêt, un obstacle à de nouveaux progrès. Un contraste fâcheux s'établit entre l'État et les traditions du gouvernement d'un côté, l'État et les aspirations du pays de l'autre, et ce contraste, se prononçant chaque année davantage, en vint à un point tel qu'il ne pouvait durer plus longtemps.

Il faut aussi tenir compte d'une circonstance importante, c'est qu'au début et à la fin de son règne, Othon Ier a eu affaire à deux générations différentes. La génération de la guerre de l'Indépendance, se composait d'hommes admirables par leur courage et leur patriotisme; mais ces hommes, au plus grand nombre desquels manquait l'éducation première, n'avaient pas de bien fortes notions en fait de théorie gouvernementale. Dans cette génération si grande sous de certains rapports, les esprits capables de former de hautes conceptions politiques et de diriger un parti, comme Mavrocordatos, Coletti et Metaxa, étaient en petit nombre. En fait de dévouement, d'héroïsme, de sacrifices à la patrie, ils avaient presque outrepassé les bornes du possible et l'on pouvait tout attendre d'eux. Mais comment aurait-on pu trouver la science des intrigues d'une cour, des rouages du gouvernement parlementaire et de la pondération des pouvoirs dans un simple berger devenu général à la maturité de l'âge, comme Griziotis, dans d'anciens chefs de bandes à moitié sauvages, comme Grivas et Colocotroni, dans des capitaines de navires de commerce improvisés amiraux sous le feu de l'ennemi, comme Miaoulis et Tombazis, dans des marchands passés hommes d'État, comme les deux frères Condouriottis? La jeunesse de ces hommes s'était écoulée sous le joug de fer des Osmanlis; ils avaient connu d'insupportables souffrances; heureux et fiers d'avoir créé l'indépendance nationale, et d'avoir au prix de leurs efforts substitué un gouvernement tel quel à une oppression sans règles et sans limites, ils se contentaient de ce bonheur, ne se blasaient pas sur la joie si longtemps inconnue de la sécurité, et, en fait de garanties, n'exigeaient que fort peu du gouvernement. Ils voulaient cependant la liberté politique, et pour la conquérir ils avaient tous pris part au mouvement du 3 septembre. Mais une fois la Constitution, objet de leurs vœux, arrachée au pouvoir royal, ils se figuraient que l'existence de cette Constitution dans les lois du pays suffisait pour empêcher le retour aux habitudes d'absolutisme, et ils ignoraient la manière d'en diriger

et d'en surveiller la réelle application. D'ailleurs le prestige du titre royal était immense sur eux, et ils vénéraient presque comme un envoyé de la Providence le premier souverain appelé à régner sur la Grèce libre. Avec des caresses et quelques honneurs, le Roi était assuré d'apaiser facilement les mécontentements les plus légitimes de ces hommes naïfs.

Mais, à mesure que la génération de la guerre de l'Indépendance disparaissait, décimée par l'âge et par les fatigues, une nouvelle génération s'élevait derrière elle. Cette nouvelle génération n'avait pas le même héroïsme et la même abnégation que ses pères, elle n'a pas eu du moins l'occasion de le prouver encore; mais elle se composait d'hommes nés après l'indépendance, élevés dans l'Université d'Athènes ou dans les écoles de l'Europe aux études fortes et libérales, imbus des idées de la société moderne et capables de faire en pleine connaissance de cause la comparaison de leur gouvernement avec celui des autres États de l'Europe. Ne jugeant plus les choses, comme leurs prédécesseurs, uniquement d'après le parallèle avec la domination turque, mais les jugeant en elles-mêmes et prenant pour point de départ la situation du présent, les hommes de jeune génération sentaient le prix et la nécessité des progrès refusés par la couronne et pour lesquels le pays était déjà mûr; aussi les réclamaient-ils avec ardeur et persistance. Instruits pleinement de la théorie constitutionnelle, dont beaucoup d'entre eux avaient été étudier la pratique en Angleterre et dans les autres pays libres de l'Europe, ils comprenaient mieux que les hommes de la lutte tous les accrocs qui y étaient apportés dans le gouvernement de la Grèce. Leurs aspirations allaient même peut-être quelquefois trop loin; mais, introduits à la pratique du pouvoir, ils auraient bientôt abandonné, en acquérant l'expérience des affaires, la part de chimères comprise dans leurs idées et ils auraient graduellement réformé, sans secousses et sans révolutions, la marche de la politique royale dans le sens du progrès et de la liberté. Le Roi ne le voulut pas. Trouvant les hommes nouveaux moins dociles à son impulsion que les vieillards, il écarta systématiquement des fonctions publiques ceux qui avaient le plus de talent et qui ne consentaient à abdiquer ni leur personnalité ni leurs convictions, et les rejeta, souvent malgré eux, dans l'opposition, où ils se groupèrent autour de ceux des vétérans de grande lutte à qui leur indépendance avait fait encourir la disgrâce de la cour et qui maintenaient sans fléchir le drapeau des principes constitutionnels.

Un moment on put espérer que ces luttes cesseraient, et qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour le gouvernement hellénique. Après 'occupation du Pirée par les troupes anglo-françaises, les injures

prodiguées au Roi Othon par les gouvernements alliés, pour s'être associé au mouvement intempestif mais national qui avait produit l'insurrection de l'Épire et de la Thessalie, avaient rallié toute la nation, sans acception de partis, par un mouvement unanime autour du souverain et devant cet élan de loyalisme, on était en droit d'attendre que celui-ci prendrait plus de confiance dans son peuple et, cessant de craindre la liberté, consentirait à la laisser régner. Il n'en fut malheureusement rien. Après un an de ministère qui avait été comme une sorte de dictature extra-constitutionnelle, consentie de tous à cause de la gravité des circonstances, M. Démétrius Boulgaris, qui avait été appelé à la présidence du Conseil dans le mouvement de réaction dont avait été suivie la cessation de l'occupation étrangère, vint trouver le Roi et lui dit : « Sire, nous sommes aujourd'hui hors « de danger. Laissons les institutions de l'État fonctionner régulière- « ment. Laissez vos ministres assumer toute la responsabilité de « leurs actes. Qu'un ministre tombe sous les coups de l'opinion pu- « blique, le pays et le trône n'en resteront pas moins forts. Mais « malheur au pays et au trône le jour où l'on dira : « Le ministre « n'est qu'un commis du Roi, pourquoi s'en prendre à l'un plutôt « qu'à l'autre? » Le Roi ne voulut pas écouter ces sages conseils, et dès le lendemain accepta la démission du ministère Boulgaris.

Il forma alors un cabinet qui, avec quelques modifications dans certains de ses membres, est demeuré debout pendant près de cinq ans, et dont le chef, avec un dévouement égal à celui d'un ministre tristement fameux, mais en même temps avec un aveuglement semblable dans sa conduite, a mérité d'être appelé le Polignac de la Grèce. Ce Cabinet, qui comprenait cependant dans son sein quelques administrateurs habiles, mais qui ne renfermait aucune personnalité politique assez éclatante et assez forte pour tenir tête à une situation difficile, mit à découvert, par des maladresses de conduite, l'action directe du Roi plus que ne l'avait fait jusqu'alors aucun autre ministère. L'état réel des choses, demeuré auparavant dans un certain vague, se dessina avec une entière netteté. Sous ce Cabinet, et cela d'autant plus qu'il durait et que le petit nombre d'hommes indépendants qu'il avait d'abord comptés s'en retiraient, il devint impossible de se méprendre sur la véritable situation des ministres. Leur rôle de commis était manifeste, et le Roi ne les traitait même pas toujours en commis supérieurs, car il faisait souvent venir au palais les chefs de section des différents ministères, les employés élevés, civils, judiciaires ou de l'ordre militaire, pour travailler directement avec eux, sans l'entremise des ministres et même plusieurs fois sans les consulter.

Une opposition considérable se groupa plus puissamment qu'elle

n'avait encore fait, et l'on vit tous les hommes qui avaient marqué dans les affaires publiques se mettre à sa tête. Le programme de cette opposition était pleinement constitutionnel et acceptable pour la couronne. Il consistait en dix articles :

1° Une application plus sincère du régime représentatif;

2° La formation et l'organisation de la garde nationale, conformément à la Constitution;

3° La désignation du successeur au trône, d'après les conditions posées par l'article 40 du pacte fondamental;

4° La liberté municipale;

5° La réforme des finances et la répression du gaspillage du Trésor public;

6° Une politique extérieure plus favorable aux aspirations des chrétiens du Levant, de manière, suivant les circonstances, à amener la Turquie à améliorer leur sort ou à favoriser leurs tentatives d'affranchissement;

7° La concession des terres nationales demeurées en friche à ceux des citoyens qui se chargeraient de les mettre en valeur sous de certaines conditions, comme l'avait promis la Constitution de 1844;

8° Le développement de la marine et la création d'arsenaux sérieux;

9° Une plus grande impulsion donnée aux travaux publics;

10° L'inamovibilité de la magistrature et du professorat supérieur.

En 1860, l'opposition rangée sous ce programme arrivait à avoir la majorité dans les deux Chambres du Parlement. Établie sur le terrain constitutionnel, elle déclara la guerre au ministère, et une question de cabinet fut posée sur le choix du président de la Chambre des députés. Le ministère essuya un échec complet; mais devant cette opposition le pouvoir ne voulut pas céder. Il pensa qu'il la vaincrait, dans la Chambre haute au moyen d'une fournée de nouveaux sénateurs, dans la Chambre basse par une dissolution. C'était user d'un droit constitutionnel, comme Charles X en usait quand il dissolvait la Chambre qui avait voté l'adresse des 221. Mais, tout en étant légal, l'exercice du droit de dissolution, dans l'état où se trouvaient les esprits en Grèce, était aussi imprudent et aussi intempestif qu'il l'avait été en France en 1830, et la sagesse, eût commandé de céder plutôt que d'aigrir la lutte en la prolongeant.

Ce qui fut plus grave, car le pouvoir sortit entièrement du droit et de la légalité, c'est que, pour éviter le retour de l'opposition dans la Chambre des députés, on dépassa tout ce qui s'était encore vu comme violation de la liberté électorale. Un seul fait suffira pour faire juger ce que furent les élections. A Missolonghi, M. Deligeorge, l'un des

principaux orateurs hostiles au ministère dans l'assemblée dissoute, vit, huit jours avant le scrutin, sa maison cernée par la gendarmerie, et y demeura détenu en charte privée sans communications avec le dehors, jusqu'à la clôture des opérations électorales. Comme de raison, l'opposition se trouva tout entière exclue : mais quelle autorité pouvaient avoir dans le pays les votes favorables au pouvoir d'une Chambre élue dans de semblables conditions?

Les difficultés que l'on pensait diminuer par cette façon d'agir grandirent au delà de toute attente. Chassée des corps constitutionnels de l'État, l'opposition passa dans la rue. De légale qu'elle était au début, on l'amena à se faire inconstitutionnelle et à se diriger contre la couronne. A côté du parti qui voulait simplement des réformes dans le gouvernement et plus de liberté, on vit bientôt se former un parti plus exalté, qui portait au delà ses visées et qui ne reculait pas devant la perspective d'une révolution. L'état des esprits, le mécontentement universel servirent puissamment ce parti et lui fournirent des circonstances propices à ses prédications, ainsi que des éléments pour ourdir des complots.

La grande conspiration militaire du mois de mai 1861 vint tout à coup jeter une lueur sinistre sur la situation politique de la Grèce. Le Roi fut frappé de stupeur en apercevant l'abîme ouvert sous ses pieds. Mais, au lieu de profiter de l'avertissement pour s'arrêter quand il était temps et pour changer de système, il crut trouver son salut en refusant toute concession aux demandes populaires et en essayant une compression dont les éléments lui faisaient défaut. Survint bientôt après l'attentat d'Aristide Dosios, œuvre d'un jeune insensé dont l'agitation générale avait achevé de troubler la raison déjà faible. Cette tentative de régicide fut unanimement réprouvée, comme elle le méritait. Elle amena même un dernier et fugitif retour de loyalisme, une accalmie des partis, que la couronne aurait pu saisir encore pour accomplir les réformes, en se donnant le mérite de l'initiative, et pour se rattacher l'opinion publique en faisant droit à ses légitimes réclamations. Mais vainement tous les amis sincères et loyaux du Roi Othon, dans la Grèce et dans l'étranger, jusqu'à son secrétaire, M. le baron de Wendland, dont l'admirable dévouement se joignait à une noble et clairvoyante intelligence, le supplièrent de sauver son trône en se conformant au vœu de la nation. Leurs efforts et leurs prières vinrent se briser contre une inflexible obstination qu'encourageaient les flatteries maladroites de quelques courtisans.

Le Roi parut cependant, au mois de janvier de cette année, prêt à céder devant la violence de l'orage. Il appela l'amiral Canaris, un des chefs les plus ardents et les plus populaires de l'opposition, et le char-

gea de composer un ministère qu'il annonçait la résolution de laisser gouverner constitutionnellement. Mais le vieux brûlotier de Psara, qui, comme le général la Fayette, avec de très-nobles intentions a besoin d'être bien dirigé pour ne pas s'égarer dans les difficultés de la politique, commit la faute de vouloir former exclusivement son ministère avec ses amis personnels et de ne pas s'adresser aux autres chefs de l'opposition; il en résulta une combinaison inadmissible. Le Roi profita de cette circonstance pour revenir sur sa résolution de la veille, et reprit purement et simplement le Cabinet Miaoulis sans donner le temps à M. Canaris d'essayer une nouvelle combinaison, et sans tenter de confier la formation du ministère à quelque autre des hommes d'État qui combattaient le système en vigueur, comme M. Boulgaris ou M. Christidis.

Alors éclata l'insurrection militaire de Nauplie, qui mit le gouvernement à deux doigts de sa perte, insurrection conduite par le parti le plus avancé, mais qui cependant ne s'attaqua pas un seul instant à la royauté, et dont les demandes ne sortirent point des limites de la Constitution. Jamais, en effet, les révoltés de Nauplie et de Syra ne proclamèrent la déchéance du Roi; tous leurs actes furent rendus en son nom, et la prolongation de la lutte n'amena aucun changement aux trois conditions posées par eux comme drapeau le 13 février, lorsqu'ils prirent les armes : renvoi des ministres et formation d'un véritable Cabinet constitutionnel; convocation d'une Assemblée nationale pour régler, d'accord avec le roi, la question du successeur au trône et pour réviser la constitution de manière à la faire fonctionner plus régulièrement; organisation et armement de la garde nationale. Ce programme ne différait guère de celui de l'opposition constitutionnelle. Mais, effrayés encore des dangers de la crise qui devaient survenir si la révolte, outre passant son premier programme, renversait l'autorité royale, et craignant que le succès d'une insurrection, dont la nature était exclusivement militaire, ne jetât la Grèce dans une ère de prétorianisme et de *pronunciamento* à la façon des Amériques espagnoles, tous les chefs de cette opposition se groupèrent autour du souverain, votèrent l'Adresse de fidélité que rendit le Sénat, et offrirent leur concours sans réserve pour le rétablissement de l'ordre, à condition que la couronne récompenserait ce concours en entrant dans une ère de réformes.

Grâce à l'attitude de l'opposition constitutionnelle, le pays ne s'associa pas à la révolte et fournit même des volontaires qui marchèrent sans enthousiasme, mais avec une résolution triste, à côté des troupes demeurées fidèles. A la première nouvelle des événements de Nauplie, le Roi avait montré une énergie et une activité en dehors de ses habitudes, qui paraissaient d'un bon augure pour l'avenir.

Mais bientôt il retomba dans son inertie accoutumée. Se méprenant sur la nature du sentiment qui avait armé les volontaires réunis devant la grande forteresse du Péloponnèse, il y vit une marque de sa popularité, un acte d'adhésion à tous les faits de son gouvernement, et cette conviction l'affermit dans la fausse voie qu'il suivait. Alors on vit la résistance des insurgés, déconcertée d'abord par la vigueur déployée pour reconquérir la plaine d'Argos et les positions de Tirynthe, reprendre toute son énergie en même temps que s'affaiblissait l'élan de l'armée royale; un sentiment de profonde tristesse s'empara des esprits en voyant le sang grec versé par des mains grecques pour la défense d'un souverain d'origine étrangère qui s'obstinait à ne pas écouter les demandes légales de la nation; des correspondances s'établirent sous les murs de Nauplie entre les assiégés et les assiégeants et ébranlèrent la fidélité de ces derniers; des symptômes d'insurrection se manifestèrent sur presque tous les points du territoire.

Il fallut obéir. Devant l'imminence d'une révolution, le Roi promit de renvoyer son ministère et de laisser les successeurs des hommes qui le composaient gouverner d'après l'esprit de la Constitution. En même temps une proclamation royale, en date du 7/19 avril, convoqua les Chambres pour une session extraordinaire dans laquelle devaient être présentées la loi sur la garde nationale et une série d'autres réformes constitutionnelles. Nauplie était bien armée, bien approvisionnée, les défenses de la ville n'avaient pas été entamées. Il eût été facile aux insurgés de tenir plusieurs mois encore et de mettre le gouvernement dans un embarras toujours croissant à mesure que leur résistance se serait prolongée. Sur la promesse royale, ils capitulèrent dès le 8/20 avril, et leurs chefs se retirèrent en exil, sans rien demander pour eux-mêmes.

Aucune vengeance de la part du pouvoir ne frappa ceux qui avaient été compromis dans le mouvement. Un très-petit nombre d'officiers furent mis en non-activité ou destitués de leurs grades. Les personnes arrêtées dans les différentes villes de la Grèce recouvrèrent la liberté. Des amnisties successives permirent au bout peu de temps la rentrée sur le territoire à presque tous les chefs de l'insurrection. En cela le Roi fit preuve de sa bonté personnelle; mais il eût mieux valu être plus sévère en étant plus fidèle à ses promesses. Le changement de ministère solennellement annoncé se fit attendre plus de deux mois, et, dans cet intervalle, tous les mécontentements se réveillèrent. Le nouveau Cabinet fut composé d'hommes plus libéraux et moins impopulaires que ceux qui formaient le précédent. Ces ministres arrivaient avec la volonté de prendre leur rôle au sérieux, d'observer fidèlement la Constitution et d'agir par eux-mêmes en ministres responsables.

Mais ils se brisèrent devant la résistance passive de l'obstination royale et devant les habitudes prises dont ils n'eurent pas la force de triompher. Entrés au pouvoir avec d'autres intentions, ils furent bientôt réduits au rôle de ceux qu'ils remplaçaient. Leur faute fut d'accepter cette situation en espérant que l'avenir leur permettrait de la changer, et de ne pas mettre par une retraite collective le Roi dans l'impossibilité de gouverner désormais d'après ses anciens errements. En lui offrant leur démission le jour où ils virent que le rôle constitutionnel leur était impossible, ils lui auraient enlevé ses derniers instruments et l'auraient forcé à rentrer dans les limites du pacte fondamental, en évitant la révolution.

Quoi qu'il en soit, rien d'essentiel ne fut changé dans la marche du gouvernement. La loi sur la garde nationale fut seule présentée devant les Chambres, et, quand elle eut été votée, rien ne se fit pour en exécuter les dispositions. Les corps de la milice citoyenne ne furent ni organisés, ni armés; l'état-major, laissé au choix du souverain, ne fut pas nommé. Comme tant d'autres actes du même genre, entre autres la loi sur les travaux publics votée depuis bien des années, elle alla s'enfouir dans des cartons d'où la volonté supérieure ne voulait pas la laisser sortir.

La rupture fut dès lors complète entre le pays et son gouvernement. L'idée de trancher le nœud gordien des difficultés pendantes, non plus par des réclamations, soit pacifiques, soit armées, auprès du souverain, mais par une révolution, cessant d'être particulière à une faction exaltée, se répandit dans les diverses classes de la nation et devint le programme général de tous. D'erreurs en erreurs, d'hésitations en hésitations, le pouvoir avait fini par amener ce moment fatal où il est trop tard. C'est alors que, voyant la révolution inévitable et imminente, désespérant en même temps de jamais rien obtenir du Roi puisque le redoutable avertissement de Nauplie avait été perdu, les hommes de l'opposition constitutionnelle et monarchique se décidèrent, après avoir longtemps reculé devant cette extrémité, à s'associer aux préparatifs du mouvement et à en prendre la direction, pour l'empêcher de sortir de sa véritable voie et de verser dans l'anarchie ou dans les idées subversives de la révolution européenne.

On ne peut s'empêcher, en voyant les graves difficultés auxquelles la révolution expose la Grèce et les intrigues étrangères qui y prennent déjà naissance, de regretter amèrement qu'il n'ait pas été possible de réconcilier la couronne et le pays et d'éviter la crise. Mais sur qui doit retomber, en fin de compte, la responsabilité d'avoir poussé les choses à l'extrême et d'avoir jeté violemment le Royaume Hellénique dans les hasards de l'inconnu? L'histoire prononcera; mais, en attendant son arrêt, nous devons faire remarquer que, à

plusieurs reprises, pendant la durée du long conflit qui s'est dénoué le 22 octobre, la nation a offert à la royauté les occasions favorables d'une réconciliation, en lui faisant les premières avances, et que toutes ces occasions ont été repoussées.

Depuis le moment de l'insurrection de Nauplie, rien à l'intérieur ne pouvait plus faire éviter la crise suprême. Mais quand on relit l'histoire des événements dont la Grèce fut le théâtre en 1843 et 1844, et du rôle conciliateur qu'y eut alors la diplomatie française, dirigée à Paris par M. Guizot et représentée à Athènes par M. Piscatory, on se demande si une influence puissante de l'extérieur n'aurait pas pu jusqu'au dernier moment sauver aux Hellènes les hasards d'une révolution. En 1843 et 1844, la situation n'était pas moins grave qu'en 1862; la rupture entre la couronne et la nation était aussi profonde, le désir d'un changement aussi général. Le gouvernement français, seul loyal dans les affaires de Grèce, empêcha l'orage d'éclater en révolution par une double action bien combinée, et activement conduite, en prêtant un appui moral efficace au roi Othon, mais en mettant pour condition *sine qua non* à cet appui que le Roi accepterait la Constitution et l'appliquerait sincèrement, ce qu'il fit pendant quelques mois. La France, cette année encore, aurait été seule en mesure de renouveler cette politique en puisant dans son désintéressement assez de crédit pour faire écouter ses conseils. Nous ignorons quelle attitude avait pris sa diplomatie à Athènes dans les derniers mois qui précédèrent la révolution. Mais des conseils constitutionnels de sa part pouvaient-ils avoir la même autorité que sous le gouvernement de Juillet?

Après avoir exposé les véritables causes du changement politique opéré dans la Grèce, après avoir montré que ces causes étaient toutes locales et toutes intérieures, et que depuis 1856 les événements avaient suivi, sans arrêt d'un seul instant, une pente qui conduisait fatalement à l'issue révolutionnaire, avons-nous besoin de réfuter longuement l'opinion de ceux qui voient dans la chute du roi Othon le résultat d'intrigues étrangères? Cette opinion, je le sais, a cours avec une certaine faveur parmi les hommes des idées conservatrices. Après avoir suivi pas à pas depuis cinq ans les affaires de la Grèce, nous affirmons qu'elle est inexacte. L'exemple des événements d'Italie a pu précipiter l'explosion de la crise hellénique; l'Italie n'en a pas créé et ne pouvait pas en créer les éléments; ce n'est pas elle ni son influence qui a renversé la dynastie bavaroise du trône de Grèce. Comme beaucoup d'autres peuples de l'Europe, les Grecs se sont laissé prendre aux dehors généreux que des meneurs habiles avaient su donner à la cause de l'unité italienne; ils se sont montrés sympathiques à ses efforts, parce qu'ils y voyaient la proclamation d'un

principe dont ils espéraient profiter pour eux-mêmes, et la diminution de la puissance autrichienne qui, par l'appui imprudent qu'elle prête en toute circonstance aux Osmanlis, s'est attirée de la part des chrétiens orientaux, une haine presque égale à celle qu'ils portent à la Turquie. Mais, quelle que fût la sympathie que les Hellènes manifestaient pour les Italiens, ils n'ont point voulu confondre ou inféoder leur propre cause à celle du piémontisme et du mazzinisme.

Le parti d'action de l'Italie, qui, comme le démon de l'Évangile, voudrait, pour terrifier le monde, faire croire qu'il s'appelle *légion*, a réclamé bien haut comme son œuvre l'opposition de Grèce. C'était une vanterie italienne et rien de plus. Cette opposition existait avant le bouleversement de la Péninsule, et en dehors de ce bouleversement, comme l'agitation nationale de la Hongrie et de la Pologne. Quand éclata l'insurrection de Nauplie, les mazziniens firent tout pour affilier cette révolte à leurs entreprises. Dans le banquet donné à Garibaldi à Milan, le colonel Medici porta un toast aux insurgés. Par les ordres du fameux aventurier Cattabeni prépara une expédition vers la Grèce, dont le vol du banquier Parodi devait couvrir les frais, et un officier garibaldien fut envoyé à Nauplie pour offrir le concours de cette expédition dans le renversement d'Othon Ier, à condition que la Grèce servirait de base d'opération pour une attaque contre l'Autriche par le territoire turc. Mais la proposition fut refusée par les chefs des insurgés, qui répondirent que leur mouvement était tout national et n'avait besoin de se confondre avec aucun élément étranger.

Si plus tard, au moment où Garibaldi se rendit en Sicile, M. Rattazzi essaya, comme l'a raconté le *Morning-Post*, de détourner la marche des chemises rouges de Rome sur la Grèce, ce n'est pas qu'il s'entendît avec l'opposition athénienne; il voulait seulement éloigner le danger en le portant quelque part, et il apercevait dans le Royaume Hellénique des symptômes d'agitation, qui lui semblaient de nature à tenter le héros de Marsala, par l'appât d'une aventure nuageuse. Remarquons d'ailleurs, pour achever de former notre jugement à ce sujet, que c'est après la défaite des garibaldiens à Aspromonte, lorsque le parti d'action italien, uniquement préoccupé de sa colère contre le gouvernement piémontais, ne pensait plus aux expéditions étrangères, qu'a éclaté la révolution de Grèce, et que le nom d'un prince de Savoie, qui devait être, suivant certaines personnes, le drapeau de cette révolution, n'a pas même été prononcé dans les discussions qui ont jusqu'à présent eu lieu parmi les Grecs sur le choix du candidat au trône.

II

Quand nous parlions, il y a neuf mois, de la situation du Royaume Hellénique dans les pages de ce recueil, nous indiquions déjà une révolution comme inévitable, si le Roi ne changeait pas son système de gouvernement. Mais nous n'entrevoyions qu'avec effroi les chances de cette révolution.

Nous écrivions alors : « Quel serait cet inconnu? Nous savons, par « la triste expérience de nos révolutions, quelles passions coupables « déchaînent en un clin d'œil, dans les pays les plus civilisés, les « bouleversements politiques. L'anarchie, qu'une révolution produi- « rait en Grèce serait formidable. Si le peuple hellénique est facile- « ment gouvernable par un pouvoir régulier, une bonne partie de ce « peuple, dans les provinces reculées, est encore à moitié sauvage, « et un interrègne dans le pouvoir y produirait un désordre dont il « est impossible de calculer les suites. »

Le bon sens et la sagesse de la nation grecque se sont jusqu'à présent chargés de démentir nos craintes.

La révolution s'est accomplie sans coup férir. On n'a eu à déplorer qu'une seule mort, celle du commandant du Pirée, M. Karayannopoulos, arrivée dans un premier moment de confusion, de telle façon qu'il a été impossible d'en établir bien clairement les causes et les détails. La royauté, complétement dépopularisée, n'a pas trouvé un partisan qui se levât pour la défendre, à part quelques officiers du service personnel des souverains qui se sont honorés par leur fidélité à les suivre dans l'exil. Ce serait trop de dire que la nuit du 22 octobre et la journée du lendemain se sont passées sans désordre : c'est chose impossible dans un jour de révolution. Mais les plus hostiles au mouvement, n'ont pas trouvé à y signaler de ces excès graves qui ont trop souvent souillé les troubles politiques des diverses nations. Le palais n'a pas été pillé comme les Tuileries en février 1848. La nuit même du mouvement, tous les objets appartenant au Roi et à la Reine ont été inventoriés par les chefs des insurgés, conjointement avec M. le baron de Wendland, et le lendemain soir un fourgon chargé au vu et au su de toute la population, traversait la ville entière, occupée par le peuple en armes, et la plaine de la Cécropie, sans escorte et sans être un instant arrêté, apportant aux souverains déchus leur argenterie et leurs diamants. Qu'en pensent ceux qui traitaient

les Grecs d'un peuple de voleurs? Les serviteurs de la couronne et les ministres, n'ont été l'objet d'aucune violence personnelle. Une attaque a été seulement dirigée contre la maison d'un membre de l'ancien Cabinet Miaoulis, M. Simos, désigné plus que tous les autres à la haine populaire comme transfuge de l'opposition avancée. Mais les chefs du mouvement sont parvenus à disperser la foule par l'autorité de leur parole avant qu'elle eût accompli son entreprise, et à mettre en lieu sûr l'homme politique, objet de cette manifestation. Quant à la dévastation de l'imprimerie du *Précurseur*, journal *officieux* qui avait pour mission de décréditer l'opposition à l'étranger, cette dévastation coupable, car elle atteignait une propriété particulière, n'a été malheureusement qu'une représaille du bris des presses de la *Lumière*, de l'*Avenir de la patrie* et de l'*Avenir de l'Orient*, ordonné trois jours auparavant par la police.

Le parti monarchique et constitutionnel n'a pas cessé un seul instant de diriger le mouvement, et c'est à lui qu'on doit d'avoir évité de plus grands désordres. La révolution n'a surpris personne. Aussi les éléments conservateurs, qui se tenaient prêts à la crise, se sont-ils aussitôt rassemblés, et s'organisant en garde nationale, ont maintenu la tranquillité publique et l'observation des lois. Au premier moment, on pouvait craindre beaucoup pour la sûreté d'Athènes Les prisonniers, tous évadés dans la confusion de la première nuit, l'armée débandée, affaiblie par la désertion et ne connaissant plus la discipline, menaçaient de graves dangers. Mais dès le 23 octobre, les étudiants de l'Université formaient sous le commandement de leurs professeurs, et d'après les conseils de M. Mavrocordatos, une légion académique, occupaient les postes de la ville, empêchaient le désordre et réintégraient dans leurs cachots les principaux malfaiteurs échappés. La bourgeoisie a suivi sans perdre de temps leur exemple, et deux jours seulement après la révolution, les magasins de la capitale se rouvraient comme par le passé. Depuis lors, jusqu'au moment où nous écrivons, la tranquilité la plus absolue n'a pas cessé d'y régner.

Dans les provinces, la révolution s'est opérée aussi paisiblement qu'à Athènes.

Un gouvernement provisoire, sorti de ce scrutin anonyme qui, dans les jours de crise, donne naissance à tous les gouvernements du même genre, a été proclamé dans la nuit du 22 octobre. Il se compose de M. Démétrius Boulgaris, qui y représente les hommes politiques anciennement aux affaires, de l'amiral Canaris, représentant les vétérans de la lutte de l'indépendance, et de M. Bénizélos Roufos, l'un des plus grands propriétaires du Péloponnèse, président du gouvernement provisoire qui s'était d'abord formé à Patras au début

du mouvement. Ce gouvernement offre des garanties très-sérieuses dans le sens de l'ordre; M. Boulgaris, qui en est le président et la cheville ouvrière, est un homme habitué au maniement des affaires, intelligent, d'une grande énergie, aux tendances conservatrices et françaises. Le choix des ministres et les proclamations de l'autorité provisoire portent l'empreinte d'une modération remarquable.

La tâche du nouveau gouvernement, au lendemain de la révolution, n'était du reste pas facile. Trois ordres de dangers pouvaient l'assaillir et menacer la tranquillité du pays. D'abord les ambitions avides de quelques personnages politiques, mécontents de leur part dans le nouveau pouvoir et cherchant à le supplanter. Avec le caractère habituel des Grecs, ces questions personnelles pouvaient être fort graves et soulever des embarras sérieux, comme elles en avaient déjà soulevé au milieu même de la Guerre de l'Indépendance. Le second danger était l'immixtion de l'élément mazzinien. Comme nous l'avons déjà montré, la révolution italienne avait été beaucoup plus étrangère qu'on ne le croit au mouvement de la Grèce, mais il était à craindre que le mazzinisme ne voulut profiter de ce mouvement pour transporter en Grèce toutes ses forces, afin de changer les tendances nationales et de créer dans ce pays un nouveau foyer de la révolution européenne. Enfin, il y avait à craindre un contre-coup des événements d'Athènes dans les provinces grecques de la Turquie et surtout des tentatives parties de la Grèce pour insurger ces provinces, tentatives qui eussent été dans ce moment, intempestives dans les intérêts du Royaume Hellénique et de l'avenir de la nation grecque, et qui auraient amené une intervention des Puissances européennes, résolues à ne pas laisser surgir inopinément les difficultés de la grande question d'Orient. Ajoutez à cela l'état du Trésor, à sec par suite des dépenses causées par la révolte de Nauplie, et vous aurez une idée des difficultés que le gouvernement provisoire avait à surmonter en prenant les rênes du pouvoir.

Heureusement deux des plus graves dangers que l'on était en droit de redouter ne se sont pas réalisés. L'élément révolutionnaire italien n'a pas, jusqu'à présent, fait son apparition dans la Grèce, et pour ce qui est des relations avec la Turquie, la nation a si bien compris la nécessité de ne pas compliquer ses difficultés intérieures d'une guerre extérieure, et de se donner un gouvernement bon et stable avant de courir les aventures, qu'aucune démonstration belliqueuse n'a eu lieu sur l'étendue du territoire grec, et que le gouvernement provisoire a pu, du consentement de tous, déclarer immédiatement aux agents diplomatiques des Puissances la volonté de la Grèce de reconnaître les dettes du passé et de respecter le *statu quo* territorial. En cela les Grecs de l'extérieur ont facilité la

tâche à ceux du Royaume Hellénique en se bornant à exprimer des sympathies en faveur de la révolution d'Athènes, et en s'abstenant en même temps de tout acte de révolte contre l'autorité du Sultan.

Les questions personnelles ont été moins faciles à éviter. Un moment l'attitude prise en Acarnanie par le général Théodore Grivas a donné de grandes inquiétudes. Non que l'ancien ami de Coletti, qui l'appelait son « tigre en laisse, » fut, comme on l'a prétendu, le chef d'un parti politique, républicain ou autre. Mais ce vieux capitaine de partisans, indiscipliné, ambitieux et avide, véritable seigneur féodal de toute l'Acarnanie, et qui avait levé le premier l'étendard de l'insurrection à Vonitza et à Missolonghi, se montrait furieux de n'avoir pas été compris dans la liste du gouvernement provisoire, et refusait de laisser installer aucune autorité dans sa province, si son nom n'était pas adjoint à cette liste. Sa résistance pouvait amener une guerre civile, et déjà plusieurs tentatives pour le décider à se soumettre étaient demeurées sans effet, lorsque la Providence a tout d'un coup levé la difficulté d'une manière imprévue par la pleurésie à laquelle Grivas a succombé en quelques jours, délivrant le gouvernement provisoire du plus sérieux péril qui le menaçât. Grivas, en effet, ne représentant aucun parti, sa résistance au gouvernement ne devait pas lui survivre.

Il est à remarquer, du reste, qu'à part Grivas, tout le monde, dans les premiers moments, pénétré du besoin de l'ordre dans la transition d'un pouvoir à un autre, a travaillé dans la limite de ses forces à faciliter l'œuvre du gouvernement provisoire. La plupart des ambitions se sont tues devant la nécessité publique. Ceux qui se trouvaient lésés ou mécontents de quelques actes du nouveau gouvernement ont ajourné leurs réclamations à un temps plus tranquille. Trois des anciens ministres ayant reçu l'invitation de s'éloigner pour quelque temps afin d'éviter que leur présence ne provoquât contre eux des manifestations populaires de nature à troubler l'ordre, comme celle dont M. Simos avait été l'objet, plusieurs autres ont offert spontanément de faire de même pour ne pas créer de difficultés à la marche du gouvernement.

La nation grecque n'a pas donné l'exemple d'une moindre abnégation sous le rapport pécuniaire, afin de combler les vides du Trésor public. Tandis que les membres du gouvernement provisoire refusaient tout traitement, les fonctionnaires civils faisaient d'eux-mêmes l'abandon du quart de leurs appointements, bien minimes cependant. L'exemple de ce sacrifice a été donné par les membres de la Cour de cassation; il a été immédiatement suivi par les magistrats, les professeurs et les plus petits employés ont tenu à honneur de ne pas demeurer en arrière. Toutes les personnes qui avaient quelque

arriéré à la douane d'Athènes se sont hâtées de venir le solder. A Syra, la population a spontanément payé une année d'impôts à l'avance. Les principaux négociants de Syra, de Patras et du Pirée ont envoyé des sommes considérables en don à l'État. Les Hellènes, établis à l'extérieur, ont fait de même, et la seule ville de Constantinople a fourni 800,000 drachmes pour subvenir à la détresse du Trésor de la Grèce.

Des nuages, il est vrai, sont venus depuis assombrir le tableau. Des divisions se sont montrées dans les esprits; un club s'est organisé dans Athènes et prétend dominer le gouvernement et l'opinion; des dissentiments ont éclaté parmi les ministres et une intrigue puissamment organisée cherche à expulser M. Boulgaris de la présidence du gouvernement provisoire. Mais il faut se rendre un compte exact de l'origine de ces tiraillements. Il ne s'agit ni de parti républicain, ni de parti monarchique, pas de révolution plus ou moins avancée. Le gouvernement provisoire a commis des fautes dans le choix d'une partie des fonctionnaires qu'il a nommés; plus d'une ambition personnelle s'est sentie froissée et s'est jetée dans le mécontentement. Cependant, ces causes n'auraient pas suffi pour produire une agitation quelque peu sérieuse. Malheureusement, par suite de la question des candidats au trône, les intrigues étrangères sont venues détruire la bonne harmonie qui régnait dans les premiers moments après la révolution. Une fois de plus ces intrigues ont pris la Grèce pour champ de bataille et y portent le trouble au profit des ambitions de certaines puissances.

Si les Grecs étaient demeurés livrés à eux-mêmes, sans immixtion d'aucune influence étrangère, on pouvait avoir pleine confiance dans leur sagesse et leur abnégation pour éviter la discorde et l'anarchie. Les influences et les intrigues du dehors s'abattant sur leur pays, on tombe dans l'inconnu. Mais l'Angleterre, dont la main est dans tout ceci, s'inquiète peu de compromettre la paix et l'existence même d'un pays en le poussant dans des troubles civils, quand elle a son intérêt particulier à y poursuivre.

III.

C'est à l'Assemblée Nationale qu'appartiendra de régler l'avenir définitif du pays en révisant la Constitution et en élisant le nouveau souverain. Les discussions de cette assemblée seront sans doute dif-

ficiles et orageuses, mais, comme elle constituera un pouvoir légal, les hommes qu'elle aura investis, jusqu'à l'arrivée du souverain, de l'autorité exécutive auront plus de force réelle pour faire face aux difficultés de la situation que ne peuvent en avoir les membres du gouvernement provisoire. Aussi regrette-t-on généralement en Grèce que la réunion de l'Assemblée n'ait pas été fixée à une époque moins tardive que le 22 décembre. C'eût été une garantie de plus du maintien de la tranquillité.

Le gouvernement provisoire, du reste, en établissant les règles d'après lesquelles cette Assemblée Constituante sera formée, a pris soin que tous les éléments constitutifs de la nation et de ses forces y fussent représentés et concourussent à l'œuvre de la réorganisation gouvernementale. Pour ce qui est des diverses provinces du Royaume Hellénique, on a suivi les prescriptions de la Constitution, laquelle fixait le nombre des membres du Congrès appelé à statuer sur le choix du souverain en cas de vacance du trône au double des membres de la Chambre élective des temps ordinaires. Beaucoup de personnes à Athènes auraient voulu qu'on donnât à l'Assemblée un caractère panhellénique, en y admettant, comme à la Constituante de 1844, des représentants des diverses communautés de grecs originaires de Turquie résidants dans le royaume. Nous comprenons ce désir; mais le gouvernement provisoire a prudemment fait de ne pas y accéder. La Grèce ne peut plus compter de la part de l'Europe sur la même bienveillance qu'en 1844, et ce qui avait pu se faire sans dangers à la première Constituante aurait, en 1862, éveillé les inquiétudes de l'Europe et donné lieu à des réclamations diplomatiques embarrassantes.

Ce qui est nouveau comme principe dans le décret de convocation de l'Assemblée Nationale et ce qui mérite une entière approbation, est l'article qui admet les sujets grecs établis à l'étranger à envoyer des représentants à cette Assemblée. Dans toute circonscription consulaire comprenant de cent à mille nationaux résidents on élira un député, de mille à deux mille, deux, au-dessus de trois mille, trois. Au premier abord, cette disposition paraît bizarre, et je crois qu'aucun pays n'en a encore donné l'exemple. Mais elle répond d'une manière infiniment heureuse à la particularité la plus caractéristique de l'existence actuelle de la Grèce.

Ici le lecteur nous saura gré de citer ce que disait tout dernièrement M. Saint-Marc Girardin dans une remarquable étude publiée par un journal qui s'imprime en Belgique : « L'État hellénique est « petit ; la Grèce est grande ; et j'ajoute que l'État hellénique ne peut « pas se passer du concours et de l'appui de la Grèce extérieure. Cette « Grèce puissante par le commerce et qui est en train en ce moment

« de convertir, en signe de sa puissance, l'Angleterre industrielle et « commerciale à la cause de la chrétienté orientale (je parle de la « conversion de l'Angleterre et non pas de lord Palmerston), cette « Grèce partout répandue en Orient et en Occident, qui est à Constan- « tinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Odessa, à Marseille, à Paris, à « Londres, à Manchester, à Liverpool, à New-York et qui par son ac- « tivité commerciale aide au commerce anglais et par là détruit les « préjugés antihelléniques de l'Angleterre, cette Grèce est partout « peut-être plus qu'à Athènes. Comme Athènes n'est point encore « une grande place de commerce et n'est peut-être pas destinée à le « devenir, le grand commerce grec n'y réside pas... Mais cette ex- « traterritorialité de l'aristocratie commerçante grecque est, n'en « doutons pas, une des causes de faiblesse de la Grèce. Outre les diffi- « cultés qui tiennent au caractère de son Roi et à la condition sociale « de son peuple, la Grèce a une difficulté essentielle qui tient à sa « petitesse sur la carte. Son peuple est plus grand qu'elle, ce qui fait « qu'elle n'a pas en elle-même toutes ses forces et toutes ses res- « sources[1]. »

Ajoutons que la plupart des choses qui existent aujourd'hui dans le Royaume Hellénique sont dues à la générosité de ces Grecs établis à l'étranger. Qui n'a entendu parler de ce qu'ont fait sous ce rapport MM. Tossitsa, Stournaris, Arsakis, Varvakis, Bernardakis, le baron Sina et bien d'autres encore dont on pourrait former une longue liste ? L'Université, l'Observatoire, la Bibliothèque, les principaux établissements d'instruction, les hôpitaux, les embellissements de la ville d'Athènes, les canons et les fusils de l'armée n'ont pas une autre origine. Le Roi Othon avait malheureusement pour habitude d'accepter les dons de ces généreux citoyens et de refuser leurs conseils. Mais serait-il juste de faire de même, et de ne pas appeler les hommes qui ont tant fait et font tant encore pour la patrie loin de laquelle ils résident, à donner leur avis sur son avenir?

L'Assemblée Nationale, dont les députés monteront au nombre de cinq cents, aura une double mission à remplir : réviser la Constitution de 1844, laquelle, défectueuse sur plusieurs points d'une haute importance, réclame en effet une réforme, et élire le Roi qui relèvera le sceptre échappé des mains d'Othon Ier.

Par quoi commencera-t-elle ses travaux? La disposition la plus répandue en Grèce est de débuter par la révision du pacte fondamental, et l'on ne sait vraiment quel conseil donner aux Grecs à ce sujet.

D'un côté, la discussion de la Constitution pourra être une cause d'agitation dans les esprits, plus redoutable s'il n'y a point encore à

[1] La *Semaine universelle*, 19 octobre 1862.

ce moment de souverain élu et installé. D'un autre côté, le malentendu qui a existé pendant trente ans entre le Roi Othon et son peuple sera plus facilement évité si le pays n'offre la couronne à un prince qu'après avoir posé les conditions auxquelles ce prince devra gouverner, de manière à ce qu'il n'accepte qu'en pleine connaissance de cause. C'est ce que voulait faire en 1832 l'Assemblée Nationale de Pronia, et si les Puissances européennes n'avaient pas fait dissoudre cette assemblée par la force, en déclarant « que la seule discussion « d'une Constitution serait en opposition directe avec l'acte par lequel « la nation confiait aux trois Cours le droit de lui choisir un souve- « rain [1], » bien des difficultés qui se sont élevées depuis auraient été évitées.

En tous cas, ce sera la part la plus facile de la tâche de l'Assemblée nationale, surtout si les nouveaux Constituants ont la sagesse de bien comprendre qu'ils doivent faire de la Charte une œuvre durable pour l'avenir et non pas une arme de parti, inspirée par les dispositions et les passions du moment.

Le caractère dominant de la Constitution de 1844 est sa modération, très-remarquable dans un acte de ce genre rédigé à la suite d'une insurrection contre le pouvoir. Dans des cas semblables, les Assemblées sont souvent portées à hérisser les Constitutions de précautions contre la royauté : elles défendent aux ministres de siéger dans les Chambres ; elles ne donnent au Roi qu'un véto suspensif ; elles établissent une seule Chambre élective, afin de mettre le souverain constamment en présence du vote populaire, et elles donnent à cette Chambre une part du pouvoir exécutif en la faisant décider les questions de paix et de guerre, en lui donnant un contrôle sur le choix des fonctionnaires supérieurs, etc. Les Constituants grecs de 1844 ont eu la sagesse d'être modérés dans leur victoire et de n'adopter aucune de ces dispositions ultra-révolutionnaires.

Il importe beaucoup, pour assurer la tranquillité future de la Grèce et pour préserver de trop grandes difficultés le gouvernement qui sera appelé à succéder d'une manière définitive à celui du roi Othon, que les Constituants de 1862 imitent cette sagesse et cette modération. Les Puissances européennes peuvent beaucoup pour obtenir ce résultat. Il leur suffit d'envoyer, avant la réunion de l'Assemblée, à leurs ministres résidents à Athènes des instructions recommandant d'agir activement, par voie de conseils et de représentations, auprès des membres de la Constituante pour faire comprendre à

[1] Lettre collective des trois ministres résidents de France, d'Angleterre et de Russie à M. Tricoupis, ministre des affaires étrangères, en date de Nauplie, 10 août 1832.

ceux-ci la nécessité, dans la révision du pacte ondamental, de ne pas restreindre la prérogative royale au delà des limites justes et équitables, ce que proposeront certains esprits excessifs, et de maintenir le rouage modérateur d'une Chambre Haute, nécessaire au fonctionnement normal et paisible d'un gouvernement constitutionnel.

Il serait bon en même temps que ces ministres, venus de pays doués de plus d'expérience que la Grèce en matière d'organisation constitutionnelle, signalassent soigneusement aux députés dans leurs conversations les principales lacunes qui ont empêché le fonctionnement de la Constitution de 1844, afin que la nouvelle Charte soit viable : l'organisation de la responsabilité ministérielle, le rétablissement de la liberté municipale, la garantie de la liberté des élections, la création immédiate de l'inamovibilité de la magistrature, promise seulement par la constitution de 1844; enfin, la possibilité de réformer le pacte fondamental sans une révolution.

IV

Mais la grosse question est celle du choix du nouveau souverain.

Et, d'abord, vont demander quelques personnes, pourquoi recommencer l'essai d'une monarchie, puisque la première expérience a échoué?

Nous sommes de ceux qui regrettent qu'au sortir de la Guerre de l'Indépendance, l'Europe n'ait pas, remontant aux traditions antiques, comme le voulait Chateaubriand, constitué la Grèce en République fédérative. Ce mode de gouvernement eût mieux convenu qu'une royauté importée aux mœurs simples de la nation; et peut-être une République fédérative se fût plus facilement annexée qu'une monarchie, à titre de cantons nouveaux, quelques lambeaux de la Turquie. Mais nous reconnaissons aussi qu'il est maintenant impossible de revenir sur ce qui a été fait en 1832. L'Europe ne le permettrait pas. Elle s'effraye beaucoup plus des mots que des choses, et elle semble vouloir jeter tous les Etats dans un moule uniforme. En Italie, elle laisse avec complaisance se dérouler les faits révolutionnaires les plus menaçants, parce qu'ils s'accomplissent sous le couvert d'une royauté; et le mot de République suffit pour la glacer de terreur. Cette forme de gouvernement n'est plus permise aux peuples mêmes que la nature a créés pour vivre sous ses lois. Nul doute

que si la Suisse secouait de nos jours le joug de l'Autriche, un congrès européen imposerait à Guillaume Tell, à Stauffacher et à Winkelried d'élire un souverain. Qui sait même si ceux qui veulent implanter aujourd'hui la monarchie au Mexique malgré les Mexicains, permettraient aux États-Unis de se former librement en République si la question était encore à décider? D'ailleurs, il n'y a pas en Grèce de parti républicain, ni modéré, ni exalté ou socialiste. Les questions sociales de la vieille Europe n'existant pas dans ce pays aux mœurs démocratiques à l'excès, l'influence des idées révolutionnaires de l'Occident ne laisse aucune trace dans l'esprit des jeunes Grecs élevés en France, en Italie ou en Allemagne, dans tout ce qui se rapporte aux affaires politiques de leur patrie; tandis que, malheureusement, la propagande de notre incrédulité ravage trop souvent dans les classes élevées les sentiments religieux, demeurés vivaces dans le peuple. La nation grecque a accepté pleinement la forme monarchique que l'Europe lui a imposée; elle y voit la garantie d'une certaine force vis-à-vis des gouvernements étrangers, et elle ne songe pas à en changer.

Les Grecs étant résolus à maintenir la royauté, la candidature d'un prétendant indigène aurait-elle quelque chance de réussir? Ici encore il faut répondre que non. Ce sont les sentiments unanimes de ses compatriotes que M. le général Kalergis a exprimés dans la lettre où, avec une rudesse toute militaire, il a exécuté la candidature du prince Grégoire Ypsilanti, mise en avant dans les cercles politiques de l'Europe par quelques personnes peu au courant des dispositions de l'Orient.

Nous n'examinerons pas ce que cette lettre avait de contraire aux habitudes de la situation diplomatique; mais en laissant de côté cette question secondaire, nous devons dire que le général Kalergis n'a affirmé que la vérité. La lutte nationale n'a pas, en Grèce, élevé une race qui prime toutes les autres et puisse aspirer raisonnablement à la royauté. Il y a dans ce pays un grand nombre de familles qui, ayant rendu les mêmes services, fait les mêmes sacrifices, acquis la même gloire, auraient les mêmes droits et qui ne peuvent accepter la suprématie que d'un prince venu de l'étranger et appartenant à une race déjà royale. Sans en compter bien d'autres, les Mavrocordatos, les Colocotroni, les Mavromichali, les Karaïskaki, les Capo d'Istria, pourraient faire valoir autant et plus de titres qu'un Ypsilanti, et, s'il était question de lui, ne voudraient pas se soumettre à son sceptre. Le représentant de la Grèce à Paris aurait pu ajouter que ses compatriotes ont le sentiment de l'égalité démocratique porté trop loin pour laisser la possibilité de l'élévation d'une dynastie indigène. Ils sont, sous ce rapport, les véritables fils des Grecs anciens. Le paysan de l'Attique qui votait pour le bannissement d'Aristide, par

cette seule raison qu'il était fatigué de l'entendre appeler le Juste, ne serait pas bien difficile à retrouver dans l'Athènes moderne. C'est pour cela que le seul gouvernement qui puisse convenir aux mœurs politiques de la Grèce est celui d'un prince étranger servant de souche à une dynastie particulière à ce pays. Sous l'unique condition de respecter les droits constitutionnels et la liberté, il sera entouré par le peuple de cette vénération que les Anglais accordent à leur souverain, et qui est d'autant plus grande qu'ils ne le considèrent pas comme un citoyen élevé au-dessus des autres, mais comme le vivant symbole de la souveraineté, de l'autorité et de l'unité nationale.

Voici donc la question réduite aux princes d'origine étrangère. Pendant quelques jours, les candidats de cette catégorie surgissaient de tous les points de l'horizon; un beau matin ils ont semblé tous disparaître à la fois; puis on s'est remis à parler d'eux. En Europe, excepté à Londres, on ne sait pas trop encore ce qu'on fera. Les Puissances protectrices de la Grèce déclarent bien haut qu'elles maintiendront le Protocole n° Ier des conférences de Londres en 1830, excluant du trône hellénique les princes de leurs familles souveraines, et une de ces Puissances travaille sous main dans l'Orient à démentir les principes posés dans ce protocole. Les diplomates bénévoles des antichambres inventent d'ingénieuses combinaisons destinées à résoudre au moyen des affaires grecques les questions de Rome ou de la Vénétie, et étalent longuement leurs combinaisons dans les colonnes de l'*Indépendance belge*, en s'efforçant de faire croire qu'ils possèdent les secrets des dieux.

Mais pendant ce temps-là les Grecs, excités par l'Angleterre, semblent décidés à tromper tant de beaux calculs, et à mettre l'Europe, avant qu'elle ne soit parvenue à s'entendre, en présence d'une élection déjà faite. Ils s'inquiètent peu du Protocole n° Ier, et s'ils y pensent c'est uniquement pour avoir la ferme résolution de ne pas en tenir compte. Après avoir détrôné le Roi Othon, ils ne veulent pas reprendre un nouveau prince dans les États de second ou de troisième ordre, dont l'appui ne leur apporterait aucune force et aucune espérance d'avenir pour le développement du territoire trop étroit où ils étouffent. Ont-ils tort ou raison de former cette résolution? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. D'un côté la Grèce ne peut espérer un agrandissement qu'en rompant le faisceau des Puissances garantes de l'intégrité de l'Empire Ottoman en vertu du traité de 1856, et le seul moyen d'arriver à ce but est de se placer sous l'égide d'un grand gouvernement; d'un autre côté, en demandant leur prince à l'une des Puissances du premier ordre, ils prennent un maître. La question d'avantage ou de désavantage sur ce point est, du reste, oiseuse à débattre, car les

conseils que l'on pourrait donner aux Grecs de se contenter d'un candidat plus modeste n'auraient aucune chance d'être écoutés.

Quoi qu'il en soit, cette disposition fermement arrêtée de la part des Grecs depuis longtemps déjà avant la révolution, quand il s'agissait seulement de la succession, et que dès 1860 nous avons trouvée dans tous les esprits, suffit pour reléguer dans le domaine des impossibilités certaines candidatures dont il a été parlé, et qui seraient entièrement analogues à ce qu'était en 1832 celle du prince Othon de Bavière, je veux dire les candidatures du Comte de Flandre, d'un fils de Victor-Emmanuel ou d'un prince de Nassau. Mais, tous ces noms écartés, il ne reste debout, comme réellement sérieuses et ayant des chances dans le pays, que les deux candidatures du Duc de Leuchtenberg et du Prince Alfred d'Angleterre.

Les deux candidats que nous venons de nommer comptent dès à présent des partis importants dans le pays. Le Prince Alfred a surtout pour lui les classes élevées, les hommes qui ont fait leur éducation en Europe, les constitutionnels doctrinaires; le Duc de Leuchtenberg, comme professant la religion dite *orthodoxe*, a chance de rallier autour de son nom le clergé et les masses populaires, avec les débris de l'ancien parti napiste. Le premier aura plus de chances dans une Assemblée, surtout avec le concours des Hellènes de l'étranger; le suffrage universel se prononcerait probablement en faveur du second.

La candidature la plus bruyante en ce moment, celle en faveur de laquelle les manifestations se succèdent à l'intérieur du royaume et parmi les nationaux établis à l'étranger, est celle du prince anglais. Son succès tient à l'espoir qu'entretient soigneusement là-bas le gouvernement britannique, que le Prince Alfred apporterait en dot à la Grèce, en montant sur le trône, les Iles Ioniennes, et procurerait ainsi l'agrandissement dont le pays a besoin. Depuis plus de trois ans des intrigues poussées par lord John Russell ont pris pour foyer Corfou (un journal a même été fondé dans cette ville par le Lord Haut-Commissaire pour servir d'organe à une telle opinion), et avant la révolution d'Athènes elles excitaient les Grecs de l'extérieur à se détacher du Royaume Hellénique pour former sous le sceptre du second fils de la reine Victoria un État composé des Iles Ioniennes, de la Thessalie et de Candie, lequel s'annexerait un jour les États du Roi Othon, comme le Piémont s'est annexé le royaume de Naples. Pendant un assez long temps les Grecs ont repoussé les insinuations des agents de l'Angleterre. Ils espéraient dans la France et ils n'avaient point envie de se mettre sous la férule britannique. Mais les échecs de la politique française sur le terrain des affaires du Levant, dans les questions de Syrie, de Monténégro, de Servie; la manière dont nos protégés ont été constamment victimes du mauvais vouloir et de l'inso-

lente obstination de l'Angleterre, ont changé les dispositions des Grecs.

Au reste, le cabinet britannique a montré dans toute cette affaire une étrange duplicité. A peine la nouvelle de la révolution d'Athènes était-elle connue en Europe, le ministère anglais annonçait aux Cours de Paris et de Saint-Pétersbourg la résolution de maintenir en Grèce le principe du Protocole de 1830, et offrait de s'associer à une intervention des deux autres Puissances protectrices, si les Grecs portaient atteinte à ce principe, même en faveur d'un prince anglais. Le gouvernement français a cru à la sincérité de ces paroles et a laissé les événements se dérouler sans méfiance. Mais tandis qu'il écrivait ces choses en Europe, lord Palmerston, devenu subitement philhellène, faisait dire aux hommes d'état d'Athènes, que l'Angleterre, si elle ne posait pas officiellement la candidature du prince Alfred, accepterait cependant sans hésiter le vœu populaire des Grecs, dans le cas où il désignerait le fils de la reine Victoria. Puis, des manifestations significatives sont venues confirmer l'attitude véritable du gouvernement anglais et montrer aux plus aveugles la fausseté de son premier langage. A Corfou et à Zante les soldats anglais ont fraternisé avec la population aux cris de : « Vive Alfred ! vive la Grèce ! » Le Lord Haut-Commissaire et tous ses agents ont engagé les Ioniens à envoyer des députés à l'Assemblé Nationale grecque, comme s'ils étaient déjà sujets hellènes, à condition que ces députés votassent pour le prince anglais. Au Pirée, l'amiral de la flotte de Malte, arrivant avec tous ses navires, a accepté un banquet dans lequel à la santé du Prince Alfred il a répondu par un toast à la grandeur future de la Grèce, et quand il est retourné à son bord, tous les vaisseaux de l'escadre britannique, hissant le pavillon grec, l'ont salué de vingt et un coups de canon.

En même temps le langage des journaux anglais, naguère encore si turcophile, a changé comme par enchantement. Dans le *Times*, dans le *Morning-Post*, dans le *Daily-News*, ce ne sont plus que des compliments aux Grecs, des encouragements à leurs plus hautes espérances. On va jusqu'à la perspective de Constantinople s'ils élisent le prince Alfred. Ce serait à croire que le Cabinet de Londres, voyant la France absorbée, dans les affaires inextricables de l'Italie, du Mexique, de la Cochinchine et de bien d'autres pays aussi lointains, voudrait tenter par surprise un démembrement de l'Empire Ottoman dont nous serions exclus.

Il est vrai que nous doutons encore du succès de ces projets auprès des Anglais eux-mêmes. La constitution de trônes de famille est tout à fait contraire aux traditions de la politique anglaise. La Grande-Bretagne ne croit pas à la solidité des alliances tenant au sang des princes. Elle cherche à avoir des vassaux de son influence qu'elle puisse abandonner sans remords quand ils deviennent gênants, mais

elle redoute de se voir inféoder, par l'établissement d'un prince de sa famille royale, un État étranger qui pourrait dans une circonstance donnée devenir un point vulnérable dans sa suprématie. C'est ainsi que lorsque ses rois possédaient le Hanovre, elle n'y voyait pas une porte constamment ouverte sur l'Allemagne, mais un boulet insupportable rivé à son pied, et qu'elle a éprouvé un sentiment de véritable délivrance quand cette situation a cessé. En 1846, le Prince Albert caressait précieusement l'idée d'installer un Cobourg à Madrid; le Cabinet était d'accord avec lui; mais le pays ne voulut pas les suivre et les mariages espagnols de M. Guizot purent se réaliser. C'était pourtant une question bien importante pour l'Angleterre que la question d'Espagne; il s'agissait de savoir laquelle des deux l'emporterait dans la Péninsule, de l'influence anglaise ou de l'influence française, et là, il n'était pas nécessaire, comme dans l'affaire de la candidature du Prince Alfred, de céder la possession directe d'un pays où flotte le pavillon britannique, et surtout d'une position militaire telle que Corfou, pour fonder un trône de famille.

Nous doutons donc encore, si le Prince Alfred est élu par les Grecs, que le Parlement consente à laisser accepter un trône étranger par ce jeune prince que la voix populaire a déjà surnommé *the hope of England*. La campagne parlementaire prochaine verra selon toutes les apparences une lutte acharnée s'engager contre le Cabinet et l'opposition des tories, renforcée depuis quelque temps, lutte dans laquelle il n'est pas sûr que les ministres actuels remportent la victoire, et la question grecque pourrait bien fournir un des principaux champs de bataille. Au lieu de faire ce que prépare le Cabinet dans cette question, bien des gens en Angleterre aimeraient mieux adopter une combinaison plus habile et plus machiavélique, c'est-à-dire, après avoir excité les Grecs à élire un fils de la Reine, ne pas laisser ce prince accepter la couronne qui lui sera présentée. Le calcul dans ce cas est facile à discerner. En faisant élire le Prince Alfred on brouillerait la Grèce avec la France et la Russie et on la placerait dans la nécessité d'accepter docilement des mains de l'Angleterre un principicule quelconque, auquel on ne serait obligé de rien donner en fait de territoire et qui réduirait cependant les Hellènes dans la dépendance absolue de la Grande-Bretagne. De cette manière on acquerrait la suprématie en Grèce et on éviterait le développement de l'État hellénique, qu'une bonne partie des Anglais, sinon la majorité, ne veut pas voir se réaliser, même sous le sceptre d'un prince anglais. Ils trouvent, en effet, que les Grecs seraient en Orient des vassaux moins commodes que les Turcs; commerçants et navigateurs par nature les Grecs feraient dans les mers du Levant une rude concurrence au pavillon britannique; intelligents comme ils le sont, s'ils

étaient plus développés, ils se créeraient une industrie et alors consommeraient moins de produits des manufactures anglaises que les Ottomans. Montesquieu l'a dit dès le siècle dernier : « Les marchands « connaissent leurs affaires ! Ils prendront chaudement la défense de « l'empire turc. C'est leur félicité qu'il y ait dans le monde des na- « tions qui soient propres à posséder la terre inutilement. » Ce n'est pas par nécessité, mais par système, que dans tout l'Orient l'Angleterre préfère les musulmans aux chrétiens, maintient et soudoie la barbarie et combat la civilisation. Il y a longtemps qu'elle aurait pu s'attacher les populations chrétiennes en favorisant leurs efforts vers la liberté. Mais elle aime mieux soutenir les Turcs qui, consommant sans rien produire, offrent un placement plus considérable et plus sûr à ses denrées.

D'ailleurs, quand même l'Angleterre se déciderait à adopter les idées du Cabinet actuel et à céder les Iles Ioniennes pour faire nommer le Prince Alfred, l'élection de ce prince n'en serait pas moins funeste aux intérêts de la Grèce. L'accroissement du territoire serait compensé par la perte de toute indépendance réelle, et l'impossibilité de tout développement d'une certaine nature. Ce ne serait pas l'annexion des Iles Ioniennes à la Grèce, mais en réalité l'annexion de la Grèce aux Iles Ioniennes. L'Angleterre, si admirable de liberté chez elle, n'a jamais su être libérale à l'extérieur. Aucune nation ne tombe impunément sous sa coupe. Elle cesse d'avoir une vie propre et devient une ferme uniquement exploitée pour les intérêts britanniques. L'état du Portugal en est un frappant exemple, sur lequel nous appelons l'attention des Grecs, s'il ne leur suffit pas de celui que les Iles Ioniennes offrent à leurs portes. Le Portugal avait jadis une marine et des colonies: il n'en a plus, car il faut que tout le commerce d'importation et d'exportation de ce pays soit fait par des bâtiments portant le pavillon britannique. Le Portugal n'a pas d'industrie, car il faut que ce pays soit un débouché toujours ouvert aux objets sortis des manufactures de l'Angleterre. Le Portugal ne produit plus que certaines denrées agricoles dont la Grande-Bretagne a besoin et qu'elle va chercher là comme dans une de ses colonies. Il en serait de même de la Grèce sous un prince de la maison royale anglaise, et la fable du grec Ésope sur *les Grenouilles et leurs Rois* trouverait une fois de plus à s'appliquer. La *Cotton supply association* s'empresserait de profiter du tiède climat ainsi que du sol fertile et propre à produire le coton, de l'Argolide, de la Messénie, de la Laconie et de la Béotie; la culture du raisin de Corinthe, dont l'Angleterre enlève annuellement en Grèce une valeur de 11 millions de francs pour ses *puddings*, continuerait à fleurir dans le Péloponnèse; les vins de Santorin, de Naxos et de Tinos pourraient peut-être faire concurrence sur les tables an-

glaises au sherry et au porto. Mais toute tentative de développement industriel serait systématiquement étouffée dans le pays comme elle l'a été dans les Iles Ioniennes. Les capitaux anglais, comme dans les Iles Ioniennes, envahiraient la Grèce pour l'exploiter et la pressurer, déborderaient les capitaux indigènes et les réduiraient en esclavage. Quant à la marine, cette chose capitale et la plus capitale de toutes pour la Grèce, elle aurait aussi le sort qu'a eu dans les Iles Ioniennes la marine de Céphalonie, si florissante avant 1815, et morte actuellement. Par tous les moyens on s'efforcerait de la sacrifier à la marine anglaise. Au lieu d'être comme aujourd'hui de grands ports de construction qui comptent près de trois mille bâtiments inscrits, Syra et Patras deviendraient uniquement des stations pour les navires anglais, désormais autocrates du commerce du Levant. Et ici l'intérêt français direct se montre, identique avec l'intérêt grec, car le maintien et le développement de la marine hellénique importent beaucoup à la France, comme le maintien et le développement de toutes les marines secondaires de la Méditerranée qui peuvent nous aider à contrepeser la puissance anglaise sur cette mer. Sans compter que notre pays a un intérêt majeur à maintenir dans la Grèce des relations d'influence et d'amitié étroites, afin de pouvoir, en cas d'une guerre navale, puiser des volontaires parmi les trente-huit mille marins exercés que compte le Royaume Hellénique, pour remédier à l'insuffisance des ressources de notre inscription maritime.

Est-il besoin de parler aussi du danger que présenterait à la fois pour la religion grecque et pour le catholicisme l'élection d'un prince anglais à Athènes? Sous un souverain venu d'Angleterre, qu'il reste protestant ou qu'il embrasse extérieurement le culte grec, la Grèce serait inondée par une propagande protestante active et puissamment appuyée. Ainsi serait fort compromise cette religion à laquelle les Grecs tiennent tant, et cette religion, qui ne s'écarte du catholicisme que sur la question de la suprématie du Pape et qu'on peut espérer de voir un jour se réunir à l'Église universelle, serait pour des siècles, dans le cas d'une protestantisation de la Grèce, plus éloignée de l'union qu'elle ne l'a jamais été.

La France, du reste, ne saurait admettre la candidature du Prince Alfred, et son gouvernement doit agir énergiquement pour empêcher cette élection quand il en est temps encore. L'Angleterre est déjà bien trop forte en Orient par la manière dont elle s'est implantée en Turquie, dans toutes les dernières questions relatives aux affaires orientales; elle a fait subir trop d'échecs à la politique française, pour que l'on puisse lui permettre de s'emparer encore de la Grèce. Le Prince Alfred une fois élu, il faudrait définitivement dire adieu pour la France à tout rôle important dans le Levant, sauf le cas d'une grande guerre entre

elle et l'Angleterre, guerre qui serait funeste aux deux pays et qu'une sage politique doit essayer avant tout d'empêcher. Or, céder à l'Angleterre sur la question du souverain de la Grèce, serait ajouter pour l'avenir une cause de plus de cette guerre, en laissant la suprématie britannique prendre un tel développement dans le bassin de la Méditerranée que les intérêts, même matériels, de la France en recevraient une atteinte funeste.

L'établissement d'un prince anglais en Grèce aurait même une influence désastreuse sur les affaires si compliquées de l'Italie. Maîtresse de la Grèce, l'Angleterre serait à jamais la Puissance prépondérante dans la péninsule italique, en face des côtes de laquelle elle aurait la meilleure base d'opérations politique et militaire. Si l'unité italienne se maintient, elle primerait en toute occasion la France dans les conseils de Turin et conduirait bientôt Victor-Emmanuel à Rome; si cette unité se disloque, elle serait virtuellement la maîtresse dans le Royaume de Naples et dans la Sicile.

Repoussant absolument l'idée du prince anglais, nous sommes forcément amenés à préférer la candidature du Duc de Leuchtenberg. Certes il y a bien des raisons pour que le nom de ce prétendant nous soit médiocrement sympathique, et nous préférerions beaucoup entrevoir la possibilité d'autres combinaisons. Mais, dans la politique, on ne peut pas seulement agir d'après ses rêves et ses désirs; il faut avant tout tenir compte de l'état réel des choses et du possible. Or, dans le cas dont il s'agit, la candidature du Duc de Leuchtenberg est la seule avec laquelle on puisse contrebalancer celle du Prince Alfred d'Angleterre, et pour notre pays nous y voyons moins d'inconvénients qu'à cette dernière. Nous ne parlons pas de la parenté de ce prince avec la famille impériale comme petit-fils d'Eugène Beauharnais, qui pourrait le faire présenter comme aussi français que russe. Nous laissons aussi de côté cette circonstance favorable, qu'on ne peut raisonnablement le considérer comme exclu par le Protocole n° Ier des conférences de Londres, car il n'appartient pas à la *famille impériale*, mais seulement à la *famille civile* du Czar, et si l'on prétendait que la parenté par les femmes, avec une des trois maisons régnantes d'Angleterre, de Russie et de France, était une cause d'incapacité pour régner sur la Grèce, tous les princes de l'Europe, sans exception, devraient être écartés de ce trône. Mais nous remarquons surtout que, dans la situation présente, la Russie est en Orient bien moins redoutable que l'Angleterre pour la France et l'influence française. La guerre de Crimée a repoussé pour longtemps la Russie de Constantinople, et plus les populations chrétiennes du Levant verront devant elles de chances d'un avenir de vie indépendante, plus le Czar se trouvera éloigné du Bosphore par un obstacle puissant. D'ailleurs, un empire qui

a sur les bras la Pologne frémissante à contenir, vingt-huit millions de paysans à émanciper et le socialisme à empêcher de le déborder, ne saurait avoir de si tôt la force et la possibilité de redevenir conquérant. L'Angleterre, au contraire, est plus forte que jamais; elle envahit tout l'Orient et s'en empare. C'est elle qui gouverne à Stamboul et non plus le Sultan, et ce qu'elle poursuit systématiquement en Turquie, c'est l'anéantissement de l'influence française.

Ne serait-ce pas, en outre, acte de sage et prévoyante politique pour la France, afin de maintenir la Russie éloignée de Constantinople, que de l'intéresser à la prospérité et au développement d'un de ces jeunes États chrétiens de l'Orient qui seront un jour les meilleures barrières contre son invasion?

Sous ce rapport je vais même fort loin, et je vois dans l'adoption de la candidature du Duc de Leuchtenberg par la France, le plus puissant moyen pour notre pays, de battre en brèche l'influence de la Russie en Orient, aussi bien que celle de l'Angleterre. Ceci peut, au premier abord, sembler un paradoxe. Je m'explique.

Le grand levier de l'influence russe parmi les populations du Levant, est celui de la religion. Sans être intolérants, les Grecs tiennent beaucoup à leur Église, qui seule a sauvé la nationalité pendant la domination turque, et la couronne de Russie étant l'unique couronne du rite dit *orthodoxe*, c'est dans les masses une puissante cause de sympathie pour elle. Ce levier religieux, elle l'a bien des fois employé contre le Roi Othon, et quelquefois avec succès, comme lors de la grande conspiration des *Philorthodoxes*, qui précéda de bien peu le mouvement du 3 septembre 1843. Un prince d'origine catholique ou protestante, qu'il reste fidèle à son culte ou qu'il apostasie pour acquérir la couronne, sera toujours suspect aux yeux de quelques-uns, et n'entrera jamais dans une union suffisamment intime avec son peuple. Au contraire, un prince *orthodoxe* de naissance, deviendra bien vite l'idole de la nation et entrera avec elle dans une union aussi intime que s'il était né dans le pays.

Or, deux faits sont à noter pour quiconque étudie l'Orient grec avec quelque attention. Le premier est que chez les Grecs la sympathie pour la Russie, même à l'époque où elle était la plus vive, n'a jamais été jusqu'à étouffer le sentiment de la nationalité; les napistes les plus exagérés voulaient demander un appui à la Russie, plutôt qu'à toute autre puissance, mais ils voulaient être Grecs, purement Grecs, et ils se seraient révoltés à l'idée d'être faits Russes; de plus, aujourd'hui le lien religieux est le seul qui existe avec la Russie; tout lien politique a disparu, et la guerre de Crimée, ainsi que la déconvenue de l'insurrection de 1854, ont porté un coup mortel à ce crédit du Czar, jadis si redoutable. Encore le lien religieux est-il

facile à rompre, car les Grecs, avec raison, s'ils sont de la même communion que les Russes, tiennent à être, comme ils l'ont toujours été, indépendants de l'Église moscovite.

Le second fait est la puissance d'absorption que l'hellénisme a constamment exercée sur les éléments slaves ou albanais qui sont venus s'établir sur son territoire. Cette puissance est telle que les hommes les plus imbus de mœurs et d'idées russes, qui sont devenus citoyens grecs en fixant leur résidence dans ce pays, se sont adonnés à ses affaires, ont pleinement dépouillé le Russe pour être changés en patriotes grecs. Il suffit, comme preuve, de citer l'exemple de Capo d'Istria qui, après avoir passé toute sa vie en Russie, après avoir été ministre de l'Empereur Alexandre, lorsqu'il a été nommé Président de la Grèce, a complétement oublié les intérêts russes pour ne voir que ceux de son pays, et lui a donné le gouvernement le meilleur et le plus national que la Grèce ait encore eu.

Des deux faits que nous venons de signaler, il résulte que le Duc de Leuchtenberg, s'il arrive au trône, bien que d'origine russe, se fondra par la force des choses dans la nation, et deviendra purement grec en quelques années. Une fois un prince *orthodoxe* portant la couronne grecque, la Russie perdra son principal, et même aujourd'hui son unique moyen d'action; le schisme sera divisé; c'est vers le trône d'Athènes que les *orthodoxes* de la Turquie tourneront les yeux et non pas vers le trône de Saint-Pétersbourg, et de cette manière, le petit-fils de l'Empereur Nicolas, en élevant autel contre autel, deviendra le premier rival de l'influence russe et le principal obstacle à la réalisation des vues ambitieuses de son aïeul.

La Russie semble entrevoir un peu cette perspective; c'est pour cela qu'elle ne met qu'une médiocre ardeur à patroner la candidature du Duc de Leuchtenberg. Et tout indique qu'en prenant cette attitude froide et réservée elle ne joue pas un double jeu comme l'Angleterre. Distingue-t-elle aussi quel trouble pourrait amener dans les combinaisons des intrigues panslavistes l'accession d'un parent de son Empereur au trône de la Grèce?

Le panslavisme est une arme que la Russie a beaucoup employée contre les Grecs, depuis le divorce qui s'est opéré entre eux et les intérêts moscovites à la suite de la guerre de 1854. Non-seulement cette Puissance soutient les Slaves dans la région des bords du Danube, où ils sont chez eux et où ils sont appelés à former un jour un royaume indépendant, distinct de celui des Grecs, mais encore elle cherche à pousser les ramifications du panslavisme au sud des Balkans, dans le domaine propre et naturel de la race grecque.

Les questions de Servie, de Bulgarie, de Bosnie, du Monténégro ne sont pas résolues; leur explosion définitive a été seulement retardée.

Il ne faut pas être prophète pour prévoir avant un petit nombre d'années une crise formidable qui fera perdre à la Turquie au moins une partie de ses provinces slaves, en dépit de l'Angleterre et de l'Autriche. Un nouveau royaume chrétien se formera de ce côté. Or si le Duc de Leuchtenberg est encore au moment de la crise cisdanubienne un prince en disponibilité pour lequel la Russie cherchera un trône, elle sera sûre de le placer à la tête de ce royaume dans lequel, grâce à la communauté de race, elle exercera une influence prépondérante contre laquelle celle d'aucune puissance ne pourra lutter, et elle en fera le propagateur actif du panslavisme en Orient. En face de cette perspective il n'est guère possible d'hésiter et de ne pas préférer de voir le Duc de Leuchtenberg à Athènes plutôt qu'à Belgrade, afin de mettre chez les Slaves d'Orient, le jour où ils s'émanciperont, un prince qui ne soit pas russe. Installé à Athènes et séparé de l'empire des Czars par les Roumains et les Serbes, le petit-fils de Nicolas sera moins dangereux qu'en Servie. Mis à la tête des Grecs, il ne travaillera pas pour le panslavisme, car ce serait restreindre à plaisir les chances d'avenir de sa couronne. Et d'ailleurs, s'il avait la folie de travailler dans ce sens, ses menées, percées à jour par une population qui y serait naturellement hostile et tenues en bride par la Constitution, seraient facilement surveillées et déjouées par la France et par l'Angleterre, tandis qu'elles ne pourraient pas l'être s'il était au milieu des Slaves du Danube, sur le territoire desquels ces deux Puissances ne sauraient avoir aucune action directe et matérielle.

Ce sont ces considérations et la froideur non dissimulée de la Russie qui nous décident pour notre part à préférer la candidature du Duc de Leuchtenberg et à croire qu'elle devrait être la candidature française. Nous soumettons nos observations au jugement des hommes d'État, suppliant la France d'avoir une volonté dans la question de Grèce, où ses intérêts et ses traditions ne lui permettent de demeurer ni inactive ni indifférente. Qu'elle n'oublie pas non plus la véritable gravité de cette question. On pourra momentanément la borner à la réorganisation intérieure du gouvernement hellénique. Mais ce qui sera fait pour cette question restreinte sera un engagement d'avenir pour la grande question d'Orient. Si la France se décide à demander aux Grecs de renoncer au candidat anglais, il faut que les événements qui se déroulent aujourd'hui soient pour elle le point de départ d'une nouvelle politique orientale, et qu'elle promette à la Grèce une protection vraiment efficace contre les malveillances d'autres gouvernements et un concours dans la réalisation de ses espérances, quand elles deviendront possibles à accomplir, puisqu'elle n'a pas, comme l'Angleterre, un territoire tout prêt à offrir pour faire accepter son candidat.

François Lenormant.

MÉLANGES

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY

M. Villemain disait il y a trente ans : « Il semble que les caractères dominants du dix-neuvième siècle seront la science historique, la philosophie morale, l'éclectisme en littérature, enfin, l'éloquence politique[1]. » Si l'illustre critique, relisant aujourd'hui ces lignes, se demandait quelle a été de ces quatre promesses qu'il faisait à son siècle la plus féconde et la plus brillamment tenue, nul doute qu'il ne mît l'histoire au-dessus de tout le reste. Elle est devenue tout à la fois plus grave par l'étude des sources, plus expressive par la peinture des mœurs, plus familière et plus intéressante par l'abondance choisie des détails. L'Église surtout a profité de cette glorieuse restauration, parce qu'elle profite de tout ce qui est sincère, profond, consciencieux. Français ou étrangers, protestants ou catholiques, savants modestes ou littérateurs éminents, historiens ou simples biographes, les uns ont réhabilité un pape méconnu, d'autres ont remis en honneur un saint oublié, ceux-ci ont étudié un peuple, ceux-là un siècle, une institution ou une époque, tous ont suivi l'Église tantôt avec le zèle de la foi tantôt avec l'amour de la science, quelquefois avec les deux sortes de lumières que donnent une foi vive et une science consommée, toujours pour le plus grand profit de la justice et de la vérité. D'abord la vérité est mêlée d'ombres, comme dans M. Guizot ou M. Augustin Thierry; mais l'abbé Gorini vient après eux ; il sépare l'or de l'alliage et il emporte dans sa tombe les hommages respectueux et les sympathiques regrets de ses plus illustres contradicteurs. La justice est d'abord imparfaite, comme M. de Chateaubriand essaya de la rendre aux moines dans les réclamations éloquentes de son *Génie du christianisme;* mais, soixante ans après, M. de

[1] *Tableau du dix-huitième siècle*, IVe partie, p. 428.

Montalembert reprend en main leur cause encore mal connue ; il en fait le sujet d'un grand livre; il oblige, à force de talent, notre siècle léger et distrait à lire cette défense complète du monachisme oublié, et il décidera, à force de courage, notre société, toute pervertie qu'elle est, à souffrir dans son sein la présence et les progrès du monachisme renaissant.

Voici donc le temps de refaire l'histoire, puisqu'il y a des gens assez patients pour entreprendre cette tâche et des gens assez sérieux pour leur en savoir gré. Point d'apologie, point de panégyrique : un récit simple et exact; et la seule exactitude d'un récit fidèle fera toujours beaucoup plus pour la mémoire d'un homme que l'habile mise en scène de quelques parties de sa vie, avec le silence sur tout le reste.

C'est à ce titre que nous venons demander une place parmi les historiens de notre époque pour M. John Morris, chanoine de Northampton, et pour M. Charles de Vaulchier. Le premier a écrit la vie de saint Thomas de Cantorbéry, le second l'a traduite[1]. Au chanoine Morris le mérite des recherches les plus scrupuleuses, de l'exactitude la plus sévère, de l'intérêt le plus varié, le plus soutenu, le plus émouvant : son livre est aussi curieux par l'érudition qu'animé et pittoresque par le style; à M. de Vaulchier l'honneur d'une traduction où la fidélité le dispute à l'élégance et l'aisance à la correction : on croirait lire un original.

Saint Thomas Becket est très-connu ; mais sa vie l'est beaucoup moins que son nom. Tous les siècles ont béni et honoré son martyre ; mais on s'est mis peu en peine de rechercher avec soin et d'exposer avec détails les actes de vertu qui l'ont préparé peu à peu à ce grand sacrifice, et les circonstances touchantes qui ont rendu sa mort si glorieuse. L'étude comparée des chroniques, la révision des textes, la critique des historiens qui ont ébauché ce grand sujet, la discussion de tous les traits relatifs aux temps, aux lieux, aux personnes, dans une époque déjà si éloignée de nous, ont exigé de l'auteur un long travail, dont il a connu les épines et dont il ne nous offre que les fleurs. La légende y a sa place, mais elle n'y prend jamais le ton de l'histoire. L'anecdote et la réflexion ont leur tour; mais elles ajoutent partout à l'intérêt ou à l'émotion sans ralentir la marche de l'écrivain. Quelque grand que soit son art, un tel sujet n'est pas une simple étude d'érudition et de style, c'est surtout une leçon, et, dans les circonstances présentes, notre siècle a besoin de l'entendre. L'objet du débat qui s'élève entre saint Thomas et le roi Henri II ; le caractère du martyr et celui de son persécuteur ; à côté du roi, ces courtisans qui flattent, ces évêques qui tremblent, ces assassins qui s'arment en silence ; à côté du primat, ce porte-croix qui le reprend et cet ami qui le rassure et qui le conseille ; enfin, la scène du martyre, dénoûment aussi terrible qu'inattendu, après lequel on ne voit plus que la pénitence du roi coupable et les larmes de ses courtisans sous la mitre ou sous le casque; tout cela n'est pas seulement un tableau plein de grands effets, mais encore un avertissement plein de grands exemples pour les rois, pour les prêtres, pour les peuples. « Il viendra un

[1] *Saint Thomas de Cantorbéry*, sa vie et son martyre, par John Morris, chanoine de Northampton, traduct. de l'anglais par Charles de Vaulchier.

« temps, dit Cicéron, où toute pierre rappellera une histoire. » Il aurait pu ajouter qu'alors toute histoire serait une leçon; car, si le passé n'enseignait rien, il serait inutile de l'interroger ; il faudrait laisser les vieux documents dans leur poussière, les ruines dans leur silence, les morts au fond de leur tombeau.

C'est une querelle toujours ancienne et toujours nouvelle qui fut débattue entre le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry. Elle a commencé avec le christianisme et elle ne finira qu'avec lui, tant que dureront ensemble la puissance temporelle et la puissance spirituelle. Partout où un roi ambitionnera l'honneur d'étendre son sceptre sur les consciences, et où il se trouvera un prêtre pour arrêter cette usurpation sacrilége, la lutte éternelle du sacerdoce et de l'empire se reproduira, sous un nom ou sous un autre, avec la même vivacité et la même grandeur. Au fond de toutes les questions, il n'y a qu'un seul intérêt en cause, la liberté de l'Église. Les princes, qui ne peuvent supporter l'idée de laisser à d'autres le gouvernement des âmes, ont constamment travaillé à faire de l'ordre ecclésiastique un fief mouvant de leur royal caprice; mais Constance a rencontré Athanase; Basile et Grégoire ont résisté à Julien; Jean Fischer et Thomas Morus ont livré à Henri VIII leur tête plutôt que leur foi ; le doux et pacifique Pie VII est devenu à Fontainebleau le captif de l'aigle ravisseur. A chaque attentat, l'Église répond par une protestation, à chaque tyran, elle oppose un martyr. On a beau changer de langue, de mœurs et de siècle, les débats, les sophismes, les menaces, les supplices sont toujours les mêmes. Il n'y a de nouveau que le nom du persécuteur et le sang de la victime. C'est sous le nom de *coutumes royales* que les prétentions de Henri II se reproduisent. Chose remarquable ! Dans le cours de l'histoire, toutes nos luttes religieuses commencent sous ce titre à la fois vague et fatal, significatif et trompeur. Nos rois et nos parlements entreprennent-ils quelque chose contre Rome? Ils alléguent les coutumes du royaume. Bonaparte songe-t-il à asservir l'Église de France? Il emprunte aux gallicans leur tradition et leur langage. En Angleterre comme en France, au douzième siècle comme au dix-neuvième, les coutumes ne sont le plus souvent ni déterminées, ni définies, ni même rédigées. On en parle sans les connaître, on s'en couvre au hasard sans les citer, on en réserve l'observance sans savoir pourquoi, quand même elles n'ont plus ni application, ni utilité, ni sens. Ce sont des chaînes, il suffit, et toute chaîne est bonne, si rouillée qu'elle soit, dès qu'il s'agit d'asservir l'Église. Henri II presse les évêques, assemblés à Clarendon, de jurer les fameuses coutumes sans qu'ils sachent bien en quoi elles consistent, à peu près comme on a déjà voulu nous imposer sept ou huit fois une affectueuse fidélité aux libertés de l'Église gallicane, dont tout le monde parle au besoin, mais dont personne ne connaît le texte. Enfin, quelque légiste aux gages de Henri II retrouve ou rédige, pour le besoin pressant de la cause, les constitutions de Clarendon. Elles attribuent au roi la garde et les revenus des évêchés vacants : c'était prolonger indéfiniment le veuvage des Églises et assurer leur ruine. Elles statuent que l'élection des évêques ne se fera que par les ordres du roi : c'était faire dépendre les siéges de ses caprices et les rendre l'objet d'un odieux trafic. Elles

anéantissent les tribunaux ecclésiastiques : c'était soustraire les clercs à leurs juges naturels. Elles soumettent les prêtres au service militaire : de là une diminution sensible dans les vocations ecclésiastiques. Elles interdisent les voyages à Rome et les appels au pape : de là l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ affaiblie ou méconnue. Elles défendent d'excommunier les officiers du roi sans sa permission et de mettre leurs terres en interdit : empiétements manifestes du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique. Quelle ressemblance entre les deux constitutions de Clarendon et nos prétendues libertés, notre déclaration de 1682, nos articles organiques et notre concordat de Fontainebleau ! Il y aurait à peine quelques notes à changer pour le moderne Pithou qui se ferait le conseiller gallican d'un autre Henri II.

L'objet du débat déterminé, étudions le caractère des deux champions. Ils n'étaient faits, ce semble, ni l'un pour être martyr, ni l'autre pour devenir un tyran. Et c'est ici que l'on voit comment la grâce transforma le premier et comment la violence perdit le second.

Saint Thomas naît dans une condition moyenne avec tous les avantages d'un génie élevé et d'un caractère vif, noble et persévérant. Dans les jours de sa jeunesse, comme dans ceux de son âge mûr, s'il rencontre un obstacle, il ne sait guère le tourner, il le franchit. Enfant, il saute dans l'eau pour courir après son faucon; courtisan et chancelier, il tient toujours son armure bouclée et sa lance en arrêt pour la cause de son roi; évêque, il n'a plus d'autre maître que son Dieu, et il le sert avec la même impatience et le même dévouement. Il ne vise qu'au but, il parle avec la liberté d'un apôtre; car là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté.

Placé de bonne heure à la cour de Théobald, archevêque de Cantorbéry, où il se fait remarquer par son habileté dans les affaires, il entre dans les ordres sacrés, reçoit plusieurs bénéfices, devient chancelier d'Angleterre à l'âge de trente-huit ans, et vit avec une magnificence plus digne d'un prince que d'un ecclésiastique. Il montre un goût très-prononcé pour la chasse et pour le jeu. Les chevaux, les chiens, les faucons, font ses délices. On le voit, tout diacre qu'il est, portant une cuirasse et coiffé d'un casque vainqueur dans une joute, désarçonnant le vaillant Enguerrand, la lance baissée et son cheval de bataille au galop. Mais si sa prodigalité et sa dissipation méritent des reproches, sa charité demeure à l'abri de tout soupçon; s'il plaît à Henri II par la gaieté de son caractère, il se sert de son influence pour le fléchir, en plus d'une rencontre, en faveur des ecclésiastiques qui lui avaient déplu. Laissez la grâce du Saint-Esprit descendre en lui, vous ne retrouverez plus le chancelier dans le primat de Cantorbéry. Vous connaissez les qualités et les défauts de l'homme, vous ne connaissez pas encore les vertus de l'évêque. Il est vrai que Thomas prend le cilice en même temps que la crosse, et qu'à peine primat il devient moine par le cœur, par la vie, par la pénitence. Son goût naturel pour la magnificence ne contribue plus qu'à jeter de l'éclat sur les grandes solennités de l'Église, et désormais les pauvres seuls profiteront des prodigalités de sa maison.

Après le détachement viendra le courage. Thomas le montre d'abord dans ses paroles. Il prêcha un jour devant le roi un sermon fort éloquent,

dont le sujet était la distinction entre les pouvoirs spirituel et temporel, et l'immense supériorité, la prééminence du premier sur le second. C'était une vérité que les évêques de cour ne prêchaient pas souvent, et qu'un despote ne pouvait guère accepter. Il y avait donc de l'honneur et du danger à le dire. Mais ce n'est pas assez : il faudra passer bientôt de la parole aux actes, il faudra refuser, contredire, se roidir contre la volonté du roi, et quand Henri II l'imposera, n'avoir sur les lèvres, comme dans le cœur, d'autre réponse que celle d'un grand pape : « Prince, si j'avais deux âmes, volontiers j'en sacrifierais une pour le bon plaisir de Votre Majesté, mais je n'en ai qu'une, et je dois la garder pour la gloire de mon Dieu et le salut de mon peuple. » Cette réponse, Thomas surpris ne l'a trouvera pas; il fléchira. Ici le saint s'éclipse un moment et l'homme reparaît, mais c'est pour la dernière fois. Au concile de Clarendon, il a le malheur de jurer fidélité aux coutumes royales sans les connaître et sans ajouter la clause restrictive : *sauf les droits de l'ordre ecclésiastique.* On les rédige ensuite, et le prélat commence à comprendre toute l'étendue de son imprudence et des prétentions royales. Il tremble alors d'avoir méconnu ses devoirs et trahi la cause de l'Église. Il refuse de munir de son sceau les constitutions de Clarendon; il quitte le concile, pensif et soucieux, et, sur l'avis d'un simple porte-croix, loin de s'excuser sur l'ignorance ou sur la surprise, il ne songe plus qu'à expier sa faute par la pénitence et à la racheter par l'inébranlable fermeté de son caractère.

Qu'il sera grand désormais dans sa résistance et dans sa liberté! Le concile de Clarendon a humilié sa complaisance; l'assemblée de Northampton fera ressortir sa résolution. Il est seul en face des barons, des évêques et du roi; mais il tient entre les mains sa grande croix, et, comme s'il se sentait appuyé sur cet auguste signe, il ne veut ni l'abaisser, ni la confier à d'autres, ni la déposer un seul instant. On l'accuse, on l'insulte, on l'abandonne, mais on n'ose le juger. Il s'exile enfin, et c'est la terre de France qui devient son refuge. Suivez-le maintenant à Pontigny, à Vézelay, à Sens, à Clairvaux; ces lieux sont comme embaumés par le souvenir de son passage et l'odeur de ses vertus. Le pape Alexandre III le reçoit à Sens, l'entend avec bonté, et examine en sa présence les constitutions de Clarendon. Après lui avoir reproché sa première complaisance, il le loue de la généreuse liberté qu'il a prise ; s'il reçoit la démission de son siége, c'est pour le lui rendre aussitôt; enfin, il déclare que personne n'est plus digne que lui de l'occuper dans des circonstances si critiques.

Le caractère de Henri II n'est pas moins intéressant à étudier que celui de saint Thomas. Le roi d'Angleterre a toute l'inexpérience de la jeunesse, toute la fougue de la race normande, toute la violence d'un despote habituellement flatté et servilement obéi. Il demeure l'ami du primat, tant que le primat ne lui résiste pas. Il se rend même à ses prières en nommant aux siéges vacants. L'irritation commence quand Thomas réclame les biens de son Église, injustement retenus par l'autorité royale. Elle s'accroît par le refus qu'il fait de laisser frapper le pays d'une charge illégale. Elle est à son comble dès qu'il veut maintenir sa juridiction sur les clercs de son diocèse. Cette irritation se traduit en reproche. Henri parle comme tous les rois

blessés : « Ne vous ai-je pas élevé d'une basse condition au faîte des honneurs? Comment avez-vous assez oublié toutes les preuves de mon affection pour que vous soyez aujourd'hui non-seulement ingrat, mais en tout mon ennemi. » Il mêle les injures aux reproches : « Je n'ai pas besoin que vous me fassiez un sermon. N'êtes-vous pas le fils d'un de mes manants? » Après la fuite du saint, il condamne ses parents à l'exil, confisque ses domaines, défend de prononcer son nom dans les prières de l'Église, et poursuit sa condamnation devant le pape. A ces violences succèdent des projets de schisme : c'est la dernière ressource de l'injustice confondue : « J'ai longtemps, dit-il, cherché une occasion de me séparer du pape Alexandre et de ses perfides cardinaux, qui osent soutenir contre moi le traître Thomas, ci-devant archevêque de Cantorbéry. » Puis, il se ravise et se radoucit en apparence. Tantôt il paraît consentir à abandonner les constitutions de Clarendon, tantôt il essaye de corrompre les Milanais et de gagner le roi de Sicile, pour qu'ils obtiennent du Saint-Siége la déposition ou la translation de son ennemi. Mais rien ne lui réussit, et le voilà réduit à faire la paix avec l'archevêque. Ici se révèle un côté de son caractère, qu'on ne connaissait pas encore. On a vu l'homme violent, on va voir l'homme astucieux. Le lion est plus souvent qu'on ne croit doublé de la peau du renard. Quelqu'un lui écrivit, dit un auteur, et lui fit la question suivante : Pourquoi tenir l'archevêque hors du royaume? On le tiendrait bien mieux dedans que dehors. L'avis était donné; il fut compris. Immédiatement le roi arrangea une conférence; on traita de la paix, et il accorda tout ce qu'il avait jusque-là refusé. Ni le pape, ni les cardinaux ne se trompèrent sur les dispositions d'Henri, et leur satisfaction fut mêlée de méfiance. « L'Éthiopien ne change pas de peau, dit à ce sujet le cardinal Albert, et le léopard ne perd pas ses taches. »

Ainsi, à mesure que la vertu de Thomas croît, grandit et se perfectionne, Henri passe de la violence à l'astuce et songe à la trahison. A côté d'eux paraissent des hommes dont l'influence fut décisive sur leur caractère et amena le tragique dénoûment de cette grande lutte. Le primat a pour lui un petit nombre d'amis dévoués et de serviteurs incorruptibles qui partagent ses sentiments, sa disgrâce et son exil. Il faut citer, entre tous les autres, Llevellen, son courageux porte-croix, qui l'avertit de sa chute, et son aumônier, le pieux Herbert, qui l'en consola en l'exhortant à la pénitence. Quand Thomas quitta Clarendon, Llevellen, qui le suivait, se plaignait très-haut de sa conduite : « Maintenant que le chef est tombé, où trouver la vertu? qui restera debout? qui triomphera dans le combat? »

« Mon fils, à qui s'appliquent ces paroles, dit l'archevêque. »

Llevellen répondit : « Elles s'appliquent à vous, qui avez trahi en ce jour votre conscience et votre honneur; à vous, qui avez donné à la postérité un exemple que Dieu réprouve, en levant vos mains consacrées pour jurer des constitutions impies, et en vous joignant aux exécrables ministres de Satan pour renverser la liberté de l'Église. »

Heureux l'évêque à qui l'on peut tenir un pareil langage! Saint Thomas se déclara aussitôt indigne de monter à l'autel. « Par mes fautes, s'écriait-il, j'ai réduit en esclavage cette Église d'Angleterre que mes prédécesseurs

ont gouvernée avec tant de prudence au milieu des plus grands dangers : et il est juste que cela soit arrivé sous mon règne, car je ne suis pas sorti, comme eux, de l'Église, mais de la cour; de l'école du Christ, mais du service de César. Je vois clairement que je suis abandonné de Dieu et bon à être jeté hors de la chaire que j'occupe. »

Ce désespoir fut adouci par Herbert : « Les fautes, disait le pieux compagnon de l'archevêque, conduisent souvent à la sainteté. » Là-dessus il cita David, qui avait été adultère et homicide; saint Pierre, qui avait apostasié; sainte Madeleine, la fameuse pécheresse; saint Paul, l'ardent persécuteur de l'Église naissante. Voilà comment deux serviteurs fidèles aidèrent Thomas, l'un à condamner rudement, l'autre à réparer noblement l'erreur d'un seul jour. Ils doivent partager le mérite et l'honneur de son immortelle victoire.

Henri a aussi ses complices, pour lesquels nous revendiquons une part dans les iniquités qu'il a commises. Il faut lire dans la belle traduction de M. de Vaulchier ces récits contemporains, si véridiques et si pleins d'intérêt, où apparaissent la cupidité, la flatterie, la peur et toutes les basses passions des cours. Il est bien triste, mais bien nécessaire, de dire que l'épiscopat anglais presque tout entier oublia ses devoirs, et qu'il donna, par sa faiblesse ou sa connivence, toutes sortes de facilités aux projets du roi et toutes sortes d'excuses à ses violences. A l'exception de Henri de Vinchester et de Jocelin de Salisbury, dont les sympathies étaient pour le saint, bien qu'ils craignissent d'en donner des preuves, tous les autres évêques ou l'injurièrent, ou le trahirent, ou le quittèrent. Le jour où Thomas comparaît à l'assemblée de Northampton, ils vont le trouver dès le matin et ils le pressent de résigner son archevêché. Ils lui font envisager la certitude de sa condamnation pour crime de haute trahison. Ils lui demandent, les lâches, à quoi lui servira d'être archevêque s'il vient à encourir la haine du roi. Le saint demeurant inflexible, chacun des prélats cherche à sortir de ce pas difficile sans compromettre sa personne. On voit alors combien la prudence humaine est mesquine dans un évêque, et jusqu'où il peut descendre quand il abaisse devant un roi la dignité de son caractère. C'est un archevêque d'York qui arrive tard à dessein, afin de ne pas faire partie du conseil royal; mais sa ruse ne lui réussit pas, et il dit à ses clercs en abandonnant le saint : « Allons-nous-en, car nous ne devons pas être témoins de ce qui adviendra de Mgr de Cantorbéry. » C'est Barthélemy, évêque d'Exeter, qui tombe aux pieds du primat en s'écriant : « Mon frère, ayez pitié de vous-même, ayez pitié de nous, car leur haine contre vous est notre perte. » Mais le saint le repousse : « Fuyez d'ici, car vous ne goûtez pas les choses de Dieu. » C'est Hilaire de Chichester qui lui reproche sa première adhésion aux constitutions de Clarendon et qui se plaint de son changement d'esprit et de conduite. Gilbert, évêque de Londres, va plus loin : « Il fut toujours fou, dit-il de Thomas, et il le sera toujours. » Ce Gilbert, naguère réputé pour l'austérité de sa vie, devient le dernier des valets dès qu'il a trahi la cause de la vérité et de la justice. Ce n'est plus un évêque, c'est un homme politique. Voici un curieux spécimen de sa conduite : lorsque le saint était en disgrâce, il retranchait son nom des prières; mais dès qu'il croyait à la

possibilité d'une réconciliation avec le roi, il l'y insérait de nouveau. »

Que ne peut-on attendre de tant de bassesse ? On frémit en songeant aux conséquences qu'elle entraîna et à la responsabilité qu'elle fait peser sur la mémoire de ces ecclésiastiques prévaricateurs. A peine Henri a-t-il consenti, par hypocrisie, à une réconciliation dont le pape a réglé les termes, et dont le roi de France a ménagé l'occasion, que saint Thomas reprend le chemin de l'Angleterre et rentre dans sa chère église de Cantorbéry. Mais trois prélats excommuniés l'attendaient au passage, et Gilbert est du nombre. Ils se vantent d'être les évêques du roi, prétendant que la pénitence qu'on leur impose déroge à la dignité de la couronne. Bientôt, au lieu de se repentir et de se faire absoudre, ils passent la Manche et viennent trouver Henri dans son château de Bures, près de Bayeux : « C'est une honte, disent-ils, pour le roi et son royaume que nous soyons suspendus de nos fonctions, et qu'il nous soit à peine permis de prendre notre nourriture. Si le roi ne met pas un frein à la présomption de l'archevêque, elle deviendra pis encore. » Henri éclate dans une telle colère, qu'il sait à peine ce qu'il dit. Les yeux tournés vers ses barons, il répète sans cesse : « Quels misérables fainéants ai-je nourris dans mon royaume ! Ils ont si peu de loyauté, qu'ils souffrent que leur roi soit honteusement bafoué par un clerc de basse naissance ! » En disant ces mots, il quitte la chambre du conseil.

C'en est assez pour que le crime soit résolu. Le désir d'un roi est toujours un ordre pour des courtisans. Quatre chevaliers, Reginald Fitz-Urse, Guillaume de Tracy, Richard Brit et Hugues de Morville, jurent la perte du saint et partent pour Cantorbéry. Il était dans les desseins de Dieu que saint Thomas Becket fût vénéré, comme saint Étienne, dans les jours qui suivent l'anniversaire de la naissance de Jésus, le roi des Martyrs, et que l'Église célébrât à la même époque celui qui tomberait le premier pour l'honneur de la discipline avec celui qui était tombé le premier pour l'honneur de la foi. L'heureux historien de saint Thomas a pu, dans cette journée fameuse, compter tous ses pas, citer toutes ses paroles, observer tous ses mouvements, ne rien omettre, en un mot, ni des insultes ou des démarches des conspirateurs, ni des traits de patience, de résignation et l'héroïsme de la noble victime. Une scène qui dura deux heures seulement est la matière de tout un chapitre intitulé : le *Jour de naissance*. Mais quelle scène ! Pas un mot qui ne révèle la grande âme du martyr ! pas un coup qui n'atteste la haine et la fureur des bourreaux ! Quand le saint, frappé de la hache, est tombé au pied de l'autel, un sous-diacre met les pieds sur son cou ensanglanté, arrache la cervelle de sa blessure ouverte et la répand sur le pavé. Un autre dit que Thomas est mort victime de son obstination. Et les quatre chevaliers, se précipitant hors de l'église, où ils viennent de laisser le corps inanimé de l'ennemi de l'État, répètent le fatal mot d'ordre, qui avait été celui du crime, et qui sera l'éternelle condamnation de Henri II : « Les gens du roi ! les gens du roi ! »

« Quiconque, dit Bossuet, ne ménage pas l'autorité de l'Église, qu'il craigne ce sang précieux des martyrs qui la consacre et la protége. Pour avoir violé ses droits, Henri est mal assuré dans son trône ; sa couronne est ébranlée sur sa tête, son sceptre ne tient pas dans ses mains. Dieu permet

que tous ses voisins se liguent, que tous ses sujets se révoltent et oublient leurs devoirs; que son propre fils oublie sa naissance et se mette à la tête de ses ennemis. Déjà la vengeance du ciel commence à le presser de toutes parts; mais c'est une vengeance miséricordieuse qui ne l'abat que pour le rendre humble, et pour faire d'un roi pécheur un roi pénitent. » C'est par le récit de la *pénitence* et de l'*absolution* des coupables que se termine cette grande tragédie. Après l'avoir lue, on est frappé, en comparant ces temps-là aux nôtres, de voir comment les rudes et saintes luttes de l'Église offrent l'éternel spectacle de la majesté désarmée du droit contre la triomphante oppression du mensonge et du mal. Mais, à côté de ces ressemblances si vives et si profondes, qui ne remarquera des différences plus profondes encore? Il y a, comme autrefois, des saints qui succombent, et nous entendons les prudents et les habiles déplorer, comme à l'aspect de Thomas tué au pied de l'autel, la prétendue obstination qui les a perdus. Mais il n'y a encore ni sacrilége qui tremble, ni roi qui pleure et qui se repente. On sait encore pécher, mais on ne sait plus s'amender et crier merci. Humble, mais fervent soldat de la foi, M. Charles de Vaulchier sera assez récompensé de ses peines si le livre dans lequel il s'est fait *le scribe de la justice et le copiste de la vérité*[1] peut, en se repentant, rendre aux âmes ébranlées quelque confiance et quelque espoir, jusqu'au jour où il plaira à Dieu de les venger des succès passagers du mal en glorifiant le martyre de son Église et la croix de Pie IX.

L. Besson.

UNE TRADUCTION EN VERS DE TÉRENCE

Quoi qu'on en ait pu dire, il n'y a qu'une seule traduction possible pour les poëtes, c'est la traduction en vers, *similias similibu*, dirons-nous en empruntant un célèbre axiome médical. Or, quoi de moins semblable aux procédés de la poésie, que ceux de la prose, en général, et de la prose française en particulier, si régulière dans ses formes et si méthodique dans ses allures? Non, c'est au vers à rendre le vers. Cela ne faisait pas question au dix-septième et au dix-huitième siècles. Depuis, on a pensé autrement, il est vrai; et, sous prétexte que le vers français, quoi qu'il fasse, reproduit mal le vers étranger, on lui a substitué la prose qui ne le reproduit pas du tout. Mais on revient depuis quelque temps, sur ce point, à des idées plus saines, et tout récemment l'Académie a pu, sans soulever aucune critique, mettre sur le même pied dans ses encouragements, les traductions en vers et les compositions originales.

A côté des excellentes traductions couronnées par l'Académie, nous citerons comme preuve d'un retour sensible à nos vieilles traditions littéraires, une agréable et savante traduction en vers des comédies de Térence prête à

[1] Introduction des *Moines d'Occident*.

paraître [1] et dont l'auteur a bien voulu nous communiquer les épreuves. Cette traduction est l'œuvre de M. de Belloy, écrivain plein de verdeur et de souplesse, mais dont la plume ne se prodigue point.

Préoccupé avant tout de faire partager à ceux qui ne peuvent le lire dans l'original le charme de l'élégant comique romain, M. de Belloy, dans sa traduction, s'est moins attaché à l'exactitude qu'à la fidélité, deux choses que l'on confond trop souvent. Aussi, tout en laissant un peu de liberté et de jeu au vêtement français qu'il lui a donné, lui a-t-il religieusement conservé sa physionomie. Le lecteur en jugera par la scène suivante que nous détachons de l'*Heautontimorumenos* (le bourreau de soi-même).

P. Douhaire.

HEAUTONTIMORUMENOS

TRADUCTION LIBRE

LE BOURREAU DE SOI-MÊME

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

CHRÉMÈS, MÉNÉDÈME.

Ce dernier est chargé d'instruments de jardinage.

CHRÉMÈS.

Voisin, à dire vrai, je ne vous connais guère :
Vous avez acheté depuis peu cette terre
A côté de la mienne, et notre liaison
S'est passée aisément de meilleure raison.
Pourtant votre mérite ou ce seul voisinage
(Et, de fait, pour s'aimer en faut-il davantage?)
M'enhardissent au point de vous dire ceci :
C'est que vous avez tort de vous tuer ainsi,
Et, dussiez-vous trouver la leçon importune,
Qu'à votre âge, et surtout avec votre fortune,
Vous pourriez en user autrement, mon voisin ;
Qu'espérez-vous, bon Dieu ! quel est votre dessein?
Vous avez, je suppose, au moins la soixantaine ;
Ici, vous possédez un fertile domaine,
Le meilleur du pays, des esclaves nombreux,
Et vous ne cessez pas de travailler pour eux.
Que je sorte avant l'aube, ou revienne à nuit close,
Je vous trouve bêchant, ou portant quelque chose.
Vous ne vous accordez ni pitié ni loisir,
Et ce n'est certes pas pour votre bon plaisir.
« Ces gens-là, direz-vous, ne font rien à ma guise. »

[1] Chez Michel Lévy.

Je le crois; mais, voisin, excusez ma franchise,
Mettez, à les guider, l'ardeur que vous montrez
A faire leur besogne, et vous y gagnerez.

MÉNÉDÈME.

Avez-vous donc, Chrémès, tant de loisir, en somme,
Qu'un autre vous occupe à tel point?

CHRÉMÈS.

Je suis homme,
Il suffit, rien d'humain ne m'est donc étranger;
Mais tout ce que j'en dis est pour nous corriger
L'un ou l'autre.

MÉNÉDÈME.

Gardez votre façon de vivre;
Je suis fait à la mienne, et je prétends la suivre.

CHRÉMÈS.

Qui peut avoir le goût de se crucifier?

MÉNÉDÈME.

Moi.

CHRÉMÈS.

Si c'est quelque tort qu'il vous faille expier,
Je n'ajouterai rien; mais qu'avez-vous pu faire
Qui vous ait mérité ce tourment volontaire?

MÉNÉDÈME.

Hélas!

CHRÉMÈS.

Eh bien, voilà que vous pleurez, voisin...
Calmez-vous. Quel qu'il soit, dites-moi ce chagrin;
Soyez franc, il n'est pas, j'espère, sans ressource.
Comptez sur ma pitié, mes conseils et ma bourse.

MÉNÉDÈME.

Vous le voulez?

CHRÉMÈS.

Oui, certe, et vous savez pourquoi.

MÉNÉDÈME.

Eh bien, je vais parler.

CHRÉMÈS.

Avant tout, jetez-moi
Ces énormes outils, ce râteau qui vous lasse.

MÉNÉDÈME.

Non.

CHRÉMÈS.

Comment!

MÉNÉDÈME.

Laissez-moi m'exténuer, de grâce.

CHRÉMÈS.

Eh! non, vous dis-je encore.

Il lui enlève ses outils.

MÉNÉDÈME, avec impatience.

Ah! c'est mal.

CHRÉMÈS.

Un râteau
De ce poids!

MÉNÉDÈME.

C'est encore un trop mince fardeau.

CHRÉMÈS.

Parlez.

MÉNÉDÈME.

Apprenez donc ce qui me désespère.
Et d'abord vous saurez, Chrémès, que je suis père.
Mon fils, un tout jeune homme, hélas! Que dis-je là?
Sais-je même s'il vit, grands dieux!

CHRÉMÈS.

Comment cela?

MÉNÉDÈME.

Vous allez le savoir. Prêtez-moi bien l'oreille.
Dans la ville, ici près, est une pauvre vieille
Étrangère, elle vient de Corinthe; mon fils
Vit sa fille, et l'aima, s'en m'en donner avis,
Au point qu'il inclinait à la prendre pour femme.
Moi, sitôt que j'eus vent de toute cette trame,
Au lieu de le traiter, ce qui valait bien mieux,
En malade, en enfant, je devins furieux,
Et, comme plus d'un père en pareille occurrence,
Je dépassai le but par trop de violence.
« Malheureux! crois-tu donc, lui disais-je souvent,
Continuer toujours ce train-là, moi vivant;
Et, sans changer de mœurs, rebelle au mariage,
Vivre en parfait époux dans le concubinage?
Si c'est là ton projet, tu ne me connais pas.
Je veux bien t'avouer pour mon fils, Clinias,
Si tu restes fidèle à l'honneur de ta race;
Sinon, tu me verras y pourvoir à ta place.
Tout ce désordre-là vient de trop de loisir :
A ton âge, bien loin de songer au plaisir,
Fuyant la pauvreté, j'allai servir les Perses,
Et j'en revins chargé de gloire et de sesterces. »
Bref, avec ces propos je fis si bien, hélas!
Que le pauvre garçon, pour sortir d'embarras,
Pensant que ma prudence et mon amour de père
M'inspiraient mieux qu'à lui ce qu'il avait à faire,
Un beau jour est parti pour servir le grand roi.

CHRÉMÈS.

Quoi! parti, dites-vous?

MÉNÉDÈME.

Oui, parti, grâce à moi!
Voilà trois mois déjà, sans m'avoir rien fait dire.

CHRÉMÈS.

Les torts sont partagés; mais ce trait peut suffire
A montrer un garçon fier et d'assez de cœur.

MÉNÉDÈME.

Lorsque l'on m'eut appris l'effet de ma rigueur,
Je retournai chez moi, triste, comme on peut croire.
N'ayant plus ni désir, ni force, ni mémoire,
Je m'assieds, l'on accourt. Des serviteurs nombreux
M'entourent, délaçant mes brodequins poudreux.
On prépare les lits, pour souper l'on se presse,
Chacun fait de son mieux, comprenant ma tristesse;
Et moi, je me disais, les voyant se hâter :
« Tant de gens, pour un homme, à ce point s'agiter

Rien que pour mes habits, tant de femmes en peine!
Pour moi seul tant d'objets dont la maison est pleine
Et mon unique enfant, l'héritier de ces biens
Plus conformes aux goûts de son âge qu'aux miens,
A quitté la maison, fuyant mon injustice.
Ah! je mériterais le plus cruel supplice
Si je les conservais quand il n'en jouit pas.
Tout le temps qu'en exil vivra mon Clinias,
Je veux tirer de moi quelque bonne vengeance,
Amasser, travailler sans la moindre dépense,
Épargner pour lui seul.» Aussitôt fait que dit:
Je jette tout dehors, jusqu'à mon dernier lit;
Je rassemble en un tas, meubles, outils, vaisselle;
Servantes et valets, je vend tout pêle-mêle,
Y compris la maison, sauf, toutefois, les gens
Dont le travail pouvait m'indemniser aux champs;
Et, des quinze talents que j'en obtiens à peine,
Pour bien m'y tourmenter, j'achète ce domaine,
Pensant que, plus j'endure et vis en me privant,
Moins j'aggrave mes torts envers mon pauvre enfant.
Là, comme vous voyez, j'accomplis cette tâche,
Et je n'accepterai ni bon temps ni relâche,
Que mon fils, avec moi pouvant les partager,
Ne soit là, sain et sauf et loin de tout danger.

CHRÉMÈS.

Vous êtes, mon voisin, le père le plus tendre,
Et, quant à votre fils, il faut savoir le prendre.
Vous deviez de son âge avoir quelque pitié,
Mais vous ne l'aviez pas assez étudié;
Lui vous connaissait mal; le reste devait suivre.
Dès que l'on en vient là, ma foi! ce n'est plus vivre.
Vous lui cachiez combien il vous tenait au cœur,
Et lui restait muet devant tant de rigueur.
Tôt ou tard un malheur était inévitable.

MÉNÉDÈME.

Oui, vous avez raison; je suis le plus coupable.

CHRÉMÈS.

Je n'en compte pas moins sur son prochain retour;
Vous le verrez ici, voisin, au premier jour,
Sain et sauf.

MÉNÉDÈME.

Plaise aux dieux!

CHRÉMÈS.

Il leur plaira, je gage.
Nous fêtons aujourd'hui l'un d'entre eux, le plus sage,
Bacchus. Nous vous gardons, si cela vous convient.

MÉNÉDÈME.

Impossible.

CHRÉMÈS.

Allons donc! Qu'est-ce qui vous retient?
Voisin, déridez-vous et laissez-vous séduire;
Votre fils, quoique absent, lui-même le désire.

MÉNÉDÈME.

Je l'ai mis dans la peine; à mon tour je m'y mets.
Je ne veux rien sans lui; n'insistez pas, Chrémès.

CHRÉMÈS.

Vous me refusez?

MÉNÉDÈME.

Oui.

CHRÉMÈS.

Bonjour, homme farouche.

MÉNÉDÈME.

Bonjour, voisin, bonjour.

Il sort.

SCÈNE II

CHRÉMÈS, seul.

Pauvre père! il me touche;
J'en pleure encor, ma foi! Mais à quoi bon, hélas!
Allons, allons chercher le voisin Phanias;
Le repas nous attend. Voyons, il est peut-être
Chez lui.

Il entre chez Phanias et reparaît presque aussitôt.

Fort bien. Les gens me disent que leur maître
Est, depuis plus d'une heure, au rendez-vous commun.
C'est moi que l'on attend.... Mais quel bruit importun!
Qui sort de chez moi?

Clitiphon paraît sur le seuil.

SCÈNE III

CLITIPHON, à un personnage qu'on ne voit pas.

Je ne saurais te plaindre,
Clinias; jusqu'ici, nous n'avons rien à craindre.
Ils n'ont encore pris que le temps qu'il fallait;
Elle accompagnera sur-le-champ ton valet.
Chasse donc à présent toute fâcheuse idée;
Ton agitation n'est nullement fondée.

CHRÉMÈS, à part.

Avec qui cause ainsi mon fils?

CLITIPHON.

Eh! justement.
Chrémès! Vous arrivez, mon père, au bon moment.

CHRÉMÈS.

Pourquoi?

CLITIPHON.

Vous connaissez le voisin Ménédème?

CHRÉMÈS.

Oui, certe.

CLITIPHON.

Eh bien, son fils, vous savez?...

CHRÉMÈS.

Oui, le même
Qui voyage en Asie.

CLITIPHON.

En Asie? Oh! non pas.
Il est chez nous.

CHRÉMÈS.

Chez nous?

CLITIPHON.

Je vous le dis tout bas.
Je l'ai pris au sortir du port, et je l'amène
A dîner avec vous; vous le verrez sans peine.
Nous nous sommes liés tout enfants, et suivis
De près jusqu'à ce jour.

CHRÉMÈS.

Pardieu! tu me ravis.
J'aurais dû retenir de force le vieux père,
Le condamner à faire avec nous bonne chère.
Nous l'eussions bien surpris avec un tel présent.
Mais il est temps; je vais...

CLITIPHON.

Non pas. Gardez-vous-en!

CHRÉMÈS.

Pourquoi donc?

CLITIPHON.

Clinias est toujours dans l'attente.
A peine de retour, déjà tout l'épouvante.
Son père, sa maîtresse; il hésite, il ne sait
S'il est encore aimé, ni ce qu'elle aura fait.
Il en est amoureux plus que jamais; sa fuite
Vient de là.

CHRÉMÈS.

Je le sais.

CLITIPHON.

Il a lancé bien vite
Vers elle un jeune esclave, à qui j'ai pour mentor
Adjoint notre Syrus.

CHRÉMÈS.

Et que dit-il encor?

CLITIPHON.

Rien : qu'il est malheureux.

CHRÉMÈS.

Il est bien difficile.
Qu'a-t-il à désirer d'agréable ou d'utile?
Il a père, parents, amis, forune, aïeux;
Il est Athénien, qu'espère-t-il de mieux?
Mais tous ces dons, hélas! n'ont guère d'avantage
Qu'en raison de l'esprit qui doit en faire usage,
Bons ou mauvais, selon qu'on s'en sert bien ou mal.

CLITIPHON.

C'est vrai; mais le vieillard fut bien un peu brutal,
Et je crains même encor, d'après son caractère,
Qu'il ne reçoive mal notre ami.

CHRÉMÈS.

Qui? le père?

(A part.)

Taisons-nous; il est bon pour lui que Clinias
Le craigne un peu.

CLITIPHON

Pardon, que disiez-vous tout bas?

CHRÉMÈS.

Que tout grondeur que fût le voisin Ménédème,
Son fils devait rester près de lui tout de même;
C'était là son devoir; nul homme n'est parfait.
Qui supportera-t-il, dans ce monde, en effet,
Sinon son père? Était-ce au vieillard à se rendre?
Quant à la dureté, le père le plus tendre
A ce même reproche est toujours exposé.
En connaît-on un seul assez mal avisé,
Qu'il permette à son fils de s'oublier sans cesse,
La nuit dans la débauche et le jour dans l'ivresse;
Qui n'épargne l'argent, et n'en donne assez peu,
Crainte d'encourager la licence et le jeu?
Le tout, dans l'intérêt de ce fils qui murmure,
Pour léguer des leçons à sa raison plus mûre,
Car, un mauvais penchant une fois introduit,
Un jeune homme est perdu, Clitiphon, tout s'ensuit.
Que l'exemple d'autrui, du moins, te rende sage.

CLITIPHON.

Oui, mon père.

CHRÉMÈS

A présent, sans causer davantage,
Je m'en vais surveiller le menu du repas.
Songe qu'il se fait tard, et ne t'éloigne pas.

Il rentre chez lui.

SCÈNE IV

CLITIPHON, seul.

Quels juges prévenus les fils ont en leurs pères!
Ils voudraient nous voir tous déjà vieux et sévères,
Exempts des passions d'un âge plus heureux,
Et bornant nos désirs à nous régler sur eux;
Non pas tels qu'autrefois on les vit se conduire,
Mais d'après les conseils que l'âge leur inspire.
Ah! qu'il m'arrive un fils quelque jour, et, bien loin
De le gêner ainsi, confident ou témoin,
A tout ce qu'il fera je promets indulgence;
Différent, en cela, de mon père, qui pense
M'instruire en m'effrayant de l'exemple d'autrui.
A-t-il bu plus d'un coup, que n'a-t-il pas fait, lui?
Écoutez ses exploits, ils font pâlir les nôtres.
Puis : « Profitez, dit-il, de l'exemple des autres. »
Le rusé ne sait pas que, sourd à ce qu'il dit,
Bacchis a sur mon âme un bien autre crédit.
« Donne, apporte, fait-elle avec un doux sourire. »
Qui pourrait résister à cet accent? Que dire?
Je suis bien malheureux! mon ami Clinias
A sans doute, en amour, de cruels embarras,
Mais il aime une femme honnête et réservée
Qui dans l'art des Laïs ne fut point élevée.
La mienne, impérieuse, exige avec hauteur,
Préfère à tout l'éclat, le faste, la grandeur.
Que faire? Jusqu'ici, j'ai payé de faconde,
N'osant pas avouer que je n'ai rien au monde;
Car ce bienheureux mal m'est venu depuis peu,
Et mon père n'y voit, grâce au ciel, que du feu.

FIN DU PREMIER ACTE.

REVUE CRITIQUE

La Sorcière, par M. Michelet, 1 vol. — *Corneille à la butte Saint-Roch*, par M. Éd. Fournier, 1 vol. — *Lettres inédites de Jean et de Louis Racine*, 1 vol. — *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du dix-septième siècle*, par M. Godefroy, 2 vol.— *Histoire de France et Histoire générale de l'Europe, depuis Louis XIV jusqu'à la chute de l'Empire*, par M. Oger, 1 vol. — *Du principe vital*, par M. l'abbé Thibaudier, 1 vol.

I

M. Michelet, dont les petits livres ont décidément la périodicité des étrennes, a devancé de beaucoup, cette année, les confiseurs. Son volume, pour 1863, vient de paraître. C'est encore, on devait s'y attendre, une variation sur le thème que, depuis dix ans, et sous les titres plus ou moins accusés de *l'Oiseau*, *la Femme* ou *l'Amour*, sa plume septuagénaire ne cesse de broder. Quand, par la pensée ou autrement, les vieillards ont touché aux fanges du sensualisme, ils n'en peuvent plus sortir; ils s'y enfoncent au contraire chaque jour davantage. Les livres de M. Michelet en sont la preuve. Quels pas n'accusent-ils point dans la voie des préoccupations grossières! Il y avait de la poésie dans *l'Oiseau* où le panthéisme ne s'offrait que sous des traits gracieux; dans *l'Amour*, dans *la Femme*, surtout, il n'y a plus qu'un sensualisme raffiné. Aujourd'hui, c'est de l'obscénité pure. La moitié du volume est consacrée au récit de trois des plus répugnants procès qu'aient eu à enregistrer les annales judiciaires des derniers siècles. M. Michelet se plaît à en compulser les enquêtes et à produire au

grand jour des interrogatoires pour lesquels les tribunaux de notre temps n'hésiteraient pas à réclamer le huis clos.

Ces procès, où des religieuses et des prêtres figurent — coupables assurément, très-coupables même, mais à la poursuite desquels les haines du temps eurent une grande part et dont on peut soupçonner que les fautes n'ont pas été amoindries — ces procès, disons-nous, ont été manifestement le prétexte du livre, car ils en occupent la moitié et ne se rattachent pas très-directement au sujet.

Ce sujet n'est pas précisément celui qu'indique le titre d'ailleurs assez obscur de l'ouvrage, *la Sorcière*. Il s'y agit bien en effet de sorcellerie, de magie, de sortilége; mais le véritable sujet, c'est le diable — non pas le diable noir et cornu des légendes et des images populaires, ni le démon chrétien, l'ange rebelle et foudroyé de l'Écriture — mais l'esprit du vieux monde, l'esprit de la chair et du sang, la Nature enfin, pour employer le langage même de M. Michelet. Le montrer vivant et régnant dans le monde chrétien, malgré la guerre qui lui est déclarée, reprenant son empire, à l'aide des événements les plus faits en apparence pour le détrôner, enfin s'installant au cœur de l'Église, son ennemie, et l'amenant, par une suite de compromis tacites, à vivre en bonne amitié avec lui. Qu'on nous dispense de rapporter en quels termes sacriléges ceci est dit (p. 424); notre plume se refuserait à reproduire, même pour la vouer au mépris qu'elle mérite, l'insolente injure jetée au Christ que le monde adore depuis tantôt deux mille ans. C'est contre lui, en effet, contre le divin fondateur de la religion qui a relevé l'humanité de son abaissement, qui lui a rendu la pureté, la dignité, la liberté, la vie qu'elle avait perdues, que ce livre, sans esprit, sans talent, sans style cette fois — il y avait de tout cela dans les autres, nous l'avons reconnu, — que ce pamphlet plein d'ordure est formellement dirigé.

Nous voici donc revenus au temps des sophistes grecs. M. Michelet en a la mauvaise foi, la haine, le fiel, tout, excepté la décence du langage; car il est à remarquer que, dans leurs accusations les plus infâmes contre les chrétiens, ces païens respectaient la pudeur et se gardaient d'avouer, comme leur successeur, et de proclamer tout haut que la religion qu'ils défendaient était la religion des sens, et leur Dieu, le Dieu-Nature.

« De leur temps, à en croire les chrétiens, » dit M. Michelet, « ce Dieu se mourait; une voix avait été ouïe sur les rives de la mer Égée proclamant : « Le grand Pan est mort! » Or, selon lui, ce n'était pas seulement de la fin de l'ancien culte, de sa défaite, de l'éclipse des vieilles formules religieuses qu'entendaient parler les chrétiens, mais de l'extinction de la nature, de la fin du monde en un mot. C'est une assertion toute gratuite; la croyance générale à la fin du monde est de mille ans postérieure. Quant à la foi au trépas des dieux, elle était positive et bien légitime. Non, c'était une erreur, dit M. Michelet; les dieux qui se mouraient étaient les dieux du panthéon officiel : « Mais cette aristocratie de l'Olympe, en sa décadence, n'avait nulle-

ment entraîné la foule des dieux indigènes, la populace des dieux encore en possession de l'immensité des campagnes, des monts, des fantômes confondus intimement avec la vie de la contrée. »

Qui a nié cela jamais? s'ensuit-il qu'en proclamant la chute du paganisme légal l'Église « se contredît rudement? » Elle se contredisait si peu, qu'elle recommandait dans toutes ses instructions la poursuite des superstitions nationales, et qu'elle leur fit une guerre persévérante, extrême, si l'on veut, et dans laquelle nous convenons que périrent plusieurs monuments précieux de la science et de l'art.

Que cette guerre aux cultes locaux ait eu toujours le succès qu'on souhaitait, personne ne le prétend. Que le Dieu-Nature, ou le diable comme l'appelle ironiquement M. Michelet ait survécu : nous l'avouons, et si cela réjouit l'auteur de *la Sorcière*, il a, nous le reconnaissons, matière à triompher. Cela n'est que trop vrai, l'Église n'arriva pas à extirper toutes les souches du paganisme populaire; elle en coupa le tronc, en rasa les rejets à mesure qu'ils reparaissaient, laissant au temps, lorsqu'elle ne pouvait mieux, à en décomposer les racines, comme il fait de celles des arbres dont on détruit les végétations renaissantes.

On avait fait jusqu'ici un mérite à l'Église d'avoir poursuivi l'extinction des superstitions tout au moins niaises, mais plus souvent immorales des rudes populations des campagnes. Si on l'accusait de quelque chose, c'était peut-être d'avoir transigé avec leur crédulité obstinée, et de s'être contentée de déguiser sous un vêtement chrétien ce qu'elle n'avait pu extirper. M. Michelet, lui, déplore l'ardeur sauvage de l'apostolat rural, et il bat des mains chaque fois qu'il en constate l'impuissance.

Cette impuissance, elle éclate, dit-il, dès les premiers jours du christianisme dans l'échec de ses efforts pour organiser la vie nouvelle; la nature chassée de la religion, y rentre par les visions des solitaires qui peuplent le monde de créations imaginaires, et donnent le jour à des légendes plus païennes que celles de la Grèce et de l'Orient et qui n'en sont pas moins pieusement recueillies, recommandées et sanctionnées par la canonisation des hommes qu'elles célèbrent. L'Église éclairée elle-même sur les conséquences de la liberté qu'elle avait laissée à l'imagination, aurait, toujours selon M. Michelet, changé de système vers le dixième siècle, et recouru à un régime de compression général et inflexible de toutes les facultés, d'un côté, par la réforme des ordres religieux sur le plan « du pédantesque Benoît d'Aniane, » et, de l'autre, par l'établissement d'un culte fermé à l'intelligence de la foule. L'organisation féodale du moyen âge s'ajouta à celle de l'Église pour abrutir l'humanité.

Nous rapportons toujours, sans chercher à réfuter. Des affirmations de cette nature en ont-elles besoin? ne se réfutent-elles point par elles-mêmes. Après les études dont le moyen âge a été l'objet de notre temps, ces calomnies réchauffées du dix-huitième siècle n'ont plus d'autorité qu'auprès de la foule

ignorante et prévenue[1]. Qu'a voulu M. Michelet en traçant tant d'odieuses peintures des temps féodaux? Deux choses, faire haïr l'Église en la montrant d'accord avec les barons et les rois pour opprimer le peuple, et se ménager une transition pour l'histoire des sorcelleries de l'époque. Le tableau qu'il en fait n'a rien de bien neuf. Non-seulement il répète ce qu'on a lu partout, mais il se répète souvent lui-même. Oh! c'est un homme entendu, que M. Michelet! non-seulement il sait faire servir ses rognures, mais il entend à merveille le miroton littéraire. Bien des pages à nous connues reparaissent ici réchauffées et assaisonnées de ces épices auxquelles M. Michelet a de plus en plus recours. Ajoutons, pour continuer la métaphore culinaire que nous avons commencée et pour employer le langage d'un écrivain de son camp et de son école, qu'il en est beaucoup qui ne sont que de l'*arlequin*. Nous les laissons à ceux qui ont le goût de tels mets.

Ils sont nombreux, hélas! nous le savons. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Le livre de M. Michelet est la déification de la chair, presque une provocation à la débauche. Rien d'aussi immonde n'était encore sorti de la plume hystérique de ce vieillard.

Si nous parlons d'un tel livre, c'est qu'il est fait pour éclairer les plus aveugles. Voilà où conduit le panthéisme; voilà le terme où aboutissent les doctrines qui nient l'existence personnelle de Dieu et le confondent dans la nature. La vaine mysticité de leur langage ne saurait plus faire illusion : le dieu des panthéistes est la chair et son culte est le plaisir. Qu'ils l'avouent ou non, le dernier livre de M. Michelet est leur évangile.

II

Le 6 juin dernier, le Théâtre-Français donnait, pour le 256e anniversaire de la naissance de Corneille, une de ces pièces de circonstance en usage sur notre scène classique et dont la légende du poëte fêté doit faire nécessairement les frais. Un détail de la vie de l'auteur du *Cid*, son séjour dans le quartier de la butte Saint-Roch en avait fourni le sujet, et la tâche de le mettre en scène était échue à un de nos érudits les plus connus, M. Édouard Fournier, l'auteur de l'*Histoire du pont Neuf*, lequel s'en est acquitté en homme de goût et qui n'aurait jamais fait autre chose. Sa pièce, où du reste Corneille n'apparaît point de sa personne — ce que nous ne blâmons pas, au contraire — est vivement conduite et versifiée avec esprit. Sans doute, la couleur du temps manque souvent au langage, et les idées

[1] Ce n'est pas aux lecteurs de ce recueil qu'il est besoin de rappeler, entre autres travaux, les éloquentes appréciations de la société chrétienne du moyen âge par M. le comte de Montalembert dans la préface de l'histoire de *Sainte Elisabeth* et dans les *Moines d'Occident*.

sont plus de notre siècle que du dix-septième; mais une comédie n'est pas une œuvre d'histoire. Nous ne voulons pas d'ailleurs attacher à cet à-propos dramatique plus d'importance que l'auteur lui-même, qui, dans la publication qu'il vient d'en faire[1], l'a, en quelque sorte, cachée derrière une histoire anecdotique de Corneille. C'est cette histoire, pleine de faits nouveaux ou peu connus, que nous voulons signaler, car elle introduit plus avant qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'intimité domestique du grand poëte et éclaire de jours fort piquants le milieu dans lequel il vécut.

L'héroïsme est la première chose qui frappe chez Corneille; tout le monde l'a remarqué, mais on ne s'est pas demandé où il en avait puisé l'inspiration. Généralement on a attribué cette disposition d'âme à son commerce avec les écrivains espagnols et romains. Sans doute Tacite, Lucain, Tirso de Molina ont pu entretenir chez lui cette hauteur de sentiment où nous le trouvons toujours; mais il en avait apporté le germe en naissant. L'élévation, le courage étaient chez lui des vertus héréditaires. Corneille était d'une famille d'antique et vaillante bourgeoisie, comme nos provinces en offraient beaucoup, avant que la centralisation y eût éteint la vie. Sa mère, des Boisguilbert qui devaient donner à la France un de ses premiers économistes, était une femme d'une piété mâle, et son père, maître des Eaux et forêts dans la vicomté de Rouen, joignit toujours dans ses fonctions, à une humanité rare, une vigueur qui allait parfois jusqu'à la témérité.

Corneille trouva encore d'autres belles traditions parmi les siens, en particulier celle de la poésie. Ces bourgeois de province n'étaient pas aussi étrangers aux lettres qu'on pourrait le croire; dans presque toutes nos grandes villes, il existait alors des institutions semi-poétiques et semi-religieuses qui entretenaient dans la population locale la pratique ou le goût des vers. Rouen avait ses *puys* ou *palinods* de l'Immaculée Conception, qui étaient chaque année l'occasion d'une grande quantité d'odes, de stances, de sonnets, etc. Plusieurs des parents de Corneille s'étaient illustrés dans ces pieux concours. Lui-même tint à y figurer et à gagner l'étoile d'argent qu'on décernait au vainqueur, et que, selon une conjecture de M. Édouard Fournier le roi avait mise dans les armes de son père en l'anoblissant, comme un souvenir des poétiques victoires de sa famille. En 1663, deux ans après son début au théâtre dans *Mélite* et dans *Clitandre*, il composa, pour le *palinod*, une pièce de six stances qui n'a jamais été recueillie dans ses œuvres, et qui le mérite à tous égards, dit avec raison M. Éd. Fournier, qui la cite tout entière et à qui nous en emprunterons les dernières strophes. Toute la pièce roule sur la comparaison entre les deux Ève :

L'une a toute sa race au démon asservie,
L'autre rompt l'esclavage où furent ses aïeux;
Par l'une vient la mort, et par l'autre la vie;

[1] *Corneille à la butte Saint-Roch.* In-12. Dentu, éditeur, Palais-Royal.

L'une ouvre les enfers et l'autre ouvre les cieux.

Cette Ève cependant qui nous engage aux flammes,
Au point qu'elle est formée est sans corruption;
Et la Vierge bénie entre toutes les femmes,
Serait-elle moins pure en sa conception?

Non, non, n'en croyez rien, et tous tant que nous sommes,
Publiant le contraire en tout temps, en tout lieu,
Ce que Dieu donne bien à la Mère des hommes
Ne le refusons pas à la Mère de Dieu.

Ces strophes si chrétiennes, composées entre deux comédies, caractérisent bien Corneille, dont les fréquentations avec les gens de théâtre n'altérèrent jamais ni la foi ni les mœurs. Et cependant, on n'en saurait douter, il ne fut point insensible aux charmes des femmes qui interprétèrent ses Chimènes, ses Paulines et ses Cornélies. Il aima en particulier la grande mademoiselle Duparc, la tendre mademoiselle Desœillets, la rieuse Charlotte Beaupré, et même la redoutable Béjard, dont la coquetterie fut si fatale à Molière; mais il les aima en tout bien et tout honneur, sans que la bonne madame Corneille, qui avait le secret de tous ces amours, s'en inquiétât le moins du monde.

D'abord Corneille n'avait rien d'un séducteur; il était gauche, il bégayait sensiblement quand il était ému et se montrait plus qu'indifférent pour la toilette :

En matière d'amour, je suis fort inégal,
J'en écris assez bien mais le fais assez mal.

a-t-il écrit lui-même. D'ailleurs sa piété sincère et ferme lui était une garantie contre lui-même; il ne se laissait aller ainsi à un penchant qui s'était manifesté en lui de bonne heure et qui avait déterminé, comme on sait, sa vocation dramatique, que parce qu'il en sentait toute la pureté. « C'était, dit fort bien M. Éd. Fournier, l'âme de Pauline que Corneille portait en lui : cette âme à qui la conscience du devoir donne horreur de l'infidélité, mais laisse la liberté du rêve; qui ne veut plus espérer, mais qui se souvient et s'inspire en se souvenant; qui mourrait plutôt que d'être parjure au devoir, mais qui ne pourrait vivre non plus sans la platonique indépendance où sa pensée, émancipée une heure en côtoyant le mal qu'elle s'indignerait de commettre, se donne une tentation, comme aiguillon, puis aussitôt, comme force, la satisfaction d'une résistance. » Ce qui ferait croire qu'en effet Corneille comprenait la vie conjugale un peu comme Pauline, c'est qu'il fit *Polyeucte* l'année même de son mariage, en 1640.

Comment, avec de telles inclinations, Corneille n'a-t-il pas fait, dans ses pièces, une plus large place à l'amour? Bien qu'en ait pensé le gros de ses contemporains, il s'entendait à le faire parler, ainsi que le soutenait dès

lors Saint-Évremond. Mais, a-t-on jamais accordé, chez nous, deux facultés supérieures au même homme? Une fois qu'il fut reconnu que Corneille savait exprimer les sentiments héroïques, c'en fut fait de lui pour tout le reste, pour l'amour en particulier, qu'on déclara du domaine exclusif de Racine. Corneille, malheureusement, se le tint pour dit, et prit contre lui-même le parti de la foule; il crut même qu'il y allait de sa dignité de s'interdire un tel ordre de passions. Une fois seulement, dans *Psyché*, il osa laisser parler son cœur, et avec quelle suavité on le sait! mais ce fut en se cachant, en quelque sorte, derrière son collaborateur, Molière.

Corneille ne se défiait pas seulement de lui dans le monde, il s'en défiait dans son cabinet. Jamais il ne donnait de pièce au théâtre qu'il n'en eût essayé l'effet, soit partiel, soit général, dans des lectures réitérées. M. Éd. Fournier entre, sur ce point, dans des détails tout à fait inconnus et parfois touchants. Cette défiance du grand homme et son empressement à demander partout, non des éloges, mais des conseils, étaient, paraît-il, choses tellement connues, que Molière put y faire publiquement allusion et l'en railler doucement dans cette jolie scène des *Fâcheux*, où un fat se flatte d'être du nombre de ceux que le tragique consulte habituellement :

> Je sais pour quelles lois un ouvrage est parfait,
> Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait.

Cette habitude de lire ses pièces dans le monde avant de les donner aux comédiens avait valu à Corneille l'entrée des plus grandes maisons. On l'a, à ce sujet, accusé d'une courtisanerie indigne de son caractère et de son génie. M. Éd. Fournier le venge bien de ce reproche injuste. L'attitude de Corneille vis-à-vis de ses protecteurs fut plus digne qu'on ne l'a prétendu, et, dans tous les cas, ce n'était pas à Voltaire, le flagorneur des maîtresses et des favoris de cour, de lui donner des leçons sur ce point. Cependant M. Éd. Fournier ne va-t-il pas un peu loin dans son plaidoyer? Nous admettons son ingénieuse défense de la fameuse dédicace à Montauron, mais nous ne pouvons croire, sur la foi d'une anecdote, que la fierté empêchât Corneille même de remercier. Sa reconnaissance pour Fouquet fut éclatante, et il la manifesta dans un moment où elle n'était pas sans danger[1].

S'il était sensible aux bienfaits, il l'était aussi à l'injustice, et en gardait le ressentiment. En effet, malgré le fameux quatrain sur Richelieu, qui, disait-il, *lui avait fait trop de bien pour en dire du mal, et trop de mal pour en dire du bien*, il ne paraît pas qu'il se soit aussi complétement tû qu'il l'avait promis; car s'il resta muet à l'endroit de l'éloge du ministre défunt, il ne le fut point sur le chapitre du blâme, et, dans un sonnet sur la

[1] Voyez *Mémoires sur Fouquet*, tome II.

mort de Louis XIII, sonnet supprimé jusqu'à ces derniers temps dans toutes les éditions de ses œuvres, il laissa échapper toute son amertume.

Du reste, la froideur qui succéda, à partir du succès du *Cid*, aux relations bien différentes qui avaient d'abord existé entre Corneille et Richelieu, aurait eu, d'après M. Éd. Fournier, des causes bien autrement graves que l'étroite jalousie de poëte que l'on a prêtée au cardinal. Corneille, en effet, n'aurait pas été moins qu'un adversaire politique du ministre. Pour n'en pas être surpris, il faut se rappeler la situation respective d'Anne d'Autriche et de Richelieu. Sans le vouloir, Corneille, en faisant le *Cid*, avait pris part pour la première. C'était de l'histoire et des sentiments héroïques du pays de la reine que le poëte s'était inspiré dans son drame; c'est au milieu de ses amis disgraciés, et sur les indications de l'un d'eux, M. de Châlon, qu la pièce avait été composée; ce fut la cour, l'entourage particulier de la femme de Louis XIII, qui en fit le succès. Le *Cid* fut joué trois fois de suite au Louvre devant tout un monde de seigneurs et de grandes dames où le ministre ne comptait que des ennemis; et quand, de là, la fière tragédie passa sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, tout ce monde l'y suivit; les dévotes les plus austères de l'intimité de la reine firent taire, en cette circonstance, leurs scrupules pieux et se donnèrent rendez-vous au théâtre où elles n'allaient jamais et furent les plus ardentes à applaudir. « Ce n'était pas un spectacle qu'on allait voir, dit M. Éd. Fournier, c'est un coup d'État qu'on allait faire pour l'Espagne contre le ministre. »

Celui-ci vit là, du premier coup, un *pronunciamento*, mais il feignit de ne pas s'en douter; il fit jouer la pièce dans ses appartements, l'applaudit avec chaleur, et, sur le désir de la reine de voir récompenser un poëte qui faisait si bien parler son pays, il fit expédier au père de Corneille un brevet de noblesse dont le bénéfice était pour la famille entière. Au fond, pourtant, il était mortifié. N'était-ce pas chez lui qu'on était venu recruter pour le camp ennemi? Ce poëte qui glorifiait, aux applaudissements de ses adversaires, ces mêmes Espagnols qu'il venait de battre et de chasser de la Picardie, n'était-il pas à ses gages, ne recevait-il pas de lui cinq cents écus par an?

Richelieu aurait pu tirer de cette défection une vengeance moins littéraire que celle qu'il choisit; rien ne lui était plus aisé; mais il crut atteindre plus sûrement son but, et aller plus directement au cœur du poëte en le faisant condamner et berner en même temps. En conséquence, le *Cid* fut, par son ordre, censuré en forme à l'Académie et parodié au Palais-Cardinal dans une farce jouée devant la cour par les laquais et les marmitons du ministre. C'était aussi cruel et plus habile. La jalousie, comme on le voit, fut donc pour peu de chose dans tout cela, du moins du côté du cardinal; du côté de ses rimailleurs à gages, des Boisrobert, des Colletet, des Scudéry, qu'il lâcha après le chef-d'œuvre et son auteur, ce fut bien différent : en poursui-

vant Corneille, ceux-ci obéissaient autant à leurs bas instincts qu'aux ordres de leur maître.

Que le *Cid* ait été, à l'insu de Corneille bien entendu, une arme de guerre entre les mains des ennemis du cardinal, et que celui-ci ait impatiemment supporté l'éloge, même historique, de la nation avec laquelle il était en guerre, nous le croyons volontiers : le despotisme est le même dans tous les temps; le *Mercure* ne fut-il pas supprimé, sous le premier Empire, pour un article de Chateaubriand sympathique à cette même Espagne, où alors on essayait d'introniser un Bonaparte? Et ne sait-on pas ce qu'il en coûta à madame de Staël pour avoir, un peu plus tard, dit du bien de l'Allemagne qui ne voulait pas de notre joug?

Oui, l'admiration affectée de la cour pour l'œuvre de Corneille dut ennuyer Richelieu, et nous sommes très-disposé à croire que c'est dans un intérêt politique, plutôt que dans un esprit de rivalité littéraire, qu'il chercha à en amoindrir l'effet. Mais prétendre, comme le fait M. Éd. Fournier, que le même ministre ait patronné *Horace* à titre de leçon de patriotisme et de concorde à l'adresse des partis qui divisaient la cour, et qu'il faille voir le salon d'Anne d'Autriche dans Albe et le cabinet de Richelieu dans Rome, cela nous paraît un peu fort de commentaire. Nous admettons facilement, au contraire, les intentions que l'ingénieux écrivain prête au poëte de *Cinna*. Cette pièce, jouée en 1640, avait été composée en 1639. Or cette année avait été signalée à Rouen, où vivait Corneille, par des événements très-graves. Les habitants des campagnes, surchargés de taxes mises sur le sel, sur le cuir, même jusque sur le pain, avaient refusé de payer. Le parlement ayant traité d'abord les récalcitrants avec indulgence et pitié, la mutinerie s'enhardit et devint révolte. Dans toute la province on courut sus aux commis, on démolit leurs maisons, on pendit même ceux d'entre eux que l'on put trouver. « Un chef mystérieux que personne n'avait vu, mais que tout le monde nommait et chantait, dit M. Éd. Fournier, conduisait cette jacquerie normande. C'était *Jean-va-nu-pieds*, descendant direct du *Jacques Bonhomme* des temps féodaux, et, comme lui, personnification terrible de la misère furieuse. Le danger, qui eût été grand partout, l'était là plus qu'ailleurs, à cause du voisinage de l'Anglais, toujours prompt à profiter de nos troubles, et en raison de certain désir mal déguisé que les pays normands avaient toujours eu de se donner un duc. »

La répression avait été en proportion du péril; Rouen avait été frappé d'une amende de 1,085,000 liv., son conseil municipal dissout, son parlement interdit, un grand nombre de ses habitants arrêtés et quarante-six condamnés, dont quatre à être rompus vifs, vingt au gibet et vingt-deux au bannissement perpétuel. Le chancelier, exécutant les ordres du cardinal, voulait raser l'hôtel de ville.

« Maintenant, ajoute M. Éd. Fournier, n'oublions pas que Corneille vivait au milieu de cette ville ainsi désolée; songeons que, comme avocat aux siéges

généraux de l'amirauté, il faisait lui-même partie de ce parlement qui avait surtout été frappé; n'oublions pas que parmi les citoyens proscrits il avait certainement des amis, peut-être des parents, et nous comprendrons comment, en présence du deuil public dont quelques grâces descendues d'en haut pouvaient seules adoucir l'amertume, l'idée lui vint d'écrire une pièce où se trouverait tout ce qui peut engager à la clémence. »

La conjecture est au moins très-probable. Mais il faut ajouter que, s'il en fut ainsi, si la tragédie de *Cinna*, dans la pensée de Corneille, fut un plaidoyer en faveur de ses concitoyens, jamais supplique aussi éloquente n'eut aussi peu de succès. Richelieu comprit peu, ou ne voulut pas comprendre la leçon de clémence que lui donnait le poëte dans l'exemple d'Auguste; il ne pardonna rien, ne se relâcha en rien de ses rigueurs, ne rappela aucun proscrit; le parlement lui-même resta, jusqu'à la Fronde, meurtri des coups que lui avait attirés sa courte rébellion.

Dans cette dernière crise politique qu'on a beaucoup trop ridiculisée et qui fut le suprême effort de la France contre le pouvoir absolu, Corneille se sépara nettement des Frondeurs; il n'hésita pas à prendre parti pour le roi, malgré la présence du duc de Longueville un instant maître de Rouen et de la Normandie. Il en fut récompensé par la place de procureur syndic des États qu'il quitta au bout de quelques mois sans regrets, pensons-nous, pour reprendre ses travaux dramatiques, où toutefois, selon M. Éd. Fournier, il fit encore de la politique de circonstance. *Nicomède*, la première tragédie qui sortit de sa plume après sa résignation de la charge de syndic des États, serait, paraît-il, pleine de traits contre les princes et très-ouvertement *mazarine*. Mais ce fut à peu près la dernière fois que Corneille porta dans ses pièces les préoccupations de son temps; à peu près, disons-nous; et, en effet, dans *Othon*, qui fut joué en 1664, le public s'obstina à voir maintes flatteries à l'adresse du jeune Louis XIV, et notamment un commentaire du fameux mot : l'*État c'est moi*, dans la tirade que terminent ces deux vers :

> « Au timon qu'il embrasse, il se fait le seul guide,
> Consulte et résout seul, écoute et seul décide. »

Quelle était, au fond, son opinion sur cette doctrine du pouvoir unique qui commençait à prévaloir chez nous? Nous l'ignorons; mais ce qui est trop certain, c'est qu'alors Corneille avait une grâce à demander : c'était l'exemption des tailles auxquelles un édit récent du roi le soumettait, malgré le titre de noblesse conféré à son père et dont il avait hérité.

Ce chapitre de la gêne incessante de Corneille est un des plus longs, des plus curieux, mais aussi des plus attristants du livre de M. Éd. Fournier. On souffre, quand on songe à ce que gagnent aujourd'hui, et Dieu sait avec quelles pièces ! les moindres de nos pourvoyeurs dramatiques, à voir Corneille manger à peine du pain avec le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* et *Ni-*

comède. Ce n'était pas cependant qu'il s'entendît mal à gouverner ses intérêts au théâtre; au contraire, il se montra là plus avisé qu'on ne l'a dit, et fit bien voir qu'il n'était pas Normand pour rien. Il tirait parti de ses œuvres aussi habilement que personne; mais les auteurs étaient alors à la merci des comédiens et le législateur n'avait pas songé encore à réglementer la propriété littéraire. Du moment qu'une pièce était imprimée, elle tombait dans le domaine public et tous les comédiens pouvaient s'en emparer. Aussi, ces messieurs se plaignaient-ils que Corneille mît plus de retard qu'aucun autre à imprimer les siennes.

Si l'excellent homme tenait la dragée haute aux chefs de troupes, en revanche il était de la meilleure composition du monde avec les auteurs, les éditeurs, les libraires, qui lui demandaient des vers pour décorer, selon l'usage du temps, le frontispice de leurs livres. Les vers étaient son argent de poche, la monnaie avec laquelle il payait les politesses qui lui étaient faites, ou faisait ses aumônes littéraires. Nombre d'auteurs, aujourd'hui oubliés, firent ainsi leur entrée dans le monde sous sa protection. Nous ne parlons pas de Scudéry, qui le mit plus d'une fois en réquisition de poésie pour ses pièces : Scudéry était quelque chose alors, et l'on connaît leurs relations; mais ce qu'on ignore, c'est que le grand tragique patronna jusqu'à d'Assouci, et fit pour l'*Ovide en belle humeur* un de ses meilleurs sonnets. Il est vrai que — chose étrange, tout à fait ignorée aussi et dont nous devons la connaissance à M. Éd. Fournier — il est vrai, disons-nous, que le roi du sublime avait collaboré avec l'*empereur du burlesque* dans un certain opéra d'*Andromède*, dont l'un avait fait les vers et l'autre la musique! C'est un nouveau trait de bonhomie à ajouter à ce que l'on sait de Corneille en ce genre.

Le travail de M. Éd. Fournier abonde en semblables détails. Sans changer la physionomie du grand tragique, ces détails, la plupart inconnus, l'accentuent assez vivement pour que désormais on ne puisse entreprendre son portrait sans y recourir.

III

Moins riche en renseignements de ce genre, quoique intéressant toutefois, est le volume que vient de publier sur Jean et Louis Racine M. l'abbé de la Roque, un de leurs descendants[1]. Ce volume se compose de lettres inédites des deux poëtes, — une vingtaine du père et une cinquantaine du fils, — et de notices sur leur personne et leur famille.

[1] *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine*, précédées de la *Vie de Jean Racine* et d'une *Notice sur Louis Racine*, par leur petit-fils, l'abbé Adrien de la Roque. In-8. Paris, Hachette.

Ces notices sont écrites dans le grand style de l'éloge académique. Voic le début de celle de Louis Racine :

« Les vies éclatantes ont le glorieux privilége d'éblouir nos faibles yeux; mais celles dont le rayonnement est plus simple et plus modeste nous charment davantage. Les unes excitent ce sentiment d'étonnement qu'on éprouve à la vue de tout ce qui sort des proportions de la nature; les autres, un sentiment calme et doux, précisément parce qu'elles sont plus à la portée des hommes. Ainsi, quand le regard parcourt les champs enflammés de l'espace qui étincellent de mille feux divers, il se fixe de préférence et avec amour sur des astres à demi-voilés qui ne versent qu'une lumière paisible et sérieuse. »

Cela est magnifiquement dit, et si Louis Racine n'est pas content dans l'autre monde de la manière dont son petit-fils s'y prend pour faire entendre qu'il n'était que le clair de lune de son père, ma foi, il a tort; on ne saurait mettre plus d'art et d'adoucissement à exprimer cette mortifiante vérité. Seulement nous croyons que cette pompe ingénieuse aurait pu être réservée plus utilement pour un discours d'apparat; une notice biographique est moins exigeante. Et puis, faut-il l'avouer? à tant de style nous eussions préféré un peu d'histoire littéraire ou autre, quelques détails authentiques ou quelques traditions, si la famille en a conservé, sur les sentiments des deux Racine à l'égard des affaires de leur temps, sur leurs relations avec les auteurs, leur manière de travailler, etc., toutes choses sur lesquelles les notices si solennelles de M. l'abbé de la Roque ne nous apprennent rien ou du moins rien de nouveau. En ces matières nous sommes de l'avis du coq qui avait trouvé une perle :

« Je la crois fine, dit-il,
Mais le moindre grain de mil
Ferait bien mieux mon affaire. »

Ce grain de mil que nous avons cherché en vain dans les notices, on le rencontre bien rarement dans les lettres nouvellement mises au jour. On le concevra pour celles de Jean Racine quand on saura qu'elles sont pour la plupart de la première partie de sa vie, c'est-à-dire du temps où il poursuivait un bénéfice ecclésiastique dans le diocèse d'Uzès. Il n'y est guère question que des ennuis que lui donnait la vie de province dans une ville dont les mœurs lui étaient antipathiques. Rien de son talent ne se révèle encore dans cette correspondance, si ce n'est peut-être cette formidable disposition à la raillerie dont ni sa piété sincère, ni les conseils de Boileau ne purent jamais le guérir complétement. Du reste, ces lettres sont toutes relatives à de petits détails de vie ou d'intérêts domestiques, et les correspondants, pas plus que les sujets de correspondance, n'étaient propres à provoquer beaucoup le jeu de son esprit.

Jamais hommes ne trouvèrent moins que les deux Racine, à leur foyer

domestique, les excitations littéraires ou les soulagements qu'il serait parfois si doux à l'écrivain d'y rencontrer. Le père eut, dans mademoiselle de Romanet, une épouse excellente, mais terriblement prosaïque. Quant au fils, il ne semble pas avoir fait non plus un mariage assorti de tout point. Mademoiselle de l'Écluse, qu'il épousa en 1728, fut, paraît-il, aussi indifférente que sa belle-mére aux succès littéraires de son mari; mais beaucoup moins bonne épouse et bonne mère. Les lettres de famille que publie aujourd'hui M. l'abbé de la Roque ne signalent pas en premier lieu chez elle un goût bien vif pour son mari.

Celui-ci pourtant n'était pas l'homme austère, le sévère janséniste qu'on pourrait naturellement supposer. Nous avons ici sa correspondance amoureuse, c'est-à-dire les lettres qu'il écrivit à celle qui devait être sa femme dans les semaines qui précédèrent immédiatement leur mariage, et il s'y montre aimable, empressé, spirituel.

« Mademoiselle, je ne crains plus d'être trop hardi en vous écrivant, lui dit-il dans sa troisième lettre, puisque madame de la Tour me l'ordonne et se moque de ma timidité. Lorsque je lui ai rendu compte de votre air sérieux pendant mon séjour à Lyon, elle m'en a paru fort étonnée; elle prétend que vous n'êtes rien moins que sérieuse, mais qu'apparemment, nous nous sommes fait peur l'un à l'autre. J'en tire un bon augure, parce que j'ai souvent entendu dire à de savants jansénistes que la crainte était le commencement de l'amour. »

Ailleurs, ayant à annoncer à sa fiancée, qui était une fille chrétienne et sachant son Écriture sainte, qu'il avait la contrariété de ne pouvoir encore, attendu l'instabilité naturelle à son emploi de receveur des finances, lui indiquer le lieu où il la conduirait après le mariage, il lui tourne la chose d'une façon à la fois pieuse et galante :

« Nous autres financiers, dit-il, nous sommes comme saint Paul veut que soient les parfaits chrétiens, *n'ayant point de cité permanente.* Eussiez-vous cru que les financiers fussent les chrétiens les plus parfaits? Il est vrai qu'ils ne font vœu ni de pauvreté ni de chasteté, mais ils n'ont aucune demeure stable et se regardent comme étrangers partout. Des hommes si parfaits ne prennent aussi que des femmes parfaites. J'en suis un exemple. »

Ici le mot est précieux; peu après il devient léger et presque leste.

Malgré cette humeur agréable, il ne paraît pas que Louis Racine ait eu l'heur de plaire à sa femme. Nous voyons qu'après son mariage celle-ci mit si peu d'empressement à aller le rejoindre, qu'il dut lui en intimer l'ordre; et il résulte du reste de la correspondance qu'ils vécurent presque toujours séparés par la suite, la femme à Paris et le mari en province avec ses enfants.

L'austère régularité de l'époux aurait-elle été la cause de cette antipathie? Un mot de madame Racine le ferait croire. Un jour, il lui était échappé, en effet, de s'écrier, sans doute dans un accès de dépit contre le jansénisme

de son mari, qu'elle souhaiterait d'avoir un fils qui eût le goût du cabaret (voy. pag. 392). Ce jansénisme ne se montre pourtant pas bien triste et bien farouche dans la correspondance conjugale que nous avons sous les yeux; un fond de bonne humeur y brille au contraire; les visites, les dîners, les parties de plaisir, voire les voyages en tête-à-tête du mari-garçon avec les belles provinciales de Soissons ou de Reims, y reviennent fréquemment. De reproches, de récriminations, de plaintes, à peine y en a-t-il un mot çà et là. Évidemment Louis Racine était un bon mari.

Après les affaires de sa charge et celles de sa famille, ce qui l'occupait le plus, c'était la littérature; il en suivait de près le mouvement et était en commerce de lettres avec les écrivains les plus célèbres du temps, et en particulier avec J. B. Rousseau et l'abbé Desfontaines. Le premier l'avait tenu au courant de cette malheureuse affaire qui le conduisit en exil. « Il me mande, écrit Racine le 10 février 1739, qu'il quitte Paris, qu'il ne peut apaiser le procureur général et que la première lettre qu'il m'écrira sera datée de Bruxelles. Je trouve bien dur de refuser à un homme de son âge la douceur de mourir dans sa patrie. On y laisse bien vivre Voltaire, qui écrit contre la religion et le gouvernement; Rousseau est bien moins coupable. »

Desfontaines aussi entretenait Racine de ses démêlés de tout genre, et lui envoyait ses pamphlets, entre autres, comme c'était naturel, ceux qu'il fit pour Jean Racine contre l'abbé d'Olivet. « J'ai remercié l'abbé Desfontaines, écrit Racine, du *Racine vengé* qu'il m'a envoyé. Dans sa réponse, par laquelle il me demande la permission de faire imprimer ma lettre dans ses *Observations*, il m'apprend que le *Racine vengé* a été proscrit par une délibération de l'Académie, qui a pris son épître dédicatoire pour une raillerie... Sa lettre est fort jolie. L'Académie n'a pas eu grand tort de voir qu'il se moquait d'elle; il a plus d'esprit qu'eux tous, mais extrêmement méchant. La lettre de l'abbé d'Olivet que vous venez de m'envoyer fait voir qu'il est sérieusement fâché; mais il a tort de vouloir faire le plaisant; il ne l'est nullement; il est lourd et pédant et il a affaire à un homme qui a la raillerie fine et sanglante. »

Tout ceci donne assez bonne opinion de l'esprit de Louis Racine et montre que si, comme l'a dit M. de Maistre, il ne fut pas l'héritier de son père à titre universel, il avait du moins des droits positifs à sa succession. Que plus tard l'esprit de secte lui ait rétréci le cerveau et qu'il soit devenu, comme on l'a dit, l'un des plus crédules adhérents du diacre Pâris, il n'en est pas moins certain que, dans sa jeunesse au moins, ce fut un homme d'esprit et de goût. Les lettres de lui que publie son petit-fils en font foi.

IV

L'Université a fait, pour ses colléges, de beaux et savants programmes d'histoire, si beaux même et si savants, que ceux qui les ont tracés seraient bien embarrassés pour les remplir, au moins dans les conditions où se trouvent placés les élèves. Ce qui manque à ceux-ci, en effet, et ce dont on ne s'est nullement préoccupé, ce sont les livres nécessaires pour se préparer aux questions qui leur sont posées. Les livres assurément ne manquent pas; mais ce qui manque aux jeunes gens, c'est la facilité de se les procurer, c'est le temps pour les lire, sans compter le danger qu'il pourrait y avoir pour eux à fouiller dans toutes sortes d'ouvrages. Ils ont leurs maîtres, il est vrai; mais la parole du maître s'envole et l'élève ne la saisit pas toujours entière et exacte au passage. Puis, ce maître, si habile qu'il soit dans l'art d'enseigner, ne saurait tout dire dans le peu de temps qui lui est accordé, surtout quand les programmes, déjà très-pleins, se chargent de nouvelles questions, comme cela est arrivé récemment pour le cours de rhétorique (cours imposé aux élèves qui se destinent aux écoles du gouvernement.

Dans le principe, ce cours s'arrêtait à la fin du dix-huitiéme siècle, ou, pour mieux dire, au seuil de la Révolution. On n'avait pas cru que des événements si voisins et qui, à vrai dire, se continuent encore sous nos yeux, fussent déjà de l'histoire; il avait paru sage d'écarter des écoles des questions brûlantes, des noms irritants, des faits contradictoirement et passionnément appréciés dans la presse quotidienne. Cette prudence de l'ancien conseil de l'Université a paru, sans doute, au nouveau de la pusillanimité; et il a assez présumé de la maturité des jeunes gens de nosjours pour ne pas craindre de livrer à leur appréciation la conduite politique de leurs aïeux et de leurs pères.

En effet, le nouveau programme comprend, non-seulement, comme l'ancien, le tableau général des évnéements politiques de l'Europe au dix-septième et au dix-huitième siècles, mais l'histoire entière de la Révolution et du premier empire, jusqu'aux Cent-Jours et aux conventions diplomatiques qui en furent la suite. Or cette histoire n'est faite nulle part, au moins dans l'ensemble, la suite, la proportion où on la demande. Les anciens ouvrages de l'Université, les compilations de MM. Ragon, Duruy et consorts, si médiocres d'ailleurs, s'arrêtent à 1789. Pour se guider au delà, dans l'océan des faits, et se dégager des flots toujours croissants des détails, maîtres et élèves n'ont rien, c'est-à-dire rien de proportionné au temps fort limité dont ils disposent. C'est donc un service à leur rendre que de leur annoncer le livre, excellent à beaucoup d'égards, que vient de publier M. F. Oger,

professeur d'histoire et de géographie et maître de conférence au collége Sainte-Barbe. Ce livre, intitulé : *Histoire de France et Histoire générale depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à la fin de l'Empire* (1643-1815) [1], est le développement même du nouveau programme universitaire qu'il embrasse tout entier, en appuyant avec un soin particulier sur les détails géographiques et militaires des événements, si impérieusement exigés aux examens des écoles spéciales. Nous signalons d'abord ce côté du travail de M. Oger, parce que c'est, ailleurs, le plus négligé.

Avec la stratégie, c'est la diplomatie qui a le plus attiré l'attention du professeur; il ne s'est pas appliqué avec moins de zèle et moins de succès à faire suivre les évolutions des négociateurs que celles des généraux. Les deux grands éléments de l'histoire moderne, — les traités et les batailles — s'accusent ici avec l'exactitude et la netteté qui conviennent à des points de repère et des lignes maîtresses.

Où l'auteur a mis beaucoup d'art encore, c'est à lier les faits entre eux et à rattacher les événements de notre histoire à ceux de l'histoire des États européens, non pas seulement durant l'époque impériale où, tout se réduisant à un duel, la chose devenait facile, mais pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle, où les rapports entre les faits étaient moins aisés à saisir et à montrer. Quant à l'exposé des faits eux-mêmes, il est tout ce que comportait le cadre et la limite de temps assigné aux élèves pour l'étude de l'histoire. Sans doute cet exposé est sec et incolore, mais il serait difficile d'en trouver de plus clair et de plus nourri. C'est merveille, en vérité, que tant de condensation n'ait pas produit plus d'aridité.

Malheureusement l'esprit de ce *Précis* n'est pas tel que nous l'eussions désiré. L'impartialité dont l'auteur dit avec raison que c'est l'honneur de l'histoire, et qu'il se flatte d'avoir observée, ne se rencontre pas partout. M. Oger ne nous semble pas avoir toujours la même mesure dans l'appréciation des faits de l'ordre religieux. Il accuse, avec raison, Louis XIV d'avoir violé la loi positive et la liberté de conscience dans la révocation de l'édit de Nantes. Nous réprouvons autant que lui cet acte aussi injuste qu'impolitique. Mais était-il équitable de présenter l'Église entière comme complice de ce manque de foi? Puis comment se fait-il que, quand l'Assemblée constituante, au nom de la liberté, porte à la liberté de conscience une atteinte si violente par la constitution civile du clergé, M. Oger se contente d'enregistrer le fait sans l'accompagner du moindre blâme? La position de la Constituante et de Louis XIV n'était-elle pas la même? N'était-ce pas, de part et d'autre, une entreprise odieuse, oppressive, avec cette différence qu'au moins le roi était conséquent avec lui-même, et que la Constituante mentait à ses principes et à ses promesses? Nous ne voulons rien dire du silence que garde M. Oger à

[1] 1 vol. in-8°. — Mallet-Bachelier, imprimeur-libraire du Bureau des longitudes, quai des Augustins, 35.

l endroit des persécutions de Napoléon contre Pie VII. Dans tout ce qui concerne l'époque impériale, le professeur, qui a eu sans doute ses raisons pour agir ainsi, s'est borné à rapporter les faits. Nous ne discutons pas ses motifs; seulement il nous eût semblé naturel que, s'abstenant sur une période, l'auteur du nouveau *Précis* s'abstînt sur les autres. Son travail, excellent d'ailleurs, n'y eût rien perdu.

V

Si vous vous êtes rendu dans le Midi par le chemin de fer de Lyon, vous avez dû remarquer qu'une fois passé Dijon, les étrangers n'ont plus qu'un souci, c'est de chercher sur les collines qui se profilent à leur droite la position des divers vignobles qui ont valu à cette contrée son nom de *Côte d'or* et sa célébrité. Les crus nombreux de ces riches colllines ne jouissent pas tous d'une égale renommée; plusieurs, comme le Corton, la Romanée, par exemple, n'existent que pour les gourmets raffinés; mais il en est un que tout le monde connaît, c'est le clos de Vougeot. On le cherche de tous les wagons, aussi bien de ceux des dernières classes, où, sur la planche dure, fument l'ouvrier et le soldat, que de ceux des premières, où sur des coussins s'étend et sommeille le riche. Sa réputation, en effet, est universelle et populaire.

Ce dont on s'informe moins que de sa position, c'est de l'origine et de l'histoire de ce vignoble. Qui n'aimerait cependant à savoir à quelle époque et par qui a commencé la culture de la vigne dans ce canton privilégié, et quelles sont les vicissitudes par lesquelles a passé cette illustre et précieuse propriété.

C'est ce qu'ont pensé deux jeunes et laborieux membres de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, MM. Jules d'Arbaumont et Paul Foisset. Nous venons de lire le mémoire[1] où ils ont consigné le résultat de leurs recherches; il y a là des choses curieuses et d'une certaine importance pour l'histoire générale du moyen âge.

Le clos de Vougeot est la création des moines de Cîteaux, dont l'abbaye se cachait à quelques lieues est plus bas, à gauche, dans les bois qui couvrent encore en partie la plaine. Ces moines furent, comme on sait, de véritables pionniers; la plupart des villages et des hameaux qui s'élèvent aujourd'hui au-dessous de Dijon, entre la montagne et la Saône, ont été primitivement leur œuvre; l'emplacement en a été découpé par eux dans la forêt sauvage qui leur fut concédée lors de leur établissement, au onzième siècle, et dans le sein de laquelle ils sont encore en partie plongés. Au couchant de cette forêt, sur le flanc des collines qui se relient au noyau granitique du Morvan, s'étendaient alors des landes incultes servant de pâturage aux bestiaux. Les moines en

[1] In-4°. Dijon, chez Peutet.

trouvant le sol convenable et l'exposition heureuse, résolurent d'y planter de la vigne : mais ces broussailles ne leur appartenaient pas ; elles étaient (chose étrange et qu'on ne soupçonnerait guère) la propriété d'un grand nombre de particuliers. « C'est un fait curieux assurément, remarquent MM. d'Arbaumont et Foisset, que cette extrême divison du sol dans un temps où les hommes d'aujourd'hui se représentent volontiers la terre comme absorbée par les *latifundia* ecclésiastiques ou féodaux ; » En était-il ainsi ailleurs qu'en Bourgogne? Nous ne savons; mais ici, rien que pour commencer leur vignoble de Vougeot et se faire un petit noyau de huit journaux de terres incultes, les moines eurent à traiter avec quatre propriétaires dont ils achetèrent les parcelles, partie à prix d'argent, partie en redevances religieuses et autres ; car, outre les prières qu'ils s'étaient tous réservées, l'un des vendeurs avait stipulé pour ses héritiers le don annuel de deux tuniques de futaine : *duas tunicas de fustania*, porte expressément l'acte d'acquisition transcrit dans le cartulaire manuscrit de l'abbaye, conservé aux Archives de la Côte-d'Or. Des acquisitions nouvelles et des dons faits par les propriétaires voisins, tant laïques qu'ecclésiastiques, portèrent bientôt le clos aux dimensions qu'il a aujourd'hui. Les moines l'entourèrent de murailles et y élevèrent les magnifiques celliers que nous y voyons encore. Voilà pour l'origine du clos ; nous omettons à regret, dans cette partie, des détails anecdotiques du plus piquant intérêt, mais qu'il suffira de signaler à ceux qui aiment l'histoire prise sur le fait.

La seconde partie du mémoire de MM. d'Arbaumont et Foisset, est consacrée à la description des bâtiments qui s'élèvent au milieu du clos et dont généralement on ne soupçonne pas, même dans le pays, la valeur architecturale. Elle est grande pourtant, ainsi que le montrent les deux jeunes archéologues qui en ont fait, en quelque sorte, la découverte. Ces constructions sont une page de l'histoire des mœurs monastiques; elles montrent, à leur manière, ce qu'était devenu l'esprit de l'institution bénédictine au seizième siècle, époque de leur élévation.

Cîteaux avait alors pour abbé dom Jean Loisier. En l'année 1551, au moment — notez-le — où s'engageait la lutte avec le protestantisme et où le concile de Trente entreprenait la réforme de l'Église, cet abbé, ne trouvant sans doute pas assez beau pour lui le grand et fort château de Gilly que ses prédécesseurs avaient choisi pour maison de plaisance, voulut s'en faire une au milieu du clos, dès lors fameux, de Vougeot et parmi les celliers mêmes qui en renfermaient les délicieux produits.

La solitude était profonde,
S'étendant partout à la ronde;
Notre ermite nouveau subsistait là dedans.

L'édifice gracieux et mondain qu'on voit encore intact est l'ouvrage de ce successeur du pieux Robert de Molêmes. Dom Loisier l'éleva au bruit des

guerres de religion, avec la sécurité d'un esprit évidemment incapable de comprendre la portée des événements qui se passaient autour de lui. Il y dépensa « le patrimoine du crucifix, comme l'écrivait avec tristesse un de ses moines, patrimoine acquis et augmenté par les travaux des saints et qu'on ne saurait régir avec trop de fidélité et de précaution. » La chose fit scandale toutefois et les abbés qui succédèrent à don Loisier abandonnèrent sa maison qui redevint un cellier.

Là s'arrêtent MM. d'Arbaumont et Foisset. Nous regrettons qu'ils n'aient rien dit des destinées ultérieures du clos de Vougeot; sans s'écarter de leur but archéologique, les deux auteurs auraient pu nous en achever l'histoire. A cela près, leur mémoire est une monographie excellente, où perce, sous l'érudition, une intelligence de l'art qui ne lui est pas toujours unie.

P. Douhaire.

Le grave et religieux auteur d'*Une voix dans la foule*, M. Achille du Clésieux, l'un des derniers survivants de notre pléïade bretonne, publie ces jours-ci, chez l'éditeur Dentu, un nouveau recueil de poésies, où l'on retrouvera, avec l'inspiration toute chrétienne du premier, une forme plus variée et un colori plus vif. Ce recueil qui a pour titre : *Une voix dans la solitude* est l'expression des pensées qu'inspire à l'homme qui s'en tient volontairement et éloigné le spectacle agité du monde. A la sérénité que respirent ses vers on voit bien que la retraite où vit l'auteur est de son choix. Rien n'y porte l'empreinte de l'amertume ou des regrets et n'y décèle une résignation factice. Pas trace surtout de ces contentements affectés qui sont le signe certain du dépit. Des scènes champêtres, des tableaux de mœurs rustiques, des marines pleines de fraîcheur, de suaves effusions en face de la nature en deuil ou en fleurs, plus un poëme sur la *Sœur de charité*, déjà distingué par l'Académie française : voilà ce qu'une lecture rapide nous a montré dans ce volume. Nous l'avons trop rapidement parcouru pour rien augurer du succès qui l'attend; mais ce que nous pouvons garantir, c'est qu'*Une voix dans la solitude* ne sera pas une voix dans le désert.

P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Deux dépêches françaises en huit jours et sur les deux plus grosses affaires de la politique extérieure, Rome et l'Amérique! On voit que le nouveau ministre des affaires étrangères pense de ses fonctions ce que M. Royer-Collard écrivait des libres institutions de la monarchie constitutionnelle : « Ce ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » Toute activité a le don de nous plaire, pourvu que par des moyens honnêtes et habiles elle poursuive une fin légitime et possible. Lorsque M. Drouyn de Lhuys constate que la guerre entre le Nord et le Sud des États-Unis a trop longtemps désolé l'humanité et tenu fermées nos manufactures, il fait écho à tous les sentiments et à tous les intérêts également sacrifiés par les événements d'Amérique. Reste la question de savoir s'il prend le meilleur moyen, c'est-à-dire le plus juste et le plus pratique, pour persuader aux combattants de déposer les armes. Lorsqu'il vient s'associer aux efforts des catholiques pour conserver au Saint-Père le peu de territoire que nos alliés lui ont laissé, il fait une chose bonne en soi et pour laquelle il doit compter sur notre approbation. Reste à décider s'il ne poursuit pas une satisfaction platonique plutôt qu'une vraie solution, et si le *statu quo* auquel il conclut forcément n'est pas la condamnation assurée du pouvoir temporel qu'il veut défendre.

Sans doute, c'est un résultat dont nous aurions tort de ne pas nous féliciter que cette dépêche du 26 octobre faisant suite à celle du 30 mai de M. Thouvenel. On a beau répéter avec une inquiétante insistance que c'est toujours la même politique, nous affirmons en tout cas que ce n'est plus le même langage. Un simple rapprochement de textes va mettre fin à tout débat sur ce point. On n'ignore pas, quand on a lu quelques documents de chancellerie, que la pensée principale d'une dépêche enveloppée d'abord dans une rédaction plus ou moins artificieuse n'arrive à se produire, avec quelque

netteté, que dans les derniers paragraphes. C'est le *post-scriptum* de la lettre du conscrit. Eh bien! le *post-scriptum* de la lettre de M. Thouvenel à M. de Lavalette était on se le rappelle, ainsi conçu : « Vous aurez pourtant à laisser pressentir, si l'on vous oppose aussi catégoriquement que par le passé la théorie de l'immobilité, que le gouvernement de l'Empereur ne saurait y conformer sa conduite, et *que s'il acquérait malheureusement la certitude que ses efforts, pour décider le Saint-Père à accepter une transaction fussent devenues désormais inutiles*, il lui faudrait, tout en sauvegardant, autant que possible, les intérêts qu'il a jusqu'ici couverts de sa sollicitude, *aviser à sortir lui-même d'une situation* qui, en se prolongeant au delà d'un certain terme, fausserait sa politique et ne servirait qu'à jeter les esprits dans un plus grand désordre. » Un mois plus tard, la certitude qu'attendait le gouvernement lui était pleinement acquise par la réponse si catégorique de M. de Lavalette, et l'on a deviné, sans doute, qu'en style de diplomates, *aviser à sortir d'une situation* voulait dire, dans l'espèce, *aviser à sortir de Rome*. C'était, en effet, tout ce qui restait à faire, si l'on ne se décidait à rompre en visière avec cette dangereuse logique. Voici maintenant comment se termine la dépêche du remplaçant de M. Thouvenel : « En présence de cette affirmation solennelle et de cette revendication péremptoire, dit-il à propos de la lettre du général Durando, toute discussion me paraît inutile et toute tentative de transaction illusoire. Je le constate avec un sincère regret, le gouvernement italien par les déclarations absolues que je viens de rappeler, s'est placé sur un terrain où les intérêts permanents et traditionnels de la France, non moins que les exigences actuelles de sa politique, nous interdisent de le suivre. »

La différence entre ces deux rédactions est de celles qui sautent aux yeux. Nous disions, il y a cinq mois, à Pie IX : « Acceptez nos propositions, ou nous livrons votre capitale à la révolution! » Nous disons aujourd'hui au ministère piémontais : « Retirez votre insolente déclaration que Rome est au Piémont, bien que le pape y règne et que notre drapeau y flotte, sinon nous ne pouvons continuer à traiter avec vous, et à nous considérer comme associés à une œuvre commune. » Retourner le débat, cesser de demander toute concession au Saint-Père et de permettre tout empiétement à ses ennemis, mettre une fois pour toutes le Piémont au pied du mur, et le forcer à prononcer à son tour son petit *non possumus*, c'est le conseil que nous n'avons cessé de faire entendre, et qui a fini, ne fût-ce que par un sentiment de dignité nationale, par trouver de l'écho dans la presse gouvernementale. Que le ministère Ratazzi en meure ou non, les catholiques ont lieu de se réjouir de ce changement de direction, puisqu'on tient tant à ne pas dire changement de politique. Leur confiance dans le droit qu'ils défendent doit en être accrue, mais en même temps leur résolution de ne plus perdre de vue, jusqu'à ce qu'elle soit résolue suivant leurs vœux, cette grande question de Rome, d'où dépendent le repos de leurs consciences et l'indépendance de leur

foi. Tout n'est pas fini parce que le pressant danger d'hier vient d'être détourné. Qu'on n'oublie pas que la dépêche dont nous citons ci-dessus la conclusion comminatoire, a été écrite le 30 mai, et que M. Drouyn de Lhuys n'ayant été appelé à remplacer M. Thouvenel qu'à la fin d'octobre, elle est restée cinq mois entiers suspendue sur le Vatican.

L'inébranlable attitude du Pape, le solennel manifeste des évêques que la diplomatie affecte de n'avoir pas lu, le double cri de joie cynique et de protestation douloureuse qui a suivi l'insertion de ces pièces au *Moniteur* ont montré enfin à tout le monde l'inanité et le danger de pareilles menaces. Où serait le pouvoir temporel si tous les catholiques, sans distinction de nuances, n'étaient descendus dans la lice, il y a quatre ans, pour défendre des droits qui sont les leurs et dont les gouvernements eux-mêmes soupçonnaient à peine l'existence avant les grandes discussions de 1849? Le plus sûr rempart temporel de la foi, c'est encore ce qui reste à chacun de nous de droits politiques. La presse est réduite à de tristes conditions, cela est vrai; mais, si peu qu'elle puisse dire, elle en a dit assez pour tenir en éveil les catholiques et en échec les mauvaises passions. Rendre justice aux uns, faire justice des autres, c'est une mission qu'il n'est pas permis de dédaigner. Les élections et les députés ne rappellent que de bien loin, sans doute, les gouvernements parlementaires sous lesquels nous avons vécu, et cependant qui voudrait prétendre que les manifestations même impuissantes de quelques colléges et de quelques membres courageux du Corps législatif soient restées sans influence sur l'opinion publique? Les pétitions au Sénat ont chance de n'aboutir qu'à l'impasse vulgaire de l'ordre du jour; mais avant l'ordre du jour il y a la discussion, et pourvu que chacun ose penser tout haut, la discussion profite toujours à la liberté. Ah! rendons grâce à cette liberté politique qui ne devrait plus avoir d'ennemis que dans le camp de la révolution! C'est elle qui a conquis, il y a treize ans, le droit à l'enseignement et voté l'expédition de Rome; c'est son ombre qui nous a tenus ralliés depuis quatre ans autour du Saint-Siége menacé et qui sait encore gagner quelques timides victoires.

Sachons passer, en faveur de cette dernière phrase de la dépêche, sur le long exposé historique qui la précède. Aussitôt sorti de l'époque républicaine dont M. Drouyn de Lhuys se tire à son honneur, nous sommes réduits à cesser de le suivre et même de le comprendre. On ne nous explique ni cette guerre d'Italie, « acceptée, nous dit-on, par la France, » mais à coup sûr provoquée par le Piémont, ni l'ingratitude supportée d'un allié enrichi par nos victoires, ni les annexions votées malgré nous, ni les États du Pape démembrés une première fois par l'insurrection, une seconde par l'invasion; ni cette hideuse campagne de Castelfidardo et d'Ancône faite par Cialdini sans rencontrer devant lui d'autres Français que les héroïques compagnons de Lamoricière et de Pimodan; ni notre ambassadeur rappelé de Turin, et peu de temps après notre flotte rappelée de Gaëte; ni nos impuis-

santes protestations, qu'on prend la peine de citer, et notre reconnaissance du nouveau royaume d'Italie dont on ne daigne pas nous faire connaître d'autres motifs que la mort inopinée de M. de Cavour. « Ce n'est pas, écrivait alors à Rome M. Thouvenel cité dans la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, que le gouvernement français entende nullement affaiblir la valeur des protestations formulées par la cour de Rome contre l'invasion de plusieurs provinces des États pontificaux. » Encore un tour de phrase diplomatique, et vous verrez que la reconnaissance de Victor-Emmanuel comme roi des Romagnes, des Marches et de l'Ombrie peut passer pour un appui moral prêté par la France au droit du Saint-Père!

Ce qui manque surtout à ce premier acte du nouveau ministre, ce qui l'eût distingué aussitôt de tous ceux qui l'ont précédé, c'est une protestation nette et raisonnée de la France contre tout projet d'unité italienne, qu'il vienne de Victor-Emmanuel ou de Mazzini. C'est elle, en effet, qui est l'ennemie personnelle du Pape; c'est à cette idole d'un jour qu'on veut sacrifier l'établissement séculaire de l'Église. Une fois qu'il serait bien démontré que la France ne laissera pas plus créer une grande monarchie militaire sur sa frontière des Alpes qu'elle ne laisserait rétablir l'ancien royaume des Pays-Bas sur sa frontière du nord, personne ne songerait plus à disputer au Saint-Père cette résidence de Rome, que lui seul peut remplir de sa majesté. A qui l'offrirait-on en effet? A peine y concevrait-on un monarque régnant sur une sixième grande puissance; mais un grand-duc de Rome, comme il y avait un grand-duc de Toscane! Un roi de Rome avec deux millions de sujets! Une armée romaine avec quelques milliers de soldats désœuvrés et inutiles! Voilà qui n'entrera jamais dans aucune tête. C'est donc contre l'unité qu'il eût fallu prononcer l'arrêt sans appel de l'intérêt de la France, après l'arrêt rendu par les évêques au nom de l'intérêt de l'Église.

Tout le monde a lu ou voudra lire les puissantes argumentations de M. Proudhon contre cette inepte fantaisie des journaux « de la camarilla semi-bonapartiste et semi-jacobine. » Nul n'a plus énergiquement démontré que la France catholique et militaire ne pourrait sans niaiserie renoncer en faveur d'une autre puissance à ce protectorat de l'Église, qui fut toujours une de ses forces morales. Nul n'a plus amèrement regretté, non-seulement qu'on n'ait pas arrêté les Italiens quand ils ont commencé à mordre dans le fruit défendu de l'annexion, mais que nous ne leur ayons pas dit avant de passer les Alpes : « Vous ne toucherez ni aux États de l'Église, ni à la Toscane, ni à Naples [1]. » M. Pelletan, autre fédéraliste, qu'émeut le danger de la France et non de l'Église, ne vient-il pas de crier dans une nouvelle brochure : « Créer à nos portes une puissance de premier ordre c'est plus qu'une naïveté de la part de la France, c'est une trahison envers elle-même : *nous livrons une porte de la Patrie* [2].

[1] *La Fédération et l'unité de l'Italie*, par Proudhon (p. 95). Paris, chez Dentu.
[2] *La Tragédie italienne*, par E. Pelletan. — Paris, chez Pagnerre.

En s'appropriant de tels sentiments, qui sont au fond ceux du pays, M. Drouyn de Lhuys ne risquait donc pas de se faire traiter de « clérical. » Cela eût mieux valu que de revenir sans cesse sur un passé difficile et qui, dans tous les cas, nous divise. Rien plus de faux en morale et de plus funeste en politique que la prétendue nécessité de démontrer qu'on ne s'est jamai s trompé! Le régime parlementaire qui mettait aux prises des majorités et des minorités nous tenait au moins à l'abri de cette naturelle mais dangereuse prétention. Il y aurait eu autrefois le ministère de l'abandon de Rome, et, celui-ci renversé, le ministère du maintien de l'occupation : le gouvernement impersonnel et collectif eût marché droit dans une des deux voies indiquées par les votes de la Chambre. Un changement de majorité expliquait suffisamment un changement de politique. Ce système n'a pas sans doute que des avantages, mais les inconvénients du système contraire ne sauraient non plus se dissimuler. A vouloir pallier des fautes anciennes, on risque trop ordinairement d'en commettre de nouvelles. N'oublions pas, puisqu'il s'agit de la question de Rome, que nos troupes gardent au Vatican la seule infaillibilité qu'il nous soit permis de reconnaître sur la terre. A la place de M. Drouyn de Lhuys, nous aurions donc tenu à marquer *une coupure*, comme le disait un jour le général Cavaignac à la tribune, entre la politique que nous venions servir et celle qui nous avait précédés. Il ne faut pas, en effet, qu'on puisse tirer, pour dernière conclusion de sa dépêche, qu'après tout le Piémont commence par garder en propriété légitime ce qu'il a illégitimement acquis, et qu'on lui reproche seulement d'avoir crié trop haut qu'il veut Rome et qu'il la lui faut tout de suite. Un mot d'adhésion sans réserve aux droits du souverain temporel des États romains; un autre mot de condamnation sans réplique contre la fantaisie des unitaires, voilà ce qui eût suffi pour mettre la circulaire de M. Drouyn de Lhuys à l'abri de toute interprétation équivoque.

Est-ce le pur amour de l'unité italienne qui vient de pousser le prince Napoléon à faire publier en une lourde brochure les pièces justificatives de son dernier discours au Sénat? Nous voudrions le croire, mais ce document parle si légèrement de l'unité et si furieusement du pouvoir temporel, que force nous est de le prendre pour ce qu'il est, un pamphlet contre l'autorité du Saint-Siége. Il y aurait deux choses à juger dans cette publication à peine faite au moment où nous traçons ces lignes, le procédé et le livre lui-même. Quant au procédé, notre opinion s'est déjà exprimée en un seul mot : c'est un pamphlet, et le pamphlet d'un prince contre la papauté. Quant au livre, nous ne reculerons pas plus devant l'expression de notre sentiment, c'est la plus misérable des compilations. Nous ferons tout d'abord à ce factum un procès en usurpation de titre. Il n'est pas possible d'admettre que personne, ni prince ni sénateur, ait le droit d'extraire des archives secrètes, et sans aucun contrôle permis, quelques fragments de correspondances soigneusement triées, et d'intituler ce fagot : *Le gouvernement tem-*

porel des papes jugé par la diplomatie française. Faire ainsi des papiers d'État, livrés à vous seul, les complices des passions du jour, ce n'est pas d'un bon exemple pour les autres gouvernements. Les papes ont le droit de réclamer, la diplomatie française et européenne bien plus encore. Où s'arrêteront ces indiscrétions? Quel agent osera désormais renseigner, comme il doit l'être, son gouvernement, s'il a l'idée qu'un jour ces lettres confidentielles vont se changer en articles de journaux signés de son nom? Un ambassadeur n'est pas précisément accrédité auprès d'un État quelconque pour en envoyer le portrait plus beau que nature à son souverain. On a appelé ce haut fonctionnaire un grand espion; le mot est inexact puisqu'il est outrageant; mais c'est, dans tous les cas, un grand critique. Lisez les relations des ambassadeurs vénitiens dont un chercheur ingénieux vient d'offrir un choix au public français, et vous verrez que les princes, les hommes d'État et la politique du seizième siècle font rarement bonne figure dans cette galerie. A la distance où nous sommes de cette époque, l'inconvénient de telles révélations est entièrement éclipsé par les lumières nouvelles acquises à l'histoire; mais en est-il être de même quand il s'agit du premier Empire, de la Restauration et du gouvernement de Juillet? Les familles peuvent réclamer, démentir, produire des pièces non moins inédites que les vôtres; que leur opposerez-vous? Il y a donc, dans le fait seul de cette publication, un véritable abus de titre et un commencement d'abus de confiance.

Le livre lui-même repose d'ailleurs sur une longue et fatigante équivoque. Que les divers représentants de la France auprès de la cour de Rome aient transmis aux Tuileries leurs libres observations sur les mœurs, les institutions, les abus et les vices d'une société de tout temps si peu semblable à la nôtre et qu'ils avaient mission d'étudier, rien assurément de plus légitime. Il est probable que, dans le même moment, les nonces du pape accrédités à Paris ne se faisaient faute de prendre les mêmes libertés vis-à-vis de notre gouvernement. Qu'on se donne la peine de publier cette double correspondance au grand complet et l'on aura, comme dit le pamphlet, non-seulement le gouvernement temporel des papes jugé par la diplomatie française, mais aussi le gouvernement français jugé par la diplomatie romaine. Encore ces jugements seront-ils plus ou moins sincères, plus ou moins éclairés, plus ou moins influencés par les dispositions personnelles de l'ambassadeur, par le bon ou le mauvais succès de quelques négociations entamées. Ils dépendront, sans qu'on s'en doute, de circonstances aujourd'hui oubliées et varieront plus d'une fois d'un courrier à l'autre. On aura de la peine à nous persuader que toute la correspondance française soit de la même humeur que les extraits qu'on veut bien nous en offrir. Toute ambassade comme tout ménage peut avoir ses alternatives de lune de miel et de une rousse. Parce qu'on a surpris dans des papiers intimes le secret de quelques querelles, ce n'est pas une raison honnête pour aller le crier sur

les toits et pousser au divorce. On calomnie notre passé; les désaccords n'ont pas manqué entre les Tuileries et le Vatican, mais nous avons cependant moins mal vécu que cela avec la cour de Rome. En tout cas, les diplomates qu'on met en cause avaient pour toute prétention de confier à leur gouvernement quelques appréciations au jour le jour, et non de formuler un jugement qui, dans la langue révolutionnaire, veut toujours dire condamnation.

C'est bien en effet la condamnation du pouvoir temporel des papes que le prince Napoléon se plaît à faire prononcer par les divers diplomates dont il cite des extraits, à savoir : le duc de Chaulnes, le marquis d'Aubeterre, le duc d'Aiguillon, le comte de Vergennes, le cardinal de Bernis, sous l'ancien régime; l'évêque d'Orthosie, M. Courtois de Pressigny, le chevalier Artaud, le duc de Blacas, M. Portalis, le duc de Montmorency-Laval, le baron de Damas, Chateaubriand, sous la Restauration, et M. le comte de Saint-Aulaire au début de la monarchie de 1830. Mazzini ne s'attendait probablement pas à enrôler de si brillantes recrues. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'elles se trouvent embauchées par surprise sous un drapeau qui ne fut jamais le leur. Qui pensait, je le demande, avant la Révolution, à contester le pouvoir temporel du Saint-Père, soit pour cause de théocratie, soit sous prétexte de désaccord avec le suffrage universel? Nous affirmons que les diplomates de la Restauration et avec eux M. de Saint-Aulaire, qui rendit un si courageux hommage à Grégoire XVI en pleine Chambre des pairs [1], n'aurait pas permis davantage qu'on les confondît dans la nouvelle cohue des ennemis du pouvoir pontifical. Voilà donc des juges à qui l'on fait rendre un arrêt dans une cause qui n'était pas même ouverte de leur temps [1].

Nous n'en pouvons malheureusement dire autant des diplomates du premier Empire. C'est avec eux seuls que l'auteur de la brochure peut s'entendre de bonne foi. C'est d'eux seuls qu'il reproduit les jugements sans en perdre une ligne. Comme lui, ils se sont pris corps à corps avec le pouvoir temporel du Pape, et, moins gênés par la résistance de la presse et des corps délibérants, ils ont eu le bonheur de le renverser... « Rome est dans les mains de Votre Majesté, écrivait, le 13 février 1810, le duc de Cadore à Napoléon [2]. C'était la première ligne d'un volumineux rapport historique contre le pouvoir temporel, qui se terminait par cette conclusion qu'il importait de « réunir à l'empire français ce qui en fut jadis séparé. » Est-ce aussi

[1] Séance du 12 janvier 1848.

[2] On croit rêver lorsqu'on lit dans cet acte d'accusation dressé quelques mois après l'expédition nocturne du général Radet, dans les appartements du Quirinal, des griefs tels que ceux-ci : « Le Saint-Père s'enferma dans un château (Quirinal), en barricada les avenues, se prêta à tous les soins, à toutes les précautions d'une surveillance affectée et *feignit des craintes, pour sa sûreté personnelle.* » Le même ministre des affaires étrangères ajoute, quelques pages plus loin : « Sire, le temps où nous vivons sera signalé dans la postérité la plus reculée *par la franchise de l'indépendance des opinions!!* (p. 79). »

le conseil de la brochure? Mais le véritable et digne agent diplomatique de cette période, c'est un certain Ortoli, rare figure d'Italien enrôlé pour livrer son pays à l'étranger. Ce personnage, aposté à Rome, envoyait ses notes au gouvernement impérial, et c'est à ce collaborateur honorable que la brochure du prince doit ses plus curieuses pages. « La méchanceté du Pape se manifeste tous les jours devantage, écrivait-il de Rome, le 24 mai 1810, pendant que l'infortuné Pie VII était prisonnier à Savone. J'ai vu hier quatre rescrits en forme extraordinaire, signés de la main du pontife, par lesquels il accorde des dispenses de mariage à différents individus, à condition qu'ils se refuseront constamment à faire par-devant la municipalité, l'acte civil. Le Pape tient ouvertement la conduite d'un factieux. Les prêtres continuent à se conduire fort mal. Si l'on exige d'eux le serment de fidélité, ainsi qu'on le dit, il est certain qu'il y en aura fort peu qui le prêteront. » Et encore, le 25 juillet : « Les prêtres continuent à se conduire indignement, il en est parti un grand nombre, mais la plupart de ceux qui restent ressemblent à leurs confrères... Les hommes justes admirent la douceur et la générosité de Sa Majesté et reconnaissent, dans ces circonstances, combien il est au-dessus des autres empereurs qui ont gouverné le monde, lesquels, dans de pareils cas, ont inondé la terre de sang. »

Que dut penser ce digne signor Ortoli lorsqu'il vit, cinq ans après avoir écrit ces ignobles lettres que les amis de l'empire ne devraient pas rééditer, le pape Pie VII pousser la méchanceté jusqu'à offrir à Rome un asile royal à l'aïeule du prince Napoléon, ainsi qu'à tous les membres de la famille Bonaparte, repoussée alors de tous les États du continent.

Cet affligeant pamphlet se termine par un chapitre intitulé : *Jugements divers* — toujours *jugement* pour *condamnation* — *sur le pouvoir temporel des papes*. On y trouve une page de Machiavel, dix lignes des Mémoires du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, autant de la préface des *Études historiques* de Chateaubriand, un fragment de dépêches de M. de Saint-Aulaire, en 1832, une amplification de M. de Lamartine, en 1847, deux phrases écrites à M. Guizot par M. Rossi qui n'a pas assez fait, paraît-il, de mourir pour la cause temporelle du pape; deux phrases aussi de M. de Rayneval en 1849, qui suffisent sans doute pour effacer son mémorable rapport adressé à M. Waleski le 24 mai 1856 après le premier acte de la comédie italienne au congrès de Paris; un extrait du discours de M. Billaut au Corps législatif en défense du discours prononcé par le prince Napoléon au Sénat; enfin, deux lettres signées Napoléon-Louis Bonaparte, qui était alors avec les insurgés des Romagnes, l'une, parfaitement insignifiante, adressée au prince Jérôme, l'autre adressée à Grégoire XVI, où le jeune prince, par un louable sentiment de reconnaissance « assure, sur son honneur, le Pontife que les forces organisées qui s'avancent sur Rome sont invincibles, » et lui demande respectueusement d'abdiquer le pouvoir temporel. Le public qui n'est pas habitué à distinguer Napoléon-Louis Bonaparte, de Louis-Napoléon

Bonaparte, et qui sait d'ailleurs que les deux frères étaient à ce moment au milieu des insurgés, a cru naturellement qu'il s'agissait d'une lettre écrite en 1831 par l'Empereur régnant, et cette confusion, facile à prévoir, a valu à la brochure quelques acheteurs de plus dans les premiers jours.

En résumé, ce recueil de fragments diplomatiques est une œuvre mauvaise en soi comme toutes les œuvres de haine, et mauvaise aussi comme étant loin de suffire à la tâche qu'elle s'est proposée. Si c'est là tout ce qu'on peut tirer des archives secrètes contre le gouvernement des Papes, nous osons dire que ce gouvernement n'est pas le plus mal partagé. Qu'on se figure tout ce qui a dû être écrit de Paris aux divers cabinets de l'Europe dans les phases difficiles que nous avons traversées depuis quatorze ans. Le prince Napoléon lui-même peut-il croire qu'il aurait à se féliciter beaucoup de la publication des dépêches confidentielles qui ont dû porter à certaines cours le compte rendu de ses succès oratoires au Sénat? Mais ce que nous reprochons surtout à ce factum c'est de ne pouvoir prendre pour épigraphe la devise de Montaigne : « Ceci est un livre de bonne foi. » Non qu'à notre avis les pièces aient pu être inventées ou falsifiées, mais elles ont été évidemment choisies phrase par phrase dans un esprit de dénigrement passionné; on n'a dépouillé que le dossier de l'accusation. Si le prince Napoléon veut bien nous faire remettre les matériaux sur lesquels il a travaillé, nous nous chargeons d'en extraire pour la prochaine livraison du *Correspondant* le plus magnifique hommage rendu par la diplomatie française à la papauté.

Souhaitons, en attendant, à M. Drouyn de Lhuys que sa dépêche du 26 octobre, ni aucunes de celles qu'il aura à écrire sur Rome, ne puisse jamais figurer ni en entier ni par extraits dans un pareil recueil de *jugements* sur e Saint-Père.

II

Peu de place nous reste pour parler comme nous le voudrions de la seconde dépêche de notre ministre des affaires étrangères, dans laquelle il propose à l'Angleterre et à la Russie de s'unir à la France pour obtenir, par voie de persuasion, une suspension d'armes de six mois en Amérique. On sait qu'aucune des deux puissances ainsi mises en demeure n'a accueilli cette ouverture. L'une et l'autre ont eu l'air de ne pouvoir à la fois trop louer cette politique dans son inspiration généreuse, et trop la redouter dans ses conséquences probables. La dépêche française faisait valoir surtout l'énorme surcroît de forces morales que cet accord désintéressé des trois cours allait donner dans les deux mondes au parti qui veut la paix. L'Angleterre nous répond : « Jusqu'ici le gouvernement de Sa Majesté n'a pas été

informé que le gouvernement russe ait consenti à coopérer avec l'Angleterre et avec la France dans cette occasion. » Et dans le même moment, le ministre russe qui avait insinué que cette médiation risquait d'aboutir à un résultat opposé au but de pacification qu'on veut atteindre, écrivait : « Si le gouvernement français persiste à juger opportun une démarche formelle et collective, et que le *cabinet de Londres partageât cet avis*, il nous serait impossible, *à la distance où nous sommes*, de préjuger l'accueil qu'une semblable démarche serait de nature à rencontrer. Mais si, dans ce cas, notre ministre n'y participait pas officiellement, *son appui moral* n'en est pas moins acquis d'avance à toute tentative de conciliation. » Ce double refus, assaisonné même de cette pointe d'ironie qui est la colère polie des diplomates, s'appelle, en bon français, un échec. M. Billault conviendra qu'une négociation de cette conséquence aussi brusquement arrêtée qu'inopinément produite, aurait fourni jadis un beau terrain de combat à l'opposition.

Les choses ont bien changé, nous le savons. On faisait alors de la politique étrangère pour le parlement, et c'était quelquefois un motif de faiblesse; on en fait aujourd'hui pour le suffrage universel, et c'est souvent une cause de danger. Deviner le besoin ou la passion du moment, y répondre aussitôt par un acte public en mettant l'Europe en demeure d'y satisfaire, montrer ainsi qu'on a voulu ce que le pays voulait, et qu'on a fait ce qu'on a pu pour le moment, en attendant de pouvoir davantage ; c'est là un jeu facile et dont, à ne regarder que l'intérieur, les profits sont immédiats. Mais c'est surtout avec l'étranger que se traitent les affaires du dehors. Nous sommes très-forts, cela est visible; nous sommes en bons termes avec tous les cabinets, cela est certain; mais il n'en résulte pas moins de cette politique nouvelle une situation toute nouvelle aussi, qui pourrait se définir : le malaise dans l'intimité et l'isolement dans la puissance.

Dire qu'il nous est très-cruel de voir le Sud et le Nord de la grande république américaine se déchirer affreusement, comme ils le font depuis dix-huit mois, c'est exprimer le sentiment de tout le monde. Rappeler qu'aux horreurs de cette guerre civile viennent s'ajouter pour nous les souffrances d'une crise de chômage qui sévit dans nos villes manufacturières, cela n'est aussi que trop démontré. Mais tirer de là la conclusion que nous devons aller nous jeter entre les combattants et les supplier, au nom de l'humanité et de nos usines sans coton, de suspendre leurs fureurs pendant six mois et de s'entendre pour une paix définitive, c'est là que se montrent l'illusion et le danger. Avons-nous la moindre chance d'être entendus? Si nous le sommes, devons-nous compter sur l'abondance de la matière première que produit le Sud dès cet hiver? Si nous ne le sommes pas, ou si nous sommes repoussés avec outrages d'une part, accueillis comme des sauveurs de l'autre, pourrons-nous éviter d'être entraînés dans l'horrible engrenage de cette guerre où nous serons venus mettre la main? Voilà la question que l'on s'est

posée sans doute avant de lancer la circulaire du 30 octobre. Or, ce sont les journaux anglais, si passionnés pour le Sud; c'est M. Richard Cobden, le grand apôtre de la paix universelle, qui nous fournissent les plus péremptoires réponses. Non, le gouvernement de Washington n'acceptera jamais, à moins d'être réduit à capituler, un armistice qui ne serait que la reconnaissance préliminaire de la séparation des États du Sud. Non, il ne consentira pas à se suicider, comme dit le *Morning-Post*, à se lier le bras droit, comme dit le *Times*, en levant le blocus des ports à coton. Il faudrait donc ou continuer à le subir, ou se décider à le rompre à coups de canon. Mais ne serait-ce pas là, suivant M. Richard Cobden parlant à ses électeurs de Rochdale, la plus folle des entreprises? Les colonies anglaises d'Amérique ne comptaient que deux millions et demi d'habitants lorsqu'elles proclamèrent leur indépendance, et cependant la puissante métropole ne put parvenir à les ramener. Les États-Unis ont aujourd'hui plus de dix fois cette population et marchent à l'égal des premières nations de l'Europe dans la voie des progrès et des ressources industrielles. Que de millions engloutis dans les flots de l'Atlantique avant d'avoir obtenu le moindre avantage décisif contre le plus tenace des peuples dans le plus immense des continents! Nous ne savons s'il vaudrait mieux nourrir de potage à la tortue tous les ouvriers du Lancashire; mais nous craindrions que cette expédition nouvelle ne suffît à dévorer du même coup notre crédit et notre armée, ces deux colonnes de la puissance française. Admettons, pour mettre tout au mieux, que les ports du Sud nous soient bénévolement ouverts, y trouverions-nous au moins l'abondance pour nos manufactures et le travail pour nos ouvriers? D'une lettre adressée, le 5 novembre, par le *Foreign-Office* à l'Association des approvisionnements de coton à Manchester, il résulte qu'il y avait dans les États séparatistes, au début de la guerre, 4,200,000 balles de coton. Un million d'entre elles détruites, un autre million perdues faute de soins, quelques milliers échappées au blocus et déjà consommées en Europe; restent deux millions de balles de coton pouvant être réparties entre toutes les nations qui en manquent depuis si longtemps. Voilà la toison d'or pour laquelle on tenterait cette nouvelle expédition des Argonautes.

Ce qu'il y a de mieux à faire en ce moment pour nos malheureux ouvriers, c'est de ramasser, pour le leur distribuer cet hiver, à peu près l'équivalent des salaires qu'ils auraient gagnés. Avec cette vigueur d'initiative qui est dans leur tempérament et les ressources inépuisables que la liberté d'association fait jaillir du vieux sol de l'Angleterre, nos voisins nous ont déjà donné un bel exemple. Le seul comité de Manchester a réuni près de sept millions c'est le cinquième à peu près de la somme que devra trouver la charité privée et publique pour faire face aux plus urgentes misères. A l'œuvre donc! Nos ressources sont moindres sans doute, et surtout notre liberté d'action, mais nos besoins n'égalent pas, heureusement, ceux du Lancashire.

« Malgré la détresse de nos populations industrielles, dit *le Times*, nous

ne voulons pas que l'Amérique puisse accuser l'Angleterre d'avoir, par jalousie, détruit l'unité de la république. » Il est donc reconnu par les Anglais eux-mêmes que cette unité passe pour leur être odieuse et qu'ils sont intéressés à la détruire. Comment donc l'idée pourrait-elle nous venir d'aller à nos risques et périls au-devant de ce désir intime de l'Angleterre? Ne voit-on pas que les secrets motifs qui rendent la cause du Sud si populaire chez nos voisins en dépit de l'esclavage, devraient nous la rendre tout au moins suspecte? Le Sud, une fois séparé de la grande confédération, ne tarderait pas, en effet, à tomber sous la domination commerciale de la nation qui lui prend le plus de coton et qui lui apporte le plus des produits dont il a besoin. Quelques sympathies plus généreuses que réfléchies ne changeront rien au cours naturel des choses. Ce qui excite la joie des Anglais en voyant se couper en deux cette grande fédération d'États formée jadis contre eux, c'est qu'ils comptent bien en dévorer au moins une moitié. Aussi pensons-nous que notre intervention eût été plus politique et plus française en s'exerçant au profit de l'Union que contre elle. Si nous nous étions proposé d'obtenir du Nord la révision des tarifs dont le Sud est écrasé et d'exiger du Sud la suppression graduelle de l'esclavage, le but n'eût pas été sans doute plus facile à atteindre, mais du moins il eût été franchement placé du même côté que les intérêts de la France et de l'humanité.

L'expédition du Mexique, cette annexe de la question américaine, et la révolution de Grèce, ce drame parisien dans la patrie de Sophocle, étant l'une et l'autre l'objet d'un travail spécial dans ce même numéro, nous laissons volontiers pour cette fois la parole à nos collaborateurs; nous bornant à souhaiter, d'une part, que cette campagne lointaine, ouverte depuis près d'un an, et dont la première partie vient de nous être si brillamment racontée dans un rapport du maréchal ministre de la guerre, atteigne promptement le but qu'on s'est proposé et qui n'est pas encore entièrement dévoilé pour nous; de l'autre, que les Grecs, qui se croient libres depuis qu'ils sont réduits à demander un roi à toutes les cours de l'Europe et qui ont le projet de transporter leur capitale à Constantinople, n'aillent pas débuter par se mettre sous la dépendance de la seule puissance intéressée à maintenir éternellement l'odieuse domination des Turcs en Orient.

Quant à la Prusse, elle vit depuis deux mois comme Damoclès sous une épée suspendue par un cheveu au-dessus de sa constitution. Le roi ne se prive pas de faire des discours où il prouve qu'il a raison de ne pas vouloir dissoudre l'armée; mais la Chambre qui va revenir ne sera pas embarrassée d'en faire d'autres pour établir qu'elle n'a pas tort de vouloir le respect du pacte constitutionnel. Si quelque *Deus ex machina* n'intervient pas au plutôt pour souffler à chacun des partis le sage esprit des transactions généreuses, nous craignons bien que le cheveu ne finisse par casser.

III

La rentrée des cours et des tribunaux est un des événements annuels du mois de novembre. Cette cérémonie, quoique renfermée dans l'enceinte des salles d'audience, est de celles qui ne sauraient nous laisser indifférents. Chaque année, la magistrature trouve là une solennelle occasion de faire entendre au pays d'autres enseignements que ceux qui ressortent de l'interprétation des lois et de la répression des délits. Le champ le plus illimité est ouvert par l'usage aux orateurs du Parquet. L'un empruntera à l'ancienne Sorbonne une thèse de morale, l'autre saura faire revivre les noms et les exemples des grands magistrats du vieux temps; celui-là essayera de porter la lumière dans quelque recoin obscur de nos codes, celui-ci d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur quelques réformes nécessaires. De cet ensemble de sérieux travaux et d'inspirations élevées doit résulter pour le public une impression d'estime et de respect, une leçon vivante d'indépendance et de vertu, qui n'est pas indigne de tomber du siége d'où va bientôt descendre la justice. Ce jour-là, elle ne rend pas encore des arrêts; elle fait mieux, elle nous initie aux principes qui vont les lui dicter, aux inspirations qui vont les marquer de leur empreinte.

Voilà ce qu'était devenue avec le temps cette vieille coutume des mercuriales qui semble n'avoir été dans l'origine qu'une sorte d'examen de conscience et de confession publique des magistrats devant les justiciables. Nous voyons avec peine que sans revenir à ses formes naïves du seizième siècles, elle ne se maintient pas à la hauteur où d'illustres maîtres l'avaient portée. Nous ne pouvons nous flatter d'avoir lu tous les discours de rentrée qui se sont prononcés en France le 4 novembre. Un trop grand nombre nous sont restés absolument inconnus, d'autres ne nous sont révélés que par leur titre ou par d'insuffisants extraits; mais de ceux que nous avons pu lire ou entendre, il nous est resté la conviction que la politique tend à occuper chaque année plus de place dans ces manifestations de la pensée intime des corps judiciaires. Elle l'y occupe malheureusement aux dépens de vérités utiles qu'on est en droit d'attendre et non parfois sans quelque dommage apparent pour le caractère public du représentant de la loi. Quelle politique, en effet, pourraient professer du haut de leur siége ceux qu'on appelait jadis les gens du roi? Ils ne doivent en connaître qu'une, celle du pouvoir qu'ils servent et au nom duquel ils portent la parole. Nous sommes libres les uns et les autres, tout au moins dans les limites de la constitution, d'approuver ou de combattre les actes de l'autorité : eux ne le sont pas, car ils sont eux-mêmes l'autorité. Or, approuver par situation tout ce qui se passe, varier avec le gouvernement, célébrer tour à tour les innocentes joies de la paix et les fureurs héroïques de la guerre, se pro-

noncer pour la restriction des droits de la chambre élective, la veille du 24 novembre, et pour leur extension le lendemain, cela peut convenir à l'indépendance du *Constitutionnel* ou de *la Patrie*, cela ne va pas à l'indépendance de la magistrature. Par là même qu'elle vient du prince, la justice ne saurait user de trop de réserve dans ses rapports publics avec lui. On dit bien dans le monde judiciaire comme dans le monde politique, la *cour*, le *palais*, mais on ajoute : de *justice;* et cela suffit pour rendre impossible toute confusion. Soit qu'elle ait perdue la précieuse faculté d'admirer, soit qu'elle se croit rarement assez libre dans ses critiques pour se permettre la louange, notre société démocratique ne manifeste aucun goût pour l'ancienne rhétorique d'académie. Plus on appuie sur la corde de la louange, plus la note lui paraît fausse et criarde. Il faut donc en prendre son parti et se résigner à parler du gouvernement quel qu'il soit avec la tranquille modération d'un jugement calme et désintéressé.

Mais n'y aurait-il rien de mieux à faire pour les orateurs du Parquet que de réchauffer de leur éloquence les stériles ritournelles de la politique ou de louer à perte d'haleine toutes les lois dont ils requièrent l'application? N'y aurait-il donc aucun abus à poursuivre, dans l'enceinte même où s'exerce leur autorité? Serait-il inopportun, par exemple, de rechercher, en scrutant, soit dans les textes du code pénal qui autorisent le secret, soit dans les réglements des prisons qui donnent à de brutaux subalternes un pouvoir discrétionnaire sur les prévenus, soit dans les usages de ces tristes réduits où l'espionnage forme une *institution domestique*, comme les Américains appellent l'esclavage; serait-il inopportun, disons-nons, de rechercher si toutes les garanties dont la loi a voulu entourer l'accusé lui sont en réalité laissées? On sait de quelle affaire déplorable nous entendons parler. La cour d'assises de la Somme vient de voir passer devant elle une malheureuse femme condamnée comme parricide, il y a un an, et dont l'innocence a été providentiellement démontrée. Heureusement que les premiers juges, assaillis par quelques doutes, avaient accordé le bénéfice des circonstances atténuantes au seul crime qui semblerait devoir en être à jamais exclu. C'était, il est vrai, la femme Gardin elle-même qui avait égaré la justice par de faux aveux, mais n'est-ce pas la justice qui, par ses rigueurs, avait arraché ce mensonge à sa faiblesse? Tout le monde a lu ce drame lamentable. Arrêtée et mise au secret sous l'accusation d'avoir assassiné son père avec lequel elle avait le tort de mal vivre, cette pauvre créature, enceinte de quatre mois, se vit séquestrée dans un étroit cachot où l'air et le jour n'arrivent que par une lucarne de la dimension d'une brique. Pour tout meuble, le hideux baquet et une paillasse. Encore la paillasse était-elle enlevée le jour, et la malheureuse devait rester debout ou s'asseoir sur la dalle. Pour toute visite, une prisonnière qui lui apportait sa nourriture et qui lui disait chaque fois : « Avoue ton affaire, et tu seras placée aussitôt dans une bonne chambre ! » On était au cœur de l'hiver; l'accusée niait toujours. De temps

en temps l'exaspération s'emparait d'elle et la poussait à des scènes de violences, alors on la calmait avec la camisole de force. Après quelques semaines de cette vie, elle sentit à des signes certains que « son enfant allait se perdre, » comme elle l'a dit. Alors l'instinct maternel parla plus haut que la honte et que la crainte du supplice; elle donna raison au juge-instructeur, elle s'accusa devant lui, elle voua sa tête à l'échafaud pour sauver l'innocente créature à qui elle allait donner l'être. Le fatal aveu une fois lâché, en vain voulut-elle le reprendre! Pour en finir avec ses dénégations, on n'avait qu'à la menacer de la remettre dans le *trou noir*. En vain protesta-t-elle avec fureur de son innocence devant le jury; en vain son défenseur nommé d'office plaida-t-il sa cause avec la plus chaleureuse conviction, ses propres aveux donnèrent tout crédit à l'accusation et la femme Gardin fut condamnée comme parricide. L'espoir en Dieu n'abandonna point cette victime. Du fond de la prison où elle devait vivre désormais, elle envoyait quelque argent à son mari en lui disant : « Fais dire des messes, c'est impossible qu'on ne trouve point les vrais coupables! » Dieu les a trouvés! Après avoir déclaré qu'ils n'ont jamais connu la femme Gardin, ils viennent à leur tour d'être condamnés; celle-ci échappe enfin des mains de la justice; mais l'enfant pour lequel elle s'est dévouée est mort en venant au monde, et, quant à elle, le procureur général, en conseillant de l'acquitter, a tenu à lui laisser sur le front le stigmate de « parricide par intention. » Ne croirait-on pas lire un chapitre des *Misérables?* Et cependant c'est de l'histoire judiciaire et de la plus récente. Il est vrai que c'est avec de telles histoires que se font de tels romans.

Dieu nous garde de vouloir incriminer l'esprit général de notre législation qui est humaine, ni d'affaiblir l'horreur salutaire de la répression qui est nécessaire; mais entre la législation et la répression, il y aurait à réformer, croyons-nous, à surveiller tout au moins, les procédés de l'instruction criminelle et les règlements des maisons de détention. La loi a voulu que toutes les formes de la justice fussent en faveur de l'accusé. Le moindre oubli, la moindre irrégularité d'audience sont considérés comme une atteinte aux droits de la défense et suffisent à faire casser l'arrêt de condamnation. Mais la défense ne commence-t-elle que devant le jury? L'aveu de l'accusé, avant d'être accepté, ne doit-il pas être soumis aux mêmes épreuves que ses dénégations? Dans l'intention du législateur, le secret n'a-t-il été qu'un changement de mot pour remplacer la torture abolie par Louis XVI?

La torture interroge et la douleur répond!

La question de liberté d'enseignement récemment soulevée par M. Albert Leroy nous offre une heureuse occasion de prouver au *Temps* que lorsqu'il s'agit de réclamer pour les autres une liberté dont nous prétendons bien user nous-mêmes, nons ne cherchons point à équivoquer, comme il vient de le faire à propos des actes d'arbitraires que vient de lui dé-

noncer M. Paul de Champagny. On sait que M. Leroy avait fondé, rue de la Paix, à Paris, une sorte d'athénée où des écrivains de bonne volonté venaient, à de certains jours, faire des cours sur tous les sujets de l'enseignement supérieur. En Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, dans tous les pays de mouvement intellectuel et de libres institutions, ces lectures publiques ont depuis longtemps passé dans les mœurs. Cet usage n'a pu s'acclimater à Paris, non par la faute des auditeurs, qui au contraire, se pressaient curieusement autour des éloquents volontaires de l'enseignement, mais par la décision de l'autorité qui a fait fermer les salles. M. Albert Leroy, se rappelant alors qu'il était nanti du diplôme de professeur agrégé de l'université, a donné avis au recteur de Paris qu'il avait l'intention de créer dans le même local, un établissement d'instruction secondaire. Opposition du vice-recteur qui se pourvoit devant le conseil départemental d'instruction publique. Requête de M. Albert Leroy à ce même conseil pour faire taxer de nullité l'opposition du vice-recteur comme n'ayant pas été faite dans les délais impérativement exigés et comme n'étant fondée ni sur l'intérêt de la salubrité publique ni sur celui des mœurs. Le vice-recteur trouvant ici le local sans inconvénient et la personne sans reproche, s'était avisé d'introduire dans la loi un nouveau motif fondé sur le refus de M. Leroy, de limiter son programme. C'était là substituer tout discrètement le droit de direction au droit de surveillance, le seul que l'autorité universitaire puisse exercer sur les écoles libres. Or voici ce qui devient difficile à croire :

Si nos renseignements sont exacts, le conseil départemental, reconnaissant le bien fondé des réclamations de M. Leroy, n'en aurait pas moins admis l'opposition du vice-recteur, mais en s'efforçant de la ramener à l'un des deux motifs prévus par l'article 27. La moralité de M. Leroy serait, cette fois mise en suspicion, devinez pour quelle cause! Parce que cet honorable aggrégé de l'Université, étant professeur au lycée de Bordeaux en 1851, aurait refusé le serment après le coup d'État. Nous n'aurions jamais deviné qu'il fut moins moral de sacrifier sa place à un scrupule de conscience que de ne pas plus se fatiguer de lever la main pour jurer que de la tendre pour recevoir. Si nous étions gouvernement, nous voudrions, au contraire, combler de nos faveurs et gagner à tout prix celui qui nous aurait refusé le serment. Espérons que M. Albert Leroy ne s'en tiendra pas à cette étrange décision. Son procès, pour ne pas faire autant de bruit sous ce régime que celui de M. de Montalembert et du P. Lacordaire, il y a trente ans, n'en met pas moins en cause le principe même de l'enseignement libre. On conçoit combien il importe de ne pas laisser l'arbitraire prendre pied dans notre loi de 1850. C'est bien assez pour la défigurer des décrets de 1852 et de 1854! Nous avons été seuls à réclamer alors contre cette mutilation et nous préférerions bien n'avoir pas aujourd'hui le triste triomphe de voir d'anciens détracteurs de cette charte de l'enseignement venir invoquer l'esprit franchement libéral de ses dispositions. LÉOPOLD DE GAILLARD.

LETTRES

DU R. P. LACORDAIRE

A DES JEUNES GENS [1]

Nous offrons ce livre à la jeunesse de notre pays.

C'est pour elle que nous avons recueilli les lettres dont il se compose; c'est à elle que ces lettres sont adressées.

Ce que fut dans le monde religieux, politique et littéraire, le prêtre illustre qui les écrivit, l'histoire le dira; nous rappellerons ici très-brièvement ce qu'il doit être et ce qu'il est pour les jeunes hommes qui liront ces pages.

Il est celui qu'ils désirent, celui que Dieu a fait pour eux, celui qu'il leur a donné.

Il faut donc qu'ils le connaissent.

Deux générations de ce siècle l'ont connu, et ont fait silence devant

[1] C'est dans *le Correspondant*, où il devait être si justement et si magnifiquement loué, que, peu d'années avant sa mort, le P. Lacordaire avait publié les *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétieune*, à jamais interrompues par la longue maladie qui l'emporta. Il a choisi lui-même le gardien dévoué de sa mémoire, l'éditeur de ses œuvres inédites, en remettant, au moment du dernier adieu, entre les mains de M. l'abbé Henri Perreyve, tous les papiers qu'il lui avait légués par écrit quatre années auparavant. Obligé autant qu'honoré par cette disposition solennelle, M. l'abbé Perreyve obéit à son illustre ami; et il ne pouvait mieux commencer qu'en cherchant à continuer les *Lettres à un jenne homme* par la reunion de lettres adressées à de jeunes gens sur la vie chrétienne, et en désirant que les lecteurs du *Correspondant* fussent les premiers à jouir de cette publicité posthume. L'orateur éclatant des foules s'est tû pour jamais; de sa tombe trop tôt fermée et que nous entourions, il y a quatre jours à peine, de nos inconsolables regrets, le prédicateur intime des âmes va nous parler.

A qui ces lettres sont-elles adressées? A vous qui les lisez tout bas. Mais si vous voulez savoir quel fut celui qui les a écrites, comment il alluma dans de jeunes âmes « cette flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme ne serait qu'un misérable, quel que soit son rang, » comment il aima, comment il fut aimé, écoutez l'un de ses disciples avant de l'entendre lui-même. (*Note de la Rédaction.*)

Les *Lettres du P. Lacordaire à des jeunes gens* paraîtront dans quelques jours chez Douniol, 29, rue de Tournon.

l'incomparable majesté de sa parole. Beaucoup d'hommes l'ont approché comme prêtre; plusieurs ont reçu de ses lèvres le nom d'ami; quelques-uns ont été pour lui ce qu'un fils est pour un père, et porteront longtemps encore dans leur âme le coup prématuré de sa mort : mais ce n'est point pour ceux-là seuls qu'il était envoyé.

Ceux-là doivent maintenant partager avec un plus grand public les trésors de leurs souvenirs, et entrer ainsi dans une généreuse intelligence des priviléges divins, lesquels sont confiés à quelques-uns, mais pour le salut de tous.

C'est ce qu'ils font en ce moment, en nous permettant de publier les lettres que leur adressa le R. P. Lacordaire. Grâce à eux, la jeunesse de notre temps va connaître le saint et illustre religieux dont on peut dire qu'elle cherche plus que jamais la direction.

Le moment est opportun pour proposer aux jeunes hommes l'influence de ce pieux génie.

Les personnes qui ont l'occasion d'étudier les tendances actuelles de la jeunesse française, savent, à n'en pouvoir douter, que ces tendances ne sont nullement irréligieuses.

Deux signes témoignent à cet égard avec une singulière importance. Le rire voltairien sur les choses divines a disparu de nos écoles, et le respect humain dans la pratique des devoirs religieux y a perdu la plus grande part de son empire. Quand on y discute les questions religieuses, on le fait souvent avec une violente ardeur, mais on ne rit plus de l'Évangile. L'Église est trop souvent encore méconnue par ses fils; mais, du moins, elle est tenue pour chose sérieuse ; on se donne la peine de la discuter et de la combattre, mais on ne la traite plus, comme a fait le dix-huitième siècle, avec cette sacrilége pitié qui ne voit dans ce qu'elle méprise qu'un ridicule néant.

Si l'attaque est moins frivole, la défense surtout est plus grave. Les plus fermes esprits se déclarent nettement pour le christianisme, et vont tout droit, et sans rien craindre, aux conséquences logiques de leurs convictions. Comme ils croient ils parlent, et comme ils parlent ils agissent. Rien n'est plus respecté parmi les hommes que cette droiture : aussi la religion loyalement pratiquée n'est-elle plus nullement dans nos écoles publiques cette victime que nos pères ont connue, et qui cachait, il y a trente ans à peine, son héroïsme trop remarqué derrière les piliers des églises obscures. Elle passe aujourd'hui le front levé, sans arrogance comme sans faiblesse ; elle sait, au besoin, se réclamer, comme saint Paul, de son titre de cité romaine : *Civis romanus ego sum*, et se faire moins pardonner que respecter. La liberté la couvre de sa puissante alliance ; et tous ceux qui voient de près l'union pratique de ces deux forces, savent qu'il n'y a

rien de mieux établi, de plus tranquille et de plus inviolé dans le monde que la conscience qui les possède.

Mais si la jeunesse de nos écoles a rejeté, en beaucoup de points, la servitude des préjugés anti-chrétiens, elle garde à l'endroit du prêtre, qui est souvent pour elle, dans les colléges par exemple, toute la représentation de l'Évangile, des exigences très-absolues.

Elle veut trouver en lui deux choses dont elle n'accepte ni ne pardonne l'absence : la dignité du caractère qui fait l'homme, et la sincérité religieuse qui fait l'homme de Dieu.

Oui, cela est vrai, elle veut trouver l'homme dans le prêtre, c'est-à-dire un cœur sensible à ce qu'elle aime et intelligent de ses généreuses passions. Elle veut que le prêtre tienne pour quelque chose l'amitié, la patrie, le courage, la liberté, l'honneur. Elle ne veut pas qu'on lui dise que ce sont là des chimères profanes, trop peu dignes d'occuper le cœur d'un chrétien, et dont il ne saurait être question aux pieds de Dieu. Elle n'aime pas qu'on lui propose une religion étrangère à ces grands biens, et qu'on lui prêche une piété fondée sur les ruines du cœur et de la raison. En revanche, elle ne résiste jamais à l'accent loyal du prêtre qui la comprend et qui l'aime, et dont elle sent la tendresse, non dans la fausse douceur d'une onction de circonstance, mais dans cet accent inimitable de l'amour qui s'échappe à soi-même et se trahit au premier mot.

Ceci cependant ne lui suffit pas pour respecter le prêtre et lui livrer son âme, car elle ne le veut pas seulement intelligent et bon, elle le veut saint.

La jeunesse a le don des éloges terribles ; mieux vaut le châtiment des verges que l'avantage de lui plaire d'une certaine façon. Malheur au prêtre dans lequel elle ne craint plus rien, et dont elle a sondé, de son œil hardi et juste, les défaillances sacerdotales ! Elle est pour lui sans pitié. Elle va prendre dans la langue deux mots qu'elle trempe dans l'ironie la plus amère : l'*enfance* et la *bonté*, et de ces deux mots elle compose un éloge irréparable où se cache deux fois le plus sanglant des mépris.

Cet éloge appliqué, elle passe et ne revient jamais; et ni les vicissitudes de la destinée, ni les premières joies de l'époux ou du père, ni les grandes douleurs, si éloquentes pour parler de Dieu, ni le voisinage même du tombeau, ne la ramènent à celui qui, dans le vain espoir de lui plaire, a dépouillé son front de l'auréole du prophète.

L'illusion de croire qu'on gagne la sympathie des jeunes gens par le sacrifice de la part divine et austère du sacerdoce serait donc, pour un prêtre, la plus trompeuse en même temps que la plus coupable des illusions; il faudrait redire ici, dans un sens purifié : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute ! »

Plus le jeune homme se sent combattu, faible, mal assuré dans la voie du bien, plus il aime à trouver dans le prêtre l'austère droiture des âmes qui, par la grâce divine, ont conquis l'habitude de la victoire. Une certaine sévérité l'attire alors plus qu'elle ne l'éloigne ; il accepte d'être blâmé par l'homme de Dieu; et, loin de s'étonner de ses reproches, sa conscience, sincère encore et loyale, les lui redit au dedans, mais avec moins de douceur et moins de pitié. Il sent bien tout ce qu'il en coûte à l'homme et à l'ami pour porter le fer et le feu de la parole divine sur certaines plaies douloureuses; il en bénit davantage celui que Dieu a fait capable d'un amour si rare, et lui garde, dans le secret, une reconnaissance dont le souvenir grandit avec la vie, et remporte souvent à l'heure de la mort sa dernière victoire.

Dieu merci! ce bon prêtre n'est point un phénomène. Dieu le donne à son Église, j'en appelle, à cet égard, des déclamations des hommes à leur expérience. Rien n'est moins rare dans le monde que d'entendre porter sur le clergé un jugement très-sévère en général, tempéré toutefois de cette manière : « Je ne parle point d'un vieil ecclésiastique d'autrefois qui me fit faire ma première communion, celui-là était un admirable prêtre ; ni du curé de ma paroisse, qui instruit aujourd'hui mes enfants, et qui est vraiment un saint homme. » Mais, cette part faite, — c'est toute celle de l'expérience réelle et personnelle, — l'inexorable jugement reprend son empire.

Laissons au monde cette sévérité qui est le plus grand hommage rendu par lui à l'idéal du prêtre catholique; et, sans lui contester la légitimité de ses grandes exigences, bornons-nous à lui montrer, par un illustre exemple, que Dieu ne refuse pas de consulter ses désirs, et de lui donner des prêtres selon les instincts de son cœur.

Tout ce que les hommes de nos jours, tout ce que la jeunesse en particulier aime à trouver dans le prêtre, Dieu s'est complu à le faire briller dans le grand religieux dont nous publions les lettres.

Le P. Lacordaire a reçu d'en haut, dans une égale mesure, pour toucher le siècle et le sauver, la grâce naturelle qui fait les hommes et l'onction surnaturelle qui fait les saints. Il peut donc être par excellence, en nos jours, le guide de la jeunesse et le modèle de ses guides.

Qui dira bien ce qu'il a été?

Je dirai d'abord que c'était *un homme*, dans le sens de ce grand texte qui ouvrit le dernier discours prononcé par lui parmi nous : « Sois un homme, *esto vir*[1]. »

Rien de ce qui touche noblement les hommes ne lui demeura étranger; j'en excepte un seul sentiment : celui qui, au jour de sa consé-

[1] Reg. lib. III, II, 2.

cration sacerdotale, fut la matière du sacrifice, et dont il sut maintenir absolue, jusqu'à la mort, la virginale immolation.

Encore retrouva-t-il, dans un sentiment voisin et frère, les ardeurs et les sacrifices dont sa grande âme avait besoin. Je ne dirai pas qu'il comprit l'amitié, je dirai qu'il en eut le culte; et que, dans la joie de ce commerce des âmes, pur, fidèle et libre, il sut toujours cacher sa propre grandeur, et provoquer ceux qu'il aimait à la douce égalité des amis.

Le sentiment qu'il avait de cette égalité dans la tendresse mettait sur ses lèvres de surprenantes prières. « Il faut que je vous gronde très-sévèrement, écrivait-il un jour à l'un de ses jeunes amis, pour les phrases obséquieuses dont vous continuez de vous servir à mon égard. Désormais donc ne m'appelez plus votre père, surtout *Révérend Père*, mais votre ami, car je le suis bien sincèrement..... L'amitié déborde, de sa nature, la paternité; elle suppose une bienveillance d'une nature plus épanchée et plus libre, et c'est celle que j'ai pour vous, comme il me semble que vous devez l'avoir pour moi, à moins que le désir que j'en ai ne me fasse illusion. Si vous éprouvez ce sentiment de retour, si votre cœur est réellement penché vers le mien, laissez-le suivre simplement son cours naturel; parlez-moi et écrivez-moi comme à votre égal, suivant le mot de Sénèque : *Amicitia pares invenit vel facit*. Je suis plus âgé que vous, et, si l'âme était absolument sujette du temps, ce serait une disproportion sans remède. Quant au reste, si Dieu m'a donné quelque talent ou quelque renommée, c'est bien peu de chose, vous le savez, et rien ne serait plus affreux que la gloire si elle mettait obstacle à l'affection. Oubliez donc ce que je dois oublier moi-même, et qui n'est rien au prix de la vertu. Nous connaissons et nous aimons Dieu l'un et l'autre : c'est là ce qui met entre nous une éternelle égalité. Ceux qui n'ont point en Dieu leur vie peuvent être séparés par des abîmes, à cause de toutes les prééminences qui naissent en ce monde de la naissance, de la fortune, du talent et de la gloire; mais en Dieu, où nous sommes l'un et l'autre, le monde disparaît, et l'infini ne laisse plus entre ceux qui s'y rencontrent et s'y tiennent embrassés d'autre distance que celle de l'amour, lequel rapproche tout. »

Dirai-je après cela qu'il était indulgent dans l'amitié? Il l'était, toutefois sans nulle faiblesse, et il apportait, lui aussi, dans le don de son cœur, certaines exigences au sujet desquelles il se montrait inexorablement sévère. Il avait, ainsi, sur l'honneur, des sentiments d'une délicatesse ombrageuse; et, l'honneur une fois blessé, il devenait subitement de glace pour l'homme qui avait surpris sa tendresse. C'est une peine que la Providence ne lui épargna point durant sa vie; elle devait le suivre jusque dans la mort, et répandre une ombre plus

triste que celle même du tombeau sur ce grand front, que la trahison et la cupidité ne regardèrent jamais sans crainte.

Mais l'honneur n'était point pour lui un sentiment restreint, bon à consulter dans les affaires privées, capable d'ennoblir seulement la vie intime de l'honnête homme; il voulait le voir régner encore dans les affaires publiques, et s'inquiétait très-douloureusement des écueils que rencontrent à cet égard des hommes de notre siècle. Il estimait entre toutes choses la constance des convictions, et il en montrait le secret dans le sacrifice intime de la passion des honneurs et de la passion de l'argent. « La plupart des hommes, écrivait-il à un jeune disciple, sont faibles et incertains; ils cèdent au flot qui emporte le monde dans un moment donné. Les certitudes inébranlables n'habitent que des intelligences profondes et des cœurs fortement trempés par la main de Dieu. En sommes-nous, de ceux-là? Dieu seul le sait! Mais, quelle que soit la modestie avec laquelle nous devions nous juger, il nous faut du moins aspirer à ce but d'être des hommes de convictions fermes, pures, désintéressées, et nous rappeler souvent ce beau mot de saint Paul : *Gloria nostra hæc est, quod in hoc mundo conversati sumus in simplicitate cordis et sinceritate Dei.* Vous êtes jeune, vous verrez plus de chutes et d'avénements qu'il ne m'est permis d'en voir désormais: préparez-vous contre ces secousses, et sachez, mon enfant, que le plus sûr moyen d'être constant à soi-même, c'est de n'avoir pas d'ambition, et que l'on n'a pas d'ambition quand on sait se réduire à des goûts modestes, ne cherchant le bonheur qu'en Dieu, dans l'étude, et dans quelques âmes qui vous aiment. »

Ce grand secret avait été le sien, il l'avait découvert de bonne heure. Longtemps même avant que l'amour de la pauvreté monastique s'emparât de son âme, il avait fait le sacrifice intérieur de toute ambition selon le siècle. On en donnera, quand il sera temps, d'éclatants et singuliers témoignages. On y verra que, dès le début de sa carrière, il avait cherché dans un renoncement absolu à la fortune et à l'ambition le trésor de cette noble indépendance qu'il employa tout entière à servir jusqu'à la mort, à travers les continuelles vicissitudes d'une époque très-inconstante, et sans varier un seul jour, les mêmes convictions et la même cause.

Que si l'on demande quelle cause il estimait ainsi la meilleure, et à laquelle des dynasties de la terre il appelait le dévouement des jeunes hommes, c'est lui-même encore qui va répondre. Il écrivait à l'un de ses plus chers élèves de Sorèze : « Si vous rencontriez quelques jeunes gens qui vous parussent sincèrement animés du double sentiment de la foi et des libertés publiques, vous pourriez aisément vous entendre et vous rapprocher; le tout est de bien discerner ce genre d'esprit. Le vrai catholique libéral est avant tout ami de la li-

berté civile, politique et religieuse ; il la veut pour elle-même, et fortement assise sur les données du Christianisme. Quant aux partis politiques proprement dits, il ne les met qu'au troisième rang, selon qu'ils peuvent plus ou moins servir la cause de la religion et de la liberté. Ce qui nuit si fort, dans notre pays, à un établissement social permanent, c'est précisément que les questions de personnes l'emportent sur les questions de principes. Les personnes ne sont quelque chose que par leurs relations avec les principes, tandis que les principes subsistent en eux-mêmes, dans l'éternelle vérité de Dieu. Les hommes meurent, les dynasties s'éteignent, les empires se renouvellent, mais les principes demeurent immuables ; de même que le granit qui porte tous les phénomènes changeants dont la nature nous donne le spectacle à la surface de la terre. »

On a dans ce peu de lignes tout le programme politique du P. Lacordaire. L'union de la religion et de la liberté en est l'idée fondamentale ; et l'attachement sincère, loyal, inviolable aux principes que le monde moderne cherche douloureusement mais obstinément, à concilier, en est la première application pratique.

Les questions de personnes ne lui sont point indifférentes ; nul n'a mieux compris que le P. Lacordaire tout ce qu'il y a de noblesse et de vraie grandeur dans la fidélité des sentiments, surtout dans celle des sacrifices. Quand il a trouvé cette fidélité sur son chemin, dans quelque côté des choses qu'il l'ait vue, il l'a saluée avec respect et sympathie. Le général Drouot volant au-devant de son maître et de son ami au retour de l'île d'Elbe, et Mgr de Forbin-Janson mourant fidèle à d'augustes traditions de famille, ont également reçu de ses lèvres la grande récompense de son éloge ; nul mieux que lui n'a su admettre « qu'il ait pu rester à d'autres des souvenirs, des regards, quelque chose qui n'est ni étranger ni ennemi, mais qui seulement n'est pas aussi jeune que nous ; » nul n'a jugé avec plus de respect « cette immutabilité des idées et des mœurs qui nous semble un obstacle dans les autres, et qui un jour nous paraîtra dans nous-même fermeté et vertu[1]. »

Il n'a blâmé dans cet attachement aux personnes que le déplorable excès auquel on a donné le nom d'*esprit de parti*, qui exige de ceux qui le subissent l'abdication de la conscience, et leur impose, sous peine de trahison, d'adorer tout dans un maître, même le mal, et de tout outrager dans un adversaire, même le bien.

Il s'en faut, au reste, que, dans le culte même des principes, le P. Lacordaire n'ait connu ni mesure ni limites. Certes, on ne pourra jamais taire, sous peine d'altérer la vérité, l'amour ardent, convaincu,

Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson.

généreux, qu'il porta toute sa vie aux doctrines libérales [1]. Mais on ne dira jamais assez que, dans la défense de ces doctrines, le caractère éminent de l'illustre religieux fut celui de la mesure. Tous ses discours témoignent à cet égard : toute sa correspondance témoignera davantage encore. L'excès, en tout, lui faisait horreur; mais il le redoutait plus qu'ailleurs dans les affaires de la liberté, parce qu'il avait appris de l'expérience que l'homme intempérant et extrême est sujet à de violents retours, et à ces monstrueuses conversions qui trouvent encore de loin en loin le secret d'étonner notre temps, blasé cependant sur ce genre de spectacles.

La grande œuvre qu'il proposait donc à l'ambition des jeunes âmes était de travailler à l'alliance légitime de la foi catholique et des libertés modernes, mais avec sagesse, intelligence et respect de l'opinion d'autrui, modestie de cœur et mesure dans l'action.

Un jour, l'un des derniers de nos commotions politiques, il écrivait à l'un de ses jeunes amis entraîné vers un péril inutile par l'ardeur de ses sentiments :

« Mon cher ami,

« On m'a montré une lettre de vous qui m'a causé de la peine et de l'inquiétude. Je ne l'ai pas trouvée assez chrétienne, assez calme, digne des lumières que Dieu vous a données, et des desseins qu'il vous a inspirés pour sa gloire. Vous n'êtes en ce monde que pour vous préparer à lui enseigner les voies du Christianisme, qui, tout en naturalisant la justice ici-bas, y a naturalisé aussi la douceur et la paix. Je vous prie donc, mon petit enfant, de mettre plus de sagesse et de réserve dans vos pensées, afin de demeurer parfaitement maître de vous. Il est probable que votre vie se passera au milieu des vicissitudes publiques les plus diverses; vous n'y demeurerez pas indifférent, mais vous les supporterez avec courage, faisant, à chaque fois, dans la mesure de vos forces et de vos devoirs. Un bon citoyen, lorsqu'il aime Dieu et sa patrie, fait tout ce qu'il peut, rien que ce qu'il peut; il est prudent sans être lâche, et, comme il est désintéressé, il se trompe rarement sur ce qu'il doit.

« ... Mon cher ami, notre pays est perdu s'il ne revient à la religion. Il s'agitera sans doute de nouveau, mais ce sera une agitation stérile, tant qu'il n'aura pas ouvert les yeux à la lumière qui tombe, par Jésus-Christ et l'Évangile, de l'éternité. Vous êtes appelé, mon

[1] « J'entends vivre et mourir en catholique pénitent et en libéral impénitent. » — (Réponse du P. Lacordaire à la députation du cercle catholique, après sa réception à l'Académie française.)

enfant, à travailler à cette régénération, et cette pensée doit vous consoler de tout, ou du moins vous donner la force de tout supporter. Pour moi, j'éprouve une joie indicible en me rendant le témoignage que, depuis vingt-sept ans, jour de ma consécration initiale à Dieu, je n'ai pas dit une parole ni écrit une phrase qui n'eût pour but de communiquer à la France l'esprit de vie, et de la lui communiquer sous des formes acceptables par elle, c'est-à-dire avec douceur, tempérance et patriotisme. Vous ferez de même un jour. »

Patriotisme! Je ne puis enfin laisser tomber ce grand mot sans marquer un des traits les plus vrais et les plus constants de l'âme du P. Lacordaire. Il était de ceux qui croient à la patrie; et, ayant reçu de Dieu la France pour mère, il n'oublia jamais d'en sentir l'honneur, et fut Français.

Il serait difficile de rencontrer une âme plus civique, et dans laquelle les qualités qui font le citoyen fussent passées davantage à l'état de vertus. On sentait devant ce ferme cœur, victorieux de ses propres orages, et trouvant dans l'heure des tempêtes publiques le don merveilleux d'une tranquillité grandissante, qu'il eût pu être, tour à tour, à Rome, dans cette Rome de la liberté dont il parlait sans cesse, le plus hardi des tribuns, le plus impassible des pères conscrits et le plus sévère des consuls. Il avait le don des choses publiques, et comptait sur l'opinion, « la reine du monde. » Il croyait à ce que les hommes de sa génération appelèrent « mon pays. « C'est à lui qu'il s'adressa directement, quand, ramenant parmi les hommes de 1830, et dans les plis de sa robe blanche, toute la liberté de l'ordre religieux, il crut devoir en avertir la France entière dans ce célèbre *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs*, où, sous le manteau de la liberté moderne, furent protégés et sauvés six siècles de tradition monastique.

Voici comme il y parlait :

« Mon pays,

« Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Église, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises. Il vous prie de lire le Mémoire qu'il vous adresse ici, et, connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise for-

tune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis; aimer Dieu, qui est le père de tout ce que vous aimez; vous agenouiller devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création, et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués! »

Il terminait par ces paroles :

« Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai pas; j'espérerai en elle jusqu'à mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices, je respecte même ses erreurs; non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus profond du cœur de son ami. Ces sentiments sont trop anciens chez moi pour y périr jamais, et, dussé-je n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes et mes consolateurs! »

De tels accents ne trompent point. Le cœur qui les avait contenus aimait la France. La France le sentit. Cette France qu'il comprenait, qu'il admirait, qu'il aimait jusqu'à la sincérité, dont il avait si noblement raconté les destinées divines dans le *Discours sur la vocation de la nation française*, ne se montra, il faut le dire, ni aveugle ni ingrate. Elle protégea, d'abord de sa réserve, plus tard de sa sympathie, plus tard enfin de ses fiers et enthousiastes regrets, l'homme qui avait puisé dans la pureté de ses sentiments publics la grâce d'aborder sans crainte ses contemporains. Elle se trouva désarmée de ses préjugés devant le regard confiant de ce fils dans lequel elle pouvait si fidèlement se reconnaître, et, moins de cinquante années après le dix-huitième siècle, sur la tombe stupéfaite et désespérée de Voltaire, elle décida que ce moine prendrait place dans ses assemblées politiques, et siégerait à l'*Académie française*.

Nous ne voulons point aujourd'hui en dire davantage sur l'homme, et nous parlerons brièvement de ce que fut le prêtre.

Il faudra bientôt faire connaître des choses que le monde a trop ignorées.

L'opinion publique a été constamment trompée sur le Père Lacordaire, par l'allure intrépide et indépendante de sa pensée, par les formes nouvelles et hardies de sa parole. Elle n'a eu le temps de voir en lui qu'un esprit puissant et libre : il faut lui apprendre maintenant tout ce que ce vêtement humain, je dirais volontiers tout ce que cette toge antique, cachait de divines vertus.

Ce sera l'œuvre de ceux qui recueillent en ce moment les souvenirs d'une vie plus admirable encore dans ses détails que dans ses grandes lignes. Ce sera l'œuvre surtout de l'ordre de Saint-Dominique.

Les religieux de cet ordre sont les fils spirituels du grand Dominicain; ils sont les héritiers directs de son nom et de ses œuvres, comme ils ont été les constants témoins et les compagnons quotidiens de sa vie. C'est d'eux que nous attendons la correspondance générale de celui qui fut leur second fondateur. Nul monument ne sera comparable à celui-là pour la gloire de leur illustre père, car il a été dit, et l'on ne saurait trop redire « *qu'on ne le connaîtra bien que par ses lettres*[1], » et l'on peut prédire à la génération future qu'à la vue des choses cachées dans cet immense trésor, elle admirera plus que nous le prêtre qui dépensa dans le secret une telle puissance d'amour pour la sanctification des âmes[2].

Avant de parler comme nous de son éloquence, elle parlera de son humilité, de sa mortification, de sa virginale austérité. Elle aura découvert, et elle saura mieux que nous, que cette part des vertus cachées était la grande, la principale, celle qui occupait et portait, pour ainsi dire, toute la vie du serviteur de Dieu. Celui que nous avons appelé surtout un brillant génie, elle l'appellera surtout un saint.

Qu'il était grand dans le Père Lacordaire, l'homme divin que la jeunesse veut trouver dans le prêtre! Quelles magnifiques proportions avait prises dans cette âme le sacerdoce de Jésus-Christ! « Le sacerdoce, avait-il dit, est une immolation de l'homme ajoutée à celle de Dieu, et celui-là y est appelé, qui sent dans son cœur le prix et la beauté des âmes[3]. » Tout le prêtre était là pour lui, et ce seul mot donne admirablement la formule de sa vie sacerdotale.

Il concevait le sacerdoce comme un absolu et perpétuel sacrifice. Jésus-Christ sur la croix, mourant pour le salut des hommes, était pour lui l'idéal divin du prêtre, comme il était l'objet constant, dominant, presque exclusif de sa piété; l'aliment quotidien de son âme, celui qu'il offrait toujours à quiconque venait lui demander la nourriture spirituelle.

Il se réjouissait de l'idée de souffrir avec la divine victime pour sauver des âmes. Il rêvait, à cet égard, des choses trop belles, et n'avait pas toujours la force de s'arracher à l'espèce de ravissement où le jetaient ses désirs d'immolation. « Souffrir avec Jésus-Christ, pour sa gloire, pour lui sauver des âmes..., comprenez-vous ce

[1] Madame Swetchine.

[2] Le R. P. Chocarne, des Frères Prêcheurs, prieur de Saint-Maximin, uni au P. Lacordaire par les liens d'une constante amitié autant que par ceux de la vie religieuse, s'occupe en ce moment d'écrire l'histoire de l'illustre dominicain, au point de vue spécial de sa vie sacerdotale et monastique.

Rien n'était plus à souhaiter qu'une œuvre semblable, et personne ne la pouvait mieux accomplir que celui auquel la divine Providence l'a confiée.

[3] *Panégyrique du bienheureux Pierre Fourier.*

qu'il doit y avoir là de bonheur, de joie et d'extase? Être attaché à un poteau, et fouetté jusqu'au sang pour l'amour de Jésus-Christ et le salut des hommes, ne l'avez-vous jamais désiré? En serions-nous dignes? En aurons-nous l'honneur ?... » C'étaient là les continuels élans qui s'échappaient de son cœur, et que ses lèvres ne savaient pas toujours retenir, même devant des âmes trop imparfaites ou trop peu chrétiennes pour le comprendre.

La mort « toute seule, » comme il disait, ne paraissait pas alors suffisante à son désir d'immolation : c'est la souffrance qu'il ambitionnait d'offrir à Dieu; c'est elle qu'il lui offrait dans le secret et les ombres de la pénitence pour tel de ses fils spirituels dont il était inquiet, pour tel de ses amis dont la vertu était en péril, pour tel de ses jeunes élèves, insouciant et léger, qui ne savait pas qu'un mot échappé dans la confidence de l'amitié, ou dans la confidence sacrée du saint tribunal, devait jeter ce vrai prêtre aux pieds de Dieu, et provoquer dans son âme l'héroïque générosité des expiations des saints.

Il retrouvait à l'autel, dans sa forme la plus divine, ce grand sacrifice du sacerdoce qu'il portait si constamment dans sa vie. Tous ceux qui ont assisté à la messe du Père Lacordaire sauront ce que je veux dire. Quelle gravité ! quel recueillement ! quelle autorité dans le sacrificateur ! quelle union tendre et soumise à la Victime éternelle ! Heureux les jeunes prêtres qui, novices dans son ordre, entouraient l'autel où il sacrifiait le matin, et purent apprendre de lui les rites sacrés ! Heureux les jeunes hommes qui ont grandi, comme à Sorèze, à l'ombre de cet autel et sous sa pastorale bénédiction ! Heureux les enfants qui ont eu l'honneur désiré de lui présenter l'eau et le vin du sacrifice ! Quand l'âge et les dégoûts de la vie auront jeté des neiges sur leur front, ils reverront dans les souvenirs de leur enfance l'image de ce prêtre auguste, se retournant sur les degrés du sanctuaire pour bénir la chère jeunesse de son dernier apostolat, et, quel que soit l'âge de leurs fautes ou de leurs malheurs, ils retrouveront dans ce bienheureux souvenir la force de tout espérer de Dieu !

On ne quitte pas facilement des âmes que l'on a enfantées à la vérité et à la vertu au prix des angoisses sacerdotales. Aussi, le Père Lacordaise fut-il constant dans ses dévouements spirituels. Il suivait de l'œil du cœur ces jeunes hommes auxquels il avait donné l'Évangile, et rien ne pouvait arracher de sa mémoire de père et de prêtre leur souvenir chéri. Il revenait naguère d'un court voyage entrepris pour sa santé déjà gravement atteinte; le trajet constamment fait en voiture avait épuisé ses forces : celui qui écrit ces lignes était dans la voiture, près de lui. A mesure qu'on approchait de Sorèze, la vie semblait renaître dans le bon père qui allait revoir ses fils. Tout à coup, du sommet d'une colline, nous aperçûmes le clocher de l'antique abbaye,

et tout autour les bâtiments de l'école. Le Père s'écria : « Les voilà! je suis guéri! » — et une telle joie se répandit sur son visage qu'il en parut littéralement transformé. Ses yeux s'enflammèrent, sa voix vibra; il se mit à parler de Dieu et de ses enfants avec une ardeur et une éloquence fiévreuses que rien ne put calmer. Cette allégresse paternelle le soutint deux jours qu'il employa tout entiers à revoir et à bénir chacun de ses « chers pénitents; » puis l'épuisement revint, et les premières ombres de la mort.

Peu de temps avant cet épisode, il était venu à Paris, et comme il annonçait, dès son arrivée, l'intention de repartir pour Sorèze, un de ses plus anciens et de ses plus tendres amis voulut le retenir un jour de plus, pour « un motif important et délicat. » Nous croyons savoir que sa candidature académique y était directement intéressée. Rien n'empêchait le P. Lacordaire d'accorder ce jour à la généreuse insistance de son ami. La plus noble et la plus raisonnable prudence paraissait l'exiger. Mais il fallait pour cela n'arriver que le dimanche à Sorèze, et le P. Lacordaire y confessait le samedi. Quoi donc! sacrifier à un honneur de la terre un avantage spirituel de ses chers enfants? Toutes les gloires et toutes les ambitions du monde vinrent échouer là. « Non, répondit-il, je ne puis! cela ferait peut-être manquer la confession de quelques-uns de mes enfants qui se préparent pour la fête prochaine. On ne peut calculer l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chrétien. » Et à l'instant, raconte l'illustre confident de ce débat, « il partit et fit deux cents lieues pour ne pas priver ses enfants des secours de sa paternité spirituelle. Il avait acquis le droit de leur dire, dans la dernière allocution qu'il leur adressa d'une voix éteinte, peu avant sa mort : « Si mon épée s'est « rouillée, messieurs, c'est à votre service[1]. »

C'est ainsi que ce prêtre aimait les âmes. Sensible par nature à cette belle chose divine qu'est l'amitié, il avait trouvé dans Jésus-Christ des raisons nouvelles d'aimer davantage encore les hommes; et de ces deux sentiments, venus des deux mondes de la nature et de la grâce, et confondus dans un seul cœur, naissait en lui ce don supérieur d'aimer que possèdent les saints, cet amour spirituel, qui, faisant oublier au saint vieillard de Patmos les défaillances et les cheveux blancs de sa vieillesse apostolique, lui donnait la force de courir à travers la montagne à la recherche d'un pauvre enfant emporté loin de Dieu par les orages de la jeunesse.

« Je ne sais si vous êtes comme moi, écrivait-il à un ami, mais je ne puis plus aimer quelqu'un sans que l'âme se glisse derrière le cœur et que Jésus-Christ soit de moitié entre nous. Les communica-

[1] *Le P. Lacordaire*, par M. le comte de Montalembert, page 213.

tions ne me paraissent plus intimes si elles ne deviennent surnaturelles; car que peut-il y avoir d'intime là où l'on ne va pas jusqu'au fond des pensées et des affections qui remplissent l'âme de Dieu? Je vois bien que des amis ne se confessent pas l'un à l'autre, ne s'aident pas dans leurs pénitences, et font de leur vie spirituelle une vie cachée à tous les regards, même aux regards qu'ils aiment le plus. Mais est-ce bien de l'amitié? L'amitié n'est-elle pas le don complet de soi-même, et quand Jésus-Christ est devenu nous-même, pouvons-nous nous donner réellement, sans donner Celui qui n'est plus qu'un avec nous? »

Tel était le dernier terme des ambitions et des tendresses de ce grand cœur: donner Jésus-Christ, et le donner en se donnant soi-même. Jésus-Christ, c'est-à-dire la lumière, la vie, la force, la douceur, la chasteté, l'humilité, l'héroïsme des combats intérieurs, le secret des grandes victoires cachées, la paix conquise, l'honneur surnaturel des vertus, et ce commencement de la vie éternelle qui est la vie du chrétien.

Arrivé à ce degré de l'amour, sa parole changeait d'accent. Au nom de Jésus-Christ, une émotion sublime le saisissait tout entier : il disait alors et il écrivait des choses qu'on ne peut lire maintenant sans partager les battements de son cœur, et sans bénir Dieu qui s'était plu à unir, sous nos regards, tant de piété à tant de génie.

« Un jour, au détour d'une rue, dans un sentier solitaire, on s'arrête, on écoute, et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ! moment céleste, où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe quand on ne l'a pas vue, mais ceux qui l'ont vue ne peuvent plus l'oublier. Au lieu qu'en toute autre contemplation, la lumière, si pure qu'elle soit, tombe sur des êtres changeants et corruptibles, ici la lumière est éternelle, l'objet inaltérable. Tandis que l'âge et les moindres accidents troublent nos plus chères amitiés, l'amour de Dieu par Jésus-Christ s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses. On peut le perdre au sortir de l'enfance, parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère; mais, lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'en ébranle plus en nous les chaudes certitudes. Il remplace ce qui s'y amoindrit et s'y décolore chaque jour. Il habite dans nos ruines pour les soutenir, dans nos abandons pour les consoler, et lorsque enfin nous touchons au sommet blanchi de la vie, dans la région des glaces qui ne se fondent plus, il est notre chaleur et notre suprême aspiration. Nos yeux ne peuvent plus voir, mais ils peuvent encore

pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même sur nous[1] ! »

Il savait bien, le prêtre tendre et austère, tout ce qu'il y a dans le nom compris et médité de Jésus-Christ. Il en attendait tout, il en espérait toutes les victoires, il lui demandait tous les prodiges. Un jeune homme lui avait confié une grande peine de cœur; brisé par une déception dont il ne savait plus ni vaincre ni oublier l'amertume, ce jeune homme s'était jeté dans les bras de son saint ami, et avait répandu contre son cœur des confidences avec des larmes. Il était sans doute de ces âmes qui viennent en ce monde altérées de l'infini, et qui, un jour, ont le malheur de croire qu'elles viennent de le rencontrer sur la terre. Divine et redoutable blessure! Le P. Lacordaire lui écrivit :

« Dieu vous a donné une rude part dans les maux de cette vie; il vous a frappé comme à plaisir, moins en enfant qu'on châtie qu'en victime qu'on immole, et toutefois vous ne remarquez pas le penchant qu'il vous a donné pour lui. S'il veut votre âme tout entière, faut-il s'étonner qu'il lui ôte tout ce qui pourrait l'enchaîner? C'est un Dieu jaloux, nous dit l'Écriture. Ces caresses que vous rêvez, cet amour doux et légitime qui coulerait comme un baume de votre cœur épris, ces choses ineffables de l'affection pure qu'il est donné aux hommes de goûter en passant, tout cela, pourquoi votre Seigneur n'en aurait-il pas peur s'il veut que vous l'aimiez uniquement? « Nous avons été « broyés pour être mêlés, » disait M. de Maistre des peuples de l'Europe; quand Dieu nous broie sous ses verges, n'est-ce pas pour que notre sang se mêle au sien, le sien répandu si longtemps d'avance sous des coups plus durs encore et plus humiliants? N'est-ce pas pour que nous ne cherchions pas d'autre tête que la tête sanglante de notre Sauveur, pas d'autres yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que ses lèvres, pas d'autres épaules, pour nous reposer, que ses épaules sillonnées par les fouets, pas d'autres mains et d'autres pieds à baiser que ses mains et ses pieds percés de clous pour notre amour, pas d'autres plaies à soigner que ses plaies divines et toujours saignantes? Ah! mon ami, l'amour n'est-il pas toujours l'amour? Vous vous plaignez de n'être pas aimé, et Dieu vous a donné au fond du cœur un amour chaste, immense, invincible. Vous voudriez y mêler d'autres amours profanes, et Dieu, qui ne le veut pas peut-être, vous frappe et vous blesse; il vous découvre la vanité du monde; il vous crucifie pour vous faire aimer davantage et imiter le crucfix. Probablement vous recevrez ma lettre dans la solitude, dans un lieu où il y a d'autres cœurs qui auraient aimé la créature avec délices

[1] Cinquième conférence de Toulouse, p. 165.

et qui l'ont sacrifiée à Dieu. J'ignore ses desseins particuliers sur vous, mais je sais que son dessein sur tous les hommes est d'être aimé d'eux, et que toute sa Providence est dirigée dans ce but. »

Pour sa part, il n'avait rien à craindre de ce « Dieu jaloux. » Depuis le jour où, à son âge d'homme, il avait touché de ses lèvres la coupe sacrée des divines certitudes, il s'était lié à Jésus-Christ par les chaînes d'un amour sans partage; et le divin ami avait récompensé le sacrifice de son serviteur en faisant subitement tomber autour de son âme tous les prestiges et tous les voiles dont le monde couvre la vanité de ses trésors. Il le disait lui-même, avec une simplicité effrayante pour la faiblesse des cœurs partagés : « Je suis toujours étonné, écrivait-il à un jeune ami, de l'empire qu'exerce sur vous la vue de la beauté extérieure et du peu de forces que vous avez pour fermer les yeux. Je vous plains bien de votre faiblesse, et je l'admire comme un grand phénomène dont je n'ai pas le secret. Jamais, depuis que j'ai connu Jésus-Christ, rien ne m'a paru assez beau pour le regarder avec concupiscence... C'est si peu de chose pour une âme qui a vu Dieu une seule fois, et qui l'a senti ! » — « Non, non, écrivait-il à un jeune homme cruellement disputé entre le bien et le mal, vous n'aimez pas Jésus-Christ avec tendresse, comme votre meilleur ami; vous n'êtes pas prêt à chaque instant à le presser sur votre cœur, à lui donner votre vie, à souffrir pour lui, dans votre corps, tous les opprobres et toutes les douleurs. Le Crucifié ne dit rien à votre âme, et ne fait pas en elle le contre-poids des honteux désirs. Dès lors que vous reste-t-il ? Le vide. Vous errez dans un tombeau, sans lumière et sans chaleur, rongé par des apparitions affreuses, prêt à les saisir comme des réalités immortelles. Mais au moment où vous allez les toucher, Jésus-Christ vous arrête; il se rappelle à vous, il vous dit : Je t'aime ! je suis mort pour toi ! Ah ! si tu savais ce qu'il y a de bonheur à m'aimer ! »

Comme il cherchait dans l'amour du divin Crucifié la transfiguration de la vie, il y cherchait aussi la transfiguration de la mort. « Je n'approuve pas, écrivait-il à l'un de ses jeunes disciples, que vous vous laissiez aller à la pensée de la mort par effet de mélancolie. Rien certainement n'est plus beau que de mourir, après avoir connu tout ce qu'on peut connaître ici-bas : Dieu, son Christ et son Église ; mais cette pensée ne doit pas venir par un côté sombre de l'âme. Il faut qu'elle arrive par le côté le plus lumineux et le plus serein, comme le soleil sort de l'Orient. Mourir ! découvrir son cou, poser sa tête sur un bloc en s'agenouillant devant Dieu, puis la sentir tomber en témoignage de la vérité et de la justice, voilà la plus grande destinée ici-bas. Les anciens même le savaient : combien plus nous, qui avons vu mourir Jésus-Christ ! Aussi, remar-

quez-le, il a trouvé la mort trop belle et trop douce pour la prendre toute seule. Il l'a revêtue de l'habit des souffrances et des opprobres. C'est pourquoi désirer seulement la charmante mort de l'échafaud, c'est aimer à la manière des grands hommes de l'antiquité, et non à la manière des chrétiens. Ne pensez donc plus ainsi. C'est la mort de la croix qui est la nôtre. Il faut la porter chaque jour, comme un esclave affranchi qui suit son maître par amour ! »

Ainsi parlait de Jésus-Christ le serviteur de Dieu dont nous recueillons les souvenirs.

Tel était ce prêtre.

Jeunes gens qui lirez ces pages, nos frères et nos amis, nous vous recommandons avec confiance le culte de sa grande mémoire.

Apprenez à la connaître, à l'honorer et à la défendre comme votre bien, comme le trésor que Dieu vous a fait et dont il vous confie spécialement la garde.

Où trouverez-vous en ce monde un saint qui vous ressemble davantage, et qui vous offre un idéal plus parfait de tout ce que vous êtes et de tout ce que vous aimez ?

Il est l'un de vous; il est sorti de vos rangs, il a connu comme vous les épreuves hâtives de l'éducation publique ; il a passé comme vous par les révoltes de l'esprit, et par ces brûlants combats où le plus difficile des courages est récompensé de Dieu par la plus féconde des victoires ; il a partagé longtemps toutes vos généreuses ambitions. Pur et ardent, son cœur, fermé aux désirs d'en bas, s'est ouvert de bonne heure à l'amour de la gloire, de la science et de la liberté; c'est dans vos luttes fraternelles qu'il a grandi, et qu'il s'est montré tout à coup un prince de la parole. Il a brillé comme un jeune astre dans l'aurore de ce siècle dont vous consolerez les déclins, et, devant l'éclat matinal de sa renommée, le monde ouvrait déjà les bras et saluait en lui sa plus orgueilleuse espérance. Mais tout à coup Dieu a tout pris et tout caché.

Cependant l'austérité monastique n'a rien détruit dans cette âme de ce que Dieu même y avait mis pour vous ; surtout elle n'a pas détruit l'amour qu'il vous portait, et qui est demeuré, après l'amour de Dieu, le souffle principal de sa vie.

C'est pour vous qu'il a travaillé, qu'il a prié, qu'il a combattu : de la chaire de Notre-Dame, au pied de laquelle vingt années de ce siècle se sont assises, à la chaire de Toulouse; des conférences du collége Stanislas, qui inaugurèrent son apostolat, aux derniers entretiens de Sorèze, c'est à vous, c'est pour vous, c'est de vous qu'il a parlé.

Et quand, trompant les ardeurs de l'âme, la voix défaillit, c'est à vous encore qu'il consacra les derniers élans de son éloquence écrite, dans ces admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*,

dont le livre que nous vous offrons en ce moment vous continuera le charme et le bienfait.

Que ne faudrait-il pas attendre de vous, jeunes hommes de ce temps, si vous acceptiez avec intelligence et courage la direction de ce religieux génie?

Vous recevriez de lui l'héritage des trésors dont l'absence éloigne trop cruellement de nous la grandeur et la paix.

Vous seriez des chrétiens antiques dans des hommes nouveaux; vous seriez d'humbles serviteurs de Dieu dans des citoyens fiers et libres; vous auriez les convictions de l'éternité dans l'intelligence des temps.

Vous tiendriez la solution de ce problème terrible, qu'une voix deux fois auguste disait naguère être par excellence « le problème du siècle » : l'alliance de la religion et de la liberté.

Avez-vous jamais pensé à la grandeur des destins qui peut-être vous attendent?

Quand l'œuvre de la destruction sera finie dans notre tremblante Europe, quand l'orage révolutionnaire aura renversé ce que Dieu veut laisser périr, et que les farouches exécuteurs de ce travail de mort auront, à leur tour, disparu sous les ruines, ce sera l'heure de retrouver les fondements du temple et de relever ses murs pour la paix du siècle à venir.

C'est vous, jeunes hommes, qu'attend une si grande heure du monde; c'est sur vous qu'elle a compté.

Que jetterez-vous donc dans ces fondements où le siècle prochain espère trouver son repos? Prenez garde alors, ah! prenez garde de préparer encore aux hommes des tremblements et des ruines!

Que les travaux, que les larmes, que le sang de vos pères vous aient alors instruits! Plaise à Dieu que vous ayez compris que les fondements des sociétés humaines sont choses sacrées, et que c'est trop peu, pour la solide grandeur des générations qui doivent y vivre, que d'y jeter de l'or, de la puissance, du progrès, de la gloire même et du génie!

Il y en a un qui est la pierre angulaire, « *Hic est lapis.* » Quiconque a voulu bâtir sans cette pierre n'a rien élevé que le premier vent n'ait dispersé, que le premier torrent n'ait détruit : Celui-là rien ne le remplace!

Voyez l'histoire de vos pères.

Quiconque a fait sans Lui de la gloire n'a réussi qu'à déchaîner sur la terre le monstre sanglant des batailles sans fin;

Quiconque a fait sans Lui de l'industrie, n'a réussi qu'à abrutir les hommes, à transformer le monde en chaudière, et les âmes immor-

telles en rouages souffrants et irrités, qui tournent, blasphèment et se brisent dans la nuit;

Quiconque a fait sans Lui de la science s'est enfoui dans les sables de la *raison pure* et de l'altière critique;

Quiconque a fait sans Lui de l'autorité a glissé dans le sang des victoires révolutionnaires;

Et quiconque a fait sans Lui de la liberté s'est réveillé, partout, serré à la gorge par un soldat, qui lui a dit en le chargeant de fers : « Je suis la liberté! »

C'est que Celui dont je parle leur manquait!

Amis, c'est Celui-là surtout qu'il faut connaître et dont il faut porter le nom éternel dans les fondements de l'édifice à venir.

Toutes nos grandeurs passées ont connu ce nom divin; nos épreuves et nos périls le savent aujourd'hui plus que jamais; je voudrais avoir, pour vous le redire, le cœur du Père Lacordaire : c'est le nom du Seigneur Jésus-Christ!

L'abbé Henri Perreyve.

LETTRES INÉDITES

L'HUMILITÉ

Flavigny, 29 juillet 1850.

C'est déjà beaucoup, mon cher ami, que vous ayez la conscience de tout l'orgueil qui est en vous et de toute la peine qu'il fait aux autres. Rien n'est plus haïssable et haï que l'orgueil, lorsqu'il se montre à découvert; et c'est pourquoi la modestie est le premier élément d'une vraie politesse. Mais elle ne suffit pas à un chrétien. Même étant sincère, c'est-à-dire partant d'un désir de faire plaisir aux autres, elle n'est encore qu'un voile jeté sur l'orgueil, pour en épargner la vue à ceux avec qui nous vivons. Le chrétien doit être humble, et l'humilité ne consiste pas à se cacher ses talents et ses vertus, à se croire pire et plus médiocre qu'on est, mais à connaître clairement tout ce qui nous manque, et à ne pas nous élever par ce que nous avons, attendu que c'est Dieu qui nous l'a donné gratuitement, et que, même avec tous ses dons, nous sommes encore infiniment peu

de chose. Il est remarquable qu'une grande vertu engendre inévitablement l'humilité; et que, si un grand talent ne la produit pas, du moins il retranche bien des aspérités que l'orgueil des hommes médiocres conserve opiniâtrément. Il n'y a donc pas incompatibilité entre l'excellence réelle et l'humilité; au contraire, ce sont deux sœurs qui se recherchent et s'attirent à l'envi. Dieu, qui est l'excellence même, n'a point d'orgueil. Il se voit tel qu'il est, mais sans rien mépriser de ce qui n'est pas lui; il est *Lui*, naturellement et simplement, avec un penchant à descendre vers tous les êtres qu'il a créés, si pauvres qu'ils soient. La bonté et l'humilité sont presque une même chose. Quand on est bon, l'on se sent porté à se donner, à se sacrifier, à se faire petit, et c'est là l'humilité. Autant vous ferez de progrès dans la bonté, autant vous en ferez dans l'humilité. Ce qui fait que l'orgueil est haï plus qu'aucun autre vice, ce n'est pas seulement qu'il blesse notre amour-propre personnel, mais c'est qu'on y sent le manque de bonté, vertu sans laquelle il est impossible d'obtenir l'amour. Soyez donc bon, et vous serez humble infailliblement. Vos yeux, vos lèvres, les plis de votre front, tout prendra un nouvel aspect, et aussi peu l'on est attiré vers vous, autant l'on s'en rapprochera volontiers.

Mais comment devenir bon? Hélas! en le demandant à Dieu d'abord, avec instance, et sans jamais se lasser; puis en s'efforçant, en chaque occasion, de penser au plaisir des autres, et en leur sacrifiant le sien. C'est un long apprentissage; mais on vient à bout de tout quand on le veut.

DE L'ÉDUCATION — CONSEILS A UN JEUNE PRÉCEPTEUR

Paris, 10 décembre 1850

Mon cher ami,

Je ne suis pas étonné de vos appréhensions au sujet de la tâche que Dieu vous a confiée. Elle est grande. Rien n'est plus difficile que l'éducation d'un enfant; et je ne sais s'il est possible de réussir dans les circonstances ordinaires, tant il y a d'obstacles de la part de tout ce qui entoure ordinairement, dans une famille, l'enfant le mieux né et le mieux disposé. Vous pourriez lire dans les œuvres de Fénelon ce qui concerne l'éducation du duc de Bourgogne. Votre élève n'est pas un prince, mais c'est un homme, et il n'y a pas grande différence de l'un

à l'autre. Je ne puis, vous le sentez bien, vous donner un traité sur la matière; et, eussé-je le temps et l'espace, il me manquerait encore l'expérience, qui est là, plus encore qu'ailleurs, la souveraine maîtresse. Je n'ai jamais élevé personne, et je ne crois pas non plus avoir été élevé, bien que j'eusse la meilleure et la plus parfaite des mères. Sa position l'obligea de me placer dans un collége dès l'âge de dix ans, et Dieu sait s'il y avait en ce collége quelque ombre d'éducation, sauf la discipline militaire, et les coups de poing réciproques des écoliers entre leurs quatre murs. La religion, les mœurs, la politesse, tout s'en allait l'un après l'autre, et le bien qui nous restait venait sans doute des impressions conservées de notre première enfance. J'ai eu, il est vrai, de onze à quinze ans, un maître qui s'est vivement intéressé à moi, et qui m'a donné toutes sortes de bons soins, mais bien plus sous le rapport littéraire qu'autrement. Il m'avait inspiré de la confiance et de l'affection, tandis que je vivais pour tous mes autres maîtres dans l'indifférence la plus profonde, assaisonnée d'une révolte quasi perpétuelle. Vous voyez qu'il n'y a pas là de quoi m'avoir donné une grande connaissance en matière d'éducation [1]. Je crois qu'il faut aimer son élève avant tout, l'aimer en Dieu, non pas d'une affection molle et charnelle, mais d'une affection sincère, qui sache conserver la fermeté. L'enfant doit craindre de faire de la peine à son maître, plus que toute autre chose, et trouver sa récompense dans la satisfaction qu'il lui fait éprouver. Mais pour cela, il faut qu'il aime aussi lui-même, qu'il aime sincèrement, et il est difficile de faire naître ce sentiment dans une âme qui ne connaît rien de la vie, qui se voit entourée de soins et de caresses par tout le monde, et ne cherche naturellement dans ses parents et ses maîtres que des dispensateurs de ses plaisirs. La plupart des enfants sont nourris dans un affreux égoïsme, par l'affection même qu'on leur témoigne; affection désordonnée, qui se fait leur esclave, et caresse en eux l'épouvantable penchant de tout rapporter à soi, sans jamais rien rendre spontanément, par le plaisir de donner de la joie aux autres. Comment faire pour éviter cet écueil? Comment se faire aimer, sans développer dans l'enfant l'égoïsme, au lieu du retour cordial? Au collége, malgré les misères de l'éducation publique, on a au moins cet avantage d'avoir des rivaux, des adversaires, des ennemis, de recevoir en face des vérités et des coups, ce qui est une admirable révélation du peu que l'on est, et fait estimer à son juste prix l'amitié gratuite que nous montrent quelques-uns de nos camarades. Au sein de la famille, cette ini-

[1] Tout le monde sait que le P. Lacordaire montra plus tard dans la direction des grandes écoles dont il s'était chargé, spécialement à Sorèze, un véritable génie d'instituteur et d'éducateur.

tiation douloureuse manque tout à fait. L'enfant n'a point de rivaux ni d'ennemis; personne ne lui jette durement ses vérités; il ignore la douleur, faute d'être frappé quelquefois par une main mal disposée pour lui. C'est une sorte de momie enfermée dans un vase de soie, et qui finit par se croire un petit dieu.

Il faut donc punir l'enfant quand il fait mal, lui imposer des privations, lui dire la vérité sur ses défauts, lui montrer, au besoin, un visage sévère et froid, l'exposer à quelques épreuves qui ouvrent sa sensibilité, à quelques légers périls qui lui donnent l'idée de ce que c'est que d'avoir du cœur; lui faire demander pardon même à des serviteurs, quand il les a offensés; le condamner de temps en temps à quelques travaux grossiers, pour lui ôter le mépris des occupations inférieures. Et que sais-je? Ces détails sont infinis. Il faut saisir l'occasion d'allumer dans cette âme la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang.

Quant à la religion, on doit se garder de la lui révéler comme une simple dévotion consistant dans des cérémonies pieuses et douces. Cette religion-là n'est qu'une ombre qui s'enfuit au premier éveil des passions. Une instruction solide, renfermant l'histoire sacrée, les dogmes et la morale, est la base de tout l'édifice religieux. Une pratique sans excès de la prière, une petite lecture pieuse chaque jour, l'amour des pauvres, une communion autant que possible aussi fréquente que la confession, l'amour de Jésus-Christ s'infiltrant par la connaissance de sa vie et de sa mort, quelques légères mortifications, quelques actes d'humilité extérieure; voilà, il me semble, une voie qui doit aboutir à de sérieux et durables résultats. Mais tout dépend du maître, et presque de chaque instant. Une impression suffit pour faire à l'âme de l'enfant une irréparable blessure, ou pour lui donner dans le bien une assiette qu'il ne quittera jamais sans remords.

SUR L'OUBLI DU MONDE

Flavigny, 6 juillet 1852.

Mon cher ami,

Je pars pour Toulouse et je ne serai de retour à Flavigny que le 27 juillet. Nous serons bien proches l'un à l'autre pendant quelques jours, et cependant nous ne nous rencontrerons pas. Ce que vous me dites au sujet de mon absence de Paris me va au cœur, sauf un mot

où je ne puis être de votre sentiment. Vous craignez qu'on ne m'oublie. Hélas! mon cher ami, ce qu'il y a de plus doux au monde, c'est d'être oublié des hommes, hormis de ceux qui nous aiment et que nous aimons. Le reste, dans l'occupation qu'il se fait de nous, nous apporte plus de trouble que de joie; et lorsque nous avons accompli notre tâche, creusé un sillon, grand ou petit, où nous avons semé le bien, ce qu'il y a de plus heureux c'est de le laisser entre les mains de la Providence et de disparaître dans son sein. Je ne suis donc point touché de la pensée d'être oublié; je m'en réjouis plutôt, et la seule chose qui me fasse de la peine dans mon éloignement, outre la privation de mes amis, c'est l'idée que peut-être je serais utile à quelques jeunes âmes comme la vôtre. Mais nul homme ne peut à la fois tout le bien; ce qu'il gagne d'un côté il le perd de l'autre, et Dieu seul embrasse en même temps, dans l'œuvre de sa bonté, tous les temps et tous les lieux.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

DIX ANS D'AGRICULTURE

Une récompense officielle venant d'être accordée à mes travaux agricoles, j'en laisse le juste orgueil au coopérateur qui m'aida à l'obtenir; mais je crois y trouver le droit de parler de mon entreprise avec plus de confiance que je ne l'aurais fait avant d'avoir subi un contrôle authentique. Tant que j'ai été mon seul juge et mon seul témoin, j'aurais craint d'être accusé de complaisante illusion. Aujourd'hui, non-seulement mon travail, mais son résultat, non-seulement mes dépenses, mais aussi mes recettes, ont été l'objet d'un examen minutieux de la part d'un jury. Ce jury se composait d'hommes à la fois compétents et indifférents, dont l'unique mission était de prononcer avec impartialité entre une vingtaine de concurrents qui leur étaient également étrangers. Je cède donc à la tentation de dire à mes amis : Je ne me suis pas trompé et je ne vous trompe pas; la voie que j'ai suivie est bonne et sûre; vous pouvez vous y engager à votre tour et profiter de l'expérience faite à mes risques et périls. Plus j'ai vécu de la vie agricole, plus j'en ai goûté le charme et le bienfait; j'éprouve donc à cette heure-ci beaucoup plus que le plaisir de raconter, j'éprouve le désir de persuader. Je voudrais avoir mieux que des lecteurs, je voudrais avoir des imitateurs, et, si je parvenais à susciter quelque bon agriculteur de plus, je croirais avoir rendu à mon pays un noble et utile service.

Mon ambition hautement avouée, voici comment je me flatte de la

justifier et de la satisfaire; je me propose d'établir ici les trois points suivants :

1° Je n'ai pas débuté dans des conditions favorables, et tout ce que j'ai fait, chacun peut le faire.

2° Tous mes déboursés m'ont été promptement rendus par le terrain auquel je les avais confiés, et j'ai fait une affaire supérieure à la plupart des placements industriels.

3° En paraissant se désintéresser des grandes luttes politiques ou sociales, l'agriculture place cependant ceux qui s'en occupent au premier rang des serviteurs et même des restaurateurs d'une société ébranlée. Peut-être ne m'a-t-il fallu rien moins que cette dernière considération pour me déterminer à parler, ce que quelques-uns nommeront une langue morte, à l'heure où tant d'événements, tant de périls, tant de turpitudes, sollicitent ce qu'il pourrait y avoir de plus vivant dans la parole humaine.

I

Personne ne fut jamais moins que moi préparé à la vie agricole, aucune étude préalable ne m'y avait conduit. Mon enfance s'était bercée sous la Restauration de rêves politiques; la révolution de Juillet m'avait fermé la carrière avant que j'y eusse mis le pied, et je cherchai dans les voyages multipliés et lointains l'occupation qui m'avait fui sous une autre forme. Quelques études historiques m'ouvrirent en 1846 la Chambre des députés. Dès lors l'agitation parlementaire, comme on dit aujourd'hui, s'empara de moi jusqu'au coup d'État de 1851, et ce fut dans la caserne du mont Valérien, où j'avais été jeté avec un certain nombre de mes collègues de l'Assemblée législative, que je pris mes résolutions de vie champêtre. De tout temps la campagne m'avait plu, mais c'était uniquement pour le charme de ses paysages, pour la facilité d'y poursuivre, un livre à la main, des pensées qui lui sont étrangères. Ce ne fut donc qu'en face d'une nouvelle révolution et pour occuper de soudains loisirs, que je songeai, pour la première fois, à devenir cultivateur.

La terre sur laquelle j'allais m'exercer était-elle moins novice que moi? nullement. Je n'y rencontrais pas plus de préparation que je n'en apportais. Mon père était revenu de l'émigration dépouillé des trois quarts de sa fortune, et s'était mis à vivre dans la commune du Bourg-d'Iré, où se trouvait réuni le reste de son patrimoine. Plus

tard, un héritage collatéral avait augmenté son aisance; mais ses habitudes étaient prises : il ne replia point la modeste tente qui l'avait abrité, et sous laquelle ses enfants avaient grandi. Il annonçait souvent le dessein de créer un établissement plus considérable sur une propriété voisine qui lui était échue en partage, mais ce dessein ne s'exécutait jamais; et lorsque sa mort, coïncidant avec ma retraite politique, me mit en demeure de fixer mon choix, mes affections l'emportèrent sur mes intérêts, et au lieu de me transplanter à mon tour là où j'eusse trouvé les avantages d'une plus grande propriété, je demeurai inébranlablement attaché au petit horizon que mon regard avait toujours caressé, à l'étroite habitation qu'embellissaient mes souvenirs de jeunesse, aux champs morcellés qui semblaient m'interdire toute entreprise un peu étendue, mais au milieu desquels je n'avais jamais connu que des visages amis.

L'inconvénient et presque le ridicule d'entretenir le public de ces détails personnels ne m'échappent point, mais je n'ai pas su découvrir le moyen d'éviter cet écueil; ces détails, comme on va le voir, étant inhérents à mon sujet et indispensables pour la démonstration de ma première thèse, à savoir : que tous les genres d'obstacles qui peuvent éprouver, au début, le zèle et la patience de l'agriculteur m'avaient été réservés.

Ces détails mêmes sont prescrits par le fondateur du prix de ferme. Voici dans quels termes, M. le ministre de l'agriculture trace, au préfet de chaque département, les conditions du concours : « Les motifs qui m'ont dicté l'institution de cette prime indiquent assez « quelle est la nature des services et le genre de mérite qu'il s'agit de « récompenser. Les primes de culture s'adressent aux exploitations « les mieux dirigées et qui auront réalisé les améliorations les plus « utiles : c'est assez dire qu'il ne s'agit point ici d'innovations hasardeuses et de tentatives incertaines dont l'expérience n'aurait point « encore constaté le succès.

« La lice n'est sérieusement et réellement ouverte qu'aux propriétaires ou fermiers de domaines soumis à une culture sagement dirigée, en rapport parfait avec les circonstances locales où elle se « trouve placée, bien réglée dans ses dépenses et productive dans ses « résultats. Le jury, en un mot, n'a point à décerner une prime d'encouragement, mais à récompenser des résultats acquis, d'une authenticité incontestable, et dont l'exemple puisse être sûrement invoqué pour démontrer comment l'économie dans les dépenses, « l'ordre dans le travail, le perfectionnement raisonné des méthodes « culturales, et enfin une juste subordination de la culture aux circonstances qui la dominent, créent la prospérité présente et assurent l'avenir des exploitations rurales.

« Les agriculteurs qui voudront concourir pour la prime d'honneur « devront adresser, à la préfecture, avant le 1er mars de chaque an- « née, une demande spéciale, conforme à l'instruction qui suit la « présente circulaire.

« Il importe, en effet, que la tâche du jury, déjà difficile par « elle-même, se simplifie autant que possible, et s'accomplisse en « même temps dans les conditions les plus parfaites d'exactitude et « de précision ; c'est pour atteindre ce résultat qu'il m'a paru néces- « saire d'imposer aux concurrents l'obligation de retracer succincte- « ment, dans un mémoire qui tiendra lieu de déclaration, la descrip- « tion de leur domaine et l'historique de leur culture, et un aperçu « des progrès qu'ils ont réalisés dans la direction de leur faire-valoir. « Initiés par la lecture de ce travail à la connaissance des exploita- « tions qu'ils auront à visiter, les membres du jury éviteront les tâ- « tonnements inséparables d'un premier coup d'œil, et pourront dé- « terminer à l'avance les points auxquels leur examen devra plus « particulièrement s'attacher. La notion exacte de l'ensemble qu'ils « auront préalablement puisée dans une lecture attentive leur per- « mettra de pénétrer plus avant dans les détails, et d'asseoir ainsi « leur jugement sur des bases plus solides et plus étendues. »

Dans le document exigé sur le domaine du Bourg-d'Iré, les difficultés vaincues ne pouvaient être omises, et les voici en résumé telles que le jury les a constatées en 1862.

Mon père avait consacré les vingt dernières années de son existence à l'étude du progrès agricole, mais ce n'était point au Bourg-d'Iré qu'il en faisait l'application : c'était à quatre lieues de là qu'il avait transporté toutes ses opérations en ce genre, et il les dirigeait à distance. En 1845, il avait placé là un taureau durham et deux vaches de cette race alors à peine connue de nom en Anjou. En 1848, il avait mis à la tête de ce faire-valoir un jeune homme, Baptiste Lemanceau, élève de la ferme-école de la Mayenne; et je me reprocherais de ne pas associer ici son nom au mien comme je l'ai fait dans le mémoire placé sous les yeux du jury. Sans son intelligence, son activité, un rare dévouement à tous ses devoirs, j'aurais certainement reculé devant l'entreprise. Cependant, en 1850, ce collaborateur n'avait pas encore vingt-deux ans, et tout le monde conviendra qu'il est aisé de réunir sur une seule tête la somme d'expérience qui se partageait entre nous deux.

La part de la direction ainsi faite, voici maintenant la description du terrain. L'Anjou est formé de collines peu élevées; les vallées sont généralement étroites et peu profondes. Une portion de la province s'appelle le Bocage, non qu'on y voie de vastes forêts, mais les champs, les prairies sont entourés d'une haie vive qui s'appuie sur des arbres

plantés irrégulièrement et fort rapprochés[1]. La terre que j'avais à transformer était morcelée en très-petites parcelles; des chemins impraticables pendant six ou huit mois de l'année desservaient très-désavantageusement deux fermes coupées d'une foule d'enclaves et qui ne communiquaient avec le bourg, dont elles semblent si rapprochées aujourd'hui, que par des détours longs et fort incommodes. L'état précis du terrain, tel qu'il existait alors, a été relevé sur le cadastre, et ce plan est joint au mémoire remis au jury. Le domaine et la réserve du château renferment aujourd'hui un terrain qui se décomposait, il y a dix ans, en deux cent six parcelles. Il me fallut acquérir un premier village situé à deux cents pas de l'habitation même, puis un second qui fermait toute issue vers le bourg, des jardins attenant à ces villages, une closerie et une soixantaine de morceaux détachés. Une fois acquéreur de ce qui me manquait et maître de mes mouvements, je supprimai la multitude de petits chemins creux qui sillonnaient le terrain situé entre l'habitation et la rivière; ensuite tout fut disposé pour mettre en prairies les terres qui descendaient vers l'eau, réservant les parties supérieures pour le bois taillis et les terres labourables. Ce bouleversement radical sur une étendue de soixante hectares présente d'abord l'idée d'une première mise de fonds déraisonnable. Les procédés suivis et les moyens employés pour atténuer ou pour compenser la dépense me disculperont. D'abord furent curés avec soin tous les fossés, toutes les terres de jardin, toutes les feuilles amassées et consommées de vieille date dans les carrefours, terrains vagues et lieux bas. On en forma des provisions considérables de terreau ou engrais qui venaient fertiliser la nouvelle création au fur et à mesure qu'elle sortait de son chaos. Les haies étaient chargées d'arbres soit de haute futaie, soit d'émonde; je réservai seulement, de distance en distance, les arbres qui pouvaient servir à l'ornement du parc sans nuire à l'aménagement de la prairie, et le reste fut réduit soit en bois de charpente, soit en bois de chauffage. Le bois de charpente entra pour une majeure partie dans la reconstruction du château; le bois de chauffage vendu, hiver par hiver, offrit une ressource considérable.

Ceci posé, une compensation doit se recommander à mes confrères : c'est le plaisir et le bénéfice d'une charité bien faite. Il est peu de budgets qui ne comptent l'aumône dans ses colonnes. Les travaux de terrassement se faisant en hiver sont par excellence ceux qui soulagent ou même font disparaître la pauvreté. Tout habitant de la campagne y devient apte en quelques heures d'exercice. J'aurais certainement économisé du temps et de l'argent si j'avais confié ma besogne à

[1] Voir pour plus ample description le ve chapitre des *Mémoires de madame la marquise de la Rochejacquelein*, rédigés par M. de Barante.

des ouvriers à la tâche; ce fut cependant ce dont je me gardai, et je m'en suis félicité. Je refusai d'abord d'appeler pour les terrassements des ouvriers étrangers au pays, sauf de rares exceptions; et j'achevai mon entreprise avec des ouvriers à la journée, appelant sans distinction les vieux et les jeunes, les vigoureux et les infirmes, annonçant à tous que le chantier était ouvert à quiconque, dans la commune ou dans quelques-unes des communes adjacentes, souffrait d'un chômage ou n'avait aucun état. Un ancien soldat amputé d'une jambe s'y employa sans interruption, et une portion notable de nivellement a été menée à fin par un ouvrier cordonnier sans ouvrage. Cette petite armée de journaliers de tout âge et de toute allure s'élevait souvent jusqu'au nombre de trente; elle ne descendait jamais au-dessous de quinze. J'appelai d'abord pour les conduire un employé des agents-voyers de Segré; au bout de peu de temps l'intelligence de quelques-uns des journaliers de la commune rendit sa présence inutile. En trois années la transformation du terrain était complète. En même temps, à ma grande satisfaction, le bourg lui-même prenait un tout autre aspect. Les pauvres masures rasées étaient basses, humides, insalubres : des maisons à chaux et à sable, bien aérées, bien accessibles au soleil les remplacèrent. Les prix d'achat, le salaire de ces trois années, les profits accessoires qu'avait entraînés tout ce mouvement, avaient ou créé ou complété de petites fortunes. La santé et l'aisance avaient pris un même mouvement ascendant, et si d'une main j'avais eu à payer des journées bien employées, de l'autre je n'avais plus à entretenir des fainéantises volontaires ou forcées, des détresses maladives. Quand on est sollicité pour accorder un ouvrage utile, on ne l'est plus pour payer de petits loyers, des mémoires chez le boulanger, chez le boucher qui ne profitent à personne, et qui ne suffisent pas pour tirer de peine ceux à qui on accorde ces dons gratuits.

On peut voir déjà combien j'ai été redevable à la bonne grâce de mes voisins, puisque aucun, riche ou pauvre, n'a refusé de me vendre ce que j'avais besoin d'acheter et qu'aucun n'a voulu abuser de ce besoin même. Un dernier acte de cette bonne grâce doit encore être signalé ici : une petite ferme avait été donnée autrefois par ma famille au Bourg-d'Iré pour augmenter ses ressources. L'administration communale touchait de longue date ce revenu, sans l'augmenter par des améliorations ou des constructions, et ces terres étaient graduellement devenues les plus maigres de la commune. Le conseil municipal m'offrit spontanément de les reprendre moyennant un légitime dédommagement; j'acceptai l'offre avec empressement, en joignant ce motif de vive reconnaissance à tous les autres. Aussitôt après, les bâtiments croulants et délabrés disparurent, et cette propriété fut adjointe aux terres du domaine.

La suppression de tant de fossés, de tant de chemins creux qui présentaient l'aspect de profonds ruisseaux durant tous les hivers, m'avait rendu le drainage plus précieux et plus indispensable qu'à personne; il marcha concurremment avec les opérations de terrassement et de nivellement. Ce drainage fut exécuté sur un plan qui comprend une étendue de huit mille cinq cent vingt-trois mètres, soit dans la prairie, soit dans les terres labourables. Il a été exécuté tantôt au moyen de tuyaux, tantôt à l'aide de pierres provenant des nombreuses démolitions qui jonchaient le sol. L'évaluation précise du drainage en pierres ne saurait être relevée en chiffres rigoureusement exacts; je puis néanmoins affirmer que le déboursé est moindre et la solidité plus grande que dans le drainage à l'aide de tuyaux. Il est vrai que les circonstances étaient favorables, puisque les matériaux se trouvaient sur place; que dans la plupart des cas, le cours des anciens fossés s'utilisait, et qu'il en eût coûté plus cher de rechercher un autre emploi ou de transporter au loin ces pierres amoncelées.

L'assainissement des terres ayant été immédiat, j'aurais voulu couronner ce travail par un système aussi complet d'irrigation. Malheureusement la configuration du sol s'y refusait absolument. La prairie qui commence aux bords d'une petite rivière va en s'élevant toujours, jusqu'au sommet d'un plateau où je n'eus pas le bonheur de rencontrer de source jaillissante. Je n'ai donc eu d'autre ressource qu'une irrigation artificielle; elle se fait par prise et reprise d'eau dans des réservoirs creusés à cet effet, vers lesquels se dirigent à longue distance les eaux qui s'écoulent du fossé des chemins, et qui se répandent ensuite sur la prairie par des rigoles. Pour l'entretien de ces réservoirs, les métayers sont astreints au nivellement et au curage assidu de leurs fossés; de l'écoulement de toute eau stagnante résulte au loin l'assainissement de toutes les terres.

Pendant que ce chantier était en pleine activité, la ferme s'élevait sur la hauteur à proximité du château, sans que ce voisinage pût nuire ni à l'un ni à l'autre. C'était en même temps le point de jonction entre les terres en culture et la prairie. La maison de ferme, habitation de M. Lemanceau, fut placée au centre des bâtiments d'exploitation. Rien ne fut refusé à l'ampleur des dimensions, et je conseillerai toujours de ne rien ménager du côté de l'espace chaque fois qu'on entreprend une construction rurale. Les besoins que chaque jour révèle sont innombrables. D'année en année en se reproche un oubli, on se repent d'une distribution trop parcimonieuse, et il n'y a pas de comparaison, pour la dépense, entre un plan largement conçu une fois pour toutes ou des adjonctions tardivement et successivement ordonnées. Il en est tout autrement du luxe ou d'une élégance qui

viserait à l'art architectural. La régularité des bâtiments facilite le bon ordre des travaux; un bon goût simple invite à la propreté; le luxe n'est que le signe du gaspillage et le dénonciateur du mauvais emploi de l'argent. J'ai adopté, il est vrai, les toits à la façon suisse, non pas parce qu'ils ont un aspect plus pittoresque, mais seulement parce que, éloignant du mur la chute des eaux pluviales, ils préservent les bâtiments de l'humidité et des ravages du salpêtre.

La maison d'habitation est située entre deux ailes à égale distance l'une de l'autre, longues de cinquante mètres chacune et haute de six mètres en maçonnerie. L'aile droite contient la boulangerie, le pressoir, le cellier, les écuries, les porcs, les moutons, et dans toute sa longueur le grenier des céréales. L'aile gauche est uniquement consacrée à l'espèce bovine, et calculée pour contenir soixante têtes de bétail, quoique ce nombre excédât d'un grand tiers la proportion considérée comme la plus élevée dans le pays. Le grenier de l'aile gauche est destiné à recevoir quatre-vingt mille kilos de foin. Un corridor de un mètre quarante-cinq centimètres de large, pavé en briques sur champ, traverse l'étable dans toute sa longueur. Ce corridor est bordé à droite et à gauche par la crèche des animaux, ce qui permet de les inspecter sans aucun inconvénient pour la propreté. Sous ce corps de bâtiments, comme sous la maison d'habitation, sous la fosse à fumier et sous les autres servitudes, ont été pratiqués des canaux qui font aboutir sur la prairie les eaux grasses et fertilisantes.

Cependant il restait encore un bâtiment à élever; c'était un hangar pour les charrettes, charrues, instruments aratoires et machine à battre. Cette construction s'éleva naturellement entre l'aire et les paillers; par la même occasion on fit droit à un besoin qu'avait révélé l'expérience. Les fermiers des environs avaient pris rapidement l'habitude de venir visiter les travaux du domaine, d'en constater les résultats, d'abord avec simple curiosité ou méfiance, bientôt avec un intérêt sérieux et l'intention de s'approprier ce qu'ils jugeaient à leur portée. Ces visites étaient estimées à haut prix, et loin d'être considérées comme importunes ou comme une perte de temps, elles constituaient ma meilleure récompense, en me prouvant que la contrée tout entière ne tarderait pas à entrer dans le même mouvement. L'étable ne fut donc jamais fermée à personne; les palefreniers mirent une infatigable complaisance à répondre à toutes les questions, à expliquer et à communiquer tous leurs procédés; enfin un taureau durham pur fut toujours, pour la propagation de l'espèce, tenu à la disposition des métayers, quels qu'ils fussent. Il résulte de ce régime hospitalier, pratiqué sans interruption, que les animaux, souvent visités, palpés, forcés de se lever, souffrent lorsqu'on les des-

tine à un engraissement spécial. Pour concilier deux intérêts qui ne devaient être sacrifiés ni l'un ni l'autre, une petite étable, pouvant se fermer à clef fut construite dans le bâtiment de hangar; les animaux destinés à plus de soins ou préparés pour les concours de boucherie y furent logés. On ne refuse pas de faire connaître leur régime, qui n'a rien de mystérieux ni d'exceptionnel, mais du moins les visites sont réglées de façon à n'être ni trop fréquentes, ni absolument superflues.

La dépense totale de la ferme et de ses dépendances en dehors des matériaux fournis par la terre elle-même, c'est-à-dire en dehors de la pierre et du bois, approximativement évaluées à six mille francs, s'élève à seize mille six cents francs, dont les pièces justificatives ont été présentées au jury, ainsi que tous les registres de la comptabilité dans ses plus minutieux détails.

Voici donc en résumé ma base d'opérations : tout à bâtir par le pied. Quelques terres de bonne qualité, noyées dans un ensemble de terres sans direction commune, sans culture ancienne ou savante; des prairies improvisées sur une pente assez roide; point d'eaux vives à distribuer en irrigations, point de débouchés commerciaux, aucune grande ville à proximité, nul chemin de fer ni dans le présent ni dans l'avenir. Ainsi, pour être condamné aux dépenses premières qui m'ont été imposées, il faudrait participer aussi aux mêmes difficultés d'origine, c'est-à-dire être affectionné au sol avant de le posséder, et prendre une initiative complète sur tous les points et dans toutes les acceptions du mot. Quiconque aura une de ces difficultés de moins aura dans la même mesure une évidente supériorité sur moi, et de plus une notable chance de réussite.

Maintenant je dois expliquer quels ont été, malgré cette série d'obstacles, mes bénéfices et leur source principale.

II

Il serait singulier et bien malheureux que l'art qui nourrit les hommes ne pût faire un pas sans devenir l'occasion habituelle et presque inévitable de leur ruine. Il doit donc exister dans la mauvaise réputation financière des agriculteurs un injuste malentendu, et il importe de le discuter.

L'école de l'agriculture est comme toutes les écoles de ce monde, elle peut faire de mauvais écoliers; elle est responsable de ses ensei-

gnements, mais elle ne peut pas demeurer indéfiniment solidaire de l'imprudence ou de l'inaptitude de ses disciples. C'est l'imprudence ou l'inaptitude en effet qui, si l'on y regardait attentivement, se découvriraient au fond de toutes les mésaventures objectées du premier coup à la propagande agricole, et l'on s'apercevrait que les mêmes fautes commises dans toute autre carrière auraient abouti aux mêmes déconvenues. On disait un jour devant le chevalier de Boufflers, parlant de je ne sais lequel de ses contemporains : « Il court après l'esprit. — Je parie pour l'esprit, » répondit M. de Boufflers. Souvent cette gageure peut se renouveler, et lorsqu'on entend dire de quelqu'un : Il court après son argent, on peut répliquer aussi : Je parie pour l'argent. Car rien, sauf le temps, ne court plus vite et n'est plus difficile à rattraper.

Au début de toute entreprise, au début d'une exploitation rurale aussi bien qu'au début d'une compagnie de chemin de fer, de canaux ou de quelque opération financière que ce soit, l'essentiel est donc de calculer juste la proportion entre les premières mises de fonds et les chances de recouvrement. Si la ferme veut singer le château, si l'on veut mener de front l'existence de Paris et celle de la campagne, si le commandement est irréfléchi et capricieux, si l'obéissance n'est point guidée ou point surveillée, la ruine est la conséquence du désordre, et non le fruit nécessaire de la carrière que l'on a choisie. Cela est vrai en agriculture comme ailleurs, mais pas plus qu'ailleurs.

Pour mon compte, m'étant assuré que les qualités qui me manquaient ne manquaient point à mon auxiliaire, je m'appliquai surtout à ménager la première émission de mon capital. Un taureau et deux vaches durham se trouvant dans mon héritage, je me contentai de ce point de départ, me résignant à grossir mon troupeau, non en achetant précipitamment à des prix de fantaisie des animaux cherchés au loin, mais en accumulant paisiblement d'année en année les produits nés dans l'étable. De cette façon, quelques ventes avantageuses furent refusées et la réalisation de quelques bénéfices immédiats fut ajournée; mais en cinq ou six ans, sans avoir compromis un écu, je me trouvai en position d'affronter les concours, et soit par vente, soit par échange, l'étable du Bourg-d'Iré était devenue, dans le *Herd-Book* français, l'émule des étables les mieux notées. Au Bourg-d'Iré comme dans plusieurs domaines qui ont obtenu dans d'autres départements le prix de ferme, la production du bétail et des céréales forme, sans aucune industrie annexée, le pivot de toute exploitation, et c'est la race durham qui est le type normal du bétail. Chez plusieurs propriétaires une distillerie, une raffinerie, la sylviculture s'ajoutent quelquefois très-utilement à l'agriculture. Dans l'Ouest cette abondance de richesses est encore rare,

et en tout cas n'est point à mon usage. Quant à la race durham elle-même, est-ce par engouement ou seulement pour l'élégance de ses formes qu'on lui accorde aujourd'hui la préférence? Je ne le pense pas, et voici mes motifs.

La plupart de nos races bovines, en général, et nos races de l'Ouest en particulier, la Bretagne exceptée, ont le même genre de conformation : les jambes et les cornes longues, la poitrine étroite, les côtes terminées en pointe, la peau dure. La race durham a la conformation absolument opposée : les jambes et les cornes très-courtes, la poitrine très-large, la peau souple, les côtes non en style ogival, mais en forme presque cylindrique. Son aptitude à l'engraissement provient donc uniquement de ces conditions constitutives; elle n'est ni factice, ni passagère et ne s'emprunte ni à une éducation spéciale, ni à une nourriture délicate. Cette aptitude à l'engraissement appartient à la race, se transporte et se transmet avec elle et modifie par le croisement toutes les races auxquelles elle s'unit. Ces qualités sont tellement inhérentes à la conformation, qu'elles se retrouvent au même degré dans le mouton et dans le porc anglais, taillés sur le même modèle. Le mouton *south-down*, le porc *new-leicester*, courts et carrés dans leur espèce comme le bœuf durham dans la sienne, présentent exactement les mêmes phénomènes de précocité et de rapidité dans l'engraissement. Ces races aussi ont la même facilité à s'assimiler en l'améliorant toute race française, et leur estomac large et profond accepte sans aucune répugnance des foins grossiers, des tubercules malades que j'ai vu rejeter par des porcs du Craonnais, par des vaches bretonnes ou des bœufs manceaux.

Les faits étant ainsi posés, il y avait intérêt évident à augmenter les qualités de boucherie des races françaises et toute probabilité d'y réussir. Prenons pour exemple le bœuf de race mancelle, qui était principalement en usage dans le Maine et dans l'Anjou avant l'apparition de la race durham. Il ne faut rien moins que six années pour conduire un bœuf manceau à son entier développement, quatre années pour sa croissance, deux années pour son engraissement. Trois années suffisent au bœuf durham. En deux ans sa croissance est complète; en un an il a conquis tout son embonpoint. Conséquemment, le même espace de temps et la même quantité de fourrage étant donnés, le propriétaire du bœuf durham produit deux animaux là où le propriétaire du bœuf manceau n'en produit qu'un; encore le premier produit-il deux animaux supérieurs, tandis que le second n'arrive jamais qu'à produire un animal inférieur. Ainsi, l'un réalise un bénéfice double à tous les titres, tandis que l'autre ne réalise qu'à grand'peine un bénéfice simple. A un point de vue plus élevé, l'avantage est corrélatif : l'alimentation nationale progresse dans la même

proportion que la fortune du propriétaire et du fermier, et la quantité de viande se doublant, elle entre enfin dans le repas de ceux à qui elle est le plus nécessaire, c'est-à-dire dans le repas des classes laborieuses. Voilà l'un des principaux avantages de la naturalisation en France des durham, et cet avantage suffirait pour la justifier. Mais il n'est pas le seul : en même temps que se double la viande, se double le pain, et voici comment.

Propriétaire et fermier ne peuvent s'appliquer à l'élevage des animaux de boucherie sans s'appliquer au même degré à la multiplication des céréales. L'animal de boucherie exige une abondante nourriture d'hiver; cette nourriture se compose du chou, de la betterave, de la pomme de terre, des carottes, et de ce qu'on nomme en un mot les plantes sarclées. Ces plantes impliquent forcément l'ameublissement et le nettoyage de la terre; l'ameublissement et le nettoyage de la terre sont les meilleures conditions pour la récolte des céréales. Ce n'est pas tout. L'abondance du blé produit l'abondance de la paille, la paille fait la litière, la litière fait le fumier, le fumier fait l'engrais, l'engrais répare les déperditions du sol et lui rend ses qualités fertilisantes à mesure qu'elles s'épuisent; en sorte que toutes ces améliorations se tiennent, s'enchaînent, se commandent et s'engendrent mutuellement. Sans faire à l'habitant de la campagne un cours scientifique et séparé sur chacune des améliorations que comporterait son terroir, vous les lui inculquez et les lui imposez toutes à la fois; vous le mettez non-seulement à la meilleure école théorique, mais vous lui donnez le maître praticien par excellence, l'intérêt personnel, qui ne peut plus, une fois entré dans la bonne voie, s'arrêter à mi-chemin. Vous lui apprenez du même coup à tirer parti de la terre et à tirer parti de lui-même. Avec le durham, grand profit par les animaux de boucherie; avec les animaux de boucherie, point de chômage dans le travail, point d'inactivité dans l'homme, plus de terres sans culture, plus de morte saison. Le paysan, tel que je l'ai connu, avait un profond respect pour le sol en jachère; il était profondément convaincu qu'on ne pouvait donner au sol qu'une culture alternative, et il se condamnait régulièrement à ne tirer parti chaque année que des deux tiers ou quelquefois même de la moitié du terrain qui lui était confié. Il faut que la terre se repose, disait-il imperturbablement, et il refusait de s'apercevoir que cette terre qu'il appelait au repos se mettait à produire d'elle-même non plus un simple tubercule ou un mince tuyau de paille surmonté d'un épi léger, mais d'épais ajoncs et même un arbrisseau tel que le genêt qui, dans la Vendée, l'Anjou et le Poitou, s'élève communément à cinq ou six pieds de hauteur. Car l'oisiveté est tellement contre nature, que partout où elle règne, elle nuit. Les champs, pas plus que l'homme, ne

sont faits pour elle. Dans l'homme, elle produit les pensées stériles, dans la terre les plantes sauvages ou malsaines. Rien n'est plus agité qu'un homme oisif, et la terre livrée à elle-même se couvre d'une végétation désordonnée, plus fatigante à enfanter que des moissons bienfaisantes. La culture activée, perfectionnée, a donc amené deux découvertes : d'abord, c'est que dans l'ancien système, c'est le laboureur qui se repose et non le sol; ensuite, qu'en variant sa culture on peut impunément la rendre continue. Chaque culture appelle le suc qui lui est propre. Un bon assolement est le véritable repos de la terre, parce qu'il ménage les efforts, parce qu'il ne met que successivement en jeu les forces productives et, par l'administration régulière d'un engrais bien approprié, les répare au fur et à mesure qu'il les emploie. Tout n'était pas erreur dans le vieux préjugé de l'ancien paysan. La terre, telle qu'il la gouvernait autrefois, c'est-à-dire la même semence toujours jetée dans le même sol, sans amendement et sans engrais, finissait par l'appauvrir. Ce n'était pas la terre qui refusait la richesse au laboureur, mais c'était le laboureur qui ne s'employait pas assez activement ou assez habilement à l'exploitation de la richesse naturelle. L'appauvrissement venait de sa méthode, et c'est ce qu'il fallait lui apprendre. Le cerveau humain s'épuiserait au même régime, une intelligence que rien ne fortifie ni ne renouvelle finit aussi par succomber; retrempée au contraire et vivifiée dans une juste mesure, sa puissance est illimitée.

Ces assertions, je ne les puise pas seulement dans l'expérience de mon administration personnelle, je l'emprunte également à l'expérience de toutes les cultures que j'ai sous les yeux. Les terres de l'Ouest s'administrent d'après deux modes principaux : les fermes à moitié et les fermes à prix fixe. La ferme à moitié ou métayage associe complétement le propriétaire et le métayer; ils dirigent à frais communs toutes les opérations et partagent tous les produits, qu'ils revendent ensuite à leur guise, chacun de leur côté. Rien n'est plus paternel que ce mode d'administration, puisque le propriétaire et le fermier traversent ensemble les bonnes ou les mauvaises fortunes et n'ont point l'évaluation préalable de la terre à débattre avant de fixer un prix de fermage irrévocablement convenu pour un bail de neuf ans. Seulement ce mode exige deux conditions indispensables : une grande probité dans la population et la présence continuelle du propriétaire ou de son représentant à portée du métayer. Le fermage à prix débattu et fixé d'avance par un bail, s'emploie par les propriétaires qui redoutent les soucis d'une gestion en détail et préfèrent une moyenne de revenus déterminés aux chances d'un revenu supérieur mais variable, selon la hausse ou la baisse dans la vente du blé et du bétail. J'ai pu juger des deux méthodes, parce que je les pratique

toutes deux à la fois, exploitant à moitié toutes les fermes situées dans la commune du Bourg-d'Iré, exploitant par fermage fixe les fermes situées à plus longue distance. Aux unes comme aux autres, je m'efforce d'imprimer la même direction, et toutes ont répondu par une marche rapidement ascendante. Il y a douze ou quinze ans, pas une ferme dans le pays ne rapportait au delà de trente à quarante francs l'hectare; peu de terres aujourd'hui sont affermées au-dessous de soixante francs; plusieurs se disputent au prix de quatre-vingts francs l'hectare. Les mêmes fermes à moitié dans le Bourg-d'Iré, c'est-à-dire sous l'impulsion directe des principes émis plus haut rapportent cent francs l'hectare. Quant au domaine du Bourg-d'Iré proprement dit, son revenu est un minimum de cent dix-sept à cent vingt francs l'hectare[1].

Posant en principe que l'élevage intelligent des animaux de boucherie implique et résume une amélioration générale de toute la culture, je dois répondre aux objections qui se sont élevées contre la race durham prise comme régénératrice de nos races françaises.

Les animaux durham qui se présentent aux différents concours de boucherie, sont dit-on, le produit monstrueux d'un engraissement acheté au prix d'efforts exceptionnels; de tels soins et de tels résultats ne pourraient se généraliser. Ce succès, en outre, tromperait l'attente du petit agriculteur; en parvenant à doubler son commerce du côté de la viande, il détruirait dans ses bestiaux toute aptitude au travail, il ne se procurerait un gain qu'au détriment d'un autre en perdant la faculté d'employer ses bœufs en attelage et d'exécuter gratuitement ses labours avec l'animal qu'il doit plus tard présenter à l'abattoir.

L'objection est très-fondée, en ce qui concerne les concours; assurément les spécimens qui paraissent aux grands jours de Poissy ne sont point destinés à servir de type à tous ceux qui cultivent la moyenne ou la petite propriété. Le but des concours est tout différent et ne rend pas moins un service de premier ordre. On ne peut disconvenir que la race française, dans la plupart de nos provinces, ne soit susceptible de grande amélioration au point de vue de l'engraissement. On ne peut disconvenir qu'avant de préconiser en France la race régénératrice, il importe de la mettre à l'essai et de la juger, si faire se peut, en poussant jusqu'à ses extrêmes limites l'épreuve, et par conséquent le développement de ses qualités spéciales. C'est là ce qu'on cherche dans les concours de boucherie, c'est là ce qui leur assigne un intérêt majeur. Là, toutes les races sont admises, en concurrence les unes

[1] Voir *le Moniteur* du lundi 8 septembre 1862. — Voir aussi, dans le journal d'*Agriculture pratique*, n° du 20 octobre 1862, l'article de M. Bonnemère, sur la prime d'honneur. (Maine-et-Loire.)

des autres, à déployer leurs aptitudes. Tous les éleveurs ont mis en œuvre leur habileté pour faire briller la race indigène ; et si, dans cette lutte à armes égales, la race durham présente toujours les sujets les plus parfaits, et remporte soit par les durham purs, soit par des croisements bien combinés, les prix d'honneur, c'est qu'elle contient en elle-même les conditions de son succès et qu'elle possède tous les titres voulus pour remplir l'office qu'on lui destine. Les animaux couronnés sont exceptionnels, cela est incontestable; mais le service qu'ils rendent est universel, parce qu'il est une indication, un enseignement, une démonstration, et qu'il ne s'agit plus que d'en faire une application raisonnée sur tous les points du territoire.

L'objection en ce qui concerne le travail est plus grave, mais a déjà trouvé sa solution dans l'expérience. La vache durham est aussi laitière et aussi féconde que toute race française, elle remplit donc sans réserve les meilleures conditions d'un fermage quelconque. Une vache inscrite dans le *Herd-Book*, n° 633, sous le nom de *Sarah*, était l'une des deux vaches qui ont fondé l'étable du Bourg-d'Iré. Dans l'espace de seize ans, elle a rapporté vingt-sept mille francs par la vente de ses produits et les primes remportées par eux aux concours. Elle a donné deux jumelles élevées sans difficulté, fécondes toutes deux, et souvent son lait a monté jusqu'à vingt-neuf litres par jour. En douze ans, les vaches durham, variant du nombre huit au nombre seize, ont donné en totalité cent cinquante-trois naissances, régulièrement inscrites sur un registre parafé par le maire. Le bœuf durham pur est trop délicat pour soutenir tous les travaux du labourage, mais le bœuf croisé les supporte avec autant d'énergie et autant d'opiniâtreté que le bœuf auvergnat ou gascon. La présence d'un certain nombre de vaches et de taureaux purs est indispensable pour garder et vulgariser la race; c'est là le rôle du propriétaire aisé et des comices de cantons. Le bœuf croisé devient l'instrument du petit cultivateur et du fermier; le croisement modifie la conformation et assouplit la peau dans la proportion qu'exige le développement de la viande, sans rien ôter à l'énergie des muscles et de toutes les facultés laborieuses. On obtient le bénéfice sans l'inconvénient, on améliore les races indigènes sans les dénaturer, comme il est arrivé quelquefois dans l'espèce chevaline. En un mot, on atteint le but de toute entreprise bien conçue, on réalise un progrès sans faire une révolution. Je sais que plusieurs théoriciens vont plus loin. M. Jamet par exemple, qui a été, par l'ardeur de ses convictions et la clarté populaire de ses écrits, le promoteur de la race durham dans l'Ouest, souhaite la spécialisation absolue des animaux, c'est-à-dire que les bœufs destinés à la boucherie soient exclus du travail et que le labour s'exécute à l'aide de chevaux. Cela peut être, en effet,

le terme final de l'agriculture perfectionnée ; quelques départements en sont là; les autres n'y arriveront que fort lentement, s'ils y arrivent. Je n'oserais, pour mon compte, affirmer que ce résultat fût sans aucun péril, et je soumets à mon tour mon objection à mes maîtres.

Si tous les cultivateurs avaient exclusivement en vue de former l'animal de boucherie, je craindrais que l'éleveur, visant naturellement au bénéfice le plus prompt, n'abusât de la précocité de la race durham et ne finît par couvrir le sol d'animaux lymphatiques, d'une viande assurément plus abondante mais en même temps moins nutritive. Une singulière analogie me confirme dans cette appréhension après m'avoir confirmé dans mes premières préférences.

A l'époque où l'on s'appliquait à diminuer, par l'introduction du sang anglais dans le bœuf, le mouton et le porc, le superflu des parties osseuses; un éminent professeur d'arboriculture, M. Dubreuil, était conduit aux mêmes conclusions pour l'éducation des arbres fruitiers. Ce qu'on nomme aujourd'hui le système Dubreuil supprime les trois quarts du bois au profit du fruit, comme le système durham supprime, autant qu'il peut, les pattes et les cornes au profit de la viande. Le hasard me donnant en même temps à former une étable et à planter un potager, cette analogie de doctrine, si j'ose m'exprimer ainsi, me frappa extrêmement et me détermina à suivre tout ensemble ces expériences si diverses. Les résultats du potager sont demeurés, en effet, identiques à ceux de l'étable, et la nature a suivi dans l'une et dans l'autre les mêmes voies. La séve du pêcher ou du pommier ayant à nourrir une tige beaucoup moins développée, se porte avec plus d'abondance et de complaisance sur la pêche et sur la pomme. Les arbres, il est vrai, durent moins longtemps, mais aussi, comme l'animal perfectionné, ils sont infiniment plus précoces, plus riches dans la qualité et dans l'embonpoint du fruit. Mais si l'on veut abuser de cette découverte, si l'on arrive à outrer l'économie du bois, en taillant les branches trop près du tronc ou en plantant chaque tronc trop voisin l'un de l'autre, la nature se révolte, la séve fait éclater l'écorce, s'épanche en gomme, et le progrès forcé n'aboutit plus qu'à une maladie [1]. Ici, encore une fois, l'hygiène du monde naturel ressemble beaucoup à l'hygiène du monde moral, on y sent un seul et même législateur : l'homme ne doit donc abuser de rien, pas même de ses découvertes. Il ne crée jamais, il invente peu, mais il lui est permis de perfectionner beaucoup. Un inventeur

[1] L'Orphelinat de Clermont, en Auvergne, est confié aux frères de la doctrine chrétienne, qui ont eu l'heureuse idée d'y fonder une école de jeunes jardiniers. Cet établissement a fourni déjà des élèves distingués à presque tous nos départements, et on peut y voir, sur toutes les variétés du système Dubreuil, les expériences les plus curieuses.

dans la vraie acception de ce mot apparaît de siècle en siècle, rien n'est plus rare qu'une idée radicalement neuve. Mais les progrès graduels qui naissent de l'expérience, qui grandissent avec le temps, sont notre vrai partage et méritent vraiment confiance. Cette loi ne doit être nulle part plus souveraine qu'en agriculture. Je laisse donc de plus hardis et de plus érudits professer des théories absolues sur la spécialisation des races. Je me contente, jusqu'à plus ample informé, de leur amélioration, et, dans cette voie sagement modeste, j'ose garantir le succès sans aucune chance de déperdition pour notre richesse nationale.

III

J'ai essayé de plaider, dans la cause de l'agriculture, la cause de l'intérêt privé; voyons maintenant ce que doit attendre l'intérêt public.

Henri IV mit le jardin des Tuileries à la disposition d'Olivier de Serres; Sully prononça sur *labourage* et *pâturage* les paroles mille fois répétées; Louis XVI comprit et accueillit mieux que personne la découverte de Parmentier. Pour témoigner devant la France entière de sa sympathie, le roi porta durant plusieurs jours des fleurs de pomme de terre à la boutonnière de son habit. L'époque qui suivit fut surtout l'époque du pompeux langage; depuis la Révolution, les phrases n'ont manqué sur aucun sujet. L'agriculture a donc été fort en honneur en France, mais cependant plus en honneur qu'en crédit, plus célébrée que servie. En relisant les mémoires des anciens intendants de provinces, en parcourant la France du dix-huitième siècle à la suite d'Arthur Yung, en étudiant, dans les livres plus spirituels et plus complets de M. Léonce de Lavergne, l'agriculture française au dix-neuvième siècle, on retrouve toujours ce mélange singulier de faveurs et de négligences, de promesses nombreuses et d'effets plus rares [1]. A cet égard, tout n'est pas changé. Si l'agriculture prétend marcher du même pas que tant d'autres choses dans ce siècle, c'est en elle-même surtout qu'elle doit puiser ses inspirations, ses forces et sa confiance.

Il serait injuste pourtant de nier que l'agriculture occupe aujourd'hui dans les régions officielles une place haute et considérable.

[1] M. de Lavergne vient d'ajouter un titre de plus à la reconnaissance des agriculteurs par la publication d'un curieux et très-intéressant volume, intitulé *Economie rurale de la France depuis* 1789.

On lui a voué un ministère spécial en partage avec le commerce et les travaux publics, contact naturel, voisinage dans lequel chacun des trois voisins peut trouver d'utiles relations et de bons conseils. Des hommes éminents figurent soit dans cette administration, soit parmi les inspecteurs généraux. Mais si, la totalité du budget à la main, l'on voulait apprécier au point de vue de l'agriculture la répartition de toutes les allocations facultatives, on pourrait sans ingratitude taxer l'État de plus de tiédeur dans les actes qu'il n'en montre dans les discours. Récemment, certains organes de l'opinion publique se sont livrés aux émotions d'un vif enthousiasme, lorsque vingt-cinq millions en cinq ans furent affectés au développement de nos chemins vicinaux. Assurément ce chiffre est imposant; cependant, divisé entre quatre-vingt-neuf départements, il représente pour chaque année une somme infiniment au-dessous des besoins et se fera à peine sentir sur l'état général des communications vicinales, l'une des premières conditions de la prospérité agricole. En tout cas, ce n'est point encore cette largesse qui classera le laboureur parmi les privilégiés de l'État.

On pourrait appliquer des observations du même genre au montant des primes distribuées dans les concours, si l'on devait considérer ces primes comme dédommagement rémunérateur du travail. Les concours sont d'institution assez récente, et semblent déjà vieux tant ils ont bien pénétré dans nos mœurs. Comme stimulant, comme occasion de rapprochement des hommes et des choses, comme mise en présence des instruments et de ceux qui les doivent employer, les concours régionaux ont merveilleusement réussi, d'année en année leurs succès s'enracinent et leur influence s'étend. Mais entrez dans le calcul d'un simple fermier ou d'un petit propriétaire pour qui le moindre déplacement est un sacrifice, vous avouerez qu'ils doivent se sentir peu provoqués à délaisser leur maison pendant dix ou douze jours, à lancer leurs domestiques et leurs animaux sur un parcours qui varie de vingt à soixante lieues, pour la chance fort douteuse de remporter une prime en argent dont le minimum est de cent et le maximum de sept ou huit cents francs. Les comices cantonaux reçoivent aussi une part de subvention, mais elle est, pécuniairement parlant, plus insignifiante encore. Le prix de ferme, qui compte à peine quatre ou cinq années d'existence, a été conçu sur des données plus larges, et je me hâte d'en rendre hommage à qui de droit. La coupe, symbole du prix d'honneur, est accompagnée d'une somme de cinq mille francs; la coupe est un véritable objet d'art digne à tous les titres d'être conservée dans une famille; la somme est généreusement proportionnée à son objet, elle doit devenir et elle est devenue le moyen de nouveaux efforts. Si elle échoit à un propriétaire aisé, elle se distribue en tout ou en partie parmi les serviteurs de la

ferme, quelquefois même elle a servi de germe à la fondation d'une œuvre pour les invalides de la campagne; ce noble exemple a été donné entre autres par M. le comte du Buat, dans le département de la Mayenne. Cette somme est-elle décernée à un simple cultivateur triomphant à la sueur de son front, elle n'est pas seulement une distinction honorifique, elle est un capital supérieur quelquefois au premier enjeu de son début. Cependant cette institution opportune et féconde n'est pas exempte d'un vice d'origine qui pourrait la dénaturer tôt ou tard, s'il n'était signalé avec autant de calme que de bonne foi. La politique, jalouse de tout en France, n'a pu voir une dotation si ronde disputée chaque année dans une douzaine de départements sans s'informer si les anciens partis ne pourraient pas se glisser là en blouse ou en sabots, et empoisonner la coupe naïvement offerte par une main officielle. Cette éclatante récompense pourrait venir bien à propos confirmer une situation qu'on protége ou tomber malencontreusement sur telle autre que l'on écarte. Dès lors le jury est assailli d'avertissements officieux, quelquefois même il a eu à soutenir un combat direct. Ces conflits pénibles et toujours dangereux eussent été évités, si le jury, composé comme il l'est en grande majorité d'hommes compétents, était entièrement laissé à ses fonctions et moins subordonné à l'action administrative. En France, et surtout depuis qu'on parle beaucoup de décentralisation dans les circulaires ministérielles, on peut dire à coup sûr :

Aimez-vous *les préfets?* On en a mis partout.

Effectivement, le devinerait-on? c'est le préfet qui, dans chaque département, préside le jury au moment où il va rendre son verdict. Les jurés ont consacré un an à examiner sur place et sur pièces écrites chacune des exploitations concurrentes. Le préfet n'en a visité aucune, on ne doit pas présumer qu'il possède sur ces questions des notions très-nettes ou très-réfléchies; cependant il apparaît et il intervient à l'heure décisive; il peut apporter et il apporte quelquefois la prétention d'émettre un avis; quand il l'émet, il s'obstine à le faire prévaloir. On en pourrait citer d'amusants exemples. Jusqu'à ce jour, l'indépendance des jurés a tenu bon; mais pourquoi rendre gratuitement leur mission, déjà fort délicate, plus délicate encore? Ici le ministère de l'intérieur, quoique en flagrant délit d'intrusion, se montre moins réservé que le ministère de l'agriculture. A Poissy, M. Rouher couronne les lauréats, mais demeure étranger au jury et ne franchit pas le seuil de ses délibérations. Cette fâcheuse anomalie se trahit encore le lendemain de la distribution des prix : on a vu des journaux de préfec-

ture, refusant de se modeler sur l'équitable *Moniteur*, traiter fort lestement les décisions promulguées et s'ériger arbitrairement en conseil de révision. Dans cette branche de l'activité nationale, comme dans beaucoup d'autres, on ne saurait donc trop recommander au citoyen la fermeté, au gouvernement la discrétion.

Toutefois ce sont là des abus faciles à corriger, et l'agriculture serait heureuse si elle n'avait pas d'autres plaintes à porter. Malheureusement, elle compte d'autres ennemis. Si le propriétaire veut remplir tout son devoir, s'il veut opposer son contre-poids aux abus, s'il veut réagir contre de fausses tendances, dont quelques-unes tiennent à l'essence même de notre législation, il jugera bientôt la gravité de sa mission et l'étendue de sa responsabilité.

Un des dangers unanimement reconnus de l'époque actuelle, c'est la dépopulation des campagnes au profit des villes. La sagesse consisterait à modérer ce mouvement, et tout au contraire, le gouvernement semble se plaire à l'accélérer. Aussi, est-ce là surtout que brille de nos jours l'office social et réparateur de l'agriculture. Ce mouvement de dépopulation a plusieurs motifs principaux : la conscription, la direction des travaux publics, le relâchement du frein moral, l'envahissement du luxe et de son cortége.

La conscription creuse chaque année un vide énorme dans la population des campagnes, et enlève la fleur de la jeunesse laborieuse, mais le service militaire est le plus noble tribut que l'on puisse payer à la patrie. Là du moins, la consolation est en regard du mal, et l'irritation ne s'ajoute point à la douleur. Bornons-nous donc à souhaiter que l'impôt des hommes soit plus ménagé encore que l'impôt des deniers; que l'armée toujours prête et toujours prompte pour la défense ou pour l'honneur du drapeau, ne soit pas démesurément grossie pour des guerres que n'avouerait point la justice, ou pour des expéditions que ne comprendrait point la sagacité publique. Quand l'appel du contingent n'est pas exagéré, quand au bout de peu d'années, le soldat peut revoir le pays natal, il y revient dans la vigueur de l'âge et tout joyeux, échange le sabre contre l'outil paternel. Il en est tout autrement de l'émigration que provoque et fomente chaque jour davantage dans la classe ouvrière, le développement exorbitant des travaux publics. Quelques grandes villes absorbent de plus en plus la population au détriment des campagnes, et Paris au détriment de toutes les autres villes. C'est un recrutement égal, si ce n'est supérieur, au recrutement de l'armée, avec cette aggravation que celui-ci est sans règle, sans discipline, sans esprit de retour. La concurrence va toujours croissant, son ardeur dévore nos fabriques et nos usines. Plusieurs chefs de grandes maisons industrielles déploient un admirable zèle pour conjurer les conséquences les plus

cruelles de cette fiévreuse situation, mais la plupart du temps leurs soins échouent. Là encore se révèlent les ombrages administratifs, et enfin la violence du courant emporte les digues. La santé de l'ouvrier est usée par la fatigue et par la dissipation; il mène de front ces deux excès, il passe brusquement de l'assujettissement à la licence, et ses passions, incessamment excitées, finissent par préférer leur satisfaction à toute autre. Un courage presque surhumain peut seul lui conserver le désir et la possibilité d'un ménage paisible, d'une famille régulière; s'il revient au foyer paternel, c'est à force de mécomptes, et pourtant encore sous le joug de funestes habitudes qu'il cherche à implanter là où il ne les retrouve pas.

En 1846, c'est-à-dire à une époque de pleine sécurité gouvernementale, un bureau de la Chambre des députés avait à nommer son commissaire du budget. La discussion allait se fermer sur quelques banalités politiques, lorsqu'un député d'un visage imposant et d'un accent convaincu, se mit à déclarer qu'il avait une recommandation expresse à faire au commissaire qu'on allait élire : c'était d'insister de toutes ses forces contre l'affluence de plus en plus effrayante de la population ouvrière de tous les points de la France sur Paris. « Depuis longtemps, dit-il, membre du conseil municipal parisien, je vois le flot monter, le péril grossir; nous nous endormons au sein d'une tranquillité trompeuse, et nous serons réveillés quelque matin par une formidable catastrophe. » Quel député parlait ainsi? Était-ce un conservateur ahuri, un rétrograde sans entrailles et sans lumières? Non, c'était un homme que sa prédiction accomplie allait porter bientôt au pouvoir, c'était François Arago. Sa patriotique doléance avait surtout en vue la soudaine agglomération ouvrière occasionnée par l'exécution des fortifications de Paris. Depuis, nous avons assisté à la révolution de Février, nous avons vu la république escalader le palais Bourbon, M. Louis Blanc s'emparer du Luxembourg; nous avons subi les terribles et douloureuses journées de juin, et toutes ces leçons ont été perdues. Quel langage s'échapperait donc aujourd'hui des lèvres de François Arago, s'il était toléré dans le conseil municipal de Paris, et si, discutant encore le budget, il jetait son coup d'œil d'ancien libéral sur les dix années qui viennent de s'écouler! L'agriculture est donc paralysée, menacée en France par la partialité de l'administration en faveur des villes aux dépens des campagnes; mais, du moins, l'agriculteur chez lui, sur son propre terrain, dans les étroites limites de la commune, trouve-t-il l'appui sympathique auquel il a droit? La réponse affirmative n'est pas toujours permise. L'état d'un certain nombre de communes présenterait un sujet de curieuse étude, exigerait l'énumération de singuliers griefs, quelquefois même d'une sorte d'iniquité systématique, et je

n'aurais pas à chercher mes exemples bien loin. Mais cette description trop fidèle m'entraînerait au delà de mon but, et je veux me maintenir dans le cadre plus humble d'une courte esquisse de mœurs champêtres.

A la campagne, le cabaret est l'adversaire né du travail, de l'économie, de la régularité dans la vie de famille. Sauf deux ou trois maisons par bourgade, auberge pour le commis voyageur, abri hospitalier pour la conclusion des affaires courantes, centre pour l'approvisionnement des petites caves, sauf ces maisons dont l'existence est fort inoffensive et dont la tenue est souvent confiée à des gens fort honorables, le cabaret de village tourne très-promptement aux mauvais lieux clandestins. Dès qu'il se multiplie au delà d'un besoin normal, il spécule nécessairement sur le vice, l'appelle, le favorise et l'initie aux raffinements les plus dangereux. Le valet de ferme, l'ouvrier compagnon s'y glissent d'abord furtivement, se plaisent dans leur rencontre, s'enhardissent, puis s'installent au grand jour, finissant par braver les réprimandes privées en même temps que le blâme de l'opinion locale. Les dés et les cartes se joignent au vin, on joue d'abord l'argent qu'on a, ensuite celui qu'on n'a pas, on finit enfin par engager celui qu'on dérobe, et plus d'une liaison commencée au cabaret sans mauvaise prévision, sans perversité, se dénoue honteusement, irréparablement, devant un tribunal ou une cour d'assises. Ce fléau allait subir, il y a trente ans, un échec inattendu et qui permettait d'espérer une notable décroissance dans ses ravages, ce fut l'invention des voies ferrées. Je ne parle pas du chemin de fer dans ses rapports généraux avec la locomotion universelle, et de la fièvre de déplacement qu'il peut faire naître dans les générations à venir; mais uniquement envisagé au point de vue de son existence à la campagne et du sillon qu'il trace à travers champs, le rail est infiniment plus moralisateur que les anciennes routes. Le grand chemin d'autrefois était bordé, à courte distance, d'une double haie de chaumières qui n'avaient d'autre mission que d'héberger le roulier, d'étancher sa soif, de présenter au conducteur de diligence et au postillon un verre de vin toujours indispensable, en hiver pour se réchauffer, en été pour se rafraîchir. Le colporteur, le vagabond se mettaient de la partie, et quand la contrée était avenante, ils devenaient des visiteurs familiers. Le chemin de fer est doué d'un tempérament absolument opposé, il ne souffre jamais dans le manger ni dans le boire l'ombre du superflu. Son personnel, toujours tenu en haleine, campe sur le sol plutôt qu'il n'y habite, n'entre dans aucune des habitudes de la population; c'est plus qu'un soldat en garnison, c'est une sentinelle dans une place de guerre. Sa vigilance répond de nos jours, la moindre distraction dans sa consigne, le moindre

écart de sa sobriété serait puni comme homicide; et après les institutions monastiques, rien ne saurait mieux enseigner l'austérité cénobitique qu'un gardien de barrières et un transmetteur de signaux. Les vendeurs et les buveurs de vin devaient donc se croire condamnés à un régime plus sévère, lorsqu'un auxiliaire opiniâtre et puissant s'est déclaré hautement en faveur du débit illimité des boissons : ce fut le trésor public.

Au lendemain du 2 décembre, dans l'intervalle qui s'écoula entre la dictature saisie et l'empire en perspective, à l'époque où le gouvernement prenait son point d'appui ailleurs qu'il ne le cherche aujourd'hui, un décret de M. de Morny, ministre de l'intérieur, prescrivit des mesures rigoureuses pour la fermeture de toute auberge, cabaret ou café qui deviendraient l'objet d'une plainte; il exigeait des enquêtes et imposait un frein à la prodigalité des patentes. Le bon sens applaudit, mais le fisc s'alarma; la patente était productive, et son intérêt se trouvait en opposition directe avec celui de la morale. Le duel entre ces deux adversaires demeura un instant indécis, mais peu à peu la morale dut s'avouer vaincue, et le triomphe du fisc fut assuré. Aujourd'hui, il est peu de communes où la quotité de la population serve de règle à la quantité des débits de boisson; on inflige à de petites bourgades jusqu'à douze ou quinze cabarets. Je connais dans le département d'Ille-et-Vilaine un bourg qui ne compte pas moins de trente auberges, cafés ou cabarets, et la population totale de la commune n'est pas de huit cents âmes. Il arriva un jour que le département interdit la mendicité. A quelques semaines de là, un des cabaretiers avait plié bagages; on lui demanda ce qui l'avait subitement ruiné : « La disparition subite des mendiants, » répondit-il tristement. Ainsi l'aumône à peine reçue d'une compassion charitable allait se dépenser dans la taverne. Voilà le genre d'industrie que le ministère des finances a repris sous sa protection.

Une autre preuve, dans des circonstances inverses, peut être alléguée, avec non moins de certitude. Un bourg mieux partagé que le précédent ne possédait que trois auberges. Des trois une seule donnait lieu à des accusations. L'aubergiste, excellent homme, se désolait de gagner son pain à pareil métier. Un propriétaire le vint trouver et lui dit : « Je vous donne deux mille francs si vous voulez les consacrer à une industrie honnête. » Le brave homme accepta, acheta un fonds de mercerie, et la mauvaise porte fut close. Ce même propriétaire comprit cependant que son zèle pour la tempérance allait devenir onéreux, et qu'il ne pourrait soutenir longtemps la lutte, si l'administration délivrait autant de patentes qu'il en pourrait racheter. Il fit observer à l'autorité que cette commune n'occupait jamais ni la police ni la gendarmerie, suppliant qu'on la laissât tran-

quille et qu'on n'y prêtât plus la main à aucun élément de dépravation; cette supplique fut agréée. Quelque temps après, le propriétaire s'absenta. A son retour un nouveau débit de boissons était autorisé et installé. Le remède efficace serait un remaniement considérable dans notre législation, partant des principes de la liberté communale; mais, en attendant cette réforme, qui peut tarder à venir comme plusieurs autres, les citoyens ont à remplir avec d'autant plus de soin leurs devoirs privés.

L'intention sincère de tenir la balance égale entre toutes les vérités oblige à dire que l'esprit de propriété a aussi, comme l'esprit de centralisation administrative, son aveuglement, son égoïsme et sa routine. Au premier rang des devoirs du propriétaire on doit donc placer l'attentive gestion de sa propriété. Si le capitaliste perd son capital, c'est un grand malhenr privé, mais charge d'âmes n'y était point attachée. Si, au contraire, celui qui voit entrer dans son existence celle d'une portion notable de la population d'une commune, si celui qui vit constamment en évidence, et fait, qu'il le veuille ou non, de ses exemples bons ou mauvais, une sorte de sphère vers laquelle gravitent ceux qui l'entourent; si celui-là manque à comprendre ou à remplir sa mission, c'est plus qu'un malheur privé, c'est une banqueroute publique. La possession de la terre est donc une des plus hautes fonctions de ce monde; si chacun de nous y réfléchissait bien, l'état général de notre pays serait modifié en cinquante ans, et dans cette restauration sociale, l'agriculture jouerait le premier rôle.

L'agriculture ne corrompt point ceux qu'elle enrichit, seul genre de fortune qui mérite ce compliment. Ses délassements comme ses travaux répugnent à dépraver les masses. C'est la carrière où la créature demeure le plus constamment en rapports avec le Créateur. Ses instruments principaux lui viennent directement de Dieu; le soleil et le nuage, la chaleur et la rosée sont ses premiers ouvriers. Le regard du laboureur est, avec le regard de l'astronome, celui qui se lève le plus habituellement vers le ciel. C'est aussi la carrière qui porte le moins d'atteintes au caractère primordial et patriarcal de la famille. Les générations se groupent derrière leur chef et se réunissent chaque soir autour du même foyer. Le mécanicien et l'artisan, dans la plupart des villes, ont à peine la place d'un ménage. L'apprentissage les déchargent trop souvent du souci paternel, aussitôt que l'enfant peut aller chercher subsistance n'importe où et n'importe à quel prix. Pour le travail des champs, l'air et l'espace ne manquent jamais; la famille y est toujours une richesse, et l'éloignement d'un fils ou d'une fille une calamité autant qu'une affliction. C'est à la campagne que se réalise naturellement le vœu si touchant et si juste

de saint Augustin : *Delectatio ordinet animam* (que les plaisirs fassent partie du bon ordre de l'âme). La ville change trop souvent les distractions en piége, la camaraderie en danger. Dans une vaste agglomération d'hommes, il est bien difficile que la vivacité de la jeunesse ne dégénère pas en licence. Par une corrélation fatale, à mesure qu'on attire l'ouvrier en plus grand nombre dans les villes, on apporte la même légèreté à multiplier pour lui les faciles dissipations et les occasions de débauche. Procurer à l'homme de labeur le repos de ses membres et l'épanouissement de son âme, est sacré; jeter partout sous ses pieds l'appât de l'orgie grossière, est impie. Quand on descend le flambeau à la main dans ces abîmes, quand on contemple de près ces désespoirs navrants et ces consolations hébétées, ces bons instincts comprimés, ces brutalités assouvies, le cœur est saisi d'effroi pour la société et de remords pour la civilisation. Dans la vie des champs, les distractions participent à toute la simplicité de la vie commune et publique. L'œil du maître ou du père ne cesse jamais de les apercevoir, et quand un désordre s'est glissé dans une liaison, il est bien rare qu'un mariage heureux et honnête ne répare pas, sous l'aiguillon de la conscience, une faute d'entraînement.

Que faut-il pour que ce tableau tracé de ma fenêtre, d'après nature, ne soit pas ailleurs une églogue imaginaire? il faut que le propriétaire ait lui-même quelques-unes des vertus qu'il se propose de conserver au sein de la population qui l'environne. Il faut qu'il réside souvent au milieu d'elle ou ne s'y fasse représenter que par des délégués pénétrés du même esprit que lui-même. Telle classe supérieure, telle classe inférieure; quand la souffrance et l'immoralité sont en bas, la responsabilité est en haut. Quand on se plaint des sentiments de la commune qu'on habite, de ses inclinations hostiles, de ses tendances anarchiques, on peut entamer son examen de conscience, et si on exerce une influence séculaire, on arrive à découvrir qu'on subit la peine soit de ses propres torts, soit des torts de quelque grand père. La classe agricole, quelque heureusement douée qu'elle soit n'est pas, il faut bien qu'on le sache, née à part, en dehors du péché originel et à l'abri de toute inoculation vicieuse ; comme toute autre, elle a besoin d'être préservée et guidée; pour n'avoir jamais à s'en plaindre, il faut commencer par ne pas s'en séparer. Si la vie de famille à la campagne est plus aisée et plus digne pour la classe laborieuse, la vie de campagne est aussi pour une famille riche la plus digne et la mieux remplie. Ceux qui ont connu les anciennes prépondérances en retrouvent encore là quelques vestiges. Ceux qui, sans ambition et sans tradition, ne cherchent le bien que pour le bien lui-même, ne trouvent nulle part une carrière plus libre et plus vaste. Il faut seulement que chacun consente, de bonne grâce au sacrifice

plutôt apparent que réel qui correspond à son âge; il faut que la jeunesse ne répugne pas trop à la simplicité des goûts et sache résolûment choisir entre les plaisirs animés, variés, en plein air, et l'émotion nocturne de toutes les fêtes monotones et énervantes du grand monde; il faut que l'âge mûr encourage cette préférence, aplanisse les chemins et ne considère pas comme une abdication anticipée le moindre partage d'autorité, la moindre ingérance dans le maniement de la maison ou des terres. On ne peut exiger des jeunes gens qu'ils se plaisent au séjour de la campagne si l'on en réserve pour soi seul les jouissances. On doit mettre du moins tous les plaisirs de la vie qu'on leur impose, à la place des regrets que peut inspirer la vie qu'on leur fait quitter.

Cette harmonie des âges et des classes est la vraie harmonie sociale et par conséquent la vraie garantie d'ordre. Dans le paysan, elle prépare le soldat le plus robuste, l'électeur le plus sensé, le contribuable le plus docile; dans le propriétaire, elle donne l'éligible le plus éclairé, le gardien le plus vigilant des principes conservateurs et des deniers publics, le juge le plus compétent des problèmes intérieurs, parce qu'il y est le plus intéressé, et des problèmes de la politique étrangère, parce qu'il est le plus initié aux vieilles annales de la patrie. Une nation a, comme un budget, sa masse consolidée et sa masse flottante, ses problèmes passagers et ses intérêts permanents. La classe industrielle, la population citadine représentent les uns, la population agricole représente les autres. Il ne s'agit point ici d'immoler l'intérêt industriel à l'intérêt agricole, mais de les bien comprendre tous les deux, de leur imposer à chacun leurs limites et d'empêcher les usurpations qui, là comme ailleurs, se traduisent bien vite en malaise.

Depuis quatre-vingts ans la France est remuée, bouleversée de fond en comble par des agitations incessantes. Toutes les classes de la société ont pu se juger à l'œuvre; chacune a marqué de son empreinte spéciale quelques pages de l'histoire contemporaine. Quand a-t-on vu la classe agricole prendre l'initiative de la révolte ou refuser de prêter son concours à des événements réparateurs? Les guerres de la Vendée ont jeté sur les paysans de l'Ouest une splendeur de renommée qui avait attiré l'hommage de Napoléon et qui inspire le respect à quiconque se respecte soi-même. Eh bien, sans méconnaître aucune des inspirations héroïques qui soulevèrent en un clin d'œil un peuple pour ainsi dire tout entier, on peut affirmer qu'à part la foi religieuse, premier mobile de tous les grands dévouements humains, l'histoire de la Vendée ne s'explique bien que par la connaissance des rapports antiques et ininterrompus du propriétaire et du fermier. La Bretagne, l'Anjou, le Poitou étaient les provinces où

le gentilhomme résidait le plus habituellement sur ses terres, où l'on briguait le moins les charges de cour, où l'on avait le plus de hâte, en quittant l'armée, la magistrature ou l'administration, de revenir mourir au foyer modeste du manoir paternel. Dans les temps de prospérité monarchique, cela donnait des caractères fièrement trempés, des probités rigides, des fidélités respectueuses mais indépendantes. Au jour de la détresse et de l'épreuve, cela a donné, dans l'élan spontané d'une unanimité sans exemple, l'union de toutes les classes, le sacrifice en commun de la fortune et du sang, cela a mis du même côté, sur le même champ de bataille, le seigneur et le garde-chasse, Bonchamp et Stofflet, la Rochejaquelein et Cathelineau. La grandeur historique naît aisément de la pureté des mœurs; cette filiation est si vraie, si indépendante de toute théorie préconçue, de tout drapeau politique, que les mêmes causes produisent les mêmes effets dans une république ou dans une monarchie. Les Suisses du quatorzième siècle n'auraient pas renié les Suisses du 10 août, et le lion de Lucerne pleure sur sa glorieuse blessure à deux pas du monument de Guillaume Tell; la république helvétique elle-même n'a vécu au centre de l'Europe, n'a duré et ne durera que parce qu'elle est une agrégation de peuples pasteurs, conservant dans ses montagnes sa mâle et primitive simplicité. Les aristocraties européennes les plus solides sont celles qui ont su le mieux résoudre le double problème de la vie politique unie à la vie populaire. Il y a vingt ans, le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, consacra quelques journées d'hiver à une visite chez le duc de D... Le grand seigneur anglais et le magnat hongrois passèrent en revue les écuries, les étables et les bergeries, puis le duc de D... se mit à demander si les troupeaux de Hongrie étaient comparables aux troupeaux d'Angleterre. Le prince Esterhazy se sentit touché au vif, et avec le sourire d'une fierté un peu blessée, il répondit : — J'ai à peu près autant de bergers que vous avez de moutons. Si beaucoup de gentilshommes français au dix-huitième siècle avaient été en mesure de se permettre une telle réplique, peut-être le cours de notre histoire eût-il été changé, peut-être eussions-nous connu la liberté sans les folies qui la compromettent, sans les crimes qui la déshonorent.

Contraste singulier! ce sont quelquefois les hommes qui croient avoir le plus à se plaindre du temps actuel qui se préoccupent le moins de modérer ou de corriger son mouvement. Ce sont ceux qui gémissent le plus du poids accablant des fardeaux modernes, qui se refusent à les soulever même du bout du doigt.

Assurément, ils ne sont pas rare, les hommes qui s'imaginent qu'on pourrait, de nos jours, combler bien des lacunes ou rectifier bien des déviations. A leur sens, la paix intérieure ne repose point

sur des bases inébranlables, et les complications extérieures ont été plutôt envenimées qu'apaisées par l'intervention de nos armes. Nos généraux et nos soldats taillent un magnifique canevas à nos diplomates, mais ceux-ci le brodent à la façon de Pénélope; en sorte que la France, à sa profonde surprise, gagne tous les coups et perd toutes les parties. Si ces maux existent en réalité, qui voudrait en demeurer simple spectateur, qui s'attribuerait le privilége de rester plongé dans l'inertie du fatalisme musulman et de se croiser les bras comme les Turcs se croisent les jambes?

Quand on accuse un mal on est tenu de chercher le remède. Quel est aujourd'hui le remède universel, la panacée des souverains aussi bien que des peuples? C'est le suffrage universel. Les vieux droits et les jeunes traités ont même destin. Tout ce que le peuple décide sur un bulletin devient non-seulement licite, mais juste. Le général Bonaparte, touchant pour la première fois aux démêlés de l'Italie, disait au commencement de ce siècle : « Je fais plus de cas de la vie d'un Brignole que de cent bateliers génois. » Désormais les Brignole sont frappés d'ostracisme et les bateliers dominent le Sénat. Nous avons vu, il y a moins de quinze ans, la propriété et la famille votées par oui et par non dans les clubs; maintenant ce sont les plus hautes questions religieuses, éteintes alors, rallumées aujourd'hui, qui d'un moment à l'autre peuvent passer par ce creuset. D'où viendrait l'indifférence? serait-ce faute de prévision? Mais les sinistres prophètes abondent. Serait-ce découragement? Mais de quel côté se rangeraient les gros chiffres, c'est-à-dire les gros bataillons, si tous les intéressés s'étaient, de longue main, préparés à la lutte et y entraient de tout leur cœur, avec toutes leurs forces? Les indifférents aujourd'hui seraient forcément les neutres demain, et qui peut calculer la portée d'une telle impuissance ou d'une telle neutralité?

Ce langage signifie-t-il que l'agriculture doit être seule régulatrice des combinaisons politiques, et vise-t-il, par enthousiasme pour une carrière de prédilection, à la désertion de tous les emplois, à l'abandon de nos assemblées délibérantes? Cette prétention serait insensée, et je serais humilié qu'on me la prêtât. L'agriculture doit être puissante dans une grande nation, mais non pas seule puissante. Le char de l'État risquerait de devenir une charrette, et j'en serais aussi désolé que personne. La pensée de ce travail ne s'adresse donc qu'aux propriétaires exilés, volontaires ou involontaires, de la hiérarchie officielle, et qui de là pourraient conclure qu'aucune fonction publique n'existe plus pour eux? A ceux-là, je le crois, on ne saurait trop le répéter : les jouissances de la vie agricole s'appuient sur des devoirs, et ces devoirs y revêtent une forme moins troublée, moins douteuse que sur d'autres théâtres. Bien téméraire serait celui

qui attribuerait à une condition quelconque de la vie une somme plus forte ou plus certaine de ce qu'ici-bas on nomme le bonheur. Notre sérénité tient plus à notre caractère qu'à notre état. Envier le sort d'autrui, c'est juger sur une illusion et poursuivre une chimère. Cependant si l'on osait former un choix en matière de destinée, c'est probablement la vie des champs qui tromperait le moins d'espérances. Le vrai campagnard est en même temps actif et sédentaire; sensible à l'honneur, inaccessible à l'ambition, il sert son pays sans quitter son foyer. Son corps est robuste parce que son âme est paisible. Plonge-t-il son regard en arrière, il retrouve des soucis ou des peines, mais point de regrets. Sa devise est : Vivre en travaillant, mourir en priant. Quand ses jours sont comblés, il laisse autour de sa tombe un honnête souvenir de deux ou trois lieues de circonférence, résumé en un seul trait : il aima les paysans et les pauvres.

A. DE FALLOUX,
de l'Académie française.

LE SÉMITISME

I. *Nouvelles considérations sur le caractère des peuples sémitiques, et en particulier sur leur tendance au monothéisme.* Extrait du *Journal Asiatique,* par M. Ernest Renan. 1859. — II. *Études d'histoire religieuse*, 5e *édition*, *revue et corrigée*, par le même. 1862. — III. *De la part des peuples sémitiques dans l'histoire de la civilisation. Discours d'ouverture du cours de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collége de France*, par le même. 1862. — IV. *La chaire d'hébreu au Collége de France. Explications à mes collègues*, par le même, 2e édition. 1862.

La chaire d'hébreu au Collége de France s'est vue, du moins provisoirement, condamnée au silence; et cependant, à l'en croire, le nouveau titulaire allait « s'enfoncer » désormais, comme il le dit lui-même à ses auditeurs diversement émus, « dans la philologie hébraïque. » Mais le discours inaugural s'était bien gardé d'agiter de près ou de loin aucune question de ce genre. Et d'ailleurs ce n'était pas là, évidemment, ce qui pouvait répondre le mieux à l'attente franchement dessinée de la majorité de l'auditoire. On n'était pas venu se grouper, en aussi grand nombre, dans le sanctuaire des langues sémitiques, pour le seul plaisir d'écouter en silence quelque dissertation savante sur les problèmes ardus de la linguistique sacrée.

Dans l'esprit de son institution, la chaire d'hébreu a pour objet spécial et direct l'explication philologique du texte de la Bible et des vieux idiomes qui s'y rattachent par un lien de parenté. Or c'était précisément le caractère tout pacifique de cette chaire que le nouveau

professeur avait formé le dessein de changer à tout prix dans la leçon qui devait inaugurer son enseignement public. La chaire dans laquelle il montait pour la première fois avait beau n'être, comme il l'avoue lui-même, « ni une chaire de polémique, ni une chaire d'apologétique [1], » le titulaire novateur qui, « pendant quatre années [2], » l'avait sollicitée pour répondre à « une vocation spéciale [3], » s'était dit qu'il en ferait, au moins pendant une heure, la tribune bruyante d'une démonstration antireligieuse.

Je sais bien que les phrases capitales dans le discours d'ouverture, celles qui ont le plus frappé le public et qui ont été surtout incriminées, celles que le professeur avait cherché avec le plus grand soin à mettre en relief, sont les deux phrases si emphatiques où le professeur voit seulement en Jésus « un homme incomparable, » et le regarde toutefois comme « si grand », qu'il ne voudrait pas « contredire ceux qui l'appellent Dieu ; » et où il ose faire de Jésus une sorte de visionnaire et d'illuminé « arrivé à s'envisager avec Dieu dans les rapports d'un fils avec son père » [4] !

Mais nous écarterons à dessein de ce travail l'examen proprement dit de cette négation systématique, dont la forme étrange fait toute la triste originalité. Ce sont les doctrines sémitiques résumées dans la première leçon de M. Renan que nous avons à étudier dans leurs prolégomènes, et à suivre dans les développements que leur avait donnés le futur professeur à une époque où il assignait pour but à sa carrière scientifique, non-seulement d'arriver à la chaire devenue vacante par la mort du si regrettable M. Étienne Quatremère, et occupée provisoirement par M. Dubeux, mais de contribuer en même temps, « selon ses forces, » à relever les études sémitiques anciennes de l'abaissement où il pense qu'elles sont tombées, en France, depuis Richard Simon [5].

I

On raconte qu'Angelico de Fiesole ne peignait qu'à genoux les têtes de la Vierge et du Christ : il serait bien que la critique fît de même, et ne bravât les rayons de certaines figures devant lesquelles

[1] *La chaire d'hébreu au Collége de France*, p. 1.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Discours d'ouverture*, p. 23.
[5] *La chaire d'hébreu*, p. 6.

se sont inclinés les siècles, qu'après les avoir adorées. L'auteur des lignes que l'on vient de lire, M. Renan, a suivi, à sa façon, la méthode indiquée. Avant de braver et de nier les divins rayons qui enveloppent la grande figure du Christ et ses augustes mystères, il les avait adorés. Il n'y avait pas encore de bien longues années que M. Renan avait quitté un sanctuaire où l'on adore, lorsqu'on le vit se présenter, transfuge déjà bruyant, au seuil d'un temple vide, nouvellement élevé à la critique négative par des mains qui venaient de mutiler la Bible et l'Évangile. Cette brusque transition d'un pôle à l'autre nous avait frappé, nous l'avouons volontiers, d'une façon singulière. Certes nous n'avons pas à en rechercher ici les causes intimes. La conscience est un domaine sacré. Mais, et ce fut l'article du jeune écrivain sur les historiens critiques de Jésus, digne prélude du discours d'ouverture, qui d'abord nous ouvrit les yeux, l'évolution religieuse que nous signalons nous parut être, en grande partie, l'œuvre d'une influence germanique. Loin de modifier notre opinion, les publications qui suivirent de près la première nous montrèrent, au contraire, de plus en plus clairement, dans leur auteur, un admirateur passionné, un fervent adepte de la critique dissolvante d'outre-Rhin, beaucoup moins connue alors en France qu'elle l'a été depuis. C'est M. Renan qui a dit lui-même quelque part que si le sacrifice de nos instincts égoïstes peut être agréable à la Divinité, il n'en saurait être de même « du sacrifice de nos instincts scientifiques. » Les instincts scientifiques qui ont entraîné l'écrivain vers les conceptions négatives, en lui révélant sa vocation à la critique ultra-rationaliste, ainsi qu'à la chaire impériale d'hébreu, ces instincts, M. Renan les a-t-il toujours portés au fond de son esprit? Nous n'avons pas à nous le demander. Ce qu'il y a de manifeste aux regards de quiconque a étudié l'Allemagne contemporaine, c'est que, chez le nouveau négateur sorti de la tribu lévitique, ces instincts-là se sont rapidement développés sous le souffle direct, actif, de l'exégèse allemande. Ce n'est pas à dire toutefois que, dans son enthousiasme prodigieux pour la docte Allemagne, M. Renan se soit proclamé le disciple satisfait de telle ou telle école germanique. Non; il n'arrivera même jamais à l'écrivain d'accepter complétement n'importe lequel des systèmes d'outre-Rhin. Il aura même souvent des paroles vives, dédaigneuses, sarcastiques pour des travaux auxquels cependant, à propos des anciennes Écritures ou du Nouveau Testament, il ne laissera pas de faire de larges emprunts sans en indiquer toujours suffisamment les sources abondantes, comme le faisait remarquer dernièrement M. de Pressensé. Ce que nous voulons constater surtout, sans songer, bien entendu, à lui ôter la part d'originalité qui lui restera toujours, sous beaucoup de rapports, c'est qu'on peut rattacher réellement à l'influence que nous avons indiquée

la plupart des négations successives, qui, d'éblouissements en éblouissements, ont conduit M. Renan au bord de l'effroyable abîme ouvert devant nous par sa dernière brochure[1], par sa réponse à M. Guéroult, et plus particulièrement encore par le discours d'ouverture de la chaire d'hébreu.

Nous voulons dire l'abîme où les sciences historiques et les sciences physiques et mathématiques ont cessé de reconnaître l'existence d'un « agent surnaturel, » placé au-dessus de l'humanité et s'occupant de sa marche; l'abîme où la marche de l'humanité n'est pas autre chose que « la résultante immédiate de la liberté qui est dans l'homme et de la fatalité qui est dans la nature. » Nous voulons dire l'abîme où l'homme ne rencontre point « d'être libre supérieur à l'homme, auquel il puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, non plus que dans la conduite matérielle de l'univers[2]; » l'abîme enfin où « le christianisme... est en réalité notre œuvre; » où « la religion deviendra l'intime poésie de chacun; » où « la religion éternelle de l'humanité » se séparera du Dieu personnel et vivant, et demandera « à la poésie une forme pour cet instinct de l'infini qui fait notre charme et notre tourment, notre noblesse en tout cas[3]! »

Chose frappante, mais explicable! c'est sur les ailes du rationalisme germanique le plus hardi et le plus dissolvant, que s'est élancée la pensée de M. Renan dans les sphères de la négation, pour venir s'abattre ainsi au bord de l'athéisme; et c'est précisément l'Allemagne savante qui, de bonne heure, a porté sur le nouveau sémitiste un jugement dont la sévérité et la justesse n'ont d'égale que la vigoureuse franchise. C'est dans le domaine même où s'est le plus exercée jusqu'ici l'activité scientifique de M. Renan, c'est sur les plus hautes questions sémitiques, que la critique allemande est venue trouver le futur professeur. C'est surtout dans sa théorie sur le monothéisme sémitique qu'elle a constaté des assertions systématiques, parties de principes personnels inaccessibles à l'examen, qui coupent court à la discussion, arrêtent l'essor de la critique et tendraient à endormir paresseusement la science sur le commode oreiller d'un dogmatisme sans force et sans vie[4].

M. Renan aime à nous renvoyer à la docte Allemagne. C'est au tribunal de la docte Allemagne qu'il renvoie, par exemple, comme à un tribunal sans appel, quelques-unes de nos gloires françaises. « Bossuet

[1] *La chaire d'hébreu au Collége de France.*

[2] *Ibid.*, p. 24.

[3] *Discours d'ouverture*, p. 23, 25, 28.

[4] V. *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachvissenschaft*, von Dr Lazarus und Dr Steinthal. Ier vol., 4e partie.

et Chateaubriand croient admirer la Bible en admirant des contre-sens et des non-sens; la docte Allemagne a le droit de sourire[1]. » Ainsi parlait M. Renan, en se mettant lui-même à l'œuvre, en prenant possession du sémitisme par une préparation active, quoique éloignée, à la chaire d'hébreu au Collége de France, qui déjà alors était l'objet unique de ses aspirations[2]. Le futur candidat avait hâte, comme nous l'avons vu tout à l'heure, de contribuer selon ses forces à réparer dans les études sémitiques françaises « un grand arriéré de deux siècles[3]. » Que M. Renan, en posant sa candidature à la chaire de M. Étienne de Quatremère, ait songé à s'occuper de cette réparation qui lui semblait urgente, ce n'est pas nous qui le trouverons mauvais. Mais il faut avouer que c'était une singulière manière d'inaugurer sa carrière réparatrice que d'octroyer ainsi, de gaieté de cœur, à la docte Allemagne le droit de sourire de deux grands hommes qui ne se sont jamais donnés assurément pour de grands orientalistes. Je doute que le plus habile hébraïsant des deux, Bossuet, qui ouvrait pour la première fois une grammaire hébraïque à l'âge de soixante ans passés, eût jamais brigué la chaire d'hébreu au Collége de France. Pourquoi, en vertu de son peu de vanité, comme exégète et comme philologue, Bossuet, en particulier, ne mériterait-il pas d'échapper aux sourires de la docte Allemagne, après avoir essuyé ceux du docte M. Renan?

L'Allemagne savante a-t-elle souri des contre-sens et des non-sens que M. Renan prête, sans les indiquer, au grand évêque de Meaux et à l'auteur du *Génie du Christianisme?* Je l'ignore. Ce que je vois clairement, c'est qu'un critique allemand, éminent linguiste, le docteur Steinthal[4], ne serait pas très-éloigné, lui, de sourire de certains contre-sens et de certains non-sens scientifiques et historiques, qui demeureront à la charge de M. Renan, et dont nous avons à nous occuper maintenant.

II

Parmi les théories contraires à la méthode scientifique qui se rencontrent dans les travaux sémitiques de M. Renan, une des plus inconcevables est sans contredit l'explication qu'il donne de l'apparition

[1] *Revue des Deux Mondes*, novembre 1855.
[2] *La chaire d'hébreu*, p. 6.
[3] *Ibid.*
[4] Professeur libre de philologie à l'université de Berlin.

du monothéisme chez les Sémites. Cette explication étrange, il importe de l'étudier de près si l'on veut se ménager le moyen de mieux comprendre les vues fausses du critique rationaliste sur les origines et la nature du christianisme, sur Dieu et l'ordre surnaturel; car, il ne faut pas s'y tromper, les erreurs de M. Renan sémitiste et les erreurs de M. Renan philosophe et critique religieux forment une seule et même chaîne rarement interrompue ; nous le verrons bientôt.

Pour en revenir à ce que nous disions, j'appelle théories contraires à la méthode scientifique celles où l'affirmation et la négation pures et simples sont substituées à la démonstration rigoureuse. Or, dans sa théorie de l'origine du monothéisme sémitique, M. Renan tantôt affirme, tantôt nie, mais il laisse sans preuves réelles ses affirmations et ses négations. Il dogmatise, il ne discute pas; il prouve moins encore. Il affirme que le monothéisme sémitique est dû exclusivement à l'instinct de race; il nie que l'idée de l'unité divine, chez les Sémites, puisse avoir une autre origine. La première assertion, l'auteur ne cherche nullement à la discuter. A ses yeux elle constitue presque un axiome. Quant à la seconde, il essaye bien, je l'avoue, un système de démonstration, mais la démonstration s'arrête précisément au point important où elle allait rencontrer un fait qui la ruine par la base.

Everrit domum, dit la parabole évangélique à propos de la femme à la drachme perdue. Eh bien, représentez-vous cette femme dérangeant tout dans sa maison pour trouver sa drachme; explorant tous les coins et recoins, sauf un seul point, celui où est l'objet cherché; et concluant de l'inutilité de sa perquisition incomplète à l'impossibilité de trouver la drachme, si ce n'est hors du logis. Vous aurez alors l'idée de la méthode d'investigation du professeur d'hébreu. Dans le domaine où nous sommes, et où il cherche l'origine du monothéisme sémitique, il scrute tous les points, excepté le seul qui importe. Puis, de l'inanité de son investigation inachevée, il conclut qu'il faut chercher la drachme précieuse dans une sphère étrangère, inconnue, ténébreuse, qu'il appelle les *instincts*, non pas de l'humanité, oh! non, mais de la race sémitique. Ainsi procède le nouveau sémitiste du Collége de France, et il semble croire cependant que les études hébraïques anciennes, tombées en décadence depuis deux longs siècles, vont renaître parmi nous, grâce à la critique nouvelle qu'il fait monter avec lui dans la chaire du sémitisme.

Mais il faut reprendre les choses de plus haut, si l'on veut se rendre compte au juste de l'esprit que le nouveau titulaire de cette chaire illustre semblait dès lors se proposer de porter dans son enseignement public. La question, du reste, par son importance capitale, au point de vue de la science positive, comme au point de vue de la ré-

vélation divine, vaut la peine qu'on s'y arrête un moment. C'est dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, que l'auteur avait d'abord posé le problème de l'apparition du monothéisme chez les peuples sémitiques dès l'époque la plus reculée de leur histoire. Or voici comment tout d'abord ce problème avait semblé à M. Renan être entièrement résolu. Si la solution proposée n'était pas de nature à satisfaire les exigences de la science, elle avait du moins l'avantage d'être peu compliquée. En effet, deux mots magiques avaient suffi à l'écrivain pour la faire jaillir de son imagination féconde; ces deux mots étaient ceux-ci : l'instinct de la race, l'action du désert. Laissons plutôt M. Renan nous exposer lui-même la solution imaginée. « C'est la gloire de la race sémitique d'avoir atteint, dès ses premiers jours, la notion de la divinité que tous les autres peuples devaient adopter à son exemple et sur la foi de sa prédication... Les grandeurs et les aberrations du polythéisme lui sont toujours restées étrangères. On n'invente pas le monothéisme[1].» Ainsi s'était exprimé le critique. C'était alors que le problème de l'origine du monothéisme, exclusivement sémitique, selon lui, se dressait devant son esprit et demandait nécessairement une solution. On n'invente pas le monothéisme, c'est vrai; mais où les Sémites l'ont-ils trouvé? Plus tard, et nous le suivrons nous-même dans cette investigation un peu naïve, l'auteur recherchera les différentes causes que l'on pourrait, selon lui, assigner à la présence du dogme de l'unité divine, sinon chez les premiers Sémites, du moins parmi les Abrahamides et leurs contemporains. Cette recherche sera l'objet d'une partie de ses *Nouvelles considérations*. En attendant, M. Renan s'était borné à dire, avec ce ton dogmatique qui se reproduit dans presque toutes ses affirmations, que, si toute la force de l'esprit grec n'eût pas suffi pour ramener l'humanité au monothéisme sans la coopération des Sémites, de même ceux-ci n'eussent jamais conquis ce dogme, « s'ils ne l'avaient trouvé dans les *instincts* les plus impérieux de leur esprit et de leur cœur[2]. » Nous avons là le premier mot de la solution : les *instincts* particuliers à la race sémitique. Voici maintenant le second : « La nature tient peu de place dans les religions sémitiques, avait ajouté le critique, *le désert est monothéiste;* sublime dans son immense uniformité, *il révéla tout d'abord à l'homme l'idée de l'infini*, mais non le sentiment de cette vie incessamment créatrice qu'une *nature plus féconde* a inspiré à d'autres races[3]. » Pour le dire en passant, je crois saisir dans ces derniers mots une sorte de commentaire d'une parole de l'auteur que j'avais peu com-

[1] *Hist. des langues sémitiques*, liv. I. chap. I, p. 5.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* Voyez aussi *Études d'hist. relig.*, p. 66. 67.

prise tout à l'heure, je l'avoue, celle qui a trait aux *grandeurs* du polythéisme, grandeurs toujours restées étrangères à la race sémitique, dont la nature *moins féconde* ne pouvait s'ouvrir qu'au monothéisme! Mais, pour le moment, toute notre attention doit demeurer fixée sur l'explication systématique donnée par M. Renan; et plus nous la considérons de près, cette explication tranchante et péremptoire, et plus nous voyons clairement qu'elle ne repose que sur deux affirmations pures et simples. M. Renan affirme, d'une part, l'efficacité merveilleuse des *instincts* les plus impérieux de l'esprit sémitique; et, d'une autre part, une action révélatrice née des grands spectacles du *désert*. On n'invente pas le monothéisme, mais on finit, comme on vient de le voir, par le trouver quelque part. Il y a eu au monde une race privilégiée, une race unique, qui, fort heureusement pour le reste de l'humanité, a trouvé la perle précieuse, le dogme divin, au fond de ses *instincts* et dans la contemplation du *désert!*

Il est déjà facile de voir, si je ne m'abuse, quelle distance sépare le vrai procédé scientifique de la méthode dogmatique employée ici par un critique qui, à toutes les pages de ses livres, fait profession de ne rien expliquer que par la science positive, et qui, dans son discours d'ouverture, du haut de la chaire d'hébreu, nous promettra de nouveau, avec une solennité et une emphase incomparables, de ne porter dans son enseignement « *aucun dogmatisme*, » et de se borner toujours « à faire appel à notre raison[1]. » Quant à la grande œuvre monothéiste accomplie au sein de l'humanité par la nation hébraïque, le futur professeur la relègue totalement dans l'ombre. Cette façon expéditive d'éliminer de sa théorie historique le plus grand des facteurs principaux de la civilisation, permettra à la leçon inaugurale de dire que la religion qui repose sur le dogme unitaire, nous la devons, non pas au judaïsme en particulier, comme le montre l'histoire, mais à la « mission providentielle » de la race sémitique tout entière. D'un autre côté, tout le monde a compris sur quelles bases fragiles reposait la théorie formulée dans les termes que nous venons de citer. Du reste, la critique ne tarda pas à demander compte à l'auteur de ce système nouveau, inouï jusque-là, où l'on expliquait, sans plus de façon, la pureté et l'élévation du culte patriarcal, la sublimité de la religion mosaïque, et, en particulier, la connaissance du grand dogme de l'unité de Dieu, par le désert qu'habitèrent les Sémites et par l'instinct de leur race, instinct unique dans l'humanité, selon l'hypothèse de M. Renan.

Ce fut M. l'abbé Meignan qui le premier proposa, dans ses *Prophéties messianiques*[2], la simple question que voici : « M. Renan sait

[1] *De la part des peuples sémitiques*, etc., p. 8.
[2] Page 17.

bien, disait l'éminent exégète, que tous les Sémites n'ont pas été monothéistes. Les Sémites idolâtres, ajoutait-il, n'avaient donc pas les mêmes *instincts* que les autres Sémites? Et puis, comment les déserts de l'Arabie étaient-ils monothéistes, tandis que ceux de l'Afrique ont été et sont encore en grande partie polythéistes? »

M. Renan a beau nous traiter en écoliers, nous autres orthodoxes; il a beau mettre la main sur le sémitisme et sembler nous dire du haut de la chaire d'hébreu : Les questions sémitiques, hommes de l'orthodoxie, n'y touchez pas. La science, vous ne pouvez y prétendre : outre que votre critique est atteinte d'une incurable myopie, sinon de cécité totale, elle n'est pas libre, elle est fatalement limitée dans l'exercice de son activité. Le dogme est là qui pèse de tout son poids sur ses ailes et arrête son essor; d'ailleurs, dans le sémitisme, ainsi que dans les autres domaines de la science, comment pourriez-vous employer la méthode scientifique, vous qui croyez avoir « le monopole « de la vérité? » M. Renan, dis-je, a beau jeter à la critique orthodoxe ses dédains superbes, la question posée, comme nous venons de le voir, par un sémitiste orthodoxe, et renouvelée ensuite par d'autres érudits d'une grande autorité, quoique d'écoles différentes, cette question demandait une réponse. M. Renan l'a senti; et, il faut lui rendre cette justice, il n'a pas récusé cette fois une tâche dont il avait lui-même posé la cause. C'est dans un mémoire spécial, destiné d'abord à prendre place dans le deuxième volume de son *Histoire générale des langues sémitiques*, où nous espérons rencontrer, quand il sera enfin publié, les nombreux et indispensables éclaircissements que demande le premier volume; c'est dans ce mémoire, donné par le recueil de notre Société Asiatique, que l'écrivain nous a offert ses *retractationes*. Nous prenons le mot dans sa vieille signification latine, celle où M. Renan l'entend lui-même, et qui indique surtout le travail d'un auteur « reprenant ses œuvres à distance et signalant les modifications que lui inspire le progrès de sa pensée. » M. Renan parle quelque part de cette critique de soi-même, et il en parle avec éloge : « Avec un peu de sincérité, dit-il, elle porterait tant de fruits et pour l'auteur et pour le public[1]. » Seulement M. Renan a, selon nous, un tort immense, c'est de penser que cette critique de soi-même, que cet aveu sincère de ses vues défectueuses, de ses théories hasardées, de ses démonstrations boiteuses, seraient regardés aujourd'hui « comme un raffinement de vanité. » Une autre illusion de l'auteur, non moins grande que la précédente, c'est de supposer que l'écrivain qui apporterait dans ses œuvres des modifications au profit de la vérité ou de l'exactitude scientifique expierait désormais sa candeur « par le tort qu'il ferait à sa propre autorité. »

[1] *Études d'hist. rel.*, p. 3.

Je ne sais si nos lecteurs partagent nos appréhensions. Quant à nous, en voyant le candidat à la chaire hébraïque du Collége de France se tromper à ce point sur l'issue des modifications inspirées à un critique impartial, consciencieux, par le progrès de sa pensée, de sa science, de ses lumières, par le développement de ses recherches, par les contradictions que des conclusions trop hâtées ont pu rencontrer, nous craignons bien que les *Nouvelles considérations* de l'auteur sur le monothéisme sémitique ne nous montrent beaucoup plutôt un écrivain qui, pour ne pas risquer « de s'ôter toute créance, » se pose, sans le dire tout haut, « en docteur irréfragable [1]. » Malheureusement, le mémoire est là pour montrer avec évidence que nos craintes à ce sujet n'étaient pas entièrement chimériques. En effet, la seule modification significative apportée à la première théorie consiste dans l'élimination prudente de l'action révélatrice accordée d'abord au désert. Je dis élimination prudente, car, en simplifiant la théorie en question, cette élimination notable enlève à M. Renan tout juste la moitié de sa tâche.

L'auteur avait à répondre à ces deux questions : — Pourquoi les peuples sémitiques, s'ils portent le monothéisme dans leurs instincts de race, ne sont-ils pas tous monothéistes? — Pourquoi le désert est-il monothéiste ici, s'il est polythéiste là? L'action du désert étant éliminée de la thèse, la première des deux questions demande seule une réponse désormais; et l'auteur, bien entendu, ne s'est pas dégagé de la sorte du côté du désert sans s'affranchir, du même coup, de difficultés évidemment insolubles, ni sans décharger son système d'une prétention puérile, pour trancher le mot. Mais pour avoir dédoublé sa théorie, car cette explication partielle du monothéisme sémitique par le désert n'était guère que la doublure d'un système qui veut trouver le dogme de l'unité divine principalement et avant tout dans des *instincts* de race; pour avoir, disons-nous, dédoublé sa première théorie, M. Renan ne laisse pas que de rencontrer encore devant lui des faits inexplicables, des arguments inflexibles qui le forceront impitoyablement à laisser de côté la méthode scientifique, pour se retrancher dans le dogmatisme, ainsi que nous avons maintenant à le faire voir.

II

A vrai dire, pour la façon expéditive de trancher, sans les résoudre, les plus importantes questions de l'histoire de l'humanité,

[1] *Études d'hist. rel.*, p. 3.

les *Nouvelles considérations sur les peuples sémitiques* n'ont d'égales, dans les théories de M. Renan, que certaines pages de son *Discours d'ouverture* du cours d'hébreu et les thèses de ses *Explications* à ses collègues, où le professeur du Collége de France affirme, sans la démontrer, l'impossibilité absolue du miracle et de l'ordre surnaturel. Toutefois, les lecteurs inattentifs pourraient encore s'y tromper. Quand M. Renan, par exemple, dit tout uniment : — Tout dans l'histoire a son explication; le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature[1], — le dogmatisme est là tellement à la surface, qu'il frappe de lui-même tous les regards. Mais M. Renan ne dogmatise pas toujours d'une façon aussi apparente. Il voile quelquefois son procédé sous les dehors de la discussion. Nous en avons la preuve au début même de ses nouvelles considérations. Là, en effet, le dogmatisme se dissimule sous un raisonnement sophistique. J'appelle sophisme une proposition où il y a du faux et du vrai. Or, dans les premières observations du mémoire en question, celles que nous avons en vue pour le moment, le vrai se mêle au faux, l'histoire et le préjugé se donnent la main. Nous pouvons donc les appeler sophistiques.

Avant de répondre à l'objection tirée du polythéisme sémitique et opposée à l'auteur contre sa théorie de l'instinct monothéiste dont, par un privilége unique dans les races humaines, la race des Sémites aurait été douée, M. Renan affirme qu'on est fondé à regarder comme l'œuvre de toute la race sémitique ce que d'autres ont tort, selon lui, de regarder comme l'œuvre spéciale du peuple juif, à savoir : la conservation, la prédication et la transmission du monothéisme. Or voici sur quel inconcevable raisonnement l'auteur appuie cette affirmation, qui est contredite non-seulement par le fait divin de la révélation primitive et de la révélation mosaïque, mais encore par toute l'histoire de la civilisation. « Le caractère général d'une race, dit-il, doit être dessiné d'après celui des fractions qui le représentent le plus complétement[2]. » Évidemment, établir cette proposition pour arriver à conclure que la conservation, la fondation et la transmission du monothéisme ne sont pas l'œuvre spéciale de la nation juive, c'est outrager la logique. Un tel raisonnement est aussi contraire aux lois du bon sens que le serait celui-ci : une race dans son ensemble doit être jugée d'après la résultante finale qu'elle a insérée dans le tissu des choses humaines, donc, c'est la race indo-européenne tout entière, et non pas la Grèce en particulier, que nous devons regarder comme l'initiatrice spéciale et directe de l'humanité, sous le rapport

[1] *Études d'hist. rel.*, p. VII de la préface.
[2] *Ibid.*, p. 216.

des arts, de la philosophie, des sciences et de la politique. Quand même on admettrait, ce qui de tout point est inadmissible, que la race sémitique tout entière a été monothéiste d'une certaine façon, en pourrait-on conclure que la fondation et la conservation du monothéisme, dans le monde antique, n'est pas l'œuvre particulière du peuple d'Israël? « Si l'on faisait un tableau général des aptitudes de la race indo-européenne, dit ensuite M. Renan, on serait forcément amené à prendre plusieurs traits de ce tableau dans l'idéal que nous offre la Grèce[1]. » Assurément. Mais cela nous autorisera-t-il à dire que la philosophie grecque, la tragédie grecque, la statuaire grecque, ne sont pas les œuvres spéciales de cette contrée orientale de la terre hellénique dont Athènes fut la capitale à jamais célèbre, et où l'histoire place l'Académie, le Parthénon et le théâtre de Sophocle? Ce n'est pas M. Renan qui le penserait. Il laissera volontiers au pays de Platon, de Phidias et des grands tragiques son rôle spécial dans l'histoire de la philosophie, de la statuaire et du drame. Il n'y aura donc que le pays d'Abraham, de Moïse et des prophètes, il n'y aura que le peuple juif qu'il dépouillera de son grand titre à notre éternelle reconnaissance, de son titre historique de conservateur providentiel et de propagateur actif du dogme sublime de l'unité de Dieu! Mais c'est trop insister, je le crains, sur un sophisme aussi étrange, mis au service de cette prétention singulière qu'il faudrait regarder la conservation et la transmission du monothéisme comme l'œuvre de toute la race sémitique et non comme l'œuvre spéciale du peuple juif.

Au surplus, suivez de près M. Renan, écoutez notamment le professeur exposer dans la chaire d'hébreu, devant l'auditoire agité, tumultueux, du Collége de France, la part que les peuples sémitiques ont fournie, selon lui, à l'histoire de la civilisation. Quand l'orateur arrivera « au service capital que la race sémitique a rendu au monde, à sa *mission providentielle;* » quand il demandera ce que nous devons aux Sémites, et qu'il répondra : « Nous leur devons la religion, » il vous sera facile de voir que si, sur la terre sémitique, il est un peuple dont la *mission providentielle* a été d'apporter jusqu'au seuil du christianisme la religion pure, la religion du Dieu unique, personnel et vivant, ce peuple privilégié, aux yeux de M. Renan lui-même, n'a existé ni dans la Syrie, ni dans la Phénicie, mais seulement dans la Judée. Oui, et il a raison, sauf à contredire sa première thèse, c'est vers ce point circonscrit, mais rayonnant, de la région des Hébreux, que le regard du professeur se tourne exclusivement, quand, avec une sincérité qui l'honore, il nous montre comment, à la dernière heure qui sonnait pour les vieux mythes, pour les mythologies su-

[1] *Nouv. consid. sur les peuples sém.* Journal Asiat., t. XIII, p 216.

rannées, le monde civilisé se trouve face à face avec le peuple juif en particulier, et non avec la race sémitique prise dans son ensemble.

Voulez-vous vous en convaincre davantage encore? Continuez à écouter le *Discours d'ouverture*. « Fondé sur le dogme clair et simple de l'unité divine, ajoute l'éloquent professeur, écartant le naturalisme et le panthéisme par cette phrase merveilleuse de netteté : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, » possédant une loi, un livre, dépositaire d'enseignements moraux élevés et d'une haute poésie religieuse, le judaïsme avait une incontestable supériorité, et il était possible de prévoir dès lors qu'un jour le monde deviendrait juif, c'est-à-dire quitterait la vieille mythologie pour le monothéisme[1]. » Est-ce clair? Peu importe maintenant que M. Renan, dans ses *Considérations*, que dis-je? dans la première leçon même, dans les lignes qui précèdent presque immédiatement celles que nous venons de lire, ait voulu regarder comme l'œuvre de toute la race sémitique ce qui n'est, à proprement dire, que la grande œuvre de la nation juive. Il suffit que le professeur ait lui-même si brillamment contredit sa première thèse. Du reste, dans les *Considérations* elles-mêmes, à la page où il établissait que l'œuvre monothéiste n'est pas le fait spécial du peuple hébreu, mais bien de toute la race sémitique, à quelques lignes de distance, M. Renan nous disait déjà que « le rôle de celle de ses branches qui est arrivée à une importance de premier ordre a été de fonder le monothéisme dans l'humanité. »

Cette admirable contradiction, si je puis parler ainsi, était un acheminement significatif à la déclaration précieuse que nous a fait entendre la leçon inaugurale du cours d'hébreu, dont le titre, beaucoup trop complexe, si l'on considère l'objet capital de la leçon, pourrait, à la rigueur, être remplacé par celui-ci : *De la part religieuse du peuple de Dieu dans l'histoire de la civilisation.*

Mais, aux yeux de M. Renan, ce titre eût rappelé de trop près la doctrine orthodoxe sur la mission divine du judaïsme; et puis c'eût été tomber dans le lieu commun. Or M. Renan a surtout horreur du lieu commun.

Au premier sophisme que nous venons d'examiner, M. Renan en ajoute un autre; et ici nous arrivons à cette recherche puérile que l'auteur a faite pour expliquer, à sa façon, l'origine du monothéisme sémitique. Il y a là encore beaucoup de vrai, mais comme l'esprit de système vient vite y jeter l'ivraie! Ainsi, pour suivre l'auteur dans l'ordre de ses investigations, il est vrai que « l'ensemble des Écritures juives nous présente les Hébreux comme monothéistes,

[1] *De la part des peuples sémitiques dans l'histoire de la civilisation*, p. 22.

au moins depuis Abraham; que la forme plurielle du nom de la Divinité ne prouve en aucune façon que les Hébreux furent d'abord polythéistes, selon l'hypothèse de plusieurs critiques. Comme le dit avec raison l'auteur, à l'appui de l'opinion contraire, qui est la seule admissible, la forme plurielle d'*Elohim*, comme celle de plusieurs autres noms de la Divinité, s'explique par un idiotisme de la langue hébraïque qui fait employer le pluriel pour les mots abstraits et, en général, pour les mots qui impliquent une idée de majesté. Il est également vrai que l'hypothèse de la conversion des Abrahamides polythéistes, devenus les sectateurs les plus zélés de l'unité divine, est insoutenable. Le berceau de la nation hébraïque a été pur de polythéisme et de naturalisme, quoique M. Renan, par une de ces contradictions hardies qui lui sont familières, ait écrit, à propos de l'histoire du peuple d'Israël, que vainement la voix austère des prophètes anathématisait « les instincts qui entraînaient l'homme antique vers le culte de la nature[1].» Il est vrai encore que le monothéisme juif n'est pas « l'œuvre personnelle de Moïse. » On n'invente pas le monothéisme, même lorsqu'on est Moïse. Ce n'est pas nous, non plus, qui contredirons M. Renan, quand il trouve peu vraisemblable l'assertion que le grand législateur aurait puisé l'idée de l'unité de Dieu en Égypte. Comme à lui, également, le polythéisme et le symbolisme de la religion de l'Égypte nous paraissent infiniment éloignés du monothéisme des Hébreux. Si j'admettais que la rédaction définitive du Pentateuque a été aussi tardive qu'il le suppose, et qu'alors l'œuvre mosaïque aurait eu à subir des retouches et des épurations, je ne pourrais pas, même dans cette hypothèse, admettre que des transformations partielles « aient été jusqu'à altérer la physionomie des antiques récits,» et je me rangerais volontiers, sous ce rapport encore, à l'avis judicieux de M. Renan[2].

Mais qu'est-ce que cela prouve? A quoi tout cela équivaut-il? Je laisse M. Renan répondre : « Si les Hébreux étaient monothéistes, au moins pour le fond des idées, à l'époque patriarcale, dit-il à la fin de sa recherche des traces de polythéisme et des causes de monothéisme chez les anciens Hébreux, cela n'équivaut-il point à dire qu'ils l'étaient par les *instincts* les plus profonds de leur constitution intellectuelle?[3] »

Telle est la logique du docte sémitiste. Il n'a pas vu, lui non plus, le polythéisme conduire l'enfance de la nation juive; il proclame, comme nous, que les Hébreux n'ont pas trouvé leur sublime religion dans les temples d'Apis; il ajoute avec nous que ce n'est

[1] *Études d'hist. relig.*, p. 105.
[2] *Nouvelles considérations*. J. A., t. XIII, p. 218, 219, 220, 223.
[3] *Ibid*, p. 225.

pas Moïse qui a créé le monothéisme juif. Enfin, selon le critique, il n'est nullement supposable que la pureté religieuse du code mosaïque soit le résultat de retouches postérieures; et de tout cela il s'autorise à conclure que le dogme monothéiste a jailli, comme de sa seule source possible, de l'*instinct sémitique!* Si c'est un triste spectacle, c'est cependant un spectacle curieux que celui dont nous sommes ici les témoins. Voilà pourtant où peut conduire l'esprit de système! Il y a dans l'histoire primitive de l'humanité un fait lumineux, constant, divin, qui explique d'une manière admirable la présence du dogme sublime de l'unité de Dieu, au sein de la race sémitique, dans la famille patriarcale; mais devant cette explication merveilleuse, M. Renan, dans l'intérêt de la théorie qui lui est chère, tire un sombre rideau. Il est bien obligé alors de s'enfermer dans ce dilemme bizarre : — Ou le monothéisme sémitique est sorti, soit de la religion égyptienne, soit des idées de Moïse; soit d'une doctrine postérieure à celle du grand législateur; — ou il est sorti des *instincts* de la race! Et ne croyez pas que le savant sémitiste sorte de là : c'est une impasse, mais il tient à y rester. Il variera sa formule dogmatique, mais sans rien changer, sauf dans les mots : « J'admets donc, dira-t-il, que, depuis une antiquité qui dépasse tout souvenir, le peuple hébreu posséda *les instincts essentiels* qui constituent le monothéisme.[1] » C'est bien le moins, assurément, que le peuple hébreu possède, lui aussi, les instincts essentiels qui font, aux yeux de M. Renan, le caractère également distinctif de toute la race sémitique. « Dès qu'on admet, dira-t-il encore, que le monothéisme ne fut chez eux (les Sémites), ni un emprunt fait à l'Égypte, ni la conséquence d'un grand mouvement philosophique, *il faut* y voir le résultat d'*une certaine disposition de race*[2]. »

Il serait superflu de multiplier les citations de ce genre. Les précédentes suffisent pour mettre en relief le cercle étroit et le raisonnement tronqué dans lesquels s'enferme fatalement cette théorie nouvelle, dont le vice palpable est, d'une part, de confondre systématiquement, dans un même rôle, Israël et tous les Sémites; et, d'une autre part, de faire sortir le dogme du Dieu suprême et unique de cette source mystérieuse, inconnue jusque-là, que le candidat à la chaire d'hébreu appelle « les instincts de race. » En vérité, on peut être ultra-rationaliste sans être obligé pour cela de demander aux instincts de race le dogme monothéiste. Considérez-le en dehors de la révélation, j'y consens; la chose est possible; mais ce grand dogme, traitez-le, du moins, philosophiquement. Vous n'êtes pas partisan du surnaturel, soyez au moins partisan de la raison !

[1] *Nouvelles considérations*. J. A., t. XIII, p. 228.
[2] *Ibid.*

IV

Eh bien, admettons pour un moment que telle ait été l'origine primordiale de la religion patriarcale et, par suite, de la religion mosaïque, qui n'en est, après tout, que le magnifique développement. Plaçons-nous avec M. Renan derrière le voile épais qu'il a commencé par jeter sur le fait divin qui illumine toute l'histoire d'Israël et sa mission providentielle. Seulement, que l'on nous dise alors ce qu'il faut entendre par ces *instincts* merveilleux, essentiellement *monothéistes*, qui vivent dans l'esprit et dans le cœur des Sémites, côte à côte et presque en bonne intelligence avec des *instincts naturalistes*, reconnus, dans un moment d'impartialité, par M. Renan lui-même.

Le mot *instinct* est si vague! Et, ce qui multiplie ici les difficultés, ce mot, M. Renan l'emploie, pour sa part, dans des circonstances si variées, qu'il s'agisse pour lui d'expliquer des phénomènes historiques, des faits littéraires ou des problèmes psychologiques! Ce n'est pas tout. Ce mot a cours dans la science avec une acception spéciale et tout à fait de convention. Le naturaliste, par exemple, est heureux de pouvoir s'en servir quand il décrit les habitudes merveilleuses du castor, de l'abeille, du singe, de l'hirondelle, habitudes qu'il explique par l'instinct prêté à ces êtres inintelligents mais ingénieux, ne pouvant les expliquer autrement. Assurément, la religion monothéiste étant expliquée, dans la théorie de M. Renan, surtout par les instincts de la race sémitique[1], personne ne trouvera étrange que nous insistions auprès du nouveau psychologue pour lui demander une définition exacte, scientifique, claire, de ces instincts incomparables, que, seule parmi les races humaines, la race sémitique aurait portés en elle. Le Sémite est-il monothéiste par instinct, comme par instinct le castor est constructeur, l'abeille architecte, le singe imitateur, et l'hirondelle voyageuse?

Mais pourquoi demander aujourd'hui une telle définition à M. Renan? Le savant sémitiste du Collége de France n'a-t-il pas déjà été mis en demeure de la donner? N'a-t-elle pas été demandée, cette définition, par le philologue de Berlin que nous avons déjà cité. « M. Re-

[1] Je dis *surtout*, parce que M. Renan, dans ses *Nouvelles considérations*, rattache, au moins une fois, le monothéisme sémitique au fait de l'intuition. L'auteur, il est vrai, ne dit pas si, dans la race sémitique, l'intuition de l'unité divine est aussi exclusivement son privilége que l'instinct monothéiste.

nan, disait le savant professeur, ne nous ouvre pas de larges perspectives. Avec lui nous ne marchons pas sur des terres nouvelles et encore inexplorées... L'*instinct* de l'homme, telle est, ajoute le docteur Steinthal, la catégorie avec laquelle M. Renan expliquera les plus grands phénomènes de l'histoire. Cet instinct, invention de M. Renan (*dieser Renansche Instinct*), est la boîte magique d'où les peuples ont tiré, avec une égale facilité, tout ce que leur doit l'histoire. C'est une table écrite, posée dans l'esprit des peuples, où ils peuvent lire quelle est leur tâche et quelle doit être leur conduite. C'est un ressort secret[1] par lequel, comme des automates, ils sont poussés de tel ou tel côté, de telle ou telle manière[2]. » Je crains bien que le critique allemand n'use ici largement du droit de sourire des études sémitiques françaises accordé si complaisamment à son docte pays par M. Renan, à propos, on s'en souvient, des prétendus contre-sens et non-sens de deux grands hommes. Quoi qu'il en soit, le philologue de Berlin est impitoyable, comme doit l'être, au reste, la critique indépendante et désintéressée, en face du parti pris et du dogmatisme absolu; le savant philologue, dis-je, est impitoyable quand il ajoute : « Voulez-vous savoir comment les peuples sont arrivés, celui-ci à sa religion, celui-là à ses idées sociales et politiques, à sa poésie, à sa science? — M. Renan répond : par leurs *instincts*... — Toujours la monotone réponse (*eintönige Antwort*) : Par leurs *instincts!* Et, continue l'éminent linguiste, qu'est-ce que M. Renan sait nous dire sur la nature, l'organisation et l'efficacité de ces *instincts?* — Rien! »

Pourquoi M. Renan a-t-il pris la peine de définir avec tant de soin l'esprit scientifique, et de nous montrer comment il procède par de délicates approximations, serrant peu à peu la vérité, modifiant sans cesse ses formules et variant ses points de vue pour ne rien négliger dans l'infinie complexité des problèmes dont il cherche la solution[3]? Nous pouvons bien le demander, car dans la grande question du monothéisme confié aux mains d'Israël pour être prêché aux peuples qui avaient oublié le dogme divin, et être transmis à ceux qui ne l'avaient jamais connu ; dans cette question capitale, le futur professeur du Collége de France ne procède nullement par de délicates approximations : il dogmatise; et, au lieu de modifier sans cesse ses formules et de varier ses points de vue, il répète sans cesse ses formules et il nous replace toujours aux mêmes points de vue. Dans ses nouvelles

[1] Le professeur de Berlin emprunte le mot au professeur du Collége de France.

[2] *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, Ier vol., 4e partie. 1860. Article du Dr Steinthal.

[3] *Études d'histoire religieuse*, p. I et IV de la préface.

études du monothéisme, il n'y a de modification sensible, il n'y a de variété apparente que dans les mots et dans la suppression du curieux argument tiré de l'action du désert.

Mais, faire jaillir le grand dogme de l'unité divine des instincts créateurs d'une race douée de dons spéciaux et singuliers, se réfugier ensuite, contre nos objections, dans une sorte de miracle psychologique, qu'il appelle lui-même un mystère, « le mystère des forces cachées de la spontanéité [1], » comment le docte critique qui procède de la sorte n'est-il pas le premier à voir que c'est repousser directement la méthode de la science, pour nous ramener à l'expédient facile, mais vermoulu, devant lequel s'évanouissaient d'eux-mêmes, et comme par enchantement, les problèmes les plus ardus; c'est-à-dire à ce procédé de l'ancienne métaphysique qui consistait à substituer aux facultés vivantes de l'âme humaine des forces aveugles, et à résoudre par les causes occultes les plus hautes questions de la psychologie? En définitive, quelle différence M. Renan trouve-t-il donc entre les « ressorts secrets » dont il parle et les causes occultes? L'écrivain serait sans doute fort embarrassé de le dire. Nous devons le reconnaître cependant, les *Nouvelles considérations* de M. Renan ont donné à sa théorie du monothéisme une couleur moins dogmatique en ce qui regarde les Sémites polythéistes. L'auteur admet, en effet, que les populations sédentaires de la Phénicie, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Yémen ont été idolâtres. Seulement, selon lui, ces différentes sociétés seraient loin d'avoir été aussi étrangères à l'idée monothéiste « qu'on est tenté de le croire d'abord. » Mais M. Renan aura beau restreindre autant qu'il voudra, sur le sol sémitique, le fait historique et significatif du polythéisme, il n'arrivera nullement par là à justifier ses singulières idées sur l'origine du monothéisme. La question posée devant sa théorie étrange, anti-scientifique, mesquine, que personne n'a acceptée, qui a été combattue avec la même énergie, et dès le premier jour, en France et en Allemagne, demeurera toujours sans réponse. Toujours on pourra dire au savant professeur : Si les Sémites monothéistes ont trouvé le dogme de l'unité divine dans leurs *instincts*, les Sémites idolâtres avaient donc des *instincts* différents? Seulement M. Renan, je le sais, pourra toujours, de son côté, nous répondre, lui, que « la critique ne peut trop se mettre en garde contre la tentation d'appliquer au développement de la race sémitique des lois constatées dans d'autres familles [2]. » Mais, quand un professeur, d'une part s'est engagé solennellement, devant la jeunesse française, à ne porter dans son enseignement au-

[1] *Études d'histoire religieuse*, p. 105.
[2] *Nouvelles consid. sur les peuples sém.* R. A., T. XIII, p. 219.

cun dogmatisme, et que, d'une autre part, il n'efface pas d'un trait de plume, dans ses œuvres précédentes, un argument aussi étrange que celui-là, alors j'ai bien peur, je suis fâché de le dire, que ses prétentions à la critique rationnelle n'encourent de nouveau le sort qu'il a infligé lui-même à des génies qui ne se piquèrent jamais d'ouvrir sur le sémitisme des horizons nouveaux. Quoi donc! pour donner raison à votre système de l'origine du monothéisme, vous en venez à regarder le développement de la race sémitique comme étranger aux lois psychologiques qui président au développement des autres races! C'est vraiment pousser le dogmatisme scientifique jusqu'à ses dernières limites. Autant vaudrait presque, à mon avis, nier l'identité de l'âme sémitique et de l'âme indo-européenne.

V

A l'objection que nous venons de signaler, et à laquelle M. Renan ne peut répondre qu'en sortant de la méthode scientifique, en faisant appel à des lois ethnologiques que la science n'a jamais eu à constater dans le développement des peuples; à cette objection, disons-nous, s'en ajoute une autre, non moins insoluble, quoique d'un ordre différent. Cette nouvelle difficulté que je ne puis qu'effleurer ici, je la vois surgir d'un fait incontestable auquel M. Renan, dans l'intérêt de sa théorie du monothéisme, ne donne pas assez de place dans l'histoire des Hébreux. Je veux parler du penchant le plus irrésistible de ce peuple de bronze, de ce penchant à l'idolâtrie, contracté principalement sous l'influence de l'Égypte, et qui était devenu un des caractères les plus saillants des mœurs d'Israël. Comment mettre en accord cette violente, cette terrible tendance polythéiste avec les instincts de race, avec les instincts monothéistes que suppose M. Renan ? voilà le problème qui vaudrait la peine d'être discuté. M. Renan parle lui-même volontiers du penchant qui entraînait les Sémites nomades, non liés par des institutions conservatrices, à adopter les cultes étrangers, le leur étant *trop simple*, dit-il, pour résister à la perpétuelle séduction que les religions compliquées ont coutume d'exercer autour d'elles. Mais notre objection va beaucoup plus loin. Elle est précisément fondée sur le polythéisme des Sémites nomades, liés, même au désert, sous la tente, par des institutions conservatrices admirables, et protégés, en outre, contre l'idolâtrie étrangère, par une main puissante, par un génie inflexible, par Moïse, qui frappera

les plus grands coups pour maintenir le peuple devant le Dieu de la révélation, devant le Dieu qui, par l'intermédiaire du grand législateur, faisait dire à ce peuple qu'il serait « la nation sacerdotale, la nation sainte[1]. » C'est à dessein que je regarde ici les hautes destinées et le rôle de Moïse par leur côté providentiel et divin, quoique M. Renan ne veuille y voir que l'élément humain. Car, de quelque point de vue que l'on envisage la religion mosaïque au pied du Sinaï, et dans la suite de l'histoire d'Israël, si l'on veut rester dans la vérité historique, il ne faut pas rejeter les défaillances idolâtriques des Hébreux sur ce que M. Renan appelle la trop grande simplicité de leur culte.

Si nous voulions donner à notre objection plus de relief encore et en montrer mieux la valeur incontestable, nous parlerions des héroïques efforts que les prophètes sont venus opposer, chacun à son heure, à l'invincible penchant qui entraîna toujours Israël sur la pente glissante de l'idolâtrie. Inutile de substituer à l'appellation de *prophète*, comme le propose M. Renan, le mot de *voyant* ou le nom biblique de *nabi*[2]; tout le monde sait bien, sans cela, que la prédiction de l'avenir n'était pas la fonction unique, essentielle, de ces hommes inspirés que nous désignons dans le langage ordinaire sous le nom de prophètes. Mais ce que chacun n'ignore pas davantage, c'est la lutte ardente, incessante et solennelle que les prophètes d'Israël avaient pour divine mission de soutenir contre les tendances idolâtriques dont nous venons de parler et que M. Renan, dans un de ses moments d'impartialité, oubliant alors sa théorie des *instincts* monothéistes, regarde lui-même comme des *instincts* naturalistes[3].

La question qui se présenterait ici, je le sais, est celle de voir où il faut, quand on veut juger de l'*instinct* religieux d'une société, chercher de préférence le foyer de cet agent mystérieux. Est-ce dans les rangs inférieurs de la société, dans les manifestations populaires? pourrait-on se demander; ou bien est-ce au sommet social, dans la partie intelligente et cultivée? Mais à cette double question nous trouvons chez M. Renan deux réponses, et ces deux réponses se contredisent ouvertement. « C'est surtout dans les manifestations populaires, » dit-il quelque part. C'est au point culminant de la société, c'est dans la sphère la plus élevée, dira-t-il ailleurs d'une manière équivalente. Eh bien! les faits donnent tort à la théorie de M. Renan dans ses deux manières différentes de juger de l'instinct monothéiste des Hébreux. En effet, les manifestations populaires

[1] *Exode*, XIX, 4.
[2] *Études d'hist. relig.*, p. 104,
[3] *Ibid.*, p. 105.

d'Israël sont souvent plus polythéistes que monothéistes, et les concessions idolâtriques sont montées parfois si haut dans la société organisée par Moïse, que l'on verra, un jour, le frère de l'indomptable législateur succomber lui-même aux folles prières du peuple, qui se souvient de l'Égypte et de ses Apis. Voilà pour la grande phase de l'histoire d'Israël qui vit descendre Moïse des sommets du Sinaï, portant dans ses mains les tables de la loi. Nous pourrions retrouver également plus d'une trace de tendances idolâtriques, en remontant l'histoire sacrée à travers l'époque patriarcale.

A Dieu ne plaise que nous partagions, de près ou de loin, l'opinion de ceux qui voudraient nous montrer le berceau des Hébreux enveloppé dans la nuit du polythéisme! Au besoin, nous combattrions avec M. Renan cette opinion dénuée de fondement légitime. Mais, quoique conduite dès sa première enfance à l'autel du vrai Dieu, la famille hébraïque vit de bonne heure quelques-uns des siens tressaillir au souffle des cultes voisins, et pactiser enfin avec l'idolâtrie. Pouvons-nous en avoir un plus frappant témoignage que ces *Théraphim* dérobés par Rachel à Laban, son père? Quand j'entends le vieux Sémite demander pourquoi, en emmenant ses filles comme des esclaves de guerre, sans lui laisser la joie de les embrasser, on a dérobé aussi « ses dieux; » quand je le vois les réclamer, ses dieux, avec une énergie digne d'une meilleure cause, et se plaindre non moins haut du vol de ses idoles que de l'enlèvement de ses filles chéries, je me rappelle alors, je l'avoue, la théorie de M. Renan, et je me demande involontairement quels pouvaient être les instincts monothéistes de ce Sémiste-là. Je me fais la même question quand j'entre, à la suite de Laban courroucé, dans la tente de Jacob, dans la tente de Lia, dans celle des deux servantes, et enfin dans celle de Rachel, et que je le vois chercher les idoles dérobées avec un soin si minutieux, si indiscret, que celle de ses deux filles qui a commis le larcin se trouve obligée, pour ne pas être prise en flagrant délit de détention, de cacher les *Théraphim* sous un bât de chameau, de s'asseoir elle-même sur ce bât et de prétexter une excuse pour ne pas se lever à l'arrivée de son père.

Maintenant si, de l'époque patriarcale, nous descendons le cours des temps bibliques pour retrouver la race des Sémites à l'époque tristement célèbre où l'islamisme est venu se greffer violemment sur l'un de ses rameaux puissants, il s'en faut que cette race aux instincts monothéistes se montre à nos regards aussi étrangère à l'idolâtrie que se l'imagine M. Renan. C'est donc à tort que l'auteur est amené à croire que la religion des Arabes, à l'époque qui précéda immédiatement la prédication de Mahomet,« différait peu de la religion patriarcale. » Parmi les raisons que l'écrivain vou-

drait faire valoir à l'appui de cette opinion, il y a son système favori sur les noms sémitiques dont la composition implique une allusion à la Divinité, et qui, par là, prennent à ses yeux un sens monothéiste. Je ne puis examiner longuement ce système dans une Revue nécessairement fermée aux discussions philologiques; mais on verra du premier coup sur quelles bases fragiles repose un tel argument, si l'on se reporte aux noms propres du même genre qui abondent déjà dans la langue de la Grèce à l'époque la plus florissante du polythéisme hellénique, bien longtemps, par conséquent, avant l'invasion des doctrines socratiques et platoniciennes dans la forme des noms, supposé que cette invasion ait jamais eu lieu d'une manière appréciable avant les dernières phases de l'ère païenne; ce dont, pour ma part, je doute très-fort. D'ailleurs, il suffirait d'y réfléchir sérieusement pour comprendre, sans le secours des recherches érudites, l'impossibilité où l'on est de conclure, avec grande rigueur, des étymologies en question à une doctrine franchement monothéiste, si, comme il serait facile de le prouver, non-seulement pour la langue grecque, mais aussi pour la langue sanscrite, où M. Renan croit voir des exemples favorables à son opinion, ces étymologies n'ont eu anciennement pour point de départ que l'idée abstraite de la Divinité.

VI

Ce n'est pas seulement sur le prétendu monothéisme anté-islamique, en Arabie, que M. Renan s'est fait une illusion singulière. Il se trompe également, et d'une façon plus inconcevable encore, dans le jugement qu'il porte, à ce propos, sur le christianisme considéré au septième siècle. Que dis-je? Ici, ce n'est plus l'illusion : c'est le mirage. L'auteur ne va-t-il pas, en effet, jusqu'à se représenter le christianisme, à cette époque, comme beaucoup moins monothéiste que la religion de Mahomet! Ne se figure-t-il pas encore que si, lors de la conversion de l'Arabie à l'islamisme, « le reste du monde » se tournait vers le christianisme, c'est que « le reste du monde était moins puritain! » Le puritanisme des Arabes! dont la religion, avant Mahomet, était, sauf dans le groupe lié au judaïsme, le culte d'*Allah taâla*, pactisant avec des dieux subalternes, avec des déesses (*al Ilahât*), avec le sabéisme[1], emprunté aux vieilles idolâtries bactriennes! Le purita-

[1] V. George Sale, *The Koran*, etc., p. 11.

nisme des Arabes! qui, dans le parvis de la Kaaba, reprochaient à Mahomet, par l'organe d'un chef de la tribu de Koreisch (cette tribu épicurienne à laquelle appartenait le fondateur), d'outrager les dieux de leurs ancêtres! Plaisant puritanisme, en vérité! Et c'est à propos de ce puritanisme de tribus idolâtriques, épicuriennes, que M. Renan, préludant à son discours d'ouverture, vient nous dire que « si l'Arabie n'avait trouvé dans ses instincts (monothéistes) des motifs de répulsion contre la divinité de Jésus-Christ, la Trinité, l'Incarnation, les expressions de *Fils* et de mère de Dieu, elle fût devenue chrétienne! »

J'ai prononcé le mot de mirage: j'ai eu tort. Le christianisme qui pouvait faire peur aux Arabes monothéistes et puritains, le septième siècle, en effet, en a eu sous leurs yeux le triste spectacle; et c'est ce christianisme déformé, contemporain de l'hégire, que M. Renan sans doute, par une confusion étrange, se plaît à invoquer. D'un côté, il veut montrer que le christianisme, au septième siècle, a été beaucoup moins monothéiste que l'islam; d'un autre, il craint qu'on ne rattache de trop près le monothéisme arabe à une influence chrétienne, alors que fait-il? il place devant le christianisme vrai le rideau qu'il avait placé précédemment devant la véritable origine du culte monothéiste; et alors son regard s'arrête complaisamment sur un christianisme de mauvais aloi qui donne à ses prétentions étranges une sanction imaginaire. Voilà cependant, que l'on ne s'y trompe pas, ce qui justifiera le professeur à ses propres yeux quand, expliquant à sa façon, dans la chaire d'hébreu du Collége de France, les origines et les causes de l'islam, il nous dira « que l'Arabie, au septième siècle, ne pouvait se décider à se faire chrétienne, » et que, « flottant entre le judaïsme et le christianisme, les superstitions indigènes et les souvenirs du vieux culte patriarcal, *choquée* des éléments *mythologiques* introduits dans le sein du christianisme, elle voulut revenir à la religion d'Abraham, » en fondant l'islamisme[1]. Il est commode de décerner ainsi la palme à l'islam et de reléguer la religion chrétienne, telle que l'a connue le septième siècle, au rang des cultes qui glissent en vieillissant sur la pente de l'idolâtrie. Cela est facile à un historien qui considère le christianisme, chez les Arabes, dans des sectes hérétiques, dont l'une, corrompant le grand culte de la Vierge Marie, le changeait en une adoration idolâtrique; dont l'autre, dans la grossière pensée de compléter la Trinité, faisait monter la mère de Dieu au rang des trois personnes divines; folies de sectaires, dont les extravagances coupables n'ont pas été complétement étrangères aux violentes attaques, aux invec-

[1] *Discours d'ouverture*, p. 24 et 25.

tives aveugles dirigées par le Coran contre le dogme de la Trinité[1].

Au reste, il n'est pas un historien impartial et sérieux de l'islamisme qui ne soit porté à dire, comme nous, que les éléments de succès sur lesquels a compté le fondateur, furent bien moins les prétendus instincts monothéistes et le puritanisme religieux des Arabes, que leurs habitudes guerrières, leurs goûts chevaleresques et leurs mœurs efféminées. « L'amour et les batailles, c'est tout ce que chantent leurs anciens poëtes, » dit M. Ampère. L'amour et les batailles, voilà le double levier qui soulèvera l'Arabie frémissante et fera acclamer Mahomet, — l'homme de l'amour, l'homme de la guerre, par complexion, à la façon terrible de l'Arabe, c'est-à-dire à la façon du volcan et de la tempête.

Voici deux historiens de l'islam : l'un place dans la bouche de Mahomet des paroles comme celles-ci : « Vous aimez la guerre, les femmes et le pillage; eh bien! guerroyez au nom de mon Dieu, et les belles captives et les trésors de l'infidèle ne vous manqueront pas[2]; » l'autre ne prête au réformateur que des sermons monothéistes, où, pour donner pleine satisfaction au puritanisme de ses auditeurs délicats, il promet de faire refleurir la religion patriarcale : — lequel des deux historiens est le plus près de la vérité historique? M. Renan seul, en faveur de son système, pourrait dire que c'est le dernier. Il croit voir pénétrer l'islamisme en Arabie par la porte étroite d'un austère monothéisme, tandis que l'histoire impartiale nous le montre, en réalité, qui s'élance dans les mœurs arabes par la porte large et riante des passions innocentées et libres dans leur essor; et, selon lui, « jamais l'idéal du monothéisme sémitique n'a été plus complétement atteint » que dans le culte musulman! Cette assertion, jetée là comme tant d'autres, nous amène à rechercher la véritable pensée de M. Renan sur ce qu'il appelle le monothéisme sémitique, et la valeur religieuse et philosophique qu'il reconnaît au dogme sublime de l'unité de Dieu.

VII

Ici encore, et plus qu'ailleurs peut-être, la pensée du professeur d'hébreu flotte indécise dans un nuage de propositions contradic-

[1] V. *The Koran with explanatory notes*, by Georges Sale, dans le *Preliminary discourse*, sect. II, p. 24 et 25.

[2] J. J. Ampère, *Histoire des lois par les mœurs*.

toires; ce qui la rend peu facile à saisir du premier coup. Mais, avec quelque attention, on finit par la voir se dégager du nuage et se montrer clairement alors telle qu'elle est, c'est-à-dire dans toute sa prodigieuse indigence. Nous allons nous en convaincre. Le monothéisme sémitique n'aurait été d'abord, dans la théorie de M. Renan, qu'une sorte de monothéisme à l'état d'embryon. L'histoire de Jacob surtout montre à l'écrivain « les traces d'une certaine fluctuation et l'idée de la Divinité confinant parfois à celle de puissances mystérieuses et inconnues. » Selon lui, le dogme de l'unité divine était loin alors de jeter un grand éclat, et ce ne sera que beaucoup plus tard, dit-il, vers l'époque des prophètes et mieux encore de Josias, que le monothéisme atteindra chez les Hébreux toute sa sévère pureté [1]. Mais M. Renan a dit lui-même ailleurs, grâce à Dieu, que « la race sémitique, guidée par ses vues fermes et sûres, dégagea tout d'abord la divinité de ses voiles, et sans réflexion ni raisonnement, atteignit la forme religieuse la plus épurée que l'humanité ait connue. » Rien ne l'étonnerait, au reste, dans ces fluctuations, car, « dans les religions dont l'essence, comme cela a lieu, dit-il, dans le judaïsme, est plutôt *négative* que positive, il y a toujours beaucoup de différence d'individu à individu. » Et puis, aux yeux du critique, une des raisons du monothéisme des Sémites nomades, c'est qu'il « est surtout accomodé à leurs besoins » comme « culte simple. » Alors, en effet, pourquoi s'étonner de voir l'idolâtrie s'infiltrer dans leur religion naissante, du moment que cela ne surcharge pas trop le culte? Tant que la vie des Sémites sera celle d'un douar arabe, le culte s'ouvrira naturellement à tout symbole idolâtrique assez peu compliqué pour être facilement enlevé par la tribu nomade avec le douar. Rien de plus explicable alors que la présence des *Théraphim* entre les mains des Sémites monothéistes. Ce sont, en effet, des idoles domestiques que l'homme du désert peut aisément enfermer dans le bât de son chameau.

Mais ce monothéisme mélangé « de scories plus ou moins grossières » et de « beaucoup de superstitions empreintes de fétichisme, » est-ce bien là cette part que les peuples sémitiques apporteront un jour à l'histoire de la civilisation? Est-ce là le bienfait religieux dont leur race privilégiée a reçu « la mission providentielle [2] » de doter l'humanité? Non, nous répondra évidemment l'historien du monothéisme, et l'idée de l'unité divine que la race sémitique a trouvée dans ses *instincts* doit subir encore bien d'autres éclipses avant de s'irradier enfin sur le monde. Ainsi le veut la théorie de M. Renan.

Considérez plutôt le monothéisme « au temps des Juges en parti-

[1] *Études d'hist. relig.*, p. 85.
[2] *De la part des peuples sémitiques dans la civilisation*, p. 21.

culier, » nous dira l'écrivain. Alors « Jéhovah n'était évidemment conçu que comme le dieu national d'Israël [1]. » Telle est la seconde forme que le monothéisme sémitique aura eu à revêtir, selon lui, avant de s'élancer à la conquête de l'esprit humain. L'hypothèse d'un Jéhovah national, M. Renan l'exhume d'une exégèse vieillie, sans se demander assez, peut-être, sur quelles bases historiques l'Allemagne l'avait posée.

L'époque des Juges fut marquée, nous le savons, par une longue série de crises désastreuses. Sans cesse assailli par le flot toujours croissant des idolâtries voisines, Israël avait beau s'abriter derrière la loi de Moïse, malgré ce rempart, il eut alors à déplorer de nombreuses défections. C'était l'époque des mariages mixtes, condamnés également et par la lettre et par l'esprit du code mosaïque. Les mariages avec les enfants du paganisme amenaient souvent les enfants d'Israël aux pieds de Baal, d'Astarté [2], des idoles de Syrie, de Sidon et de Moab [3]. Voilà l'histoire du peuple d'Israël entre la mort de Josué et l'avénement de Samuel. Durant cette calamiteuse période de près de quatre cents ans, je vois le Jéhovah abandonné par les enfants d'Israël qui se font les enfants d'Ammon et des Philistins; mais je ne vois pas le Jéhovah national, dans le sens où veut l'entendre une critique arbitraire. Défendre la nationalité des Israélites, faire refleurir la religion mosaïque trop souvent méconnue, telle est la double mission des Juges. Ils ont maintenu l'unité nationale, qui, sans leurs vigoureux efforts, allait s'effacer parmi les vainqueurs de Chanaan; ils ont marqué chaque période de paix et de liberté par une rénovation religieuse dont le souffle fécond a contribué pour sa part au développement de la semence divine, la révélation mosaïque, dans ce sol ingrat d'Israël. Autre chose est la lenteur du progrès religieux dans des têtes endurcies (*dura cervice*), autre chose la déformation du dogme fondamental que les Hébreux avaient la mission providentielle (nous prenons le mot dans un sens moins vague que celui où l'emploie M. Renan) de conserver et de léguer aux autres nations. Sans doute, le Dieu de la Bible est un Dieu national, aussi bien à l'époque des Juges qu'aux autres époques, en ce sens que Jéhovah protége d'une manière toute spéciale la race d'Abraham, pour en faire l'instrument de ses desseins sur le monde. Mais, en même temps, Jéhovah est le Dieu unique, le Dieu qui vit seul dans l'éternité. C'est le grand solitaire; c'est le Dieu devant lequel les dieux étrangers ne sont que de vains simulacres.

Évidemment l'illusion de M. Renan, ici, a pour cause le spectacle

[1] *Nouvelles considérations*. J. A., t. XIII, p. 226.
[2] *Juges*, III, 7.
[3] *Ibid.*, X, 6.

admirable que nous offre la prodigieuse activité déployée, à l'époque tumultueuse des Juges, au sommet de la société hébraïque, pour la conservation et le développement de l'esprit national; activité merveilleuse dont les Machabées pourraient seuls nous donner une juste idée. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle hypothèse du professeur d'hébreu, si dénuée de fondement historique, nous aidera à comprendre mieux encore sur quelle base étroite il place la notion du monothéisme des Hébreux.

VIII

En effet, de l'idée d'un dieu national à l'idée de l'unité divine estimée numériquement, il n'y a qu'un pas, car le dieu ainsi localisé, dont l'action se renferme sous le ciel d'une nation privilégiée, s'il représente le monothéisme par quelque côté, c'est parce qu'en lui l'unité se trouverait associée à l'idée de la Divinité. Or, si nous saisissons bien l'idée que M. Renan se fait du monothéisme hébreu, considérée du moins à certaines époques de son histoire, cette idée se résumerait surtout dans une question arithmétique. Le monothéisme sémitique, selon cette vaine théorie, c'est la religion où, à l'idée de la Divinité, viendrait s'associer, en la circonscrivant, l'idée du nombre *un*. Cette conception du dogme sublime de l'unité de Dieu, tel que les Hébreux l'ont toujours connu, est étrange, il est vrai; elle a contre elle l'histoire et la philosophie; mais elle est en harmonie avec les vues générales de l'auteur sur la valeur intellectuelle et philosophique de la race des Sémites en général, qui, à ses yeux, est arrivée au monothéisme, non-seulement par « les instincts essentiels, » dont nous nous sommes occupés plus haut, mais encore par les exigences « de son esprit étroit, sec et dénué de toute flexibilité[1]. » Que dis-je? c'est surtout parce qu'il y aurait eu chez les peuples sémitiques cette étroitesse, cette sécheresse d'esprit, ce dénûment de toute sorte, que « nous leur devons la religion, » le service capital qu'ils ont rendu au monde et à leur « mission providentielle[2]. »

En constatant une semblable théorie, j'éprouve, je l'avoue, un profond sentiment de crainte. J'ai peur d'avoir, aux yeux de quelques-uns, l'air de mettre à la charge de l'écrivain des idées qui ne devraient leur caractère d'étrangeté singulière qu'à une critique mal éclairée ou

[1] *Nouvelles considérations*, J. A., t. XIII, p. 423.
[2] *Discours d'ouverture*, p. 21.

mal disposée. Ici cependant ce ne sont pas les preuves éclatantes qui font défaut. M. Renan, comme pour montrer la légitimité de nos appréciations, ne nous dit-il pas lui-même : « Au fond, si l'on sait bien comprendre les observations qui précèdent (où il est question de l'esprit étroit, sec et inflexible de la race sémitique), on verra qu'au-dessus de ce que j'appelle l'instinct monothéiste, il y a un principe plus général dont cet instinct n'est qu'une application, c'est le manque de fécondité dans l'imagination et le langage[1] » ? C'est à cet ordre d'idées singulières que l'on doit rattacher ce que dit ailleurs l'écrivain, à savoir que « la conservation du monothéisme ne demandait *ni étendue, ni variété d'esprit*. Ainsi, pour tout dire, tandis que dans l'esprit des antiques Aryens toutes les puissances de la nature deviennent personnelles, agissantes, libres, adorables, si, aux yeux des Sémites, au contraire, la nature est l'ouvrage d'un maître souverain, c'est, dans la théorie de M. Renan, le résultat nécessaire d'un esprit étroit, sec et dénué de flexibilité ! Tandis que toutes les mythologies de la race indo-européenne représentent la pluie comme le fruit des embrassements du ciel et de la terre, si, dans le poëme de Job, au contraire, c'est Dieu qui « charge la nue de vapeurs humides, » et qui « chasse devant lui le nuage qui porte la foudre[2], » c'est, selon la théorie de M. Renan, « le manque de fécondité dans l'imagination et le langage des Hébreux » qui l'explique ! Les premiers adorateurs de la nature appelaient les lumières du ciel « leurs êtres brillants[3]; » et, entre ces êtres, l'aurore leur apparaissait comme un être bon, « éveillant chaque matin les enfants des hommes, portant en elle une âme ouverte à la sympathie; » ce qui faisait dire aux Aryens des temps védiques : « Notre antique amie, l'Aurore, viendra-t-elle[4] ? » Le poëme de Job, au contraire, montre Dieu commandant au matin, enseignant sa place à l'aurore, arrêtant par sa lumière « le bras déjà levé pour le crime. » Il faut attribuer la cause de cette différence essentielle, d'après le système du savant professeur de langue hébraïque, savez-vous à quoi ? est-ce au grand dogme monothéiste qui rayonne à toutes les pages du poëme sacré ? Nullement : cette différence profonde entre le Véda et la Bible tient à ce que « les racines sémitiques sont sèches, inorganiques, absolument impropres à donner naissance à une mythologie[5], » au lieu que l'idiome védique est d'une admirable flexibilité et se trouve merveilleusement organisé pour exprimer, dans toute son

[1] *Nouvelles considérations*, J. A., t. XIII, p. 426.
[2] *Job*, XXXVII.
[3] En sanscrit : *deva*. Le mot a aussi la signification de « céleste, » comme adjectif, et celle de « Dieu, » comme substantif.
[4] Max Müller. *Essai de mythologie comparée*, p. 74.
[5] *Études d'hist. relig.*, p. 106.

expansion et sous toutes ses formes, le culte exubérant de la nature!

Si les racines de la langue dans laquelle a été composée, par exemple, le poëme de Job, sont aussi sèches, aussi inorganiques que le dit le traducteur de ce livre sublime, et si, d'un autre côté, c'est uniquement à cela que le divin poëte doit de n'avoir pas sa place parmi les chantres de la mythologie, il ne faut pas trop se plaindre de la sécheresse et des autres caractères d'infériorité que le nouveau professeur du Collége de France a cru découvrir dans les racines hébraïques [1].

Ce n'est pas tout, et le lecteur le sait déjà. Si, pour maintenir le culte du vrai Dieu dans la nation juive, il n'a fallu que des hommes comme Moïse, Samuel, Élie, Isaïe, Jérémie et tant d'autres, c'est, pense M. Renan, que « la conservation du monothéisme ne demandait ni étendue, ni variété d'esprit, mais une inflexible ténacité. »

Il fallait à l'auteur qui professe une telle opinion un singulier parti pris de rabaisser la grande mission conservatrice dont nous parlons. Eh quoi! tout ce que des hommes comme les grands conducteurs providentiels d'Israël ont dû déployer de sublime énergie, de génie politique, à ne prendre l'histoire sacrée que par son côté humain, tout cela, vous le réduisez à une inflexible ténacité! Moïse n'a été qu'un homme tenace! Dans Samuel il n'y a d'admirable que sa ténacité! C'est la ténacité qui fait seule le caractère d'un Élie, d'un Isaïe, dans le rôle conservateur que de tels hommes ont rempli au sein d'Israël! Affirmer de telles antithèses dans le domaine du sémitisme, où jamais elles ne s'étaient posées encore, c'était, selon nous, se préparer d'une façon singulière à la mission que M. Renan a toujours donnée pour but, nous dit-il, à sa carrière scientifique. Quel étrange prélude à l'enseignement public par lequel il se propose hautement « de contribuer selon ses forces à relever les études sémitiques anciennes de l'abaissement où elles sont, pense-t-il, restées en France » depuis deux siècles! Quel présage significatif à offrir à ceux qui compteraient trop sur le concours de M. Renan pour la réparation de ce « grand arriéré de deux siècles! »

Et puis, que veut dire le savant professeur du Collége de France quand il nous montre ce peu de variété d'esprit qu'il remarque dans les hommes qui ont laissé leur trace lumineuse dans l'histoire du

[1] Cette distinction entre les langues naturalistes et les langues anti-naturalistes court grand risque de donner lieu à des applications purement arbitraires. Est-ce que l'admirable idiome des Védas, dont chaque mot est si remarquable par sa souplesse et son élasticité, ne nous offre pas de nombreuses expressions analogues à celles de la langue biblique? Quand on entend le sanscrit védique parler du Dieu libéral « qui a la foudre dans sa droite, et qu'entourent les vents de la pluie, » ne ne se reporte-t-on pas, par la pensée, aux images les plus familières au grand idiome de Job? — Voyez l'*Étude sur l'idiome des Védas*, de M. Ad. Regnier, ce beau travail auquel j'ai emprunté la traduction des lignes précédentes, p. 145.

peuple d'Israel? Non, je l'accorde, ce n'est point la Judée, c'est la Grèce qui, pour me servir du langage de M. Renan, vit éclore pour la première fois « la chrysalide » de la science proprement dite, de la philosophie spéculative, de la pensée pure, de la politique et de la guerre. Ce n'est pas non plus Israël, c'est la Grèce qui a eu le privilége d'abriter le berceau de Phidias et d'entendre la grande parole de Démosthènes. Mais cela prouve-t-il ce peu de variété d'esprit que M. Renan est le premier à constater dans un peuple qui se distinguait, même aux yeux de ses ennemis, par la richesse des dons de l'esprit; dans un peuple où se sont abattues toutes les passions du cœur humain, bonnes et mauvaises; dans un peuple dont l'histoire admirable peut offrir aux regards de la psychologie impartiale et pénétrante des tendances intellectuelles, des facultés morales aussi variées, aussi diverses que celles auxquelles se rattachent des noms tels que ceux-ci : Abraham, Joseph, Moïse, Josué, Jephté, Samson, Samuel, David (ce *condottiere*, selon M. Renan; mais le *condottiere* est un esprit déjà assez original; l'histoire contemporaine pourrait le prouver), Salomon, Élie et Achab, Isaïe et Ézéchias? Ces hommes, à eux seuls, selon la remarque fort juste du docteur Haneberg ne représentent-ils pas déjà l'esprit humain presque sous toutes ses faces? Et si l'on écoute l'hymne guerrier de Débora, pour prêter l'oreille ensuite aux chants d'amour du Cantique des Cantiques; si l'on ouvre certains livres de Moïse, pour se reporter au poëme de Job, n'est-on pas douloureusement heurté dans sa foi historique, à entendre un candidat à la chaire fondée au Collége de France pour favoriser le progrès de la vraie critique sacrée, nous parler de la sécheresse, du peu de flexibilité, du *peu de variété* de l'esprit hébreu? Il serait facile de le montrer, c'est cette manière étroite, antihistorique, de considérer les dons supérieurs départis au peuple d'Israël, et qui, en dehors de la révélation dont l'arche sainte avait été confiée à ses mains, en feraient encore une grande nation, qui se retrouvera dans tous les jugements de l'auteur sur le judaïsme. Voyez, par exemple, dans son discours d'ouverture, à propos de la philosophie hébraïque. Ah! je plaindrais l'intelligent auditoire du nouveau professeur si, sur les paroles du maître, il pouvait admettre que les retours mélancoliques, la contemplation de l'inanité des choses, de la fugacité de la vie, n'ont pas eu leur retentissement divin dans la philosophie de l'Ecclésiaste avant d'avoir agité toutes les fibres de la conscience moderne. Sans doute l'éternelle école à cet égard, c'est l'âme de chacun. Mais notre siècle, quand il épure et sanctifie sa mélancolie profonde, n'a-t-il pas le regard fixé vers le chantre sublime de la Vanité des vanités, le plus mélancolique des poëtes?

Ce n'est pas l'âme mélancolique du siècle de Chateaubriand, de

Gœthe, de Byron, qui restera froide devant la haute et mystérieuse portée de cette interrogation, où le nouveau professeur du Collége de France, à force de préjugés, n'a su voir que l'abdication et la condamnation de la science! — « Que revient-il à l'homme de tout le travail qui le fatigue sous le soleil? » Ce n'est pas M. Renan lui-même, bien qu'il fasse, quelque part, avec la fine ironie de Philinte, « un peu grâce à la nature humaine[1], » qui manquerait de trouver dans son âme élevée et délicate un écho à la parole du satirique divin, quand, au risque d'envelopper l'humanité tout entière dans un linceul de folie, il nous crie : « Les insensés, les fous, leur nombre est infini[2]. » Tous à l'envi nous répétons le mot fameux qui eût dû éclairer et convertir Alceste à une philosophie plus indulgente :

> Je prends tout doucement les hommes comme ils sont;
> J'accoutume mon âme à souffrir ce qu'ils font.

Mais il n'en reste pas moins, au fond de je ne sais quel repli caché de notre âme, un grain de misanthropie vivace, dont l'Évangile, de plus haut encore que la philosophie, nous ordonne d'arrêter l'éclosion dans son germe. L'Ecclésiaste, le divin misanthrope, mais qui ne flagelle la folie humaine que pour rendre les fous à la sagesse, n'est donc en aucune façon, ni en philosophie, ni dans la science, le retardataire, le réactionnaire que voulait nous montrer, il y a quelques mois, du haut de la chaire impériale, le nouveau professeur de philologie hébraïque. En parlant, devant la jeunesse française, de l'Ecclésiaste comme d'un savant ou d'un philosophe qui abdique, l'écrivain résumait les idées qu'il avait déjà cherché ailleurs à faire prévaloir en prétendant que l'Ecclésiaste était loin de se douter, de son temps, de « tout ce que savent ou devraient savoir l'Académie des sciences et l'Académie des inscriptions[3]. » Mais laissons M. Renan fermer ainsi, devant le sublime savant du *Koheleth*, les portes de l'Institut. N'a-t-il pas eu l'insigne privilége, lui, de les voir s'ouvrir devant ses mérites encore dans leur première fleur? C'est, d'ailleurs, un parti pris chez le nouvel exégète de regarder la philosophie hébraïque, ainsi que le monothéisme mosaïque lui-même, comme le fruit indigent d'une société fondée sur une nature étroite, sèche, sans flexibilité, sans variété, quoiqu'elle ait porté dans ses entrailles des hommes comme Moïse et les successeurs providentiels du grand législateur; quoique, au seuil des temps nouveaux, elle ait vu sortir de son sein le divin Sémite appelé Jésus!

[1] *Le Misanthrope*. (Acte I, scène II.)
[2] *L'Ecclés*. chap. I.
[3] *Études d'hist. rel.*, p. 331, 332.

IX

M. Renan a-t-il enfin atteint son but? A-t-il assez rabaissé le grand fait divin du mosaïsme par son inconcevable théorie des instincts sémitiques, créateurs du monothéisme; par sa conception d'un Jéhovah national empruntée à l'exégèse germanique; par sa manière systématique de présenter la conservation et la transmission du dogme sublime de l'unité divine? Pas encore. La tâche ingrate qui devait être le prélude de son enseignement public et de sa solennelle prise de possession des études sémitiques ne sera accomplie que quand il nous aura appris « que le monothéisme est en réalité le fruit d'une race qui a *peu de besoins religieux*[1]; » que quand il nous aura persuadé que le monothéisme, regardé d'ordinaire comme le point culminant où, dans son vol le plus puissant et le plus sublime, s'est élevé le génie philosophique de l'antiquité, n'est, en définitive, que le MINIMUM de religion[2]. Voilà comment se développe, sans rencontrer de limite, la dépréciation du dogme unitaire sous la critique dissolvante d'un homme qui devait être investi de la mission officielle d'expliquer et de discuter les textes sacrés où se lit la grande doctrine monothéiste!

Heureusement M. Renan mène de front ici deux systèmes contradictoires. Le second est le correctif formel et direct du premier. Dans le premier système, M. Renan prétend « que le monothéisme est en réalité le fruit d'*une race qui a peu de besoins religieux.* » Dans le second : « Mais cette race, dit-il, portait en elle une activité religieuse vraiment extraordinaire[3]. » Quelle race merveilleuse! Peu de besoins religieux, et, nonobstant, une activité religieuse dont s'étonne M. Renan lui-même! Dans le premier système encore, le monothéisme est le *minimum* de religion. Il se réduit à une question d'unité; c'est le singulier, au lieu du pluriel, associé à l'idée de la Divinité. Dans la seconde théorie, loin d'être une pure affaire de chiffre, le monothéisme est la *religion absolue*[4]. C'est la vie, la lumière, l'éternel fondement du « centre fécond où l'humanité devait

[1] *Nouvelles considérations*, J. A., t. XIII, p. 253.
[2] *Ibid.*
[3] *Discours d'ouverture*, p. 22.
[4] *Ibid.*, p. 23.

pendant des siècles rapporter ses joies, ses espérances, ses consolations, ses motifs de bien faire. » Le monothéisme, loin d'être, dans la seconde pensée de M. Renan, le *minimum* de religion, me paraît être le point capital de la religion éternelle, de la religion de l'esprit, de la religion absolue, du centre fécond dont parle le professeur du Collége de France. Me serais-je trompé? M. Renan, pour expliquer cette religion qu'il proclame si haut, mais dont il voile la divine auréole, a-t-il besoin d'un Dieu personnel et vivant; ne peut-il point se passer, lui aussi, de « cette hypothèse? » C'est là la question. Et, à vrai dire, quand j'entends l'écrivain affirmer que « l'immense service » rendu au monde par la race sémitique, conservatrice et propagatrice du grand dogme unitaire, est, en définitive, un service *tout négatif*[1], je crains bien qu'elle ne soit résolue, cette question capitale, dans le sens le plus sinistre par la métaphysique de l'auteur.

Mais qui donc saura la définir, cette métaphysique sans lumière? Qui donc pourra dire le véritable nom de cette vierge folle dont la lampe s'est éteinte au souffle malsain de la pire philosophie allemande? Elle ne s'appelle pas le déisme, car elle veut être avant tout scientifique. Or le déisme, qui a, dit M. Renan, « la prétention d'être scientifique, ne l'est pas plus que la religion; c'est une mythologie abstraite, mais c'est une mythologie[2]. » Elle n'est pas le panthéisme, car l'auteur nous dit qu'il a peu de sympathie pour cette doctrine-là. Est-elle l'athéisme, comme le suppose un éminent publiciste[3], qui vient de la juger sur la dernière brochure de l'auteur? C'est aussi la pensée d'un autre publiciste[4], si nous en jugeons par la réponse que lui adresse M. Renan, et où il dit : « Vous croyez qu'une telle doctrine (celle où le professeur d'hébreu ne reconnaît pas « d'être supérieur à l'homme » intervenant dans la marche de l'humanité) est synonyme d'athéisme. Ici, je proteste vivement[5]. » D'un autre côté, j'ouvre une Revue de critique religieuse publiée en Angleterre, qui consacrait, il y a deux mois, un article aux travaux de M. Renan[6]. Or voici comment s'exprime cet article sur la métaphysique de l'écrivain : « M. Renan, y est-il dit, professe une profonde croyance à l'existence de Dieu. Il est vrai que ses expressions à ce sujet sont un peu vagues; nous préférons citer ici ses propres paroles. » La citation est tirée de l'*Essai sur Feuerbach;* c'est là que M. Renan dit

[1] *Nouvelles considérations,* J. A., t. XIII, p. 432.

[2] *De l'avenir religieux des sociétés modernes. Revue des Deux-Mondes,* 15 octobre 1860.

[3] M. Laurentie. Voyez l'*Athéisme scientifique.*

[4] M. Guéroult.

[5] Voyez les citations de M. Laurentie, dans l'*Athéisme scientifique,* p. 19.

[6] *The Journal of sacred litterature and biblical record.* London.

que, « sous une forme ou sous une autre, Dieu sera toujours... la catégorie de l'idéal. » Plus loin, à propos de la doctrine de l'auteur français sur la vie future et l'immortalité de l'âme, le critique anglais avoue qu'il n'est certain en aucune façon de comprendre le sens de ces belles phrases[1]. Comme on le voit, il est difficile de saisir dans sa vraie physionomie la métaphysique du nouveau professeur. Elle se refuse à toute dénomination comme à toute analyse. Elle a déconcerté la critique française. En Angleterre, on n'a pas réussi non plus à la définir. Cela tient surtout à deux choses, selon nous : d'abord à son caractère indécis, fuyant. On dirait Galatée se cachant derrière les saules, mais sans avoir eu le désir d'être aperçue. Cela tient en second lieu à l'amour de M. Renan pour la contradiction. Cet amour, il l'a au plus haut degré, non-seulement comme critique sémitiste, comme philologue, mais aussi comme philosophe, comme théoricien en matières religieuses. N'est-ce pas lui qui a dit « que la contradiction en de pareilles matières est le signe de la vérité[2]? »

D'après ce principe bizarre, la théorie de l'auteur sur le christianisme historique doit être posée sur des bases non moins solides que ses idées métaphysiques, car elle offre, elle aussi, aux regards de tous, le même signe de vérité : la contradiction. Mais il n'entre nullement dans le plan de ce travail de discuter la christologie du nouveau professeur de langue hébraïque. Il vaut mieux, d'ailleurs, en remettre l'examen à l'apparition de l'étude spéciale préparée, nous dit-on, par le critique, sur cette matière capitale. Nous ferons seulement observer à l'auteur du *Discours d'ouverture* que, dans la bouche, comme dans les écrits d'un homme investi de sa dignité professorale, on ne devrait jamais rencontrer l'indépendance de la critique, qu'on exalte sans cesse, confondue avec l'irrévérence et le persiflage. Que le professeur nie publiquement, sans avoir été obligé de le faire, de la prétentieuse façon que nous avons dite en commençant, nous n'avons ici qu'à le déplorer. Mais, dans cette vénérable chaire, au pied de laquelle nous allions, nous, épeler avec respect les textes sacrés sous la savante et grave direction de M. Étienne Quatremère, convient-il, lors même que l'on voudrait avant tout faire une démonstration antichrétienne et briser ce que l'on a adoré; convient-il de s'exprimer sur Jésus dans les termes que le nouveau titulaire avait choisis et qui ont été, je le répète, la seule originalité de cette négation bruyante? Que l'on se fasse l'écho sonore et public de négations vieilles comme le christianisme, et qui sont loin d'avoir rendu illustres tous ceux qui les

[1] « We are by no means sure that we comprehend the meaning of these fine phrases. » P. 26.

[2] *Études sur le poëme de Job*, p. 47.

ont formulées, c'est fort regrettable assurément. Mais il n'y a rien là qui m'étonne. Seulement, quand un professeur aussi haut placé que le titulaire de la chaire d'hébreu veut se donner la triste satisfaction de profiter d'une tribune philologique pour protester contre le dogme adoré au moins par quelques-uns de ses auditeurs, il devrait le faire sans tant de fracas irrévérencieux, et, surtout, sans travestir celui dont il brave les rayons divins en une sorte de rêveur mystique. J'ai prononcé, tout à l'heure, le mot de persiflage. Voyez si ce n'est pas le persiflage qui fait surtout les frais de la thèse de l'écrivain sur le miracle, dans ses *Explications* à ses savants collègues, où le miracle n'est plus qu'une démonstration arbitraire de puissance de la part d'une divinité capricieuse!

Quoi qu'il en soit, nous croirons M. Renan sur parole, quand il nous dit que ceux-là ne le connaissent guère qui pensent qu'il veut diminuer la *somme de religion* qui reste encore en ce monde. Nous avons, nous-même, rencontré l'écrivain à une époque où il adorait un autre Dieu que la catégorie de l'idéal. Cela nous suffirait au besoin pour repousser la pensée qu'il rêverait aujourd'hui, après de longues années de méditation sérieuse, l'œuvre funeste de venir détruire le foyer de chaleur qui vit encore au cœur de notre société, cependant déjà si froide, si glaciale, à ses sommets intellectuels, en face de la vérité religieuse! Mais, je suis bien forcé de le dire, sa philosophie religieuse, si l'on peut donner ce nom à des doctrines flottantes qui, systématiquement, se contentent toujours de la « nuance » et de « l'à peu près, » ne portera jamais la lumière dans une âme qui la cherche. Elle ne portera jamais, non plus, l'espérance, la consolation dans un cœur où vit le besoin d'espérer et d'être consolé. Peut-être même a-t-on trouvé le véritable mot de la religion que nous offrent la plupart des publications philosophiques de l'écrivain, quand on l'a appelée « une sorte d'incrédulité dévote, un mysticisme athée[1]. »

En tout cas, et je ne le dis pas pour renvoyer dérisoirement le mot à celui qui, dans un moment d'oubli, en a fait la singulière application mentionnée plus haut, la religion qui sort des pages philosophiques de M. Renan ne sera jamais aux yeux de personne que le *minimum* de religion le plus effacé; et ce que le docteur Steinthal a dit des travaux sémitiques de l'auteur, nous le dirons, sans crainte de nous tromper, de ses aperçus de philosophie religieuse : c'est du dogmatisme pur sous une apparence scientifique; ce sont des idées stériles, des théories où manque le germe fécond qui est le premier signe d'une saine doctrine. Cela ne nous empêchera pas de conserver un espoir. M. Renan, dans une épreuve cruelle dont il nous parle lui-même,

[1] M. Laurentie, *l'Athéisme scientifique.*

a rapporté, nous dit-il, du seuil de l'infini une foi plus vive que jamais dans la réalité supérieure d'un monde qui est, tandis que le nôtre paraît être. La foi religieuse qui peut grandir ainsi au contact de la mort, à l'aspect douloureux d'une tombe chère, sous l'étreinte des regrets amers, n'est-elle pas destinée à grandir encore, à grandir toujours!

L'abbé Auguste Deschamps.

LES

RACES ET LES LANGUES

DE L'AFRIQUE

ET

L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

Sammlung und Bearbeitung central-afrikanischer Vocabularien, von Heinrich Barth, in-4°, Gotha, 1862, chez Justus Perthes (édition allemande et anglaise); — *Neger, Negerstaaten*, brochure par le même.

Il est sur notre globe des régions que les pieds de l'homme n'ont pas encore foulées, dont sa voix n'a jamais troublé l'éternel silence. Il en est d'autres où, à des époques ignorées, la race humaine envoya ses premières colonies et dont elle semble avoir depuis perdu la trace et parfois même le souvenir. Roi de la terre, l'homme a pris possession de son empire; et, à peine était-il né, que déjà il aspirait à sortir de la région natale et à s'en aller, loin de son berceau, explorer des contrées nouvelles, future patrie de ses enfants. Le cours des âges brisa la chaîne des traditions de la grande famille : certaines de ses branches pénétrant jusqu'aux extrémités de la commune demeure, comme des sentinelles perdues, vécurent de longs siècles isolées et oubliées. Un jour, quelque voyageur s'aventurant plus loin que ses devanciers, découvre les exilés, et voit avec étonnement des pays qu'il supposait déserts, habités par des frères inconnus. Telle fut l'Amérique; telle est encore l'Afrique. Ainsi, l'homme retrouve l'homme, la famille se reconstitue peu à peu et rentre en possession d'elle-même. Ses membres, si prodigieusement divers au physique et au moral, sont encore fort

loin, il est vrai, d'offrir le consolant tableau de la concorde et de l'union. Parmi même les plus civilisés de ces frères, que d'Étéocles et de Polynices ! Plus que toute autre branche de la race d'Adam, l'africaine présente le triste aspect de la discorde et de la haine. Que de sang a bu le sable de ses déserts ! Une moitié de ces frères ennemis est pour l'autre un bétail qui se vend et s'achète. Il en sera ainsi jusqu'au jour, encore lointain, où la lumière du christianisme aura pénétré au sein de ces ombres épaisses, que l'éclatant soleil africain est impuissant à dissiper.

Parmi les membres retrouvés de la famille humaine, il en est plus d'un qui s'est vu contester son titre de fils légitime du père commun. Le temps qui s'est écoulé depuis leur antique séparation a si profondément modifié la physionomie respective de plusieurs de ces frères, qu'ils refusent de se reconnaître et de s'embrasser. Certaines races africaines ont été surtout en butte à ces doutes et à ces dénégations. En présence d'un noir du Congo, à la face prognathe, au type bestial, ou d'un Bushman, au teint rougeâtre, aux membres disgracieux, le blanc, fier de la couleur de sa peau, de la régularité de ses traits et de l'harmonie de ses formes, s'est demandé s'il devait voir dans l'un et dans l'autre un frère, dégénéré il est vrai, mais légitime. Si nous nous en rapportons au témoignage de plusieurs de ses écrivains, en particulier d'Hésiode et d'Homère, les deux grands poëtes théologiens de la Grèce, l'antiquité semble avoir résolu la question de l'unité de notre espèce dans le sens négatif ; encore les anciens Grecs ne connurent-ils pas le type nègre proprement dit, non plus qu'une foule d'autres variétés humaines, qui sont venues depuis compliquer le problème.

De nos jours encore les avis sont partagés sur cette question, l'une des plus graves qu'il soit donné à l'homme de résoudre. Ici, comme en beaucoup d'autres points, la science combat la science ; et le jour qui verra l'accord et l'unité se faire dans ses opinions contradictoires paraît d'autant plus éloigné que trop souvent il lui arrive d'obéir, parfois à son insu, à des mobiles qui lui sont étrangers.

Nous ne pouvons prétendre étudier ici, en quelques pages, ce grand problème dans tous ses développements. Notre but est plus humble : tracer une esquisse rapide des principales races africaines, au double point de vue de l'anthropologie et de la linguistique, et essayer d'établir entre elles et les autres branches du règne humain, un rapprochement qui fasse ressortir la parenté originelle des unes et des autres, tel est notre dessein.

I

Lorsque l'on jette un premier regard sur l'Afrique, la multitude et la variété des peuples qui l'habitent ne présentent tout d'abord qu'un spectacle étrange et confus. Mais, à mesure que l'on étudie mieux les détails, le chaos se débrouille, la lumière se fait, et, si beaucoup de points restent encore obscurs, on entrevoit du moins des rapports, des relations qui, reliant entre elles la plupart de ces variétés ethniques, éclaircissent et simplifient un problème en apparence si compliqué.

L'espèce humaine forme une échelle continue de variétés et de races, sans qu'il soit possible de découvrir de l'une à l'autre une différence radicale et spécifique. Mieux que toute autre partie du monde, l'Afrique présente cette chaîne ininterrompue dans tout son développement, depuis l'Arabe sémite, l'un des anneaux les plus élevés, jusqu'au Hottentot, regardé comme appartenant au type le plus enlaidi et le plus inintelligent de l'espèce. Le Berbère sâh'rien, ou Touareg, se classe déjà à un échelon inférieur à celui qu'occupent le Berbère du nord et le Bédouin : sa tête s'allonge, sa peau brunit, ses membres s'étirent, sa bouche s'avance en saillie. Le Tibbou, regardé comme le frère consanguin du Touareg, descend encore d'un degré, et, par la teinte plus foncé de sa peau, forme l'anneau qui relie le Berbère au noir du Soudan. Le Poullo ou Fellani[1] du Takrour est déjà presque un nègre, quant à la couleur. La nuance s'accentue encore et devient de plus en plus bistrée en passant du Haoussaoua au Kanori, du Kanori au Mandingue, du Mandingue au Djoloff. Puis vient ensuite le noir du Congo, le type le plus pur de sa race. A mesure qu'il descend vers le sud, le type se dégrade encore, quant aux traits, sinon quant à la couleur, et devient le Bushman, le frère du Hottentot et son rival en laideur.

Ainsi semble procéder la nature : les graduations du type humain suivent, pour ainsi parler, les degrés de latitude. C'est une échelle comparable à celle que les anciens cosmographes grecs avaient imaginée pour figurer les variations du jour et de la nuit, avec cette différence toutefois que l'échelle des races humaines est beaucoup moins absolue et constante dans ses degrés que l'échelle climatérique. L'Amérique présente un phénomène analogue dans la longue série de ses

[1] *Poullo* signifie *jaune* ou *brun clair*. Dans le Kororofa, on les appelle par comparaison *Abati* (blancs).

races si variées : dans les Pecherais de la Terre de Feu, elle a comme l'Afrique du Sud, ses Hottentots et ses Bushmen.

Notre globe se partage en diverses zones atmosphériques et météorologiques, correspondant à autant de zones organiques et inorganiques. Chaque grande zone terrestre a sa faune et sa flore, en raison du milieu particulier qu'elle offre à l'évolution de la vie végétale et animale. L'homme seul, franchissant ces barrières, a bravé tous les milieux et s'est répandu sur toutes les zones : c'est par excellence l'espèce cosmopolite.

Cependant les types les plus parfaits correspondent en général aux climats tempérés ; c'est là que s'épanouissent les grandes civilisations. Né sous le soleil extra-tropical de la Mésopotamie, l'homme ne s'expose pas impunément aux feux de l'équateur et aux glaces du pôle. Les extrêmes de chaud et de froid, unis à d'autres causes modificatrices dont il sera question plus loin, tendent à conduire également aux extrêmes de dégradation typique. La distribution des races à la surface du globe manifeste cette loi. Si l'homme est le roi de la terre, si elle lui a été livrée afin qu'il la transforme par son génie et son activité, et qu'il en fasse son esclave, la terre, de son côté, influe puissamment sur l'homme par sa nature et ses accidents : l'esclave réagit sur le maître et se venge. Les révolutions géologiques ont préparé le théâtre sur lequel devait se jouer un jour le grand drame de la vie humaine. Par le relief, par la forme, par les décors différents qu'elles ont imprimés à chaque partie de la vaste scène, elles ont amené une influence souvent décisive sur la vie physique et morale des divers acteurs, sur l'éclat plus ou moins vif de leurs civilisations, sur la conduite enfin et sur le dénoûment de ces innombrables pièces secondaires, qui, comme autant d'épisodes, composent l'ensemble du drame humain.

Le pôle et l'équateur offrent le même spectacle de stagnation sociale : là, parce que la nature, âpre et avare de ses dons, repousse tout effort; ici, parce que, trop faible et trop prodigue, au contraire, elle ne présente à l'activité de l'homme aucun stimulant.

Les deux grands peuples qui ont illustré le passé de l'Afrique ont fleuri sous le soleil tempéré du nord. L'origine des Carthaginois est connue; il n'en est pas de même de celle des Égyptiens. Les monuments qu'ils nous ont laissés contredisent Hérodote et Aristote, qui les rattachent à la race noire. Il est vraisemblable qu'ils sont issus d'un croisement de la race éthiopienne et de la race sémitique, et peut-être même de la japhétique. L'histoire et l'anthropologie semblent accuser cette triple influence et assigner aux Égyptiens une origine complexe. La grande invasion des Aryâs, qui, pendant que leurs frères les Celtes, les Germains et les Scandinaves se préparaient à aller peu-

pler l'Occident, descendirent des plateaux de la Bactriane et de l'Oxus, berceau commun de la famille, et envahirent la grande péninsule hindoue, paraît avoir exercé une influence considérable sur la façon dont se peupla l'Afrique nord-orientale. A un premier fond, noir ou chamite, vinrent se superposer diverses tribus sémites, refoulées par ces Aryâs envahisseurs, et sans doute aussi des Indo-Aryâs venus à leur suite. En Égypte, comme partout, les castes, en effet, paraissent n'avoir été que le résultat de la superposition de diverses souches successives de conquérants, selon la juste remarque de M. Eusèbe de Salles. Les castes égyptiennes et les différentes invasions dont elles furent l'expression sociale se traduisent par des différences ethnologiques manifestes, que nous révèle l'étude des momies, des sculptures et des fresques. Certains monuments égyptiens nous offrent, entre autres types, la figure de guerriers au teint rose, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, au front droit, c'est-à-dire le pur type caucasique. Le grand spéos d'Ibsamboul [1], en particulier, cet incomparable monument ethnographique qui transportait Champollion d'un juste enthousiasme, et dont trente siècles passés n'ont pu effacer les couleurs, nous présente le même type avec ceux du nègre, du Mogol et de l'Égyptien au teint rouge brun. Les peintures des sarcophages reproduisent la même gamme de nuances, depuis le blanc rosé européen, jusqu'au jaune asiatique et au cuivré foncé africain, selon la position sociale des personnages.

Les naturalistes, en outre, reconnaissent au crâne égyptien proprement dit la plus grande conformité avec le caucasique. Morton fait du premier l'intermédiaire entre l'européen et le sémite, comme Lepsius voit dans la langue copte l'anneau qui relie la famille des idiomes sémitiques à celle des indo-européens : coïncidence fort digne d'attention et qui n'a peut-être pas été assez remarquée. Sur cent têtes de momies, tirées des sépultures de Memphis, de Thèbes et d'Abydos, et remontant aux plus anciennes périodes de l'histoire, le savant crâniologue américain a constaté que la plupart étaient conformes au type grec le plus pur.

Sans nous engager, à propos de ces faits remarquables, dans une discussion qui n'est ni de notre compétence ni de notre sujet, rappelons que quelques érudits ont vu dans les Hyk-Sos, ces *Pasteurs* conquérants dont la venue coupe en deux parts si distinctes l'histoire de l'ancienne Égypte, une horde de Scythes-Bactriens, frères ou ancêtres des Germains. Champollion, l'abbé Rosellini et notre savant et regretté Ch. Lenormant ont vu des étrangers représentés sur des peintures égyptiennes avec un teint blanc, des cheveux rous et des yeux bleus,

[1] Ou mieux *Abou-Simbel*, le *Père du froment*.

tous caractères qui appartiennent éminemment à la race scythique[1]. Japhet aurait ainsi coopéré, soit par les Indo-Aryâs, soit par les Hyk-Sos, soit par les uns et les autres tout ensemble, à la grande civilisation égyptienne, comme il a suscité la civilisation de l'Inde, puis celles de la Grèce et de Rome, comme il crée aujourd'hui les brillantes civilisations de l'Europe et de l'Amérique, comme il paraît devoir être encore le promoteur des civilisations futures ; c'est le grand initiateur. Lepsius pense que ce fut pendant les cinq cents ans de la domination des Hyk-Sos sur le Delta, que s'épanouit la civilisation éthiopienne sous le souffle des Égyptiens refoulés vers le sud : opinion ingénieuse qui expliquerait les antiques traditions, d'après lesquelles l'Éthiopie aurait été le berceau de la civilisation égyptienne. Les Égyptiens, en effet, après avoir chassé de leur pays les maîtres étrangers, ont dû ramener du Sud avec eux la civilisation qu'ils avaient cinq siècles auparavant, apportée du Nord à la presqu'île de Méroë. Ils laissaient cette dernière enrichie, par leur long exil, de magnifiques monuments, dont plusieurs sans doute restent encore à découvrir[2]. Il ne rentre pas dans notre cadre de discuter la chronologie de ces divers événements. D'ailleurs un savant illustre, si compétent en semblable matière par l'universalité de ses connaissances, et dont la voix si longtemps écoutée s'est éteinte récemment, M. Biot, a dit que la critique moderne n'était en mesure d'assigner *aucune date absolue* aux fragments incomplets de l'histoire des rois d'Égypte par Manéthon[3]. Un semblable jugement prononcé par une autorité si haute doit engager à la circonspection, et sape par la base certains systèmes chronologiques où les siècles s'accumulent avec une prodigalité qui pourrait bien n'être pas complétement désintéressée, et dont la vraie science aurait peut-être le droit de récuser les secrets mobiles.

[1] Les Hyk-Sos s'appelaient, en langue égyptienne, *Scheto*. Le nom du désert de *Scété*, que les premiers anachorètes chrétiens ont rendu célèbre, semble être une autre trace de cette lointaine invasion. Les anciens géographes donnaient à une portion de l'Égypte le nom fort remarquable de *Regio scythica*.

[2] Dans un savant *Mémoire sur une inscription éthiopienne d'Aksoun*, le P. Sapeto, missionnaire lazariste, cherche à établir que la reine de Saba, qui visita Salomon, était éthiopienne et non arabe, et régnait sur Meroë ; ce serait la *Makeda* des chroniques abyssines.

[3] *Mémoires de l'Académie des sciences*, XXIV, 266.

Dans ce même mémoire, M. Biot donne le résultat de ses calculs relativement à la date à assigner à trois levers héliaques de Sirius, indiqués sur les monuments ou syringes de Medinet-Abou, d'Éléphantine et de Biban-el-Molouk, et signalés à l'illustre académicien par notre savant égyptologue M. Emm. de Rougé. Les trois dates calculées par M. Biot sont 1444 (Toutmès III), 1300 (Rhamsès III) et 1240 (Rhamsès VI).

Les levers héliaques de Sirius (ou Sothis), coïncidant avec la crue du Nil, étaient pour les Égyptiens des époques remarquables, dont la détermination sert aujourd'hui à débrouiller le chaos de leur chronologie.

Les Éthiopiens, ces peuples que les anciens appelaient du nom énergique de *Visages-Brûlés*[1], paraissaient être issus d'un premier croisement de Sémites et de noirs. Selon M. Vivien de Saint-Martin, nous devrions voir en eux une branche de la race berbère, ce qui expliquerait peut-être, si les Berbères sont venus de l'Inde, comme le croit Karl Ritter, pourquoi les anciens géographes placent les Éthiopiens en même temps en Afrique et en Asie, à cheval sur les deux golfes Persique et Arabique. Quelques écrivains ont classé les Ethiopiens-Abyssins et Nubiens dans la race blanche, à laquelle ils appartiennent par les traits, sinon par la couleur.

L'histoire des migrations des diverses races africaines est d'ailleurs voilée d'une impénétrable nuit. C'est à peine si, à la lointaine distance où nous sommes de ces grands mouvements ethniques, nous pouvons en entrevoir quelques traits épars. On voit, par exemple, que la race noire s'étendait autrefois vers le nord de l'Afrique beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, et qu'elle habitait encore, à une époque relativement récente, les oasis du Sâh'ra septentrional, en particulier celles du Fezzan et de R'ât. Pline l'Ancien place les Mélanogétules ou *Gétules noirs* au nord du continent, à côté des Ethiopiens blancs (*Leucœthiopes*). Les invasions successives des Arabes et des Touaregs ont de plus en plus refoulé ces tribus noires vers le centre et l'ouest. Le mouvement des peuples a présenté d'ailleurs le même phénomène en Afrique et en Europe. Rayonnant d'un centre commun, les races humaines ont envahi ces deux parties du monde de l'orient au couchant. Semblables aux flots de la mer qui se poursuivent et se heurtent, et obéissant, sans le savoir, à une loi providentielle, peuples cuivrés, jaunes, blancs et noirs se sont mis en marche, les uns chassant les autres, jusqu'à ce que chacun d'eux eût atteint la latitude qui lui était assignée. Un jour, le torrent envahisseur, au terme de sa course séculaire à travers le continent africain, vint se heurter à l'Océan. Ignorant l'art de faire de cette prétendue barrière un chemin vers de nouveaux rivages, les peuples suspendirent leurs migrations en avant. Les uns restèrent stationnaires; chez d'autres, comme chez les Foulbe ou Fellani, se manifesta bientôt un mouvement de recul qui se continue. Les Gaulois de l'extrême occident ne virent-ils pas jadis plusieurs de leurs tribus retourner aussi vers l'orient, leur berceau?

« Nulle part on ne trouve en Afrique de trace d'un type primordial dont les autres ne seraient qu'un dérivé, » a dit avec raison M. Alfred Maury[2]. Arabes, Berbères, Maures[3], Fellani, Galla, nègres de toutes

[1] Des deux mots grecs αἴθω et ὤψ.
[2] *La Terre et l'Homme.*
[3] Les Maures sont des métis issus de croisements d'Arabes et de Berbères.

nuances, mêlent leur sang depuis nombre de siècles, et de leurs croisements journaliers sont nés d'innombrables types intermédiaires, dont l'éthnologue tenterait en vain de dresser la filiation précise. La Guinée, par exemple, cette patrie du noir par excellence, présente toutes les variétés du type, depuis le Bisago et le Jola de la baie de Benin, qui l'offrent, dans ce qu'il a de plus caractéristique, jusqu'au Fanti et à l'Aschenty, leurs voisins qui, par l'ovale du visage, la longueur et la couleur des cheveux, et par la beauté des traits, se rapprochent de la race caucasique. Bowdich a retrouvé le galbe grec chez les nobles de la dernière de ces nations, dans laquelle il voit une branche des Abyssins de l'est, et qui lui rappela le type des anciens Égyptiens. Les voyageurs vantent, en outre, les aptitudes sociales des mêmes Aschentys, la magnificence de leurs fêtes nationales, comparables aux panégyries égyptiennes, leur industrie, en particulier leurs talents d'architectes, de tisserands et d'orfévres. Pourquoi faut-il que l'une des plus intelligentes parmi les races africaines, en soit en même temps l'une des plus cruelles? A certaines époques de l'année, les têtes tombent par milliers, au son du *tam-tam* funèbre, et le sang coule par torrents. Le Dahomey seul peut disputer à son voisin, le royaume d'Aschenty, la palme de la barbarie. L'alliance d'un progrès relatif et de pratiques sanguinaires est d'ailleurs un phénomène social qui n'est pas rare. Les anciens Mexicains eurent leurs sacrifices humains. Chez nous, dans notre France elle-même, il ne s'est pas encore écoulé un siècle depuis qu'un roi doux et clément a aboli la torture judiciaire.

Les Mandingues, voisins des Aschentys ont été appelés les Hindous de l'Afrique; ils ont, en général, le teint plutôt olivâtre que noir, le visage régulier et d'un ovale agréable, les lèvres minces et le nez aquilin. Ils sont en partie convertis à l'islamisme, et beaucoup reçoivent une instruction rudimentaire. Mungo-Park, qui fut leur hôte pendant plusieurs mois, a retrouvé chez eux le Pentateuque de Moïse et les Psaumes de David. Au rapport du célèbre voyageur, le désir de s'instruire est tel chez ces peuples, que les enfants se font les esclaves de leurs maîtres pendant leur éducation. Lorsque celle-ci est terminée, si le disciple ne peut se racheter, il reste esclave jusqu'à ce qu'il ait amassé une somme suffisante pour reconquérir son indépendance. Parmi les Européens, si fiers de leurs lumières, en est-il beaucoup qui, à l'exemple de ces barbares Africains, consentiraient à acheter l'instruction au prix de leur liberté? C'est cette intelligente race des Mandingues ou Mali-nké, qui fonda jadis à l'angle supérieur du Niger ces empires florissants dont Barth nous a révélé l'intéressante histoire.

Plus noir de teint que le Mandingue, le Djoloff a également les traits réguliers et beaux. La hauteur de sa taille et l'harmonie de ses

formes en font l'Antinoüs de la race noire. Djoloffs et Mandingues sont d'ailleurs des peuples industrieux, commerçants, agriculteurs et guerriers.

L'Océanie a ses nègres Papouas, Néo-Hollandais et Alfourous; l'Amérique a eu ses noirs Caraïbes et Californiens; l'Asie paraît avoir également vu autrefois des tribus noires errer à travers ses vastes péninsules méridionales et peut-être même l'occuper en partie de la Caspienne au Japon [1]. Cependant c'est l'Afrique qui est considérée comme étant par excellence la patrie du nègre. C'est, en effet, au sein de ce vaste continent, qui étale les trois quarts de sa superficie aux feux des tropiques, que s'épanouit dans tout son développement cette race à laquelle le soleil a imprimé sa noire livrée. Ce serait néanmoins une grave erreur de croire que le type nègre proprement dit règne sur toute cette immense surface; il est, au contraire, beaucoup plus rare en Afrique qu'on ne le suppose généralement. Ainsi que nous venons de le démontrer, les peuples mêmes qui en sont regardés comme les représentants principaux, sont fort loin de l'offrir dans tous ses caractères. Si nous passions en revue chacune des races noires ou négroïdes en particulier, nous verrions le plus souvent se reproduire le même fait physiologique. Richard Lander a rencontré sur le bas Niger, là même où les négriers américains vont renouveler leurs chargements d'esclaves, des peuplades alliant à la couleur foncée de la peau des traits européens. Sous l'équateur, au milieu des forêts vierges du Gabon, M. du Chaillu vient de découvrir des tribus au teint rougeâtre, au visage régulier. Clapperton, Caillié et Barth nous représentent le Soudan comme renfermant toutes les variétés de traits et de couleurs, depuis le Marghi et le Poullo cuivrés, le Sonrhaï à la figure ouverte et belle, et le Haoussaoua aux formes arrondies et agréables, jusqu'au noir Kanori à l'extérieur lourd et disgracieux. Le type nègre complet paraît surtout confiné dans certaines parties de la Guinée et du Congo; encore ces régions offrent-elles, comme nous l'avons vu pour la première, de nombreuses exceptions. Que sera-ce si nous reportons nos regards vers le sud et l'est? Là, le nègre proprement dit, cet être dégradé, au museau de bête fauve, au front fuyant, aux lèvres tuméfiées, est plus rare encore ou même disparaît dans ce qu'il a de plus caractérisé. A mesure que l'on descend vers le sud, à travers le Benguela et l'Angola, les formes du crâne et la couleur de la peau inclinent vers le type mongolique, que le Hottentot et le Bushman reproduisent presque complétement. En traversant l'Afrique australe, Livingstone a vu des tribus dont le teint varie du

[1] Le type nègre a été retrouvé par MM. Botta et E. Flandin sur les bas-reliefs du palais ninivite de Khorsabad.

brun foncé à l'olivâtre et qui ne présentent la dépression du crâne que dans les individus dégénérés. Le Mozambique offre des clans entiers dont la physionomie se rapproche de la nôtre. De la mer des Indes aux lacs Tangangika et N'yanza d'Oukéréoué, Burton et Speke n'ont jamais rencontré l'ensemble complet du type éthiopien. En revanche, ils se sont vus plus d'une fois, notamment dans la Terre de la Lune, en présence de traits physiognomoniques que n'eût pas désavoués tel peuple de notre Europe. Le bassin des deux Nils nous offre le même phénomène ethnologique. En Abyssinie, où domine l'élément sémite, nous voyons également les linéaments du visage caucasique unis à une teinte plus ou moins fuligineuse de la peau. Ici encore les gradations de variété à variété sont tellement insensibles que, au dire de M. Antoine d'Abbadie, le seul caractère distinctif du nègre c'est la saillie du talon, due à une longueur plus prononcée de l'os appelé *calcaneum*, singularité que présente aussi le pied du Hottentot et du Bushman. Les Nubiens, regardés par quelques-uns comme les pères des antiques Égyptiens dont ils diffèrent cependant, ne se rattachent guère à la race noire que par leur teint plus ou moins foncé. Ainsi en est-il encore des diverses peuplades répandues sur les rives du Bahr-el-Abyab et de ses affluents, et dont plusieurs, tels que les Kik, les Bohr, les Tchir et surtout les Barry, ont le teint rougeâtre et se distinguent par la beauté des formes. Cette double particularité se retrouve chez les Barabra du Dongolah, ces frères des Berbères et des Touaregs selon Karl Ritter [1], ainsi que chez les Galla de l'est et leurs congénères, les Sahouahili, les Sçômâl, les Ouakouafi, etc. Si l'espace ne nous faisait défaut, ce serait une intéressante étude à faire que celle de cette belle et fière race des Galla [2], qui ne compte pas moins de huit millions d'individus, disséminés depuis le plateau abyssin où le Nil bleu prend sa source, jusqu'au sud de l'équateur, et partagés en nombreuses tribus indépendantes, les unes nomades, les autres sédentaires, toutes plus ou moins turbulentes et pillardes. Nous en pourrions dire autant de cette vaste agglomération de peuplades diverses connues sous le nom commun de Cafres [3], et qui promènent leurs tentes et leurs troupeaux du Mozambique aux frontières

[1] *Barabra* et *Berbère* sont d'ailleurs deux mots identiques, l'un n'étant que le pluriel arabe de l'autre.

[2] *Galla* signifie *envahisseurs*. C'est un surnom que les Arabes et les Abyssins ont donné à ces peuples, en souvenir de leur invasion en Abyssinie au seizième siècle. Les Galla se donnent à eux-mêmes le nom d'*Orma*, les *Braves*. La région du centre ou du sud de l'Afrique d'où ils sont partis, il y a trois siècles, est restée incertaine.

[3] *Cafres*, ou mieux *Kafir*, est un mot arabe qui signifie *infidèles*, appellation appliquée, comme on sait, par les mahométans aux peuples réfractaires à leur propagande.

du Congo, de la mer des Indes à l'océan Atlantique. Dans leur ensemble, les Cafres et en général les races austro-africaines présentent d'innombrables variétés physiognomoniques, que M. de Froberville ramène à quatre groupes principaux, dont deux se rapprochent du type congo-guinéen, le troisième se rattachant aux nègres Andamènes de l'Océanie, et le quatrième, disséminé au milieu des trois autres, accusant des croisements, probablement sémitiques, dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Richard Lander fut tellement frappé de la ressemblance des Cafres et des Fellani du Soudan et du Sénégal, qu'il n'hésita pas à les croire frères. D'un autre côté, nous verrons plus loin quelles relations la linguistique comparée a constatées entre les idiomes des Fellani de l'ouest et ceux de certaines peuplades de l'Afrique orientale et de l'Océanie.

En outre de ces races, dont les principales viennent d'être rapidement passées en revue, en existe-t-il en Afrique qui présentent des caractères physiologiques ou anatomiques d'un ordre particulier? La terre du baobab, de la girafe, du crocodile, de l'hippopotame, du rhinocéros et du gorille, aurait-elle aussi ses monstres humains? Quelques-uns le pensent, et nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié le bruit que produisit, il y a quelques années, dans le public et même au sein de nos académies, la nouvelle de la découverte en Afrique d'une variété humaine à queue. Ceux qui annonçaient une chose aussi étrange ne faisaient d'ailleurs que reproduire, peut-être à leur insu, une antique et quasi universelle légende, qui se retrouve dans les encyclopédies chinoises et japonaises, que mentionnent Pline et Ptolémée, et dont on découvrirait aisément les traces dans la mythologie grecque et latine. L'imagination crédule des Arabes et des noirs n'a pu manquer d'amplifier et de broder encore sur cette donnée générale. Aussi l'existence d'un peuple doté d'un appendice caudal est-elle partout en Afrique l'objet d'une foi aveugle, que partage plus d'un Européen, même dans le monde savant. Quelques faits plus ou moins authentiques, quelques cas d'une anomalie que la science explique et a constatée plus d'une fois en Europe et même à Paris [1], ne suffisent pas pour établir sur une aussi large échelle un tel phénomène, et pour l'étendre aussi gratuitement à toute une variété de notre espèce. Où vivrait ce peuple singulier que nos voyageurs n'ont pu par-

[1] Dans son *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle,* Valmont de Bomare cite un sellier de Paris présentant un prolongement anormal des vertèbres coccygiennes. Le noir dont parle M. le baron Aucapitaine, et qui serait mort en Crimée dans les rangs de nos *Turcos,* rentrerait, s'il a réellement existé, dans le même ordre d'exceptions. C'est là d'ailleurs un phénomène anatomique dont M. Serres a mis la cause en pleine évidence, et qui n'est dû qu'au prolongement accidentel de la moelle épinière jusqu'à l'extrémité du canal vertébral.

venir encore à découvrir? Les uns le placent au cœur même de l'Afrique, dans un pays fantastique habité par des chameaux nains, et où des fourmies géantes construisent des ponts sur les fleuves. Les autres, moins avancés dans le merveilleux, se contentent de désigner les rives du Bahr-el-Ghazal et les montagnes de l'Abyssinie méridionale comme étant la patrie des fabuleux Ghilânes. Mais, à mesure que les voyageurs pénètrent plus avant dans l'une et dans l'autre de ces deux régions, ils voient fuir devant eux ce fantôme de la crédulité africaine, en même temps que l'homme cynocéphale, cette autre introuvable monstruosité anthropologique, les *Abou-Kilab* (*Fils de chiens*) dont les Arabes racontent les mythiques exploits, et le mystérieux *abgarn* ou licorne, cet animal héraldique qui n'existe vraisemblablement que sur l'écusson royal de la Grande-Bretagne [1]. Il est un peuple surtout auquel on attribue le privilége de posséder l'organe anormal dont nous parlons, c'est le peuple des Niam-Niam [2]. Il n'est sorte de fables que ne débitent sur leur compte les Arabes et les noirs, qui les représentent comme des monstres adonnés à la plus horrible anthropophagie, vivant dans des tanières souterraines à la façon des Troglodytes d'Hérodote, se dévorant entre eux comme des animaux féroces, et, à défaut de chair humaine, se nourrissant de charognes et de reptiles. Plusieurs voyageurs européens qui, pendant ces dernières années, ont pu voir de leurs yeux quelques tribus Niam-Niam du Bahr-el-Ghazal et étudier leur manière de vivre, en particulier MM. Lejean, Brun-Rollet, de Bono et Miani, ont donné à ces récits mensongers le démenti le plus formel et ont vainement cherché à découvrir l'appareil dont on gratifie ces indigènes et dont les dimensions incertaines varient, d'ailleurs, selon l'imagination de chaque conteur [3].

[1] La licorne, si elle existe, n'est sans doute qu'une espèce particulière de rhinocéros.

[2] *Niam-Niam, Yam-Yam, Yem-Yem, Gnum-Gnum,* tous noms équivalents, appliqués en Afrique aux peuples anthropophages, et qui ne sont autre chose qu'une onomatopée exprimant l'action de manger, comme le mot *maman,* si universellement répandu, sous des formes équivalentes, dans les divers idiomes, sans oublier, l'*amama* esquimau.

[3] Les Niam-Niam et plusieurs autres peuplades africaines laissent pendre derrière leur dos l'extrémité du pagne ou de la peau dont ils se couvrent le corps. Cette lanière, que des observateurs inattentifs ont pu prendre de loin pour un appendice naturel, a sans doute donné naissance à la fable singulière dont nous parlons ici.

II

Qui ne sait avec quel empressement les partisans de la pluralité des espèces humaines ont demandé, pour appuyer leur système, des arguments aux races africaines, et surtout aux plus dégradées? Obéissant à un mobile criminel, les esclavagistes des deux mondes ont refusé de voir dans la race noire la sœur de la race blanche. De leur côté, sous prétexte de relever l'homme de l'abaissement dans lequel, selon eux, la Bible et le christianisme l'ont plongé, certains philosophes ou naturalistes, le jugeant indigne de sortir sans intermédiaire des mains de son Créateur, lui ont donné pour pères d'immondes animaux. Nous ne rappellerons pas les théories trop connues de Virey, pour qui les Hottentots ne sont que des singes perfectionnés; de Bory-Saint-Vincent, qui classe l'homme dans l'ordre des *Anthropomorphes*, à côté des singes quadrumanes et des lémuriens; de Lamarck, qui voit dans la création une chaîne continue dont les anneaux s'engendreraient les uns les autres, depuis le minéral jusqu'à l'homme; de Laméthrie, enfin, qui va encore plus loin, si c'est possible, dans cette voie dégradante[1].

Nous ne pouvons aborder ici dans tous ses détails ce problème capital de l'espèce humaine et de son unité; nous nous bornerons à l'envisager dans ses traits les plus généraux, en même temps qu'au point de vue particulier du sujet que nous traitons.

Deux forces principales président à l'évolution des races, humaines et autres: l'hérédité, qui conserve les caractères généraux de l'espèce, et le milieu, qui diversifie les types individuels. C'est, si je puis ainsi parler, la *force centripète* et la *force centrifuge* de la gravitation des êtres. A dire le vrai, ce dualisme se retrouve partout, et l'harmonie de la création n'est que le résultat de la pondération de deux forces contraires.

Comment et quand se sont produites les grandes divisions primordiales qui partagent l'espèce humaine? Question du plus haut intérêt, sur laquelle l'histoire est à peu près muette et dont la science a tenté de donner la solution. Cependant elle ne possède pas encore toutes les données du problème. De tous les êtres avec lesquels l'homme est

[1] Tout le monde sait que Laméthrie, entre autres faits, expliquait la proéminence du nez de l'homme, en supposant que les quadrumanes, ses ancêtres, étaient atteints d'un rhume de cerveau.

en relations, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. L'homme se dresse devant l'homme, au physique et au moral, comme une vivante énigme. L'anthropologie est une science complexe: histoire, linguistique, zoologie, anatomie, médecine, économie sociale, physiologie, archéologie, géologie, métaphysique; la plupart des autres sciences, enfin, doivent apporter leur concours à celle-ci, laquelle en est, à certains égards, le couronnement: leurs progrès et les siens sont parallèles. Ces progrès sont toutefois suffisants aujourd'hui, sinon pour assigner une date précise à la venue de chacune des variétés humaines, du moins pour asseoir sur des bases solides et démontrer l'unité de l'espèce.

Il est permis de penser que, lorsque l'homme apparut sur la terre, l'action modificatrice des milieux physiques dut être plus puissante encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, soit que, à cette lointaine aurore des temps, au lendemain des dernières convulsions géologiques, la nature, dans toute sa fougue première, exerçât une plus énergique influence sur les êtres vivants dans son sein; soit que la jeune humanité fût alors douée d'une plus grande impressionnabilité. Une fois produites, ces premières modifications typiques s'immobilisèrent par groupes, en vertu de cette tendance des peuples primitifs à s'isoler par familles ou par tribus, souvent rivales ou ennemies, ainsi que cela s'observe encore aujourd'hui chez les peuplades sauvages et barbares, qui conservent si tranchés les caractères physiques et particuliers à chacune d'elles. Alors, en effet, les éléments de croisement étant peu nombreux, l'hérédité dut exercer une action prépondérante et rencontrer moins d'obstacles pour imprimer à la postérité les types paternels ou maternels. Or, qu'est-ce qu'une race? C'est, répondent les naturalistes, une variété individuelle se transmettant par génération. L'action combinée de l'hérédité et du milieu[1], telle dut être la cause qui produisit les diverses races humaines, comme elle a produit et produit encore tous les jours sous nos yeux les différents types que nous offrent les espèces animales et végétales[2]. C'est

[1] Le milieu s'entend ici de l'ensemble des circonstances climatérique, et autres, au milieu desquelles vit un être organisé.

[2] Un médecin distingué a émis récemment une théorie que nous croyons nouvelle. Frappé des différences que présentent entre elles les races humaines, M. le docteur Sagot pense que leur variété date de la dispersion de l'espèce, et serait le résultat, non plus seulement de l'action des influences naturelles, mais de modifications directes et providentielles, par lesquelles le Créateur aurait rendu l'organisme et le tempérament de chaque race aptes à supporter les divers climats, comme il a partagé les espèces végétales et animales par royaumes botaniques et zoologiques. Assez de traits semblables pour expliquer l'unité de l'espèce, trop de différences pour ne pas admettre la variété originelle des races : telle est la conclusion à laquelle arrive le savant chirurgien de marine : conclusion analogue à celle que certains philologues,

là la source de cette variété dans l'unité, caractère universel qui éclate dans l'espèce humaine, comme dans tout le reste de la création dont il fait l'harmonie. Une dans son plan, la nature est infinie dans ses formes.

« Les races humaines, a dit M. Quatrefages, se rattachent à une espèce unique, dont le représentant primitif a disparu : ce sont des rameaux divers émanés d'un tronc détruit. » A ce titre, l'homme blanc est aujourd'hui un métis, comme le jaune et le noir. Certains naturalistes ont vu dans celui-ci l'aîné des deux autres et comme l'ébauche de l'espèce. C'est au contraire le blanc qui paraît avoir figuré le premier sur la scène de l'histoire. Cependant le type nègre remonte à la plus haute antiquité, et ce serait en vain qu'on tenterait de préciser l'époque de son avénement. Nous l'avons déjà vu précédemment figurer sur les bas-reliefs ou les peintures du palais de Khorsabad et du spéos d'Ibsamboul ; celui de Beit-Oualli et de plusieurs autres monuments de l'antique Égypte nous l'offrent également avec tous ses caractères actuels.

Si, dans l'état présent de nos connaissances, la science anthropologique se heurte à des difficultés peut-être à jamais insolubles, l'analogie du moins apporte à la théorie de l'unité de l'espèce des arguments péremptoires. Soit que l'on adopte la définition de l'espèce par Blumenbach, qui regarde comme appartenant au même groupe spécifique deux êtres ne différant l'un de l'autre que par des traits qu'il est possible de rapporter à l'action d'une cause modificatrice ; soit que l'on appuie cette même définition, avec Buffon, Cuvier et MM. Flourens et de Quatrefages, sur la fécondité indéfinie des croisements, on arrive au même résultat, c'est-à-dire à la constatation de l'unité spécifique du règne humain [1]. En effet, parmi ces traits différentiels dont la science ne peut encore expliquer directement les causes, il n'en est pas un seul qui ne puisse trouver sa raison dans les faits analogues reconnus par l'histoire naturelle générale. Comparé à la plupart des autres espèces, soit animales, soit végétales, l'homme offre les différences les moins tranchées. Taille, couleur de la peau et du système pileux, forme du crâne, proportion des divers membres, tous ces caractères enfin sur lesquels s'appuient les polygénistes, pour nier l'unité, présentent chez le plus grand nombre des

et le docteur Wiseman avec eux, adoptent relativement aux langues. (V. *Nouvelles annales des voyages*, 6e série, 1860.)

[1] Plusieurs naturalistes, nous le savons, rejettent le mot de *règne* appliqué à notre espèce, en se fondant sur ce que, après notre mort, aucun caractère ne sépare nos restes du règne animal proprement dit. Nous entendons parler ici, non d'un cadavre inanimé, mais de l'homme complet et vivant, c'est-à-dire de cet être libre, intelligent et moral, qui, à ce triple titre, constitue un règne distinct.

animaux congénères des nuances plus considérables que chez l'homme. L'espèce canine, par exemple, se partage en variétés infiniment plus tranchées que ne le sont les variétés humaines. La distance qui sépare le carlin du boule-dogue est bien autrement grande que celle qui divise le nègre de l'Européen. Ainsi en est-il du cheval, du mouton, de l'âne et, en général, de toutes les races animales domestiquées par l'homme, et dont nous pouvons suivre jour par jour les modifications. En étudiant la nature, l'homme a surpris quelques-uns de ses secrets. Qui ne connaît les étonnants résultats auxquels sont arrivés les éleveurs, surtout ceux d'outre-Manche? Trois années suffisaient au célèbre John Sebrigt pour obtenir dans un pigeon, par les croisements, tel plumage à son choix; il en demandait le double pour transformer à son gré la tête ou le bec d'un sujet. La naissance toute récente de deux races nouvelles de moutons, des *ancons* ou moutons bassets en Amérique et des *mauchamps* en France, est une preuve éclatante de ce que peut la sélection artificielle. Nulle part peut-être la puissance de l'homme sur la création ne se manifesta par des caractères plus frappants que dans son action physiologique sur les espèces végétales et animales qui l'entourent. L'application raisonnée et persévérante qu'il leur a faite des procédés de la nature, et surtout de la mystérieuse puissance de l'hérédité, les a transformées, et il est vrai de dire que les races domestiques sont en grande partie les œuvres de l'industrie humaine. Ailleurs, l'homme dompte la matière inerte et en fait son esclave; ici, il agit sur la vie elle-même et se constitue, si j'ose ainsi dire, le collaborateur de Dieu. Si, par sa liberté morale, il ne se soustrayait à cette action systématique à laquelle il soumet les animaux et les plantes, nul doute qu'il n'offrît encore plus de variété dans ses types[1].

Si donc les polygénistes admettent comme se rattachant à une même espèce chaque groupe de races animales, malgré les différences souvent profondes qu'elles présentent, ont-ils scientifiquement le droit, lorsqu'il s'agit de l'homme, de regarder des modifications analogues et souvent moins considérables, comme constituant autant de caractères génériques, d'espèces distinctes?

C'est le nègre, on le sait, qui a fourni aux partisans de la pluralité des espèces humaines leurs arguments les plus spécieux. Sans doute, si l'on met brusquement en présence un noir du Congo et un blond Suédois, on sera tout d'abord tenté de voir dans ces deux êtres si distincts les représentants de deux groupes spécifiques. Mais si l'on remonte, pour ainsi parler, de l'un à l'autre, en suivant cette échelle

[1] Témoin, par exemple, la race de géants née au dix-huitième siècle, sous la despotique inspiration de Frédéric II de Prusse.

continue de modifications qui les rapprochent, la difficulté perd singulièrement de sa gravité et même s'évanouit. Les diverses races ont leur série d'innombrables modifications, et M. Serres a pu dire que chacune d'elles renferme plus ou moins explicitement les caractères de toutes les autres. Depuis le blanc Scandinave jusqu'au noir Abyssin, que de degrés parcourus par le type caucasique! Nos lecteurs ont pu voir combien de variétés composent également ce que l'on appelle la race éthiopique, et ont pu constater avec nous que le type nègre proprement dit forme en Afrique l'exception, au lieu d'y être la règle, comme on le suppose généralement. Teint jaune, *chocolat*, cuivré, *café au lait*, brun ou noir de toutes nuances; cheveux noirs ou rouges, longs ou courts, plats ou laineux, crâne prognathe ou régulier, taille petite ou gigantesque : l'Afrique nous offre presque tous les types dans une seule race.

Quel caractère distingue la peau du noir de celle du blanc? A peu près aucun. L'un et l'autre se composent des mêmes éléments, c'est-à-dire d'un épiderme, d'un derme et d'un tissu intermédiaire, dit *Corps muqueux de Malpighi*. Ce tissu, de forme réticulaire, contient dans ses cellules une matière colorante ou *pigmentum*, que laisse apercevoir l'épiderme transparent et blanchâtre, et dont les nuances varient du blanc mat chez l'albinos au noir brunâtre chez le nègre. Incolore ou légèrement jaunâtre chez le blanc, ce *pigmentum* brunit généralement à mesure que l'on descend l'échelle des latitudes, sous l'excitation du soleil et des autres agents météorologiques. Le régime alimentaire paraît exercer également ici son influence, et M. Antoine d'Abbadie a remarqué, pendant son long séjour en Abyssinie, que les peuplades qui se nourrissaient de viande avaient le teint plus clair que les tribus dont les végétaux composaient l'ordinaire. Taches de rousseur, *grains de beauté*, teint brun : autant de points de similitude entre le blanc et le nègre. On a vu des blancs devenir noirs par accident; par contre, la race noire a ses nègres blancs et produit, comme les autres, cette variété singulière appelée albinos; au dire du docteur Peney, les cas d'albinisme complet ou partiel sont fréquents dans le Soudan oriental. Chose plus remarquable encore : on peut dire que l'homme naît blanc sous toutes les latitudes. Ce n'est, en effet, qu'après un temps plus ou moins long, que l'enfant noir acquiert le teint foncé de sa race. Chez les tribus du haut Nil, ce phénomène n'achève de se produire qu'au bout d'un an après la naissance. Il en est ainsi des autres races colorées, cuivres et autres. Le mulâtre n'arrive à sa teinte normale que vers sa septième année.

Cela n'est pas un vain caprice du Créateur qui a peint ainsi de diverses nuances l'épiderme de l'homme, selon les latitudes. En raison de la faculté rayonnante propre aux diverses couleurs, et de leurs

qualités différentes comme bons ou mauvais conducteurs du calorique, le noir mourrait de froid sous les latitudes septentrionales, et la chaleur des tropiques étoufferait le blanc, si la prévoyante nature ne se hâtait de brunir sa peau. Ainsi, les neiges, en couvrant, l'hiver, nos moissons de leur blanc manteau, les défendent contre la gelée, en empêchant le calorique terrestre de se perdre par le rayonnement; ainsi encore les fleurs de nos arbres sont protégées contre les ravages du froid par leur blanche couleur; et nous avons vu dans une étude précédente les divers animaux des régions polaires se vêtir également, quand viennent les frimas, d'une blanche et chaude robe d'hiver.

En outre de sa couleur, la peau du nègre, moins vasculaire et moins irritable que celle du blanc, sécrète une matière grasse et fétide, qui la préserve de l'action de l'humidité atmosphérique et permet au corps nu d'affronter les intempéries et les pluies diluviales des tropiques.

La science a soumis le nègre à des expériences de toutes sortes. Elle a mesuré l'épaisseur, les formes et la capacité de son crâne; elle a pesé son cerveau. Or, ici encore, elle n'a découvert aucun fait qui bannisse le noir hors de l'espèce commune et en fasse un type distinct. En supposant fondée la théorie crâniologique de Tiedmann, reprise depuis par Morton et d'autres physiologistes contemporains, vainement chercherait-on des caractères spécifiques dans l'épaisseur comparativement plus grande de l'enveloppe osseuse du cerveau du nègre, ainsi que dans le poids relativement plus faible de sa masse cérébrale. Les différences, lorsqu'elles existent, ne sont pas tellement considérables que les circonstances extérieures ne les expliquent suffisamment; et d'ailleurs il est beaucoup de blancs qui, sous ce double rapport, sont inférieurs à certains nègres, ainsi que l'a constaté le polygéniste Morton, juge peu suspect [1]. M. Serres a trouvé à des crânes gallo-romains, scandinaves, franks et burgundes, exhumés aux environs de Paris, une épaisseur extraordinaire. C'est d'ailleurs un caractère anatomique qui se retrouve généralement chez les peuples barbares, et qui paraît se modifier sous l'influence de la culture intellectuelle. On rapporte que le crâne de Cuvier était devenu, à sa mort, presque transparent, tant il s'était aminci sous le travail de la pensée [2].

[1] Sur 1256 crânes mesurés par Norton, le minimum de capacité de la race caucasique est représenté par 75, et le maximum du crâne nègre par 94.

La vie au grand air et tête nue, et certaines habitudes expliquent l'épaisseur du crâne. Nos paysans de Bretagne, qui, comme les nègres du Brésil, se battent à *coups de tête*, ont la partie antérieure du crâne sensiblement plus épaisse et plus dure.

[2] Cet amincissement du crâne se remarque surtout, dit-on, chez certains artistes

Le degré de la première est-il toujours en raison du poids de celui-ci? Délicate question que depuis Hippocrate la science cherche à résoudre. Le cerveau de l'homme est, il est vrai, — et c'est là un fait d'un haut intérêt, — plus volumineux que celui de presque toutes les autres espèces animales; il est deux de celles-ci cependant qui l'emportent par là sur lui : la baleine et l'éléphant. Ces deux exceptions suffisent pour ébranler le système qui attribue à la masse cérébrale une portée aussi prépondérante. Un physiologiste de Gœttingue, M. Wagner, vient de le battre en brèche à son tour par de sérieux arguments.

Ici d'ailleurs nous retrouvons l'insensible graduation que nous avons observée pour la couleur et les traits du visage : depuis le poids de cinq cents grammes, regardé par Tiedmann comme le *minimum* d'un cerveau intelligent, jusqu'à celui de dix-huit cents grammes et au delà, c'est une série de différence à peine appréciables et qui ne peuvent constituer une base à la théorie polygéniste.

Le développement des hémisphères cérébraux, le nombre des lobes et des circonvolutions paraissent, plus que la masse elle-même, influer sur le degré de l'intelligence. A mesure que l'on remonte des animaux inférieurs à l'homme, le cerveau se complique, ses formes se perfectionnent, en suivant une échelle de transformation fort appréciable pour l'œil de l'observateur. Le cerveau du singe le plus parfait, celui de l'orang-outang disséqué par Tiedmann, celui du gorille lui-même, dont le docteur Owen a étudié la structure sur des sujets récemment apportés du Gabon par M. du Chaillu, présentent, comparés au cerveau de l'homme le plus dégradé, des différences caractéristiques, déterminant nettement la limite qui sépare les deux espèces. Ainsi s'évanouissent les dégradantes théories qui, assises sur une science incomplète, voient dans le singe l'homme à l'état primitif et en voie de perfectionnement. « La limite d'organisation qui sépare le plus parfait des singes des plus imparfaits des hommes, est l'*infini*, anatomiquement parlant, a dit un adversaire de l'unité de notre espèce, Desmoulins lui-même. »

La forme du crâne du nègre n'est pas contre lui un argument plus sérieux. Chaque race présente des variétés analogues, et les cimetières de Paris ont offert à Geoffroy Saint-Hilaire tous les types de crânes connus. La déformation systématique de la tête, si fréquemment en usage chez les nations barbares des temps anciens et modernes, et qui s'observe même encore de nos jours dans quelques-uns de nos départements, en particulier en Normandie, dans le Poitou et

en particulier chez les musiciens. Des physiologistes sont allés jusqu'à prétendre retrouver la même particularité dans le crâne des oiseaux chanteurs.

aux environs de Toulouse, a pu, dans certains cas, contribuer à modifier le galbe humain. En général, selon l'intéressante remarque d'un anthropologiste distingué, M. l'abbé Frère, du chapitre de Paris, c'est la partie postérieure du crâne, siége des instincts, qui domine chez l'homme barbare; tandis que chez le civilisé, le cerveau se déplace, pour ainsi parler, sous l'action du travail de la pensée, et se projetant en avant, arrondit la région frontale, où s'élaborent les fonctions de l'esprit[1].

Transporté dans un autre milieu, le nègre voit son type se modifier sous la double influence du climat et de la civilisation. C'est ainsi qu'au nord de l'Amérique sa couleur devient plus claire; après quelques générations, son angle facial se redresse et sa rare intelligence se développe. Soumis aux mêmes conditions physiques, l'Européen subit une transformation inverse, comme si la race supérieure et inférieure tendaient à se rapprocher; sa tête se rapetisse et incline vers la forme pyramidale, son cou s'allonge, ses mâchoires deviennent massives, ses yeux se creusent et prennent un aspect sauvage, ses os s'étirent et ses doigts exigent des gants spéciaux: c'est, en un mot, le type *yankee*, type nouveau et qui se rapproche de plus en plus de celui du Huron, de l'Iroquois et du Cheroquee. Autre milieu, autre influence. Blond dans les pays du nord, le juif est brun en Portugal et noir dans certaines régions de l'Afrique et de l'Asie.

Entre la nature et l'homme, c'est une lutte de tous les instants; action du milieu sur la vie, réaction de la vie contre ce milieu: tel est le spectacle que nous offrent les êtres organisés. Sans parler des mystérieuses influences congéniales, les divers agents météorologiques et autres: soleil, air sec ou humide, froid ou chaud, dense ou raréfié; ombre des forêts, altitude des lieux, steeppes glacés ou plaines brûlantes, vents, fleuves, déserts anhydres, etc., tous ces milieux multiples enfin, dans lesquels nous sommes comme plongés dès notre naissance et qui nous enserrent de toutes parts de leur invisible trame, sont pour chacun de nous autant d'ennemis dont les insensibles et continuelles attaques tendent à modifier son être, et auxquelles il oppose une réaction le plus souvent impuissante; car, dans ce duel incessant, l'homme est souvent vaincu, et les diverses modifications qui affectent son corps ne sont autre chose que les visibles stigmates de sa défaite. L'éducation, le genre de vie et l'action morale égale-

[1] Les caractères crâniologiques de certaines familles se transmettent parfois à de lointaines distances: ainsi la tête du roi Charles X présentait, selon M. Serres, l'exacte reproduction du crâne typique de la race franke.

Le crâne scandinave et l'anglais sont ordinairement oblongs, tandis que l'allemand est rond.

ment si puissante[1], conspirent avec les accidents physiques contre l'uniformité du type humain, pour créer cette variété providentielle qui, en mettant l'homme en harmonie avec le milieu où il doit vivre, en fait par excellence l'être cosmopolite. Que l'on songe que les Turcs sont frères des Kirghiz, et les Hongrois fils des Huns.

Une vie précaire et misérable, l'esclavage et l'oppression ravalent l'homme et tendent à rapprocher son type de celui de l'animal, ainsi que cela s'observe chez la race noire persécutée, chez les Hottentots et les Bushmen[2] du désert de Kalahari, en butte aux incessantes vexations des Cafres; chez les nains Dokko de l'Afrique orientale; chez les faméliques Néo-Hollandais, chez les tribus géophages de l'Orénoque, réduits à se nourrir d'argile pendant une partie de l'année; chez les Indiens *Fouilleurs* de l'Orégon, qui ne vivent que d'insectes et de racines; chez certains montagnards de l'Irlande elle-même, dont le type, dégénéré sous l'action d'une misère séculaire, rappelle celui des sauvages de la Nouvelle-Hollande; enfin, chez les Esquimaux et leurs congénères d'Asie et d'Europe, condamnés pour vivre à livrer un combat de tous les instants aux éléments conjurés. Qu'un soleil bienfaisant réjouisse la nature, que la terre donne d'abondants produits en récompense d'un travail facile, mais surtout que les fers de l'esclave soient brisés et que la liberté projette sur nos fronts régénérés un rayon de sa divine auréole, et alors le visage de l'homme se relève de sa dégradation et son type s'ennoblit : phénomène physiologique bien digne d'attention et dont les diverses races humaines présentent la vivante démonstration, dans leurs degrés différents de bien-être, de civilisation et de moralité.

« Dans tous les hommes, le crâne et la peau sont essentiellement les mêmes : un front plus ou moins saillant, un *pigmentum* sécrété avec plus ou moins d'abondance, ces accidents de races ne portent aucune atteinte à l'unité de l'espèce[3]. » — « L'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat. » Si cette remarquable parole de Buffon est aujourd'hui regardée comme trop explicite, elle n'en est pas moins l'expression concise du fait et de l'une des principales de ces causes connues.

Concluons que si le système qui affirme l'unité de notre espèce

[1] « L'homme ne meurt pas, il se tue, » a pu dire un savant médecin, faisant allusion à cette influence exercée par l'homme sur lui-même.

[2] C'est au rameau *Bushmen* (*homme des buissons*) qu'appartenait la femme si célèbre sous le nom inexact de *Vénus hottentote*, qui, morte à Paris, en 1815, a été l'objet d'une notice très-détaillée de Cuvier, et dont l'image se voit dans les galeries anthropologiques du Muséum.

[3] Flourens, *Ontologie naturelle*, p. 75.

rencontre certaines difficultés que l'analogie peut du moins éclaircir, celles auxquelles veient se heurter la théorie contraire, sont bien autrement embarrassantes et nombreuses. Nous en dirons autant de l'opinion intermédiaire du savant naturaliste helvéto-américain Agassiz, qui, tout en admettant l'unité physiologique de l'espèce humaine, en nie l'unité originelle et la partage en huit centres de création : vain compromis entre le monogénisme et le polygénisme, hypothèse extrascientifique à laquelle les faits donnent d'irréfutables démentis, ainsi que l'ont prouvé M. de Quatrefages et le docteur Godron[1]. Où rencontrer d'ailleurs un peuple, une tribu qui se prétende sortie du sol qu'elle foule, et dont les traditions ne racontent les migrations antérieures? Parties d'un berceau unique, les races humaines ont rayonné sur toute la surface de la terre. Si les plantes, fixées par leurs racines, si les races animales, guidées par un aveugle instinct, sont, en général, restées sur le sol qui les a vues naître et ont dû être divisées par la science moderne en plusieurs centres de création, contrairement à l'opinion de Linné, il n'en est pas ainsi de l'homme, être intelligent et libre, à qui des aptitudes providentielles ont permis de braver tous les climats, les glaces polaires comme le soleil brûlant.

Personne n'ignore combien puissamment la linguistique est venue en aide à la physiognomonie, pour accélérer les progrès de la science éthnologique.

Un jour l'homme découvrit qu'il possédait, dans ses langues, d'inappréciables archives dont chaque peuple avait écrit sa page, et qui racontaient l'histoire de l'espèce et de ses vicissitudes, les migrations de ses races et de leurs parentés. Ce jour-là une grande lumière se fit au sein de plus d'une période historique jusque-là obscure, et la nuit qui voilait les âges lointains de l'humanité commença de se dissiper et fit enfin place à une aube tardive. A la trace de leurs langues, déjà mortes ou vivantes encore, la science suivit les peuples dans leurs transformations; et telles familles humaines, séparées par les déserts ou les océans, s'étonnèrent de retrouver, dans leurs idiomes, les titres perdus de leur commune origine.

Née d'hier, la linguistique comparée a déjà fait de merveilleux progrès et nous a rendu des services éminents, grâce aux travaux d'Adelung, des deux de Humboldt et des deux Schlegel, de Klaproth, de Jones, de Balbi, des Grimm, de Bopp, de Pott, de Benfey, d'E. Burnouf et de tant d'autres; mais l'espace qu'il lui reste à parcourir est immense. Trop jeune encore pour être complétement sûre d'elle-même, elle ne doit procéder, dans ses décisions, qu'avec une sage

[1] *De l'espèce et des races dans les êtres organisés*, II, p. 406 et suivantes.

lenteur et une prudente réserve. Le nombre des affirmations générales qu'elle a le droit de poser est en réalité fort restreint. Comme l'ethnologie, elle vient se heurter à d'insolubles mystères, et quelques philologues contemporains, pressés de conclure et obéissant, à leur insu, à l'un des instincts les plus impérieux de notre génie national, nous paraissent trop se hâter d'établir des synthèses, des systèmes plus ou moins ingénieux, sur une science qui n'est pas encore complétement assise. Les linguistes allemands, leurs maîtres et leurs modèles, à qui ils ont emprunté, sans l'avouer toujours, la plus grande partie de leur savoir, se montrent en général plus réservés et se bornent, le plus souvent, à fouiller de leurs patientes analyses, le domaine des langues, comme le mineur poursuit, sous le sol, le filon métallique dans ses ténébreuses ramifications.

L'Afrique nous offre, en raison même du nombre des peuples qui l'habitent, une multitude d'idiomes qui, pour la quantité, n'ont peut-être d'analogues que les langues américaines, et qui attendent encore une classification[1]. Cependant ici, de même que pour les races, le jour commence à se faire et le chaos à s'éclaircir. Nous en savons assez pour constater que les langues africaines, comme les races, ne révèlent à la science aucun caractère nouveau qui les isole; il n'en est aucune qui ne se relie à l'un des groupes linguistiques des autres parties du monde, et qui ne puisse être ramenée aux types déjà connus.

Guillaume de Humboldt et les linguistes allemands contemporains ont, comme on sait, partagé les langues en trois grandes catégories philologiques : les langues *isolantes* ou monosyllabiques, comme le chinois; les *agglutinatives*, et enfin les langues *à flexion*, les plus élevées dans l'échelle grammaticale et dont l'hébreu, l'arabe et les autres idiomes sémitiques sont les principaux représentants.

C'est sous le grand type agglutinatif que doivent être classées les langues africaines pures, avec celles de l'Amérique et de l'Océanie et même, selon quelques philologues, avec le sanscrit et ses nombreux satellites indo-européens. Si l'on excepte l'arabe et ses dérivés, les langues parlées en Afrique peuvent être ainsi rapportées à un groupe grammatical unique. Généralement sonores, elles ont des langues sémitiques, les préfixes et les affixes, ainsi que la multiplicité des voix verbales. Ce dernier caractère se distingue, en particulier, dans les

[1] Des deux mille langues connues, 860 seulement ont été classées, sans compter, il est vrai, 5,000 dialectes environ. De ces 860 idiomes, l'Asie en revendique 153, l'Europe 53, l'Amérique 422, l'Océanie 117 et l'Afrique 115.

V. Balbi, *Atlas ethnographique*, et *Abrégé de géographie*, ch. XII, p. 62.

Nous donnons ici les chiffres de l'édition de 1847, ne sachant au juste dans quelle proportion ils ont été modifiés par les travaux postérieurs des linguistes.

dialectes nègres des côtes occidentale et orientale; les langues du Congo, par exemple, comptent jusqu'à six voix; le Mpongouî du Gabon, langue vantée par les voyageurs comme étant l'une des plus flexibles et des plus euphoniques du monde, en présente onze, presque autant que le turc.

La plupart des langues africaines ignorent l'écriture et n'ont été fixées par aucun monument littéraire. Les nations converties à l'islamisme ont emprunté à l'arabe son alphabet insuffisant. Il y a une quarantaine d'années, un obscur recoin du littoral occidental du continent noir vit se reproduire un de ces phénomènes extraordinaires qui ont remué le monde : l'invention de l'écriture. Le petit peuple des nègres Véhî découvrit alors un système graphique, composé d'environ deux cents signes syllabiques. L'invention s'est rapidement propagée chez les peuples voisins, qui tous aujourd'hui savent lire et écrire.

Le docteur Barth a récemment publié la première partie de ses vocabulaires africains, dont le monde savant attend impatiemment la suite. Les études de l'illustre voyageur qui, pendant plusieurs années, a dû parler lui-même les langues dont il nous donne le dictionnaire, ne peuvent manquer d'éclairer d'un jour nouveau la philologie africaine. Barth partage l'Afrique septentrionale en neuf groupes de dialectes, plus ou moins mélangés d'éléments arabes et berbères, et qui tous se rapportent au même type, soit grammatical, soit lexicologique. De son côté, le savant auteur de la *Polyglotta africana*, Kœlle, a clairement établi les rapports qui unissent les langues de l'Ouest. Dans le double bassin du Sénégal et du Niger, M. le colonel Faidherbe ne compte que trois idiomes principaux, le peûl ou foulfoude, le mandingue et le djoloff, dont chacun, se ramifiant en dialectes secondaires, embrasse plusieurs milliers de lieues carrées. Si nous ajoutons que Marsden, Tucken, et surtout M. de Froberville, d'accord avec les missionnaires et les voyageurs, ont mis hors de contestation la parenté qui unit dans une famille unique, à l'exception des idiomes hottentots et bushmen, cette vaste agglomération de dialectes qui s'étend à travers l'Afrique australe, de l'Atlantique à la mer des Indes, du Congo à la Cafrerie, des grands lacs équatoriaux au cap de Bonne-Espérance, nous verrons la question, en apparence si complexe, de la linguistique africaine, se simplifier singulièrement. La parenté des idiomes, il est vrai, n'entraîne pas toujours avec elle, ainsi que le pensaient naguère encore la plupart des linguistes, celle des peuples qui les parlent; il est d'autres causes, telles que l'invasion, la conquête, qui peuvent produire ce phénomène. Mais le fait dont nous venons de parler n'en est pas moins fort intéressant, et trouve un surcroît d'importance dans la frappante similitude de

mœurs et de coutumes qui se remarque chez les diverses tribus austro-africaines.

Au jugement de Lepsius, l'égyptien moderne ou copte forme l'anneau qui unit le sanscrit à l'hébreu, la famille des langues indo-européennes à celle des sémitiques, en même temps que celles-ci aux agglutinatives, comme le malay participe du chinois et du polynésien et relie le groupe agglutinatif à l'isolant. Des rapports manifestes paraissent également rattacher à l'ancien égyptien les dialectes berbères, en particulier le téda ou tibbou, lequel, au jugement de Barth, serait, d'autre part, le frère de son voisin du sud, le kanori du Bornou. L'affinité sémitique de la langue ghîz de l'Abyssinie démontre, selon Lepsius, l'origine asiatique des Abyssins. Une autre langue du même pays, l'*agâo*, a paru à M. Th. Lefèvre accuser une provenance sanscrite. La langue galla, dont la douceur rappelle l'italien, se rapproche, par ses formes, de nos langues européennes. Nous avons déjà indiqué, dans le cours de nos études, l'affinité lexicologique et grammaticale qui unit la langue des Peûl ou Fellani de l'Ouest à l'immense famille malayo-polynésienne dont le domaine, le plus vaste de la linguistique, s'étend ainsi du Sénégal aux îles Sandwich, du rivage oriental de l'Atlantique à l'extrême Pacifique. C'est M. G. d'Eichtal qui a le premier rattaché le peûl à cette grande province philologique, en le comparant au malayazy des Madécasses. Au peûl paraît aussi se relier le haoussaoua, la langue franque du commerce africain, qui unit les idiomes du Nil à ceux de la Guinée, et présente certains caractères communs avec les dialectes hottentots. Ceux-ci, de leur côté, offrent des particularités qui se retrouvent dans le type sémitique, et surtout dans le vaste groupe malgache-océanien et quelques langues de l'Amérique. Si de cette ressemblance nous rapprochons la singulière coutume qu'ont les Hottentots de se couper le petit doigt en signe de deuil, ainsi que font aussi les indigènes de la Californie, les Guaranis sud-américains et les Polynésiens[1], nous aurons peut-être le droit de soupçonner entre ces peuples, aujourd'hui disséminés, des relations antérieures. Les rapports que les linguistes ont également reconnus entre le hottentot et le mandchou, joints aux caractères physiologiques des deux peuples qui les parlent, indiquent entre eux de lointains rapprochements[2].

Ainsi se trouvent rattachés à la grande famille humaine des peuples trop méprisés, dans lesquels Lamark voyait les descendants de l'orang d'Angola. Ils ont trouvé dans leur langue les titres contestés

[1] E. Fr. de Sales, *Ethnologie philosophique*, p. 92.

[2] Les Guaranis d'Amérique offrent aussi le type mongol, et leur langue incline vers le monosyllabisme chinois, ainsi que l'a remarqué M. Alf. Demarsay.

de leur dignité d'hommes. N'est-il pas remarquable qu'un peuple mis par certains naturalistes au ban de l'humanité, et assimilé par eux à une tribu de chimpanzés ou de gorilles, se trouve parler une langue dont les nuances et les complications accusent un étonnant travail intellectuel? Ainsi en est-il des naturels de l'Australie, qui ont partagé avec les nègres et les Hottentots le dégradant privilége d'être comparés par les polygénistes et les matérialistes à l'orang-outang et même au mandril, et dans lesquels la linguistique comparée vient de reconnaître des descendants des antiques races drawidiennes de l'Inde, des Hindous croisés de nègres.

Ainsi l'homme se relie à l'homme. Mêmes fonctions physiologiques et psychologiques, mêmes instincts, même durée moyenne de la vie, même température du sang dans des conditions analogues, même son dans la voix, ce qui n'existe pas dans les espèces animales différentes; même manière de communiquer sa pensée par la parole (on n'a trouvé nulle part de peuple muet) : tel il se présente à la science; et celle-ci, s'appuyant sur les divers caractères dont nous venons de tracer la rapide esquisse dans les pages qui précédent, en ayant pour organes Buffon, Camper, Blumenbach, G. Cuvier, Prichard, Tiedmann, A. de Humboldt, J. Müller et MM. Flourens, Serres, de Quatrefages, etc., reconnaît et proclame son unité spécifique.

Quel avenir est réservé à l'Afrique et aux nombreux peuples qui l'habitent? Si nous préjugions leurs futures destinées, d'après leur passé et leur présent, nous aurions lieu de désespérer de leur aptitude au progrès.

Nous l'avons déjà dit, en effet, l'état actuel de la plus grande partie du continent noir est déplorable. La loi du plus fort, tel est à peu près le seul droit des gens qui y règle les relations de peuple à peuple, d'individu à individu. Sauf de rares exceptions, le régime politique ne s'élève pas au-dessus du primitif patriarcat féodal, plus ou moins tyrannique. Trop souvent la moralité est nulle chez l'Africain : c'est l'enfant de la nature, livré sans frein à tous ses instincts, et qui à ses défauts naturels sait allier les vices, fruits ordinaires des civilisations décrépites.

On a comparé l'espèce humaine à un couple composé de deux groupes, le blanc et le noir. L'homme est double, l'espèce le serait aussi, et aurait, pour ainsi parler, ses deux sexes. Sans trop insister sur cet ingénieux rapprochement et sans prétendre en tirer toutes les conséquences qu'il renfermerait au jugement de certains ethnologues, quelques-unes des analogies sur lesquelles il s'appuie ne nous en semblent pas moins frappantes. De même que la femme, en effet, la race nègre, la *race-femme* du couple générique, offre un caractère

léger, ami du plaisir et de la parure, et se distingue plus par sa sensibilité et ses qualités affectives que par la puissance de sa raison et les facultés de l'intelligence. La femme et la race noire ont eu des destinées analogues : partout où la force brutale a fait taire la justice et le droit, la servitude a été leur partage commun; d'une extrémité à l'autre de l'espace et du temps, ces deux grandes persécutées nous apparaissent courbées sous le joug, jusqu'au jour où le christianisme, faisant pénétrer l'équité de proche en proche, vient briser leurs chaînes. L'œuvre de la délivrance est fort loin d'être accomplie; et, sur la plus grande partie du globe habité, le nègre et la femme, le frère et la sœur de servitude, gémissent encore sous l'oppression. Les deux esclaves ont vu, l'un et l'autre, leurs maîtres orgueilleux leur dénier jusqu'à leur dignité d'êtres humains, et, pour mieux les asservir, les ravaler au rang des brutes, les calomnier et les corrompre. Enfin, comme dernier trait du rapprochement, n'est-il pas remarquable que l'homme soit le type de la race blanche, et que celui du groupe noir ce soit la femme, la négresse, douée à un degré éminent des qualités qui caractérisent sa race?

Le nègre n'est pas un membre inférieur de l'humanité : c'est, comme la femme, un type distinct, qui, comme elle aussi, a son rôle et sa fonction dans l'harmonie générale. S'il n'a pas le génie qui invente, si son histoire n'offre aucun monument scientifique ou autre qui provoque l'admiration de la postérité, aucune de ces puissantes initiatives qui transforment ou créent une civilisation, il a, du moins, la docilité qui imite, la sensibilité, et avec elles les facultés artistiques. L'homme blanc a l'intelligence et l'humeur remuante; le jaune a les instincts utilitaires; le noir, plus insoucieux et plus léger, égale l'un et l'autre par ses qualités morales. Le mélange des trois donne à chacun d'eux des qualités nouvelles. Comme les deux membres du couple humain se complètent mutuellement, le noir se complète moralement par le blanc. L'un, passif, est l'initié; l'autre, actif, est l'initiateur. Le même phénomène se produit dans le domaine physiologique, où règne cette autre admirable loi, en vertu de laquelle, dans le produit de tout croisement, c'est l'élément supérieur qui domine. Dans le pays où le préjugé ne condamne pas le sang mêlé à un injuste ostracisme, au Brésil par exemple, on voit les carrières artistiques, libérales et même politiques, occupées avec éclat par des mulâtres, qui souvent s'y montrent supérieurs aux blancs purs. Qui peut affirmer que le blanc lui-même n'aura pas un jour besoin de demander à son frère noir un complément réciproque pour accomplir le travail des civilisations futures?

Il est une loi providentielle qui paraît régler les évolutions de la création organique toute entière, en y maintenant l'union et l'har-

monie : c'est la loi des croisements. Plus que toutes les autres peut-être, l'espèce humaine y est soumise. Il semble que les races et les variétés, non pas virtuellement inégales, mais différentes, qui la partagent à tous les degrés, ne deviennent fécondes physiquement et socialement que par un mélange mutuel et en maintenant entre elles une constante fraternité[1]. L'océan humain, comme l'autre, doit avoir ses flux et ses reflux, qui agitent et amalgament ses flots et les empêchent de croupir dans une mortelle immobilité. De même encore que certaines terres ne conservent leur fertilité qu'à la condition que les fleuves dont elles boivent les eaux les recouvrent chaque année d'une nouvelle couche d'humus, de même les races humaines paraissent n'être fécondes que lorsqu'une révolution ethnique, une invasion, les a engraissées d'un sang nouveau. C'est sur les alluvions des peuples que germent et fleurissent les civilisations. C'est ici qu'apparaît le rôle providentiel des conquérants : leur épée a labouré le champ humain, comme le soc de la charrue déchire le sol et le fertilise. L'épée fut plus d'une fois un sanglant forceps qui tira une civilisation nouvelle des entrailles de l'humanité. Malheur à la famille qui puise toujours dans le même sang le principe de sa vie : la source finit par se corrompre et ne donne plus qu'une vie morbide. Malheur également au peuple qui se confine dans un égoïste isolement : voyez la Chine et son enfance séculaire décrépite. Sous peine d'infécondité et de mort, nations et familles doivent, par de continuelles relations, raviver leur parenté originelle. La preuve de cette loi primordiale est écrite à chaque page de l'histoire. Dans l'Inde, en Grèce, en Égypte, à Rome, l'invasion ou la conquête, le mélange des peuples fut partout le préliminaire et la source de la civilisation. D'où sont sorties les civilisations modernes, sinon de cette immense fusion de races, de cette grande invasion, l'une des plus vastes de l'histoire, des peuples de l'orient et du septentrion, qui vinrent s'abattre, comme une nuée d'oiseaux de proie, sur le cadavre de l'empire romain, et s'engraisser de ses débris ?

Lorsque la décrépitude nous aura atteints à notre tour, quand nos brillantes civilisations, écloses au souffle vivifiant du christianisme, auront vu leur éclat pâlir au mortel contact du matérialisme qui les envahit; lorsque le paganisme aura pris chez nous sa revanche de son antique défaite, quelles races nouvelles surgiront? Où sont les

[1] La même loi préside aux rapports des familles, ces variétés secondaires du genre humain, et c'est sur ce fait, enseigné par l'expérience, que sont basés ces sages règlements religieux et civils qui interdirent les unions entre parents. Un savant médecin, le docteur Boudin, dans un récent mémoire qui a fait bruit, a dressé une curieuse statistique, de laquelle il résulterait que les mariages consanguins prédisposent, chez les enfants, à l'idiotisme et à la surdi-mutité.

peuples neufs qui monteront à leur tour sur le théâtre de l'histoire, pour continuer le drame et y jouer leur rôle? D'où sortiront ces nouveaux barbares qui, par la transfusion de leur sang vigoureux dans nos veines appauvries, nous rajeuniront alors et nous relèveront de notre décadence? La race blanche de l'ancien monde semble vieillie; la plupart de ses diverses variétés ont tour à tour brillé sur la scène du globe. Quelques-unes d'entre elles, il est vrai, essayent de renaître au soleil de l'histoire; mais l'expérience du passé nous a appris à douter de la fécondité de ces sortes de résurrections. La race jaune a également eu ses périodes d'éclat. Seule, la race noire n'a encore rien fait, ou à peu près. Faut-il voir dans ce phénomène une preuve de radicale impuissance, ou bien une espérance pour l'avenir? Une portion aussi considérable de l'humanité serait-elle condamnée à une perpétuelle enfance, à une irremédiable barbarie? Ceux qui, comme nous, croient à un plan providentiel, auront de la peine à accepter un tel arrêt, et espéreront qu'un jour la race noire, fécondée par ses sœurs et surtout transformée par le christianisme, aura son âge de force et d'éclat. Comme la femme, le nègre a l'instinct religieux, et c'est au prêtre surtout qu'il appartient de l'élever et de l'initier aux lumières divines et humaines.

Lucien Dubois.

OTTO GARTNER

SUITE [1]

IV

Les jours suivants s'écoulèrent sans incident remarquable. En bonne guerre, ma quarantaine eût dû être levée, puisque j'étais sorti d'épreuve honorablement. Cependant personne ne m'adressait la parole; j'entrais au bureau et j'en sortais comme un inconnu; seul, M. Colombet me disait ce qui était strictement nécessaire pour me tracer ma besogne, les autres ne faisaient aucune attention à moi. Je voyais qu'on exécutait en cela une consigne donnée par M. Gustave, et j'en aurais fort bien pris mon parti, si j'avais pu trouver en dehors des bureaux quelque ami à qui confier mes ennuis; mais, hélas! je ne connaissais âme qui vive à Ancenis. J'avais écrit plusieurs fois à ma mère sans l'affliger inutilement du récit des petites persécutions que j'avais à subir. Ces lettres et les réponses que je recevais faisaient toute ma consolation. Néanmoins le chagrin me gagnait; l'isolement absolu a quelque chose de désespérant à la longue.

Un soir que j'étais assis chez moi, près de ma petite table, songeant tristement, comptant et recomptant les soliveaux blanchis de mon plafond, je fus tiré subitement de ma rêverie par un coup léger frappé à ma porte.

[1] Voir, pour la première partie, le numéro du 25 novembre.

« On se méprend, pensai-je en allant ouvrir, qui peut venir me voir? »

C'était une visite pourtant, et bien à moi destinée : je n'en doutai point en reconnaissant le petit borgne.

— Monsieur Gartner, me dit-il en s'avançant humblement, voici un livre qui doit vous appartenir, car il porte votre nom, et vous a été donné par un certain abbé Perrin.

— En effet, mon cher monsieur Noblot, ce livre est à moi, je le reconnais; mais comment a-t-il pu tomber entre vos mains, je le croyais au fond de la Loire?

— Il y était bien aussi, on voit qu'il a séjourné dans l'eau. Un enfant de ma connaissance l'a trouvé sur le bord de la rivière, et, sachant que j'aime les livres, me l'a apporté ce matin. Votre nom inscrit sur la première page m'a appris qu'il vous appartenait, et je vous le restitue.

— Merci, monsieur Noblot, je vous suis d'autant plus reconnaissant que ce livre est un souvenir d'un ami vénérable. Maintenant, puisque cette circonstance inopinée me vaut le plaisir de vous voir sans témoin, permettez-moi de vous demander si je ne vous dois pas un service beaucoup plus important. N'est-ce pas vous qui avez fait les additions que j'ai trouvées, il y a quelques jours, dans le carnet jaune?

— Oh! ce n'est rien : j'ai seulement fait quelques additions pour vous aider un peu. Pourquoi ne demandiez-vous pas à M. Colombet les comptes de fin de mois, comme je vous avais engagé à le faire?

— Je craignais quelque supercherie.

— Vous aviez tort; le caissier ne pouvait pas se refuser à vous donner des moyens de vérification, ni altérer ses livres pour vous jouer un mauvais tour.

— Mais aussi, je comptais vous revoir, au moins une fois, avant l'arrivée des autres employés, je vous aurais demandé de plus amples renseignements : comment se fait-il que vous ne soyez jamais venu qu'à dix heures?

— D'abord parce que, si je m'étais rencontré plusieurs fois avec vous seul, ces messieurs auraient bien vite soupçonné que je vous aidais; ensuite, parce que de neuf à dix heures, je donne une leçon d'allemand à mademoiselle Laurence.

— Quoi qu'il en soit, monsieur Noblot, vous m'avez rendu un grand service. Ah! si vous saviez combien j'ai béni l'ami inconnu qui venait à mon aide dans un moment où tout m'accablait! je vous en sais un gré infini, et si je puis vous témoigner dans l'avenir...

— Ne parlons plus de cela, interrompit vivement le petit borgne, c'est une bagatelle.

— Mais encore, repris-je, quand et comment avez-vous pu faire ce travail si long et si difficile?

— Pendant ma nuit de veille tout simplement.

— Pendant votre nuit de veille?

— C'est vrai, vous ne savez pas encore ceci. Eh bien, nous veillons à tour de rôle, M. Colombet, M. Gustave, M. Cordier et moi. Vous avez pu voir un lit de camp dans le bureau, c'est là que nous passons la nuit alternativement, ces messieurs et moi; votre tour viendra prochainement, je pense.

— Mais, pourquoi cette corvée singulière n'est-elle pas faite par un garçon de bureau?

— Parce que M. Duclos le veut ainsi. Lorsqu'il était receveur particulier à Redon, deux fois on a pris la nuit dans sa caisse des sommes assez importantes; or, ces vols avaient dû être commis par des personnes habitant l'intérieur de sa maison, car les portes et les fenêtres du bureau n'avaient pas été ouvertes; depuis cette époque, il a quitté Redon, changé tous ses domestiques, et, n'osant plus se confier à d'autres que ses employés, il les fait veiller tour à tour. Mais cette corvée, comme vous l'appelez, n'est ni pénible, ni humiliante : M. Duclos invite souvent à dîner celui de nous qui doit veiller. Et, lorsque je dis veiller, je ne m'exprime pas exactement, il ne nous est aucunement demandé de rester sur pied et l'œil ouvert toute la nuit, nous pouvons nous coucher et dormir sur le lit de camp : le point essentiel, c'est qu'il y ait quelqu'un dans les bureaux.

— Il n'en reste pas moins, cher monsieur Noblot, que vous avez veillé et travaillé toute la nuit pour me tirer d'embarras. Je ne m'explique même pas comment vous avez pu venir à bout d'un pareil travail en dix ou douze heures.

— Cela m'eût été impossible, en effet, sans une circonstance assez heureuse. Ces additions trimestrielles devraient être faites par M. Gustave; mais comme il n'aime pas le travail, nous sommes toujours obligés, M. Cordier ou moi, de les faire à sa place; dans cette prévision, j'en avais préparé une très-grande partie avant votre arrivée. Pardonnez-moi de ne vous les avoir pas communiquées plus tôt, je craignais une indiscrétion de votre part; si M. Gustave s'était aperçu que je vous aidais, il m'en eût coûté cher.

— Certes, ce M. Gustave est bien terrible; si M. Duclos était juste, il ne souffrirait pas qu'un semblable muscadin fît la loi dans les bureaux.

— Vous vous trompez, monsieur Gartner, M. Duclos est très-juste; mais il ignore ce qui se passe : M. Gustave doit lui succéder et épouser sa fille; dès lors personne n'ose le contrarier.

— S'il en est ainsi, dis-je, ce que j'ai de mieux à faire apparem-

ment, c'est de quitter la recette d'Ancenis et d'aller chercher une place ailleurs, car je me suis attiré l'animadversion du véritable maître.

Le petit borgne se prit le menton avec la main et parut réfléchir un instant, puis il me répondit en jetant sur moi un regard interrogateur.

— Vous êtes un bon jeune homme, monsieur Gartner, je puis vous parler franchement, n'est-ce pas, vous ne me trahirez point?

— Non, assurément, je ne vous trahirai pas. Si je le faisais, je serais le dernier des misérables, car vous êtes le seul être ici qui m'ait témoigné quelque sympathie.

— Eh bien, croyez-moi, ne quittez pas la recette sans nécessité absolue; ce serait une mauvaise note pour vous partout où vous iriez ensuite. M. Gustave vous en veut un peu, mais au fond il n'est pas le maître, comme vous pensez, le véritable maître c'est mademoiselle Laurence.

— Comment! cette jeune personne qui est entrée l'autre jour avec M. Duclos?

— Oui, mon cher monsieur Gartner, c'est elle qui conduit son père, et si elle n'aimait pas autant son cousin, je doute que M. Duclos lui eût laissé prendre le pied qu'il a.

— Alors, à plus forte raison, si mademoiselle Laurence gouverne son père et aime son cousin, les malices de celui-ci doivent lui paraître charmantes, je n'ai qu'à me retirer.

— Non, non, oh! ne dites pas de mal de mademoiselle Laurence, c'est un ange de bonté. Sans doute elle aime son cousin, cependant elle a su me défendre contre lui. J'ai été malheureux, monsieur Gartner, bien plus malheureux que vous ne le serez jamais. Depuis douze ans je travaille à la recette; j'avais toujours été le jouet des bureaux jusqu'au moment où M. Duclos est venu ici. Dans les premiers mois qui suivirent ce changement, je fus plus que jamais tourmenté par M. Gustave, qui s'amusait de moi du matin au soir : j'avais toutes les peines du monde à faire mon travail dans les instants de répit qu'on m'accordait de guerre lasse. Enfin, mademoiselle Laurence entendant parler de moi par son cousin, eut pitié du pauvre petit borgne, et me prit sous sa protection. M. Duclos s'en mêla lui-même à la prière de sa fille, et j'eus la paix. Maintenant, grâce au ciel, je suis tranquille; on m'appelle encore Polyphème; on me fait quelque niche de temps en temps, mais quelle différence avec le passé! Je m'estime heureux bien au delà de ce que je pouvais souhaiter. Oui, oui, mademoiselle Laurence est un ange! soyez sûr qu'elle prendra également parti pour vous.

Je serrai la main du petit bonhomme, beaucoup plus reconnaissant

toutefois des sentiments qu'il m'exprimait que soucieux d'user des moyens de résistance dont il me donnait la clef. Je trouvais humiliant de recourir à la protection d'une jeune fille, de celle qui avait le tort impardonnable à mes yeux d'aimer un garçon aussi déplaisant que M. Gustave.

— Je ne saurais trop vous remercier de vos bonnes intentions, monsieur Noblot, lui dis-je, mais il me semble que ma conduite, si elle est bonne, devrait suffire à me défendre auprès de M. Duclos.

— Sans doute, me répondit-il, cela devrait suffire, avec un peu d'aide.

— Non, point d'aide, je vous en prie.

— Dans tous les cas, vous ne quitterez pas le bureau?

— Non, réflexion faite, je lutterai jusqu'au bout.

— Vous êtes un peu fier, monsieur Gartner, cela vous sied mieux qu'à moi; cependant mademoiselle Laurence est si bonne! son intervention ne vous eût pas nui. Enfin, à votre gré. — Puis il ajouta après une pause : Demain, dimanche, les bureaux sont fermés : voulez-vous me faire le plaisir de venir me voir vers deux heures de l'après-midi? nous causerons de nouveau.

Je remerciai mon ami, je pouvais bien l'appeler ainsi désormais, et je lui promis de me rendre à son invitation. Lorsqu'il m'eut donné les indications nécessaires pour que je pusse trouver sa demeure, nous nous séparâmes dans les termes les plus affectueux.

« Combien, pensai-je, quand il fut parti, j'apprends chaque jour de choses singulières et dont je n'avais pas eu la moindre idée jusqu'ici! Voilà M. Duclos, un homme parfaitement mûr d'âge et de raison; il se laisse conduire par une enfant de dix-sept ou dix-huit ans. Voilà M. Gustave Mayaud, beau, riche, heureux; je ne sais quel diable malicieux le pousse à mal faire. A côté, un pauvre borgne, laid à faire peur; il est plein d'âme, compatissant, bon, sans fiel, sans amertume. Puis ces deux employés qui subissent le joug d'un fat : ne leur serait-il pas aisé, s'ils le voulaient, de faire savoir la vérité à M. Duclos? Enfin, cette jeune fille qui aime son cousin, un franc vaurien, à ce qu'il me semble, et elle serait bonne comme un ange! Non, quant à cela, je ne saurais le croire. M. Noblot se fait une illusion bien naturelle : on a voulu le soustraire aux espièglerie du cher cousin, il n'y a pas là un si grand effort de vertu; mais le procédé lui a touché le cœur, voilà tout. D'ailleurs, quoi qu'il en soit, je ne me soucie pas de me mettre sous la tutelle d'une fille. »

Héroïque pensée qui dominait toutes les autres et dans laquelle je m'endormis.

Le lendemain, un peu avant deux heures, je m'acheminai vers la maison de M. Noblot, qui était située sur les bords de la Loire, à un

quart de lieue de la ville. Nous étions à la fin de septembre, il avait plu dans la matinée, l'air était pur, un petit vent faisait frissonner les feuilles des saules dont l'ombre tremblante se projetait sur la route; j'apercevais, de l'autre côté de la Loire, des paysans endimanchés qui se rendaient à une fête de village; le carillon des cloches d'Ancenis résonnait harmonieusement à mes oreilles et s'affaiblissait à mesure que je m'éloignais; un beau ciel, de longues prairies, les eaux brillantes du fleuve, tout me ramenait aux beaux jours de Chalonnes déjà si loin de moi. C'était la première fois que je sortais d'Ancenis, de cette petite ville noire et maussade, du moins me paraissait-elle ainsi, parce que je l'associais aux déplaisirs que j'y avais éprouvés depuis quinze jours; je me sentis renaître, la gaieté me revint, et je remerciai dans le fond de mon cœur M. Noblot de m'avoir procuré cette aimable distraction.

— Vous trouverez facilement mon pauvre manoir, m'avait-il dit, on le nomme la Saulaie : c'est une maison brûlée aux trois quarts. De grands pans de murailles noircies et surmontées de cheminées d'où la fumée ne sort plus jamais, la font reconnaître de loin.

Je n'eus besoin d'autres renseignements : à quelques portées de fusil de la ville, j'avisai lesdites murailles; elles sortaient d'un massif d'arbres qui en cachait la partie basse. Un petit sentier tracé entre deux haies d'aubépines et d'églantiers me conduisit de la route à l'entrée de la maison. M. Noblot m'y attendait; sa figure était rayonnante, il possédait un visiteur, chose rare probablement à la Saulaie. De mon côté, j'avais toute raison d'être joyeux, voire même reconnaissant. Nous échangeâmes un bonjour cordial, toute cérémonie se trouva naturellement bannie entre nous : quoique récente, notre amitié se trouvait déjà solidement établie.

— Je pensais bien que vous seriez fidèle au rendez-vous, mon cher monsieur Gartner, me dit le petit homme, en haussant le bras pour serrer la main que je lui présentais; si vous voulez, je vais d'abord vous faire voir mon logement; car vous pourriez supposer que je niche en quelque trou de ces ruines; ensuite nous irons retrouver mes sœurs, qui pêchent à la ligne à cent pas d'ici.

— Mais, lui répondis-je, pourquoi êtes-vous venu loger si loin du bureau où vous devez vous rendre chaque jour?

— Parce que cette maison m'appartient : je l'ai achetée avec le fruit de mes économies, c'est-à-dire pour une somme modique, comme vous pensez. Un incendie l'ayant détruite en grande partie il y a plusieurs années, le propriétaire, qui est un riche bourgeois d'Ancenis, voulait la faire démolir pour en retirer quelques matériaux : je m'offris de l'acheter; il y consentit, et ainsi je suis devenu contribuable. Mais, épuisé par cet effort, je n'ai pas encore pu rebâ-

tir. Du reste, ce qui a été épargné par le feu nous suffit, à mes sœurs et à moi; le jardin est grand, voilà des arbres magnifiques, la Loire est à deux pas, nous avons des échappées de vue ravissantes; en somme, nous nous trouvons bien ici. A la vérité, les passants se moquent de notre logis, et de nous par-dessus le marché; mais nous sommes si bien habitués à cela!

Pendant que M. Noblot me parlait ainsi, nous traversions quelques petites pièces qui nous conduisirent à une espèce de bibliothèque.

— Voici ma chambre, me dit mon compagnon; mais vous remarquez mes chers livres, et vous vous demandez peut-être quel est le libraire qui me fournit cet amas de volumes enfumés. Hélas! je n'ai pas de libraire : ce sont les épiciers et les fripiers d'Ancenis qui me vendent de la littérature et de la science au poids, de quatre à douze sous la livre, suivant la qualité du papier.

— Cependant il y a de bonnes choses au milieu de tout cela.

— Ah! je crois bien, vous êtes arrêté précisément devant mes meilleures tablettes : si vous voyiez plus haut, c'est un champ de bataille où les pauvres auteurs sont en menus morceaux. Je m'estime heureux lorsque sur quatre volumes d'un ouvrage j'en puis avoir deux; s'ils se suivent, c'est une grande fortune. Après tout, je lis néanmoins, et j'en tire ce que je puis.

— Mais vous savez aussi l'allemand, et voici des livres qui viennent bien de chez le libraire, cette fois, car ils sont tout neufs.

— Oh! je sais l'allemand, non vraiment; je le lis à la vérité, mais je n'ai aucune idée de la prononciation.

— Et pourtant vous donnez, m'avez-vous dit, des leçons à mademoiselle Laurence?

— Oui, parce que mademoiselle Laurence a inventé ce prétexte pour faire augmenter de cent écus mes appointements. En réalité, je ne puis que la guider dans ses traductions. Mais nous perdons notre temps. Maintenant que vous vous êtes assuré que je ne loge pas comme un hibou dans un pan de mur, allons retrouver mes sœurs, si vous voulez bien. Mes sœurs, ajouta-t-il avec embarras, me ressemblent trop, elles ne sont pas belles : en vous appelant ici, j'ai compté sur votre loyauté, vous ne leur demanderez que d'être de bonnes créatures; vous ne vous en irez point le rire sur les lèvres et le sarcasme dans le cœur, n'est-ce pas?

— Votre confiance, mon ami, lui répondis-je, me touche plus encore que tous vos bons procédés; j'y répondrai comme vous l'espérez, soyez-en certain.

Sur ce, nous nous acheminâmes vers le lieu de la pêche. Pour

cela il nous fallut traverser un jardin fort bien planté, long, large, et entouré de murs.

— Voilà, me dit M. Noblot, le plus beau et le meilleur de mon acquisition. Ce jardin serait digne d'un gros bourgeois, n'est-il pas vrai? Puis nous avons encore à l'extrémité un espace de terrain d'un arpent environ; nous l'appelons le parc, parce qu'il y a de l'eau et de grands arbres.

Il ouvrit une porte, et j'aperçus effectivement un petit lieu délicieux, une sorte d'oasis enchantée. Des arbres d'une admirable végétation entouraient une pièce d'eau couverte de fleurs de nénuphar, des bouquets de noisetiers, épars çà et là, coupaient la vue; entre ces massifs et les troncs des arbres on découvrait la Loire à quelques centaines de pas; puis, au delà, les coteaux de la rive opposée. J'avais à peine eu le temps de contempler ce frais paysage, lorsqu'un bruit de voix me fit tourner la tête, et je vis, à droite de la pièce d'eau, trois jeunes filles assises sur l'herbe. Elles se levèrent à notre approche, et firent quelques pas au-devant de nous. Deux d'entre elles étaient sœurs de mon ami, on ne pouvait s'y méprendre; elles étaient, hélas! presque aussi laides que lui. Dans la troisième, à mon grand étonnement, je reconnus la fille de M. Duclos, mademoiselle Laurence. Au premier moment j'éprouvai une contrariété assez vive : il me parut que M. Noblot, avec tout son air de candeur, avait voulu me jouer pièce en m'amenant ainsi devant une patronne qu'il me faudrait implorer, bon gré mal gré. Mais je ne tardai pas à voir que je me trompais. Il salua la jeune personne avec un air d'étonnement qui ne pouvait être feint.

— Voici, mademoiselle, lui dit-il, la surprise la plus aimable du monde; je vous croyais aujourd'hui au château de Ferrière.

— C'est vrai, répondit-elle, nous devions y aller; mais Gustave a noué hier une autre partie avec ses amis, et nous a plantés là, mon père et moi; de sorte que je me suis décidée à venir voir Claire et Angèle. Au reste, ce n'est pas un pis-aller pour moi, je vous assure.

— Vous êtes mille fois trop bonne, mademoiselle. De mon côté, croyant que nous serions seuls, j'avais invité mon ami M. Otto Gartner. Voulez-vous me permettre de vous le présenter?

Je m'avançai d'un air un peu gauche, je le crois : mademoiselle Laurence me rendit mon salut.

— Oh! fort bien! reprit-elle en parlant à M. Noblot; je reconnais monsieur, je suis très-enchantée.

Elle avait vraiment besoin de l'affirmer pour qu'on le crût, car, à à mon avis, sa physionomie exprimait un tout autre sentiment.

— Bon, me dis-je à moi-même, l'aventure est déplaisante; cette

demoiselle ne se soucie pas plus de moi que je ne me soucie d'elle.

M. Noblot, qui n'avait rien remarqué, me présenta ensuite à ses deux sœurs. Claire était fort noire, Angèle n'avait rien de séraphique.

— Et la pêche? dit notre hôte, continuons la pêche. Avez-vous été heureuse, mademoiselle?

— Non, je n'ai rien pris encore; j'arrive à l'instant.

— Alors, commençons au lieu de continuer. Savez-vous pêcher, monsieur Gartner?

— Pêcher à la ligne? Y faut-il donc tant de science?

— Non, quand il s'agit de prendre du fretin, des poissons affamés qui avaleraient l'hameçon tout nu; mais ici nous avons des carpes de douze et quinze livres; or, pour prendre ces grandes dames, il faut des précautions infinies, savoir appâter, donner à sa ligne le fond convenable, piquer le poisson quand il mord; puis, sitôt piqué, lui rendre la main, le fatiguer, l'étourdir, le *noyer*, suivant le mot consacré; enfin le hisser sur le bord: tout cela constitue un art, sinon une science.

— J'avoue que je ne suis pas si habile; mais j'apprendrai peut-être en vous voyant faire.

— Alors mettez-vous là avec moi; ces demoiselles vont retourner à leurs places, afin que nos hameçons ne se prennent pas les uns dans les autres; je tiendrai la ligne d'abord, et je vous la céderai lorsque vous m'aurez vu travailler une prise.

Cet arrangement m'allait à merveille, je n'aurais ainsi ni avances ni compliments à faire. Cependant, en dépit de mon humeur, le groupes de jeunes filles attirait toute mon attention. Les deux sœurs de M. Noblot, assises sur le gazon, faisaient, à leurs dépens, mais sans paraître y attacher le moindre souci, ressortir la beauté de leur compagne. Celle-ci était debout sur le bord de l'eau, appuyée contre un arbre; elle avançait sa tête charmante pour surveiller les mouvements du bouchon de sa ligne; les boucles de ses cheveux agitées par le vent caressaient sa joue et retombaient sur ses épaules; mais elle les rejetait avec un mouvement d'impatience; sa physionomie exprimait une joie et une ardeur enfantines. Le bouchon de sa ligne venait-il à trembler au vent, la pêcheuse tournait vivement la tête vers ses compagnes, leur souriait en portant un doigt sur ses lèvres, ses beaux yeux brillants d'espoir disaient le plus clairement du monde: — Chut! voilà un poisson! Si le bouchon cessait de remuer, une petite moue se dessinait sur les traits de la jeune fille; puis l'espérance y renaissait bien vite avec de nouveaux sourires. J'aurais pu trouver cette pantomime gracieuse et digne d'intérêt, si quelque impression antérieure ne m'eût dominé; mais derrière mademoiselle

Laurence, je voyais toujours M. Gustave, et cela suffisait pour m'agacer les nerfs. Aussi me plaisais-je à accorder intérieurement toutes mes sympathies aux deux petits laiderons de la Saulaie. « Elles ressemblent à leur frère, elles doivent être humbles, douces et bonnes comme lui. » Tel était mon jugement : je le croyais sage, parce qu'il ne se basait point, pensais-je, sur les apparences; mais, au fond, il y entrait peut-être de la prévention.

A quatre pas de ce groupe, nous en formions un autre, M. Noblot et moi. Sans vanité aucune, je sentais que j'étais mieux fait et plus conforme au type primitif de l'humanité que mon petit compagnon : parfois le regard de mademoiselle Laurence quittait son bouchon et se portait furtivement de notre côté; sans doute elle faisait sur moi des commentaires analogues à ceux que je faisais sur elle. L'intrus, le trouble-fête, l'adversaire de M. Gustave devait lui déplaire, tandis que toutes ses affections étaient acquises de longue date au petit borgne, son protégé.

Cependant la pêche n'était pas heureuse; une heure s'était écoulée avant que les carpes se fussent décidées à mordre à l'hameçon. Vainement M. Noblot déployait toutes les ressources de son expérience, changeait de place, remplaçait les fèves qui servaient d'amorce par d'autres fèves plus grosses, plus tendres, plus appétissantes, les carpes n'y prenaient garde et se tenaient coi au fond de l'eau.

— Ah! c'est ennuyeux à la fin! s'écria mademoiselle Laurence, nous ne prendrons rien aujourd'hui avec la ligne de fond; mais je vois une myriade de petits poissons à la surface; monsieur Noblot, si vous faisiez donner quelques coups de carrelet?

— Je ne demanderais pas mieux, mademoiselle, mais le voisin Jacques est en ville.

— Eh bien, son fils?

— Paulin est également sorti, il y a une heure, j'ai vu leur maison fermée, et ils ne rentreront que ce soir très-tard.

— C'est grand dommage, j'aime tant à voir prendre ce petit poisson frétillant!

— Qu'à cela ne tienne, mademoiselle, dis-je à mon tour, s'il y a un carrelet ici, je ferai parfaitement l'office de Jacques ou de Paulin.

— Oh! monsieur, je vous remercie, mais il faut être bien fort pour relever le carrelet.

— Je pense néanmoins que j'en viendrai à bout.

— Cela est assez probable, dit M. Noblot en me toisant, vous êtes taillé comme un cuirassier.

— Eh bien, comme vous l'entendrez, reprit mademoiselle Laurence d'un ton d'incrédulité, mais j'ai vu mon cousin Gustave essayer du métier, tous les poissons lui échappaient.

« Voilà M. Gustave en jeu, pensai-je, elle ne me pardonnera pas si je fais mieux que lui; n'importe, je lui donnerai cette petite mortification.

Le carrelet fut bientôt monté : il n'était pas des plus lourds, et je le maniai très-aisément. Du premier coup je pris une dizaine de poissons argentés que je fis tomber du carrelet sur le gazon; là ils sautaient entre les brins d'herbe, et brillaient au soleil comme des perles.

Claire et Angèle applaudirent à mon succès en frappant dans leurs mains, Noblot en fit autant.

— Bravo! Gartner, cria-t-il, voilà un coup de maître; peste! comme vous y allez, ce carrelet ne vous pèse pas plus qu'un brin de paille.

Je me fis un malin plaisir de regarder mademoiselle Laurence, croyant surprendre des marques de dépit sur son gracieux visage : mon attente fut trompée, après une minute d'étonnement, elle s'associa de bonne grâce à la joie commune, se baissa, prit les poissons, et les mit dans un panier.

La même scène recommença une douzaine de fois. A chaque coup de carrelet, les jeunes filles applaudissaient et se hâtaient de ramasser les poissons. J'étais heureux de payer ainsi ma bienvenue. Enfin, lorsque j'eus fait deux fois le tour de la pièce d'eau, les poissons effrayés ne se montraient plus; il fallut en demeurer là.

La pêche finie sous toutes les formes, on proposa quelques petits jeux; mais mademoiselle Laurence dit que son père l'attendait pour faire une visite.

— Comment! partir sitôt! s'écrièrent à la fois ses deux amies, vous ne nous aviez pas dit cela; vous restez ordinairement jusqu'à cinq heures.

— Effectivement, j'ai oublié de vous le dire, c'est ce que j'allais faire au moment où M. Noblot est arrivé : ensuite je l'ai oublié.

— Ne pourriez-vous pas remettre cette visite à ce soir après le dîner?

— Non, mon père reçoit ce soir.

— Ah! mon Dieu! toute notre joie va s'envoler avec vous!

Pendant ce colloque, supposant que j'étais, seul, cause d'une séparation si désolante pour mes hôtes, je me décidai à partir le premier. Toutefois je n'eus pas le temps d'exécuter mon projet : mademoiselle Laurence avait déjà mis son écharpe, et cherchait à rattraper son chapeau qu'elle avait pendu en arrivant à une branche d'arbre et qui, soulevé par le vent, était allé s'accrocher à une branche plus élevée. Je voyais les efforts inutiles que faisait la jeune fille pour l'atteindre avec une baguette : j'aurais dû m'empresser de courir à son aide,

mais la timidité, renforcée d'un sentiment moins avouable, me tenait cloué à ma place. Enfin, j'eus honte de mon procédé discourtois, je m'approchai, puis, me hissant sur la pointe des pieds, je saisis une des brides; elle me vint à la main, mais le chapeau resta fixé à la branche, dansant en l'air avec elle. Mademoiselle Laurence se mit à rire de grand cœur. Pour moi, confus au dernier point de ma maladresse, je ne savais quelle figure faire. Il fallait néanmoins en venir à mon honneur. Changeant alors de batterie, je m'élançai d'un bond jusqu'à la branche : elle se rompit et je reconquis le chapeau volage.

— Je vous demande bien pardon, mademoiselle, dis-je en rougissant; j'aurais dû m'y prendre ainsi tout d'abord, au lieu de mettre votre chapeau en pièces.

— Oh! ce n'est rien; Angèle va me prêter une épingle, et le malheur sera réparé.

Puis la jeune fille, riant toujours, me fit une inclination de tête, salua M. Noblot, et rentra dans le jardin avec ses compagnes.

Je restais extrêmement mortifié : j'avais perdu en un instant tout l'avantage que la pêche au carrelet m'avait valu; la gaieté de la demoiselle me semblait pleine de malice.

— Allons, me dis-je, cette particularité ne sera pas perdue pour M. Gustave.

— Qu'avez-vous? me dit M. Noblot, vous paraissez tout soucieux.

— Je n'ai rien, mon ami, je suis fâché seulement d'avoir été si maladroit.

— Comment, maladroit? fait-on donc ce qu'on veut à dix pieds en l'air?

— N'importe, je m'y suis mal pris, mademoiselle Laurence rira de moi huit jours durant.

— Pour cela, non, mon cher Gartner, c'est l'âme la plus droite, la plus généreuse du monde. Elle a ri devant vous avec une franche naïveté : sortie d'ici, elle ne se souviendra que du petit service que vous lui avez rendu.

— Soit, vous la jugez très-favorablement, et je dois vous croire, car vous la connaissez mieux que moi.

— Oui, je la connais, et je ne me trompe pas en la jugeant. Mais, vous-même, ne la trouvez-vous pas aimable, simple, affectueuse, d'une humeur charmante?

— Attendez donc un peu, mon cher monsieur Noblot, donnez-moi le temps au moins de découvrir toutes ces perfections.

— J'y vais peut-être un peu trop vite, en effet; mais je serais si heureux de vous faire partager ma bonne opinion sur elle!

Il se disposait à continuer l'éloge de sa belle protectrice, lorsque

l'arrivée de ses sœurs l'interrompit. Nous allâmes nous reposer à l'ombre des grands arbres, et la conversation devint générale.

Au bout d'une heure, je songeai à me retirer : M. Noblot voulut me reconduire jusqu'à la route.

— Eh bien! mon ami, me dit-il, me pardonnerez-vous de vous avoir entraîné jusqu'à l'antre de Polyphème?

— Ne parlez pas ainsi, mon cher Noblot! m'écriai-je, ce sobriquet stupide me met en colère; chaque fois que je l'entends prononcer par ces messieurs, j'éprouve l'envie de le leur faire rentrer dans la gorge d'un coup de poing.

— Certes, ne vous laissez jamais aller à cette envie, me répondit le borgne d'un air d'émoi.

— Rassurez-vous, ce n'est qu'un mouvement; mais laissons ça. Pour répondre à votre question, loin d'avoir à vous pardonner, j'ai mille grâces à vous rendre de m'avoir amené chez vous. La Saulaie me laissera un souvenir durable.

— Ah! mon cher Gartner, je suis persuadé que le bon Dieu a établi sur la terre un système de compensation. Ni moi ni mes sœurs nous n'avons rien à prétendre dans les triomphes du monde; mais, en retour, nous sommes abondamment pourvus de joies intimes; nous nous aimons, nous vivons dans une paix inaltérable, notre petite maison est pour nous un séjour de délices.

— Vraiment, je vous crois, vos sœurs me paraissent avoir mille qualités.

— Sans doute, mais ce n'est pas assez; voyez mademoiselle Laurence, la perle d'Ancenis, la jeune personne la plus accomplie que j'aie jamais vue; qui a-t-elle choisi pour amies? Mes pauvres sœurs, si délaissées, si méprisées ailleurs. Toutes les fois qu'elle a une heure de loisir, elle accourt à la Saulaie. Je ne puis vous dire le trésor de reconnaissance qui s'est amassé pour elle en mon cœur.

— Oui, seulement il est fâcheux que cette demoiselle si accomplie n'apporte pas en tous ses choix le même discernement.

— Cette demoiselle si accomplie! comme vous dites cela d'un ton impatienté, mon cher Gartner : voyons, que vous a-t-elle fait?

— Rien, assurément; je la loue au contraire, et très-fort d'avoir pris vos sœurs pour amies; mais comment peut-elle, d'un autre côté, accorder sa principale affection à son cousin? Qu'y a-t-il au monde de plus contradictoire?

— Vous êtes un singulier homme, me dit mon compagnon en s'arrêtant et en me lançant un regard expressif; dès le jour où je vous ai vu, je me suis senti pour vous de la sympathie; ce sentiment n'a fait que s'accroître en moi depuis; et, maintenant, vous m'arrachez malgré moi des pensées que je n'osais m'avouer à moi-même. Oui,

vous avez trop raison, je ne m'explique pas l'affection de mademoiselle Laurence pour son cousin; disons mieux, j'ai quelque peine à la lui pardonner. Et cependant, en quoi cela me regarde-t-il? Suis-je chargé de régler les mouvements de son cœur? Ne me suffit-il pas qu'elle me traite avec une bonté bien au-dessus de mon mérite? J'ai tort, Gartner, j'ai tort. Vous, c'est différent, vous ne devez rien à mademoiselle Laurence, vous pouvez en parler plus librement que moi.

Je me mis à rire de la gravité profonde avec laquelle mon ami Noblot venait de s'exprimer; mes sentiments n'étaient pas à la même gamme que les siens.

— Fort bien, lui dis-je ensuite, nous voilà d'accord et vous ne me presserez plus de solliciter les bons offices de la belle demoiselle. Ce point obtenu, j'entendrai sans impatience toutes les louanges qu'il vous plaira de lui décerner.

M. Noblot ne me répondit pas et demeura pensif. Lorsque nous eûmes atteint la grande route, nous nous séparâmes avec de chaleureuses poignées de main; il retourna à la Saulaie tandis que je regagnais la ville.

V

A dater de ce jour, mon isolement cessa en partie; pendant les heures de bureau on continua bien à me tenir rigueur : M. Gustave était inflexible, paraît-il; mais, en dehors, je voyais souvent M. Noblot, il venait chez moi, j'allais chez lui; chaque dimanche nous réunissait à la Saulaie. Il y avait, en ce petit bonhomme, un fonds admirable; ses sœurs rachetaient la disgrâce de leur chétif extérieur par un tour d'esprit agréable, de l'enjouement et une instruction assez variée; nous nous convenions parfaitement : de douces causeries, des promenades sur le bord de la Loire, et quelques parties de pêche partageaient notre temps.

Parfois aussi mademoiselle Laurence venait passer la soirée à la Saulaie. Peu à peu je me familiarisai avec elle, mes préventions tombèrent, je la trouvai simple, naturelle, aimable; enfin elle me parut, ce qu'elle était en réalité, charmante de tout point. M. Noblot était à genoux devant elle; mais avec une naïveté, une ouverture, une franchise incomparable; sans lui faire la cour, sans lui adresser jamais un de ces mots gracieux et de sens indéfini qui sont payés quelquefois d'un sourire, il l'adorait au grand jour. Chaque fois qu'une de

ses sœurs, en rentrant de la ville, annonçait la venue de mademoiselle Laurence pour la soirée, Noblot battait des mains, ne tenait plus en place, quittait la partie, s'il y en avait une de commencée; et, armé d'un couteau, coupait les tiges d'églantiers qui, dans le sentier de la route au logis, eussent pu accrocher une robe ou déchirer une main délicate : de tout cela, du reste, il ne se cachait nullement.

Dans les premiers temps, je m'amusais du changement qui s'opérait en ces circonstances chez mon ami. Sa joie, sa vivacité, ses éclats précédaient l'apparition de mademoiselle Laurence; ensuite il rentrait dans son naturel, un contentement parfait remplaçait l'agitation. Puis le soir, à peine avait-il perdu de vue l'astre autour duquel il gravitait vertueusement, l'enthousiasme le prenant, il m'entraînait sur les bords de la Loire, et s'étendait sans fin sur les mérites d'une personne que j'avais le malheur de méconnaître.

Hélas! il prêcha bientôt un converti. J'en vins aussi, moi, à partager secrètement les émotions, le bonheur et les regrets de mon hôte. Mon cœur battait d'espoir en arrivant à la Saulaie; si j'apprenais que nous serions seuls, tout me devenait sombre, j'avais grand'peine à répondre d'une manière convenable au bon accueil de mesdemoiselles Noblot, qui méritaient cependant que je ne leur fisse pas pour cela mauvais visage.

Mais, loin de suivre en tout l'exemple de mon ami, je dissimulais mes impressions avec le plus grand soin; je demeurais froid en apparence. Il s'y trompa au point de continuer près de moi le panégyrique entrepris. Mon assentiment muet ne lui suffisait pas, il eût voulu des aveux formels; c'était, à ses yeux, un crime de refuser admiration à qui elle était si légitimement due. Au fond, je pensais comme lui, je ne me pardonnais pas d'avoir, dans les premiers temps, commis ce crime; mais, pour en convenir, il eût fallu dévoiler des sentiments dont je ne me rendais pas compte à moi-même, et qu'une timidité étrange et toute nouvelle tenait scellés en mon cœur : je ne répondais que par des banalités aux chaleureux accents de M. Noblot.

D'ailleurs nous ne nous entendions pas sur un point; l'excellent petit homme parlait de mademoiselle Laurence avec un entier désintéressement, s'inquiétait de son avenir, lui créait un monde imaginaire où tous les succès lui étaient assurés, la plaçait dans une situation brillante, l'entourait d'amis parfaits; l'homme qui lui donnerait son nom ne pouvait se dispenser d'être, pour le moins, receveur général dans une grande ville dont elle serait la reine. Il oubliait ici, toutefois, M. Gustave Mayaud. Lorsque je le lui rappelais, un mouvement de tête trahissait son mécompte.

— Bah! disait-il ensuite d'une voix contenue, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Pour moi, les châteaux en Espagne ou ailleurs me plaisaient moins que la Saulaie avec ses murs noircis et son toit effondré. C'est là que je consignais la pauvre Laurence, loin du monde et des triomphes promis; c'est là que je voulais la revoir... la revoir encore et toujours; la suivre du jardin jusqu'au joli lieu témoin de nos pêches fréquentes, et entendre son rire limpide lorsque après avoir effeuillé une pâquerette sur l'eau, elle voyait un petit poisson happer quelqu'un des pétales flottants, croyant saisir une mie de pain. Ah! pourquoi m'enlever ce spectacle dont se repaissait mon imagination enchantée?

— Mais, pensais-je ensuite, combien Noblot est meilleur que moi! songe-t-il donc à lui dans les rêves qu'enfante son imagination? Non, l'abnégation est de son côté, l'égoïsme du mien. Et qu'y a-t-il entre cette jeune fille et moi? pourquoi m'occupe-t-elle? Je voudrais la confiner ici, et Dieu sait pourtant si je désire son bonheur! quelle étrange contradiction! D'où vient cela?

D'où, je ne le devinais que trop déjà, et, dans un avenir prochain, l'intensité croissante de mes sentiments ne me laisserait plus aucun doute.

Trois mois après ma première visite à la Saulaie, un certain jour, j'étais demeuré seul dans la chambre de M. Noblot pendant qu'il vaquait à quelque soin de l'intérieur. En attendant son retour, je pris un livre sur la table, et je le feuilletais encore lorsque mon ami rentra.

— Eh bien! Gartner, me dit-il d'un air stupéfait, que lisez-vous là?

— Moi? rien, je parcourais ce voyage dans le Tyrol.

— Est-ce que vous savez l'allemand, par hasard?

— Vous me le demandez? la langue de mon père! la langue que ma mère a parlée pendant quinze ans!

— Mais vous ne me l'aviez jamais dit!

— Ma foi, faute d'y penser sans doute.

— Alors c'est admirable! mademoiselle Laurence qui voudrait si bien apprendre la prononciation!

— Ah! permettez, mon cher Noblot, je ne me pique pas de bien prononcer; vous savez que les Suisses ont un accent guttural très-fort.

— Peu importe : qu'est-ce que c'est que ça? une nuance. Y regardons-nous vraiment!

— Et vous n'aviez pas deviné une chose si simple?

— Non... mais, précisément voilà mademoiselle Laurence, quelle bonne fortune!

Noblot courut au-devant de la jeune fille, et l'amena bien vite pour que j'entendisse ses exclamations de joie et de surprise. Sans perdre de temps, il fallut donner une première leçon. Mademoiselle Lau-

rence s'assit à côté de moi, Noblot me flanqua d'un autre côté, Claire et Angèle nous faisaient face. Ma charmante écolière voulut lire, et me pria de la reprendre sans pitié. Afin que Noblot pût suivre la lecture malgré sa petite taille, le livre fut placé devant moi; lorsqu'un mot difficile se présentait, Laurence se penchait de mon côté pour voir de plus près. J'étais si ému que ma voix tremblait, j'y voyais à peine. Heureusement la gaieté générale couvrit mon trouble, on ne s'en aperçut point. Les sœurs du borgne riaient à chaque instant des efforts que faisait Laurence pour articuler convenablement les rudes consonnes de ma langue paternelle; parfois nous éclations tous ensemble; nul divertissement n'eût valu celui-là. Cependant à la fin, Noblot, prenant la chose plus au sérieux, se plaignit qu'en une heure de temps nous n'eussions lu que douze lignes.

— Je ne rirai plus jamais, dit Laurence d'un petit air résolu.

Mais il se présentait justement un mot hérissé de diphthongues; elle l'étudia des yeux, puis voulut l'enlever d'un seul coup; ce fut, dans sa bouche, une suite de sons si bizarres, si incohérents, si étrangement disparates que le fou-rire nous reprit. Oncques nous ne pûmes ensuite continuer. Noblot leva la séance, en proclamant l'habileté du professeur et les heureuses dispositions des élèves; personne n'avait dormi.

Dans le jardin, mademoiselle Laurence revint à la charge : c'était si amusant! il lui prenait fantaisie de savoir le nom allemand de chaque brin d'herbe. Je n'étais pas botaniste pour le savoir. Mon crédit baissa peut-être de ce côté, mais en revanche, on me témoignait tant de gaie confiance, on me traitait avec une familiarité si cordiale, que je n'eusse échangé mon titre momentané pour une chaire d'hébreu ou de syriaque en la première université du monde.

Enfin, il faut se séparer, quoi qu'il en coûte, c'est le train de la vie et l'apprentissage quotidien de la séparation finale : on n'y songe guère à vingt ans. Le soir, en retournant à Ancenis, mon âme était profondément agitée : bonheur et malheur luttaient en moi. Hélas! il n'y avait plus à s'y méprendre, j'aimais éperdument... et sans espoir! La voix lointaine de la sagesse me conseillait de fuir au plus vite; mais c'était comme un écho perdu. Il y a des pentes fatales sur lesquelles on ne s'arrête pas.

J'attendis les dimanches suivants avec une impatience dont rien ne saurait donner idée. Par un heureux hasard mademoiselle Laurence ne manqua pas une seule fois de venir à la Saulaie. Les leçons d'allemand avaient pris le pas sur toute autre partie. On pêchait bien encore, on devisait dans le jardin, on suivait les longues allées de saules sur le bord des prairies, mais ce n'était plus qu'à titre d'intermède : la science l'emportait. Cependant, chose extraordinaire, les manières

de Laurence à mon égard changeaient de jour en jour. Au commencement elle n'avait avec moi ni gêne ni embarras ; si, distrait un moment pendant la lecture d'allemand, mes yeux ne pouvaient ensuite retrouver le point où nous en étions, elle me prenait la main en riant et posait mon doigt sur le mot cherché; parfois, négligeant les formules de cérémonie, elle m'appelait le savant Otto, comme elle disait le bon Joseph en parlant de Noblot. A la pêche ou à la promenade, son bras venait s'accrocher au mien, puis elle me chargeait de son ombrelle ou de son chapeau : Noblot avait part aux mêmes faveurs accordées avec une simplicité adorable. Au demeurant, qu'avait-elle à craindre d'amis qui la respectaient jusqu'à la superstition?

Nos relations en étaient donc à ce point de douce intimité, lorsque je les vis se modifier peu à peu : on me retira successivement tous les avantages que j'avais jusque-là partagés avec Noblot. Si mademoiselle Laurence avait quelques petits services à demander, elle s'adressait à Noblot ; si une plaisanterie à faire, à Noblot; si un mot gracieux à dire, à Noblot. Je ne sentis plus sa main s'appuyer sur mon bras à l'improviste : quand je le lui offrais, elle acceptait timidement, nous faisions cinquante pas avant de trouver un mot à nous dire ; sa voix tremblait autant que la mienne. Deux ou trois fois le nom d'Otto tout court lui échappa, elle se reprenait en rougissant. Lui avais-je donc déplu ? je ne le voyais à d'autres marques; mais, en définitive, toute familiarité avait disparu entre nous.

L'âge et l'expérience ne m'ayant rien appris du cœur humain et de ce qui en trahit les secrets mouvements, je demeurais consterné.

Cependant, lorsque, retiré dans ma petite chambre de la rue Saint-Pierre, je me prenais à réfléchir, les causes de mon chagrin m'apparaissaient quelquefois sous leur véritable jour. « Ne suis-je pas fou? me disais-je, quelle peut-être l'issue de tout cela ? Ai-je une espérance? l'ombre d'une espérance? Cette jeune fille est belle, riche, et elle en aime un autre ! Allons, allons, il est temps de chasser ce rêve insensé. Je ne dois plus la revoir ! je quitterai le bureau s'il est nécessaire. En attendant, tâchons de lutter : dimanche, je n'irai point à la Saulaie.

Cette résolution prise, restait à l'exécuter. D'un terme à l'autre une longue semaine devait s'écouler. J'eus chaque jour de nouveaux assauts à soutenir contre moi-même. Mon cœur enfantait mille sophismes, ma raison les combattait : à la fin celle-ci l'emporta.

Le dimanche, vers midi, au lieu de prendre la route de la Saulaie, je suivis en sortant de la ville une direction diamétralement opposée.

« Surtout, me disais-je, ne tournons pas la tête. » Un bâton à la main, marchant à pas désespérés, je comptais faire dix lieues, douze lieues, quinze lieues, s'il se pouvait; pauvre remède encore aux émotions qui me déchiraient l'âme !

Par l'événement je ne fis ni douze lieues, ni quinze lieues. Il y avait une heure environ que j'avais quitté Ancenis, j'allais devant moi, ne songeant à rien, si ce n'est... à la Saulaie! lorsque le bruit d'une vive altercation vint à mes oreilles : une grande haie m'interceptant la vue, je hâtai le pas : il m'avait semblé reconnaître la voix de M. Gustave Mayaud. A la première brèche de la haie, gravissant la crête du fossé qui bordait la route, j'aperçus à quelque distance deux paysans qui tenaient un chasseur au collet et le malmenaient fort. C'était bien effectivement M. Gustave, et il jouait là le mauvais rôle. A deux portées de fusil plus loin son chien poussait avec rage un troupeau de moutons à travers les récoltes : de là sans doute le sujet de la querelle. Je ne m'arrêtai point à le rechercher du reste; prenant ma course vers les paysans, je fus près d'eux en trois minutes.

— Holà! hé! vous autres, leur criai-je de loin, voulez-vous me faire le plaisir de mettre bas les mains?

— Oui-da, me répondit l'un d'eux, êtes-vous le garde champêtre? il s'a donc ben changé depuis hier.

— Les amis, si vous avez à vous plaindre de quelque dommage, il vous sera largement payé; mais lâchez prise d'abord, vous vous faites une mauvaise affaire.

— Passez votre chemin, je n'avons que faire des donneux de conseil.

— Ah! m'écriai-je, vous avez l'oreille dure. Nous allons voir.

Comme j'arrivais le bâton haut, l'un des paysans crut plus prudent de reculer. Gustave, se voyant moins serré, fit un effort et parvint à échapper à son dernier adversaire en laissant entre ses mains les trois quarts de sa cravate.

L'affaire changeait de face, nous étions désormais deux contre deux : à la vérité, le pauvre Gustave, essoufflé, chancelant, ne pouvait en ce moment compter pour un champion bien redoutable; mais les gaillards, vainqueurs jusque-là, me considéraient avec un certain respect; peut-être partageaient-ils l'avis des gens de Chalonnes qui disaient que je n'étais point un *gas manqué*. Dans tous les cas, ils se consultaient des yeux avant de commencer la lutte.

— Voyons, dit le plus résolu en montrant les lambeaux de la cravate de Gustave, ça me payera-t-y mon dommage?

— Votre dommage? répondis-je, où ça?

— Dame! ouvrez l'z yeux, si vous v'lez, c'est-y les chens et les moutons qui binent le blé dans vot' pays?

— Bon, combien vous est-il dû?

— Ma fine, dit le paysan en se grattant la tête, une pièce de dix-huit francs, en bonne monnaie marquée, c'est pas trop, m'est avis.

— Avez-vous de 'argent? dis-je à Gustave.

— Quinze francs seulement.

— Ils s'en contenteront.

Gustave jeta les trois pièces de cent sous. Pendant que notre interlocuteur ramassait l'argent, l'autre voulut lancer une pierre au chien de Gustave qui revenait au galop.

— Doucement, l'ami ! lui criai-je, le dommage est payé, laissez le chien maintenant.

— Des chens comme ça, j'en avons assez d'en voir iun par an.

— Allons donc, si tous ceux que vous voyez vous rapportaient autant que celui-là...

— J'en élèverions, reprit le premier. Et à c't'heure, monsieux le juge, et vous le chasseux, si vous sortiez de mon blé ?

— Partez les premiers.

Ils firent mine de résister un instant; mais la vue de mon bâton les offusquait. Gustave s'était remis, le chien pouvait au besoin faire une diversion utile. On réfléchit à moins. Estimant d'ailleurs, en gens sensés, que l'honneur est toujours du côté des écus gagnés, ils nous cédèrent le champ de bataille.

— A présent, dit Gustave lorsque nous fûmes seuls, mon fusil, qu'en ont-ils fait ?

— Votre fusil ! vous ne l'avez pas?

— Mais non, ces lâches canailles me sont tombées sur le dos sans que je m'y attendisse; mon fusil m'a échappé des mains, je n'y voyais plus; les misérables ! ils avaient envie, je crois, de m'étrangler.

— Tout cela pour un chien ! Il a là un vilain défaut, votre chien : moi je le corrigerais.

— Sans doute, mais ce n'est pas son habitude. Voici ce qui est arrivé : je suivais à troisième remise une compagnie de perdrix, j'étais sûr de faire coup double, elles étaient fatiguées au dernier point, des bartavelles, tout ce qu'il y a de plus gros, quelle chance ! Oui, comptez-y ! A peine étais-je entré dans le champ, brrrrr, les voilà qui partent dans toutes les directions avant que je fusse à portée : un troupeau de stupides moutons venait d'arriver poussé par je ne sais quelle panique. Ma foi ! je n'y ai pas tenu : « Après le mouton ! Fœdor, après ! après ! » Ah ! il les a menés un train ! fallait voir. J'en rirais encore sans ces infâmes rustauds.

— Oui, mais le blé !

— Bah ! le blé ! est-ce qu'ils ne comptent pas là-dessus en prenant ferme?

La conversation en demeura là, je n'étais pas de force à tenir tête à un homme si parfaitement affranchi de tout préjugé. Cependant le fusil ne se retrouvait pas. Nous parcourûmes vainement en tous sens

le terrain de la lutte, il n'y avait trace de fusil. A la fin, l'idée me prit de sonder avec mon bâton un hallier d'ajonc.

— Le voilà ! m'écriai-je.

— Pourtant, dit Gustave, ce n'est pas la route que nous avons suivie.

— Précisément, il a été lancé ici de loin, car les canons sont pleins de terre.

— Ainsi ces brigands songeaient à me voler par-dessus le marché.

— C'était une manière de s'assurer des dommages-intérêts.

— Ma foi, ils ont déjà bien assez : vous avez été un peu prompt, il faut l'avouer, à souscrire à leur demande.

— Dame ! aviez-vous envie de recommencer ?

— Non... Enfin, n'en parlons plus.

Désormais n'ayant que faire dans le champ de blé, nous regagnâmes la route. Le beau Gustave jetait sur sa toilette un regard désespéré : plus de cravate, un pan d'habit déchiré, des boutons qui pendaient çà et là à quelque lambeau d'étoffe, une chemise souillée de boue.

— Jamais, murmura-t-il en soupirant, je ne rentrerai à Ancenis en pareil état.

Et ses yeux me demandaient en même temps un nouveau service.

— Qu'à cela ne tienne, lui répondis-je ; attendez-moi ici, je vais aller vous chercher de quoi changer.

— Ma foi, ça me fera plaisir, à vous dire franchement.

— C'est bien ; mais où trouverai-je votre garde-robe ?

— Vous avez raison, j'oubliais. Tenez, voilà la clef de mon appartement, rue des Bancs. Vous trouverez là ce qu'il me faut.

Deux heures après j'étais de retour. Gustave se rajusta, fit un paquet de ses habits déchirés, puis me quitta sans beaucoup de cérémonies.

« Le garçon, pensai-je, a une reconnaissance assez légère, je n'y tiens pas d'ailleurs ; ce n'est pas pour deux mercis au lieu d'un que je l'ai tiré d'affaire. »

Et pourquoi me serais-je plaint ? Cette petite aventure avait fait à mes chagrins une salutaire diversion. Quand il y a bénéfice, doit-on se montrer si exigeant ?

Maintenant le soleil baissait à l'horizon, plus n'était dans ma tête de courir comme un daim blessé ; j'errai au hasard dans la campagne, et le soir, en rentrant chez moi, j'avais recouvré un calme relatif.

Toujours exact à l'heure du bureau, ordinairement le premier, je fus fort surpris le lendemain de voir, en arrivant, M. Gustave Mayaud déjà à sa place ; cette diligence inouïe devait cacher quelque plan : il n'était besoin d'être sorcier pour le deviner. En effet, un bonjour

amical à mon adresse, puis des paroles de bonne humeur très-marquée apprirent aux employés, à leur grand étonnement, que ma quarantaine était levée. Je répondis avec réserve : M. Gustave ne se découragea point. Tout cela du reste n'était qu'un préliminaire; une fois les preuves de bienveillance données au comble, mon très-nouvel ami se tourna du côté du caissier.

— Parbleu ! Colombet, lui dit-il, j'oubliais de vous le conter; nous avons eu hier une bonne scène, M. Gartner et moi; imaginez que, me trouvant à chasser du côté de la Tremblaye, vous savez, le pays des braillards par excellence, Fœdor s'était acharné après un troupeau de moutons; chien et troupeau galopaient dans une espèce de blé; tout à coup voilà deux sales jacquots qui se mettent à crier et veulent me sauter dessus. Ma foi, j'avais fort à faire avec eux, quand heureusement M. Gartner, qui passait près de là, est arrivé; vous pensez si mes vachers ont déguerpi sans se faire prier. Nous ne les avons plus revus, ha ! ha ! ha ! quels colibris ! — N'est-ce pas, monsieur Gartner, c'était amusant?

— Hum ! répondis-je, je ne sais trop qui s'est le plus amusé des moutons, du chien, des paysans, de vous ou de moi?

— Dame ! chacun prend les choses suivant son caractère.

— Je le vois bien.

— Bref, si je retrouve ces malandrins, qu'ils disent un mot, je leur couperai les oreilles.

— Vous feriez mieux de leur couper la langue.

— Eh bien, l'un et l'autre, pourquoi pas ?

Je ne pus m'empêcher de rire.

— Voyez-vous, reprit Gustave, ça revient malgré soi. Ha ! ha ! ha ! les bouviers !

Je riais toujours, les vanteries du chasseur-héros triomphaient, quoi que j'en eusse, de mon humeur, qui n'était guère à la gaieté.

— Ha ! ha ! ha ! continuait-il, les piqueux de choux ! les toucheux de bœufs ! les gardeux de pourceaux ! ha ! ha ! ha ! Il n'y a que cet imbécile de Cordier qui ne rit pas. Qu'avez-vous donc? Je vois ça, vous avez fumé hier pour huit sous de tabac à votre café de l'Écrevisse. Hein ! quelle volupté ! vous voilà pour trois jours dans la béatitude d'un bœuf. Par ma foi, il y en avait un de ces porteux de carmagnoles qui vous ressemblait, votre cousin sans doute, Pierre Grenouillard, ha ! ha ! ha !

Cordier se défendit vivement d'avoir un cousin porteux de carmagnole, l'accusation était grave. Gustave insista : de là une discussion sans fin à laquelle je ne pris ni part ni intérêt. Du tout, il resta en somme que j'étais entré dans les bonnes grâces de M. Gustave d'un seul coup et plus avant qu'aucun des employés : ce fut pour eux une

énigme impénétrable. Pourquoi et comment cela s'était fait, ils purent le chercher, mais le trouver, non assurément. Pour moi, je ne savais pas bien si les nouveaux procédés dont on usait envers moi payaient un service rendu ou achetaient mon silence. Je ne m'en inquiétai guère, et ne parlai ni plus ni moins que je ne l'eusse fait sans ces démonstrations d'honorable familiarité.

A la sortie des bureaux, M. Noblot, qui, par prudence et pour ne point attirer sur lui l'animadversion de Gustave, ne m'adressait jamais la parole devant les employés, se glissa furtivement près de moi et me dit tout bas :

— Serez-vous ce soir chez vous? j'aurais à vous parler.

Je fis un signe de tête affirmatif.

Je l'attendis après mon dîner : il ne tarda pas à paraître.

— Eh bien, Gartner, me dit-il, que vous est-il arrivé hier? Pourquoi ne vous avons-nous pas vu? Si vous saviez quelle triste journée nous avons passée!

— Pardonnez-moi, mon cher ami, lui répondis-je, j'étais souffrant, j'avais besoin d'air; j'ai fait une longue promenade.

— A la bonne heure, mais vous auriez dû me prévenir. Comme nous vous avons attendu!

— Nous : qui ça?

— Eh mais, mademoiselle Laurence, mes sœurs et moi, tous enfin.

— Permettez, cher monsieur Noblot; que vous m'ayez attendu, vous et vos bonnes sœurs, je le crois; mais mademoiselle Laurence ne s'est guère tourmentée de mon absence, je le suppose.

— Ah! vous vous trompez du tout au tout, c'est peut-être elle au contraire... Vous êtes d'une injustice à son égard!

— Vous croyez ça, Noblot?

— Si je le crois, dites donc que j'en suis sûr. Tenez, je vous suis attaché par une amitié profonde, et vous la méritez, vous méritez mieux que l'amitié d'un pauvre petit être comme moi; cependant il y a une chose que je ne vous pardonne pas, là, je me sens meilleur que vous : j'aime mademoiselle Laurence parce que c'est un ange, je l'ai dit, je n'en démordrai jamais. Vous! vous ne l'aimez pas!

— Mon Dieu, je ne l'aime pas! Voyons, au fond, quel rapport durable peut-il y avoir entre cette jeune fille et moi?

— Qu'est-ce que cela fait, mon cher Gartner? Les âmes se sentent, se rapprochent, s'aiment, par ce qu'elles ont de commun, la bonté : ce rapport subsiste toujours.

— Enfin, qui vous dit que je ne la trouve pas bonne, après tout?

— Vous-même! puisque vous supposez que votre absence lui a été indifférente?

— Mais vous lui prêtez vos sentiments, Noblot, c'est une illusion.

— Non, non, non, la pauvre enfant. J'ai douze ans de plus qu'elle, je puis l'appeler ainsi, la pauvre enfant n'a pas eu un éclair de gaieté hier; toutes les fois que s'ouvrait la porte du petit sentier, elle tournait la tête pour voir si ce n'était pas vous; votre nom n'est pas sorti de sa bouche, à la vérité, mais elle ne perdait pas une occasion de ramener indirectement la conversation sur ce qui vous concerne; elle n'a paru prendre plaisir qu'à cela, aucune partie n'a été de son goût; enfin, quand elle est partie, bien tard, il me semblait que ses yeux roulaient des larmes... Et vous ne l'aimez pas ! oh ! ce n'est pas bien !

Pendant que Noblot parlait ainsi, j'étouffais, une contraction nerveuse me serrait à la gorge; à peine pouvais-je me contenir. J'allai ouvrir la fenêtre, puis, après avoir humé quelques bouffées d'air, je revins m'asseoir.

— Vous ne répondez pas, dit le petit borgne en me regardant d'un air étonné.

— Laissez-moi songer d'abord.

— A quoi?

— Mais à ce que vous me dites. Voyons, ne vous méprenez-vous point sur les vrais sentiments de mademoiselle Laurence? Qu'est-ce qui me vaudrait une heure d'attention de sa part?

— Que sais-je? D'où vient l'attrait qu'on éprouve pour certaines personnes dès l'instant où on les voit? Si je voulais juger d'elle par moi, encore serais-je embarrassé de vous dire ce qui m'a plu en vous au premier abord. Sans doute il y a sur certains visages un reflet de l'âme, quelque chose qui séduit sans qu'on s'en rende compte.

— Est-ce là ce qui explique son affection pour M. Gustave Mayaud?

— Ah! vous en revenez toujours à M. Gustave. Que voulez-vous? il y a différents genres d'affection : l'amitié d'enfance, l'estime...

— C'est cela; je suis fort reconnaissant de l'estime qu'on veut bien avoir pour moi.

— Allons, de l'amertume à présent. Non, Gartner, je ne vous comprends pas; en toute autre chose je vous trouve droit et bienveillant. S'agit-il de mademoiselle Laurence, de la plus douce, la plus charmante créature qu'on puisse imaginer, vous devenez d'une âpreté !

— J'ai tort! j'ai tort! m'écriai-je, pardonnez-moi, Noblot.

— Ce n'est point à moi à vous pardonner; cependant, afin que justice soit faite, je vous imposerai un châtiment; promettez-moi de venir dimanche à la Saulaie.

Hélas ! quel coupable accepta jamais sa pénitence avec plus d'ardeur que moi? Je pressai chaleureusement la main du petit borgne en lui promettant de me rendre à son invitation.

Une fois ce point réglé, il m'interrogea sur les causes du changement subit de Gustave à mon égard. Le marché tacitement proposé par le camarade ne me tenait pas, comme on pense : je contai l'affaire.

— C'est égal, me dit Noblot en partant, restez bouche close, le voilà muselé.

Sans avoir fait ce calcul, je n'avais l'intention de parler à personne; et à qui d'ailleurs? Je m'engageai volontiers à me taire.

La Saulaie! la Saulaie! retourner à la Saulaie! tel fut donc le dernier mot de mes résolutions stoïques. J'étais fou de joie. On m'invitait, notez bien, je ne pouvais pas refuser; et si effectivement mon absence avait pu être regrettée, comme le supposait M. Noblot, quelle affreuse action avais-je commise! pouvais-je la commettre encore?

Il y avait dans la perspective de ce dimanche adoré de loin tout ce qu'il fallait pour occuper mon imagination pendant huit jours. Mais la semaine ne passa point sans qu'un autre événement plus important encore ne vînt achever de troubler ce qui restait de raison dans ma pauvre tête.

M. Duclos apparaissait rarement dans les bureaux. S'il avait quelque vérification à faire, on lui portait les écritures; si un mot à dire, le caissier seul était mandé. Cependant il y a exception à tout : trois jours après l'aventure de Gustave avec les *colibris*, *Jacquot* et *Pierrot*, comme il ne cessait de dire, M. Duclos fit une revue solennelle des livres et s'arrêta particulièrement à ceux que je tenais. L'examen fait, il m'ordonna de le suivre dans son cabinet.

— Monsieur Gartner, me dit-il, je ne puis pas avoir complétement oublié les sujets de légitime défiance que vous m'avez donnés à votre entrée dans mes bureaux, d'autant plus que j'ai su depuis que vous étiez roide, froid, taciturne; j'aimerais vous voir, à votre âge, pécher par l'excès contraire. A vingt ans, vingt et un ans, on peut être étourdi, tandis que la dissimulation est de mauvais augure. Toutefois, M. Colombet m'a dit hier qu'il s'était fait en vous un très-heureux changement, que vous commenciez à vivre avec les autres en bon camarade. D'un autre côté, lors du passage de l'inspecteur des finances, j'ai remarqué l'ordre et la bonne tenue de vos livres; vous prendrez bientôt rang après M. Colombet et Noblot, la capacité ne vous fait pas défaut assurément. Cela étant, je dois, en bonne justice, rémunérer votre travail; je porte donc, à partir d'aujourd'hui, vos appointements de quarante francs à cent francs par mois. En outre, pour encourager les efforts que vous semblez avoir faits sur votre caractère, je vous donnerai une marque de confiance; vous commencerez cette nuit à veiller dans les bureaux; préalablement, je vous invite à dîner.

Le commencement de ce discours m'avait causé une impression trop pénible pour que la fin m'inspirât une bien vive reconnaissance; la vanité intéressée de Gustave me valait seule une justice tardive et incomplète.

Je remerciai assez froidement.

M. Duclos me congédia sans ajouter un mot. Mais le froncement de ses sourcils indiquait clairement que je venais d'aggraver mes prétendus torts : mon attitude ne confirmait que trop à ses yeux ce qu'on lui avait dit de moi.

Le soir, en procédant à ma toilette, que je voulais, autant que possible, mettre en harmonie avec l'honneur qui m'était fait, deux sentiments contraires m'agitaient : les préventions de M. Duclos blessaient moins ma fierté que la bienveillance calculée de M. Gustave Mayaud, sans laquelle le caissier n'aurait jamais osé parler en ma faveur. N'était-il pas cruel pour moi de subir la protection de celui qui jusque-là n'avait cessé de me nuire?

« A quoi tiennent les choses, me disais-je; si le hasard ne m'eût fait maître d'une historiette déplaisante pour le cher neveu, je végétais ici misérablement, toujours exposé à être renvoyé pour la moindre faute. »

Mais la pensée de voir Laurence! de m'asseoir près d'elle à la table et sous les yeux de son père! c'était, me semblait-il, franchir un degré. A la Saulaie, sans doute, je la voyais plus librement : la simple et charmante fille m'y traitait en égal; pouvait-elle cependant combler la distance qui nous séparait? Chez M. Duclos, son invité, son convive, je m'élevais un instant à la hauteur que j'ambitionnais désormais de toute l'ardeur de mon âme. Oh! comme la jeunesse se paye d'une heure d'illusion!

A six heures précises, gêné dans mes habits des grands jours, tremblant d'émotion, je sonnais à la porte de la Recette. En entrant dans le salon, je ne vis que M. Gustave nonchalamment couché dans une bergère et tenant un petit journal à la main.

— Allons, pensai-je, le voilà encore ici.

— Peste! comme vous êtes beau, monsieur Gartner, me dit-il d'un air goguenard, on croirait que vous allez à la noce.

Personne n'était là heureusement : au lieu de perdre contenance, la mauvaise humeur me rendit la présence d'esprit.

— Beau! parce que je n'ai eu affaire, en venant ici, ni à Pierrot, ni à Jacquot.

— Ah! c'est une vieille histoire; vous avez la mémoire fidèle.

— Assez.

— Bon, bon, si vous voulez que nous nous fassions la guerre?

— Je ne la cherche ni ne la crains.

— Alors la paix vaut mieux. Savez-vous danser, monsieur Gartner?

— Pas trop bien.

— Dommage! je vous aurais montré le pas du croyant. Tenez, je viens de le voir là dans le *Chorégraphe*, c'est original au possible : voyez.

En disant cela, il partit *en avant deux*, puis, après quelques pas cadencés, prit une pose... originale en effet : debout, dans l'attitude de l'extase, les bras en l'air, les jambes roides et écartées, il figurait un X.

— Eh bien, Gustave! s'écria M. Duclos en apparaissant inopinément avec Laurence, que signifie ce mouvement télégraphique?

— Rien, mon oncle : M. Gartner voulait apprendre le pas du croyant.

— Ah! bonsoir, monsieur Gartner, je ne vous présente pas à ma fille, je crois que vous l'avez vue une ou deux fois chez M. Noblot?

Je m'inclinai.

On passa immédiatement dans la salle à manger. M. Duclos s'était arrêté pour donner un ordre : Gustave prit le bras de sa cousine et entra le premier. Je les suivais, un peu mortifié qu'on m'enlevât si cavalièrement l'honneur mille fois précieux pour moi de conduire Laurence. Mais Laurence se retourna de mon côté, un léger sourire courait sur ses lèvres... était-ce pour me consoler? Je l'imaginai : cette simple espérance suffit pour me rendre heureux.

M. Duclos n'était pas grand causeur apparemment : quelques paroles de politesse condescendante à mon adresse, deux ou trois mots à sa fille, puis il céda le dé de la conversation à Gustave, qui s'en acquittait à merveille. Je sus bientôt les noms et qualités de tous les chiens et chevaux de ses amis : pas un chien ne valait Fœdor, aucun cheval ne pouvait lutter avec Clara. S'étendant ensuite sur le mérite respectif des jeunes gens qu'il admettait à sa familiarité, il fit à chacun sa part. Jules Miron connaissait à fond le carambolage, Doineau fumait des cigares de choix, Charles Bréan tirait le pistolet dans la perfection, Maillard ne s'entendait qu'à faire le punch, mais il y excellait; quant à lui, Gustave, il leur rendait des points à tous... qui en pouvait douter? De Pierrot et de Jacquot il ne fut pas question.

Le dîner se termina sans que j'eusse placé une phrase. Seulement, de temps en temps, Laurence me montrait quelque pièce du service.

— Comment appelez-vous ça? me disait-elle en souriant.

Je prononçais à moitié voix le nom allemand de l'objet : Gustave n'y faisait attention et pérorait toujours; M. Duclos me regardait avec étonnement.

— Je cours au cercle! dit Gustave en sortant de table.

— Voilà qui est aimable ! dit Laurence.

— Ah dame ! j'en suis fâché; mais nous avons à résoudre ce soir une question très-importante; les vieux prétendent employer le reliquat des cotisations à l'achat d'une bibliothèque pour classer leurs journaux; nous, nous voulons remplacer le billard actuel par un meilleur. L'affaire sera chaudement disputée.

— Allons, reprit Laurence en soupirant, il y a toujours des affaires importantes ailleurs qu'ici.

Gustave n'entendit pas cette réflexion : avant que Laurence eût achevé de parler, il avait disparu.

— Laisse-le aller, dit M. Duclos en passant sa main sous le menton de sa fille, il sera fou jusqu'à ce que la responsabilité vienne peser sur lui.

— Mon Dieu, c'est moins pour moi qui suis faite à tout cela, que pour M. Gartner.

— Au fait, tu as raison, il ne faut pas deux poids et deux mesures. Monsieur Gartner, nous ne vous retenons pas : pourvu que vous soyez dans les bureaux à dix heures, allez au cercle, si vous voulez.

— Je vous remercie, monsieur, je ne suis pas du cercle.

— Eh bien, au café.

— Je n'y vais jamais.

— Alors, où passez-vous la soirée ordinairement ?

— Chez moi ou bien chez M. Noblot.

— Tiens ! c'est étrange... Comment concilier tout ça ? Enfin c'est bien. Mais, ne vous y trompez pas, loin de vouloir vous chasser, je n'entendais que vous mettre à l'aise : s'il vous plaît de rester ici, ma fille vous tiendra compagnie pendant que je lirai mes journaux. Vous savez l'allemand, paraît-il, Laurence va vous mettre à contribution.

Dieu sait si je me résignai facilement à mon sort, et, faut-il le dire ? je me flattais peut-être : mais il me semblait qu'une autre personne était aussi satisfaite que moi.

Laurence quitta le salon et revint un instant après tenant à la main un beau livre tout fraîchement sorti de chez le libraire, c'était un *Voyage en Suisse*, avec texte allemand et gravures à la teinte neutre, représentant lacs, cascades, glaciers et montagnes. Mon cœur tressaillit : « Aurait-elle pensé à moi en achetant ce livre ? »

— Quels délicieux paysages ! me dit Laurence, que vous êtes heureux, monsieur Otto, d'avoir vu toutes ces belles choses !

— Hélas ! mademoiselle, ce que j'en ai vu a laissé au contraire dans ma mémoire le plus lamentable souvenir.

— Comment ? n'est-ce pas votre pays ?

— Oui, mais c'est là que mon père a été enseveli sous l'éboulement d'une montagne.

— Oh! grand Dieu! je croyais que vous auriez quelque plaisir à revoir... Je vais aller chercher autre chose.

— Non, non, si vous voulez bien permettre, nous laisserons Lucerne de côté; tout le reste m'offrira le plus vif intérêt, puisque vous avez la bonté de songer à mes impressions.

Le livre ouvert, nous le feuilletâmes d'un bout à l'autre, l'allemand fut oublié : les chalets, les torrents, les forêts de sapin, les pics neigeux de l'Oberland et de la Savoie attiraient toute notre attention.

— Croiriez-vous, me dit tout à coup Laurence, que Gustave trouve tout ça bête comme la lune, suivant son mot?

— Et vous êtes... de son avis, mademoiselle?

— Oh! vraiment non!

— Cependant M. Gustave a beaucoup d'esprit... je crois.

— Tout le monde le dit, mais je m'y connais si peu.

— Du moins son opinion vous fait quelque peine?

— Non, pourquoi?

— Je ne sais trop : parce qu'il me semble qu'on voudrait penser, sentir comme ceux qu'on aime.

— Mais j'aime beaucoup Gustave, puisqu'il est mon cousin; après cela, nous ne pensons jamais l'un comme l'autre.

— Ah! qu'il est doux pourtant de voir des mêmes yeux, d'être ému des mêmes choses, de sentir du même cœur!

— Oui... c'est vrai, dit Laurence d'un air pensif.

Sa main tourna encore quelques feuillets, puis elle me dit avec embarras :

— Vous n'êtes pas venu à la Saulaie dimanche dernier, étiez-vous malade?

— Je souffrais un peu, et puis...

— Quoi?

— Je crains d'être importun... Ma place est-elle bien à la Saulaie?... Je ne suis rien en ce monde où l'on ne compte que par la fortune... Ah! si je pouvais conquérir une position!...

— Quelle idée! M. Noblot demande-t-il cela?

— Non, mais M. Noblot et ses sœurs ont des droits acquis à une faveur qui les ravit. Sais-je si je ne suis point indiscret d'y prendre une petite part?

— Oh! les vilains soupçons!

Laurence ferma le livre et se mit à faire sur la table une gamme muette avec ses petits doigts roses : on n'entendit plus que la respiration bruyante de M. Duclos qui dormait dans son fauteuil.

Au bout de deux minutes, Laurence se leva; puis, un peu penchée vers moi, et parlant bas, comme si on eût pu l'entendre :

— Otto, vous viendrez à la Saulaie dimanche? me dit-elle.

— Si je viendrai, Laurence!... puisque vous me le dites!

Mon obéissance fut payée par un regard et l'ombre d'un sourire, rien, si l'on veut, tout pour moi!

Une seconde après la porte du salon se fermait sur elle.

— Entrez! dit M. Duclos se réveillant au bruit de la porte. Ah! ah! ajouta-t-il en se frottant les yeux, vous êtes seul, monsieur Gartner, je vous tiens mauvaise compagnie, pardonnez-moi... Mais il est dix heures : en fait d'habitudes, nous en sommes ici encore au moyen âge, prétend Gustave : à dix heures le couvre-feu. Voulez-vous passer dans les bureaux?

Il eut la bonté de me conduire et de me souhaiter une bonne nuit. Vœu superflu, du reste, un autre souhait que le sien devait me faire une nuit de rêves et de bonheur, mais sans sommeil.

VI

Comme on ne s'obstine point à peindre un fleuve qui descend la même pente, suit les mêmes rivages et reflète un même ciel, la vie ne vaut pas d'être racontée quand rien n'en trouble le cours; les obstacles seuls et l'effort qu'il faut faire pour les surmonter méritent d'arrêter le regard. Aussi n'aurai-je que peu à dire des deux années qui s'écoulèrent depuis le jour où j'étais entré à la Recette particulière d'Ancenis en qualité de cinquième employé jusqu'au moment où je n'eus plus d'autre supérieur véritable que M. Duclos lui-même. Le personnel des bureaux ne changea point, je ne montai pas en grade officiellement; mais, quand il fut bien reconnu que je possédais parfaitement toutes les parties du travail, mes appointements furent portés au chiffre le plus élevé que les usages admissent à la Recette, deux mille cinq cents francs par an, et tout contrôle cessa de s'exercer à mon égard. M. Gustave Mayaud profita plus que personne de mes progrès; se déchargeant peu à peu de la tenue de ses livres sur M. Noblot et moi, il finit par ne faire plus que de rares apparitions au bureau. Toutefois sa gratitude fut peu marquée : c'était, suivant lui, un droit acquis au futur maître de partager sa besogne à ceux qui, plus tard, seraient trop heureux d'avoir mérité ainsi sa faveur. Aussi n'y comptais-je guère : la crainte de me voir révéler une aventure à la-

quelle son amour-propre attachait un puéril intérêt, le portait seul à me ménager; c'était une bien faible garantie. Vint ensuite le jour où il pourrait se débarrasser de moi, les heures du travail que je lui épargnais seraient parfaitement oubliées.

D'ailleurs mes vues allaient fort au delà d'un emploi de bureau. Poussé par une ambition sans mesure, parce qu'elle venait du cœur, qui ne calcule jamais les difficultés, je visais à obtenir une place de percepteur. De là, franchissant en imagination tous les degrés à pieds joints, j'arrivais à une Recette particulière. Oh! si cela se réalisait, mon Dieu! le but véritable ne serait pas encore atteint, sans doute, mais j'aurais le droit d'entrer en lice avec un rival. Mes éperons gagnés, pensais-je, la main qui doit couronner le vainqueur ne pourrait-elle toucher mon front?

Chimères trop caressées! lorsque je m'en ouvris à ma mère, sans lui confier le sentiment qui m'inspirait au fond, son étonnement eût dû m'ouvrir les yeux.

— Mon cher Otto, me dit-elle, quel vent souffle ta petite barque pour lui faire franchir les obstacles avec tant d'aisance? Crois-moi, va, sois plus modeste. De mon côté, j'ai voulu savoir aussi quel avenir il m'était permis d'espérer pour toi. Or voici ce qui me reste bien démontré : à défaut de protections, tu ne saurais obtenir la moindre perception avant d'avoir gagné l'appui du receveur général. C'est donc à Nantes que nous devons porter nos efforts : j'y ai un parent qui a bien voulu faire une première démarche; ton nom a été prononcé; maintenant il faut attendre.

Attendre! c'était le langage de la raison, mais la ruine de mes espérances.

Chaque fois que je revenais à Chalonnes, les paroles de ma mère, l'oracle de ma vie, retentissaient à mes oreilles pendant plusieurs jours. Un profond chagrin s'emparait de moi. Parfois je prenais de magnanimes résolutions. Fuir la Saulaie pour un jour, subir ensuite les reproches de M. Noblot, et lui promettre d'y retourner le dimanche suivant, voilà invariablement à quoi elles aboutissaient. Pouvais-je aussi me refuser aux instances d'un si bon ami? Ah! qu'il était éloquent! rien que ce mot : « Viendrez-vous? » me paraissait irrésistible.

« Gartner, disait-il, est fantasque, mais nullement opiniâtre. »

Et cependant la Saulaie ne tenait pas toujours ses promesses. Laurence s'y montrait plus rarement qu'autrefois. Sans elle, la tristesse; avec elle, je ne sais quelle mélancolie planait sur nos réunions. Il faut être juste : le mal ne venait point de nos hôtes, toujours aussi bons, aussi aimables que dans le passé; mais nous avions à tour de rôle, Laurence et moi, des accès de bouderie. Si je venais deux dimanches

de suite sans la trouver, je ne pouvais lui pardonner une pareille marque d'indifférence, et toute ma joie, en la revoyant ensuite, ne m'empêchait pas de lui donner quelque signe de dépit. En retour, si je manquais une soirée, elle me traitait de même, et plus sévèrement encore. Son mécontentement, huit jours après, se trahissait d'une façon assez évidente pour que Noblot s'en aperçût. Le digne garçon cherchait alors à faire la paix entre nous, sans deviner ce qui pouvait l'avoir troublée. Ses sœurs y voyaient peut-être plus clair et ne s'en mêlaient pas. C'était du reste ce qu'il y avait de mieux à faire. Toute médiation est inutile en pareil cas. Un mot, un regard suppliant du coupable, voilà ce qu'on attend; le pardon est à ce prix : autrement rien n'y sert. Néanmoins, la paix faite, Noblot s'en attribuait naïvement l'honneur, et jouissait avec délices des heureux moments qui succédaient toujours à ces petites querelles. Alors seulement la gaieté des premiers temps reparaissait avec la plus franche expansion; mais ce n'était qu'un éclair.

A la suite d'une de ces réunions inégales et quelque peu orageuses, M. Noblot me reconduisait un soir sur la route d'Ancenis, nous cheminions silencieusement.

— Pourquoi, me dit-il tout à coup, faites-vous de la peine à cette adorable fille?

— Eh! de grâce! répondis-je, surpris de cette brusque attaque, quelle peine lui ai-je faite?

— Je ne sais vraiment; mais elle n'avait point autrefois ces mouvements d'humeur, et elle ne s'en prend qu'à vous.

— Tout cela ne me dit pas quelle a été ma faute.

— Non, sans doute; cependant il doit y avoir quelque chose là-dessous. J'imagine qu'elle est blessée de ce que vous allez si rarement voir son père.

Je secouai la tête d'un air d'incrédulité.

— Mais si, mon cher Gartner, reprit-il, vos attentions eussent été appréciées? Dans cette maison, si heureuse en apparence, il y a des causes secrètes de chagrins, croyez-le bien.

— Encore, qu'y puis-je faire? Quelle liaison voyez-vous entre moi et ces chagrins dont vous ne me faites pas connaître la cause?

— Mon Dieu, je ne saurais préciser; on se tait là-dessus, et il ne m'appartient pas de dire ce qu'on veut bien me laisser voir. Ne supposez pas toutefois quelque chose de fâcheux dans un certain sens : Non, des affections brisées, voilà tout. M. Duclos a perdu sa femme; puis, à cette douleur s'ajoute une autre douleur... chaque jour ses yeux contemplent un pénible spectacle... D'ailleurs, vous le voyez vous-même, il est réservé, triste, mais au fond excellent. Vous ne pouvez pas grand' chose à ses chagrins, sans doute; cependant il aime qu'on

lui témoigne confiance, et c'est ce que vous lui refusez. Vous n'avez jamais été lui demander avancement lorsque votre travail dans les bureaux le méritait. Vous avez attendu fièrement qu'on vous rendît justice. Fort bien, vous êtes heureux d'avoir eu affaire à un homme juste; ailleurs, vous attendriez peut-être encore.

— Je ne dis pas non, mon ami; mais comment prendre part à des afflictions de famille que je ne devine même pas? Et, pour ce qui me concerne, si j'ai attendu justice au lieu de la demander, n'en avais-je pas quelque raison? J'ai été, je suis encore l'objet des préventions de M. Duclos, et cela parce que je n'ai pas voulu me plaindre des sottes taquineries de son neveu.

— N'importe, il faut savoir plier quand l'honneur n'est pas en jeu. Quelques visites respectueuses de votre part eussent effacé les mauvaises impressions qui subsistent contre vous précisément parce que vous vous tenez à l'écart. Et encore, je dis mauvaises, il ne faut pas exagérer. Tenez, Gartner, je vous parlerai franchement : l'autre jour, la leçon d'allemand finie, M. Duclos m'a fait passer dans son cabinet. « Mon cher monsieur Noblot, m'a-t-il dit, Laurence va très-souvent voir vos sœurs, et j'en suis enchanté, elle ne peut trouver des amies meilleures et plus sûres; mais elle rencontre chez vous M. Otto Gartner, il n'y a pas de mal encore à cela, je sais que ce jeune homme a été parfaitement élevé, sa conduite ici est irréprochable; croyez bien que j'ai pris des informations. Cependant je trouve assez extraordinaire qu'un de mes employés, reçu quelquefois chez moi, puis admis, par l'amitié que vous lui témoignez, à passer fréquemment plusieurs heures avec ma fille, bien qu'ils ne s'en soucient peut-être ni l'un ni l'autre, n'ait pas cru devoir me faire une seule visite de politesse. J'y tiens peu sous certains rapports : M. Gartner est sombre et renfermé, des rapports plus fréquents avec lui ne me tentent pas. Mais j'ai dû lui faire sentir son manque de procédés : depuis plusieurs mois je ne l'invite plus à dîner lorsqu'il veille dans les bureaux, et je ne sortirai pas de cette réserve tant qu'il se tiendra sur son quant à soi. Je ne vous charge pas de le lui dire; je vous laisse seulement libre de le faire, si vous le jugez à propos. »

Pendant que Noblot parlait, je sentais mon cœur se gonfler de colère, hélas ! plutôt que de repentir. Il était donc dit que je serais toujours mal jugé par M. Duclos. Je lui avais, me semblait-il, témoigné en toute circonstance le respect dû à un supérieur. Chacune de ses invitations avait été suivie d'une visite que je faisais ponctuellement dans les huit jours : était-ce ma faute si l'on ne me recevait jamais? Pouvait-il après cela m'entrer dans la tête que ma rencontre avec mademoiselle Laurence à la Saulaie m'obligeait à renouveler ces visites qui paraissaient si importunes? J'avais de la droiture, je crois,

mais un peu de roideur dans le caractère, l'injustice me révoltait.

— Monsieur Noblot, dis-je en serrant fortement le bras de mon petit compagnon, qui parut effrayé de l'expression de mes yeux, il y a du Gustave Mayaud là-dessous; je me suis présenté vingt fois pour faire visite, j'ai toujours trouvé porte close.

— Comment, vingt fois! pas une fois, m'a affirmé M. Duclos.

— Vingt fois, vous dis-je.

— Allons, mon cher Gartner, c'est dans votre intérêt que je vous parle, ne vous fâchez pas.

— Si! si! je suis fâché, outré contre celui qui me joue ces misérables tours; ma patience est épuisée. Demain j'irai voir M. Duclos en forçant la consigne au besoin, je lui dirai la vérité, il faut en finir. Ou bien l'on me croira, et je resterai en bravant la colère du puissant neveu, ou bien l'on ne me croira pas, et alors je quitte le bureau.

— Vous réfléchirez, j'espère, mon ami, avant de prendre une résolution si grave.

— Non, toute réflexion est faite.

— Allons, allons...

— Comment! on me reproche d'être sombre et renfermé! Qui serait donc souriant et ouvert à ma place? Chargé par l'un, il ne faut pas se défendre, parce que c'est le neveu; soupçonné par l'autre, il ne faut pas se disculper, parce que c'est l'oncle.

— L'oncle est juste, Gartner, soyez-en sûr.

— Eh bien, il me rendra justice.

— Mais le neveu est à craindre.

— A craindre! lui! Allez donc demander à Pierrot et à Jacquot ce qu'ils pensent de cet homme redoutable.

— Vous êtes bien irrité, mon cher ami.

— Oui vraiment, je le suis, et on le serait à moins, ce me semble.

— Je ne dis pas le contraire: pourvu que votre ressentiment ne s'égare point.

— Non, non, soyez tranquille; les parts sont faites dans mon esprit depuis longtemps : si j'éclate aujourd'hui, c'est qu'on me pousse à bout; rien de changé pour cela dans mes sentiments. A vous, mon premier, mon constant et cher ami, une tendre reconnaissance; à M. Duclos, un respect et une estime que sa sévérité à mon égard n'a point affaiblis; à mes camarades de bureau, un souvenir pour ce que la crainte d'un petit tyran leur laisse de bonnes qualités; à M. Gustave, pitié profonde de le voir tant abuser de sa belle situation. Voilà mon testament, Noblot, je vous en fais l'exécuteur. Si demain je quitte la Recette, vous pourrez donner à chacun son lot.

— Et vous n'oubliez rien?

— Non, si ce n'est peut-être que l'exécution vous est impossible.

— Je dis mal : vous n'oubliez personne?

— Voulez-vous parler de vos sœurs? Mon cher Noblot, non, non, je ne les oublie ni ne les oublierai jamais : je les confonds avec vous dans le souvenir de gratitude ineffaçable que j'emporterai d'ici.

— Mais il y a encore...

— Laurence! m'écriai-je avec feu, eh bien, je vous en parlerai, Noblot, et à cœur ouvert, bien qu'on me dise si renfermé. Je l'ai vue aujourd'hui pour la dernière fois sans doute, cette adorable fille, comme vous disiez tout à l'heure. Elle ne le sait et ne doit le savoir; mais vous le saurez, vous, afin qu'il y ait en ce monde un être qui compatisse à ma peine : je l'aime! Noblot, je l'aime en dépit de ma raison, je l'aime malgré moi, je l'aime de toutes les puissances de mon âme! « Otto Gartner est un insensé, » pensez-vous. Hélas! je me le suis assez dit. Du moins j'ai porté le trait dans une blessure qui s'élargissait chaque jour, sans oublier mon humble fortune, sans laisser échapper un mot que l'honneur m'interdisait.

— Faut-il, mon pauvre ami, reprit Noblot après quelques minutes de silence, que vous me fassiez cet aveu à la veille de votre départ? je le crains trop. J'aurais été si heureux d'apprendre plus tôt et dans des circonstances meilleures que vous rendiez enfin justice à mademoiselle Laurence! Mais je ne comprends rien à votre blessure : en quoi le beau sentiment que vous éprouvez peut-il blesser votre âme? Qu'importe votre humble fortune? et qu'aviez-vous ici à cacher au nom de l'honneur? Moi aussi, je l'aime, je l'ai dit mille fois à elle, à son père et à mes sœurs.

— Noblot, vous l'aimez d'un cœur si pur! moi je l'aime d'un cœur jaloux!

— Jaloux de quoi?

— De voir une créature angélique destinée à un fat!

— Je pense comme vous... Mais, mon ami, vous m'en dites tant... Ah! j'y suis enfin... Grand Dieu! c'est une révélation... Pardonnez-moi, j'étais aveugle... Je l'ai vue si enfant, et puis suis-je de ceux qui devinent ces beaux rêves, parce qu'ils peuvent en faire! Ah! pardonnez-moi, mon pauvre et cher ami, je vous tenais sur des charbons. Combien je vous plains! Comment! vous aviez donc songé?...

— Je n'ai songé à rien, je n'ai pas été le maître de mon cœur; c'est votre amitié même qui m'appelait à passer des heures enchanteresses là où je devais entrevoir et perdre le bonheur.

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi; mais qu'y faire maintenant?

— Rien : tout est fini désormais. Il fallait une occasion, elle se présente : demain je verrai M. Duclos; je lui dirai ce qui m'a valu ses soupçons persévérants : peut-être prendra-t-il meilleure opinion de moi. Dans tous les cas, je quitterai la Recette.

— Ah! Gartner, est-ce donc bien décidé? Ne pourriez-vous pas vaincre?...

— Je puis me vaincre moi-même en fuyant. Vaincre un sentiment qui a pénétré toutes mes fibres, qui est devenu ma vie? jamais!...

— Enfin, réfléchissez encore cette nuit.

— Oui, je vais réfléchir bon gré mal gré; précisément je suis de garde dans les bureaux; pour la dernière fois je respirerai sous le toit qui abrite Laurence! Allons, adieu, mon ami! que le ciel vous conserve votre paix! Adieu, je vous verrai demain avant de partir.

MARIN DE LIVONNIÈRE.

La suite au prochain numéro.

ALEXANDRE ET DÉMÉTRIUS

YPSILANTI

Δοκίμιον περὶ τῆς Ἑλληνικῆς Ἐπαναστάσεως, παρὰ Ἰωάννου Φιλήμονος. *Essai sur l'Insurrection hellénique,* par Jean Philémon. — Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς Ἐπαναστάσεως, Σπυρίδωνος Τρικούπη. *Histoire de l'insurrection hellénique,* par Spiridon Tricoupi.

Parmi les candidatures au trône vacant de la Grèce, on a remarqué celle du prince grec Ypsilanti. La curiosité que les circonstances actuelles éveillent autour de ce nom nous a seule inspiré l'idée de cette rapide étude. D'ailleurs, ce nom, inscrit à chaque page des annales de la Grèce contemporaine, nous fournit une heureuse occasion de retracer quelques-unes des émouvantes scènes d'une époque que l'on peut appeler à bon droit l'âge héroïque de la Grèce moderne, et dont le souvenir domine encore toute son histoire.

I

Si l'on veut se faire une juste idée de l'état de la nation grecque, de ses traditions, de ses mœurs, de ses souffrances et de ses vœux, durant la période séculaire de son esclavage, c'est au trésor si riche et si varié de sa poésie populaire qu'il faut avoir recours. La chanson suivante remonte aux premiers temps de la conquête musulmane.

Elle renferme une description brève et tragique de la prise de Constantinople, et se termine par l'expression d'une espérance qui n'a jamais abandonné les Grecs, alors même qu'elle semblait devoir le moins se réaliser :

« La terre et les cieux tremblent; Sainte-Sophie est ébranlée; Sainte-Sophie, le grand monastère aux quatre cents Tarabats, aux soixante-deux cloches, avec trois cents nonnes et mille moines.

« Tous sont assemblés dans l'église; à gauche de l'autel, l'empereur; à droite, le pontife. Une voix du ciel, la voix de l'ange du jugement leur crie : « Prêtres, cessez vos chants; fermez les Évangiles; emportez les vases sacrés; « éteignez le feu des lampes saintes. Les Turcs ont pris la ville. Dieu l'a « voulu.

« Demandez au pays des Francs trois navires : l'un, pour emporter la « croix; l'autre, les Évangiles; et le troisième, la sainte table, afin que les « chiens ne puissent la profaner. »

« A ces mots, les images fondent en pleurs; les madones tremblent... O Vierge, rassure-toi; images, ne pleurez plus; dans quelques années, votre règne renaîtra [1]. »

Tandis que les Grecs, soutenus par cet espoir, protestaient les armes à la main contre l'oppression, et que, suivant un autre chant populaire, « chaque platane abritait un palikare, chaque rocher un « klephte, » on vit concourir à cette œuvre d'émancipation un certain nombre de grandes familles connues sous le nom de *Phanariotes*, du nom du quartier de Constantinople, le *Fanal*, où elles s'étaient retirées avec les derniers vestiges de la civilisation byzantine. Il est à remarquer que ce fut à l'abri du trône patriarcal que ces familles, échappées au désastre de l'empire, se groupèrent et sauvèrent du naufrage les derniers éléments de la nationalité grecque. Dès le principe de la conquête, le patriarche Gennadius obtint de Mahomet II, à titre d'église métropolitaine, une basilique située au centre même de la ville. Il la dédia à la Vierge sous cette invocation touchante : ῥόδον τὸ ἀμάραντον, *la rose qui ne peut se flétrir;* timide et poétique emblème de l'espérance que rien ne pouvait déraciner du cœur de la nation vaincue. Mais le fanatisme turc ne supporta pas longtemps le spectacle des cérémonies d'un culte exécré. Cette église fut fermée et convertie en une mosquée qui conserva sa dénomination chrétienne : *Guioul djamisi*, *mosquée de la rose*. Le patriarche en obtint une autre, située dans un quartier reculé, près d'une porte de la ville appelée, de temps immémorial *porte du fanal*. C'est là que le pontife fixa définitivement sa résidence; et que se rassemblèrent à son ombre les

[2] Ἄσματα δημοτικὰ τῆς Ἑλλάδος, ὑπὸ Σπυρίδωνος Ζαμπελίου.

débris des familles autrefois les plus opulentes de l'empire. L'incapacité des Turcs les força bientôt de recourir aux lumières conservées parmi les Fanariotes, qui réussirent progressivement à s'immiscer dans la plupart des affaires extérieures de la Porte, et à former une caste particulière, officiellement reconnue, et dotée de quelques minces priviléges. En mettant au service de l'ignorance musulmane leur intelligence et leurs nombreuses aptitudes, les Fanariotes s'efforcèrent de relever l'opprimé aux yeux de l'oppresseur, de tempérer les rigueurs de la conquête, et d'implanter au sein de la barbarie turque des germes de civilisation appelés à éclore un jour au profit de la nationalité hellénique. Ce fut surtout par l'exercice des fonctions de drogmans que les Fanariotes acquirent leur immense influence. Ces fonctions étaient les seules auxquelles les chrétiens fussent admis ; et les chrétiens étaient, par leur connaissance des langues étrangères, les seuls capables de les remplir ; car elles consistaient surtout à servir d'interprètes, de négociateurs et d'ambassadeurs auprès des autres cours souveraines. L'institution des hospodarats de Valachie et de Moldavie fut le prix des services rendus dans le drogmanat. La plupart des hospodars, les Ypsilanti, les Mourouzis, les Maurocordato, les Callimachi, les Soutzo, les Guiccas, profitèrent de leur pouvoir trop souvent éphémère pour jeter les premiers jalons de l'émancipation future. Les Ypsilanti sont au rang des plus illustres de ces princes, et comptent parmi ceux qui ont fait le plus de choses pour le bien de la civilisation et de la patrie.

Suivant une tradition recueillie par l'historien Philémon, l'origine des Ypsilanti remonte à une époque fort ancienne ; au onzième siècle, ils occupaient déjà de hautes charges à la cour de Byzance. Attachés au sort des Comnène, ils passèrent avec eux à Trébizonde, et s'établirent dans un quartier qui prit le nom d'*Ypsila*, tandis que les Mourouzi, également illustres, donnaient le nom de *Mourouz* au faubourg où s'élevait leur résidence. Constantin Ypsilanti mérita, par de brillants faits d'armes, le surnom de Xyphillinos[1], et épousa, en 1390, l'une des filles de l'empereur Emmanuel II. Ce fait, attesté par Philémon, rattache, s'il est exact, les descendants du Xyphillinos au sang impérial. Les Ypsilanti et les Mourouzi s'allièrent plus d'une fois entre eux. Après la prise de Constantinople, les deux chefs de ces familles, portant tous deux le nom d'Antiochus, revinrent dans cette ville et fixèrent leur séjour en face l'un de l'autre, dans le village de Kurudjesmé. Les débris de leur ancienne opulence leur permirent d'exercer, sur un petit nombre de Grecs réunis autour d'eux, un bienfaisant patronage dont le souvenir s'est perpétué très-

[2] De Ξίφος, épée.

tard ; car il n'y a pas longtemps que le chemin de ce village s'appelait encore le chemin des *Deux Antiochus*.

Ce n'est guère qu'à la fin du dix-huitième siècle que s'ouvre la série d'actes patriotiques par lesquels les Ypsilanti exercèrent une salutaire influence sur la destinée des Hellènes et méritèrent une grande page dans l'histoire de leur nation. Alexandre, fils de Jean Ypsilanti et de Smaragdi Mamouna, jeune fille issue de l'une des plus anciennes familles du Péloponnèse, se fit remarquer de bonne heure par sa grande intelligence et par la vaste étendue de ses connaissances. Le sultan Abdul-Ahmid subit le charme des talents et de l'esprit de ce jeune Grec, qui fut bientôt en possession de toute sa faveur. A cette époque eut lieu la première insurrection générale de la Morée (1770). Soulevés par les Russes, puis subitement abandonnés par eux, les Grecs eurent à redouter un instant de terribles représailles. Le sultan avait ordonné leur massacre sur toute l'étendue de l'empire ; cet arrêt allait recevoir une prompte et terrible exécution, quand les instances d'Alexandre arrêtèrent à temps la vengeance d'Abdul-Ahmid, qui consentit à retirer cet ordre barbare. Alexandre fut, dit-on, puissamment aidé dans cette circonstance par une femme du sérail qui, fille d'un pauvre pope du Péloponnèse, et enlevée par des corsaires, avait captivé le sultan par son extrême beauté et était devenue *cadine*, ou épouse favorite. Quatre ans après, Alexandre, qui avait exercé avec éclat la charge de grand interprète, fut nommé hospodar de Valachie. Il fut le premier à concevoir nettement le projet de délivrance qui couvait, dès le principe, à l'état de vague espérance au sein du peuple conquis ; le premier il s'efforça d'amener dans le domaine de la réalité et de l'action ce rêve d'indépendance qui remplissait l'âme de tous les Hellènes, inspirait leurs poëtes, et entretenait partout des résistances héroïques, mais isolées et sans fruit. L'œuvre de l'émancipation ne pouvait s'accomplir qu'à la suite de laborieux efforts ; il était nécessaire qu'une main habile et ferme rassemblât longtemps d'avance les éléments épars de régénération que la nation opprimée possédait encore ; il fallait donner à celle-ci, avant de l'initier aux bienfaits de la liberté, une éducation première que rendait indispensable l'état d'abaissement intellectuel et moral où l'avait plongée la barbare tyrannie musulmane. Telle fut la mission qu'Alexandre, une fois hospodar, se crut appelé à remplir, et qu'il transmit, comme nous le verrons, en héritage à ses descendants. Une pareille œuvre eût été impossible à tenter dans les provinces soumises au joug sanglant des pachas, tandis que l'ombre de liberté dont jouissait la Valachie, administrée par un prince grec, lui offrit, au milieu de beaucoup de difficultés et de périls, quelques chances de succès. A peine installé à Bucharest, Alexandre Ypsilanti résolut de faire de cette ville

un centre de civilisation et de lumières; il y institua des écoles qui devinrent en peu de temps le rendez-vous d'une foule d'Hellènes, dont plusieurs se distinguèrent par la suite et au-dessus de tous les autres, Rhigas Ferraios, auteur d'un hymne patriotique célèbre dans sa patrie, et l'un des plus fervents apôtres de l'indépendance. Sous l'impulsion du prince, une ère toute nouvelle de prospérité s'ouvrit pour la Valachie. Un code, rédigé par Ypsilanti lui-même d'après le code Justinien, y établit des lois et une sévère répartition de la justice, bienfait encore inconnu à ce pays; des routes furent pratiquées de toutes parts; de sages impôts enrichirent le trésor public et firent naître des ressources qui, grâce à la beauté du climat et à la fertilité du sol, relevèrent promptement l'agriculture du complet abandon où elle avait été laissée jusqu'alors. Alexandre s'appliqua surtout à former une armée régulière capable de devenir un jour le noyau d'une insurrection nationale. Cette armée compta bientôt dans ses rangs une quantité d'ardents patriotes. Les deux fils de l'hospodar, Constantin et Démétrius, figuraient au nombre des officiers. Cet état de choses dura sept années; il préparait efficacement la renaissance de la nation, quand un événement subit vint y mettre fin. Constantin et Démétrius, dépositaires de la pensée et des secrètes vues de leur père, mais trop impatients pour attendre l'heure propice à leur exécution, formèrent à son insu un complot dont le but n'était rien moins que de passer la frontière, de lever l'étendard de l'insurrection, et d'appeler la nation aux armes. Cette conjuration ayant été dénoncée à Constantinople, les deux jeunes gens n'eurent que le temps de se sauver en Russie. Leur père, ne voulant point attendre qu'un arrêt de mort le surprît dans sa principauté, donna sa démission et revint en toute hâte à Constantinople pour y plaider lui-même sa cause. Il réussit, grâce à l'amitié du grand vizir Izet-Achmet, et parvint même à regagner auprès du sultan la faveur qu'il avait perdue. L'éveil étant donné, il ne put songer à reprendre lui-même en Valachie la suite de ses projets, et il se résigna à veiller sur le sort de ses compatriotes du sein de sa splendide résidence de Thérapia.

Le règne de Sélim, successeur d'Ahmid, fut un de ceux sous lesquels les Grecs eurent le moins à souffrir de l'oppression. C'est encore à l'influence d'Alexandre qu'il faut, en grande partie, attribuer la douceur de ce règne. Ypsilanti conçut l'idée d'une réforme étrangement hardie pour ce temps-là : l'égalité des Turcs et des chrétiens devant la loi. Il rédigea à ce sujet un mémoire adressé au sultan. Celui-ci trouva ce mémoire si saisissant, qu'il ordonna que des exemplaires en fussent distribués aux ulémas, aux sophtas et dans toutes les écoles turques, afin de servir à jamais de modèle d'éloquence et de sages principes. Là s'arrêta cette réforme, à laquelle le fanatisme

turc oppose encore aujourd'hui une infranchissable barrière, et qui n'était alors que le rêve audacieux d'une âme absorbée dans une seule pensée : l'amour de son pays. En 1798, Alexandre obtint la principauté de Valachie pour son fils Constantin, qui avait été rappelé de l'exil. Quelques années plus tard, la guerre éclatait avec la Russie, et les Valaques, insurgés contre la Porte, prêtaient serment de fidélité à leur hospodar. Celui-ci ayant été déclaré coupable de haute trahison ainsi que tous les siens, un péril imminent menaça la vie et la liberté du prince Alexandre, dont l'âge atteignait aux limites d'une extrême vieillesse. L'ambassadeur anglais vint aussitôt le trouver et l'exhorta à chercher un prompt refuge à bord d'une frégate britannique qui avait jeté l'ancre en face de son palais. Alexandre refusa. « A quatre-vingts ans, dit-il, on ne fuit plus la mort; on « l'attend, et l'on meurt avec calme, si Dieu le veut. » Quelques jours après, il fut traîné en prison et subit sans plainte les plus cruels supplices. L'ambassadeur anglais demanda vainement sa liberté; on lui répondit en jetant à la mer la tête de l'illustre vieillard qu'on venait de décapiter : tragique fin réservée à la plupart des précurseurs de l'indépendance hellénique. Le bourreau, gagné par l'or de quelques Grecs, consentit à leur livrer le cadavre du prince, qui fut inhumé furtivement à Kurudjesmé, berceau de sa famille.

Qu'il nous soit permis d'introduire ici un court épisode qui, nullement étranger du reste à notre récit, nous fournit l'occasion de rendre, en passant, hommage à la mémoire de l'un des premiers martyrs de l'indépendance. Nous voulons parler du Thessalien Rhigas Ferraios, dont nous avons déjà prononcé le nom. Instruit à l'école d'Ypsilanti, attaché ensuite au service des hospodars Michel Soutzo et Mavrojennis, il fut le fondateur de l'association célèbre sous le nom d'*Hétairie amicale*, dont le but était de pourvoir à la prochaine délivrance de la nation. Tous les Grecs de quelque fortune ou de quelque talent furent bientôt ses adeptes. Entraînés par l'ardeur de leur patriotisme, ces hommes eurent le tort de précipiter l'exécution d'un plan aussi vaste et aussi périlleux. Ils ne réfléchirent pas assez que, pour changer le sort de la nation tout entière, il fallait attendre qu'une organisation puissante, un progrès lent, et cette mystérieuse marche que suivent les événements sous la main de la Providence, eussent assuré le succès de leur entreprise. Déjà populaire par le chant national qu'il avait composé et qui se répétait par toute la Grèce, Rhigas partit de Buckarest en 1796, se rendit à Vienne afin de s'y concerter avec quelques riches négociants, et descendit de là à Trieste, pour passer dans le Péloponnèse et y déclarer l'insurrection. Mais, cédant à l'ardeur de son tempérament, il éveilla, par ses brusques démarches et par quelques paroles indiscrètes, les soupçons

de la police autrichienne, qui l'arrêta avec sept des principaux conjurés, au moment où ils allaient prendre la mer, et les livra à la Porte. Rhigas, redoutant à bon droit de tomber vivant aux mains des Turcs, se donna un coup de poignard qui le blessa légèrement, mais l'affaiblit assez pour permettre de le désarmer sans résistance. Tandis qu'on conduisait ces infortunés à Belgrade, leurs amis de Constantinople tentèrent de les sauver et promirent de payer le prix qu'on exigerait pour leur évasion. Le grand vizir demanda cent cinquante mille francs; il fallut quelques jours pour rassembler cette somme; pendant ce temps, les captifs furent condamnés à être noyés dans le Danube. Les sept compagnons de Rhigas subirent leur supplice avec impassibilité. Mais Rhigas, doué d'une force herculéenne, surexcité par la colère et par le désespoir, résolut de faire payer chèrement sa vie. Ayant rompu ses fers, il s'élança sur deux de ses bourreaux, qu'il étendit morts à ses pieds. Une lutte terrible s'engagea sur ce champ de bataille, où un homme, seul et sans armes, tenait tête à toute une troupe de soldats exaspérés. Accablé par le nombre, couvert de blessures, il fut garrotté de nouveau et jeté dans le fleuve.

Son œuvre ne périt pas avec lui. L'Hétairie étendit rapidement ses ramifications sur tout l'empire ottoman, dans les villes étrangères, partout où quelques Grecs se trouvaient réunis. Parmi les serments que Rhigas et, après lui, les chefs de l'association exigeaient des nouveaux adeptes, il en était un que nous ne pouvons passer sous silence. Tout initié devait jurer qu'il n'était et n'avait jamais été affilié à aucune des sociétés secrètes qui couvraient la surface de l'Europe. Par là, les fondateurs de l'Hétairie voulaient s'opposer à toute alliance de l'indépendance hellénique avec la révolution; ils avaient sagement compris qu'une telle alliance n'aurait lieu qu'aux dépens des sympathies dont leur cause allait bientôt avoir besoin de la part des autres nations européennes.

II

Lorsque les hétairistes crurent que le moment était enfin venu de lever l'étendard de la révolte (1820), ils songèrent à prendre pour chef l'aîné des fils de Constantin Ypsilanti, Alexandre. Celui-ci, entré de bonne heure au service de la Russie, y était parvenu au grade de général, après s'être fait remarquer par son intrépidité sur plusieurs champs de bataille. Il avait eu la main droite coupée à la bataille de Dresde. Avant d'accepter l'autorité suprême que lui offraient les

hétairistes, Ypsilanti voulut sonder les dispositions du czar envers les Grecs. Celui-ci connaissait depuis 1816 l'existence de l'Hétairie. L'accueil hospitalier qu'il faisait aux Grecs, souvent obligés de chercher un réfuge dans ses États, la bienveillance qu'il témoignait à ceux qui parvenaient jusqu'à lui, les bienfaits dont il combla plusieurs d'entre eux, tout semblait manifester en lui une sympathie non équivoque en faveur de l'affranchissement des Hellènes. Ypsilanti, voulant approfondir sa pensée, eut avec lui un entretien, qui se termina par ces encourageantes paroles[1] : « Oui, vous aurez un jour une patrie; « je ne mourrai pas content si je ne fais rien pour mes pauvres « Grecs; je n'attends qu'un signe du ciel; je saurai le discerner, ou « ils me l'indiqueront eux-mêmes; mais, avant tout, il faut qu'ils « soient dignes d'être heureux; il faut que je puisse dire : Les voyez-« vous? ils demandent la liberté. — Cependant il faut que j'y pense, « ajouta-t-il, un boulet tiré sur le Danube mettrait l'Europe en feu. » Ypsilanti ne se préoccupa pas assez de la portée que pourrait avoir au moment décisif la réticence contenue dans la dernière phrase du czar; se croyant sûr que l'appui de celui-ci ne lui ferait pas défaut, il céda au vœu des hétairistes, et devint en quelque sorte, à partir de ce jour, le chef de la nation.

Agé de trente ans à peine, il possédait à un rare degré tous les dons extérieurs capables de produire sur l'imagination des hommes le prestige nécessaire au chef d'une aventure aussi périlleuse que celle qu'il allait courir. Il était de haute taille, avec des traits superbes, une physionomie mâle et sévère, une éloquence entraînante, un regard héroïque (βλέμμα ἡροϊκόν), suivant l'expression de Philémon. Malheureusement, il compta trop sûrement sur l'assistance de la Russie, et il ajouta une foi trop entière aux rapports que lui firent sur les ressources matérielles de la nation les députés chargés de vaincre toute hésitation de sa part. Cependant, en acceptant le titre de généralissime de la Grèce, il posa pour condition expresse qu'on s'efforcerait de retenir encore l'enthousiasme populaire, et qu'on reculerait le plus possible l'explosion de la révolte, afin de lui donner le temps d'achever les préparatifs les plus indispensables. Mais les événements allaient bientôt hâter sa détermination. On se souvient qu'à cette époque (1821), le royaume de Naples et le Piémont offrirent le spectacle d'une révolution promptement réprimée par l'Autriche. Bien qu'il n'y eût alors aucun lien entre les mouvements qui troublaient la Péninsule et l'insurrection nationale des Hellènes, l'agitation italienne n'en retentit pas moins au delà des mers et contribua

[1] Consignées dans un mémoire que le prince Ypsilanti, sept jours avant sa mort, adressa à l'empereur Nicolas.

à porter au comble l'effervescence patriotique de la Grèce. Alexandre, après une tournée faite dans les principales villes de la Russie pour y recueillir des subsides, se rendit à Ismael, en Bessarabie; là, sur un îlot désert que forme le Danube, il eut une entrevue avec un fougueux hétairiste, l'archimandrite Dicée. Celui-ci révéla au prince une vaste conjuration qui était sur le point d'éclater à Constantinople. A un jour donné, les trente mille hommes formant la population grecque de cette ville devaient se soulever et se diviser en trois corps : l'un pour s'emparer de l'arsenal et des magasins d'artillerie de Tophana, à la lueur des incendies allumés de toutes parts dans le but de détourner les efforts de la milice turque; l'autre, pour surprendre les abords du sérail; le troisième enfin, pour occuper dix bricks hydriotes à l'ancre dans la Corne-d'or, et lancer de là une grêle de boulets sur le palais du sultan, qui, contraint de chercher un refuge ailleurs, devait tomber entre les mains des insurgés. Si l'on songe d'un côté à l'imprévoyance, à l'inhabileté et à la médiocre valeur des Turcs, et de l'autre, à l'irritation, à l'enthousiasme et à l'intrépidité des Grecs, on reconnaîtra que ce projet, qui semble chimérique au premier abord, offrait cependant de grandes chances de succès.

Quelques jours après, une députation d'hétairistes, à la tête de laquelle se trouvait Emmanuel Xanthos, rencontra Ypsilanti à Kicheneff. Elle apportait en toute hâte au prince la nouvelle de graves événements survenus en Épire. Le fameux Ali, pacha de Janina, s'était soulevé et avait appelé les Grecs à son secours; sur le point de succomber aux attaques des séraskiers Ismael et Kourchid, il venait de communiquer aux Souliotes un firman émané du sultan et intercepté par les Klephtes du Pinde. Ce firman ordonnait le massacre général des Grecs sur toute l'étendue de l'empire. Fallait-il attendre sans coup férir l'exécution de cet arrêt sinistre? Ne devait-on pas le prévenir par une prompte insurrection? N'était-il pas urgent de profiter des embarras que la Porte éprouvait de toutes parts? Ypsilanti hésitait encore. Sans armée, sans flotte, sans argent, ne risquait-il pas de compromettre les destinées de la Grèce, en défiant trop tôt les forces ottomanes? En outre, les révolutions de Naples et du Piémont venaient d'éclater. N'était-il pas à craindre que l'Europe ne confondît la cause des Hellènes, basée sur des droits incontestables, avec celle de l'Italie émanée d'un principe révolutionnaire? (Craintes légitimes et sages réflexions qui semblent faites pour le moment actuel.) Pour vaincre ces hésitations, les hétairistes remirent alors au prince des lettres dont le contenu était de nature à l'impressionner vivement. Dans l'une, les Valaques Savas et Vladimirescos, énumérant leurs forces, promettaient de lui ouvrir le chemin de Byzance. Dans l'autre,

Georgeakis Olympios, ainsi nommé du mont Olympe où il était né et où ses exploits retentissent encore dans les refrains populaires, lui faisait savoir que deux mille cavaliers brûlaient de le rejoindre. Dans une autre, l'archevêque de Philippopolis, quittant la crosse pour le mousquet, s'engageait à soulever les Bulgares et à lui fournir quinze mille hommes. La dernière enfin, écrite par l'éphorie de Constantinople, lui annonçait que la population de cette ville était en proie à une telle fermentation et se conduisait avec une telle imprudence, que la police ottomane suivait la trace du complot, que des perquisitions avaient lieu partout, et qu'une menace de mort imminente planait sur la tête de tous les Grecs. En achevant ces lignes, Ypsilanti pâlit et s'écrie : « Le sort en est jeté; périsse le lâche qui, à la vue de ses « frères menacés par le bourreau, ne vole pas à leur secours et perd « son temps à calculer ! » Et il expédie aussitôt à Lassanis et à Orfanos, ses deux plus sûrs lieutenants, l'ordre de rassembler, sur une haute montagne qui domine Jassy, autant de soldats, de munitions et d'armes qu'ils pourront en trouver.

Le 6 mars 1821, Alexandre Ypsilanti sortit furtivement le soir de Kicheneff, accompagné de son frère Nicolas et de quelques officiers; il voyagea toute la nuit, atteignit Sculen le lendemain, et traversa les eaux glacées du Pruth, au delà duquel il prit quelques heures de repos dans une maison isolée appartenant à un ardent patriote, Papasoglou, puis il se dirigea rapidement vers Jassy. La nuit revint. Près des portes de cette ville, une bande de loups qui suivait depuis longtemps les voyageurs, les devança et se perdit dans l'ombre. On dit qu'à cette vue Alexandre fut saisi d'un sinistre pressentiment. Cette crainte superstitieuse s'évanouit bientôt en présence des nombreux hétairistes qui l'attendaient dans la demeure du prince Cantacuzène, et parmi lesquels on remarquait Jean Colocotronis, l'un des fils du célèbre chef de ce nom. « Je viens mourir avec vous! » leur dit Alexandre, en leur donnant, suivant l'usage, le baiser de paix. Plût au ciel que le sort des batailles eût réalisé pour lui cet héroïque vœu! Pendant la nuit, il fit afficher sur tous les murs de la ville et expédier dans toutes les parties de la Grèce une proclamation par laquelle il appelait le peuple aux armes et lui promettait le prochain secours d'une nation puissante. Cette promesse réveillait dans l'imagination du peuple le souvenir d'une très-vieille prophétie annonçant aux Grecs qu'une race blonde les affranchirait un jour du joug ottoman. On devina sans peine que c'était de la Russie que le prince voulait parler, et sa proclamation fut accueillie partout avec enthousiasme. Ypsilanti écrivait en même temps au czar pour lui détailler ses projets et le supplier de seconder les Grecs. Le lendemain, une imposante cérémonie eut lieu dans la chapelle du monastère des *Trois*

Hiérarques, dépendant de l'Athos. Le métropolitain Béniamin bénit solennellement le drapeau de la Grèce, et ceignit Alexandre de son glaive, aux acclamations d'une foule impatiente de prendre les armes. De Jassy, Alexandre porta son quartier général à Phouxani, dans une contrée sauvage et montagneuse limitrophe de la Valachie. Avant de se mettre en campagne, il voulait introduire quelque discipline parmi ses soldats et les initier aux notions les plus indispensables de l'art militaire. Ces notions manquaient à la plupart des jeunes Grecs accourus sous ses drapeaux de Constantinople, d'Odessa et de toutes les universités de l'Europe. Un grand nombre d'entre eux appartenait aux familles fanariotes les plus riches et les plus illustres. Touché de leur ardeur et de leur dévouement, Alexandre en forma un corps d'élite, auquel il eut l'heureuse et belle idée de donner le nom de *bataillon sacré*, Ἱερὸν λόχος. Fiers de ce titre, qui rappelait à la nation l'un des plus glorieux épisodes de son ancienne histoire, ils étaient animés du plus pur patriotisme. Seuls, de tous ceux qui entouraient le prince, ils restèrent, comme nous le verrons, fidèles jusqu'à la mort, et firent preuve d'une âme plus grande que les revers qu'ils eurent à subir et sur lesquels le souvenir de leur héroïsme jette un sanglant éclat. Leur uniforme était entièrement noir, symbole de la nation en pleurs; on les appelait à cause de cela Μαυροφορῖται, *hommes en deuil*. Leur drapeau était noir aussi, et portait au centre l'image du phénix renaissant de ses cendres.

Ypsilanti, entrant quelques semaines après en Valachie, y fut rejoint par Savas, Vladimirescos, Georgeakis Olympios, douze à quinze mille hommes en tout. Suivant un historien fort estimé en Grèce, Jacovaki Rizo, le prince pouvait aisément réunir sous ses drapeaux vingt mille Grecs ou Valaques, dans une contrée assez riche et assez fertile pour nourrir une armée dix fois plus nombreuse. L'importante forteresse d'Ybraïlow n'était gardée que par trois cents Turcs mal équipés; Buckarest ne comptait qu'une faible garnison: tous les musulmans de la Valachie et de la Moldavie étaient en ce moment occupés aux soins de la prochaine récolte. L'insurrection pouvait donc s'étendre sur tout le nord de la Turquie d'Europe, en même temps qu'au midi, l'Épire et le Péloponnèse en feu absorbaient la plus grande partie des forces ottomanes. Ceci explique pourquoi Ypsilanti choisit sans hésiter les provinces danubiennes pour terrain de ses premières opérations. Il divisait ainsi les forces de la Turquie, l'obligeait de parer à l'insurrection en même temps au nord et au midi, et marchait dès le principe à la conquête de cette grande unité hellénique que les Grecs appellent encore aujourd'hui de tous leurs vœux, et qui, le jour où elle surgira des ruines de la Turquie, sera la meilleure garantie de l'équilibre européen et de la paix de l'Orient. Le vaste

plan conçu par Alexandre Ypsilanti offrait donc des chances réelles de succès, si le prince n'eût été déjoué dans ses calculs et trompé dans son attente par une série de calamités inouïes, d'obstacles imprévus tels que la Providence sait en semer sur les pas des hommes, lorsque ceux-ci devancent l'heure marquée par elle pour le succès de leurs entreprises. De tous les chefs sur lesquels Ypsilanti fondait ses espérances, un seul, l'Olympien, était digne de porter les armes pour une aussi noble cause. Savas, astucieux à l'excès, était guidé par l'espoir de se faire une grande position à la faveur des troubles qui allaient surgir. Vladimirescos, ignorant, perfide, plein d'audace, d'une ambition aveugle, nourrissait le secret espoir d'une élévation pour laquelle il était prêt à tout entreprendre.

De tristes nouvelles surprirent tout à coup le prince au milieu de ses préparatifs. A Buckarest, le consul d'Autriche avait publié une lettre du czar par laquelle celui-ci désavouait toute participation aux projets d'Ypsilanti, et déclarait que la Grèce n'avait aucun secours à attendre de la Russie. On apprenait en même temps que le complot de Constantinople avait été découvert; que dix mille Grecs avaient été massacrés; que l'archevêque de Philippopolis avait été mis à mort, et que l'Autriche maintenait la paix en Servie.

Ces nouvelles firent naître dans le camp du prince le découragement et la démoralisation. Savas, Vladimirescos et quelques autres ne cherchèrent plus que l'occasion d'exécuter les criminels projets qu'ils couvaient en secret. Seuls, le bataillon sacré et Georgeakis avec ses Thessaliens, restèrent inébranlablement voués à la fortune du prince et à la défense du pays. Nous ne voulons point entrer ici dans le détail des opérations qui suivirent et qui ne présentent qu'une série de trahisons, de revers, de combats inégaux, de ténébreux complots mêlés de quelques beaux faits d'armes accomplis par le petit nombre des soldats fidèles. Un instant effrayé de l'abîme qu'il entrevoyait à ses pieds, Ypsilanti songea à gagner l'Épire de montagne en montagne. Il abandonna bientôt cette idée; moins préoccupé de sa propre gloire que du salut commun, il résolut de rester où il était et de se maintenir le plus longtemps possible en Valachie, afin d'opérer de ce côté une diversion puissante et singulièrement favorable à la marche de l'insurrection dans les provinces méridionales de l'empire. Mais la subite arrivée des pachas d'Ibraïla et de Silistra, et la défection qui se mit ouvertement dans les rangs de ses auxiliaires valaques et moldaves, le réduisirent bientôt à une complète impuissance. Savas, après avoir tenté d'assassiner le prince, passa en plein jour à l'ennemi. Tandis que l'intrépide Cantacuzène et quelques centaines de braves défendaient Galatz, tuaient neuf cents Turcs, et se retiraient eux-mêmes décimés, Vladimirescos laissait, sans coup férir, entrer

les Turcs à Buckarest, et se dirigeait sur un détachement commandé par Nicolas Ypsilanti avec l'intention de le massacrer. Olympios, qui surveillait depuis longtemps ses démarches et qui le soupçonnait d'une perfidie, se lança à sa poursuite et l'atteignit au défilé de Golesti. Allant droit à lui, il le somme de mettre pied à terre et d'avouer ses criminels desseins. Vladimirescos interdit obéit machinalement, et implore en vain du regard l'assistance de ses soldats; ceux-ci, fascinés par la contenance d'Olympios et de son escorte, restent immobiles. Vladimirescos avoue alors que, séduit par l'Autriche qui lui avait promis l'hospodarat de Valachie, il s'était engagé à détruire la petite armée d'Ypsilanti. A ces mots, Olympios le saisit et l'enlève du milieu des siens. Le soir même, assisté de deux serviteurs, il entraîne le coupable au sein d'une forêt voisine, et, l'arrêtant sur le bord d'une fosse qu'un paysan creusait, il lui fait signe que sa dernière heure est venue. A la vue du yatagan qu'un Albanais sort du fourreau, Vladimirescos s'écrie : « Tuez-moi plutôt d'un coup de pistolet. » Puis il se couvre le visage, et tombe percé de deux balles.

Cependant le pacha d'Ibraïla vint attaquer Tergowitz avec des forces considérables. Ypsilanti, dont le courage était au-dessus de tous les revers, chargea impétueusement l'ennemi, se croyant secondé par le Valaque Constantin Douncas. Mais celui-ci, dès le début de l'action, se tourna contre les malheureux Hellènes avec toute sa cavalerie. Ce ne fut qu'après des prodiges de valeur que ces derniers parvinrent à se maintenir dans leurs positions. Pendant la nuit, le prince opéra sa retraite du côté de Rymnick; dans la plaine de Draghestan, il fut obligé de s'arrêter pour faire face à l'ennemi qui le serrait de près. Un autre capitaine, Caravias, l'abandonna encore; Georgeakis et le bataillon sacré, réduit à trois cent trente combattants, restèrent seuls, cernés de toutes parts, dévoués à une mort certaine. Ils illustrèrent par leur héroïsme et leur tragique fin cette funeste page de l'histoire de l'indépendance. L'élite de la jeunesse grecque fut moissonnée dans ce combat que les historiens et les poëtes nationaux célèbrent à l'envi. Vingt hommes seulement, au nombre desquels le redoutable Thessalien Olympios, s'étant fait jour l'épée à la main à travers l'ennemi, parvinrent à Rymnick.

Vaincu par la trahison, fugitif, désespéré, Ypsilanti résolut de passer en Autriche, d'aller à Trieste et de se rendre de là dans le Péloponnèse, afin d'y trouver une mort glorieuse qui lui avait échappé dans le cours de sa fatale campagne. Olympios refusa de le suivre et s'enfonça de nouveau dans les montagnes de la Valachie. Livré à lui-même, à la tête d'un millier de klephtes d'une fidélité éprouvée, il fit aux Turcs cette guerre d'embuscades, de surprises, de coups de

mains audacieux, dans laquelle les Grecs excellent. Pendant cinq mois, il eut des succès égaux à sa bravoure et à son habileté de partisan. Sa troupe fut bientôt réduite de moitié; il continua à tenir tête victorieusement aux pachas acharnés à sa poursuite. A la fin, criblé de blessures, il se fit porter, pendant dix-sept jours, sur un brancard, partageant tous les périls et toutes les fatigues de ses soldats. Au moment de chaque combat nouveau, il se faisait mettre en selle et lier sur son cheval. La tradition populaire élève à plus de dix mille le nombre des Turcs qu'il immola pendant son séjour en Valachie.

Il fut un jour surpris aux environs de Jassy par trente mille Ottomans. Sa situation était désespérée. Encouragé par ses précédentes victoires, il livra bataille, et, après une action meurtrière des deux côtés, il parvint à se retirer dans le monastère de Seca. Les Turcs vinrent l'y cerner, traînant avec eux plusieurs pièces de canon. Olympios, excédé de fatigues, épuisé par ses blessures, se fit porter sur le clocher du monastère afin de juger des dispositions qu'il avait à prendre pour sa défense. Le combat dura trois jours. Il avait placé son lieutenant, Pharmaki, dans les retranchements creusés à la porte du couvent. Les Turcs perdaient beaucoup de monde; l'issue définitive commençait même à devenir douteuse, lorsqu'un parlementaire vint offrir à Pharmaki la vie et la liberté, s'il consentait à se rendre. Pharmaki se laissa prendre au piége; à peine eut-il déposé les armes qu'il fut chargé de chaînes et conduit, pieds et poings liés, à Constantinople, pour y être jeté au bagne, suivant les uns, écorché vif, suivant les autres. Quant à Georgeakis, qui se trouvait sur le clocher avec huit de ses plus fidèles compagnons, il feignit de se rendre à son tour, et, ouvrant les portes de son suprême asile, il invita les Turcs à y entrer. Ceux-ci s'y précipitèrent en foule; alors Georgeakis mit le feu à son dernier tonneau de poudre et se fit sauter, entraînant dans sa glorieuse tombe plusieurs centaines d'ennemis.

Depuis le début de son entreprise, la destinée d'Alexandre Ypsilanti sembla marquée au coin d'une étrange et inexorable fatalité. Digne d'un meilleur sort par la grandeur de sa cause et la pureté de son patriotisme, il ne put faire un pas sans rencontrer une embûche, sans courir à quelque nouvelle infortune. Désavoué par le czar, il craignit que la Russie ne lui fût inhospitalière, et il demanda asile à l'Autriche. Pouvait-il prévoir que cette puissance étendrait jusque sur un fugitif son évidente animosité contre les Grecs, et qu'elle ferait payer au vaincu de Draghestan les terreurs que leurs insurrections lui inspiraient pour elle-même? Il franchit donc la frontière avec une confiance qui fut la source des adversités extrêmes dont nous voulons dire un mot pour achever l'esquisse de cette grave et triste physionomie.

Alexandre Ypsilanti reçut du colonel Schwindt l'assurance qu'il pourrait traverser les États autrichiens sans aucun péril pour sa vie ni pour sa liberté, s'il consentait à se rendre à Hambourg et à prendre le nom de Démétrius Palæogénidès. Le prince, ayant souscrit à ces conditions, alla droit à Témeswar en Hongrie, où il fut arrêté par le général Thori, qui avait ordre de ne pas le laisser continuer sa route sans avoir reçu de Vienne de nouvelles instructions. Quelques jours après, l'ordre suivant arriva : l'empereur consentait à recevoir le prince Ypsilanti dans ses États, à condition que celui-ci donnerait, par écrit, sa parole d'honneur de se laisser conduire au lieu désigné pour lui servir d'asile, et de ne point chercher à s'évader pendant tout le temps fixé pour son séjour en ce lieu; qu'il n'entretiendrait aucune correspondance avec qui que ce fût, autrement que par les moyens qui lui seraient indiqués; qu'il accepterait et porterait désormais le nom de baron de Schœnwart, sans oser jamais révéler à personne son véritable nom. Devant ces exigences rigoureuses, de terribles soupçons traversèrent l'esprit du prince; ils ne tardèrent pas à se changer en une poignante certitude, à l'entrée de la sombre et sinistre forteresse de Muncatz, dans laquelle Ypsilanti fut silencieusement introduit le soir même. Conduit, comme un criminel, dans les archives du lieu pour y subir la visite du commandant, puis remis entre les mains d'un geôlier, il fut enfermé dans un cachot humide, éclairé par une étroite meurtrière, meublé d'un grabat et d'une chaise. Quelques inscriptions, tracées sur les murailles, témoignaient des souffrances et du désespoir de ceux qui l'avaient précédé dans ce ténébreux séjour.

Dès le lendemain de son incarcération, Alexandre demanda qu'on lui rendît ses effets et l'un ou l'autre de ses serviteurs, alléguant que, privé du bras droit, il ne pouvait se servir lui-même. Cette grâce lui fut refusée. Deux ans se passèrent de la sorte. Accablé de privations, ne prévoyant aucun terme à sa captivité, sans nouvelles de sa famille ni de son pays, il tomba gravement malade. Sur les instances du médecin appelé près de lui, on lui octroya la faculté de sortir entre dix et onze heures du soir, de se promener sur l'un des bastions de la forteresse, et de s'entretenir quelques instants avec deux de ses frères englobés dans son infortune. Cependant les rigueurs de son emprisonnement, l'incertitude de l'avenir, l'ignorance des affaires de sa patrie, jetaient son âme dans un muet désespoir qui minait insensiblement sa robuste constitution. Alexandre écrivit à cette époque à l'empereur de Russie une touchante lettre dont voici quelques passages : « Du fond de ma prison, j'ose, sire, supplier Votre Majesté de jeter « sur moi un regard de compassion, et de me tirer de l'affreuse an- « goisse où je suis plongé depuis si longtemps... Si, obéissant aux

« vœux de mes compatriotes, j'ai encouru votre disgrâce, l'amour de « ma patrie a été le seul mobile de ma conduite, et je ne demande au- « jourd'hui qu'une chose, c'est qu'il me soit permis de mourir pour « elle. Depuis le jour où je suis confondu avec les prisonniers d'État « de l'Autriche, je ne sais plus rien ni de mon pays, ni de mes amis, « ni de ma mère... J'ignore même si elle existe encore... » Cette lettre obtint quelques adoucissements à son sort. On lui permit de plus longues promenades; on lui fournit de l'encre et du papier; une rare correspondance vint de temps à autre abréger le supplice de ses interminables journées. Sa mère lui fit parvenir quelque argent, et il put se procurer des vêtements qui commençaient à lui manquer. Le printemps ni l'été n'apportèrent aucun changement à sa situation. Cependant les hétairistes n'oubliaient pas leur malheureux chef. Ils envoyèrent en Hongrie Emmanuel Xanthos, homme intrépide et sûr, celui-là même dont les exhortations avaient déterminé le prince à se jeter en Valachie. Après avoir longtemps erré autour de la forteresse de Muncatz, Xanthos réussit à gagner une servante à prix d'argent, et à faire parvenir par cette entremise au captif un projet d'évasion. « Fuis, fuis, lui répondit celui-ci, si tu ne veux aggraver mon sort, « le partager peut-être. » L'hiver revint, et avec l'hiver un surcroît de souffrances physiques et morales. Pas un rayon d'espoir ne vint luire aux yeux du malheureux prince, qui ne se soutenait que par l'inépuisable énergie de son âme. Les lettres et les protestations qu'il adressait tantôt à la Russie, tantôt à l'Autriche, et dont Philémon nous donne d'éloquents et pathétiques extraits, restèrent sans effet. Au bout de trois ans, il fut transféré à Thérésienstadt. Quelques officiers, à côté desquels il avait fait avec éclat les campagnes de 1813 et 1814, le reconnurent pendant le trajet et lui prodiguèrent les marques de leur respect et de leur sympathie. Cette consolation passagère fut largement compensée par l'étroite surveillance et les rigueurs nouvelles qu'elle valut au prince de la part de ses geôliers. Cependant l'espérance ne pouvait mourir au fond de cet intrépide cœur. « Dieu « veuille, écrivait Alexandre à Cantacuzène, Dieu veuille que nous « nous embrassions un jour sur le sol bien-aimé de la patrie qui nous « attend! C'est là que vole sans cesse ma pensée; c'est là seulement « que je puis être heureux et que je veux mourir. » Pendant ce temps, la Grèce triomphait, l'Europe sanctionnait ses victoires, et ces glorieux événements, auxquels on assistait alors avec admiration, ne purent obtenir la délivrance de celui qui en avait donné le premier signal, en arborant le premier au grand jour le drapeau de l'indépendance.

Après trois années encore de détention à Thérésienstadt, Alexandre Ypsilanti fut pendant plusieurs semaines aux portes du tombeau

« J'ai vidé la coupe des douleurs, écrivait-il alors; je meurs assassiné « par l'Autriche... La mort fermera bientôt ma bouche. Qui pourra « confondre mes ennemis?... Qui me protégera?... » Ces lignes empreintes d'une suprême tristesse terminent une relation brève et touchante que le prince fit lui-même de sa captivité, et qui a été communiquée par sa famille à son historien[1]. Il revint faiblement à la vie, et n'en mesura qu'avec plus de désespoir l'abîme de détresse dont nulle main ne semblait plus devoir le tirer. Cependant la mort de l'empereur Alexandre et l'avénement de Nicolas au trône de Russie (1826) lui fournirent l'occasion d'une nouvelle tentative; il adressa au czar une longue lettre qui resta plusieurs mois encore sans réponse. Enfin vers l'automne, après une captivité de six années, dont il eût été trop long de reproduire ici les douloureux détails, il apprit qu'il était libre. Libre, mais mourant, il ne formait plus qu'un vœu : c'était d'aller en Grèce pour y rendre le dernier soupir. Ce vœu ne devait pas se réaliser. L'Autriche lui assignait pour résidence Vienne, Venise ou Vérone. C'était ôter à la liberté tout le prix qu'il pouvait y attacher encore. Alexandre se rendit à Vienne, accompagné de son fidèle aide de camp Lassanis. Il lutta quelques mois encore contre une affection de poitrine, résultat des traitements qu'il avait subis, de l'atmosphère malsaine des cachots, et du désespoir dont il était abreuvé. Le 9 janvier 1828, sentant sa fin prochaine, il fit approcher Lassanis de son lit, et lui demanda des nouvelles de Grèce. Capodistrias y était arrivé. « Gloire à Dieu ! » s'écria-t-il; puis il murmura doucement une prière que la mort interrompit sur ses lèvres. Il avait trente-huit ans. Il fut enterré, suivant l'usage grec, le visage découvert, et le corps revêtu de l'uniforme noir des hétairistes.

Toutes les grandes causes ont leurs martyrs; et il semble que les plus saintes entreprises ne puissent réussir qu'après avoir été fécondées par le sang ou les adversités de quelques victimes sacrifiées d'avance par les mystérieux arrêts de la Providence. Telle fut la part faite au prince Alexandre Ypsilanti. La Grèce ne l'oublie pas, et si elle élève quelque jour un temple à la mémoire de ses libérateurs, elle y inscrira sûrement son nom.

[1] Un autre historien, M. Alexandre Soutzo, parent du prince, cite aussi, tout au long, ces Mémoires de quelques pages dans son histoire de la révolution grecque. Paris, 1 vol.

III

Pendant qu'Alexandre Ypsilanti luttait en Valachie contre la trahison et contre l'ennemi, son frère Démétrius, muni de ses pleins pouvoirs, abordait la rive du Péloponnèse et trouvait les Grecs occupés au siége de Tripolitza. Le peuple et l'armée l'accueillirent avec enthousiasme. Sur la vaste plage d'Argos, il fut reçu avec des honneurs presque souverains. Les primats et le clergé de Morée se portèrent à sa rencontre, et le chef des Maïnottes, Pierre Mavromichalis, lui dit en l'embrassant : « Mon prince, nous sommes prêts, ma « famille et moi, à verser notre sang pour la patrie et pour Votre Al- « tesse. » Il serait trop long de suivre Démétrius dans tous les détails du rôle important et glorieux qu'il a joué depuis le jour de son arrivée en Grèce jusqu'à celui de la complète pacification du pays. Ce serait faire l'histoire de la Grèce elle-même pendant cette longue et dramatique période. Il n'est pas un champ de bataille sur lequel Démétrius n'ait combattu, pas un événement de quelque importance auquel son nom ne se trouve mêlé. A le voir, poursuivant les Turcs tantôt à la tête des chefs les plus célèbres du Péloponnèse, tantôt suivi seulement de quelques cavaliers, selon les diverses phases des factions qui se disputaient le pouvoir, campant aujourd'hui sur les froides cimes du Taygète ou du Parnasse, demain dans les plaines de l'Attique ou de l'Argolide, luttant de bravoure et d'activité avec des guerriers tels que les Colocotronis, les Nikitas, les Mavromichalis, on se figure volontiers un homme doué comme eux d'une force athlétique, d'un extérieur redoutable, d'un aspect héroïque. Rien ne ressemble moins au véritable portrait du prince Démétrius. Il était petit, maigre, chauve, quoique tout jeune encore, d'une remarquable intelligence, d'une instruction étendue, de manières exquises, d'un esprit plein de douceur, de finesse et de séduction, et, avec cela, d'une constitution si frêle et si délicate, qu'une seule journée de marche à travers les rudes sentiers des montagnes semblait devoir surpasser ses forces. Mais il cachait sous cette frêle enveloppe une indomptable énergie et une rare force d'âme. Dépourvu de toute ambition personnelle, il n'eut qu'un mobile : le salut commun, et n'obéit jamais à une seule pensée d'intérêt particulier. Il exerça longtemps l'autorité suprême avec une incontestable sagesse; il sut aussi l'abandonner sans murmure chaque fois que, pour la conserver, il eût été forcé de

se mêler au conflit des rivalités qui animaient les autres chefs. Il préféra toujours céder à d'autres les droits et le pouvoir dont il avait été investi par son frère, le chef suprême de l'hétairie, et qui lui étaient sans cesse disputés, plutôt que de les maintenir par la force ou la ruse. Aussi resta-t-il constamment étranger aux dissensions et aux guerres civiles dont la Grèce offrit à plusieurs reprises l'attristant spectacle. Il partage avec Colocotronis l'honneur d'avoir repoussé l'invasion de Dramali Pacha, et d'avoir ainsi sauvé sa patrie du plus grand péril peut-être qu'elle ait couru. Cette campagne forme l'un des plus beaux épisodes de sa vie militaire.

Vers le milieu de l'année 1822, Dramali descendit des hauteurs de la Thessalie avec quarante mille hommes, précédé d'une réputation terrible et ravageant tout sur son passage. Il déboucha dans les vallées de la Livadie; mais, à son approche, les Grecs avaient emmené leurs troupeaux sur les hauteurs escarpées du Cythéron et de l'Hélicon; la terre desséchée par les ardeurs de l'été n'offrait plus de pâturages; les chevaux de Dramali, pressés par la faim, dévorèrent jusqu'aux roseaux de Chéronée. Les Turcs, que nul obstacle sérieux n'avait encore arrêtés, se dirigèrent quelques jours après vers Corynthe.

En ce moment critique, le pouvoir exécutif, présidé par le vieux Athanase Kanakaris, hésitait et temporisait, tremblant de laisser le commandement aux mains d'Ypsilanti et de Colocotronis, dont il redoutait l'influence. Le peuple murmurait contre ses lenteurs; les soldats éclataient en menaces; on vit même un jeune homme pénétrer hardiment dans le sein du sénat et secouer Kanakaris par la main, en lui disant avec un superbe courroux : « Vieillard, réveille-toi; l'en-« nemi est à nos portes. » Ypsilanti, impatient de voler au secours de Corynthe, enjoignit à Colocotronis de le rejoindre avec les forces dont il pouvait disposer. Mais Colocotronis, irrité contre le pouvoir exécutif, s'était renfermé à Tripolitza, en proie à un accès de farouche rancune et de sauvage humeur. « Je ne verserai point mon sang pour « mon ingrate patrie, répondit-il; que l'ennemi vienne me bloquer « à Tripolitza; je l'attends ici. » Corynthe et son Acropole tombèrent au pouvoir des Turcs.

A cette nouvelle, le gouvernement se réfugie à bord d'une frégate hydriote; le peuple d'Argos est frappé de terreur; tous se répandent sur la plage pour se sauver dans les Cyclades; plusieurs, dans leur précipitation, tombent à la mer et se noient. A ce triste spectacle, Bambas, surnommé le Néophyte, prêtre aventureux qui remplissait auprès de Démétrius les fonctions de secrétaire, s'efforça de rassurer la multitude et de l'arrêter dans sa fuite; elle se disperse; il reste seul sur le rivage. Ypsilanti écrit alors de nouveau à Colocotronis :

« L'Acrocorynthe est au pouvoir des Turcs; le gouvernement a confié « son existence aux hasards de la mer; la patrie est à deux doigts de « sa perte; inhumain, si tu restes sourd à ses cris, je t'appelle devant « le tribunal de Dieu. » Pierre Mavromichalis, qui se trouvait à Argos sans soldats, annonce à Ypsilanti qu'il va se retirer sur les montagnes pour y rassembler des troupes. « Reste ici, lui dit Ypsilanti; ne « sais-tu pas que ton nom seul vaut une armée? » Lui-même monte à cheval et, suivi d'une cinquantaine de braves, il parcourt, l'épée à la main, la côte de l'Argolide, et parvient à réunir sous son étendard bon nombre de fuyards. Il rencontre Georges Mavromichalis et deux cents Spartiates qui, ayant appris la fuite des primats de la Morée, retournaient chez eux, accusant les Moraïtes de lâcheté et refusant de combattre seuls. « La divine Providence, leur dit le prince, offre à « vos coups une armée enrichie des dépouilles de l'Épire; et vous, « imprudents, vous cherchez des compagnons pour partager ce bu- « tin ! » Ce discours les détermina à rester dans l'Argolide. Ypsilanti descend alors aux moulins de Lerne, y rassemble encore une centaine de soldats, et revient sur ses pas pour fortifier Argos.

Cette ville est dominée et protégée, comme toutes les grandes villes de la Grèce, par une acropole, autrefois l'asile des dieux. L'acropole d'Argos porte le nom de Larissa. C'est un rocher très-haut et très-aigu, sur les flancs escarpés duquel serpente une triple enceinte de murs épais et crénelés qui renferme tout à la fois des forts, des chapelles et des monastères. Les moines de ces couvents prêtèrent plus d'une fois main-forte aux soldats de la citadelle. Celle-ci, prise et reprise cent fois pendant le moyen âge, offrait déjà, à l'époque dont nous parlons, les mêmes ruines qu'aujourd'hui. Argos communique d'un côté avec la mer par la vallée d'Aria; de l'autre, avec les moulins de Lerne par une plaine pierreuse, couverte de vignes et de rizières, dans laquelle serpente l'Erasinus. Ce fleuve, ou plutôt ce torrent se précipite avec fracas du haut d'un rocher couronné d'une chapelle antique; puis il se répand au sein d'une forêt d'arbustes odoriférants, et va se jeter à la mer à travers les lauriers-roses. Il dépose dans sa course des bancs de sable qui offrent de sérieux obstacles au passage des équipages militaires et de la cavalerie. C'est sur ce terrain difficile qu'Ypsilanti voulait attirer les Turcs.

A l'approche de l'ennemi, Colocotronis avait complétement oublié son courroux. Il rejoignit Ypsilanti au khan de Tabouli avec huit cents Caryténiens, en même temps que bon nombre d'autres capitaines dont l'imminence du danger avait momentanément éteint les discordes. Laissant à Colocotronis la brillante tâche de battre l'ennemi en rase campagne, le prince courut se renfermer dans la citadelle d'Argos, et jura d'y tenir jusqu'à ce que l'armée grecque fût prête à

livrer bataille. Ce stratagème décida du sort de la Grèce. En effet, au lieu de se répandre sur la Morée, les Turcs s'arrêtèrent en Argolide pour bloquer Ypsilanti, dans le double but de s'emparer des trésors de la Péninsule qu'ils croyaient accumulés dans l'acropole, et de faire prisonnier celui qu'ils regardaient comme le chef et l'âme de l'insurrection.

En entrant dans le château d'Argos, Démétrius avait avec lui deux cents hommes, pas de canons, pas d'autres munitions que quelques paquets de cartouches, et des vivres pour cinq jours. C'est avec ces faibles ressources qu'il soutint, chose à peine croyable, pendant un mois, les efforts de plus de quinze mille Turcs. Parfois il se ravitaillait aux dépens de l'ennemi, dans les retranchements duquel ses soldats se glissaient la nuit pour y chercher du pain ; à la fin, manquant de poudre, cette poignée de braves repoussait les assaillants en faisant rouler des blocs de rocher sur leurs têtes. L'héroïque défense d'Ypsilanti permit aux Grecs de s'emparer peu à peu de tous les défilés qui ferment la plaine d'Argos, et d'y exterminer en un seul jour l'armée de Dramali, qui revint presque seul à Corynthe. C'est dans cette bataille que Nikitas, surnommé le *Turcophage*, ayant tué une vingtaine de Turcs de sa propre main, las et sur le point de s'arrêter, s'écriait, dit-on, en s'exhortant lui-même : « Courage, bon Nikita! Ce sont des Turcs que tu massacres. « Μωρὲ Νικήτα, βάστα, μὼρ Νικήτα! Τούρκους Κόφζεις! »

L'espace nous manque pour suivre Démétrius Ypsilanti à travers ses innombrables combats, jusqu'au jour où il eut l'honneur mérité de tirer le dernier coup de fusil des guerres de l'indépendance [1]. A partir de ce jour, il ne joue plus qu'un rôle secondaire. Sous l'administration orageuse du président Capodistrias, il exerça dans le Péloponnèse les fonctions d'Archistratège ou général en chef, occupé du double soin d'organiser l'armée et de réprimer les discordes civiles qui éclataient fréquemment dans les provinces. Les excessives fatigues qu'il avait essuyées sans relâche pendant les huit années précédentes avaient complétement épuisé sa débile constitution ; il rendit le dernier soupir à Nauplie (1832), ayant à peine atteint sa quarantième année.

Alexandre et Démétrius Ypsilanti avaient trois frères, dont le plus jeune, le prince Grégoire, se conduisit bravement en Valachie et partagea la captivité de Muncatz. Après être sorti des prisons autrichiennes, ce dernier se fixa en Russie, où il est mort il y a peu d'années, laissant un fils, du nom de Grégoire aussi, qui est celui dont la candidature au trône de Grèce a pendant quelques jours occupé l'opinion publique. Le jeune prince, âgé de vingt-huit ans, aujour-

[1] A la bataille de Péta, en 1829.

d'hui le seul représentant de cette famille, est doué d'une belle intelligence et d'une instruction étendue[2]. Élevé en Russie, ayant souvent séjourné en France, il est malheureusement peu connu des Grecs parmi lesquels il n'a fait que de rares apparitions. La nation n'a donc pu apprécier encore les qualités brillantes que ceux qui l'approchent s'accordent à lui reconnaître. Pendant les dernières années du règne d'Othon, les amis du prince l'ont, nous a-t-on dit, plusieurs fois engagé à se rendre à Athènes pour y diriger et rallier à lui les efforts de l'opposition. Le prince Grégoire a refusé ce rôle capable cependant d'éveiller son ambition, et il n'a pas voulu prêter l'appui de son nom à la révolution qui se préparait. Nous ne pouvons, quant à nous, qu'approuver cette conduite désintéressée. L'avenir encore plein d'incertitudes lui réserve peut-être une occasion meilleure de servir son pays et d'apparaître à son tour sur la scène, si longtemps et si glorieusement occupée par ses ancêtres.

Les guerres de l'indépendance, dont les dramatiques épisodes ont si longtemps excité l'intérêt et l'admiration de l'Europe, ont produit quelques hommes d'un caractère antique, une foule d'héroïques chefs, d'audacieux capitaines, d'indomptables klephtes, de guerriers que n'atteignit jamais la crainte de la mort. Ce qui leur a manqué, c'est un génie capable de dominer les événements, de maîtriser les hommes et de concentrer dans leur main tous ces éléments de succès. Si ce génie se fût trouvé, si même le prince Alexandre, auquel la Grèce avait confié ce rôle, n'eût pas été arrêté dès les premiers pas dans l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu, la Grèce aurait peut-être reconquis dès cette époque la plénitude des droits après lesquels elle soupire, et à la poursuite desquels son patriotisme l'entraîne encore aujourd'hui. Ce serait, en effet, méconnaître le véritable caractère de la révolution qui vient de s'accomplir en Grèce que de l'attribuer uniquement à la passion révolutionnaire. Au fond, c'est l'instinct national qui, par une explosion prématurée sans doute, s'élance au-devant de ce que les Grecs apellent la *grande idée*, c'est-à-dire le complet affranchissement de la nation. Si le trône de Grèce, érigé il y a trente ans à peine par la main des trois puissances protectrices, vient de s'écrouler si facilement et si subitement, il faut, croyons-nous, en attribuer la principale faute à ceux qui l'ont fondé sur de trop fragiles et trop mesquines bases. Allemand et catholique, le roi Othon devait, à ces deux seuls titres, rencontrer une source intarissable de difficultés dans la nature même du génie national et dans les croyances

[1] Il vient d'épouser récemment l'une des filles du baron Sinas, banquier grec, possesseur d'une fortune immense, et ambassadeur de Grèce à Vienne jusqu'à la chute du roi Othon.

religieuses de son peuple. Le gouvernement du roi a pu commettre des fautes (quel gouvernement en est exempt?) de plus, les événements d'Italie ont (comment en disconvenir?) violemment surexcité l'esprit ardent des populations helléniques et singulièrement aggravé ainsi la situation créée par les erreurs du pouvoir. Et cependant, ni les erreurs du pouvoir ni l'exemple de l'Italie ne nous semblent suffire, à eux seuls, à expliquer la chute soudaine de la dynastie bavaroise. Il existait entre la nation et le roi une autre cause de dissentiment dont on ne pourrait sans injustice faire retomber la responsabilité sur le souverain, et dont il faut rechercher l'origine dans la trop grande parcimonie avec laquelle la part de l'indépendance a été faite aux Grecs. En assignant à la Grèce des frontières en dehors desquelles sont restées ses provinces les plus riches, les plus peuplées, les plus propres à l'agriculture, la diplomatie européenne enlevait à ce pays les plus féconds éléments du progrès qu'elle attendait de lui et qu'elle lui reproche aujourd'hui de n'avoir pas accompli. Corfou est aux Anglais; Chios et Candie, après tant de sang versé, sont retournés à leurs barbares oppresseurs. La Macédoine, la Thessalie, l'Épire, foyers les plus anciens de l'insurrection nationale, patrie de ces héros dont les exploits remplissent les refrains populaires, patrie aussi des Tzavellas, des Botzaris, des Karaïskakis, des plus illustres chefs enfin des guerres de l'indépendance, sont retombées sous le joug ottoman. Et cependant ces provinces n'avaient-elles pas chèrement acquis des droits à la liberté, et les Hellènes ne pouvaient-ils pas espérer une plus large récompense de leur héroïsme si applaudi autréfois, si oublié aujourd'hui? Aussi, lorsqu'elle se vit si étroitement resserrée, la Grèce ne se crut guère plus affranchie que le jour où les sultans concédèrent, moyennant un modique tribut, aux Mavromichalis, la souveraineté des stériles et sauvages rochers du Magne. Son patriotisme ne cessa dès lors de tendre à une explosion. Le vœu le plus ardent des Grecs libres fut de faire partager aux Grecs encore asservis le bienfait de la liberté. Le voisinage des Turcs, le spectacle de l'oppression exercée sur les chrétiens, les plaintes amères de ceux-ci, tout entretient chez eux l'ardeur de ce vœu et pousse la grande idée nationale à une perpétuelle effervescence. Réprimer cette effervescence, contenir les élans de cette nationalité trop peu satisfaite, l'empêcher de franchir les frontières qui lui étaient tracées, telle fut précisément la périlleuse mission imposée par l'Europe au roi qu'elle assignait au choix des Grecs. Dès le premier jour, une sorte d'antagonisme s'établissait ainsi entre le mandat du souverain et les aspirations du pays. Adopter dans toute sa vigueur l'idée nationale, passer la frontière et insurger l'Épire, ceindre l'épée que le peuple tendait obstinément aux mains du roi, c'était

mériter les reproches de l'Europe résolue à laisser sommeiller encore la question d'Orient à l'ombre du vieux colosse ottoman ; c'était, par une faute héroïque sans doute, aventurer le trône et attirer sur le pays d'incalculables maux. Suivre les conseils d'une sage politique, résister aux entraînements de la nation, mettre un frein à sa passion dominante, c'était, l'événement l'a bien prouvé, courir au-devant des insurrections et d'une catastrophe. La royauté grecque a été fondée entre ces deux abîmes également difficiles à franchir, entre ces deux écueils contre l'un ou l'autre desquels elle devait nécessairement se briser. Les conseils et la médiation de l'Europe auraient pu sans doute ajourner encore le dénoûment de cette situation; mais l'Europe n'a rien tenté dans ce but; et l'histoire révèlera peut-être quelque jour les secrètes combinaisons qui ont inspiré son silence et son inaction.

Quelle que soit la dynastie étrangère qui succède à la dynastie bavaroise, nous croyons qu'elle rencontrera les mêmes écueils, et qu'elle risque fort d'être à son tour, un jour ou l'autre, victime des engagements qu'elle devra contracter envers l'Europe; engagements que ne pourront ratifier sincèrement les aspirations les plus légitimes de la nation. La solution la plus naturelle du problème d'une royauté nouvelle serait sans doute l'érection d'un trône national. Mais la Grèce parviendra-t-elle à faire taire dans son sein les rivalités que cette hypothèse ferait surgir? En face de ces rivalités, il existe un parti, puissant lui aussi, qui songe à faire renaître en Grèce les institutions républicaines, auxquelles la tradition antique semble convier ce pays, et qui ne seraient, dans la pensée des hommes les plus sages de ce parti, qu'un acheminement progressif à la création d'une dynastie purement hellénique.

Cependant la nation semble peu disposée aujourd'hui à se gouverner elle-même, et on a vu l'élection du prince Alfred sortir du suffrage universel. L'Angleterre étant contrainte de refuser son assentiment au choix des Grecs, une nouvelle candidature a surgi de ce refus, celle de l'ancien roi de Portugal, Ferdinand. Doublure en apparence inoffensive du prince Alfred, cette candidature nous a semblé elle-même peu rassurante. Derrière elle, l'ombre de l'Angleterre se dressait trop clairement pour qu'elle ne suscitât pas en nous quelque effroi, alors même que la cession des îles Ioniennes serait devenue la dot de ce prince. Nous ne croyons pas en effet que l'Angleterre abandonne gratuitement le protectorat ionien, ni qu'elle fasse aux Hellènes ce magnifique don par pur amour de la nationalité grecque. Nous ne pouvons nous empêcher de redouter la compensation qu'elle exigerait en retour de ce sacrifice. Mais, tandis que Ferdinand déclare ne point accepter cette périlleuse couronne, les

Grecs, de leur côté, commencent à manifester l'intention de s'ériger en république. Ce serait, à notre avis, la meilleure solution du problème, car nous n'hésitons pas à croire, en dépit des Grecs eux-mêmes, qu'un gouvernement national, république fédérative ou monarchie, répondrait plus que tout autre au double intérêt de la Grèce et de l'Europe. Ce qui fait la force et l'avenir de la race hellénique, c'est qu'elle représente le seul élément de civilisation capable de succéder, sans danger pour l'équilibre européen, à la barbarie musulmane appelée à disparaître un jour ou l'autre du sol européen. Mais les Grecs s'exposeraient à voir cette succession leur échapper, s'ils acceptaient de préférence le patronage de l'une ou de l'autre des grandes puissances, s'ils dénaturaient leur cause par l'introduction d'un alliage étranger, si enfin la Grèce cessait d'être exclusivement elle-même. Du jour où l'Europe pourra craindre sérieusement que la Grèce ne devienne l'instrument de la politique et de l'ambition de l'une ou de l'autre des puissances qui se disputent la suprématie en Orient, elle oubliera les incontestables droits des Hellènes à un complet affranchissement; dans l'intérêt même de l'équilibre général, elle s'efforcera de resserrer autour de leur pays les limites qui l'enferment, et de prolonger indéfiniment l'existence, si profondément ébranlée, de la Turquie. Pour triompher en Orient, le drapeau de la nationalité grecque doit être exclusivement grec; c'est, nous le croyons, à ce prix seulement que les Hellènes sortiront victorieux d'une épreuve qu'ils ont trop tôt peut-être affrontée.

E. Yémeniz.

LA

CHASSE AUX VAINCUS

Assez de fade encens, fermez les cassolettes !
Commandez à Vulcain des armures complètes,
Muses ! le temps est bon pour gagner des écus,
En jouant du couteau sur les partis vaincus.
Sus aux blessés ! qu'on frappe et d'estoc et de taille.
Faites-nous respirer, sur le champ de bataille,
La douce odeur qu'exhale, au nez des gens de bien,
Le corps d'un ennemi... surtout d'un citoyen.
« Ces morts-là sentent bon, » disait jadis à Rome
Un de vos souteneurs, fort gras et fort bel homme.

En chasse, en guerre, et sus à ces vieux entêtés !
Mettez flamberge au vent, on nous tient garrotés;
Et si l'acier vous manque, ô filles de Voltaire,
Égratignez, au moins, les gens qui sont par terre.

Hourrah pour le progrès ! pour ces bons garnements
Qui changent de partis autant que vous d'amants.
Daubez ces maladroits dignes du temps barbare,
Qui, figés dans l'honneur, sont roides comme barre,
Et qui n'acceptent pas des mobiles destins
Part dans tous les succès et dans tous les butins.
Sus aux quelques badauds, fiers d'un serment unique,
Qui rêvent de leur prince ou de leur république ;
Qui font à la victoire un stupide procès,
Adorant un principe et non pas un succès;
Qui n'en pensent pas mieux, quoiqu'il faille se taire,
Se permettant de croire en Dieu, sans inventaire,
Sans voir si ces fonds-là remontent quelque peu,
Et si la Providence est de mise en haut lieu.
Guerre aux petits esprits qui n'ont pas deux morales;
Guerre à tout pleurnicheur des causes libérales,
Qui se console mal avec l'égalité,
Et d'être autant que vous se trouve peu flatté.
Guerre à cet orgueilleux préférant, crime énorme,
Son habit, — ou sa blouse, — au plus bel uniforme,
Et qu'un coup de bâton laisserait mal content,
Même quand ses voisins en recevraient autant.
Guerre aux gens attardés, murés sans perspectives
Dans les opinions les plus improductives,
Satisfaits de rester de simples gens de bien,
Et, quand vous êtes tout, heureux de n'être rien;
Qui vivent sans galons, même sans ruban rouge,
Qui mangent du pain sec et dorment dans un bouge,
Et n'ont pas pu ce soir, — tant il faut calculer, —

Acheter pour cinq francs le droit de vous siffler.

Voilà les gros abus, ô Muses très-hardies,
Qu'il s'agit de pourfendre avec vos comédies.

Mais j'allais oublier les chouans des salons !
C'est le cas de monter sur vos grands étalons.
Chasse à courre ! et poussez contre ces boudeurs fauves !
Forcez-les bravement jusqu'au fond des alcôves.
Figurez-vous des gens affreux, hideux, sournois,
Ayant voiture, hôtel, château, vignes et bois,
Payant de bons impôts et montant bien leur garde,
Aimant beaucoup leurs fils qui portent la cocarde,
Et qui vont, pour la France et le gouvernement,
Au Mexique, au Japon, mourir — tout bonnement ;
Des gens qui, tous les soirs, à la faveur des lustres,
Reçoivent leurs voisins, des obscurs, des illustres;
Qui font traîtreusement circuler des plateaux
Chargés de lait d'amande et de petits gâteaux,
Et qui, les pieds au feu, la porte étant bien close,
Osent, dans leur maison, parler de quelque chose,
Rire et penser tout haut devant quelques amis
Absorbés par le whist et peut-être endormis;
Qui lisent un journal, — averti, je l'avoue, —
Au nez des gros budgets font quelquefois la moue,
Et sont assez hardis, quand ils ont pris le thé,
Pour prononcer tout bas le mot de liberté !
Dont les plus furieux, retirés sur leur terre,
Visitent, au mois d'août, la Suisse ou l'Angleterre,

Trouvent le Paris neuf d'un prosaïque effet,
Et ne vont pas dîner chez monsieur le préfet!
Horreur! de tels brigands tolérés dans nos villes!
Que dis-je? ils sont aimés, estimés et tranquilles.
On ne leur ferme pas le seuil de l'indigent;
On leur permet encor de donner leur argent!
Ils ne sont pas pendus, ces chouans hypocrites,
Noyés, guillotinés, sabrés!... Ils en sont quittes
Pour être dénoncés quatre ou cinq fois le jour,
Et pour les coups de pied des Pégases de cour.
Je trouve exorbitant, moi, qu'on les laisse vivre.
C'est trop peu d'un long drame, il faut en faire un livre,
Prouvant que tout salon est gros d'un attentat,
Et qu'un dîner en ville est un crime d'État.

On l'a vu ce bel âge où des forfaits semblables
Dans l'exil, au cachot, conduisaient les coupables.
Les femmes expiaient, de par l'égalité,
Le crime de génie et celui de beauté!
Ce n'était pas, du moins, le crayon des poëtes
Qui notait les suspects jusqu'au milieu des fêtes,
Et la scène aux salons n'eût pas fait un procès
Qui pût finir ailleurs qu'au Théâtre-Français.

Oui, la démocratie a ses Aristophanes,
Libéraux très-peu clairs, flatteurs très-diaphanes;
Appuyés des sergents, des claqueurs, des faubourgs,
Ils lancent aux vaincus de hardis calembours.
Ils ont soin de rayer de leur vocabulaire

La liberté, vieux mot resté peu populaire.
Vive un chemin de fer, c'est beaucoup plus moral!
Et, maintenant, c'est moi qui suis illibéral :
Je crois en Dieu ; j'admets — ce qui les scandalise —
La liberté pour tous, même un peu pour l'Église.
Je n'ai jamais flatté, comme eux, en bafouant.....
Chargez, Muses, chargez, feu! feu! c'est un chouan!
C'est pire . un clérical! et que ce nom l'assomme!
Dites mieux, un poignard dont le manche est à Rome.

Railleurs qui m'accablez d'un trait aussi malin,
Vous hantez plus que moi le dieu capitolin.
J'ai toujours — que la Muse, ici, me le permette,
Aux sept monts préféré le Taygete et l'Hymette. —
L'air de Rome a sur moi des effets surprenants,
Et la nuit, quand j'y dors, j'y vois des revenants.
Tacite a de mes sens dérangé l'équilibre ;
Le spectre de Néron me gêne au bord du Tibre;
Les Césars m'ont gâté le sol des Scipions ;
Et, pour n'y pas rêver tigres et scorpions,
J'ai besoin de savoir que Rome est baptisée
Et de trouver la croix debout au Colysée.

Donc je suis clérical! j'ai fait maintes noirceurs.
J'ai bien quelques amis assez libres penseurs
Et vénérant très-peu la déesse Fortune ;
Plus d'une belle idole avec eux m'est commune·
J'ai pu juger de près leur cœur et leur raison ;
Je vais serrer leur main dans l'exil, en prison.

Ces démocrates-là n'ont pas votre courage;
Aux gens mal vus en cour ils épargnent l'outrage;
Jamais l'autre parti, pour être peu nombreux,
De fourbe et de crétin ne fut traité par eux.

Il est vrai que ceux-là ne sont pas des habiles;
On pourrait les taxer, comme nous, d'immobiles;
Ils ne sautent pas tous où saute le troupeau;
Ils ont planté leur vie en plantant leur drapeau.
Dans la faveur des grands leur part est assez mince;
Ils n'ont pas voltigé, ceux-là, de duc en prince,
Et par les hauts seigneurs, par les gens nés coiffés,
Ils n'étaient pas ce soir applaudis et truffés.

S'ils sont peu courtisans, sont-ils très-populaires?
Je n'en jurerais pas : ils font mal leurs affaires.
Heureux cet esprit fort qui chatouille à la fois
Le gros cuir des manants, la fine peau des rois!
Rien n'étant plus permis, il peut tout se permettre :
On est très-libéral, même en flattant le maître,
Quand du nom de PROGRÈS on se fait un appeau
Et qu'on a DÉMOCRATE écrit sur son chapeau.

Je sais ce qu'en vaut l'aune et le fond de boutique,
De ces gens vernissés du mot DÉMOCRATIQUE;
Le même lambeau rouge, un peu raccommodé,
Après la carmagnole a fait l'habit brodé.
Vous voulez du galon, messieurs les bons apôtres!
Vos pères, vos héros, guillotinaient les nôtres;

Paix aux morts! — Vous, leurs fils, en signe de regrets,
Vous jappez contre nous : c'est un petit progrès.
Vous êtes bien leur sang, et vous chassez de race,
Courtisans et tribuns!... Venez, qu'on vous embrasse
Et qu'on bénisse en vous, au même paradis,
Et l'an quatre-vingt-treize et l'an mil huit cent dix.

De ces temps si divers vous avez les mérites.
L'avenir saura bien où sont les hypocrites.
Molière eût renoncé, s'il vous avait pu voir,
Pour un Tartuffe rouge à son Tartuffe noir.

Maintenant que votre ire à mes dépens s'exerce,
Muses! continuez votre petit commerce;
Criez à tous les dieux : « Il veut vous offenser! »
Et que votre Aristarque aille me dénoncer.
Accusez-moi d'avoir entassé dans mes rimes
Parjure et trahison, guet-à-pens, tous les crimes;
D'avoir fait de mes vers des gaînes de poignard;
D'avoir, sous votre nom, sans pudeur, sans égard,
Insulté Jupiter, Saturne et tout l'Olympe...
Que sais-je? et Vénus même, et chiffonné sa guimpe;
Citez Tartuffe en preuve, et, pour tout abréger,
Répétez : CLÉRICAL! ce mot doit me juger.

O jeunes pourfendeurs de ces vieux qu'on vous livre,
Les gens que vous tuez pourraient bien vous survivre!
Ils sont vaincus, c'est vrai. — Vous auriez des remords,
Ennemis généreux, de cracher sur des morts. —

Qui sait, Muses! qui sait si tous ces anciens cultes
N'auront pas votre encens, ayant eu vos insultes?
Thalie a plus d'un air encore à fredonner;
Et quand on fut chenille on peut papillonner.
Les destins sont changeants; vous avez des caprices.....
Et peut-être, un beau jour, vous mordrez vos nourrices.
Si l'on ouvre un pari, j'y tiens tous les enjeux.

— Muses! recommencez vos agréables jeux,
De louer une loge on fera la folie,
Si l'acteur est comique et l'actrice jolie.
Hypocrite ou *ganache*, on peut rire à ce prix :
On a peu de colère, ayant trop de mépris.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de Sibylle*, par M. Octave Feuillet. 1 vol. — II. *Salammbô*, par M. G. Flaubert. 1 vol. — III. *Nouvelle histoire de la Révolution de* 1789, par M. F. Nettement. 2 vol. — IV. *Le dix-huitième siècle et la Révolution*, par M. Nourrisson. 1 vol. — V. *Grands seigneurs et grandes dames*, par M. Charles de Mouy. 1 vol. — VI. *Du Principe vital*, par M. l'abbé Thibaudier. 1 vol.

I

Il y a un mois, à cette même place, nous dénoncions aux âmes honnêtes un livre d'une immoralité sénile et écœurante que venait de jeter en pâture aux appétits grossiers de la foule un homme dont la jeunesse s'était distinguée par la hauteur et la pureté de ses aspirations. A cette impure élucubration de vieillard, nous voulions, le même jour et dans les mêmes pages, opposer une charmante fiction d'un homme encore jeune, qui venait aussi de paraître. Vis-à-vis de la *Sorcière*, nous voulions placer, comme une consolation pour les cœurs délicats, l'*Histoire de Sibylle*. Mais, au moment de le faire, un scrupule nous a pris; il nous a répugné de mettre en regard, à quelque titre que ce fût, l'immonde compilation de M. Michelet et l'idéale création de M. Octave Feuillet. Nous aurions craint de commettre une profanation.

Voilà pourquoi nous n'avons point parlé encore d'un livre que nous avons dévoré des premiers dans la revue, où il a été publié d'abord, et que nous avons relu avec un plaisir nouveau quand il a paru en volume. Aujourd'hui ce livre est dans toutes les mains, et nous en avons sous les yeux la troisième édi-

tion[1]. Il ne s'agit donc plus pour nous de le faire connaître ni même de l'apprécier! Tous les journaux ont parlé à leurs lecteurs de cette suave étude de jeune fille, excepté, bien entendu, ceux qui proclament tous les jours que le catholicisme est une religion désormais sans poésie et qui ne saurait plus rien inspirer. Pouvaient-ils, en effet, sans contradiction, reconnaître que ce sol soit disant épuisé donne encore à qui sait le fouiller les plus délicieux produits? Ces honorables feuilles ou n'ont rien dit de *Sibylle*, ou l'ont déclarée une œuvre déplorable. En revanche, leur voix a pris ses tons les plus sympathiques pour annoncer l'apparition de *la Sorcière*. *La Sorcière!* c'est-à-dire, la guerre du corps contre l'âme, des sens contre l'esprit, du démon contre Dieu! *La Sorcière!* c'est-à-dire les légendes du sabbat, les rêves de la folie hystérique, les obsessions, les cauchemars, les hallucinations, les mirages obscènes de la lubricité passée à l'état de maladie chronique: à la bonne heure! voilà une œuvre louable et qui offre aux palais littéraires des régals vraiment appétissants! Qu'est-ce, auprès de cela, que le récit des faits et gestes d'une fillette qui grandit aux champs belle et pure, si l'on veut, comme le lis de la vallée solitaire, mais dévote après tout; qui stimule la piété de son curé, ramène à la foi catholique sa gouvernante née dans l'hérésie, et qui, à l'âge de vingt ans, refuse la main de celui qu'elle aime, parce qu'elle a découvert qu'il ne croit point, et qu'elle n'admet pas, que deux cœurs puissent être véritablement unis quand ils ne prient pas ensemble et devant le même autel! La séduisante image encore, et bien faite pour plaire à des écrivains dont le métier est de faire la chasse à tout ce qui reste chez nous du passé, que ces vieilles et nobles mœurs du château de Férias, où se passe presque toute l'action!

Donc *Sibylle* devait passer inaperçue pour certains journaux renommés dans les lettres, ou n'en recevoir qu'une tardive et dédaigneuse mention.

Les journaux protestants, il faut le reconnaître, ont été plus loyaux. Ce roman de *Sibylle* n'était pas fait pour leur plaire, car, sans la prendre directement à partie, il jette d'assez grosses pierres dans le jardin de la Réforme. Cependant ils n'ont pas feint d'en ignorer l'existence et l'ont franchement combattu. L'épisode de la conversion de miss O'Neil, l'institutrice de Sibylle, qui abjure le protestantisme le jour où son élève fait sa première communion, a été naturellement l'objet de leurs attaques. Ces attaques ne pouvaient qu'être faibles; l'abjuration de miss O'Neil, personne grave, instruite, au-dessus de tout soupçon injurieux, est un argument d'une réelle valeur contre le protestantisme, surtout quand on se rappelle que cette abjuration n'a lieu qu'à la suite des longues instructions données à Sibylle et des épanchements intimes de la jeune fille avec sa gouvernante. La scène où l'Irlandaise protestante vient s'agenouiller au pied de l'abbé Renaud et lui demande de rentrer dans l'Église qu'il lui a fait connaître, est trop touchante et trop belle pour ne pas être rappelée.

[1] 1 vol. in-12. Michel Lévy, édit.

« Ayant épuisé depuis quelque temps son enseignement dogmatique, il (l'abbé Renaud) avait cru devoir consacrer deux ou trois semaines, qui lui restaient avant la première communion de Sibylle, à lui retracer une histoire générale de l'Eglise. Par un hasard singulier, il avait à parler ce jour-là de la Réforme et de la naissance du protestantisme. Miss O'Neil lui offrit de se retirer.

« — Oh ! mon Dieu, non ! dit-il ; pourquoi ?

« L'Irlandaise, les yeux penchés sur un ouvrage de broderie, reprit alors l'attitude muette et réservée qu'elle avait coutume de garder pendant la leçon du curé. Il rappela d'abord brièvement les détails historiques de la révolution religieuse du seizième siècle ; venant ensuite au commentaire de ce grand fait; il s'exprima ainsi, avec ce mélange de simplicité et d'élévation qui était devenu de jour en jour l'accent de son langage : — En résumé, ma fille, personne ne peut nier qu'à cette époque l'Église catholique et la cour de Rome en particulier ne fussent en proie à des abus et à des scandales affligeants ; mais ces désordres n'étaient qu'à la surface; l'Église avait en elle-même, dans sa constitution, dans ses propres forces, dans ses lois, dans sa liberté, tous les éléments de sa régénération : elle l'a prouvé. La conscience publique avait donc raison de réclamer des réformes ; mais fallait-il les chercher dans les ruines du temple ? Fallait-il, pour corriger quelques abus passagers, renverser l'œuvre des siècles, l'œuvre de tant de génie et de vertu, cet édifice de l'unité de la foi dont j'ai essayé de vous faire concevoir la grandeur ? Fallait-il briser cette chaîne irréparable de traditions qui, de concile en concile, de saint en saint, d'apôtre en apôtre, remontait fidèlement jusqu'au Christ lui-même; rompre à jamais cette union touchante et sublime de tous les enfants de l'Évangile au pied des mêmes autels, autour de la même table? — Non, il ne le fallait pas. L'impatience de l'orgueil et des passions humaines perdit tout : il faut être patient devant les choses éternelles. — Il y a des jours, ma fille, où le ciel se voile : il n'en est pas moins le ciel, et l'on attend avec confiance le soleil du lendemain. La même confiance n'était-elle pas permise et même commandée vis-à-vis de l'Eglise obscurcie, mais restée pure sous ses voiles ? Ceux qui la profanaient étaient des hommes, ils pouvaient s'amender ; en tout cas, ils devaient mourir. Il fallait attendre ; au lieu d'attaquer et de détruire, il fallait prier et espérer... Et comment ne pas espérer? L'Église n'avait-elle jamais, avant cette époque, traversé des jours sombres? N'en était-elle pas sortie avec tout son éclat? Dieu ne pouvait-il pas, d'une heure à l'autre, susciter une fois de plus un saint pontife, de saints évêques ? Il lui faut si peu de chose pour toucher les esprits et transformer les cœurs ! Le souffle d'un enfant y suffit... Je suis bien humble sans doute, ma fille, pour entrer en comparaison avec les grandeurs... Mais voyez cependant ! moi aussi j'ai été un scandale ; mais aussi j'ai été pour vous, pour d'autres peut-être, une cause de trouble, de doute, d'éloignement de Dieu ! Eh bien, votre faible voix m'a parlé, et j'ai tâché d'être moins mauvais... J'ai prié, j'ai veillé, j'ai souffert, et ma foi a été justifiée : Dieu vous a reprise, et, quoiqu'il m'éprouve, je sais qu'il me pardonne.

« En achevant ces mots, la voix du vieillard tremblait : il se leva, comme

n'étant plus maître de son émotion, et entra brusquement dans la pièce voisine.

« La bibliothèque du château où l'abbé Renaud venait de se réfugier était une vaste salle à laquelle des solives saillantes, des meubles rares, des armoires s'élevant jusqu'au plafond, et la couleur du vieux chêne noirci par les années, prêtaient un caractère claustral. Il s'y promena quelque temps à grands pas, en passant par intervalle une main sur ses yeux; puis il se laissa tomber sur un fauteuil, près d'une grande table qui occupait le centre de la pièce, et demeura plongé dans une méditation dont la contraction de son visage révélait les douleurs.

« La porte s'ouvrit tout à coup en face de lui; il se leva, et vit entrer M. et madame de Férias suivis de Sibylle qui tenait miss O'Neil par la main. Un air si particulier de mystère et d'allégresse illuminait les traits de tous les personnages, que le curé, sans concevoir ni soupçonner la part qui pouvait lui revenir dans cette joie publique, sentit son cœur bondir dans sa poitrine.

« Le marquis et la marquise, s'effaçant un peu, firent signe à Sibylle de s'avancer; Sibylle s'avança tenant toujours miss O'Neil par la main. — Mon père, dit-elle, voici miss O'Neil qui se fait catholique et qui veut communier avec moi.

« L'abbé Renaud étendit soudain ses deux bras par un geste d'étonnement inexprimable : ses joues maigres et pâles se teignirent de pourpre, et ses yeux incertains, après avoir interrogé chacun des assistants, s'arrêtèrent sur miss O'Neil. — C'est vrai, monsieur le curé, dit-elle.

« Le pauvre homme alors chercha des paroles et n'en trouva pas; ses yeux se remplirent d'eau; il indiqua de la main qu'il ne pouvait parler; il tomba à genoux sur le parquet, et, appuyant sa tête grise sur la table qui était devant lui, il se mit à sangloter avec tant de violence, qu'on entendait le bruit de son front heurtant le bois. »

Que tout cela est naturel et vrai! Etant donnée la fille instruite et sensée que nous voyons dans miss O'Neil, avec sa sincérité, son cœur droit, son esprit avide de vérité, n'est-il pas évident qu'après les longues conférences de M. Renaud avec Sibylle, et sa dernière instruction surtout, il devait inévitablement en arriver ainsi? Il n'y a donc pas lieu à plaisanter sur la victoire du bon curé et à le complimenter ironiquement, comme ont fait quelques feuilles protestantes, sur les triomphes de son éloquence. Ces triomphes seraient plus fréquents si les situations comme celles-ci étaient plus fréquentes elles-mêmes, si les esprits généreux et libres de préjugés étaient plus nombreux et avaient de plus nombreuses occasions d'entendre la vérité.

Cette scène, du reste, est la seule où M. Octave Feuillet touche à la polémique religieuse, et il n'est pas vrai de dire, comme on l'a fait par dépit, que l'auteur de tant de fraîches Nouvelles et de tant de gracieux Proverbes a ici endossé le rochet et s'est fait missionnaire. *Sibylle* n'est pas du tout

une leçon de catéchisme; c'est un roman, dans le vrai sens du mot, une fine et pénétrante étude du cœur, une vive et dramatique peinture du jeu des passions dans les classes élevées de la société moderne. Toutes y ont un rôle : la vieille génération aristocratique qui abdique avec dignité, dans la personne de M. et de madame de Férias, les grands parents de Sibylle ; le monde quelque peu confus qui, sous la dénomination de Faubourg Saint-Germain, représente aujourd'hui la noblesse à Paris, dans M. et madame de Vergnes, ces enfants posthumes et fossilisés du dix-huitième siècle, ainsi que dans la duchesse Blanche, Raoul de Chalys et M. de Val-Chesnay, types saisissants de ressemblance; la science dans Gandrax, le médecin aux doctrines matérialistes et au stoïcisme païen; enfin, — mais ici en silhouettes seulement, — la bourgeoisie parvenue, sous les traits de madame de Beaumesnil et de sa nièce Clotilde Desrozais.

Quelques-unes de ces figures ne sont que des crayons, mais de quelle main habile ils sont tracés! Quelle délicieuse fantaisie dans celles de M. et madame de Vergnes! Quel relief dans celles de Gandrax et de Clotilde! Quelle suavité dans celles des vieux parents, de miss O'Neil et de l'abbé Renaud! M. de Val-Chesnay est un crétin idéal.

Il n'y a qu'un caractère à vrai dire dans tout le roman : — c'est Sibylle; — Raoul n'est qu'une esquisse, — mais il est profondément étudié et merveilleusement peint. Quelle ravissante conception que celle de cette enfant qui grandit dans la solitude et la liberté entre deux vieillards auxquels elle refait une seconde vie; qui d'abord s'identifie dans ses rêves d'enfant avec la nature au milieu de laquelle elle vit; qu'une raison précoce jette dans des troubles si étranges, et pourtant si naturels, au moment où l'ordre des vérités chrétiennes se manifeste à elle dans sa mystérieuse profondeur, et qui, ayant franchi ce difficile pas, à l'aide d'une sage dévotion, s'épanouit en toutes sortes de grâces et déploie, au moment le moins attendu, les plus héroïques vertus de la femme chrétienne. De la femme, oui! car Sibylle n'est pas une de ces créations froidement éthérées, imaginées par des romanciers maladroits pour figurer la vertu, personnalités de fantaisie, trouvées on ne sait où entre le ciel et la terre, aussi incapables de rien inspirer qu'elles le sont de rien sentir; Sibylle est une femme avec toutes les grandeurs, mais toutes les faiblesses de notre nature ; elle sent la jeunesse couler à flots brûlants dans ses veines; le luxe, le mouvement, les fêtes lui plaisent; l'art, la musique, la poésie la ravissent; elle pense, elle rêve, elle aime enfin. Mais au-dessus de tous ces sentiments, de tous ces instincts, de toutes ces aspirations règne la foi chrétienne, et l'empire en est si puissant, que, bien qu'ils lui coûtent cruellement, les sacrifices que cette foi lui imposent ne laissent pas place à la moindre hésitation. Nous regrettons de ne pouvoir faire relire ici les belles scènes où se révèle cette puissance de la foi religieuse, celle surtout où Raoul de Chalys étant parvenu, grâce à un stratagème d'amour assez original, à se rapprocher de Sibylle, la soumet à

une si douloureuse épreuve (voy. 3e édit., p. 366), Sibylle un instant chancelle, mais elle se relève aussitôt pleine de force et de sérénité.

C'est donc bien ici, non-seulement un roman chrétien, mais un roman catholique. En l'écrivant au milieu d'un monde retombé à moitié dans les impuretés et les bassesses morales du paganisme, et dont il savait ne pas devoir être goûté, M. Octave Feuillet a fait preuve d'un courage aujourd'hui rare, mais dont le succès de son livre est la récompense. Le roman de *Sibylle* est sympathique aux cœurs mêmes où il ne remue pas la foi des premiers jours. On peut en dire ce que l'auteur dit lui-même quelque part des pratiques pieuses : « Lorsqu'elles se sont entachées d'une superstition puérile et d'une basse dévotion, elles ont pour effet ordinaire d'inquiéter et d'effaroucher les esprits qu'elles prétendent édifier ; mais la vraie piété, les observances d'un culte pur, la discipline religieuse de la vie, sans doute parce qu'elles répondent à l'instinct le plus puissant et le plus élevé de notre nature, ont un charme sans égal et qui semble être contagieux. »

II

Il y a eu, ce mois-ci, des gens bien attrapés — ne cherchez pas dans la région politique, nous ne parlons ici que littérature — ce sont les lecteurs de M. Flaubert. On avait annoncé, au commencement de l'automne, que, rompant le silence dans lequel il s'obstine au grand regret de sa clientèle, l'auteur de *Madame Bovary* allait reparaître avec un nouveau roman. Grande joie aussitôt dans le camp réaliste, réduit depuis six ans aux productions de M. Feydeau. Ah ! enfin ! On se frottait les mains. Sans doute, on allait avoir mieux encore que la première fois. Un écrivain qui, du premier coup, s'était placé si haut, ne pouvait assurément descendre ; il fallait s'attendre à quelque chose de plus hardi encore et de plus vivement coloré. Son talent avait dû grandir et suivre les progrès de la société dans la voie de la liberté en matière d'art. Nous n'en sommes plus en effet aux scrupules d'il y a dix ans ; les livres ont aguerri nos yeux et nos oreilles ; on peut tout nous dire aujourd'hui et nous tout montrer.

Donc les espérances étaient grandes et les imaginations allaient bon train. Après une luronne comme madame Bovary, donnant si résolûment des coups de canif au contrat de mariage, sur quoi n'était-on pas en droit de compter en effet? Cependant il y eut un peu de déception quand on sut, par des révélations d'amis, que le sujet du nouveau roman ne serait pas pris dans la vie contemporaine, qu'on n'y verrait ni le piètre officier de santé, ni l'apothicaire voltairien, ni le gentilhomme campagnard, ni les

bons dîners du château, ni les rendez-vous à l'auberge du chef-lieu de canton, ni le curé ridicule, ni le clerc d'étude sentimental, ni aucune de ces scènes et de ces existences de petite ville photographiées au charbon et amplifiées au stéréoscope, qui avaient tant plu dans le premier ouvrage; qu'ici, on allait être reporté à deux mille ans en arrière, et dans le vieux monde de l'Afrique.

L'Afrique! pourtant, disaient quelques-uns, l'Afrique, le pays du Soleil, la patrie du Simoun, où le sang bout dans les veines... Mais cela promet. Sans doute nos contrées avec leur froid climat, nos sociétés européennes avec leur vie étroite et leurs mœurs prudes n'auront pas offert à M. Flaubert un cadre assez large et un fond assez chaud, pour y peindre le jeu enflammé des grandes passions; il aura voulu, en se plaçant dans la liberté de la morale antique, montrer combien la poésie païenne l'emportait sur la nôtre : — le paganisme est aujourd'hui fort à la mode.

Comme on en était à se figurer, par avance, tout ce que, sur une telle donnée, pourrait écrire une telle plume, l'œuvre attendue a vu le jour, *Salammbô* a paru [1]. Mais quelle n'a pas été la surprise? Au lieu des scènes dont le nom de l'auteur semblait une garantie, on n'y a trouvé que d'affreux tableaux de guerre, de hideux massacres, d'abominables boucheries humaines. Le sujet du livre de M. Flaubert n'est ni plus ni moins en effet que la révolte des mercenaires, l'un des plus formidables et des plus sanglants épisodes de l'histoire de Carthage. Quelle trahison! M. Flaubert. Était-ce là ce que promettait votre premier ouvrage? En vérité, on n'est pas plus carthaginois que cela! *Fides punica!*

Il est de fait que rien dans les antécédents de l'auteur de *Salammbô*, ne pouvait faire soupçonner de sa part un pareil trait. Ses goûts ne paraissaient pas le porter vers l'histoire, et s'il relevait du dix-huitième siècle, à quelques égards, sa parenté n'était pas avec *les Incas* de Marmontel et le *Numa Pompilius* de Florian. Et pourtant c'est, au fond, et réserve faite du style, dans la même catégorie qu'il faut placer *Salammbô*. Quiconque se rappelle avoir vu, il y a vingt ans sur nos quais, les gravures à l'*aqua-tinta* des tableaux du peintre Martin, aura une idée de cette fantaisie historique : du colossal, de l'énorme, du gigantesque partout, comme chez l'artiste anglais; hommes et choses vus au verre grossissant et sous les reflets puissants du prisme. Tout y est tableau; c'est moins un récit qu'une galerie; une succession de faits, qu'une suite de toiles immenses et violemment colorées.

Chaque siècle a son goût; pour Florian, Marmontel, Bitaubé, les noms et les faits de l'histoire n'étaient que des prétextes à philosopher : ils ne sont pour M. Flaubert que des prétextes à peindre. On chercherait en vain une autre raison au choix qu'il a fait; rien dans son ouvrage ne révèle une idée, une vue quelconque. On ne voit pas en effet qu'il se préoccupe autrement

[1] 1 vol. in-8°. Michel Lévy, édit.

de philosophie, de politique ou de religion; partout on le trouve attentif à décrire et à colorer. Si parmi ses souvenirs de collége, il a donné la préférence à la guerre des mercenaires, c'est qu'elle lui offrait, plus que tout autre événement, l'occasion de déployer les richesses de son pinceau.

Cette guerre des mercenaires, nous pourrions la raconter ici, comme le font depuis un mois tous les journaux, grâce à Polybe, à Rollin, ou à tout autre historien classique; heureusement le défaut d'espace nous en ôte jusqu'à la tentation. Nous pourrions aussi, comme d'autres, à l'aide d'une science d'aussi facile acquisition, démontrer à l'auteur que, tout fécond qu'il paraisse au premier coup d'œil, son sujet était ingrat, et qu'il y avait plus que de l'audace à prétendre reconstituer sous nos yeux la société carthaginoise, sur laquelle il ne nous reste que de rares et insuffisants renseignements; mais nous craindrions que l'auteur nous rît au nez. Croyez-vous en effet qu'il ignore à quelle indigence nous a réduits, à cet égard, la haine exterminatrice des Romains? L'archéologie aurait un Georges Cuvier, que la civilisation carthaginoise ferait son désespoir. M. Flaubert, nous en sommes sûrs, s'est convaincu de bonne heure que des recherches sur ce point n'aboutiraient à rien. Nous en trouvons la preuve dans la richesse même des détails où il entre sur chaque objet. Il sait le dernier mot de toutes choses, des finances comme de la religion, de la politique comme de l'art. Carthage lui est connue aussi bien que Paris; il nous en dira les rues, les places, les enceintes, les temples avec leurs dimensions à quelques pouces près. S'agit-il des armées? il les a comptées homme par homme, et le lendemain de la bataille, vous le verrez faire le relevé des morts par centaines sans en omettre les fractions. Où sa science de parti pris brille encore, c'est sur le chapitre de la toilette des femmes; il décrit leur ajustement avec la précision d'un journal de modes, et peut donner la recette de leurs fards et de leurs pommades. Allez donc, après cela, lui chercher querelle sur des questions particulières d'érudition!

Il ne faudrait pas croire cependant que M. Flaubert s'est mis partout à l'aise avec l'histoire. Là où il en a trouvé les traces, il les a suivies en les faisant revivre de toute la puissance de son pinceau. Il y a des chapitres de son livre, le huitième, par exemple (la bataille du Macar), et le quatorzième (le défilé de la Hache), qui sont de merveilleuses évocations du passé. Cela peut n'être pas de tout point historique, mais assurément cela est vrai, car cela vit.

Il n'est pas non plus exact de dire qu'il n'y a rien ici pour les lecteurs de *Madame Bovary* : certaine visite de Salammbô au camp des insurgés est toute à leur adresse, y compris un essai d'après l'antique qui rappelle la plus repoussante conception de l'imagination grecque, et qui soulève le cœur.

L'horrible d'ailleurs est, après l'ennuyeux, ce qui domine dans ce livre; horribles sont les excès des mercenaires, plus horribles les vengeances

qu'en tirent les Carthaginois. Partout du sang, des cris de rage, des hurlements de douleur. Rien ne vient reposer l'esprit des scènes de férocité hideuse ou bizarre que l'auteur accumule et dont son talent descriptif ne fait que rendre le tableau plus repoussant. On dirait que l'esprit sanguinaire de Moloch a passé dans cette œuvre où ne brille aucun sourire et où ne coulent d'autres larmes que celles de la douleur. Il faut de la couleur locale sans doute, mais il n'en faut pas plus que de raison. Ici encore M. Flaubert a été trop Carthaginois.

III

Il existe, au sujet de la Révolution française, une erreur très-grave que nous semblent avoir partagée tous ceux qui en ont raconté l'histoire : c'est d'y voir l'évolution d'une même idée, le développement d'un même principe, enfin une succession d'événements régulièrement issus les uns des autres, et formant, du commencement à la fin, une chaîne composée d'anneaux entièrement homogènes. Rien n'est moins vrai; il y a dans la Révolution française plusieurs révolutions de nature et d'origine différentes, et ce n'est pas le même esprit qui en domine toutes les phases. A son début, la Révolution était bonne, légitime, nécessaire ; mais la pensée en fut pervertie de bonne heure, et le mouvement détourné de son but primitif.

La légende persanne raconte que, lorsque Dieu créa le monde, le démon glissa furtivement dans la matière que pétrissait la main divine un ingrédient de sa façon qui la corrompit tout entière, et d'une substance harmonieuse et pure fit l'amalgame incohérent et malsain dont nous sommes sortis.

Ce mythe peut s'appliquer à notre Révolution, dont la liberté a été le mobile et dont le despotisme a été le résultat. Le jacobinisme est le mauvais génie qui l'a perdue. Auxiliaire perfide, il ne l'a aidée que pour la supplanter.

C'est ce qu'a vu avec beaucoup de sagacité et que démontre avec une éclatante évidence M. F. Nettement dans l intéressant travail qu'il vient de publier sur 89 [1]. Ce travail, quoiqu'il en porte le titre, n'est pas précisément une histoire; l'auteur y juge en effet les événements plus qu'il ne les raconte, et s'occupe à en rechercher l'origine et la suite plus qu'à en retracer le développement et les péripéties. Il ne faut donc pas y chercher ce dont on est si friand aujourd'hui et qui fait le mérite principal de certains autres livres, les documents inédits, les pièces rares. Sans méconnaître l'impor-

[1] *Nouvelle histoire de la Révolution de* 1789, par M. F. Nettement. 2 vol. in-8°. Paris, Aug. Vaton, édit., rue du Bac, 50.

tance des détails, quand ils sont bien choisis, M. F. Nettement ne s'en est pas préoccupé outre mesure. Ce n'est qu'au point de vue des idées qu'il s'est enquis des faits. Les faits sont connus, au moins dans leur ensemble et leurs traits généraux ; ce qui l'est moins, c'est leur génération morale, c'est-à-dire, les idées dont ils sont la traduction. Or c'est à découvrir celles-ci, à en suivre l'origine et la filiation, que l'auteur s'est spécialement appliqué. On ne trouvera donc pas étrange que, sur deux volumes dont se compose l'ouvrage, les préliminaires en occupent un tout entier. La Révolution française a des causes très-éloignées, et on ne saurait la faire bien comprendre sans remonter un peu haut dans notre histoire. Peut-être aurait-on pu néanmoins s'y enfoncer moins avant que ne l'a fait M. F. Nettement. Ce sont assurément des détails très-intéressants que ceux où il entre sur l'origine, le caractère et l'esprit de nos vieilles institutions; mais, outre qu'ils n'apprennent rien de bien neuf aujourd'hui, et qu'il y aurait lieu à contestation sur plus d'un point de fait, ils ont le tort d'entraver, par la manière dont ils y interviennent, le développement des idées qui font la trame de l'ouvrage.

Dans ce retour indispensable vers le passé, M. F. Nettement aurait pu s'arrêter, selon nous, à la fin du dix-septième siècle. C'est là que commence la crise d'abord vague, puis d'années en années plus précise et plus vive qui devait aboutir à une effrayante catastrophe. Alors la France, épuisée, souffrante, cherche avec angoisse la cause de ses maux et incline à la voir dans le vice de ses institutions. Celles-ci, en effet, bien que le temps les ait modifiées, sont sur plusieurs points en désaccord avec les mœurs. Un besoin de réforme se fait sentir, et le mot en est même prononcé. L'idée gagne, mais elle est diversement comprise. Alors deux mouvements s'accusent dans la direction des esprits, l'un de source nationale, traditionnelle, catholique ; l'autre d'origine spéculative, rationnelle, protestante. La réforme dont chacun se préoccupe n'est, pour le plus le grand nombre, que l'amélioration de ce qui existe ; pour d'autres, c'en est le renversement. Restaurer, vivifier et développer l'œuvre du passé en l'appropriant aux exigences du présent, voilà le vœu plus ou moins explicite, plus ou moins nettement formulé de la majorité de la nation. Reconstruire l'édifice sur ses vieilles bases, tout en améliorant ses distributions, voilà ce qu'elle voulait, rien de plus. Mais pour une école de libres penseurs déjà ancienne parmi nous, et dont le relâchement des mœurs augmentait alors les adeptes, il ne s'agissait de rien moins que de le raser. Cette république idéale de Salente que Fénelon avait organisée en se jouant dans *Télémaque*, mille rêveurs moins poétiques et moins innocents la refaisaient avec des variantes chaque jour plus audacieuses. C'est ainsi que, de proche en proche et de théories en théories, le dix-huitième siècle, dont la hardiesse d'esprit augmentait rapidement, en vint à accueillir avec faveur les plans de reconstitution sociale de Jean-Jacques Rousseau, où le passé de la nation et celui

de l'humanité entière étaient, non-seulement considérés comme non avenus, mais comme dignes d'anathème. Aux ravages que faisaient dans les âmes ces monstrueux mais fascinants paradoxes, les esprits sages n'opposaient que d'impuissants obstacles et de plus impuissants remèdes.

Tandis que, d'un côté, on ruinait, par des théories sauvages, les fondements rationnels de la société, de l'autre on en sapait les bases religieuses. Voltaire et son école travaillaient délibérément, et d'après un plan bien arrêté et bien suivi, à l'anéantissement du christianisme. M. F. Nettement a établi le fait de la manière la plus formelle, d'après la correspondance même du patriarche des philosophes. Or toutes les institutions, en France, étaient l'œuvre de la religion et avaient avec elle une étroite connexité; ébranler l'une, c'était faire crouler sûrement les autres.

Avec quel succès les deux écoles de Voltaire et de Rousseau avaient répandu leurs doctrines, on le sait. On peut, par conséquent, se faire une idée des dispositions dans lesquelles se trouva la France vis-à-vis l'œuvre de la réforme politique à laquelle elle pensait depuis cent ans, le jour où elle fut appelée à s'en occuper officiellement. M. F. Nettement fait très-bien sentir tout ce que cet état des esprits devait inspirer d'alarmes.

Et cependant, chose étrange et qui prouve combien le sens droit de la nation et son fond chrétien d'éducation avaient offert de résistance à la contagion des idées malsaines et des doctrines impies, malgré l'artifice et le talent qu'on avait mis à les répandre : les plans que tracèrent les états-généraux assemblés par ordre de Louis XVI furent admirables de sagesse et d'intelligence. Il faut les lire dans l'ouvrage de M. F. Nettement où ils ne sont pas cependant présentés avec tout le développement qu'ils mériteraient. Il y avait dans les instructions qui furent remises aux députés nommés pour aller conférer avec le roi des besoins du pays, un libéralisme intelligent et élevé, qui avait su concilier la liberté avec l'ordre, et fonder l'avenir sur les assises du passé. C'est là cette œuvre première de la Révolution, ces principes de 89 dont on parle sans les connaître ou qu'on proclame en les trahissant.

C'est dans les *Cahiers* des trois ordres qu'on doit les étudier pour en bien comprendre la sagesse et l'élévation, et non, comme on le fait à tort, dans l'œuvre de l'Assemblée constituante qui les sacrifia trop souvent. Le second volume de M. F. Nettement est consacré tout entier aux travaux de cette assemblée où, dès les premiers jours, une lutte inégale s'engagea entre l'esprit de tradition constitutionnelle et l'esprit d'innovation philosophique. L'auteur en fait suivre de près tous les incidents, expliquant avec intelligence la stratégie des adversaires et notant avec soin leurs triomphes et leurs revers. Bien que, par sa nature même, son récit soit peu animé, il intéresse et entraîne. On peut ne pas accepter toutes ses appréciations, ne point partager toutes ses aversions et toutes ses sympathies; on peut surtout différer d'opinion sur la nature et l'étendue des réformes que récla-

mait la constitution française à la fin du dix-huitième siècle; mais on ne saurait s'empêcher de déplorer avec lui que, au lieu d'élargir ce vénérable édifice et de l'accommoder aux besoins du temps, les législateurs de 89 l'aient démoli pièce à pièce, sous prétexte de le mieux rebâtir. On sait, hélas! ce qui est advenu des constructions hâtives qu'on a mises à la place, ce qu'elles offrent de solidité, et combien on y est à l'aise!

IV

On ne lira pas sans fruit, à côté du long travail de M. F. Nettement, le petit volume que vient de publier [1] un jeune professeur de l'Université, M. Nourrisson, dont on a lu ici même, il y a quelques années, plusieurs remarquables études historiques. Ce n'est pas une nouvelle histoire de la Révolution que M. Nourrisson nous donne, mais l'ensemble des réflexions que lui a inspirées cette histoire. Sur plusieurs points, il pense comme M. F. Nettement; il croit, lui aussi, que la révolution de 89 a été plus loin qu'elle ne voulait aller; qu'elle se serait évidemment contentée de ce que réclamaient les États; mais qu'un « exécrable parti » lui a fait violence; que le jacobinisme, pour l'appeler par son nom, a compromis, dès les premiers jours, l'œuvre de réformation politique entreprise avec cœur par la vieille France et son jeune roi. M. Nourrisson rend en effet pleine justice à la sincérité de Louis XVI, et repousse vivement les accusations de trahison, de duplicité, de connivence avec l'étranger que s'obstinent à porter contre lui certains historiens de notre temps, échos attardés des calomnies girondines de 1791. S'entendre avec l'étranger, conspirer avec lui contre son propre pays! Louis XVI, si peu d'intelligence politique qu'on lui suppose, avait trop le sentiment de la jalousie dont les rois et les peuples étaient animés contre nous, pour aller mendier auprès d'eux un appui problématique et que, en tout cas, ils lui auraient fait payer cher. « L'histoire, dit très-bien M. Nourrisson, prouve que l'intervention est rarement une affaire de pure générosité, surtout depuis que s'est établi en Europe ce système d'influences d'où résulte, pour les États, une sorte d'équilibre vital... L'intervention, d'ordinaire, n'est et ne saurait être qu'intéressée. Or, quel intérêt pressant avait l'étranger de céder aux sollicitations de l'émigration, de l'accueillir, de se mettre, pour ainsi parler, à son commandement? N'y avait-il pas au contraire de sérieux motifs de garder la neutralité? N'était-il pas bon, en effet, de laisser la France s'amoindrir par ses discordes, et perdre ainsi toute prétention à la monarchie universelle? En outre, n'était-ce pas justice que la France, qui venait de favoriser l'indé-

[1] *Le dix-huitième siècle et la Révolution française*, par M. Nourrisson. 1 vol. in-12. Ch. Douniol, édit.

pendance des États-Unis, se punît elle-même de sa propre faute, et apprît à souffrir de l'esprit de rébellion qu'elle avait propagé? » Louis XVI n'ignorait pas, on peut le croire, ces charitables sentiments des cabinets, et il faut être aveuglé par les plus grossières préventions pour supposer qu'il ait pu songer à y faire appel. Le fait est qu'il n'en eut jamais la pensée : « Pendant que l'émigration demandait l'intervention à grands cris, dit M. Nourrisson, le roi la repoussait ostensiblement, en même temps que des négociateurs secrets désapprouvaient en son nom les manœuvres de son parti. »

Non-seulement Louis XVI ne trama rien avec l'étranger, mais il n'eut que des rapports froids et pleins de défiance avec les nobles et les princes qui s'y étaient réfugiés. Pouvait-il se dissimuler en effet que si, un jour, cette aristocratie hostile à ses idées de réforme parvenait à le rétablir dans la plénitude de son autorité, il devrait la partager avec elle? Les desseins qu'on lui prête, répugnent donc autant à la raison qu'à la vérité. M. Nourrisson l'a bien montré; le portrait qu'il trace de l'infortuné successeur de Louis XV est aussi bien compris que bien senti ; on est touché en le lisant de voir tant de bonté, d'élévation, d'honnêteté rendues impuissantes par la fatalité des circonstances plus encore que par la faiblesse de volonté à laquelle on voudrait en attribuer l'inefficacité. Tout conspira pour contrarier ses desseins, même les secours tardifs qu'on lui apporta. La coalition de l'Europe précipita sa mort.

Sans doute cette coalition était formidable, mais elle ne saurait, dit M. Nourrisson, être en aucune façon, comme le soutient une certaine école historique, la justification ou l'excuse du sang que le jacobinisme versa, soi-disant pour en faire un rempart à la patrie, mais en réalité pour satisfaire ses horribles haines. Ce sang n'était pas nécessaire pour triompher de l'étranger. A peine celui-ci se fut-il mesuré avec nos troupes qu'il fut convaincu qu'elles n'étaient pas uniquement composées de savetiers, comme on le lui avait fait accroire et qu'on n'en aurait pas bon marché. L'Europe était fractionnée, sinon divisée; la France, une. Par conséquent, s'il y avait eu au pouvoir mieux que des scélérats, des fanatiques ou des ambitieux de bas étage, la France, dit M. Nourrisson, se trouvait en état de se constituer un régime affermi.

La Convention ne reçoit donc pas du jeune professeur l'idiot tribut d'encens que lui décernent les admirateurs de la violence. Que fit-elle en effet pour la France? Rien; détruire, égorger, réprimer, fut sa seule occupation. On a voulu lui faire honneur de la défense du territoire; c'est à tort : l'honneur d'avoir maintenu l'intégrité du sol français revient tout entier au « patriotisme robuste de l'armée, que ne lassèrent ni les représentants en mission, ni les généraux ridicules ou infâmes créés par eux, un Doppet, un Ronsin, un Rossignol. Jusqu'au ministère de Carnot, qui apporta au département de la guerre, de la droiture et de la capacité, la Convention ne travailla qu'à désorganiser l'armée, comme tout le reste. »

Quand donc, dans les tableaux et dans les drames, on nous montre les conventionnels empanachés et sanglés de ceintures tricolores, enlevant les troupes et les conduisant du geste et de la parole au combat, on fait mentir l'histoire. L'armée n'eut généralement que du mépris pour les représentants des assemblées envoyés en mission auprès d'elle, la plupart incapables, au moins dans les choses de la guerre, souvent stupides et presque toujours féroces. Le respect naturel de la discipline, l'honneur du drapeau et l'amour de la patrie ravivé par l'insolence de l'étranger, voilà ce qui, mieux que les déclamations furibondes des tribuns expédiées de Paris, explique les élans victorieux de nos soldats.

Il y a, comme on le voit, de la hardiesse et de l'originalité dans les jugements de M. Nourrisson sur la période, aujourd'hui la plus exaltée de la Révolution. Mais il est vrai de dire que, s'il est dur envers les démocrates, l'auteur n'est point indulgent pour les royalistes. Nous n'entendons pas nous faire l'apologiste de ce parti ; cependant il nous semble que son honnêteté méritait quelque considération, et que le blâme, à son égard, aurait dû revêtir des formes moins méprisantes. Peut-être aussi, à la veille du Consulat où il s'arrête et en face du régime impérial, qui apparaît à l'horizon comme résultat final de l'œuvre révolutionnaire, n'y avait-il pas lieu, pour une âme libérale, à laisser échapper l'hymne d'allégresse par lequel termine le jeune professeur, en comparant classiquement le débordement du flot révolutionnaire à l'épanchement des eaux du Nil, qui ne couvrent la terre que pour la féconder.

V

C'est l'usage aujourd'hui de faire des livres avec des articles de journaux. On peut le blâmer, cet usage, soutenir qu'il nuit aux études sérieuses et rétrécit les conceptions de l'esprit en le détournant des vues d'ensemble et des grandes coordinations d'idées. Toujours est-il que le public le goûte et qu'il a obtenu la sanction suprême, en France, celle du succès. Il en résulte toutefois ceci : c'est qu'il n'y a rien de précisément nouveau dans les nouveautés littéraires, et que la première édition d'un volume, pour les chapitres qui le composent, est souvent la seconde.

Il en est ainsi pour le volume, du reste fort remarquable, que vient de publier sous ce titre : *Grands seigneurs et grandes dames* [1], notre collaborateur M. Charles de Mouy. Nous ne le dirions pas, que nos lecteurs s'en apercevraient, car ils y retrouveront des articles qu'ils ont lus ici et qu'ils n'ont certainement pas oubliés.

Sauf le premier et le dernier, ces articles se rapportent tous au dix-septième siècle, et ils ont ainsi une sorte de lien entre eux, lien faible, il est

[1] 1 vol. in-12, chez Dentu.

vrai, et dont l'auteur a le bon goût de ne pas se prévaloir, mais qui accuse dans son travail un esprit de suite qu'on ne saurait trop louer.

Des études dont se compose le volume de M. de Mouy, les unes sont faites d'après des documents inédits, d'autres d'après des livres dont notre collaborateur a extrait l'essence en la rectifiant, comme on dit en chimie, au moyen de travaux personnels. Tel est le chapitre sur les *Précieuses*, résumé des derniers ouvrages publiés sur cette coterie pédante et fade qu'on a trop vantée, et pour lesquelles nous le félicitons de s'être montré plus réservé que les admirateurs posthumes que lui réservait notre époque.

Un morceau plus curieux et plus important est celui qui a pour objet les institutions pédagogiques de madame de Maintenon. On a souvent blâmé, même de son temps et derrière son fauteuil, la création de Saint-Cyr et la direction donnée à cet établissement. M. de Mouy a examiné ces reproches et en fait bonne justice. Madame de Maintenon sort de son enquête justifiée sur tous les points, notamment sur l'accusation de sécheresse si souvent reproduite. Il se peut que, à la cour, madame de Maintenon se soit montrée froide et dure; elle n'était pas là dans son élément. Il n'y avait qu'à Saint-Cyr qu'elle ne fût point contrainte et qu'elle se montrât dans tout l'épanouissement de sa nature, qui était affectueuse et bonne. C'est là qu'il faut l'étudier pour la juger avec équité sous tous les rapports; c'est là qu'elle apparaît dans la double supériorité de son esprit et de son cœur. Elle était née, dit-elle elle-même quelque part, pour être institutrice. C'est ce que tend à établir l'étude si sympathique et si convaincue de M. de Mouy.

Il y a moins d'indépendance d'idées et moins d'originalité de vues dans les portraits de Bussy-Rabutin, de la princesse Palatine et de madame des Ursins. Ces morceaux, toutefois, se font lire avec intérêt, et placent bien ces personnages sous le jour qu'a fait autour d'eux la critique.

Nous ne dirons rien de la figure de madame la duchesse d'Abrantès, qui s'est fourvoyée ici, nous ne savons trop comment : nous finirons cette trop courte notice par où nous aurions dû la commencer, c'est-à-dire par l'étude qui ouvre le volume, la plus neuve, la plus savante, et de beaucoup la mieux faite. Pour bien des lecteurs, cette étude sera, comme elle l'a été pour nous, une révélation. Le personnage à qui elle est consacrée, le sieur de Fourquevaulx, ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne auprès de S. M. Catholique, n'est pas généralement connu. Il mérite bien de l'être pourtant. C'était un de ces diplomates comme le seizième siècle nous en montre tant, bon observateur, fin moraliste et négociateur prudent. Les missions qu'il remplit en Espagne, entre 1562 et 1572, et dont les rapports existent à la Bibliothèque impériale, au département des manuscrits, témoignent de toutes ces qualités. M. de Mouy a dépouillé, avec beaucoup d'intelligence et de soin, ses portefeuilles, et en a extrait sur les affaires générales du temps, sur la politique et le caractère du roi Philippe II, des remarques pleines de sagacité, et qui, sans changer l'idée qu'on a eue jusqu'ici des faits, aident

du moins à les mieux comprendre. Voilà un travail comme nous aimerions à voir les jeunes gens en entreprendre, et qui justifierait son auteur, s'il avait besoin de l'être, d'avoir cédé à la tentation de le reproduire. Que M. de Mouy nous en donne beaucoup de pareils, et, après les avoir lus en articles, nous les relirons avec plaisir en volumes.

VI

La psychologie a fait, dans ces derniers temps, de grands et incontestables progrès ; son vieux fonds de vérités s'est agrandi, ses procédés surtout se sont perfectionnés et l'ont mise, pour la méthode, au niveau des sciences les plus fières de leur caractère positif. Aussi ne lui conteste-t-on plus guère le droit d'entrer dans leur domaine et d'aborder certains problèmes qui leur semblaient exclusivement réservés. Que n'eût-on pas dit, il y a trente ans, de la témérité d'un philosophe ou d'un théologien qui aurait réclamé, comme étant de sa compétence, la question de la vie organique, par exemple! En s'en occupant à ce point de vue, dans sa thèse de doctorat en médecine, M. Bautain causa, vers 1830, un grand scandale dans la Faculté de St ras bourg. Nous n'en sommes plus là, grâce à Dieu, et cette question du principe vital est précisément celle à laquelle la philosophie semble s'attaquer de préférence aujourd'hui. Deux ouvrages remarquables ont paru récemment sur ce sujet dans l'Université, et ont été, dans *le Correspondant* (25 octobre), l'objet d'une appréciation développée.

En voici un autre [1] qui nous est arrivé trop tard pour le joindre aux précédents dans l'étude que nous leur avons consacrée, mais que nous tenons d'autant plus à signaler à côté d'eux, que c'est un travail de mérite aussi, et qu'il a été écrit à un autre point de vue. Prêtre et professeur de philosophie, M. Thibaudier, l'auteur de cet écrit, a dû naturellement, en étudiant le problème de la vie organique, l'examiner à la fois en philosophe et en théologien. Son travail comprend donc deux parties distinctes.

Dans la première, après avoir indiqué rapidement les progrès de la psychologie et montré particulièrement quels pas nous avons faits depuis le dix-septième siècle, dans la question des rapports de l'âme et du corps, dont on ne croyait pouvoir rendre compte, alors, que par l'intervention directe et continue de Dieu, M. Thibaudier se demande quelle est, dans l'homme, la cause de la vie, quel est l'agent, la force, le premier principe qui produit dans le corps humain cet ensemble de phénomènes par lesquels il se distin-

[1] *Du principe vital, à l'occasion de discussions récentes et d'une réponse de Pie IX*, par M. l'abbé Thibaudier, professeur de philosophie à l'institution des Chartreux, à Lyon. Paris et Lyon, Girard et Josserand, éditeurs.

gue de la matière inanimée? Puis, établissant qu'il n'a été fait jusqu'ici que trois réponses à cette question, il les examine l'une après l'autre et cherche à en déterminer la valeur. Sa discussion très-serrée ne saurait que très-difficilement s'analyser, et, en tout cas, la place manquerait ici pour le faire; signalons-en du moins l'esprit large et élevé, en constatant que M. Thibaudier n'est pas de ceux qui pensent qu'il y va de l'intérêt de la religion de déprécier la raison humaine : « Ce n'est pas nous, dit-il expressément, qui chercherons à resserrer arbitrairement les limites de la liberté. Nous aimons, au contraire, les luttes à armes égales pour le profit de la vérité partout où une autorité infaillible ne s'est pas manifestement prononcée. » (Page 79.)

La seconde partie du travail de M. Thibaudier est toute théologique. L'auteur y examine l'orthodoxie d'un système d'explication des rapports de l'âme et du corps qui, sous le nom de *duodynamisme*, a toujours obscurément régné dans les écoles de théologie, et que l'école médicale de Montpellier a particulièrement mis en honneur. Il y a là des recherches historiques très-curieuses et qui seront une nouveauté pour bien des lecteurs. Le double dynamisme a-t-il été condamné au moyen âge? M. Thibaudier n'ose l'affirmer, mais il ne met pas en doute que les deux brefs dont Pie IX a frappé, dans ces dernières années, les erreurs de l'abbé Gunther n'atteignent cette doctrine. Les textes autorisent-ils une affirmation aussi formelle? Quoi qu'il en soit, le travail de M. Thibaudier n'en est pas moins plein d'intérêt et d'actualité. Indépendamment de toute valeur intrinsèque, il prouve un fait dont nous ne doutions pas, quant à nous, c'est que nos écoles catholiques ne restent pas, comme on les en accuse, étrangères aux travaux et au mouvement des idées de notre temps.

P. Douhaire.

La Méditerranée, tel est le titre d'un volume splendidement illustré que vient de publier notre collaborateur, M. Louis Énault[1]. La Méditerranée! ce grand lac qui baigne trois continents, que les Romains nommaient la mer intérieure, et que l'Écriture appelle la *mer* par excellence, n'est-ce pas la plus belle des explorations que puisse tenter un touriste, le plus noble voyage que puisse rêver un poëte, le plus magnifique sujet que puisse traiter un historien ou un artiste! Quel splendide tableau que ce panorama mobile qui se déroule de Gibraltar aux Dardanelles, de Barcelone à Beyrouth, de Trieste à Tunis, d'Alger à Constantinople! Que de rivages elle baigne! Sur combien d'écueils elle se brise! Combien d'îles elle porte dans ses flots, cette Méditerranée dont l'histoire, à un certain moment, fut l'histoire du monde! Et aujourd'hui, que de problèmes mystérieux s'agitent en-

[1] 1 vol. grand in-8. Paris, Morizot, édit.

core sur ses rives! Les Turcs qui se rendorment, les Grecs qui se réveillent, l'Italie qui s'agite dans les convulsions de ses éternelles et stériles discordes : voilà les sujets qu'elle offre à notre étude et à nos méditations.

Ces sujets, M. Louis Énault les aborde tous, plus ou moins, dans la mesure qui convient à un écrivain brillant, plein d'imagination et de grâce, et dont la première ambition est de peindre les tableaux qui s'offrent à ses regards et d'exprimer les sentiments qu'ils lui inspirent.

La Méditerranée est pour M. Louis Énault une vieille connaissance. Il n'a pas fait moins de cinq voyages d'exploration dans ses îles et sur ses bords. On peut dire de lui comme le poëte latin d'un autre voyageur qui avait aussi parcouru les mêmes lieux :

.... Hominum multorum vidit et urbes.

Aussi est-ce avec un enthousiasme et une émotion qu'on partage aisément qu'il parle de tout ce que baignent et embrassent les flots qu'il a si souvent sillonnés. Il n'est pas de populations et pas de sites, qu'il ne décrive, pas de souvenirs (et Dieu sait si ces contrées en manquent!) qu'il ne réveille et ne suscite à propos. On ne comprendrait pas qu'il peignît tant de lieux livrés à l'oppression musulmane sans accorder à ceux qui les habitent un témoignage d'intérêt. Il n'y manque pas, et parfois même se lance assez avant dans le champ de la politique; mais cela est rare. Quoiqu'il pût prétendre à plus, M. Louis Énault est resté touriste, et nous ne saurions trop l'en louer.

P. D.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

I

L'histoire politique de ce mois nous offre le rare exemple d'un avertissement donné à celui de tous les journaux qui représentent avec le plus de netteté l'extrême contraire de nos doctrines. Pendant que nous cherchons et que nous croyons avoir trouvé le meilleur terrain pour la défense des intérêts catholiques, *l'Opinion nationale* poursuit, tantôt par la plume très-habile de son directeur, tantôt par des plumes grossières, une guerre implacable contre le christianisme. Pendant que nous nous efforçons de concilier dans la liberté ce que les institutions anciennes nous ont laissé de bon avec ce que les nouvelles nous ont apporté d'excellent, le journal du saint-simonisme n'espère que dans la dictature révolutionnaire pour changer la face de notre patrie et de l'Europe. Est-ce une raison pour nous d'approuver la mesure de rigueur qui vient de l'atteindre ? Loin de là. La liberté laissée à *l'Opinion nationale* ne ferait que démontrer la justice et la nécessité d'une liberté égale laissée aux défenseurs de la vérité. Mais nous tenons à dire que les théories religieuses et les scandales de polémique dont cette feuille a l'habitude de faire son succès, ne sont pour rien dans l'avertissement qui vient de lui être infligé. Il ne s'agissait que d'une discussion de pure politique avec M. de la Guéronnière, et nous apprenons par le ministre lui-même qu'avant d'en venir à cette extrémité, il avait plusieurs fois averti *officieusement* M. Guéroult. Nous connaissons d'infortunés journaux cléricaux qui, sans le moindre préliminaire de conciliation, ont été tués du coup en guise de premier avertissement.

Toujours est-il que nous avons regretté ce coup d'autorité qui est venu couper court à une conversation entre deux indiscrets dont les débuts promettaient d'instructives révélations. Exaspérée par la chute misérable du

ministère Ratazzi, dont elle était parmi nous l'organe accrédité, *l'Opinion nationale* s'était laissée aller à écrire : « Tous ceux qui voyaient dans l'Empire l'instrument prédestiné de l'organisation de la démocratie, témoins de cette condescendance sans exemple pour les passions et les préjugés d'un autre âge, *commencent à craindre de s'être trompés; ils entrent en défiance, en réserve*, et doutent d'une politique qu'ils ne comprennent plus. » Après cette menace de rupture signifiée au gouvernement de la part du parti qui est venu à lui depuis la guerre d'Italie, l'audacieux écrivain a hâte de se retourner avec confiance vers l'Empereur, dont il loue l'esprit élevé et clairvoyant, et de lui rappeler que la démocratie a consenti et consent encore à *la concentration du pouvoir dans une seule main pour réaliser de grandes choses...* On sait que la première de ces grandes choses, demandée au nom de la France, serait l'abandon du pape qui la déshonorerait, et l'unité italienne qui ruinerait son prestige dans le monde. A ce coup parti de la main d'un allié qu'elle a raison de juger plus dangereux qu'un ennemi, *la France* a senti qu'elle devait répondre. Heureuse de pouvoir mettre hors de page les sentiments politiques de son adversaire, elle commence par dire à M. Guéroult : « Vous êtes, nous le savons, un Bonapartiste sincère, et vous voulez loyalement le maintien de l'Empire. Seulement, il y a dans vos doctrines un mélange des passions du club et des traditions du césarisme. » Par quelle fatalité des événements, par quelle déchéance de l'esprit public un tel mélange peut-il constituer dans notre France du dix-neuvième siècle une opinion gouvernementale? M. de la Guéronnière ne s'explique pas sur ce point, mais il ajoute, ce que nous n'aurions jamais osé soupçonner, qu'il y a deux empires dans l'Empire : l'empire conservateur et libéral, dont il est l'homme d'État, et l'empire révolutionnaire, dont *l'Opinion nationale* est *le Moniteur*. Lequel des deux empires est le vrai? lequel l'emportera? lequel est celui du gouvernement? *La France* affirme que c'est le sien, et finit, après avoir donné toutes ses raisons, par s'en rapporter, comme son contradicteur, à la sagesse du souverain en qui la constitution a personnifié tous les pouvoirs. Dès lors tout débat semblait terminé, et les organes des deux empires n'avaient, ce semble, qu'à attendre dans un respectueux silence l'arbitrage souverain auquel ils avaient remis nos destinées. Mais M. Guéroult a eu l'imprudence de riposter que *la France* avait plus raison qu'elle ne croyait et que la victoire lui est entièrement acquise dans le sein du gouvernement. Les raisons qu'il en donne sont tout ce qu'on peut lire de plus curieux. Que sommes-nous aller faire à Rome, en Chine, au Mexique, sinon nous porter les agents armés du parti clérical, ici pour conserver le pouvoir temporel, là-bas dans le seul intérêt de nos missionnaires, ou pour restaurer le règne du clergé. En Amérique, si nous avons essayé d'intervenir en faveur du Sud, n'est-ce pas par suite de cette naturelle affinité qui unit toute politique rétrograde aux intérêts des propriétaires d'esclaves? Même spectacle à l'intérieur, et

bien plus criant. Le parti « clérical et légitimiste » tient la plus grande place dans les rouages du gouvernement. Il est nombreux au Sénat où il a son banc de cardinaux. Que de départements vont apprendre avec stupéfaction que la plupart des préfets sont de fanatiques cléricaux! Et si les préfets sont cléricaux, que pourraient être les députés, que les préfets, comme on sait, s'arrogent le droit de choisir avant les électeurs? En un mot, cet affreux parti possède, sans s'en douter, l'influence et les places; il domine l'instruction publique, les salons, le gouvernement, et, comme le disait le lendemain l'auteur du *Fils de Giboyer*, dont M. Guéroult semble avoir écrit la préface, il escalade le char de triomphe.

C'est cet article plus semblable à une mystification qu'à un manifeste qui a été frappé d'avertissement. On lui a très-légitimement reproché d'avoir attribué au gouvernement une politique qui n'est ni ne peut être la sienne. *L'Opinion nationale* reprochait au gouvernement de se porter avec trop de partialité à la défense de tout ce qu'elle attaque et veut détruire, et *l'Opinion nationale* est avertie qu'elle a calomnié « les intentions libérales » du gouvernement. Nous relevons, quant à nous, sans y chercher de sous-entendu, ce mot d'*intentions libérales*, que nous ne savons lire qu'avec faveur, même dans un libellé d'avertissement. Comment M. de la Guéronnière n'a-t-il pas profité de cet incident où il est si personnellement engagé pour nous donner cette fameuse lettre annoncée depuis trois mois sur le régime actuel de la presse?

Il y a un autre grand intérêt public sur lequel cet important écrivain nous avait promis aussi de s'expliquer et qui se confond presque avec la liberté de la presse, c'est la liberté électorale. On peut dire de ces deux libertés qu'elles sont les deux gonds de la porte du progrès, partout où cette porte n'est pas murée. Les élections sont le *principium et fons* des gouvernements de notre époque. Tout vient d'elles et tout y retourne. Un peuple chez qui les élections ne seraient pas libres aurait perdu le droit de prononcer le nom de la liberté. On se rappelle l'étonnement de tout Paris, il y a quelques mois, en apprenant que le nombre de ses députés pouvait décroître bien que le nombre de ses habitants se fût prodigieusement accru. La discussion est close sur ce point, mais la leçon doit rester. Si l'on tient à voter, il faut être inscrit sur la liste de sa commune, et si l'on tient à être inscrit, il faut aller vérifier soi-même son inscription. Une circulaire récemment adressée aux maires par M. le préfet de la Seine a pour but évident et louable de répondre à cette émotion d'hier en rappelant à tout Français âgé de vingt-et-un ans son droit et à tout magistrat municipal son devoir. Les maires sont invités à inscrire d'office sur les listes tous les citoyens qui ont droit à y être admis, de même qu'ils rayent d'office tous ceux qui ne doivent plus y figurer. Ce double travail est placé par la loi sous la surveillance de tous les intéressés dont le concours ne saurait être trop actif ni trop bien accueilli par les employés des mairies. A côté de la liste générale des électeurs qui une fois

faite est permanente, vient se placer chaque année un tableau de rectification contenant sur deux colonnes les noms des nouveaux inscrits et ceux des radiés. Ce tableau, qui se dresse en ce moment dans toutes les communes, devra être affiché partout du 15 au 25 janvier prochain. Pendant ce trop court délai de dix jours, tout individu omis pourra réclamer son inscription, et, — ce qu'il n'est pas inutile de répéter, — *tout électeur inscrit pourra réclamer l'inscription ou la radiation de tout citoyen omis ou indûment inscrit.* Pourquoi les électeurs indépendants ne répondraient-ils pas à cette invitation officielle en constituant dans les principaux centres des comités de révision des listes?

Puisque les listes générales comme le tableau de rectification sont affichées dans chaque hôtel-de-ville, il devrait aller de soi, ce semble, qu'on a droit de prendre copie des unes comme de l'autre. Nous connaissons cependant et nous pourrions citer au besoin tel chef-lieu de département où cette faculté a été refusée et les copistes qui avaient commencé leurs écritures expulsés de la maison commune. A la sommation par huissier qui lui fut faite, le maire aurait répondu que le décret réglementaire du 2 février 1852 n'avait stipulé pour les électeurs que le droit de copier et reproduire par la voie de la presse le seul tableau rectificatif. Quant aux listes elles-mêmes, semblables aux livres sacrés des Chinois, il serait permis de les lire mais non d'y toucher. Cette prétention est-elle soutenable? Est-elle inspirée par le même esprit d'équité qui a dicté la dernière circulaire du préfet de la Seine? Que m'importe le tableau des additions et retranchements si je ne puis le confronter avec la liste qu'il modifie en plus ou en moins? En principe d'ailleurs, comment m'interdire de copier une affiche? L'affichage n'est-il pas l'expression la plus claire d'un besoin de publicité constaté par la loi et du droit de chacun de copier, reproduire, colporter la pièce ainsi offerte aux yeux de tous? Nous signalons ce fait à toute la presse indépendante parce qu'il est à notre connaissance personnelle, et que le département dont nous voulons parler, n'est pas le seul dans lequel un préfet ait mis de tels obstacles à la complète et loyale vérification des listes.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette question des listes que semblait soupçonner à peine il y a peu de mois la presse parisienne, est la première qui devrait être traitée dans un pays de suffrage universel. Un journal de province dont le sens pratique et l'humeur vaillante n'avaient pas attendu les révélations de M. Pasquet pour s'occuper de cette majeure du syllogisme électoral qui en contient en réalité toute la conclusion, *la Gazette du Midi* avait proposé, entre autres réformes de détail, de confier le dépôt des listes une fois faites non plus à des commis de mairie mais aux tribunaux, gardiens naturels des droits et propriétés de chacun. Or, quelle propriété plus précieuse que ce second état civil qui fait, à vrai dire, le citoyen? Nous ne doutons guère de la bonne volonté des maires, mais il nous est permis de douter de leur entier désintéressement, surtout quand nous voyons

presque tous les maires des villes importantes présentés par leur préfet comme députés de leur département. Que le soin des listes fût exclusivement remis au pouvoir municipal à l'époque où ce pouvoir se distinguait encore en quelques points du pouvoir central et où le maire était avant tout l'homme de la commune, cela pouvait se concevoir. Mais on avouera que la situation de ces fonctionnaires est notablement changée depuis que la loi de 1855 les a placés sous l'absolue dépendance du ministre de l'intérieur et que certaines circulaires ont été jusqu'à leur demander de rester en dehors du suffrage universel, c'est-à-dire de ne pas se laisser nommer par leurs concitoyens au conseil municipal qu'ils doivent présider.

Le préfet de la Seine dont le bon langage à propos des listes électorales nous a plu, n'est-il pas lui-même l'expression la plus haute de ce système déplorable qui tend à remplacer partout la commune par le gouvernement? Que disons-nous? N'est-il pas là lui seul un gouvernement, et son dernier rapport sur les finances de la ville de Paris ne nous le montre-t-il pas disposant en souverain absolu, avec l'assistance d'un conseil municipal nommé par l'État, d'un budget qui ne s'élève pas à moins de deux cent millions? Aussi semble-t-il avoir tenu à ne laisser rien à dire à M. Dumas, sénateur et président du conseil municipal le jour de l'inauguration solennelle du boulevard du Prince-Eugène. Jamais le peu d'importance des conseils nommés remplaçant les conseils élus n'avait été plus crûment mise en saillie. Au préfet à dérouler aux yeux du souverain le plan gigantesque du vieux Paris mis en poussière et d'un nouveau Paris rebâti en dix ans; au président de la commission municipale, les banalités de l'éloge académique, cette vieillerie qu'on ne pense jamais à démolir. Que dire de ce naïf chimiste qui ne voit dans ce grand spectacle de politique populaire qu'une occasion d'évoquer « les siècles éloignés pour qu'ils admirent la puissance de ce souverain qui garde pour lui-même tous les devoirs et tous les dangers et qui réserve pour son peuple le faste des jardins et les splendeurs de la pierre, avec le calme, l'ordre et la sécurité? » Le public libéral pourrait peut-être répondre à M. le sénateur qu'il entrerait volontiers en part des devoirs du monarque et qu'il ne croirait même pas payer trop cher cet honneur en sacrifiant quelque chose *du faste des jardins et des splendeurs de la pierre.*

On n'a pas oublié, dans ce pays où tout s'oublie, ce mot d'un maître Josse, non pas orfèvre, mais maçon, qui disait, il y a quatorze ans, à la tribune : « Quand le bâtiment marche, tout marche! » Nous savions depuis longtemps que M. Haussmann était amplement sur ce point de l'avis de M. Nadaud. Son discours est l'hymne officiel de la démolition et de la bâtisse. Certes, nous aimons à voir nos villes assainies et embellies; les grands travaux nous ont pour partisans quand ils sont vraiment « d'utilité publique, » les œuvres d'art pour admirateurs quand il y a lieu d'admirer. Mais de là à la tirade enthousiaste de cet ingénieur du Gymnase dramatique qui a dû travailler sans doute

au compte de M. Haussmann, il y a loin. Nous demandons la permission de nous avouer un peu « ganaches » sur ce point. L'habitude nous est restée malgré nous de juger de la moralité d'un acte par l'intention qui le détermine et de son utilité par les effets qu'il a produits. Ici nous croyons l'intention bonne, et nous conviendrons que les effets sont excellents, dès qu'on nous aura démontré qu'accroître d'un tiers en dix ans le nombre des habitants d'une capitale déjà trop peuplée, et de moitié à peu près le prix des choses nécessaires à la vie, soit un résultat dont il est sage de se féliciter. Mais c'est au résultat moral surtout que nous en voulons et que s'adressent nos involontaires défiances. Il est beau sans doute de percer de longs boulevards qu'on dirait tracés dans les ruines par le trajet d'un monstrueux boulet de canon et rebâtis aussitôt par la truelle merveilleuse de quelque fée; il est beau et louable de construire de nouveaux quartiers et de n'y pas oublier l'église ni l'école; mais il est encore plus essentiel de ne pas ébranler au bruit de ces colossales et subites démolitions ce sentiment délicat et profond, comme tous les instincts dont est fait l'homme moral, et qui s'appelle le respect de la propriété. Ménagez celui-là, le dernier de ces vieux respects dont la société était jadis empreinte! C'est par sa vertu secrète, comme celle du ciment romain, que se sont conservés au milieu de nos ruines tant de grands blocs indestructibles. Ce ciment une fois délayé dans le doute, c'en est fait de nous, de vous, de tous; tout s'écroule, le neuf avec le vieux. Nous devenons Chinois, Russes ou musulmans; nous ne sommes plus ni chrétiens ni français. Si jamais le peuple qui voit passer ces vastes entreprises de destruction, se prenait à penser que l'État est maître absolu de tout ce qui existe, que son droit prime et supprime tous les droits; que, pour un peu ou même pour beaucoup d'argent et sur une fantaisie qui se décorerait du nom d'intérêt général, il peut chasser chacun de nous de sa maison ou de son loyer : ne serait-il pas tenté de donner intérieurement raison à cette fameuse école du Luxembourg qui n'est pas sans avoir laissé sa trace dans l'esprit des masses? De travaux de salubrité générale, on n'en fera jamais trop; mais *ce faste de jardins et ces splendeurs de la pierre* qui éblouissent les yeux de M. Dumas, c'est une tout autre affaire. Le luxe ne prouve pas plus la richesse que la fièvre ne prouve la force ou l'embonpoint la santé. Toutes les adresses nouvelles de la comptabilité, tous les prestiges d'une imagination hallucinée par les chiffres, ne feront pas que les finances de l'État et de nos grandes villes ne soient fortement grevées par de si énormes dépenses, impossibles à prévoir, il y a peu d'années. Faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre est une formule qu'on a fort reprochée jadis à un ministre des finances et que nous ne voyons pas cependant répudiée par ses successeurs. Mais après avoir pris aux contribuables tout ce qu'on peut leur prendre, dépenser au moyen du crédit plus encore qu'on ne leur a pris, c'est d'une mauvaise administration et d'un funeste exemple. Un roi absolu a pu dire : L'État, c'est moi! En notre temps de centralisation for-

cenée, l'État, ce nouveau despote, peut dire à son tour : Le roi, l'empereur, c'est moi ! Quoi d'étonnant que tout le monde éprouve le besoin de se modeler sur un si parfait modèle? Le luxe de l'État excuse, entraîne, nécessite celui des particuliers. Chacun se sent porté comme lui à dépenser *ultra vires*, au-delà de ses ressources, à confondre le superflu avec le nécessaire et l'emprunt avec le revenu. On appelle cela en langage financier se mettre en dehors et en langage vulgaire, se mettre dedans. Pourquoi ne se livrerait-on pas aussi aux risques séduisants des achats à terme et des spéculations sur les terrains? Pourquoi n'aurait-on pas, comme la ville de Paris, ses bons de caisse et son crédit illimité?

Ainsi disparaissent chaque jour de notre société française, oubliées, bafouées, impossibles, ces vieilles habitudes d'économie qui ont fondé si laborieusement l'édifice compliqué mais unique des fortunes privées et de la fortune nationale. Il est hors de doute que l'économie politique, aidée par le rapide développement des sciences, nous a ouvert de nouvelles et magnifiques sources de richesses; mais il est certain aussi qu'elle semble avoir rejeté dans l'ombre, au rang des préjugés et des vieilleries, l'économie toute simple, l'économie tout court qui consistait, non pas seulement à tenir la balance exacte entre ses dépenses et ses recettes, mais à préparer dans les jours prospères la réserve des jours mauvais. Ce sont ces principes, ces conseils, ces leçons que nous aimerions surtout à entendre rappeler, et par qui la solennité du 7 décembre eût été marquée à un plus haut degré de ce cachet conservateur et social qui ennoblit et consolide les œuvres du progrès.

Aussi ne ferons-nous nulle difficulté de placer au-dessus du discours de M. Haussmann le grave et beau discours que M. Dufaure, nouvellement porté aux honneurs du bâtonnat, vient d'adresser à ses jeunes confrères du barreau de Paris. Il y a du magistrat non moins que du grand avocat dans ces fermes et vives paroles. C'est, en effet, une des gloires de cette profession d'élever à une sorte de magistrature consentie ceux qui l'exercent avec la double autorité du caractère et du talent. Ce n'est pas M. Dufaure qui eût manqué cette rare occasion de faire entendre à la jeunesse le pur langage de la morale et du droit. « Nos principes, a dit avec tristesse le nouveau bâtonnier, deviennent de plus en plus étrangers aux idées qui règnent autour de nous... Notre profession a le tort de n'entrer par aucun côté dans l'immense hiérarchie qui tend à absorber toutes les conditions sociales; nous ne reconnaissons aucun supérieur hiérarchique, et nous prétendons n'avoir aucun inférieur. Nous nous imposons nous-mêmes les règles de notre conduite, et nous les faisons aussi sévères que possible; nous parlons quelquefois de liberté, d'indépendance, *et nous en parlons sérieusement et sincèrement!* toutes choses qui étonnent fort... » Puis, ayant recommandé aux stagiaires de se pénétrer surtout de deux sentiments qui naissent comme naturellement de la fréquentation des audiences, savoir le

respect du droit et le respect de la liberté, de l'honneur, de la vie de chacun, l'orateur ajoute : « Ces deux sentiments, quelques pur qu'ils soient, ont des ennemis nombreux. Si vous vous jetez dans le mouvement confus et désordonné de ces entreprises aventureuses qui, depuis quelques années, ont causé tant d'exils volontaires, de suicides, de hontes et quelques fortunes colossales, vous verrez ce que l'on en dit. Dans la magistrature même, il n'est pas impossible que vous entendiez parler de la nécessité de sacrifier le droit individuel à ce que l'on juge à propos d'appeler l'intérêt public; et si vous prenez part à la direction politique de votre pays, quels sacrifices d'humanité et de justice ne vous demandera-t-on pas de faire à une idole tour à tour hypocrite ou sanguinaire, que l'on appelle raison d'État ou salut public ! »

Voilà, dans la note de l'éloquence, le ton de ces mercuriales paternelles que nous osions demander le mois dernier aux membres du Parquet chargés de porter la parole dans les audiences de rentrée. Le discours de M. Dufaure, suivi d'une très-remarquable étude sur le droit criminel de M. Renault, jeune stagiaire d'avenir, honore tout à la fois l'orateur qui l'a prononcé, le barreau de Paris qui l'a accueilli avec admiration, l'Ordre tout entier qui y trouve un complet et sévère exposé de ses devoirs et de ses droits professionnels.

Parmi les questions effleurées dans notre dernière chronique, nos lecteurs ont remarqué, nous en avons l'assurance, celle qui se rapporte à la liberté de l'enseignement. C'est bien elle, en effet, qui est mise en cause et qui vient d'être condamnée avec M. Albert Leroy. Nos renseignements étaient pris à bonne source. Il est parfaitement vrai que l'opposition du vice-recteur de l'Académie de Paris, au projet de l'ancien directeur des conférences de la rue de la Paix, d'ouvrir une école libre d'enseignement secondaire, n'était fondée sur aucun des deux motifs prévus par la loi, à savoir : l'intérêt des mœurs et l'intérêt de la salubrité publique. Il n'est pas moins vrai que le conseil départemental d'instruction publique sentant la nécessité de rentrer dans le texte de la loi, en a singulièrement méconnu l'esprit. Sa décision qui vient d'être livré à la publicité, et que M. Leroy a déféré au conseil supérieur, est bien celle que nous avons combattue par avance, il y a un mois. Elle admet l'opposition du vice-recteur en se fondant sur les opinions politiques présumées du requérant. Nous répétons que, présenter comme grief principal d'atteinte aux mœurs, comme *un antécédent qui est loin d'être irréprochable*, le fait d'être sorti de l'Université pour refus de serment politique, c'est prendre exactement le contre-pied de la conscience publique. De tout temps elle a tenu en singulière estime les fonctionnaires qui trouvent plus facile de refuser un nouveau serment que de le prêter. Attacher à un pareil acte de haute vertu le reproche d'immoralité, c'est dire implicitement que la moralité politique consiste à prêter autant de serments qu'on en peut avoir besoin pour faire son chemin dans le monde. Que

M. Leroy ne fût pas autorisé à reprendre aujourd'hui ses fonctions universitaires de 1852, c'est tout simple. Mais la loi de 1850 qu'on a oublié de modifier sur ce point, n'assujettit point au serment celui qui veut fonder une école libre.

La sentence du conseil départemental aujourd'hui confirmée par le conseil impérial d'instruction publique a le tort à nos yeux de ne laisser absolument rien subsister du principe de la liberté de l'enseignement. Du jour où il sera permis à l'autorité universitaire de refuser l'exercice d'un droit reconnu par la loi à tous les citoyens, en disant à l'un : *Vous êtes républicain!* à l'autre : *Vous êtes légitimiste!* — A celui-ci : *Vous êtes clérical!* à celui-là : *Et vous philosophe!* De ce jour, disons-nous, la loi et le droit auront cessé d'exister. Cet excès de zèle politique, cet abus d'interprétation de l'art. 27 avait été prévu dans la discussion de 1849, et, sur l'interpellation très-positive d'un représentant de la gauche, M. Thiers avait répondu au nom de la commission : « La loi ne reconnaît ni socialistes ni jésuites. » Le même esprit franchement libéral, qui avait présidé à la naissance de la loi, se suit à la trace dans les actes des premiers ministres qui ont eu à l'appliquer. *La Gironde* rappelait l'autre jour une circulaire de M. de Falloux répondant aux préfets (qui lui avaient demandé si les opinions politiques des candidats à l'enseignement devaient être comptées parmi les motifs de les exclure), que les opinions, les idées, les croyances des professeurs ne pourraient être un motif d'exclusion, mais seulement leur conduite, et que tout autre règle d'interprétation serait la négation du principe de liberté. Ce ministre devait, ce nous semble, apprécier mieux que personne les motifs d'une loi que la haine des partis appelle encore la loi-Falloux. « On n'élève pas l'homme, avait-il dit dans son éloquent exposé des motifs, pour telle ou telle forme de gouvernement, mais pour lui-même, pour le développement et la dignité de sa propre nature, pour le développement et le progrès de la société à laquelle il appartient. »

Quant à la loi elle-même, au dépens de laquelle nous entendons exprimer des côtés les plus opposés d'inopportunes réserves, nous n'en dirons qu'un mot, c'est qu'elle fut la meilleure qui se pouvait faire en 1850, et que, si elle n'eut pas été faite à cette époque, il est plus que probable que la liberté de l'enseignement serait encore à naître. La loi du 15 mars 1850 a subi en 1852 et 1854 de telles modifications qu'il est permis à ses auteurs de ne plus reconnaître leur œuvre dans ce qu'il en reste. L'apparence est demeurée la même, mais au fond, la liberté a partout cédé la place à l'autorité. Qu'on en juge! Il y avait alors, comme aujourd'hui, dans le conseil supérieur de l'instruction publique plusieurs évêques, mais ils étaient désignés par tout l'épiscopat; des pasteurs protestants, mais ils étaient nommés par les présidents de consistoires; des magistrats de cassation, mais ils étaient nommés par toutes les chambres de la haute Cour; des membres de l'Institut, mais ils étaient nommés par les

cinq classes réunies. Les conseils académiques placés à côté de chaque recteur se composaient aussi de magistrats délégués par les cours d'appel et de membres des conseils généraux, choisis par leurs collègues. Aujourd'hui il n'y a plus, dans les divers degrés de la juridiction universitaire, que des fonctionnaires nommés par le pouvoir et nommés pour un an. Qu'on ne veuille plus croire dès lors à la liberté de l'enseignement, soit! mais qu'on ne vienne pas confondre la loi transformée par les derniers actes législatifs avec la loi de l'Assemblée nationale. Nous affirmons que le procès fait à M. Leroy n'eût pas été possible il y a douze ans. Est-ce seulement parce que la république avait supprimé le serment politique? Non, c'est surtout parce que le conseil départemental et, après lui, le conseil supérieur eussent écarté les prétentions de M. le vice-recteur.

Ne lisions-nous pas l'autre jour dans l'organe « de la démocratie autoritaire » que la loi de 1850, digne produit « de l'obscurantisme clérical, » avait éteint parmi nous le flambeau des hautes études. Ce reproche, bien que venant d'un instituteur primaire, ne laisserait pas que de nous être sensible. Mais nous croyons seulement ou que son auteur n'a pas lu la loi qu'il diffame ou qu'il a jugé plus prudent d'attribuer à la république les mesures qu'il n'ose pas reprocher à la dictature. Ce n'est pas la loi de 1850 qui a rayé les études philosophiques du programme de l'enseignement secondaire et imaginé la bifurcation. La première de ces réformes fut proposée dans la discussion de 1850 et par un représentant qui n'a jamais passé pour un clérical. La commission réunie aussitôt pour examiner cette proposition, répondit le lendemain par l'organe de son rapporteur, M. Thiers : « Il faut que notre jeunesse sache tout ce que doit savoir un homme éclairé. Véritablement les études seraient abaissées en France si l'enseignement philosophique disparaissait de l'enseignement secondaire... Oui, la commission croit que nous ne devons pas nous prêter à restreindre l'enseignement, mais elle croit qu'il doit être renfermé dans les limites que le programme qui est réservé à l'autorité du conseil supérieur doit tracer, et que le gouvernement ensuite doit y apporter une surveillance sévère pour qu'on n'enseigne que les doctrines que le genre humain admet et qui sont nécessaires à toute civilisation. »

Voilà comment la loi de 1850 était, pour parler la langue de *l'Opinion nationale*, une loi d'obscurantisme. Le *Temps* qui veut bien nous reconnaître quelque goût pour la liberté, ferait bien d'oublier ce qu'il appelle « ses répugnances pour cette charte de l'enseignement » et de convenir que les conseils électifs qu'elle avait créés offraient de suffisantes garanties au droit des citoyens. Le véritable amour de la liberté doit nous inspirer en même temps que le besoin de combattre ses ennemis, le noble besoin de rendre justice à tous ceux qui ne veulent compter que sur elle pour le triomphe de leurs croyances. L'histoire de notre siècle ne nous la montre-t-elle pas tour à tour nécessaire à tous les partis et trop souvent éconduite par chacun

d'eux? Qu'il en reste du moins cette leçon, que ceux qui ne savent pas invoquer la liberté pour leurs adversaires ou pour les indifférents, ne méritent pas de l'obtenir pour eux et, qui pis est, sont assurés de ne l'obtenir jamais!

II

L'intérêt de la politique extérieure ne se concentre pas également, comme le mois dernier, sur la Grèce et l'Italie. Ceux de nos lecteurs qui commenceraient à en avoir assez des Grecs et des Romains, n'auront à subir aujourd'hui que les premiers. Les Hellènes ne seront pleinement satisfaits que lorsqu'ils auront installé leur roi sur les bords du Bosphore. Quant aux Italiens, M. Saint-Marc Girardin vient de nous les montrer ballottés entre l'impossibilité réelle d'aller à Rome et l'impossibilité apparente d'y renoncer.

Cette question de Grèce a mis en plein relief deux faits qui tous deux nous étonnent et dont l'un nous attriste. Nous voulons parler de la nullité de l'influence française en Orient et de l'effacement de la prépondérance russe. Supposez que la révolution qui vient de renvoyer en Allemagne le roi Othon eût éclaté dix ans plus tôt, c'est-à-dire avant la guerre de Crimée, quelqu'un oserait-il prétendre qu'il eût été question un seul moment de le remplacer par un candidat anglais? Non, la Grèce tout entière se fût précipitée au-devant de quelque prince orthodoxe présenté par le czar. Le coup porté sur les bords de la mer Noire au colosse dont la tête est à Pétersbourg a donc pénétré plus à fond que nous ne l'avions pensé : il a tué dans le cœur des populations du Levant le vieux prestige de l'empire moscovite. On devine que ce n'est pas là ce qui nous attriste; mais qui aurait pu croire que ce prestige, fondé sur une parfaite conformité de foi et de haine, allait passer à l'Angleterre? N'est-ce pas la France qui vient de faire échec à la politique envahissante de Catherine et combler de cent mille de ses soldats les fossés de Malakoff? L'Angleterre a-t-elle joué dans cette terrible partie un autre rôle que celui d'un allié peu utile dans la guerre et peu consulté dans la paix? N'est-elle pas depuis l'alliée la plus intime de la Turquie? Ne contraignait-elle pas, il y a deux ans, le gouvernement français à renoncer au protectorat des chrétiens de Syrie? Hier encore, n'aidait elle pas, comme complice, à la victoire du serder Omer-Pacha sur les montagnards du Monténégro? Les Serbes, les Bulgares, les Roumains, tous les peuples qui portent en frémissant le joug ottoman, n'ont-ils pas raison de tenir la politique de Londres pour ennemie de leur indépendance? N'a-t-elle pas menacé son héros Garibaldi de le faire pendre comme un forban, si, au lieu d'attaquer le pape et la France, il osait, comme l'y poussait M. Rattazzi, risquer une descende chez le Grand Turc?

Eh bien! c'est cependant cette puissance, qualifiée par un de ses hommes d'État de première puissance musulmane du globe, qui va hériter de la prépotence arrachée par nos armes au czar orthodoxe. Le cabinet des Tuileries ayant laissé croire en plus d'une circonstance qu'il flottait entre l'alliance anglaise et l'alliance russe, lord Palmerston a pu croire à une entente secrète entre les deux empires pour faire arriver à Athènes un souverain moitié Romanoff et moitié Bonaparte. Dès lors il n'a plus pensé qu'à jouer ses partenaires pour ne pas être joué par eux. La candidature du prince Alfred s'est produite au sein du gouvernement provisoire des Hellènes, d'abord comme devant seule leur assurer, en même temps que l'amitié de la puissante Angleterre, la pleine jouissance du régime constitutionnel; puis comme pouvant bien leur apporter en dot les îles Ioniennes, moins Corfou, puis enfin les sept îles sans exception. — « Mais, objecteraient les Grecs hésitants, la France permettra-t-elle jamais que vous veniez vous substituer ainsi à la Russie qu'elle a vaincue? Ne répète-t-elle pas encore, de loin en loin, que la Méditerranée doit être un lac français? — Bah! répondait le vieux ministre anglais, ce qui est plus sûr, c'est que le suffrage universel est un principe français; nommez donc le prince Alfred par le suffrage universel, et la France n'aura rien à dire [1]! — Soit, mais la France n'aura-t-elle rien à dire non plus de cette cession des îles Ioniennes consentie par vous seul? — Nous ferons voter les Ioniens, dont le désir d'être réunis à vous n'est pas douteux, et nous rappellerons au besoin à la France que l'annexion ainsi entendue est une pratique française! — Et si la France refuse de reconnaître un gouvernement fondé contre son expresse volonté? — Nous lui rappellerons l'Italie au lendemain de Villafranca et que la reconnaissanc des gouvernements de fait est un précédent français! Agissez donc à votre guise, qui se trouve en même temps être la nôtre, et n'ayez nul souci de ce qui pourra vous être dit par les autres diplomates. »

Ces conseils du vieil Ulysse de l'Angleterre étaient faits pour être compris par les descendants d'Agamemnon. « Ils ont nommé roi, comme le criait M. Triandiphilis au consul anglais, M. Scarlett, le puissant Alfred, second fils de la souveraine de la Grande-Bretagne. » D'après le refus connu d'avance du puissant Alfred, ils s'apprêtaient à reporter leur enthousiasme vers le prince Ferdinand de Cobourg, beau-père du roi actuel de Portugal, qui a régné deux ans comme régent (de 1853 à 1855) sur cette colonie anglaise, au grand contentement de la métropole. Les Anglais auraient-ils fait de cette nouvelle élection la condition expresse de l'abandon de leur protectorat sur les îles Ioniennes? Question oiseuse. Lord Palmerston tient

[1] Nous lisons dans la circulaire de M. Drouyn de Lhuys, à propos de la question de Grèce : « Les principes de notre droit public ne nous autorisent pas, il est vrai, d'établir dans un document officiel que nous refuserions indéfiniment de reconnaître un souverain qui aurait été élu par le suffrage libre et spontané de la Grèce, en désaccord avec les engagements que les puissances ont eus réellement.

trop à nous marquer sa déférence, pour qu'il renonce à restituer aux Athéniens le suffrage universel dont ils sont frustrés depuis Philopœmen.

Quant à la république septinsulaire, personne n'ignore qu'elle est déjà moralement réunie au royaume hellénique. Chaque année, son parlement convoqué par le lord haut-commissaire, se fait dissoudre dès sa première séance pour avoir voté cette réunion. Ses journaux inscrivent en tête de leurs colonnes : royaume de Grèce. Il n'y a pas douze ans, quatre-vingt-dix citoyens de Corfou, Zante, Céphaligo furent pendus à la mode anglaise pour avoir demandé avec trop de vivacité cette indépendance que lord Palmerston va proclamer de son propre mouvement. Jaloux de l'honneur de son pays non moins que de l'amour des Hellènes, M. Gladstone, un moment gouverneur des Sept-Iles, avait négocié avec Athènes l'abandon de tout l'Archipel, moins Corfou, station maritime fortifiée, qui commande l'entrée de l'Adriatique. Nul doute que le roi Othon ne serait encore dans son palais si cette négociation eût abouti; mais les députés ioniens refusèrent de laisser l'Angleterre garder un pied chez eux de leur propre consentement. On voit donc que dans les îles, comme sur le continent hellénique, les plans de lord Palmerston sont assurés d'être accueillis avec la plus unanime faveur.

En sera-t-il de même des huit puissances qui ont signé l'acte spécial du traité de Vienne par lequel fut confié à l'Angleterre le protectorat des îles Ioniennes? La Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède, touchées, comme la France, par la grâce du suffrage universel, vont-elles s'empresser de reconnaître que l'urne du scrutin remplace légitimement tous les traités, et doit devenir la nouvelle arche d'alliance des peuples? Une conférence de ces huit puissances est-elle sur le point de se réunir à Londres, comme le télégraphe en a déjà répandu le bruit? Vont-elles se serrer autour du Divan dans l'idée de faire pièce à l'Angleterre changée en protectrice des Grecs? Ce serait, au contraire, jouer le vrai jeu de lord Palmerston que de s'inquiéter de maintenir la Turquie pendant qu'il se chargerait de contenir le royaume de la Grèce agrandi. Le seul moyen qui nous reste de prendre le vieux diplomate dans ses propres intrigues, ce serait de couvrir son enchère et nous montrer plus partisans que lui de l'affranchissement des chrétiens d'Orient. Tenez pour certain qu'aussitôt qu'elle croirait en péril l'intégrité de l'empire ottoman, l'Angleterre se jeterait tout entière du côté de Constantinople où sont sa vraie place et ses vrais intérêts! Nous nous permettons de recommander à nos diplomates cette seule revanche honnête et possible de la partie qu'ils viennent de perdre contre le *Foreign-Office*.

III

Le dernier événement politique de l'année 1862 est la publication en Europe du message du président des États-Unis. Ce document étendu n'apprend rien sur les opérations militaires, mais il présente la situation financière et les relations diplomatiques du gouvernement de Washington dans un langage calme et sous un jour plus satisfaisant qu'il n'était permis de l'espérer. Ce qui nous touche avant tout, c'est la partie du message relative à l'esclavage. Dans la proclamation du 22 septembre, le président Lincoln avait déclaré libres tous les esclaves des États non soumis le 1er janvier prochain : arme de guerre dangereuse, légitime cependant, et d'une grande portée; car on ne doit pas oublier que le Sud ne contient que 1,300,000 blancs; sans ses esclaves, les champs et les régiments seraient désertés, la soumission ne se ferait pas attendre. Cette fois, le président indique les conditions qu'il a dessein de proposer aux États *soumis* : abolition graduelle d'ici au 1er janvier 1900, indemnité pécuniaire. Un tel projet contient encore bien des lacunes et des imperfections. Les transitions, dans les colonies anglaises, ont mal réussi; pendant ce temps d'attente, ni la propriété n'est certaine ni la liberté; le maître est inquiet et impitoyable, l'esclave impatient et insubordonné. La liberté dans quarante ans, si leurs maîtres se soumettent! La liberté de suite, s'ils ne se soumettent pas! Voilà une alternative, entre la proclamation de septembre et le message de décembre, qui devrait fort embarrasser les esclaves, si ces documents parvenaient jusqu'à eux! D'ici à quarante ans, les enfants seront-ils libres? Les ventes seront-elles défendues? Les écoles seront-elles ouvertes?... Ces points capitaux devront être présents à la mémoire des amis de la liberté humaine dans le Congrès.

Quoi qu'il en soit, réjouissons-nous de voir peu à peu toucher, ébranler, frapper, démolir l'esclavage. Le message s'exprime ainsi : *L'an* 1900 *de Notre Seigneur*, et ces simples mots nous touchent au fond de l'âme; arrivant jusqu'à nous au moment de la fête de la naissance de Jésus-Christ, ils nous touchent comme un espoir mêlé d'un remords. L'an 1 de Notre Seigneur, il y avait des esclaves en tous lieux, l'an 1000 de Notre Seigneur, il n'y en avait plus un seul sur toute la surface des terres chrétiennes, et l'on ajourne à l'an 1900 la liberté de quatre millions d'hommes baptisés, asservis par des mains chrétiennes depuis deux siècles! On a bravé, oublié, violé l'Évangile; mais s'il est permis à l'homme de braver la raison et la justice, il n'est pas maître d'éviter les conséquences de la déraison et de l'injustice. Pendant cent ans, pour s'enrichir, l'Amérique a développé l'es-

clavage; pendant cent ans et plus peut-être, la fin laborieuse de ce fléau lui coûtera du sang d'abord et des larmes, puis cette richesse même que la servitude avait aidé à former. Terrible et mémorable preuve de la grande loi qui unit ici-bas les intérêts aux devoirs! L'an 1862 de Notre Seigneur, pour parler comme M. Lincoln, en rendant justice à ce président, qui n'est peut-être pas un homme d'État, mais qui est à coup sûr un honnête homme, l'an 1862 aura porté plus de coups à l'esclavage que les soixante-deux années qui l'ont précédé dans ce siècle.

Toutefois la question n'est pas résolue, elle est l'une des questions innombrables que 1862 lègue à 1863, héritier d'une succession singulièrement chargée de guerres ou de procès à terminer en tous lieux, à Athènes, à Mexico, à Rome, à Turin, à Naples, à Berlin, à Washington, à Varsovie, à Corfou, à Damas, etc., sans parler des élections en France. Comment se dénoueront toutes ces questions? Nul ne peut le prédire, mais on peut, sans être un grand prophète, assurer qu'il restera encore de la besogne pour 1864.

Tout cela peut attendre; ce qui n'attend pas, ce qui presse plus que les solutions politiques, c'est la faim. Or, à l'heure qu'il est, d'affreuses misères régnent dans les villes manufacturières, réduites à une morne inaction par suite de la guerre d'Amérique. On peut se demander ce que feront les gouvernements en face de cette lamentable calamité; mais, en attendant qu'ils agissent, hâtons-nous tous de faire, chacun dans la mesure de nos forces, ce que le devoir humain, ce que le devoir chrétien commandent.

Léopold de Gaillard.

Cette année, comme les précédentes, lord Brougham, qui a fondé une association pour les réformes à introduire dans la loi, vient d'adresser une lettre à lord Radnor, pleine de faits intéressants, et qui mérite d'attirer notre attention. Ce savant jurisconsulte réclame l'établissement d'un ministère de la justice en Angleterre : « Tout ce qu'on voit de défectueux, soit dans les lois elles-mêmes, soit dans leur application, démontre l'absolue nécessité de créer un département où se traiteraient spécialement les affaires judiciaires, d'un *ministère de la justice*, en un mot. Nous devons, à ce propos, de grands remercîments à l'ex-chancelier d'Irlande, M. Napier, qui, déjà, par deux fois, a proposé un bill, auquel les Communes donnèrent leur adhésion, et un amendement, votant une adresse à la reine, et demandant l'établissement d'un *département de la justice*, séparé et responsable. Cette adresse, soutenue par lord Palmerston et lord John Russell,

priait la reine, de vouloir bien répondre que le sujet recevrait toute l'attention dont il était digne. J'ai voulu savoir, vers la fin de la session, ce qu'était devenue cette importante affaire. Mais une communication privée d'un membre du gouvernement m'apprend que rien n'est encore conclu. Il faut espérer qu'une mesure aussi grave, appuyée par les Communes et par les deux principaux ministres, finira par aboutir; car, je le répète, le besoin en est urgent. »

On voit que, dans cette circonstance, le plus illustre des légistes anglais de notre époque n'hésite pas à engager ses compatriotes à s'approprier une institution française.

Nos lecteurs nous sauront certainement gré de donner une citation de ce document.

« Ne cessons pas, vous et moi, mon cher ami, — écrit lord Brougham à lord Radnor, — de nous occuper sans relâche de toutes les améliorations à apporter à la loi, et des avantages considérables que le public doit en retirer. Depuis le commencement de ce siècle nous travaillons ensemble, et nous nous dévouons à cette rude tâche de la protection des droits du peuple et de son éducation morale, et, nous pouvons le dire, sans aucune préoccupation d'esprit de parti. Dieu soit loué! nous avons assez réussi pour en être heureux et fiers. A l'heure actuelle, quelle consolation que de voir ceux qui souffrent si cruellement se conduire avec une patience si exemplaire; et point de violences, de récriminations, de murmures! Quel contraste avec les masses que nous avons connues il y a quarante ans! »

F. de Launay.

THÉATRE-FRANÇAIS

LE FILS DE GIBOYER.

Les *Muses d'État* fonctionnent au grand jour : celle de la politique exécute le saut de carpe pour le plus grand amusement des badauds ; celle de la littérature fait le lundi en s'accompagnant d'une lyre multicorde, et celle de la comédie vient agiter à son tour ses grelots sur la scène avec permission expresse de M. le maire.

Les deux premières ne suffisaient plus, paraît-il, à distraire le public, et la troisième, appelée à leur venir en aide, accomplit cette besogne avec un tapage qui ameute les passants. L'autre semaine, elle aplatissait les *ganaches*, — l'aplatissement lui est familier, — cette fois elle pourfend les *hypocrites*, par la plume de M. Émile Augier, ancien bibliothécaire de M. le duc d'Aumale, demeuré fidèle au Palais-Royal.

Tout a été dit depuis trois semaines sur l'œuvre de M. Augier, et, il faut le proclamer à l'honneur des lettres françaises, elle n'a soulevé que des protestations. L'arrêt a été unanime ; l'auteur a passé par les verges de toute la critique.

Jusqu'à présent l'insulte aux vaincus avait été laissée à quelques journaux, mais le public se retirant de ces feuilles comme la mer de certains rivages, l'attaque a été transportée sur la scène, et nous avons l'avantage de posséder désormais des pièces à prétention officieuse, comme nous avions déjà une presse officieuse et tant d'autres belles choses sentant aussi l'office.

Le reproche que tout le monde fait au père de Giboyer, c'est d'avoir souffleté des hommes sans défense et des partis désarmés. *Res est sacra miser;* mais les poëtes courtisans sont au-dessus de la vieille morale; ils frappent des gens à terre, et, le coup fait, rentrent dans les antichambres pour y recevoir les compliments du lieu.

Parcere personis, dicere de vitiis,

avait posé en axiome un satirique ; ils flagellent les personnes, et de préférence celles qui sont garrottées.

Parcere subjectis et debellare superbos,

avait dit un autre ancien; mais où serait le progrès si les modernes ne faisaient pas mieux?

Insensé celui-là qui a dit :

J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux!

Guerroyer contre les dieux, passe ; mais contre les princes, jamais!

Le comble de la bravoure et de l'habileté, c'est de porter des coups à ceux qui n'en peuvent rendre. Caton n'était qu'un sot, et les vaillants de Fontenoy des écervelés! Le côté du plus fort est toujours le meilleur!

Qu'a donc chanté Boileau, que la satire est un métier funeste! Il n'y entendait rien!

Pourtant, prenons garde.

M. de Lamartine se plaint en quelque endroit des Tacite d'état-major dont la plume, dit-il, fait depuis un demi-siècle grimacer l'histoire.

M. Augier ne craint-il pas de susciter des plaintes analogues en inaugurant chez nous un genre de littérature inconnu jusqu'ici?

Cependant on s'y fera peut-être, comme à tant d'autres choses.

En attendant, on regrette un peu cette rare félicité dont parle Tacite, de pouvoir penser ce que l'on veut et dire ce que l'on pense!

Ah! si on avait cette liberté, comme il serait aisé de rendre à M. Augier la monnaie de sa *pièce!*

Si le père de Giboyer avait plus étudié l'histoire de la satire, et s'était mieux rendu compte de son rôle à toutes les époques, il n'en aurait pas aussi aisément dénaturé le caractère.

Sans rappeler qu'Aristophane s'en prenait à Cléon dans sa puissance,

est-ce que la satire latine ne s'est pas attaquée aux Metellus, aux Scipions, aux affranchis en faveur, aux favoris de César et souvent au dieu lui-même?

Si Martial a caressé Domitien, n'a-t-il pas percé de traits les sénateurs, les chevaliers et les consulaires!

Est-ce la courtisanerie ou l'indignation qui a fait prendre à Juvénal les tablettes de cire et le stylet d'acier?

Et Horace lui-même avait une peur si vive qu'on ne le crût en faveur, qu'il prenait les devants pour s'en défendre!

Cette pudeur de poëte peut surprendre ceux qui se vantent de hanter le palais de César, mais elle fait voir comment l'antiquité comprenait la satire.

Si Juvénal, enrôlé dans la domesticité littéraire de l'empire, avait buriné ses vers dans les antichambres du prince et fait siffler ses lanières sur le dos meurtri des chrétiens que les licteurs entraînaient au cirque, la postérité aurait-elle assez d'admiration pour son courage?

Sans doute, on peut citer des poëtes qui s'enivrèrent alors de servitude, comme Stace, assez inspiré pour écrire tout un poëme sur la blonde chevelure de Carinus, favori de Domitien; mais Stace n'a-t-il pas avili sa muse jusqu'à composer aussi un poëme sur les latrines de César? Où la flatterie va-t-elle se nicher!

Mais, pour ne s'occuper que de la satire en France, est-ce qu'on ne l'a pas constamment vue, chez nous, sous la forme de la chanson, du fabliau, du roman, du sermon, de la farce, attaquer les puissants du jour, les abus d'en haut, et se faire l'arme du faible contre le fort? C'est là sa gloire, ou au moins son excuse. Mais elle, la dernière ressource de l'opprimé, sa consolation, et souvent sa seule vengeance, devenir la complice de la fortune contre les déshérités du moment! Jamais elle n'y avait songé, et cette innovation était réservée aux temps heureux des brevets d'invention!

Autrefois nous chansonnions nos gouvernants, et l'on a pu dire justement de l'ancienne royauté qu'elle était une monarchie tempérée par le vaudeville.

Sous Mazarin, M. Augier eût fait sa cour au cardinal et gouaillé la Fronde; au début de ce siècle, il eût chanté le grand homme, traité Chateaubriand de ganache, madame de Staël de bégueule, et exercé sa verve contre les évêques coffrés à Vincennes!

Ce n'est pourtant pas ainsi, répétons-le encore, que la tradition montre ses devanciers.

Eustache Deschamps, sous Charles VI, attaque énergiquement les grands seigneurs et se fait l'infatigable écho des plaintes du peuple. Il est vrai

qu'à ce jeu il perd une pension, et c'est peut-être son exemple qui décourage ses imitateurs !

La Basoche, ne ménagea pas plus le trône que ceux qui l'entouraient. Elle eut son âge d'or sous Louis XII, qui lui abandonna bonnement toutes les classes de la société, sans en excepter ni ses courtisans, ni ses ministres, ni lui-même. Pauvre Louis XII ! Une ganache couronnée !

Cependant, dit un auteur, « par cette tactique habile, le roi avait trouvé le moyen le plus sûr de connaître et de diriger l'opinion publique. Cette folle jeunesse lui apprenait à peu de frais ce qu'une police grassement payée n'eût jamais pu lui faire savoir. Les satires des clercs et des Enfants-sans-soucy consolaient le bon Louis XII des maladresses de sa politique en Italie [1]. »

Car, dans ce temps-là, notre politique faisait des maladresses en Italie.

C'est à cette même époque que fut représentée la pièce la plus fameuse dont notre vieux théâtre ait gardé le souvenir avant *le Cid;* elle s'appelait *le Prince des Sots*, et mettait en scène toute la politique courante, depuis la *temporalité de mère Église*, jusqu'aux questions d'administration intérieure et aux personnages de la cour.

Personne ne reconnaitrait aujourd'hui *le seigneur de Nates*, homme d'affaires et de plaisir au babil élégant, ni *le général d'Enfance*, grand joufflu dans lequel les gens avisés d'alors voyaient un cousin germain du roi ; mais nos pères avaient la clef de ces énigmes ; ils battaient des mains aux critiques de l'expédition d'Italie, et surtout ils n'avaient pas assez d'applaudissements pour le dialogue final où *Peuple italique* et *Peuple français* se font mutuellement leurs doléances : le premier déplorant la dévastation de ses campagnes, la ruine de ses villes, la perte de ses enfants ; le second déclarant qu'il pourrait être heureux et tranquille chez lui s'il n'était obligé de dépenser sa substance et son argent pour soutenir la guerre au dehors [2].

Dans d'autres pièces, on faisait comparaître, sous leur vrai nom, des notabilités du jour, telles que *maître Billaut de Culbute*, ou des personnages allégoriques, comme *Élection* et *Nomination*, venant révéler au public les secrets et les tours de passe-passe cachés derrière l'ampleur de leur robe.

Quelle différence dans les temps ! Si la moderne école, avec le tempérament qu'elle affiche, s'était trouvée en face des mêmes situations qui inspirèrent l'ancienne satire gauloise, elle eût probablement déclaré l'expédition d'Italie admirable, vanté l'esprit et la distinction du seigneur de *Nates*, proclamé le joufflu *général d'Enfance* la plus grande illustration militaire du

[1] Lenient. *La Satire en France au moyen âge.*
[2] *Idem*, page 392.

siècle, et découvert, au fond du sac d'*Élection* et de *Nomination*, mérite et loyauté; mais, en revanche, comme elle eût étrillé la Basoche, où l'on s'avisait de parler, les écrivassiers se mêlant d'éplucher ce qui ne les regarde pas, les gens d'Église qui ont toujours bon dos, et tous leurs soutenants, nécessairement idiots ou cafards!

La suite des temps nous amène à Beaumarchais et au *Mariage de Figaro*, que l'on a essayé d'invoquer comme justification du méfait littéraire de M. Augier; mais tout est différent entre le fils de l'horloger Caron et le petit-fils du romancier Pigault-Lebrun.

Le premier s'attaque à des réalités puissantes, aux courtisans, à la diplomatie, à la noblesse, corps politique considérable.

En quoi l'imitez-vous, pourfendeur d'ombres et fantômes? Il sape le privilége, et vous vous abritez derrière l'exception; il mord la censure, et vous en louez la haute *libéralité;* il déchire les lettres de cachet, vous mettez votre gloire à houspiller des hommes qui ont le bâillon!

On a argué aussi de *la Foire aux Idées;* l'exemple n'est pas mieux choisi. Le théâtre était libre alors, la censure n'existait pas, et les partisans du droit au travail comme ceux de la Banque d'échange pouvaient répondre aux plaisanteries qu'on leur décochait. Et puis la fièvre politique et révolutionnaire était partout, dans la rue, sur la place publique, et il n'était pas surprenant, bien qu'on pût le regretter, qu'elle envahît aussi la scène.

Mais sous un régime qui a tout pacifié, même l'éloquence, est-il naturel qu'un seul jouisse du bénéfice de la parole contre tous les autres?

On nous répondra peut-être : « Si le théâtre vous manque, il vous reste le livre, la brochure et le journal. » Comme si les armes étaient égales, et comme si journaux, livres et brochures étaient plus libres que les planches!

Non; M. Augier a méconnu le caractère de la satire; il n'a pas vu ou n'a pas voulu voir ce qu'elle a toujours été. Il lui a paru plus commode de cumuler les bénéfices du pamphlétaire avec ceux du courtisan, et de réunir la faveur de la cour à celle de la ville et du faubourg. C'était bien calculé, mais l'ingénieux auteur avait compté sans la générosité du caractère national, et il a rencontré des juges là même où il se croyait sûr de ne trouver que des complaisants. — Son idée d'affubler la satire d'un vêtement galonné n'a pas réussi, et, à son grand étonnement, tout le monde a sifflé!

Les flatteurs ont vraiment des imaginations sans pareilles? Ne venons-nous pas d'en voir un disséquer, dans *le Pays*, la réputation d'Alexandre *dit* le Grand, afin d'établir que nos grands hommes d'aujourd'hui ne le cèdent

nullement à ceux de l'antiquité, et que l'on peut même trouver parmi nous des conquérants supérieurs au petit capitaine macédonien!

M. Augier est un des chefs de cette école; que d'autres gardent niaisement la foi de leurs pères et la religion des souvenirs, lui ne se prosterne que devant le soleil.

Son idole, c'est le succès, et sa morale se prête à tous les accommodements.

Si vous lui demandez la voie qu'il faut suivre, il ne sera pas plus embarrassé que ce père de Gascogne qui disait à son fils s'embarquant pour la capitale : « Le monde, mon enfant, se divise en deux catégories : les fripons et les dupes; tu ne veux pas être dupe; choisis. »

Il vous répondra tout aussi crûment :

Deux routes, mon garçon, devant toi se présentent :
L'ancienne, que beaucoup même aujourd'hui fréquentent,
Où l'on va lentement, d'un pas toujours égal,
Et qui ne mène à rien — qu'au respect général.
Ses voyageurs, sans faste et sans impatience,
Amis de leur état et de leur conscience,
Maintiennent leur devise au milieu des abus,
Et songent qu'elle porte avant tout : *Vir probus.*

. . . . . .

J'en connais, et beaucoup, pour l'honneur de ce temps;
Mais leurs triomphes sont rarement éclatants;
Ils n'en récoltent rien qu'une vaine fumée
— Plus vaine que jamais — de bonne renommée.
Laisse les vieux chemins à ces faibles cerveaux,
Et d'un cœur intrépide entre dans les nouveaux.

. . . . . .

Dans ce siècle où l'envie à l'intrigue s'accouple,
Quand on n'est pas très-fort, il faut être très-souple!

. . . . . .

Promettre après cela qu'un jour, à ton aspect,
Le peuple tout entier se lève par respect,
Non; et tu pourras même, en ta noble carrière,
Recevoir quelquefois du pied dans le derrière;
Mais ce n'est qu'un moment à passer : aujourd'hui
Les sages pour si peu ne se font pas d'ennui!

. . . . . .

Qu'on ait menti, vendu sa parole ou sa plume,
Tripoté dans le gaz, la rente ou le bitume,
Qu'on ait cédé sa femme à ses supérieurs,
En petit comité, c'est matière aux rieurs;

. . . . . .

Mais les gens mal famés ne sont pas très-mal vus,
Si d'argent et de langue ils sont d'ailleurs pourvus;
On les craint, on les choie, on touche leur main sale,
Tant s'est humanisée aujourd'hui la morale[1]!

[1] Émile Augier, *Poésies complètes*, 1856.

Cette morale-là, qui n'est pas tout à fait celle pour laquelle l'Académie a décerné naguère un prix à l'auteur de *Gabrielle*, laisse assez pressentir quelle sera la poétique des œuvres nouvelles, et *le Fils de Giboyer* nous en offre un complet échantillon.

Cette pièce, qui est le scandale du moment, peut s'apprécier au point de vue dramatique ou au point de vue politique et social. C'est le second côté qui nous touche le plus; néanmoins, on nous permettra de dire quelques mots du premier. Avant de parler des broderies, il faut voir la trame qui les supporte.

Comme invention, il n'y a rien de plus pauvre; c'est la réhabilitation banale du bâtard et du failli, aux dépens du riche et de l'honnête. Le drame et le roman se sont acharnés là-dessus pendant un quart de siècle; on a canonisé à grand tapage Marguerite Gauthier et Jean Valjean, toutes les vierges de Mabile et tous les saints du bagne; mais le thème est usé jusqu'à la corde, et les femmes sensibles elles-mêmes n'en veulent plus.

L'œuvre se rachète-t-elle au moins par les caractères? Il n'y en a pas un; ce n'est qu'une série de mauvaises caricatures et une collection de faux grotesques, depuis ce marquis et cette baronne, qui n'ont jamais mis le pied dans un salon, jusqu'à ce député imbécile auquel on fait pendant cinq actes des surprises, un enfant, des affronts, un discours, des opinions, un gendre; — contrefaçon de M. Prudhomme qui ne vaut pas le modèle.

Lorsque Maréchal dit avec emphase, en montrant le manuscrit qu'on lui a fabriqué : « J'ai la prestance, la voix, le geste, tout ce qui ne s'acquiert pas; — le reste s'acquiert... » il refait en la gâtant la vieille et fine épigramme :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui,
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui !

Gérard est une contrefaçon du jeune homme pauvre, d'Outreville, une invraisemblance, et le héros, valet des opinions qui payent son tabac, croque-mort, marchand de contremarques, vrai gibier de police, bohème éhonté, auquel son fils est réduit à adresser le mot que Collé jetait naguère à une danseuse :

Je t'aime d'autant plus que je t'estime moins,

ce dégradé, cette scorie, ce rebut personnifie la démocratie actuelle, qui, comme on le pense bien, refuse avec indignation de se reconnaître en lui.

Quelqu'un a dit de Giboyer qu'il était « sublime d'avilissement. » Comprenez-vous bien une fange qui s'épure par l'accumulation?

Et puis, autre inconséquence. — Le fils du misérable, ce jeune bâtard, rallié par son père à la démocratie et au scepticisme, il s'allie au sang d'un marquis légitimiste et clérical, qui lui léguera sa fortune en dotant sa progéniture d'un vieux titre nobiliaire! Mais Gérard s'encanaille!

Quoi qu'il en soit, la pièce ne serait pas plus détestable que beaucoup d'autres et elle pourrait chaque soir achever le triomphe des bâtards aux applaudissements de ceux qui s'y intéressent directement ou indirectement, si l'idée haineuse n'était venue à l'auteur d'en faire une satire contre les cléricaux, en chargeant les coquins, les jocrisses et les coquettes de sa comédie de représenter les personnalités diverses de l'opinion catholique.

D'abord, et nous arrivons par là à la moralité de la chose, ces ébauches ou plutôt ces débauches de plume sont-elles des portraits? Le rapin lui-même ne le pense pas, et il n'espère évidemment faire croire à personne que l'immense majorité de la nation se compose d'intrigants, de crétins, d'hypocrites et de polissons!

Je dis l'immense majorité, parce qu'en dehors de la noblesse qu'il vilipende, de la bourgeoisie qu'il ridiculise, de l'Église et des croyances qu'il bafoue, je ne vois pas trop ce qui reste?

Quant à la France, outragée ainsi dans son glorieux passé, dans les institutions qui l'ont créée, dans les hommes qui l'ont servie, dans la foi qui l'a grandie et civilisée, elle n'a qu'à faire comme Théodose à l'égard des insulteurs de sa statue!

Mais quel exemple, dans un pays où les retours de la fortune ont été si nombreux!

Il faut bien rire, dira-t-on. *Castigat ridendo!...* Rire, nous ne demanderions certes pas mieux. Aux dépens de quoi? Des vices du temps, sans doute; mais qui imaginait que ces vices fussent un excès de croyance, un excès de conviction, un excès de dignité?

Le comique l'assure pourtant, et il persifle avec vaillance ce qui reste de foi, de fierté, d'indépendance!

La vénalité n'étonne point l'auteur; on dirait qu'il a vu des milieux où elle se pratique le plus naturellement du monde!

On a parlé d'hypocrisie. — Arrêtons-nous à ce singulier reproche.

Un homme qui est un des esprits les plus distingués de notre temps nous disait, le soir du 1er décembre, en sortant du club de la rue de Richelieu :

Qui attaque-t-on, ici? « Un journaliste réduit au silence, des hommes qui ont l'hypocrisie peu commune de se donner de la peine et de se faire du

tort pour des convictions impopulaires. On leur fait leurs discours, dit-on, et M. Augier ne s'aperçoit pas que si Giboyer père fait un discours clérical, Giboyer fils fait un discours anticlérical; il y a donc aussi des souffleurs dans son parti? Ne pourrait-on pas trouver, en effet, un ancien secrétaire du Cercle catholique, occupant aujourd'hui un autre secrétariat, et signant des brochures contre la papauté? On peut rencontrer des Giboyer dans leurs salons; mais on ne coudoie plus de Tartuffe dans les nôtres. Les gourmands ne vont pas chez les gens à la diète. Quand on nous appellera courtisans, je tremblerai; mais si le crime de rester dans l'opposition, qui exclut de tout, est une hypocrisie, ce crime-là ressemble fort à une vertu. On l'appelle une feinte dans un certain monde, parce qu'on n'en a jamais été tenté; cela dépasse l'imagination, on n'y croit pas. »

Mais pénétrons plus avant. L'auteur, lui-même prend soin de nous l'apprendre, a voulu écrire une pièce *sociale*, et attaquer les cléricaux, parce qu'ils sont à la fois tout-puissants et hostiles aux principes de 89.

Les catholiques tout-puissants! quelle est cette ironie? Quoi! nous tous, vaincus de la tribune et de la presse, balafrés du journalisme, écrivains suspendus, propriétaires supprimés, penseurs à l'index, solliciteurs d'autorisations refusées, auteurs de drames interdits, nous tous *sur le char de triomphe?* — A la façon sans doute de ces captifs que les triomphateurs antiques traînaient après eux pour rehausser leur gloire!

Du reste, l'auteur, se contredisant lui-même avec la plus facile aisance, déclare, quelques scènes plus loin, que ces cléricaux n'ont aucune force, aucune vitalité, aucune influence, qu'ils ne représentent que des momeries et des ombres, et que, redoutables seulement à eux-mêmes, ils n'ont d'habileté qu'à verser les chars qu'ils conduisent.

Façon charmante et expéditive de vous débarrasser d'eux : accordez-leur simplement la liberté du suicide! Vous qui vous croyez bien en cour, obtenez qu'on les laisse fonder des journaux où ils radoteront, aborder la tribune où ils se couvriront de ridicule, publier des brochures où éclatera le vide de leur cervelle, et placez-les tous ensuite sur ce fameux char triomphal qu'ils ne manqueront pas de conduire aux abîmes, après quoi vous aurez toute facilité de régénérer la France en la *giboyant* à votre gré!

Mais les principes de 89! Pauvres principes, ils ne gênent personne et quelques-uns de nos amis auraient bien tort de les craindre! Ils s'accommodent de toutes les constitutions, ils sont la couronne d'immortelles déposée sur toutes les épitaphes qui recouvrent tantôt la liberté, tantôt la vérité, tantôt l'autorité, et leur promettent des fidélités inviolables! Quel mal font donc à ces principes les cléricaux depuis trois ans?

La doctrine sociale de M. Augier se résume dans cette formule tout à fait nouvelle : *A chacun selon ses œuvres*. Belle maxime, mais qui, appliquée à la pièce, destinerait Giboyer à la sixième chambre, entre le marquis et la baronne, et mènerait Maréchal tout droit à Charenton.

A la première représentation, certains applaudissaient bruyamment qui n'auraient peut-être pas à gagner à la rigoureuse application du précepte, et, sans devancer la justice de personne, il est permis de croire qu'il est de par le monde des mérites trop récompensés et des œuvres trop dédaignées.

En attendant une répartition plus équitable, les œuvres de M. Émile Augier le conduisent à l'Académie française, tandis que celles de M. de Forbin-Janson pour le rachat des enfants chinois le vouent aux lazzi et à la satire ! Cependant cette œuvre, quand elle ne ferait que recueillir les bâtards des Chinois et sauver de la mort les fruits de l'adultère dans le Céleste Empire, devrait, ce semble avoir droit, pour ce seul objet, aux égards de M. Giboyer?

Mais cette formule, que l'on présente comme une découverte récente et une conquête de 89, qui l'a révélée au monde? Et tous ces sentiments à l'aide desquels on cherche à relever les créatures déchues : le repentir, le sacrifice, le pardon, qu'est-ce, sinon du christianisme?

Cet Évangile, dont vous vous moquez en lui dérobant ce que vous avez de meilleur,il est la seule source de toute rénovation morale, et ceux qu ont scruté l'effroyable chaos de la décadence romaine ont reconnu que sous cette pourriture dorée il n'y avait d'autre élément de vie et de régénération que dans la tribu faible et honnie des chrétiens.

Les choses n'ont point changé depuis, et les sources ne se sont pas déplacées. Les athées barbouilleurs de prose peuvent faire applaudir leur esprit, mais le *Génie du Christianisme* a bien définitivement étouffé *M. Botte*, et tous les sceptiques réunis ne sauraient empêcher le monde de s'agenouiller devant la vertu !

Ah ! si M. Augier avait voulu, quel autre rôle il eût pu jouer, quelle autre lessive laver que celle des pauvres catholiques, quelle vraie et palpitante satire laisser après lui comme un monument de son talent et de son courage ! Point n'eût été besoin d'imaginer des types de convention; les modèles se fussent offerts d'eux-mêmes, et il eût suffi de mettre sur les tréteaux, où ils seraient si bien à leur place, des personnages bouffis et des profils cauteleux qui se meuvent journellement autour de nous.

Regardez-les tous passer ; quelle galerie !

. . . . . l'adroit équilibriste
Qui, du soleil levant constant panégyriste,

De quinze ans en quinze ans sautant avec l'État,
Sur ses deux pieds toujours retombe comme un chat;
Le frondeur, qu'en flatteur l'intérêt transfigure;
Le fier républicain qui noircit sa coiffure,
Et narguant le badaud que sa langue a berné,
Chamarre de cordons son habit retourné[1]!

Et combien d'autres!

Mais non, ce n'est décidément pas aux triomphants du jour que la satire consacre ses flèches; elle aime mieux chasser dans les parcs royaux, souper à la petite maison de Diomède, ajuster une pièce avec des rognures de discours, et fouler le luxueux tapis des demeures princières que d'aller maigrement au prône en essuyant ses pieds au modeste paillasson des églises!

Qu'elle garde donc la part qu'elle a choisie et qu'elle savoure les gains de sa profession. Elle a contre elle le goût, la justice, le courage, la conscience publique soulevée, mais il lui reste pour consolation sa propre estime et les applaudissements des pasquins!

LÉON LAVEDAN.

[1] M. Viennet, *Épître lue à l'Académie française*, 18 avril 1856.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CINQUANTE-SEPTIÈME

(VINGT ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE *)

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

ACADÉMIE. Chateaubriand et l'Académie française. 128.

AFRIQUE. Les grands lacs de l'Afrique et les sources du Nil. Art. de M. Lucien Dubois. 247. — *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale*, par le capitaine Burton, traduit de l'anglais par madame H. Loreau. 247. — Les races et les langues de l'Afrique et l'unité de l'espèce humaine. Art. de M. Lucien Dubois. 698.

AGRICULTURE. Dix ans d'agriculture, par M. le comte A. de Falloux. 633.

ALFRED D'ANGLETERRE (le prince). 518. *V.* Grèce.

Ame (l') et la vie. Art. de M. le docteur Em. Chauffard. 284.

AMÉRIQUE. 217. *V.* Mexique. — Proclamation de M. Lincoln. 388.

AMÉRO (Justin). L'Exposition universelle à Londres. 5.

ANGLETERRE. L'Exposition universelle à Londres. 5

ARBAUMONT (Jules D'). 591. V. *Vougeot.*

AUGIER (Émile). 830. *V.* Théâtre.

AUTRICHE. L'Autriche et la Hongrie, situation présente. Art. de M. le prince H. de Valory. 379.

BARTH (Heinrich). 698. V. *Neger* et *Sammluug.*

BATBIE. (A.) La loi sur les coalitions, à propos du procès des ouvriers typographes. 416.

BÉCHARD (Frédéric). 190. V. *Échappé.*

BELLOY (le marquis DE). 567. V. Térence.

BENOIST D'AZY (Aug.) Le Monténégro. C. R. 198. — Le Mont Hor. C. R. 199.

BERTOU (le comte J. DE). 199. V. *Hor.* — L'indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient. 311.

BESSON (l'abbé). Saint Thomas de Cantorbéry. 559.

BOISSARD (Ferjus). Art. nécrologique par M. A. Cochin. 183.

BOTTU DE LIMAS (J.). 311. *V.* Orient.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro de décembre 1862.

Bouillier (Francisque). 284. V. *Principe.*
Boulgaris. 518. *V.* Grèce.
Burton (le capitaine R.). 247. *V.* Afrique.
Canaris (l'amiral). 518. *V.* Grèce.
CHALEMBERT (V. de). Le Rationalisme et le Surnaturel. 85.
Chasse (la) aux vaincus, poésie par M. V. de Laprade. 788.
Chateaubriand et l'Académie française. Art. de M. L. de Loménie. 128.
CHAUFFARD (le docteur E.). L'âme et la vie. 284.
Chéruel. 397. *V.* Fouquet.
Christidis. 518. *V.* Grèce.
Coalitions. La loi sur les coalitions, à propos du procès des ouvriers typographes. Art. de M. A. Batbie. 466.
COCHIN (Augustin). Une question de droit à propos des élections. 179. — M. Ferjus Boissard. Art. nécrologique. 183. — La proclamation de M. Lincoln. 388.
Collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception, par M. l'abbé Sire. C. R. 184.
Coletti. 518. *V.* Grèce.
Collet (madame Louise). 405. V. *Italie.*
Conseil (un) de famille, proverbe en vers, par M. V. de Laprade. 347.
Corneille à la Butte Saint-Roch, par M. Édouard Fournier. C. R. 578.
Daniel (le R. P. Ch.). 402. V. *Vocation.*
Delarue (Henri). 198. *V.* Monténégro.
DESCHAMPS (l'abbé Auguste). Le Sémitisme. 662.
DOUHAIRE (P.). Les médecins au temps de Molière. C. R. 191. — Vie de M. Émery. C. R. 193. — La Grèce moderne, guerriers et poëtes. C. R. 393. — Le Mâhabhârata. C. R. 396. — Mémoires sur Fouquet. C. R. 397. — Une vocation et une disgrâce à la cour de Louis XIII. C. R. 402. — L'Italie des Italiens. C. R. 405. — La Sorcière. C. R. 575. — Corneille à la Butte Saint-Roch. C. R. 578. — Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine, C. R. 585.— Histoire de France et histoire générale de l'Europe, depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à la fin de l'Empire. C. R. 589. — Le clos de Vougeot. C. R. 591. — Histoire de Sybille. C. R. 796. — Salammbô. C. R. 801. — Nouvelle histoire de la révolution de 1789. C. R. 804.— Le Dix-huitième siècle et la Révolution française. C. R. 807. — Grands seigneurs et grandes dames. C. R. 809. — Du principe vital. C. R. 811. — La Méditerranée. C. R. 813.
DUBOIS (Lucien). Les grands lacs de l'Afrique centrale et les sources du Nil. 247. — Les races et les langues de l'Afrique et l'unité de l'espèce humaine. 698.
Dupin. 128. *V.* Chateaubriand.
Duvergier de Hauranne. 128. *V.* Chateaubriand.
Échappé (l') de Paris, par M. Frédéric Béchard. C. R. 190.
Église (l') et la société chrétienne en 1861, par M. Guizot. 85.
— *L'avenir de l'Église grecque-unie,* par le R. P. J. Gagarin. 311.
Élections. Une question de droit à propos des élections, par M. Aug. Cochin. 179.
— *Qu'est-ce qu'un électeur?* par M. André Pasquier. C. R. 179.
Émery. *Vie de M. Émery, neuvième supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice.* C. R. 193.
Énault (Louis). 813. *V.* Méditerranée.
États-Unis. Proclamation de M. Lincoln. Art. de M. Aug. Cochin. 388. *V.* Mexique.
Études d'histoire religieuse, par Ernest Renan. 662.
Europe. Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe. 217.
Événements du mois. *Septembre.* Les affaires italiennes. — Garibaldi. — Sa blessure. — Conséquences du combat d'Aspromonte. — Brochures de MM. Proudhon et Pelletan. — *La France,* nouveau journal de M. de la Guéronnière; son programme. — M. Eug. Forcade et *la Revue des Deux Mondes.* — Le congrès des catholiques allemands à Aix-la-Chapelle. Résolutions votées à ce congrès. 190.
Octobre. Question romaine : la lettre de l'Empereur et les dépêches de M. Thouvenel et de M. de Lavalette. — Une statistique des États du Saint-Père. — Changement de ministère : M. Drouyn de L'Huys et M. Thouvenel. — Question prussienne : M. de Bismark. — Les prochaines élections. — Le procès des ouvriers typographes. 409.
Novembre. Rome et l'Amérique. — Les deux dépêches de M. Drouyn de L'Huys. — Les brochures de MM. Proudhon et Pelletan. — La compilation de M. Hu-

baine, secrétaire du prince Napoléon. — Les États-Unis. — Rentrée des tribunaux. — Affaire de la cour d'assises d'Amiens. — La liberté d'enseignement et M. Albert Leroy. 594.

Décembre. Avertissement de *l'Opinion nationale*. — *La France*. — La circulaire du préfet de la Seine concernant les élections. — Le rapport du préfet de la Seine et le discours de M. Dumas à l'occasion de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène. — Le discours de M. Dufaure. — Affaire de M. Albert Leroy. — Une réponse de M. de Falloux. — La question grecque. — Le message du président des États-Unis, par M. Léopold de Gaillard. 814.

Exposition (l') universelle à Londres. Art. de M. Justin Améro. 5.

FALLOUX (le comte A. DE). Dix ans d'agriculture. 683.

FAR-WEST. Six mois dans le Far-West, par M. le baron de Wogan. 4me et dernier article. 43.

FEUILLET (Octave). 796. V. *Sibylle*.

FLAUBERT (Gustave). 801. V. *Salammbô*.

FOISSET (Paul). 591. V. *Vougeot*.

FOUCAUX. 396. V. *Mâhabhârata*.

FOUQUET. *Mémoires sur Fouquet*, publiés par M. Chéruel. C. R. 397.

FOURNIER (Édouard). 578. V. *Corneille*.

FRANCE. Chateaubriand et l'Académie française. 128. — La loi sur les coalitions. 466. — Dix ans d'agriculture. 633.

GAGARIN. (le R. P. J.). 311. V. *Église*.

GAILLARD (Léopold DE). Henri Sarrasin. 391. — Les événements du mois: Septembre. 190. — Octobre. 409. — Novembre. 594. — Décembre. 814.

Giboyer (*le fils de*), par M. Émile Augier. C. R. 830.

Grands seigneurs et grandes dames, par M. Ch. de Mouy. C. R. 809.

GRÈCE. *La Grèce moderne, guerriers et poëtes*, par M. Yémeniz. C. R. 393. — La révolution de Grèce, ses causes et ses conséquences. Art. de M. François Lenormant. 518. — Alexandre et Démétrius Ypsilanti. Art. de M. E. Yémeniz. 763.

GRIVAS. 518. *V*. Grèce.

GUERRERO. 217. V. Mexique.

GUIZOT. 85. *V*. *Église*.

Histoire de France et histoire générale de l'Europe depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à la fin de l'Empire, par M. Oger. C. R. 589.

HONGRIE. 379. *V*. Autriche.

Hor (*le mont*), *le Tombeau d'Aaron, Cadès, Étude sur l'itinéraire des Israélites dans le désert*, par le comte J. de Bertou. C. R. 195.

HULSKAMP (F.). 389. V. *Litterarischer*.

Italie (*l'*) *des Italiens*, par madame Louise Collet. C. R. 405.

ITURBIDE (dom Augustin DE). 217. *V*. Mexique.

LACORDAIRE. *Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens*, publiées par l'abbé Henri Perreyve. Extrait. 610.

LAPRADE (Victor de). Un Conseil de famille, proverbe. 347. — La chasse aux vaincus, poésie. 788.

LATOUR (Antoine DE). Une tertulia littéraire à Séville. 111.

LAVEDAN (Léon). Le fils de Giboyer. 830.

LEMANCEAU (Baptiste). 633. *V*. Agriculture.

LENORMANT (François). La Révolution de Grèce, ses causes et ses conséquences. 518.

LEUCHTENBERG (le duc DE). 518. *V*. Grèce.

LIBAN. L'Indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient. Art. de M. le comte J. de Bertou. 311.

LINCOLN. 388. *V*. États-Unis.

Litterarischer Handweiser für das katholische Deutschland, publié par MM. Hulskamp et Hermann Rump. C. R. 389.

LIVINGSTONE (le docteur D.). 247. *V*. Afrique.

LOMÉNIE (Louis DE). Chateaubriand et l'Académie française. 128.

LONDRES. L'Exposition universelle à Londres. Art. de M. Améro. 5.

LOREAU (madame H.). 247. *V*. Afrique.

Mâhabhârata (*le*). Onze épisodes traduits de ce poëme par M. Foucaux. C. R. 396.

MAIZAN. 247. *V*. Afrique.

MARIANNA (le P. Luis). 247. *V*. Afrique.

MARIN DE LIVONNIÈRE. Otto Gartner, Nouvelle, 1re partie. 489. — 2me partie. 727.

MATIGNON (le R. P.). 85. V. *Morts* et *Question*.

MAVROCORDATOS. 518. *V*. Grèce.

Médecins (*les*) *au temps de Molière, mœurs, institutions, doctrines*, par M. Maurice Raynaud, docteur en médecine et ès lettres. C. R. 813.

Méditerranée (la) ses îles et ses bords, par M. Louis Énault. C. R. 813.

MERCIER DE LACOMBE (H.). Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe. 217. — Le Mexique et la reconnaissance des États du Sud. 425.

Metaxa (André). 518. *V.* Grèce.

Mexique. Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe. 217. — Le Mexique et la reconnaissance des États du Sud, par M. H. Mercier de Lacombe. 425.

Michelet. 575. V. *Sorcière.*

Miramon. 217-425. *V.* Mexique.

Molière. 191. V. *Médecins.*

MONTALEMBERT (Ch. de). Litterarischer Handweiser für das katholische Deutschland. C. R. 389.

Monténégro (le), par Henri Delarue. C. R. 198.

Morris (John). 559. V. *Thomas de Cantorbéry.*

Morts (les) et les vivants, entretiens sur les communications d'outre-tombe, par le R. P. Matignon. 85.

Mouy (Charles de). 809. V. *Grands seigneurs.*

Nécrologie : M. Ferjus Boissard, article de M. Aug. Cochin. 183.

Neger negerstaaten, von Heinrich Barth. 698.

Nettement (Francis). 804. V. *Révolution.*

N'Gami (le lac). 247.

Nil (le). Les grands lacs de l'Afrique et les sources du Nil. 247.

Nisard. 128. *V.* Chateaubriand.

Nourrisson (Félix). 807. V. *Révolution.*

N'Yenyesi (le lac). 247.

O'Donoso. 217. *V.* Mexique.

Oger. 589. V. *Histoire de France.*

Orient. L'Indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient. Art. de M. le comte J. de Bertou. 311. — *Six mois en Orient*, par M. J. Bottu de Limas. 311.

Othon Ier, roi de Grèce. 518.

Otto Gartner, nouvelle par M. Marin de Livonnière. 1re partie, 487. — 2me partie, 727.

Ouazaramo (l'). 247 *V.* Afrique.

Ouvonari (l'île). 247.

Pacheco. 217. *V.* Mexique.

Pasquet (André). 179. *V.* Elections.

PERREYVE (l'abbé Henri). Collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. C. R. 184. — 610. *V.* Lacordaire.

Philosophie. La philosophie rationaliste et le surnaturel. Art. de M. V. de Chalembert. 85. — L'âme et la vie. Art. de M. le docteur Chauffard, 284.

Poésie. Un Conseil de famille, proverbe. 347. — La chasse aux vaincus, par M. V. de Laprade. 788. — Une traduction en vers de Térence. 567.

PONTMARTIN (le comte Armand de). L'Échappé de Paris. C. R. 190.

Politique. Une question à propos des élections. 179. — Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe. 217. — L'Indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient. 311. — L'Autriche et la Hongrie. 379. — Proclamation de M. Lincoln. 388. — Le Mexique et la reconnaissance des États du Sud. 425. — La révolution de Grèce, ses causes et ses conséquences. 518.

Principe (du) vital et de l'âme pensante, ou examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie, par Francisque Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon. 284.

Principe (du) vital à l'occasion de discussions récentes et d'une réponse de Pie IX, par M. l'abbé Thibaudier. C. R. 811.

Question (la) du surnaturel ou la grâce, le merveilleux et le spiritisme, par le R. P. Matignon. C. R. 85.

Racine. *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine, précédées de la vie de Jean Racine et d'une notice sur Louis Racine*, par leur petit-fils, l'abbé Adrien de la Roque. C. R. 585.

Raymond (Xavier). 238. Citation.

Raynaud (Maurice). 191. V. *Médecins.*

Renan (Ernest). 662. *V.* Sémitisme.

Révolution. *Nouvelle histoire de la Révolution de 1789*, par M. Francis Nettement. C. R. 804. — *Le Dix-huitième siècle et la Révolution française*, par M. Félix Nourrisson. C. R. 807.

Roman. Otto Gartner, par M. Marin de Livonnière. 1re partie, 487. — 2me partie, 727.

Roque (l'abbé Adrien de la). 585. *V.* Racine.

Roscher (le docteur). 247. *V.* Afrique.

Rump (Hermann). 389. V. *Litterarischer.*
Sagot (le docteur). 711. *V.* Afrique.
Sainte-Beuve. 128. *V.* Chateaubriand.
Salammbô, par M. Gustave Flaubert. C. R. 801.
Sammlung und Bearbeitung central Afrikanischer vocabularien, von Henrich Barth. 698.
Santa-Anna. 217. *V.* Mexique.
Sarasin (Henri). Article de M. L. de Gaillard. 391.
Sémitisme (le). Art. de M. l'abbé Auguste Deschamps. 662. — *Nouvelles considérations sur le caractère des peuples sémitiques, et en particulier sur leur tendance au monothéisme*, par M. E. Renan. — *De la part des peuples sémitiques dans l'histoire de la civilisation*, par le même. 662.
Séville. Une *Tertulia* littéraire à Séville. Art. de M. Antoine de Latour. 111.
Sibylle (*Histoire de*), par M. Octave Feuillet. C. R. 796.
Sire (l'abbé). 184. V. *Collection.*
Sorcière (*la*), par M. Michelet. C. R. 575.
Speke (le capitaine). 247. *V.* Afrique.
Tauganyika (le lac). 247.
Térence. Une traduction en vers de Térence, par M. le marquis de Belloy. 567. Extrait.
Tertulia (une) littéraire. (*V.* Séville).
Théatre. *Le Fils de Giboyer*, par M. Émile Augier. Art. de M. Léon Lavedan. 830.
Thibaudier (l'abbé). 811. V. *Principe.*
Thiers. 128. *V.* Chateaubriand.
Thomas (*saint*) *de Cantorbéry, sa vie, son martyre*, par John Morris, traduit de l'anglais, par M. Charles de Vaulchier. Art. de M. l'abbé Besson. 559.
Tissot (J.). 284. V. *Vie.*
VALORY (H. de). L'Autriche et la Hongrie, situation présente. 379.
Vaulchier (Charles de). 559. V. *Thomas de Cantorbéry.*
Vie (*la*) *dans l'homme, existence, fonctions, nature, condition présente, forme, origine et destinée future du principe de la vie, esquisse historique de l'animisme*, par M. J. Tissot. 284.
Villemain. 128. *V.* Chateaubriand.
Vocation (*une*) *et une disgrâce à la cour de Louis XIII*, par le P. Ch. Daniel. C. R. 402.
Vougeot (*le clos de*), par MM. d'Arbaumont et Paul Foisset. C. R. 591.
Voyages. Six mois dans le Far-West, 43. — Les grands lacs de l'Afrique, et les sources du Nil. 247.
WOGAN (le baron de). Six mois dans le Far-West, 4me et dernière partie. 43.
YÉMENIZ (Eugène). 393. *V.* Grèce. — Alexandre et Démétrius Ypsilanti. 763.
Ypsilanti. Alexandre et Démétrius Ypsilanti. Art. de M. E. Yémeniz. 763.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CINQUANTE-SEPTIÈME.

TABLE

DU TOME VINGT ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CINQUANTE-SEPTIÈME DE LA COLLECTION.)

SEPTEMBRE 1862.

L'Exposition universelle à Londres, par M. JUSTIN AMÉRO. 5
Six mois dans le Far-West (fin), par M. le baron DE WOGAN. 43
Le Rationalisme et le Surnaturel, par M. V. DE CHALAMBERT. 85
Une *Tertulia* littéraire à Séville, par M. A. DE LATOUR. 111
Chateaubriand et l'Académie française, par M. LOUIS DE LOMÉNIE. 128
MÉLANGES. — Une question à propos des élections, par M. AUGUSTIN COCHIN. . . 179
Nécrologie. — Ferjus Boissard. 183
Un monument théologique, par M. l'abbé HENRI PERREYVE. 184

BIBLIOGRAPHIE :

L'Échappé de Paris, de M. Frédéric Béchard, par M. A. DE PONTMARTIN. . . 190
Les Médecins au temps de Molière, de M. Maurice Raynaud. 191
Vie de M. Émery, par M. P. DOUHAIRE. 193
Le Monténégro, de M. Henri Delarue. 198
Le Mont Hor, le Tombeau d'Aaron, Cadès, de M. le comte de Bertou, par M. BENOIST-D'AZY. 199
Les Événements du mois, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD 201

OCTOBRE.

Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe, par M. H. MERCIER DE LACOMBE. . 217
Les grands lacs de l'Afrique et les sources du Nil, par M. LUCIEN DUBOIS. . . . 247
L'âme et la vie, par le docteur EMILE CHAUFFARD. 284
L'Indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient, par M. le Cte DE BERTOU. 311
Un Conseil de famille, proverbe, par VICTOR DE LAPRADE. 347
MÉLANGES. — L'Autriche et la Hongrie, situation présente, par M. HENRI DE VALORY. 379
États-Unis. — Proclamation de M. de Lincoln, par M. AUGUSTIN COCHIN. 388
Litterarischer Handweiser für katholische Deutschland (Indicateur littéraire à l'usage de l'Allemagne catholique), par M. le comte de MONTALEMBERT. 389
Henri Sarrasin, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD. 391

Revue critique. — La Grèce moderne, Guerriers et Poëtes, de M. E. Yémeniz. . 393
Le Mâhabhârata. Onze épisodes traduits de ce poëme, de M. Foucaux. 396
Mémoires sur Fouquet, de M. Chéruel. 396
Une Vocation et une Disgrâce à la cour de Louis XIII, du P. Ch. Daniel, 402
L'Italie des Italiens, de madame Louise Colet, par M. P. Douhaire. . . 405
Les Événements du mois, par M. Léopold de Gaillard. 409

NOVEMBRE.

Le Mexique et la reconnaissance des États du Sud, par M. H. Mercier de Lacombe. 425
La loi sur les Coalitions, par M. A. Batbie. 466
Otto Gartner, nouvelle, par M. Marin de Livonnière. 487
La révolution de Grèce, ses causes et ses conséquences, par M. F. Lenormant. 518
Mélanges. — Saint Thomas de Cantorbéry, par M. l'abbé Besson. 558
Une traduction en vers de Térence. 567
Revue critique. — La Sorcière, de M. Michelet.. 575
Corneille à la Butte Saint-Roch, de M. Édouard Fournier. 578
Lettres inédites de Jean et de Louis Racine. 585
Histoire de France et Histoire générale de l'Europe, depuis Louis XIV jusqu'à la chute de l'Empire, de M. Oger. D89
Le clos de Vougeot de MM. d'Arbaumont et Paul Foisset, par M. P. Douhaire. 591
Les Événements du mois, par M. Léopold de Gaillard. 594
Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens, par M. l'abbé H. Perreyve. . . 610

DÉCEMBRE.

Dix ans d'agriculture, par M. le comte de Falloux. 633
Le Sémitisme, par M. l'abbé Aug. Deschamps. 662
Les Races et les langues de l'Afrique, par M. Lucien Dubois. 698
Otto Gartner, nouvelle. — Suite, par M. Marin de Livonnière. 727
Alexandre et Démétrius Ypsilanti, par M. E. Yémeniz. 763
La Chasse aux Vaincus. — Poésie, par M. V. de Laprade. 788
Revue critique. — Histoire de Sibylle, de M. Octave Feuillet. 796
Salammbô, de M. G. Flaubert. 801
Nouvelle histoire de la Révolution de 1789, de M. F. Nettement. . . . 804
Le dix-huitième siècle et la Révolution, de M. Nourrisson. 807
Grands seigneurs et Grandes dames, de M. Charles de Mouy. 809
Du Principe vital, de M. l'abbé Thibaudier, par M. P. Douhaire. . . . 811
Les Événements du mois, par M. Léopold de Gaillard 814
Théâtre-Français. — *Le Fils de Giboyer*. par M. Léon Lavedan. 830

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6484